C. RENOOZ

L'ÈRE DE VÉRITÉ

HISTOIRE DE LA PENSÉE HUMAINE
ET DE
L'ÉVOLUTION MORALE DE L'HUMANITÉ A TRAVERS LES AGES
ET CHEZ TOUS LES PEUPLES

LIVRE VI

Le Monde Moderne

La Terreur Religieuse

C'est par la terreur qu'on impose la doctrine nouvelle. — La Chevalerie, réaction contre le satanisme. — Les Vaudois et les Albigeois essaient une restauration féministe. — Les Templiers rapportent d'Orient les Mystères antiques. — L'Inquisition instaurée en France pour les combattre. — Réapparition de l'*Immaculée Conception*, souvenir altéré des anciens Mystères conservés dans l'ésotérisme.

La Réforme. — Premières lueurs de raison préparant le retour à la vérité après 3 000 ans d'erreurs.

PARIS (Ve)
ANCIENNEMENT M. GIARD ET E. BRIÈRE
MARCEL GIARD, SUCCESSEUR
LIBRAIRE-ÉDITEUR
16, RUE SOUFFLOT, ET 12, RUE TOULLIER

1933

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays à Miss Abadam, Présidente de la « *Feminist League* » de Londres,
et après elle à celles qui lui succéderont.

PRÉFACE

Le Monde Ancien a pris fin avec le triomphe du Catholicisme au Concile de Nicée.

Le Monde Moderne commence.

Entre les deux, une époque de transition :

Le Moyen Age, que l'histoire classique fait commencer à la mort de Théodose le Grand (395) et termine à la prise de Constantinople par les Turcs (1453).

Ces divisions n'ont pas de valeur pour nous. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir comment à l'ancien gouvernement féminin va succéder le gouvernement masculin. Nous allons en étudier les péripéties. Ce livre contient surtout l'histoire de la Femme en lutte avec l'Église, depuis le Concile de Nicée jusqu'à la Révolution française.

Nous l'avons spécialement étudiée en France parce que c'est pour nous l'histoire la plus connue.

L'ÈRE DE VÉRITÉ

LIVRE VI. — LE MONDE MODERNE

CHAPITRE PREMIER

Le Premier Christianisme en Gaule

Pendant que ceux qu'on appelait les « barbares » envahissaient le Midi, les Chrétiens envahissaient le Nord.

Déjà ils avaient fondé l'île d'Iona, qui fut le berceau du premier Christianisme en Écosse et le foyer des lumières religieuses du royaume. Le nom donné à cette île indique bien qu'il s'agit de la religion johannite.

Les propagateurs de la doctrine vinrent dans les Gaules, alors soumises à la domination romaine, et que commençaient à troubler les infiltrations ou incursions germaniques. Les Chrétiens féministes constituaient des sociétés ayant leurs lois propres, leur morale et leurs mœurs distinctes, leur culte et leur justice. Ils étaient à la fois les éducateurs moralistes, économes et administrateurs de la Société, veillant non seulement à la conservation du culte caché dans les anciens Mystères, mais encore et surtout à l'observation des obligations de réciprocité entre les associés, qui s'appellent des « frères », et à l'application de la doctrine, dénonçant les infractions et les punissant par des pénitences infligées et au besoin par l'expulsion de la Société sous forme d'interdiction.

Pour donner aux riches l'exemple du désintéressement, ces délégués d'une classe qui ne possédait rien imposaient à ceux qui possédaient la charité et le renoncement à leurs biens.

Telle fut la primitive Église Johannite, dans les conceptions et les pratiques de laquelle on retrouve toutes les traditions féministes des anciens Israélites et des anciens Celtes.

Mais ce qui est bien « christien », c'est-à-dire johannite, c'est la conception de l'organisation de la société nouvelle sur une base égalitaire, c'est-à-dire en supprimant les supériorités factices et conventionnelles des hommes, qui prennent toutes les premières places sans avoir aucun mérite, aucune valeur qui y donne droit.

L'Église primitive voulut affranchir le monde de tous les privilèges masculins injustifiés.

Voilà l'idéal chrétien que des rénovateurs modernes, tel Saint-Simon, proposent comme un exemple à imiter. Un peu plus tard, pendant que l'Église Johannite devenait un Ordre de Chevalerie, le peuple resté fidèle aux anciens principes de Justice du régime antérieur matriarcal organisait le mouvement communal, qui ne fut que l'application dans le domaine civil des principes de la doctrine chrétienne. Ce sont ces principes de Justice qui présidèrent à l'organisation ouvrière des *Confréries* ou Corporations, que les syndicats modernes essaient de reconstituer.

Et je souligne le mot *Confréries* pour que l'on comprenne bien leur origine religieuse, mais féministe.

Le mouvement communal, à raison des circonstances dans lesquelles il se produisit, demeura local, comme le régime féministe des tribus fédérées. Il n'a pas été une révolution nationale comme les mouvements masculins toujours plus étendus, mais, tel qu'il est, il demeure encore un modèle d'organisation attestant le génie de ceux qui l'avaient créé, et l'on peut même dire que ce régime social aurait atteint la perfection sans les difficultés qui l'entravèrent.

C'est la philosophie des temps primitifs qui fut mise en institutions par le peuple à côté de l'Église Johannite, et c'est ce qui a pu persister de ces anciens principes qui fit la civilisation, l'art, la science, et le bonheur des peuples à toutes les époques. Ce n'est donc pas le Catholicisme qui créa l'association, le concours mutuel, en un mot la solidarité restée l'idéal social ; c'est si peu la morale de l'Évangile masculin qui produisit tout cela que, lorsqu'il parut, le peuple déjà (et toujours) se moquait du prêtre et s'insurgeait contre les évêques. Le Catholicisme, que l'on a appelé bien à tort le socialisme chrétien, loin d'organiser, désorganisa le monde, aidé par la royauté que prétendaient exercer les pirates de toutes les nations.

Après le grand désordre moral de la Rome impériale, il

fallait, pour faire sortir la Gaule de l'avilissement et y reconstituer une civilisation, que tout fût renouvelé, la vie privée et la vie publique.

Il fallait des « Principes » nouveaux, des hommes capables d'héroïsme, pour que l'humanité retrouvât la *Justice*, basée sur le *Droit Naturel*, condamné par les révoltés. C'est ce qu'apportait à la Gaule la doctrine des Johannites.

La Gaule Romaine

La corruption romaine avait détruit l'œuvre sociale des anciens temps gynécocratiques ; il n'y avait plus que perversion en haut et misère en bas, et, pour les femmes, servitude et désespoir.

C'est au milieu de ce désordre qu'avait surgi la doctrine christienne de Johanna en Judée, et déjà elle s'était répandue dans l'Empire romain, puisque, depuis Tibère et Néron, on la persécutait. Cette doctrine restituait les anciennes vérités sous une forme nouvelle, elle rétablissait l'ancienne morale, et elle renouvelait toutes les institutions sociales ; elle portait donc en elle les éléments d'une renaissance, elle rouvrait la voie de la Justice et suscitait des vertus nouvelles, des héroïsmes.

Rome avait condamné le *Droit Naturel* (1) ; le Christianisme de Johanna le rétablissait.

Mais ce sont ces lois si sages, ces principes si élevés qui inquiétaient les hommes. La foule ne savait plus rien, mais souffrait de l'injustice que l'ignorance avait engendrée ; elle avait accepté toutes les fables que les Druides ou les Romains avaient enseignées, mais ces vaines croyances, sans morale, avaient fait une société dans laquelle, suivant l'expression d'Henri Martin, « les riches s'étourdissaient dans les orgies, les pauvres s'abrutissaient dans la misère ». Il fallait autre chose : le retour aux lois de la Nature, le retour à la morale scientifique.

C'est ce que tout le monde attendait.

Ce fut alors que la doctrine de Johanna fut introduite en Gaule

(1) Le jurisconsulte Ulpien avait écrit la maxime suivante : « Pas de droit naturel, tous les hommes naissent libres. La servitude qui soumet l'homme à la domination d'autrui est contre nature. » Il était préfet du prétoire sous Héliogabale, puis sous Alexandre Sévère, et fut tué par les Prétoriens mécontents de ses réformes (228).

par saint Pothin et saint Irénée, disent les Catholiques ; nous ne savons pas, mais peu importe ; il est certain qu'en 160 on fonda la première Église à Lyon, et on nous dit que la doctrine nouvelle fut accueillie avec transport par les pauvres, par les opprimés. C'était en effet leur salut.

Elle avait pour base la Justice, la Liberté et l'Amour divin (féminin). Aussi nulle part la foi nouvelle — qui rendait sa place à la Femme — ne s'étendit avec autant de rapidité. Moins d'un siècle après l'apparition des premiers Chrétiens en Gaule, la nation tout entière était convertie.

De nombreuses églises étaient fondées suivant l'architecture et le symbolisme des anciens Mystères que l'on retrouve encore dans ces vieux temples, tel le temple Saint-Jean à Poitiers, fondé par saint Hilaire, que les Catholiques, plus tard, ont consacré à leur culte, et dans lequel la Franc-Maçonnerie pourrait reconnaître le vieux symbolisme des Loges.

Inutile de dire que, dans ce premier Christianisme, il n'était pas question de la légende de Jésus.

La trahison de Paul n'était pas encore connue, et sa doctrine surnaturelle de l'homme-Messie ne se propagea que longtemps après. Nous avons montré dans notre Livre V comment la fondatrice du premier Christianisme, Johanna, est devenue saint Jean dans l'histoire masculinisée.

Le Culte de Marie en Gaule

L'introduction du Christianisme dans les Gaules y apporta, avec la doctrine de Johanna, la glorification de l'antique Miryam, car la Rédemption (mot qui signifie redonner) ne pouvait rendre la science antique sans en faire connaître en même temps l'auteur caché et persécuté.

L'origine végétale avait été connue et enseignée par les Druidesses, et cela avait fait naître la vieille tradition de l'arbre de Noël, ce symbole du recommencement de la vie à l'époque des naissances.

C'est que, avec le temps, les traditions mystérieuses du Druidisme étaient descendues du chant des Bardes aux croyances populaires.

Il fut d'autant plus facile de raviver en Gaule le culte de la Femme que, en réalité, ce culte avait toujours existé. La Ma-

done était depuis longtemps populaire, et le peuple rendait un hommage à la Divinité féminine sous des noms divers, et lui édifiait, de distance en distance, d'humbles chapelles champêtres. Il y en avait sur toutes les routes, dans les bois, dans les prairies, dans les plaines, sur les monts, partout. Ces petites chapelles étaient couvertes de lierre et de fleurs. Cette dévotion naturelle, naïve, spontanée, si bien appropriée aux instincts profonds de l'homme, aux habitudes primitives, à l'atavisme de l'antique *Age d'Or*, subsista longtemps avec sa religieuse poésie. La Madone a plusieurs fois changé de nom, mais elle est toujours restée « la Femme », et, près d'elle, il y avait toujours une petite lampe mystérieuse qui ne devait jamais s'éteindre : c'est la lumière de l'Esprit Féminin.

Les images de Miryam, devenue Marie chez les Gaulois, se multiplièrent.

Donc, malgré tout, la Gaule, c'est la Femme, comme Rome, c'est l'Homme. La lutte va s'établir entre ces deux puissances. Elle durera jusqu'à la Révolution française.

Persécution

La Rome des Empereurs avait persécuté les Chrétiens Johannites en Italie, elle allait les persécuter en Gaule. Les philosophes masculinistes et les prétendus savants les combattaient par la parole comme on combat le féminisme moderne, les gouvernements par la persécution.

Les tortures les plus horribles furent employées contre ces femmes et contre les hommes qui défendaient leur cause, et, comme elles voulaient la Vérité et la Justice sociale, on voulut les obliger à rendre les honneurs divins aux dieux mâles.

« Les Chrétiens sont accusés d'être des séditieux qui refusent d'adorer l'image de l'empereur et d'offrir des sacrifices aux dieux pour le *Père de la Patrie.* » (Henri Martin.)

En effet, les Gaulois restaient fidèles à la Matrie. Chateaubriand, dans les *Martyrs* (Livre XXIV), dit : « Cyrille s'écrie : *Fils de la Femme*, on vous a donné un front de diamant. »

Mais les empereurs romains voulaient prendre la première place dans la religion. On ne les appelle pas seulement divins, on les appelle *éternels* (copie de l'éternel féminin), et *dieux paternels*, pour copier les Déesses-Mères. Chateaubriand dit

des Chrétiens, qu'il confond à tort avec les Catholiques : « Poussés à bout par leurs persécuteurs et poursuivis comme des bêtes fauves, ils n'ont pas même fait entendre le plus léger murmure ; neuf fois ils ont été massacrés. » On les déclara ennemis publics et on les fit dévorer vivants par des bêtes féroces.

Les martyrs furent nombreux, et les dignités dont quelques-uns étaient revêtus ne les sauvaient pas.

En 177, saint Pothin, évêque johannite de Lyon, fut envoyé au supplice avec 47 de ses disciples. Une jeune esclave, Blandine, fut livrée aux bêtes. A Autun, Symphorien, fils d'un des magistrats municipaux, fut mis à mort. Saint Denis fut décapité à Paris, en 260, sur la butte Montmartre. Toute la Légion thébaine fut passée au fil de l'épée.

Crépin et Crépinien, frères, vinrent de Rome pour prêcher l'Évangile et s'établirent à Soissons ; ils furent décapités en 287.

La persécution redoubla en 303.

Mais tout cela n'empêcha pas la doctrine de se répandre, car nous trouvons l'Église Johannite s'organisant et se perpétuant au milieu des luttes jusqu'à l'époque de l'Inquisition qui la fit sombrer tout à fait.

Organisation de l'Église Chrétienne Johannite

Les primitives Églises Johannites s'étant perpétuées dans les sociétés secrètes, nous en retrouvons l'organisation dans les Temples maçonniques.

La Mère-*Vénérable* (presbyte), que les masculinistes appellent l'*Ancien*, l'Oratrice et la Secrétaire (de *secretum*, secret), sont des fonctions féminines et siègent à l'*Orient*, partie réservée du Temple.

Tout était symbolique dans cette religion naturelle. *Orient* signifie *soleil qui monte*. Ce mot indique l'ascension dans l'évolution féminine.

Les hommes avaient aussi des fonctions dans les Temples. Mais ils siégeaient à l'Occident (mot qui signifie *soleil qui descend*, symbole de l'involution masculine). Ces fonctions étaient celles des Surveillants, appelés Épiscopes, d'où *Évêques*. Elles ont pris de l'extension, comme tout ce qui est masculin, au point que, plus tard, ce sont les Épiscopes qui ont accaparé la grande

autorité des Mères-Vénérables ; puis ils ont siégé dans la partie réservée des Temples et ont dirigé toute la religion. La femme de l'Évêque s'appelait Episcopa.

Les historiens modernes nous disent que chacune des cités de la Gaule (il y en avait 155) avait son Évêque, élu par les Chrétiens.

Évidemment, il s'agit de l'époque de transition qui sépare le premier Christianisme du Catholicisme, car, à l'époque de la Gaule Romaine, la religion catholique de saint Paul et des Papes n'est pas encore née.

Mais ce sont des auteurs catholiques qui ont écrit l'histoire, et toujours avec l'intention de faire croire que c'était leur religion qui était le *premier Christianisme*, quand en réalité ils en furent les ennemis et les destructeurs. Mais ces ennemis ne surgirent que plus tard (bien après Constantin). Pour le moment, l'Église Johannite a à se défendre sur un autre terrain.

« L'Empereur prétendait exercer une autorité sur les Églises, et il se qualifiait d'*évêque du dehors*, d'évêque *laïque*, et s'attribuait la présidence des Conciles. » (H. Martin.)

« Le Christianisme, fondé par l'esprit de paix, de persuasion et de liberté, fut de la sorte mis en possession de l'empire par les armes et par l'autorité politique. » (H. Martin.)

Prise de possession de la Religion par les Empereurs

Nul doute n'est possible. Ce qui est en jeu, au fond de ces luttes, c'est le Droit divin (féminin), le Droit maternel (naturel) que l'homme dispute à la femme ; et, quand il aura triomphé, la Déesse-Mère s'appellera le *Saint-Père*, les Prêtresses deviendront des prêtres, qui du reste portent le costume de la femme et se rasent pour faire disparaître le caractère principal de la masculinité.

L'État masculin favorisera le développement de la religion, quand la religion sera masculinisée ; alors il facilitera sa diffusion et persécutera l'ancienne forme religieuse, qui se cachera dans les sociétés secrètes.

Tous les historiens font confusion entre le Christianisme Johannite et le Catholicisme Jésuiste qui l'a remplacé. Les Catholiques ont tellement dénaturé l'histoire qu'ils ne savent plus se débrouiller eux-mêmes dans ce dédale.

Ainsi, voici des réflexions d'Henri Martin, qui s'adressent bien au premier Christianisme qu'il ignore, mais condamnent le second :

« Le devoir de l'autorité publique est de respecter la liberté des âmes et la liberté des Églises, des sociétés spirituelles que forment librement les âmes. Mais, si l'Église et l'État sont unis, si l'État reconnaît à l'Église, la société religieuse, une autorité extérieure et publique, ou l'État domine l'Église et se sert d'elle comme d'un instrument pour gouverner les hommes, ou l'Église domine l'État et réclame son concours afin d'imposer la croyance aux âmes par la force extérieure, et, dans les deux cas, la liberté des âmes est perdue. »

C'est que l'égoïsme tyrannique de l'homme reparaît partout. Qu'importent les noms donnés, les étiquettes mises sur un régime, si au fond il y a toujours un homme libre et maître, et une femme assujettie et dominée ?

Les derniers Païens

Les Israélites appelaient les nations étrangères, qui avaient d'autres croyances que les leurs, *Goïm* (Psaume 21 ; Isaïe, 41, 6) ; et ce mot servit plus tard à désigner les sectateurs des autres cultes.

Dans le *Nouveau Testament*, ce mot, sous sa forme grecque *Ethnè* et *ethnikoï*, désigne les païens.

La Vulgate rend *Ethnè* par *gentes* et par *gentiles*, pluriel de *gentilis*, « qui appartient à une nation ».

Ce mot *gentiles* sert presque toujours dans la Vulgate à traduire le mot Hellènes.

Après le triomphe du Jésuisme, sous Constantin, les païens, du latin paganus, paysan, qui sont ceux qui habitent les villages — les pagi —, furent les derniers sectateurs de l'ancien culte théogonique, parce que ce culte persistait dans les campagnes, tandis que, dans les villes, où régnait la corruption, il avait cédé la place aux cultes nouveaux.

On trouve le mot païen pour la première fois dans l'édit suivant promulgué par Valentinien Ier en 368 ou 370 :

« Nous ordonnons que la décision rendue par le *Divin* Constance (305-306) ait force de loi et que, sous aucun prétexte, on n'ait égard aux décrets rendus à l'époque où les esprits des

païens étaient soulevés par la méchanceté contre cette loi si sainte » (*Codex Theodosianus*). C'est que les « païens » s'étaient mêlés aux premiers Chrétiens, dans les villes et dans les maisons, et les défendaient.

Fabre d'Olivet, dans ses *Vers dorés* (p. 282), fait une remarque très judicieuse au sujet du mot *Païen*. Il dit : « Le nom de *Païen* est un terme injurieux et ignoble, dérivé du latin *Paganus*, qui signifie un rustre, un paysan.

« Quand le néo-christianisme eut entièrement triomphé du polythéisme grec et romain et que, par l'ordre de l'empereur Théodose, on eut abattu dans les villes les derniers temples dédiés aux Dieux des Nations, il se trouva que les peuples de la campagne persistèrent encore assez longtemps dans l'ancien culte, ce qui fit appeler par dérision *Pagani* tous ceux qui les imitèrent. Cette dénomination, qui pouvait convenir dans le v^e^ siècle aux Grecs et aux Romains qui refusaient de se soumettre à la religion dominante dans l'Empire, est fausse et ridicule quand on l'étend à d'autres temps et à d'autres peuples. On ne peut point dire, sans choquer à la fois la chronologie et le bon sens, que les Romains et les Grecs des siècles de César, d'Alexandre ou de Périclès, les Persans, les Arabes, les Égyptiens, les Indiens, les Chinois anciens ou modernes soient des *Païens*, c'est-à-dire des paysans réfractaires aux lois de Théodose. Ce sont des polythéistes, des monothéistes, des mythologues, tout ce qu'on voudra, des idolâtres peut-être, mais non pas des païens. »

Ceux que les masculinistes appellent païens sont ceux que les féministes appellent « les *gentils* » parce qu'ils les soutenaient.

La haine des Jésuistes contre les Païens (qui étaient pour eux un reproche vivant qui les irritait) se manifestait violemment : ils détruisaient leurs temples, ou les convertissaient en églises catholiques, ils prohibaient leurs spectacles, leurs jeux, ils permettaient de se ruer sur eux, de les piller, de violer leurs femmes et leurs filles, de dévaster leurs sépultures, de saccager tout ce qui rappelait le culte de leurs divinités, le culte des Déesses désormais aboli.

De plus, avides autant que débauchés, ils volaient les richesses des familles païennes qu'ils faisaient injustement condamner ; avec cela, ils fondaient des couvents de prostitution qui s'enrichissaient promptement et étaient le commencement

de la richesse ecclésiastique qui devait tant s'accroître en continuant le système de vol qui eut son point de départ du temps de la simonie de Paul. Pour les Jésuistes, les vertus des païens ne sont que des vices brillants. Avec toute l'hypocrisie qui les caractérisait, ils disaient à ceux qui tentaient de reconstituer l'ancienne religion : « Vous venez trop tard avec vos belles explications de la Fable ; les Dieux qui naissent et meurent sont des hommes, Evhémère l'a prouvé, et ces hommes donnent, du haut des cieux, les exemples de tous les crimes. »

Mme Blavatsky, dans sa *Doctrine secrète* (t. Ier, p. 28), a écrit des pages remarquables sur la dévastation spirituelle de cette époque. Elle dit :

« La décadence des Mystères, après laquelle on commença à effacer systématiquement et à faire ensuite disparaître complètement de la mémoire des hommes la nature réelle de l'initiation et de la science sacrée. A partir de cette époque, ces enseignements devinrent occultes, et la Magie ne navigua que trop souvent sous les couleurs vénérables, mais souvent décevantes, de la philosophie hermétique. De même que le vrai Occultisme avait prévalu, chez les mystiques, durant les siècles qui précédèrent notre ère, ainsi la Magie, ou plutôt la sorcellerie, avec ses arts occultes, suivit la naissance du Christianisme (celui des Jésuistes).

« Malgré leur énergie et leur force, les efforts déployés par les fanatiques, dans ces siècles primitifs, pour oblitérer toute trace du travail mental et intellectuel des païens, restèrent sans effet ; mais le même esprit étroit et le même démon de sombre intolérance ont toujours et systématiquement, depuis cette époque, dénaturé toutes les pages brillantes écrites durant les périodes pré-chrétiennes. Pourtant l'histoire, malgré l'imperfection de ses annales, a suffisamment conservé d'épaves pour jeter sur le tout une lumière impartiale.

« Que le lecteur s'arrête donc un instant, avec nous, sur le point d'observation choisi. Nous attirons toute son attention sur ce millénaire qui a séparé les périodes pré-chrétienne et post-chrétienne par l'an *Un* de la Nativité. Cet événement — qu'il soit historiquement correct ou non — a été néanmoins employé comme un premier signal pour l'érection de remparts compliqués, destinés à prévenir tout retour possible, et même tout coup d'œil en arrière vers les religions odieuses du passé :

religions haïes et *craintes*, — parce qu'elles jettent une lumière trop vive sur l'interprétation nouvelle, et voilée à dessein, de ce qu'on appelle aujourd'hui la « Nouvelle Dispensation ».

« Les efforts surhumains des Pères de l'Église pour effacer la *Doctrine secrète* de la mémoire même de l'homme, ont tous échoué. La Vérité ne peut être tuée ; c'est pour cela qu'ils n'ont pas réussi à balayer entièrement de la surface de la terre les vestiges de l'ancienne sagesse, ni à garrotter et bâillonner tous ceux qui lui portaient témoignage. Que l'on pense seulement aux milliers et peut-être aux millions de manuscrits brûlés ; aux monuments réduits en poussière parce qu'ils portaient des inscriptions trop indiscrètes et des peintures d'un symbolisme trop instructif ; aux bandes d'ermites et d'ascètes qui, de bonne heure, ont erré parmi les cités ruinées de l'Égypte supérieure et inférieure, dans les déserts et les montagnes, dans les vallées et les hautes terres, cherchant anxieusement, pour les détruire, tout obélisque ou pilier, tout rouleau ou parchemin, portant le symbole du *Tau*, ou tout autre signe que la foi nouvelle avait emprunté et s'était approprié, et l'on verra clairement comment il se fait qu'il soit resté si peu des archives du passé.

« En vérité, les fanatiques chrétiens des premiers siècles et du moyen âge ont aimé, comme plus tard les vandales mahométans, à se confiner dès le début dans l'obscurité et l'ignorance, et ils ont rendu

« ...le soleil comme du sang et fait de la terre une tombe ;
De la tombe un enfer, et de l'enfer une ombre plus profonde ! »

« Ces deux religions ont acquis leurs prosélytes à la pointe de l'épée ; toutes deux ont bâti leurs églises sur des hécatombes de victimes humaines entassées jusqu'au ciel. Sur la porte du premier siècle de notre ère, brillaient ces mots fatals et sinistres : « *le Karma d'Israël* ». Sur celle du nôtre, le futur voyant pourra discerner d'autres mots, indiquant le Karma de l'histoire habilement inventée, des événements pervertis à dessein, des grands hommes calomniés par la postérité, broyés jusqu'à n'être plus reconnaissables entre les deux chars de Jagannâtha, — le Bigotisme et le Matérialisme, — l'un acceptant trop, l'autre niant tout. Sage est celui qui sait se tenir dans le milieu doré, confiant en l'éternelle justice des choses. » (*Doctr. secr.*, p. 33.)

« Il faut remarquer un autre point important que l'on rencontre dès le début de la série des preuves données en faveur

de l'existence d'une sagesse primordiale et universelle, point important en particulier pour les étudiants de la Kabbale chrétienne. Les doctrines en étaient connues, en partie du moins, de plusieurs Pères de l'Église. L'on affirme, sur une base purement historique, qu'Origène, Synésius et même Clément d'Alexandrie avaient été initiés aux Mystères avant d'ajouter, sous un voile chrétien, le néo-platonisme des Gnostiques à celui de l'École d'Alexandrie. Il y a plus : quelques-unes des données secrètes — pas toutes — furent conservées au Vatican et ont depuis été incorporées aux Mystères sous forme d'additions défigurées, ajoutées par l'Église latine au programme chrétien primitif, tel le dogme maintenant matérialisé de l'Immaculée Conception. Cela explique les grandes persécutions pratiquées par l'Église Catholique Romaine contre l'Occultisme, la Maçonnerie et le Mysticisme *hétérodoxe*, en général.

« L'époque de Constantin fut le dernier tournant de l'histoire, la période de lutte suprême qui aboutit à l'étranglement des vieilles religions par le monde occidental, en faveur de la religion nouvelle qui fut bâtie sur leurs cadavres. Dès lors, les échappées sur le passé, sur les périodes précédant le Déluge et le Jardin d'Eden, furent closes par tous les moyens, bons ou mauvais, et dérobées aux recherches indiscrètes de la postérité. Toutes les issues furent obstruées, toutes les annales sur lesquelles on put mettre la main furent détruites. Et pourtant, il reste encore assez de ces annales pour nous autoriser à dire qu'elles contiennent toute l'évidence possible de l'existence d'une doctrine-mère. Des fragments ont échappé aux cataclysmes géologiques et politiques, pour dire leur histoire, et tout ce qui a survécu prouve que la sagesse maintenant *secrète* était jadis l'unique fontaine, la source incessante et inépuisable à laquelle s'alimentaient tous ces ruisseaux, — les religions postérieures de toutes les nations, de la première jusqu'à la dernière. »

Ajoutons, à ce magnifique exposé, ces quelques mots de Burnouf sur le même sujet :

« Vint-il un temps où la doctrine cachée cessa de l'être ? On s'accorde généralement à dire qu'après Constantin, il n'y eut plus de tradition secrète dans aucune Église, ni en Orient ni en Occident.

« C'est à cette époque que l'Église sentit le besoin de fixer

ses principes essentiels dans une profession de foi désormais invariable qui les mît à l'abri des attaques de ses ennemis.

« Ce fut l'œuvre d'Eusèbe pour la partie historique et du Concile de Nicée pour le dogme. L'un et l'autre accomplirent leur tâche sous l'impulsion et presque par l'ordre de Constantin. » (*La Science des Religions*, p. 83.)

CHAPITRE II

Pour comprendre l'histoire que nous allons relater, il faut connaître l'état social du monde à l'époque qui va commencer.

Cet état social ayant toujours été présenté par les historiens modernes comme répondant aux préjugés actuels, l'histoire n'a jamais été impartiale et n'a jamais cherché à l'être ; elle a été une arme dont se sont servis ceux qui ont voulu dominer, et ils l'ont fait servir à leurs fins. L'histoire racontée par l'homme est celle de ses instincts et de ses luttes. Or le règne de l'homme s'occupe des choses matérielles, les guerres, les intrigues pour la domination.

L'histoire racontée par la femme est celle des impulsions de la nature féminine. Le règne de la Femme s'occupe des choses spirituelles. Elle raconte ses craintes de la brutalité de l'homme, ses efforts pour cacher ce qui la blesse, ses souffrances et ses humiliations.

Donc, l'histoire des hommes, c'est la demi-histoire et la demi-humanité.

Nous allons faire l'autre moitié de l'histoire, celle que les hommes ont cachée, parce que, de siècle en siècle, ils ont affirmé leur puissance et supprimé toutes les contingences qui en entravaient la manifestation.

L'État, image de la Famille

La vie sociale, c'est le prolongement de la cause dans les faits.

« L'État, ne venant qu'après la famille et tirant d'elle son origine et ses droits, ne peut évidemment rien entreprendre sur ce qui la constitue essentiellement », dit l'abbé Naudet.

Ce qui est premier ne peut être ni analysé ni critiqué. C'est la source même où puise la tradition, où s'alimente l'esprit.

La forme de l'antique Matriarcat était logiquement basée sur cette considération que la Femme est l'élément économique tant psychique que moral du monde. Elle est le centre de la famille. Où il n'y a pas une Mère, il n'y a pas de famille.

Son nom, Mater, a fait Matri-monial, dont les hommes ont fait patrimoine.

Elle est la vie morale et la vie matérielle, Elle est l'éducatrice et la protectrice, Elle est la Justice.

C'est pour cela que la famille a quelque chose de sacré et d'inviolable, que nous résumons dans le mot *foyer* et que les Anglais appellent le *home* (1). C'est le lieu de refuge au milieu des difficultés de la vie, l'endroit où l'on sait qu'on est aimé et protégé et où le *mal*, l'ennemi, est impuissant et ne peut nous atteindre.

Le culte familial

Le culte de la Déesse-Mère a régné partout. Chaque maison a son *atrium* autour duquel se réunissent, pour la prière aussi bien que pour le repos, les membres de la famille matriarcale. Ils chantent en commun les hymnes que leurs ancêtres leur ont légués. C'est, avant tout, la religion du Foyer, des aïeules, qui est le lien de la famille antique. La famille maternelle est une organisation religieuse.

Le caractère général des récits de cette époque, c'est la subordination des hommes aux *Divinités*, qui n'exigent pas seulement la piété, mais la pureté et la Justice.

L'égalité des enfants

Le régime maternel, c'est l'égalité des enfants devant la Mère et devant sa loi.

Dans le régime maternel, les hommes ne sont pas divisés en castes, il n'y a ni pauvres ni riches, tous travaillent, mais le travail n'avilit pas, au contraire, c'est une loi générale à laquelle tous se soumettent avec joie. C'est pour cela que l'an-

(1) En latin, Mora (demeure). En arabe, Morabit (uni à Dieu — mis pour Déesse). En gaélique, Mor (grand, monumental). Le wallon belge désigne encore la demeure par *Mon*. Ainsi, pour dire aller chez Renooz, on dira aller à Mon-Renooz.

tiquité nous montre la vie agricole sous un aspect poétique, esthétique et joyeux, que les modernes ne connaissent plus.

Le travailleur n'a pas l'aspect du prolétaire moderne, il ne se distingue pas par des vêtements sordides, par un langage vulgaire, par un manque d'éducation ; tout cela est le résultat des castes masculines. Le travailleur de l'ancien régime, c'est le berger qui chante les vers du poète, c'est la bergère enrubannée, gracieuse et même élégante, les dryades, les hamadryades, les nymphes, etc. La caste pauvre n'existe pas. Le peuple malpropre n'est pas né. Il y a partout beauté, propreté, abondance et joie.

Rappelez-vous les *Bucoliques* de Virgile. Celui qu'il appelle Tityre et qui chante sous un arbre ne ressemble pas au paysan moderne, malpropre, mal élevé, avare et souvent brutal.

Organisation du travail

Quelques mots sur l'histoire de la propriété foncière, pour montrer que les biens nationaux ne sont légitimes que quand ils appartiennent à la *Matrie*.

Avant l'organisation matriarcale, les hommes erraient d'un lieu à l'autre, étrangers au sol qu'ils occupaient.

Les Déesses-Mères, en organisant le travail, divisèrent le sol et le délimitèrent pour les travaux agricoles. Elles donnèrent aux hommes la part de terre qu'ils avaient à cultiver. De là vint le mot *tenancier*, qu'on retrouve dans le vieux mot latin *tenere* (tenir ; — celui qui a).

Mais le tenancier devait donner une part de ses produits à la Mère, à l'organisatrice, dont le rôle moral, maternel, éducateur, n'était pas producteur des biens matériels nécessaires à la vie. Il fallait donc que l'homme travaillât pour elle et pour les enfants de la collectivité. Il faisait cinq parts du produit de sa terre, en gardant quatre et donnant la cinquième à sa *Maîtresse*. Le travail que représentent ces quatre parts a eu des appellations restées dans les langues. Ainsi, *arbé*, dans les langues celtiques, veut dire quatre. De là s'est formé *arbeit* qui, en celtique, signifie travailler (en allemand *arbeiten*). *Arabe* est le nom donné à ceux qui étaient soumis à cette redevance. Arabe ne serait pas un nom de peuple, mais un nom générique désignant celui qui travaille la terre. Arare veut dire labourer.

Les Bretons étaient quelquefois appelés *arbii* (hébreu — heber — arabe), ceux qui travaillent.

Chez les Celtes, où Vyer signifie quatre, la grange dans laquelle se gardaient ces quatre parts fut appelée Vyer-heim (*vyer*, quatre, *heim*, demeure), d'où nous avons fait *ferme*.

Le souvenir du cinquième lot payé à la *Maîtresse* laisse également des traces dans le mot *five*, qui signifie cinq et dont on fait *fief*.

Une ferme s'appela *quinta* chez les Ibères.

Le grec *pente*, cinq, forma le latin *penaere*, payer l'impôt. Et, si nous poussons plus loin, nous trouvons que, dans la langue géorgienne, cinq se dit *chuth*, qui n'est que le *schot* celtique, *tribut*. En Corée, cinq se dit *taset*, désignant par son nom même la taxe imposée au tenancier.

La personne à qui était payé l'impôt s'appelait *Fron* (Frau, *Dame*). La terre de son obédience prit le nom de Fron-terre, dont nous avons fait frontière. L'homme tenancier se fixa sur le sol où il errait auparavant sans s'y intéresser. A partir de ce moment, il contracta des habitudes de permanence, et cela eut un retentissement sur sa vie morale ; ses affections passagères devinrent plus durables quand il demeura dans un même lieu. Mais ce fut aussi le commencement de l'idée de propriété foncière, qui devait avoir un si triste avenir à cause de l'exagération que l'homme met dans tout ce qu'il fait, et à cause aussi de ce manque de jugement qui l'empêche d'apercevoir les causes naturelles des choses, — surtout du *Droit* des Femmes, ce privilège donné à l'autre sexe et dont il ne comprend pas le motif. C'est ainsi qu'avec le temps les hommes commencèrent à trouver bien lourde leur sujétion. Ils travaillaient sur un sol dont ils n'héritaient pas (la fille seule héritait). On vit alors des hommes, plus audacieux que les autres, s'attacher à la Maîtresse et prétendre partager avec elle la redevance des tenanciers. Alors le cinquième donné fut divisé, et chacune de ses deux moitiés devint un dixième (la Dîme).

C'est ainsi que Joseph, à la cour de Pharaon, régla la taxe du peuple (*Genèse*, XLI, 24).

Cailleux dit : « Le cinquième se dédoubla dans la suite, par la séparation des pouvoirs (civil et religieux), ce qui produisit la Dîme. »

Par *civil*, il faut entendre le pouvoir masculin, et par *religieux*, le pouvoir féminin.

C'est le commencement du partage de l'autorité entre l'Homme et la Femme.

Par toute la terre, nous trouvons la même organisation. La loi divine de Manou attribuait à la Déesse-Mère le sixième du revenu. Darius instaura en Perse cette redevance, mais dans des conditions de gouvernement masculin qui font de la Maîtresse un Maître. Quelle différence entre le Maître et la Maîtresse, entre la douceur dans l'assujettissement naturel de l'homme à la Femme et l'assujettissement forcé d'un homme sous le joug brutal d'un autre homme !

Le servage est issu de cet esclavage illégal, imposé par l'homme vainqueur à l'homme plus faible qui, ayant été dépossédé de ses droits de propriété par la *force*, est obligé de se soumettre à un Maître de *terre*, un Maître *terrien*, et se trouve forcé de lui consacrer une partie de son travail, comme l'homme des anciens temps gynécocratiques la consacrait à la Mère commune de la Tribu.

C'est encore ici l'imitation d'une loi légitime devenue illégitime par le changement des sexes.

L'homme doit le produit de son travail à la Femme parce qu'elle est d'une autre nature que lui et parce qu'elle est la Mère qui a enfanté l'humanité ; il ne doit rien à un autre homme qui peut travailler comme il travaille.

L'obéissance de l'homme à la Femme est une vertu. L'obéissance de l'homme à un autre homme est une bassesse.

Celui qui, dans l'antiquité, cherchait à se libérer de l'autorité maternelle, était flétri, — et le mot libertin indique le sens de cette flétrissure.

Les principes qu'on inculquait à l'enfant lui donnaient le respect de l'autorité maternelle, il savait que sa soumission l'ennoblissait.

Le jeune homme était encore le dévoué *serviteur* de la Dame, et il en était récompensé par des marques d'approbation que sa conscience demandait, par des signes de tendresse que son cœur désirait. Cela mettait dans sa vie l'immense satisfaction du Bien réalisé, en même temps que cela le mettait à l'abri des soucis de la vie matérielle, la *Dame* pourvoyant à tout,

et c'est pour cela qu'elle est la « Providence ». L'homme tenait tout de cette sécurité *providentielle*.

***

L'ancienne organisation matriarcale régnait partout, elle avait établi une autorité morale, religieuse et législative, invincible comme tout ce qui est basé sur les lois de la Nature.

« Chaque peuplade avait sa *Grande Prêtresse*, dit Edouard Grimard ; ces femmes jouaient un rôle plus ou moins semblable à la fameuse Voluspa des Scandinaves, qui, avec une autorité que nul n'eût osé lui contester, dirigeait tout un Collège de Druidesses. Et, tandis que l'homme tremblait devant les manifestations d'un monde inconnu, les femmes, plus hardies, exaltées par leur enthousiasme, prophétisaient sous certains arbres centenaires, considérés comme sacrés. » (Cité dans *Les Bibles* de Leblois.)

« Chez les Celtes, dit Fabre d'Olivet (1), les Femmes du suprême sacerdoce exercèrent la première Théocratie. Un Collège de Femmes était chargé de tout régler dans le culte et dans le gouvernement. Les lois données par les Femmes étaient toutes reçues comme des inspirations divines.

« A la tête de chaque Collège de Femmes — car il y en avait dans toutes les contrées — était une Druidesse qui présidait le culte et rendait des oracles ; on la consultait dans les affaires particulières, comme on consultait la Voluspa dans les affaires générales. Leur autorité était très étendue. Leur nom vient de *Drud*, qui veut dire *puissance directrice*, de laquelle dépendent toutes les autres. Les Druides, que l'on voit à côté des Druidesses, ne faisaient rien sans prendre leurs avis. Le peuple recevait avec le plus grand respect les ordres et l'enseignement de ces prêtresses, qui exerçaient le pouvoir législatif, mais confiaient à l'homme le pouvoir exécutif. C'est ainsi que la Voluspa nommait un Kank (ou Kang ou King), qui signifia plus tard « roi », qu'on regardait comme le délégué de la Déesse, institué par Elle, par sa faveur divine. Et le peuple se soumettait sans aucune hésitation à ce chef qu'elle avait nommé et qui était autant pontife que roi. »

A cette époque primitive remonte la formation de la langue,

(1) *État social de l'homme*, 1re édition, p. 165.

la création de la poésie et de la musique qui étaient appelées « la langue divine ». On dira plus tard « la langue des Dieux », quand on mettra des Dieux à la place des Déesses, mais, à l'origine, les Dieux ne sont pas nés.

« Tel avait été le décret divin que l'homme recevant ses premières impulsions de la Femme tiendrait de l'amour ses premiers développements », dit encore Fabre d'Olivet.

Justice Divine

Les Déesses-Mères rendaient la Justice. C'était dans leurs attributions. Elles avaient, à certaines époques, des *cours de Justice*, que leurs ennemis appelaient des *cours d'amour* pour s'en moquer.

Celui qui avait offensé une femme était passible d'une amende plus forte que s'il eût offensé un homme. Le viol était puni de la peine de mort.

Les Déesses-Mères

On désigne par le mot Mères les Prêtresses de la Déesse Hemœra. Ce nom a été trouvé dans de nombreuses inscriptions au bord de la Méditerranée.

Oscar Vignon, dans le *Rhin français* (31 mars 1917), dit : « Le mot gaulois ma-yr (*mair*) a donné non seulement le mot latin *mater*, mais aussi cet autre, ma-yr-a, dont témoignent les vieilles inscriptions : *Mairæ*.

« Les Romains élevaient des pierres aux trois Mères, qu'ils nommaient indifféremment Maïra, Mater, Matrona ; les trois Marie de Galilée ont continué la tradition.

« Comment se fait-il que les dictionnaires latins les plus récents passent ce Maïra sous silence ? »

Et Oscar Vignon ajoute : « Vous avez donc bien peur de voir éclater la *Vérité Celtique*, la Vérité Gauloise, que vous dissimulez avec tant de soin tout ce qui peut servir à la faire resplendir ! »

Donc, primitivement, la fonction des rois est d'accomplir la volonté des Déesses-Mères. L'homme, guerrier par sa nature, savait conquérir de vastes pays, mais il ne devait agir que sous la volonté morale d'une Déesse. Il était « duc » (conducteur), mais non législateur. Quand les Catholiques auront pris le

pouvoir, ils nous diront que « les rois devaient gouverner les âmes pour la gloire de *la Reine des Cieux et de la Terre* ».

Cependant, des révoltes se produisirent. L'homme fort, devenu roi, brave le pouvoir suprême de la Déesse et va se révolter contre l'ancienne Justice. Les hommes déclarent qu'à l'avenir ils ne veulent plus être jugés par des femmes, ils veulent être jugés par des hommes comme eux ; on dira : *jugé par ses pairs.*

Et, quand les Francs vont régner, ils vont introduire dans leurs usages cet axiome : « Chaque citoyen ne peut être jugé que par ses pairs. » Et, pour justifier cette prétention, on va mettre, à côté des Maïrs (les Prêtresses), des hommes qu'on appellera *Mayer*. Les masculinistes feront venir ce mot de mak ou mok (force), mais, en réalité, c'est une altération masculine du mot Maer. D'altération en altération, ce mot deviendra Ma-or (major) et finalement *maire* (1). C'est un pouvoir qui n'a pas comme excuse une supériorité intellectuelle, comme celui des *Lochrs* ; il ne vient que de la force brutale, qui, du reste, commence à être partout glorifiée. Hercule, qui la symbolise, va s'appeler Hérold chez les Celtes, — d'où on fera Roll, Raoul, Rolland, nom qui, décomposé, Roll-land, signifie « l'homme fort dominant sur une étendue de terre ».

Puis nous voyons naître une royauté représentée par des hommes qui gouvernent par *droit divin*, c'est-à-dire droit concédé par la Déesse. Ceux-là prennent le titre de Kank. On attache à ce mot Kank ou Konk (qui deviendra King) une idée de force morale, tandis que le mot Mayer ne représente que la force brutale. Aussi une violente rivalité s'éleva entre le Konk et le Mayer, et l'on a vu souvent les Mayer (les Maires) dépouiller les rois de leur autorité.

Depuis que les Celtes avaient abandonné la paisible gynécocratie, qui avait duré tant de siècles, ils ne marchaient plus que de division en division. Cependant, au milieu des guerres, une sorte de vénération pour les femmes, que les hommes justes et éclairés continuaient à regarder comme divines, adoucissait l'âpreté des mœurs. Mais cette vénération ne devait pas rester

(1) Le comte Maurice de Périgny, archéologue français, a découvert au Guatémala, dans le district de Peten, les vestiges d'une immense cité de l'époque des Mayas, c'est-à-dire des Maïrs.

longtemps générale ; la raison s'obscurcissant, l'homme n'aima plus la Femme, mais *une* femme. Alors le mot aimer changea de signification.

D'après les Latins, les Germains avaient gardé l'esprit des tribus matriarcales. Chez eux, la famille comptait plus que l'individu ; la tribu se rangeait sous une gynécocratie souveraine qui la guidait et la protégeait, à qui elle remettait le soin de sa destinée. Ces hommes avaient le respect des grandes Déesses et se soumettaient à leurs ordres : c'était l'esprit de vasselage.

Ceux que les Latins appellent les Germains, ce sont surtout les Hollandais et les Flamands. Leur nom primitif est *teuch* ou *teuton*. C'est chez eux qu'apparaît la Chevalerie, qui est la pratique de l'*équité*, la Justice Divine. Équitable (d'où équestre) a plus tard été remplacé par *Chevalerie*, parce que Marc'h signifie cheval dans l'ancien celte. De ce mot, on fera marc (monnaie), mais on fera aussi marquis, l'homme de marque.

Le mark allemand, c'est le marc'h dont l'effigie était sur les monnaies gauloises.

Le féal chevalier sera le vassal de la Dame-Fée (d'où Féal).

Il sera Féal, — ce qui indique la *Foi* et l'*hommage* que le vassal doit à sa suzeraine.

L'homme-lige, celui qui est lié par un lien moral (légal), promet à sa Dame toute fidélité contre qui que ce soit sans restriction.

Les Francs

Après le départ des Romains, la Gaule fut envahie par des étrangers qui y apportèrent un nouveau ferment de révolte masculine.

C'est ainsi que, vers l'an 241, on trouve tout à coup des peuplès du Nord appelés *Francs*.

Ce mot n'appartenait à aucune langue du pays. Il venait de *frei* et signifiait les fracasseurs, ceux que rien n'arrête.

Mais les Francs comprennent deux peuples et deux partis : les Francs-*Saliens* (masculinistes), ainsi nommés parce qu'ils viennent de l'Yssel ou Sala, et les Francs-*Ripuaires* (féministes), qui viennent des bords du Rhin, de Cologne et d'une partie de la Belgique.

Leurs chefs avaient un *Roi suprême*, ou roi inamovible, qui n'était autre qu'*une Reine*.

Leurs prêtres étaient supérieurs aux chefs (petits rois), mais ils obéissaient au Roi des Rois (la Reine), appelé si-nist. (Voir Dom Urbain Plancher, *Histoire des Bourguignons.*)

Voyons ce qu'était ce Roi des Rois (1).

Le mot *gone* signifie *femme* (Théogonie, Divinité féminine). C'est chez les Celtes que nous allons trouver l'origine de ce mot « gone » et de ses dérivés.

L'histoire des Celtes nous dit que ce « Roi des Rois », le Roi permanent, inamovible (c'est-à-dire la Reine), s'appelait *ist*, continu (qui avance, supérieur). C'est la supériorité naturelle que donne le sexe, l'avance dans l'évolution de la fille sur le garçon.

En même temps, les petits rois qui étaient révocables portaient le nom de *Cunic* (cun-ic) ; ce sont ceux-là qui étaient des hommes.

La terminaison *ic* servait à former des diminutifs. On prononçait aussi Conic ou Konig, et c'est de là que sont sortis les noms Konig, King, Koning, Kong.

C'est donc un diminutif de cun, con ou gone, qui désignait la Femme. Ce qui prouve que c'est bien d'elle qu'il s'agit, c'est qu'on nous dira que *cun* signifie l'aimable, l'élue (le vase d'élection).

Le mot latin cuniculus (lapin) vient de cun-ic-ulus (mon petit lapin), petit mignon. Cun-ic a fait en espagnol con-ejo. Ce mot est connu comme étant celtibère et se retrouve dans la symbolique de l'Ibérie.

L'histoire nous dira que Gondioc — le Roi des Rois — le sinist, qu'il faut écrire cyn-ist, franchit le Rhin à la tête de 80.000 Burgondes (Francs-Ripuaires). Or Gondioc n'est pas un nom, c'est un titre comme Brenn. Ce mot, formé de *gone* et *dioc*, signifie surveillant, inspecteur, conducteur (de là doge et duc). Gondioc est donc l'intendant de *gone*, celui qui agit sous les ordres de *gone*. (*Dioc*, duc, c'est le lieutenant de la Reine, le gérant, le ménager de *gone*, et de gonic on fait gérance.)

Gondioc se retrouve en breton dans Goni-dec.

Dans le Cornouailles, c'est Gonidoc, qui devient tioc, dioc. Et de tioc les Anglais font *till*, cultiver, parce que la culture de

(1) Les étymologies que nous citons ici sont empruntées à M. Oscar Vignon.

l'esprit se confond avec la culture de la terre, et alors *gones* signifiera cultiver et *gôn* plaine arable (*gonys*, cultiver la terre).

Toutes les mythologies des hommes ont confondu la Femme et la terre ; de là la façon dont le symbolisme avait représenté les sexes, montrant le féminin comme ce qui est plat (d'où plaine) et le masculin comme ce qui est saillant (d'où l'idée de colline, montagne), et ce mot saillant se retrouve dans *salien*, le parti masculiniste, alors que le parti féministe (plat) sera appelé *ripuaire*.

Donc, *gone*, pour les symbolistes, devient la plaine cultivable, et, si nous ne connaissions cette interprétation donnée par ceux qui ont voulu cacher l'histoire réelle, nous ne comprendrions rien à leurs explications.

Ainsi, M. Oscar Vignon nous dit que *Gondimar* vient de *gone* et *moor* ou *mawr* et que *oic* signifie le major de la plaine. Donc, cela veut dire « le major de la Femme ». En effet, dans Gondyn-maor, nous trouvons *gon*, femme, *dyn*, homme, et *maor*, major.

Dans Con-ty, major de la maison, majordome (*ti* signifie demeure). Le major-dome, c'est le major de la Dame (la *Domina* latine).

Des noms qui ont une étymologie féministe sont restés, comme Con-dillac, Con-dorcet, Gon-dinet (*dinet*, petit homme) (1).

Les Burgondes, qui sont les primitifs Bourguignons, se disaient Bor-*gon*-dyn (*bor*, gras, *gone*, femme, *dyn*, homme).

Bor-gogne a fait Bourgogne. Et gogne (de gone) a fait gonia (chez les Grecs gunè). Les Latins en feront cognat (parenté par les femmes).

Le mot allemand *Kunst*, art, est mis pour *Kun-ist* (Kun, c'est Cun), mot qui signifie agrément suprême ou suprêmement agréable, ce qui ne peut pas s'appliquer à une plaine arable.

Donc, l'allemand vient du celte en grande partie.

Les petits roitelets sont appelés Al-ber (Al-bert), et aussi Ber-al et Ber-ic (l'article après), ce qui signifie le petitot, le petit-petit.

(1) Dans les antiques ballades des deux Bretagnes, on chante le monarque des temps primitifs, qu'on appelle Cone, Conan ou Codon. La ville saxonne de Caen s'appelle de son nom primitif *Cathom* ; de là sont venus Cathare, Catherine.

Conan Mériadec, c'est l'affidé de Mériam ou Miryam.

De Ber-ber, les Latins ont fait bar-bar.

Autre preuve que l'allemand dérive du celte : Wall-halla, assemblée de tous les Gaulois, est resté en allemand l'*assemblée des dieux.*

Toutes les Déesses portent des noms celtiques comme dans le panthéon scandinave.

Origine du mot Congrégation

Le mot Con-grégation dérive du mot *gaeren*, anciennement *réunir*, qui désignait des associations de personnes qui s'appelaient des *frères* (herman ou german, — d'où Germains pour les Latins qui ne comprennent pas les langues du Nord, mais qui constatent que ces peuples manifestent un grand respect pour la Femme).

Ils sont frères par la loi, c'est-à-dire par la croyance qui les relie à l'autorité féminine, d'où Con-grégation.

Les Con-grégations, ce sont les anciennes tribus matriarcales.

Le mot *Germain* semble désigner tous les peuples du Nord pour les Romains, car Tacite dit ceci : « Les Germains sentaient dans les femmes quelque chose de divin et de divinatoire. »

Il ne faut pas confondre les Germains avec les All-mands qui occupaient la rive droite du Rhin.

Les deux races

Voici donc, dans la Gaule Franque, deux races venant occuper le pays après le départ des Romains :

L'une, continuant la vieille tradition celtique, représentera la raison calme, la réflexion, la Justice : ce sont les Ripuaires.

L'autre, turbulente, et en lutte avec la vieille tradition féministe, impose ses idées et sa domination masculiniste, en même temps qu'elle supprime la Justice : ce sont les Saliens.

Trahison des Saliens

Les Francs-Saliens sont des renégats. Ils ont abandonné l'ancienne religion, antérieure à l'occupation romaine en Gaule, et sont devenus masculinistes avec les Latins.

C'est pour cela que nous les retrouvons appelés les *Prêtres de Mars*. Mais ils gardaient le titre de *Saliens* qui avait un grand

prestige, tout en pratiquant une religion profane en opposition avec celle des anciens Germains (Flamands).

Comme tous les mots sur lesquels on ne veut pas faire trop de lumière, on donne à celui-ci des étymologies variées et disparates. Si nous les demandons aux savants modernes, ils nous répondent, en remontant au latin, que ce mot vient de *salire* qui veut dire sauter, que c'est l'acte du mâle qui prend possession de la femelle : *saillir*, mouvement qui se fait par saut, par élan ; mais aussi qui est en dehors, en relief, — angle saillant opposé à angle rentrant dans les anciens symboles des Mystères.

Salaris : nom des prêtres saliens.
Saliatus : dignité de prêtre salien.
Salii : prêtres de Mars et d'Hercule.
Salio : danser, sauter, bondir.
Saltatio : danse.
Saltator : danseur, mime, pantomime.
Saltatus : réciter en dansant.
Les Italiens en ont fait saltarelle (de sauter) et saltimbanque.

*
* *

Pourquoi le mot Salien est-il une trahison ?

Parce que primitivement le mot *Sala* signifiait « lieu où se tiennent les réunions des fidèles de la science sacrée ».

Voici ce que de Grave dit de cette origine :

« Borsela, une des îles de la Zélande (*Bor*, d'où Boréens ; *sele*, en latin *sala* ou *salia*), veut dire salle des Boréens, ou *lieu des comices de ce peuple* (Sala comitum), lieu d'assemblée.

« En traitant de l'étymologie de Franci Salii, que quelques-uns font dériver du fleuve Sala, Alting tire ce mot *sala* de comitii loco, salle étant le nom du sanctuaire où les chefs du peuple tenaient leurs assemblées pour régler les affaires publiques ; le mot *sale* a la même racine que *salig*, *beatus*, *saligheid*, *salus*. On regardait comme *sacrés* (salig) les lieux où les gouvernants tenaient leurs séances. C'était là que l'on statuait sur le *salut* (salig-heid) de l'État. On donnait aux lois qui en émanaient l'épithète de saliques (Salige Wetten), lois salutaires ou sacrées. » (De Grave, *Les Champs Élysées*, t. II, p. 111.)

D'autre part, Dottin nous dira : « On trouve le mot *sulis*

(peut-être *suleva*) appliqué à des Maîtres. Une inscription porte *Sulevis Junonibus.* » (*Antiquité Celtique*, p. 305.)

Les modernes, pour cacher cette étymologie féminine, nous diront que *Sala* était le nom d'un affluent de la Marne et que c'est sur les rives de cette rivière que s'établirent les Francs.

D'autres nous diront que le mot *sala* signifiait chez les Francs « maison », parce que dans l'ancien haut-allemand *salle* veut dire maison.

Les deux partis

Les adhérents de ces deux partis, Salien et Ripuaire, se vouèrent une haine implacable.

Ils vont représenter dans l'histoire deux races qui dirigeront tour à tour les destinées du pays, mais chacune en y apportant sa psychologie spéciale.

Nous ferons comprendre aux modernes cette différence en disant que les Ripuaires furent et restèrent les hommes de *salon* (sala), les Saliens les hommes du dehors, de la rue.

Les *hommes de la rue* sont arrivés à former des associations masculinistes très importantes, mais dont les femmes ont toujours été exclues ou bien où elles ont eu un rôle très secondaire, effacé, toujours subordonné à l'autorité de l'homme.

Les *hommes des salons*, quelles que soient les doctrines que les fluctuations sociales aient introduites dans le monde, sont restés des êtres policés, obligés au respect, parce qu'ils sont chez la Femme, dans son domaine, sous sa loi. Et ce sont eux qui ont toujours sauvé la civilisation.

Ce que disent les modernes

Les Ripuaires, qu'on accusait d'être efféminés parce qu'ils représentaient le parti féministe, étaient appelés *grenouilles* ; on les ridiculisait.

Les Saliens, leurs ennemis, étaient considérés comme des gens rustiques, manquant d'esprit. On les appelait *grues*, oies, pour représenter par une figure l'organe qui était l'origine de leur bêtise.

C'est cette oie symbolique que nous retrouvons au Capitole dans le temple de Jupiter.

Fabre d'Olivet dit : « Les Ripuaires étaient ainsi appelés du

mot ripa ou riba, qui signifiait *rivage*, et les Saliens, à cause du mot *sal* ou *saul*, qui exprimait une éminence. C'est de ce dernier mot que sortent les expressions *sault*, *seuil*, *saillant*, et l'ancien verbe *saillir*.

« A l'époque de la domination des Étrusques, les Celtes Saliens, prêtres de Mars, avaient la coutume de sauter en chantant des hymnes à leur dieu. Leur enseigne, qui était une grue, s'ennoblit assez, par la suite, pour devenir l'aigle romaine. Il en arriva autant aux *grenouilles* des Ripuaires, qui, comme on le sait assez, sont devenues les fleurs de lys des Francs. » (*L'État social*, t. I, p. 249.)

Les Saliens avaient pour emblème un taureau portant une grue sur le dos, les Ripuaires une grenouille, mais le taureau fut abandonné et la grue resta seule.

Certains auteurs diront par ironie que les Saliens étaient les prêtres de Vénus, alors qu'ils étaient les ennemis des *Vénètes* (initiés du culte féministe).

Ils ont toujours eu une mauvaise réputation. Dans les temps modernes, on dit encore de ceux qui font parodie d'autorité ou de sainteté : « Ce sont des *sauteurs*. »

CHAPITRE III

CINQUIÈME SIÈCLE

Lutte du Nord contre le Sud
Alaric (401)

Pendant que les Romains, les Grecs, les Africains se disputaient sur leurs dogmes absurdes, les Wisigoths et les Saxons soutenaient d'autres superstitions.

Les Goths, en général, sont les sectateurs d'Odin.

Les Sicambres (1), les Francs, les Vandales, les All-mands, etc., sont des surnoms donnés à ces mêmes Goths, relativement à leurs caractères ou à leurs mœurs, comme ceux d'Ostro-goths et de Wisi-goths le sont relativement à leur position géographique.

Les Goths (Gothans ou Gothins) étaient les défenseurs d'Odin, comme les Catholiques sont les défenseurs de Jésus.

La lutte du Nord contre le Sud, c'est la lutte des sectateurs d'Odin contre les sectateurs de Jésus. Leur dieu avait un nom différent, mais leur dogme ne valait guère mieux.

Cependant, les hommes du Nord, n'ayant pas hérité de la corruption latine, étaient restés plus près de la primitive religion de la Nature ; ils avaient gardé des principes plus élevés, avaient encore au fond les mœurs et les lois des Celtes primitifs.

Les Goths avaient un profond mépris pour les Romains, et, dans leur haine pour eux, ils rendaient odieux tout ce qui venait de leur nation. Le nom romain était pour eux l'expression de tout ce qu'on peut imaginer de bas, de lâche, d'avare, de vicieux. Ils attribuaient à la philosophie et aux lettres cultivées par les Romains l'état d'avilissement dans lequel ceux-ci étaient tombés. Et il faut bien reconnaître que c'est cette littérature dépravante

(1) Le nom de Sicambres vient de Sig-Kembers et signifie Cimbres victorieux.

(devenue classique) qui corrompt la jeunesse par la fausseté des idées qui y sont exposées.

Quant à l'opinion des Romains sur les Goths, elle était celle qu'ont les inférieurs sur les supérieurs, — une envie haineuse manifestée par le dénigrement et la calomnie. Procope dit que c'est par un sentiment d'humanité qu'il ne veut pas transmettre à la postérité le détail des cruautés exercées par les Goths, pour ne pas l'effrayer par ces monuments de barbarie. Il oublie la barbarie des empereurs romains. Idace, qui se dit témoin des désolations qui suivirent l'irruption des Vandales en Espagne, dit que, lorsque ces barbares eurent tout ravagé avec férocité, la peste vint encore ajouter ses horreurs à cette calamité.

A côté de ces accusations, ils prétendaient que les Goths ne savaient pas écrire et n'avaient pas de littérature. Mais ce qu'ils ne nous disent pas, c'est que, quand les Romains furent vainqueurs du monde, — et après eux les Catholiques, — ils détruisirent les annales des peuples du Nord. Ils oublient aussi qu'on leur doit une renaissance architecturale et artistique. Si leurs historiens Jornandès, Paul Warnefinde, Grégoire de Tours, ne donnent sur leur origine, leurs lois, leurs mœurs, que des lumières confuses et peu satisfaisantes, c'est parce que ces auteurs ne voulaient pas glorifier leurs adversaires, —les partisans d'une religion que les Catholiques venaient détruire ; ils ne voulaient pas non plus faire connaître les principes de l'Ancien Régime gynécocratique qui s'étaient conservés chez les Celtes jusqu'à l'invasion romaine. Les femmes du Nord avaient encore à l'époque d'Alaric (vers 400) une prépondérance que les Romaines avaient depuis longtemps perdue.

Quand les Germains descendirent vers le Sud, des femmes les accompagnaient ; elles exerçaient la médecine, soignaient les blessés, pansaient et guérissaient les plaies, « mettaient emplâtre et donnaient des simples en infusions », disent les vieilles chroniques.

Ce sont elles qui, avec le concours des Germains venus en conquérants en Italie, fondèrent la célèbre école de médecine de Pavie.

La grandeur du monde barbare, que Montalembert appelle « une mêlée de scélérats », était faite de caractères sincères et énergiques se mettant résolument à la besogne pour empêcher le règne du mensonge latin ; déjà alors la lumière venait du Nord.

Les Germains et les Scandinaves, qui vinrent s'établir en Gaule, en Espagne et en Italie, y apportèrent un mépris dédaigneux pour la religion de ces peuples qu'ils allaient dominer.

Si les barbares, sous Alaric, parurent aux portes de Rome, ce fut pour venger la conscience outragée, la femme vaincue... Alors il y eut un retour sur soi-même, dans le monde romain, et l'on vit ces hommes insoumis se repentir : « A bout de ressources, dit l'historien Zozène, le Sénat monta au Capitole et y observa, aussi bien que dans les places et les marchés, les cérémonies selon l'ancienne coutume. »

L'invasion des barbares, dont les chefs de guerre prenaient eux-mêmes le titre de Fléaux de Dieu, montre bien que c'est contre le dieu surnaturel, qui règne depuis Socrate, et contre le Catholicisme naissant qui le magnifie, que ce grand mouvement fut déchaîné.

Ce fut un temps d'arrêt dans la propagation de l'effroyable erreur.

Quand le bruit de ce grand passage d'hommes eut cessé, et que l'on put distinguer quelque chose à travers la fumée des conflagrations et la poussière des champs de bataille, on vit que l'Europe avait changé de face.

Les Saxons occupaient l'Angleterre, les Francs s'étaient emparés de la Gaule, les Goths de l'Espagne et les Lombards de l'Italie. Il ne restait plus le moindre vestige des institutions civiles et politiques du puissant peuple romain. La barbarie avait tout envahi et tout balayé devant elle. Partout on remarquait de nouvelles formes de gouvernement, de nouvelles lois, de nouvelles coutumes ; c'était un nouveau masculinisme contre l'ancien. Valait-il mieux ? Il ne pouvait pas être plus mauvais que le masculinisme romain, — qui reprend, du reste, dans l'Église de Rome. Car c'est au milieu de cette transformation générale que le Catholicisme s'affermit et se propagea, parce qu'il était comme les barbares le fléau, non de Dieu, mais des Déesses.

Quelques dates

Alaric Ier, roi des Wisigoths, ravagea l'Orient, puis se jeta sur l'Italie (401) où il fut arrêté par Stilicon. Plus tard (410), il prit Rome, et il se disposait à passer en Sicile lorsqu'il mourut à Cosenza (411).

Déjà, du temps de saint Augustin, Hippone avait été assiégée et les 400 Églises d'Afrique ravagées par les Vandales.

Ces *barbares* ne voulaient pas permettre le « massacre des idées » et détruisaient les temples catholiques parce que les Catholiques voulaient détruire le passé.

Origine du mot Barbare

Chez les anciens Germains, *Wer* signifie homme. En latin *Vir*, en anglo-saxon *Were*, en gallois (vieux français) *Ber*.

Quand les hommes du Nord vinrent en Italie, on les appela Ber (hommes), puis, comme les Romains se rasaient tandis que les envahisseurs portaient la moustache, on appela les étrangers ber-ber (bar-bar), c'est-à-dire deux fois homme. Donc, les bar-bar étaient les hommes à barbe, les poilus de cette époque, et le mot barbe vient de bar-bar.

On appelle leur langue, qui est pour les Latins un jargon barbare, baragouin.

Les Rois de France

L'histoire de France ne sera, à ses débuts, qu'une lutte entre les Francs-Saliens et les Francs-Ripuaires, c'est-à-dire entre les masculinistes et les féministes. Ces derniers devaient faire cause commune avec les Celtes Gaulois restés fidèles aux anciennes traditions.

Les historiens nous ont caché la part prise dans cette lutte par les féministes et n'ont enregistré que les succès des masculinistes. C'est à nous à rétablir la vérité en cherchant le rôle caché de la femme dans cette histoire lointaine.

Je vois, tout d'abord, qu'on mentionne comme premier Roi de France un nom sur lequel on ne nous dit rien, — on ne sait rien. On va même jusqu'à mettre en doute son existence.

Or, étant donné ce que nous avons dit plus haut du Roi des Rois chez les Francs, il est bien certain que Pharamond est le terme générique sous lequel on désigne ces Rois suprêmes. C'est du reste le nom d'une Fée, qui joua un grand rôle, la Fée Faramonde.

En cherchant l'origine des langues égyptienne et hébraïque, nous y avons trouvé des origines, des racines celtiques, et

d'abord le mot Reine Faée. Ce mot, devenu pharaï (parler), désignait l'inspirée qui parle. Ce terme rapproche singulièrement les Déesses du Nord des *Phara-ons* de l'ancienne Égypte, qui étaient aussi des Puissances morales et sacerdotales exercées par des femmes.

Les mots *Pharao*, *Pharaonis*, resteront dans la langue grecque, mais qui les rapprochera de l'ancienne Fata ? Qui saura que le nom de *Phasias*, donné à Médée, en vient aussi ?

Les Phara-mund, comme les Phara-on, étaient donc les grandes Cheffesses du Gouvernement théocratique, et ce qui le prouve, c'est qu'entre la Meuse et le Rhin se trouvait leur centre appelé *Médiomatrice*. C'est de là que partit la civilisation celtique. Ce centre était près de la ville de Divodurum (aujourd'hui Metz), à l'orée de la forêt des Ardennes, à laquelle la Déesse Arduina donna son nom.

Nous verrons bientôt les Pères de l'Église, qui copiaient tout, se faire appeler *Patrices* pour imiter le centre féminin, la *Matrice*, comme nous verrons les rois prendre l'appellation de la grande déesse Cybèle (*Mater Magna*) et se faire aussi appeler Magne (Charlemagne).

Le roi Pharamond, que l'on fait monter sur le trône de France en 420 (quoique son existence soit niée), serait mort en 428.

Dans ce règne, qui serait venu remplacer la domination romaine qui finissait, je vois l'indication déguisée d'une restauration du pouvoir féminin quelque temps éclipsé, mais venant reprendre ses droits, en même temps que l'influence de la doctrine johannite rendait à la femme la place qu'elle avait occupée dans l'ancien gouvernement celtique.

Deuxième roi de France
Clodion

(Monté sur le trône en 427, par droit d'élection, mort en 448 à Amiens.)

On ne sait guère de lui qu'une chose, c'est qu'il avait beaucoup de cheveux, puisqu'il est appelé *le Chevelu*. Mais ce qui est certain, c'est que, pendant tout le temps de son règne, une femme gouverne le pays. C'est celle que les Catholiques ont appelée « sainte Geneviève » (422-512). Elle vécut sous quatre rois :

Clodion, qui régna de 427 à 448 ; Mérovée, de 448 à 458 ; Childéric, de 456 à 481 ; Clovis, de 481 à 511, et mourut sous Childebert, monté sur le trône en 511.

Inutile de rappeler l'histoire ridicule que l'Église a faite ; Geneviève a été légendée comme toutes les femmes qui ont fait quelque chose. Ce qui est certain, c'est qu'elle a existé et qu'elle a joué un grand rôle dans les événements de son temps, puisqu'on en a fait la patronne de Paris et que longtemps on lui a rendu un culte.

Elle devait s'appeler Junièvre — ou Genovefa ; elle était probablement la grande cheffesse de la vie morale et sacerdotale, la *Matrice*, et c'est pour cela qu'on en a fait une Pastoure.

Sans doute elle résidait sur le mont Valérien, où l'on sait qu'il existait un temple à Isis, qui devait être une métropole.

On sait qu'elle était la fille d'un noble gallo-romain, qui avait une villa à Nanterre, où elle naquit. Donc, elle n'était pas une bergère ; mais, pour diminuer socialement les grandes femmes, l'Église les classe toujours dans les rangs inférieurs de la société.

Rappelons que le nom de *païens* qu'elle donne aux partisans de l'ancienne doctrine féministe vient de *pagus*, — nom du territoire du clan matriarcal, dont les habitants sont appelés *pagani*, d'où *païens*, que l'on fait synonyme de *paysans*.

Geneviève et Attila

Tous les historiens, même les plus masculinistes, nous disent que, lors de l'invasion de la Gaule par Attila, Paris fut défendu par sainte Geneviève.

On nous dit aussi que le siège de Paris dura dix ans, comme celui de Troyes, et que Geneviève alla chercher des vivres à Troyes ; et on raconte une entrevue qu'elle eut avec ce chef guerrier qui détruisait tout entre la Seine et la Loire.

Cette femme avait donc une grande puissance morale et sociale et une grande autorité sur le peuple, qui la suivait, puisque sa parole suffit à éloigner l'envahisseur.

Ce n'est donc pas Clodion qui régnait, c'était elle, car nous ne voyons pas Clodion intervenir en cette affaire.

Les libres-penseurs masculinistes modernes ont voulu supprimer le rôle de cette femme vis-à-vis d'Attila, sous prétexte

que l'évêque Grégoire de Tours n'en parle pas. Quelle naïveté ! Jamais un évêque catholique ne mentionnera ce qui est à la gloire d'une femme ! Ils ont revendiqué Geneviève pour leur Église, mais en faisant d'elle une humble paysanne, soumise au prêtre et faisant des miracles pour la plus grande gloire du Catholicisme.

On dit que la légende de sainte Geneviève — en contradiction manifeste avec l'histoire — fut fabriquée au milieu du VII^e^ siècle, ce qui veut dire que c'est alors qu'on cacha son véritable rôle et inventa la légende catholique.

L'Église fait gloire de la victoire de Geneviève sur Attila à des évêques.

Mais, en 450, les évêques qui pouvaient exister en Gaule n'étaient pas catholiques, ils étaient encore johannites. Donc, l'Église n'y était pour rien et tous ces saints qu'elle nous cite n'ont existé que dans son imagination, — à moins que ce soient des noms pris à l'histoire antérieure qu'elle ait catholicisés, suivant son habitude, — tel le diacre Mémorius, dont elle fait saint Menier ou saint Mesmin.

Il y a plus. Suivant un autre système de l'Église, ce qui fut fait par une femme est attribué à un homme, et nous voyons, au siège de Troyes, un évêque, saint Loup, refaisant la scène classique et se présentant à Attila du haut des remparts comme Geneviève se serait présentée à lui aux portes de Paris.

La Légende catholique de sainte Geneviève

Si nous reprenons les faits principaux enregistrés au fond de la légende de sainte Geneviève, nous trouvons ceci :

(La légende que je cite est celle qui a été publiée par les *Causeries du Dimanche*, publication catholique. Je souligne les phrases que je lui emprunte.)

Une femme, sur le mont Valérien, *ravie en extase et qui fut tenue pour morte pendant trois jours que dura la crise. Pendant ce temps, son âme contemplait au Ciel la joie des bienheureux et en enfer le tourment des damnés.*

Ce sont là les circonstances qui accompagnent la grande intuition, qu'on a toujours considérées comme surnaturelles. Ce qui veut dire qu'elle trouva, par une lumière de l'esprit, le principe du Bien et le principe du Mal. C'est pourquoi *cela lui*

permit de puiser dans le trésor des grâces, ce qui lui donna particulièrement le discernement des esprits. Rien n'était caché pour elle.

Donc, elle connaissait les hommes et faisait un enseignement, ce qui explique le Temple du mont Valérien et le titre de Bergère (Pastoure, qui enseigne) et les petits moutons dont on l'entoure (ses disciples).

Mais le loup rôdait autour du troupeau, dit un auteur de sa vie, le loup infernal qui ne cherche qu'à nous dévorer. C'est l'homme de mensonge, l'homme de proie, d'astuce et de haine envieuse.

Elle était initiée à la Science secrète des Esséniens, devenus les Johannites. C'est pour cela qu'on nous dit qu'*elle prit le voile des vierges*, ce qui veut dire qu'elle n'accepte pas le mariage des masculinistes, que les premiers Chrétiens rejetaient.

Elle portait leur signe, le chi-ro, ce qui ressort de cette phrase : *Or il se trouva à terre un nummus d'airain, qui portait sur l'une de ses faces le signe sacré de la croix.* C'était le signe des Johannites. Les Catholiques avaient comme signe trois phallus enlacés, ils n'adoptèrent le signe de la croix qu'après le VI^e^ siècle.

Comme les Esséniens et les premiers Chrétiens, elle était végétarienne, et la légende nous dit que *sa nourriture se composait d'un peu de pain d'orge et de quelques légumes. Jamais elle ne voulut manger de viande.*

Plus loin, voici ceci : *L'évêque la nomma supérieure des Vierges et des Veuves de Paris, qui étaient en grand nombre. A Meaux, elle conquit à la virginité*, c'est-à-dire contre le mariage, suivant la doctrine des Manichéens, *une jeune personne nommée Céline, dont l'Église a fait une sainte.*

D'abord, il n'y avait pas encore d'évêques catholiques à cette époque en Gaule, il n'y avait que des évêques johannites. Puis, dans ce titre de *supérieure* des veuves et des vierges de Paris, c'est-à-dire des femmes chrétiennes féministes, qui n'admettent pas le mariage, il faut voir la preuve qu'elle est l'autorité suprême de la Religion, la Vénérable Mère qui la dirige. Et ce qui va le prouver, c'est la persécution qu'elle va subir. *Le diable éteignit leur flambeau et elles furent plongées dans l'obscurité. Mais sainte Geneviève le ralluma et le diable s'épuisa en vains efforts pour l'éteindre.*

On cherche aussi à l'isoler, suivant l'habitude des persécu-

teurs. *La sainte passait des journées et des semaines entières dans la solitude. Depuis la fête des Rois jusqu'au jeudi saint, elle demeurait enfermée dans sa chambre sans nul entretien.*

Ceci arrive à toutes les grandes persécutées.

Le diable, furieux du bien qu'elle accomplissait, cherchait par tous les moyens à lui nuire. Poussées par des instigations secrètes, des personnes plus remplies d'orgueil que de jugement se mirent à répéter à qui voulait l'entendre que Geneviève était une hypocrite et que, sous des dehors austères, elle cachait les crimes les plus affreux. Ces bruits, semés avec tout l'artifice de l'esprit malin, trouvèrent de nombreux échos ; les gens de bien finirent par avoir la Vierge de Nanterre en mauvaise estime.

Voilà qui prouve que la calomnie est éternelle, qu'elle régnait alors comme elle règne aujourd'hui, et qu'elle n'a même pas changé de forme à travers les siècles. On disait aussi d'elle que *par ses rêveries stupides elle empêchait ses concitoyens de sauver leur vie et allait tout livrer aux barbares et à la ruine. La populace ameutée parlait déjà de la massacrer. Mais l'archidiacre Germain apaisa le peuple, Geneviève fut acclamée, et les Parisiens restèrent dans leur ville.*

C'est ici qu'il faut placer son intervention pour empêcher Attila de pénétrer dans Paris. Mais, si nous n'avons aucun document historique, écrit par des hommes, pour nous en rendre compte, nous avons un genre de document qui ne manque jamais : c'est la parodie que font les hommes de ce qu'ont fait les femmes. Ainsi, voici, dans le récit des Catholiques, ce dialogue :

Un saint, qu'on appelle *Loup*, pour rappeler celui que la légende a mis près des brebis sur le mont Valérien, vient au-devant d'Attila et lui dit :

— Qui es-tu, toi qui troubles le monde du bruit de tes armes ?

— Je suis Attila, roi des Huns, et je ravage tout par où je passe.

— Et qui t'a fait roi ?

C'est que la royauté de l'homme n'était légitime que lorsqu'elle avait été conférée par le Roi des rois (la Reine).

Après ce dialogue, on nous dit que *l'intrépide douceur de ce moine évêque* (Loup) (mis à la place de la Femme) *désarma le féroce envahisseur et qu'il lui promit d'épargner la ville. Il* (c'est-à-dire *elle*) *prit à ses yeux des proportions surhumaines, et il lui*

sembla que sa présence serait un talisman précieux pour son armée et il lui demanda de l'accompagner jusqu'au Rhin (cela se passe en 450 ; elle est née en 422, donc elle a 28 ans), *lui promettant de lui laisser toute liberté de s'en retourner dans son pays* (1).

De cette légende ainsi arrangée il est resté un dicton : lupus et leo, un loup et un lion.

Le lion (le sphinx), c'est la femme. C'est pour justifier ce dicton que l'Église a inventé saint Loup.

Dans l'histoire écrite par les Catholiques, on nous dit qu'Attila, roi des Huns, ravagea l'empire d'Orient, puis la Gaule, et qu'il fut surnommé *le fléau de Dieu.* Or, sachant ce qu'est à cette époque le Dieu de l'Église, celui de saint Paul, nous ne pouvons que l'admirer, s'il en a été l'adversaire. Mais il fut vaincu en 450, par Aétius, et le Dieu qu'il combattait triompha (2).

Mérovée assiège Paris

Voici maintenant un autre ordre de faits sur lequel la légende jette une lumière inattendue. Elle nous dit : *cinq ou six mois après la défaite d'Attila, Mérovée, roi des Francs (Saliens), vint assiéger Paris, encore au pouvoir des Romains. Le siège durait depuis quatre ans quand Mérovée s'en rendit maître.* Alors, comment se fait-il que Geneviève régnait à Lutèce quand Attila s'en approcha et qu'elle y exerçait une autorité morale suffisante pour intervenir dans les faits de guerre et pour protéger la ville ? Et comment cette ville dans laquelle règne une femme gauloise est-elle assiégée par Mérovée, 3e roi de France ?

C'est évidemment qu'il y avait séparation des pouvoirs : le spirituel (féminin) et le temporel (masculin).

C'est qu'il y avait deux Frances : celle des Saliens masculinistes, dont Mérovée est le *petit roi* et qui n'a qu'un tout petit territoire à l'Est, et celle des Ripuaires féministes, qui reconnaît le pouvoir spirituel et qui est allié à ceux qui occupent le reste de la Gaule, y compris Paris.

(1) C'est à cette occasion qu'on donna comme emblème à Paris *la barque d'Isis* et la devise *fluctuat nec mergitur* (elle flotte, mais ne sombre pas).

(2) 5 novembre 462, mort du pape Léon le Grand ; ce fut lui qui, en l'année 452, se présenta devant Attila arrêté aux portes de Rome et parvint à l'empêcher d'y entrer. Ceci est la copie de l'épisode de Geneviève.

Voilà ce qui va nous expliquer l'histoire de France, qui ne sera qu'une lutte de sexes : les masculinistes et les féministes ; l'une qui veut la Vérité et le Bien, l'autre qui veut l'erreur et le mal ; l'une qui va produire des persécuteurs, et l'autre des persécutés.

Les historiens masculins ne nous parleront jamais que des Francs Saliens (les masculinistes), ils tairont ce qui concerne les peuples féministes de la Gaule. Et toute cette primitive histoire de France ne sera que l'histoire du petit parti des révoltés saliens, affranchis de la morale, de la raison, du devoir et de la soumission au *Droit divin* de la Déesse-Mère, ce qui nous est révélé par cette phrase : « Qui t'a fait roi ? »

Il y a donc une autre histoire de France à faire, celle des peuples légitimes de la Gaule Celtique, vaincus, après de longues luttes, par les révoltés illégitimes.

Et cette histoire fut si glorieuse que, malgré tous les efforts faits pour la cacher, nous trouvons encore assez de documents pour la reconstituer.

Donc, Mérovée vint attaquer Paris, *ce qui causa une grande famine*. Et c'est encore Geneviève qui se dévoua pour nourrir ces hommes, qui l'avaient attaquée, *appelée sorcière et démoniaque. Elle équipa onze grands vaisseaux et, se dirigeant vers la Champagne, elle recueillait de ville en ville le grain que lui procurait la charité des habitants. Revenue à Paris, elle se mit à cuire elle-même le pain et à le distribuer aux pauvres.*

Pendant que ces événements se passent, l'histoire place trois rois : Clodion, qui ne fait rien, Mérovée, qui attaque Paris et Geneviève, et Childéric, qui n'est connu que parce qu'il a épousé la reine Basine.

On nous dit, de cette reine Basine, qu'elle était la femme d'un chef des Thuringiens et qu'elle quitta son mari pour venir habiter avec Childéric. Ceci est dit en style moderne, selon les mœurs modernes, qui n'ont aucun rapport avec les mœurs et les usages de cette époque.

On nous dit aussi de Childéric que, exilé à cause de ses désordres, en Thuringe ou à Constantinople, il fut rétabli sur le trône de France au bout de huit ans. Voilà qui n'est pas glorieux pour les Francs Saliens.

Mais revenons à Geneviève.

La légende nous dit que Mérovée et Childéric ne pouvaient

s'empêcher d'admirer ses vertus. Ils l'appelaient une demi-Déesse.

Ce demi est mis là pour imiter le demi-dieu. Les Catholiques ne donnent plus la divinité entière à la femme, mais, sous prétexte d'égalité, la donnent tout entière à l'homme.

Geneviève avait 59 ans quand Clovis monta sur le trône en 481. Elle était encore pleine de vie et d'activité, et la légende catholique va nous dire que « *sainte Clotilde, la noble épouse de Clovis, regardait comme un grand bonheur de recevoir les visites de Geneviève ; elle eut avec elle de longs entretiens, et les deux saintes, s'ouvrant l'intime de leur cœur, s'entretenaient familièrement d'assurer leur salut. Geneviève avait été le conseil et le soutien de Clotilde pendant ses premières années.* »

Or tout ceci nous fait comprendre que c'est la cause des femmes qui est en jeu et dont elles s'entretiennent, et nullement celle de l'Église, qui ne règne pas encore en Gaule.

Geneviève mourut à 90 ans. *Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, que Clovis avait bâtie par le conseil de Geneviève, et qui, dès lors, porta son nom*, dit-on hypocritement. Or ceci est impossible, car aucune femme, alors, n'aurait glorifié Paul.

Cette église, détruite à la fin du XVIII^e^ *siècle, était à la droite de Saint-Étienne-du-Mont dans la rue Clovis. Elle avait toujours été desservie par les chanoines réguliers de saint Augustin, appelés Génovéfains.*

Depuis que l'Église a fait de Geneviève une sainte catholique, on lui a rendu de grands honneurs. Tant qu'elle n'était qu'une savante, on la regardait comme démoniaque. Tel est le sort des femmes.

L'ancienne église de Sainte-Geneviève, située sur la colline et gardienne des reliques de la sainte, menaçait ruine au XVIII^e^ *siècle. Le roi Louis XV en fit construire une nouvelle près de l'ancienne ; mais survint la Révolution, qui changea l'église de la patronne de Paris en Panthéon, destiné aux grands hommes* (1).

(1) Le peuple de Paris, « né badaud », dit Rabelais, a toujours eu un culte profond pour sainte Geneviève ; dans les grandes calamités, on descendait la châsse et on la promenait dans Paris avec la plus grande pompe. C'était le clergé de Notre-Dame, portant les reliques de saint Marcel, cet autre patron de Paris, qui venait chercher la sainte et allait de même la reconduire après la cérémonie.

Voici ce que dit Guy Patin de la procession de 1652 : « Je ne vis jamais

La Révolution supprime *toutes les femmes*. L'Église avait laissé les siennes ; le régime laïque masculin ne reconnut plus que la masculinité : il dédia l'église Sainte-Geneviève « *aux Grands Hommes* ».

Clovis

Clovis est le premier roi de France que l'Église Catholique revendique et dont elle parle longuement.

Il monte sur le trône en 481.

Ce roi s'appelait en réalité Lodoïx, nom devenu Ludovicus, puis Louis ; mais, devant ce nom, il mettait le titre Kaï (conquérant mâle, ennemi des femmes) que nous avons déjà rencontré et expliqué.

Rappelons que Kaï a fait Caïn et que, chez les Latins, en mettant le K devant Esar (le mâle), on avait fait César, ce que les Allemands écrivent K-aiser.

Donc, Kaï-Lodoïx, devenu pour les modernes Clovis, était un roi qui affirmait par son titre ses convictions masculinistes et sa haine de la féminité et du régime qui avait consacré son autorité.

Voyons ce que valait cet homme.

Voici ce que dit saint Grégoire de Tours, historien du VI^e^ siècle, de ce Clovis que l'Église de France invoque :

« Il envoya secrètement dire au fils du roi de Cologne, Sigebert le Boiteux : « Ton père vieillit et boite de son pied malade. S'il mourait, je te rendrais son royaume avec mon amitié. » Chlodéric

tant d'affluence de peuple par les rues qu'à cette procession. Je ne sais s'il s'y est fait quelque miracle, mais je tiens que c'en est un, s'il n'y a eu plusieurs personnes d'étouffées. Si vous aviez vu tout cela, vous auriez appelé notre ville de Paris l'Abrégé de la Dévotion. »

Et M^me^ de Sévigné : « C'étaient les orfèvres qui portaient la châsse de saint Marcel ; la sainte allait après, portée par ses enfants nu-pieds. Arrivés près de Notre-Dame, ils font, l'un à l'autre, une douce inclination et s'en vont chacun chez soi. »

La dévotion à sainte Geneviève était si ardente chez le peuple parisien, et surtout chez les femmes, qu'elle dégénérait en idolâtrie ; on n'abordait les reliques de la sainte qu'avec des pleurs, des soupirs, des sanglots, des transports de passion enthousiastes ; on lui demandait, par billets écrits, des remèdes pour tous les maux, des consolations pour tous les chagrins ; on faisait toucher à la châsse des draps, des chemises, des vêtements.

En 1793, la châsse fut envoyée à la Monnaie.

envoya des assassins contre son père et le fit tuer, espérant obtenir son royaume... Et Clovis lui fit dire : « Je rends grâce à ta bonne volonté, et je te prie de montrer tes trésors à mes envoyés, après quoi tu les posséderas tous. » Chlodéric leur dit : « C'est dans ce coffre que mon père amassait des pièces d'or. » Ils lui dirent : « Plonge ta main jusqu'au fond, pour trouver tout. » Lui l'ayant fait et s'étant tout à fait baissé, un des envoyés leva sa hache et lui brisa le crâne. Clovis, ayant appris la mort de Sigebert et de son fils, vint en cette ville, convoqua le peuple et dit : « Je ne suis nullement complice de ces choses, car je ne puis répandre le sang de mes parents, cela est défendu ; mais, puisque tout cela est arrivé, je vous donnerai un conseil : venez à moi et mettez-vous sous ma protection. » Le peuple applaudit avec grand bruit de voix et de boucliers, l'éleva sur le pavois et le prit pour roi. » Cela faisait deux têtes de moins et un royaume de plus pour Clovis.

« Il marcha ensuite contre Chararic, le fit prisonnier avec son fils et les fit tondre tous les deux. Comme Chararic pleurait, son fils lui dit : « C'est sur une tige verte que ce feuillage a été coupé, il repoussera et reverdira bien vite. Plût à Dieu que périt aussi vite celui qui a fait tout cela ! » Ce mot vint à l'oreille de Clovis ; il leur fit à tous deux couper la tête. Eux morts, il acquit leur royaume, leurs trésors et leur peuple. » Cela faisait encore deux têtes de moins et un royaume de plus pour Clovis.

« Ragnacaire était alors roi à Cambrai. Clovis, ayant fait faire des bracelets et des baudriers de faux or, car ce n'était que du cuivre doré, les donna aux leudes de Ragnacaire pour les exciter contre lui. Ragnacaire fut battu et fait prisonnier avec son fils Richaire. Clovis lui dit : « Pourquoi as-tu fait honte à notre famille en te laissant enchaîner ? Mieux valait mourir. » Et, levant sa hache, il la lui planta dans la tête. Puis, se tournant vers Richaire, il lui dit : « Si tu avais secouru ton père, il n'eût pas été enchaîné. » Et il le tua de même d'un coup de hache. » Cela faisait encore deux têtes de moins et un royaume de plus pour Clovis.

« Rigomer fut tué par son ordre, dans la ville du Mans. » Cette fois-ci, ce n'était qu'une seule tête pour un royaume, mais le bon saint Grégoire de Tours continue : « Ayant tué de même beaucoup d'autres rois et ses proches parents, il étendit son royaume sur toutes les Gaules. Enfin, ayant un jour assemblé

les siens, il parla ainsi de ses parents qu'il avait lui-même fait périr : « Malheureux que je suis, resté comme un voyageur parmi des étrangers, et qui n'ai plus de parents pour me secourir si l'adversité venait ! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort ; il ne parlait ainsi que par ruse et pour découvrir s'il avait encore quelque parent, afin de le tuer. »

Le bon évêque de Tours trouve sans doute que ces horreurs n'étaient que de saintes ruses, puisque c'est un Catholique qui les pratiquait pour la plus grande gloire de l'Église, car il conclut en disant : « Tout lui réussissait, car il marchait le cœur droit devant Dieu. »

C'est à la bataille de Tolbiac, livrée près de Cologne en 496, que Clovis promit à Dieu de se faire chrétien, s'il était victorieux. Voilà un marché peu glorieux pour Dieu et un motif de conversion peu recommandable pour une religion. Cela peint bien ce qu'était l'esprit néo-chrétien.

Clovis fut baptisé avec 3.000 soldats, subitement convertis, dans la basilique de Reims en 496, le jour de Noël.

On sait comment ce saint roi s'y prenait pour convaincre ses hommes de l'excellence de la doctrine des néo-chrétiens. L'histoire du vase de Soissons — cette lâcheté criminelle — nous le montre : croire ou mourir.

Et ce sont ces abominations que l'on enseigne à nos enfants.

C'est par des forbans comme Clovis que la royauté et le Catholicisme furent introduits et soutenus dans la Gaule.

Ce chef de pirates germains, dont saint Rémi fit un Chrétien et dont l'Église romaine se servit pour combattre les gouvernements des Wisigoths et des Burgondes, qui étaient ariens et féministes, fut appelé par les évêques du v^e^ siècle, dans le seul intérêt de leur autorité pontificale, à ravager la France et à s'enrichir des dépouilles des Gaulois.

Et cet assassin de toute sa famille fut traité par l'Église presque comme un saint. Il fut le Constantin du Nord.

Les historiens officiels, comme Henri Martin, disent de Clovis qu'il était « actif, rusé, ambitieux, *doué de qualités supérieures*, pieux, vaillant, *glorieux*, *mais cruel et perfide* ».

Quand on est criminel, cruel et perfide, comment peut-on être doué de qualités supérieures ?

C'est à Clovis que l'on fait remonter la promulgation de la loi salique, — à tort, car cette promulgation n'eut jamais lieu.

C'est lui qui commença à prendre le nom de *Franc* et à appeler la Gaule *France*. Par *franc*, il entendait affranchi des principes, des lois, de la morale du régime antérieur à lui. C'est de son temps qu'on remplaça l'ancienne justice par les *épreuves judiciaires* par l'eau bouillante et le fer rougi.

La Conversion de Clovis

Le premier Christianisme régnait dans la Gaule depuis longtemps, puisqu'il avait eu ses martyrs.

Quant au second (le Catholicisme), il n'y avait pas encore pénétré.

On savait que le premier avait pour fondateur Pierre et le second Paul. C'est peu à peu que le second s'infiltra dans le premier, lui prit ses doctrines (en partie), copia et dénatura ses Évangiles, et substitua un clergé masculin au premier sacerdoce des Prêtresses, appelées alors *diaconesses*.

Or voilà que la légende de sainte Geneviève nous dit que Clovis éleva une église consacrée à Pierre et Paul. Et cela, sur le conseil de Clotilde, qui était chrétienne et catholique, disent les historiens de France. Ce n'était donc pas la même chose.

Je vois dans ce fait un indice révélant l'état des esprits de ce temps.

Les gens ignorants ne savent pas qui a raison de Pierre ou de Paul. On a tant glorifié Paul qu'on a fini par croire à son mérite. Alors, exploitant le doute, l'Église, pour se faire accepter, crée une opinion neutre, qui s'appuie sur les deux apôtres dont on réunit les noms.

Mais les féministes johannites ne s'y trompent pas. Elles rejettent Paul et n'acceptent que Johanna et son fils Pierre.

Mais, à toutes les époques, il y eut des esprits timorés, qui firent des concessions. L'Église naissante arriva à convaincre certaines femmes que, pour faire cesser les luttes, il fallait accepter les deux Christianismes fondus en un seul, et c'est ce système d'union sacrée, au profit du Catholicisme naissant, que nous voyons imposé par le pape et accepté par Clovis. L'Église s'en glorifie comme d'une conquête pour son dogme, et y ajoute ses commentaires et ses maladresses, telle l'histoire du vase de Soissons, qui n'est ni à la gloire de l'homme, ni à celle de l'Église.

La basilique romaine de Reims, où Clovis reçut le baptême des mains de saint Rémi (25 décembre 496), ne pouvait être alors qu'une église johannite ; il n'y en avait pas encore d'autres dans la Gaule. Mais on s'emparait de ces églises et on les transformait. Elle fut bâtie en 401 et dédiée à Marie, avant l'introduction du Catholicisme en Gaule.

Elle fut détruite par un incendie au XI^e^ siècle, puis reconstruite avec les aumônes de dix diocèses. Reims était la métropole de la province de Gaule Belgique ; elle avait remplacé le centre théosophique appelé « Médiomatrice ». Par la suite, cette cathédrale s'est appelée Notre-Dame. C'est que, depuis le Concile d'Éphèse (431), dans lequel on avait déclaré que Marie devait être appelée *Mère de Dieu*, les masculinistes mettaient partout des Notre-Dame pour amener à leur cause, par cette confusion, les partisans de l'ancienne Marie, si longtemps vénérée.

C'est ainsi que Clovis bâtit à Paris une église métropolitaine à Notre-Dame, à la pointe de la Cité. Il en posa la première pierre ; son petit-fils Chilpéric l'acheva. Cette église était bâtie sur l'emplacement d'un temple druidique. Les autres princes mérovingiens dédièrent à Marie des chapelles et des abbayes.

Sainte Bathilde fonda Notre-Dame de Chelles.

On se réfugiait dans ce culte à Marie, si peu défini, pour faire accepter la légende de Jésus, devenue « légende chrétienne », alors que, cependant, dans cette légende, telle qu'elle nous est relatée dans les Évangiles, Marie a un rôle bien effacé et bien humiliant même.

Après l'invasion du Catholicisme, le régime qui devait durer (le régime actuel) commença par deux anomalies : l'anarchie sacerdotale, l'anarchie royale. Non seulement ces deux autorités ne se connaissaient pas, dans la première Église, mais les divers membres dont elles étaient composées ne les reconnaissaient pas eux-mêmes. Ces deux pouvoirs naissants tendaient chacun à dominer exclusivement.

***

Comment les chefs gaulois devinrent-ils catholiques ?

On nous dit que ce fut à l'instigation des femmes qu'ils adoptèrent cette religion nouvelle, sans doute de celles qui, assez faibles pour écouter les insinuations perfides des moines

hypocrites, courbaient la tête pour recevoir d'eux l'eau du baptême. On se servit d'elles pour faire plier le front du fier Sicambre.

On sait assez le rôle donné à Clotilde, femme de Clovis, qui aurait exigé que son mari se convertît au Catholicisme.

Mais c'est l'histoire écrite par les prêtres qui nous raconte cela, rien n'est moins prouvé.

On nous raconte aussi qu'une sœur des empereurs Basile et Constantin, mariée à un grand Kniaz de Russie, nommé Vladimir, obtint de son mari qu'il se fît baptiser. Dans le même temps, Miécislas, duc de Pologne, fut converti par sa femme, sœur du duc de Bohême. Les Bulgares reçurent ce culte de la même manière. Gisèle, sœur de l'empereur Henri, fit encore catholique son mari, roi de Hongrie. La même chose fut dite en Angleterre de l'influence des femmes, mise à profit par les moines pour faire des conversions. Tout cela est faux, c'est une façon d'expliquer le mouvement chrétien, en le confondant avec le mouvement catholique pour le mettre à l'avoir de l'Église masculine.

Il ne faut pas oublier que ce ne fut que l'an 325 que la secte catholique, qui avait complètement dénaturé le Christianisme depuis Paul, s'installa en maîtresse à Rome.

Ce n'est qu'au v^e^ siècle qu'elle pénétra en Gaule ; elle ne conquit la Suède qu'au IX^e^, et il lui fallut mille ans pour envahir la Russie. Donc, toutes les histoires de conversion de rois sous l'influence de leurs femmes sont fausses. Les femmes étaient les ennemies des prêtres et non leurs auxiliaires.

La Fleur de Lys

On sait que les Féministes ont toujours eu comme emblème une fleur sacrée représentant le sexe féminin.

En Asie, en Égypte, c'est le lotus. A Rome, c'est la rose. Chez les Celtes, le lotus prend le nom de lys.

Mais d'abord les peuples du Nord ont le Nénu-phar (Nénu, nien, ninus ; et ce mot *phar*, qui complète le nom, est celui qui entre dans les mots phara-on et phara-mond).

Le lotus a disparu, mais il a laissé dans les langues du Nord le verbe *louteren*, qui signifie laver, purifier, parce que dans les initiations on *lavait* ou *purifiait* ceux à qui on conférait le droit

de se ranger sous la bannière du lotus — ou du lys (de là la confession).

Lodwitsch signifie « fils du lotus ». C'est le nom qu'on donnait aux initiés avant leur trahison. Mais après ils en firent Lodoïx, Ludovicus, Louis, et, du signe sacré féminin, ils firent un signe infamant.

Sous Clovis, on marquait les criminels (du moins ceux que l'on voulait reconnaître comme tels) d'une fleur de lys imprimée d'une façon ineffaçable sur l'épaule. C'était le signe infamant, parce que c'était l'emblème des anciens partisans du régime gynécocratique. Plus tard, cet emblème gardant son prestige malgré tout, les masculinistes l'adoptèrent pour se donner les apparences de la *légitimité* que ce symbole représentait toujours dans l'esprit populaire.

M. Herriot, qui, dans les *Annales*, décrit le costume des femmes antiques, nous dit qu'une statue de Clotilde, au porche de Saint-Germain-des-Prés, nous la montre portant une couronne décorée d'ornements qui semblent *présager la fleur de lys des futurs rois de France.*

Ce qui veut dire que les femmes portaient encore la fleur de lys.

Dans une quantité d'anciennes images, on trouve le lotus sacré.

Dans une vieille église de Bruxelles, on voit un tableau représentant saint Joachim et sainte Anne ; il sort de leur cœur deux tiges, qui se réunissent en une seule, supportant un lotus dans lequel, comme dans un berceau, sont Jésus, Marie, Joseph : ce qui prouve que les Catholiques appliquaient tous les symboles à leur dogme, sans les comprendre.

Les écrouelles guéries par les Rois de France

C'est à Clovis que l'on fait remonter toutes les institutions auxquelles on veut donner une haute antiquité. Ainsi, les chroniqueurs, qui ne sont pas d'accord sur l'origine du privilège accordé (par qui ?) aux rois de France de guérir les écrouelles, le font remonter à Clovis.

Voici la légende qui accrédite cette croyance :

On sait que l'Église raconte que Clovis fut baptisé à Reims par saint Rémi et *oint de l'huile divine* qu'une colombe avait

apportée du ciel. La vertu de guérir les écrouelles émanait précisément de ce Saint-Chrême, qui servit dans la suite au sacre de tous les rois.

Ici, une parenthèse. Nous avons expliqué la signification de l'*onction*, reçue par la femme et donnée par l'homme, qui se trouve, par ce fait, con-sacré, c'est-à-dire élu par la femme, qui fait de lui son prêtre domestique, — son sacrificateur. Cette antique idée d'une onction reçue persiste, mais le sexe de celui qui la reçoit a changé, puisque partout il y a eu *renversement sexuel*. Du reste, le fait lui-même est devenu un symbole, mais il n'en est pas moins curieux de voir la colombe, cette antique personnification de Vénus, apporter le Saint-Chrême.

Donc, voilà que le fait d'être oint donne à l'homme des vertus féminines, entre autres celle de guérir les malades.

L'Église, qui prend toutes ces adaptations au sérieux, raconte ainsi l'origine de ce don de guérison :

« Un jour, comme le Roy Clovis sommeillait, il luy fut advis qu'il touchait doucement et maniait le col et la playe à Lancinet et qu'aussitôt son lict fut tout brillant et enflammé d'un feu céleste, et qu'à même instant Lancinet se trouva guéri, sans qu'il parût aucune cicatrice. Le Roy s'étant levé, plus joyeux que de coutume, tout aussi tost qu'il fit jour, il fit son premier essai et essaya de le guérir en le touchant ; et estant arrivé comme il désirait, avec l'applaudissement de tout le monde, en ayant rendu généralement grâce à Dieu, toujours depuis cette grâce et faculté a esté comme héréditaire aux rois de France et s'est infusée et transmise à la postérité, la tenant purement de Dieu » (1).

Clovis mourut le 27 novembre 511.

La vie morale chez les Francs

Nous avons vu ce que valait Clovis.

Clotaire, son fils, fut un autre forban couronné, tout aussi dangereux. L'adultère et l'assassinat étaient dans les mœurs de ces chefs. Et, comme l'exemple vient d'en haut, ces pratiques devaient se propager dans toutes les classes de la société.

Ce roi de France eut six femmes :

(1) P. de Lancre, *L'incrédulité et mescréance du sortilège*, p. 160.

1° Lundioque, veuve de son frère ;
2° Chemsème, mère de Chramne ;
3° Radegonde, fille d'un roi des Thuringiens ;
4° Wultrade, fille du roi des Lombards ;
5° Singonde ;
6° Aregonde, sœur de la précédente.

Le règne de ce roi fut un tissu d'adultères, d'incestes, de cruautés, de meurtres et de toutes sortes d'horreurs. Je veux citer ici un extrait de cette histoire de France, qui sert à former le cœur et l'esprit de nos enfants.

L'égalité des partages entre les enfants étant la règle des successions chez les Francs, les quatre fils de Clovis se divisèrent toutes ses conquêtes, comme un simple butin. Et, de même que Clovis, en vrai barbare, avait dépouillé ses parents, de même ses fils cherchèrent à se dépouiller les uns les autres. Le roi d'Orléans, Clodomir, ayant péri dans une expédition contre les Burgondes, Clotaire et Childebert, ses frères, résolurent de s'emparer de son héritage.

Mais la reine Clotilde, la veuve de Clovis, gardait les trois jeunes enfants de Clodomir. Clotaire et Childebert envoyèrent chercher les enfants, prétendant qu'ils voulaient déjà les élever à la royauté. Clotilde, sans défiance, les livra. Clotaire saisit l'aîné par le bras, le jeta à terre et le tua ; un des autres enfants, effrayé, courut se réfugier auprès de Childebert, qui, ému, demandait grâce pour lui. Mais Clotaire, l'accablant d'injures, lui dit : « Repousse-le loin de toi, ou tu vas mourir à sa place ! C'est toi qui m'as mis dans cette affaire, et voilà que tu me manques de parole. » Childebert eut peur. Il se débarrassa de l'enfant et le poussa vers Clotaire, qui le perça de son couteau. A ce moment, des seigneurs francs, suivis d'une troupe de braves, forcèrent les portes, enlevèrent le plus jeune des enfants, Clodoald, et le mirent en sûreté hors du palais. Le jeune Clodoald passa sa vie dans un monastère, près d'un village auquel on donna son nom, Saint-Cloud (526).

Le roi Clotaire, qui s'était montré si impitoyable, survécut à ses frères et réunit de 558 à 561 tout le royaume des Francs sous sa domination.

Les frères avaient été sans cesse en lutte contre leurs frères : de tels exemples portèrent leur fruit, et Clotaire vit se soulever contre lui son propre fils Chramne. Celui-ci alla réclamer

l'appui de Chonobre, comte de Bretagne, avec une armée, et Chramne ne craignit pas, de son côté, de marcher contre son père. La bataille demeura indécise et la nuit suspendit le combat. Cette même nuit, Chonobre, comte des Bretons, dit à Chramne : « Combattre contre ton père est, selon moi, une iniquité ; laisse-moi tomber cette nuit sur lui et le défaire avec toute son armée. » Chramne n'y consentit pas, et, le matin arrivé, les deux armées se mirent en mouvement. On combattit des deux côtés avec une égale ardeur ; le comte des Bretons tourna le dos et fut tué. Alors Chramne se mit à fuir vers les vaisseaux qu'il avait préparés sur la mer ; mais, tandis qu'il s'occupait à sauver sa femme et ses filles, on les enferma dans la cabane d'un pauvre homme, où Chramne fut étranglé ; ensuite on mit le feu à la cabane, ses filles et sa femme périrent avec lui.

Telles étaient les violences de ces temps barbares, et Clotaire Ier se signala surtout par ses cruautés. Mais un jour, tandis qu'il chassait dans la forêt de Guise, il fut saisi de la fièvre, et on le ramena à Compiègne ; là, cruellement tourmenté de son mal, il disait : « Hélas ! que pensez-vous que soit ce Roi du Ciel qui fait ainsi mourir de si puissants rois ? »

Et il mourut ainsi, plein de tristesse, on pourrait dire de remords, si un tel homme pouvait être sensible à autre chose qu'à la perte de la vie. (G. Ducoudray.)

Sur un cahier de classe, donné dans les écoles communales de Paris, on montre, sur la couverture, les bandits de Clotaire poursuivant la femme et les filles de son fils, qui vont être brûlées dans une cabane. Et ce sont là les rois *régnants*, les dépositaires de l'autorité suprême, qui accomplissent ces forfaits que les temps modernes considèrent comme des mœurs d'apaches.

Caribert, roi de Paris, qui vint ensuite, a aussi plusieurs femmes : une d'abord, qu'il répudie et dont l'histoire ne nous a pas gardé le nom ; puis Maroflède et Marcovelde, deux sœurs qu'il eut ensemble et dont l'une était religieuse ; enfin, Théodechésilde, fille d'un pâtre.

Son fils, Chilpéric Ier, est aussi cruel que lui. Il est roi de Soissons et fut le mari de Frédégonde et d'Audovère. La première le fit assassiner à Chelles, ce qui ne doit pas nous étonner, car les crimes passionnels furent de toutes les époques, et des rois qui pratiquent si facilement l'adultère devaient

s'attendre à subir les effets de la vengeance des femmes qu'ils trompaient. Du reste, nous ne savons rien des motifs et des causes qui faisaient agir ces femmes.

Gouvernement et Institutions des Francs

Le roi, élu par des hommes, n'est plus consacré par la Reine suprême. Au lieu de cela, il est porté sur un bouclier, à travers les camps. C'est un soldat qui se fait consacrer par la soldatesque.

Clovis, pour favoriser ses enfants, déclare la couronne héréditaire, loi abominable, qui livre la direction des peuples au hasard des naissances ; mais c'est l'enfant mâle seulement qui héritera.

Il est lâche et s'entoure de complices qu'on appelle des *Leudes* ou *fidèles* (imitant les *affidés de la Déesse*) pour le soutenir et le défendre. Il achète leurs services en leur distribuant les terres du pays, qui ne lui appartiennent pas, mais sont encore la propriété des anciennes Matries (communes maternelles).

Les rois lèvent des impôts, pressurent le peuple, pour subvenir à leurs débauches et à leur luxe. Ils divisent la société en jouisseurs et en travailleurs, comme les Romains :

1° Les Harimans ou Hermans (hommes de guerre), possesseurs de terres, petits souverains.

2° Les Leudes, — les complices favoris.

3° Les Lides, — les travailleurs.

Les Leudes deviennent possesseurs de terres appelées *bénéfices*, à condition de suivre le roi dans toutes ses expéditions, de remplir certains offices auprès de sa personne et de lui fournir les ressources nécessaires.

Ils tiennent la place des anciennes *Dames*. Les hommes des deux premières castes ne cultivent pas le sol, ils en confient la peine à des *lides* venus avec eux de Germanie.

Les *Nobles* sont les anciens fidèles du régime celtique (légitimité maternelle). Les Francs les méprisent et les relèguent au 3e rang, après les hommes de guerre et les Leudes. Les propriétés qu'ils ont conservées (celles des Mères) sont soumises au tribut (terres censives).

La loi salique

Ces rois barbares rédigent une loi, un code d'injustice cruelle pour le colon et le serf, douce pour l'homme libre et vendu au roi.

Les crimes se paient. Il y a un tarif de ce que vaut la vie humaine suivant la caste de la victime : c'est le *Wergeld.*

La procédure, c'est l'*ordalie*, le hasard : cela s'appelle le jugement de Dieu (de leur Dieu). Comment auraient-ils mis de la justice dans leur code, puisqu'eux-mêmes ne sont au pouvoir que par le succès de leurs crimes ?

La loi salique a comme préambule cette phrase : « Vive le Christ qui aime les Francs... », ce qui prouve que, quand elle fut écrite, les Francs avaient fait alliance avec les Catholiques. Elle fut rédigée par quatre personnages connus dans les assemblées appelées *malls* des Francs ; mais elle fut remaniée par Clovis, dans le sens catholique. C'est pour cela qu'il sera appelé *le Fils aîné de l'Église.*

La loi salique n'est qu'un recueil confus de coutumes relatives à la procédure civile et criminelle et à la police rurale ; la plupart des articles roulent sur les cas de violence envers les personnes, sur les *ordalies* et les peines à infliger aux voleurs de porcs, de chevaux, etc...

L'article le plus célèbre de cette loi est celui qui déclare que la *Terre salique*, c'est-à-dire le domaine sur lequel est située la *maison paternelle*, ne sera point recueillie par les femmes, et que l'héritage passera en entier aux mâles. Voici l'article :

« Aucune portion de la Terre salique ne passera aux femelles, mais elle appartiendra aux mâles. » Les enfants mâles succéderont à leur Roi, dit Montesquieu, qui traduit.

C'est le renversement de l'ancien Droit, qui donnait l'héritage à la fille et le domaine à la Mère (la Dame). Ce Droit a toujours continué à exister, du reste.

C'est sur cette disposition du droit civil dans un code barbare que l'on se basera, au XIV^e^ siècle, pour priver les femmes de la couronne de France.

Il y avait bien aussi une loi des Ripuaires, dont on ne parle pas, parce qu'elle était, comme eux, féministe. Puis la loi des

Burgondes ou loi Gombette, rédigée par Gondebaud et son fils Sigismond, qui se rapproche de la législation romaine, surtout dans les questions des contrats et des mariages. Il ne pouvait en être autrement, tous les hommes se copiaient.

Les *Saliens*, ennemis des Ripuaires, sont considérés comme des gens de peu d'intelligence et appelés *oies* ou *grues*. Ce sont les Francs Ripuaires que Rabelais appelle « la noble race celtique, souche de la glorieuse nation française » (1).

La loi des Wisigoths

La loi des Wisigoths, au contraire, admet les filles à succéder aux terres *avec* leurs frères ; les femmes furent capables de succéder à la couronne. Chez ces peuples, la disposition de la loi civile força la loi politique.

Le Wergeld

Le mot wergeld signifie : le prix que vaut l'homme, ou le tarif de la vie humaine (2).

Chez les Germains, d'après Tacite, celui qui avait commis un homicide pouvait se racheter de la peine de mort, en donnant aux parents de la victime un certain nombre de têtes de bétail. C'est ce qui se pratique dans beaucoup de tribus sauvages.

On retrouve cet usage chez les Gaulois, après la terrible invasion des races du Nord, qui, comme un immense torrent, emporta, en grande partie, la civilisation romaine, sans cependant en arracher, soit en Gaule, soit en Italie, tous les fondements.

La loi salique et les lois ripuaires autorisaient formellement les coupables à se racheter du châtiment qu'ils avaient mérité en indemnisant la victime. Cette manière d'échapper à toute pénalité s'appelait entrer en arrangement ou en composition.

La « composition » était le traité, pour ainsi dire, le contrat

(1) A ceux qui nient le matriarcat, M. Georges Beauchamp répond :

« L'homme, dans une heure de victoire, lui opposa *la loi salique*. Si le matriarcat n'eût pas été prépondérant, à l'heure où les Francs passaient le Rhin, *le déchet en quenouille* n'eût pas été voté ; on ne peut dépouiller d'un droit que celui qui le possède. »

(2) Wer, homme (en latin vir, en anglo-saxon were, en vieux français ber) ; geld, argent, prix.

passé avec la famille ; le wergeld n'était pas même une pénalité, ce n'était pas une amende ; c'était simplement le prix, tel que l'avaient fixé les lois ou l'usage, indépendamment de toute idée de pénalité.

Tout homme était supposé valoir une certaine somme, qui était déterminée selon sa condition sociale, selon la classe à laquelle il appartenait.

On lit dans la loi salique :

« Si l'homme tué était un homme *libre franc*, la composition sera de 200 sous d'or ; et si l'homme était antrustion ou comte du roi, elle sera de 600 pièces d'or. Si l'homme tué était un homme romain, elle sera de 100 sous. »

La loi des Wisigoths évalue la vie de l'homme libre à 300 pièces d'or. Pour l'affranchi, le wergeld ou prix n'est que de moitié.

Chez les Alamans, le prix de l'homme libre est de 160 sous ; celui de l'affranchi est de 80, celui de l'esclave est de 40.

Dans la loi des Frisons, l'homme libre est estimé 53 pièces d'or, le lite, qui est une sorte d'affranchi, 27.

Cette dernière loi contient une longue série de wergeld ou tarif de ce que vaut chaque sorte de coup, et se termine ainsi :

« Ces chiffres s'appliquent aux hommes libres ; pour les nobles, il faut les multiplier par 3 ; pour les lites, il faut en prendre la moitié. »

La loi des Ripuaires veut que, si un clerc a été tué, la composition soit fixée selon sa naissance, c'est-à-dire selon qu'il était ou serf, ou lite, ou homme libre.

Cette loi divise, en effet, dans tous ses articles, les hommes en trois classes : les esclaves, les affranchis et les hommes libres. Parmi les affranchis ou lites sont les hommes qui ont été affranchis par le roi ou par l'Église et qui restent soumis au patronage de l'un et de l'autre.

La Justice sous Clovis

C'est le temps où les hommes pratiquent la justice bizarre qu'on appelle l'*ordalie* ; c'est le hasard qui décide. On applique l'ordalie à celui qui est accusé — et qui nie —, et, si le fleuve l'innocente, l'accusateur perd la vie et sa maison.

Les auteurs modernes, pour discréditer le régime celtique, osent écrire ceci :

« La femme gauloise était à la merci de l'époux, qui avait droit de vie et de mort sur elle. Quant à l'enfant, le père, pour être sûr de sa légitimité, le plaçait, dès sa naissance, sur une planche et le laissait aller au fil de l'eau. Si la planche s'enfonçait, le père ne regardait pas l'enfant comme sien. » (Henriot.)

Peut-être y a-t-il eu des hommes assez fous pour demander au fleuve des renseignements sur leur paternité ; mais il n'est pas vrai que la femme gauloise ait été à la merci du mari.

L'ordalie existait encore en France au IXe siècle.

Les Francs Saliens continuateurs des Romains

Par la loi salique, les Francs Saliens s'approprièrent les biens territoriaux des femmes. Ce qui leur en donna l'idée, c'est le précédent établi en Gaule par César.

Sous l'empire romain, la terre était mesurée géométriquement et toutes les propriétés assujetties à l'impôt territorial. Elles étaient inscrites sur des registres nommés *polyptiques*, confiés aux magistrats des villes. Chaque cité avait son polyptique, et on connaissait tous les fonds qui, dans l'étendue de son territoire, devaient contribuer aux sommes demandées par le gouvernement.

Lorsque les Francs firent la conquête des Gaules, ils y trouvèrent ce régime établi, et les rois de la première race le conservèrent. Childéric même le fit renouveler. Mais les troubles auxquels la France fut livrée détruisirent les registres polyptiques et l'impôt ne fut plus réparti qu'arbitrairement.

La Gaule « Dame des Terres »

C'est la loi salique qui a donné la terre aux mâles en disant : « Celui seul a la terre qui a l'épée. » C'est une justification de l'usurpation de la propriété naturelle qui était sacrée, si sacrée que la Gaule était appelée la « Dame des Terres ».

Les Francs Saliens, pour attirer à eux les Gaulois, prétendaient que c'était un honneur d'être avec eux. En effet, être tenu pour Franc et se soumettre à la loi des Francs semblait donner un avantage aux hommes, mais un avantage décevant ;

c'est le système employé par tous les masculinistes : cela attira un grand nombre de Gaulois et les fit disparaître sous l'orgueil des Francs.

Cependant, les Ripuaires méprisaient ceux qui reniaient l'ancien Droit et la vraie Justice. A ceux qui les appellent *grenouilles*, ils répondent en les appelant crapauds.

Court de Gébelin, parlant des anciennes armoiries, dit : « Celle des Belges (Ripuaires) était *un lion* et celle des Francs un *crapaud.* » (*Le Monde primitif*, t. VIII, p. 181.)

De Grave, qui cite cette phrase sans la comprendre, ajoute : « Le *lion* désigne un pays *agricole* ; le *crapaud*, les marais d'où sortirent les Francs. » (*Les Champs Élysées*, t. Ier, p. 258.)

Puis on met le mot au féminin, et crapaud devient crapule.

L'homme qui prend la place des Fées est appelé Féo ; celui qui confère le fief au lieu de s'y soumettre et en prend le bénéfice pour lui est dit un fieffé *coquin* (coquin, de coq).

Ce sont cependant les Francs qui donnèrent leur nom au pays, et le mot Gaule disparut. Cailleux dit :

« Quand les peuples, longtemps avant César, s'étaient affranchis de la tyrannie héréditaire (maternelle), on les avait appelés *frei*, Francs ; quand il fallut de nouveau se débarrasser des Romains, ils reprirent cet ancien nom, ce qui fit appeler France le pays des Gaulois. » (*Origines celtiques*, p. 320.)

La loi salique est spéciale à la France, mais la Gaule reste *la Dame des Terres.*

Le règne des rois barbares, c'est la négation du Droit, comme c'est la négation du Gouvernement. Ils sont des envahisseurs, qui ont pris possession par la force d'un territoire qui était soumis, avant eux, au régime du Droit.

Comme les Latins, ils sont issus d'un déchet de population régulière, et tous les envahisseurs auront la même origine : la violence contre le Droit.

La Papauté

Léon le Grand (440-462)

C'est ici que les Catholiques s'écartent des institutions primitives.

Dans les anciennes religions théogoniques, il n'y avait pas

« un chef », mais un conseil, ce qu'on appela chez les Israélites le « conseil des anciens ».

Les Juifs imitèrent d'abord ce système, que nous retrouvons dans le Sanhédrin, mais la nature de l'homme n'est pas faite pour lui conseiller de s'effacer dans les rangs, — il veut dominer, — c'est donc le plus ambitieux et le plus audacieux qui arrive au sommet. Il en résulte, dans les institutions masculines, une lutte incessante pour le pouvoir. C'est ce qui arriva dans l'Église. Habitués à escalader les degrés de la hiérarchie sociale, les plus ambitieux voulurent une suprématie ; de là un chef unique, non une assemblée consultative (ce qui suppose *de la raison*, et rien n'est gênant comme la raison des autres).

Cependant, avant d'en arriver à se donner un chef suprême, l'Église de Rome fut longtemps gouvernée par un « conseil des anciens ». Dans une lettre d'Irénée, il désigne les prédécesseurs de Soter, mort en 175, sous le nom d'anciens (presbyteroï, — de *presbus*, ancien, qui voit loin, nom donné à la femme âgée ; — c'est de ce mot qu'on fait presbytère).

Mais un homme ambitieux apparut, Léon le Grand, qui visait la place de chef suprême et fut très probablement l'auteur de la légende de saint Pierre dont on fit le chef de la papauté, pour créer un précédent. Ce qui le fait supposer, c'est que c'est lui qui prononça cette parole hypocrite : « Le privilège de saint Pierre subsistera tant que subsistera sa justice. » Or saint Pierre ne vint jamais à Rome. Quant à sa justice, nous ne l'apercevons pas dans la religion catholique. En réalité, il n'exista pas de pape avant Léon le Grand, et c'est lui qui fonda la papauté. C'est ce même pape qui combattit Attila.

Les Iconoclastes

C'est par l'image que l'homme glorifie ses idoles, qu'il se glorifie soi-même. Pour beaucoup, la pensée ne compte pas, l'image est tout.

L'ancienne iconographie polythéiste avait engendré l'art grec, qui avait prévalu depuis les temps les plus reculés. L'Homme et la Femme étaient représentés dans toute leur beauté.

Rome avait fait toutes les concessions possibles aux goûts artistiques qu'elle avait reçus des Grecs, en acceptant toutes

les divinités de l'ancien Panthéon. Les Romains se donnaient ainsi l'air connaisseur en un art qui était plutôt en décadence chez eux, car Rome atrophiait tout.

Quand le Catholicisme triompha, il apporta un idéal masculiniste qui ne toléra plus la beauté féminine. Les icônes vont seulement représenter l'Homme. Et, quand il admettra des femmes dans son culte, elles ne seront que des auxiliaires de son adoration du principe mâle. On y verra une Mère du *Dieu Mâle*, des saintes devenues telles parce qu'elles ont adoré le mâle.

Tout cela put créer un art nouveau, un idéal de laideur physique et morale, qui remplira le moyen âge ; des saintes laides, expression d'un mensonge religieux, vont remplacer les anciens cultes dans lesquels il y avait de la beauté et de la Vérité.

Cela commence au v^e^ siècle.

Les fanatiques du masculinisme vont détruire l'art antique, pour supprimer l'image de la femme. Ils vont mettre en pièces les œuvres de Phidias et de Praxitèle, qui avaient le tort de représenter les Déesses Vénérées. Le Musée de sculpture du Vatican — le plus riche du monde — en possède cependant encore quelques-unes, car les passions destructives finissent par s'apaiser et laissent ainsi subsister quelques exemplaires des œuvres dévastées.

On détruisit aussi des statues d'hommes. Le Marc-Aurèle équestre de la place du Capitole a été sauvé par erreur, on l'a pris pour un Constantin.

Ces hommes étaient donc des ignorants, même de leur époque, de vulgaires imbéciles, animés d'un masculinisme brutal, incapables de rien comprendre à la beauté artistique ou morale.

L'acte infâme d'un vandale n'atteint pas seulement l'auteur du chef-d'œuvre, mais toutes les générations postérieures qui seront privées d'un enseignement historique par la destruction d'un témoignage de l'admiration d'une époque. Crime de lèse-Vérité, crime contre l'Esprit, pour lequel il n'y a point de pardon d'après les Évangiles féministes.

***

Sous Léon l'Isaurique, un fanatique qui avait une haine furieuse contre tout ce qui rappelait le culte féminin, on vit

les premiers Chrétiens jetés en tas dans le Bosphore de Thrace ou battus de verges jusqu'à la mort, pour avoir allumé des lampes devant une Madone domestique.

Car les premiers Chrétiens (les Johannites) continuaient à rendre un culte au Principe féminin, et à dire *Notre-Dame le Saint-Esprit*, ce qui exaspère les Nestoriens.

Nestorius, patriarche de Constantinople (mort en 439), ne veut plus de Divinité féminine. Pour lui, c'est dans Jésus que s'est incarné Dieu.

Et Marie, qui devient *Mère de Dieu*, est-elle la mère du corps humain de l'homme ou de son Esprit divin ?

Le Concile d'Éphèse, en 431, décida qu'en Jésus il n'y avait qu'une seule personne, mais deux natures, l'une humaine et l'autre divine, de sorte qu'il était à la fois homme et Dieu, homme et femme.

***

L'histoire ecclésiastique nous apprend que Léon l'Isaurique était très cruel : « N'ayant pu faire partager sa fureur contre les images aux gens de lettres, chargés du soin de la Bibliothèque publique, il les fit enfermer dans cette Bibliothèque, entourée de bois et de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre et plus de 3.000 manuscrits, dont la perte est irréparable, périrent dans cet incendie. »

Hypathie (375-415)

Vers 375 naquit Hypathie, fille de Théon, mathématicien et naturaliste qui, imbu des idées de son temps, avait écrit un livre sur les présages par le vol et la voix des corbeaux. Mais la fille devait grandement surpasser son père. On croit qu'elle fit dans sa jeunesse un voyage à Athènes, où elle suivit les cours d'une autre femme, Asclépigénie, qui, avec son père Plutarque le jeune, dirigeait une École de philosophie.

Donc, les femmes enseignaient encore, malgré l'opposition des néo-chrétiens qui, par la voix de saint Paul, avaient dit : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner. »

A son retour d'Athènes, Hypathie succéda à son père dans

sa chaire à l'École d'Alexandrie ; elle faisait un cours public dans la célèbre École de philosophie de cette ville, le Muséum fondé par Ptolémée Soter et Ptolémée Philadelphe, dans le but de conserver les connaissances acquises et de faire de nouvelles recherches.

Hypathie enseigna d'abord les mathématiques, la géométrie et l'astronomie, puis la philosophie. Elle était en opposition d'idées avec son père qui professait la doctrine d'Aristote, tandis qu'elle enseignait la doctrine néo-platonicienne. Du reste, on lui reconnaît des idées très larges, un éclectisme produit du mélange des opinions qui régnaient dans une ville où l'on pratiquait trois religions : le Judaïsme, le Paganisme et le Christianisme.

Hypathie, avec la raison droite d'une femme, combattait la théurgie qui régnait dans le monde des hommes ; elle ne croyait pas, comme son père, aux enchantements, aux esprits, aux miracles.

Cette savante écrivit trois ouvrages : 1° un commentaire du *Traité des Coniques* d'Apollonius ; 2° un commentaire des *Arithmétiques* de Diophante, qui sont les premiers ouvrages connus d'algèbre ; 3° un *Canon astronomique*, c'est-à-dire des *Tables des mouvements des astres*. Le second de ces ouvrages, qui avait été perdu, a été retrouvé à la fin du xv^e^ siècle. Le troisième a dû être confondu avec celui qu'on a attribué à son père, Théon, sur le même sujet. Elle fit aussi des inventions : l'*aréomètre* ou pèse-liqueurs, un *planisphère* et un *astrolabe*.

D'après les lettres de Synésius, on sait que, pour son planisphère, elle projetait la région équatoriale de la terre sur le cylindre circonscrit ; — quant au dernier instrument, c'était un cercle gradué pour mesurer les distances angulaires des astres. On lui attribue aussi l'invention d'un *niveau d'eau* et d'un *appareil à distiller*.

Hypathie était aussi belle qu'elle était savante. De toutes les parties du monde, on venait à Alexandrie pour entendre ses leçons ; sa voix avait une douceur divine, et elle était si connue qu'on lui écrivait en adressant les lettres « à la Philosophe » ou « à la Muse d'Alexandrie ». Elle était entourée d'admiration et de respect. On voyait en elle la femme-Déesse, telle que l'antiquité l'avait connue.

Un poète lui adressa ces vers : « Quand je te vois et j'entends ton discours, j'adore : c'est l'éthérée constellation de la Vierge

que je contemple, car au ciel est vouée ta vie tout entière, auguste Hypathie, idéal d'éloquence, astre immaculé de la sagesse. » (Traduit de l'*Anthologie* par M. Weil.)

On croit qu'elle fut unie d'amitié ou d'amour au philosophe Isidore. (D'après sa *vie* par Damascius.)

Hypathie eut des disciples célèbres, parmi lesquels Synésius, qui devint chrétien et évêque de Ptolémaïs. C'est dans les lettres qu'on a de lui qu'on trouve le plus de renseignements sur Hypathie : sept de ces lettres lui sont adressées ; dans quatre autres, il est parlé d'elle. Synésius dit d'elle : « Nous avons vu, nous avons entendu celle qui préside aux mystères sacrés de la philosophie. » S'adressant à elle, il dit : « Ma bienfaitrice, mon Maître, ma sœur, ma Mère. » Cet homme n'eut pas le chagrin de voir sa mort tragique, il mourut avant elle.

Les évêques avaient obtenu de Constantin et de Théodose la destruction des temples grecs et la fermeture des Écoles de philosophie. Or Hypathie continuait à enseigner. Une telle femme devait être pour les masculinistes un objet de haine et de terreur. L'évêque de la ville, Cyrille, successeur et neveu de Théophile, souffrait avec impatience cet enseignement donné par une femme aussi remarquable qui lui inspirait une implacable haine et une violente jalousie. Il résolut de la perdre. Cet homme fougueux et terrible disputait le pouvoir au préfet Oreste ; cela amenait des conflits. Le préfet ne voulait pas s'incliner devant l'évêque, quoiqu'il fût lui-même chrétien-catholique.

Une émeute survint à l'occasion de ces disputes. Un maître d'école, Hiérax, s'étant mal comporté devant le gouverneur pendant qu'il promulguait ses décisions au théâtre, fut frappé de verges. Les Catholiques s'en vengèrent, des moines attaquèrent Oreste et sa suite à coups de bâton ; l'un de ces moines, Ammonius, fut mis à mort. Ces détails nous donnent une idée des mœurs du temps. On profita de cette effervescence pour se débarrasser d'Hypathie. Une foule furieuse, menée par le lecteur de l'église de Cyrille, Pierre, agissant sous l'inspiration de l'évêque, suivit une bande de fanatiques, qui alla attendre la philosophe à la sortie de son école, se jeta violemment sur elle, l'arracha de son char, et la traîna dans l'église de Césarée. Là, cette bande de néo-chrétiens, parmi lesquels étaient un grand nombre de moines excités contre elle par Cyrille, la

dépouilla de ses vêtements et la tua à coups de pierres ; son corps fut coupé en morceaux et la chair arrachée des os par ces moines sauvages, puis ils portèrent ses membres sanglants au Cinéron — lieu des supplices — où ils furent brûlés.

***

Tel est le martyre de cette femme, qui représentait le génie féminin. Cet acte caractérise l'esprit des disciples de Paul. Cyrille ne fut pas appelé à rendre compte de ce crime. Tuer une femme savante n'était pas un délit pour ces gens dont le but était d'anéantir l'Esprit féminin.

Les modernes, qui reviennent à la nature et à l'antiquité, rendent à Hypathie le culte qui lui est dû. Leconte de Lisle a écrit ces vers :

Dors, ô blanche victime, en notre âme profonde,
Dans ton linceul de vierge et ceinte de lotos ;
Dors ! l'impure laideur est la reine du monde
Et nous avons perdu le chemin de Paros.

Les Dieux sont en poussière et la terre est muette ;
Rien ne parlera plus dans ton ciel déserté.
Dors ! mais, vivante en lui, chante au cœur du poète
L'hymne mélodieux de la sainte beauté.

Elle seule sourit, immuable, éternelle ;
La mort peut dissiper les univers tremblants,
Mais la beauté flamboie, et tout renaît en elle,
Et les mondes encor roulent sous ses pieds blancs (1) !

Les dernières grandes Femmes du Paganisme
Agonie du génie féminin

C'est avec une lenteur extrême que les œuvres de transformation sociale s'accomplissent.

Vainement, on avait abattu le droit maternel, détrôné la

(1) Un Anglais, M. Kingsley, a écrit un livre sur Hypathie, dans lequel il montre l'esprit inquisitorial du néo-christianisme brûlant les livres d'Hypathie.

Plusieurs Allemands ont écrit sur le même sujet.

M. Ligier, un préfet français, a fait sur Hypathie sa thèse de doctorat.

Voir aussi : Chateaubriand, *Études historiques*, partie II ; Draper, *Les conflits de la science et de la religion*, chap. II.

Déesse, déshonoré la Prêtresse ; le culte de la Femme n'était pas encore détruit, son enseignement existait encore, malgré l'injurieuse défense de Paul le misogyne.

Nous avons vu qu'Hypathie avait entendu les leçons d'Asclépigénie à Athènes. Cette grande femme jouissait d'une aussi grande réputation que la jeune Maîtresse d'Alexandrie. Si elle est moins connue, c'est parce qu'elle n'a pas eu la fin tragique qui donna à la philosophe d'Alexandrie l'immortalité.

Née au v^e^ siècle, elle était fille de Plutarque le jeune. Mais elle était manifestement supérieure à son père par l'intelligence. Les historiens disent que Plutarque, en mourant, lui confia le dépôt de la doctrine secrète ; mais ce n'étaient pas les hommes qui conservaient ce dépôt, c'étaisnt les femmes, puisque c'était la science des femmes qu'il s'agissait de cacher. C'est donc pour ne rien laisser à l'avoir de l'esprit féminin que nous voyons toujours mettre près d'elles un homme à qui on attribue leurs mérites.

C'est Asclépigénie qui instruisit Proclus, — et l'on s'étonne que, malgré cela, elle ne fût pas appelée à prendre la direction de l'École d'Athènes, — pas plus que son mari, Archiadas, « parce qu'il était trop peu philosophe ».

Elle eut une fille, Asclépigénie la jeune, qui épousa Théogène. Synésius, panégyriste enthousiaste d'Hypathie, connut Asclépigénie et sans doute écouta ses leçons ; mais, admirateur partial de la jeune Maîtresse d'Alexandrie, il ne veut mettre aucune autre femme à côté d'elle (1). Donc, on écoutait encore l'enseignement des femmes.

Une autre Grecque, Athénaïs Eudoxie, que Théodose II éleva au rang d'impératrice, puis chassa du trône de Constantinople et envoya en exil, se distingua aussi dans les sciences et la philosophie où elle puisa la consolation de ses malheurs.

Sidoine Apollinaire nous donne dans ses lettres de curieux détails sur l'instruction féminine à son époque. Il fait la description d'une bibliothèque de son temps que possédait Tonance Ferréol, dans sa maison de Prusiane, sur les bords du Gardon, près de Nîmes. Elle était partagée avec beaucoup d'art en trois classes. Dans la première étaient les livres à l'usage du sexe féminin, rangés aux côtés des sièges destinés aux

(1) Druon, *Étude sur la vie et les œuvres de Synésius.*

dames et différents, comme il paraît par là, de ceux des hommes. De sorte que de leurs sièges elles avaient ces livres à portée de la main, avec toute la commodité désirable et en aussi grand nombre qu'elles pouvaient souhaiter.

La seconde classe contenait des livres de littérature destinés aux hommes et rangés comme les autres aux côtés de leurs sièges. Enfin, dans la troisième classe étaient placés les livres communs aux personnes des deux sexes. Parmi ces derniers, on remarque saint Augustin, Prudence, Origène dans la version de Rufin, Varron, Horace.

Cette bibliothèque, comme toutes celles de cette époque, était fréquemment consultée. « Les personnes qui se trouvaient dans la maison, les étrangers comme les autres, en faisaient un usage réglé et journalier. On employait à la lecture une partie de la matinée, immédiatement avant le dîner, et on s'entretenait durant le repas de ce qu'on avait lu, en joignant ainsi dans le discours l'érudition à la gaieté de la conversation. »

Si on ne construisait plus de temples en l'honneur des Déesses, tous ceux qui avaient servi à leur culte n'étaient pas encore complètement désaffectés. Mais ceux qui continuaient les rites de l'ancienne tradition semblaient se cacher dans des coins perdus, oubliés ou inaperçus de la horde des vandales. L'île de Philœ est un de ces coins oubliés en Égypte, entre les rochers de granit rose qui forment les berges ou qui parsèment le fleuve ; l'île se détache, délicieusement ombragée de quelques palmiers et de quelques tamaris, dominée tout entière par les temples d'Isis, où les derniers adeptes de la foi séculaire de l'Égypte vinrent entendre l'oracle de la Déesse jusqu'au VI^e^ siècle de notre ère, sous le règne de Justinien.

« Ces temples de Philœ, l'un bâti par Nectanébo une trentaine d'années avant la conquête d'Alexandre, les autres par les Ptolémées et les empereurs, décorés par Tibère, Caligula, Claude, Hadrien, semblaient devoir braver les siècles, « être construits pour l'éternité », selon les formules dédicatoires qui couvraient leurs murailles. Et, de fait, les portiques de cours restés inachevés ont seuls souffert jusqu'ici, leurs colonnes se sont dégradées, mais la masse des édifices est demeurée telle qu'aux jours où étaient célébrés les Mystères. » (Albert Gayet, *L'île de Philœ*, dans la *Renaissance latine*, 15 février 1903.)

Mais, si la Déesse n'est pas complètement morte, elle subit

une agonie douloureuse, et les artistes du temps n'ont pas craint de nous la montrer en pleurs. Dans les dernières découvertes archéologiques faites en Russie, un habitant de la ville de Kertch, M. Zaïtsew, a mis au jour, dans la cour de sa maison, d'intéressantes catacombes ornées de fresques bien conservées. Cet édifice souterrain est recouvert d'une voûte, ce qui fait rapporter sa construction à une époque postérieure à l'ère chrétienne, car ce n'est qu'alors que les habitants de la Panticapée ont appris des Romains à construire des édifices voûtés. Une des fresques représente Pluton monté sur un char et ayant auprès de lui une femme. Sur la fresque du mur opposé sont représentés Hermès et Clio. Les figures sont encadrées d'oiseaux et de fruits. Au plafond, dans un médaillon ovale, se voit une tête de femme en larmes, de grandeur naturelle, au-dessous de laquelle se lit l'inscription grecque : « Dêmêtra ». Dêmêter pleure sa Divinité méconnue des hommes (1).

Une statue de Minerve trouvée à Poitiers, chef-d'œuvre de beauté, prouve que partout, au commencement de notre ère, se trouvaient encore des vestiges de l'ancien culte de la Sagesse féminine.

Quand on considère ces temps anciens où la religion, la morale, les mœurs, étaient si profondément autres que ce qu'elles sont aujourd'hui, on ne peut nier qu'une incessante transformation détruit le passé et fait surgir des mœurs nouvelles. Mais ce qu'il faut bien reconnaître, c'est que ce n'est pas vers le progrès, mais vers la décadence, que l'humanité marche quand l'homme seul la guide. Chaque génération fait un pas en avant dans la voie du mal, chacune descend une marche de plus, et cela conduit les races à une infaillible dégénérescence.

Le culte des saints institué en 372

Nous disions plus haut que, pendant la grande invasion du Nord, on se disputait pour des dogmes absurdes.

(1) N'est-ce pas de *mêter*, *mater*, qu'est venu le mot *matar* (tuer), et peut-être aussi l'expression qui, au jeu d'échecs, indique la défaite : « mat » ? Puis aussi l'expression qui contient un reproche haineux : *madré paysan*.

Dans l'Ancien Testament, le *Saint* (Kadosh), c'est le Juste ; le « Saint d'Israël » mentionné dans les Psaumes, c'est la Femme sans faute, mais souffrant par l'homme, malheureuse et persécutée par lui. Et l'idée de sainteté reste unie à l'idée de malheur. Le « *Saint* » est en même temps le « *martyr* ».

Dans Daniel, le Saint est appelé un « Veillant ». C'est là que se trouvent pour la première fois les noms de Gabriel et de Michaël. Raphaël est dans Tobie.

Dans Daniel, ces êtres divins sont des génies protecteurs, des *Veillants*, qui veillent sur les autres, sur les enfants, sur les hommes. De là l'idée d'un « ange gardien », « messager de bonnes nouvelles ».

Ce ne sont nullement des êtres surnaturels. Ces « anges » vivent, agissent, ont des noms, ont une personnalité, ils jouent un rôle dans les récits.

Ces beaux types de femmes — le Juste, le Saint, — devaient tenter les hommes. En effet, nous voyons d'abord les Stoïciens les prendre pour modèle à suivre. Et nous devons reconnaître que c'est l'effort fait par l'homme pour imiter la femme dans sa sainteté qui le fait progresser moralement.

Nous allons retrouver les Anges et les Saints dans le néo-christianisme (nous y retrouvons tout), mais combien défigurés !

Les Jésuistes, qui se débarrassaient des personnalités qui les gênaient sur la Terre en les reléguant dans un monde surnaturel, vont envoyer les *Anges* planer dans les régions éthérées (1). Quant à la Femme, — qui est devenue *l'esprit du mal*, — c'est à elle qu'on va donner un « ange gardien » pour veiller sur elle. On ne parle pas beaucoup de celui de l'homme, — il n'a plus besoin de guide depuis qu'il est maître du monde, c'est lui qui dirige les autres, il a oublié le vieux dicton : « qui fait l'ange fait la bête ». C'est bon pour les femmes et pour les enfants d'être guidés, d'avoir un « ange directeur ». Le néo-chrétien honore la Providence parce qu'elle est devenue un mystère, mais il a pour Elle un souverain mépris quand il La rencontre dans la vie sous sa forme réelle, — la Femme, — la Mère.

L'Église créa donc des *Saints* pour imiter ceux des religions antérieures ; c'est en 372 qu'elle commença à établir leur culte.

(1) C'est la corruption de l'idée d'ange qui a passé dans les esprits extra-terrestres, croyance qui s'est perpétuée dans le spiritisme moderne.

Mais elle va canoniser les personnes qui lui rendront des services et non celles qui auront des mérites réels. C'est ainsi que les *Saints*, loin d'être des persécutés, vont être pris parmi les persécuteurs.

Et, comme cela ne suffit pas pour peupler le Ciel, on va prendre, dans les siècles passés, des noms de personnages célèbres et leur créer une légende catholique, pensant ainsi donner du prestige à la nouvelle religion. Les uns seront présentés comme des précurseurs du Jésuisme, ayant deviné ou annoncé Jésus ; les autres, transportés dans les premiers siècles de l'Église, deviendront des païens repentis, des pénitents, des martyrs de la foi ; cela au mépris de toute chronologie.

Le plus souvent, le nom des personnages anciens sera changé : Esculape (ou Priape) devient saint Côme ; Sérapis devient saint Damien. Il en est qui ont des noms bizarres et des attributions singulières. Ainsi, saint Foutin, saint Gréluchon et saint Guignolet étaient préposés à ce qui concerne la génération. Ces saints étaient l'objet de la dévotion des femmes qui voulaient avoir des enfants. Ils avaient des statues très suggestives.

On béatifia les grandes femmes, — que l'on avait tant calomniées, — telle Miryam qui était devenue d'abord Marie-Magda (Magdeleine), puis Marie mère de Jésus.

Une autre, Thaïs, apparaît tout à la fois comme une courtisane et comme une sainte, — parce qu'elle fut d'abord calomniée comme païenne, puis béatifiée lorsqu'on en fit une Chrétienne. La réputation des femmes reflète toujours les sentiments qu'elles inspirent : quand on les jalouse, elles sont montrées comme perverses ; quand on a besoin d'elles, elles deviennent des saintes.

La légende de saint Denis

Pour montrer comment les personnages antiques deviennent des Saints catholiques, prenons comme exemple la vie de saint Denis, patron de Paris et apôtre des Gaules, que l'on fait martyriser sous la persécution de Valérien en 272.

La légende primitive, qui est d'Hilduin, et sur laquelle repose tout ce qu'on sait de ce Saint, nous dit qu'il était originaire d'Athènes, disciple de Hiérothée (Dieu Saint), personnage

inconnu, et de saint Paul qui le sacra évêque d'Athènes. Ayant été visiter la Vierge à Jérusalem, il la trouva si belle qu'il fut tenté de l'adorer. Il eut ensuite des conférences à Éphèse avec Jean l'Évangéliste, s'entretint, à Rome, avec le pape Clément, et vint à Paris — (qui, malheureusement pour la légende, n'existait pas du temps de la Vierge et de saint Paul) —. Mais Hilduin n'en est pas à un anachronisme près, puisqu'il fait mourir en 272 ce saint qui a connu la Vierge ! Pour justifier le voyage à Paris de ce personnage, il dit naïvement : « Il savait que c'était une ville riche et peuplée, capitale des autres cités des Gaules. Voilà pourquoi il vint y planter une citadelle d'où il pourrait battre en brèche l'enfer et l'infidélité. » C'est là qu'on l'exposa aux bêtes. Mais il les força à se courber à ses pieds par un seul signe de croix. Loin de convertir les Parisiens, un tel miracle ne fait que renouveler leur rage païenne. Ils le jettent dans une fournaise embrasée dont il sort sain et sauf. Mais, comme rien n'est plus naturel que de voir un peuple s'acharner contre ceux qui font de tels prodiges, ces féroces Parisiens — qui n'existaient pas encore, c'est leur excuse, — le crucifièrent et... nouveau miracle !... le virent prêcher du haut de la croix ! Ils sont donc forcés de l'en détacher, puisque ce genre de supplice ne le fait pas mourir ; on le ramène en prison avec ses compagnons Rustique et Éleuthère, qui, en leur qualité de diacre et de sous-diacre, l'aidèrent à célébrer la messe. Les trois captifs eurent enfin la tête tranchée sur la montagne qui, depuis lors, reçut le nom de Mont des Martyrs (Montmartre) (1). Hilduin ajoute que le corps de Denis se releva, prit son ex-tête entre ses mains, et que, accompagné d'une troupe d'anges qui chantaient « *alleluia* », il la porta jusqu'à l'endroit où se trouve actuellement la basilique de Saint-Denis.

Comme on le voit, la légende n'est pas riche encore, et bien du chemin lui reste à faire pour arriver jusqu'aux grandes créations épiques des âges suivants. D'un autre côté, la supercherie du faussaire est tellement évidente que l'opinion la moins défavorable qui ait été exprimée à son sujet, c'est que le culte de Dionysos s'était établi à Paris après les agrandissements de Julien, qu'il se conserva en se transformant dans l'imagination

(1) Ce nom paraît plutôt venir de Mons Martis, mont de Mars, et devrait s'écrire Montmarte.

populaire, et qu'Hilduin ne fit que recueillir ce récit. Nous savons, en effet, que le Dionysos des Grecs était surnommé Éleuthère, en qualité de premier fondateur des Mystères masculins ; qu'on célébrait deux fêtes en son honneur, l'une dans la ville ou *urbaine*, l'autre dans les champs ou *rustique* ; qu'on consacrait un jour de ces fêtes à Démétrius, roi de Macédoine, qui tenait sa cour à Pella, près du golfe de Thessalonique, et à qui on donnait pour épouse *Aurora Placida*. De tout cela, les Jésuistes ont fait sept saints auxquels ils ont consacré quatre jours de fête dans leur calendrier : 5 octobre, fête de sainte Aure et sainte Placide ; 7 octobre, fête de saint Démétrius, martyr de Thessalonique ; 8 octobre, fête de saint Bacchus (c'est le nom latin de Dionysos); 9 octobre, fête de saints Dénis, Éleuthère et Rustique.

Remarquons que les fêtes de Bacchus, vendangeur, étaient encore célébrées à Paris au XVIII^e^ siècle, les 8 et 9 octobre, et que la tête coupée de saint Denis n'est que le symbole des égarements de l'ivresse qui fait *perdre* la tête, quoique le buveur l'emporte, cependant, avec lui, et nous comprendrons comment les légendes des saints se greffent sur les mythes antiques.

Saint Martin (316-396)

Celui-ci fut l'un des patrons de la Gaule. Il était évêque de Tours.

Ce saint qui, paraît-il, joua un grand rôle à son époque, semble avoir entendu parler de la légende de Bouddha et de celle de Jésus, et, l'esprit plein de ces merveilles, voulut, lui aussi, se mettre sur le piédestal divin et se faire rendre un culte. Ce n'est pas un disciple de Jésus, c'est un évêque qui ne semble pas reconnaître d'autre divinité que la sienne, — ce qui montre l'état d'esprit de cette époque d'anarchie religieuse.

Il a fallu que les services de saint Martin fussent bien réels et bien considérables pour que nos ancêtres lui aient voué une reconnaissance si grande, — on n'en saurait trouver l'équivalent.

Depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, jusqu'aux Vosges, des centaines et des centaines de villages portent toujours son nom. Au sommet du Beuvray, en Morvan, à côté des vestiges de la cité gauloise Bibracte, on voit l'*empreinte* du pied de saint Martin. Ce n'est pas le seul hasard qui, dans le calendrier, a mis saint Martin à la moitié de l'année comptée depuis Noël, et qui

a institué dans nos campagnes l'usage universel de régler toutes les affaires importantes de la vie à la *Noël* et à la *saint Martin* : louées des domestiques, paiements des termes, des baux et des fermages.

Dans la « Bible d'Amiens », Ruskin ne craint pas d'affirmer que saint Martin est le saint le plus représentatif de l'*urbanité* française, qu'il en est l'initiateur, que, sans lui, l'histoire de France aurait pris un autre cours, que Clovis lui a dû tout ce qu'il fit de national, et que nous lui devons encore l'universalité de notre génie et la faculté de nous assimiler les peuples les plus divers et de savoir nous en faire à la fois respecter et aimer.

Il est au moins certain que nos premiers rois, qui n'hésitaient pas à occire leurs frères, leurs oncles et leurs neveux, si la politique l'exigeait, n'osaient rien entreprendre contre les pauvres sous la protection de l'évêque de Tours.

Il y avait partout des cultes locaux : saint Martin de Tours avait sa dévotion locale qui absorbait les leudes et le peuple ; saint Denis avait la sienne ; saint Germain, saint Hilaire étaient l'objet d'une vénération très grande. Leurs autels étaient en or, leurs tombeaux recouverts de lames d'argent. Ils remplaçaient les dieux locaux du paganisme dans les églises *romanes*. Ces Saints n'étaient pas encore incorporés dans le Catholicisme à peine naissant.

Saint Martin de Tours au commencement du V^e^ *siècle*

Benoît XIV raconte que, du temps de saint Martin, un tombeau, dans les environs de Tours, était devenu l'objet d'une dévotion populaire, et quelqu'un même des anciens évêques l'avait accrédité par la consécration d'un autel.

Ce saint sembla suspect à saint Martin, qui devait être saint plus tard ; il fit une enquête et finit par découvrir que ce sépulcre révéré renfermait le corps d'un brigand fameux, mis à mort pour ses crimes (ce sont toujours ceux-là qu'on adore).

Alexandre III passe pour le premier pape qui se soit réservé de prononcer sur les canonisations et sur les béatifications.

La mort grandit encore celui qui, de son vivant, recevait déjà un culte, et, pour peu que l'on ait affaire à un peuple un peu exalté et facile à enthousiasmer, voilà un saint, quelquefois un

Dieu, dont l'authenticité n'est même pas mise en doute par la génération suivante, qui n'a rien vu, mais qui, justement pour cela, a encore augmenté l'enthousiasme des premiers et commence à mêler le merveilleux à la légende qui lui est transmise.

Saint Paul avait fait école

Un certain Didier voulut faire une secte au VIe siècle.

Il se disait *plus grand* que les Apôtres et *presque aussi grand* que saint Martin.

Ceci prouve bien que la légende catholique n'était encore ni formée, ni admise par conséquent. Les disputes des Pères de l'Église n'avaient pas pénétré chez les Francs.

Du VIe au XIIIe siècle, on trouve une dizaine de Messies. Donc, on ne croyait pas que Jésus avait clos la série.

L'intercession pour les pécheurs

Comme les martyrs étaient très honorés parmi les premiers Chrétiens et que ceux qui étaient prisonniers pour la Vérité communiquaient souvent par lettres avec l'Église Johannite, laquelle faisait grand état de ces bienheureux témoins de la vérité, les consolant autant qu'il était possible, les pénitents qui désiraient être soulagés de la rigueur de la discipline recouraient à ces martyrs et les priaient d'intercéder pour eux auprès de l'Église, — sachant que leur recommandation était de grand poids. Les martyrs examinaient la vie et la repentance des coupables, et, s'ils y trouvaient de la sincérité, ils employaient leur intercession envers l'Église et écrivaient de la prison, demandant qu'ils fussent admis à la communion, ce qu'ils obtenaient facilement.

En ce temps-là, on ne reconnaissait d'autre intercession des saints que celle-là.

Vers 240 survint la nouvelle doctrine masculiniste.

On cessa de prier les martyrs vivants pour leur demander leur intercession, et on commença à prier les morts, supposant qu'après leur décès ils auraient souvenance des vivants.

Les martyrs vivants, dans la nouvelle Église, étaient les ennemis qu'il ne fallait plus mentionner.

Mais les morts ne sont pas gênants !...

Les néo-chrétiens, qui croyaient à la survie, comme tous ceux qui mettent dans l'au-delà ce qui les gêne sur la Terre, stipulaient que les premiers qui partiraient dans l'autre vie se souviendraient des survivants et prieraient le Dieu inconnu de Paul, le Dieu le Père des Jésuistes, pour eux.

C'est ainsi que se forma le dogme de l'intercession des saints.

Offrandes pour les morts

Lorsqu'une mort d'une certaine importance survenait, on en faisait mention dans l'Église, montrant aux survivants combien le défunt était heureux d'être mort en la foi, — et on priait pour lui. C'était un moyen de stimuler les fidèles, — puis les parents et amis du défunt, pour honorer sa mémoire, faisaient des dons à l'Église et aux pauvres. Quelques-uns même, pour être sûrs d'être honorés après leur mort, faisaient des legs à l'Église.

Il y en avait qui faisaient des dons le jour anniversaire de leur naissance, sous prétexte qu'il fallait remercier Dieu de leur avoir donné la vie.

C'est ainsi qu'on commença à prier pour les morts.

Il ne s'agissait alors que d'une entreprise commerciale : vendre des prières. On n'avait pas encore inventé le Purgatoire.

Le mort, c'était encore, dans l'antique religion théogonique, *celui qui ne peut voir la Divinité* (*la Déesse*), celui qui est rejeté de sa présence à cause de ses fautes ; il s'agit de la mort morale que donne le péché *mortel*.

Les Jésuistes enseignaient que les morts verraient Dieu (leur dieu) le jour du Jugement dernier. Jusque-là, ils étaient enfermés en un lieu souterrain en attendant leur résurrection.

Et cette résurrection était la copie de celle que l'on avait tant enseignée dans les Mystères, la résurrection de l'Esprit féminin, le retour de la femme à la vie sociale.

CHAPITRE IV

SIXIÈME SIÈCLE

Le siècle qui vient de finir nous a montré l'agonie de la société antique, se débattant pour ne pas mourir, et les hommes cherchant « ailleurs » que sur terre le « Principe de vie » que le nouveau régime s'efforçait de tuer. Et, dans le chaos qui en résultait, on agitait toutes les questions : la politique pour refaire les nations, sans la femme ; la philosophie pour retrouver la Vérité, sans elle ; la religion pour refaire une vie morale, sans son alliance.

Tel est le problème qui se pose : faire une société viable sans la femme, sans son concours, sans son action, sans ses lumières !

L'homme avait dissous toute l'antique organisation féminine, il avait subtilisé, sophistiqué toutes les anciennes vérités — qu'il ne voulait plus admettre — et cherchait dans le chaos des idées masculines des éléments nouveaux pour refaire un monde. Recherche fiévreuse, envieuse, disputes sans fin, poursuite d'un rêve chimérique pour remplacer un idéal qui avait jusque-là élevé l'homme.

Tout cela ne devait aboutir qu'à une décomposition du corps social.

Le monde féministe, épuisé par cette lutte, mourant de douleur et d'impuissance, avait conscience de sa défaite, il se sentait condamné par une fatalité brutale et ne luttait presque plus, il perdait toute espérance, et son découragement se reflétait sur ses oppresseurs, — qui triomphaient en gémissant, en répétant les grands cris d'angoisse de la femme. C'est saint Augustin vouant toute l'humanité à une éternité de douleur ; c'est Denis l'Aréopagite qui essaie de se sauver d'une société désormais sans espérance !

Quant aux âmes élevées, ou elles se taisent, sentant venir le

dernier souffle de l'Univers, ou elles jettent une plainte déchirante en face de l'abîme de désolation subitement entrevu, et, dans leur résignation, jettent un adieu suprême à la Justice.

C'était une débâcle de l'Esprit. Toutes les notions justes d'ordre, d'équilibre, d'harmonie, de liberté pondérée, avaient disparu ; tout cela était trop abstrait, trop savant pour des esprits faussés par la débauche, livrés au déchaînement des instincts brutaux ; la lumière obscure de leur religion sensuelle leur suffisait ; polygames et voleurs, menteurs et tyrans, ne comprenant que l'esclavage des autres comme organisation sociale, ils firent vite la nuit dans le monde. Après deux ou trois générations, nul ne savait plus ce qu'avait été le passé, on ignorait l'ordre antique, et les plus savants mêmes auraient été incapables de le restituer. Du reste, ce passé avait été fait d'idées féminines, et la femme n'avait plus la parole pour enseigner — ou pour se plaindre.

Dans la société antique, le travail avait été organisé, une certaine discipline avait régné, dans un but d'ordre ; elle fut remplacée par l'esclavage, — institué non comme moyen de production, mais comme un acte de soumission *à la force*.

L'ancien régime féministe, dans sa savante organisation sociale, avait créé la *servitude* par nécessité d'ordre et de production, sans y mêler de rudesse ni de haine, atténuant, au contraire, la contrainte du devoir par la bienveillance et même par l'amour, ce qui rendait la *servitude* heureuse et volontairement acceptée.

Dans le monde nouveau, l'esclave perd son rang dans l'humanité, celui qui travaille est humilié ; et cela pour que triomphe, dans l'homme, « la joie de dominer ». Il se sent le maître de la femme, de l'homme faible, de l'enfant, et il va pouvoir imposer sa volonté arbitraire, capricieuse, il va pouvoir s'imposer... et abuser.

Toute la société nouvelle qu'il crée est faite de subordination — à différents degrés — ; plus de liberté individuelle nulle part, un régime nouveau fait de la tyrannie sous toutes ses formes.

Ainsi se constitue le « néant social » qui devait si longtemps régner, et qui était fait de la décomposition du grand corps de la société antique, dont le souvenir hantait comme un fantôme l'esprit troublé de ces assassins politiques.

Comment de cette putréfaction la vie put-elle sortir ? Comment les nécessités urgentes de l'existence — et même de l'esprit — arrivèrent-elles à trouver des aliments au milieu de cette mort ? Par le conflit incessant des forces ambiantes, par l'incessant renouvellement des êtres qui refont les premiers siècles de bonheur dans leurs premières années d'enfance et n'arrivent à l'âge de la crainte et de la terreur que plus tard dans la vie. En l'absence de tout élément de civilisation dans une société bestiale, l'atavisme se substitue, il refait à l'enfant et à la femme l'image reproduite d'un passé heureux, et il remet dans leur cerveau les primitives empreintes des idées vraies, — chassées du monde par l'homme, mais qui donnent aux opprimés un espoir tenace de temps meilleurs ; l'atavisme leur donne aussi le germe des révoltes, des luttes de sexes, qui, quoique devenues difficiles, ne sont pas éteintes cependant, mais qui ne vont plus se manifester ouvertement, — mais sournoisement. Puis les nécessités impérieuses de la vie, qui s'imposaient à l'homme, le forcèrent à réfléchir, et nul stimulant ne vaut celui de l'intérêt.

Fin de la race mérovingienne

Dans ce siècle finit cette première race des rois Francs-Saliens. Qu'étaient-ils, en résumé, et que vinrent-ils faire en Gaule ?

Les Francs (fracasseurs, libres, braves, qui bravent) étaient les révoltés de la Germanie (Flandre, Hollande). Ils cherchaient à se répandre chez leurs voisins, parce qu'on ne les voulait plus chez eux. Ils étaient sortis de la loi comme les révoltés qui, au VIII^e^ siècle avant notre ère, avaient fondé Rome.

Les envahisseurs sont toujours des fils rebelles chassés de leur pays.

Les Francs s'étaient massés sur la rive droite du Rhin. Ils sortaient des anciennes tribus régulières et matriarcales des Sicambres, des Bructères et d'autres.

Sous Aurélien, ils voulurent franchir le fleuve, mais ils furent repoussés. Cependant, un peu plus tard, quelques-unes de leurs bandes purent se promener à l'aise dans l'Empire et ravager la Gaule, l'Espagne, et même l'Orient. Constance Chlore établit des colonies de Francs à Langres, à Amiens. Mais Constantin,

irrité des ravages qu'ils faisaient, en jeta un grand nombre dans l'amphithéâtre de Trèves (Jeux francisques). Néanmoins, les Francs se glissèrent peu à peu dans l'Empire et arrivèrent à occuper les premiers emplois.

C'est le père de Clovis qui va *masculiniser* la Gaule. Clovis, roi barbare, nommé *Patrice* (caricature des Matrices), porte la chlamyde et la tunique de pourpre comme les femmes, — il garde ses mœurs barbares et fait tuer ses parents et tous les chefs francs, — il meurt jeune comme tous les débauchés (à 43 ans). Ses fils se signalent par leurs crimes.

Clodomir battit le roi des Burgondes à Saint-Maurice en Valois et le jeta avec sa femme et ses enfants au fond d'un puits.

Clotaire fit assassiner son fils Chramne qui périt avec toute sa famille dans une chaumière de Bretagne.

Chilpéric, qu'on appelle le bourreau de la Gaule, avait trois femmes à la fois : Galswinthe, Audovère et Frédégonde. Il était cruel comme Néron.

Sigebert, malgré sa grande femme Brunehaut, garde les traditions barbares — et conduit ses Leudes (compagnons) au pillage comme une bande de voleurs.

Dagobert (628-638), surnommé le *Salomon des Francs* à cause de ses débauches, fit de sa résidence de Clichy le séjour de la plus honteuse volupté. Il mourut le 15 février 645.

Les rois fainéants

Les descendants de Dagobert n'eurent que le nom de rois. Enfermés dans leur palais, ils furent dans la dépendance complète des Maires ; ceux-ci les sortaient quelquefois pour les montrer au peuple, qui tenait encore à avoir un roi de la race de Clovis. Ces princes, énervés par les plaisirs que les Maires leur fournirent à dessein, moururent tous jeunes et avant d'être capables de concevoir et d'exécuter quoi que ce soit.

Cette période fut, comme la précédente, remplie par la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie. Elle vit les mêmes horreurs, et l'assassinat ne cessa pas d'être le moyen préféré pour trancher les situations.

La conclusion qui s'impose de tout ceci, c'est que les Francs-Saliens n'apportèrent dans le monde qu'un code inique et im-

bécile, et que des rois qui furent des bandits ou des incapables.

Mais les femmes, qui ne participent pas à la loi du sexe masculin et ne subissent pas la déchéance sexuelle, devaient, dans ce monde barbare, relever la vie sociale par leur règne long et brillant.

Le peu de civilisation qui se produisit alors leur est dû, ce qui prouve que *la nature reprend toujours ses droits* et que tous les codes des hommes n'empêcheront pas les lois immuables de la Nature de dominer les lois des hommes.

La grande reine Brunehaut

Clotaire Ier laisse quatre fils (561-613) : Caribert, roi de Paris,— qui meurt sans héritier, — grand jurisconsulte, à son sens, mais surtout prince débauché.

Chilpéric, roi de Soissons, — son royaume s'appellera la Neustrie (Normandie).

Sigebert, roi de Reims, — son royaume, l'Austrasie, est la Gaule de l'Est entre la Meuse et le Rhin.

Gontran, roi d'Orléans, — royaume des Burgondes (Bourguignons), qui s'étend de la Marne à la Méditerranée.

Chilpéric

Ce roi fut le bourreau de la Gaule Romaine ou Neustrie. Il était aussi cruel que Néron, — et pédant « *comme un empereur du Bas-Empire* », dit un historien.

Il eut plusieurs femmes successivement et simultanément. D'abord Audovère, puis Galswinthe ; puis en même temps sa servante Frédégonde qui le domina.

Galswinthe est la fille du roi des Wisigoths d'Espagne, elle est douce et triste. Elle a une sœur cadette, Brunehaut, qui étale à sa cour des qualités brillantes, et qui épouse Sigebert, roi d'Austrasie.

Frédégonde pousse Chilpéric à faire périr Galswinthe, qui est étranglée dans son lit.

Frédégonde multiplia ses crimes. Elle fit raser la chevelure de Mérovée, un fils que Chilpéric avait eu d'Audovère (la chevelure, ornement et signe de royauté). — Elle enferma Audovère dans un cloître, et fit assassiner Prétextat, l'évêque de Rouen, qui

avait béni le mariage de Galswinthe avec Chilpéric. Chilpéric avait plusieurs enfants de sa première femme Audovère. Frédégonde les fit périr, et lui-même mourut assassiné par ses ordres.

Sigebert

Sigebert, roi de Metz et de Reims, — capitales du royaume d'Austrasie, — n'est pas non plus un modèle de vertu ; plusieurs fois, il conduit ses Leudes (fidèles) au pillage, suivant la coutume des rois barbares.

Une lutte terrible s'éleva entre lui et son frère Chilpéric, lutte dans laquelle, dit-on, le poignard et le poison jouèrent le principal rôle.

La femme de Chilpéric, Frédégonde, voua une haine mortelle à Brunehaut, femme de Sigebert et reine d'Austrasie.

L'assassinat de Galswinthe, la sœur aînée de Brunehaut, par l'odieuse Frédégonde, fut le signal de la lutte entre les deux royaumes de Neustrie (Normandie) et d'Austrasie (Champagne, Belgique).

Les Austrasiens, pour venger la mort de la sœur de leur reine, attaquèrent les Neustriens.

Sigebert allait s'emparer de Chilpéric et de Frédégonde quand celle-ci le fit assassiner à Tournai (575). Brunehaut, d'abord prisonnière de Chilpéric, ensuite relâchée, retourna en Austrasie où elle prit la tutelle de son fils Childebert II et régna sous son nom.

Les deux Reines

Les deux maris sont morts, tous les deux assassinés par Frédégonde.

Ces deux femmes ennemies vont gouverner, Brunehaut en Austrasie, Frédégonde en Neustrie, au nom de leurs enfants.

Donc, les femmes règnent chez les Francs-Saliens sous prétexte de minorité de leurs enfants.

Le règne de Brunehaut fut glorieux. M. Léon Bernardin dit : « Les chaussées de Brunehaut furent le symbole du renouveau sur un sol défoncé par les barbares. »

Childebert II, le fils de Brunehaut, est l'héritier de son oncle Gontran qui lui laisse le royaume des Burgondes (la Bourgogne), sur lequel Brunehaut va donc régner aussi.

Childebert II combattit Frédégonde à Droisy, en 595 ; il fut vaincu et mourut l'année suivante, laissant ses deux fils, Théodebert, roi d'Austrasie, et Thierry, roi de Bourgogne, sous la tutelle de Brunehaut, leur grand-mère.

Frédégonde, par la victoire de Droisy et par ses crimes, avait affermi le trône de son fils Clotaire. Elle mourut en 597, glorieuse et tranquille.

Mort de Brunehaut

Cette femme d'une haute intelligence, cette grande Reine, fille d'un grand roi, ayant de hautes idées, voulut appliquer ses vues élevées dans un pays encore barbare.

Les grands masculinistes d'Austrasie, parmi lesquels Arnolf et Pépin de Landen étaient les plus puissants, se soulevèrent contre elle et organisèrent un complot pour la faire mourir, et pour cela s'unirent avec Clotaire II, roi de Neustrie.

Brunehaut fut livrée à son ennemi avec ses quatre petits-enfants.

Clotaire, après avoir fait égorger ses quatre cousins sous les yeux de leur grand'mère, reprocha à celle-ci tous les crimes qui avaient été commis pendant ces 40 années de luttes odieuses, alors qu'elle n'y était pour rien. Il la fit attacher à la queue d'un cheval indompté.

Ainsi finit cette femme remarquable qui n'avait cessé de montrer les plus fortes qualités.

Après sa mort, ceux qui l'avait trahie tinrent un concile, dans lequel on rédigea un *Édit perpétuel*, qui reconnaissait la juridiction des évêques catholiques. C'est donc pour aboutir à ce résultat — la domination du clergé — que fut commis ce crime abominable. Le supplice de Brunehaut eut lieu le 28 février 613.

L'histoire officielle, écrite par la réaction masculiniste, innocente Frédégonde et accuse Brunehaut ; voici ce qui est dit :

« Frédégonde régna après son mari, au nom de Clotaire II, un enfant de 5 à 6 mois.

« Quand ce prince — élevé par une mère puissante — arriva à l'âge d'homme, il fut un roi affable et libéral, populaire et habile dans l'art de gouverner. Il avait l'esprit orné pour le temps, aimait les sciences et se piquait de politesse et de galanterie.

« Mais il laissa les Maires du Palais prendre une trop grande influence dans les affaires. C'est ainsi que commença leur toute-puissance, — et l'on vit sous Pépin de Landen, Maire du Palais, un crime horrible se produire : on fit attacher Brunehaut — âgée de 70 ans — à la queue d'un cheval indompté. » Puis, pour justifier ces bourreaux, l'histoire des hommes dira que ce fut en punition de ses crimes !

Les modernes ont réhabilité cette grande Reine. Nous lisons les lignes suivantes dans le *Magasin Pittoresque* de 1833, sous le titre *Supplice d'une Reine* :

« Clotaire l'accusa, dans une assemblée de *Français*, de crimes infâmes et d'avoir fait mourir dix rois. Plusieurs histoires présentent ces accusations comme entièrement fausses et proclament la vertu et l'innocence de Brunehaut. Sa mort fut terrible ; après l'avoir torturée pendant trois jours et l'avoir promenée au milieu des soldats sur un chameau, on l'attacha aux crins d'un cheval sauvage qui l'entraîna à travers les cailloux et les ronces. Les lambeaux de son corps furent ensuite rassemblés et réduits en cendres. » Tout le mal qui se faisait lui était attribué, parce qu'on la détestait à cause de sa supériorité.

Son nom était Brunehaut ou Brunehilde.

Fin du régime féministe

Pour clore cette époque matriarcale, rappelons quelques noms des grandes femmes qui l'ont illustrée.

Posthumius l'invincible fonde l'empire transalpin (261-271), que gouverne après lui *Victoria*, la Mère des camps.

Valentinien III avait poignardé Aétius ; il fut poignardé à son tour, et sa veuve *Eudoxie* appela le Vandale Genséric à Rome, pour se soustraire au pouvoir de Maxime Pétrone, assassin de son mari.

Sainte Geneviève règne pendant 40 ans sur Paris.

Basine, reine des Thuringiens, épouse Childéric et lui donne son royaume.

Clotilde — d'une famille burgonde (légitime) — gouverne sous Clovis, qui ne fait que se battre.

Radegonde, femme de Clotaire, règne aussi.

Les trois femmes de Chilpéric : Audovère, Galswinthe et Frédégonde, exercent leur influence sur le roi, et la dernière règne après lui.

Brunehaut règne en Austrasie durant 40 ans, — pendant la minorité de son fils et de ses petits-fils.

Plectrude (714) fut gérante du royaume de Neustrie et d'Austrasie pendant la minorité de son fils Théodoald, petit-fils de Pépin d'Héristal.

Sainte Bathilde gouverna pendant la minorité de son fils Clotaire III, de 656 à 665 ; on la dit femme de Clovis II.

État de l'esprit humain

Pendant cette période, l'esprit humain subit une éclipse profonde. Les belles écoles que les Druidesses avaient fondées disparurent et l'ignorance s'étendit. L'Église Johannite elle-même, seul foyer de lumière qui ne s'éteignit pas absolument, ne jeta plus aucun éclat.

« Au VI^e^ siècle, Grégoire de Tours et les autres évêques furent encore des lettrés dont les œuvres ont un vrai mérite. Au VII^e^ siècle, on ne distingue plus que Frédégaire, bien inférieur à Grégoire de Tours. Puis ce fut la nuit complète, et cette nuit alla grandissant et dura plusieurs siècles. Il ne resta rien de ce qui constitue une civilisation ; poésie, arts, science, philosophie, tout fut anéanti par le monde barbare. » (Vincent, *Hist. de France.*)

Grégoire le Grand (560)

C'est de lui qu'il faut dater la suprématie papale. Toutes les luttes éparses, toutes les petites révoltes, toutes les tentatives d'insoumission se condensèrent sous sa puissante volonté.

Il résumait en lui l'état mental de son époque : caractère énergique et concentré, comme tous ceux qui ont peur de leurs propres actes, peur de l'immensité du mal qu'ils font ; imagination violente comme tous les candidats à la folie, sombre comme tous les hommes tourmentés et tourmentants, sans instruction aucune, ennemi déclaré de tout ce qui est intellectuel, de toute recherche, de toute science, il chassa de Rome les savants, ces gêneurs, il brûla les bibliothèques et fit détruire les derniers vestiges de l'art antique.

Ses traits étaient durs et noirs, comme ceux des hommes méchants. Déjà fou, — il conversait avec des anges, la nuit, disait-il ; il se prosternait devant des châsses de *saints* pour glorifier la

sainteté de son sexe en ces hommes, il avait toutes les superstitions, attachait à la moindre relique des vertus miraculeuses, s'agenouillait devant les grossières images qui remplaçaient les belles statues qu'il avait fait détruire.

Il devint maître de Rome — la pourrie — qui tremblait sous son autorité farouche ; riche du reste, comme tous ceux qui savent prendre ce qu'on ne leur donne pas. Il défendait d'étudier quelque livre que ce fût, disant que le démon est dans tous les livres ; il voulut anéantir toute manifestation de l'Esprit.

Tel est l'homme qui posa les lignes fondamentales du nouveau culte. On lui fait gloire de l'invention du chant grégorien, à tort, il ne fit que lui donner son nom. Ce sont les Bénédictins qui le trouvèrent. Il régla la liturgie romaine (1), les processions, les vêtements sacerdotaux ; c'est lui qui donna une forme à une religion qui n'avait pas de fond ; il traça le cercle dans lequel le Catholicisme, désormais, devait rester enfermé ; il fit de cette religion niaise un culte grandiose dans la forme, culte dans lequel on supprime toutes les réalités religieuses, pour ne laisser à leur place que le rêve — ou la terreur.

C'est ainsi qu'il fonda la puissance du prêtre.

Désormais il n'y avait plus à s'adresser à la raison — ou à la conscience — ; les prêtres, les hommes fanatiques, ignorants ou rebelles, ne connaissaient plus cela ; ils étaient livrés au vertige moral que donne l'autorité factice, et ils allaient chanceler dans leur puissance comme l'ivrogne, — qui, lui aussi, a toutes les audaces. Ils avaient la puissance que donne la force,

(1) M. F.-A. Gevaert, le directeur du Conservatoire de Bruxelles, a fait paraître chez l'éditeur Hoste, de Gand, son livre : *La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine.*

Personne aujourd'hui ne doute que les modes et les cantilènes de la liturgie catholique ne soient un reste précieux de l'art antique. Mais jusqu'à présent tout le monde a dû se contenter de cette notion sommaire et superficielle, qui ne fait que stimuler notre besoin d'en savoir davantage. Quels sont, au juste, les éléments de la musique gréco-romaine dont l'Église s'est approprié l'usage ? Dix années de nouvelles et patientes études, poursuivies sans relâche après la publication de l'*Histoire de la musique de l'Antiquité*, ont mené M. Gevaert à une solution satisfaisante du problème.

L'ouvrage qu'il présente a pour but de démontrer que la musique gréco-romaine, comme la langue latine, est entrée de plain pied dans l'Église catholique et s'y est continuée telle quelle, à part la suppression de tout élément instrumental.

et qui est le contraire de la puissance que donne *l'ascendant* (ce qui est au-dessus).

Plus d'idées, plus de concepts, la logique est morte, la science abstraite de la femme honnie, bannie, punie ! On remplace tout cela par des homélies qui prétendent être des instructions religieuses sur l'Évangile, mais qui ne sont que des discours ennuyeux, pleins d'une morale affectée. Et c'est avec cela que l'on va instruire le troupeau bêlant des Chrétiens, dont on va faire en réalité des abrutis ou des ahuris.

Quelques hommes essayèrent bien de reconstituer la primitive science divine, mais quels piètres résultats ! Des phénomènes isolés, sans liens entre eux, le rapport des choses ignoré, la série des enchaînements de faits embrouillée, rompue, renversée. Plus de ces grandes synthèses qu'avait faites l'antiquité féminine. Le miracle partout, — la folie triomphante, — le charlatanisme officiel remplaçant la raison vaincue ; un gâchis divin, l'anarchie dans le Ciel comme sur la Terre.

La relativité des faits moraux échappait à ces hommes qui ne pouvaient plus comprendre les différences sexuelles et dotaient la Femme de leurs péchés et de toutes leurs folies, la punissaient de ce qu'ils faisaient ! Incohérence des consciences, récompenses et châtiments disproportionnés avec les actes, — appliqués à rebours, — le bien était devenu le mal et le mal le bien.

Puis l'exagération, les outrances, la surenchère du mensonge ; dépasser le but, pour mieux terroriser, est le système employé ; mettre partout l'absolu, et s'en faire maître ; disposer de la vie des autres, envoyer les gens dans un ciel fictif ou dans un enfer imaginaire, pour un mot, une intention, exagérant chaque détail de la vie, mettant des miracles partout, pour que le prêtre-sorcier pût les produire — et les utiliser. Tout ce que l'homme répudiait considéré comme la perdition même — dans la Femme surtout — ; c'était lui qui jugeait, décrétait, condamnait, lui le *pur* ; Elle, l'*impure*, était jugée, et comment !... Elle ne trouvait de rémission que dans le renoncement d'elle-même, dans l'anéantissement de toutes ses supériorités et même de sa beauté ! Rien ne lui était permis sans l'intervention de l'homme ! Elle n'était plus dans ce monde que *pour lui*. Et c'est contre Elle qu'on utilise la colère divine (*Dies iræ*) si elle veut secouer ses chaînes, se révolter !

L'Ère chrétienne

L'ère chrétienne n'a pas été imaginée il y a dix-neuf siècles et ne date pas pratiquement de la naissance de Jésus et encore moins de sa conception, malgré l'ancienne formule *ab incarnatione Christi*. Cette ère fut proposée pour la première fois, au VI^e^ siècle, par un moine du nom de Denys, surnommé le Petit, qui vivait à Rome, vers l'an 580. Ce moine, d'origine scythe, avait fait des calculs qui l'avaient conduit à admettre pour l'incarnation de Jésus l'an de Rome 753, et cette base est le fondement de l'ère chrétienne.

Mais le calcul de Denys le Petit est en erreur de quatre ans, attendu que, d'après la tradition même, Jésus est né sous le règne d'Hérode, lequel est mort l'an de Rome 750. Des calculs indiquent pour la naissance de Jésus la fin de l'année 749 de la fondation de Rome, et pour sa mort la 36^e^ année après cette date.

L'ère chrétienne adoptée, qui fait mourir Jésus à trente-trois ans, est trop courte de quatre ans.

Le 1^er^ janvier de l'an 1 est le 1^er^ janvier de l'an 750 et non de l'an 754.

Ce moine mourut sans avoir vu son ère adoptée. Elle ne l'a été qu'un demi-siècle plus tard.

L'exemple fut donné par l'Église anglo-saxonne, et le premier document connu où apparaît « l'ère chrétienne » est daté de l'an 605.

Au VIII^e^ siècle seulement, cet usage fut partout introduit par ordre de Charlemagne après son couronnement.

La Légende du Diable

N'est-ce pas Voltaire qui a dit que le Christianisme, c'est l'histoire du Diable ?

« Dieu et le Diable, dit Nicole, c'est toute la religion. »

Or Dieu et le Diable ne sont que les symboles des deux sexes, — la Déesse et le Dieu.

« Satan, c'est l'homme à ses dernières limites de défaillance », a très bien dit M. Jules Bois, qui, dans *Le Satanisme et la Magie*

(p. 37), le définit ainsi : « Satan, racine de l'anarchiste et du sophiste, — du malheureux prolétaire et du dominateur ; il est le mal universel, le grondement de ce moi néfaste dont tous, à de certaines heures, même les meilleurs, même les plus purs, nous grimaçons, nous hurlons. Ce Satan, c'est la volupté mère des désastres, le ferment de paresse et de violence, et la colère, la bêtise vorace et sans yeux. »

Comme on fait du Diable le type de la ruse, on lui attribue des déguisements, des métamorphoses. Et ce sont les plus rusés, les plus réellement sataniques qui poursuivent le Diable partout, qui le voient sans cesse autour d'eux, — reflet de leur imagination. Ils le mettent dans leurs ennemis, lui donnent le nez juif, le font résider dans les synagogues, mais ils le mettent surtout dans la Femme. N'a-t-on pas vu sortir d'un frêle corps de jeune fille des légions de démons ? Leur Évangile en est plein.

L'exagération de l'esprit de l'homme n'a pas de limites. Quand il met ce qui est en lui hors de lui, il l'amplifie jusqu'à l'infini.

C'est Satan qui commet toutes les infamies que ces hommes vont faire subir aux femmes, tous les actes abjects qu'ils exigent d'elles, et auxquels elles se soumettent craintives, terrorisées. Ils inventent des démons *incubes* et *succubes*, moyen commode de se soustraire à la responsabilité de leurs actes. Ces saints hommes ne violaient jamais une fille, c'était toujours un *incube* qui avait fait le coup (1).

La femme, du reste, était diablesse, quand ils la craignaient. Saint Antoine, pris en flagrant délit de débauche, jette des cris d'horreur ; lui, le saint homme, il résistait aux tentations d'une effrontée courtisane !...

C'est une des formes de l'inversion psychique des sexes, —

(1) Voici une des ruses du diable : pour discréditer saint Sylvain, évêque de Nazareth, il prit les traits, la voix, le maintien de ce saint homme, et pénétra la nuit dans la chambre d'une noble dame à qui il osa faire des propositions déshonnêtes. Aux cris que poussa la dame, on accourut et on trouva le diable, qui n'avait pas quitté la forme de l'évêque, blotti derrière le lit. Tout le monde dans la ville crut que c'était bien l'évêque qui avait été pris et chassé ignominieusement, mais Sylvain en référa au jugement de saint Jérôme et força le diable, sur le tombeau de ce saint, à avouer la ruse infâme.

déjà mise en usage dans la légende du vertueux Joseph résistant à la femme de Putiphar.

Satan est souvent appelé en grec *διάβολος*, le détracteur ou l'accusateur, d'où on fait le « Diable ». C'est le détracteur de la femme, son éternel calomniateur, parce que perpétuellement il lui attribue sa nature, ses vices, ses fautes. Il se blanchit en l'accusant.

Satan apparaît dans la *Sapience* (II, 23-24) comme introduisant « par envie » la mort dans le monde où Dieu venait de créer l'homme à son image.

Dans l'*Apocalypse*, il s'appelle aussi le « Dragon », le « Serpent », ce qui est encore emprunté aux mythologies orientales. Le verset XII - 9 l'identifie avec le serpent de la Genèse. C'est Ahriman entouré de tout un peuple d'esprits malfaisants.

Les Israélites de Palestine nomment les démons *Shedim*, mot qui signifie : les puissants, les maîtres. Ce mot se trouve deux fois dans la Bible, où il désigne les dieux mâles des Gentils, que les Juifs plus tard identifient avec les *démons*. Nous trouvons *Asmodée* mentionné dans Tobie (III, 8). C'est un nom qui vient de la Perse.

Béelzébuth est une altération de Baalzéboub, c'est-à-dire « le Baal des mouches » (malfaisantes).

Les princes du satanisme sont Asmodée, Bélial, Béelzébuth, Moloch, Baal-Phégor.

Le Diable est le singe de Dieu, dit-on ; c'est l'homme qui imite la femme et prend sa place. On le représente sous des formes hideuses, symbolisant tous les aspects du mal : la laideur accompagne toujours la méchanceté. Cependant, la perversion est quelquefois logée dans de beaux hommes, mais l'expression de la haine, de la jalousie et de l'orgueil les rendra laids.

Saül était un de ces hommes possédés du mauvais esprit. On lit dans *Samuel* (XVI, 15), à propos de son état mental, qu'« une influence malfaisante troubla Saül et lui causa un délire dont la musique de David le soulageait ».

Mais les rédacteurs qui changèrent l'esprit de la Bible ont mis dans le texte « une influence malfaisante venant de Ievah » (Hevah). Voilà donc un passage (le seul de ce genre, du reste) où l'homme attribue à l'influence de la femme l'état mental des dégénérés. Ce passage a dû être ainsi rédigé à l'époque où se manifestait chez les hommes la haine de la

Déesse Ievah, — par réaction contre les femmes qui lui prodiguaient leurs louanges.

L'action du Diable peut s'exercer de trois manières, correspondant aux formes de l'action divine, dont elle suit tous les mouvements (puisque le Diable imite la Divinité, — l'homme imite la Femme). Ces trois manières sont : la tentation (1), l'obsession et la possession. La femme tentée, la femme obsédée, la femme possédée, c'est la Divinité vaincue.

C'est par le bruit, le vacarme, les apparitions effroyables, les vexations de toutes natures, la persécution sous toutes ses formes sensibles, que le Diable agit et opère.

On lui attribue des ricanements, des cris d'animaux, des éclats de rire, des sifflements de serpent, des miaulements de chat, des coassements de crapaud, des coups frappés sur un rythme quelconque, des vociférations, bruit et tumulte.

Le ricanement, c'est le triomphe du Diable.

Le démon, c'est celui qui dit : *non serviam*, je ne servirai pas. C'est le révolté qui veut se soustraire à la loi du travail. Le premier type démoniaque fut Caïn.

Il s'est perpétué à travers les générations. Et on néglige d'apprendre à la jeunesse moderne que les manifestations auxquelles elle se livre en face de la Femme qui veut faire briller la Vérité ou rétablir la Justice, sont celles qui ont toujours été considérées comme les manifestations de l'Esprit du Mal.

Le rire de Satan exprime le plaisir du mal, la joie du mensonge qui triomphe, de la ruse qui a réussi.

La *Diablerie* ne fut, au fond, qu'une forme de la lutte des sexes, forme grotesque autant qu'odieuse (2).

« Le Mal, dit l'Église, est l'œuvre du Diable, qui se sert des passions naturelles de l'homme pour le produire, comme le Bien résulte d'une coopération de la grâce efficace avec ces mêmes appétences. » Il en résulte que l'histoire de l'humanité n'est qu'une guerre de tous les jours, de toutes les heures, de toutes les minutes, entre la passion de l'homme et la nature privilégiée de la Femme en qui opère la grâce efficace.

(1) Dans les Évangiles, c'est le Diable qui tente Jésus, parce qu'on donne à Jésus les caractères divins de la Femme, ceux du Christ (Kyria).

(2) La signification antique des mots est restée dans le langage vulgaire. D'un homme on dira, s'il est malheureux : « c'est un pauvre diable » ; s'il n'est pas trop mauvais : « c'est un bon diable », etc.

Les Pères de l'Église prirent le *diable* aux derniers Zoroastriens, qui voyaient dans les Dew des Perses des diables — ou le Mal. Et le mot *evil* (Mal) a pris place dans toutes les langues, — c'est devil, diabolos, diable, diavolo, Teufel.

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les Diables avaient changé de nature, comme les Dieux ; — ce n'étaient plus des êtres réels, c'étaient des démons surnaturels.

Le « Saint » Père va inventer la légende du Diable, le mauvais esprit, dont il fera son ennemi, mais qui, en réalité, est son frère, — ou plutôt son image, — qu'il désavoue et met hors du monde. Toute son imagination fantasque va s'exercer sur ce thème et créer la *Diablerie* du Moyen Age.

Quand l'identité réelle des diables était surprise, ils devenaient des esprits invisibles, cause de tous nos maux. On disait des malades qu'ils avaient un démon, et on recourait pour le chasser à des opérations mystérieuses. C'est en cela que consistait la médecine des mages. Josèphe raconte (*Antiq.*, VIII, 2, 5) que de son temps un Juif nommé Éléazar chassa un démon du corps d'un malade en présence de Vespasien, de ses fils et de ses officiers, en lui mettant sous le nez un anneau dans le chaton duquel était une racine d'une vertu miraculeuse ; dès que le malade l'eut respirée, le démon lui sortit par les narines. Éléazar ajoutait à cette cure des conjurations ou *exorcismes* pour que le démon ne rentrât plus dans le corps qu'il avait quitté. Josèphe prétend que ce secret merveilleux avait été trouvé par Salomon, qui en avait laissé par écrit les formules ; mais la Bible ne contient rien de semblable. Le livre de M. F. Lenormand, *La Magie chez les Chaldéens* (1874), contient là-dessus des développements très curieux.

Parmi les livres qui faisaient autorité à cette époque, on cite *Dialogus miraculorum* de Cæsarius d'Heisterbach ; c'était un ouvrage plein de divagations, montrant le diable partout et auteur de tout.

Ammonius le Péripatéticien, qui professait la philosophie à Alexandrie vers la fin du v^e^ siècle, vit le diable assister à son cours sous la forme d'un âne.

Quelle philosophie pouvait bien enseigner un homme qui voyait de pareilles choses ? N'eût-il pas mieux valu laisser Hypathie continuer son enseignement ?...

Cicéron se glorifie d'avoir reçu à sa table un Druide des

Gaules et d'avoir parlé science avec lui, alors que ces docteurs n'étaient que des diseurs de bonne aventure.

Et c'est pour laisser aux hommes le pouvoir d'enseigner de pareilles aberrations, qu'on créa des Écoles masculines.

Nous voulons dire par là des Écoles où l'enseignement était donné par des hommes, car les femmes étaient admises partout comme élèves. Ce n'est que vers le IXe siècle que la coéducation cessera.

Le Sabbat ridiculisé par les masculinistes

Le sabbat — qui était le samedi saint — était le jour sacré, attendu, où le désir de l'homme, contenu pendant les six jours de la semaine, allait enfin trouver une satisfaction légitime, approuvée, sanctifiée, attendue par la femme elle-même, heureuse de se donner à qui a su la mériter par une chaste attente.

C'est la loi morale réalisée, l'accord entre la loi de nature qui *veut* et la loi morale qui *retient*. Aussi, comme l'idée qu'elle contient est ancrée dans les esprits ! Comme il sait bien, l'homme simple, qu'il faut un frein à ses tumultueux instincts, et comme il accepte volontiers cette loi quand il en comprend la raison !

Mais la horde immonde des Judaïtes-Pauliniens vint renverser la loi et faire de la luxure sa religion ; celle-là n'a que faire des sabbats, il lui faut toute la semaine pour donner cours à ses folies érotiques (1).

Alors, renversant la loi, il dit : « six jours de plaisir, un jour d'abstinence ». Et le dimanche vient remplacer le jour saint, le jour donné à la Déesse ; et ce jour-là devient *sanctifié* pour le prêtre *parce que c'est le jour d'abstinence* : l'idée est renversée, c'est la sanctification à rebours, en même temps que c'est la profanation de la Loi.

(1) Dans les Épîtres, on lit ceci :

« Maintenant nous sommes délivrés de la Loi, étant morts à celle sous laquelle nous étions retenus, afin que nous servions Dieu dans un esprit nouveau et non point selon la lettre *qui a vieilli* » (Romains, VII, 6).

« Il est permis d'user de toutes choses, mais il n'est pas toujours bon de le faire » (Corinth., VI, 3).

« Ne vous privez point l'un l'autre *de ce que vous vous devez*, si ce n'est d'un commun accord et pour un temps, mais après cela retournez ensemble de peur que Satan ne vous tente par votre incontinence » (Corinth., XI, 5).

Mais les *bons hommes* ne veulent pas de ces licences, ils se révoltent et gardent leurs antiques usages.

Les femmes surtout récriminent contre cette débauche permise qui les outrage. Alors la bête immonde s'irrite de cette indocilité à suivre ses exemples maudits et se venge, comme toujours, en bavant, en calomniant, en déshonorant ceux qui montrent au doigt ses impostures. Et le sabbat devient l'objet d'une infâme légende, d'une parodie grotesque ; ils en font une description qui n'est, au fond, que le tableau de leurs propres débauches.

Le sabbat des Judaïtes était célébré la nuit au clair de la lune ou à la lueur des torches résineuses, au milieu des bois, dans des landes, dans des cavernes ou dans des forêts, quelquefois dans un endroit qu'on appelait « les champs du bouc ». La foule des gens impurs s'y rendait, des bohémiens, des paysans, des bateleurs, de mauvais clercs. Hommes et femmes, garçons et filles, s'y réunissaient pour célébrer *leurs Mystères* qu'ils appelaient *Eucharistie*, du grec Ευχαριστία (ce qui existe de plus gracieux, de plus doux), le plaisir. C'est là qu'on entendait *la messe noire* célébrée par « le Diable ayant à son côté la royne du sabbat ». Celle qui était ainsi chargée de présider à ces orgies parodiait la glorieuse Reine des sabbats saints ; c'était une vieille fille ignoble imitant la Vestale. Quelquefois ils installaient leur foire en face des Temples, sur la place même où le peuple dansait suivant les anciens rites. On communiait avec une hostie noire, puis on dansait autour de l'autel, en rond, dos à dos, ignoble chahut d'une foule débraillée ou déguenillée, se livrant à des danses grotesques qui voulaient parodier les gracieux mouvements cadencés des danses sacrées. Puis suivaient toutes sortes de jeux, des sauts, des cris sauvages (en Gascogne on sautait, en Bretagne on dansait), tout cela au son d'une musique de circonstance faite de tambours qui battaient, de flûtes qui sifflaient, de violons qui grinçaient. Et, dans le lieu solitaire choisi pour l'orgie, toute cette canaille grouillante et grimaçante (il y en eut quelquefois douze à quinze mille) s'installait sous des tentes qu'ils avaient apportées et déballait des victuailles, de la vaisselle, des bouteilles, pour le festin qui était éclairé par des cierges noirs faits de graisse humaine, et, dans la folie qui suivait les ivresses, toute cette plèbe faite d'assassins et de voleurs se livrait à des amours ordurières, — là se commet-

taient d'épouvantables débauches, des fureurs lubriques sans pareilles, — c'est ce qu'ils appelaient « la communion ».

Souvent incestueux, souvent anthropophages, on les a vus quelquefois choisir un cimetière pour leurs ébats, afin d'avoir une profanation de plus, celle de la mort, à consommer.

Ou bien ils se cachent dans des ruines, dans des cavernes, quelquefois, par ironie, dans l'Hôtel des Juges. On amenait à ces cérémonies abjectes un *coq*, incarnation du Diable, emblème mâle, que le Catholicisme gardera et mettra sur la flèche de ses églises (1).

C'est là que s'accomplit l'inceste, que le vieux père ignoble mène sa jeune fille — et la prend, et ce père disait *qu'il offrait à Dieu les prémices de ses créatures*.

On mêlait à l'orgie toutes les haines accumulées, on maudissait les rois, les épiscopes des premiers Chrétiens, les diacres, et surtout Johanna, qu'on appelait « Jean Nicot » (celui à qui on fait la nique). C'est ainsi qu'un instinct de révolte poussait ces gens à maudire ce que les autres avaient sanctifié. On narguait les dieux et les Déesses, pêle-mêle, les dames et les seigneurs.

La parodie du sabbat remonte loin, car elle est chantée dans les hymnes orphiques composés dans les premiers temps de l'orgie judaïte. C'est à tort qu'on assigne à ces hymnes une date de beaucoup antérieure.

Ce renversement de l'antique loi morale fut d'abord une révolte, un acte délictueux ; plus tard, en se propageant, il devint un usage, il se modifia, s'amenda, s'organisa, et finalement cette parodie des anciens Mystères se résuma dans une cérémonie qui va devenir la messe des Catholiques.

Parodie de la glorification de la Déesse

Quand la bande des fous s'acheminait ainsi loin des villes pour rouler ensemble dans la fange des ivresses, ils emmenaient avec eux des filles avilies, qui accompagnaient complaisamment

(1) La messe de minuit des Catholiques restera *la misa del gallo*, la messe du coq. On célébrait ce sacrifice *pour le souverain des Gaules*, disait-on, parce qu'on faisait un jeu de mots, confondant les Galles (Gaulois) avec Gallus (coq).

Le coq gaulois est restédans les langues latines : « el gallo ».

la bande débraillée ; en route, on se moquait d'elles en les appelant « Déesses ».

« Vous êtes déesses ; ne descendez-vous pas, pareilles aux dieux, de la porte du Capricorne, qui est cette figure de bouc par lequel *vous êtes transformées* ? Vous avez franchi la porte des voies suprêmes ; mais que vous êtes lentes et sottes, indignes encore de moi ! »

Ainsi parle *le Mal*, qui nargue, et il trouve des complices parmi ces femmes qui ne comprennent pas qu'on les outrage.

Dans les cérémonies, faites quelquefois dans les anciens temples, on met sur l'autel un être abject et grotesque voulant représenter *un Diable*.

On lui met une tête de bouc sur laquelle est une perruque de femme ; parfois il a trois cornes qui forment la lettre hébraïque shin. Par-dessus ces cornes, on pose un bonnet ou chaperon. Alors cet être ignoble, nu avec des mamelles de femme, exhibe sa virilité avec ignominie, afin de faire une parodie sacrilège du culte rendu à Vénus. Il est assis sur une chaise dorée, qui imite celle de la Déesse ; sa queue de bouc est étalée sur sa tête en forme de dais ; et, ainsi préparé, il attend *le sacrifice* en ricanant ; — alors le chœur de ses infâmes compagnons vient embrasser ce qu'il y a de plus ignoble en cette ordure vivante (1).

Telle est la parodie des anciennes cérémonies de la religion théogonique.

Dans la nouvelle parodie religieuse, l'homme qui nargue la *Vraie Religion* se confesse de tout le mal *omis*. C'est le Diable qui confesse, il condamne le bien, mais absout le mal.

On parodiait aussi la cérémonie de l'initiation. On obligeait les gens à choisir entre les deux Églises, l'ancienne ou la nouvelle, la blanche ou la noire, imitant ce qui s'était fait en Asie quand les hommes avaient substitué la magie noire à la magie blanche. Celui qui entrait dans l'Église noire devait renoncer à tous les rites de la religion primitive et adopter ce qu'ils appelaient « les nouveaux sacrements ». On abjurait la foi « christine », celle en *Christos* (la femme suprême), on se retirait de l'obéissance à sa loi ; on répudiait le patronage de la Déesse. On appelait la femme vierge « la rousse ». On foulait aux pieds les images des Déesses ; on jurait fidélité et vasselage éternel

(1) Voir le livre de Jules Bois, *Le Satanisme et la Magie*.

au Prince des Ténèbres. On prêtait ce serment sur les Écritures maudites dites « noires ». On devait dire : « Jamais je ne retournerai à ma première foi, je ne garderai les commandements, mais j'irai sans retard dans les assemblées » (celles des révoltés).

En échange de ce serment, on promettait, à celui qui le faisait, des joies immenses dépassant ce qu'avait pu rêver son imagination. Puis on baptisait le néophyte au nom du Diable ; — alors il répondait : « Raye-moi, ô Satan, du livre de vie, inscris-moi sur le livre de mort. Oui, je te promets les sacrifices qui te plaisent, et j'occirai magiquement chaque mois ou chaque quinzaine un petit enfant dont je sucerai le sang. » C'est toujours l'enfant qui servait à satisfaire la folie sanguinaire de l'homme.

On disait encore : « Je t'apporterai en tribut une fois l'année, en rachat de mes anciens démérites, l'impôt d'une victime ayant la couleur noire qui t'agrée. »

Le Temple de Satan (Parodie des cérémonies des Rose-Croix)

Ces hommes parodiaient la Religion des femmes. A côté des temples des Déesses, on éleva le temple de Satan.

Sur les murs de l'église, des fresques diaboliques révèlent toutes les phases du vice. Autour de la nef sont des phallus, puis des archanges goîtreux, des martyres bossues, des évêques ventrus, une Astarté ridiculisée, avec des seins pendants et noirâtres. Apollon est un type de basse laideur. Des papes luciférien sont coiffés d'une mitre à cornes de bouc. Un Christos aux oreilles d'âne est cloué à un noir Priape qui sert de croix.

Dans un des côtés, la jalousie de l'homme est représentée par une femme. C'est une statue au front bas et sillonné de rides épaisses, un visage à l'expression bestiale, les mains crispées de la rage, le béat sourire de la concupiscence, des bras fortement musclés représentant la force brutale. Et c'est un corps de femme qu'on représente ainsi !...

Les assistants aux cérémonies diaboliques agitent des encensoirs dans lesquels brûlent des poisons. Le prêtre monte à l'autel nu. Sur le rétable est un bouc à face humaine. On l'adore, on l'encense. Le bouc dit au prêtre, qui a ouvert une boite qui contient des hosties : « Allons, chien, mon sacrifice ; vêts-toi de la mascarade. » Les vêtements du prêtre sont couverts d'hié-

roglyphes et de rébus représentant des choses obscènes et souillés de matières fécales. Pendant que le prêtre lit dans le « Livre », le monstre placé sur l'autel se tord dans une affreuse colique de joie, évacue une odeur infamante que hument religieusement les hommes et les femmes rapprochés (odeur de sainteté) (1). A l'offrande, le bouc pousse deux ou trois beuglements, puis il sort de sa gueule ignoble une langue gluante et dit : « Allons, chien, l'hostie. » Le bouc la prend dans ses griffes tordues, s'en frotte le dos et le ventre, crache dessus, puis la piétine. Cela se termine par une orgie folle, des baisers, des morsures, des ébats obscènes.

Enfin, on récite la litanie de Satan que voici :

— Extrême limite des défaillances de l'homme.
— Être librement déshonoré.
— Puissance du Mal.
— Incitateur du meurtre.
— Traître incurable et fatal.
— Le grand révolté.
— Hors toute loi.
— Christ des fanges.
— Reptile des mondes.
— Porte-drapeau des infâmes.
— Persécuteur des bons.
— Père des douleurs.
— Ange des ténèbres.
— Ferment de larmes.
— Antiques vilenies.
— Les modernes abaissements.
— Tourment des justes.
— Blasphème vivant.
— Désespoir des mères.
— Haine des femmes.
— Terreur des filles.
— Stupeur des enfants.
— Contrefaçon de l'intelligence.
— Ambiant sceptique.

(1) Dans l'initiation au grade de Rose-Croix, on rbûlait de l'encens ; c'est ce qu'on appelait « odeur de sainteté ». C'est cette cérémonie qu'on a voulu parodier.

— Tentateur des esprits faibles.
— Corrupteur de la jeunesse.
— Propagateur de mensonges.
— Père des erreurs.
— Éternelle ironie.
— Couronne d'orgueil.
— Dévoré d'envie.
— Pourri de luxure.
— Raisonneur entêté.
— Dominateur des faibles.
— Empoisonneur des esprits sains.
— Négateur de la Vérité.
— Douleur du monde.
— Pervers et pervertisseur.
— Prince de la corruption.
— Instincts cruels.
— Infatigable jouisseur.
— Calomniateur des femmes.
— Menteur et trompeur.
— Brute humaine.
— Ventre aux monstrueux appétits.
— Fureurs sensuelles.
— Nid de corruption.
— Bête universelle.
— Père des profanations.
— Instigateur des adversités.
— Dévastateur des nations.

On voit très clairement que les Judaïtes ont mis dans cette litanie tous les reproches qu'on leur faisait.

Dans ces temples, dont la divinité s'appelait « *le très-bas* », on faisait des initiations grotesques dans lesquelles on parodiait les cérémonies des temples féminins, et où n'intervenait que le *surnaturel* destiné à ridiculiser la science des femmes.

C'est ce surnaturel qui est resté dans les religions modernes.

Religion profane
L'amour sexuel substitué à l'amour sacré

La primitive secte judaïte (École de Paul) était composée de petites troupes nomades qui parcouraient les nations en

prêchant la révolte contre l'ancienne loi morale, c'est-à-dire contre la Théogonie qui était basée sur les lois de la Nature, et contre l'Église des Johannites qui voulait la reconstituer. Ces hommes pervertis prétendaient faire adorer la sexualité masculine dans les temples où on avait honoré la sexualité féminine.

Il s'agissait de renverser Isis et Astarté pour mettre un homme à leur place, dans le Ciel et sur l'autel du sacrifice.

Pour discréditer les Johannites, ils répandaient sur eux les pires calomnies, les représentant comme des gens qui se livraient à des orgies sans nom, qui — en réalité — étaient les leurs.

Par la suite, les masculinistes qui triomphaient, grâce à la corruption générale, durent cependant donner à leurs orgies une forme acceptable, afin de pouvoir les justifier contre les accusations qui s'élevaient, de toute part, contre eux.

C'est ainsi que nous voyons, peu à peu, une hypocrite sainteté jetée sur les choses les plus immondes. Cependant, la messe reste la glorification de l'amour le plus humain, — c'est-à-dire de l'amour masculin.

Comme on a renversé les sexes dans la religion nouvelle, on va mettre le mot Père où l'ancienne Loi avait mis Mère, et on va traduire par Seigneur l'ancienne appellation féminine Kyria. Mais, si nous rendons à la Divinité son sexe, si nous remettons la Déesse sur l'autel, nous comprenons ce que signifiait primitivement la messe.

En disant que l'hostie est le corps du Christ (devenu Jésus), on copie la doctrine enseignée dans les temples, qui disait, en montrant le pain fait de farine et représentant la graine (ovule) et le vin représentant le sang de la Mère, que c'était son corps, donné à l'enfant. Mais le père ne donne pas à l'enfant *son corps*, il lui donne son principe de vie, ce qui a bien plus de valeur. Si ces hommes avaient eu quelque instruction, s'ils avaient compris la *loi des sexes*, ils ne se seraient pas contentés de copier servilement les cérémonies féminines en mettant au masculin ce qui était au féminin, ils auraient établi une autre doctrine dans laquelle ils auraient montré le rôle du père en le glorifiant.

C'est parce qu'ils se sont si peu préoccupés des réalités que l'Eucharistie est devenue un mystère sur lequel on a tant discuté.

La Chevalerie

Mais tous les excès amènent des réactions. A côté des révoltés, nous allons trouver les soumis ; à côté des infidèles, les fidèles.

Il existait des associations militantes, déjà connues des Latins, qui combattaient encore au Moyen Age, sous les noms de Chevaliers Teutoniques, Rose-Croix, Porte-Glaives, Livoniens. Rappelons rapidement les bases de l'ancien régime :

Le régime social actuel est un dérivé lointain et une altération monstrueuse de l'ancien régime gynécocratique, qui donnait à la Femme la direction spirituelle et morale de la Société.

Une Déesse-Mère régnait sur une petite tribu, qui, agrandie, devint une province, à laquelle souvent elle donnait son nom.

La Déesse Arduina donna son nom aux Ardennes.

Avant la conquête romaine, les Gaulois comptaient 22 Nations ou Matries, les Gallo-Kymris 17, les Belges 23.

C'est pour cela que les *Nations* (lieux où l'on est né) sont toujours représentées par une figure de femme.

La Déesse-Mère était la Providence (de *providere*, celle qui pourvoit) de ceux qui étaient groupés autour d'elle. Elle les instruisait, elle les pacifiait ; car c'est elle qui rendait la Justice. Les hommes n'entreprenaient rien sans la consulter. Ils étaient ses fidèles et dévoués serviteurs. Ils étaient *Féals*, mot qui vient de Faée (fée) et a fait féodal (qui appartient à un fief).

Le Fief (domaine noble) donnait à la Dame des droits féodaux, auxquels les Seigneurs participaient, sous condition de *foi* et *hommage*.

Les Seigneurs étaient rangés sous sa loi, qu'ils ne discutaient pas.

Ils étaient des hommes-liges, ce qui voulait dire *légaux*. On les disait *légals* et *féals*, c'est-à-dire loyaux et fidèles.

Elle leur donnait leur part de terre et eux payaient en travail une redevance, qui servait à l'entretien de la vie des femmes et des enfants de la collectivité, qui n'était pas à la charge de l'homme.

Cette redevance (origine des impôts) fut d'abord le cinquième du produit du travail, — de là le mot *quinta* (en espagnol, *domaine*), *five* en anglais (qui devint fief).

Le mot domaine vient de Domina (la Dame).

Le domaine de la Mère, qui est le lieu où les enfants avaient passé les jours heureux de leur enfance, s'appelait la *Matrie*.

C'est pour la défendre que les hommes s'armaient ; mais ils ne marchaient que sous les ordres de la Déesse-Mère.

Ce premier régime, qui attache l'homme à l'autorité morale de la Femme, fut l'origine de la féodalité (du mot latin *fœdus*, qui veut dire alliance). Ce régime, dans sa première forme, fut celui que des modernes ont appelé *matriarcat* ; il était basé sur le droit maternel (Jus naturale), qui est le droit réel, celui qui soutient la vraie morale et crée la Justice. On l'appela le droit civil (d'où civilité, politesse, attention, respect).

Mais la loi de la Femme fut renversée par la loi romaine, le vrai droit (divin) par le droit romain, qui créa le régime de la brutalité masculine et méprisa l'autorité morale dans la Déesse. Rome mit la *Patrie* à la place de la *Matrie*, mais on a toujours continué à dire *la Mère-Patrie*. La nation gauloise conquise s'accoutuma au gouvernement barbare des empereurs romains, qui la soumirent à des déprédations et à toutes les violences du régime du bon plaisir de l'homme ; mais elle est restée une *Nation* (lieu où l'on a reçu le jour) ; elle n'est pas une *Patrie* (lieu où le père est né). Les Gaulois portaient sur la poitrine un collier, qui était le signe de leur alliance avec la Déesse-Mère de leur fief, et la haine était si grande entre les partisans de la force et les défenseurs du droit, que les Romains leur arrachaient brutalement leur collier et leur faisaient honte de se soumettre à la domination des femmes.

Après le départ des Romains, la Gaule fut envahie par des barbares, qui y apportèrent un nouveau ferment de révolte masculine.

C'est ainsi que l'on vit apparaître les Francs, puis les Souabes, les Saxons, les Bavarois, les Slaves, et que disparurent les anciens noms du pays.

Les Germains avaient gardé l'esprit des tribus matriarcales. Chez eux, la famille compte plus que l'individu ; la tribu se range sous une autorité gynécocratique souveraine, qui la guide et la protège, et à qui elle remet le soin de sa destinée ; ils ont le respect des supérieurs (les grands), la soumission à leurs ordres et l'esprit de vasselage.

C'est chez les Germains que l'on vit paraître les Frères Hos-

pitaliers de Marie,.plus connus sous le nom de Chevaliers Teutoniques.

C'est chez eux qu'apparaît la *Chevalerie*. *Marc'h* signifie cheval dans l'ancien celte. De ce mot on fera marc (monnaie) ; mais on en fera aussi *marquis*, l'homme de marque,celui qui marque bien.

Le féal chevalier sera le vassal de la Dame-Fée. Il sera féal, ce qui indique la foi et l'hommage que le vassal doit à son suzerain.

L'homme-lige — celui qui est lié par un lien moral — promet à sa Dame toute fidélité contre qui que ce soit sans restriction.

Les hommes libres

Le droit romain avait semé un vent de révolte qui s'était étendu sur toute l'Europe et avait créé dans l'esprit des hommes un turbulent désir d'affranchissement de toute autorité morale, spirituelle et maternelle.

Du reste, le jurisconsulte Ulpien, qui traduit bien l'opinion des hommes à l'égard des femmes, nie le droit naturel inhérent à la féminité et représenté par l'autorité maternelle.

Il écrit : « Pas de droit naturel, tous les hommes naissent libres ; la servitude, qui soumet l'homme à la domination *d'autrui*, est contre nature. »

Oui, les hommes naissent égaux, mais les sexes sont différents, et ce qui est contre nature, c'est que l'homme se soumette à la domination d'un autre homme, au lieu de se soumettre à la domination spirituelle et morale de sa Mère ou d'une autre femme qui la représente.

C'est l'Église Catholique qui devait mettre dans son dogme ce principe impie en confondant les sexes dans une égalité qui n'existe pas et qui supprime toutes les prérogatives du sexe féminin. C'est elle qui va faire l'homme et la femme égaux dans le péché, donnant à l'homme le péché *véniel* (de Vénus) et à la femme le péché mortel de l'homme ; ce qui ne l'empêche pas de proclamer l'homme-*Dieu*.

Honorius II ou Honorius III, on ne sait au juste lequel (c'était peut-être même Cadulus, évêque de Parme, antipape), dit que « le chef de l'Église a été instauré chef des Enfers, de par la volonté de Jésus (le Christ) annonçant à Satan : *Tu ne serviras* qu'un seul maître (l'homme).

« Si tu ne te conformes pas à la bulle qui exige qu'on observe ses secrets inviolablement, Satan te possédera, tandis que tu dois le posséder et le tenir. Ne faut-il pas connaître la *voie* souterraine par où descendre à l'Enfer afin de mieux clore le soupirail du Tartare ? Appelle le Diable par l'audace, de peur que, sans être attendu, il ne t'assiège par la crainte. Archidémon, tu serviras. »

Faut-il s'étonner, après cela, d'apprendre que les femmes étaient si malheureuses dans les premiers siècles du Catholicisme, qu'elles pleuraient à la naissance d'une fille et souvent les enterraient vivantes ? Mahomet le leur reproche dans le Coran.

Du reste, c'est le siècle où, au Concile de Mâcon, en 581 ou 585, un évêque posa sérieusement la question de savoir si la femme avait une âme. Après de longs débats, le Concile voulut bien lui en acorder une.

Donc, l'ironie masculine prend une forme nouvelle. C'est la femme qui représente l'homme dégénéré dans la folie sexuelle, celui qu'on représentait sous la figure du singe : les « cagots » du Moyen Age, les démons à queue. C'est depuis cette époque que les dévots sont appelés *cagots*.

L'Ordre de la Table Ronde

En 516, on fonda un Ordre nouveau, celui de la Table Ronde (Royale-Hache, 22e degré, dans la hiérarchie moderne). Voici ce qu'on raconte :

Le roi Arthus avait installé une table ronde pour tous les chevaliers, pour éviter le haut bout et le bas bout. Tous les chevaliers étaient égaux, ils avaient des qualités reconnues et portaient des armures que l'imagination populaire appela *enchantées*, — parce que leur position élevée leur donnait un prestige surhumain. C'est ainsi que l'on disait que leurs lames aiguës étaient protégées par des fées ; — les fées sont quelquefois appelées des nains.

Les chevaliers étaient toujours aimés par une Dame, dont l'amour était un talisman. Aussi la chronique disait-elle qu'ils revenaient toujours victorieux.

Ces récits font le sujet des légendes bretonnes. On y trouve des épopées *courtoises* se déroulant dans une société civilisée.

Les chevaliers sont mondains, galants, dévoués aux idées de la Dame. C'est ce qui s'est perpétué dans le genre troubadour. Ils portent les couleurs de leur Dame. La galanterie de cette époque semble quelquefois exagérée dans les actions héroïques.

La devise d'Arthus est : « *Je maintiendrai* », d'où maintenant (celui qui maintient). Il maintient l'ancienne doctrine, la science antique, et nous allons voir jusqu'où va son audace.

Légende du Saint Graal

C'est la lutte de sexes qui est au fond de tous les conflits.

Dans les anciens Mystères, on avait expliqué *la loi des sexes*, dont les Rose-Croix gardaient le secret.

Mais ce n'était pas seulement une fleur qui représentait le sexe féminin ; c'est aussi un vase, une coupe, un calice, et c'est cette coupe qu'on appelait le Saint Graal.

Il suffit d'annoncer qu'on possède quelque chose de précieux pour que tous essaient de s'en emparer. C'est ce qui nous explique qu'*on essaie de prendre ce vase*.

On voit tout de suite que c'est de ce symbole sacré que l'Église va s'emparer pour en faire le calice.

Puis, comme ce vase contenait le sang de la femme, il fallut aussi lui faire contenir le sang de l'homme, et c'est alors que des Pères, d'une imbécillité débordante, inventent la légende de Joseph d'Arimathie recueillant le sang de Jésus, coulant de la plaie qu'on lui fait au côté, pour qu'il ait aussi un organe sanglant qu'on puisse opposer à celui de la femme.

Tout cela en attendant que l'hostie, qui est la contre-partie sexuelle de la sécrétion du vase, vienne s'y annexer.

Abordons maintenant la question historique ; car il y a toujours de l'histoire au fond des Mystères. Tout le monde connaît l'histoire du vase de Soissons, intercalée dans l'histoire de Clovis. Voici ce qu'on nous dit :

Pendant le sac de l'église de Reims dédiée à Marie (avant le Catholicisme), un soldat s'empara du vase. Clovis l'exige pour lui ; le soldat refuse ; Clovis le tue.

Il peut se faire que ce soldat ait été un chevalier qui a pris le calice pour le sauver de la profanation. Quoi qu'il en soit, cette insistance du roi pour avoir le vase prouve qu'il s'agit de quelque chose qui a plus de valeur qu'un simple objet d'orfè-

vrerie, quelque chose qui est pour l'Église un trophée et un triomphe sur le culte féministe encore secret en partie.

Ceci explique l'importance que l'on donne à cette légende. Sans cette explication, l'histoire serait d'une stupidité et d'une brutalité outrées.

Le vase de Soissons est un *ciboire*, qui faisait partie des objets pillés dans l'église de Reims. Donc, d'abord, il y avait une église à Reims avant l'introduction du Catholicisme en Gaule, et dans cette église un *ciboire.*

Cet objet faisait partie des accessoires d'un culte antérieur à celui du Catholicisme. Ce culte, c'est celui des premiers Chrétiens, les *Johannites.*

Clovis mourut le 27 novembre 511 ; — l'Ordre de la Table Ronde fut fondé en 516, — cinq ans après, — et on lui donna le nom de Royale-Hache pour rappeler le coup de hache donné par Clovis.

Cet épisode du vase de Soissons a été raconté par Grégoire de Tours (544-595) dans l'*Histoire ecclésiastique de France*, en latin. Tous les auteurs venus après lui ont répété son récit sans chercher ce qu'il y avait derrière. Grégoire de Tours le savait-il lui-même ?

La légende catholique nous dira :

« En ce temps-là, le grand roi Salomon (que les masculinistes ont mis pour Daud, sa Mère) conservait une coupe merveilleuse taillée dans l'escarboucle qui, jadis, avait brillé au front de l'archange Lucifer. Son éclat était tel que nul œil humain ne la pouvait contempler. (C'est l'Étoile flamboyante avec au centre la lettre G, Graal.) C'était en cette coupe que Johanna avait célébré les agapes de la Cène dernière (1). Joseph, l'ayant retrouvée chez Simon le lépreux, l'acheta et recueillit dans ce vase le sang du Seigneur, qui lui apparut dans sa prison et lui révéla *le grand mystère* que seuls peuvent connaître les possesseurs du Saint Graal. » Les possesseurs, ce sont les femmes, puisque le vase sacré, c'est leur sexe.

Remarquons les maladresses de cette légende : d'abord, ce personnage, Joseph, ne fait pas partie des douze, et, tandis que tous sont célébrés par les Catholiques dès la première heure, ont des autels consacrés, sont des patrons de villes et d'églises, c'est à

(1) Il faut rappeler que les noces de Cana sont les noces de Johanna.

peine si on cite ce Joseph d'Arimathie, dont le rôle aurait cependant été important dans l'histoire de Jésus. Cela vient de ce que, au début, on ignorait encore le culte du Saint Graal ; on n'avait donc pas pu le copier. Quand on l'aperçut, on s'occupa de le mettre à l'avoir de Jésus. — Mais comment faire pour lui donner l'emblème du sexe féminin ?... C'est alors qu'on imagina le coup de lance, qui allait laisser échapper le précieux sang qui, dans l'ancienne religion, se déposait dans le vase sacré. Donc, Joseph d'Arimathie est un personnage inventé tardivement et introduit dans la légende de Jésus en même temps que le coup de lance et pour donner un auteur à l'histoire du vase sacré du Saint Graal.

Cette légende catholique fut copiée sur un roman du temps, dans lequel on racontait ainsi une histoire d'Amfortas blessé au côté : « Perceval voit le roi Amfortas blessé au côté. Sa blessure s'ouvre à de certaines dates ; il est au château du Saint Graal. Un chevalier, pour le guérir, doit toucher sa blessure en faisant une certaine question. Perceval la pose justement et sauve le roi. »

Le Prince du Liban, Royale-Hache

Ce grade conservé par les Maçons modernes en dénature complètement l'esprit. C'était à prévoir. C'est le plus scabreux de tous ; c'est pourquoi on le dissimule et on dit au récipiendaire de chercher sa signification dans l'hermétisme ou le cabbalisme. Mais là il ne trouvera rien non plus, puisque ce sont l'hermétisme et le cabbalisme qui ont tout caché.

Il s'agit, en effet, de faire connaître l'histoire du Saint Graal, c'est-à-dire du sexe féminin considéré surtout dans ses conséquences *spirituelles*.

Pourquoi ce titre : *Prince du Liban* ? Le Liban est une chaîne de montagnes de la Syrie, et c'est sur ce mont que se trouve le *Carmel* où les secrets de la doctrine sont gardés. (Les profanes y feront mourir le prophète Élie.)

Le grade que nous allons étudier est divisé en deux actes et se passe dans deux chambres différentes.

La première représente *l'atelier du Mont Liban* ; sur le sol, des armes, symboles de la lutte que les premiers Frères ont dû soutenir, des haches, des scies, des maillets. Ce sont les premières

persécutions contre les Johannites, plus tard réfugiés et cachés en Syrie.

L'assemblée se nomme Collège, afin de continuer l'enseignement des Druidesses. Cet atelier est tendu en bleu, couleur céleste des femmes (couleur de Miryam) ; onze lumières éclairent la salle.

Acte second

Le second appartement est tendu en rouge. Au milieu, une table ronde sur laquelle sont différents objets, entre autres un plan sur papier doré ; mais tout cela pour cacher le vrai symbole antique, qui mettait au centre de la table une coupe d'or, signe tangible, symbole du Saint Graal, le très vénérable calice. Autour de la table, 12 sièges aux pieds flanqués de lions ailés, emblème des héroïques supports (sphinx) de la pensée chrétienne (johannite). Un siège plus élevé représente un trône éblouissant qui reste vacant ; c'est le saint Siège de la Déesse, que les Druidesses de l'île de Sein avaient appelé *Gador*. Il est réservé à *Celle qu'on attend*. Son dossier est surmonté de la colombe d'Istar, qui représente toujours *Notre-Dame le Saint-Esprit*. Ce mystérieux siège vide attend l'envoyé divin, le Christ promis. Il n'a plus été occupé depuis que l'aventurier (qu'on appelle Paul de Tarse) l'a profané en osant y placer son indigne image que ses complices ont appelée Jésus.

Et le Président dira : « Cette table sacrée nous rend tous égaux. C'est la Déesse, qui est au-dessus de nous, qui a le droit d'occuper le trône élevé. C'est elle qui viendra *recréer* la Table Ronde, c'est-à-dire l'égalité entre les hommes, égalité que les ambitieux (prêtres ou rois) avaient supprimée. »

Dans la Franc-Maçonnerie moderne, ce sont des hommes qui remplissent le rôle des femmes. Dans ce grade, notamment, le Président porte le titre de *Grand Patriarche*, alors que ce mot ne date que de l'époque catholique, comme nous le montre Renan, et qu'avant ce moment le mot était féminin : *Matriarche*.

Le second appartement de ce grade est dit *Conseil de la Table Ronde* ; on nomme aussi l'assemblée *Conseil du Liban*.

Ce nom sert à désigner la réunion d'ensemble des affiliés du 19e au 22e degrés, fondés depuis Johanna pour conserver le secret de sa doctrine.

Le symbole du Saint Graal, conservé par tous les Johannites, doit attester le sexe de la *Révélatrice*, que les Catholiques ont voulu changer, en donnant la gloire de son œuvre à un homme.

La cérémonie de réception a pour but d'expliquer au récipiendaire l'hypocrisie de ceux qui ont fait des changements de sexe, comme si le sexe mâle qu'on va donner à la Divinité pouvait manifester l'esprit féminin, comme réaction physiologique.

Tout ce qu'on met dans les rituels modernes à ce sujet est incompréhensible. Cependant, on dira que « la Hache (Royale-Hache) est celle du Gnosticisme qui, en abattant les énormes troncs de l'intolérance, de l'hypocrisie, de la superstition, de l'égoïsme et de l'oisiveté, permet aux rayons de la Vérité d'arriver jusqu'à l'esprit humain et de l'inonder de lumière ».

Mais tout cela n'explique pas le Mystère ; on le cache au contraire sous une sorte de jeu de mots. On raconte au récipiendaire « divers incidents de la *coupe* des arbres sur le mont Liban ». Allez donc comprendre que cette *coupe* (des arbres), c'est le Saint Graal, l'organe sacré de la Femme !...

Puis on embrouille tout cela en montrant la royauté masculine, représentée par Salomon, — mais en réalité Clovis, — retournée au mal, brûlant l'encens devant Moloch, pendant que le corps d'Hiram (Maria) est enterré sous l'autel, c'est-à-dire sous l'oubli et l'indifférence publics.

A ce propos, le Chevalier d'éloquence entame discrètement un vague éloge des sciences occultes et parle du *Grand Œuvre* ; naturellement, ce qu'il en dit est faux et remonte à l'ancienne magie, et nous apprenons, dans ce discours, qu'Ananias portait un nom qui signifiait *divination*.

Le Grand Œuvre !.. Mais ce sont, tout simplement, les fonctions du Saint Graal ; le symbolisme l'explique : un calice, dessus une *Rose* portée par une croix (ou qui porte une croix), des ailes qui indiquent une *montée*, une colombe qui symbolise l'Esprit.

Et c'est ainsi que le vil plomb (la fonction basse) se change en or (en Esprit). Inutile de rappeler les divagations chimiques de ceux qui ont cru qu'il s'agissait de la transmutation des métaux (1).

(1) Arcane, en alchimie, est une opération mystérieuse, un remède dont la composition est secrète. C'est la transmutation noble des alchimistes.

Les anciens chevaliers de la *Table Ronde* prêtaient le serment suivant :

« Sur cette coupe d'or qui tient ici la place de la coupe sacrée de Kyria, notre Christ, nous jurons de consacrer toute notre vie et de combattre jusqu'à la mort pour la conquête du Graal sacré. »

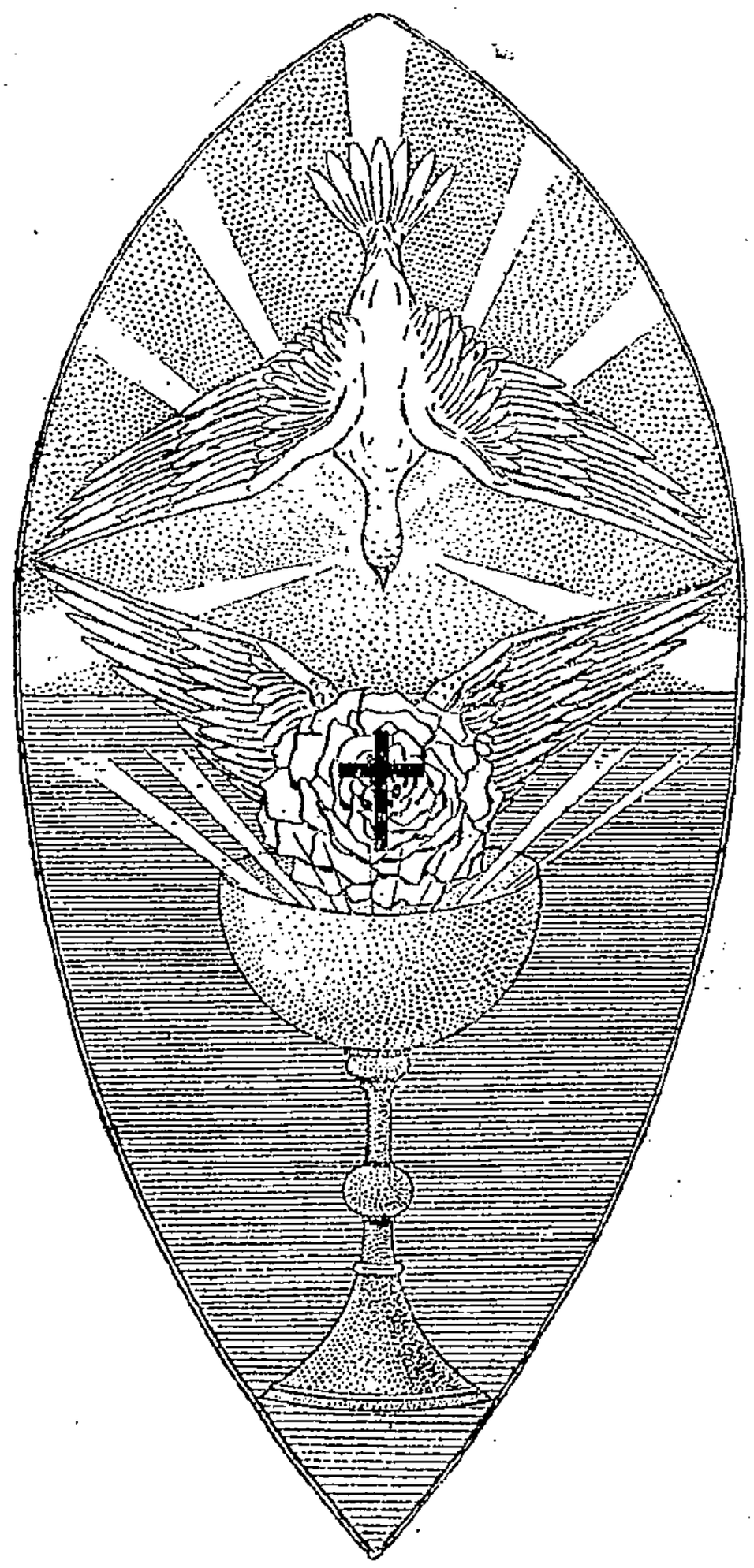

La légende qui fait intervenir Merlin l'enchanteur dans l'institution de ce grade, lui met dans la bouche ce discours :

« Les anges avaient emporté le premier calice au ciel, et ils avaient ensuite déposé dans le lointain et mystérieux temple de Montsalvat, sous la protection d'un prince spirituel, nommé

Titurel, et de purs chevaliers, cette précieuse relique qui devait conférer, à qui la possédait, les plus sublimes pouvoirs. »

Ici, la légende est en désaccord avec la Franc-Maçonnerie ; elle dit que c'est sur le Mont Salvat (Mont du Salut), en Espagne, que la coupe est gardée par des chevaliers, et elle ajoute que, pour la garder, il faut être brave et noble.

La Franc-Maçonnerie dit le Mont Liban. Lequel des deux choisirons-nous ? Aucun. Ces deux noms, Liban et Salvat, me semblent être des rapprochements de mots sans portée. Liban vient de *libation*, mot très employé dans l'occultisme à propos du vase, et Salvat annonce *salvation*, mot qui répond à l'idée messianique qui accompagne la légende du Saint Graal.

Du reste, ce vase sacré n'est gardé nulle part, il est partout ; et la connaissance du mystère qu'il recèle n'est pas non plus localisée dans un endroit quelconque ; des profanes l'ont. Cependant, il peut se faire qu'on y ait mêlé l'histoire merveilleuse de la Vierge et que Mont Salvat soit une mauvaise traduction de Mont Serrat, endroit consacré, en Catalogne, au culte de Marie.

Voici ce qu'on fait dire à Merlin :

« Quand mourut son dernier défenseur, le mystique calice, recueilli par les anges, fut emporté au ciel pour y être conservé jusqu'au jour où sur terre paraîtra un Juste digne d'être élu à sa garde.

« Mais la *Sainte Table* nous est restée. C'est la Table du Seigneur (Kyria). Une place à cette table restera inoccupée jusqu'à ces temps bénis où un envoyé digne de la conquérir paraîtra » (1). Cette *Sainte Table* n'est pas une idée nouvelle ; elle était déjà dans le Madhu-Parva de l'Inde, qui enseigne la communion dans le calice d'or.

***

La légende d'Arthus est mêlée à celle de Geneviève, dont il reçut probablement l'inspiration.

C'est peut-être elle qui fonda l'Ordre de la *Table Ronde*. Elle est appelée Maër-lin, et c'est de ce nom qu'on a fait Merlin l'enchanteur. On dira aussi le *transformateur*, mot qui indique

(1) Idée renouvelée par les Saint-Simoniens.

changement de sexe. Lin, c'est le Linus des Grecs, qui apprit à lire à Hercule, qui lui cassa son alphabet sur la tête. Elle est appelée aussi Eva-linus, — celle qui explique les secrets de la Nature —. C'est la fée Viviane qui serait ainsi transformée.

Dans la légende masculiniste, celle-ci fait tomber l'enchanteur Merlin dans le gouffre.

Au VIe siècle, en Grande-Bretagne, Arthus avait succombé dans la lutte contre les Saxons ; mais les Bretons ne le croyaient pas mort, on le croyait dans une île enchantée, avec autour de lui Merlin et Geneviève ; et, de Geneviève, on fait la femme d'Arthus quand on met le mariage partout.

***

Le culte du Graal semble une réaction contre les *trois phallus* de la Trinité catholique. Ce culte nous explique l'usage de donner une *coupe* comme récompense aux chevaliers.

La coupe a dû avoir une grande renommée, car nous la retrouvons en maints endroits. Ainsi, elle nous apparaît dans la légende du roi de Thulé et dans tous les vases sacrés que les religions ont célébrés et que l'art a reproduits. Grand mystère qu'il faudra un jour expliquer dans toute sa profondeur, à la grande stupeur du satanisme.

Maurice Boué de Villiers, dans un livre intitulé *Les Chevaliers de la Table Ronde*, met un discours prophétique dans la bouche de Merlin l'enchanteur : « Seuls les purs peuvent s'élever à la divine connaissance. La vue du Graal ne peut être supportée que par des yeux très purs. La lumière aveugle parfois. La vérité, propice à quelques-uns, peut être funeste à beaucoup. La lumière descend d'en haut, mais peu à peu elle s'obscurcit dans les ténèbres pour s'éteindre. Et cela s'accomplit ainsi jusqu'à ce que les hommes soient enfin illuminés et dignes de contempler l'infinie clarté.

« Telle est l'image de la *descente des Messagers* divins.

« Moi-même, je reçus le don sacré de *réfracter* la lumière d'en haut. Je fus un Barde initié aux Mystères sacrés, comme les Druides. Mais, aujourd'hui, je pleure les pommes d'or des anciennes vérités que les vers rongeurs du mensonge ont corrompues et qu'un brutal vent d'erreur et d'ignorance, toujours nouveau, détache de l'arbre immortel de la sagesse. Mais une nouvelle

lumière, la suprême Lumière *qui ne doit plus s'éteindre*, est descendue pour éclairer le monde. Le Christ (suprématie féminine) est le soleil dont nous ne connûmes que les lueurs à travers les temps. Bientôt un de ses rayons traversera ton cœur. Mais garde-toi du chevalier noir. »

L'auteur cité fait dire au futur chevalier :

« Ainsi devras-tu dégager de toi l'être immortel qui dort son calme sommeil et le tendre vers la *clarté divine*. Comme du ver naît le papillon, de l'homme rampant naîtra l'ange à l'esprit lumineux.

« Cherche en toi les mystères que tu veux connaître : l'homme possède en lui le miroir profond qui réfracte la Vérité. Mais, de même qu'un lac troublé agité par le vent reflète imparfaitement l'azur, l'âme agitée ou troublée par les passions ne peut refléter dans toute sa pureté la Vérité sacrée.

« Calme donc en toi les vains tourments de la vie, libère-toi des attaches d'en bas, et la révélation attendue t'apparaîtra, éblouissante et claire. Trois épreuves te seront tendues dont tu devras triompher. Trois coques enveloppent l'homme et obstruent aux yeux de son esprit la lumière ineffable ; trois coques doivent être brisées pour permettre aux feux du soleil divin de rayonner en lui. Tu devras vaincre l'*instinct aveugle du corps*, les *vices de l'âme* et l'*erreur de l'esprit*. Et ainsi tu acquerras la pureté du corps, la vertu de l'âme, la sagesse de l'esprit. Que ton seul ennemi soit l'ennemi caché en toi, car c'est toi-même qu'il faut vaincre.

« Garde-toi de l'amour mortel qui empoisonne les âmes.

« Le monde appartient à qui sait se vaincre. Ton chemin est un chemin de lumière. Tourne les yeux vers l'étoile divine et marche vers elle. Nul n'atteint la cime des monts s'il ne gravit la pente agreste et les rochers escarpés. Ainsi, beau chevalier, devras-tu suivre le tortueux chemin des épreuves avant d'arriver au faîte étoilé.

« Tue l'amour humain, un mirage, dit Viviane, et tel il t'apparaîtra, ô Parsifal ! Tu le croiras éternel, tu savoureras le désir qui ronge et corrompt, mais, lorsque tu voudras saisir l'objet envié, ce que tu auras cru infini s'évanouira comme un songe, et seul restera en toi l'humain désir qui meurt et renaît sans cesse plus tenace. Sache vaincre l'éphémère épreuve si tu ne veux pas être vaincu par elle. »

***

Fabre d'Olivet nous donne, de cette époque, une appréciation très juste. Il dit : « La fondation de l'Ordre de la Chevalerie, que plusieurs écrivains ont traitée de bizarre, faute d'avoir examiné son but, fut le résultat des circonstances particulières où se trouvait alors la société européenne. Ce fut une réaction contre une brutalité. Cela répondait à un besoin de la nature de l'homme, — d'abord le besoin d'opposition : on avait martyrisé les femmes, — défendons les femmes ; — puis l'homme aime prendre le rôle de protecteur, donnant ainsi à sa force une noble destination : il se fit le protecteur de la faiblesse et le vengeur de l'innocence opprimée.

« L'humanité, l'amour, la justice, l'honneur, étaient les qualités distinctives des chevaliers, qualités que la religion catholique se vit forcée de reconnaître, quoique ce soit elle qui les avait toujours méconnues. Elle les reconnut par politique, pour mettre de son côté la force qui est dans la vérité et dans la morale, mais il y avait contradiction entre ces deux *religions*, l'une adorant l'homme, l'autre adorant la Femme.

« La Chevalerie adoucit d'abord l'esclavage, puis le supprima tout à fait.

« L'amour régénéré, sanctifié, changea les mœurs ; il y fit régner une poésie qui avait disparu, et cela fit germer des vertus aimables qui donnèrent naissance aux Beaux-Arts. Ce fut une renaissance, *la vraie*.

« La Justice opéra sur les caractères, en modéra les emportements, et parvint à réprimer, jusqu'à un certain point, la fougue des passions. L'honneur éclaira la bravoure et mit à la gloire son véritable prix. La guerre se fit avec moins de férocité ; la violence et l'oppression diminuèrent. Le respect pour la Vérité, l'attachement à ses devoirs, l'exactitude à tenir sa parole, formèrent le caractère du gentilhomme. Un homme d'honneur fut un homme nouveau, un homme particulier à cette époque de l'état social, un homme dont on aurait vainement cherché le modèle ailleurs, ni chez les Grecs, ni chez les Romains, ni chez aucune autre nation de la Terre. » (*État social*, t. II, p. 116.)

Cela rétablissait l'égalité, mais non comme le voulait l'Église

qui avait supprimé la différence des sexes et créé l'égalité en Jésus-Christ. La nouvelle conception de la Justice sociale rétablissait les différences sexuelles, mais remettait l'égalité entre tous les hommes. Cette égalité véritable remplissait les esprits d'un enthousiasme inattendu. L'honneur exigeait que tout travail reçût son prix, que tout talent eût sa récompense, que tout homme distingué montât à sa place, que la Femme fût aimée et glorifiée.

Il fallut céder à l'honneur.

On retourna à l'antique métaphysique, ce qui obligea la théologie à suivre le mouvement. La religion catholique ne pouvait plus conserver son autorité au milieu des nations nouvelles qui se formaient sous l'influence de la Chevalerie et de la littérature.

L'Église avait fait un crime de la galanterie, et voici qu'une religion nouvelle se basait sur la galanterie.

L'Église avait condamné les sciences, comme contenant des inventions pernicieuses, des suggestions du génie infernal, et voici que la nouvelle religion s'appuyait sur les lois de la Nature qu'elle recherchait et restituait.

Les Beaux-Arts même renaissaient.

Les chevaliers voulaient l'amour et l'honneur, deux aspirations de la psychologie masculine. Ce fut un retour à la vertu, naguère considérée comme une faiblesse, et dont l'Église même faisait un péché.

La poésie renaissait. On abandonnait l'Église et on retournait à l'ancienne Théogonie rajeunie dans une forme sociale nouvelle.

L'homme cherche la gloire. A partir de cette époque, il la trouva dans la poésie, l'art, la Vérité. On s'élança dans la carrière que l'honneur, la justice et l'amour avaient ouverte à tous.

Cette époque, le cycle breton d'Arthus, ou de la *Table Ronde*, a été une époque féconde pour la littérature. C'est d'elle que datent les légendes bretonnes qui seront imitées jusqu'au XIII^e^ siècle et seront de véritables épopées courtoises.

Le Jeu de cartes (Tarot)

Il semble qu'on ait voulu employer tous les moyens de propagande pour faire connaître cette grande et mystérieuse « Loi des sexes », car nous allons la retrouver dans le Tarot, forme altérée de la Thorah qui ne devait pas périr.

Nous y trouvons deux couleurs, parce qu'il y a deux sexes. Les arcanes majeurs du Tarot sont représentés par les cartes jaunes et les arcanes mineurs par les cartes noires.

L'arcane majeur est féminin ; il comprend les coupes et les ors.

L'arcane mineur est masculin ; il comprend les épées et les massues (bâtons).

De ces arcanes, on a fait le jeu de cartes des Francs, encore en usage actuellement.

— La coupe, c'est le sexe féminin. On en a fait le cœur. Il a comme conséquence l'or, dont on fait le carreau. Cela représente la plus haute manifestation de l'Esprit féminin.

— L'homme est représenté par les cartes noires. Le sexe masculin, c'est ce qui pénètre, l'épée ou la lance, dont les cartes réformées feront le pique, et sa réaction, la force musculaire, est symbolisée par la massue (bâton), devenue le trèfle (1).

Cela fait un quadrille.

Trois figures complètent le jeu dans l'ancien Tarot : la sota (reine), le cavalier, le roi. *Sota* est le nom archaïque (conservé en espagnol) de l'ancienne reine d'Égypte, que d'autres appellent Seth, et qui rétablit le pouvoir féminin après la première persécution qui l'avait renversé (voir notre Livre Ier).

Dans les jeux réformés, on mettra les personnages dans un ordre renversé. On dira : roi, dame, valet. Mais, dans le primitif Tarot, la Dame occupe la première place, le chevalier vient ensuite, puis celui qu'on appelle *roi* et qui n'est, d'abord, que le lieutenant, le valet.

***

On représente ces quatre signes par des animaux : les quatre bêtes de l'Apocalypse.

(1) D'après Cailleux, l'épée d'Arthus, qu'il appelle *Escalibur*, est une des figures du Tarot (*Origines celtiques*, p. 341, note).

— La coupe, c'est le Lion.
— L'or, c'est l'Aigle (ou l'Ange).
— L'épée (ou la lance), c'est l'Homme.
— Le bâton (massue), c'est le Taureau.

***

A l'époque de la *Table Ronde*, les cartes reparaissent, et on va donner à l'homme jeune les noms des chevaliers de l'époque : Lancelot, La Hire, Hector, Roger.

Les rois, introduits postérieurement, porteront les noms des grands conquérants.

Dans la légende de la *Table Ronde*, il y a un *Chevalier noir*. C'est le traître qui refuse de reconnaître la Déesse comme sa souveraine ; c'est le perfide, l'ennemi du *Bon Principe* ; c'est Satan. Il prend la première place, et c'est ainsi que le valet devient le roi.

Personne ne peut rien contre lui. Quiconque l'a affronté sait qu'une puissance infernale le protège. Un ange seul pourrait lui arracher le terrible artifice qui le rend invulnérable aux coups les plus rudes. C'est le *Principe du mal*, la ruse et le mensonge.

Le Chevalier noir vole la coupe d'or, la prend au milieu de la table avant que nul n'ait pu l'en empêcher, et dit : « Si quelqu'un ose me disputer cette coupe, qu'il me suive dans la clairière, je l'y attends. »

C'est la force qui s'affirme contre le droit.

Les chevaliers stupéfaits de cette profanation disent : « Qui vengera l'opprobre qui pèse sur nous ? »

Viviane subit le sortilège du maudit. Elle est métamorphosée en source (c'est-à-dire cachée) ; elle est condamnée à pleurer dans la forêt, esclave du maléfice qui annihile tous ses charmes.

Mais un jour viendra où un saint guerrier interrompra le sortilège par la vertu de sa miraculeuse pureté et nous délivrera, en triomphant du Chevalier noir. C'est le Prédestiné, celui qui doit venir en réparation remettre la Déesse sur le trône élevé de la *Table Ronde*. (Cette légende est celle que reproduit *la Belle au bois dormant*, éveillée par le Prince Charmant.) Dans la légende de la *Table Ronde*, ce rôle est donné à Parsifal. A moins que, pour nos ennemis, Parsifal ne signifie *persifler*.

Époque de transition

Depuis l'invasion romaine jusqu'à Charlemagne, l'histoire est muette sur le rôle des femmes, et, du reste, très mal renseignée sur celui des hommes.

On nous cache une époque qui fut la transition entre l'ancien régime gynécocratique et le nouveau régime masculiniste.

C'est pendant ce temps que se substitua un monde à un autre. Récapitulons :

Dans la seconde moitié du IIIe siècle, les empereurs gallo-romains choisirent Trèves pour leur résidence, et la magnificence qu'ils déployèrent éclipsa la modeste, mais solide antiquité de Divodurum (forteresse des Déesses-Mères) devenue Metz. C'est une capitale, le centre de la Médiomatrice.

Elle resta l'ancienne capitale de l'Austrasie, la ville principale et la meilleure forteresse de la Haute Lorraine demeurée fidèle aux institutions féministes.

Et la Lorraine fut le centre du Monde. Les Romains diront avec dédain que la Celtide fut une des divisions de la Gaule, du temps de César. Ils ne diront pas que ce fut l'empire mondial, le berceau et le centre de la vie de l'esprit.

En réalité, le berceau de la civilisation primitive et de la langue mère était la région celtique comprise entre trois fleuves : l'Escaut, la Meuse et le Rhin. Elle comprenait la Belgique méridionale (le pays flamand, Gand, Bruges, Ostende n'y étaient pas compris, mais Valenciennes, Cambrai et les villes comprises entre l'Escaut et la Meuse en faisaient partie) ainsi que le Luxembourg, les Ardennes, la Lorraine, la Hollande méridionale et ce qui est aujourd'hui la Prusse jusqu'au Rhin.

Si les Lotharingiens aux vastes pensées et aux mains débonnaires ne purent maintenir la Lotharingie, qui donc sauva la Lorraine de l'oubli, y conserva l'idéal ?

Les auteurs masculins ne savent pas, ils cherchent les origines de la Haute Lorraine et les trouvent obscures, parce qu'on a voulu cacher toutes les filiations pour ne pas arriver à la Déesse. Ils ne veulent pas connaître ces époques de foi naïve et forte ; alors, comment comprendre l'enthousiasme des Lorrains pour la défense des institutions celtiques ?

La Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, lam-

beaux de l'antique Lotharingie, ont l'indépendance politique. Mais la Lorraine est demeurée le cœur de la Lotharingie, parce que Metz était la forteresse des Déesses.

On ne changea pas seulement les institutions en changeant les sexes. On changea les noms des villes, des fleuves, des rivières, qui étaient d'origine celtique :

Divodurum devint Metz.

Le fleuve Mosa (Muse) devint la Meuse.

Tullion devint Toul.

Duocotorum devint Reims.

Samara devint la Somme.

Matrona, la Marne.

Helena, Lens.

Samara briva, Amiens.

Aduataca, Tongres.

Gessoriacum, Boulogne.

Oppitubiorum, Cologne.

Lutig, Liége, qui semble être le même nom que Lutèce.

Lutèce, la belle pierre ou la *belle colonne*, se trouva dans le territoire des Belges (Welches) de la Sequana. (Voir la carte de la Gaule du temps de César.)

Elle fut d'abord appelée la colline Lucotitienne. Cette *belle colonne* vient de ce que, dans les marais des Parisii, se trouvait une tour octogone consacrée à huit Dieux gaulois, diront ceux qui ne savent pas. Mais ces huit Dieux, ce sont les huit forces cosmiques qui régissent l'Univers. Il est curieux de constater que Liége, qui a gardé comme emblème cette même colonne (le Perron de Liége) soutenue par 4 lions, est une ville appelée d'abord Lutig, qui semble venir de lumière et a formé Lutèce.

Sur la route des invasions, des villes matriarcales existaient, qu'on ne retrouve plus, telles Scarponne, Grand, Soulosse, qui furent détruites.

Il suffit de remuer le sol pour projeter au grand jour des sculptures, seuls monuments du passé lointain. Mais les personnages que ces monuments représentent sont inconnus ou méconnaissables. Dans la riche collection gallo-romaine du Musée d'Épinal, un célèbre bas-relief attend toujours son explication.

Médiomatrice

Suivant l'expression de M. Camille Jullian, les Trevii, les Mediomatricii, les Leudii (habitants de Trèves, de Metz et de Toul), forment un mur compact contre les envahisseurs masculinistes. C'est le pays frontière.

Mais ce n'est pas seulement la possession brutale d'une cité qui détermine un changement dans la vie sociale des peuples, c'est la prise d'une autorité et du nom qui la consacre.

Ainsi, le pouvoir spirituel de la Femme, de la Mère, de la Déesse, est centralisé dans cet endroit appelé Médio-Matrice, ce qui veut dire centre du *pouvoir maternel.*

C'est ce mot que les hommes masculiniseront et appliqueront à leur sexe. De Matrice, ils vont faire *Patrice*, et transporteront à Rome le centre de la puissance masculine.

Sait-on que *Vatica* est le diminutif de *Valla* (petite gauloise) ? La racine est double, dit M. Oscar Vignon, c'est *deux fois gauloise.*

Sait-on que Flicka, mis pour Filica, est le diminutif de Filia (fille) ?

Il faut connaître les racines pour comprendre les origines des Pères, Patrices, Papes, et de leurs fils spirituels.

Après la victoire de Poitiers, qui rendit Clovis célèbre dans le monde entier, ce roi trouva à Tours les envoyés de l'empereur d'Orient Anastase, qui lui donnèrent le titre de *Patrice* et de Consul. Déjà on l'appelait *le fils aîné de l'Église*, « ce qui semble donner le droit à ceux qui n'avaient *que la force* », dit Duruy.

Donc, pour se donner le droit, il faut prendre les titres féminins en les masculinisant.

Transformation de la Religion

L'antique Religion théogonique, méconnue dans ses principes, attaquée dans ses formes, livrée à la jalousie des prêtres, avait fait place à une nouvelle religion — née de la corruption dernière. La première, née dans les temps héroïques, dans l'effervescence d'une jeunesse soumise, aimante, dans la splendeur de la gloire du génie féminin qui avait fait cette merveilleuse civilisation théogonique, était une religion de lumière où toutes

les passions avaient laissé triompher la pensée, où la raison n'avait pas été vaincue.

Le souverain bien avait été, pour cette religion suprême, le bonheur temporel résultant de la manière de diriger sa vie ; la récompense et le châtiment étaient donnés dans ce monde.

Le nouvelle religion — qui supprimait le bonheur — relégua dans une autre vie tout ce qu'elle ne pouvait donner en celle-ci ; elle supprima la récompense et le châtiment temporels parce qu'elle supprimait « la Religion », c'est-à-dire la direction morale donnée aux actions des hommes. Elle reléguait du reste tout ce qui la gênait dans un monde lointain et inaccessible aux vivants (1).

C'est ainsi que l'homme pervers et la femme divine ou spirituelle devinrent des êtres peuplant cet autre monde, sous des noms dont on changea la signification première, — des démons ou des anges. On ne laissa dans ce monde que des ombres agissant sous la volonté d'un être inconnu, qui les guide ou les trompe, — espèces de fantoches sans vie et sans connaissances. C'est la forme de la Religion qui change, — et la forme, c'est la manifestation extérieure, la nature physique, elle peut varier ; mais le fond, qui est la nature intellectuelle et morale, est immuable comme il est universel, parce qu'il manifeste l'éternelle mentalité humaine, — la psychologie intime de l'homme. Les prêtres ont changé la forme des religions à l'infini, ils n'en ont pas altéré le fond, — né de la pensée féminine à l'aurore du monde, — et resté toujours le même.

Le dogme catholique

C'est peu à peu que l'Église constitua son dogme. Après la proclamation de la divinité de Jésus au IVe siècle, on avait admis

(1) Les enfers créés par les prêtres sont des lieux bien plus épouvantables que ceux que les prêtresses avaient indiqués. Le mal, la douleur y prennent des proportions terribles. C'est l'exagération extrême d'une ancienne idée, — un monde où l'on souffre, — mais la Femme n'avait fait allusion qu'à la souffrance morale ; le prêtre, qui en faisait une idée concrète, imagina un lieu où régnait la souffrance physique. C'est ainsi que l'idée féminine est toujours dénaturée. On peut en dire autant du Paradis. C'est d'abord un lieu de délices terrestres où règne le bonheur, qui résulte de l'élévation de l'esprit, de la connaissance de l'Univers et de ses Lois. Le prêtre, qui fait un Paradis matériel, y met des choses concrètes, de la musique et même des houris...

le dogme de la Trinité. Alors on avait modifié plusieurs passages du Nouveau Testament pour leur faire affirmer les nouvelles doctrines ; le passage I Jean, 5, 7, entre autres.

Il existe d'anciens manuscrits où le dogme de la Trinité a été ajouté en marge. C'est plus tard qu'on l'intercala dans les textes.

L'Église Catholique ne connut d'abord que « Dieu le Père », qu'on se préoccupait d'opposer à la « Déesse-Mère ». C'est en 325 qu'elle adopta le Dieu-Fils et en 380 qu'elle y ajouta « le Saint-Esprit ».

Voici en quoi se résumaient alors les dogmes :

1. Un Dieu Tout-Puissant (mélange de l'antique croyance à une puissance cosmique — les Elohim — confondue avec la Divinité terrestre amplifiée).

2. Une Trinité (copiée de la Trimûrti des Hindous et de la Triade égyptienne).

3. Satan, un Diable aussi puissant que Dieu (résumé de l'ancienne croyance aux deux principes du Bien et du Mal, Shiva et Vishnu, Ormuzd et Ahriman, Osiris et Isis, représentant d'abord l'homme et la femme).

4. Une Vierge-Mère (antique croyance à l'inviolable pureté de la femme, même dans la conception).

5. Un Rédempteur (représentant le sauveur que les femmes attendaient pour leur rendre leurs droits et leur puissance).

6. Le péché originel (résultant de la loi d'atavisme qui donne aux enfants l'héritage des actions ancestrales, mais qui n'était une tare physiologique que pour l'homme, puisque la loi des sexes en excluait la femme).

7. L'immortalité de l'âme (dogme adopté par esprit de réaction, parce que, dans les Religions théogoniques, on avait représenté l'âme masculine comme marchant vers la mort, — mort morale ; les hommes pervers étaient les mânes, — alors que l'âme féminine est dite *immortelle*).

8. Le Paradis et l'Enfer (ancienne idée née lorsque le monde féminin et le monde masculin furent divisés, et qui fut d'abord représentée par le Tartare et les Champs Élysées).

9. Le Jugement dernier (nous avons montré qu'il s'agissait d'abord du jugement que la femme outragée voulait faire prononcer contre l'homme).

Toutes ces croyances avaient donc existé dans l'antiquité

sous une autre forme. Les Catholiques ne firent que les altérer, les rendre absurdes en leur donnant une signification surnaturelle, et les imposer à la croyance de *tous*. Le mot *catholique* (universel) prouve bien qu'ils prétendaient faire accepter ces aberrations par toute la terre. C'est du reste la prétention de tous les dominateurs, parce que tous sont un peu fous et que l'exagération est un des signes de la folie.

Aujourd'hui encore, il est parmi les dogmes catholiques des idées auxquelles les hommes tiennent par-dessus tout, et qu'ils enseignent aux femmes avec opiniâtreté ; ce sont celles sur lesquelles a été basée la puissance masculine dans le Catholicisme : — un seul Dieu (et ce Dieu est Père, donc mâle) ;— une âme immortelle (pour tous, afin d'effacer la différence que l'antiquité avait faite de l'âme immortelle de la Femme et de l'âme mortelle de l'homme) ; — une autre vie (donnée comme compensation à la femme que l'on torture dans ce monde. C'est en même temps pour l'homme un *espoir* ; il entrevoit pour lui, dans l'autre vie, la sérénité de l'âme féminine qu'il n'a pas dans ce monde). Ces croyances reposent toutes sur des erreurs d'interprétation.

Les idées juives, mal interprétées, dont on a fait des dogmes catholiques, sont surtout :

« Le Christ, fils de Dieu », corruption de l'idée de l'« oint », la femme, fille de Hevah.

« La résurrection des morts », mauvaise interprétation de l'idée que la femme vaincue reprendrait sa place dans le monde, *ressusciterait* à la vie sociale.

« Le Jugement dernier », la femme jugeant l'homme vivant et l'œuvre des hommes disparus, — c'est-à-dire refaisant l'histoire.

« La Jérusalem nouvelle », l'espoir de rebâtir la ville de David où régneraient la Vérité et la Justice.

« Les anges et les démons », les femmes et les hommes.

« La Rédemption », la femme redonnant la Vérité, l'homme converti.

« Les Élus », mot pris par les Catholiques aux Israélites qui se disaient « peuple élu », corruption, du reste, de l'antique idée de « sexe élu ».

Les Catholiques prennent le *mot*, mais ne prennent pas l'idée ; au contraire, ils la *retournent*.

Enfin, nous trouvons dans le Catholicisme : la Foi, — cette foi en la Vérité que la femme exige de l'homme ; la grâce, — cette faveur de la femme qui impressionne l'homme ; le spirituel et le charnel, — représentant l'esprit et le corps, le pôle cérébral et le pôle générateur inversement actifs dans les deux sexes et dont la loi discutée avait alimenté toutes les grandes luttes de sexes de l'antiquité (1).

Tout cela, dénaturé, embrouillé, mis hors du monde, va servir de prétexte à d'interminables disputes.

Reste à montrer l'origine de la « morale catholique ». Elle est, nous dit-on, résumée en un seul précepte : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Cette phrase qu'on admire tant : « Aimez votre prochain comme vous-même », n'était qu'une réponse au reproche d'égoïsme, fait par la femme à l'homme. C'est elle, du reste, qui l'avait dite la première dans le Sepher :

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Lévitique*, chap. XIX).

« Aimez-vous les uns les autres. » C'est une réponse faite au reproche que la femme adresse à l'homme qui sème partout la haine.

L'ascétisme catholique est une réponse au reproche d'intempérance fait par la femme à l'homme.

La chasteté du prêtre est une réponse au reproche de luxure.

L'humilité dite chrétienne, une réponse au reproche d'orgueil, reproche bien mérité, puisque l'homme se mettait le premier partout et partout avait mis son image.

La morale catholique a été très bien nommée « l'Épicurisme théologique ».

(1) Salvador dit (dans *Les Institutions de Moïse*, p. 97) : « Il est très nécessaire de bien distinguer le monde *intellectuel* du monde *spirituel*, d'autant plus que cela nous servira à déterminer la différence qui existe entre les Hébreux et les Chrétiens, dans leur manière d'expliquer les prophètes. Le monde *intellectuel* est l'ordre de choses à venir dans lequel le développement des lois éternelles procurera à l'homme la plus grande somme de bonheur qu'il est appelé à goûter sur la terre. Dans le monde *spirituel*, ni la terre ni l'humanité ni l'Univers ne sont plus comptés pour rien. »

Salvador met dans l'avenir le monde intellectuel qui a existé dans la passé, mais réapparaîtra, — si jamais la raison triomphe de la déraison.

Le monde *spirituel* inventé par le prêtre était destiné à remplacer le monde *intellectuel* qu'il supprimait. Il mettait dans un monde imaginaire le bonheur et la paix que donne la science, — c'est-à-dire la connaissance de la Vérité et la pratique du Bien.

La morale inférieure du Catholicisme n'a, du reste, été d'abord acceptée que par la plèbe illettrée et crédule qui ne lisait pas Marc-Aurèle, Épictète et Sénèque, et qui ignorait que ces auteurs et tant d'autres avaient dit des choses bien supérieures à celles qu'on leur faisait admirer.

Et cette fausse morale fut imposée ! Et la vraie morale fut condamnée ! Les saintes affections furent condamnées ! Les devoirs les plus sacrés qualifiés de crimes, le saint amour féminin profané, devenu une infamie, et pourquoi ? Pour acquérir des vertus chimériques, une récompense dans un au-delà imaginaire.

La vraie récompense est dans la satisfaction des bonnes actions, le vrai châtiment dans le remords et dans les conséquences fatales du mal. Voilà le Paradis ! Voilà l'Enfer !

L'homme sait très bien que ses joies et ses tristesses, ses peines et ses bonheurs ne lui viennent que de ses relations avec ses semblables, et que c'est de la Femme qu'il attend ses plus grands bonheurs.

L'homme s'améliore ou se dégrade suivant la direction féminine qu'il reçoit. La vraie morale est incrustée dans son cœur. Chaque individu sait mieux que le prêtre ce qu'il faut adorer, ce qu'il faut respecter, ce qu'il faut louer, ce qu'il faut blâmer. Et, quand l'homme commet une faute, c'est la voix intime de sa conscience qui l'en avertit, — non celle de l'Église. Il sait que la Femme est son juge le plus redoutable, il craint son jugement, et il est sensible à sa louange.

Si l'homme est méchant, s'il est détesté et malheureux, c'est qu'il a violé la loi morale. La souffrance et le mal sont l'œuvre de l'ignorance et de la folie humaine. Les conséquences, — c'est-à-dire la suite inévitable des actions bonnes ou mauvaises, voilà ce que l'homme ignore, et c'est sur cela que la *vraie religion* doit l'éclairer.

Les préceptes d'amour que le Catholicisme réclame étaient dans toutes les religions primitives ; le Catholicisme n'a fait qu'en copier les formules ; il paraît guider, il suit, il est l'écho de la pensée lointaine des générations antérieures. Et ces préceptes dont on lui fait gloire sont en contradiction flagrante avec son histoire. Les Catholiques n'ont jamais pratiqué ce qu'ils enseignaient. Leur morale est contenue, dit-on, dans ce précepte : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas

qu'il te fût fait. » Or, sincèrement, vit-on jamais un Catholique retenu par ce précepte ? L'Inquisition qui brûlait la sorcière et le Juif aurait-elle voulu être brûlée dans ses représentants ? Les papes et les prélats qui volaient la fortune des gens crédules auraient-ils voulu être volés ? Quel prêtre s'est jamais abstenu de tuer une poule, un lapin ou un mouton dans l'idée qu'il pourrait être tué lui-même ? L'homme, prêtre ou non, abuse de sa force et rend le mal pour le bien.

Du reste, ce précepte qu'on trouve admirable est basé sur l'égoïsme, sur un calcul fait dans un intérêt personnel ; c'est un précepte de prudence sociale, non de haute morale ; c'est dans l'idée d'éviter soi-même un mal qu'on s'abstient d'en faire un aux autres.

La vraie morale n'est pas là ; elle est dans la Justice sociale qui se manifeste partout dans les relations de l'homme avec la Femme et avec l'Enfant. Non seulement elle n'a pas été formulée par le Catholicisme, mais elle a été violée par lui. Donc, il n'y a pas à parler de la morale dite chrétienne, elle n'existe pas.

***

C'est du IVe au Ve siècle qu'on a voulu déterminer quels livres sont sortis de la main des Apôtres, et acceptés comme tels. C'est après cette époque seulement qu'on entoure les Livres adoptés d'un respect exagéré. Au Ve siècle, raconte saint Chrysostome, les Chrétiens (Catholiques) savaient les Évangiles de mémoire, les portaient pendus à leur cou, se lavaient les mains avant d'y toucher.

Quand on connaît la psychologie masculine, on comprend ce système de défense.

L'Empereur Justinien et l'Impératrice Théodora

L'impératrice Théodora est une femme calomniée par l'histoire catholique, traînée dans la boue, appelée *prostituée*. On en fait une ancienne écuyère restée courtisane sur le trône, en un mot, une seconde Messaline. Or nous savons que les femmes ainsi traitées sont les grandes, les saintes du Féminisme de toutes les époques. Jésus est venu racheter le monde, dit-on.

Il n'a pas racheté la femme, qui est restée l'éternelle calomniée, après comme avant lui.

Voyons ce que nous savons de cet empereur et de cette impératrice, pour comprendre l'origine de la haine cléricale qui s'abattit sur cette femme.

D'abord, Justinïen règne sur l'empire d'Orient, qui n'a pas subi la transformation religieuse qui s'est faite à Rome.

Byzance a été chrétienne du temps des premiers Apôtres chrétiens, elle l'est restée ; le culte rendu dans les temples ne s'adresse pas au Dieu de saint Paul, ni à Jésus, mais à la Déesse et particulièrement à la grande Miryam. Et ceci est confirmé par les actes mêmes de Justinien, évidemment inspiré et dirigé par sa femme Théodora. D'abord, il fait bâtir à Constantinople une vaste cathédrale dédiée à sainte Sophie, la Divinité suprême des Chrétiens et des Gnostiques. (Elle fut convertie en mosquée par les Musulmans et a servi de type à toutes les autres. Elle a six minarets et un dôme, ce qui reproduit le septénaire.) Il fit édifier une autre église à Jérusalem, Notre-Dame la Neuve, en 530, dédiée à la Déesse Maria, qui n'est pas encore la Marie des Catholiques à ce moment, en Orient (1).

Il réunit en corps toutes les lois romaines et fit composer le *Digeste* et les *Institutes*. Et c'est lui qui, à cette occasion, dit que le mariage est parfait par le seul consentement, sans contrat de dot, sans pompe nuptiale, sans solennité.

En 525, Justinien et Théodora fondent le couvent de Sainte-Catherine sur le mont Sinaï, destiné évidemment à servir d'asile aux défenseurs du premier Christianisme conservé en Orient et à garder la tradition sacrée de la science antique en conservant les archives du passé.

Ce couvent contient une église très richement ornée. On y trouve des peintures byzantines, représentant des personnages qu'on ne connaît plus, des saints du calendrier grec, qui furent, sans doute, ceux du premier Christianisme que le Catholicisme a supprimés ; des médailles des deux fondateurs du couvent, Justinien et Théodora. Mais ce qui est intéressant surtout, c'est que la mosaïque qui revêt la voûte de l'abside représente Moïse à genoux devant le buisson ardent, mais il est à remarquer

(1) Notre-Dame de Constantinople, autrefois synagogue des Juifs, fut changée en église de Marie par l'empereur Justin le Jeune, l'an 566 (Locrius).

que, là, le législateur hébreu n'est pas représenté (et ne l'est jamais en Orient) sous la figure sévère et patriarcale qu'on lui donne en Europe. Moïse est montré sous les traits d'un adolescent, sans barbe, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau blanc, c'est-à-dire sous la figure d'une femme. Et c'est un auteur moderne qui a visité le couvent, qui en a fait ainsi la description.

On y voit aussi une grande image de la Transfiguration (je donne plus loin une citation de Burnouf à ce sujet).

Mais ce que l'Église Catholique raconte surtout avec insistance au sujet de Justinien, c'est son édit de 529 qui ferma les écoles *libres* (lisez catholiques), et l'on ajoute : « La science s'endormit en quelque sorte dans la longue nuit du moyen âge. » Non, ce n'est pas pour empêcher l'enseignement de la science que cet édit fut promulgué, c'est pour empêcher l'enseignement des folies de la décadence grecque et du Catholicisme naissant, et ce qui le prouve, c'est que ce sont les masculinistes qui en font un grief, — non pas à Justinien, mais à Théodora. Ils disent d'elle : « Dévote et entourée d'évêques (chrétiens, non catholiques), elle poussa son mari à s'opposer au progrès des sciences. » Des fausses sciences. Elle y réussit et, en 529, toutes les écoles grecques furent fermées, les philosophes (genre saint Paul) persécutés, et pourchassés comme des bêtes fauves, disent les imposteurs qui écrivent l'histoire.

Justinien mourut le 14 novembre 535.

Sa constitution eut le mérite de reconnaître la loi morale des premiers Chrétiens, de contribuer à affermir et à développer les idées d'égalité parmi les hommes (d'où la Table Ronde), d'être plus morale et plus juste que la législation romaine ancienne dans les articles relatifs au mariage et ceux qui s'occupent de la condition des femmes et des enfants.

La Transfiguration

Ce mot semble tout simplement indiquer, dans les idées du temps, le changement de sexe des personnages. Mais, pour le comprendre, il faut se rappeler les différents symboles qui représentent la Femme ; le principal est l'agneau. Burnouf, dans la *Science des Religions*, nous dit (p. 249) : « La transfiguration est représentée au complet dans la célèbre mosaïque de Saint-Apollinaire *in Classe* à Ravenne (d'Apollon).

« On y voit le Christ remplacé par une croix ayant à ses côtés Élie et Moïse ; au-dessus, la main du Père céleste ; au-dessous, saint Apollinaire entre deux plantations (arbre de vie). A la droite du saint est un agneau (Miryam) ; à sa gauche, deux agneaux ; à ses pieds, sur deux lignes, douze autres agneaux.

« Ce symbole date du VI^e^ siècle.

« Élie et Moïse portent ici leur nom écrit.

« Qu'Élie représente le soleil, c'est ce dont il est difficile de douter quand on voit dans les églises d'Orient les temples d'Hélios sur les pics des montagnes partout remplacés par des chapelles de Saint-Élie.

« Un bas-relief du Musée de Latran ne laisse aucun doute à cet égard. Élie est monté sur un char céleste à quatre chevaux ; de dessous les pieds des chevaux semble descendre un agneau (la femme).

« Quant à Moïse, sur beaucoup de monuments à trois symboles, il est représenté par la lune, soit en nature, soit simplement par le mot *Luna* ayant pour pendant le nom *Sol* au lieu d'Élie. »

Burnouf se demande pourquoi Moïse paraît dans cette légende pour y jouer le rôle de la lune, et trouve la réponse dans le *Véda* : « Non seulement les hymnes dépeignent souvent Agni se transfigurant sur l'autel ou sur la colline entre les « deux grands parents » dont l'éclat est comme éclipsé par le sien, mais toute personne s'occupant de philologie comparée reconnaîtra dans la forme latine du nom de Moïse (*Moses*) le nom sanscrit de la lune et du mois (Mâs, Mâsa) reproduit lettre pour lettre. »

Remarquons que de Hélios (soleil), on avait fait le nom féminin Héloïse, et c'est pour avoir aussi un soleil masculin qu'on a inventé Élie.

Si on représente Moïse par la lune, c'est parce qu'on sait encore à cette époque que Moïse (Moses — Muse), c'est Miryam-Hathor.

CHAPITRE V

SEPTIÈME SIÈCLE

Le pouvoir des évêques substitué à l'ancienne Église

Les anciennes Églises du premier Christianisme étaient dirigées par des Prêtresses (diaconesses), qui portaient différents noms. La Vénérable (mot qui vient de Vénus) était appelée presbyte (ancienne).

De presbyte, on a fait prêtre.

Les liturgies étaient appelées offices diaconaux ; — qui soupçonnerait que ces mots désignaient primitivement des femmes ?

Les seconds, dans les ordres sacrés, étaient les surveillants. On les appela d'abord époptes, puis épiscopes. Ce sont des hommes chargés de faire le service, c'est-à-dire la surveillance du temple. L'épiscope est devenu l'évêque.

Nous lisons dans les *Actes* (XXI, 3) que « Philippe l'Évangéliste » était un des sept diacres de son Église (rappelons qu'il avait quatre filles vierges, qui prophétisaient).

Rappelons aussi qu'épopte (devenu pape) est l'origine du mot époux, esposo, qui s'altéra en passant par le latin (*sponsus*, participe passé de spondere, promettre).

Les épiscopes promettaient la fidélité et faisaient des serments solennels.

Mais ces anciens usages se perdirent. Les évêques trahirent la sainte cause de la Vérité et arrivèrent à prendre une autorité souveraine, alors que, dans la vraie Religion chrétienne, ils n'étaient que des *surveillants*, des épiscopes.

Donc, ils sont les transfuges du premier Christianisme.

L'histoire écrite par l'Église nous parle d'eux comme s'ils étaient investis d'un pouvoir légitime. C'est pour légitimer ce

pouvoir qu'ils font alliance avec les Rois Saliens, masculinistes comme eux.

Ainsi, en 615, une ordonnance dite *Constitution perpétuelle* fut signée par 70 évêques réunis en Concile pour confirmer la victoire des grands et des clercs (les grands, ce sont les masculinistes qui ont fait assassiner Brunehaut ; les clercs, ce sont ceux qui les ont poussés à accomplir ce crime).

Voici quelques articles de cette Constitution :

2° Tous les biens ou bénéfices enlevés aux Leudes et aux Églises leur sont restitués ; toutes les concessions qui leur ont été faites leur sont irrévocablement confirmées.

3° L'élection des évêques est réservée au Concile provincial, au clergé et au peuple des cités, le Roi n'ayant que le droit de confirmation.

4° Les clercs sont soustraits à la domination des officiers royaux, et la connaissance d'une foule de crimes publics et privés est attribuée aux tribunaux ecclésiastiques.

Voilà donc le pouvoir ecclésiastique établi par les évêques.

Au rapport des païens Lucain (*Phars.*, V, 3), Stace (*Theo.*, VIII, 196), Juvénal (*Sat.* VI, 554), Strabon (VII *de Espir.*), les oracles des Prêtresses cessèrent subitement au temps des premiers jours du Catholicisme masculin.

Les *Pères* le constatent comme un triomphe de Jésus.

Origine de la Papauté

A cette époque, l'autorité suprême appartient aux Conciles. Ceux que l'Église moderne appelle des papes n'étaient alors que les évêques de Rome.

Nous avons vu, par la Constitution que nous venons de citer, que les Conciles prévalent sur leur autorité.

Les évêques des autres régions n'acceptent pas pour chefs les évêques de Rome.

Ce fut en 607 que, sous Boniface III, l'évêque de Rome fut reconnu comme suzerain spirituel de toute la Chrétienté.

Les Catholiques ont complètement pris l'appellation de Chrétiens, — ce qui est traduit par leurs ennemis par le mot *Crétins*.

De 680 à 684 eut lieu le Concile de Constantinople contre les Monothélites. C'est à ce moment qu'il fut ordonné par le 6e Synode de Constantinople que désormais le Christianisme aurait

pour symbole un homme attaché à une croix, ce qui fut confirmé par le pape Adrien Ier.

On sait que jusque-là le Catholicisme avait été symbolisé par une croix formée de trois phallus (représentant la Trinité).

Le latin avait cessé d'être la langue parlée en Italie au VIe siècle.

Au VIIe siècle, l'Église établit le culte en langue latine.

Le Culte de Marie au Moyen Age

Les siècles qui avaient brillé du Christianisme de Johanna avaient remis en lumière la grande Miryam, et le culte de cette personnalité, entourée du prestige des choses lointaines, s'était répandu dans tout l'Orient.

Il avait une place prépondérante dans les Mystères et devait, par cette voie, arriver jusqu'aux temps modernes.

Les Catholiques comprirent que, pour faire accepter leur doctrine, il était indispensable d'offrir au peuple la continuation de cette légende mariale, dont on connaissait si peu l'histoire réelle qu'il était facile d'y intercaler la nouvelle légende de la Mère de Jésus devenu un Dieu sauveur. On pensa même que a Mère ferait accepter le fils, et on ne se trompait pas ; le culte de Marie se propagea facilement, et c'est elle qui, pendant tout le Moyen Age, eut dans la religion nouvelle la place prépondérante.

En 608, le pape Boniface IV consacra le Panthéon de Rome à Marie. C'était rétablir le culte de la Femme. On lui rendait son nom antique « Notre-Dame », si peu en harmonie avec la pauvre femme de Judée de la légende évangélique, si peu Dame.

Sans cette réintégration de la Femme dans la religion, le culte catholique eût certainement sombré. C'était une imitation lointaine du Paganisme — en laid —, car la Sainte Vierge, dont le principal mérite est de ne pas être une femme comme les autres, est présentée sous un aspect qui l'enlaidit ; enveloppée de voiles, elle cache la radieuse beauté de la Femme. Son expression de douleur, sa maternité, qui prime tout, sont des conditions qui vont créer un art spécial, dont le Moyen Age va remplir les églises, — la reproduction du laid, les contorsions de la souffrance comme idéal.

C'est que le mensonge ne peut pas créer la beauté, qui restera toujours le privilège du vrai.

« Il ne faut pas croire, dit Burnouf, que le paganisme ait été promptement remplacé par la religion du Christ. Celle-ci était déjà montée sur le trône impérial depuis plus de deux cents ans, que l'on sacrifiait encore aux dieux dans plusieurs temples de la Grèce ; nous-même avons constaté, dans ce pays, que beaucoup de saints ou de personnages chrétiens n'ont succédé aux dieux d'autrefois que parce qu'ils portaient des noms pareils aux leurs, ou pouvaient être l'objet de cultes analogues. Saint Hélie a succédé à Hélios, le Soleil ; saint Démétrius à Dèmèter ou Cérès ; la Sainte Vierge à la Vierge Minerve, qui fut l'Aurore, et ainsi d'autres. Des traces nombreuses de l'ancien culte existent encore au sein du Christianisme, qui n'a jamais pu les effacer entièrement. Tous les faits recueillis dans ces dernières années, soit en Allemagne, soit en France ou ailleurs, prouvent que les religions ne font pas table rase quand elles se succèdent l'une à l'autre, mais qu'elles se pénètrent en quelque sorte à la façon d'un insecte qui se métamorphose, la forme nouvelle se substituant par degrés à l'ancienne et ne s'en débarrassant tout à fait qu'avec le temps.

« Ces lois générales, que tous les hommes de science admettent aujourd'hui, ont pour l'étude cette conséquence que plus une religion est moderne et universelle, plus sont nombreux les éléments qu'elle a réunis et qu'elle renferme dans son sein ; en d'autres termes, plus sont diverses ses origines. Un ignorant ou un esprit timoré peut seul s'imaginer que le Christianisme a tiré exclusivement son origine des Livres juifs ; car non seulement la doctrine chrétienne n'est pas tout entière dans la Bible, comme le pensent volontiers certains Israélites, mais encore, dans sa marche, elle a beaucoup emprunté aux idées grecques et latines, et plus tard à celles qui avaient cours au Moyen Age dans la société féodale. Si du dogme on passe au rite, on voit que la majeure partie de ses éléments ont une source orientale et une signification symbolique par laquelle il se rapproche des cultes indiens. » (*Science des Religions*, p. 75.)

***

L'Église n'a accepté et glorifié Marie qu'à l'époque où elle n'a plus craint de voir renaître le culte des anciennes Déesses.

Dans les Évangiles catholiques, on a supprimé tout ce qui glorifiait la femme. Et cependant, à l'époque où on les faisait, Marie — la grande Miryam — était célébrée en maints endroits ; elle avait des temples dans les villes et des chapelles dans les campagnes, mais les Catholiques n'en parlent pas.

Lorsque, après la conversion de Constantin, on chercha à introduire la religion nouvelle en Gaule, on comprit qu'il faudrait des siècles pour détruire le culte de la Nature, qui y régnait, et la glorification de Marie, l'antique Déesse égyptienne. L'Église aima mieux faire des concessions ; elle rendit un culte à Marie à cause de sa rivalité avec les Johannites, bien plus puissants qu'elle, à cette époque, malgré les persécutions. Ce fut une surenchère ; l'Église s'appropria la Sainte et l'exalta avec exagération, tout en l'incorporant dans sa légende, pendant que les Fraternités qui, dans les Loges de saint Jean, lisaient son nom à l'envers et en faisaient Hiram, la cachaient de plus en plus ; et c'est par cette ruse que les Catholiques ont dominé le monde et que les Johannites ont disparu.

L'Église a multiplié les temples, les fêtes, les pèlerinages et les prières, pendant que les défenseurs de la Vérité se cachaient et se taisaient.

L'abbé Orsini nous fait remarquer « ce soin héréditaire et incessant des souverains pontifes, d'animer en mille manières la dévotion publique envers Marie ; cet empressement de toutes les nations à se mettre sous son patronage ; cette ardeur des anciens Pères, des saints de tous les siècles, des peuples entiers, à défendre ses prérogatives contre ceux qui les attaquaient ».

C'est que, en effet, c'est toujours quand l'homme a tort qu'il met le plus d'acharnement à répandre les doctrines par lesquelles il se justifie.

Le culte de Marie fut une justification.

Toutes les religions de l'antiquité ont adoré *la Femme*. Le Catholicisme l'avait d'abord supprimée pour lui substituer *un homme*. Mais, comme l'homme n'adore pas un autre homme, il en est résulté que le Catholicisme n'a été qu'une religion *pour les femmes* faibles, qui ont adoré *le Principe mâle dans Jésus*.

Quant aux hommes qui ont voulu retrouver une satisfaction à donner à leurs aspirations religieuses, ils ont introduit dans leur religion le culte de la Vierge Marie, pour perpétuer l'antique culte de la *Femme*.

Le culte de Marie se répandit plus vite que celui de Jésus, parce que Marie représentait une Déesse antique et avait un passé glorieux depuis Miryam, tandis que la légende de Jésus, avec toutes ses invraisemblances, ne pouvait être écoutée que comme une histoire sans valeur.

Puis, dans la Gaule, déjà, on attendait *la Vierge qui devait enfanter*; on était donc préparé à la recevoir, mais on n'attendait pas un homme, d'autant plus qu'on voyait déjà, dans ce culte *renversé* des Catholiques, qui adoraient l'homme et n'adoraient pas la Femme, la cause des mauvaises mœurs qui régnaient partout et allaient prospérer.

C'est ce renversement des facultés psychiques des sexes qu'on appelait le *Satanisme*.

Donnant à l'homme *la Divinité de la Femme*, il y avait une apparence de logique à lui donner aussi le culte rendu à la Déesse, mais cette substitution fut grotesque et fit naître, pendant tout le Moyen Age, la querelle résumée dans l'histoire du Satanisme.

L'Église, qui n'a jamais été qu'une société politique, n'a pas su appliquer aux besoins moraux de l'humanité les vérités profondes des lois de la Nature. Ses prêtres sont impuissants à comprendre l'antique science et le secret des Mystères.

Les Monastères

La position faite à la Femme par les mœurs que le Catholicisme avait introduites dans la société, devenait de plus en plus incertaine. Puis la lutte de sexes, qui sans cesse l'humiliait, créa forcément un antagonisme, qui devait séparer les femmes des hommes. C'est ce qui amena la création de monastères, où les femmes s'en allèrent vivre loin du sexe masculin.

D'autre part, la crainte de la solitude, le besoin qui pousse les esprits éclairés à se réunir, faisaient naître, chez les femmes, le désir de fonder des retraites dans lesquelles elles trouveraient la sécurité matérielle, et où, en même temps, elles pourraient se livrer à la culture des lettres et des sciences.

C'est ce besoin de vie intellectuelle, qui reparaît toujours chez les femmes, qui est le principal levier qui les entraîne loin de la corruption du monde qui leur cause un dégoût profond.

Les premiers monastères furent donc des Écoles de femmes, qui continuèrent, sous d'autres noms, l'enseignement donné par les Druidesses.

Les Catholiques en attribuent la fondation à une femme dont le nom même signifie École. Ils en font sainte Scolastique.

Les femmes comprenaient la nécessité des associations, mais sans sacrifier cependant leur indépendance et leur liberté.

Les associations qu'elles fondèrent rappelaient le communisme des Esséniens. Elles se réunissaient spontanément entre elles, sans dépendre de personne au dehors, vivant ensemble aussi libres que désintéressées.

Le travail forma le point fondamental des associations, dont chacune pouvait sortir comme elle y était entrée, quand ce grenre de vie ne lui convenait plus.

Les couvents de femmes deviennent nombreux en Gaule au VI^e^ et au VII^e^ siècle. Les religieuses cultivent « les lettres divines et humaines » ; elles ouvrent des écoles où elles reçoivent et élèvent les jeunes filles et aussi les jeunes gens.

Ainsi, l'école de l'abbaye de Chelles, dirigée par sainte Bertile, compta plusieurs élèves des deux sexes venus d'Angleterre, et elle fournit pendant longtemps les pays voisins de maîtres, de maîtresses et de livres.

Il sortit de ces cloîtres des œuvres remarquables sur la philosophie, la théologie, les lettres en général. Parmi les religieuses écrivains, il faut citer Gisèle, sœur de Charlemagne, abbesse de Chelles ; Mathilde, Catherine et Brigitte, de la famille royale de Suède ; Hroswitha, religieuse allemande, qui composait des drames et avait rivalisé avec Térence.

Les Catholiques nous racontent qu'on fonda, sur le mont Cassin, un Ordre religieux appelé les Bénédictins, et lui donnent comme fondateur saint Benoît.

On nous parle beaucoup de la règle de saint Benoît, qui semble être celle des anciens Esséniens.

Mais les Catholiques, qui suppriment toujours les femmes et mettent tout au masculin, disent qu'il s'agit d'un couvent de Bénédictins, alors qu'il est notoire que cet Ordre comprenait des hommes et des femmes, et que les Bénédictines furent beaucoup plus connues que les Bénédictins.

Presque toujours, les couvents des Bénédictines se trouvaient voisins des monastères de Bénédictins. Souvent les deux maisons étaient placées sous le gouvernement d'un seul supérieur. A Fontevrault, c'est l'abbesse qui commandait à la fois aux religieux et aux religieuses.

On appelle les Bénédictines « *les filles de saint Benoît* », mais ces religieuses n'acceptent pas ce titre et réclament, comme fondatrice, *une sœur jumelle* de saint Benoît de Noreia, sainte Scolastique. Voilà donc le nom de la vraie fondatrice des Ordres féminins remis en lumière.

Les modernes font dériver le mot École, Schola, du grec Scholè (loisir). En résumé, c'est le nom de la fondatrice qui est resté pour désigner les Écoles.

La règle, dite de saint Benoît, existe encore, mais son authenticité a été longtemps discutée. On la donne comme le modèle de toutes les règles monastiques. Le principe de la règle, c'est que l'abbé y est soumis au statut commun, tout comme le dernier des frères l'est. Les moines, renonçant à tout bien personnel, ne communiquent avec le monde extérieur et profane que par l'hospitalité offerte aux voyageurs ou aux pèlerins. La fin de l'ascétisme bénédictin, c'est l'imitation de la vie angélique par la célébration musicale des saints offices et par l'étude des sciences divines. Les couvents bénédictins sont le plus souvent établis sur des sommets.

Les moines de cet Ordre portent un costume entièrement noir. Pendant tout le Moyen Age, ils conservèrent et copièrent les manuscrits de l'antiquité. Ce sont eux aussi qui ont fixé l'art du plain chant en sa pureté, que l'Église atribua à Grégoire le Grand.

Le fait suivant, qui nous a été conservé par Baudovinie, une élève de sainte Radegonde, nous renseigne sur l'étendue des connaissances et l'importance de l'instruction des femmes d'alors. La Reine de France, Radegonde, retirée au monastère de Sainte-Croix de Poitiers qu'elle avait fondé, occupait ses loisirs à la lecture des ouvrages anciens. Elle exhortait souvent ses compagnes à imiter son exemple ; elle les instruisait elle-même, leur expliquant parfois les passages difficiles d'une lecture faite en commun.

Les Monastères d'hommes

L'homme a toujours imité la femme. Quand il la vit se retirer dans la solitude et se livrer aux travaux de l'esprit, il voulut en faire autant.

Déjà, en Orient, on avait vu des hommes renonçant à l'ac-

tion, qui est un besoin de leur sexe, se condamner à l'immobilité pour imiter (et dépasser) l'état passif des femmes, qui est une manifestation normale de leur nature. Dans l'Inde, des hommes se font attacher bras et jambes à des troncs d'arbres.

Pour imiter l'abstinence des relations sexuelles que la femme pratiquait dans ses couvents, il créa l'ascétisme masculin, voulant ainsi prouver que l'homme est aussi pur que la femme. C'est ainsi qu'on en arrive à des actes de folie, à des conceptions fantastiques, à des aberrations insensées.

Pour imiter le besoin de philosopher, qui dominait l'Esprit féminin, il créa des Ordres contemplatifs. Ces imitations et ces exagérations masculines sont le fond même de la religion des hommes. La plupart, stylites, ermites, anachorètes ou associés, s'imposaient des tortures analogues à celles des pénitents indiens. L'étendue des macérations que s'infligeaient les moines, les affreuses tentations dont les Esprits malins, jaloux de leur sainteté, les tourmentaient nuit et jour, les miracles qu'ils opéraient, tel est le fond uniforme de la mythologie dont on empreint les légendes de ces moines.

Les Grecs et les Romains ne tombèrent pas dans les folies de l'ascétisme. Ils ne comprenaient pas les austérités des solitaires de la Thébaïde et croyaient ces gens frappés de délire en punition *de ce qu'ils avaient abandonné le culte des dieux.*

Le monastère (de monos et stère, un seul être ou un seul sexe) est la négation de la famille. La femme n'existant plus pour les hommes, ils allèrent vivre entre eux, mettant en commun leurs tristesses, leurs haines, leurs vices, mais aussi leur travail.

Il s'agissait de réorganiser la société, de substituer un régime nouveau à l'ancien régime. La société nouvelle fut faite de subordination à différents degrés. Elle supprima la liberté individuelle et affirma la tyrannie des minorités. Ainsi se constitua le néant social, qui devait durer si longtemps.

Le Chrétien n'ayant plus dans ses conseils la Femme pour le guider, n'ayant plus la Mère pour organiser le travail, il fallut substituer des groupements d'hommes à la famille, fonder des associations masculines pour rendre la vie possible par un travail commun.

Ainsi commencèrent les monastères d'hommes, — que l'égoïsme réunit, qu'une commune haine de la femme rapproche. Nulle honte d'une vie grossière partagée, nulle science, nulle

contrainte, nulle peur de la Femme. C'est le renoncement. A quoi ? au monde ? Non, aux reproches...

Mais toutes les associations sont des puissances, même celles-là. De cette façon nouvelle de vivre sortit, pour ces hommes, la richesse.

Le monastère primitif ne fut pas, comme il le sera plus tard, une réunion d'hommes cherchant le calme, la solitude, pour se recueillir dans la pensée, dans l'étude ; non, les premiers monastères furent composés de mendiants et d'ouvriers. Ils recrutèrent leurs éléments dans les couches les plus basses du peuple. De la plus basse extraction, ils s'élevèrent par l'association, par la communauté des intérêts et des besoins.

Aussi il ne fut pas difficile de faire accepter une règle par ce troupeau de faibles d'esprit, qui sentait son néant, qui était disposé à l'obéissance, pourvu que ce ne soit pas envers la Femme. C'est même par une sorte de réaction contre son autorité qu'ils acceptent si facilement la soumission à l'homme.

Il fut donc facile à quelques ambitieux, plus hardis que les autres, et relativement à eux intelligents, de se constituer une autorité régulière, dans ce monde d'hommes vils.

Le désordre général, qui était résulté de l'insoumission de l'homme à la raison de la Femme, à l'autorité de la Mère, avait d'abord amené une anarchie générale, qui avait provoqué une dislocation de l'ordre social par l'abandon du travail.

Mais la nécessité de vivre le rétablit sous une forme nouvelle, celle de l'association masculine, et cette forme de groupement, en donnant aux hommes la richesse, leur donna du même coup les moyens d'asservir la femme en la réduisant à la misère, en la forçant à se vendre à l'homme pour le morceau de pain qu'elle ne savait pas produire elle-même.

Les hommes s'emparèrent donc du sol, sans demander à personne leurs titres de propriété. Du reste, aucune autorité civile n'existait encore pour les chicaner.

Depuis que la tribu matriarcale avait disparu, on s'était habitué à s'emparer, par la violence, de ce qui appartenait aux faibles. La force avait vaincu le droit. L'autorité ecclésiastique, qui était occupée à *se donner* le pouvoir moral, ne s'occupait pas encore de ces questions ; chacun s'arrangeait comme il pouvait, au mieux de ses intérêts et au mépris du droit des autres.

En deux siècles, les institutions monastiques ouvrières cou-

vrirent le sol, envahirent l'Europe, et allaient bientôt dominer le monde. A leur base n'était pas l'idée religieuse. Du moment où ils devinrent riches, l'esprit de leur religion changea. Il avait été d'abord une révolte contre le pouvoir, il devint un instrument de despotisme pire que celui contre lequel il s'était d'abord révolté.

C'est par la question économique que l'homme triompha de la femme et imposa ses erreurs. Ce fut l'union des hommes pour le travail qui fit la grande révolution humaine, l'avilissement de la femme, le règne du mal.

Cependant, les premières communautés d'hommes comprenaient leur illégalité ; basées sur une usurpation du sol, elles craignaient une reprise : aussi s'organisaient-elles pour la défense, et les monastères étaient de véritables forteresses. Ils avaient un caractère un peu militaire, et, ayant la force, ils perdirent tout scrupule ; aussi ces repaires, établis au fond des forêts impénétrables, inspiraient la terreur publique, nul ne s'y fût hasardé ; épouvantails des enfants et des Mères, l'imagination populaire les peuplait d'images sanglantes. Ces associations faisaient trembler toute la contrée ; car ce n'était pas seulement de travail que ces moines vivaient, mais aussi de rapine, de vol et de meurtre (1).

Par la suite, ils firent une réaction dans l'opinion, — ceux qui sont accusés la font toujours ; — pour se justifier, ils s'inventèrent des mérites, se donnèrent des airs de saints, d'hommes pieux occupés de prières, sans savoir que, sans la femme, l'homme n'a ni piété, ni mérite. Ils racontaient d'eux des merveilles aux simples qui les croyaient, et, ayant toutes les audaces, en même temps que toutes les hypocrisies, ces hommes, qui ne voulaient pas des charges de la famille, se faisaient appeler *bons Pères*, croyant jouer le rôle de la *bonne Mère*. Ils faisaient de leur grossière nature des personnalités idéales, revêtues de pureté, de douceur, de bonté ! Et, pendant qu'on sanctifiait la brute, donnant au moine la sainteté de la femme, couronnant le pourceau de roses, les vrais justes et les vraies saintes étaient méconnus... Tout devenait informe (non formel), — le monde devenait immonde (2).

(1) Sous Charlemagne, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés possédait 430.000 hectares.

(2) Le mot « monde » signifie « bien arrangé ». Son antithèse est « immonde». Ses diminutifs sont « mode », « modalité » et « mondain », qui devient l'antithèse de « sacré ».

Le monde ancien avait eu des citoyens et des reines ; le monde moderne allait avoir des prêtres et des soldats, des esclaves et des prostituées. C'est, du reste, l'époque où les moines mendiants erraient par troupes ; hommes hargneux, disputeurs, livrant le combat à la vie régulière laïque, troupe de bohêmes sans feu ni lieu, crapule envieuse, troublant la société de leurs disputes théologiques. Ils étaient armés de bâtons et allaient de ville en ville. Ils envahirent Alexandrie et les villes orientales.

Mais la mendicité ne suffisait pas. Ils arrivèrent à s'organiser pour le travail. Et, pendant que les hommes de classes inférieures, réunis dans les monastères, vivaient de peu, et en travaillant s'élevaient, les raffinés des classes supérieures s'appauvrissaient, ne sachant ni travailler ni produire.

On vit alors des moines délicats, entrés dans le régime nouveau pour sauver leur vie menacée par la famine. Et c'est dans ces maisons d'hommes, dans cette vie unisexuelle que, la tristesse surgissant, l'imagination masculine se donna libre cours et enfanta les rêves sombres, les mondes fantastiques, les dogmes saugrenus qu'ils nous donnèrent à croire.

Toute cette tourbe monastique représentait une population avilie de vaincus dans la lutte intellectuelle et morale, prêchant l'égalité comme tous les inférieurs. L'ignorance complète de ces moines devint proverbiale ; ils furent d'abord un sujet de moquerie. L'Église qui, d'abord, ne les connut pas, n'eut pas de peine à les ranger sous son drapeau ; quand elle se chercha des adhérents, elle s'empara d'eux comme d'une force ; ils étaient tout préparés pour faire des Catholiques. Ils vivaient loin des femmes, sans famille, et, par petits groupes, préparaient la révolte que l'Église représentait en masse. Ces hommes avaient en partage les deux défauts qui donnent la puissance dans une société désorganisée : la ruse et l'intrigue. C'est ce qui fit dire d'eux par saint Antoine :

« Un jour viendra où les moines se bâtiront de splendides édifices dans les villes et les campagnes ; ils vivront dans la fainéantise, le luxe et la délicatesse ; ils ne se distingueront des mondains que par leurs habits. » (Vit. Ant.)

En effet, ces hommes seuls se créèrent un intérieur où règne l'abondance, — et, pendant qu'ils se faisaient un foyer confortable, ils laissèrent à la femme dépossédée... la rue.

C'est sur cette base, la vie unisexuelle, qu'on fonda le type de

la vie morale. Ces hommes voulaient résumer toute l'humanité dans leur sexe, faire de l'homme l'être complet se suffisant à lui-même, sans penser que cela allait lui créer une solitude morale, qu'il allait expier par la perte de tout vrai bonheur terrestre.

Pour mieux s'isoler de la femme, on vit une secte chrétienne, célèbre au IIIe siècle sous le nom de « Valésiens », créer l'institution des Eunuques ; mais elle fut peu répandue. En général, les moines n'avaient de la vertu que l'étiquette.

C'est dans les moments de la plus grande débauche qu'on nous montre les hommes, sous la figure de saints anachorètes, se nourrissant d'herbes et de racines et buvant l'eau claire de la source voisine. C'est la légende. A côté de cela, l'histoire nous montre des moines repus, ventrus, obtus, pochards et paillards, et surtout paresseux, préférant la mendicité au travail.

La Vierge Marie des Catholiques et sa légende

Quand le Catholicisme eut accepté Marie, on s'occupa de lui faire une légende.

D'abord, il fallut établir les conditions de sa naissance ; c'est ce qu'on appela « la Nativité de la Vierge ».

Selon Baronius, Marie naquit l'an du monde 4007, un samedi, 15 ans avant la naissance de Jésus. Cette fête fut instituée le 8 septembre dans l'Église grecque et dans l'Église latine, l'an 436, selon le même Baronius. Elle fut reçue dans plusieurs Églises gallicanes en 1017, par suite d'une révélation faite à un ermite, qui entendait tous les ans, à pareil jour, une musique céleste ; comme il désirait en savoir la cause, Dieu lui fit connaître, par un ange, que la Sainte Vierge était née ce jour-là ; le Ciel s'en réjouissait.

Puis, la confondant avec une autre Marie, celle qu'on appelle Marie de Cléophas, on la fait mère de Simon, Jacques et Jude, qui ont pour père Alphée, — et qui apparaîtront comme « *les frères du Seigneur* ».

Les Catholiques appellent le trio formé par Marie — Joseph — Jésus la *Trinité de la Terre*, pendant que dans leur dogme la Trinité du Ciel, celle qui ne comprend pas de femme (Père, Fils et Saint-Esprit), est représentée par trois phallus.

Jésus, en mourant, lègue Marie à Jean, son disciple favori, —

ce qui va expliquer le lien intime qui existe entre Jean et Marie, puisque les Johannites ont toujours rendu un culte à Marie réhabilitée par Johanna.

Quelle perfidie ! Et Jésus dit à sa mère : « Femme, voilà ton fils », et il dit à Jean : « Voilà ta Mère. »

Quelle perversion dans cette façon d'appeler sa Mère *Femme* et d'expliquer les choses de manière à faire croire qu'elles viennent d'une doctrine qui n'a été imaginée que longtemps après les événements qu'on invoque !

Les sources de la légende

Une question se pose ici : où le Catholicisme a-t-il pris le culte de Marie, puisqu'il n'est pas indiqué dans les Évangiles qu'il a acceptés ?

Il a tout simplement continué le culte de Miryam et a pris dans l'histoire de cette grande femme des données qu'il a introduites dans l'histoire de la Vierge Marie. C'est le prestige qui s'attachait au nom de la grande Miryam qui donna tout de suite de l'autorité et de la sainteté à la nouvelle Marie qu'elle allait représenter. Les souvenirs de Marie l'Égyptienne, ses légendes, furent introduits dans l'histoire de la Vierge Marie.

L'abbé Orsini dit (dans l'*Histoire de la Vierge Marie*, t. I, p. 288) :

« Marie fut la colonne lumineuse qui guida les premiers pas de l'Église naissante. *L'Étoile des mers* réfléchissait encore ses plus doux rayons sur le monde renouvelé et versait de bénignes influences sur le berceau du Christianisme. »

Or le Christianisme qui s'est occupé d'une Marie, c'est celui de Johanna ; ce n'est pas celui de Paul, qui était venu combattre la Femme et qui, loin de glorifier Miryam la grande, en fit la Magdeleine pécheresse et repentante, suivant la tradition haineuse de la Synagogue.

Marie de Magdala, c'est Miryam calomniée, avilie, outragée ; on la fait *repentie* et *humiliée*. Quelle profanation !...

L'histoire de Jésus ayant été copiée sur celle de Jean, la mère de Jésus fut d'abord la copie d'Élisabeth, mère de Jean.

Les Arabes et les Musulmans donnent comme père à Marie Amram, qui fut père de la Miryam dont on fait la sœur de Moïse. Sa mère se nommait Hannah, qui veut dire *gracieuse*, et aussi *louange*.

Ce nom Hannah devint Anna, Anne. Il semble être la moitié de Io-hanna.

Un historien de Marie, Christophe de Castro, Jésuite d'Ocagna, a trouvé d'après les rabbins, saint Hilaire et d'autres Saints Pères, que le père de Marie s'appelait Héli ou Joachim.

On fait de sainte Anne, mère de Marie, une femme âgée, parce que dans l'Ancien Testament Sarah était une Mère âgée, et aussi parce qu'Élisabeth, mère de Johanna, n'était plus jeune quand elle eut sa fille.

Dans la salutation de l'Ange à Marie, on dit de Jésus : « Il sera grand ; Dieu lui donnera *le trône de David*, il régnera éternellement *sur la maison de Jacob* (cette maison représente le sexe féminin), et son règne n'aura point de fin. »

Or le trône de David, c'est le trône de la Déesse, de la Reine, usurpé par l'homme. Ce n'est pas à un Dieu mâle qu'on peut dire qu'il occupera le trône de la Déesse et que la maison féminine régnera éternellement.

On a copié ces phrases dans l'histoire de Johanna sans en comprendre la signification.

C'est si bien Johanna et non Jésus qui doit relever le trône d'Israël, que les Catholiques eux-mêmes en font une sorte d'aveu inconscient. L'abbé Orsini, dans son *Histoire de la Vierge Marie*, dit (p. 229) :

« Jean, plus jeune que Jésus et dont la douce figure, reposant à côté de celle de son frère (Jésus), semblait personnifier l'agneau d'Isaïe, vivant en paix avec le lion du Jourdain. »

Ce n'était donc pas Jésus qui était l'agneau, c'était Jean.

Le premier Christianisme est si bien Marial et non Jésuiste, qu'on ne dit pas « l'incarnation du Verbe divin », on dit « l'annonciation à la Vierge ».

C'est dans le second Évangile que *la sanctification de Jean le Précurseur* est venue remplacer *la Visitation*. La présentation de Jésus au Temple a été inspirée par la purification de Marie.

Dans tout le premier dogme, Jésus n'est rien, Marie est tout.

La tradition orientale, que les Musulmans ont reçue des premiers Chrétiens, dit que saint Jean l'Évangéliste était l'époux (c'est-à-dire l'épouse) des noces de Cana (D'Herbelot, *Bibliothèque Orientale*, t. II, Baronius, t. I, p. 106, Mald. in Joan., adoptent cette opinion).

C'est pour cela que, dans l'Évangile des néo-chrétiens, Marie

assiste aux noces de Cana, et c'est là que ces tristes imposteurs la font insulter par son fils Jésus qui lui dit : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? »

La fuite en Égypte

C'est pour justifier les souvenirs de Marie l'Égyptienne qu'on inventa la fuite en Égypte.

Il fallait trouver quelque chose qui obligeât Marie à aller là où tant de souvenirs de la grande Miryam existaient encore ; puis le *retour* était une occasion de parodier la *sortie d'Égypte* et d'introduire dans la nouvelle légende ce qui avait été dit de cet événement, tel ceci : « Ainsi fut accomplie la parole du Seigneur : *J'ai rappelé mon fils de la terre d'Égypte.* »

Dans la première sortie d'Égypte, il y avait : « J'ai rappelé mon peuple ». On y fait séjourner Marie pendant 7 ans, pour avoir le temps de mêler à sa vie les légendes qui existaient encore dans les souvenirs populaires.

En Égypte, à l'endroit qui est aujourd'hui le grand Caire, se trouve une ancienne fontaine antérieure au Christianisme — et appelée depuis une haute antiquité « Notre-Dame de Matarieh ».

On n'a pas manqué de la mentionner dans l'histoire de la Vierge Marie ; c'est là, dit-on, *qu'elle lavait les langes de Jésus*. Comment peut-on savoir cela ?

Du reste, on parle dans l'Évangile d'*une autre Marie*, « altera Maria ».

Les Emblèmes

On donne à Marie comme emblème la fleur de lys. Or cette fleur, appelée en hébreu *nazar* (d'où nard, nardo, et aussi azucena en espagnol), est, selon le docteur Carlhe, l'origine du nom de *Nazar-eth*.

Comme emblème, elle joue le même rôle que le lotus des Hindous. C'est le symbole du sexe fèminin.

Le lys, qui semble venir des Celtes Gallois, ornait la bannière de Notre-Dame de Nazareth, avant Jésus, et cela signifiait *Vierge de la Fleur Nazar*, *Vierge du Lys*.

On sait que les Catholiques ont mis cet emblème du sexe féminin dans les mains de Joseph, qui, du reste, tient sur ses bras l'enfant Jésus.

L'Iconographie nouvelle

Après le 2e Concile de Nicée, où le culte des images fut rétabli, on décerna à Marie des couronnes d'or, on ne la représenta plus qu'avec des robes de pourpre, des bandeaux de perles et le diadème des Impératrices. C'est sous ce costume que Marie est représentée sur les médailles de Zimiscès et de Théopabie. Il existe encore en Sicile des images où elle est vêtue à la grecque.

On mit son effigie sur les monnaies ; on frappa des médailles en son honneur, et on combattit sous ses auspices. En un mot, on lui donne le rôle de l'ancienne Déesse-Mère.

Dans les États du pape, on voit sur l'écu romain en argent la Vierge portée sur les nuages et tenant d'une main les *clefs* et de l'autre une *arche* ; autour se lit cette inscription : *Supra firmam petram* (sur la pierre solide).

La ville de Gênes présente aussi sur ses genovines d'or la Vierge portée sur des nuages et tenant l'enfant Jésus sur un de ses bras. L'inscription est : *Et rege eos* (guide-les).

En Autriche, il y a des *maximiliens* d'or sur le revers desquels est la Vierge portant l'enfant Jésus, lequel tient en sa main le globe du monde. L'inscription est : *Salus in te sperantibus* (le salut à ceux qui espèrent en vous).

Le Portugal met sur ses *cruzades* d'or le nom de Marie : *Maria*, surmonté d'une couronne et entouré de deux branches de laurier ; de l'autre côté se trouve une croix avec cette inscription : *In hoc signo vinces* (vous vaincrez par ce signe).

Le culte de la Vierge par l'Église est la copie du culte de la Déesse dans le monde païen ; tout cela était dans les Mystères antiques, dans toutes les chevaleries et dans tous les féminismes.

On n'a jamais mis l'effigie de Jésus sur les monnaies.

C'est ainsi que l'homme, par un atavisme tenace qui lui rend le besoin du culte de la Femme, le rétablissait en le mettant dans une personnalité chimérique qui répondait à son besoin d'adoration sans porter ombrage à son orgueil.

Les images de Marie se multiplièrent, en fresques à fond d'or, sur le pourtour des basiliques de Constantinople, où ceux qu'on appelait les *Mosaïstes* (mot qui vient de *Mosa*, *Moses*, qui signifie Muse) luttèrent d'effort et de talent avec les peintres pour les reproductions de ces tableaux.

LES FLEURS DE LA VIERGE MARIE
LE LIS EST LA VIOLETTE DE L'HUMILITÉ
La Vierge Marie est la Violette de l'humilité (S. Bern.)
Voici la servante du Seigneur,
qu'il me soit fait selon votre parole (Luc, 38.)

MÈRE AIMABLE
M M

Cœur de Marie
trésor
de tendresse
qui jamais
ne s'épuise
exaucez nous!

M
Doux Cœur de Marie,
Soyez mon Salut!..
Rose Immaculée,
au milieu des épines.

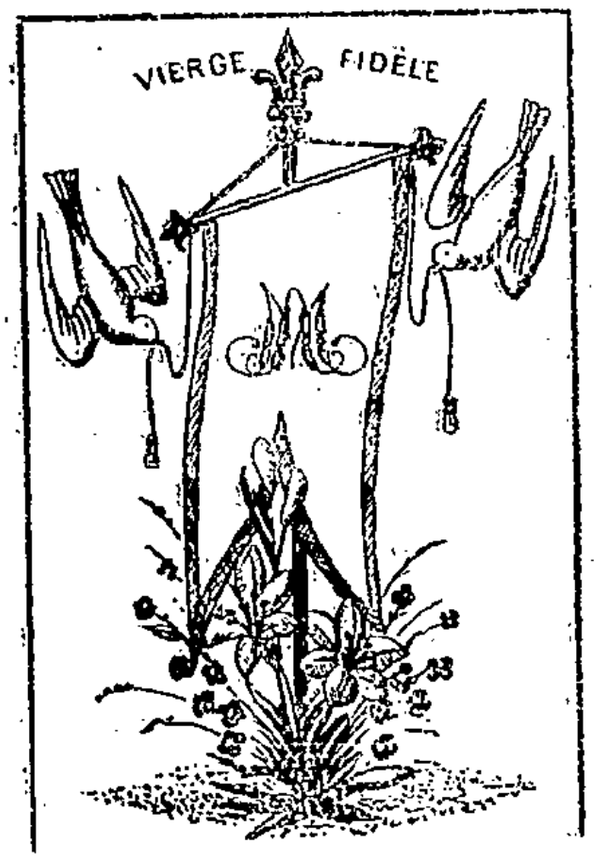
VIERGE FIDÈLE

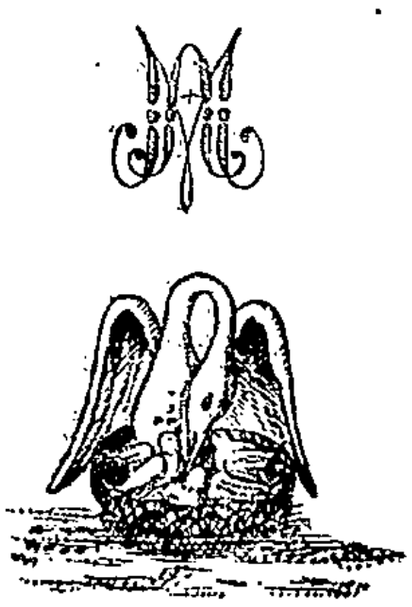

***

On va transporter dans le culte de Marie toute la loi du sexe féminin que les Mystères propageaient, mais sous une forme surnaturelle qui empêchera le public d'y rien comprendre.

Nous trouvons dans les images qui lui sont consacrées la Rose des Rose-Croix — et le Lys des Celtes.

Et non seulement la Rose, mais aussi la couronne d'épines.

Puis la Colombe des Chevaliers du Saint Graal.

Enfin, jusqu'au symbolisme qui représente le sexe masculin, dans une image que l'on interprétera en disant que c'est le Pélican qui se crève le flanc pour nourrir ses enfants. Symbolisme qui cache la déchéance sexuelle de l'homme dans la procréation.

Origine de l'Immaculée Conception

Marie fut appelée *pure* et *immaculée* bien longtemps avant l'introduction de ce dogme dans l'Église. En cela, elle ne fit que bénéficier de la loi qui s'étendait à tout le sexe féminin. Mais il fallut une circonstance pour que l'on affirmât avec tant d'exagération et de louanges inusitées une qualité que toutes les femmes possèdent dans l'ancienne religion.

Cette circonstance, c'est l'offense que lui firent les prêtres de la Synagogue en la déclarant pécheresse ou impure et en l'empêchant sous ce prétexte de pénétrer dans leur Temple.

C'est cette accusation que le second Christianisme mettra dans la légende de Marie Magda, devenue Marie-Madeleine, la pécheresse repentante.

L'indignation causée parmi les premiers Chrétiens, qui avaient fait refleurir l'enseignement de la loi des sexes, base de la morale naturelle, détermina un entraînement dans une voie de réaction contre les outrageurs.

Un auteur fort ancien, Chrysippe, dont on fait un prêtre de Jérusalem, mais sans doute du premier Christianisme, après avoir donné à Marie le titre d'*immaculée*, ajoute qu' « elle n'a rien de commun avec son peuple pervers, elle qui, de sa nature sans reproche et sans péché, ressemble à la rose plantée sur un sol hérissé d'épines ».

Ce qui prouve que cette question était discutée, c'est cette phrase de saint Jean Chrysostome, à propos de la conception de Marie : « Ne poussons pas plus avant dans ce mystère et ne demandons pas comment le Saint-Esprit a pu opérer cette merveille dans la Vierge ; cette génération divine est un abîme très profond, que nul regard curieux ne peut sonder » (Serm. IV). Il appelle Marie « Vierge Très Sainte, *immaculée*, bénie pardessus toutes les créatures ». Il affirme que tout a été sauvé dans la Vierge : *Merito ergo Virgini.* Une fois cette voie ouverte, tous les autres Pères de l'Église ne firent plus qu'amplifier l'idée qui leur était suggérée ; c'est toujours ce qui arrive.

L'abbé de Celles dit : « Tu es toute belle en ta conception, ayant été créée le temple de Dieu. La tache du péché, soit mortel, soit véniel, soit originel, n'a jamais infecté ton âme. »

Saint Jérôme la compare à la nuée du jour qui n'a jamais connu les ténèbres.

Saint Ambroise (IVe siècle) la compare à une tige droite et luisante où il ne s'est jamais trouvé ni le nœud du péché originel ni l'écorce du péché actuel : *Virgo in quâ nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit.*

« Par quel éloge pourrais-je exalter ta virginité sainte et sans tache ? », dit l'Église dans un cantique.

La conception immaculée de la Femme était une croyance universelle, elle se retrouve chez tous les peuples, elle est partie intégrante de toutes les religions ; bien plus, on ne peut pas faire de religion sans elle, puisqu'elle implique la connaissance du divin et le sacrifice de l'orgueil de l'homme. Mais cette connaissance était déjà en partie perdue, altérée, malgré tous les enseignements donnés pour en conserver le souvenir, malgré les précautions prises pour éviter les équivoques. Ainsi, les premiers Chrétiens représentaient les Vierges enceintes, et même aussi les chérubins qui les accompagnaient, pour faire bien comprendre que la Virginité de la Femme n'est pas dans le sexe, mais dans l'Esprit, — et que toutes ont en elles *la sagesse incréée qui est le Verbe.*

On sait ce que les Catholiques ont fait de ce dogme, — un fait surnaturel, — alors qu'il n'y avait là qu'un fait naturel concernant toutes les femmes.

L'Immaculée

Dans toutes les Écritures antiques, la Maternité est considérée comme immaculée et les Déesses-Mères sont dites *Vierges-Mères.*

Ce cas n'est pas une exception, il s'applique à la généralité des femmes.

C'est que, dès cette haute antiquité, on connut la loi du *Sexe féminin*, et ce qui le prouve, c'est qu'elle est expliquée dans tous les *Livres sacrés.*

Il n'est pas étonnant qu'à une époque où l'on faisait à la femme un crime de sa sexualité, on ait donné à celui dont on voulait faire un Dieu une Mère Vierge, croyant ainsi rehausser sa valeur morale. Cela prouve l'ignorance de ces hommes, qui ne savaient pas que toute femme est pure dans la conception, ainsi que l'exprimaient les quatre mots cachés sous les initiales I. N. R. I.

La Maternité est immaculée parce que le sexe féminin ne participe pas à la chute dans le péché, et cela parce que son élément de vie n'est jamais donné à la génération ; elle le garde en elle. C'est pour cela qu'elle est l'*Être en soi.* Ses actes sexuels ne portent pas la vie au dehors, mais la portent en elle-même ; en *remontant* suivant sa polarité spéciale, elle féconde son propre esprit.

Et c'est cela qu'indique le mot *Vierge.*

Quand on parle devant des libres-penseurs de l'*Immaculée Conception*, ils s'esclaffent et répondent : « Quelle bourde ! comment peut-il y avoir une conception immaculée, c'est-à-dire opérée autrement que par les procédés des modernes ? »

Cette réponse prouve qu'ils ne connaissent pas la *loi des sexes*, pas plus du reste que l'évolution des langues. S'ils connaissaient cette dernière évolution, ils sauraient que le mot Vierge signifie *intégrité de l'Esprit.* La première religion ne s'occupait que du plan spirituel. C'est dans les religions masculinistes qu'on a mis la psychologie féminine sur le plan sexuel, et alors le mot *virginité* est devenu *intégrité du sexe.*

La question n'est donc pas de savoir si la femme, vierge ou non, est plus ou moins sexuée, mais de savoir qu'elle est *autrement sexuée*, et c'est ce que toute l'antiquité théogonique savait.

Les religions masculinistes, qui ont supprimé toutes les lois

de la Nature, se sont figuré que la vie sexuelle de la Femme la rapproche du sexe masculin, alors que c'est tout le contraire, elle l'en éloigne.

Cette question fut un sujet de dispute au Concile d'Éphèse, en 431, quand Marie fut déclarée *Mère de Dieu*.

Époque de la pénétration du Catholicisme dans le Nord de l'Europe

Les Bretons n'ont reçu et accepté le Catholicisme et son Évangile qu'au VIIIe siècle.

Les Scandinaves conservèrent longtemps leurs vieilles traditions.

Leur Wall-halla était plein de femmes divines ; ils y mirent Marie sans abandonner les autres. Quant à Jésus, il ne remplaça pas Odin, dont on chantait toujours l'hymne dans les combats. Aussi les premiers néophytes chrétiens mélangeaient-ils les deux religions, et cela dura jusqu'au règne de Canut le Grand, qui fit triompher le Catholicisme.

Vers le même temps, le roi Olaüs renversait la statue de Thor dans ses États et y mit celles de Jésus et de Marie. On mit aussi ces deux images dans le temple d'Upsal. Mais c'est le culte de Marie qui contribua surtout à faire accepter la nouvelle religion chez les Scandinaves. Ils avaient déjà les vierges Falla et Gésione. Sans le culte d'une autre femme, ils n'auraient pas renoncé à leurs anciennes Déesses.

Les premiers rois catholiques du Danemark furent de fervents serviteurs de Marie. Waldemar II fit placer son image sur son bouclier plaqué d'or. Le culte de Marie dura dans les pays scandinaves jusqu'à la Réforme.

Le néo-christianisme ne pénétra en Prusse que sous l'influence de Marie.

L'Islamisme

C'est au milieu des luttes que l'Église catholique soutenait contre les premiers Chrétiens féministes, qui gardaient fidèlement le culte de la Déesse, que soudain retentit un cri de révolte d'un autre genre contre l'ancienne Théogonie : « Dieu seul est Dieu, et Mohammed est son Prophète. » Il

n'est plus question de savoir de quel Dieu il s'agit, il n'y en a plus qu'un : c'est Dieu ; impossible d'être plus simple, et c'est avec ce cri et ce drapeau qu'une horde de cavaliers arabes va envahir l'empire d'Orient et celui des Perses, en guerre depuis 30 ans.

L'an 630, Mohammed tombe comme une avalanche sur le territoire sacré de la Mecque, avec une armée de 10.000 hommes. La ville, incapable de résister, se rend, et le forban fait *purifier* la *Kaabah* (le sanctuaire) et détruire les images des anciennes Divinités pour anéantir le culte antérieur. « La Vérité est venue, dit-il, que le mensonge disparaisse (1). »

Un grand nombre d'images de femmes se trouvaient dans la Kaabah ; on prétend qu'on y voyait aussi celle d'Abraham et celle de Jésus.

Ce triomphe amena à Mohammed la plupart des hommes. Toutes les tribus de l'Arabie se soumirent à sa doctrine, qui se résume en cette phrase fameuse : « Dieu seul est Dieu, et Mohammed est son Prophète. »

Les Arabes imposèrent par la force leur religion aux polythéistes, leurs ennemis naturels, puisqu'ils représentaient encore, dans l'opinion du monde, le symbolisme de la Nature et le culte de la Femme laissé à côté de celui de l'homme. Mais ils furent plus doux envers ceux qui avaient déjà masculinisé la religion. Les Juifs renégats et les Catholiques pouvaient, moyennant un impôt personnel, continuer librement l'exercice de leur culte.

Mohammed

Cet homme audacieux naquit à la Mecque, vers 571, d'une famille pauvre de la tribu des Koraïshites (amasseurs). Les traditions qui relatent son enfance sont incertaines, elles ont été arrangées après sa mort. On sait qu'il était orphelin ;

(1) Une inscription sabéenne trouvée par M. Camoin a été présentée à l'Académie des Inscriptions par M. Derenbourg. On y lit ceci : « Abd, fils de Méharwah, vassal de Banou-Thaan, a consacré à sa Déesse Ouzza cette statue d'or en faveur de sa fille, l'adoratrice d'Ouzza, Koholthahir. Au nom d'Ouzza. »

Cette divinité fut condamnée par le Koran comme une divinité rivale qu'Allah a chassée de la Kaabah, comme une adversaire redoutable du monothéisme islamique.

d'abord pâtre, puis serviteur d'une femme riche, qu'il séduisit et qu'il épousa. Enfin, il était marchand de chameaux, d'après le Dictionnaire de Voltaire. Il eut une apparition céleste, dit la légende, un rêve qui fut le point de départ de sa propagande.

Il résidait à la Mecque. Ses premiers partisans furent les membres de sa famille. Sa doctrine était celle du « *Dieu unique* »; il voulait détruire ce qui restait de la religion théogonique, qu'il appelait « l'idolâtrie officielle ». Il rencontra une vive opposition, subit des déboires et des injures ; ses disciples furent persécutés et se réfugièrent en Abyssinie. Cependant, il gagna des partisans. Tous les hommes pervertis se rallièrent à lui. Il convertit le farouche Omar. Il trouva des partisans dévoués parmi les habitants de la ville de Yathrib. Vers 621, douze d'entre eux vinrent prêter un serment d'obéissance à sa personne et de fidélité à sa religion, sur la colline Akabah, près de la Mecque. (Ceci ressemble beaucoup aux douze disciples de Jésus réunis sur la Montagne.) L'année suivante, ils étaient 75. Ils furent obligés de s'enfuir vers la fin de l'été de l'année 622. C'est cette année de *la fuite* qui sera le commencement de l'Hégire (l'ère nouvelle des Musulmans).

La ville de Yathrib, qui, la première, lui avait donné des alliés, fut appelée Medinet En-Nabi (ville du Prophète), ou simplement « El-Medinah », la ville ; en français, Médine. Suivant un géographe turc, on disait : « Médine, la resplendissante ».

Le premier soin de Mohammed fut de construire une mosquée et de fixer les formes d'un culte. La forme d'abord, contrairement aux religions primitives qui s'occupaient des idées abstraites et non des idées concrètes.

Il institua « l'appel à la prière ». Le mulâtre Bilâl fut le premier *moueddin* (qui appelle à la prière). Il consacra au jeûne le mois de Ramadan, et n'oublia pas l'argent ; il établit la *Zékah*, dîme aumônière que chaque fidèle devait prélever sur ses biens pour être employée aux besoins du Prophète et de sa religion.

Il avait des femmes en nombre. L'une d'elles, Aïshah, se maria avec lui « étant encore fille » ; les autres étaient plutôt prises parmi les prostituées.

Il arborait comme emblème la *liva* ou bannière blanche (c'était la couleur des masculinistes). Cependant, dans ses expé-

ditions, il arborait un drapeau noir appelé « râya », fait d'un châle de sa favorite Aïshah ; mais ses troupes gardaient la bannière blanche, la *liva*. Le Râya portait cette inscription : « Il n'y a point de Dieu hors Dieu, et Mohammed est son Prophète. »

Un jour, il attaqua une caravane pour se procurer des richesses, et, pour la première fois, dans le combat, il poussa comme cri de guerre le fameux *Ahadun* qui signifie un seul ; et cela voulait dire « un seul Dieu », ce qui sous-entendait : suppression des Déesses.

Les rigueurs contre les Israélites féministes poussèrent ces derniers à former contre lui une coalition de plusieurs tribus réunies. Ils attaquèrent Médine pour détruire la nouvelle communauté, devenue menaçante pour l'ordre social du pays. Mais Mohammed fut plus rusé qu'eux. « La guerre, disait-il, est un jeu au plus fin. » Les Israélites se retirèrent, abandonnant la lutte.

Il fit graver un cachet d'argent avec l'inscription : « Mohammed, apôtre de Dieu ». Lui-même se donnait ce nom ; il n'attendait pas que les autres lui reconnussent une valeur quelconque, il s'imposait, c'était plus vite fait.

Puis, une fois établi prophète de par sa propre décision, il envoya des messagers aux rois d'Abyssinie et de Perse, au prince de Syrie et au gouverneur d'Égypte, à l'empereur de Constantinople Héraclius et au chef du Yemen, dans l'Arabie centrale, pour les engager à se convertir à l'Islam. Cette doctrine, jusqu'alors, n'avait qu'un précepte : supprimer ce qui restait de la Divinité spirituelle de la Femme et ne reconnaître qu'un Dieu anthropomorphique, celui que les Catholiques avaient mis dans les cieux, si loin qu'il ne gênait plus personne. Cette suppression devait séduire bien des hommes, tous les libertins qui, déjà, s'étaient affranchis de toute loi morale. Du reste, il avait une façon de faire sa propagande qui était souvent décisive : il joignait le combat à la parole, il marchait en guerre contre ses ennemis, à la conquête de l'autorité brutale qu'il voulait substituer à l'autorité morale ; il intimidait ceux qui lui résistaient.

La vie du Prophète eut deux grandes périodes. La première se passa à la Mecque — sa ville natale — et dura 13 ou 15 ans. L'autre se passa à Médine et dura 10 ans. La fuite de la Mecque

à Médine eut lieu en 622. Il mourut en 632. Ce qu'on appelle « sa vocation » dura de 606 à 610.

Les *Sourates* (séries) du Koran sont écrites suivant ces deux périodes. Il y a les *Sourates* mecquoises et les *Sourates* médinites.

Cependant, cette division n'est pas indiquée dans le Koran, où règne le même désordre que dans l'esprit de son auteur.

Il est curieux de savoir comment Mohammed a fait le *Koran*. Il ayait un fils adoptif, Zaïd ibn Hâritha, qu'il avait acheté et qu'il avait marié. Un jour, pendant son apostolat, ayant fait une visite à ce fils adoptif, il trouva que sa femme était belle et s'écria : « Gloire à Dieu qui tourne le cœur des hommes comme il veut. » Zaïd répudia sa femme, et Mohammed, après avoir essayé de l'en détourner, épousa Zaïnab et écrivit, pour le Koran, le verset suivant (sourate 33) : « O Mohammed ! tu as dit un jour à cet homme (à Zaïd), envers lequel Dieu a été plein de bonté et qu'il a comblé de ses faveurs : Garde ta femme et crains Dieu ; et tu cachais dans ton cœur ce que Dieu devait bientôt mettre au grand jour. Tu as craint les hommes, il était cependant plus juste de craindre Dieu. Mais lorsque Zaïd prit un parti et résolut de répudier sa femme, nous l'unîmes à toi par le mariage, afin que ce ne soit pas, pour les croyants, un crime d'épouser les femmes de leur fils adoptif, après leur répudiation. Et l'arrêt de Dieu s'accomplit. »

Les autres versets n'ont sans doute pas une origine plus sérieuse. En voici un qui nous apprend que Mohammed était illettré ; on croit qu'il ne savait ni lire ni écrire (sourate 7, 156 et 158) : « Ma miséricorde, je la destine à ceux qui suivent l'envoyé, le prophète *illettré* (*ommi*). Croyez à Dieu et à son envoyé le prophète *illettré*» (Ommi, dérivé de Ommah qui veut dire *peuple*).

Le *Koran*, dont Mohammed est l'auteur, n'est qu'un ramassis de sentences que chacun savait déjà par cœur. Il y ajoute des miracles, des pensées personnelles dictées par un intérêt particulier, des vulgarités, en un mot, qui, mises bout à bout, constituèrent un ouvrage incohérent comme la pensée malsaine qui l'avait dicté (1).

(1) Voltaire, dans le *Portatif*, dit : « Le Koran est une rapsodie sans liaison, sans ordre, sans art ; on dit pourtant que ce livre ennuyeux est fort beau. Je m'en rapporte aux Arabes, qui prétendent qu'il est écrit avec une élégance et une pureté dont personne n'a approché depuis.... Si ce livre est mauvais pour notre temps et pour nous, il était fort beau pour ses contemporains, et sa religion encore meilleure. »

Les Mecquois accusaient Mohammed de puiser ses révélations dans les *asatir* des anciens (mot traduit ordinairement par conte, histoire, en grec). « Il les a mis par écrit, disaient-ils, ils lui sont dictés matin et soir » (sourate 25,6). Mohammed cite lui-même cette accusation pour faire croire qu'il sait écrire, puis il y répond en disant : « Celui qui connaît les secrets des cieux et de la terre a envoyé ce Livre. »

On voit que Mohammed veut se donner l'air d'un homme instruit ; ainsi, il fait dire à Dieu : « Nous t'avons envoyé le Livre. Auparavant, tu ne lisais aucun livre, ni tu n'en écrivais de ta main droite » (sourate 29,46-47). Un homme instruit, sachant lire et écrire, n'aurait pas eu l'idée d'insister sur ce détail. Enfin, comme preuve dernière de son ignorance, on raconte, d'après une tradition, que, sur son lit de mort, il demanda *des matériaux pour écrire*, mais qu'ils lui furent refusés parce qu'il avait un accès de fièvre. On n'est pas plus naïf que ceux qui ont inventé cette réponse pour faire croire à la postérité que le Prophète *aurait pu écrire*. Si cela était, il serait resté quelque chose de lui, et ce n'est pas au moment de la mort, c'est pendant sa vie qu'il aurait profité de ses talents calligraphiques pour nous raconter ses succès et pour chanter ses louanges. Il avait des secrétaires qui écrivaient sous sa dictée, et lui lisaient les lettres qu'on lui adressait. Un auteur, M. Th. Noldeke, lui donne neuf secrétaires ; un autre, M. Weil, lui en donne 26 et même 42 (*Mohammed der Prophet*, p. 350).

Lorsque Mohammed parlait, ses secrétaires écrivaient ses paroles sur des morceaux de cuir ou de parchemin, ou sur des feuilles de palmier, ou sur des pierres blanches et plates ; ils écrivaient aussi sur des os, des omoplates ou des côtes. Tout cela était conservé pêle-mêle dans une caisse. Les Arabes n'avaient pas encore de chiffres pour les numéroter.

CHAPITRE VI

LES FRANCS AU VIII^e^ SIÈCLE

Dans ce siècle, nous assistons à la décadence de la première dynastie des rois francs. Ils n'ont pas été brillants. Le temps de leur règne a été rempli par les luttes de la Neustrie (Normandie) et de l'Austrasie (de la Meuse au Rhin).

La Neustrie est gouvernée par les Francs-Saliens (masculinistes), qui ont facilement accepté les lois romaines.

L'Austrasie est gouvernée par les Francs-Ripuaires (féministes), qui ont gardé les anciens principes ; c'est pourquoi on nous parle très peu de leurs lois.

Les Maires du Palais

Les rois n'existent plus que de nom, — ce sont les Maires du Palais qui agissent pour eux, — comme ils agissaient auprès des Reines. Ils sont l'action ; — les rois, qui ont pris le rôle des femmes, sont devenus *fainéants*, — par suite de la psychologie des sexes, — qui veut que la femme pense et que l'homme agisse. Mais, comme ces rois fainéants ne pensent pas *en femmes*, il n'y aurait personne pour diriger les hommes si, dans les familles royales mêmes, ou aristocratiques, des femmes remarquables ne reprenaient le rôle que leur nature leur assigne. C'est ainsi que Begga, femme de Pépin de Landen et mère de Pépin d'Héristal, semble être l'inspiratrice du mouvement qui va renverser les rois francs.

Pépin de Landen, qui gouverne l'Austrasie, écrase les Neustriens à Leucofao en 680.

La famille de Begga possédait de grands domaines entre la Meuse et le Rhin.

Les hommes de cette famille étaient des *Ducs* (conducteurs), mais ne possédaient pas l'autorité morale d'une Mère.

La reine Begga fonda des asiles pour les femmes malheureuses, qu'on appela des béguinages. Ces femmes prendront son nom ; elles seront appelées des béguines.

Après la mort de Pépin de Landen, son fils Pépin d'Héristal prend sa place. Pendant qu'il est Maire d'Austrasie, il anéantit le pouvoir royal des Mérovingiens et établit définitivement celui de l'aristocratie, c'est-à-dire des meilleurs.

Il gouverna tout le royaume sous l'inspiration de sa mère, avec le titre de *Duc des Francs*. Il mourut en 714, après avoir tenté de relever l'empire franc qui s'écroulait.

Pépin d'Héristal avait eu deux fils qu'il avait perdus ; c'est son petit-fils Théodoald qui va lui succéder, sous la régence de sa mère Plectrude (714-715).

Voilà donc encore une femme qui gouverne. Quant aux hommes, ils ne font que se battre et on ne les mentionne qu'à propos de leurs batailles.

Mais les Neustriens (masculinistes) vont se révolter et des intrigues vont se tramer pour mettre un homme à la première place. Ils attaquèrent les Austrasiens. Ceux-ci, alors, pensèrent à un fils que Pépin d'Héristal avait eu d'une autre femme que la sienne et qu'il tenait en prison pour des raisons morales. Ils le tirèrent de captivité et le mirent à leur tête. C'était Charles Martel (715-743), « un vrai barbare et un rude soldat », disent les chroniqueurs.

Il laissa aux Neustriens le roi fainéant qu'ils avaient et gouverna sous son nom. Il se bat contre les Sarrasins, qui voulaient envahir la France, sous la conduite d'Abdérame, qu'il refoule (732), ce qui lui vaut, comme récompense, le titre de *Patrice*, qui lui est donné par le pape, et les *Clefs de saint Pierre*, c'est-à-dire les honneurs spirituels des antiques Déesses-Mères.

Dès lors, il se crut tout permis. Il était homme et femme à la fois. Il distribua des évêchés et des abbayes à ses compagnons d'armes. Et voilà la direction morale du pays donnée à la soldatesque. *Cela introduisit dans l'Église les mœurs dissolues des camps*, disent les histoires de France de nos écoles.

C'est parce qu'il frappait fort qu'on lui a donné le surnom de Martel ; mais ce n'était vraiment pas un motif suffisant pour l'investir d'une autorité spirituelle.

Charles Martel mourut en 741. Il était le père de Pépin le Bref.

Voici le jugement porté sur lui par un historien, M. Vincent :

« Charles Martel n'avait guère été l'ami de l'Église ; s'il favorisait les missionnaires qui tentaient d'évangéliser l'Allemagne, il n'hésitait pas à spolier les églises et les monastères de Neustrie et d'Austrasie, pour faire des bénéfices à ses leudes (complices). »

Voilà l'homme moral que son père tenait enfermé. Il n'avait aucun des caractères de l'aristocratie dont il hérita.

Pépin le Bref, Maire du Palais, duc des Francs
(741 ou 752 à 768)

Pépin le Bref, fils de Charles Martel, devint le maître du royaume. Il avait cependant deux autres frères : un qu'on passe sous silence, — l'autre, Carloman, qui se retira dans un monastère.

Pépin se fit élire par une sorte de plébiscite appuyé par le pape. Ce fut un règne clérical.

Le pape Zacharie, consulté pour savoir qui devait garder le gouvernement des Francs, avait déclaré que *l'autorité devait appartenir à qui l'exerçait réellement.*

Du consentement du pape, Pépin prit la couronne. Cela mettait fin à la dynastie des Mérovingiens.

Chilpéric III, dernier fantôme de roi mérovingien, fut déposé, *tondu* et relégué dans le monastère de Saint-Omer.

Et alors Pépin le Bref, par l'élection de toute la France, fut élevé roi du royaume avec la *Reine Bertrade* ; car on n'oubliait pas tout à fait les femmes ; il eut, dit-on, *la consécration des évêques et la soumission des grands* (752).

Il se fit sacrer par saint Boniface, alors évêque de Mayence. Ce saint n'était autre que le Saxon Winfried, qui, à la tête des moines anglo-saxons, accomplit l'inauguration de l'armée, la Germanie (hommes de guerre).

A cette époque, il y avait des archevêques et des évêques qui se ruaient au milieu des plus ardentes mêlées et qui ne commettaient pas de péché en abattant au passage de nombreux ennemis. Ils ne versaient pas le sang, n'avaient pas d'épée ; ils se contentaient d'assommer avec des massues.

Nous pouvons citer comme exemple l'archevêque Turpin, l'ami de Charlemagne, un des héros de la journée de Roncevaux.

Avec Pépin le Bref, c'est le règne de l'Église qui commence.

L'aristocratie féministe est vaincue en même temps que la royauté des Francs barbares.

Les nouveaux rois, qui commençaient une dynastie, voudront être seuls maîtres, mais cela ne durera pas toujours, ils seront vaincus aussi un jour.

Pépin s'allia étroitement avec l'Église et fut l'ami et le protecteur du pape. Déjà son frère Carloman, avec lui et saint Boniface, avait imposé des réformes en sa faveur. Il lui avait restitué les biens que leur père Charles Martel lui avait enlevés ; ils avaient défendu la polygamie, interdit la guerre aux prêtres, reconstitué la hiérarchie, imposé la règle dite de saint Benoît à tous les monastères, et étendu singulièrement l'autorité des évêques en les nommant *Juges des Mœurs* !...

Pépin guerroya pour le pape. Sur les instances d'Étienne II, il fit deux expéditions contre Astolphe, roi des Lombards, et l'obligea d'abandonner au pape la Pentapole et l'exarchat de Ravenne.

Le Pouvoir temporel des Papes

La puissance temporelle des papes fut fondée par Pépin.

Dès l'année 754, le successeur de Zacharie, Étienne II, franchit les Alpes pour implorer le secours de Pépin contre les Lombards. Depuis que les ordonnances de Léon l'Iconoclaste avaient soulevé Rome et une partie de l'Italie contre le gouvernement de Constantinople, les papes étaient chargés de protéger les peuples contre les Lombards, race avide, détestée des Italiens, qui les combattaient depuis cent cinquante ans.

Grégoire II et Grégoire III avaient facilement résisté ; mais Zacharie et Étienne furent plus sérieusement menacés par Astolphe qui, maître de Ravenne, qu'il avait enlevée aux Grecs, se dirigea vers le Tibre.

Étienne II, en donnant à Pépin le titre de *Patrice* de Rome, l'avait investi par cela même de l'autorité militaire dans les provinces italiennes. Pépin voulut payer sa dette de reconnaissance, et, sans écouter les prières de son frère Carloman, il conduisit l'élite de ses soldats vers le Mont Cassin.

Vainqueur au défilé du Pas de Suze, il assiégea Pavie en 754. Astolphe s'humilia ; mais, aussitôt après le départ des Francs, il reparut devant Rome et la pressa vivement. Les Francs revinrent en Italie en 755. Le roi des Lombards dut subir un traité rigoureux : il donna le tiers de son trésor, s'engagea à payer tribut et livra à Pépin la Romagne, l'exarchat de Ravenne, la Pentapole et le duché de Spolète.

Les Grecs réclamèrent la restitution de ces provinces ; mais Pépin, usant des droits de la victoire, en fit don à saint Pierre en la personne de l'évêque de Rome.

Cette donation comprenait les villes de Ravenne, Rimini, Pesaro, Césène, Sinigaglia, Jesi, Fortimpopoli, Forti, Castel Sussubia, Martifiltro, Carra, Acerragia, Monte-di-Tuccano, Castel San-Mariano, Robbio, Nerbino, Cagli, Lonceola, Gubbio, Comacchio.

Cette donation constituait une souveraineté temporelle bien différente de celle que Constantin avait accordée au pape Sylvestre.

L'indépendance souveraine des pontifes était désormais assurée, mais leur indépendance politique n'était qu'incomplète. Pépin, *Patrice* de Rome, y conservait l'autorité militaire, et les papes avaient constamment besoin d'être protégés par une puissance étrangère contre leurs ennemis.

Ce patronage nécessaire donnait au roi des Francs une part qui devait être considérable dans la souveraineté.

Après la mort de Pépin, ce fut son fils Charlemagne qui continua son œuvre auprès du pape et de Rome. Charlemagne passe en Italie en 773, parce que Didier, roi des Lombards, avait donné asile à ses plus dangereux ennemis, à Hunald, aux fils de Carloman et à plusieurs de leurs partisans.

Charlemagne répudia *la fille de Didier qu'il avait épousée* pour satisfaire sa mère Bertha, malgré les prières et les plaintes du souverain pontife. Il passa les Alpes par le Mont Joux (aujourd'hui Grand Saint-Bernard) et le Mont Cenis, força le défilé des Chises, assiégea Pavie et la tint bloquée pendant une année entière. Pendant ce temps, Adalgise, fils de Didier, était assiégé dans Vérone.

Charlemagne laissa son armée devant Pavie et se rendit à Rome, où il confirma les donations faites au Saint-Siège par Pépin le Bref. Il fut reçu avec les plus grands honneurs comme

Patrice romain et conclut dès lors une alliance avec le pape Adrien.

L'année suivante (774), Pavie se rendit et Didier fut fait prisonnier. Avec lui finit le royaume des Lombards, qui avait duré deux cent six ans. Didier fut relégué avec sa famille dans le monastère de Corbie où il mourut bientôt. Hunald avait péri, tué peut-être par les habitants de Pavie. On ne sait au juste ce que devinrent les fils de Carloman. Quant à Adalgise, il s'enfuit auprès de l'empereur de Constantinople.

Charlemagne prit le titre de roi des Lombards et reçut à Monza la fameuse couronne de fer.

***

Cet homme qu'on appelle *Rex Francorum* en Austrasie était le petit-fils du grossier barbare qu'était Charles Martel et le fils de Pépin le Bref, dont l'intelligence cléricale devait être brève aussi, ce qui explique qu'il avait le génie entreprenant et peu scrupuleux des hommes d'origine inférieure. Il rêva les grandes entreprises, la domination universelle. Il embrassa le Catholicisme par politique, le propagea par ambition, mais ne rendit au pape qu'un hommage illusoire, quoiqu'il feignît de recevoir la couronne impériale de ses mains. En réalité, c'était un monarque orgueilleux, qui voulait abaisser la papauté (1).

C'est pour cela qu'il recommande à son fils Louis, quand il l'associe à l'Empire à Aix-la-Chapelle, de prendre lui-même la couronne sur l'autel pour montrer qu'il ne reconnaissait pas à un homme, à un pape, une autorité morale supérieure à la sienne. Cela n'empêchait pas Charlemagne de proclamer l'autorité de l'Église quand il y avait un intérêt. Ainsi, il répondit au roi des Sarrasins d'Espagne, qui lui reprochait de venir enlever une terre sur laquelle il n'avait aucun droit : « Les Chrétiens sont *élus* sur tous les autres gens ; ils ont, par Jésus-Christ, la Seigneurie du monde entier. » C'était une façon de copier

(1) Charlemagne, né en 742, régna avec son frère Carloman en 768, à la mort de son père, puis seul en 771. Il fut sacré empereur d'Occident en 800 par Léon III et mourut en 814. Il était petit de taille et médiocre d'esprit. Il établit le Saint-Empire d'Occident, qui commença en 800, et finit en 887, à la déposition de Charles le Gros.

EMPIRE DE CHARLEMAGNE en 814

OCÉAN GERMANIQUE

MER BALTIQUE

OCÉAN ATLANTIQUE

MÉDITERRANÉE

ÉTATS ANGLO SAXONS

BRETAGNE

AUSTRASIE

NEUSTRIE

BOURGOGNE

AQUITAINE

GASCOGNE

SEPTIMANIE

KHALIFAT DE CORDOUE

MARCHE D'ESPAGNE

BOHÊME (Tchèques)

MORAVES

BÉLOCHROBATES

BAVIÈRE

HUNGARIE

MARCHE DE CARINTHIE

DUCHÉ DE FRIOUL

ADRIATIQUE

CORSE

SARDAIGNE

Minorque

Majorque

DÉMEMBREMENT en 838

Gravé par Erhard

LAVEE ÉDITEUR 11 rue de Lappe, Rue de la Paix PARIS

Dessiné par A. Guillaume

l'antique idée d'un « *peuple choisi* », si longtemps proclamée par les Hébreux.

Cependant, l'appui donné par les souverains à l'Église affermissait la tyrannie des évêques qui arrivaient à jouir d'un pouvoir considérable, exigeant une obéissance passive du clergé et des laïques. Ils s'étaient élevés jusqu'à la puissance absolue par la papauté confiée à l'évêque de Rome, et ce fut la bêtise de Pépin qui sanctionna cette puissance, lui donnant un royaume en lui concédant l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, sous le nom d'« États de l'Église » (en 755).

Cette donation fut confirmée par Charlemagne en 774.

***

Ce monarque voulut rétablir l'empire romain. Il saisit dans Rome la couronne impériale que lui offrait le pape Léon.

L'empire qu'il posséda surpassa même celui des Romains en Occident.

Très masculin, son intelligence n'était pas ouverte sur les choses spirituelles. Il n'avait que l'ambition d'un conquérant territorial : agrandir son empire, mais non l'éclairer. C'est pour cette raison que cela n'eut pas de durée. Il embrassa la religion catholique parce qu'elle était masculiniste, donc populaire, puisqu'elle flattait les masses ignorantes, mais il n'y croyait pas et n'avait pour le pape ni respect ni soumission. S'il propagea la doctrine de l'Église dans les écoles catholiques, c'était pour complaire à ceux qui voulaient abattre ce qui restait de la puissance féministe.

Si un homme comme Charlemagne associait à son œuvre de conquête un mouvement spirituel, il gagnerait le monde entier ; mais c'est toujours par la restriction qu'ils mettent à leur mouvement que leur entreprise avorte. Ce fut une œuvre d'intérêt personnel au lieu d'être une œuvre d'intérêt collectif ; aussi cela ne dura que jusqu'à sa fin, il n'en resta rien après lui.

Les Capitulaires

En général, que reste-t-il des conquêtes des grands envahisseurs masculinistes ?

Après les désastres matériels, lorsque la vie reprend son équi-

libre, il reste un code de lois qui a eu pour but de justifier le masculinisme, auquel on donne tous les droits, et d'humilier la Femme en la montrant comme un être inférieur et dangereux qui a besoin de la protection de l'homme.

Après César : le Droit romain.

Après Napoléon : le Code qui porte son nom.

Après Charlemagne : les Capitulaires.

L'ignorante histoire des modernes nous dira qu'on désigne sous le nom de *Capitulaires* les lois faites dans les anciennes assemblées nationales, sous Charlemagne et ses successeurs. Ce nom leur vient, dit-on, de ce qu'elles étaient rédigées par articles nommés *chapitres* ou *capitules*.

En réalité, c'était la copie des *Chapitres* qui constituaient les *grades* des Mystères johannites, qui servaient encore de direction spirituelle et morale.

Ce mot *Chapitre* passa aussi dans le culte catholique.

Ce sont ces anciennes lois morales que les masculinistes ne peuvent jamais détruire complètement. C'est pour cela que l'hypocrite histoire nous dit : « C'est un principe généralement admis chez les barbares de laisser aux nations vaincues leurs règles de justice et leurs lois. Fidèles à cet usage, les Francs, après la conquête des Gaules, permirent aux divers peuples qui les habitaient de conserver leur législation. Tandis que les Francs suivaient la loi salique, les Gaulois, devenus Romains, continuèrent à observer la loi romaine, les Bourguignons la loi Gombette.

« Mais bientôt, entre ces diverses législations également maintenues, il s'établit une sorte de confusion, comme entre les différentes races qui peuplaient le sol. Les Capitulaires eurent alors pour but de remplacer les dispositions surannées ou tombées en désuétude de l'ancien droit, d'en compléter l'ensemble, enfin de réprimer les abus qui s'étaient introduits sous la première race. »

Or les changements qu'on va introduire, c'est la suppression de l'ancienne doctrine féministe et l'introduction du nouveau dogme catholique.

Suivant l'ancienne coutume des Celtes, chaque année il se tenait en pleine campagne, au commencement du printemps, une grande assemblée de toute la nation, où se traitaient les affaires publiques et où le prince et ses sujets s'offraient réci-

proquement des présents (l'ancienne Pâques du régime féministe). C'était dans ces assemblées que se faisaient les Capitulaires. Ils étaient portés au nom de l'empereur, mais l'assentiment national était indispensable pour leur donner force de loi. Ce principe y est formellement exprimé, que *la loi résulte du consentement du peuple et de la volonté du roi.*

Charlemagne s'était réservé le droit de porter des Capitulaires exécutés provisoirement, mais qui ne devenaient définitifs que lorsqu'ils avaient été consentis par le *Champ de Mai*, dont les Romains avaient fait le *Champ de Mars*.

Cette assemblée annuelle avait été d'abord celle des Déesses-Mères. Ce sont encore les anciens usages de l'autorité spirituelle qui se perpétuent et qui comptent aux yeux du peuple ; aussi c'est cette autorité que les représentants de l'Église vont imiter. Ils vont, dans les Capitulaires, traiter les questions relatives aux affaires ecclésiastiques, laissant au second plan les autres questions.

«La plus grande partie ne regarde que la *discipline ecclésiastique*, et l'on y transcrit beaucoup de canons des anciens Conciles.

« Ceux qui sont relatifs aux choses temporelles ne contiennent souvent que des décisions dans les affaires particulières ; d'autres ne sont visiblement que des instructions pour les commissaires envoyés dans les provinces. Il n'y a donc que bien peu d'articles généraux qui puissent fournir des principes de jurisprudence ; encore ces articles sont-ils plutôt des *exhortations à la vertu* que des lois. Pour la plupart des questions de droit, notamment dans la matière des contrats et de l'état des personnes (les serfs étaient un des plus fréquents sujets de procès), c'était toujours aux lois romaines qu'il fallait avoir recours.

« Sanctionnés par la volonté de l'empereur et le consentement du peuple, les Capitulaires ne pouvaient manquer d'obtenir une grande autorité. Sous le règne de Charlemagne, de Louis le Débonnaire et de ses enfants, ils étaient observés dans tout l'empire français, et cet empire renfermait alors l'Europe presque tout entière. Une des principales charges des intendants ou envoyés du prince était de les faire connaître au peuple et d'en maintenir l'exécution dans les provinces. Longtemps après, les Capitulaires étaient même encore considérés comme des lois, ainsi qu'on le voit d'après les *Épîtres* d'Yves de Chartres, les *Décrétales* d'Innocent III et le décret de Gratien, où l'on en

trouve un grand nombre d'insérés. Mais, quant à leur observation rigoureuse et positive, l'établissement et l'extension continuelle des fiefs et de leurs usages, les désordres et l'anarchie qu'introduisirent sous la 2e race la faiblesse des monarques et l'audace des grands, la rendirent de plus en plus rare et impossible. Sous la 3e race, il n'en fut plus question ; il n'y eut plus d'autre droit que le caprice du plus puissant, d'autre loi que celle du plus fort (1). » (*Magasin Pittoresque*, 1833.)

Les Écoles

Sous Charlemagne, les Écoles se multiplièrent.

Le célèbre Alcuin et Pierre de Pise furent les initiateurs de ce mouvement. A côté des Écoles qui existaient dans les monastères de femmes, ils en créèrent d'autres dans les villes épiscopales.

La plus célèbre fut celle du palais. Alcuin lui-même y professait, et, parmi ses élèves, à côté de Charlemagne et des seigneurs de la cour, le chroniqueur nous a conservé le nom des Dames qui assistaient à ses leçons : « Ces personnes étaient en premier lieu Charlemagne, Charles, Pépin et Louis, ses fils ; Gisla, sa sœur ; Gisla et Richtrude ou Rotrude, ses filles ; Gondrade, sœur d'Adalhard et de Wala, parents de Charlemagne ; Wala, Adalhard, Eginhard et Angilbert, conseillers de Charlemagne ; Friedgies ou Fridugise, abbé de Saint-Bertin ; Riculf, archevêque de Mayence ; Rigbold, archevêque de Trèves ; Amalaire, prêtre de Metz, et une foule d'autres, de tout âge et de tout sexe, en général de la plus haute condition, ou destinés aux premières fonctions de l'État. »

Pour se donner du prestige, les membres de cette Académie se paraient dans leurs fonctions littéraires de noms empruntés à l'antiquité, imitant, en cela, les initiés des sociétés secrètes qui, tels les Kabires, prenaient un nom conventionnel pour mieux sauvegarder leur liberté individuelle.

(1) Les Capitulaires ont été résumés en corps, d'abord par un abbé Ansgise ou Anségise, dont on ne connaît guère avec certitude que le nom, puis par un diacre de Mayence nommé Benoît. Plus tard, du Tillet, Pierre Pethau, François Pethau, son frère, en publièrent de nouveaux recueils ; mais la collection la meilleure et la plus commode est celle d'Étienne Baluze, imprimée en 1677, et dont Pierre de Chiniac a donné une nouvelle édition à Paris, en 1680, en deux gros volumes in-folio.

Ainsi, Alcuin avait échangé son nom saxon contre le nom plus imposant de *Flaccus* ; Charlemagne portait celui de *David* ; Gisla s'appelait *Lucie* ; Gondrade, *Eulalie* ; Wala, *Arsène* et *Jérémie* ; Angilbert, *Homère* ; Friedgies, *Nathaniel* ; Amalaire, *Symphosius* ; Riculf, *Flavius Damœtas*, etc.

Et c'est ainsi que les noms grecs et latins passèrent dans la langue française.

Alcuin enseignait, à côté de la théologie, toutes les connaissances régnantes à son époque, le système de Ptolémée qui met le monde terrestre *en bas* et le ciel en haut, — ce qui servait à expliquer les ascensions mises avec tant de profusion dans le dogme catholique. Il y avait cependant des gens qui connaissaient le vrai système du monde, puisque le pape Zacharie, qui régna de 741 à 752, déposa saint Virgile, évêque bavarois, pour avoir avoué qu'il y avait des antipodes.

Des antipodes !... mais alors que devenaient l'ascension de Jésus, l'assomption de Marie, pour un observateur placé aux antipodes de Jérusalem ? Pour lui, ces deux personnages se seraient précipités dans l'espace inférieur, c'est-à-dire en enfer ! Vus dans ce sens, ils se seraient élancés la tête en bas.

Cela ne se discutait même pas, c'était pure folie !

La science créée pour les hommes était enseignée aux femmes.

Charlemagne tient essentiellement à ce que les femmes de sa famille y soient initiées. « Il voulut, dit Eginhard, que ses filles aussi bien que ses fils fussent instruits dans les arts libéraux que lui-même cultivait. »

On ajoutait à cet enseignement des éléments de rhétorique et de logique tirés d'Aristote, et même quelquefois empruntés à Cassiodore ou à Boèce.

C'est pour vulgariser tout cela que, vers la même époque, les écoles paroissiales se fondent jusque dans les plus petits villages.

Théodulf, évêque d'Orléans, ordonne aux curés de son diocèse de tenir école dans les bourgs et dans les campagnes et de recevoir gratuitement tous les enfants, garçons et filles.

C'est ainsi que l'enseignement devint peu à peu le monopole du prêtre et du magister catholique. Clercs ou laïques, ils enseignaient la même *science*, faite de conceptions bizarres qui allaient jeter les esprits de tant de générations dans des aberrations mentales si difficiles à déraciner ! Les enfants, livrés aux moines,

allaient être tenus d'écouter *sagement* les produits de la folie des hommes, l'histoire des miracles et des mystères qui remplissaient le dogme, qui encombraient les esprits ! C'est avec cela que leur petite cervelle allait être formée ! (N'est-ce pas *fermée* qu'il faudrait dire ?) C'est de là qu'allait sortir la *Scolastique*, cette alliance de la théologie triomphante et de la philosophie qui réclame sa place en invoquant sa priorité.

Remarquez que ce mot même, *Scolastique*, est le nom de la femme qui avait fondé la première maison d'éducation.

Le Mage devient le Magister

L'Anthropomorphisme et l'Anthropocratie ont triomphé. L'Homme a pris la place de la Femme dans la Religion et dans l'État. Le Dieu est sur l'autel de la Déesse, le Roi est sur le trône de la Reine, le Père occupe, au foyer, la place de la Mère.

Cependant, il restait encore une place à prendre. La Femme antique avait été l'Éducatrice, elle avait dirigé la vie de l'homme et de l'enfant, en même temps qu'elle avait soigné son corps, elle avait été la médica.

L'homme voulut encore lui prendre ces deux places.

Le prestige des Druidesses était tel que l'on vit des hommes chercher à accaparer à leur profit l'admiration populaire qui s'adressait encore à elles. Ces hommes sont ceux que l'on appelait des *magiciens*. On les trouve partout où avaient régné des *Magiciennes*.

Leur science est faite d'imitation et de déformation surnaturelle. Ils prétendent aussi disposer des forces de la Nature, mais, comme ils ne les connaissent pas, ils les *supposent*, comme leur imagination les leur suggère.

Le mage déjà se faisait médecin ; bientôt il devint magister et se fit éducateur.

Mais quelle science fut la sienne ! Et quelle éducation il donna !...

La science du mage, c'est, comme la religion du prêtre, une des formes de la folie orgueilleuse. Elle s'applique à tout, du reste. Il dit lui-même : « Ma médecine sauve ou elle tue. » Il recommande une goutte de *quintessence* pour ranimer les défaillances ; il guérit les maux de tête par trois mots magiques, — trois *pater* et trois haleines ; le même remède sert à guérir

les brûlures ; il emploie des emplâtres faits avec des simples mêlés de déjections pour guérir les maladies déjà secrètes. Avec un peu de poudre d'aimant sur un brasier, il produit des tremblements de terre ; il crée des éclairs artificiels avec de l'urine battue ; il fait grêler, pleuvoir, tonner ; il éteint les incendies ; il transforme les gens, les vieux en jeunes, les jeunes en vieux, en fille, en enfant, à volonté ; il permet de voler en l'air dans un nuage, en forme d'aigle, de corbeau, de vautour ou de grue ; il arrête les reptiles ; il apaise la foulure, l'entorse ; il guérit de la gale ; il détruit les hémorroïdes avec quelques invocations, etc.

Un jour qu'il pleuvait beaucoup, saint Médard eut l'idée de se faire d'un aigle qui passait un parapluie. Accouru à l'appel, l'oiseau impérial étendit ses ailes au-dessus du saint et, réglant son vol sur la marche de celui-ci, empêcha qu'il ne reçût une goutte d'eau.

Voici mieux :

Saint Servais, endormi en plein jour d'été au milieu d'un champ, se faisait rendre, par un aigle également, ce double service : d'une aile largement étendue, le serviteur improvisé lui faisait une ombrelle ; de l'autre, rapidement agitée, il lui faisait un éventail.

Voici une recette pour gagner au jeu :

« Garder dans sa poche la poudre de l'herbe *Morsus Diaboli*, recueillie la veille de saint Pierre, dans un demi-cercle, au soleil levé. »

Autre recette, celle-ci pour faire des poisons :

« Une livre de poudre rouge, une demi-chopine d'eau-forte, deux onces et demie d'arsenic, une potée d'eau de rose, trois onces de vert-de-gris, d'écorce de chêne et de noir de fumée ; laisser bouillir jusqu'à ce qu'un clou trempé dedans soit dévoré. » Ce mélange doit produire de l'or. C'est une des recettes de la pierre philosophale, celle qui exalte les métaux jusqu'à l'or.

Je m'arrête, mais je pourrais continuer, car il y en a comme cela des pages, des volumes, des bibliothèques tout entières (1). C'est le point de départ de la science concrète qui, en évoluant, devait arriver à l'empirisme moderne.

L'histoire du magister a sa place à côté de celle du prêtre, parce qu'elle est une des formes de la révolte orgueilleuse de l'homme contre la vérité, contre l'Esprit féminin.

(1) Voir Gœrres.

Le magister renonce à la Femme et à sa direction, comme le prêtre. C'est le présomptueux qui veut trouver seul les lois de la Nature, sans Elle qu'il abhorre parce qu'il la sent supérieure, mais dont il vole les secrets. Il se fait *savant* parce qu'Elle fut savante, il se fait chaste (en apparence) pour imiter sa chasteté. Mais, par une honte inconsciente de ce travestissement moral, il l'exile de sa présence. Il est l'orgueilleux qui cherche sans la *voyance* des femmes ce qu'on ne trouve que par Elles. Aussi, que ses efforts sont vains, que sa science est ridicule ou pauvre !... pauvre autant que son orgueil est grand. Il joue un rôle, mais qui est tour à tour odieux ou comique.

Et, avec cela, il est plein de dédain pour les autres, ce qui décèle sa médiocrité ; il est le « moi immense », la glorification de l'égoïsme. C'est lui qui renverse toutes les vérités en prétendant les expliquer. C'est lui qui, pour imiter le pouvoir naturel de la Femme, crée le pouvoir surnaturel, l'absurde. Il a aussi la manie des Hermès, la manie du mystère ; il cache sa science aux profanes, aux femmes !... et cela se comprend : si elles savaient ce qu'il fait, ce qu'elles riraient !... Il aime les vieux grimoires, dans lesquels il s'absorbe pour se donner l'air savant, il cherche dans les vieux livres les infamies commises contre les femmes détrônées, il en cherche dans les Bibles altérées pour avoir de quoi répondre aux indiscrets disputeurs qui pourraient lui rappeler mal à propos que l'antique science fut faite par la savante, la Magicienne, dont il porte la robe.

***

Dans un Concile, tenu à Aix-la-Chapelle, il fut proclamé, en présence de Charlemagne, que « la femme est la porte du diable, la voie d'iniquité, la piqûre du scorpion, une race nuisible ».

Encore les Iconoclastes

Le deuxième Concile de Nicée, tenu en 787 sous Adrien Ier contre les Iconoclastes, remit à l'ordre du jour la question des images (1).

(1) Dès 787, les Pères du second Concile de Nicée déclaraient que la composition des images n'était pas laissée à l'initiative des artistes, et la tradition religieuse et les Pères ajoutent encore : « L'art seul appartient aux artistes, l'ordonnance et la disposition nous appartiennent. »

Les Iconoclastes ou briseurs d'images (en grec idoles) ne font que continuer ou plutôt reprendre l'antique lutte contre les statues des Dieux.

On se rappelle la guerre faite chez les Israélites aux « Dieux étrangers » que les prêtres voulaient substituer à Hévah et qu'ils représentaient par des images taillées. « Ces choses de néant disparaîtront devant Hévah », disait-on alors.

Dans la primitive religion des Perses, on traitait de fous ceux qui représentaient les Divinités par des images (Hérodote, I, 131).

Avec quel plaisir l'ancienne prophétesse s'écriait : « Elle est tombée, Babylone, elle est tombée et tous ses Dieux sculptés ont été brisés et jetés bas ! »

C'est que ces femmes voyaient dans les idoles une manifestation de l'orgueil de l'homme, qui aime à reproduire son image pour glorifier ceux de son sexe qui ont été de grands oppresseurs ; et l'on proclamait alors que Hévah — sans image — possède seule la force qui fait durer les Nations.

Mais cette indignation des femmes, en face de la glorification de l'homme indigne, ne devait pas empêcher les grands orgueilleux de toutes les époques de glorifier leur sexe en élevant des statues à l'homme.

Lampride dit, dans son *Histoire Auguste* (Alex. Sever, chap. 29) :

« L'empereur Alexandre Sévère faisait ses dévotions le matin dans son laraire où se trouvaient (représentés) les meilleurs et les principaux Césars divinisés, ainsi que les hommes les plus vertueux, tels qu'Apollonius et, comme l'assure un écrivain du temps, le Christ, Abraham, Orphée et d'autres hommes pareils. »

Il est curieux de remarquer que les personnages cités par cet historien sont justement des hommes qui n'ont pas existé.

M. Leblois, qui cite le passage de Lampride dans ses *Bibles* (L. V, p. 267), ajoute : « On devine que ce sont là des images de convention. On peut se faire une idée de ces figures de fantaisie par les peintures des catacombes où le type varié du Christ, entre autres sous la forme du « Bon Pasteur », est évidemment une imitation des peintures romaines (voyez Paul Allard, *Rome Souterraine*, pl. II, et les gravures pp. 270, 280, 300, 326, 345, 363). Jésus y est figuré imberbe, comme il l'est resté d'ailleurs dans certaines représentations jusqu'en plein Moyen Age. »

On le rapprochait du type féminin comme Mithra, Adonis, Apollon et l'Archange saint Michel (voir Didron, *Histoire de Dieu*, pp. 256, 279, 289).

Épiphane rappelait le Concile d'Elvire, qui défendait d'avoir, dans les oratoires ou dans les réunions, des images sensibles, afin qu'on n'adorât pas ce qui se trouve sur les murailles.

***

Ce n'était pas seulement par des statues, mais aussi par des médailles que l'homme avait été représenté. On a trouvé des pierres de petites dimensions portant sur les deux faces, et parfois sur la tranche, de courtes inscriptions, des signes mystérieux ou des représentations de personnages symboliques. On les appelle *Abraxas*. Une des figures que l'on a trouvées le plus fréquemment, sur ces médailles grossières, est une représentation de l'homme, qui dut être prise en mauvaise part d'abord : on y voit un être ayant la tête d'un coq, le corps revêtu d'une cuirasse, tenant d'une main un fouet, de l'autre un bouclier, et dont les jambes sont remplacées par deux serpents ; c'est là une réunion des symboles de l'orgueil (le coq), de la domination (le fouet, le bouclier et la cuirasse), de la lâcheté et de la ruse (les deux serpents).

Beaucoup d'inscriptions trouvées sur des médailles analogues sont en langue grecque, d'un style souvent barbare, plusieurs en copte, et quelques autres en diverses langues orientales.

***

C'est quand les hautes abstractions divines et féminines fuyaient dans les hauteurs inaccessibles à l'homme, quand l'idée s'évanouissait, que le prêtre remplaçait ce qu'il ne comprenait plus par des images.

Les Iconoclastes, qui défendent de reproduire l'aspect des êtres animés, ne prétendent détruire que les images qui perpétuent le souvenir des Divinités qu'ils ont renversées, des Déesses surtout. Aussi, à cette occasion, la lutte de sexes recommence, et ce sont les femmes qui s'y distinguent.

Une certaine Catherine d'Alexandrie aurait refusé d'adorer les idoles des Dieux et subi le supplice de la roue en 311. On

la représente comme une savante qui réfute les rhéteurs par la force de ses syllogismes (1).

On rapporte qu'elle aurait déclaré à ses bourreaux : « Je me suis exercée dans toutes les parties de la rhétorique, de la philosophie, de la géométrie et des autres sciences. »

Les impératrices Irène et Théodora rétablirent le culte des images. Irène, belle et riche, avait tous les courages. Elle s'engagea dans une lutte où son fils avait été vaincu ; il avait eu les yeux crevés en 787.

Les Catholiques iconoclastes se faisaient remarquer par leur opposition à l'intrusion des femmes dans les cérémonies du culte. En même temps qu'ils détruisaient les images païennes, ils cherchaient à ériger des images catholiques.

Cette lutte dura longtemps ; elle se manifesta surtout en 688, en 726, en 785.

On cherchait depuis longtemps à fixer l'image de Jésus. Une secte gnostique, les Pauliciens, qui persista sur les bords de l'Euphrate jusqu'au XII^e^ siècle, représentait la figure du Christ dans l'orbe solaire.

Aucun livre du Nouveau Testament ne renfermait rien qui pût donner une idée de l'extérieur de Jésus ; chacun pouvait donc lui attribuer le physique qu'il voulait ; mais, pour donner de la force à la légende, on voulait créer un type qui serait définitivement adopté, — qui resterait.

Au second siècle, les Docteurs, se basant sur ce passage d'Isaïe (52, 14) : « Il paraîtra sans gloire devant les hommes et dans une forme méprisable aux yeux des enfants des hommes », le représentaient comme petit et laid.

Cependant, Celse disait alors : « Si l'Esprit divin était descendu dans un homme, il fallait que celui-ci se fît remarquer entre tous les autres pour la taille, la beauté, la force, la majesté, la voix, l'éloquence ; car il n'est pas possible que celui qui portait particulièrement en soi la vertu divine ne se distinguât en rien du reste des hommes. Or celui-ci n'avait rien de plus.

(1) L'Église Catholique a fait de cette femme une sainte. Sainte Catherine, fêtée chaque année le 25 novembre, est représentée avec une roue à demi-rompue et teinte de sang, pour la distinguer des autres saintes du même nom. Elle est à la fois la patronne des classes de philosophie et la patronne des vieilles filles. Certains protestants ont contesté le supplice de Catherine d'Alexandrie et prétendu qu'il s'agissait du meurtre d'Hypathie.

que les autres. Et même, comme ils le disent eux-mêmes (les Chrétiens), il était petit, laid et sans noblesse. » (Origène, *Contre Celse*, VI, p. 75.)

Justin Martyr avait déclaré qu'il avait été prédit, par les prophéties d'Isaïe et d'autres, que le *Christ* paraîtrait d'abord méprisé, informe, sujet à la douleur et à la mort (*Apologie*, § 2, Dialogue, 14-49, etc.).

Clément d'Alexandrie s'en référait aussi à Isaïe pour assurer que l'extérieur du *Christ* était informe et sans beauté (*Pédagogue*, III, *Stromates*, II, § 3, III, 17) ; cela, dit-il, pour que personne, en admirant sa beauté, ne néglige son enseignement.

Mais c'est de la Femme qu'on avait toujours dit cela ! Il est étrange de voir que les Pères de l'Église, qui vivaient au second siècle, puisent leurs enseignements sur le *Christ* dans Isaïe, qui vivait sept ou huit siècles avant le Christianisme, au lieu de les chercher dans les écrits ou dans les traditions du premier siècle, celui dans lequel on plaçait l'apparition de ce Sauveur.

Tertullien disait : « Toutes les marques d'une origine terrestre ont existé en Jésus-Christ. Son corps n'avait point de beauté humaine et moins encore d'éclat céleste. Et, quand les prophètes se tairaient sur son extérieur abject, les maux qu'il a soufferts et les outrages qu'il a reçus en parlent assez. Les maux prouvent sa chair humaine et les outrages son opprobre. Qui eût osé porter les ongles sur un corps céleste et souiller de crachats un visage qui ne les eût pas mérités ? » (De la chair de Jésus.)

Au v^e^ siècle, Cyrille d'Alexandrie déclarait que le Fils de Dieu était plus laid que les fils des hommes. (De la nudité de Noé.)

Irénée, parlant des Gnostiques, dit (1, 2, 6), sans aucune preuve du reste :

« Ils ont des images du Christ, les unes peintes et les autres fabriquées d'une autre manière, et ils assurent que, du temps où Jésus vivait parmi les hommes, Pilate avait fait faire l'image du *Christ*. Et ils couronnent ces images et les placent auprès de celles des philosophes du monde, savoir de Pythagore, de Platon, d'Aristote et des autres, et ils leur rendent le même hommage que les païens. »

Voilà un Père pour qui la gloire de Jésus est d'être mis à côté des philosophes. Pour un Dieu, c'est peu ; mais, pour des hommes ignorants comme Irénée, c'est un grand honneur !

Il est tout à fait inexact que les Gnostiques aient eu des images

de Jésus, — d'autant plus qu'ils niaient son existence corporelle et ne lui attribuaient qu'une existence spirituelle. Du reste, aucune de ces images prétendues n'a jamais été trouvée.

Les Portraits de Jésus

Au commencement du VIII^e^ siècle, le pape Grégoire II, dans une lettre à l'empereur Léon III, parle d'un portrait de Jésus peint par saint Luc ; il dit : « L'image du Sauveur sur bois de cèdre se trouve dans la chapelle dite *Sancta Sanctorum*, au-dessus de la *Scala sancta*, près du Latran, et a été, suivant la tradition, commencée par saint Luc et terminée par les anges. »

Il est étrange que ce portrait n'ait pas été mentionné par Eusèbe, quand la sœur de Constantin lui demanda quelle était la figure de Jésus !

Ce portrait est une œuvre byzantine de date incertaine, on n'en connaît pas l'auteur, mais elle devint précieuse à partir de ce moment et le pape Innocent III la fit richement encadrer d'argent.

Raffaele Garrucci, dans sa *Storia dell'Arte Christiana*, t. III, pp. 9-10, 1876), donne ce portrait et mentionne une tradition suivant laquelle il aurait été envoyé au pape Grégoire II par le patriarche de Constantinople, Germain I^er^, vers l'an 730. Dans cette tradition, il n'est pas encore question de Luc ; ce nom n'apparaît qu'au XIII^e^ siècle, dans l'inscription de Grégoire IX (1234), qui dit : « Dans cette chapelle est conservée l'effigie de notre Sauveur, peinte par le bienheureux Luc. »

Portraits acheiropoiètes

On appelle ainsi les portraits « non faits de main d'homme », ceux qui proviennent d'un acte miraculeux du Christ lui-même.

Voici la première légende relatant un portrait de ce genre :

Au VI^e^ siècle, dans l'*Histoire de l'Église* d'Évagre, on mentionne une image faite par Dieu (*eikón theotechtos*) et envoyée à Abgar par le Sauveur. Cet Abgar serait un roi d'Édesse (Mésopotamie), qui est cité par Eusèbe comme ayant eu une prétendue correspondance avec Jésus. Mais, outre que cette correspondance n'a jamais existé, dans ces lettres mêmes il n'est pas encore question d'un portrait de Jésus.

Voici le passage relatif à ce sujet dans l'*Histoire de l'Église* : « Deux siècles plus tard, Jean de Damas assure que, suivant un récit depuis longtemps transmis et parvenu jusqu'à nous, Abgar, roi d'Édesse, ayant appris ce qu'on racontait du Seigneur, s'enflamma d'amour divin et envoya des ambassadeurs au Christ pour l'inviter à venir le voir. Dans le cas d'un refus, il les chargea de faire faire son portrait par un peintre. Lorsque celui auquel rien n'est caché et qui peut tout eut connu ce dessein, il prit un morceau d'étoffe, y appliqua sa face et y peignit sa propre image. Cette image s'est conservée en bon état jusqu'à notre temps. »

Jean de Damas ajoute que le Sauveur envoya cette image à Abgar par l'apôtre Thaddée. Or il n'y a pas eu d'apôtre du nom de Thaddée.

Cette légende prouve qu'au VI^e^ siècle on se préoccupait de chercher des preuves matérielles de l'existence de Jésus ; mais, s'il avait réellement existé, on n'aurait pas eu besoin de cette recherche de preuves ; elles se seraient trouvées d'elles-mêmes. On ne cache pas l'existence d'un homme.

La légende d'Abgar prit de l'extension plus tard, et, au XIV^e^ siècle, Nicéphore Calliste la reproduisit avec amplification dans son *Histoire Ecclésiastique* (II, 7) ; il y ajouta des miracles faits par l'application sur les malades de cette image divine.

En 944, l'image d'Édesse et *la correspondance d'Abgar et de Jésus* (qui ne savait pas écrire, dit une autre tradition) devinrent la proie des Musulmans et furent cédées par eux à l'empereur Romain I^er^ Leucapène et solennellement transférées à Constantinople.

Ce fameux portrait semble avoir été détruit lors de la prise de Constantinople par les Vénitiens en 1204.

Au temps de Constantin VII, gendre et collègue de l'empereur Romain I^er^, il existait déjà des reproductions plus ou moins miraculeuses de l'image d'Édesse ; depuis, on les a multipliées. On montre actuellement, dans l'église Saint-Sylvestre, à Rome, « *une image du Sauveur* » faite d'après celle d'Édesse, dit-on. C'est cette image qui a servi de type depuis. C'est un Christ à barbe. Plusieurs églises et couvents prétendent posséder la vraie « *image du Sauveur* », parce qu'ils ont des reproductions fantaisistes de ce portrait miraculeux. Le cardinal Antonelli, qui l'appelait « Sagra Effigie », la recommandait à la vénération.

Propagation religieuse en ce siècle

Au VII^e^ et au VIII^e^ siècle, la France vit dans un état de barbarie ; les plus vieilles chroniques ne parlent que de sang, d'étranglements et d'assassinats ; ceci avec un mélange de prières et une odeur d'encens. L'autorité est aux évêques. On bâtit partout des chapelles ; sur les routes, au coin des carrefours, ce sont de simples abris en planches avec des toits en chaume, autels champêtres consacrés à quelques saints.

Mais déjà s'élèvent les premières églises de Paris, notamment l'église Saint-Marcel, dans le quartier du Mont Fetardus, plus connu sous le nom de quartier Mouffetard.

Les Latins ayant étendu leur religion dans les Gaules et dans la Germanie vers le VIII^e^ siècle, on vit, à partir de la seconde race, le culte de la Vierge se répandre rapidement. Pépin le Bref, en traversant ses États d'Austrasie, s'arrêtait dans les petites chapelles forestières de Notre-Dame, dressées et servies par des ermites mendiants. Il y laissa en don sa toque ornée de pierres précieuses.

Charlemagne dédia trois églises en Allemagne *à la Sainte Vierge*, comme on disait alors ; car auparavant on disait simplement « Marie », et même « Miryam ». Il fit mettre une image de Marie dans sa tombe.

Partout il y eut substitution de nom.

En Danemark, où Marie hérita du respect que l'on portait à Frigga et aux belles Walkyries, le Catholicisme fut lent à pénétrer.

Le Saxon Willibrod, vers le milieu du VII^e^ siècle, fit, pour convertir le Jutland, des efforts infructueux que les missionnaires envoyés par Witikind (converti par Charlemagne) renouvelèrent inutilement dans le VIII^e^ siècle.

Au IX^e^ siècle, une circonstance profita au Catholicisme.

Chassé de ses États, Harald Klack, roi d'une partie du Jutland, vint se réfugier à la cour de Louis le Débonnaire où il embrassa le Catholicisme.

Cette conversion du prince jutlandais fut, du reste, un fait isolé; le reste du pays conserva encore longtemps son ancien culte.

Les pirates danois éprouvaient une grande joie à verser le sang des Chrétiens, qu'ils confondaient avec les Catholiques.

Lorsqu'ils entraient dans une église ou un monastère et y avaient mis le feu, ils disaient en se réjouissant qu'ils avaient chanté *la messe des lances* (Histoire d'Angel de Roujoux, t. Ier, p. 66).

C'est ainsi que, en France et dans l'Ile des Bretons, les Danois vinrent bientôt célébrer *la messe des lances* sur les débris fumants des églises et des monastères.

Et, dans la Neustrie, le culte d'Odin et de Thor fut substitué, pendant 74 ans, à la religion catholique.

La transition d'un culte à l'autre fut lente dans les pays scandinaves.

La Sorcière

La sublime Prêtresse qui chantait le cantique de la Nature, l'inspiratrice des hommes, la grande consolatrice, Celle qui était la promesse et la miséricorde, Celle qui était la science et guérissait toutes les blessures, a été chassée du temple.

L'ignorance a pris sa place et s'est faite orthodoxie. Alors, que va-t-elle devenir ?... Qu'elle le veuille ou non, la voilà destinée à l'œuvre sourde des conspirations.

« Humiliée dans les petites occupations, *elle qui avait vu par-dessus nos fronts*, dit Jules Bois, elle fut enfoncée dans les détails obscurs. La sibylle qu'elle porte en elle fait semblant de dormir, mais s'éveille parfois.

« La femme est en tête de l'hérésie. Chassée du temple, elle devint la sorcière. Elle paya cette révolte du plus riche et du plus précieux de son sang. Les Albigeois et les Gnostiques la glorifièrent. La sainte Sophia était pour eux la Déesse invisible. C'est dans le massacre que fut noyée cette résurrection mystique de la femme. Plus tard, quand les Bohémiens arrivent à Paris, ils disent obéir à la sublime maîtresse du feu et du métal, prêtresse d'Isis, qui dans le dernier de leurs chariots penche un front couronné de sequins sur les livres antiques. Mais la pauvre sorcière du moyen âge est encore la plus dolente. On l'extermine par hécatombes. »

Mais il faut un prétexte pour l'exterminer.

On l'accuse d'exercer un pouvoir magique, occulte et tout-puissant, pour nuire à l'homme.

Le synode de Paderborn, en son 6e Canon, confirmé par un

édit de Charlemagne, reprit la question des *masques* anthropophages en ces termes : « Quiconque, aveuglé par le Diable, croit, *à la manière des païens*, qu'une femme est *sorcière* et dévore des hommes, et brûle pour cela cette femme et fait manger sa chair par d'autres, doit être puni. »

Donc, on mangeait des femmes !... et on accusait les païens de cette invention, pour les noircir !

Et c'est parce qu'on mangeait des femmes qu'on accuse les sorcières de manger des hommes !...

Le synode de Riesbach et Freisingen, en 799, dit dans son 5e Canon que « les magiciens et magiciennes devront être emprisonnés, mais que, dans aucun cas, il ne pourra être attenté à leur vie ».

Voilà des documents qui nous font connaître les mœurs qui existaient en ces temps.

La puissance donnée aux femmes sorcières était immense. Une d'elles, du pays de Constance, qui n'avait pas été invitée aux noces de son village, *à cause de sa supériorité*, se fit, dit-on, porter par le Diable sur une haute montagne, y creusa une fosse dans laquelle elle répandit sa sécrétion urinaire, puis prononça quelques mots magiques, et, aussitôt, un formidable orage éclata qui dispersa la noce, les ménétriers et les danseurs. Tout cela prouve que le mal qui arrivait lui était attribué : c'était sa veangence qu'elle exerçait, — l'ancienne vengeance divine à laquelle on croyait toujours, quoiqu'elle ne fût plus Déesse. Elle était devenue au moyen âge la Stryge, celle qui s'envolait par les cheminées, se précipitait du haut des montagnes, devenait une chatte, etc.

Et cependant, malgré la persécution, elle travaille, elle écrit, son esprit toujours actif se manifeste sous l'impulsion de sa plus brillante faculté, l'intuition ; — c'est ce qui fait dire à Jules Bois, dans *Le Satanisme et la Magie* (p. 43) : « Elle se relève la nuit, écrit d'étranges pages, qui semblent ne jaillir ni de ses souvenirs, ni de ses lectures, ni de ses conversations. D'où alors ? Autour d'elle, on s'inquiète : comment croire à des fraudes ? On se récrie, on résiste, puis d'épouvante on accepte tout. C'est que l'invisible devient visible de plus en plus, il commande, il conseille, il investit la maison de sa présence outrecuidante, utile cependant. Il gère les affaires, prophétise, allonge dans la famille moderne l'ombre des vieux Dieux. »

La Fée Mélusine, la femme savante et bonne, n'était-elle pas représentée dans un corps qui finit en serpent par le Catholique qui la maudit ?

Après ce massacre de la Femme, qu'allait-il rester de la société humaine ?

« La Femme universelle, toujours refoulée par l'Église, la Mère étouffée par la Vierge, la Femme vraie, sans fausse honte de sa nature et de ses dons » (Jules Bois). En effet, il restait la Nature avec ses éternelles lois. Il restait la Femme !... Déesse sans autels, Reine sans royaume, qui n'ose avouer sa royauté,... mais la prend quand même !

Mais toutes n'étaient pas des femmes fortes, — des sorcières. Il y avait aussi les femmes faibles et amoureuses de l'homme perverti. Celles-là vont au prêtre, et ce sont les riches, les joyeuses, les heureuses, celles qui plaisent aux séducteurs par leurs complaisances ; elles lui apportent leurs amours et leur or. Qui oserait critiquer la sainteté de leurs intentions ? Aussi les maris se taisaient.

Ces bons Pères ! on les comblait vraiment, on les traitait comme des dieux ; il n'y avait pas assez de belles dentelles pour leurs surplis, pas assez d'or pour leurs ornements, pas d'étoffe assez belle pour les vêtir,... les saints hommes !

Des mains princières travaillaient pour eux, filaient le fin lin de leur robe... Et tout cela couvrait si bien leur boue, qu'on ne la voyait plus.

Mais les femmes fortes allaient à l'homme maudit, à celui que, par un paradoxe fréquent, le prêtre appelait « Satan », c'est-à-dire à l'homme vrai, grand et droit. Elles allaient donc au diable, elles se donnaient au diable, modeste, pauvre, déshérité comme elles.

Ce sont eux qu'on appelle *les bons hommes*, on les prend en pitié parce qu'ils n'ont pas l'astuce et l'hypocrisie des grands seigneurs de l'Église. Ces naïfs sont restés fidèles à l'antique loi morale ; aussi, comme ils sont ridiculisés, avilis, meurtris, les pauvres grands *bons hommes*, et hués par le peuple abruti ! Mais qu'importe à ces hommes ce qu'on dit d'eux ? Il leur reste la *vraie femme*, la grande, c'est-à-dire tout, et c'est cela qui, finalement, les fera triompher.

L'Enfant

Pour affaiblir le pouvoir maternel, dernier refuge de l'enfant, dernière consolation de la Mère, le prêtre accuse la Femme de massacrer l'enfant.

L'horrible histoire dit :

« Elles volaient les enfants non baptisés, murmuraient des syllabes fatales, les portaient dans les cimetières ; là, elles les élevaient en l'air sur les tombes des païens, puis les laissaient retomber et leur passaient de longues aiguilles dans le crâne encore mou. Tout cela était exécuté avec des ongles recourbés, qui servaient à labourer la terre pour y enfouir la petite victime. »

On disait que d'autres les faisaient bouillir dans une marmite en leur arrachant les cheveux. On disait aussi qu'on les précipitait dans les fosses d'aisances ou qu'on les faisait griller dans des fours, ou bien qu'on se contentait de les étouffer. On met ces crimes, commis certainement par des hommes, sur le compte des Mères... On leur fait dire ces paroles : « Enfant, retourne d'où tu viens, meurs où tu es né. » On accusait la Femme de fouiller leur poitrine avec des dents de fauve, de leur manger le cœur. On lui attribue « la chasse à l'enfant, hantise des vieilles habitées par le démon du massacre ». C'est que c'est la vieille surtout qu'il faut discréditer, elle qui, dans sa clairvoyance et dans sa haute sagesse, juge l'homme. Aussi est-elle l'objet de l'horreur du prêtre. Combien la voilà loin de la Sainte Matrone qui siégeait dans les Conseils, loin de son antique splendeur ! La voilà déchue et, bien plus, déshonorée ; on lui donne des rôles infâmes, abjects, criminels, parce que c'est elle qui sait, qui peut parler, elle dont on craint les reproches !... C'est pour cela qu'on cherche à l'isoler, à la discréditer, car, si elle parle, elle va révéler toutes les turpitudes du prêtre, dont elle a été victime, elle va dévoiler ses mensonges, car elle les connaît tous ; elle sait comment, après avoir été *la Divine*, on a fait d'elle *l'infernale*.

Triste logique, après tout, puisque c'est *l'infernal* qui devenait le Divin.

Du reste, cela remonte loin déjà. Toutes les sinistres folies inventées par l'homme contre la Femme pour exprimer sa haine

et sa vengeance ont pour origine la lutte que soutenait la Mère pour sauver l'enfant des horreurs du régime nouveau, des mensonges du prêtre. Le pauvre petit était l'enjeu de la lutte, et c'est lui qu'on torturait pour torturer la Mère.

Vieux système que nous avons déjà vu en usage dès l'antiquité ; mais ici il prend un autre caractère, il devient plus odieux parce que, au lieu d'être une lutte ouverte, c'est une calomnie sourde. Chaque fois qu'une femme était suspectée d'avoir fait des réflexions sur les infamies qui se passaient autour d'elle, on retournait contre elle ses accusations, en vertu de ce phénomène psychique aujourd'hui bien connu : *la réflexion sexuelle*.

Donc, si vous voulez savoir ce que vaut l'homme, écoutez ce qu'il dit de la Femme, vous y trouverez son histoire. En créant la légende de la sorcière, le prêtre du moyen âge nous a révélé ce qu'il était.

La Magie et les Magiciens

C'est comme magicien que le prêtre avait partout débuté.

D'abord, à côté ou en face de la Magicienne, de la Prêtresse, de la Pythonisse, — qu'il ridiculise et cependant qu'il imite, — il essaie le sacerdoce par des tâtonnements peu précis, se contente de faire ce qu'elle faisait, — mais le fait mal ; il ne voit dans la Nature que la surface des choses, ne comprend pas les causes des phénomènes, et arrive à faire, de la Magie, l'art d'opérer surnaturellement, au moyen de formules secrètes, des choses extraordinaires.

Cela devint la parodie des actions divines.

Tout prêtre, à quelque religion qu'il appartienne, peut être considéré comme plus ou moins *magicien*, car tous se prétendent en rapport avec une Divinité qui les écoute, et, pour cela, ils se croient doués d'une puissance supérieure à celle des autres hommes.

C'est pour se venger d'avoir été évincés des anciens sanctuaires que les Mages substituèrent des formules nouvelles aux anciennes formules du culte théogomique.

Depuis dix siècles, cette fausse science s'élevait et envahissait le monde. Les Mages prétendaient imposer leur action magnétique qu'ils croyaient immense, — surnaturelle, — afin de diriger par *sujétion* les puissances occultes de la Nature. Ils vou-

laient aussi exercer sur les autres cette *sujétion* pour les dominer et les exploiter, donc pour leur infliger un mal. C'est ainsi qu'ils traduisaient l'action féminine qui produit une *suggestion*, c'est-à-dire qui suggère une idée pour le bien, que l'individu n'aurait pas de lui-même, parce que son instinct ne le pousse pas dans cette voie. La suggestion féminine — ou divine —, c'est l'inspiration ; certains hommes la redoutent parce qu'ils y voient l'annihilation de leur libre arbitre. Mais ceux-là oublient que c'est pour les grandir que cette action s'opère, — qu'elle agit dans leur intérêt.

La Télépathie magique

La télépathie, c'est l'exercice intense de la volonté féminine dirigée vers l'homme, c'est le secret de sa puissance occulte.

A l'origine, la Magie, c'est la Religion. En attribuant à l'intensité du désir, à la force de la volonté dans l'individu, l'efficacité que l'on a, plus tard, attribuée à la prière, elle reproduit ce qui était au fond du *Panthéisme* (entendre par ce mot *tous les dieux*, c'est-à-dire toutes les Déesses quand le mot *Femme* indiquait la Divinité).

Le Catholicisme a déplacé les termes ; au *Panthéisme*, à un état où toutes les femmes étaient divines, avec une simple gradation de puissance, il a substitué le *Monothéisme* transcendant, un état où il n'y a de *Dieu* que le Tout-Puissant inconnu et surnaturel. La vertu de Dieu en toutes choses, qui est à la base de la Magie et du *Panthéisme* primitif, n'est plus, dans le *Monothéisme*, que la vertu de celui qui a accaparé en lui seul tout le Divin. De là, dans le Jésuisme, la déchéance définitive de la Magie qui, en perdant sa base primitive (l'action inspiratrice et télépathique de la Femme), est devenue la sorcellerie.

C'est depuis le Catholicisme que l'on conteste qu'il puisse y avoir dans le monde une force morale (l'intuition, l'inspiration) en dehors du Dieu des Catholiques, et, quand cette action se produit, on la condamne comme une révolte hérétique, ou un acte de perversion occulte. Le Mage — qui commença la transformation — remplaça la prière, toute-puissante sur les *Déesses*, par des formules sacramentelles, qu'il crut toutes-puissantes sur les forces de la Nature qu'il confondit avec les Divinités terrestres.

Quand l'homme *priait* la Femme-Déesse, il était *religieux*, il faisait acte de piété, acte de *religion*, de *lien moral*. Quand il prie une *Puissance divine*, qui ne l'écoute pas, pour obtenir des choses que la Nature ne lui donne pas ou qu'il ne sait pas se procurer lui-même, il est irréligieux s'il n'y croit pas, — il est fou s'il y croit.

La Magie se fond dans la sorcellerie

La transition entre la Magie païenne et la sorcellerie catholique a duré six siècles, du IVe au XIe. Le merveilleux est un aliment si nécessaire à l'esprit de l'homme que, chez tous les peuples et dans tous les temps, on a signalé le même besoin de croire à l'existence de faits surnaturels. L'imagination de l'homme ne va qu'à ce qui l'étonne. L'harmonie des phénomènes du monde, l'ordre de la Nature, la constante régularité avec laquelle ses lois s'exécutent, ne le satisfont pas ; le réel lui semble irréel, parce qu'il ne répond pas à sa mentalité, et, pour le comprendre, il lui faudrait sortir de ses illusions.

Ce besoin d'admirer, qui pousse l'homme au-devant des prodiges, a son origine dans la faiblesse même de son esprit et dans les illusions de son cœur. L'homme n'ose pas s'appuyer sur ce qui vient de lui-même ou des autres hommes, — ses semblables, — parce qu'il se défie de sa mentalité, de sa raison, dont il sait les limites. Dès qu'il souffre, dès qu'il craint un danger, son premier mouvement instinctif est d'invoquer le secours d'une puissance mentale supérieure à la sienne.

Cette puissance occulte, c'est l'Esprit de l'ancienne Déesse. L'intervention personnelle de la Divinité était constante dans les sociétés primitives. C'est Elle qui avait pensé pour lui, Elle qui avait fondé les principales institutions sociales, les lois religieuses, toutes les sciences. La Déesse était là continuellement pour expliquer ce qu'il ne comprenait pas, pour éclaircir les faits obscurs et commenter ce que la *parole divine* des devancières avait pu laisser d'obscur. Elle était là pour donner des avis dans les circonstances difficiles, pour récompenser le zèle de ceux qu'elle approuvait, pour punir la faiblesse de ceux qui la délaissaient. Elle exerçait un gouvernement direct et conduisait doucement les hommes, sachant qu'ils ne pouvaient être abandonnés à leur seule raison. C'est ainsi que, dans l'*Iliade*, les Déesses

se montrent sans cesse debout à côté des héros qu'elles favorisent. La Bible nous fait voir également Hévah, la Déesse des Hébreux, leur apportant elle-même ses ordres et ses instructions sur des objets qui ne touchent qu'aux soins les plus vulgaires de leur existence ou de leur conservation. La Divinité exerce, au milieu de ces peuples, l'office d'un magistrat suprême — la Maîtresse — et de plusieurs magistrats subalternes. Aussi, lorsque plus tard on la supprime, — disant hypocritement que les Dieux se sont retirés, — les hommes, abandonnés à leur seule raison, soumis à des lois qu'ils ont faites eux-mêmes et dont ils savent l'injustice, cherchent pour les guider *l'autorité divine* qui leur manque et à laquelle ils étaient habitués à obéir dans leur enfance soumise. Ils la savent plus sûre que leur conscience, que leurs lois dont les interprètes ne sont que des hommes comme eux, sujets à l'erreur. Ils croient que la Divinité, qui n'intervient plus alors par sa personne, intervient encore par son action occulte, soit qu'invisible elle l'exerce immédiatement par la manifestation de faits surnaturels, soit qu'elle la communique à des délégués de son choix, qui l'exercent à sa place. C'est alors qu'apparaissent tous les imposteurs qui exploitent la crédulité et se font révélateurs, prophètes, fondateurs d'institutions nouvelles. Mais tous ces fous ne peuvent s'imposer aux nations et ne parviennent à subjuguer les esprits qu'à la condition de justifier, par des preuves irrécusables, que leur mission dérive d'en haut ; ils sont tenus d'accomplir des prodiges.

Les merveilles qu'ils opèrent sous les yeux de la foule ravie sont les titres de créance qui les font reconnaître comme les émissaires et, pour ainsi dire, comme les porte-voix de la Divinité. Avant d'accepter l'ordre nouveau que l'on prêche en son nom, le peuple exige l'apparition de quelque fait surnaturel où soit marqué le caractère céleste. Il est rare qu'un changement profond dans la politique ou l'état d'un pays se soit opéré, même par la main des plus grands hommes, sans ce contre-seing religieux qui, selon les temps et les lieux, prend le nom de *signe*, de *miracle*, ou de *prodige*. Mais tout n'en reste pas là. Quand la révélation nouvelle, bien que depuis longtemps accomplie et exerçant en paix son empire, a besoin d'être raffermie ou rajeunie dans la foi des peuples, on voit se manifester, au moment opportun, quelque coup éclatant de l'autorité divine : ce qui a

fondé intervient encore pour consolider. De là, dans l'ordre païen, les *prodiges*, et, dans l'ordre catholique, les *miracles*, sorte de coups d'État par lesquels la Divinité, pour mieux manifester sa toute-puissance et en même temps sa volonté, suspend ou viole les lois qu'elle-même avait établies.

Ces dispositions naturelles de l'esprit masculin ont dû, dans tous les temps, singulièrement favoriser la multiplication des prodiges. Avec des intelligences si dociles au merveilleux, si empressées à subir son empire, comment l'intérêt et l'orgueil se seraient-ils lassés d'en produire ?

Tous les prêtres de l'ancienne Égypte étaient investis de pouvoirs surnaturels et mystérieux. Dans l'Inde, c'étaient les Lamas et les Brahmanes qui en avaient le monopole. Ils faisaient communiquer le Ciel avec la terre, l'homme avec la Divinité.

Et, pendant qu'il évoque ainsi les fantômes dont son esprit est assailli, ne comprenant plus la vérité simple, l'homme considère comme amphibologiques (1) et ténébreux tous les enseignements de la Femme. Il en fait *l'oracle inintelligible.*

Quand la Prophétesse parle de calamités, de péchés, comme d'expiations demandées, de pénitences à faire, il ne comprend pas.

Le Dieu-Femme, jadis offert sous l'image bienfaisante d'un principe de vie, semble devenir un tyran austère ; on croit qu'il se tourne contre l'homme, quand c'est l'homme qui s'est retourné contre lui.

Et c'est alors que, la haine venant, parce qu'il la craint, il fait d'elle la sorcière terrible, accomplissant des actions surnaturelles, mais dans l'intention de lui nuire. Sa puissance est toujours la même, mais elle a changé de but.

Dans leur admiration première pour la Déesse qui traversait majestueusement leurs rangs, les hommes jeunes, les poètes, avaient fait d'elle la créatrice utile, et de tout le Cosmos le Ciel sur terre, la vie heureuse. La puissance qu'ils lui reconnaissaient était immense ; ils lui supposaient le pouvoir d'intervenir dans les lois de la Nature : puisqu'elle les connaissait si bien, elle devait savoir en changer le cours régulier, et c'est ainsi qu'elle était devenue Reine des flots, Reine des tourmentes. Maintenant, la voilà honnie.

(1) Arrangement des mots d'où résulte un sens douteux.

A Rome, la Magicienne était condamnée avec le Mage, — si différent d'elle, cependant.

La loi salique prévoyait le cas où une sorcière (striga) pourrait dévorer un homme, et elle prononçait pour ce crime, s'il était prouvé, une amende de 200 sous, même la mort ; mais la loi lombarde du roi Rothaire n'admettait pas que la chose fût possible et supprimait en conséquence la pénalité (Lex Rotharis, 197 à 379). Elle faisait mieux encore, elle ordonnait des poursuites contre quiconque se serait permis de maltraiter une *striga* ou *masca* accusée d'avoir mangé quelqu'un.

Quelles mœurs ces documents nous révèlent !...

Ce nom donné aux femmes qui osent parler, « striga », vient du mot *strix*, nom donné par les Romains à une sorte de vampire, qui vole la nuit en poussant des cris stridents. Ausone qualifie la *strix* de « crime féminin » : *Nola et parvorum cunis muliebre scelus strix*, et Festus dit que de là est venu le nom donné par les Grecs aux femmes magiciennes, appelées aussi volaticæ (volantes).

C'est cette façon de les faire voler qui a créé la légende de la sorcière traversant les airs, chevauchant sur un balai.

Cependant, ceux qui sont sans haine appellent « bonne femme » la sorcière qui guérit, — ou sage-femme (saga). C'est elle qui exerce la médecine, elle seule, les hommes n'y entendent rien ; mais nous allons voir le sorcier s'élever à côté de la sorcière, prétendant faire ce qu'elle fait, et, comme il le fera mal, il se vengera de son impuissance en l'accusant, *elle*, de choses folles. C'est ainsi que nous voyons les sorcières accusées de mettre au monde des monstres, des serpents, des couleuvres, des crapauds, des gros rats, des taupes, des larves, des asticots, des mouches.

Vieille, elle est ridiculisée : c'est « la sorcière et son chat » ; jeune, elle est outragée.

Dans les apparitions, diableries, etc., les théologiens, se défiant de la raison des femmes, n'admettent que le témoignage des hommes. Cette méfiance a passé dans le régime civil, où, pendant longtemps, la Femme ne put témoigner.

Le cardinal de Bonat — mettant sur le compte de la Femme la ruse de l'homme — dit que les apparitions des femmes doivent être tenues pour suspectes quand c'est à des hommes qu'elles s'adressent.

Voilà un beau cas de *réflexion sexuelle*.

Les prétendus ascètes, les premiers ermites, qui étaient de grands paresseux, faiseurs de tours et de merveilles, jongleurs, sophistes, et sorciers, se croyant tous d'une essence supérieure, ayant une mission divine à remplir, se prétendaient revêtus d'un caractère sacré, évoquant à l'appui l'apparition des spectres, des démons, des êtres imaginaires, des anges, des images fantastiques. Leur science est enfantine, leur physique naïve ; ils sont hantés par ce qui fut féminin, — le trépied delphique, l'anneau d'Égérie.

Pendant qu'ils ridiculisent l'ancienne science, ils en font une nouvelle. Pour cela, le sorcier s'entoure de reptiles, de crapauds devant servir à des expériences mystérieuses ; il a des herbes qu'il analyse, qu'il distille, en prononçant des mots baroques, des formules bizarres ; dans son laboratoire, il a des philtres, du sang humain, des fluides inconnus, toutes les matières organiques. Tout cela compliqué de pactes avec le Diable, car le grand rôle de Satan, c'est d'inspirer les sorciers, quand il n'est pas occupé à tenter les moines.

Cette science — la sorcellerie — a été définie : *la mise en œuvre, pour le mal, des forces occultes de la Nature.*

Le sorcier confond les remèdes avec les talismans. Il n'est pas seulement guérisseur, il est devin, — il prédit l'avenir, mais il est prudent ; en voici une preuve, ce sont deux cas racontés dans l'*Anthologie*.

Quelqu'un vint dire à un sorcier : « Je m'embarque sur la mer ; arriverai-je sans accident à la ville où je veux aller ? » Le sorcier lui répondit : « Si ton navire est solide, si les vents sont doux, s'il n'y a pas de tempêtes, tu arriveras sans accident. »

Un paysan, avant d'ensemencer son champ, vint demander à un sorcier si sa moisson serait belle et riche. Ce dernier prit des petits cailloux, les rangea sur une table, fit des calculs mystérieux et dit : « Si ton champ est bien arrosé, s'il n'y pousse pas de mauvaises herbes, si la grêle ne tombe pas sur ton blé, s'il ne t'arrive aucun accident, ta moisson sera abondante et tu auras de beaux épis. »

C'est par la religion que ces insanités commencent, mais elles passeront dans la scolastique, et tout cela deviendra la nourriture intellectuelle de l'enfant quand le prêtre — soutenu par

le magister — imposera sa science, sa théologie, sa morale.

Pauvres petites cervelles, qu'on va impressionner follement, déformer, détraquer !

Et pauvres petits cœurs dans lesquels on va semer la haine ! Terrorisé, l'enfant n'osera plus aimer sa Mère, il regardera en tremblant la terrible sorcière, cette femme tutélaire, cependant, qui devrait être le charme de la jeunesse, le soutien et le conseil de l'homme !

L'Italie ruinée

Le régime masculin, qui domina l'Italie pendant si longtemps, ruina complètement le pays.

Muratori raconte que la dépopulation générale qui suivit l'invasion des barbares passe toute croyance.

Dans les VIII^e^ et IX^e^ siècles, l'Italie était tellement dépourvue d'habitants qu'elle était infestée par les loups et les autres bêtes sauvages (Muratori, *Antiq.*, t. II, p. 163). Dans les contrées les plus populeuses et les plus fertiles du monde romain, le voyageur faisait alors plusieurs jours de marche sans voir la fumée d'une chaumière.

Le Johannisme aux Indes

« La lumière du premier Évangile fut portée aux Indes par saint Thomas, suivant la tradition des Hindous, confirmée par celle des Syriens dont ils ont adopté les rites johannites et la liturgie.

« Cosmas Indicopleustes, qui écrivait au commencement du VII^e^ siècle, fait mention de plusieurs églises de ce pays, d'où la foi fut alors portée à la Chine, comme le montre le monument de Singanfou, dont M. de Guignes a prouvé l'authenticité.

« Enfin, nous sommes assurés par un monument authentique que dans le VIII^e^ siècle les Chrétiens jouissaient de grands privilèges à la côte de Malabar où ils subsistent encore. » (*Védam, Observations préliminaires*, p. 93.)

La Civilisation arabe

La civilisation arabe prit un grand développement de 500 à 800.

Les sciences arabes étaient protégées par le khalife El-Man-

sour, en attendant Haroun Er-Rashid au VIII^e^ siècle, El-Mamoun, El-Motassem. On vit s'élever des écoles nombreuses à Damas, Baghdad, Alexandrie, Tripoli, Cordoue et Grenade. L'industrie, le commerce, l'agriculture suivirent le progrès des sciences et s'étendaient partout, en Syrie, en Égypte, dans le Nord de l'Afrique et le Midi de l'Espagne. Ces progrès seraient venus vers le Nord s'ils n'avaient été arrêtés à Poitiers par Charles Martel.

En 756, une dynastie de khalifes s'établit à Cordoue, fondée par Abdérame, de la famille des Ommayades (elle dura jusqu'en 1031). Parmi les femmes intellectuelles de l'Orient qui émigrèrent en Espagne avec eux, il faut citer Valadata, fille du roi Mohammed, Aïshah de Cordoue, Sophia de Séville, et Bent-Achali, fille du fameux poète Ahmed.

Ces femmes transportèrent en Andalousie les rites des anciennes sociétés secrètes, qui depuis se sont perpétués en Espagne. C'est à leur influence que l'on doit en partie l'exquise éducation du peuple espagnol, qui, pendant la domination arabe, réagit contre la brutalité que le régime masculiniste des Suèves et l'infiltration romaine avaient essayé d'introduire.

L'Espagne de cette époque avait aussi de grandes femmes parmi les Chrétiennes. On cite Alfasula et les deux sœurs de saint Isidore, Théodora et Florentine.

Les Ismaéliens

La prétention de Mohammed d'établir un *Dieu unique* et de supprimer complètement son « *associé* », c'est-à-dire la Déesse, fut loin de gagner tous les suffrages.

A peine né, l'Islamisme vit se former, en face de lui, une secte qui veut affirmer le Dualisme divin, les Ismaéliens.

Cette secte avait pour fondateur Ismaël, fils de Giafar ou Djafar, qui mourut vers l'an 766.

La société fondée par Ismaël prit le titre de « *Zindik* » ou « Esprits forts » ; elle devait, plus tard, perdre ce nom et n'être plus désignée que par celui de son fondateur.

Les disciples d'Ismaël étaient des libres-penseurs qui discutaient les préceptes du Koran chaque fois qu'ils en avaient l'occasion. Au début, ils agirent au grand jour, mais les khalifes les persécutèrent ; — un de leurs chefs les plus célèbres, Babek,

qui parut en 815, tomba avec ses partisans sous le fer des bourreaux en 837.

Ils se constituèrent alors en société secrète et enseignèrent l'antique vérité, comme les Manichéens, ou du moins le syncrétisme divin résumé dans l'idée d'une dualité représentant l'homme et la femme.

Ce fut Abdallah, petit-fils de Doïsson le dualiste, qui vivait à cette même époque à Ahwas, dans les provinces méridionales de la Perse, qui, rendu circonspect par le sort des disciples de Babek, résolut de miner sourdement la religion des Arabes et fit de l'Ismaélisme une société secrète.

Il divisa l'enseignement des doctrines en sept degrés auxquels on n'était admis que successivement et lorsqu'on avait été suffisamment éprouvé. Dans le septième degré, on apprenait que toutes les religions des hommes étaient des chimères et qu'il fallait revenir à la Nature.

Abdallah eut un grand succès ; il forma des disciples, dont beaucoup se firent missionnaires et allèrent propager au loin l'Ismaélisme, qui eut bientôt des ramifications à Bassorah et dans toute la Syrie.

Le plus célèbre de ces émissaires fut Ahmed, fils d'Eskhaas, surnommé Karmath. Ses disciples, qu'on appelait les Karmathites, n'eurent pas la prudence des autres adhérents d'Abdallah ; ils se mirent en lutte ouverte avec les khalifes encore puissants. Cette lutte fut sanglante ; elle dura un siècle entier et se termina par la destruction complète des Karmathites, mais ceux-ci ne moururent que pour renaître.

Un de leurs plus hardis missionnaires, qui se nommait aussi Abdallah et qui descendait d'Ismaël, parvint à s'échapper du cachot où l'avait fait jeter le khalife El-Motadhal et rallia à lui, avec l'aide des Ismaéliens d'Égypte, un parti nombreux et déterminé (1).

Il réussit à conquérir le pouvoir et s'assit sur le trône sous le nom d'Obeidallah-Mahdi (909). Il fut le fondateur de la dynastie des khalifes égyptiens, appelés Fatimites parce qu'ils

(1) L'association des Ismaélites d'Égypte appartenant à Dar El-Hekmah, que les historiens allemands désignent sous le nom de *Grande Loge du Caire*, et qui fut abolie en 1171 par Salaheddin, lieutenant de Noureddin, chef des Sarrasins.

se donnaient pour origine Fatmah, fille de Mohammed, et non Mohammed lui-même.

Ils étaient féministes, selon l'ancien régime national, donc devaient avoir pour fondateur une *femme*. Cette dynastie dura jusqu'en 1171 (1).

A partir de ce moment, la secte des Ismaéliens fut toute-puissante en Égypte. Elle fut propagée par des agents officiels, dont le chef portait les titres de « Daï Ed-Doat », suprême missionnaire dans l'intérêt du trône, et de « Qâdi El-Qodat », juge suprême de l'État. Les membres de l'association des Ismaélites avaient au Caire, au Moyen Age, des assemblées deux fois par semaine, le lundi et le mercredi, sous la présidence de « Daï Ed-Doat ». Ces assemblées étaient mixtes, les femmes y assistaient en aussi grand nombre que les hommes. Ces réunions s'appelaient « Medjlis El-Hekmah », *Société de la Sagesse*, et l'édifice où elles avaient lieu « Dar El-Hekmah », *Maison de la Sagesse*.

La masse des affiliés ne recevait qu'un enseignement banal ; mais il y avait aussi un enseignement particulier, qui était donné seulement à ceux qui paraissaient aptes à comprendre la doctrine secrète, partagée en neuf degrés.

L'Égypte, tombée sous la domination masculine, a eu le sort de toutes les nations qui ont suivi la même évolution. Roulant de chute en chute, elle arriva à se laisser vaincre par le Catholicisme.

En 391 de notre ère, un édit de l'empereur Théodose proclama que la religion catholique serait désormais la religion officielle de l'Égypte. Ordonnant la fermeture de tous les lieux du culte et la destruction de tous les dieux, il répandit la mort sur cette terre autrefois si vivante ; les temples furent profanés, détruits, l'Égypte devint une tombe renfermant l'ombre de la grande Déesse Isis, l'ombre de la Femme.

Mais le Catholicisme devait être dépassé en barbarie par l'Islamisme.

En 640, l'invasion arabe vint détruire ce que le Catholicisme avait laissé debout. Les derniers temples et les derniers palais

(1) Les khalifes perdirent la souveraineté temporelle au XII^e^ siècle et finirent, en 1516, par céder la puissance spirituelle au sultan de Constantinople.

furent abattus, et leurs matériaux servirent à la construction des misérables villes arabes ; d'un manteau royal on fit un torchon.

Le 22 décembre 641, prise d'Alexandrie en Égypte par les Musulmans. C'est à la prise de cette ville qu'aurait été brûlée par Omar la fameuse bibliothèque des Ptolémées. Ce fait est aujourd'hui contesté. On démolit Memphis pour bâtir le Caire, rapetissant l'architecture pour la mettre à la mesure des esprits ; les sculptures et les inscriptions furent converties en chaux et servirent à préparer le mortier. Les cachettes des tombes furent pillées...

Et l'on s'étonne, après tout cela, d'apprendre que les savants trouvent encore des monuments dans un pays ainsi ravagé par deux hordes de vandales, les Catholiques et les Musulmans.

Il est vrai que ce qui reste leur a échappé parce que cela demandait un certain travail de déblaiement, et, comme tous les dégénérés, ils avaient en partage la paresse...

Les Femmes en Arabie après l'Islamisme

Les évolutions sociales sont lentes, les changements progressifs. Le Koran avait inscrit l'avilissement de la femme dans ses lois ; mais les mœurs ne l'avaient pas encore accepté. Les femmes continuèrent encore à briller pendant quelque temps, en dépit du Prophète, de son Dieu et de sa loi.

L'époque des khalifes qui succèdent à Mohammed est particulièrement brillante par les femmes de valeur qui s'y distinguent.

L'histoire a gardé les noms de Badhlah, la poétesse qui chante une douce chanson dans les jardins de Baghdad, de Zubeïdah, femme du khalife Haroun Er-Rashid, qui exprimait, dans des poésies délicieuses, l'amour et la douleur. C'était une étoile de première grandeur, qui brillait dans le monde des lettres. Le chroniqueur Madouzi, qui a gardé sa mémoire, a exagéré son luxe et sa prodigalité. Le nom d'Abbassah, sœur du même khalife, est aussi resté dans le souvenir des anciens Arabes. Une autre femme poète, Oleïah, joua un grand rôle à cette époque. Par les accords de sa lyre, elle calmait les fureurs tyranniques du khalife Haroun Er-Rashid. On raconte que, un jour, transporté de plaisir en entendant la belle voix de la chanteuse, il jeta tout le contenu de sa caisse sur

la tête de celles qui accompagnaient la Diva, près de 6 millions.

Renan nous apprend que « l'Islamisme lui-même eut une auréole pour Hind, fille d'Othobah, qui chantait à la tête d'un chœur de femmes, à la bataille d'Ohed, et contribua puissamment à la victoire des croyants ».

Le khalife El-Motassem eut la pensée d'organiser un « Paradis terrestre », suivant les données du Koran. Ce livre faisait, en Arabie, le même effet qu'avait fait la Bible à son apparition, il faisait perdre la tête aux hommes. Dans les jardins de Zamara, sur le Tigre, il réunit les plus belles femmes qu'il put trouver ; singulière transformation d'une idée ! L'ancienne conception d'un lieu de délices où règne la vie spirituelle, devient un lieu de débauche où règne l'amour profane ! C'est ainsi que ces hommes dégénérés comprenaient le Paradis. Cela amena un changement profond dans les mœurs. La femme libre perdit sa valeur, et ce furent les esclaves qui se soumettaient aux caprices des hommes qui furent les plus estimées. Ces femmes esclaves coûtaient des sommes folles, — surtout dans le Paradis de Zamara, — où on dépensait le revenu de tout le royaume pour les amours du khalife.

Il y avait à Médine une célèbre école de chant, d'où sortit la remarquable chanteuse Djemilah, qui évaluait chaque note de sa voix à un prix fantastique, — ainsi que l'avait déjà fait, du reste, la célèbre Salamah, chanteuse esclave à Zamara.

Salamah, Rabéïah, Soueïkah et d'autres régnaient en maîtresses sur le cœur du khalife. Les villes les plus saintes d'Arabie, la Mecque, Médine, étaient des centres de luxe restés renommés dans les derniers temps des Abbassides.

Les khalifes de l'Arabie étaient à la fois chefs spirituels et temporels (khalifat signifie vicariat). Ils se disputaient entre eux le pouvoir, et, pendant qu'ils étaient occupés de leurs intrigues, leurs femmes, profitant de la liberté qui leur restait, s'exerçaient dans toutes les branches de la science et des arts.

C'est ainsi qu'on vit les femmes des khalifes provoquer une renaissance de la science. Une d'elles, Chodah, s'y fit surtout remarquer. Sa vie austère, livrée à l'étude, contraste avec celle des autres femmes de son temps, si occupées des soins corporels que réclamait l'entretien de leur beauté.

Avec elle devaient s'éteindre les derniers élans de l'esprit féminin en Arabie.

Quand les Mongols attaquèrent Baghdad et mirent fin au luxe des khalifes, l'influence et le charme de la femme intellectuelle disparurent de l'Arabie orientale.

Une classe à part se forma dans l'Arabie méridionale, composée de femmes artistes, — les chanteuses des cours des princes ; — mais on ne les glorifie plus, — l'envie remplace la louange, — on les accable de tant de mépris que personne ne veut plus les connaître.

Rite secret : Chevalier Prussien

La Franc-Maçonnerie actuelle contient un 21e degré qui se rapporte à cette époque.

C'est le grade intitulé *Prussien Noachite*, que l'on dit fondé (ou rénové) par Frédéric II.

C'est une époque de tromperie et de mensonge ; tous les assistants ont un masque, — ce qui indique l'hypocrisie. Toutes les lumières sont éteintes ; la lune seule, qui symbolise l'esprit masculin, éclaire le temple.

Cela se rapporte à la Sainte Vehme.

Vehm, c'est Fehm en allemand.

Ce mot, devenu Vidame, indique une substitution de personne : le Vidame, c'est le vice-roi, celui qui remplace quelqu'un (ce Vehm a fait véhicule ; vehere, qui en vient, signifie traîner, et aussi trahir) (1).

On rapproche ce Mystère du Serment de Strasbourg en 842.

(1) Vidame, Vidamie, contraction de Vice-Dame (Dame, de Domina). Celui qui tenait les terres d'un évêché, à condition d'en défendre le temporel.

Vidamie, — dignité du Vidame.

Vid, — savoir, — Véda, Védique.

Le Vidame est celui qui sait.

CHAPITRE VII

NEUVIÈME SIÈCLE

Les Germains (Hollandais et Flamands) n'ont accepté le Catholicisme qu'au IXe siècle. A ce moment, du reste, il est à peine sorti de la période de transition.

La femme tient encore le pouvoir spirituel et l'homme le pouvoir temporel. Et, quand on nous parle des couvents de femmes, il ne faut pas croire que ces monastères ressemblent à ceux que le Catholicisme instituera plus tard.

Nous avons un document précieux de l'époque, qui va nous montrer que les femmes *chrétiennes* du IXe siècle étaient encore Diaconesses, Abbesses, grandes Maîtresses, et parfaitement libres de leurs actes, et de plus qu'elles n'acceptaient pas encore l'autorité spirituelle du prêtre. C'est un congrès de femmes tenu à Nivelle (1).

Un Concile de Femmes au IXe siècle

Il y avait, dans le Hainaut français; une vaste forêt au milieu de laquelle Iduberge, épouse de Pépin de Landen, maire du palais des rois francs, fit défricher un assez grand espace pour y fonder une maison religieuse.

Cette maison et son église furent terminées en l'an 647, et ce fut sainte Gertrude, fille de la fondatrice, qui en fut la première abbesse. Elle prit le nom d'abbaye de Nivelle. Gertrude n'avait que 21 ans lorsqu'elle prononça ses vœux. Elle rassembla autour d'elle les filles des grands du royaume, dont l'éducation

(1) Communication faite au Congrès du Droit des Femmes en 1889 par Mme Nelly Lieutier.

était fort négligée, mais elle n'exigeait pas d'elles le vœu de virginité ; elles devaient suivre les règles de la maison tant qu'elles y demeureraient ; mais elles étaient libres de la quitter lorsque leur venait le désir ou l'occasion de se marier.

Les chanoinesses de Nivelle consacraient la matinée aux exercices de piété sous le vêtement de l'Ordre, et, le reste de la journée, elles pouvaient rentrer dans le monde ; mais l'abbesse, à l'exemple de sainte Gertrude, faisait toujours, avant son élection, le grand vœu de virginité.

Cent soixante-dix ans avaient passé depuis la mort de Gertrude, et plusieurs abbesses lui avaient succédé. Peu à peu, des habitations s'étaient agglomérées autour de l'abbaye, et Nivelle était devenue une ville avec ses portes, ses fortifications et ses tours, mais une ville indépendante, soumise à la seule suzeraineté de l'abbesse, qu'on appelait *la Princesse*.

Or, le 22 mai de l'an 820, Nivelle était dans toute sa splendeur. Ce jour-là, Messire Valcaud, évêque de Liége, en tournée dans son vaste diocèse, avait promis de visiter Nivelle. Il devait même y séjourner trois jours, et l'on n'avait rien négligé pour lui rendre sa visite agréable. La veille, plusieurs grands personnages, tels que le duc de Louvain, le comte Albin de Mons et plusieurs autres, étaient arrivés dans la ville, et on les avait logés autour de l'abbaye ; mais aucun des hommes d'armes brabançons ou étrangers qui les accompagnaient n'avait pu mettre le pied dans la cité. Telle était la loi établie par les abbesses souveraines de Nivelle. Jalouses de leur autorité et du bien-être de la population qu'elles protégeaient, elles craignaient toujours que les seigneurs n'entreprissent quelque félonie contre leurs franchises. Enfin, le signal de l'arrivée de l'évêque fut donné et le cortège se mit en marche au-devant de lui. C'était d'abord Madame l'Abbesse dans ses habits d'apparat, la croix d'or en main et montée sur une haquenée blanche.

Elle était suivie de seize autres palefrois, portant autant de nobles demoiselles en longues robes blanches rehaussées d'une palatine d'hermine, puis les baillis, les seigneurs et les gens de justice.

Au même moment arrive Messire Valcaud, monté sur un beau cheval d'Espagne que lui avait donné l'empereur Louis le Débonnaire, pendant le Concile d'Aix-la-Chapelle, l'année précédente.

On fit à l'évêque tous les honneurs exigés par son rang et on le fit entrer dans la ville.

Mais voici bien une autre histoire !...

Messire Valcaud ne venait à l'abbaye de Nivelle que pour apporter aux chanoinesses une règle de vie plus austère que celle qu'elles avaient suivie jusque là.

Telle était la décision du Concile d'Aix-la-Chapelle ! Arrivé dans l'église, l'évêque de Liége, qui voulait être suzerain temporel de Nivelle, monta en chaire, et, après avoir donné sa bénédiction, il déclara qu'il venait apporter la règle de saint Benoît que devaient suivre toutes les religieuses demeurant dans l'empire. Et il lut cette règle, d'où il résultait que toute religieuse de Nivelle devait se reconnaître dépendante de l'évêque et du pouvoir séculier et faire désormais vœu de chasteté perpétuelle.

Cette lecture, faite avec solennité, fut suivie d'un grand silence. Au bout de quelques instants, une rumeur sourde bourdonna ; les regards des assistants se portaient alternativement de la chaire, où l'évêque Valcaud semblait attendre une adhésion, à la balustrade du chœur, où l'abbesse venait de s'avancer avec gravité, suivie de ses chanoinesses.

Hiltrude, c'était le nom de l'abbesse, était la fille de Lyderick II, souverain de la Flandre sous la suzeraineté de l'empereur. C'était une femme de trente-cinq à quarante ans, de cette beauté grave que conserve une vie régulière. Elle avait beaucoup médité sur l'éducation des femmes, et, sous cette règle sage, sans sévérité, elle formait les jeunes filles qui lui étaient confiées à la pratique des vertus qui font la dignité et le bonheur.

Debout à l'entrée du chœur, l'abbesse fit signe qu'elle allait parler ; le silence se rétablit à l'instant, et elle dit :

« Au nom du chapitre de sainte Gertrude, nous *protestons* contre tout empiètement temporel sur le domaine et la seigneurie dudit chapitre.

« Nous voulons conserver le droit de prendre un époux quand bon nous semblera. Nous sommes, en conséquence, fermement résolues à suivre toujours, comme nous l'avons fait, la règle de notre sainte patronne ; et, si cette protestation ne suffit pas, nous sommes disposées à suivre notre appel par-devant notre Saint-Père le pape. »

L'évêque, mécontent, déclara qu'il maintenait la règle donnée par le Concile d'Aix ; puis, descendant de la chaire, il ordonna à ses gens de le suivre et de sortir à l'instant de Nivelle. Il refusa d'assister aux fêtes préparées pour lui et traversa la foule ébahie par son départ. Après cette explosion, Hiltrude, prenant l'affaire au sérieux, ne négligea rien pour faire réussir l'appel du chapitre. Elle expédia immédiatement un courrier au pape, un autre à Louis le Débonnaire ; mais la sage abbesse ne borna pas là ses démarches et ses précautions. Sans communiquer son projet à personne, elle convoqua à Nivelle toutes les abbesses de l'empire français, leur recommandant le silence et leur assurant toute sécurité dans sa ville.

Les abbesses convoquées ne devaient se réunir que le 1er mai 821. Il avait fallu près d'une année de démarches pour arriver à ce résultat, ce qui prouve que la diplomatie de ce temps-là ne marchait pas plus vite que celle de nos jours.

Le jour fixé pour l'ouverture de ce congrès, qu'on a appelé un *concile de femmes*, arriva avant qu'aucune décision eût été prise sur la chose réclamée ; mais, dans l'intervalle, et comme il arrive toujours, les choses s'étaient compliquées, et, de toutes parts, on était désireux de voir la fin de ce conflit.

Hiltrude, qui voulait inaugurer avec un grand éclat son concile d'abbesses, profita du mariage du comte Albin et de la gracieuse Régine, qui avait été élevée au chapitre, pour rendre le séjour de Nivelle aussi agréable que possible aux grands personnages qu'elle attendait. Régine était chanoinesse, et il était d'usage, lorsqu'une chanoinesse se mariait, que les noces se fissent à Nivelle.

Quinze abbesses mitrées, toutes de très haut lignage, étaient arrivées avec des suites imposantes. Leurs concile fut court. Elle approuvèrent tout ce qu'avait fait Hiltrude et souscrivirent unanimement à l'appel.

Ce procès-verbal, écrit et signé, et scellé des sceaux de toutes les abbesses présentes, fut immédiatement envoyé au Saint-Siège et à Messire Valcaud lui-même. Alors, qu'arriva-t-il ? Le pape, qui n'avait pas été représenté au Concile d'Aix-la-Chapelle, l'empereur, que ces démêlés rendaient très perplexe, et même l'évêque, qui se sentait battu par la logique et la force de résistance des abbesses sur laquelle il n'avait pas compté, furent obligés de se rendre et de déclarer que, désormais, les religieuses

auraient une règle pieuse, une éducation chrétienne, sans être pour cela tenues à l'austérité que l'on avait voulu leur imposer.

Ce fut une grande joie dans l'abbaye de Nivelle lorsque arriva le messager qui apportait les décisions du pape Pascal Ier ; et depuis ce temps, ajoute le chroniqueur, on s'avisa de penser que les femmes pouvaient bien avoir quelques idées à elles, et qu'il ferait bon de ne pas toujours les traiter comme des enfants qui ne savent pas ce qu'ils font.

***

Si saint Benoît avait fondé les abbayes sur la règle masculine, il n'y aurait pas eu de motif pour venir, trois siècles plus tard, chercher à imposer cette règle à des femmes qui n'en veulent pas et qui prétendent rester attachées à celle de leur fondatrice sainte Gertrude.

Saint Benoît est donc une invention postérieure à la fondation de l'Ordre, et ce n'est que sous Charlemagne qu'on le voit apparaître.

Le document que nous venons de publier sur le concile des femmes au IXe siècle a une importance capitale.

En voici un autre, qui nous montre un autre aspect de la même question. C'est l'effet produit sur les femmes du peuple par les nouvelles idées qu'on veut introduire dans le monde.

Mœurs populaires. Fête de la Bonne Déesse à Ochsenbach. Tribunal de femmes. Carnaval

« C'est une coutume antique que les paysannes du village d'Ochsenbach, dans le Wurtemberg, se rassemblent tous les ans au Carnaval, pour célébrer la fête de la Bonne Déesse.

« Deux femmes, députées à la Mairie, demandent *l'écot franc* ; cette assurance obtenue, l'épouse du sergent de ville en fait part aux autres femmes.

« Autrefois se tenait en même temps un tribunal de femmes.

« L'épouse du pasteur était présidente ; elle était chargée de punir les femmes qui, n'avaient pas d'ordre dans leur ménage, qui soignaient mal l'éducation de leurs enfants. Une pénitence publique leur était infligée, comme laver du linge, balayer les fontaines, etc. »

Cette citation est prise dans le *Magasin Pittoresque* de 1833, et l'auteur de l'article ajoute : « Il est remarquable que cette cérémonie des femmes, en l'honneur d'une divinité de leur sexe, s'est évidemment glissée du paganisme dans le Christianisme. »

On la célèbre encore en quelques pays.

La Justice du temps

Les ennemis de la Vérité sont toujours les ennemis de la Justice.

Il est curieux de voir comment, à cette époque, on avait perdu toute notion du droit.

C'est ainsi qu'un gentilhomme pouvait, pour 200 sous parisis, ou pour moins, couper les oreilles ou le nez à un manant.

On sait que les seigneurs féodaux avaient le droit de passer la première nuit de noces avec les nouvelles mariées. « Ce droit infâme, dit M. Réthoré, des moines, des chanoines et des curés se l'arrogeaient. Quant aux abbés et aux princes ecclésiastiques, ils en usaient effrontément. Il fallut des procès pour forcer les moines de Saint-Théobald, les chanoines de la cathédrale de Lyon, les religieux de Saint-Étienne de Nevers, les évêques d'Amiens (Répit de Saint-Firmin) — à se contenter de vendre au jeune serf, qui voulait se marier, la virginité de celle qui devait être sa femme. » (*Science et Religion*, p. 323.)

Les Possédés

Nous avons déjà expliqué l'origine de la *possession*, cette antique idée qui indiquait d'abord l'état de trouble mental des hommes pervertis, qu'on disait « possédés du mauvais esprit ». Les prêtres devaient s'emparer de cette idée, la *retourner*, et l'exploiter. Naturellement, c'est dans la Femme qu'ils allaient mettre la *possession*, puisque leur religion retournait tout ; c'est en Elle qu'on allait trouver l'irascibilité de l'homme, ses caprices, sa folie et toutes les manifestations mentales des dégénérés. Et tout cela sera attribué à un « esprit », un « démon », logé dans le corps des malheureux « possédés ».

En réalité, quand une femme était dite *possédée*, cela voulait dire qu'elle était *obsédée* par un homme, ce qui n'est pas du tout la même chose, l'homme *obsédant* agissant au dehors d'elle et sur elle.

Mais, si on faisait volontairement confusion entre ces deux idées, c'est parce que, quand le mari était *possédé* et la femme *obsédée* par lui, il ne manquait jamais de faire venir le prêtre pour exorciser sa femme, et, ainsi, c'est encore lui qui avait raison.

En voici un exemple : on raconte que le grand saint Benoît fut un jour appelé auprès d'une accouchée qui se débattait entre les griffes d'un démon. Il trouva non seulement la mère, mais encore le nouveau-né, possédés l'un et l'autre et se tordant dans des convulsions. Nul doute sur l'identité du démon, auteur de tout le mal : c'était le mari, qui avait contrarié la mère et fait crier l'enfant, puis qui s'était hâté de faire venir l'*exorciste* pour réparer tout cela.

Les victimes du sadisme des hommes, très développé alors, étaient considérées toutes comme des possédées. La bienheureuse Eustochie (raconte Gœrres dans sa *Mystique diabolique*) servait de sujet à un démon qui avait la manie d'effectuer sur son corps une horrible contrefaçon de la passion de Jésus. Je cite :

« Ce que la nature produit chez les autres, dit l'auteur cité, le démon le faisait chez Eustochie ; il se servait des mains de cette vierge pour ses opérations à lui, il l'enfermait quelquefois dans une chambre, la dépouillait de tous ses vêtements et la flagellait des heures durant, de la façon la plus cruelle... La bonté divine permit que le démon lui enfonça quatre aiguilles dans les mains et les pieds, une dans chacun. Cette torture se renouvelait à peu près tous les vendredis. Lorsque venait le soir, le diable les retirait. » On ne manquait pas de dire que c'était elle qui avait voulu être torturée de la sorte, afin d'imiter la passion du Seigneur avec qui elle était assimilée ainsi tout entière.

Ce n'est pas tout : elle se donnait, toujours *par la main du diable*, des coups de poignard dans la poitrine pour imiter la plaie du Seigneur ; elle cherchait le suicide, disait son bourreau.

Cet exemple explique bien des *stigmatisations* dites miraculeuses et qui ne sont que *sadiques*.

D'après cet auteur mystique, Gœrres, ce qui favorise l'accès du diable dans les corps, ce sont les passions violentes, soit d'amour, soit de jalousie, de haine, de colère ou de terreur, et plus particulièrement les maladies nerveuses telles que l'épilepsie et l'hypocondrie, etc.

Voilà, n'est-ce pas, de la psychologie pathologique ?

Ce même auteur, amené à chercher par où le diable entre dans les corps, a conclu que c'était par le bas du corps, « le côté opposé à la tête », dit-il, parce que là il trouve une issue moins surveillée qui lui fraye un passage. « C'est là, dit-il, pour justifier cette assertion, que les affections morbides qui prédisposent à la possession ont leur racine. »

Si tout cela était dit en d'autres termes, ce serait presque de la science.

Toutes les mauvaises actions, tous les actes d'oppression ou de séduction, étaient l'œuvre du diable.

Un jour, on vit sortir de la cellule de Paul le Simple un démon qui s'en alla en criant : « Je pars, je pars, assez de violence ! »

Dans les *Actes des Saints*, livre qui fait autorité dans les écoles de théologie, on raconte que peu après la mort de Charles le Chauve, vers la fin du IXe siècle, un jeune homme de la campagne, d'un esprit borné, servait de domestique à un chanoine qui, un jour, on ne dit pas pourquoi, lui administra une volée de coups. Le pauvre garçon, vexé, devint sombre, hargneux; le chanoine en conclut que le diable s'était emparé de lui, et, pour plus de détails, il affirma qu'il était logé dans la poitrine du garçon. On fit procéder à l'exorcisme. On laissa le malade plusieurs jours dans une église, puis on le fit transporter à Saint-Vaast, que Dieu avait chargé spécialement de guérir. Une fois là, le diable, voyant qu'il fallait bien en finir, vociféra, entra dans une fureur épouvantable, parla latin, grec, hébreu, français ; on vit alors sortir de la bouche du possédé une nuée de chauves-souris sans poils, si épaisse que l'air en fut rempli dans une étendue de plusieurs lieues et que le ciel en fut obscurci. On estime que la seule poitrine du malade renfermait une population vivante que n'aurait pas contenue la vaste enceinte du Paris actuel.

C'est toujours autour de la question des mœurs que le diable s'agite. C'est lui qui intervient pour commettre ou faire commettre les actes que les hommes n'avouent pas. Voici un autre de ses exploits : « Un baron allemand, seigneur bavarois, dont la femme était morte, avait peine à se consoler de cette perte. Une nuit, tandis qu'il pleurait, tout entier à sa douleur, il entendit la voix aimée de la défunte qui lui dit tout bas :

« Me voilà, c'est moi, ne pleure plus, je suis ressuscitée. » En même temps, il sentit une forme humaine se glisser près de lui ; il reprit la vie conjugale et eut même des enfants. Mais il était brutal, et, un jour qu'il avait malmené sa chère ressuscitée, elle fila, ne lui laissant qu'une défroque vide. Les docteurs consultés dirent que le baron avait eu affaire au diable, — à un démon succube. »

Un auteur moderne, le chevalier Gougenot des Mousseaux, dans un livre intitulé *Mœurs et pratiques des Démons*, nous dépeint le caractère du diable, et dit « qu'il n'a jamais rien refusé de ce qu'il peut accorder à qui le lui demande. Jamais, non plus, il ne se donne les premiers torts ; mais aussi quiconque se permet de lui faire outrage le trouve sans pitié. » Combien le diable ressemble à l'homme !

L'ignorance du temps

Jusqu'au IXe siècle, il n'y avait en France que des écoles mixtes. C'est à cette époque que l'on voit, par une ordonnance de Béculphe, évêque de Soissons, les évêques défendre à leurs curés de réunir dans leurs écoles les filles et les garçons. Cette prescription eût été inutile si la coéducation n'avait pas été alors d'un usage général. Cela amena la création d'écoles laïques qui refusèrent de se soumettre aux décrets des évêques.

On en cite une, vers la fin du IXe siècle, qui n'avait pour professeurs que des femmes. Elle était dirigée par les filles d'un certain Manegald de Lutenbach ; ce qui prouve bien que c'étaient toujours les femmes qui protestaient les premières contre les envahissements de l'autorité cléricale.

Un chroniqueur de l'époque, Walterius de Coventria, nous apprend que cette réaction contre la coéducation ne s'était pas encore produite en Irlande. Un maître avait une école où il réunissait des jeunes filles et des jeunes gens ; ces derniers étaient indifféremment clercs ou laïques. Il fut expulsé d'Irlande parce qu'il tonsurait tous ses élèves sans distinction de sexe.

L'Angleterre était alors plus lettrée que la France. Alfred le Grand travailla à y faire fleurir les sciences et les arts.

En 871 commence son règne sur les Anglo-Saxons de l'Heptarchie. (On appelle ainsi la réunion de sept royaumes. Les Angles partirent du Jutland et créèrent les royaumes de Northumber-

land, d'Est-Anglie et de Mercie. Ces sept royaumes formèrent l'Heptarchie.)

Alfred le Grand aimait les lettres. Il a conservé, en les écrivant, les relations de deux voyageurs marchands, Wulfstan et Other, qui avaient visité les lointains pays des mers boréales.

Ce roi a été nommé le Charlemagne de l'Angleterre. Il l'a défendue glorieusement contre les Normands. Ses travaux administratifs, ses établissements civils, ses institutions judiciaires (c'est à lui que l'on doit l'institution du jury), ses encouragements aux sciences, aux arts, aux lettres (1), en font un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'histoire. (*Mag. Pittor.*, 1833.)

Il mourut le 25 octobre 901, après un règne de 30 ans.

En France, depuis que l'autorité épiscopale avait supprimé les écoles mixtes, l'ignorance était devenue si grande dans le IXe siècle, que l'art d'écrire même était devenu rare. En vertu du bénéfice de *clergie*, on ne pendait pas un voleur qui savait lire. Les ecclésiastiques n'étaient guère plus instruits, sur ce point, que les simples laïques. On voit par les actes des Conciles que plusieurs d'entre eux, constitués en dignité, ne purent pas signer leur nom. Notre mot *signature* et notre verbe *signer* sont une preuve de cet état de barbarie ; ils indiquent l'espèce de signe que chacun adoptait en place de son nom. C'était ordinairement le signe de la croix. Alfred le Grand se plaignait que, de son temps, il n'y avait pas un seul prêtre dans ses États qui entendît la liturgie. A cette ignorance des plus simples éléments des lettres, se joignait celle de tous les arts. On ne connaissait plus aucune commodité de la vie. Le luxe des Romains avait disparu pour faire place au plus grossier nécessaire. A peine conservait-on, dans les monastères, quelques faibles traces des événements passés. La masse de la nation ne connaissait rien au delà du moment présent. L'esprit humain languissait sans culture, sans émulation, sans souvenirs, sans expérience. (Fabre d'Olivet, *L'État social*, t. II, p. 120.)

Ce sont ces prêtres, d'une si profonde ignorance, qui craignent toujours les enchantements de la Femme, ce qu'on appelait alors son pouvoir fatidique.

(1) Il jeta les fondements de l'Université d'Oxford.

Voulant se soustraire au rayonnement de son esprit, ils décidèrent ceci, au Concile de Pavie en l'an 850 (en son 25e Canon):

« On examinera soigneusement les femmes accusées d'inspirer, par art magique, de l'amour ou de la haine, ou même de faire mourir des hommes ; si on les en trouve coupables, on leur imposera une sévère pénitence, et elles seront réconciliées si elles s'y soumettent, mais seulement à leur mort. »

L'influence de l'esprit féminin remplissait les légendes ; l'imagination des hommes lui avait donné des proportions immenses, surnaturelles.

La grâce féminine répandue sur l'homme jeune qui l'avait aimée, inspirait maintenant une jalousie féroce au dégénéré qui ne pouvait plus aimer ni se faire aimer, et qui se vengeait de cet état d'abaissement en condamnant celle qu'il sentait grandir pendant qu'il s'enfonçait dans la folie. C'est ainsi que la femme, jeune, belle, gracieuse, aimante, devient la vieille, la laide, la fée Carabosse, qui épouvante et qu'il faut fuir. Et alors, cette grâce féminine qu'on lui reprend, — et qu'on fait condamner dans un Concile, — on la donne officiellement au Dieu qui a remplacé la Déesse. On trouve pour la première fois, dans un document émané de la Diète tenue sous Louis le Pieux en 840, les mots « *par la grâce de Dieu* » : « On ne s'appelle roi *par la grâce de Dieu* que pour qu'on règne avec justice. Cette expression doit rappeler à chaque roi qu'il tient son empire de Dieu, mais ne l'hérite point de ses ancêtres » (cité par Oettinger, *Moniteur des dates*, p. 148, col. 2, n° 2).

Voilà la conscience de l'homme le ramenant à une *grâce supérieure*, que l'homme ne donne pas, ne transmet pas.

Le Catholicisme du Moyen âge, que l'on va opposer à la Chevalerie, sera la caricature de l'amour — du vrai amour — de l'homme pour la femme. Ce grand sentiment va être transporté d'un sexe à l'autre. Ce n'est plus la femme qu'il faudra aimer, — c'est le Dieu inconnu,— et c'est surtout le personnage caricatural créé par saint Paul, l'homme-Dieu ; — c'est une ère de folie qui commence.

Jacopone, disciple de François d'Assise, dira : « Que celui qui aime le Seigneur vienne à la danse, chantant l'amour, qu'il y vienne enamouré, plein de tendresse, brûlant de passion, le cœur enflammé. En proie au feu d'amour, qu'il étreigne le Christ de toutes ses forces, et qu'en cette étreinte le cœur

lui fonde. » C'est l'homosexualisme de Platon, dans tout son cynisme, une comédie infâme, ce sont des mœurs ignominieuses, honte des hommes, profanation suprême du plus noble, du plus pur des sentiments.

Les Manichéens reparaissent

Au IXe siècle, l'empereur Nicéphore Ier, peu rigoureux contre les Manichéens, les laissa se multiplier dans toute l'Asie Mineure, notamment en Cappadoce et en Arménie.

En 841, le Manichéisme était si puissant en Orient que Justinien résolut de le combattre à outrance. Beaucoup de sectaires se réfugièrent en Bulgarie, et enfin furent dispersés. En Cappadoce, ils se nommaient Pauliciens, du nom d'un de leurs chefs, Paul ; ils avaient fondé sur le mont Argée un phalanstère nommé Téphrique, c'est-à-dire *Distinction*, qui devint la cité de l'élite intellectuelle du temps.

Les successeurs de Nicéphore Ier reprirent contre eux le système des rigueurs.

Les empereurs Michel Curopalate, Léon l'Arménien et Michel l'Ivrogne (un fort mauvais drôle) en firent brûler, noyer ou décapiter des centaines de mille.

Suite de l'histoire de la Papauté

La grande affaire dont l'Église s'occupait en ce temps-là fut l'origine de la séparation totale dès Grecs et des Latins. Ainsi que le trône, la chaire patriarcale de Constantinople était l'objet de toutes les ambitions, l'occasion de toutes les révolutions.

L'empereur Michel III, mécontent du patriarche Ignace, mit à sa place Photius, eunuque du palais. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent passer en six jours par tous les degrés de la hiérarchie : le premier jour, on le fit moine, le deuxième, lecteur, le troisième, sous-diacre, le quatrième, diacre, puis prêtre et enfin patriarche. Cela se passait en 858. Le pape excommunia Photius, mais, en réponse, Photius excommunia le pape Nicolas Ier et le déclara déposé. Dix ans plus tard, ce Photius fut chassé par ce pape qui rétablit Ignace. Quelque temps après, Ignace étant mort, Photius se fit rétablir par l'empereur Basile.

Le pape Jean VIII le reconnut (1).

Le huitième Concile œcuménique avait anathématisé ce patriarche en 879 ; dans un autre Concile, Photius fut reconnu innocent par quatre cents évêques, dont trois cents étaient de ceux qui l'avaient auparavant condamné.

Les légats de Jean VIII s'écrièrent en plein Concile : « Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius, que son partage soit avec Judas ! »

A la suite de ces actes, nous trouvons une lettre du pape à Photius, dans laquelle il est dit : « *Nous pensons comme vous ; nous tenons pour trangresseurs de la parole de Dieu, nous rangerons avec Judas ceux qui ont ajouté au symbole que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils ; mais nous croyons qu'il faut user de douceur avec eux et les exhorter à renoncer à ce blasphème* » (en 879).

Le pape lui fit donner le titre de « Votre Sainteté ».

Mais le pape Jean VIII, dont nous allons bientôt raconter l'histoire extraordinaire, fut assassiné à coups de marteau en 882. Est-ce parce qu'il niait très sagement que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ce Saint-Esprit qui jadis procédait de la Déesse ? Est-ce parce qu'il recommandait la douceur à une époque où l'Italie — dans ses ruines — était déchirée par des tyrans ?... Nous allons voir bientôt qu'un motif plus grave déchaîna la haine contre ce pape étonnant.

Formose, fils du prêtre Léon, se mit à la tête d'une faction contre Jean VIII. Il fut deux fois excommunié par ce pape ; mais, après sa mort, il fut élu pape lui-même en 890.

Pour comprendre cette extraordinaire histoire, disons d'abord ce qu'était Jean VIII.

Jeanne la Papesse

De tous les faits transmis par l'histoire de l'Église, il en est peu qui ont frappé l'imagination publique et occupé les controverses comme la question de savoir si, au IXe siècle, une femme avait occupé le trône pontifical sous le nom de Jean VIII.

Il est naturel que l'esprit clérical, qui s'est affirmé dans la haine et le mépris de la Femme à travers les siècles, soit arrivé

(1) Le Christianisme a été adopté par les Russes sous Vladimir, mais a toujours gardé la forme du premier Johannisme, tout en mêlant les deux doctrines.

à nier le fait comme une honte pour l'institution même de la papauté. Mais il est certain que les historiens du temps et des siècles rapprochés de cette époque l'ont affirmé de façon qui ne permet pas d'en douter.

Il est bien certain qu'une légende se forma autour de ce fait aussitôt qu'il fut connu. Voici le fond de l'histoire, dégagée de ce qui y fut ajouté par l'imagination des hommes :

Cette femme extraordinaire était née à Fulda (Hesse), d'une excellente et riche famille, et se nommait Jutta. Restée orpheline fort jeune et placée par ses tuteurs dans un couvent, son éducation y fut très soignée, car, dès son enfance, elle parlait couramment plusieurs langues étrangères. Elle venait d'atteindre sa seizième année, quand le confesseur du couvent, un jeune moine d'origine anglaise, devint follement amoureux d'elle. Il ne tarda pas à voir sa passion partagée et à en recevoir les preuves les plus positives.

Comme, à cette époque, il ne fallait pas plaisanter avec les vœux monastiques, les amants n'avaient d'autre ressource que la fuite ; pour plus de sécurité, Jutta endossa les habits masculins.

Grande et mince, un peu osseuse, point jolie, mais des traits accentués et énergiques, avec plus d'intelligence que de charme, elle n'éveilla, sous son nouveau costume, aucun soupçon. Les amants arrivèrent sans encombre à Athènes, se faisant passer pour deux frères venus d'Angleterre afin d'étudier en cette ville, et c'est ainsi que la jeune fille ne fut plus connue que sous le nom de Jean l'Anglais.

Ils vécurent heureux et tranquilles pendant plusieurs années sans que leur secret fût connu. Jutta, douée des plus hautes facultés intellectuelles, étudiait passionnément la philosophie, l'histoire, les lettres. Un événement imprévu, en brisant son cœur, décida de sa destinée : son amant mourut.

Folle de désespoir, et résolue à rester fidèle à sa mémoire, elle se jeta dans l'étude de la théologie, se fit ordonner prêtre et quitta Athènes pour aller se fixer à Rome, où son vaste savoir attira bientôt l'attention, et, toujours sous le nom de Jean l'Anglais, elle devint prêtre de paroisse.

Elle vécut ainsi pendant quelques années dans la pratique de toutes les vertus. Les talents, l'éloquence du prêtre Jean prirent une renommée telle que, à la mort de Léon IV, tous

les suffrages se portèrent spontanément sur ce saint personnage comme seul digne de remplacer le pape défunt.

Les attributions de la papauté n'étaient pas encore alors ce qu'elles sont devenues depuis, puisque, même deux siècles plus tard, dans un synode tenu en 1076, Grégoire VIII, qui fut cependant un des plus remarquables pontifes romains, n'occupait encore que les fonctions d'évêque de Rome.

Dans les premiers siècles de l'Église, les évêques étaient nommés par l'acclamation du peuple assemblé. On choisissait ordinairement le pasteur de l'église la plus importante ou le plus renommé pour ses talents ou ses vertus. Cette élection faite par le suffrage des fidèles était confirmée par le clergé et les autres évêques de la province, qui imposaient les mains au nouvel élu ; toute la cérémonie de l'investiture se résumait en cette simple formalité.

*
* *

Comment mourut-elle ? C'est ce que l'histoire a cherché à nous cacher ; mais nous considérons comme vraisemblable que c'est pendant la conspiration dirigée contre elle par la faction de Formose, qu'elle fut attaquée et mourut d'un coup de marteau sur la tête. C'est après sa mort qu'on constata son sexe, et alors le grand étonnement qui résulta de cette découverte exalta l'imagination des hommes, qui lui créèrent immédiatement des légendes.

Il est dans la nature de l'homme d'attaquer bassement toute femme qui s'élève et se distingue ; on attaqua celle-là après sa mort, — son sexe n'ayant pas été découvert avant, — et voici la légende ridicule que l'on plaça à la fin de sa vie :

Un jour, pendant une procession, non loin du Colisée, on vit le Saint Pontife donner des signes non équivoques de malaise et bientôt se tordre dans un accès de violente souffrance ; le Saint-Sacrement échappa de ses mains défaillantes, et le Pontife expira en mettant au monde un enfant du sexe féminin.

Malheureusement pour ces chroniqueurs fantaisistes, le Saint-Sacrement ne fut inventé que beaucoup plus tard, en 1264 (à peu près), par le pape Urbain IV.

Ayant inventé un accouchement pour animer le tableau de

la procession et ridiculiser la femme, il fallut chercher à cet enfant un père. Les auteurs furent indécis sur cette question. Quelques-uns imaginèrent qu'un serviteur était entré inopinément dans la chambre du pape et avait surpris le secret de son sexe, l'y trouvant dévêtu. Jean VIII aurait acheté son silence en se livrant à cet homme brutal, — ce qui est un conte absurde. D'autres veulent que la Papesse fût impressionnée par la beauté d'un de ses esclaves, — ce qui n'est pas plus vraisemblable. Enfin, l'histoire de l'Église dit que Jean VIII mourut empoisonné par les parents d'une dame romaine, dont le mari servait à ses débauches.

Les auteurs qui ont mentionné la vie et la mort de Jeanne la Papesse ont mis autant d'intérêt dans la date de son règne que dans son genre de mort. Lorsqu'on sut que c'était d'une femme qu'il s'agissait, on voulut ternir son pontificat et le raccourcir pour en atténuer l'importance. Les uns le placèrent entre Léon IV, mort en 855, et Benoît III, mort en 858. Jean VIII aurait donc régné très peu de temps. Mais, comme la vraie chronique fait mourir ce pape en 882, il est bien évident que, si réellement elle a succédé à Léon IV en 855, elle a régné 27 ans.

Voici du reste les écrits contradictoires des historiens :

Au XI^e^ siècle, Marcus Scolas (1038-1094) écrivait : « A Léon IV succéda une femme, Jeanne, pendant deux ans, cinq mois et quatre jours. »

Au XII^e^ siècle, Othon de Freisingen dans ses Chroniques, Godefroy de Viterbe dans son Panthéon, ne sont pas moins affirmatifs sur l'existence de Jeanne.

Au XIII^e^ siècle, l'opinion de Martinus Polonius, chapelain de Clément IV (1265-1268), est tout aussi formelle. Les attestations, d'ailleurs, sont de plus en plus nombreuses : Ranulphe, Bernard Guy, inquisiteur de la foi, Fulgose, dont la belle probité littéraire était notoire, saint Antoine de Florence, savant professeur de théologie, doublé d'un historien aussi éclairé qu'impartial ; puis Gerson, chancelier de l'Université, qui fut en outre l'âme du Concile de Constance (1414), dont l'opinion mérite, semble-t-il, quelque crédit, et enfin Æneas Silvius Piccolomini, devenu pape en 1458 sous le nom de Pie II, à la fois théologien, orateur brillant, diplomate plein de finesse, canoniste, historien, géographe, romancier et poète latin. Il paraît difficile d'admettre qu'un homme d'une pareille valeur

se soit fait à la légère l'historien d'un tel épisode. Or ce fait est affirmé par lui d'une façon aussi détaillée que positive.

Un Dominicain auxerrois, Jean de Mailly, auteur papalin, ignorant la chronologie, place le récit du règne de Jeanne la Papesse en 1087, dans une chronique manuscrite écrite en 1250 (L. Weiland, *Archiv. de Pertz*, XII, 1874, p. 469). Voici en quels termes il la raconte :

« En ces temps (avant Victor III, qui régna de 1088 à 1099), il y eut un pape ou plutôt une papesse qui n'est point admise dans le catalogue des papes, parce qu'elle était femme et feignait d'être un homme. Par ses talents, elle devint notoire. »

Enfin, Barthélemy Sacchi, dit Platina, bibliothécaire du Vatican, par ordre de Sixte IV, publie en 1479 une histoire des papes, dans laquelle il place l'histoire de Jean VIII et déclare que ce prétendu pape était une femme d'un très grand savoir, qui, ayant fait de brillantes études à Athènes, était venue se fixer à Rome où sa réputation extraordinaire l'avait fait élire pape, en 855, époque de la mort de Léon IV.

Plus tard, devenue enceinte des œuvres d'un esclave, elle accoucha d'une fille, en pleine procession solennelle, entre le Colisée et l'église Saint-Clément, et mourut pendant l'enfantement, après deux ans, cinq mois et quatre jours de règne.

« Ceci, ajoute Platina, est positivement certain. »

La même version se retrouve dans la première édition du *Liber Pontificalis* d'Anastase, bibliothécaire du Vatican en 1602 ; ce qui prouve que les historiens copiaient tous la même version.

Théodore de Clieux, secrétaire de plusieurs papes, atteste avoir vu à Rome un groupe représentant Jeanne et sa fille. Et il ajoute que Sixte-Quint fit jeter dans le Tibre ce monument gênant. C'est toujours comme cela que finissent les légendes ; — il n'est pas de chose, si extravagante soit-elle, que quelqu'un n'affirme avoir vue.

Tous les témoignages que nous venons d'invoquer prouvent que le règne de Jeanne la Papesse est un fait qui était universellement admis, et que, jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, aucun auteur ne contesta.

Mais, à mesure que la suprématie spirituelle et temporelle

des papes augmente et que, sous leur influence, l'esprit religieux tourne en fanatisme, nous voyons le doute surgir, les controverses s'élever, et, quand les querelles religieuses, de plus en plus passionnées, ont revêtu le fanatisme lui-même d'une férocité presque sauvage, c'est de la rage alors que l'on met à détruire ce fait, attesté cependant par des hommes dont la compétence n'est pas même à discuter, car il est remarquable que ceux qui ont enregistré cet épisode dans les annales de l'époque étaient presque tous des membres très élevés de l'épiscopat ou occupaient des fonctions importantes auprès d'eux.

C'est que l'orgueil de l'homme grandissait ; en même temps, l'avilissement de la Femme s'accentuait, et le mépris du prêtre pour Elle devenait tel qu'il arrive à croire que la présence d'une femme sur le trône pontifical est un scandale qui rejaillit sur la sainte institution de la papauté — éclaboussée ou ridiculisée par ce fait —. Et les prêtres ont essayé de reléguer parmi les fables une histoire affirmée par des auteurs dont l'autorité ne saurait être contestée.

Quoi qu'il en ait été dit, c'est dans le texte des œuvres originales d'éminents prélats que se trouve l'épisode de la papesse Jeanne, dépourvu de toutes les variations que les traducteurs ont jugé habile ou curieux d'y ajouter.

Les Papes suivants

Revenons à Formose, l'ennemi de Jean VIII, qui ne savait pas qu'il avait pour adversaire une femme. Cet homme avait, lui aussi, des ennemis acharnés, qui le poursuivirent de leur haine jusqu'après sa mort, survenue en 896.

Étienne VI ou VII, qui lui succéda, voulut le juger après sa mort ; — il le fit exhumer, fixa dans un fauteuil le cadavre revêtu de ses habits et fit son procès en forme, devant un concile qui le jugea et le condamna. On lui trancha la tête, on lui coupa trois doigts, puis on le jeta dans le Tibre. Ce pape Étienne VI était si ignorant qu'il ne savait même pas signer son nom ; il fut mis en prison et étranglé par les amis de Formose, qui repêchèrent son corps et le firent enterrer pontificalement une seconde fois. (Vinrent ensuite Romain Ier, qui régna 4 mois, et Théodore II, qui régna 20 jours.).

Deux papes ensuite briguèrent les suffrages des fidèles, Sergius III et Jean IX.

Ce dernier, qui triompha, était presque bon, comparé aux scélérats qui l'avaient précédé ; il avait été un ami de Formose, il exila Sergius.

Mais, à la mort de Jean, ce Sergius se fit élire pape et commença son règne en condamnant une seconde fois Formose.

Le Culte de Marie au IX^e siècle

Plus l'homme persécute la femme, plus il la méprise et l'avilit, et plus il élève l'idéal féminin créé par son imagination pour remplacer la femme réelle.

C'est l'époque où Albert le Grand écrit la Bible de la Sainte Vierge (871-901). C'est que l'homme n'aime la Femme qu'en effigie, parce qu'alors il peut donner libre carrière à ses effusions sans craindre les reproches de Némésis.

Nous allons donc voir le culte de Marie grandir encore. Ainsi, le fils de Charlemagne, Louis le Pieux, portait sur lui l'image de Marie quand il partait en voyage ou s'en allait à la chasse.

Il déposa plus tard cette image dans la superbe abbaye d'Hildesheim, qu'il fit construire en son honneur.

Sous Charles le Chauve, qui était, lui aussi, fort dévot à la Vierge, la levée du siège de Paris par les Danois fut attribuée à la protection de Notre-Dame.

C'est elle qu'on invoquait en lançant des flèches du haut des tours.

« C'est elle qui nous sauve, disait Albon, c'est elle qui daigne nous nourrir, c'est par son secours que nous jouissons de la vie. Aimable Mère, brillante Reine des Cieux, c'est toi qui as bien voulu arracher le peuple de Lutèce au glaive menaçant des Danois. »

Après avoir détruit les anciennes images, on ne pensait plus qu'à en créer de nouvelles.

Une des plus fameuses statues de la Vierge est la statue de Notre-Dame del Pilar, en l'honneur de laquelle a été bâti, près de Saragosse, un sanctuaire où affluent les dévots. La tradition veut que la Vierge ait apparu sur cette colonne à l'apôtre saint Jacques.

L'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence, possède une statue de Notre-Dame de Grâce, qui passe pour avoir été donnée aux Cordeliers de cette ville par saint Bonaventure. Cette image est très vénérée ; il en est de même de la Vierge Marie qu'on conserve dans l'église Saint-Victor à Marseille. Le Moyen Age a produit beaucoup de statues de la Vierge. Elles ne sont pas toutes l'objet d'un culte superstitieux, mais n'en sont pas moins à signaler ; par exemple, les images sculptées qui se trouvent sur la façade des cathédrales de Chartres, de Strasbourg, de Reims.

Quand la Vierge Marie vint prendre la place de la Madone, cette substitution fut presque toujours accompagnée de prétendus miracles ; la folie catholique y mettait son empreinte. Orsini dit, dans son *Histoire de Marie*, t. IX, pp. 308-309 :

« C'est ainsi que fut découverte, en l'an 890, Notre-Dame du Mont-Serrat, en Catalogne ; Notre-Dame de Beth-Arram le fut par des bergers béarnais qu'une lumière guida vers l'arbre où elle était cachée. Notre-Dame de l'Épine, en Champagne, fut trouvée dans une aubépine (Triple Couronne, nos 32 et 34) ; Notre-Dame du Buisson, en Portugal, fut trouvée dans un buisson lumineux (Vasconcellius in Descriptione Regni Lusit., cap. 7,15).

« D'après des chroniques, Notre-Dame de Smelcen, en Flandre ; Notre-Dame de Bonne-Rencontre, à une demi-lieue d'Agde ; Notre-Dame de Vivonne, en Savoie ; Notre-Dame de l'Étang, en Dordogne, etc., etc., furent découvertes par les signes de respect que firent paraître des animaux, en passant près des lieux où les images de la Sainte Vierge étaient enfouies ou cachées. »

Notre-Dame du Mont-Serrat, en Catalogne, fut fondée en 880, d'après la légende ; on y voit une inscription qui date de 1239. Elle est située dans un site pittoresque, au milieu d'une nature agreste. Ignace de Loyola y passa deux jours. Je me demande si on n'a pas confondu Mont-Serrat et Mont-Salvat, lieu où la tradition plaçait le Saint Graal.

Féodalité masculine en 888

L'avènement d'Hugues Capet fut le triomphe de l'usurpation masculine de cette grande institution maternelle qu'on appelait la Féodalité.

Dès la première race, on voit apparaître en France une série de dignitaires dont les titres deviendront plus tard l'expression de droits nouveaux donnés aux hommes, et non de fonctions à remplir.

La féodalité fut, pour eux, la possession de fiefs que les guerriers recevaient de leurs chefs et qui, d'abord, furent appelés « bénéfices ».

Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise autorisa la transmission héréditaire de ces fiefs.

C'est l'homme qui crée les dynasties masculines.

A l'exemple du chef qui donnait des terres à ses guerriers, ceux-ci donnèrent bientôt à leurs obligés des portions de leur domaine, à la condition d'un service militaire.

Et voilà le domaine de la Mère morcelé par ses usurpateurs.

Il résultait de ces donations successives un enchaînement d'obligations qui liaient le roi au dernier de ses sujets.

C'est ainsi que l'ancien mot *féodalité*, qui vient du latin *fœdus*, signifiant *foi* et *alliance*, et qui avait indiqué l'alliance qui unissait la Dame avec ses affidés, désigna une alliance des hommes entre eux, basée sur le régime militaire.

La nouvelle hiérarchie féodale comprenait le roi d'abord, puis les ducs, comtes et marquis, puis les propriétaires territoriaux.

La Propriété territoriale

L'immutabilité de la propriété territoriale était le principe même de la famille régulière dans laquelle s'accomplissait un travail collectif qui donnait au terrain sa valeur.

La possession de la terre donna le titre de Dame (Domina ; — domaine, qui vient de Dame, symbolisé par une tour ronde).

Le *domaine* donne le droit à la *domination*, mot qui éveille aussi l'idée d'altitude, parce que le château-fort des Dames était élevé sur des hauteurs (tel le Puy-de-Dôme ; Puy signifie élévation).

Son antique droit naturel lui était assuré par son droit de propriété. Elle avait le domaine, d'où son nom ; elle était la Domina, — la Dame.

Ce domaine, elle l'administrait, elle le gouvernait ; elle était, pour ses administrés, celle qui moralise, celle qui instruit, celle qui guérit, celle qui console, celle qui pacifie.

C'était son petit royaume, — et c'est sous son obédience que ses subordonnés (ce qui veut dire ordonnés par elle) travaillaient et vivaient selon *sa loi morale*.

La base de l'État est dans la constitution même de la vie privée ; c'est la vie privée qui devient la vie sociale, donc c'est elle qui crée la civilisation.

Le Château féodal

Après les cités lacustres où les Femmes se réfugiaient, nous trouvons le château féodal, bâti sur l'emplacement des anciens Hiérons sacrés qui avaient existé sur les hautes montagnes.

La Féodalité (du latin *fœdus*, alliance) fut la forme de gouvernement matriarcal qui exista partout dans les temps anciens, alors que la terre appartenait à la Déesse-Mère.

Les fiefs étaient primitivement des terres concédées par elle pour un certain temps. Au milieu de ces terres s'élevait le château de la Dame, où elle pouvait se défendre et abriter ses vassaux et ses serfs en cas d'attaque.

Les Déesses-Mères jouissaient d'un pouvoir presque illimité.

Ces constructions étaient garnies de créneaux (pierres séparées destinées à abriter des archers qui surveillaient les routes) ; c'est pour cela que les anciennes Déesses sont toujours représentées avec des créneaux sur la tête.

Les châteaux étaient entourés de fossés pleins d'eau que l'on franchissait au moyen d'un pont-levis et qui rappelaient les anciennes cités lacustres. C'est le même système de défense perfectionné.

Sous les châteaux, il y avait d'immenses souterrains, comme il y avait des passages secrets qui conduisaient aux cités lacustres.

Les habitations des vassaux et des tenanciers étaient dispersées dans le domaine.

La vie privée des Dames nous a été cachée, mais il est facile de la reconstituer.

Respectées de tous, elles s'occupaient des soins multiples que l'administration du domaine imposait, des besoins de chacun pour les satisfaire, de l'éducation et de l'instruction des enfants, des arts et des sciences. Aussi on voyait souvent les ménestrels ou les trouvères venir demander une hospitalité qu'ils payaient en chantant ou en jouant des airs sur leur harpe.

Ce n'est pas à un Seigneur, mais à une Seigneuresse, que l'on fait de pareilles visites.

A ces fêtes intérieures s'ajoutaient des fêtes publiques telles que les tournois, les cours de justice (ou d'amour, dira-t-on), les pardons, les agapes de l'ancienne religion.

Ce sont les coutumes de l'ancienne gynécocratie, dans laquelle la femme enseignait les lois de la Nature aux enfants qu'elle mettait au monde. Elle les élevait (vers le plan spirituel) et les dirigeait dans la vie. Elle avait, avec l'autorité maternelle, la direction morale de la famille qui, agrandie, devint la tribu.

Le Seigneur usurpateur du Droit de la Dame

Partout l'homme devait vaincre la femme et lui prendre sa place.

C'est pendant les x^e^ et xi^e^ siècles de notre ère qu'en France cette substitution se fit. Elle fut favorisée par le triomphe du Catholicisme sous Charlemagne.

Les anciens fiefs qui appartenaient à la Dame passèrent au Seigneur et par la suite devinrent héréditaires.

Les châteaux féodaux avaient été élevés dans les premiers temps pour protéger le pays et les habitants du domaine, mais les Seigneurs qui les habitèrent usèrent de leur autorité pour tyranniser le peuple et ne s'occupèrent nullement de son bien-être. Ils le laissaient tomber dans la gêne, ce qui l'obligeait à se livrer à des métiers pénibles, en se logeant dans des endroits où se formaient des agglomérations populaires malsaines et malpropres.

L'occupation principale des Seigneurs était la guerre. Ils la faisaient aux autres Seigneurs, dans le but de se procurer de l'argent, car le Seigneur vaincu devait payer une rançon à son adversaire, sous peine de se voir piller ou dévaster.

D'autres fois, pendant l'époque de la chasse, ils organisaient des parties avec les autres Seigneurs, et, si le gibier pénétrait dans les champs des vilains, ils le poursuivaient et n'avaient aucun scrupule de dévaster et de détruire le travail de ces pauvres gens.

Les Seigneurs remplaçaient les fêtes pacifiques des Dames, tels les jeux floraux, par des tournois dans lesquels ils combattaient les uns contre les autres pour mesurer leur force et leur adresse.

Les Conciles durent supprimer ces plaisirs dangereux.

CHAPITRE VIII

DIXIÈME SIÈCLE

Horrible histoire des Papes

C'est l'époque des papes exécrables qui continuent, sous une forme plus basse, la vie et les mœurs des monstres que furent les empereurs romains.

Sergius III (904-911) fut un scélérat digne de la corde et du feu.

Nous voyons ici reparaître la femme, complice de l'homme et régnant à sa place, se servant de ses passions pour étayer son pouvoir.

Une femme, plus diplomate qu'elles ne le sont d'ordinaire, Théodora, que l'histoire appelle « une courtisane », faisait et défaisait les pontifes à son gré. Elle régna 30 ans à Rome.

C'est elle qui fit élever Sergius III à la dignité de pape. Théodora possédait le château de Saint-Ange, que lui avait donné le marquis de Toscanelle, Adalbert. Elle eut deux filles, Marozie et Théodora II, qui lui succédèrent dans le gouvernement de la ville éternelle jusqu'à Grégoire VII.

Sergius, étant pape, eut un fils incestueux de Marozie sa fille, qu'il éleva publiquement dans son palais.

Après sa mort et celle de l'imbécile Anastase III, qui régna deux ans (911-913), les deux sœurs Marozie et Théodora donnèrent la chaire de Rome à un de leurs protégés, Landon, qui l'occupa un an (913-914).

Ce Landon étant mort, la jeune Théodora fit élire pape son amant Jean X, évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. Ce pape marchait lui-même à la tête de l'armée, menant avec lui un jeune fils de Marozie et du marquis Adalbert.

Quelques années après, cette même Marozie épousa Guido, frère utérin d'Hugo, roi d'Arles, tyran d'Italie. Alors elle conspira contre le pape, qui avait été si longtemps amant de sa sœur.

Ce pontife fut surpris, mis aux fers et étouffé entre deux matelas (928).

Marozie, maîtresse de Rome, fit alors élire pape un certain Léon VI (928-929), qu'elle fit mourir en prison au bout de quelques mois.

Ensuite, elle donna le siège de Rome à un homme obscur, qui ne régna que deux ans (de 929 à 931) sous le nom d'Étienne VII. A sa mort, elle mit enfin sur la chaire pontificale Jean XI, le fils qu'elle avait eu de son père Sergius III, et qui n'avait que 18 ans. Elle le fit pape à la condition qu'il s'en tiendrait aux fonctions d'évêque et qu'il ne serait que le chapelain de sa mère.

Les chroniqueurs, qui ont chargé de crimes la mémoire de cette femme puissante, prétendent qu'elle empoisonna alors son mari Guido, marquis de Toscanelle, puis qu'elle épousa le frère de ce premier mari, Hugo, roi de Lombardie, et le mit en possession de Rome, se flattant d'être impératrice. Mais un fils du premier lit de Marozie se mit alors à la tête des Romains contre sa mère, chassa Hugo de Rome et enferma Marozie et le pape, son fils, dans le môle d'Adrien (le château de Saint-Ange). On prétend que Jean XI y mourut empoisonné. D'autres disent que ce jeune pape fut l'amant de sa mère et qu'il mourut épuisé de débauche. Il est certain que les personnages en vue étaient chargés de tous les crimes.

Jean XI avait été pape de 931 à 936. Il mourut à 24 ans. Un Étienne VIII ou IX, Allemand de naissance, élu en 939, fut si odieux aux Romains que, dans une sédition, le peuple lui balafra la figure au point qu'il ne put plus jamais paraître en public.

Vers 956, un petit-fils de Marozie, Octavien Sporco, fut élu pape à 18 ans par l'influence de sa famille. Il prit le nom de Jean XII. Il n'était même pas dans les ordres. Il fit de son palais pontifical un lupanar. Sous son pontificat, on enlevait dans les églises, sur les marches même de l'autel, les veuves et les vierges, pour le harem du pape.

A cette époque, Bérenger le Jeune disputait l'Italie à Hugues

d'Arles : le pays ne faisait que changer de tyrans et de malheurs. Othon le Grand fut appelé en Italie par les plaintes de presque toutes les villes, et le pape Jean XII fut réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait souffrir. Othon entra en Italie (961-962), vainquit Bérenger, se fit sacrer et couronner empereur par le pape, qu'il obligea à lui prêter serment de fidélité sur le tombeau dans lequel on prétendait que reposait le corps de saint Pierre.

Ce serment n'empêcha pas le pape Jean XII de se liguer avec Bérenger contre l'empereur. Mais il n'était pas assez puissant pour soutenir une pareille lutte. Othon réunit à Rome un concile dans lequel il fit le procès du pape. On assembla les seigneurs allemands, évêques, cardinaux, etc. ; on accusa le *Saint-Père* d'avoir été l'amant de plusieurs femmes, une surtout, Étiennette, qui était la concubine de son père et mourut en couches. On l'accusa d'avoir fait évêque de Todi un enfant de 10 ans, d'avoir vendu les ordinaires et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à son parrain, d'avoir châtré un cardinal et ensuite de l'avoir fait mourir.

On établit à ce concile qu'il avait fait des ordinations dans une écurie, qu'il ordonnait pour de l'argent, qu'il avait commis toutes sortes de crimes : adultères, viols, meurtres, incendies, que, en ses ripailles, il avait bu à la santé du Diable, qu'il avait invoqué Jupiter et Vénus.

Il fut déposé en 963.

On mit à sa place Léon VII, qui n'était ni ecclésiastique, ni même chrétien, Mais Othon quitta Rome, et, tout de suite après, Jean XII fit soulever les Romains contre lui. On refit un nouveau concile dans lequel on déposa Léon VII. Le cardinal Jean, qui avait lu les accusations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts au greffier du concile. Trois mois après, Jean XII mourut.

Il finit de la même mort que tant d'autres dignitaires ecclésiastiques de son temps. Pris une nuit, hors de Rome, en flagrant délit d'adultère, il reçut à la tempe un violent coup de marteau qui l'étourdit ; on le ramena chez lui et, huit jours après, il mourut sans sacrements. On ne manqua pas de dire que ce coup avait été porté par le Diable, car c'était toujours lui qui intervenait dans ce genre d'affaires.

Les papes suivants furent tous des assassins et s'empoison-

nèrent ou s'étranglèrent l'un l'autre jusqu'à la fin du siècle ; ce sont Benoît V, Jean XIII, Benoît VI, Jean XIV, Benoît VII, Jean XV (qui ne fut pas sacré), Jean XVI, Grégoire X et Jean XVII.

Sylvestre II commence le second millénaire de l'ère chrétienne. Il est plus calme, mais, à sa mort, cela recommence.

Nous savons, d'après saint Pierre Damien, combien l'ignorance des prêtres était grande. Beaucoup ne savaient pas lire.

Le pape Étienne VII (929 à 931) pouvait tout juste signer son nom.

Les mœurs des prêtres peintes par eux-mêmes

Dans les actes du Concile de Traslé, près de Soissons, tenu en l'an 909, on trouve un tableau de l'état de la société et de l'Église au x^e^ siècle. Ce Concile, présidé par Hervé, archevêque de Reims, se composait de douze prélats. Il avait été réuni en vue de rétablir la discipline qui dépérissait de tous côtés. Voici ce que l'on trouve en tête de la collection des actes, dès la préface :

« Les villes sont dépeuplées, les monastères ruinés ou brûlés, les campagnes réduites en déserts ; c'est que nos crimes, s'élevant par-dessus nos têtes, sont montés jusqu'au Ciel. La putasserie, l'adultère, l'impiété et l'assassinat ont dépassé tout comble ; le sang a tué le sang. De même que les premiers hommes vivaient sans loi ni crainte de rien, livrés à leurs passions, ainsi vit-on aujourd'hui, chacun faisant ce qu'il lui plaît, méprisant les lois divines et humaines, sans respect pour les ordonnances des évêques. Le fort opprime le faible, et les hommes ressemblent aux poissons de la mer qui se dévorent entre eux. Aussi n'est-ce, dans le monde entier, que spoliation des pauvres, pillage des biens de l'Église, larmes incessantes, deuils d'orphelins. Et nous n'avons pas à nous dire meilleurs que les autres, nous qui portons le nom d'évêques sans en remplir les devoirs. Nous voyons ceux dont nous sommes chargés abandonner Dieu, croupir dans le vice, sans rien leur dire, sans leur tendre la main. Du reste, quand nous les voulons reprendre, ils répondent, comme dans l'Évangile, que nous les chargeons de fardeaux insupportables, nous gardant d'y toucher nous-mêmes du bout des doigts. Ainsi le troupeau du Seigneur périt, et nous ne pour-

rions citer personne qui se soit décidé, sur nos avertissements, à quitter les sentiers de la débauche, de l'avarice et de l'orgueil. »

Dans un Concile tenu à Reims en 991, Arnoul, évêque d'Orléans, dit des pontifes de Rome qu' « ils sont des monstres souillés de toutes sortes de crimes et dépourvus de toute connaissance des choses divines et humaines ».

Et le cardinal Baronius, dans ses *Annales*, dit :

« Le palais de Latran devint une ignoble taverne où les clercs de tous les pays venaient disputer aux filles de joie le prix de la débauche. Jamais on n'eut pareil spectacle d'adultères, de viols, d'incestes, de brigandage et d'assassinats commis par des prêtres, par des papes ; jamais non plus l'ignorance du clergé ne fut aussi grande. »

Voici encore un document aussi curieux :

Le célèbre Rathier, évêque de Liége et de Vérone, dans une lettre pastorale adressée aux prêtres de son diocèse, exprime l'embarras où il se trouve, voulant les convoquer en synode, « car, dit-il, les synodes ont pour objet la correction de ce qui se fait de contraire aux canons. Or, en jetant les yeux sur ce qui se pratique, je m'aperçois que vous n'en observez aucun. Je ne vois parmi vous que bigames, concubinaires, conspirateurs, parjures, ivrognes, usuriers. Vous avez des enfants, mais tous bâtards. En un mot, la cause de la ruine de mon peuple, c'est le clergé. Comment saurais-je, dans mon synode, reprendre un laïque d'adultère, de parjure ou de quelque autre crime, le souffrant dans mes clercs ?... Quant à votre instruction, j'ai constaté que plusieurs d'entre vous ne savaient pas même le symbole des apôtres. »

Rathier fut obligé d'interdire aux prêtres la fréquentation des cabarets, de leur défendre de paraître à l'autel en état d'ivresse, etc. Henri, archiduc de Salzbourg, écrivant à un archevêque pour lui montrer la nécessité d'arrêter les débordements scandaleux des prêtres, dit qu' « un prêtre ayant une seule femme, comme un laïque, et s'abstenant de celles des autres, est réputé religieux et saint ».

Faut-il s'étonner, en face de cette épouvantable débauche, de leur état mental, de leur folie et de leur despotisme, deux choses que le débordement des vices amène toujours ensemble chez l'homme ?

Enfin, à Rome, il était d'usage de faire jurer aux évêques,

avant de les sacrer, qu'ils ne s'étaient pas rendus coupables de pédérastie, d'inceste religieux, de bestialité ou zoolâtrie et d'adultère :

« *Pro arsenochita, id est cum masculo* ;
Pro ancilla Deo sacrata, quæ a Francis nonnata dicitur ;
Pro quatuor pedes ;
Et pro muliere viro, quod a Græcis dicitur deuterogamia. »

Guillaume de Malmesbury, célèbre bénédictin anglais, a laissé d'intéressantes chroniques dans lesquelles il nous fait un tableau des mœurs du temps :

« Les grandes routes, dit-il, étaient tellement infestées de brigands, qu'il n'y avait possibilité d'entreprendre un pèlerinage qu'en troupe nombreuse, par caravanes. A Rome même, ce n'était que vols et assassinats. On se disputait à coup de marteau, jusque sur les autels et sur le tombeau des Apôtres, les offrandes à mesure qu'on les y déposait, et on les employait en débauches et en orgies avec des femmes perdues. Le pape Grégoire VI, qui n'était pourtant pas un vase d'élection, se vit obligé d'organiser une police armée contre ces brigandages. Il livra bataille à ce peuple de coquins jusque dans l'église de Saint-Pierre, ce qui attira contre lui une telle haine qu'il dut abdiquer. »

Le culte de la nouvelle Église

La forme extérieure de la nouvelle religion fut la copie des religions antérieures, mêlées au symbolisme des sociétés secrètes qu'on imita en les dénaturant. Toutes les cérémonies condamnées par Constantin passèrent dans le culte catholique. Le sexe seul changea, la morale fut renversée, retournée comme on retourne un vêtement, elle devint l'envers de celle qui avait régné jusque là. Barthélemy Saint-Hilaire énumère les emprunts faits par le Catholicisme aux religions de l'Inde ; il cite : la Trinité, le baptême, l'Eucharistie et la présence réelle (1),

(1) Le mystère de la transsubstantiation nous impose la croyance que le corps de Jésus-Christ est tout entier dans chacune des parties que renferme une hostie, et cela partout où l'on dit la messe.

Rappelons-nous que l'hostie est l'image de la sécrétion génitale, le soma des Hindous, et alors nous comprendrons ce que voulait dire cette allusion.

la confirmation, la confession, la pénitence, le repentir, le ferme propos, le mariage, le drap tendu sur la tête des époux, l'anneau d'alliance, l'aumône, le jeûne, la purification, la consécration par le saint chrême, la tonsure cléricale, la hiérarchie sacerdotale, le bâton pastoral, le sacre des rois, l'excommunication, les exorcismes, le droit divin, le droit d'aînesse, les épreuves ou jugements de Dieu, les prières pour les biens de la terre, pour les morts, le célibat, le cénobitisme, les couvents d'hommes et de femmes, les Ordres mendiants, le chapelet, le scapulaire, les Conciles, l'orientation des églises au soleil levant, les pèlerinages aux lieux saints, les indulgences, le culte des saints, et jusqu'au signe de la croix.

Chez les Hindous, les *Gourous*, confesseurs et directeurs de conscience, remettaient les péchés en employant des formules qui rappellent celles du rituel romain.

L'abbé Huc a fait les mêmes observations. Il dit (*Voyages*, t. II, p. 140):

« Pour peu qu'on examine le culte lamaïque (bouddhique), on ne peut s'empêcher d'être frappé de son rapport avec le Catholicisme ; la crosse, la mitre, la dalmatique, la chape ou pluvial, l'office à deux chœurs, la psalmodie, les exorcismes, l'encensoir soutenu par cinq chaînes et pouvant s'ouvrir et se fermer à volonté, les bénédictions données par les lamas en étendant la main droite sur la tête des fidèles, le chapelet, le célibat ecclésiastique, les retraites spirituelles, le culte des saints, les jeûnes, les processions, les litanies, l'eau bénite, voilà autant de rapports que les Bouddhistes ont avec nous. »

Les nouveautés introduites dans le néo-christianisme romain sont :

L'abandon de l'observance du sabbat ;

L'abolition de la circoncision ;

L'abolition des sacrifices.

Depuis longtemps, ces choses, du reste, avaient perdu leur signification et étaient tombées en défaveur.

Le repos du sabbat n'était plus le jour donné à la Femme divine. La circoncision était remplacée par le baptême, sacrement que les Catholiques donnèrent aux femmes aussi bien qu'aux hommes, les confondant avec eux dans la chute. Les sacrifices avaient été confondus avec les *offrandes* ; on tuait des animaux pour les offrir aux prêtres, alors que primitive-

ment l'offrande à la Déesse était la dîme des fruits de la terre donnée comme prix du sacrifice (son abandon à l'homme).

L'eau lustrale qui était à l'entrée des temples pour les ablutions persista, quoiqu'elle n'eût plus le même emploi. On y trempait les doigts avant de pénétrer dans l'intérieur, — en souvenir de l'usage antique, on en aspergeait les hommes et les animaux avec une houppe ou une queue d'animal.

Le goupillon, comme on voit, a une haute antiquité.

L'Église nouvelle reçut ses rites sacrés et ses formes d'un théosophe de l'École d'Alexandrie appelé Ammonius.

La symbolique des Mystères dans le Catholicisme

Le néo-christianisme, tel que nous le trouvons depuis le IVe siècle, n'est qu'un mélange de philosophie, de paganisme, de judaïsme, sur lequel on a greffé la légende de Jésus. En dehors de cette légende, il ne produisit rien d'original, mais prit dans le passé, par une sorte d'éclectisme, les divers éléments dont il se composa.

Il emprunta surtout aux *Mystères* de l'ancienne religion le cérémonial, les temples, les fêtes, les statues, les fleurs, les feux, les costumes, les tentures, les symboles, en un mot toute la forme extérieure.

C'est ainsi que les anciens symboles se sont perpétués dans les temps modernes. La symbolique antique a passé dans le Catholicisme.

Nous avons vu en Égypte, en Perse, en Chaldée, la radiation solaire représentée par un oiseau au vol rapide pour indiquer l'extrême vitesse avec laquelle elle fend l'air. Cet oiseau est blanc, c'est la colombe consacrée à Istar, à Vénus ; de là vient que l'*Esprit Saint* était assimilé au soleil qui éclaire.

Dans le Catholicisme, c'est encore la colombe qui représente le Saint-Esprit. On la montre descendant sur Jésus à l'occasion de son baptême. « Jésus sortit de l'eau (comme Astarté), dit saint Matthieu, et les cieux lui furent ouverts et il vit *l'Esprit de Dieu* descendre comme une colombe et se reposer sur lui » (*Matthieu*, ch. III, 16).

Infiltration du premier Christianisme dans le Catholicisme

Il est très intéressant de chercher comment et par quels degrés le premier Christianisme s'est transformé et est arrivé à dégénérer de son ancienne pureté, quelles sont les anciennes cérémonies qui se sont introduites dans la nouvelle religion catholique, et comment on a institué celles qui composent aujourd'hui la religion romaine.

Les Eaux vives. Origine lointaine du Baptême

On avait dit : « Tout vient du feu », le feu (sacré) régénère, purifie tout, *igne natura regeneratur integra*, exprimé en abrégé par les initiales INRI.

A cela l'ennemi répond : tout vient de l'eau. Et alors il y aura les eaux mortes et les eaux vives de la science.

Odin acquiert sa sagesse, son pouvoir et sa puissance en s'asseyant aux pieds de Mimir, le *Jotun* trois fois saint, qui passe sa vie auprès de la fontaine de Sagesse primordiale dont les eaux cristallines augmentent tous les jours son savoir. « Mimir tira la plus haute connaissance de la fontaine parce que le monde était né de l'eau (le déluge masculin), de sorte que la Sagesse primordiale devait se trouver dans cet élément mystérieux. »

Loki, le démon du feu, passe pour s'être caché dans l'eau.

On voit, par ceci, que le baptême par l'eau existait chez les masculinistes celtiques quand les Jésuistes l'adoptèrent.

Par la suite, on continuera à baptiser les catéchumènes.

Ce premier sacrement, le baptême, continue le premier degré de l'initiation (apprenti), qui représente une purification préalable des erreurs acquises dans le monde profane.

Cette purification *morale* va être représentée par un lavage extérieur du corps.

Le baptême devint obligatoire, et ses cérémonies furent réglées en 416 par Innocent I^{er}, évêque de Rome.

La Confession

Les cultes théogoniques ont toujours exigé de l'homme le repentir, la pénitence, pour accorder le pardon.

C'est pour cela que les hommes faisaient pénitence publique pour prendre part à la fête de Pâques.

On s'y préparait par le jeûne, pris comme symbole de l'abstinence sexuelle.

On leur demandait quelques satisfactions pour prouver la sincérité de leur repentance. Ces satisfactions auxquelles on obligeait les délinquants indiquaient qu'ils reconnaissaient avoir manqué aux commandements de la Divinité.

En effet, la Déesse enjoint la repentance et veut qu'elle se montre extérieurement. Quelle femme en doutera ?

On ne recevait pas à la communion (l'union) celui qui s'était mis en révolte contre la Femme, quelque repentance qu'il témoignât, mais on lui donnait un certain temps — quelquefois plusieurs années — pendant lequel il devait donner des preuves de vraie contrition. On lui enjoignait de se tenir debout en un coin séparé de l'assemblée ; c'était la place des pénitents, en habit et contenance lugubre, souvent avec le sac et la cendre, en larmes et supplications à la Divinité, faisant requête à leurs frères et leur demandant de prier pour eux.

On lui prescrivait des jeûnes particuliers ; il fallait qu'il achevât sa pénitence avant d'être admis à la paix de l'Église. Quelquefois, on se relâchait de cette sévérité et remettait une partie de la peine.

Quelquefois aussi, on commuait la peine en une amende, afin que le pénitent ne mourût pas sans avoir été réconcilié avec la Divinité offensée.

Ces tempéraments étaient faits selon la prudence de l'Église, qui regardait aux circonstances et à la nature des crimes, et, où elle voyait des témoignages suffisants d'une sérieuse repentance, elle les recevait à la paix sans attendre le terme qui leur avait été prescrit. Ces procédures s'appelaient *Rémission* ou *Relaxation*. Longtemps après, on leur donna le nom d'*Indulgence*, en un sens tout autre qu'aujourd'hui, car ce terme ne signifiait alors qu'une décharge ou un adoucissement des peines dont l'Église, par indulgence charitable, gratifiait les pénitents.

Les premiers Chrétiens avaient dit :

« Dieu ne veut qu'aucun homme périsse, mais qu'il vienne à la pénitence. »

La Confession réformée vers 240

L'usage de la confession commença à être en partie restreint, en partie étendu plus loin qu'il ne l'était auparavant. Il n'y avait que les seuls pénitents auxquels elle fût enjointe ; elle ne se faisait qu'en public, en face de toute l'assemblée ; même ceux qui n'avaient eu que la volonté de mal faire, et qui n'en étaient point venus jusqu'à l'exécution, ne laissaient pas de décharger leur conscience devant l'Église.

Mais, comme la médisance, les reproches persécutaient souvent ceux dont les fautes étaient ainsi étalées à la connaissance de tout le monde, on ordonna que les coupables consulteraient premièrement leur *Pasteur*, qui jugerait de la qualité de l'offense et verrait s'il était à propos de la déclarer en public ou d'en faire mention seulement, en général, sans exprimer le crime.

Plusieurs aussi fuyaient la confession publique à cause de la honte. Il advint encore, l'an 260, que, comme ceux qui s'étaient laissés aller à la révolte sous la persécution de Décius requirent d'être de nouveau admis en l'Église, plusieurs s'opposèrent à leur réception, prétendant qu'ils n'étaient plus admissibles ; et il y en eut qui, sous ce prétexte, se séparèrent eux-mêmes, donnant naissance au schisme des Novatiens. Il fut donc trouvé convenable, pour éviter les scandales que plusieurs prenaient des confessions publiques, de changer celles-ci en confessions particulières. Et à ces fins il fut ordonné qu'entre plusieurs Pasteurs on en choisirait un de bonne conversation, prudent et capable du secret, auquel on en commettrait la charge ; de là vinrent les Pénitenciers.

Ce changement, toutefois, ne fut fait qu'en l'Église grecque, car l'Église d'Occident retint l'usage de la confession publique jusqu'au temps de Léon, évêque de Rome, environ l'an 450. Finalement, au lieu que la confession n'était faite que des crimes énormes ou notoires, dès qu'on l'eût rendue particulière, on commença d'en recommander la pratique, exhortant les fidèles à confesser même les moindres fautes et le plus fréquemment qu'ils pourraient.

Transformation

Or cette confession n'était pas de *Droit divin*, c'est-à-dire d'institution théosophique, et on ne la croyait pas telle, car de-

puis, en l'an 396, à l'occasion d'un scandale qui en provint, elle fut abolie par Nectarius, évêque de Constantinople, *ce qu'il n'eût jamais tenté s'il eût cru qu'elle était d'institution divine*, nous dit-on naïvement.

Elle ne consistait pas en un dénombrement scrupuleux de toutes les actions, paroles et pensées qui peuvent être criminelles, car, en l'Église de Constantinople, qui était une des plus populeuses, il n'y avait, d'entre tout le clergé, qu'un seul homme qui eût charge d'ouïr les confessions, ce qui n'eût pas été suffisant pour une si grande multitude, si chacun eût été tenu d'aller à la confession et de rendre compte particulier de toutes ses actions. Elle n'était donc pas estimée nécessaire pour obtenir la rémission des péchés, mais utile pour l'instruction des ignorants, pour la consolation des affligés, pour l'amendement des pécheurs, pour résoudre les difficultés qui pourraient naître des cas de conscience et donner conseil à ceux qui se trouveraient en perplexité.

Telle est l'évolution de l'idée résumée dans la *Confession*. Au début, une mesure de haute morale pour l'amélioration de l'homme qui subit l'héritage des déchéances paternelles. Dégradé dans les pères rebelles, flétri par la sentence qui les condamne, l'enfant mâle reçoit en héritage « le péché », c'est-à-dire la chute sexuelle, destin effroyable !

Il est damné avant de naître ! Ce malheur inhérent au sexe mâle, qui le condamne, c'est le *péché originel*. Atavisme flétrissant, qui le marque du sceau de l'enfer, dans les entrailles de sa mère. C'est la loi de son sexe. Il naîtra pour outrager la Femme. Mais, si l'homme pèche, il peut demander pardon, rentrer en grâce, recommencer à vivre sous la loi morale qui lui commande le respect de la Femme, dont il ne peut pas se passer.

La Femme est l'être que les Latins appelaient *sine qua non* (*sine*, sans, *qua*, ablatif de *quæ*, féminin de *qui*, lequel), « sans laquelle non ».

C'est cette action miséricordieuse de la Femme qui pardonne qu'on a dénaturée quand on a dit que « *la Providence est générale et éternelle* ».

M. de Goldenstubbe dit : « L'Évangile de saint Luc avait raison en disant (ch. I, 70) que les saints prophètes ont été de tous temps.

« En effet, toutes les traditions religieuses, tous les Livres sacrés

contiennent plus ou moins la haute sagesse divine au point de vue moral, enseignée aux hommes par la disposition des anges. Sans cette morale éternelle, cette justice divine, cette sainte onction de la charité, il n'est point de salut, point de progrès moral pour l'homme *déchu dans la matière et dégénéré de son origine céleste.* »

Donc, ce n'est pas la Femme qui se confesse ; mais c'est elle *qui confesse.* Quelle faute avouerait-elle, puisque ses œuvres sexuelles sont *vénielles*, elles ne tuent pas l'âme, et c'est pour cela que la femme est *immaculée* ?

L'apôtre saint André, cité par le Babylonien Abdias, dit :

« Comme le premier Adam (l'homme) a été fait de la terre avant qu'elle fût maudite, ainsi le second Adam (la femme) a été formé d'une terre vierge *et qui ne fut jamais maudite.* »

Si nous comparons la confession imposée par le prêtre catholique, nous constatons que ce n'est plus l'homme qui s'humilie, avoue ses fautes et demande pardon à la femme. C'est la femme qui vient s'agenouiller devant l'homme ignorant et perverti, qui va se poser en juge de ses actes — véniels —, scrutant ses pensées et ses actes, pour condamner, en elle, ce qui faisait sa gloire dans la religion antique (1) !... Quel outrage au sexe féminin ! ! !

C'est dans le 12e degré des Mystères qu'on avait institué l'usage de la confession publique, à l'époque de Daniel. Ce degré, appelé *Grand Maître Architecte*, est le 1er du Chapitre qui s'appelle *Voûte de Perfection.*

Le Pardon

C'est ainsi que s'est appelée d'abord la fête de l'absolution et de la réconciliation, qui se célébrait à certaines époques de l'année et précédait les nouvelles unions.

Les Israélites ont encore leur *Grand Pardon.*

La Bretagne, qui garde fidèlement ses traditions, a aussi ses *Pardons.*

La confession des Catholiques en est la parodie.

(1) Les organes génitaux de la femme sont appelés *parties nobles*, parties pudiques (pudendum), nerfs sacrés (sacrum) ; ceux de l'homme parties honteuses, nerfs honteux.

L'aveu d'une faute n'a de mérite que lorsqu'il est fait à la personne offensée, dans le but d'obtenir son pardon.

C'était ainsi qu'il était compris dans la Religion primitive, qui était « le lien qui unit l'homme à la femme ».

L'aveu de la faute commise par l'homme envers la femme avait pour but d'amener la réconciliation, — fait bien humain, — que tous les hommes comprendront, que presque tous ont vécu.

Le *Pardon* est resté une fête de *Réconciliation* dans laquelle les cœurs, allégés du poids du remords, viennent reprendre vie près de celle qui fut offensée, mais qui a miséricordieusement pardonné. Le bonheur retrouvé près d'elle, après avoir été perdu, a un double prix.

« La seule vertu de la femme, c'est le pardon », dit Dumas fils.

Il est bon de conserver la fête du Pardon, et de se servir de ce jour pour faire cesser les inimitiés, les discordes qui, souvent, ne proviennent que d'un malentendu.

Les hommes, qui ne savent pas diriger leur vie morale, ont besoin d'un intermédiaire pour les aider dans les cas de conscience. C'est ainsi, par une sage prévoyance, que l'on peut leur rendre la vie heureuse, leur éviter les occasions de souffrances, — et même les crimes.

Bossuet disait que « la confession est le mouvement d'un cœur qui se penche vers un autre pour y verser un secret ».

Oui, mais l'homme ne verse les secrets de son cœur que dans un cœur de femme, il n'a pas confiance dans les autres hommes pour ces questions délicates, et, quand il s'ouvre à eux de ce qu'il éprouve, ou de ce qu'il désire, c'est bien plutôt pour chercher des complices que pour recevoir des conseils.

N'oublions jamais que la Religion eut d'abord pour but d'attacher l'homme à la femme, que c'est celle-ci qui était Déesse et qu'il fallait adorer, que c'est elle qui était Prêtresse et qu'il fallait écouter. C'est à elle que l'homme venait apporter les secrets de son cœur, c'est elle qui le consolait, qui l'absolvait.

Quand la Divinité changea de sexe, quand la Prêtresse devint le prêtre, tout fut renversé. Alors, c'est la femme que l'on mit à genoux devant l'homme, c'est elle que l'on humilia et que l'on obligea à venir raconter, à ce juge sévère ou intéressé, les secrets de son âme. Et le prêtre, imitant la voix douce de la femme qui

pardonne, voulut trop souvent prendre aussi son rôle consolateur. C'est là que fut le danger. Ce qui est logique et légitime, exercé par un sexe, devient illogique et illégitime, exercé par l'autre sexe. Du reste, comme la Nature reprend toujours ses droits, parce que les lois de la psychologie sont immuables comme les autres, ce renversement des rôles ne fit que continuer hypocritement ce que la Religion naturelle avait institué ouvertement : *l'union intime des âmes dans le mystère*. Le prêtre devint l'amant idéal, comme la Prêtresse avait été la Maîtresse spirituelle.

Qu'on ne nous dise pas que cela ne se passe pas ainsi entre l'homme jeune et la femme jeune, et que le confesseur est un être désintéressé qui fait abstraction de sa personnalité et de ses passions, qui n'a d'autre but dans le monde que de consoler les affligés, de guider les égarés et d'encourager les faibles. Si cela était, cet être imaginaire ne serait pas un homme, ce serait un androgyne tout près de la nature féminine. Tout homme, avant de penser à l'humanité, pense à lui ; avant de chercher le bien-être des autres, il pense au sien. Un homme qui ne serait pas dans ces conditions serait un phénomène. Or les prêtres ne sont pas recrutés parmi les phénomènes, mais parmi les simples mortels.

Origine de la Confession auriculaire

C'est à Léon le Grand, évêque de Rome, que nous devons l'institution de la confession auriculaire. C'est lui qui, au commencement du v^e^ siècle, abolit la confession publique, qui avait existé jusqu'alors et qu'Origène appelait « un vomitif ».

« Je défends, dit-il, de réciter en public la déclaration que les pécheurs auraient faite de leurs fautes, en détail et par écrit ; il suffit de découvrir au prêtre, par une confession secrète, les péchés dont on se sent coupable.

« Ils sont louables, sans doute, ceux qui, dans la plénitude de leur foi, ne craignent pas de se couvrir de confusion devant les hommes, parce qu'ils sont pénétrés d'une crainte salutaire envers le Seigneur ; cependant, comme parmi les pénitents il peut s'en trouver qui appréhendent, à juste titre, de publier leurs péchés, il faut abolir cette coutume, de peur que plusieurs ne se privent des remèdes de la pénitence, soit par honte, soit

par crainte de découvrir à leurs ennemis des actions dignes d'être punies par l'autorité des lois, car la confession faite premièrement à Dieu, et ensuite au prêtre, est suffisante. » (Ep. CXXVI, édit. Quesnel, p. 356.)

Le secret de la confession allait assurer l'impunité morale au pécheur, et protéger en quelque sorte le criminel. L'homme qui se confesse pèche en se disant : « Je fais mal, mais qu'importe, puisque mon péché me sera remis quand je m'en confesserai ? » Celui qui ne se croit plus absous par les formules du prêtre a plus de scrupules dans la vie ; il évite la faute parce qu'il sait qu'elle porte en elle son châtiment, — le trouble de la conscience, — le remords.

Le secret de la confession lui ôte tout le mérite qu'elle pouvait avoir. Le coupable qui avoue humblement et loyalement sa faute commet un acte de courage moral, que la confession auriculaire supprime. Du reste, le pardon ne se comprend que lorsque le tort fait à autrui est réparé ; mais où est le mérite et l'utilité d'un aveu fait à une personne inconnue, d'une faute qui lui est indifférente, d'autant plus que l'aveu est fait par un pécheur qui a la certitude que la mauvaise action avouée ne sera jamais révélée ?

La confession publique pouvait être considérée comme un hommage rendu à la vérité, une réparation faite à la société par celui qui avait usurpé l'estime publique qu'il ne méritait pas. La confession secrète supprime tout cela ; elle n'a plus qu'un but, servir au prêtre en le renseignant. C'est une police secrète basée sur la naïveté du pénitent, qui se met volontairement sous la surveillance du prêtre, qui contracte l'obligation volontaire de venir lui révéler jusqu'à ses plus secrètes pensées.

Du reste, les confessions d'hommes ne peuvent jamais être complètes, parce qu'il n'y a pas d'homme qui sache assez distinguer le bien du mal pour pouvoir reconnaître et classer ses péchés. Parmi les fautes commises, il en est toujours pour lesquelles il est plein d'indulgence ; son jugement ne les considère pas comme des fautes, elles sont mal définies pour lui, parce qu'il ne se connaît pas.

Au moment où nous voyons la confession prendre une forme nouvelle, qui sera définitive (1), il est utile de jeter un regard

(1) La confession auriculaire, déjà recommandée dans les premiers temps de l'Église, ne devint article de foi qu'en 1215, sous le pape Innocent II.

rétrospectif sur ce que fut l'*aveu* depuis l'origine même de la religion, — alors que, dans le culte naturel, il était fait à la personne offensée. La grande faute, l'éternelle faute, c'était celle que l'homme commet vis-à-vis de la Femme, quand il méconnaît sa nature spirituelle (divine) et vient l'avilir, la contraindre, la dominer ; c'est pour Elle la grande douleur, c'est pour son esprit la suprême blessure. Mais, si celui qui a commis la faute comprend son offense, si sa conscience parle encore et le pousse à réparer le mal qu'il a fait en le reconnaissant, la Femme pardonne et recommence à l'aimer.

Isaïe dit (ch. I^er^, 18) : « Quand nos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermeil, ils deviendront blancs comme la laine. »

La confession était un acte naturel, spontané, nécessaire, dans la religion naturelle, comme elle est encore nécessaire dans la vie de ceux qui veulent se conduire dignement.

« Il faut pardonner à tous les hommes qui se repentent et tâchent de réparer le mal, mais il n'existe aucune obligation morale de pardonner à ceux qui persistent dans la voie du crime. » (Plutarque, *De l'Amour fraternel.*)

Mais, quand l'orgueil de l'homme lui dicta des révoltes, — qui devinrent permanentes et sur lesquelles il basa *sa* religion, — quand il ne voulut plus reconnaître ses fautes, bien plus, les imputa à sa victime, alors, que devint la confession ? Une humiliation imposée à la Femme, la consécration d'un renversement des rôles, qui est le fruit d'une aberration mentale. Au lieu de voir s'agenouiller devant elle celui qui vient, dans un acte de soumission, chercher le moyen d'une réconciliation, c'est elle qui va s'agenouiller devant un homme impur pour lui rendre compte des actes secrets de sa vie sexuelle, — car cela surtout l'intéresse, — des fonctions de sa féminité que la jalousie de l'homme condamne !

Et cet homme pervers et impur lui fait réciter des prières dans lesquelles elle dit à Dieu qu'elle est pleine d'iniquités, pleine de souillures, elle que le péché n'atteint pas (1).

(1) Péché vient de pikros (grec), amer. C'est l'amertume que laissent dans l'âme de l'homme les actes sexuels. Mais les actes sexuels ne laissent rien de semblable dans la nature féminine, où ils produisent, au contraire, un épanouissement de la vie, une sécurité.

Et c'est cet homme pervers et impur qui a le pouvoir de lui donner ou de lui refuser l'absolution !...

Michelet, dans *Le Prêtre, la Femme et la Famille*, a bien défini le danger. Il dit : « Le plus vaillant et le plus sûr de soi doit trembler de sa maladresse, frémir de mettre une main grossière, une épaisse patte d'homme, là où la fine main de la Mère ne s'est pas jugée assez délicate. Tout est danger ici : danger dans la brutalité qui, par une question imprudente, surprendra et bouleversera la jeune âme ; danger dans les obliquités, les détours invitants qui l'engagent et l'attirent, la rendent curieuse du mal. Notez que la Nature, à ce premier élan, pour être pure infiniment, n'en est pas moins infiniment imaginative, inflammable. L'homme, tel quel, agréable ou non, qui, sur des choses si sensibles, a parlé le premier et cueilli les prémices de l'imagination, aura aussi ceux du cœur. Quel triste début pour l'enfant innocente, qu'on lui donne l'occasion d'un premier roman à 12 ans ! Du roman pour la vie ; — s'il est changé à 18 ou à 20 ans pour l'amant, le mari, plus tard, quand les illusions baissent, il revient, ce roman d'enfance, plus dangereux, moins imaginatif, moins poétique, fort poncif, souvent le plus bas réel.

« Le merveilleux, c'est que le père sait tout cela, le sait parfaitement. Mais que faire ? *Elle le veut ainsi.* »

Communion

Dans un grade des Mystères, on avait aussi institué l'Eucharistie, — qui devait réagir contre la discorde sociale introduite dans le monde par l'homme, en recommandant l'union.

Mais on entendait par là, d'abord, l'union de l'enfant avec sa Mère, et le symbolisme a pour but de rappeler le rôle de la Mère dans la création de l'enfant. Les éléments qu'elle donne pour l'édification de son corps sont représentés par une pâte faite de farine, de vin, d'huile et de lait. Le cordon qu'on fait porter aux adeptes représente le cordon ombilical, celui qui attache l'enfant à sa Mère.

Faut-il rappeler qu'on n'a insisté sur ce lien, sur cette union nécessaire, qu'au moment où le droit maternel était attaqué et remplacé par le droit paternel ?

C'est alors qu'elle rappelle, à l'enfant ingrat qui l'abandonne, *qu'il est sa chair et son sang.*

Mais le symbolisme ne s'en tint pas à cette interprétation ; — on y ajouta d'autres idées, telle celle-ci : en recevant cette pâte mystique (qu'on faisait avaler), vous recevez symboliquement les qualités féminines.

Cette idée s'altéra encore, et on en arriva à dire que c'est *l'oblation symbolique du cœur de la femme* pour cimenter l'union avec elle.

C'est que, avec le temps, tout ce qui, dans le symbolisme, était sexuel, changea de signification, à cause de l'interprétation faussée que les hommes en faisaient.

Au IIIe siècle, les cérémonies secrètes des Mystères s'infiltrèrent dans la nouvelle Église, qui les rendait publiques. Et bientôt les cérémonies se multiplièrent. On donnait la communion aux petits enfants, on faisait goûter du lait et du miel à ceux que l'on baptisait, ainsi que cela se pratiquait en Afrique.

Il est bien évident que cela avait pour but de faire comprendre à l'enfant qu'un lien charnel l'attachait à sa mère, et qu'il ne devait jamais se détacher d'elle.

On donnait aux femmes l'Eucharistie pour l'emporter à la maison, la garder dans un coffre et la manger en particulier. On l'envoyait aux malades par des enfants.

En l'Église de Rome, on donnait de l'eau pure en guise de vin, sous prétexte de sobriété. Tout cela a été supprimé.

Toutes les Églises d'Asie Mineure célébraient la Pâque le 14e jour de la lune de mars, comme les Israélites, alléguant qu'il en avait toujours été ainsi pratiqué parmi eux depuis que saint Jean (Johanna) exerçait son apostolat à Éphèse.

Mais les néo-chrétiens d'Europe, pour n'avoir rien de commun avec eux, la célébraient le dimanche suivant.

Vers l'an 195, cette question fut discutée ; voulant faire *l'union des Églises*, les Jésuistes voulurent réduire les autres aux termes d'une même coutume, ils firent des conciles sur ce sujet. Dans ce débat de l'Orient contre l'Occident, c'est le masculinisme contre le féminisme qui est au fond de la question. Et c'est alors que Victor, évêque de Rome, excommunia toutes les Églises d'Asie, de quoi il fut censuré notamment par Irénée, qui présidait aux Églises de Gaule.

Les masculinistes modifièrent le symbolisme.

A côté de l'image de la sécrétion maternelle, ils mirent l'image de la sécrétion paternelle, l'hostie, qui continua le soma des

Hindous. Et alors la signification de l'Eucharistie changea, et le Jésuisme devint un culte phallique.

Mais les masculinistes gardaient les formules des anciens rituels et faisaient dire à Jésus : *ceci est mon sang*, *ceci est ma chair*, comme le disait *la Mère*, alors que l'homme ne donne pas à l'enfant le sang et la chair.

Rien que cette contradiction sexuelle prouve l'inexistence d'un Dieu en prouvant son ignorance de la signification des mots qu'il prononce.

Les Églises d'Orient gardèrent la primitive communion avec la pâte mystique (symbole féminin) ; les Églises d'Occident la remplacèrent par l'hostie (symbole masculin), ne représentant plus la sécrétion maternelle que par le vin, symbole du sang.

A la fin du XIV^e^ siècle, le Concile de Constance retrancha des rites de la messe la communion sous les espèces du vin, désormais réservées aux seuls prêtres.

Ceci avait une portée symbolique. La coupe représentait la tradition mystique féministe, qui *doit rester secrète*, dit l'Église ; le pain représentait seulement la *tradition orale* masculiniste, et l'obéissance passive au dogme.

Le Mariage

La Communion, le Mariage et l'Extrême-Onction sont trois sacrements basés sur la *loi des sexes*.

La Communion fut d'abord l'union des esprits.

Le Mariage fut, plus tard, l'union des sexes.

Il fut règlementé de diverses manières.

La famille maternelle précéda la famille paternelle. On l'appelait la *famille utérine*. Elle était basée sur les lois de la Nature et sur la vraie morale.

On peut la résumer ainsi :

1° Le droit maternel prime le droit paternel, parce qu'il s'appuie sur une loi de la Nature.

2° La vie spirituelle de la femme, développée par l'amour, prime la vie sexuelle de l'homme, qui a des réactions brutales.

3° Une loi de chasteté, basée sur la physiologie et l'hygiène, règlemente les relations de l'homme et de la femme, tout en assurant la procréation.

4° La loi morale donne à la femme un droit de veto, empêchant les brutalités du mâle.

5° Les intérêts économiques n'interviennent pas dans les unions.

6° L'enfant est élevé dans le respect de sa Mère, et dans les principes de Vérité.

7° La fidélité est volontaire, aucune oppression ne l'impose.

La famille naturelle est restée en honneur chez tous les féministes qui se sont succédé sur la terre. Jamais aucune femme n'a admis que son autorité sur son enfant lui soit enlevée et soit donnée à un homme — père ou autre — qu'elle a toujours considéré comme un danger pour l'enfant.

Il était naturel que, en face d'un code romain qui asservissait la femme et donnait au père tous les droits maternels, les vraies femmes renonçassent au mariage. C'est ce que nous font savoir les auteurs qui nous parlent des *vierges célibataires* chez les premiers Chrétiens. Cela ne veut pas dire qu'elles se consacrent au célibat, mais seulement qu'elles rejettent la règlementation matrimoniale des Romains.

Les femmes chrétiennes n'admettent pas le mariage, qui entrave leur liberté et donne aux hommes tous les droits et toutes les licences, ce qui crée le désordre moral de cette époque.

Il est certain que souvent les femmes ont pris la résolution de vivre loin des hommes et que, alors, déviant leur instinct maternel, qui est tenace, elles s'occupaient des pauvres pour les secourir et des malades pour les soigner et subvenaient à leur indigence. C'est un des buts des Ordres monastiques de femmes.

Mais leur résolution de vivre loin des hommes n'était pas un vœu de célibat qui les engageait, elles pouvaient s'en départir quand elles le voulaient, elles ne dépendaient que d'elles-mêmes; ce n'étaient pas des vœux irrévocables, et aucune règle ne les entravait.

Le mariage romain (impérial ou catholique) était considéré par elles comme une institution dégradante.

Déjà, le Bouddhisme avait considéré l'état de mariage comme une condition inférieure.

Dans cette religion, aucun prêtre n'intervenait à la cérémonie.

Le mariage était condamné par les premiers Chrétiens. Mais, comme leurs Évangiles ne nous sont parvenus qu'altérés

par les Catholiques, nous avons de la peine à en retrouver le sens primitif. Cependant, dans l'Évangile selon Luc (ch. XX), nous lisons :

Verset 34. Les enfants de ce siècle épousent des femmes et les femmes des maris.

35. Mais ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir ne se marieront pas.

C'est pour cela que, après nous avoir dit que le mariage était défendu dans le premier Christianisme, on nous dit hypocritement qu'après il fut toléré, puis recommandé.

Or ce qui a changé, ce n'est pas l'opinion des vrais Chrétiens sur cette institution, ce sont les dirigeants de la nouvelle secte qui vont appuyer leur religion sur l'asservissement de la femme dans le mariage, soutenant ainsi le droit romain. Tout ce qu'ils écrivent à ce sujet le prouve.

Il faut lire dans Tertullien la description du mariage, lorsqu'il fait descendre le ciel sur la terre pour assister à la cérémonie nuptiale et la bénir. Le programme du grand apologiste bouleverse de fond en comble la sociologie païenne : « Les époux chrétiens sont deux fidèles réunis sous le même joug, ils ne sont qu'une même chair, qu'un même esprit ; ils sont ensemble dans l'assemblée des frères, à la table de Dieu, ensemble dans la paix. »

Dans la Constitution de Théodose le Jeune (1), il est dit :

« Le mariage est parfait par le seul consentement, sans contrat de dot, sans pompe nuptiale, sans solennités. »

Ce sont là les idées des premiers Chrétiens, les Johannites, restées dans la religion orientale. Quant à la doctrine qui fait du mariage un sacrement, elle a été formulée peu à peu par les évêques catholiques.

La consécration du mariage resta un acte purement religieux jusqu'en 1539. A cette époque, un fonctionnaire civil fut appelé à sanctionner l'acte religieux. Cela dura jusqu'à la Constitution de 1790.

(1) Rappelons que Théodose II, *le Jeune*, empereur d'Orient, succéda à son père Arcadius (408-456) ; il acheta la paix d'Attila. Il est l'auteur du Code Théodosien (439).

Le droit marital

Le droit marital a été introduit lentement et difficile à faire accepter.

Les premiers Chrétiens, qui le combattaient, ridiculisaient les hommes qui se mariaient.

C'est ainsi que, dans certaines provinces, le ridicule poursuivait le fiancé. On plaçait son buste à califourchon sur un âne et on le promenait en dérision, en lui donnant un charivari.

Ce qui exaspérait les partisans de l'ancienne loi morale basée sur l'abstinence de six jours (d'où le sabbat, le 7e consacré à la Déesse), c'était la licence donnée à l'homme d'user et d'abuser d'une femme mise près de lui dans ce but. Et, pour faire comprendre les suites physiologiques et psychiques de ce système immoral, on avait imaginé une représentation symbolique destinée à faire réfléchir les ignorants.

C'est M. Cailleux, dans ses *Origines celtiques*, qui nous en donne la description. Il dit (p. 324, note) : « Dans le Bugey, il est d'usage que la jeune épouse, au jour de ses noces, soit enlevée par un vieil oncle, qui la retient pendant trois jours. Pendant ce temps, on ne donne au mari que du pain bis et du vinaigre, et des amertumes de tous genres, tandis que la jeune femme est nourrie de bisques, de miel et de fruits exquis. »

A travers ce symbolisme, il fallait comprendre que le nouveau régime matrimonial allait donner à l'homme la pauvreté de l'esprit, l'aigreur du caractère et des amertumes de tous genres, puisqu'il allait multiplier le péché (pikros, amer), alors que ce régime allait donner à la femme tous les avantages du péché véniel, la lumière de l'esprit, la joie de vivre, le miel et les fruits exquis.

Mme de Bézobrazow écrit dans sa revue : *Les femmes russes et les femmes françaises*, des lignes qu'il faut citer ; elle dit :

« Le principe de servitude, admis dans la famille, se transmettant de génération en génération, par voie d'hérédité, date de l'origine du patriarcat, qui représente, à tous les degrés, le « privilège ». La vie patriarcale, la famille du Moyen Age, qu'est-ce donc ? La tyrannie du mari, le despotisme du père, la haine entre les enfants, le bonheur en souffrance pour toute la société se reflétant sur chaque génération par une récolte

d'*immoralité*, d'injustice, de guerre. La famille devrait être le prototype de l'ordre, de l'harmonie sociale. Mais, nous le répétons, pour que cela soit, il faut que la constitution de la famille soit matriarcale. »

La première Communion

Quand les peuples eurent régularisé l'union conjugale, une cérémonie fut mystiquement organisée.

C'est ce que reproduit la première communion. On avait d'abord offert une femme.

Le symbolisme remplaça l'offre d'une femme par l'offre d'une fleur : la verveine.

Les Romains, ayant perdu le sens de tous les Mystères, racontaient que Tatius, roi des Sabins, pénétrant dans le Capitole, offrit une verveine à la jeune Tarpeia, et que ce fut là l'origine des *Floralies* et, par conséquent, des étrennes (1).

On se rappelle que, à Rome, *Strenuus* avait le privilège de l'étrennage.

Plus tard, on fit de Tarpeia une grande salle, parce que la cérémonie avait lieu dans une salle qui était grande.

La première communion, ce souvenir de l'étrennage, a été l'origine, dans des temps plus modernes, de ce qu'on a appelé le droit du Seigneur.

L'Ordre

L'ordre est un sacrement qui confère aux hommes le droit d'exercer le sacerdoce, comme le faisait l'initiation aux Ordres secrets de la Chevalerie.

C'est la Chevalerie continuée, mais *retournée*, c'est-à-dire profanée par la substitution des sexes.

Le développement du sacerdoce s'était fait progressivement dans l'Inde ; il avait pris la forme d'une caste dans le monde brahmanique ; dans le Bouddhisme, la caste avait fait place à une puissante hiérarchie masculine, dont Siam, Ceylan, le Thibet et la Chine nous offrent encore des exemples. En Occi-

(1) Tarpeia, de tarboa, *tranchoir*, ce qui ouvre (Oudin, Dict. espagnol).

dent, à la faiblesse du sacerdoce hellénique, qui ne reposait ni sur une caste, ni sur une hiérarchie, succéda brusquement l'organisation des Églises des premiers Chrétiens, organisation que l'on croyait calquée sur celle des Églises bouddhiques, mais qui n'était, en réalité, que celle des Mystères, reproduite ouvertement pour les besoins de la propagande.

La première société chrétienne, quand elle n'était encore qu'une société secrète, souvent persécutée, cherchait à se fortifier par l'union et fonda des Églises, qui voulurent continuer ouvertement les Mystères.

Cela fit connaître leur organisation, et, aussitôt connue, elle fut copiée par les hommes.

Nous avons déjà montré que, dans les *Loges*, il y a des fonctions féminines et des fonctions masculines.

La Mère, la « Vénérable » (nom qui vient de Vénus et qu'aucun homme ne peut porter), sera copiée par le « Père ».

Celle qu'on appelle l' « Oracle » (l'orateur dans les Loges modernes) deviendra le frère prêcheur, puis le prédicateur dans les religions modernes.

(*Nabi* désignait autrefois la Déesse des Oracles. Dans les Gaules, les Helviens avaient pour principale Divinité Nabahas.)

Quant aux Surveillants, appelés épiscopes, ils deviendront les évêques.

Les trois premiers degrés conférés dans les Mystères druidiques : Page, Écuyer, Capitaine, serviront à faire trois sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Ordre.

Le costume des prêtres restera celui des Prêtresses ; ils se raseront pour effacer le signe de la masculinité. Ils porteront une robe et sur la tête la coiffure de Cybèle et de Rhéa, une tour à trois étages, qui deviendra la tiare des papes.

Les grandes Déesses portaient aussi en main une clef double. On la donnera à un saint Pierre imaginaire, pour ouvrir le Paradis. Mais on oublie que le titre de Père ne donne que les honneurs et l'argent, qu'il ne donne pas la psychologie maternelle.

Pendant que les Celtes avaient créé un centre d'où rayonnait l'autorité morale de la grande Déesse surnommée *Mater Idea*, centre d'où elle donnait des lois au monde entier, et qui était

appelé *Médio-matrice* (1), les Pères, pour les imiter, se faisaient appeler *Patrices*.

C'est ainsi que le célèbre Odoacre devint, à partir de 477, *Patrice* d'Occident, et c'est de ce mot *Patrice* qu'on va faire le mot pape. Jusque là, ceux que l'Église appelle des *papes*, en vertu de son système de chronologie rétroactive, n'étaient que les évêques de Rome.

Le culte des Catholiques garda les étoffes rouges, couleur symbolique des féministes, qui ornaient les anciens temples et couvraient les anciens autels.

L'amour féminin, que l'on donne comme base à la religion, — parce qu'il engendre le *feu sacré*, — est appelé *Agni*. On appelle *Agnotes* les sectateurs d'Agni dans l'Armorique.

Isis, Cybèle, sont appelées *Agne* dans les Mystères. C'est pour cela que les Catholiques appellent leur Jésus *Agneau*.

Les rois de France seront appelés « les fils aînés de l'Église », parce que la Gaule était « la *Dame des Terres* ».

Mais, tout en prenant la forme extérieure du culte aux féministes, les prêtres, qui restent des hommes, malgré leur changement de costume, s'uniront entre eux pour se soutenir et se défendre dans leur lutte contre la femme ; ils créeront une solidarité masculine appelée le *respect humain*, qui sera le respect de l'homme substitué au respect de la femme, de sa parole divine. Et, dans leur organisation nouvelle, ceux de langue latine prendront pour modèle cette sorte de religion politique dont l'empereur romain était le souverain pontife. Et c'est de cela qu'ils feront l'Église Catholique.

Les Mystères Catholiques

Le moyen âge vit renaître l'époque sombre des Dionysies.

Le Mystère catholique, c'est encore la représentation d'une parodie dite religieuse. C'est l'orgie arrangée en spectacle et moralisée pour se faire accepter et admirer des foules crédules et naïves. L'état d'âme de ses auteurs est le même que celui des bacchants de l'antiquité. Ce n'est pas le vin qu'ils chantent, c'est la luxure cachée dans le nouveau symbole de l'Eucharistie.

(1). Voir les cartes de l'ancienne Gaule, et aussi celle qui a été publiée à la suite des Commentaires de César.

Les Mystères naquirent à l'ombre de l'autel dont ils ne furent qu'un prolongement ; ils sont une face du culte. En suivant leur évolution, on les voit descendre jusqu'au grotesque. C'est de l'aberration mentale symbolisée.

Les hosties symboles profanes

Les *Pardons* étaient des jours de fête institués pour donner aux hommes et aux femmes une occasion de réconciliation. Cela n'était nullement une garantie de paix durable, mais, dans l'enfer qui régnait alors, c'était une éclaircie, un jour de trêve ; on dansait, on riait, on chantait, on oubliait... un instant, on s'aimait.

L'*oubli* avait son symbole. C'était ce qu'on appelait « *les gaufres du pardon* », ces légères pâtes formant un cornet fragile qui porte encore le nom d'*oublie*. Leur histoire est curieuse. Ceux qui les faisaient étaient les *oblayers*, les mêmes qui préparaient les « saintes oblates », les hosties faites de la même pâte et servant à la communion, ce symbole de l'union des sexes. Dans les fêtes du Pardon, ce n'était pas le symbole qui était en usage, c'était l'action symbolisée elle-même. Mais une foule de marchands, qui vendaient ce jour-là des sucreries et des pâtisseries de toutes sortes, y ajoutaient des *oublies*, ces hosties profanes, enjolivées d'images et d'inscriptions où l'amour et la piété étaient mêlés. Ils se promenaient par la fête en annonçant leur marchandise par un cri où apparaissait un peu de malice : « *Voilà le plaisir*, Mesdames, *voilà le plaisir* ! »

Les *oblayers* n'étaient pas les premiers venus. Ils devaient être de bonne vie et mœurs et n'employer aucune femme (la femme était impure dans ce monde catholique), pour « faire pain à célébrer en église ».

Ils devaient se servir « de bons et loyaux œufs » et ne devaient jouer « qu'aux oublies en portant leur métier » (le sens de ceci nous échappe).

Qu'on nous dise encore que l'hostie n'est pas un symbole obscène !

La Fête des Fous

Cette fête fut instituée pour narguer ceux qui accusaient les Catholiques de folie. Cete façon de célébrer leur démence rap-

pelle la Zoolâtrie que d'autres hommes avaient instituée dans l'antiquité, quand les femmes les avaient accusés de bestialité.

Voici la description de cette fête :

« Les prêtres d'une église, dit Dulaure, élisaient un « *évêque des Fous* », qui allait se placer dans le chœur, sur le siège épiscopal. La grand'messe commençait alors ; tous les ecclésiastiques y assistaient, le visage barbouillé de noir, ou couvert d'un masque hideux ou ridicule. Pendant la célébration, les uns, vêtus en baladins ou en femmes, dansaient au milieu du chœur et y chantaient des chansons bouffonnes ou obscènes. Après la messe, nouveaux actes d'extravagance et d'impiété. Les prêtres, confondus avec les habitants des deux sexes, couraient, dansaient dans l'église, s'excitaient à toutes les actions licencieuses que leur inspirait leur imagination effrénée. Plus de honte, plus de pudeur ; aucune digue n'arrêtait le débordement de la folie et des passions. Le lieu saint, qui en était le théâtre, n'en imposait plus. Au milieu du tumulte, des blasphèmes et des chants dissolus, on voyait les uns se dépouiller entièrement de leurs habits, d'autres se livrer aux actes les plus honteux du libertinage. »

Voilà à quoi servaient les églises catholiques, dont l'architecture devait rappeler le symbole phallique, dont les sculptures bizarres rappelaient les conceptions extravagantes et hideuses du Çivaïsme des Hindous.

Combien on devait regretter les temples de Minerve et de Diane !

Dans l'Église latine, la Fête des Fous remonte très haut ; elle a une origine indécise, puisqu'elle se perd dans la décadence du Paganisme.

Au 3e Concile de Tolède, tenu en 589 sous Recaredo, le premier roi wisigoth catholique, dans un canon particulier, on avait interdit les danses et les chansons obscènes à certaines grandes solennités religieuses ; ce qui prouve bien que le culte catholique fut d'abord une parodie de l'ancien culte théogonique.

La « *Fête des Fous* » fut introduite dans l'Église grecque au xe siècle, par Théophylacte, patriarche de Constantinople, qui était fou lui-même. Il avait dans ses écuries plus de 2.000 chevaux, qu'il nourrissait de noisettes, de pistaches, de raisins secs, de dattes, de figues, tout cela arrosé d'excellent vin et entouré

des parfums les plus exquis. Il donnait à ses chevaux le rang et le traitement des femmes.

Un jour, le jeudi saint, pendant qu'il célébrait la messe, son maître stabulaire vint lui dire à l'oreille que sa jument favorite mettait bas en ce moment. Il laissa l'office, courut à ses écuries, assista à la complète délivrance de la bête et ne revint finir sa messe que quand tout fut terminé.

La Danse macabre

Les peintures du moyen âge nous représentent la *Danse macabre*, dans laquelle la Mort entraîne dans une danse effrénée les hommes de toutes conditions, de tous âges. C'est une mimique sombre et gaie tout à la fois, représentant les vices des grands et du clergé.

Il y avait donc, même à cette époque, des gens restés sains d'esprit, qui jugeaient les autres, les ridiculisaient dans leurs vices et avaient en haine leurs obscénités ; cette façon de représenter les vices de l'homme par la mort remonte aux prophétesses d'Israël.

Il a été donné au Musée du Louvre par M. Paul Gaudin des terres cuites émaillées représentant sept squelettes tenant des thyrses et dansant. On les considère comme un document important pour l'étude de la danse des morts — ou danse macabre — représentée sur de nombreux monuments du moyen âge.

Gouvernement féodal

Après les combats judiciaires ou *ordalies* que les nations gothiques avaient institués, le gouvernement féodal des hommes fut établi. Les grands vassaux, s'étant donné tous les droits féminins (propriété de la terre, pouvoir de rendre la justice (1)

(1) La dénomination de *Pair de France* fut bien loin d'avoir, sous nos rois, et surtout sous ceux des deux premières races, l'acception qui s'attache de nos jours au pouvoir formé par la réunion des pairs actuels.

Le terme de *Pair*, introduit au x^e^ siècle, s'appliquait aux vassaux du même Seigneur (les égaux, — *table ronde*) et désignait leur égalité de droits entre eux. D'après un ancien usage des Francs, chaque citoyen ne pouvait être jugé que par ses *pairs* (ses égaux), mais ce droit appartenait plus particulièrement aux chefs militaires.

et privilège de frapper monnaie), se donnèrent encore le droit de faire la guerre en leur propre nom, en sorte que chaque contrée de l'Europe, livrée à de continuels ravages, devint une arène où mille petits souverains se déchirèrent mutuellement. Tout fut couvert de châteaux-forts. Le roi, paré d'un vain titre, resta sans autorité ; le peuple, jouet des passions, des rivalités, des haines de ses maîtres, tomba dans le plus triste abrutissement. Il n'y avait plus une baronnie qui ne fût en proie à quelque guerre intestine, allumée par l'ambition ou par l'esprit de vengeance.

Les Communes
(*anciennes Matries*)

L'établissement des Communes date de la féodalité.

Les Communes étaient gouvernées par le Seigneur, comme les anciennes Matries l'avaient été par les *Dames*-Mères. Mais le Seigneur usait de ses droits pour malmener le peuple.

Tout le monde lui était plus ou moins soumis, comme dans le régime primitif.

Les roturiers ou hommes libres étaient au-dessous du Seigneur, mais ne lui devaient pas une grande obéissance.

Les tenanciers étaient bien libres de leur personne, mais ils devaient payer des redevances au Seigneur.

Les *main-mortables* étaient libres de leur personne, mais non de leurs bras.

Enfin, les serfs n'étaient que des esclaves. Ils appartenaient corps et biens au Seigneur, qui les traitait parfois cruellement.

Les Seigneurs habitaient des châteaux-forts séparés des autres terres par des ponts-levis, que l'on n'abaissait que quand on connaissait bien celui qui allait passer dessus.

Le Seigneur avait donc peur des attaques et s'en préservait. D'ailleurs, les châteaux étaient ornés de tours et de tourelles, d'où l'on guettait sans cesse les alentours, pour assurer la sécurité du Maître et de sa famille.

Les Seigneurs étaient donc craints partout. Quelques-uns, cependant, n'exerçaient pas un pouvoir très despotique, mais ceux-là étaient rares. Se voyant obéi par tous, le Seigneur se crut l'égal du roi et ne lui obéit plus.

D'ailleurs, le pays était très divisé et le roi n'était qu'un Seigneur un peu plus puissant que les autres.

Chaque Commune eut ses lois particulières et un hôtel de ville ou beffroi, où se réunissaient les magistrats. On y sonnait la cloche en cas d'incendie ; on y sonnait aussi le couvre-feu pour prévenir qu'il était temps d'éteindre toutes les lumières, etc.

Louis VI tenta d'affranchir les Communes. Le peuple se souleva contre les Seigneurs. Les châteaux furent pillés.

La Justice maternelle ou divine

Dans une histoire du gouvernement féodal par M. Barguinet de Grenoble, nous lisons :

« La féodalité, qui avait brisé le pouvoir royal et qui en avait partagé les prérogatives entre tant d'individus, ne respectait pas davantage la tradition des anciens tribunaux et livrait la vie des hommes à la volonté absolue du Seigneur. »

La féodalité avait été avant le pouvoir royal et avait donné à la Dame des prérogatives, dont la principale était de rendre la Justice.

« Quand toute la puissance politique eut passé dans les fiefs, il est clair que le droit de rendre la Justice, qui découle de la souveraineté, y fut spécialement attaché. Chaque Seigneur, maître absolu dans ses domaines, imposait ses volontés comme des lois, le successeur imitant son devancier ; de là l'établissement des coutumes et les immenses difficultés que la civilisation eut à combattre pour détruire cette foule de juridictions abusives qui survécurent à la chute de la féodalité et en conservèrent les effets quand les causes n'existaient plus. Bientôt il se créa, dans les fiefs, une puissance qui en dérivait, et qui était cependant souveraine ; les Seigneurs vendirent le droit de juger les différends. »

La Justice ne fut plus exercée comme une action favorable à la société, mais comme un moyen d'oppression, dont l'usage devait rapporter une certaine somme au Maître. Toute idée morale était anéantie. Les prévôts et baillis, institués par les Seigneurs, n'étaient point des magistrats, mais des hommes qui exerçaient des fonctions industrielles, dont de misérables serfs devaient payer les horribles bénéfices.

Jusqu'au moment où la féodalité commença à déchoir en

séparant ses forces, il n'exista pas même l'image de la Justice, car toutes les classes étaient confondues dans le même asservissement ; les Seigneurs n'avaient qu'à réprimer les excès de leurs esclaves, et les formes étaient inutiles.

Droit féodal du vasselage

Si nous étudions la façon dont le droit féminin passe au droit masculin, nous trouvons, dans les vieux actes de vasselage, une terminologie qu'on n'a même pas pris la peine de changer, et qui indique très clairement la nature des relations qui existaient primitivement entre les *Dames* et leurs affidés (les hommes).

Ainsi, on a gardé dans les archives de vieux actes de vasselage qui commencent par le mot *aveu*, — parce que le vassal *avouait*, dira-t-on, avec serment, qu'il reconnaissait un tel pour son Seigneur, qu'il tenait et portait *de lui* très noblement le fief de... *à cause* de son château de..., duquel il lui avait fait *foi* et *hommage*. Cet acte s'appelait dénombrement, parce qu'il contenait l'énumération du fief et de ses parties. Le vassal devait à son Seigneur son *aveu* de dénombrement dans les 40 jours après celui où il avait fait *sa foi et hommage* ; mais il n'était tenu de le donner *qu'une fois en sa vie* (parce que primitivement on croyait que *le lien* durait toute la vie) ; cependant, l'acte *de foi et hommage* se renouvelait à toutes les mutations, par décès ou autrement, du Seigneur dominant.

La Paix de Dieu

Vers l'an 1032, un évêque de la province d'Aquitaine publia qu'un ange lui était apparu pour lui ordonner d'annoncer à tous les hommes qu'ils eussent à cesser leurs hostilités particulières et à se réconcilier les uns avec les autres, *telle étant la volonté de Dieu*. Cette publication obtint son effet : il en résulta une trêve de 7 ans. (Primitivement, c'était la trêve de la Dame ; plus tard, on en fit la trêve de l'Église.) Alors il fut résolu que personne ne pourrait attaquer ni inquiéter son adversaire pendant le temps destiné à célébrer les grandes fêtes de l'Église, ni depuis le soir du jeudi de chaque semaine jusqu'au lundi de la semaine suivante. Ce règlement, qui n'était d'abord qu'une convention particulière à un royaume, devint une loi générale

dans toute la Chrétienté. Elle fut confirmée par le pape et ratifiée par plusieurs Conciles. On l'appela *la Paix de Dieu*. Cette paix aurait été encore insuffisante pour contenir l'esprit de violence qui agitait ces malheureux siècles, si l'événement des Croisades, en donnant une nouvelle direction aux idées, n'eût pas fourni aux rois les moyens nécessaires de la faire observer.

Les Femmes riches sous le régime féodal

Quel fut le rôle de la Femme riche dans le régime féodal, ce curieux système où le *Droit* devient la *Force* et où tous les droits s'exercent les armes à la main ?

Que faisait la Femme dans un monde où réclamer un droit en justice, c'était accepter un duel judiciaire, où témoigner, c'était combattre ? Dans un pareil monde, elle se voyait souvent forcée de porter des armes comme l'homme, puisque la lutte était partout, le droit nulle part.

La Femme, seigneur de fief, exerçait des fonctions publiques : « Si elles tiennent fief, elles doivent mêmes services que un home devrait s'il le tenait. Elles doivent fere ce qu'à lor service appartient », dit Beaumarchais.

Un débat singulier s'éleva entre Jeanne, comtesse de Flandre, et Agnès de Beaujeu, comtesse de Champagne, au sacre de saint Louis. En l'absence de leurs maris, ces deux princesses eurent, après le sacre, la prétention de porter devant le roi l'épée royale. Pour calmer le différend, on donna ce droit à un tiers, Philippe Hurepel, comte de Boulogne, sans préjudice du droit des comtesses.

Dans la bourgeoisie, les femmes n'étaient pas encore aussi asservies qu'elles le furent depuis. Dans les commencements du moyen âge, la Femme jouissait encore, dans la famille, d'une grande considération et d'une grande liberté. Ainsi, si un père avait voulu imposer à sa fille un mari qui ne lui plaisait pas, elle se serait révoltée, et sa mère l'aurait soutenue.

Dans un dialogue de saint Louis, captif en Égypte, avec le Sultan sarrasin, se trouve cette phrase :

« Quand le roi des Francs ne veut pas ratifier un traité sans avoir consulté la reine, les Musulmans se récrient. « C'est ma Dame et ma compagne », leur répond-il. »

L'état de servitude actuel de la Femme est une résultante des abus accumulés pendant des siècles ; — à aucune époque antérieure cet asservissement ne fut aussi complet, et cela se comprend. Il n'y avait pas encore la législation oppressive que les progrès faits par le Catholicisme ont permis d'instituer.

« Dans les premiers siècles du moyen âge, les femmes des plus hauts personnages,empereurs ou grands feudataires,ont souvent joué un rôle politique ou administratif, partagé les travaux de leur mari, suppléé ce mari. Qui ne connaît l'histoire de Mathilde de Toscane, au temps de Grégoire VII et d'Urbain II ?

« Reines, duchesses ou comtesses ne sont point les seules femmes qui se mêlent, en ces temps-là, aux affaires publiques. Si j'étudie, par exemple, les origines des *trêves de Dieu*, je constate que, dans une des grandes assemblées populaires, sorte de conciles mi-civils, mi-ecclésiastiques, qui organisèrent ces paix ou trêves, figurèrent, non seulement des laïques, mais aussi des femmes.

« A la même époque, nous rencontrons dans les sphères supérieures des Dames de haut rang qui président des Cours de Justice ; dans les sphères inférieures, des femmes qui sont investies des droits de la basse Justice, elles sont « mairesses ».

« Innocent III,en1202, se préoccupe de ces coutumes contraires au droit romain : il en reconnaît l'existence régulièrement établie chez nous, et même il confirme une sentence prononcée par la reine de France, laquelle avait été prise pour arbitre entre deux couvents. Cette reine était Ingeburge de Danemark, épouse de Philippe-Auguste. » (Paul Violet, *Histoire des Institutions*).

***

La *trêve de Dieu* se renouvela à l'occasion des Croisades ; créée d'abord en faveur des églises et des monastères et applicable seulement aux jours de fête, elle devint perpétuelle, parce que le départ des Seigneurs fut le rétablissement de la paix publique. Rien n'avait pu éteindre leurs querelles, leurs guerres privées ; mais, eux partis, les femmes reprirent leur pouvoir en même temps que leur liberté. La paix revint, elle produisit un changement si heureux qu'on vit les esprits sortir de cet état de torpeur et d'inaction auquel l'oppression les avait asservis. L'in-

dustrie se ranima, le commerce s'étendit, et la Femme respira...

Ch. de la Paquerie, dans *La vie féodale en France du IXe au XVe siècle*, nous dit :

« Chose curieuse, aux XIe et XIIe siècles, la châtelaine était souvent plus instruite que son mari. Je ne veux pas dire par instruction ce fatras qu'exigent les brevets d'aujourd'hui, mais une instruction toute spéciale : la lecture, l'écriture, quelques règles de calcul, quelquefois un peu de latin, puis des connaissances variées en botanique, en horticulture, en médecine, en chirurgie, même en pharmacie : toutes choses nécessaires dans ces temps où l'époux, le père, les enfants étaient exposés à recevoir de bonnes estocades.

« Toute jeune, notre châtelaine a appris, de sa mère, la composition de certains onguents, costères, emplâtres et autres remèdes. Elle sait poser des attèles à un membre brisé, rapprocher les lèvres d'une blessure, et la vue du sang ne lui fait pas peur. »

La Cour d'une Dame

On appelle ainsi la réunion des personnes qui vivaient avec la Dame et l'aidaient à gouverner. Parmi ces personnages se trouvaient les grands officiers, les grands vassaux.

Quand le Seigneur prit la place de la Dame, il voulut avoir *sa cour*. Et alors on ridiculisa les cours des Dames en les représentant comme des *Cours d'amour*.

Cependant, le mot Cour a été conservé et a fini par être appliqué à toutes les injustices sociales.

La misère des femmes

Dans une société aussi désorganisée, que pouvaient faire les femmes ? Les jeunes entraient dans les couvents, qui étaient en même temps des maisons de prostitution. Quant aux vieilles, elles se faisaient marchandes, entremetteuses, chiromanciennes, chiffonnières. C'est ainsi que la femme descendait peu à peu tous les degrés de l'échelle sociale ; de reine qu'elle était, elle devint paria. A la ville, on la voit loqueteuse, par les rues, — ou prostituée ; à la campagne, elle est abêtie par les durs travaux, elle ramasse du bois, fait des fagots ; elle, l'antique Déesse, la voilà sarcleuse et faneuse.

Enfin, elle finit par se faire mendiante, quand tout lui manque.

La misère seule lui était permise, — et la laideur. On lui interdisait le luxe des vêtements, on blâmait sa beauté, elle devait la cacher, l'atténuer. Elle se fait laide pour n'être pas remarquée, critiquée. Elle se fait sotte pour n'être pas inquiétée, car les intelligentes sont toujours des sorcières.

La souffrance des Femmes interprétée par les Catholiques

La Femme n'a plus qu'un rôle dans le monde des hommes : souffrir. Les mœurs vont en être le reflet ; toute la vie sociale va en subir le contrecoup. Alors, les Catholiques hypocrites, ne pouvant nier cette souffrance générale, vont la mettre dans le cœur de la Vierge Marie, mère de Jésus. Et quel en sera le motif ? Les souffrances infligées à son cher fils ! Et on crée une imagerie de la douleur, pendant que la vraie Femme est méprisée, mise à l'écart, et qu'on la considère comme un instrument du diable.

Le Stabat

Le *Stabat*, que les Italiens ont nommé *il pianto di Maria* (les pleurs de Marie), est un chant d'agonie où règne un abattement morne, mêlé d'élans qui percent l'âme comme mille glaives. C'est le récit poignant des souffrances d'une Mère qui voit expirer... quoi ? Son fils, dira-t-on. Non, son règne.

Pour s'initier aux tristesses inconcevables que ce chant renferme, aux mystères douloureux qu'il laisse entrevoir, il faut savoir l'interpréter.

Orsini dit : « Dans ces vastes églises d'Italie, où le peuple prie avec foi et chante avec âme, on dirait que la voix majestueuse de l'orgue est entrecoupée de sanglots et que les anges pleurent sur leur Reine. »

Les Catholiques croient que le *Stabat Mater Dolorosa* fut composé par Innocent III, fondateur de l'Ordre des Dominicains et de celui des Franciscains. D'autres l'attribuent à Jacopone de Todi, à saint Grégoire, et quelques-uns à saint Bernard.

La Vengeance Divine

La Femme avait été indignement outragée depuis dix siècles. On avait nargué sa grandeur, piétiné sa sainteté. Elle avait souffert ce long martyre avec des poussées de révolte, des désirs immenses de vengeance.

Pendant que l'homme s'abaissait, s'embourbait dans la fange du vice, dans l'imbécillité des dogmes, elle, qui restait grande sous ses haillons, gardait la science des premiers jours, les secrets de la Nature, mais elle n'osait plus les dire. Sa science terrorisait l'homme, qui craignait sa vengeance ; il l'avait si horriblement traitée, qu'il ne pouvait pas supposer que, le pouvant, elle ne se servirait pas du poison pour se débarrasser de lui. Dans cette crainte, il ne voulut plus se laisser soigner par elle (1). C'est alors que la santé publique s'altéra et qu'on vit surgir des maladies nouvelles que l'antiquité n'avait pas connues, parce qu'elle savait l'art de maintenir la santé humaine. Et l'homme, alors, dans son injustice, accusa la Femme du mal qui semait la terreur. On appelait ces fléaux des « vengeances divines ». Deux maladies furent spéciales à ces époques d'horreur : le *Mal des Ardents* et la *Peste*. Le Mal des Ardents était aussi appelé *feu sacré* ou *feu de saint Antoine*. Il régna sur la fin du x^e^ siècle, en 945 et en 993.

Frodoard raconte que le mal, qu'il appelle *la plaie du feu*, attaquait les membres et les consumait petit à petit jusqu'à ce qu'il n'en restât plus rien et que la mort s'ensuivît.

Raoul Glaber dit de l'épidémie de 993 : « C'était un feu sacré qui attaquait les membres et les détachait du tronc après les avoir consumés. Chez un grand nombre, ajoute-t-il, l'effet dévorant du feu se produisait en une seule nuit. »

Quant à la Peste, elle régna de 801 à 1016. Il fallait, pour que les hommes aient l'idée d'appeler ces fléaux des vengeances divines, qu'ils aient conscience du forfait qu'ils avaient commis contre la Divinité, c'est-à-dire contre les Déesses.

(1) Dans le x^e^ et le xi^e^ siècles, plusieurs femmes s'adonnèrent à l'étude de la médecine. Les filles de Maître Platearius étaient si habiles dans cette science que leurs cures étaient citées. Dans l'École de Salerne, les traditions médicales se conservaient par les femmes. Les croisés trouvèrent en Orient des filles nobles qui exerçaient ce qu'on appelait alors la *magie*, et qui n'était autre que des connaissances de physique appliquées à la médecine.

Attente de la fin du monde

Une antique prédiction, mal interprétée, avait fixé la fin du monde à l'an 1000. Les esprits en étaient impressionnés, et, au lieu de s'occuper de la vie, on s'occupait de la mort. On se jetait dans les bras de l'Église qui promettait la vie éternelle, on faisait pénitence. C'est l'époque où l'on rencontrait partout des pénitents, hommes, femmes, nobles et roturiers, clercs et laïques ; ils allaient nus pour la plupart, armés de fouets à quatre lanières avec pointes de fer, dont ils se meurtrissaient les épaules en pleurant et en chantant.

Cela venait d'Italie et dura, avec des intermittences, jusqu'au XVe siècle.

Au XIVe siècle, le pape Clément VI déclara ces flagellations hérétiques.

Les flagellations publiques étaient la parodie de l'antiquité qui avait eu des Corybantes, des Galles et des Métragyres, qui couraient par les villes et les villages en se déchirant le corps en l'honneur de la *Mère de Dieu*. Mais le Corybantisme n'eut jamais, ni en Grèce, ni à Rome, le caractère contagieux que prit la flagellation.

La crainte qu'on avait de l'année fatale favorisa considérablement les affaires de Rome ; — une grande indifférence pour les biens de ce monde s'empara des âmes crédules et naïves, — qui se laissaient dépouiller sans résistance. La liberté même, le premier des biens, fut méprisée.

Comment se rattacher à la vie dans une société où, depuis bientôt dix siècles (1000 ans !...), on s'efforçait de démontrer qu'il faut mépriser la vie, et où l'on demandait à Dieu de répandre sur l'humanité tous les maux pour se faire des mérites en les supportant et arriver, par là, à la vie éternelle ?

Saint Cyprien avait demandé à Dieu la peste, la famine, la mort.

Tertullien avait dit : « Celui qui a des enfants doit prier Dieu pour qu'il ne leur permette pas de vivre longtemps dans ce monde impie. »

Et saint Hilaire suppliait Dieu de rappeler à lui sa femme et sa fille, grâce que le Seigneur, dans sa clémence, lui accorda.

Fin du Millénaire

En 988, une grande famine se produisit partout. Le désordre moral avait amené un tel désordre matériel qu'on ne travaillait plus. L'Église avait étendu son manteau de deuil sur toutes les nations où elle régnait ; elle avait tué le génie et s'était rendue coupable du plus grand des forfaits, en étouffant toutes les aspirations élevées, en condamnant la plus inviolable des libertés, la liberté de conscience, et en violant, au nom d'un Dieu créateur de l'Univers, les plus saintes lois de la Nature — dans le sexe féminin désormais asservi. Écoutez Michelet, indigné de ce long forfait :

« Que la Justice ait porté mille ans cette montagne de dogmes, qu'elle ait dans cet écrasement compté les heures, les jours, les années, les longues années !... c'est là, pour celui qui sait, une source d'éternelles larmes !... Ce qui m'a percé le cœur, c'est la longue résignation, la douceur, la patience, c'est l'effort que l'humanité fit pour aimer ce monde de haine et de malédiction sous lequel on l'accablait. Quand l'homme, qui s'était démis de la liberté, de la Justice comme d'un meuble inutile, pour se confier aveuglément aux mains de la Grâce, la vit se concentrer sur un point imperceptible, les privilégiés, les élus, et tout le reste perdu sur la Terre et sous la Terre, perdu pour l'éternité, vous croiriez qu'il s'éleva de partout un hurlement de blasphème ? Non, il n'y eut qu'un gémissement !... Un jour reviendra la Justice ! Le Droit ajourné aura son avènement, il viendra siéger, juger, dans le dogme et dans le monde... »

C'est ainsi que se termina le premier millénaire du Catholicisme, qui prétendait ironiquement « sauver les hommes », alors qu'il était venu les perdre.

CHAPITRE IX

ONZIÈME SIÈCLE

Nouveau millénaire. L'An mille

Nous sommes en plein moyen âge. Le Catholicisme a achevé son premier millénaire, il a fait ses preuves et montré ce qu'il valait. Par lui, l'antique civilisation a disparu, le nouveau monde a été plongé dans les ténèbres ; il a remplacé les lois de la Nature par le miracle, la loi morale par la folie. Il a fait régner un Dieu qui a les caprices d'une homme méchant, qui est farouche et hypocrite, qui est ignorant comme un prêtre, puisqu'il ignore les lois de la Nature qu'il a créée, dit-on, et qu'il les viole pour plaire aux hommes quand ils le lui demandent.

La force règne, le droit est partout vaincu. Il n'y a pas même de luttes entre les faibles et les forts ; il y a écrasement par la force brutale, intéressée et aveugle, faisant de l'injustice un droit nouveau.

Le moyen âge contraste d'une manière frappante avec l'âge ancien (gynécocratique), il est l'expression du masculinisme triomphant qui allait grandir et s'affirmer. Contraste saisissant : plus de lumière, l'obscurité; plus de sécurité, la terreur ; plus de grandeur, des petitesses ; plus d'abondances, la misère.

L'esprit catholique avait été résumé dans ce verset mis dans l'Évangile de Luc (ch. XIV, 26), qui prétend reproduire les paroles de Jésus :

« Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, bien plus, s'il ne hait pas sa propre vie, il ne peut être mon disciple. »

Tout cela devait produire l'aberration du sentiment, l'atrophie de la pensée qui éclaire, de la raison qui guide, le servage de l'âme féminine, le relâchement du lien qui attache l'homme

à la femme. Ils vécurent dès lors comme un mauvais ménage ; l'Esprit vaincu en Elle ne se manifesta plus, l'homme ne fut plus inspiré par l'antique Muse, et alors, sans Elle, dans sa solitude masculine, que produisit-il ?... Des théologiens déments se perdent en contestations vaines ; aucune œuvre de valeur. Les âmes d'élite, douloureusement repliées, ne savent qu'exhaler leur douleur. C'est ce cri de douleur seul que le moyen âge a retenu et mis dans le *Stabat Mater Dolorosa.*

« La terrible stérilité du moyen âge a été jugée par ses doctrines, dit Michelet. Il semble que le feu ait passé !

« Que de siècles en vain ! Une érudition patiente retrouve bien ceci et cela... Mais vraiment, comment n'en rougir ?

« Quoi, si peu pour mille ans !... Mille ans ! Mille ans, vous dis-je, et pour cette société de tant de peuples et de royaumes !...

« Comme on traîne jusqu'en 1200 ! Et depuis 1200, état plus lamentable, on ne peut vivre, ni mourir.

« En six cents ans, avec tant de ressources, on ne peut créer rien qui ne soit de la haine, qui ne tourne en *police.*

« Vers 1200, les Ordres mendiants, leur charité brûlante, le culte de Marie, et tout cela *police* : celle (grand Dieu !) de l'Inquisition. Vers 1500, la croisade d'Ignace, chevalerie et pourtant police, un réseau d'intrigues infinies. »

La société catholique qui se développa dès lors, administrée et représentée par ses prélats élus, devint la *société française* avec laquelle elle se confondit.

C'est que, pendant que les peuples du moyen âge perdaient ainsi ce qui leur restait de sens moral, l'Église, toujours attentive, se fortifiait de toutes ces faiblesses des nations et faisait sa puissance de toutes ces défaillances.

La science antique, l'idée première, avait été un flambeau fait de mille feux. Chaque peuple en avait éteint un, il était donné au Catholicisme d'éteindre le dernier.

Et, si la science nouvelle n'avait retrouvé le feu sacré pour rendre à l'humanité la lumière disparue, les hommes seraient désormais condamnés à vivre dans les ténèbres.

Premières lueurs de Renaissance morale

Cependant, au milieu de cette nuit, un rayon de lumière allait surgir.

Le caractère de rage furieuse qu'affectait l'impiété catholique devait amener une réaction mystique en dehors de l'Église. Ce fut la Chevalerie.

Au milieu des horreurs de la nouvelle secte, le peuple, resté religieux, suivant l'ancien sens du mot, avait besoin de revenir à la Nature ; les images vivantes d'un passé condamné reparaissaient en son esprit ; la triste existence qu'on lui avait faite, pleine de guerres et de chicanes, n'avait pas remplacé le bonheur perdu, devenu impossible, dont on n'osait même plus parler !

Les hommes sincères redemandaient la Femme : ils n'avaient foi qu'en Elle. On avait beau la faire taire par des décrets, la remplacer par des êtres surnaturels régnant dans des cieux imaginaires, agissant là-haut comme Elle agit ici-bas, tout cela n'était qu'une illusion, ne pénétrant pas dans la vie réelle ; l'homme a besoin de l'intermédiaire de la Femme dans sa vie quotidienne, il veut être heureux ici-bas.

On était las de la longue discorde créée par l'Église, qui ne donnait même pas l'au-delà promis, car la fin du monde n'était pas encore venue ; on se retournait donc vers la Terre, puisque le Ciel manquait à sa promesse.

Quand les hommes n'attendent plus rien de leurs propres forces, ils se jettent du côté des Dieux ; et quand ils ne croient plus aux Dieux, ils reviennent à la réalité, — à la Femme !

Le moyen âge en était là ; la partie honnête et courageuse de la population protestait, faisait des hérésies ; les gens consciencieusement religieux redemandaient le culte de la Femme qui renaissait dans le cœur des hommes ; la jeunesse, les seigneurs, les guerriers, tous la voulaient, la refaisaient Déesse, et allaient créer dans la Chevalerie une forme nouvelle des anciens cultes.

Cette institution, née au milieu de l'anarchie et de la tyrannie du régime féodal, ranima le monde moral qui allait s'effondrer ; elle raviva le culte des affections généreuses, des sentiments magnanimes, elle glorifia la défense du faible, l'amour respectueux pour les femmes, l'hommage à la Dame, doux servage qui est une promesse de fidélité, de devoir, de soumission et de vénération, tel que l'antique culte l'avait institué, — et qui devait adoucir les mœurs barbares créées par l'ignorance et la folie.

On allait prêcher des principes qui relèvent l'esprit, opposer

la générosité à l'égoïsme, le devoir au droit. Et l'on adopta cette belle devise :

« Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Ce n'est qu'au XIIe siècle que la Chevalerie a été définitivement instituée, mais, comme toutes les institutions se préparent avant d'éclore, il fallait dès le XIe en parler.

Nous voulions, du reste, commencer l'histoire de ce millénaire — dans lequel s'épanouira l'esprit de critique et de libre examen — par cette lueur d'espérance, précurseur des grands mouvements de réforme.

Non, ce n'est pas le Catholicisme qui a fait naître, au cœur de l'homme, le culte voué à la Femme comme à la plus noble inspiratrice d'enthousiasme sur la Terre ; c'est la Chevalerie qui eut cette gloire. Elle veut représenter la raison triomphante ; — le Catholicisme n'avait été que l'instinct. Elle allait de nouveau agenouiller l'homme devant la Femme.

L'orgueilleuse Église n'avait fait plier le genou des siens que devant ses dieux anthropomorphiques. Le Catholicisme avait été l'instinct qui étouffe la voix de la raison, mettant la domination au-dessus de l'Esprit, faisant du sexe de la Femme sa honte à lui au lieu d'en faire sa gloire à Elle, — l'humiliant devant ses vices masculins, mettant partout l'obscénité. Et, depuis des siècles, nous en sommes restés là, le système n'a presque pas changé.

Littérature chevaleresque

Allard, un moine de Saint-André, vivant au Xe ou au XIe siècle (et peut-être un peu avant), écrivit une histoire allégorique de Charlemagne intitulée « Les faits et gestes de Charles-Magne » (Bibliothèque Dauphine).

Ce livre, attribué à l'archevêque Turpin, fut, dit-on, la source d'où sortirent tous les Ordres, toutes les institutions de Chevalerie, dont l'Europe fut inondée.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut avec les idées chevaleresques inspirées par le livre de ce moine que naquirent en France les premières idées poétiques des Troubadours.

Les légendes sur la Cour de Charlemagne, les douze Paladins, les quatre fils Aimon, Renaud, Roland, Richard et

les autres héros de l'époque, y compris les Chevaliers de la *Table Ronde*, inspirèrent la jeunesse qui, saisissant les premières lueurs de poésie, se lança avec enthousiasme dans une carrière qui lui offrait à la fois les plaisirs, la gloire, la fortune (voir Fontenelle, *Histoire du Théâtre français*). Ils chantèrent les Belles, les vaillants, les rois, en créant un nouveau genre poétique. La rime fut tout, on plaça le talent dans la rime et on fit des tours de force en ce genre.

Cependant, ce que l'art a dû à ces premiers poètes se borna à une sorte de chanson gaie et maligne, parodiant ordinairement un sujet sérieux, et qui, parce qu'elle se chantait assez souvent sur un air de danse accompagné par la vielle, se nomma Vau-de-Vielle, d'où *vaudeville*.

Vau ou val, bau ou bal, signifient également une danse, un bal, une folie, un fou. Ces mots viennent du phénicien, qui l'a pris au celtique Whal (ל ע), qui exprime *ce qui est élevé*. C'est donc par antithèse que de l'*Esprit* on fait *folie*.

Cependant, les vers de ces poètes étaient profonds quand une passion réelle les inspirait, et le caractère principal de la Chevalerie était de rapprocher l'homme de la femme, en rendant à leurs relations le charme de la bonne tenue, du respect et de l'hommage ; on vit renaître la pensée sérieuse et vraie. Les cours d'amour qui furent instituées alors — sans doute par l'initiative féminine — ouvrirent un champ nouveau à la philosophie. La dialectique de l'esprit féminin réapparaissait dans ces réunions, et l'impulsion qui y fut donnée se répandit sur le monde. Finalement, elle vint échouer dans les chaires de l'Université, — dont les femmes furent exclues, — et où les conceptions de leur esprit furent dénaturées.

Il se produisit donc à cette époque une renaissance littéraire, et en 1060 on vit des Troubadours, des Trouvères, des Ménestrels, parcourir les provinces de France, tandis que des écrivains se faisaient remarquer, tels les auteurs des romans de Tristan, de Lancelot, du Graal, d'Ogier le Danois.

Un certain Guillaume de Normandie écrivit un roman philosophique sur la nature des bêtes. C'est là qu'on aurait pris les figures hiéroglyphiques qui ornent le portail de Notre-Dame de Paris et qu'on rapporte à la science hermétique.

On écrivait sur toutes sortes de sujets. A côté d'un roman sur Alexandre le Grand, on trouvait le fameux roman de la

Rose (écrit au XIII^e^ siècle et attribué à Jean de Meung). Laborde, dans son *Histoire de la Musique*, a publié un catalogue de tous les anciens romanciers français (de la p. 149 à la p. 232).

Le Chevalier catholique

L'Église, qui suit tous les mouvements de la Société et y plie sondogme, devint elle-même chevaleresque à sa manière.

Le culte de Marie grandit, prit de l'importance. Par elle, la Femme regagnait le cœur de l'homme. C'était la seule femme qu'on lui permettait d'aimer, de célébrer ; il en abusa. Ses images se multiplièrent dans les églises, ses reliques faisaient des miracles, un office spécial lui fut consacré dans les cloîtres. Or c'est un principe indiscutable que l'abaissement ou le relèvement de la condition sociale de la femme a toujours suivi la progression des mœurs. Plus un peuple est corrompu, plus la dignité de la femme y est abaissée. D'ailleurs, on peut faire la même remarque pour les classes sociales et les individus. Plus un homme est policé, plus il témoigne de respect à sa compagne, et en général à toutes les femmes avec lesquelles les relations de l'existence le mettent en rapport. Au contraire, l'homme grossier et sans mœurs ignorera les égards les plus élémentaires et traitera sa compagne comme une inférieure sur laquelle il s'arrogera tous les droits. C'est pourquoi, à travers l'histoire des peuples, la femme est tantôt en honneur, tantôt méprisée, suivant l'état d'abaissement ou de relèvement de l'homme. En France, les femmes sont d'abord associées de leur mari, sous les Mérovingiens, comme l'étaient les femmes germaines, leurs ancêtres. Sous la première féodalité, elles occupent un haut rang social. Femmes de seigneurs suzerains, elles exercent la suzeraineté, soit en l'absence de leur mari, soit en cas de veuvage, soit comme héritières de fiefs. Car elles possédaient des fiefs au même titre que les hommes, levaient des troupes qu'elles commandaient ou faisaient commander, rendaient la Justice et siégeaient comme pairs dans les Assemblées où le roi et ses barons tenaient état. Elles défendaient leurs murailles attaquées, et apportaient à leur époux le fief dont elles étaient héritières ou qui leur avait été concédé par le suzerain.

L'Église elle-même avait été prudente d'abord avec les femmes, et leur avait laissé prendre de hautes dignités.

Elles étaient abbesses et gouvernaient les monastères, portant, comme les abbés, la crosse, la mitre et l'anneau.

Mais les évêques, en s'affermissant dans le pouvoir, devaient progresser dans la mauvaise voie de l'orgueil, — et, en montant, abaisser la Femme, — car plus l'homme se fait grand, plus il la fait petite.

La Chevalerie, en la remettant momentanément à sa place, donnait une impulsion nouvelle dans l'autre voie, celle du progrès, de la civilisation, impulsion qui, quoique lente à se développer, devait cependant créer un courant ascendant qui allait faire remonter la pente descendue depuis 15 siècles.

Toute l'humanité, cependant, n'allait pas suivre cette voie. Les grands seuls aiment à monter. Les inférieurs continuèrent à descendre ; l'humanité fut désormais divisée en deux groupes, — l'un qui s'éleva pour arriver à l'apogée moderne, l'autre qui, renonçant à l'ascension, se laissa choir dans la dégénérescence où il s'enfonça, arrivant ainsi à l'état sauvage. Cet état est le résultat du triomphe du mal. Il ne fut pas connu dans l'antiquité ; ce n'est qu'au moyen âge que l'on vit des peuples, renonçant au progrès, se laisser tomber dans l'abîme d'où l'on ne revient pas.

Reprenons l'histoire des luttes humaines. Nous entrons dans une époque où les deux Principes du Bien et du Mal vont se jeter l'un sur l'autre avec violence. Les Manichéens, qui ont conservé la tradition de la vérité antique, vont réapparaître sous des noms divers.

Les Cathares (les Purs)

La doctrine professée par les Cathares, dans les anciennes provinces de Macédoine et de Thrace, avait été importée par les Pauliciens, Manichéens venus de l'Asie Mineure.

Ces sectaires firent leur apparition en France au commencement du deuxième millénaire et bientôt se répandirent dans toutes les directions. On les trouve en Aquitaine dès l'an 1010 ; en 1023, on en brûlait 11 à Orléans ; vers 1035, on en trouva une petite communauté à Montfort ; on les brûla. Cent ans plus tard, on en trouvait partout.

On leur donnait différents noms. Un de leurs principaux centre était Albi ; on les appela Albigeois. Ils furent impitoyablement poursuivis de 1210 à 1228.

Le *Catharisme* était une révolte de la conscience et de la raison contre le désordre catholique. S'il ressemble au Manichéisme, c'est qu'il a la même origine : un soulèvement des bons instincts contre l'excès du mal, une réaction contre le désordre social généré par le pouvoir du prêtre.

L'oppression continue de la meilleure partie de la société sous la tyrannie des grands soulevait l'exaspération des gens intelligents et bons. L'iniquité des lois appuyées par la force aveugle entretenait la pire des souffrances, celle des plus nobles instincts. Les femmes révoltées et outragées refusaient d'être mères pour ne pas donner de nouvelles victimes à la tyrannie.

En 1025, on trouva des Cathares à Arras. Interrogés par l'évêque sur leur doctrine, ils répondirent « qu'elle consistait à se détacher du monde, à réprimer les désirs de la chair, à vivre du travail de ses mains, à ne faire de tort à personne et à exercer la charité. Nous croyons, ajoutèrent-ils, que, en gardant ainsi la justice, on n'a pas besoin de baptême, et que, si on la viole, le baptême ne sert de rien pour le salut. Ils ajoutèrent que leur religion excluait tout culte extérieur, les bonnes œuvres étant le seul hommage que Dieu agrée ; qu'ils se mettaient fort peu en peine qu'on les enterrât n'importe où et n'importe de quelle manière, les cérémonies des funérailles n'étant, du reste, qu'une invention de l'avarice des prêtres. Quant au mariage, ils ne l'admettaient pas comme sacrement, se passant, pour les unions, de la bénédiction du prêtre. »

On le voit, à toutes les époques il y a eu des gens sensés. Malheureusement, ce ne sont pas eux qui ont écrit l'histoire ; ils étaient les humbles, les petits, ils étaient même les ignorants, car ils ne savaient pas le latin, ils ne savaient même pas lire, ni écrire, talents rares alors. La science de l'époque, c'était la théologie ; tout le monde appelé *savant* était perverti par les idées dites chrétiennes, la raison et le courage s'étaient réfugiés chez les ignorants de cette science vaine.

On prit ces êtres courageux pour des monstres humains. A Orléans, dix chanoines furent convaincus de Manichéisme. « Orléans était devenu le séminaire de la secte », dit le moine Glaber.

Partout ils renaissaient sous différents noms : c'étaient les Bogomiles en Bulgarie.

Les Cathares dans la Flandre.
Les Vaudois à Lyon.
Les Coteaux et les Ruptariens à Bourges.
Les Publicains dans les Pyrénées.
Les Bonshommes dans le Bourbonnais.
Les Agenais à Toulouse.

Les Brabançons, Navarrois, Basques, Aragonnais, etc., et surtout les Albigeois, qui avaient la ville d'Albi pour métropole.

A Orléans se trouvait un clerc, Herbert, et deux autres clercs étudiants, Étienne et Lisoye, honorés à la cour de Robert le Pieux ; Étienne était même le confesseur de la reine. Ces trois jeunes gens étaient des hommes sensés, — ils causaient entre eux de choses sérieuses et n'admettaient pas les absurdités catholiques. On les fit espionner par un traître normand, Aréfaste. Convaincus d'hérésie, ils furent emprisonnés. On les accusa, comme cela se faisait toujours, d'abominations semblables à celles des premiers Catholiques. Cette vengeance resta toujours dans l'esprit du prêtre.

Cependant, dans la procédure dirigée contre eux, il n'en était pas question. On se contenta de les chicaner sur leurs idées, fort au-dessus de celles des prêtres.

Guérin, leur accusateur, leur ayant fait passer sous les yeux toute la légende catholique, ils répondirent avec beaucoup de dignité : « Vous pouvez conter ces sornettes à ceux qui croient aux inventions des hommes charnels, écrites sur des peaux d'animaux ; pour nous, qui portons la loi de l'Esprit Saint écrite dans l'homme intérieur, nous méprisons vos discours. Finissez et faites de nous ce que vous voudrez. »

On en brûla 11 sur 13, 11 esprits droits !... Deux se rétractèrent. Détail complémentaire : la reine Constance, à leur sortie de l'église, où elle les attendait, creva un œil à Étienne, son ancien confesseur, avec une baguette qu'elle avait apportée pour cela.

C'est ainsi qu'il se trouve toujours des femmes faibles pour renchérir sur les cruautés des hommes et les soutenir dans leurs erreurs.

Pierre, un moine qui écrivit l'histoire des Albigeois, rapporte ainsi l'acte de renonciation qu'on exigeait pour faire partie de la secte des Cathares :

« Quand quelqu'un se livre aux hérétiques, celui qui le reçoit s'écrie : « Ami, si tu veux être des nôtres, il faut que tu renonces

à ta foi entière qu'occupe l'Église romaine. » Lui répond : « J'y renonce. » — « Donc, reçois l'esprit saint des *Bons hommes*. »

Ainsi, le néophyte accepte le baptême des hérétiques et renonce au baptême de l'Église. A partir de ce moment, il devient membre de la secte.

Les Cathares furent condamnés par les Conciles de Toulouse en 1119, — de Latran en 1139, — de Tours en 1163.

Les Cathares attendent un Messie femme qui va rapporter la vérité. Ils ont un culte, et des symboles. Les femmes officient en même temps que les hommes.

Le prêtre s'appelle le Barbe (d'où les Catholiques ont fait sainte Barbe), parce que, chez les anciens Celtes féministes, l'homme était appelé Ber ou Bar.

Les Papes

La papauté était à l'encan. Benoît VIII, jeune débauché qui commença à 15 ans les infamies pontificales, acheta la tiare à 18 ans, et la paya très cher. Il fut chassé de Rome par les familles dont il troublait l'intérieur. L'empereur Conrad l'y ramena de vive force, et alors Benoît se vengea des Romains en faisant massacrer un grand nombre de pères et de maris qui le gênaient. Des femmes et des filles ainsi libérées il fit son harem.

Il fut chassé une seconde fois et remplacé par Sylvestre III, qu'il détrôna trois mois après, — mais, sachant qu'on ne le tolérerait pas longtemps, il passa la tiare à son frère Jean XX, qu'il sacra lui-même. Ils étaient tous deux de la maison des marquis de Toscanelle, toujours puissante à Rome depuis le temps des Marozie et des Théodora. Benoît se retira alors chez son père à Tusculum. Au bout d'un peu de temps, il voulut encore reprendre le pouvoir, comme une première fois il l'avait fait, en détrônant Sylvestre III.

Il revint à Rome et lui redemanda la tiare qu'il lui avait cédée. Celui-ci refusa. Alors il s'empara, à main armée, du palais pontifical. Cela faisait trois papes en même temps : Benoît, Sylvestre et Jean, partageant le pouvoir, et tous les trois aussi indignes par leur vie de débauches et leurs exactions.

Alors en survint un quatrième, Grégoire VI, à qui Benoît vendit la tiare pour une somme de 1500 livres (le Codex Vaticanus dit 2000 livres).

Sur ces entrefaites, on réunit un Concile à Jutri, qui élut Clément II.

Cela faisait cinq, tous sacrés, en même temps.

Mais le plus terrible de tous, le plus mauvais, c'était toujours Benoît VIII. Celui-là parvint à se débarrasser de tous les autres. Il empoisonna Clément II et garda le pouvoir jusqu'au 19 juillet 1049. Alors, vieux et usé par tous les excès, il se retira au monastère de Grotta-Ferrata, où *il fut touché de la grâce*, et où il mourut peu après, réconcilié avec sa religion.

C'était sans doute un grand séducteur que ce pape, car le cardinal Bennoni assure qu'il possédait un art magique tel que les plus belles filles et femmes du pays le suivaient dans les bois ; il était pour elles irrésistible, et on attribuait cela à la magie.

Après la mort de Benoît et de Jean, on acheta encore les suffrages pour un enfant de 12 ans (1034), Benoît IX, afin de perpétuer le pontificat dans la maison de Toscanelle.

Le désordre n'avait plus de bornes. On vit, sous ce Benoît, deux autres papes élus à prix d'argent. Trois papes dans Rome s'excommunièrent réciproquement ; ils se réconcilièrent enfin, et s'entendirent pour partager entre eux les revenus de l'Église, afin de vivre dans le luxe et la paresse, chacun avec sa maîtresse.

Mais ils étaient prodigues, et il arriva que chacun vendit sa part de papauté...

Les mœurs du Clergé

Un Concile eut lieu à Reims en 1049. Il fut présidé par le pape Léon IX. Cette réunion devait être œcuménique. Elle avait pour objet de chercher à réfréner les excès des prêtres, afin de tâcher de relever l'Église dans l'estime du peuple. On n'avait pas annoncé aux évêques convoqués l'objet des délibérations, mais ils le soupçonnèrent et mirent peu d'empressement à répondre à l'invitation qu'on leur faisait. Il n'y eut en tout que 21 archevêques ou évêques — y compris le pape — qui vinrent siéger dans une assemblée qui semblait devoir contrarier leur élan dans la voie de toutes les débauches. C'est que, en effet, il s'agissait de prendre des mesures contre la simonie (c'est-à-dire la vente illicite des choses spirituelles), contre les

mariages incestueux ou adultérins des prêtres, contre l'apostasie des moines et des clercs qui renonçaient à leur habit et à leur profession, contre le vol et la détention injuste du bien des pauvres, et finalement contre la sodomie.

Telles furent les questions que le diacre Pierre, chancelier de l'Église romaine, posa au Concile par ordre du pape.

Le roi de France Henri Ier avait été invité à y assister. Il avait promis de s'y rendre et d'amener avec lui les évêques de ses États, qui, du reste, avaient été invités par lettres apostoliques.

Cependant, ni le roi, ni les évêques ne parurent à ce Concile moralisateur, et l'indiscrète histoire raconte que ce fut parce que les évêques craignirent qu'on ne leur demandât compte de la manière dont leur élection avait été faite, et aussi parce qu'ils ne voulaient pas s'exposer à ce que leur conduite fût examinée de trop près. Ce sont ces saints évêques qui firent entendre au roi que sa dignité de souverain indépendant était intéressée à ce que le pape ne parût pas exercer une autorité dans ses États.

Cette prudence nous révèle le trouble de leur conscience.

Elle fut justifiée, du reste, par ce qui se passa entre ceux qui, moins prudents, s'exposèrent aux violences de langage de leurs confrères.

Sur les 20 archevêques et évêques présents au Concile, — et qui semblaient devoir être les moins fautifs, — il ne s'en trouva pas quatre dont la conduite fût sans reproches.

Les évêques de Trèves, de Lyon et de Besançon protestèrent de leur innocence, et on passa outre. Mais celui de Reims y mit une certaine hésitation. La commune renommée, dit la chronique, lui était peu favorable, on l'accusait de simonie et d'autres crimes plus graves encore, et, comme on était sur les lieux, il ne lui était pas facile de se disculper. Il demanda un délai, pendant lequel il consulta secrètement les évêques de Besançon, de Soissons, d'Angers, de Nevers, de Senlis, de Thérouanne, c'est-à-dire d'autres fauteurs des mêmes crimes. Ils lui conseillèrent de voir le pape en particulier et de s'entendre avec lui. Ces conciliabules réussissent toujours entre hommes coupables, toujours disposés à une indulgente complicité.

Un autre, Hugues, évêque de Langres, espérait, sans doute, détourner l'attention de sa vilaine personne en accusant les autres, — encore un système connu. Il accusa d'inceste et de

beaucoup d'autres méfaits l'abbé de Pontières, son diocésain. Cet abbé, présent au Concile, ne put se justifier, — on le déposa. On était heureux de sacrifier les petits pour sauver les gros.

Cependant, l'évêque dénonciateur de Langres eut son tour. Le diacre Pierre, promoteur du Concile, releva contre lui des charges accablantes : adultère, inceste, sodomie, meurtres, brigandage et simonie, tout y était ; de plus, port d'armes, ce qui était un délit pour les prêtres. Tout cela fut confirmé par de nombreux témoignages. Parmi les témoins entendus était un clerc qui se plaignait que l'évêque lui eût enlevé sa femme et, après avoir abusé d'elle, l'eût fait enfermer dans un couvent.

Les couvents servaient alors à enfermer les malheureux qui avaient été victimes des prêtres et dont on craignait les révélations indiscrètes.

Un autre témoin, un prêtre, se plaignait d'avoir été pris et livré par l'évêque à la brutalité de ses gens, qui lui avaient fait subir un traitement honteux, puis l'avaient dépouillé du peu d'argent qu'il avait. Le prélat accusé demanda un délai pour présenter sa défense, — on le lui accorda. Il chercha aussi un appui parmi les autres criminels comme lui, vit en secret ses confrères, sûr de triompher avec leur concours, comme cela arrivait toujours en pareil cas. Mais voilà que la mauvaise chance s'en mêla. L'archevêque de Besançon, qui avait promis de le défendre, perdit tout d'un coup la parole. Dans un temps de terreur superstitieuse comme celui-là, on fut terrorisé de l'incident, et on y vit naturellement un jugement de Dieu. Aussi l'évêque incriminé se hâta de déguerpir, — ce qui rendit sa défense inutile. Il fut excommunié ; le miracle émut vivement toute la prêtraille, le pape en fut attendri, il pleura, les évêques et les abbés pleurèrent avec lui, et le Concile finit dans une émotion générale. On alla en procession au tombeau de saint Rémi verser les dernières larmes de repentir que le *miracle* provoqua surtout chez ceux qui se virent libérés, par cette brusque fin, d'un examen de leur conduite qui aurait pu les inquiéter. C'est ainsi que les évêques de Nevers, de Coutances et de Nantes furent absous sans avoir été entendus. Mais les autres évêques de France, qui avaient jugé prudent de ne pas paraître au Concile, furent excommuniés en bloc, ce qui ne les empêcha pas de continuer à siéger chacun dans son évêché, tout comme

avant, et sans rien changer à leur conduite. (Telle était l'autorité morale des papes et des Conciles.)

Cela n'allait pas mieux en Allemagne. Le pape, en quittant Reims pour s'en retourner à Rome, s'arrêta à Mayence, où il tint un autre Concile, qui ressembla beaucoup à celui qui venait d'avoir lieu en France. Là, un évêque de Spire, Sibicon, fut accusé d'adultère et d'autres crimes ; il en appela à une sorte de jugement de Dieu qu'on appelait l'examen par le *Saint Sacrifice*, qui lui fut favorable. Mais, la bouche lui ayant tourné depuis (autre miracle), on en conclut qu'il s'était parjuré.

En 1050, le pape Léon IX tint encore des Conciles à Rome et à Verceil, et eut encore occasion de faire des excommunications.

Les Hérétiques

Donc, les évêques et les abbés de France furent excommuniés par le pape Léon IX en 1049.

Cela ne dut pas les impressionner beaucoup, car, un an après leur condamnation, en 1050, ils se réunirent en synode, et cela pour juger un hérétique, un certain Béranger de Tours, archidiacre d'Angers, qui rejetait la doctrine de la transsubstantiation, — c'est-à-dire qu'il ne croyait pas que, dans l'Eucharistie, la substance du pain et celle du vin disparaissent complètement pour faire place à la *chair* et au *sang* du Christ, comme on l'enseignait alors, suivant la doctrine orthodoxe du temps.

Combien eût été utile alors un peu d'analyse qualitative et quantitative ! Mais enfin il n'y en avait pas, et il fallait croire que les *substances* se changent les unes dans les autres par une action magique, c'est-à-dire miraculeuse ; car, ne l'oublions pas, la magie des hommes, leur science, c'est le miracle.

Le synode de Paris, composé des évêques excommuniés pour leurs crimes, déclara d'une voix unanime, et avec un soulèvement de *sainte indignation*, que, si Béranger et ses sectateurs ne se rétractaient pas, toute l'armée de France, ayant à sa tête le clergé (condamné par Léon IX) en habits sacerdotaux, irait les chercher quelque part qu'ils fussent, et les assiéger jusqu'à ce qu'ils se soumissent ou qu'ils fussent pris et mis à mort.

Voilà l'homme sous la soutane du prêtre. Après la luxure, la

débauche, le crime, que voyons-nous ? La conséquence même du vice : la folie ; car le fait de croire au miracle de la substitution est une folie. Puis la domination, la violence, les menaces. Tout y est.

Béranger et ses disciples, en hommes sages et avisés, se rétractèrent, et ils eurent bien raison. Que sert de soutenir *jusqu'à la mort* la vérité, quand on a affaire à des fous, qui ne cherchent que des occasions de meurtre ? Ils se rétractèrent même plusieurs fois (trois ou quatre), car on revenait à la charge, espérant toujours trouver en eux un moment d'opiniâtreté. Ils eurent le courage de *mentir* chaque fois, ce qui est une vertu dans ce cas, puisque cela sauve une vie qui peut être utile, alors que leur mort n'eût servi qu'à assouvir les passions sanguinaires de leurs adversaires.

Le Célibat ecclésiastique

En 1073, le pape Grégoire VII, sous prétexte d'opposer une digue à l'immoralité croissante du clergé, rétablit la loi du célibat ecclésiastique, depuis longtemps tombée en désuétude. Elle n'était plus suivie que par quelques moines.

Dans le monde latin, la loi du célibat avait été révoquée à cause des crimes qu'elle avait engendrés, celui qui l'avait promulguée ayant trouvé jusque dans les viviers de son palais une quantité de cadavres d'enfants nouveau-nés (d'après les Centuriateurs de Magdebourg).

Le vrai motif de cette mesure était certainement l'influence que prenaient les femmes sur leur maris, la gêne morale causée par la Femme-Maîtresse, celle qui contrôle et entrave l'homme dans le mal, celle qui intervient dans ses actions pour les diriger ou les empêcher. Comment, en effet, supporter l'intervention de la Femme quand on se comporte comme le faisait le clergé d'alors ?

Cependant, cette mesure fut l'objet d'une violente résistance, surtout en Allemagne où, sans doute, régnait un peu plus de retenue.

Ce fut en un Concile tenu à Rome par Grégoire VII que la loi du célibat fut rétablie, et ce Concile se composait exclusivement d'évêques italiens, les plus dépravés dans ce temps de dépravation générale, — ce qui montre bien le véritable but de la

loi : supprimer l'influence moralisatrice de la Femme.

En France, en Espagne, en Angleterre, on ne fut pas content, et on se disposait à appliquer cette loi comme on appliquait les autres.

Mais les Allemands, plus sincères, ne voulaient pas en entendre parler. Tout le clergé se souleva, disant « que c'était une hérésie manifeste et une doctrine insensée que de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des anges ». Gens naïfs ! Ils prenaient à la lettre ce que les promulgateurs de la loi eux-mêmes ne proposaient que comme une étiquette hypocrite.

Dans plusieurs diocèses, les évêques n'osèrent pas promulguer la bulle papale ; dans d'autres, il y eut des séditions à main armée où ils faillirent être tués. Mais le pape, qui y tenait comme à un puissant moyen de domination masculine, imposa au bras séculier le devoir de la faire observer.

Dans une lettre de Grégoire VII à Rodolphe, duc de Souabe, il dit : « Que si quelques-uns en murmurent, comme si vous excédiez votre pouvoir, répondez-leur que c'est par notre ordre et les renvoyez en disputer avec nous. »

Le mécontentement dura quelques années.

Et, en 1117, — au Concile de Latran, on décréta le sacrement de l'ordre « empêchement dirimant au mariage ».

Il en résulta une immoralité plus grande encore, mais d'un autre genre ; — ce fut la sodomie qui devint générale, ce crime que l'antique loi avait tant condamné. « Que de maux ce célibat n'a-t-il pas occasionnés dans l'Église ! », disait le cardinal Contarini au seigneur de Velly, ambassadeur de France à Rome.

Les mœurs de la France scandalisaient l'Europe. Le pape crut devoir le signaler, — et écrivit une lettre qui nous montre comment commença le mal qu'on pourrait appeler français, cet esprit de malice qui entrave le bien, le raille, et ainsi favorise le mal par la plaisanterie gauloise.

« Lettre de Grégoire VII aux archevêques de Reims, de Sens et de Bourges, et à l'évêque de Chartres, en date du 10 septembre 1074.

« Depuis longtemps déjà, le royaume de France, autrefois si puissant, a commencé à déchoir de sa gloire, à se laisser envahir par les mauvaises mœurs. Aujourd'hui, il a perdu son lustre et son éclat ; il n'y a pas de cruautés, de scandales,

d'abominations qui ne s'y commettent impunément, et une longue licence a fini par consacrer ces horreurs comme *un usage héréditaire*. Il y a quelques années, quand le pouvoir royal était attaqué, on vit les Français se ruer en ennemis les uns sur les autres, réunir des troupes, se combattre et se venger eux-mêmes de leurs injures réciproques, sans être arrêtés ni par les lois, ni par la force. Ces désordres, qui ont produit dans le pays tant d'incendies et de meurtres, on doit les déplorer, quoiqu'il n'y ait pas lieu de s'en étonner beaucoup. Mais, à présent que ces causes de troubles n'existent plus, tout le monde n'en demeure pas moins *atteint de malice*, comme d'une maladie contagieuse, et partout se commettent, *sans que rien y pousse*, les crimes les plus horribles, les plus abominables ; on ne connaît plus ni lois divines, ni lois humaines ; les parjures, les sacrilèges, les incestes, les trahisons, tout cela n'est compté pour rien, et, ce qui ne se voit nulle part ailleurs, des concitoyens, des parents, des frères se font prisonniers réciproquement, se pillent, se tuent sans la moindre pitié, sans remords : tout cela par cupidité, le fort torturant le faible pour avoir ses biens. Plusieurs, arrêtant les pèlerins qui viennent au tombeau des Apôtres ou s'en retournent, les traitent avec plus de cruauté que ne feraient des païens, et exigent des rançons plus considérables que toute leur fortune.

« Votre roi (Philippe I^er^), ou plutôt votre tyran, est l'origine et la cause de tous ces maux, car, inspiré et guidé par le démon, il passe sa vie entière dans le crime et l'infamie ; administrateur incapable et nuisible, il ne favorise pas seulement, par sa faiblesse, le mal chez son peuple, il lui en donne encore l'exemple par sa mauvaise conduite. Ce n'était pas encore assez pour lui d'avoir mérité la colère de Dieu par le pillage des églises, par ses adultères, ses vols, ses parjures, et toutes les fautes qui lui ont attiré de notre part des réprimandes réitérées ; il vient encore d'extorquer, comme un voleur de profession, une forte somme d'argent à des marchands qui s'étaient rendus de divers pays à une foire qui avait lieu en France.

« Ce sera à sa confusion. Jamais roi, jusqu'ici, ne s'était comporté de la sorte ; l'antiquité païenne elle-même ne nous offre pas d'exemple semblable. Celui qui devait être le défen-

seur des lois s'est fait pillard et n'a pas voulu renfermer ses crimes dans les limites de son royaume. » (Grey, *Epist.* 5 *ad Episcop. franc.*, lib. 2).

Le pape Grégoire VII (1015-1085), pour obliger les prêtres des églises au célibat, déchaîna contre eux les moines, qui les firent massacrer maintes fois par le peuple. Dans sa célèbre Histoire des Papes, Barthélemy Sacchi, historien plus connu sous le nom de Platina, laisse entendre que ce fameux pape Grégoire VII (le moine Hildebrand) eut pour maîtresses, successivement, la duchesse Béatrix et la fille de cette dernière, la comtesse Mathilde, qui l'accompagnait dans tous ses voyages, qui lui donnait l'hospitalité dans son château de Canossa et le servait jusque dans son lit. Ses prétentions théocratiques sont exprimées en cette ambitieuse parole : « Si le Saint-Siège a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugerait-il pas les choses temporelles ? »

On a donné pour prétexte au célibat des prêtres la confession. Cependant, la confession existe aussi dans l'Église grecque où les prêtres sont mariés.

D'autres ont osé dire que le célibat des prêtres de la religion catholique avait été établi *pour que le contact de la femme ne souillât pas la dignité du sacerdoce* !...

Le pape Pie II disait au sujet du célibat ecclésiastique : « Si l'on a pu avoir de bonnes raisons pour interdire le mariage aux prêtres, on en a eu de meilleures pour le leur restituer. »

***

Quelques dates pour faciliter les recherches sur cette importante question à ceux qui reprendront ces études après nous.

5e Concile de Carthage (400) : défense aux évêques, prêtres, diacres, etc., d'user du mariage.

Concile de Rome (403) : les évêques, prêtres et diacres doivent garder le célibat.

Contre les concubines, interdites aux prêtres : 2e Concile d'Arles (443), celui d'Agde (506), de Tolède (531), 3e d'Orléans (538), 5e d'Orléans (549), de Châlon-sur-Saône (650), de Nantes (658), de Constantinople (672), de Lyon (683). Contre le luxe des habits des religieux et religieuses, etc., 2e concile de Nicée (787). On défend à tous les clercs les habits magnifiques et les étoffes

de soie bigarrée et l'usage des huiles parfumées. Coire (1050) : défense aux prêtres de porter des habits de diverses couleurs, de s'habiller de rouge et de vert, et d'afficher un luxe indécent.

On défend aux évêques d'emmener avec eux plus de 40 chevaux dans leurs voyages.

Les Conciles renouvellent sans cesse la défense faite aux prêtres d'entretenir des concubines chez eux. Ils poursuivent sans cesse la cohabitation, où les femmes prenaient divers titres : *agapètes*, *sœurs adoptives*, *sous-introduites*, qui venaient de l'ancienne religion johannite. A chaque instant, ils firent défense aux prêtres de coucher dans les couvents de filles, aux religieuses de coucher dans les couvents d'hommes (Concile de Constantinople). On défend de construire, à l'avenir, des couvents consacrés aux deux sexes, appelés « monastères doubles », en maintenant cependant ceux qui existent (2e Concile de Nicée, 787).

Concile de Mayence (888) : on renouvelle les canons contre les prêtres impudiques. Concile de Pavie (1012) : les clercs n'auront ni femmes, ni concubines, de même que les évêques. Concile de Bade (1297) : ordre aux clercs de chasser leurs concubines. Concile de Reims (1583) : défense aux clercs d'entretenir des concubines.

Le Culte de Marie

Pendant que le prêtre ne veut plus connaître la vraie femme, en qui il craint de trouver la vengeresse et la justicière, il crée, pour imiter cette justice, un Dieu de colère et de vengeance.

Mais, si la vraie femme disparaît, celle qui la remplace, celle en qui il résume la féminité, s'élève sans cesse dans son esprit et s'idéalise dans le ciel imaginaire où il l'a placée.

Marie, reine des douleurs et des gloires, plane à une hauteur où l'imagination de l'homme ne peut atteindre dans la vie réelle.

A chaque coin de rue, on élevait une petite niche avec une statue de la Madone grossièrement sculptée, et on l'ornait de fleurs.

Pendant la nuit, des lampes brûlaient devant ces niches, qui, le samedi, étaient grandement illuminées ; ce fut le premier éclairage des rues.

Cet éclairage était un symbole, puisqu'il représentait la

lumière de l'Esprit féminin. Il fut remplacé par des lumières profanes, plus brillantes physiquement, mais qui ne symbolisent plus l'Esprit qui s'éteignit avec le culte de la Femme.

Les lampes mystiques des Madones, qui brillaient de loin en loin, comme un cordon d'étoiles, à travers les fleurs, rappelaient que l'Esprit divin féminin avait brillé sur le monde, en même temps que l'amour. Et, quand le vagabond, égaré la nuit, apercevait cette lumière, cette image et ces fleurs, il s'arrêtait au seuil du crime, comme averti par une voix mystérieuse qu'il y a au-dessus de l'homme une pensée supérieure qui le juge, une femme divine qui peut l'aimer, une justicière qui le menace, et cela le ramenait au bien.

Le coin de terre qui entoure le petit autel de la Madone est *Terre Sacrée*. En ce lieu-là, le brigand le plus farouche n'oserait tirer son poignard, et il y prie sans savoir pourquoi, sans comprendre ce qu'il dit. C'est le dernier lien qui l'attache au culte naturel de la Déesse, lien mystérieux dont les racines sont au fond du cœur de l'homme.

Ces petites chapelles solitaires, perdues au milieu des rochers ou des bois, réveillent dans l'âme du voyageur le moins religieux mille sensations lointaines, qui ressemblent au parfum longtemps oublié d'une fleur du pays natal, qui s'offre inopinément à nos yeux dans une contrée étrangère.

Un auteur moderne a retracé les émotions qu'il éprouva à la vue de ces Madones champêtres, cachées dans les montagnes du Tyrol. « Au détour de la montagne, dit-il, je trouvai une petite niche creusée dans le roc, avec sa Madone et la lampe que la dévotion des montagnards entretient et rallume chaque soir dans les solitudes les plus reculées. Il y avait, au pied de l'autel rustique, un bouquet de fleurs cultivées et nouvellement cueillies. Cette lampe encore allumée, ces fleurs de la vallée, toutes fraîches encore, à plusieurs milles dans la montagne stérile et inhabitée, étaient des offrandes d'un culte plus naïf et plus touchant qu'aucune chose que j'aie vue en ce genre. A deux pas de la Madone était un précipice qu'il fallait côtoyer pour sortir du défilé. La lampe de la Madone pouvait éclairer le voyageur dans la nuit. » Quel symbole !

On sait qu'on consacra à Marie le samedi, qui était le jour du sabbat des Israélites, c'est-à-dire, d'après l'ancienne loi, le *Jour de la Déesse*.

Le respect des bandits italiens pour la Madone est une chose bien connue ; l'un d'eux se laissa prendre sans résistance parce que les *sbirri* l'attaquèrent un samedi, jour où il avait fait vœu, devant l'autel de la Sainte Vierge, de ne jamais se servir de ses armes, même pour défendre sa vie (voir le P. de Barny).

Les étudiants des grands collèges se levaient à la pointe du jour pour dire en commun l'office de la Vierge.

Les Princes, y compris le Prince régnant, le récitaient aussi. Une petite pièce, dans leurs appartements, assez semblable aux chapelles domestiques des Romains, était spécialement consacrée à ces dévotions matinales.

Orsini dit (*Histoire de Marie*, t. II, p. 134) que, peu de temps après la conquête de l'Angleterre, les Normands établirent à Rouen, sous le nom de *puys* ou de *palinods*, de grands concours de poésie en l'honneur de la conception de Marie.

Ces concours, présidés par le Prince ou le chef de la Confrérie de Notre-Dame, furent le germe de l'Académie Française et prirent eux-mêmes, dans la suite, le titre d'Académie des Palinods.

Une chose de rigueur pour les lauréats de Marie était que les ballades, sonnets, chants royaux, que l'on soumettait au jugement de l'Académie Neustrienne, fussent en l'honneur de la *Conception immaculée*, ou du moins que le sujet en fût particulièrement chaste et que l'on y fît venir à propos l'éloge de la Vierge *conçue sans péché* (M. Michaud, *Histoire des Croisades*, t. Ier).

Ces concours influèrent sur les productions poétiques des Ménestrels de Normandie et leur donnèrent une teinte grave et religieuse qui forme le caractère national, qui était alors sérieux et chevaleresque au suprême degré.

La fête de la *Conception*, avec ses poésies sacrées, devint la fête par excellence, *la fête aux Normands*, et cette fête a duré 7 siècles. Le pays qui l'avait instituée se nommait alors « la terre de Sapience ». Les Contadours de la Guyenne, les Trouvères de la Neustrie, les Ménestrels de l'Angleterre chantèrent Marie.

Le gondolier vénitien, pendant de longs siècles, ne connut d'autres barcaroles que le *Madrigale*, l'hymne à Marie, et le *contadino* de la campagne de Naples ne chanta pas autre chose sur sa guitare. Fortunat, évêque de Poitiers, composa un bel

Ave Maris Stella, le chant des marins naufragés, qui est venu jusqu'à nous à travers les siècles avec le *Salve Regina* d'Herman de Veringhem, composé en 1040, que les Chrétiens d'Antioche entonnaient sur les murs de leur ville assiégée.

Le *Salve Regina* fut surnommé « Contract religieux bénédictin ».

Vers les premières années du XI^e^ siècle, saint Étienne, roi de Hongrie, fonda Notre-Dame d'Albe-Royale et mit sa couronne royale aux pieds de Marie, qu'il déclara souveraine de ses États.

Chaque fois que le nom de Marie était prononcé dans toute l'étendue de ce vaste royaume, il n'y avait pas de noble ou de bourgeois, si haute que fût sa lignée, qui ne mît un genou en terre comme un vassal devant sa suzeraine et qui ne s'inclinât en signe de profond respect.

Dans l'enceinte fortifiée de tous les châteaux, on trouvait de petites chapelles éclairées de plusieurs lampes d'airain ou d'argent massif, qui brûlaient nuit et jour devant l'image de Marie. Les princes palatins emportaient même cette image dans les combats et lui élevaient un oratoire sous leur tente (Orsini, *Histoire de Màrie*, t. II, p. 4).

M. Eugène Garzon, un auteur argentin qui a écrit un livre intitulé « Jean Orth », a fait un séjour dans la ville de Linz en Autriche, et a étudié les origines de cette ville. Ce qui le frappe, c'est le culte de Marie qu'il y rencontre ; il dit :

« Mais voyons d'autres aspects de cette ville, dans l'ambiance de laquelle palpitent, comme dans ses meilleurs jours, les symboles mystérieux d'un culte légendaire. Dans l'antique Linz, qui fut la base de la ville moderne, il n'y a quasi pas une maison, grande ou petite, pauvre ou riche, sur les murs de laquelle on ne voie une Vierge : Vierge entre les fenêtres, Vierge au-dessus des portes de la rue, et Vierge dans des niches de cristal dans les coins. Les onze mille Vierges, enfin !... Salut, ô Linz virginal ! »

Le 21 août 1022 fut institué l'Ordre des trente chevaliers de Notre-Dame de l'Étoile à Paris, par le roi Robert, qui appelait la Sainte Vierge *l'Étoile de son royaume* (A. Favin).

On trouve une Notre-Dame des Monts ou de Ceignac, sur une colline, dans l'ancienne forêt de Cayrac, entre Viaur et l'Aveyron. On ignore son origine et la date de sa fondation, mais,

en 1150, on y faisait déjà des pèlerinages ; entre autres, celui d'un Palatin hongrois est raconté avec toutes sortes de miracles. Devant cette Marie, on voit sept lampes d'argent, ce qui se rapporte à l'ancien symbolisme du culte johannite.

Origine des Croisades

Le pèlerinage le plus fameux était celui de la *Santissima Casa di Loreto*, la Sainte Maïson de Nazareth, vénérée du temps des premiers Chrétiens. Sainte Hélène l'entoura d'un temple qui reçut le nom de Sainte-Marie.

Sous la domination des khalifes arabes, une foule de pèlerins francs, restés fidèles à la doctrine johannite, venaient visiter les lieux où le premier Christianisme s'était élevé. Mais, lorsque les Turcs eurent asservi leurs anciens maîtres, les pèlerins d'Europe qui s'aventuraient en Syrie pour visiter Jérusalem et Nazareth essuyèrent des traitements barbares dont le récit enflamma de courroux l'Occident pour *ce qui concerne Notre-Dame de Lorette* (voir Orsini, t. II, p. 194).

Un de ces hommes, maltraité par les Turcs, Pierre l'Ermite, revint en Europe raconter ces vexations et exciter toute la Chrétienté à la vengeance.

Le Concile de Plaisance, auquel assistèrent 30.000 personnes, décida la guerre contre les *infidèles*.

L'an 1095, sous le pape Urbain II, il fut tenu un Concile à Clermont en Auvergne, où furent institués les Heures et l'office de Notre-Dame, et où on proclama la Croisade dont Godefroy de Bouillon fut le chef.

A Naples, la fête de Notre-Dame du Carmel avait quelque chose de chevaleresque. Un spectacle appelé *gran festa* reproduisait la lutte des fidèles contre les infidèles.

Les masculinistes n'avoueront pas cette origine. Ils diront que le premier prétexte de ce mouvement extraordinaire fut le bruit qui s'était répandu dans toute l'Europe que la fin du monde allait arriver.

Les prêtres, exploitant cet idéal, firent croire aux populations crédules que Jésus allait revenir pour juger les hommes, et que c'est pour cela qu'il fallait aller délivrer la Palestine, tombée entre les mains des Turcs.

Quand on annonça une expédition en Palestine, un immense

tourbillon se produisit en Occident dans la masse masculine ; avide de mouvement, de luttes, de déplacement, c'est pour cela qu'elle suit les conquérants. Elle ne leur demande pas pourquoi on la fait marcher ; elle marche, cela lui suffit, — puisque c'est la vie libre entre hommes, l'action violente, brutale, développant les instincts profonds de la nature masculine ; cela les grise, c'est pour cela qu'ils aiment la guerre, — et je n'ajoute pas le plaisir de tuer, quoiqu'il s'en trouve dans la masse que ce motif séduit.

Pierre l'Ermite

Pierre l'Ermite organisa la première Croisade, à laquelle prit part Godefroy de Bouillon. Il conduisit 80.000 hommes ignorants et fanatiques qui, pour gagner des partisans, ensanglantèrent leur route, la couvrirent de cadavres, au nom de Jésus.

Les vrais fauteurs de l'engouement des masses pour les Croisades furent l'entraînement : faire ce que font les autres ; le mouvement : s'il y a un déplacement, en être ; puis l'orgueil : porter des insignes qui représentaient une croyance pour avoir l'air de croire quelque chose, alors même qu'on ignore sur quoi la doctrine que le symbole représente est basée ; ensuite, se créer entre hommes une solidarité, dont les femmes ne seront pas, se donner à ce sujet un air de supériorité sur elles.

Le vrai motif ?

Qu'importe, pourvu qu'on se remue, qu'on parcoure du chemin, qu'on voie un pays nouveau, qu'on s'amuse, pourvu surtout qu'on se batte ? La Croisade fit une diversion à la vie monotone des châteaux.

Les auteurs contemporains disent que six millions d'hommes prirent la croix. Il s'agissait de défendre une chimère ; des flots de sang coulèrent.

Toute l'Europe se jeta sur l'Asie. Des femmes même y allèrent. La veuve d'un roi de Hongrie avait pris la croix et s'était mise à la tête d'une partie des femmes croisées.

Des pédagogues emmenèrent en Palestine plusieurs milliers d'enfants. Le fanatisme faisait son œuvre.

Cependant, Pierre l'Ermite ne parvint pas en Palestine. Il mourut avant d'y arriver, le 17 juillet 1095.

Godefroy de Bouillon fut plus heureux, il arriva jusqu'à

Jérusalem et s'en empara. Pierre l'Ermite était né dans le diocèse d'Amiens ; il avait guerroyé en Flandre.

Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem

Godefroy de Bouillon parvint à s'emparer de Jérusalem, le 15 juillet 1099, et y fonda un royaume passager.

Pourquoi ne déclara-t-il pas Jérusalem la capitale du monde chrétien, la ville sainte, la ville sacrée ?

Parce qu'à Jérusalem il ne trouva pas l'ombre de Jésus, il trouva le souvenir de la Reine Daud, la tradition féministe toujours vivante. On était mal à l'aise, dans cette ville où s'était déroulée la dramatique histoire de David, qui en avait fait la Terre Sainte, la ville des larmes, où avaient régné les *filles de Sion*, pour parler de Jésus. On n'y sentait pas planer l'ombre du Dieu-homme. Rome eût été bien mieux leur affaire.

Il y a des pays qui sont des terres d'histoire. Tout l'intérêt qu'elles ont pour nous vient des événements dont elles ont été le théâtre. On ressent une vive émotion à la vue du cadre, témoin impassible, dans lequel un grand fait s'est accompli. En présence du ciel qui n'a pas changé, de la nature immuable, des pierres témoins muets des âges de l'humanité, on pense au résultat des choses accomplies.

En Judée, on a cherché la trace de Jésus, on a essayé de ressaisir le souvenir ambiant que laisse une grande personnalité dans l'atmosphère où elle a vécu... On n'y a trouvé que l'ombre de David, la place de son palais, la porte de fer qui porte son nom : Nabi-Daud. Rien n'y atteste le passage du Galiléen, — dont on a fait l'histoire avec la légende de la grande Reine.

Et, en face de ce paysage, cette terre est celle sur laquelle elle a posé son pied divin ; c'est ici qu'elle a aimé les hommes qui l'ont tant fait souffrir ; les roses qui poussent dans ces jardins sont les rejetons des rosiers qu'elle a connus. Tous les Orientaux appellent Jérusalem *la sainte et noble ville.*

Pierre Loti, qui a visité la Palestine, y a cherché le fantôme de Jésus, mais il avoue qu'après avoir forcé sa pensée par auto-suggestion, après s'être efforcé de se remettre en présence des souvenirs du dieu chrétien, il n'a pa vu apparaître l'émotion que donnent les *réalités*, il est resté insensible et froid, et, s'en rendant compte, il s'en excuse au début de son livre sur la

Palestine. Ah ! s'il avait connu l'histoire de David, comme tout son être aurait tressailli dans ces lieux saints, quelle grande émotion vraiment religieuse il aurait ressentie ! S'il n'a pas « trouvé » Jésus en Galilée et à Jérusalem, c'est parce que, bien réellement, jamais il n'y a été, aucun souvenir atavique n'en a conservé le souvenir vivant... Et l'un des critiques qui analysaient son livre disait dans le *Journal des Débats* :

« Il a préféré être loyal, il n'a pas cherché à nous en imposer. Nous sommes prévenus. Les efforts que le voyageur a faits pour « se mettre au ton » ont été vains. Il a parcouru le pays sans en rien apercevoir que l'aspect extérieur. La Galilée qu'il nous peint est une Galilée sans Christ. »

La lutte des Musulmans contre la civilisation, c'était un aspect de la lutte de l'homme contre la Femme, — lutte qui prenait alors un singulier degré de violence et de vandalisme.

Lorsque Pierre l'Ermite et saint Bernard prêchèrent les Croisades, c'était *inconsciemment* pour défendre le pouvoir de la Femme attaquée qu'ils s'armaient. Les Musulmans n'attaquent pas l'homme.

Nous avons vu que le vrai motif de la Croisade ne fut pas du tout, comme le dit l'Église, la délivrance du Saint Sépulcre, que ce fut l'idée de défendre le sanctuaire profané de Marie. C'est pourquoi on l'appelle *la Déesse des Croisés*, on lui adresse des chants d'amour et d'espérance.

Le cri de guerre des chevaliers était : *En avant pour Dieu et Madame sainte Marie.*

M. Schlumberger a fait un rapport à l'Académie des Inscriptions sur les découvertes faites dans l'église d'Arvougesh près Jérusalem, *l'ancien tombeau de la Vierge*, l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Josaphat des Croisades, par les Bénédictins qui se sont établis en ce lieu à la suite de la cession faite, il y a quelques années, par le gouvernement turc à la France.

L'histoire ne les pas pas mentionnées, parce que c'était avouer le vrai motif de la lutte.

Ils ont retrouvé entre autres un vaste ensemble de peintures décoratives du plus haut intérêt pour l'histoire artistique et archéologique du royaume chrétien de Jérusalem à l'époque des Croisades.

L'Église, qui masculinisait tout, prétendit qu'il s'agissait

de la délivrance du Saint Sépulcre. Mais, puisque Jésus était monté au Ciel le jour de l'Ascension, il n'était dans aucun sépulcre, il était au Ciel près de son père, — Dieu le Père.

Je sais bien que Marie aussi était montée au Ciel le jour de l'Assomption, et que sa personnalité n'a pas plus de réalité que celle de son fils, mais Marie représente l'ancienne Miryam, la femme réelle, elle est devenue un symbole. Et puis encore, c'est la seule que l'Église accepte, elle est devenue la représentation mystique de la féminité, celle à laquelle il faut adresser son adoration et sa prière, principal bonheur de l'âme masculine depuis que la profanation du prêtre a tué son élan en avilissant l'Amour.

Lorsque Godefroy de Bouillon eut été proclamé roi de Jérusalem, Tancrède, dont le Tasse a chanté les hauts faits, fut nommé gouverneur de la Galilée. Ce prince fit de somptueuses offrandes à l'église de Nazareth, consacrée à Notre-Dame de Jérusalem.

Donc, le but des Croisades fut complexe. Pendant que les sincères allaient protester contre le profanation du régime des Déesses, les prêtres de Jésus y allaient pour affirmer leur dieu et rechercher sa croix, qui n'avait jamais existé.

Le résultat fut double : si les féministes revinrent en possession de la tradition antique cachée dans les Mystères, les masculinistes revinrent plus mauvais qu'ils n'étaient partis ; ils se corrompirent au contact et à l'exemple des Musulmans ; ils revinrent imprégnés de leurs mœurs. Et, pendant ce temps, le progrès de l'erreur changeait la France, transformait l'Europe. De vastes confréries masculines mettaient en commun leurs efforts et leurs richesses et s'organisaient pour élever des cathédrales qui allaient étonner le monde.

CHAPITRE X

DOUZIÈME SIÈCLE

Le Temps de la Chevalerie

La Chevalerie, qui emprunte son rituel aux anciens Mystères, est une forme nouvelle de l'ancienne religion. Son origine est obscure.

Quelques auteurs la font dériver d'un Ordre équestre de Rome. Déjà les *equites* (les chevaliers) formaient l'élite de la société gauloise (d'où équité).

D'autres la font remonter à des tribus qui, sous le nom de Normands, ont envahi au IX^e^ siècle l'Europe méridionale. Pinkerton, Mallet et Percy attribuent l'origine de la Chevalerie aux Scandinaves.

Cette institution possédait un cérémonial très compliqué et très symbolique. Comme les anciennes sociétés secrètes, elle avait trois degrés :

1° Le Page (qui correspond à l'Apprenti Maçon) ;

2° L'Écuyer (qui correspond au Compagnon) ;

3° Le Chevalier (qui est le Maître).

L'éducation du page était faite avec le plus grand soin. Il était confié à la garde d'une haute et noble Dame, qui lui enseignait tous les devoirs de déférence qu'il devait remplir envers la Femme.

On lui expliquait ce qu'est l'honneur et pourquoi le respect de la Femme est son premier devoir.

A 14 ans, il était mené à l'autel où on lui donnait solennellement une épée, attachée à un baudrier porté de l'épaule droite au côté gauche, et qui devait lui servir à protéger la Dame outragée, dont il devenait le défenseur.

Par cette cérémonie, il passait au grade d'écuyer. A partir de ce moment, il était attaché à la personne d'un chevalier qui lui indiquait tous ses devoirs.

Il faisait un stage dans ce grade, et, s'il en était jugé digne, était armé chevalier (3e degré). Alors, on lui enseignait les mystères et les symboles de l'Ordre.

Il jurait de courir au secours de l'opprimé, de sacrifier sa vie pour l'honneur et pour la défense des mystères de l'Ordre.

La lame à deux tranchants de l'épée lui rappelait qu'il devait défendre la Justice et l'Ordre de la Chevalerie, et ne se battre jamais que pour le maintien de ces deux piliers du Temple de l'honneur.

La lame représentait la Vérité, parce qu'elle est droite comme celle-ci.

La cotte de mailles était le symbole de la forteresse élevée contre le vice. De même que les châteaux sont entourés de murs et de fossés, la cotte de mailles est fermée de toutes parts. Elle protège le chevalier contre les mauvaises passions. Le bouclier qu'il place entre son corps et l'ennemi devait lui rappeler que le chevalier lui-même est un bouclier interposé entre la Dame qu'il doit protéger et l'ennemi qui l'outrage : c'est ainsi qu'on lui enseignait qu'il devait être la sauvegarde de sa paix, de sa tranquillité.

Après sa réception, le chevalier était exhibé en grande pompe. Un banquet suivi de largesses et d'aumônes terminait les cérémonies. Les chevaliers possédaient des signes et des mots sacrés pour se reconnaître entre eux et empêcher les usurpateurs de prendre leurs titres. Ils étaient unis par des croyances communes, par des mystères qu'ils ne pouvaient révéler.

Tous les vieux romans sont remplis d'allusions à ces mystères.

L'Ordre de la Chevalerie fut une réaction contre la brutalité des mœurs régnantes. Tout parfait gentilhomme se déclarait protecteur de l'innocence opprimée, défenseur du faible ; il s'honorait de rendre hommage aux Dames et de se dire leur serviteur. L'humanité, l'amour, la justice étaient les qualités distinctives des chevaliers.

Ils étaient preux (de *probus*, probe), c'est-à-dire ennemis du mensonge, — et braves, c'est-à-dire ennemis de la lâcheté. Ces qualités étaient l'antithèse du mensonge religieux et de la lâcheté des Pères de l'Église, qui avaient outragé la Femme.

Chateaubriand dit : « Au moyen âge, le langage n'était rien, parce que la foi était tout. La religion avait condamné la galanterie, on devint galant ; elle avait condamné les lettres et les sciences, on rechercha les lettres et les sciences qu'elle avait représentées comme une invention du génie infernal qui éloignait du salut. »

Les chevaliers, en se vouant à l'honneur et à l'amour, firent une vertu de ce qui avait été pour l'Église un péché. Les poètes créèrent un genre littéraire qui éloignait des livres religieux. On renouvela la Théogonie, que le Catholicisme avait renversée, les anciens Mystères qu'il avait anathématisés.

L'amour des chevaliers fut chanté par les Troubadours, il inspira les artistes, réveilla l'esprit philosophique tombé en discrédit ; on s'élança dans les nouvelles carrières des lettres, des arts, des sciences. Ce fut une aurore nouvelle qui remplit les esprits d'un enthousiasme inattendu devant lequel l'Église dut se taire ; elle dut accepter, reconnaître et même consacrer la Chevalerie. Le stimulant de tout cela ? La Femme.

C'est à Elle que le poète, l'artiste, demandent la récompense de l'effort produit ; Elle redevient Déesse, Elle redevient Juge et remet les choses à leur place, l'honneur en haut, la bassesse en bas.

C'est sous cette impulsion féminine que la Chevalerie adoucit l'esclavage, changea les mœurs, fit germer des vertus aimables depuis longtemps abandonnées, forma les caractères, réprima la fougue des passions, inspira le respect de la Vérité, l'attachement au devoir, l'exactitude à tenir sa parole. La guerre devint moins féroce, la violence et l'oppression diminuèrent. La génération nouvelle prit pour idéal l'honneur.

La Chevalerie fleurit principalement en Espagne. Ce fut là surtout que parurent les chevaliers errants, dont le plus célèbre fut don Rodriguez, surnommé le Cid.

Il y avait alors en Espagne une vingtaine de rois indépendants les uns des autres ; les chevaliers errants allaient à cheval, armés de toutes pièces et suivis de quelques écuyers, offrir leurs services à celui qui se trouvait disposé à les mieux payer.

La poésie à Madrid fut chevaleresque et galante.

De ces deux mots : *Madrid-Gala*, on fit Madrigal. Rappelons que Madrid vient de *Madre-Isis* (Mère Isis) et se prononce encore Madris.

Madrid donna longtemps le ton à l'Europe. Le théâtre espagnol, qui allait bientôt naître, sera imité par les Français. Au XVI^e^ siècle, l'espagnol se parlait dans toutes les capitales, comme aujourd'hui le français.

La Dame

« Au temps de la féodalité, on ne donnait le nom de Dame qu'à la femme noble et aux châtelaines *non mariées*. La Dame avait alors son écu, sa bannière, ses pages et son écuyer ; elle recevait l'hommage de ses vassaux, et elle avait la première place à l'église. On attachait alors une grande idée de respect au titre de Dame. Les reines elles-mêmes s'honoraient de le porter. Au temps de la Chevalerie, tout chevalier faisait choix d'une Dame à laquelle il consacrait tous ses soins et rapportait la gloire de ses exploits, et dont il portait les couleurs.

« Plus tard, le titre de Dame ne fut plus qu'un titre banal, donné à toute femme mariée. La Dame de carreau était celle qui occupait la première place dans l'église, où elle avait droit de se faire donner un carreau de velours et de faire porter la queue de sa robe. » (*Dictionnaire illustré* de Décembre-Alonnier.)

Progrès de l'Instruction publique

Nous assistons au réveil de la science : de l'astrologie va sortir l'astronomie, de l'alchimie va sortir la chimie, — c'est-à-dire des formes nouvelles du masculinisme qui gardera les vieilles erreurs, mais les expliquera autrement. L'ardeur de s'instruire était grande, mais ce développement de l'esprit humain n'eût pas été possible, ou du moins n'eût pu arriver à un aussi haut degré, s'il n'eût pas existé des centres où le feu de l'étude était entretenu et où les meilleurs esprits venaient se retremper et réchauffer leur ardeur. Ces centres furent les Universités, où toutes les connaissances humaines étaient enseignées et où se pressait une foule innombrable d'élèves de tous pays. L'enseignement s'y donnait en latin, langue qui était alors fort répandue. Paris, Montpellier, Angers, Orléans, Toulouse, étaient pourvus de ces foyers d'intelligence. C'est surtout celle de Paris qui domina ; fondée en 1181 par Philippe-Auguste, sous le nom d'étude de Paris, elle ne prit le nom d'Université qu'en 1250. Malgré le surnom qu'elle avait reçu de fille aînée

des rois et de citadelle de la foi catholique, elle fut un foyer d'indépendance, et plus d'une fois elle rappela sa présence aux rois et aux papes. L'enseignement était donné oralement, car les livres étaient rares et hors de prix. L'Université reçut ses statuts en 1215 : elle était divisée en quatre facultés : de théologie, de décret ou droit canon, de médecine et des arts ; la dernière enseignait la grammaire, la rhétorique et la philosophie, qui formaient ce qu'on appelait le trivium, puis l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, qu'on nommait le quadrivium.

L'Université d'Orléans enseignait principalement le droit romain ; la médecine était la spécialité de celle de Montpellier. De grands privilèges attiraient les écoliers dans ces écoles. A Paris, les élèves et les professeurs n'étaient justiciables que du tribunal ecclésiastique ; en outre, ils ne pouvaient être arrêtés pour dettes, et ils profitaient de cette impunité qui leur était acquise pour troubler journellement la cité par leurs désordres ; on les désignait sous le nom de clercs. Deux hommes célèbres, Abélard et saint Bernard, dominent le mouvement philosophique. Les salles d'écoles étaient insuffisantes pour contenir les élèves d'Abélard ; il dut enseigner en plein air.

Héloïse et Abélard
(1101-1164) — (1079-1141)

Le Catholicisme n'a que cinq siècles d'existence, et déjà le rationalisme s'élève pour le combattre.

Malgré tous les obstacles que l'Église ne cessait d'accumuler pour étouffer la pensée, la foule avide de connaître, de savoir, est à chaque instant prête à rompre les liens qui l'attachent à Rome quand elle croit entendre quelque part la parole de vérité. Au XII^e^ siècle déjà, nous en avons la preuve dans l'ardeur avec laquelle elle se précipite sur les pas d'Abélard pour entendre sa parole inspirée.

De toutes parts on accourait : les voyages, si difficiles alors, ne sont rien. Abélard, le brillant apôtre devant qui toutes les éloquences pâlissent, devait naturellement porter ombrage à l'Église ; ses adversaires, saint Bernard et les autres, humiliés du triomphe de ce hardi rationaliste et blessés dans leur amour-propre par cette supériorité, ne pouvaient lui pardonner son

éclatant succès. L'Église assemble le Concile de Soissons en 1122 pour le juger, et le condamne à brûler lui-même son traité de la Trinité. Il échappa une première fois à ses juges, mais, ayant recommencé, au désert, son ardente propagande, il fut arrêté une seconde fois et amené devant ses juges, — ou plutôt ses ennemis, réunis en Concile à Sens ; il se déclara orthodoxe, il veut seulement que la discussion des dogmes soit soumise à la raison. L'École qu'il fonde est celle de la libre interprétation !

Avant Héloïse, bien des femmes vaillantes avaient suscité des hérésies ; avant Abélard, bien des hommes les avaient suivies et défendues hardiment en face de l'Église ; mais aucune femme n'avait laissé un nom aussi célèbre que celui d'Héloïse, peu d'hommes ont eu une aussi grande renommée qu'Abélard ; cela vient de ce que la révolte de leur conscience et l'affranchissement de leur esprit furent idéalisés par un roman d'amour, et le public, qui est romanesque, prête plus d'attention et d'intérêt à ceux qui se sont aimés sans mystère, — surtout lorsque leurs amours et leurs actes ont été une révolte contre la contrainte imposée par la morale catholique.

Mais, si le roman d'Abélard est célèbre, si l'histoire de ses amours est populaire, on ne connaît pas assez l'histoire du redoutable enseignement que ce roman d'amour entrecoupait, de ses pouvoirs, des paroles ardentes où la libre pensée moderne brillait de ses premières lueurs et qu'un peuple d'écoliers, pressé sur l'étroite berge du fleuve, écoutait avidement.

Abélard

Abélard était né dans le bourg de Palais près de Clisson, dans le diocèse de Nantes, en 1079, d'une famille noble ; son père s'appelait Bérenger, sa mère Luce.

Ayant achevé ce qu'on appelle aujourd'hui ses humanités, il vint à Paris terminer ses études sous Guillaume de Champeaux.

Il avait reçu les ordres et se trouvait pourvu d'un canonicat, ce qui ne l'empêchait pas de séduire toutes les femmes ; ces équipées libertines contribuaient à le rendre célèbre. Mais Abélard lui-même nous raconte qu'il voulait posséder une femme bien à lui. Et voici ce qu'il imagina : ayant entendu parler d'une jeune et savante fille, nommée Héloïse, il offrit

au chanoine Fulbert, chez qui elle demeurait, une assez forte somme s'il consentait à le prendre chez lui. Héloïse était la fille de Fulbert, mais passait pour sa nièce. Le chanoine fut enchanté de cette proposition et l'accepta avec joie. Abélard avait déjà une grande renommée ; le chanoine eut l'idée de lui demander de donner quelques soins à l'instruction d'Héloïse, déjà si profonde. Abélard ne put s'empêcher d'exprimer la surprise qu'il en ressentit : « Je ne pouvais pas assez m'étonner de sa grande simplicité, et je demeurai en moi-même aussi stupéfait que si j'avais vu confier une tendre brebis à un loup affamé. »

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, nous donne une idée de ce qu'était Héloïse à cette époque ; il lui disait plus tard : « Je n'avais pas encore franchi les bornes de l'adolescence et n'étais pas encore un jeune homme lorsque j'ai entendu célébrer, non pas votre religion, mais vos glorieuses et louables études. J'entendais dire aussi qu'une femme encore enchaînée dans les liens du monde s'adonnait avec ardeur à l'étude des lettres et de la philosophie, étude où vous avez surpassé toutes les femmes et vaincu presque tous les hommes. »

Héloïse possédait complètement trois langues, le latin, le grec et l'hébreu, et c'était toute sa science qui allait se communiquer à l'esprit d'Abélard venu pour chercher une femme, mais qui y trouva en même temps un Esprit saint, qui le rendit immortel.

On sait que le chanoine Fulbert, pour le punir d'avoir séduit sa fille, le livra à quatre forts gaillards, qui lui enlevèrent... sa virilité.

C'est alors qu'il reprit sa vie de propagande, momentanément interrompue par ses amours, et se montra supérieur à tous ses contemporains ; aussi il excita une jalousie qui révèle la supériorité qu'il avait sur les autres.

A cette époque régnait la querelle des nominalistes et des réalistes.

Les *nominalistes*, représentés par l'évêque Roscelin, n'accordaient aux idées générales, hors de l'entendement masculin, que le nom dont on se sert pour les exprimer (exemple : la *science* est un mot, rien de plus).

Les *réalistes*, soutenus par Guillaume de Champeaux, tenaient ces idées pour réelles (substances réelles, disait-on ; exemple : *science* veut dire réalité cachée dans l'esprit féminin).

Abélard créa un système intermédiaire. Il chercha à introduire *l'autorité du raisonnement* philosophique dans la théologie (système féminin). Il fut un novateur, — parce que l'homme *qui ose*. Il parla en femme, c'est-à-dire en exprimant les idées d'Héloïse, qui s'étaient gravées dans son cerveau.

Son amour ardent, que son état rendait plus pur et plus spirituel, lui avait fait découvrir l'*Esprit* de la Femme. Et cependant il reste galant, quoique châtré.

Héloïse lui écrit : « Avec quelle facilité faites-vous les vers les plus galants du monde ! Il n'est pas jusqu'à vos moindres chansons qui n'ont de charme. Combien toutes ces galanteries m'ont-elles fait de rivales ! Combien en ai-je vu à qui l'amour-propre faisait croire, après une seule de vos visites, qu'elles étaient la Sylvie de vos vers ! »

Quant à elle, elle nous révèle en elle la vraie femme. Elle écrit : « Vous savez bien que dans le temps même que nos amours pouvaient n'être pas si pures, je n'ai jamais aimé l'homme en vous. Combien vous ai-je témoigné de répugnance pour le mariage ! Quoique je connusse bien que le nom de femme était auguste parmi les hommes et saint dans la religion, je trouvais plus de charme dans celui de votre maîtresse. »

Cousin dit qu'Héloïse aima comme sainte Thérèse et qu'elle écrivit comme Sénèque.

Les Couvents de Femmes
Le Paraclet

Le Paraclet, nom attribué au Saint-Esprit et qui signifie consolateur, fut donné à l'abbaye d'Argenteuil, fondée par Abélard et dirigée par Héloïse.

Si l'on en croit le témoignage des prélats et des évêques contemporains, Héloïse avait fait du Paraclet une autre montagne Sainte-Geneviève, et la chaire d'enseignement y comprenait la rhétorique, la philosophie, le latin, le grec et l'hébreu.

Un des monuments de cet enseignement se retrouve dans l'usage qui s'était perpétué jusqu'au xv^e^ siècle de célébrer en grec la messe de la Pentecôte.

Une autre abbaye, le monastère de Gandersheim en Saxe, avait brillé déjà au x^e^ siècle avec la religieuse Hroswitha, au-

teur de drames religieux qu'elle faisait jouer aux nonnes devant le grave auditoire des Othons.

L'abbaye d'Argenteuil

Tous les efforts faits par le Catholicisme pour vaincre l'éternelle Nature, pour tuer la vie en condamnant l'amour, n'aboutirent qu'à créer l'hypocrisie. La Nature reprit ses droits, qu'elle n'abandonna jamais, — mais on la cachait soigneusement, ce qui fait de cette époque un temps de folie pendant lequel on s'efforce d'avilir ce qui est saint ou de le confondre avec la débauche, d'où le chaos moral qui devait durer si longtemps.

Les couvents sont à la mode. C'est là qu'il est d'usage d'envoyer la jeunesse ; c'est donc là que les instincts de la jeunesse vont reparaître.

Il ne faudrait cependant pas croire que les couvents de femmes étaient exclusivement des lieux de plaisirs. L'instinct féminin, là, reprenait le dessus, puisque ce sont des femmes qui y commandaient. Or l'instinct féminin donne une impulsion vers la spiritualité qui pousse la femme à s'occuper des choses de l'esprit — autant qu'à aimer —, car n'oublions pas que c'est par le cerveau qu'elle aime. C'est donc dans les couvents de femmes que s'accomplirent les grands travaux intellectuels ; ce sont les Bénédictines qui firent les œuvres attribuées aux Bénédictins.

A l'abbaye d'Argenteuil, — dans laquelle Héloïse passa quelques années, — on s'adonnait à un genre littéraire — origine de l'oraison funèbre des morts — que l'on appelait des *rouleaux de morts* (rouleaux parce que l'on écrivait sur des parchemins qu'on roulait). C'était une sorte de nécrologie des trépassés illustres, dans laquelle les beaux esprits du temps trouvaient le moyen de briller et de montrer leur érudition, — car, si on ne les écrivait pas en latin, on y mêlait de nombreuses citations latines.

Cela créait aussi des relations entre les couvents. Du IX^e^ au XIII^e^ siècle, nous trouvons l'usage établi de s'envoyer mutuellement les éloges des grands personnages décédés. On inscrivait leurs noms sur des feuilles de parchemin cousues les unes au bout des autres, et à la suite du nom on mentionnait le titre du per-

sonnage, puis les faits principaux de son existence qui pouvaient le recommander à l'admiration de ses contemporains. S'il s'agissait d'un moine, on détaillait ses bonnes œuvres ; s'il était question d'un laïque, ou d'une femme, par exemple, il n'était pas indifférent d'apprendre à tous qu'elle avait été douée de beauté, de générosité, qu'elle brillait au premier rang des sociétés où elle vivait.

En général, l'inscription funéraire étant confiée au plus savant religieux d'un monastère, l'écrivain ne craignait pas alors d'appeler à son aide toutes les ressources d'une imagination féconde, d'accorder au héros couché dans la poussière des louanges qu'il n'eût peut-être jamais méritées de son vivant. C'est ainsi que certaines épigrammes de l'anthologie ont donné à ceux qu'elles célébraient des titres à la postérité que le feu de l'enthousiasme a seul dictés. De tout temps, les poètes ont écrit l'histoire de cette façon.

Parmi ces rouleaux, il s'en trouvait qui ne sortaient pas de la communauté, et d'autres, qu'on appelait les rouleaux annuels, sortes de lettres courantes, faites pour circuler au dehors.

On confiait le rouleau annuel à un messager appelé, pour cette raison, porte-rouleau, qui s'en allait d'église en église, de monastère en monastère. La bande de parchemin, roulée autour d'un cylindre, était suspendue à son cou.

Ce messager funèbre fut presque toujours accueilli avec empressement au moyen âge. Dès que la cloche annonçait son arrivée, on s'empressait de l'aborder : « Quelles nouvelles apportes-tu ? quels frères ont fait le terrible voyage ? quel puissant seigneur est allé rendre ses comptes là-haut ? » Le voyageur déroulait son funèbre pli, et, dès que l'on en avait achevé la lecture, le *tabula*, maillet, ou le *tintinnabulum* appelait toute la congrégation dans le sanctuaire, et l'on entonnait l'office des morts. Le porte-rouleau était après cela choyé par tous les religieux ; on lui servait à boire et à manger ; on lui donnait de l'argent, afin que, encouragé par un bon accueil, il n'abandonnât point la cause des trépassés.

L'usage vint bientôt de composer des vers sur les personnages morts. Le rouleau, passant de mains en mains, se couvrait de la sorte d'une masse de pièces signées ou anonymes.

Les Hospitaliers de Saint-Jean et les Templiers

C'est Raymond Dupuy qui créa l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, dont le siège était à Saint-Jean d'Acre (1).

Puis, en 1118, Hugues de Paganis, Geoffroy de Saint-Adhémar et sept autres chevaliers français, qui avaient suivi Godefroy de Bouillon en Palestine, fondèrent le premier noyau de l'Ordre du Temple, qui était tout à la fois militaire et religieux, — quoique, par le mot *religion*, on n'entendît pas une adhésion au Catholicisme romain, mais l'obéissance à une règle de morale dirigeant la vie.

Baudouin II, roi de Jérusalem, leur accorda pour demeure un palais construit sur l'emplacement de l'ancien Temple de David (dit de Salomon). C'est ce qui leur fit donner le nom de Chevaliers du Temple — ou Templiers. Par la suite, ils appelèrent « Temple » toutes leurs maisons. Ils étaient pauvres au début, ce qui leur avait valu le surnom de « Pauvres de la Sainte Cité ».

Cependant, les fondateurs de cet Ordre ne pensaient pas, au début, se mettre en opposition avec l'Église ; au contraire, Hugues de Paganis se présenta en 1128 devant le Concile de Troyes, y exposa le plan de sa société et en obtint la confirmation.

Il parcourut ensuite la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, et recueillit partout de nombreux adhérents et de riches donations. Quand il revint en Palestine, il était suivi d'une véritable armée de prosélytes.

L'Ordre était divisé en 4 classes : les Chevaliers, les Écuyers, les Frères lais, et les prêtres chargés des cérémonies religieuses. Les principales dignités étaient celles du Grand-Maître, des Précepteurs ou Grands-Prieurs, des Visiteurs, des Commandeurs, etc. Le Grand-Maître, pris, ainsi que les autres dignitaires, dans

(1) Saint-Jean d'Acre, en Syrie, à 120 kilomètres N. O. de Jérusalem et à 40 kilomètres S. de Sour, près d'une baie circulaire formée par les ramifications du mont Carmel, avec un port sur la Méditerranée.

Au Moyen Age, on l'appelait *Ptolémaïs*. Pendant les Croisades, Saint-Jean d'Acre était comme le dernier boulevard de la Chrétienté contre les Musulmans ; c'était le point de débarquement des Chrétiens et le siège de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean, d'où vint le nom qu'elle porta depuis. Les Templiers la défendirent contre les Sarrasins jusqu'en 1291.

la classe des chevaliers, tous nobles de naissance, avait rang de prince et se regardait comme l'égal des souverains, l'Ordre étant affranchi par ses statuts de toute juridiction temporelle.

A leur réception, les *Chevaliers du Temple* prononçaient les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Lors de leur fondation, ils les prononcèrent aux pieds de Garimond, patriarche de Jérusalem.

En recevant un nouveau chevalier, on lui disait : « Vous allez prendre de grands engagements. Vous serez exposé à beaucoup de peines et de dangers. Il vous faudra veiller quand vous voudrez dormir ; supporter la fatigue quand vous voudrez vous reposer ; souffrir la soif et la faim quand vous voudrez boire et manger ; passer dans un pays quand vous voudrez rester dans un autre. »

Jusqu'en 1186, — époque de la ruine de Jérusalem, — ils ajoutaient un quatrième vœu à ceux que nous avons mentionnés ; — ils s'obligeaient à défendre les pèlerins et à tenir les chemins libres pour ceux qui entreprendraient le voyage en Palestine. Ils devaient renoncer à tous liens de famille et ne pouvaient rien posséder en propre ; c'était l'Ordre qui se chargeait de leur entretien.

Les chevaliers portaient une armure et, par-dessus, un manteau blanc de laine orné d'une large croix rouge.

Les prêtres avaient un costume blanc ; celui des frères lais était gris et noir. Tous portaient une ceinture de lin qui devait leur rappeler leur vœu de chasteté.

C'est saint Bernard qui avait rédigé leur règle. Dans son admiration pour les Templiers, il disait d'eux : « Ils vivent sans rien avoir en propre, pas même leur volonté. Vêtus simplement et couverts de poussière, ils ont le visage brûlé par le soleil, le regard fier et sévère ; à l'approche du combat, ils s'arment de la foi au dedans et du fer au dehors ; leurs armes sont leur unique parure ; ils s'en servent avec le plus grand courage dans les périls, sans craindre ni le nombre ni la force des barbares ; toute leur confiance est dans le *Dieu des Armées*, et, en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et glorieuse. »

Qu'est-ce que les Templiers entendaient par le *Dieu des Armées* ?

Quelle était leur pensée en s'abritant dans des *Temples*, dont

la dénomination même devait rappeler le premier Temple de Jérusalem, celui de David ?

Quelle était, en réalité, la Religion pour laquelle ils allaient combattre ? C'est ce que l'avenir va bientôt nous apprendre. Disons seulement ceci : les Templiers voulaient reconquérir le monde pour y faire renaître l'ancienne Vérité perdue, dont ils conservaient le symbolisme. Ils ne la connaissaient pas tout entière, mais en avaient des aperçus très étendus. Les pièces frappées sous leur influence au temps de Richard Cœur-de-Lion et de Jean sans Terre portent toutes les symboles de l'antique tradition : l'Étoile à six branches, la Croix grecque, le Sceau de Salomon, un croissant de lune.

Richard Cœur-de-Lion fut l'homme-lige des Templiers et, à son retour de Terre Sainte, obtint du Grand-Maître de l'Ordre le droit de porter le costume des moines guerriers sans prononcer les trois vœux ostensibles qu'on exigeait des initiés.

Les Templiers sont des hommes d'affaires, des financiers. Dès le milieu du XII^e^ siècle, ils sont les seuls banquiers.

L'Ordre du Temple, sous Philippe-Auguste, est déjà une grande puissance internationale. Il a partout des commanderies et des forteresses, malgré l'esprit de la règle donnée par saint Bernard en 72 articles, et qui pouvait se résumer dans ce mot du célèbre abbé de Citeaux aux premiers Templiers : « Pas un pan de mur, pas un pouce de terre ! »

Mais c'est le pape qui avait donné l'ordre de rédiger ainsi cette règle — avec l'assentiment du Concile de Troyes...

Il faut croire que les ordres des papes ne les embarrassaient guère, car on les vit bientôt devenir des courtiers de banque et des agents d'affaires (c'est du moins ainsi que leurs ennemis les représentent).

En 1185, les Temples de Paris et de Londres, immenses domaines enclos et fortifiés, situés au cœur de ces villes, sont devenus des établissements publics de crédit.

Au début du XIII^e^ siècle, ils inspirent une si grande confiance par leur intégrité et la forte organisation financière de leur Ordre, que c'était une coutume prise, par tous les souverains et barons d'Europe, de confier leurs trésors aux Templiers. Leurs couvents étaient de véritables banques, — où l'on faisait des dépôts et où l'on avait des comptes courants.

Les Templiers apportaient dans leurs rapports avec leurs

clients une affabilité et une probité exemplaires. C'est ce qui leur valut leur grand prestige et leur assura le monopole des transactions.

« Le bon renom de la comptabilité permit bientôt effectivement aux Templiers d'étendre le champ de leur activité financière et de diriger pour le compte des rois, des princes et des hauts barons, leurs clients, les opérations de trésorerie les plus compliquées.

« Aux Templiers, les papes confiaient presque toujours le soin de recevoir, de garder et de délivrer aux porteurs de chèques les sommes levées au profit de saint Pierre ou pour les préparatifs des Croisades.

« Le Temple de Paris fut, pendant plus d'un siècle, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe le Bel, le centre de l'administration des finances françaises.

« Les Templiers encaissaient les produits des tailles, acquittaient beaucoup de rentes et de gages dont le budget était grevé, avançaient de l'argent au roi et remboursaient les emprunts faits par lui » (1).

Notre-Dame de Liesse en Picardie

Cette Notre-Dame remonte au XII^e^ siècle et a une tradition qui se rattache à la Terre Sainte et aux Chevaliers de Malte.

La légende nous dit que Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, ayant rebâti, à 4 lieues d'Ascalon, la forteresse de Bersabée, pour protéger la frontière de son royaume contre les incursions des Sarrasins, en confia la garde aux *braves Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.* Cette vaillante garnison était souvent aux prises avec les infidèles qui occupaient l'ancien pays des Philistins pour le Sultan d'Égypte.

Trois frères, les sires d'Eppe, chevaliers de Saint-Jean, qui avaient la stature élevée et le port héroïque des anciens preux du Nord de la France, après une suite d'aventures en Orient, auxquelles on a mêlé des faits miraculeux, revinrent dans leur pays avec une jeune Musulmane, la fille du Sultan d'Égypte,

(1) *Le Procès des Templiers*, étude publiée par M. Langlois dans la *Revue des Deux Mondes*.

qu'ils avaient convertie à leurs idées. Ils rapportaient une image de Marie et fondèrent, en son honneur, une belle église : Notre-Dame de Liesse, éminemment johannite.

Encore l'Immaculée Conception

Décidément, il se faisait un mouvement de retour vers la Femme. Était-ce l'influence de la Chevalerie ? Était-ce dégoût de la vie bestiale, ou simplement la voix si puissante du cœur de l'homme qui réclamait sa consolatrice ?

Tout cela peut-être, et aussi le réveil du sentiment religieux dans l'âme de l'homme jeune.

Abélard, qui demandait le libre examen des dogmes, n'avait pas osé s'élever jusqu'à la revision de l'idée divine, — et cependant, sans le savoir lui-même, il niait le Dieu des Chrétiens et affirmait l'ancienne Déesse quand il écrivait à Héloïse : « Je vous trouve toujours entre Dieu et moi. »

Il disait aussi : « Si, dans le temple, je fais ma prière à la Vierge, dont j'implore le secours, en contemplant la Mère de mon Dieu, je crois voir en ses traits divins ceux de ma chère Héloïse, je lui jure un amour éternel. »

Héloïse ne croyait pas non plus à ce Dieu de néant. car elle écrivait à Abélard : « Je crains plus d'offenser un homme que d'irriter un Dieu. »

Tous les jeunes moines, enfermés dans les couvents à l'âge où les passions s'éveillent, jetaient vers la Femme le cri d'amour, et c'est la Vierge, en face d'eux, qui recueillait leurs hommages. C'est Elle qui abaissait sur eux son regard tendre, Elle qui leur tendait les bras, Elle en qui ils voyaient « la Maîtresse ». Debout sur l'autel, en sa robe de pierre, elle leur semblait frémissante de vie, et suffisait, dans leur solitude monastique, pour éveiller en eux l'idée séduisante de l'*Éternel féminin*.

Avec ce retour de la Femme, on remettait en discussion la loi des sexes, dont l'écho avait rempli les siècles de l'antiquité. Mais, pour le prêtre, la Femme réelle n'existe plus, — sa jalousie la supprime, — il détourne la tête quand Elle passe ; la seule qu'il ose regarder en face, qu'il ose encore prier, c'est celle qu'il a donnée pour Mère à son Dieu, celle, justement, qui n'est pas Femme ; malgré lui, il remet en Elle l'Esprit féminin, les perfections divines des Minerve, des Vénus, des

Astarté. C'est dans Marie seulement que le prêtre va remettre, timidement, la pureté immaculée dans la conception (pour être plus exact, il faudrait dire dans l'ovulation), pureté qui est le privilège de toutes les femmes. Ce dogme, si ancien, renaissait toujours (Bouddha était né d'une vierge ; le Bœuf Apis était un veau né d'une vache vierge, fécondée par un souffle divin ou par un rayon de soleil).

Le Christianisme, qui avait réédité sous une forme nouvelle la plupart des grands principes de la Religion primitive, dut, pour ne pas rompre ouvertement avec la tradition antique, encore si forte alors, introduire dans son culte le souvenir de la Femme divinisée. Ce fut la Vierge Marie qui joua ce rôle, malgré le peu d'opportunité de cette personnification, le peu de prise que donnait la pauvre femme de Judée à cette grande idée. Mais il fallait conserver le principe de la Vierge-Mère, la tradition de la Déesse primordiale, Mère des Dieux, et représentant le triomphe de l'Esprit sur la force, sur la matière.

Le culte de la Femme se serait sans doute perpétué, et elle aurait continué à occuper, dans l'Olympe et dans le monde, la place privilégiée que ses facultés lui avaient assignée, si l'interversion d'esprit de certains hommes n'était venue déranger l'ordre primitivement établi.

Cependant, les traditions ont trop de force pour qu'on puisse les détruire. Au milieu du désordre qui a remplacé la justice primitive, nous retrouvons des empreintes profondes qui semblent gravées dans le cerveau des générations d'une façon ineffaçable. Ces empreintes nous révèlent les vérités premières dont le souvenir se perpétue dans les sociétés par des légendes, des symboles, des usages. Le culte de la Femme, chaste et mère, n'était pas absolument effacé ; on le voyait renaître dans les hommages rendus par les chevaliers et les gentilshommes à la Dame.

Le Catholicisme devait le reprendre aussi. Déjà, saint Augustin avait déclaré qu'il excepte toujours la Mère du Sauveur quand il parle du péché. C'est que, quand il parle de choses sexuelles, c'est la nature masculine qu'il sous-entend, non la nature féminine qu'il ignore ; aussi avait-il, comme tous les Pères de l'Église de son époque, doté la Femme du péché masculin.

C'est Paschase Radbert, au IX^e^ siècle, qui, dans son livre

De Partu Virginis, commença à parler de Marie comme n'ayant pas contracté le péché originel, sans préciser encore le sens rigoureux d'une telle formule.

En 1140, on voit l'idée formelle de l'*Immaculée Conception* faire son apparition à Lyon par l'initiative de quelques chanoines qui instituèrent une fête en son honneur. Bertrand de Clairvaux les combattit vigoureusement dans sa 174e épître.

La discussion renaissait donc sur cette grave question qui devait tant faire divaguer les esprits troublés ; témoin ce que disait le pape Félix, qui tenait pour certain que « la Vierge avait conçu par son oreille avant de donner naissance au Christ par la porte d'or ».

Sans doute on se rappelait vaguement que, dans toutes les mythologies, le rôle sacré de la Femme était de se livrer à l'amour féminin (l'amour cérébral qui élève). « Les femmes d'Orient faisaient du plaisir une dévotion, un office, un rite, amoureuses et dévotes », dit Michelet.

Ce que l'antiquité avait sanctifié dans la Femme, c'était sa sexualité. Ce sont toutes ces antiques traditions qui venaient se fondre dans le Catholicisme en ce dogme de l'Immaculée Conception, c'est-à-dire de la conception sans déchéance morale.

Et l'on vit alors ce spectacle bizarre, la Femme vivante condamnée comme une pécheresse dans un acte déclaré pur quand la Femme-type, Marie, le commet. C'est qu'on garde pour Elle l'antique et éternelle Vérité. Pour l'autre, la Femme vivante et *gênante*, on institue l'erreur afin de la mieux dominer. La glorification de la virginité féminine était une ruse du prêtre. Il glorifiait celle qui s'abaissait volontairement en abdiquant sa grandeur sexuelle, — tout en se soumettant aux caprices du mâle, — celle qui se faisait son esclave ; il feignait de mépriser celle qui gardait toute sa liberté d'action, celle que l'antiquité avait honorée pour sa grandeur morale et spirituelle, se doutant bien que sa vie intellectuelle est liée à sa vie sexuelle. « La virginité est le cloître de la Divinité », dit Florimond de Raimond dans son *Anti-Christ*.

Origine du mystère de l'Immaculée Conception

Si nous cherchons la signification qu'on donnait au mot « Vierge » dans les primitives religions, — et même dans la

Bible, — nous voyons que la femme vierge, ce n'est pas la jeune fille, qui est appelée pro-stituée (premier état), mais la jeune femme, celle qui est ou peut être mère. Si on la glorifiait, c'est parce qu'elle avait fait preuve de « sexualité ». C'est à elle qu'on rendait un culte, qu'on adressait des hommages. On la représentait comme le type de la chasteté ; elle est pure (pulchra), mais mère cependant ; on montrait, par tous les symboles antiques, que la fonction spéciale à son sexe — l'ovulation — est une sanctification qui la grandit.

La femme mère est vierge, c'est-à-dire *intacte dans son entité spirituelle*. Ainsi, ce mot exprimait bien l'admirable phénomène qui se passe en elle : l'acte sexuel (ovulation ou conception) sans que *son âme* soit atteinte de la déchéance.

Le culte rendu à la femme, dans les religions primitives, c'est le culte de la femme *sexuelle*, et, pour qu'il n'y ait aucun doute à cet égard, le symbolisme antique lui met toujours un enfant dans les bras (quelquefois elle tient deux épis qui représentent ses deux ovaires).

En la représentant ainsi, c'est-à-dire pure et mère en même temps, on voulait perpétuer l'idée du grand mystère, si bien connu dans la jeunesse de l'humanité. On voulait que toutes les générations à venir sachent bien que la femme n'est grande que par la fonction de son sexe : l'ovulation, qui est le premier mot de la maternité.

Lorsque les prêtres renversèrent la loi morale, ils changèrent la signification des mots, qui, d'altération en altération, arrivèrent à signifier tout autre chose que ce que primitivement ils signifiaient.

Au moyen âge, les masses populaires, qui vivaient dans l'ignorance de la Nature et de l'histoire, ne connaissent plus que la signification *renversée* des termes qui s'appliquaient à la morale sexuelle. La signification primitive de ces mots était tout à fait ignorée, de même que la connaissance des lois naturelles qui les avaient fait adopter.

C'est ainsi que le nom de *Vierge*, pour le prêtre du XII^e^ siècle, est donné à la femme qui n'est pas femme, qui n'est pas mère.

Bien plus, confondant, dans son ignorance, l'ovulation et l'accouplement, il étend la culpabilité qu'il met dans l'accouplement à l'ovulation, condamnant ainsi les deux actes en même temps, et il emploie le mot *Vierge* — resté sacré — à glorifier

la femme qu'il considère comme ne remplissant aucun des deux actes sexuels. Il résulte de cette altération de la signification des mots un galimatias étrange.

C'est ainsi que toutes les Vérités premières, ayant été renversées, ne peuvent plus être proposées à la foi populaire qu'à titre de mystères ou de miracles. Pour les comprendre, il faut sauter par-dessus tout ce que les religions ont fait et dit et remonter jusqu'aux temps de la Théogonie, — ou bien consulter l'Esprit de la Femme, qui a conservé le dépôt atavique de la Vérité antique et peut — dans certaines circonstances — restituer toutes les Vérités premières.

Mais, à l'aide de la théologie des prêtres, des spéculations philosophiques, ou de la science des empiriques, il est impossible de rien retrouver. C'est là un fait qu'il faut s'habituer à considérer comme positif. Il ne faut pas demander aux hommes de refaire la Vérité, puisque ce sont eux qui l'ont défaite, et ils n'ont pas aujourd'hui des facultés différentes de celles de leurs ancêtres, qui leur permettent de faire ce que les autres hommes n'ont pas fait.

Cependant, ces dogmes formulés aux premiers jours de l'humanité ont une telle force que, malgré tout ce qu'on a fait pour les détruire, ils se sont propagés à travers toutes les religions, tous les systèmes. Il semble qu'il y ait au fond de l'esprit de l'homme (de quelques hommes au moins) une voix secrète qui l'avertit qu'il y a là une vérité sacrée, à laquelle il ne faut pas toucher.

Ainsi, ce dogme de la sainteté de la femme dans l'ovulation, malgré son apparence absurde, n'a pas pu être aboli. Plusieurs fois l'Église, qui n'en comprenait ni l'origine ni la signification, tenta de l'effacer de son symbole. Au XII^e^ siècle, saint Bernard commence à attaquer cette idée, qui lui semble étrange, de l'*Immaculée Conception*. Il ne comprend pas la signification de ces deux mots accouplés, il ne sait pas que la femme est immaculée dans la fonction génésique, fonction qui est le premier mot de la conception. Il faut toute la science moderne, bien plus, il faut toute la science de la femme pour comprendre la signification de ce mystère.

Saint Bernard

Saint Bernard, né près de Dijon (1091-1153), moine de Cîteaux, fonda Clairvaux, — et prêcha la deuxième Croisade en 1146.

Saint Bernard, que nous trouvons d'abord *modérant* la dévotion à Marie dans une Église particulière, se répandit par la suite en louanges à cette même Marie, qui a toutes les qualités, pourvu qu'elle reste au second plan. Il dit que « toutes les créatures qui habitent le ciel, la terre et cette partie des enfers où les âmes fidèles expient les restes de leur fragilité, regardent Marie *comme le lien qui les unit* à Dieu, comme l'arche d'alliance éternelle, comme la cause de la réparation des choses, comme la négociatrice de l'affaire de tous les siècles, que toutes les nations la disent Bienheureuse, Dame du monde, Reine du Ciel, à laquelle elles sont redevables de la vie et de la gloire, qu'avec raison l'univers a les yeux tournés vers elle, parce que par elle, en elle, en ce qui est né d'elle (cela, c'est le Sepher), la miséricordieuse main du Tout-Puissant a réparé la corruption qu'avait mise le péché dans ses ouvrages, que c'est elle *qui a obtenu le remède aux maux du genre humain et le salut de tous les hommes* (ce n'est donc pas Jésus), que c'est par elle que la Cité sainte, *la Céleste Jérusalem sera réparée* ; elle a trouvé la paix des hommes, la réparation de la vie ; Dieu a fait dépendre de son consentement la consolation des misérables, la rédemption des captifs, la délivrance des pécheurs, le salut de tous les enfants d'Adam » (1).

Puis il ajoute, et c'est curieux : « Dieu, ayant dessein de racheter le genre humain, en a confié le prix à Marie, l'a donnée aux hommes comme une médiatrice dont ils ont besoin. » Ce rôle qu'il lui donne l'entraîne dans des subtilités ridicules et contradictoires.

La Doctrine des Cathares

Les Cathares, que nous avons déjà vus persécutés au siècle précédent, continuaient à enseigner. Ils soutenaient l'existence

(1) Tout ce que saint Bernard dit de Marie est ce que les Israélites devaient dire en se référant à la Loi, la Thorah.

des deux Principes bon et mauvais, qui avaient été au fond de toutes les Théogonies. La Divinité (ou l'humanité) était donc mâle et femelle, — lumière et ténèbres. Les Cathares étaient les Féministes du moyen âge. Mais, dans un temps où la Déesse-lumière était vaincue et où les ténèbres régnaient, il était défendu d'enseigner cela. Ils disaient aussi que le *souffle* ou rayon divin est engagé dans la matière, qu'on peut l'en dégager par une lente épuration et par la pratique du bien. Ils condamnaient le mariage, qu'ils refusaient de reconnaître comme un sacrement. Ils conseillaient la continence comme moyen de perfectionnement moral. Ils avaient, dans leurs cérémonies d'initiation appelées *consolamentum*, l'usage de demander à genoux la bénédiction, qui se terminait par le baiser fraternel.

Or, comme les Catholiques avaient avili le baiser par l'usage impur qu'ils en avaient fait dans leurs orgies, ils accusaient les Cathares de leurs impuretés. L'*osculum sanctum*, le saint baiser des religions antiques, était devenu chez les Catholiques un crapuleux usage de baiser le derrière du diable, — puis, symboliquement, du prêtre.

On sait que les premiers Catholiques adoraient et baisaient les *genitalia* de leurs prêtres. Ce baiser infâme, imposé à la Femme, passa dans les mœurs féodales et devint l'insigne de l'hommage rendu par le vassal au suzerain.

Dans les premières parodies religieuses, on disait que, en donnant ce baiser au diable, la Femme le reconnaissait pour *Dominus*.

Toutes les turpitudes reprochées par les païens féministes aux premiers Catholiques furent ensuite reprochées par les Catholiques aux Manichéens. On avait si bien fait l'opinion contre eux qu'un auteur du temps dit que « le monde en fut amoindri, le paradis sur terre détruit et dispersé, la Chrétienté abaissée et honnie, qu'il en résultait un affaissement général des esprits, que cela arrêta l'évolution sociale, entrava l'élan de la personnalité humaine, changea la direction de l'activité de l'âme et accabla la Femme », c'est-à-dire tout le contraire de la vérité. On leur reprocha tout ce que le Catholicisme avait produit.

Le pape Innocent III leur envoya en 1206 une députation composée des plus grands personnages du temps. Ils refusèrent les ouvertures qui leur furent faites. Alors la persécution se

déchaîna contre eux, — ils furent noyés dans un flot de sang. Le XII^e^ siècle vit griller des milliers d'Albigeois.

La moderne loi de Lynch était appliquée aux hérétiques par le peuple, excité par le prêtre. Après cela, qu'on nous parle de la *vox populi, vox Dei*, à moins que ce ne soit du Dieu du mal qu'il s'agisse ! En 1167, des Manichéens furent arrêtés à Vézelay. Le représentant du ministère public, l'abbé Guillaume, se tournant vers le peuple, lui demanda ce qu'on devait faire d'eux : « Qu'on les brûle ! », répondit en chœur cette foule stupide.

Les Vaudois au XII^e^ *siècle*

Après la défaite des Albigeois en France s'élèvent les Vaudois dans les vallées. Ils ont, dit-on, conservé la doctrine qui leur a été apportée par un missionnaire du temps du premier Christianisme.

Leur nom de Vaudois (de Vaud ou Vaux) indique la vallée ; on dit encore « par monts et par vaux ». Vers 1100, leur mouvement coïncide avec la renaissance de la Chevalerie.

Les Vaudois et les Pastoureaux donnèrent une grande inquiétude aux moines catholiques, qui connaissaient leurs sentiments généreux. Les Johannites étaient des audacieux qui rêvaient une société idéale, débarrassée des lois de l'homme et basée sur les lois de la Nature. Ils rejetaient la morale masculine et la fausse hiérarchie sociale. C'était la réalisation de l'Évangile de Jean.

La Rose des Septante

On se souvient que Manès, qui fonda l'Ordre des Rose-Croix, avait 70 disciples — les Septante —, qui portaient une rose sur l'épaule gauche.

C'est pour les imiter que les croisés masculinistes portèrent une croix sur l'épaule.

Pour comprendre le symbolisme, il faut savoir que c'est la lutte de sexes qui y est représentée, et que, si les masculinistes portent une croix, c'est parce que c'est le symbole de leur croyance, tandis que les féministes portent une rose parce que c'est l'insigne qui représente leur parti.

Dans une lettre d'Héloïse à Abélard, nous trouvons cette

phrase : « Il n'y a que vous qui sachiez louer. Cette jolie Rose en sera une preuve et un modèle à la postérité. »

Des critiques modernes ont cru qu'il s'agissait du *Roman de la Rose*, attribué à Jean de Meung. C'est une erreur, — ce livre n'a été qu'un résumé d'un mouvement général antérieur.

Dans l'ancienne Celtide, la lutte entre les deux partis continuait, mais l'histoire des hommes n'a mentionné que les masculinistes ; — les féministes qui portaient la *Rose* restaient cachés, — ils forment cependant un parti nombreux. Il y a deux roses — (la blanche et la rouge) —, car parmi eux il se forme encore des divisions.

Le *Roman de la Rose*, de Jean de Meung, dit Clopinel, est une allégorie de cette lutte cachée, — déjà ancienne. Ceci nous explique pourquoi, dans les pays masculinistes, on supprima le mot septante, — et on le remplaça par soixante-dix.

Il existe encore au Brésil un Ordre de la Rose.

Les Reliques

Au XII^e^ siècle, les croisés revenant d'Orient rapportèrent en Europe de prétendues reliques qui leur avaient été vendues par des Grecs, — qui à ce moment mettaient dans la religion l'instinct de tricherie qu'ils mirent plus tard dans le jeu. On rapporta la croix, la tunique de Jésus, des couronnes d'épines en quantité, et toutes sortes d'objets. A ceux qui faisaient remarquer aux vendeurs de reliques que cette multiplicité du même objet était invraisemblable, ils répondaient que « Dieu est assez puissant pour multiplier les objets comme il a multiplié les pains ».

Un jour, on montrait à l'abbé de Marolle une tête de saint Jean-Baptiste, qui est à Amiens ; il dit en la baisant : « Dieu soit loué, c'est la 5^e^ ou 6^e^ que j'ai baisée dans ma vie. »

On montrait 6 mamelles de sainte Agathe, 13 bras de saint Étienne, 14 corps de saint Blaise, 4 têtes et 3 mâchoires en plus du même saint.

La cathédrale de Chartres a une goutte de lait tombée de la mamelle de la Vierge Marie ; celle d'Albi prétend avoir la même relique, mais personne ne dit comment cette précieuse goutte a été recueillie et conservée. L'église collégiale de N.-D. de Vaux, à Châlons, possédait autrefois le nombril de J.-C. On

compte aujourd'hui sept prépuces du Sauveur du monde, un à Colombe (Eure-et-Loir), un à la cathédrale du Puy-en-Velay, un autre à la collégiale d'Anvers, un dans l'église de Saint-Jean de Latran à Rome, un dans l'église de Hildesheim en Saxe, un dans la cathédrale de Metz, et un à Charroux, dans le diocèse de Poitiers. Ce dernier a été confié à la garde des Ursulines !... Voilà bien des prépuces pour un homme qui n'a jamais existé.

Le portrait acheiropoiète de sainte Véronique

Toutes les légendes qui avaient représenté Jésus sous des traits quelconques vinrent se fondre dans celle plus moderne de Véronique.

Voici comment elle fut composée vers 1175 par le prêtre Wernher dans un poème allemand : « Une fidèle disciple du Christ, Véronique, est pénétrée de joie toutes les fois qu'elle voit le visage du Maître. Pour avoir son portrait, elle apporte un linge à un artiste distingué du nom de Luc, avec prière d'y peindre la figure du Sauveur. Luc promet de reproduire le Christ tel qu'il l'a vu le même jour. Son œuvre achevée, il se flatte d'avoir réussi. Mais, lorsqu'il se rend avec Véronique auprès du Sauveur, ils voient que son visage est tout différent. Ils s'étonnent, Véronique s'afflige, et Luc lui promet de peindre un autre portrait. Mais ce nouveau portrait ressemble encore moins. Il essaye d'en faire un troisième, toujours en vain. Alors Dieu exauce la prière de la femme, et, lorsque le Sauveur les voit, il leur dit : « Toi, Luc, et la bonne Véronique, vous m'allez au cœur. Mais, si je ne viens point en aide, ton art est impuissant. Mon visage n'est connu que là d'où j'ai été envoyé. » Puis il dit à Véronique : « Rentre chez toi et me prépare de quoi manger ; aujourd'hui encore je viendrai chez toi. » Véronique rentre avec joie et fait ses préparatifs. Le Fils de Dieu arrive, demande de l'eau et se lave. Puis il prend le linge que Véronique lui présente pour s'essuyer. Il le presse contre son visage et y imprime son portrait. « Celui-ci me ressemble, dit-il, il t'accordera un grand pouvoir et sera utile à tous tes amis. Il fera des miracles orsqu'on ne me verra plus. »

Cette légende est déjà altérée dans la *Légende Dorée* (édition Graesse, pp. 232-233), qui abaisse Véronique en faisant d'elle une servante. Voici cette seconde forme de la légende : « Tibère, étant

tombé gravement malade, apprit qu'il y avait à Jérusalem un médecin qui guérissait tous les maux par sa seule parole (c'est de Jésus qu'il s'agit). Ignorant que Pilate l'avait fait mourir, il envoya Volusianus au gouverneur pour qu'il lui envoie ce médecin. Pilate, effrayé, demanda quatorze jours de délai. Cependant, Volusianus demanda à une femme nommée Véronique, qui avait été servante de Jésus, où le Christ Jésus pouvait être trouvé. Elle répondit : « Hélas ! c'était mon Seigneur et mon Dieu, celui que Pilate a condamné et fait crucifier. » Alors lui, profondément affligé, dit : « Je suis désolé de ne pouvoir accomplir ce que mon maître m'avait ordonné. » Véronique dit : « Comme mon Seigneur allait prêcher et que j'étais privée de sa présence, il me prêtait, du moins, la consolation de sa figure. Au moment où je portais au peintre une toile de lui, le Seigneur me rencontra et me demanda où j'allais. Quand j'eus avoué l'objet de ma démarche, il me demanda le morceau d'étoffe, et me le rendit empreint de l'image de sa face adorable. Si ton maître regarde avec dévotion cette image, il recouvrera aussitôt la santé. » Volusianus alla donc à Rome avec Véronique et dit à l'empereur Tibère : « Jésus, que tu veux voir depuis si longtemps, a été injustement mis à mort par Pilate et par les Juifs, et leur haine l'a attaché sur une croix. Il est venu avec moi une femme qui apporte l'image de Jésus même. Si tu la regardes avec dévotion, tu obtiendras bientôt le retour à la santé. » César fit couvrir le chemin d'étoffes de soie, et ordonna que l'image lui fût présentée. Dès qu'il eut porté ses regards sur elle, il recouvra la santé. »

La légende subit une troisième transformation, elle prit la forme qu'elle a gardée et qu'on enseigne encore à nos enfants crédules. Véronique devint une femme de Jérusalem qui, voyant Jésus gravir le Calvaire, fut prise de pitié et lui offrit le linge dont elle était coiffée pour essuyer son visage ruisselant de sueur. Jésus reconnaissant y imprima son image.

Ce portrait de Véronique a été conservé. Faut-il que l'Église ait peu de preuves réelles de la vie de son fondateur pour recourir à de pareils témoignages ! On l'appelle *Volto Santo* (Saint Visage), et il se trouve parmi les reliques de Saint-Pierre à Rome. Il a été exposé en 1854. Cette figure représente aussi un Christ barbu.

On croit que Véronique est une altération latine du nom

vera icon (vraie image), donné d'abord à un portrait, et qui servit plus tard à désigner une femme quand il fallut créer une légende pour expliquer l'origine du portrait (1).

Le mal des ardents

Les croisés n'avaient pas rapporté que des idées de leur voyage en Palestine ; ils rapportèrent aussi des maladies, — qui vinrent s'amalgamer avec celles qui régnaient déjà chez eux. De 1109 à 1130, un mal appelé le « feu sacré » ne cessa pas de désoler la *Chrétienté*, car c'étaient les *bons Chrétiens* qui mouraient le plus. On aurait pu dire qu'une Providence occulte leur rendait en épidémie le mal qu'ils avaient fait.

Dans les îles Baléares, le mal se compliqua de peste.

En Espagne, le mal des ardents était appelé « feu persique ».

Ce fut à cette occasion que l'on bâtit à Paris l'église de Sainte-Geneviève *des Ardents*, lieu où l'on priait pour la guérison du mal, qui était la conséquence du régime de saleté et de débauche que la morale dite chrétienne avait institué.

Hugues Paris de Prémontré, qui l'avait observé à Soissons, en 1128, le décrit ainsi :

« L'effet en est tel, dit-il, que, sous une peau livide, les chairs sont consumées et séparées des os, les malades mourant à chaque instant, et petit à petit. Mais la mort finale qu'ils désirent n'arrive que lorsque le feu, après avoir ravagé les extrémités, attaque les organes de la vie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il agit sans chaleur et qu'il pénètre d'un froid glacial ceux qui en sont atteints, au point que rien ne peut les réchauffer, et ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'à ce froid mortel succède une si grande chaleur dans les mêmes parties, que les malades y éprouvent tous les accidents du cancer. »

(*De miraculis B. Mariæ Suessionensis*, dans l'*Histoire de N.-D. de Soissons*, de Michel Germain.)

Les Flagellants

Vers le milieu du XII^e^ siècle surgit la secte des *Flagellants*, sorte de pénitents qui parcouraient tout nus les campagnes,

(1) Alfred Maury, *Essai sur les légendes pieuses*, p. 210.

annonçaient la colère de Dieu et la nécessité de l'expiation, assemblaient des foules, et, avec des lanières armées de pointes en fer, se déchiraient le corps jusqu'au sang, surtout les parties honteuses. Hommes, femmes et enfants allaient en troupeau. Il en résulta d'horribles débauches, des sodomies, des incestes, et les papes durent réprimer par la mort de telles frénésies mystiques et sensuelles.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine

Une des gloires de la littérature provençale, un homme d'esprit supérieur à la plupart des hommes de son temps, mais qui gâta son esprit par sa débauche, tel fut Guillaume IX, duc d'Aquitaine. Au milieu d'une société représentée par des seigneurs féodaux qui étaient des brutes à demi sauvages, il était impie, libertin, d'une crapuleuse dépravation. Il nous a laissé des vers licencieux dans lesquels il remercie Dieu et saint Julien (patron des amants) de ses bonnes fortunes.

Il fit (ou projeta de faire) construire à Niort une maison de débauche en forme de couvent, avec cellules, chapelles, etc., gouvernée par une abbesse, assistée d'une prieure et de sœurs dignitaires prises parmi les plus célèbres débauchées, qu'il désignait par leurs noms. Ce même rude seigneur, auquel on insinuait de se séparer de sa maîtresse, répondait sans sourciller à Girard, évêque d'Angoulême : « Il te serait plus aisé de peigner et de friser les cheveux que tu n'as point, qu'à moi de quitter la vicomtesse de Châtellerault. » Guillaume avait répudié sa femme Hildegarde. Pierre, évêque de Poitiers, l'en reprit. L'impie ne fit qu'en rire, mais, l'évêque l'ayant menacé d'excommunication, il s'en fâcha et, passant du rire à la fureur, il saisit violemment l'évêque aux cheveux et, tirant son épée, qu'il brandit sur la tête du prélat, il lui cria : « Tu vas me donner l'absolution ou je te tue. » L'évêque parut céder, mais, lorsque le dément fut calmé, il acheva sa récitation de la formule usitée pour l'excommunication, ce dont le duc se vengea en l'exilant.

Voilà l'autorité morale reconnue, — mais dominée par l'autorité despotique d'un fou qui veut appliquer la force à tout, même au pardon.

Les Juifs au Moyen Age

Les Israélites dispersés s'étaient répandus sur toute l'Europe. On les appelait *Juifs*, quoique les vrais Juifs eussent presque tous passé au Catholicisme, et fussent devenus les plus ardents adversaires des anciens représentants des tribus d'Israël. Ce sont les Juifs christianisés, par ironie sans doute, qui donnaient aux Israélites leur nom de *Juifs* qui était discrédité et détesté partout.

Depuis leur grande dispersion, les Israélites n'avaient plus eu de centre, plus de nation. Considérés comme des gens dangereux parce qu'ils étaient restés longtemps fidèles aux principes de l'ancien régime théogonique et gynécocratique, on se méfiait d'eux.

C'est sous le règne de Philippe-Auguste que les Juifs furent autorisés à s'établir en France. Cette détermination avait, du reste, un but intéressé, — on avait besoin d'eux. Ils venaient d'établir l'assurance contre les risques du commerce (en 1182).

D'abord Philippe-Auguste, monté sur le trône en 1180, inaugura son règne par une ordonnance de 1182 qui voulait que les débiteurs des Juifs fussent déchargés des sommes qu'ils leur devaient. Les évêques célébrèrent cette mesure de proscription. Ils obtinrent encore de ce roi dévot une ordonnance qui condamnait les jureurs et les blasphémateurs à l'amende s'ils étaient nobles, *à la mort* s'ils étaient roturiers. Chassés après cette ordonnance, les Juifs furent rappelés, en considération du profit que les barons tiraient des Juifs domiciliés dans l'étendue de leur baronnie par le moyen des fortes tailles qu'ils levaient sur eux. Donc, le Juif était exploité, dépouillé par le Catholique. C'est pour cela qu'il fut accusé d'exploiter, de dépouiller le Chrétien. L'accusation est toujours l'envers de la vérité.

Donc, les barons s'efforcèrent de se les rendre patrimoniaux ; « de là la maxime qu'il n'était pas libre à un Juif domicilié dans une baronnie de transférer son domicile dans une autre, et que, s'il le faisait, sa personne et ses effets étaient réclamés par le baron du lieu de son ancien domicile » (1).

On se disputait la présence du Juif, à cause du bénéfice

(1) *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. XXII, p. 55.

qu'on en tirait. C'est lui qui, à cette époque désolée, releva le commerce, — et, loin de lui en savoir gré, on lui en fait reproche. C'est qu'il était intelligent (son origine et son passé le prouvent), et tout ce qu'il entreprenait réussissait entre ses mains. En fallait-il davantage pour exciter contre lui la haine ? M. Darmesteter, dans ses *Essais Orientaux*, montre que c'est au Moyen Age que le Juif, chassé par l'Église Catholique de la vie politique, de toutes les charges, de toutes les professions libérales, et de la propriété immobilière, fut refoulé dans le commerce. En réalité, on ne lui laissait que cela.

L'existence qu'on lui faisait était le pendant de celle qu'on faisait à la Femme. Et cela se comprend, ils étaient les défenseurs de la même cause, ils conservaient au fond de l'âme une invincible fidélité à la même *loi*, cette loi morale si forte qu'on ne peut la vaincre, et ils savaient si bien qu'elle était vraie, que c'étaient eux qui avaient raison, qu'ils puisaient dans cette conviction une force immense, une confiance sans bornes. De là cette opiniâtreté dans l'idée qui les faisait vivre, et qui les a amenés jusqu'à nous, leur réservant la grande joie de voir la vérité triompher. Ils n'ont jamais perdu l'espoir de voir l'ancien régime rétabli, de voir la vérité et la Femme renaître, et ils ont un secret pressentiment que, le jour de cette renaissance, eux, les sans-patrie, seront le peuple-roi.

C'est à cette époque qu'on commença à sévir contre les Juifs.

A la fin du XIIe siècle, il y avait à Paris un grand nombre de synagogues et d'écoles israélites. C'est vers 1182 que l'autorité ecclésiastique les fit fermer et commença à persécuter cette famille juive, dont elle ne parvint cependant jamais à altérer l'unité. Cette unité est un fait admirable dans le monde. Sans patrie, ils possèdent l'esprit national à un degré bien plus élevé que tous les autres peuples ; s'ils ne possèdent pas de territoire, l'univers est à eux, leur patrie est partout où ils se réunissent ; exclus, rejetés de la société et souvent même des lois, ils sont les dépositaires d'une loi sociale et morale bien plus parfaite que toutes celles que les hommes ont faites à l'imitation de la leur. Saint Thomas prit leur défense, considérant combien ils étaient utiles au commerce et à la science, et recommanda la douceur à leur égard, sinon au nom de la charité chrétienne, au moins comme moyen politique.

On commença à brûler leurs livres, parmi lesquels il y en avait de remarquables.

« Ils ont duré, dit M. Havet, pendant tout le Moyen Age, en face de l'Église, comme ils avaient fait en face de l'empire romain, également invincibles aux deux plus redoutables tyrannies qui aient jamais pesé sur l'humanité. Et leur vigueur s'est si bien entretenue sous cette éducation du malheur, qu'à mesure que la liberté moderne les fait rentrer dans le concert des peuples, ils y apportent des forces considérables, qui s'annoncent comme devant contribuer grandement aux progrès de l'avenir. On ne doit pas oublier de rappeler que l'exégèse religieuse des temps modernes est sortie principalement de la polémique des rabbins contre la théologie chrétienne. » (Havet, *Origines du Christianisme*, p. 330.)

Maïmonide

Maïmonide (Moïse, fils de Maïmon) naquit à Cordoue en 1135. C'est dans cette ville que florissait, un siècle et demi auparavant, la célèbre Académie fondée par Hakim II. C'était un savant ; il connaissait toute la science de son temps et toute la littérature juive. Médecin ordinaire de Saladin, il voyagea beaucoup et mourut au Caire en 1204.

Le plus célèbre de ses écrits est *Le Guide des égarés*, dans lequel il cherche à concilier la science et la religion, déjà irréconciliables alors.

Maïmonide s'occupa d'expliquer l'anthropomorphisme. Il rappelle le principe des anciens rabbins : « L'Écriture s'est exprimée selon le langage des hommes. Tout ce que le vulgaire croit être une perfection, on l'attribue à Dieu, bien que cela ne soit une perfection que par rapport à nous, car pour lui toutes ces choses que nous croyons être des perfections sont une extrême imperfection. »

Donc, il s'égare, comme tous ceux qui discutent sur la Divinité en lui donnant la forme masculine. On trouve quelque chose cependant dans ce gâchis mental, c'est ceci : les qualités de la Déesse sont attribuées à Dieu, mais ce Dieu est tellement amplifié que ces qualités mêmes sont inférieures à la grandeur que lui donne l'imagination exagérée de l'homme. Maïmonide discute aussi sur les prophètes et dit qu'il ne comprend pas

qu'ils soient des êtres dans lesquels « Dieu a versé l'inspiration ». Il ne les comprend qu'à la condition qu'ils soient arrivés à la science par un travail, un effort personnel ; il nie l'intuition ; il ne sait pas, du reste, que c'étaient des femmes, et il dit : « Il n'est pas possible que l'ignorant devienne prophète... Il faut un homme supérieur, parfait, dans ses qualités rationnelles et morales. La prophétie ne réside que dans l'homme savant, fort. » Combien ce médecin ignore la nature humaine, ou plutôt la nature féminine ! Il ne sait pas que cette *voyance* des prophètes est une qualité spontanée de la Femme, fût-elle la plus ignorante de la terre. Oui, l'homme ne s'en rapproche que par un grand effort personnel, mais, chez la Femme, nul effort n'est nécessaire. Elle aperçoit la *Vérité* sans travail et sans aucune recherche.

Maïmonide (More Nevoch, pars 2, 29) dit : « On ne doit pas entendre ni prendre à la lettre ce qui est écrit dans le livre de la Création, ni en avoir les idées qu'en a le commun des hommes ; autrement, nos anciens sages n'auraient pas recommandé avec autant de soin d'en cacher le sens et de ne point lever le voile allégorique qui cache les vérités qu'il contient. Pris à la lettre, cet ouvrage donne les idées les plus absurdes et les plus extravagantes de la Divinité. Quiconque en devinera le vrai sens doit se garder de le divulguer ; c'est une maxime que nous répètent tous nos sages, et surtout pour l'intelligence de l'œuvre des six jours. Il est difficile que, par soi-même ou à l'aide des lumières d'autrui, quelqu'un ne vienne à bout d'en deviner le sens ; alors il doit se taire, ou, s'il en parle, il ne doit en parler qu'obscurément et d'une manière énigmatique, comme je fais moi-même, laissant le reste à deviner à ceux qui peuvent m'entendre. »

Les Conciles se multiplient

En 1123 eut lieu le Concile de Latran, qui réunit plus de 300 évêques et de 600 abbés.

En 1122, celui de Soissons s'assembla pour juger les doctrines d'Abélard.

En 1139, nouvelle réunion à Latran contre les doctrines d'Arnaud de Brescia, ancien disciple d'Abélard.

Un des plus curieux fut celui de Sens.

L'évêque Bérenger de Poitiers ne se gênait pas pour écrire à l'évêque de Mende : « Chez les religieux, le psaume est une marmite et l'alleluia un mets succulent. »

Ce même Bérenger se donne beau jeu en décrivant le Concile de Sens où furent condamnés les écrits d'Abélard. Jamais un homme d'Église n'a si bien déchiré ses adversaires.

Le Concile commence par un dîner : « Après le repas, on apporta le livre de Pierre et l'on ordonna à un des assistants de le lire à haute voix. Celui-ci, plein de haine pour Pierre, et tout inondé du suc de la vigne, non pas du suc de celui qui a dit : « Je suis le vrai cep », mais du suc de cette vigne qui étendit le patriarche nu dans son aire, se prit à lire plus bruyamment qu'on ne lui avait demandé. Voilà que bientôt ces pontifes sautent, frappent du pied, rient, plaisantent, en sorte qu'il était aisé de voir qu'ils rendaient hommage non pas au Christ, mais à Bacchus ; et puis ils se saluent le verre en main, vantent leurs rasades, célèbrent les vins, s'en arrosent le gosier...

« La chaleur du vin monta si bien au cerveau des prélats que la léthargie du sommeil se répandit sur leurs yeux. Pendant que le lecteur crie, l'auditeur ronfle. L'un s'appuie sur le coude pour fermer les yeux en liberté, l'autre s'étend mollement sur un coussin pour reposer ses paupières appesanties. Et, lorsque le lecteur rencontrait dans les œuvres de Pierre quelque chose d'épineux, il criait aux sourdes oreilles des pontifes : « Damnatis ? — condamnez-vous ? » — et quelques-uns, s'éveillant à la dernière syllabe, répondaient la tête branlante et d'une voix endormie : « Damnamus, — nous condamnons » ; — et d'autres, éveillés en sursaut à la voix de ceux qui condamnaient ainsi, balbutiaient à leur tour en retranchant la première syllabe : « Namus, — nous nageons ». — Oui, vraiment, vous nagez ; mais nager, pour vous, c'est exciter une tempête, c'est vous noyer. »

Ce morceau écrit par un prêtre nous donne une idée de ce que l'on appelait alors *odium theologicum*, la haine des théologiens les uns contre les autres.

En 1157, le Concile de Reims prescrit de marquer les hérétiques *au fer rouge* ; en 1163, le pape Alexandre III recommande aux princes séculiers d'*emprisonner* les hérétiques et de *confisquer* leurs biens ; en 1199, le pape Innocent III prononce contre les Albigeois l'*exil* et la *confiscation*. Dans le 4e Concile de Latran

qu'il préside, il proclame que *ce n'est pas seulement un droit, mais encore un devoir, de persécuter les hérétiques, et qu'il est impossible d'être bon catholique sans suivre ce principe de l'Église romaine.*

Fidèle à ce principe, le pape Alexandre III condamna pour hérésie Andrea, théologien italien, en 1161.

Au Concile de Montpellier, en 1162, puis à celui de Tours, en 1163, on défendit aux prêtres de s'occuper de soins médicaux. C'est qu'ils ne se contentaient pas d'envoyer les âmes en enfer, ils tuaient aussi les corps.

C'est Pierre d'Aragon qui, dans un édit de 1197, inscrivit pour la première fois au code des lois la condamnation au *bûcher* pour cause d'hérésie. Mais, dès 1184, la pape Lucius III avait ordonné par décret que les hérétiques fussent remis au « bras séculier » pour être châtiés, et avait indiqué, dans un commentaire, que « la *mort par le feu* est la peine qui convient aux hérétiques ».

Pour terminer ce résumé des faits de l'Église au XII^e^ siècle, n'oublions pas que c'est en 1119 qu'on institua les indulgences, et en 1160 les sept sacrements.

Le Concordat de Worms en 1122

Depuis un demi-siècle, les papes et les empereurs d'Allemagne luttaient autour de la question de la collation des bénéfices ecclésiastiques. Cela se termina par le concordat de Worms.

La querelle des investitures avait commencé pour mettre un frein à l'abus du pouvoir ecclésiastique, des foudres qu'il lançait contre qui le gênait, de ses usurpations, du droit qu'il se donnait de distribuer ou de reprendre les trônes et les couronnes suivant le caprice ou l'intérêt des papes.

Sans puissance réelle, les pontifes frappaient les souverains à mort et vendaient les peuples comme des troupeaux. Le pouvoir spirituel était exploité par leur avarice ou devenait l'instrument d'une ambition purement temporelle. Les intrigues pontificales entravaient toute civilisation, paralysaient l'action des États, livraient l'Italie au brigandage des petits tyrans encouragés par la cour de Rome.

Sans les entraves de la papauté, l'Allemagne se fût affranchie plus tôt de la servitude inhérente à l'état féodal, des familles illustres ne se seraient pas éteintes sur les champs de bataille ou sur l'échafaud.

Sous le despotisme des pontifes qui portent le glaive à deux tranchants, il n'y eut point de repos assuré, point de droit certain, point d'empires florissants. Ce pouvoir singulier — qui n'existe nulle part — veut se montrer partout et jette partout l'inquiétude, la défiance et la confusion ; institué pour la consolation, pour la protection des peuples, il en fut trop souvent le scandale, la terreur, le fléau (1).

Pendant 700 ans que durèrent les querelles des papes contre les empereurs d'Allemagne et les rois de France et d'Angleterre, l'Église fit couler des torrents de sang ; sans cesse elle suscita des guerres civiles, prétendant déposer les souverains et délier les sujets du serment de fidélité. En un mot, elle voulait agir comme si elle avait en elle la raison qui justifie l'autorité morale. Elle continue la tradition de l'autorité divine, oubliant seulement que cette antique autorité n'avait été justifiée, dans le passé, que parce que Minerve était la Sagesse ; mais l'Église de Rome a beau prendre le titre de Mère, elle ne représente que la folie.

Origine des gens de robe

Vers le XII^e^ siècle, on trouva en Italie un exemplaire des *Pandectes* de Justinien. Dans la situation des esprits, un tel ouvrage devait les frapper d'admiration ; on se mit à l'étudier, on le commenta, et, quelques années après sa découverte, on nomma, dans les principaux États de l'Europe, des professeurs de droit civil, chargés d'en donner des leçons publiques.

Les gentilshommes occupés des armes abandonnèrent cette étude aux hommes qui possédaient la fortune et laissèrent ainsi une nouvelle route s'ouvrir à leur émulation, ce qui leur valut bientôt des rivaux redoutables, car il était tout simple que des gens qui tenaient entre leurs mains la vie et l'honneur des autres arrivassent à jouir d'une grande considération et parvinssent à une grande fortune. Ce fut ce qui arriva. On prisa également les *gens de robe* et les gens d'épée, les gentilshommes et les juges, les chevaliers et les artistes.

Tout cela constitua bientôt les éléments qui allaient se développer dans la société moderne.

(1) Daunou, *Tableau historique de la politique de la cour de Rome*, p. 36.

C'était une voie nouvelle offerte à la dialectique des hommes ; mais la base qu'ils donnaient à leur justice n'était pas encore solide.

Pour créer les vrais éléments de paix et de progrès, il eût fallu rendre à Thémis son autorité et son sexe.

Les Mystères Johannites
Un nouveau grade

Dans notre *Psychologie comparée de l'Homme et de la Femme*, nous avons consacré un chapitre, intitulé *Les trois robes*, aux fonctions que l'homme remplit en portant la robe de la Femme et qui étaient la base même du régime gynécocratique : le Sacerdoce, — la Justice, — l'Enseignement. Ces trois usurpations furent le sujet de violentes récriminations, puis finalement donnèrent l'occasion de fonder des Mystères.

Déjà, le sacerdoce qui avait créé un Dieu mâle avait été comparé au crocodile qui dévore l'humanité : c'était le monstre marin dont on avait fait la baleine de Jonas. Dans sa gueule monstrueuse, il engouffrait les femmes (Ionah est le nom du sexe féminin, Yoni en sanscrit).

Mais l'ange de Lumière, Iblis, la Femme, s'avançait vers le monstre, armée du bouclier qui représente *la Raison* et du glaive (la parole) pour le combattre. Et, en effet, elle avait recommencé la lutte.

Voici que maintenant un nouveau danger surgit. Des hommes vont encore prendre la robe de la Femme, et pourquoi faire cette fois-ci ?... Pour rendre la Justice, pour prendre la place de la *Dame* ; Thémis va changer de sexe.

Ce grade s'appellera la Cour.

Ce sera le 23e dans les Mystères Johannites résumés actuellement.

Il est donné comme le second chapitre dans la série des grades philosophiques de la Maçonnerie Noire. Noire, en effet, car c'est une époque de terrible obscurité ; toute vérité est persécutée, le pouvoir de ceux qui propagent l'erreur grandit, et la raison n'est plus écoutée.

Mais comment l'homme va-t-il rendre la justice, puisqu'il ne sait pas où est le Bien, où est le Mal ?

Un ancien symbole représentait le Bien par des dalles blanches

et le Mal par des dalles noires, alternées et formant la mosaïque sur laquelle on marchait ; — c'est pour conserver ce symbolisme que le triangle féminin était blanc et le triangle masculin noir.

Dans le Temple se trouve une *Arche d'alliance* avec une gloire du Grand Architecte au-dessus. C'est l'alliance secrète de toutes les femmes pour la défense de la Justice. La lumière est à l'Occident (côté masculin) ; on y place deux chandeliers avec chacun cinq bougies. Elle s'efface à l'Orient (côté féminin), où un seul chandelier n'a plus que deux lumières. Ceci représente l'Enseignement institué par Charlemagne et confié à des hommes, alors que jusque là il était encore dirigé par des femmes.

Dans ce grade, l'ancien culte est relégué dans une chambre obscure. On y voit trois têtes de mort et un squelette, ce qui reste de l'ancienne splendeur de la Femme.

C'est le Dieu-homme qui introduit dans le monde tout le mal. Déjà, on l'a combattu quand il s'appelait Adonaï et faisait opposition, chez les Hébreux, à Ievah. Ici, on le voit reparaître comme un reptile monstrueux, et on fait jurer au néophyte de le combattre et de renverser l'autel nouveau du *sacrifice mâle* dans le symbole phallique de la messe.

On a sacrifié des hommes dans les guerres de Charlemagne, qui avaient comme prétexte la *défense du Père*. A cela, les initiés répondent : « Si des hommes doivent être sacrifiés, ce ne sont point les malheureux esclaves, mais les traîtres, les hypocrites et les vicieux. »

Combien c'était sage et féminin !

Car le nouveau Dieu-homme qu'on prêche va tuer la raison et vaincre toute Vérité, et, pour le soutenir, on va maintenant instituer un système de Droit masculin.

Mais à la Femme, qui protège l'espèce humaine, appartient le triomphe final.

Quand sonnera l'heure du triomphe ? Nul ne saurait le prévoir ; c'est là le secret du destin, l'énigme insondable. Plus les Fraternités enrôlent de soldats pour l'armée de la Déesse-Lumière salvatrice des hommes, et plus tôt l'heure de la délivrance sonnera.

On est dans le tabernacle des *Vérités révélées*. On attend le fils — ou la fille — d'Hiram (Miryam), c'est-à-dire la personne qui reprendra et continuera son œuvre.

On multiplie les folies : on va faire commencer une ère à la

soi-disant naissance de Jésus. Cette idée, déjà proposée par Denys le Petit au VI^e siècle, n'avait pas été adoptée, mais à cette époque toutes les erreurs triomphent.

On affirme de plus en plus le dieu des Paulinistes, le dieu-homme, qui devient terrible.

C'est le début d'une époque que nous avons appelée *la terreur religieuse.*

Conclusion du grade : c'est qu'il faut déraciner la *superstition* et conduire la campagne contre elle de façon à rendre inévitable le triomphe de la Vérité.

Au fond du sanctuaire est Iblis, l'ange de Lumière. On l'encense pour perpétuer son culte.

Les Ismaéliens au moyen âge

La secte des Ismaélites, dont nous avons raconté les débuts, subsista en Orient jusqu'à la chute de l'empire des Fatimites.

Pendant toute leur durée, ils firent une active propagande, envoyant partout des émissaires, si bien que cette société se répandit secrètement dans les différentes contrées de l'Asie.

Dans la dernière moitié du XI^e siècle, un de ces missionnaires, Hassan ben Sabah Homaïri, devint le fondateur d'une nouvelle branche de la secte, celle des Ismaéliens de l'Est, appelés Hashishin, mangeurs de « hashish ».

Hassan devint le plus célèbre des chefs de l'Ismaélisme. Il était appelé « le Vieux de la Montagne ».

Il avait pris le système ismaélien en deux classes, le subdivisant en neuf degrés ; il y ajouta une 3^e classe d'un seul degré, qui formait un groupe à part. Les neuf degrés ismaéliens étaient donnés successivement aux affiliés des deux classes ordinaires, les « refik », compagnons, et les « daï », maîtres ; ceux-ci pouvaient parvenir aux derniers mystères. La troisième classe, constituant un groupe à part, était celle des « fedawis », mot qui signifie les sacrés, ceux qui se sacrifient. Les *fedawis* s'engageaient à obéir aveuglément à l'ordre des supérieurs ; ils étaient des instruments dociles, dans un temps où les idées se défendaient les armes à la main et où une propagande secrète ne pouvait subsister qu'en s'entourant de tous les moyens possibles pour assurer sa sécurité.

Les jeunes gens destinés à devenir des « fedawis » recevaient une éducation soignée. On leur enseignait plusieurs langues ; on les armait d'un poignard destiné, leur disait-on, à venger les injures faites à la secte par les Catholiques ou les Musulmans. Ils prenaient, pour mieux assurer leur action secrète, divers déguisements, tantôt le froc du moine, tantôt l'habit du commerçant, et ils agissaient avec tant de circonspection qu'ils arrivaient toujours à leurs fins. Ceux d'entre eux qui périssaient dans l'accomplissement de leur mission étaient considérés par les autres comme des martyrs ; leurs parents recevaient de riches présents, ou, s'ils étaient esclaves, on les affranchissait.

Les Ismaéliens — cependant — évitaient de tuer leurs ennemis, mais ils leur faisaient comprendre leur puissance pour qu'ils sachent à quel danger ils s'exposaient en les attaquant. On cite comme exemple de leur générosité le fait suivant : le Grand-Maître des Ismaéliens avait gagné à sa cause un esclave du sultan Sandjar. Pendant le sommeil de son maître, l'esclave planta un poignard dans le sol à côté de sa tête. Le sultan fut saisi, à son réveil, de voir près de lui cette arme meurtrière, mais il ne laissa pas paraître ses craintes. Quelques jours plus tard, le « Vieux de la Montagne » lui écrivit : « Sans notre affection pour le sultan, on lui aurait enfoncé le poignard dans la poitrine au lieu de le planter dans le sol. » Sandjar comprit la leçon ; — il avait envoyé des troupes contre les châteaux des Ismaéliens, il les rappela et fit la paix avec Hassan, à qui il assigna, comme tribut annuel, une partie des revenus du pays de Kouxis.

L'Ordre des Ismaéliens comprenait une hiérarchie de fonctions. Après le Grand-Maître, qui était le chef suprême de la société, venaient les « daï kebir » ou Grands Recruteurs. Ces officiers gouvernaient les trois provinces sur lesquelles la puissance des Ismaélites s'était étendue : le Djebal, le Kouhistan et la Syrie. Ce sont ces dignitaires que les historiens des Croisades appellent les Grands Prieurs. Ils avaient sous leurs ordres des fonctionnaires militaires et civils.

Vers la fin du XIII^e^ siècle, cette secte régnait des frontières du Khorassan aux montagnes de la Syrie, du mont Taurus au Liban et de la mer Caspienne à la Méditerranée.

Hassan était mort en 1124, après avoir choisi pour successeur Kia Buzurgomid, celui des Daï qui lui avait paru

le plus digne d'être investi de la Grande-Maîtrise ; mais peu à peu cette dignité devint héréditaire.

L'Ordre des Ismaéliens subsista dans son entier jusqu'à l'an 1254, époque à laquelle le petit-fils de Gengis-Khan, Mangou-Khan, inonda l'Orient de ces hordes mongoles qui renversèrent toutes les puissances, et du même coup détruisit la secte des Ismaéliens, dont les membres furent en grande partie pris et massacrés.

Leurs ennemis — notamment les faux Chrétiens — leur imputaient toutes sortes de crimes, — et rapprochaient leur nom Hashishin du mot *assassin*, pour les flétrir.

Aladin — un des Vieux de la Montagne — régna sur les Ismaéliens à la fin du XIII^e^ siècle.

Les Vieux de la Montagne

Un article paru dans le *Mercure* du 15 octobre 1924, sous la signature de J. Bru, s'occupe du culte de la Femme et des raisons de ce culte méconnues jusqu'à ce jour.

Cet auteur nous rappelle d'abord l'histoire des Ismaéliens, qui avaient fondé une religion secrète pour détruire la puissance de l'Islam.

C'est vers 1080 de notre ère, avec le Grand-Maître Hassan ben Sabah, que les Ismaéliens jouèrent leur grand rôle sur la scène du monde.

Pour se défendre et défendre leur religion, il créa le corps des « Fedawis » (les dévoués), qui, avec un entier dévouement, se chargeaient des missions les plus dangereuses dans les vues de sauvegarder leurs croyances et leur organisation.

L'histoire écrite par leurs ennemis les appelle les *Assassins*, et les représente comme des brigands et des pillards enivrés de hashish et tuant dans l'exaltation des stupéfiants.

On a fait justice de ces calomnies depuis que l'on sait que leur but était de défendre la Femme. Pour eux, les *infidèles*, ce sont ceux qui ont abandonné la religion naturelle et la loi de Miryam. Les Catholiques, qui copient tout, appellent leurs ennemis *infidèles*, alors que ce sont eux qui le sont, eux les négateurs de la Vérité démontrée, et les pires fanatiques de l'erreur indémontrable.

Lorsque les croisés (les Francs) apparurent sur les routes de

Jérusalem, ils rencontrèrent les Ismaéliens de Syrie, et c'est par les croisés que les premiers échos portèrent en France le renom du *Vieux de la Montagne*.

A cette époque-là, les Ismaéliens de Syrie avaient à leur tête le Grand-Maître Abou Hassan ben Soleïman ben Mohammed Rashid ed-Din, plus connu sous le nom de Rashid Sinam.

Ceux qui ont rencontré les populations de ces régions ont été surpris d'y trouver de beaux types d'Aryens à la stature élevée, au teint clair, souvent aux yeux bleus ; vision occidentale qui a servi à étayer l'hypothèse d'une origine celtique.

Les chefs régionaux détiennent l'autorité morale. Chez les Ismaéliens, c'est le Sheikh religieux et l'Émir.

Presque chaque village a son Sheikh ; c'est en quelque sorte le premier magistrat urbain et ecclésiastique d'un gouvernement théocratique, en marge du gouvernement politique.

Le Sheikh dépend spirituellement de l'Émir, — qui est le chef de cette principauté théocratique, — le chef des Ismaéliens de Syrie, le vassal et le représentant du Grand-Maître l'*Agha-Khan*, qui de Bombay préside à la vie religieuse de tous les Ismaéliens du monde, car les Ismaéliens ont des adhérents dans tous les coins de la terre : au Zambèze et en Abyssinie, en Allemagne, en Angleterre, et même en France, paraît-il.

L'Agha-Khan, que tous les fidèles considèrent comme l'incarnation d'Ismaël, est le dépositaire du Grand Mystère de la Religion. Mais les dogmes entraînent tant de discussions et d'interprétations diverses que l'Agha les doit trancher tous les ans dans le Pharaman, le livre sacré de la doctrine. Cette doctrine, il serait un peu long de l'exposer dans son ensemble, d'autant que, obscurcie de phrases sibyllines, il faudrait en commenter presque toutes les sourates.

Suit un aperçu de la doctrine, qu'il est impossible de faire comprendre à ceux qui ne sont pas initiés ; — c'est toute la science telle que nous l'avons exposée dans une série de livres et telle que les sociétés secrètes la conservent encore : — par les pratiques de la volupté, l'âme masculine s'est alourdie, créant une matière charnelle qui, de chute en chute, obscurcit son esprit.

Pour les Ismaéliens, *l'homme est un dieu déchu qui se souvient des cieux*. Pour regagner les sphères pures, il faut que son âme

s'allège de toute l'enveloppe matérielle qui l'alourdit et la retient dans les basses couches de la pensée.

C'est la science, la mystique rationnelle, qui donne les moyens de retrouver cette forme pure.

Mais tous les humains ne connaissent pas cette science qui rend le Paradis perdu.

Le grand secret ne sera livré qu'aux sages qui, par une vie d'exemples et de volonté, seront parvenus à mériter les sept grades de l'initiation. Cette initiation n'a rien gardé des anciens rites hermétiques. L'Ismaélien est initié, sans allégorie, à une religion et non à des mystères. Comment a-t-on pu en découvrir le secret ?

On sait que dans l'antiquité la célébration des Mystères était tenue des plus secrètes ; des gardiens vigilants écartaient les curieux, et les mystagogues exigeaient de l'initié le secret le plus absolu sous les menaces les plus terribles.

Et, cependant, ce secret fut découvert. Voici comment : un jour, dit l'auteur de l'article que je cite, le hasard nous donna ce que, depuis tant de siècles, les sectateurs cachaient. Un Ismaélien de Syrie — hiérophante ou catéchumène — fut trouvé mort sur les bords de la route qui va de Latakieh (l'ancienne Laodicée maritime) à Djebleh (l'ancienne Gabala des Sinnites). Dans le turban crasseux du mort, sur une feuille de papier noircie par le temps et les mains sales, étaient transcrites deux des leçons du Grand-Maître Rashid Sinam, le Vieux de la Montagne.

A la traduction, nous reconnûmes la copie d'un fragment du livre qui contient les sages enseignements du Vénérable Rashid Sinam, recueillis par son disciple Abou Fares el-Mimiki.

Cette copie est un document capable d'éclairer l'étude de la religion des Batiniehs, qui sont des adeptes d'une secte hermétique qui appuie son dogme sur le sens caché des Écritures. C'est la religion de la *Science du sens caché*, semblable à celle des Gnostiques et des Mandéites.

Aujourd'hui que le document trouvé sur l'homme de Laodicée nous livre les origines de ce culte, nous prêtons une oreille plus attentive aux témoins qui rapportent ce que leurs yeux ont vu ; mais les témoins sont rares. Il est non seulement plein de difficultés, mais aussi de danger, de vouloir percer le secret des rites. M..., un Chrétien de Moissyaf (je m'abstiens

de citer son nom par crainte de représailles), me dit qu'un vendredi, à la tombée du jour, il aurait surpris la réunion des Ismaéliens par un trou pratiqué dans le plafond du Mashad-Ali.

Les Ismaéliens étaient assis, les jambes croisées à l'orientale, écoutant le Sheikh lire des passages du *Bir-Sadin*.

Cela dura plusieurs quarts d'heure, cependant que, sur un piédestal aménagé, une jeune fille toute nue se tenait debout. Dans la salle, aucun autre ornement que cette resplendissante fleur de chair, la Femme, l'idole éternelle qui se tenait immobile, hiératique, devant les hommes recueillis.

Puis, la lecture achevée, les assistants se levèrent les uns après les autres. En silence, chacun à son tour se mit à genoux devant la jeune fille, devant les sources de la vie, devant les sources de la joie, devant le symbole de la vie éternelle ; l'homme rendait hommage à la Femme.

La tête, dans un geste d'humilité, venait s'appuyer sur le *triangle sacré* de son origine. Et, l'hommage rendu, il regagnait sa place.

Dans la grande leçon du Vénérable Seigneur Rashid ed-Din aux croyants ses disciples, nous trouvons dans le Mashad-Ali (maison de prière) les 40 disciples qui demandèrent au Maître les raisons pour lesquelles la Vérité a été révélée aux hommes sous les apparences d'une Femme.

Il fut répondu :

Le secret de Bismillah est le point sous le « Bâ » ; c'est le plus redoutable mystère ! Il ne peut être révélé à qui que ce soit !

Cependant, dans la 2e leçon, il dit :

La Vérité de toutes les Vérités, c'est le kaf et le sin (le « Kess » ou sexe de la femme).

Et l'auteur de l'article ajoute : « Nos mentalités européennes comprennent difficilement que ce mélange de sensuel et de sacré puisse garder un caractère pur et religieux ; cela participe d'une psychologie différente de la nôtre, que les siècles anciens comprenaient. »

Ce formidable secret est en germe dans l'esprit de toutes les petites filles.

Ce culte, qui semble étrange à tous ceux qui ignorent la *loi des sexes*, a une origine persane.

Toutes les semaines, dans les mosquées de village, on rend

à la Femme l'hommage sacré selon les principes de la religion. Tradition sacrée en opposition avec les mœurs actuelles, — qui ont avili la femme.

L'Ismaélien, qui fait travailler durement sa femme, rend un culte à la Femme. Il a en lui, sans même le savoir, le *respect féminin*.

Au cours des guerres de tribus à tribus, on n'a jamais enregistré le moindre assassinat, le moindre viol, la moindre atteinte à une femme ennemie. La Femme est respectée par le guerrier, comme par le bandit coupeur de routes. Leur égoïsme et leur faiblesse ne prête pas à la femme la responsabilité de tous les malheurs humains. Ils n'y voient pas la cause des ruines, des malheurs, des misères, des injustices, mais la source des joies et des consolations, des plaisirs et de l'équilibre, de la paix, de la puissance.

C'est pourquoi Hassan ben Sabah, qui était un grand sage, voulut qu'on lui rendît les honneurs divins. Peut-être était-il plus avancé que nous dans la connaissance des hommes.

Nos âmes, il est vrai, sont si différentes ! Schuré parle très justement d'un abîme qui sépare l'âme orientale, marquée mystérieusement du doigt de Dieu, de l'âme occidentale qui porte l'ombre du signe de Satan. Se comprendront-elles jamais ?

L'Orient a la sagesse de l'expérience ; on sait bien que c'est de l'Orient que nous vient la lumière : *Ex Oriente Lux*.

Avicebron et Averroès

Un célèbre penseur juif du x^e^ siècle, Avicebron ou Salomon ben Gebirol, écrivit un livre intitulé *La Source de vie* (traduit de l'hébreu par M. Munk), dans lequel on peut se rendre compte des rapports des trois croyances basées sur la Bible : le Judaïsme, le Christianisme, l'Islamisme, au moyen âge.

Averroès, qui vivait à la même époque, enseigna une philosophie qui fit de rapides progrès. Au XIII^e^ siècle, il y avait beaucoup d'Averroïstes.

Saint Thomas dit : « Il y a longtemps qu'il y en a ; ils enseignent leur doctrine en secret. Cet impie a nié la création, et il appelle Moïse, Jésus et Mahomet trois imposteurs tels qu'on n'en a jamais rencontré. Il nie l'immortalité de l'âme ; il enseigne que l'âme est la forme du corps et périt avec le corps. Quand on

lui dit que Dieu peut tout et que l'homme ne peut rien, il répond que l'homme peut tout et que Dieu n'est pas tout-puissant. »

***

Au onzième siècle, maints Chrétiens étaient réfractaires à l'idée de rédemption.

Les malheurs du temps

Du XIe au XVe siècle, ce fut une succession à peine interrompue d'épidémies, de pestes, de mauvaises récoltes, d'inondations, de famines et de guerres.

Tout cela était le résultat du désordre moral qui régnait.

Un état oppressif et brutal, comme le monde n'en avait pas connu jusque là, était lié à ces fléaux. Le droit avait complètement disparu, — la force seule régnait, c'était l'anarchie la plus désordonnée. Aucune espérance de justice pour les faibles, qui n'avaient pour se défendre de leurs bourreaux que le poison.

Ils en usaient, puisque, à chaque instant, surgissait une épidémie résultant de l'empoisonnement des fontaines, — sans compter les maladies nées de l'excès de la débauche publique. En 1189 et dans les années suivantes, une nouvelle épidémie de feu sacré (ou gangrène sèche) sévit, notamment en Lorraine, en Dauphiné, à Lyon, en Angleterre et dans l'Ile de France. En Aquitaine seulement, la maladie enleva 40.000 personnes.

C'était une guerre ouverte de l'homme puissant et pervers contre tous. On se battait partout. La guerre seule occupait les hommes. Plus d'industrie, plus de culture sérieuse, plus de commerce, rien que le vol.

Les routes étaient infestées de brigands, il n'y avait de sécurité nulle part.

De 1028 à 1030, dans la forêt de Châtenay, à trois milles de Mâcon, un scélérat s'était construit une cabane, dans un lieu solitaire, où il attendait les voyageurs. Là, il les égorgeait et se nourrissait de leur chair. Quand on le découvrit, il y avait dans son antre 48 têtes humaines.

Le métier de bandit était le plus ancré et ne paraissait plus déshonorant ; c'était le privilège des seigneurs, les rois eux-mêmes s'y livraient, Philippe Ier entre autres.

La famine s'ensuivit. Elle fut si grande en Bohême qu'un tiers de la population mourut.

La peste accompagna la famine et s'étendit sur toute l'Allemagne, puis sur l'Italie et la France.

La bonté avait disparu de la terre, la cruauté régnait partout. On crevait les yeux aux prisonniers, on les égorgeait, on tuait, sans nécessité, *pour tuer*, — on torturait pour avoir le plaisir de torturer.

Les deux conséquences immédiates de la débauche : la folie et le crime, devaient fatalement engendrer la misère du peuple.

Quand ce sont des hommes dégénérés — c'est-à-dire fous à un degré quelconque — qui règnent et qui imposent leurs caprices — ceux d'un seul — aux multitudes, toute la société se désorganise. Du haut en bas de l'échelle sociale, la contagion du mal se propage ; on voit partout les hommes imiter les vices des chefs et arriver comme eux à la folie et au despotisme. Alors, plus de travail régulier, plus d'ordre, — et, par conséquent, plus de prospérité. C'est alors que, dans les nations en décadence, on voit surgir la famine et tous les maux qui l'accompagnent.

La Femme, victime plus que l'homme de cet état de choses, était impuissante à l'arrêter, puisque son autorité morale était méconnue, sa voix n'était plus écoutée ; l'homme était « le Maître », il commandait, et ce qu'il commandait, c'était le désordre.

Il y avait bien avec les femmes une petite élite d'hommes sages — les très jeunes — qui allaient réagir, mais si peu nombreux qu'ils étaient victimes ensemble de la folie générale.

Tel fut l'état du moyen âge : débauche et misère par suite du despotisme de l'homme et de l'asservissement des femmes.

CHAPITRE XI

TREIZIÈME SIÈCLE

L'histoire, si pauvre pendant les siècles qui viennent de s'écouler, se trouve maintenant en face d'une multitude de faits. Les uns annoncent un réveil de l'esprit, un retour à la raison, les autres une progression terrible dans le mal.

On trouve maintenant quelques noms célèbres à citer dans la philosophie, dans les arts, dans les lettres.

C'est le siècle de Philippe-Auguste, et c'est aussi celui de saint Louis. L'architecture se développe et atteint tout de suite une hauteur prodigieuse ; elle nous en laisse une preuve dans Notre-Dame de Paris et la Sainte Chapelle.

Les troubadours commencent la poésie, Joinville et Villehardouin commencent la prose. Enfin, comme le dit Victor Cousin, le XIII^e^ siècle est notre grand siècle en attendant le XVII^e^.

A quoi attribuer ce commencement de renaissance ?

A l'institution de la Chevalerie, inaugurée au siècle précédent, et qui a déjà porté ses fruits, qui a relevé l'esprit masculin en reconstituant sous une forme nouvelle le culte de la Femme.

L'influence de l'Orient

L'ancien régime tendait à rentrer peu à peu dans la société, tel un corps malade qui tend à revenir à la santé.

La civilisation avait commencé en Orient, où les femmes avaient régné longtemps. Elle revenait en Occident de différentes manières, par les Arabes, par les Juifs, par les Cathares, par tous les hérétiques, par les idées rapportées d'Orient lors des Croisades.

L'influence de la civilisation arabe surtout se faisait sentir.

Elle avait déjà sa littérature, ses arts, sa poésie, et surtout sa brillante architecture. Les Arabes avaient fondé des écoles en Égypte, au Maroc, en Syrie, en Perse, en Andalousie ; ils avaient une philosophie qui se développait et qui s'inspirait de la philosophie indienne et de la philosophie grecque. C'est ce mouvement qui, remontant vers le Nord, vint apporter aux écoles de Paris le germe de toutes les grandes idées nées et cultivées autrefois en Orient.

C'est ainsi que les écrits d'Aristote, connus et enseignés depuis longtemps dans les écoles de Cordoue et de Séville, furent introduits en France en 1215 par un Espagnol nommé Maurice. C'est à la civilisation arabe que la France doit ses arts, ses sciences, ses mathématiques, son architecture, c'est-à-dire tout ce que l'Église laissa passer.

Mais la Métaphysique d'Aristote inspira de l'inquiétude à l'Église, qui commença par la condamner au feu ; — il fut défendu de la transcrire, de la lire, et même de la garder, sous peine d'excommunication. Un siècle plus tard, les prêtres, plus éclairés, s'aperçurent qu'Aristote n'était pas aussi contraire à la théologie qu'ils l'avaient cru d'abord ; alors ils en recommandèrent et en imposèrent même l'étude. Cela prouve le peu de valeur des écrits de ce philosophe.

L'influence juive

Les Juifs, dispersés sur la surface du globe après la prise de Jérusalem, portèrent dans la société nouvelle les traditions du monde ancien. Ils avaient puisé dans les écoles arabes un grand savoir qu'ils répandaient partout où ils passaient. Ils avaient traduit en hébreu plusieurs ouvrages de philosophie arabe, et on traduisit bientôt ces traductions en latin, ce qui permit de les répandre. Elles arrivèrent ainsi jusqu'à Paris.

Victor Cousin appelle les Juifs « des courtiers philosophiques ». Mais ils ne se bornèrent pas à traduire, ils produisirent des grands hommes comme Avicebron et Maïmonide, qui furent les continuateurs d'Avicenne et d'Averroès.

Les Ordres religieux

Les inférieurs copient toujours ceux qu'ils croient supérieurs à eux en intelligence. C'est ainsi que nous allons voir les Catho-

liques créer des Ordres dits religieux, qui seront la copie de celui des Chevaliers du Temple. Ils ont cru que la pauvreté est la source de grandes richesses, et ils vont reprendre les trois vœux des Templiers : vœux de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance.

Mais ce qui différera éminemment entre eux, c'est le but de l'action à laquelle ils vont se consacrer.

Les Chevaliers du Temple travaillaient pour le triomphe de la Vérité qu'ils avaient rapportée d'Orient ; les Ordres religieux vont travailler à la propagande de la doctrine de mensonge de l'Église.

Les Franciscains

François d'Assise fonda en Europe une société sans propriété ni capital, qui devait arriver à la puissance par la pauvreté. C'est du moins l'étiquette de l'Ordre qu'il fonda. En réalité, ces mendiants franciscains ne manquaient de rien.

Né en 1182 en Ombrie, il fonda l'Ordre dit des Frères mineurs, ou Franciscains.

Il mourut en 1226.

Dans la société féodale, l'autorité procédait de la propriété. François d'Assise lui donna une autre base : elle devait être basée sur les services rendus. La société nouvelle aurait pour fondement la *dignité humaine*. C'était la copie de la Chevalerie. Dans une société ainsi constituée, la Femme devait être remise à sa place, et cependant c'est le contraire qui se produisit.

François d'Assise, grand diplomate, se fit tout-puissant en créant la règle des *Mendiants*. Cette pauvreté collective voulait imiter le communisme des premiers Chrétiens de saint Jean.

Quant au nomadisme individuel d'une armée d'ermites voyageurs, c'était l'imitation de l'Ordre des anciens Esséniens, qui avaient des hospitaliers pour recevoir les voyageurs.

On idéalisait la souffrance du peuple, tout en lui prenant son obole. On prétendait hypocritement réaliser toutes les réformes sociales demandées par les esprits éclairés : l'égalité demandée par les Pastoureaux ; la fraternité prônée par les Vaudois. Les Catholiques étaient des imitateurs qui venaient après les autres s'emparer de leurs idées et les dénaturer à leur profit.

François d'Assise vint mettre au service de l'Église les idées

de fraternité qui sont dans les sociétés secrètes, d'égalité et de travail. Il créa des Fraternités de *Tertiaires* laïques pour imiter le triangle des initiés.

Ces Tertiaires franciscains devinrent légion. Tous les Catholiques militants s'y enrôlèrent, les classes s'y mêlèrent, — unies dans une idée commune : le triomphe du masculinisme de l'Église.

Tous déclarèrent qu'ils n'avaient qu'*un Père : Dieu, — une Mère : l'Église.*

Et la vraie femme, où la mettaient-ils ? Nous allons le voir bientôt.

Leur Ordre était international comme les Fraternités féministes que l'on imitait.

Dans cet Ordre, on devait vivre secrètement parmi les peuples et se prêter un appui matériel et moral, le cas échéant. On devait aussi combattre les ennemis de Jésus, du prêtre, de l'Église.

Cet Ordre visait évidemment, comme ennemis à combattre, les Albigeois, les Templiers, les Ordres secrets.

Comme dans la Franc-Maçonnerie, ils avaient des signes pour se reconnaître et portaient des insignes. Ils prenaient aussi des mots d'ordre comme leurs adversaires, tel celui-ci : « Aimer pour croire et croire pour agir ».

J'ai dit que j'allais bientôt parler du rôle qu'ils donnaient aux femmes. Le voici : ils les associaient à leurs intrigues et se servaient de leur puissance qu'ils dirigeaient pour arriver à leurs fins.

Les Dominicains

Les Dominicains ont été fondés par un Espagnol, saint Dominique, né à Calahorra en 1170.

Quoiqu'il fût plus âgé que saint François, son Ordre fut fondé après celui des Franciscains.

Il fut témoin en France des progrès réalisés par les Albigeois, et s'unit aux légats envoyés par le pape Innocent III pour les combattre.

Il ouvrit son premier établissement à Toulouse en 1216.

Il fonda en Italie un couvent dédié à sainte Sabine et lui consacra l'oranger, pendant qu'à la Portioncule, près d'Assise, fleurissaient toujours les roses de saint François. Ils mettent les fleurs de leur côté.

C'est l'Ordre dominicain qui entretint la dévotion du Rosaire, qu'ils consacrèrent à Marie depuis 1270.

La légende rapporte que la Vierge apparut à Dominique et lui remit le premier chapelet dit *Rosaire*, parce que les gros grains, au nombre de quinze, sont appelés « roses ».

Mais ils furent dépassés en chevalerie catholique par les Franciscains, qui maintinrent contre eux la conception immaculée de Marie.

Dominique fonda aussi un Ordre de femmes à Toulouse. Les couvents de Dominicaines furent d'abord des asiles de jeunes filles nobles, mais sainte Catherine de Sienne réforma la discipline au XIVe siècle.

Les religieuses dominicaines furent peu nombreuses en France.

Saint François d'Assise et saint Dominique ordonnèrent à leurs disciples de se répandre au milieu des peuples pour prêcher, les uns sous le nom de *Frères Mineurs*, les autres sous le nom de *Frères prêcheurs*.

On remarquera ce nom de *Frères*, substitué à celui de *Pères* par ces nouveaux religieux.

C'est que le nom de *Frère*, usité dans les sociétés secrètes, avait pris un grand empire dans le monde. Tout en les combattant, on les copiait.

Daanson, dans son livre sur Lucifer, nous dit (p. 146) (1) :

« Dominique créa en l'année 1216 l'Ordre des Dominicains, chez lesquels le rosaire se porte à la ceinture ; il leur ordonna de le propager parmi le peuple comme un moyen indiqué par la Vierge elle-même pour triompher de l'hérésie des Albigeois.

« Et l'année suivante, 1217, le cardinal légat d'Honorius III, Bertrand de Saint-Jean, dépêcha Montfort sur Toulouse, avec ordre d'y massacrer sans pitié hommes, femmes, vieillards, enfants. Et c'est pourquoi Louis Cœur-de-Lion, accompagné du cardinal légat Bertrand, essaya une nouvelle tentative sur Toulouse avec une armée de « pèlerins », et, n'ayant pu s'en rendre maître, passa cinq mille habitants de Marmande au fil de l'épée.

« Et c'est pourquoi ces vaillants soldats du Christ pillèrent ce

(1) Pris dans l'Histoire de l'Inquisition au Moyen Age, de Henry-Charles Lea, traduction de Salomon Reinach.

qu'ils purent, massacrant les hommes et violant les femmes sur leur passage.

« Et c'est pourquoi le pape Grégoire IX chargea, en l'année 1225, les Dominicains du soin de réprimer les hérésies par les tortures.

« Et c'est pourquoi le pape Innocent III publia la bulle *Ad extirpandum*, autorisant quiconque découvrait un hérétique à s'emparer de sa personne et de ses biens, et exigeant du pouvoir séculier qu'il fît, sur simple demande, infliger la torture à ceux qui refuseraient de dénoncer les hérétiques de leur connaissance. »

Le Chapelet

Le chapelet, qui tire son nom des couronnes de fleurs qu'on appelait au moyen âge *chapas* ou chapeaux, était la couronne spirituelle de Marie, sorte de réparation et d'expiation pour les grandes douleurs représentées par la couronne d'épines de la Déesse.

Le chapelet des Catholiques dut son origine à un jeune religieux de l'Ordre de saint François. Avant de prendre l'habit des *Frères mineurs*, ce jeune homme avait l'habitude de faire tous les jours une guirlande de fleurs dont il couronnait une image de Notre-Dame.

C'est lui qui eut l'idée de substituer à la couronne de fleurs la couronne spirituelle du chapelet. (Le P. Alex. Saclo, Méth. ord. pour hon. la V. M., p. 672.)

Une légende poétique rapporte que, auprès de chaque homme qui récitait consciencieusement le chapelet, se plaçait un ange qui enfilait dans un fil d'or une rose par *ave*, un lis d'or par dizaine, et, après avoir posé cette guirlande sur le front du dévot serviteur de Marie, disparaissait laissant après lui une douce senteur de rose.

Les rois d'Écosse et leurs grands vassaux portaient des chapelets à dizaines d'or, *pour se préserver de tout mal* ; les gens plus modestes s'en faisaient avec des noisettes.

Les Géorgiens et le peuple de l'Italie se fabriquaient des *corone* avec des noyaux de l'azedarah.

La Rose ayant été consacrée aux grandes Déesses, tous les noms de fleurs le furent aussi :

Le narcisse fut appelé lis de Marie.
La rose de Jéricho, — la rose de Marie.
Le sceau de Salomon, — le sceau de Marie.
La pulmonaire tachée de blanc, — le lait de Notre-Dame.
L'Écosse prit pour emblème son *chardon bénit.*

L'Arabe appelle *fumée de Marie* une sorte d'absinthe à fleur blanche qui croît sur les dunes sablonneuses.

La menthe des Alpes, le romarin et la persicaire, herbes de sainte Marie.

Les Orientaux, y compris les Musulmans, appellent le cyclamen odoriférant *bokour Miryam*, parfum de Marie.

En Perse, la même plante s'appelle *tchenk Miryam* (sa main).

Une plante printanière d'Europe s'appelle manteau de Notre-Dame.

Tout cela, c'était l'imitation de ce que les Johannites avaient fait dans leurs Mystères, du culte que Manès avait institué dans la Rose-Croix.

Saint Dominique, fondateur des Dominicains, voulut les imiter.

En 1208, il créa le saint *Rosaire* en l'honneur de la dévotion à la très sainte Vierge Marie, — qu'il substituait à la doctrine des Albigeois. Singulière mentalité : substituer une femme *surnaturelle* aux femmes *naturelles* !...

Dès l'an 1094, Pierre l'Ermite avait imaginé de faire en bois des grains de chapelet sur lesquels les soldats croisés, qui, pour la plupart, ne savaient pas lire, récitaient des *ave*, dont le nombre variait suivant la solennité des fêtes.

Avant lui, d'anciens historiens rapportent qu'on disait déjà une série d'*ave* sur des cordes à nœuds : *per cordulam nodis distinctam.* (Astolfi, *Règl. de la Confr. du Rosaire* ; Gabriel Pennatus, in Hist. Tripart.)

Le Rosaire (de Rose-Croix) et le chapelet, que les Italiens nomment *corona*, étaient en grand honneur ; — les bourgeois et les gentilhommes le disaient en allant aux champs ou en revenant à la ville, les plaideurs au Palais. Les rois eux-mêmes en donnaient l'exemple : Louis XI en portait plusieurs sur sa poitrine ; un rosaire bénit était attaché au glorieux pavillon amiral de Don Juan d'Autriche lors de la bataille de Lépante,

Remarquez les *Ave*, c'est la continuation du culte israélite de Hevah.

Je vois, dans cette préoccupation de faire répéter le nom de *Haveh* tant de fois, une réaction contre le silence dans lequel les Juifs tenaient ce nom.

Controverse à propos de l'Immaculée Conception

L'école dominicaine et l'école franciscaine, qui se partageaient la scolastique au XIII^e^ siècle, entamèrent une controverse bruyante sur l'Immaculée Conception de la Vierge. Saint Thomas et Duns Scot étaient les chefs des deux partis. Les plus grands docteurs de l'époque, Alexandre de Hales, Albert le Grand, Bonaventure, subtilisèrent sur cette question, que pas un d'eux ne pouvait comprendre.

Cela ne les empêcha pas d'instituer une fête de la Conception de Marie, qui se répandit plus tard.

Les Franciscains l'adoptèrent dans leur assemblée générale de Pise en 1263, sans toutefois adopter formellement l'idée de son caractère immaculé.

C'est le Franciscain Duns Scot (1308) qui peut en être considéré comme le premier docteur. Il regarde la chose comme admissible, probable en soi, et de lui provient la différence qui, sur ce point de doctrine, sépara depuis lors les Franciscains des Dominicains, les Scotistes des Thomistes (1). Sainte Brigitte se prononça pour les Franciscains à la suite d'une vision où Marie lui était apparue pour confirmer leur doctrine ; en revanche, sainte Catherine de Sienne reçut de Dieu une révélation toute contraire.

Au XIV^e^ siècle, Franciscains et Dominicains se combattirent, et leur querelle remplit toute la fin du moyen âge.

L'empereur d'Orient Andronic II Paléologue portait à son cou une petite statuette de Marie, en or, — et il la mit dans sa bouche au moment de sa mort (1322-1328) (Orsini, t. I^er^, p. 306).

Les Cathares au XIII^e^ *siècle*

Les Albigeois, par la haine et le mépris qu'ils ressentaient et qu'ils savaient inspirer pour le despotisme catholique, portèrent un coup fatal à l'autorité du pape.

(1) *Summa*, P. III, q. 27, art. 2-3.

Une circonstance inattendue donna plus de force encore à l'hérésie des Cathares. Les écrits d'Aristote, récemment retrouvés, commençaient à jeter un jour nouveau dans les esprits et un grand trouble dans les consciences. Cela donna naissance à des idées nouvelles, fort peu conformes à l'esprit de l'Église, et très favorables à la belle doctrine des hérétiques qui envahissaient le Midi de la France.

Les Cathares auraient certainement triomphé si les armées du Nord n'étaient venues soutenir l'Église et l'aider à noyer dans le sang les doctrines qui avaient si énergiquement résisté jusque là aux plus affreuses tortures.

Innocent III, nom ironique, porté par le monstre qui devait faire assassiner tout un peuple d'Albigeois et organiser l'Inquisition ! Il occupa le trône pontifical de 1198 à 1214.

Dans la croisade contre les Albigeois, il commandait le pillage et le vol, le viol et les orgies des soudards ; cela valut des sommes énormes à la trésorerie romaine.

C'est pour cette belle entreprise qu'il appela Philippe-Auguste et les armées du Nord à son secours, excitant par la promesse de riche butin le zèle de ces Français du Nord contre leurs frères du Midi.

Le siège et la prise de la ville de Béziers en 1204, où furent égorgées 60.000 personnes, hommes, femmes et enfants, est une des pages les plus lugubres de l'histoire de l'Église. On égorgeait tout le monde pour être sûr d'atteindre les hérétiques.

C'est là que fut prononcée par Arnauld Amauri (ou Amalric), abbé de Citeaux, cette horrible parole : « *Tuez, tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens.* »

C'est un moine de l'époque, Césaire d'Heisterbach, qui rapporte cette phrase, restée célèbre.

Simon de Montfort, dans cette terrible guerre, prenait les premiers venus ; il lui fallait des victimes pour assouvir sa rage sanguinaire, et il les exterminait « pour les préserver de l'infection de l'hérésie ». En 10 ans, plus de 400.000 périrent. Au fond de ceci se retrouve encore une guerre de sexes. « Béatrice révèle le ciel », disait-on. Simon de Montfort, une brute, trouve que la femme *révèle l'enfer*. Il meurt d'une pierre lancée par une femme.

Après Béziers vint Carcassonne. Et c'est ainsi que la Provence, où commençait à se développer une civilisation naissante, où la

poèsie florissait déjà et promettait tant, se trouva violemment rejetée en arrière.

Mais, pendant que les prêtres faisaient rage ainsi dans le Midi, l'hérésie remontait vers le Nord. La même année (1204), l'Église condamna, dans le diocèse de Chartres, Amaury de Bène, professeur à la Faculté de Théologie, comme convaincu d'enseigner les idées nouvelles. Mais, s'il succomba, la doctrine qu'il avait répandue ne périt point, et son école alla grandissant.

Cinq ans plus tard, de nouvelles persécutions furent dirigées contre les Cathares du Nord, et de nouvelles sentences furent prononcées contre eux par le Concile de Paris.

Ce fut le premier grand drame sanglant dont l'Église donna le spectacle au monde épouvanté.

C'était du reste la première révolte sérieuse contre les absurdités de la doctrine dite chrétienne et contre le joug de Rome ; ce fut aussi la première tentative d'un retour à la Vérité antique et à la vie simple, suivant les lois de la Nature et de la vraie morale. Si les Cathares avaient triomphé, l'humanité serait entrée alors dans une ère nouvelle, et les huit siècles de souffrances et d'ignorance qui se sont écoulés depuis auraient été un temps de paix et de rénovation. Au lieu de cela, l'Église entra dans la période la plus sombre et fonda l'Inquisition.

L'Inquisition

Nous allons voir apparaître les monstruosités juridiques de l'Inquisition, qui met les honnêtes gens à la merci des coquins, qui, après avoir supprimé l'accusation « légitime », *inscriptio et in crimen subscriptio*, proscrivait la défense et excommuniait la réponse, comme attentatoire à l'infaillibilité de l'Église, donc hérétique. Se défendre, c'est discuter l'autorité qui vous attaque. L'Église se fait juge sans appel. Cependant, elle a horreur du sang, dit-elle, et c'est pour cela qu'elle confie au bras séculier l'exécution des hérétiques qu'elle condamne. C'est elle qui signe la sentence, mais ce n'est pas elle qui l'exécute ; et, si le pouvoir séculier refuse de se faire bourreau à sa place, c'est lui qu'elle accuse d'hérésie. Un soupçon, une dénonciation anonyme, suffisent pour vous jeter dans la torture. C'est la délation occulte érigée en principe, le huis-clos des séances, la sécurité assurée aux témoignages à charge, le refus d'entendre les témoins

à décharge ; c'est l'infamie érigée en justice, faisant au Chrétien un devoir de la trahison, un mérite de la délation, autorisant la déposition des parents contre leurs enfants, des enfants contre leurs parents, du mari contre sa femme (quant à celle de la femme contre le mari, elle devait être plus difficilement admise).

Enfin, la torture va jusqu'à introduire dans cette étrange procédure le faux témoignage de l'accusé contre lui-même. Du reste, tout accusé était d'avance perdu.

Quelle lugubre époque ! Que de supplices, d'angoisses, de désolations ! Que de mal jeté dans le monde par l'aveugle fanatisme, par l'instinct de domination, par l'affolement des criminels qui rejettent la responsabilité de leurs actes et torturent ceux qui en furent témoins !

L'Église a horreur du sang. Elle professe l'hématophobie, mais elle fait tuer par les autres.

Et l'Église se justifie en disant que l'Inquisition n'a été que le fruit des passions de quelques hommes et qu'elle ne peut en porter le poids. Étrange justification ! Car ces hommes n'étaient que la résultante de son système, le fruit de ses doctrines.

***

Le premier germe de l'institution du Saint-Office se trouve dans un décret du Concile de Vérone, en 1184, qui enjoint aux évêques de Lombardie de rechercher les hérétiques et de livrer au bras séculier, pour être punis, ceux qui persisteraient dans leurs erreurs. « Il n'est pas douteux, dit Lacordaire, que les premiers linéaments de l'Inquisition ne se trouvent là tout entiers, quoique informes : recherche des hérétiques par commissaires, application de peines spirituelles graduées, abandon au bras séculier en cas d'impénitence manifeste, concours des laïques et des évêques. Il n'y manque qu'une forme définitive, c'est-à-dire l'élection d'un tribunal particulier qui exerce ce nouveau mode de justice ; mais on n'en vint là que beaucoup plus tard. »

En effet, les premiers inquisiteurs dont on ait conservé le nom ne parurent qu'en 1198. C'étaient deux moines de l'Ordre de Citeaux, frère Guy et frère Rainier, que le pape Innocent III avait envoyés dans nos provinces méridionales pour y rechercher et poursuivre les Albigeois, avec ordre aux évêques et aux seigneurs temporels de leur prêter toute assistance possible.

L'idée de l'Inquisition fut donc conçue par le pape Innocent III. Elle n'est devenue réelle que sous son successeur Grégoire IX (qui fut pape de 1198 à 1216).

Proposée d'abord comme institution temporaire, l'Inquisition fut transformée en établissement régulier et permanent par le Concile de Latran en 1215 et par celui de Toulouse en 1229.

C'est à Toulouse que fut établi le premier tribunal inquisitorial ; c'est l'évêque de cette ville qui le présida ; et c'est grâce à Louis IX que cette institution se créa.

En 1233, Grégoire IX confia la direction exclusive de l'Inquisition aux Dominicains pour la soustraire à la juridiction des évêques. En même temps, il donna aux inquisiteurs une autorité sans limite et sans contrôle réel de la part du pouvoir temporel. La même année, l'institution reçut une sanction solennelle du roi Louis IX dans les conférences de Melun. A la fin du XIII^e^ siècle, l'Inquisition était établie non seulement en Provence, en Languedoc et dans les pays voisins, mais encore dans la plupart des provinces du Nord de la France, ainsi qu'en Lombardie (en 1224), en Catalogne (en 1232), en Aragon (en 1233), dans la Romagne (en 1252), en Toscane (en 1258), à Venise (en 1289), etc. Partout elle fut placée entre les mains des Dominicains, sauf toutefois en Italie, où ces religieux partagèrent les fonctions d'inquisiteurs avec les moines de saint François.

Nous venons de voir que, dans le Midi de la France, l'Inquisition avait eu pour prétexte l'hérésie des Albigeois ; cette hérésie ayant disparu vers la fin du XIII^e^ siècle, les fonctions de l'Inquisition se trouvèrent sans emploi. Du reste, l'influence croissante des Justices royales diminuait la tâche des inquisiteurs en France. Mais, en Espagne, l'Inquisition fut favorisée par les circonstances politiques. La Catalogne et l'Aragon l'avaient acceptée dès 1233 ; mais les royaumes de Castille et de Léon la repoussèrent et ne voulurent reconnaître qu'aux évêques le droit de rechercher l'hérésie.

Dès 1274, l'Inquisition avait envoyé une femme au bûcher, à Carcassonne, condamnée pour sortilège. En 1275, plusieurs sorciers et sorcières furent accusés d'avoir assisté au sabbat et brûlés. Parmi eux se trouvait une dame de Labarèthe, âgée de 56 ans, qui, aux termes de sa condamnation, aurait « paillardé avec le Diable et eu de lui un monstre à tête de loup ».

Ce sont les premiers jugements rendus par les tribunaux in-

quisitoriaux. On voit tout de suite par là ce qu'ils valent ; accuser de maternité une femme de 56 ans et lui faire produire un monstre que la nature humaine ne peut engendrer, c'est mettre le surnaturel même dans l'accusation. Tel était le système, qui, en réalité, n'était qu'une horrible vengeance sexuelle de l'homme accusant la femme de ses débauches et les compliquant de circonstances folles.

C'est la première fois que mention était faite du sabbat d'une manière juridique. Jusque là, on en parlait, mais on n'y croyait pas.

Saint Thomas d'Aquin
(1225-1274)

C'est à saint Thomas d'Aquin, l'auteur du livre fameux intitulé la *Somme Théologique*, celui qu'on appelait le Docteur angélique, l'Ange de l'École, c'est à lui et à son enseignement que l'on doit en majeure partie la procédure inquisitoriale et la jurisprudence pratiquée, par les cours et tribunaux, à l'égard des sorcières.

La magie était détestée et redoutée des populations ; l'Église, exploitant cette haine, fit de la magie une hérésie caractérisée, en la mêlant aux vraies hérésies. Elle se donna ainsi un semblant de légitimité.

Les mages, au fond, n'étaient que des empiriques dangereux, ne valant pas mieux que les prêtres, mais ils n'avaient cependant pas mérité le bûcher. Du reste, nous les verrons souvent faire alliance avec le prêtre, quoique leurs ambitions réciproques dussent en faire des ennemis irréconciliables, se disputant le pouvoir ; lutte gigantesque qui dure encore.

Quant aux vrais sages, ils furent étouffés entre ces deux puissances : le faux savant et le prêtre...

La Somme de saint Thomas d'Aquin concilie la philosophie d'Aristote avec la dogmatique catholique.

C'est la France, c'est Louis IX, qui sauva l'Église chancelante au XIII^e^ siècle.

Le magnifique élan des Cathares avait ouvert un horizon nouveau à l'humanité, un retour à la raison ; grâce à eux, la société remontait la pente que le Catholicisme lui avait fait descendre, toute la bourgeoisie dans le Midi était entraînée et

se détachait de l'Église, la féodalité française était en lutte avec le clergé, la pensée renaissait partout, et tout le monde, à peu près, était révolté contre l'avarice de la cour de Rome. A l'étranger, c'était pire encore : l'Allemagne avait un empereur hostile à l'Église, elle était profondément divisée ; l'Angleterre était dégoûtée des exactions des papes, — leur pouvoir chancelait ; — ce fut Louis IX qui sauva l'Église en favorisant l'institution de l'Inquisition et le développement de nouveaux Ordres religieux. Il fut aidé dans cette œuvre impie par sa pieuse mère, la reine Blanche.

A eux deux, ils enrayèrent le progrès social pour plusieurs siècles, et furent cause des torrents de sang versé.

Frédéric II

L'Église n'était redoutable que pour les petits et les humbles. Les puissants avaient le droit de penser et de parler ; c'est ainsi que l'empereur d'Allemagne, homme de bon sens, ne se gênait pas pour dire du Christianisme d'alors ce que nous en disons aujourd'hui. C'est par les reproches des adversaires que nous savons ce qu'il disait. Dans une encyclique du pape Grégoire IX (en 1220) aux princes et aux prélats, il est dit de cet empereur : « Il a osé dire, ce prince de pestilence, que le monde entier a été trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus-Christ, Mahomet. De plus, il n'a pas craint d'affirmer à haute voix qu'il fallait être fou pour croire que Dieu, le créateur de toutes choses, ait pu naître d'une vierge. »

Frédéric II était un savant et un sceptique. En 1239, il écrivit au pape : « Le lion endormi peut se réveiller fort et terrible ; par son seul rugissement, il chassera de la terre les taureaux gras, et, arborant le drapeau de la justice, il arrachera les cornes à l'orgueil et dirigera lui-même l'Église. »

Roger Bacon (1214-1294)

Roger Bacon était un moine franciscain. Il était né en Angleterre et publia de nombreux ouvrages de sciences physiques, d'astronomie et d'alchimie.

Il employa les langues, les sciences et la philosophie aux progrès de la religion. C'était un théologien et un exégète, mais

entraîné dans une voie qui n'est pas celle des autres moines. Au fond, quelle est la religion à laquelle il voulut donner une base scientifique ?... Nous ne le savons pas. Mais ce que nous savons, c'est qu'il suscita la jalousie de ses contemporains. Il tâcha de tourner les esprits vers la recherche de la Vérité. Mais cette Vérité, toujours considérée comme dangereuse par les inférieurs, fit déchaîner contre lui le scepticisme des envieux, et cela égara ses disciples. Aussi Roger Bacon est-il considéré comme une victime de l'intolérance. Il eut à expier pendant de longues années, dans les cachots de son couvent, les connaissances merveilleuses qu'il avait acquises et qu'on craignait de lui voir communiquer.

L'évolution du dogme

En 1215 apparaît la transsubstantiation, et en 1215 également la confession auriculaire. Celle-ci s'établit d'abord dans les monastères, dans le but de connaître les plus secrètes pensées des religieuses sur lesquelles les hommes voulaient exercer leur empire ; on sent tout ce qui devait en résulter de confidences amoureuses. De là, elle se répandit dans le monde.

Ce fut au 4e Concile de Latran, sous le pape Innocent III, qu'on imposa à tous les fidèles l'obligation de se confesser au moins une fois l'an au prêtre ordinaire.

C'est aussi au XIIIe siècle qu'on institua l'excommunication majeure (1).

Prohibition des Livres

Au Concile de Toulouse, tenu en 1229, on décréta ceci : « Il est expressément défendu aux laïques d'avoir les Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, excepté le Psautier, le Bréviaire ou les Heures de la Bienheureuse Marie, pourvu que lesdits Livres saints ne soient point traduits en langue vulgaire. »

Henri Martin fait remarquer que c'est la première fois qu'un Concile prohibe les Livres saints (*Histoire de France*, 4e édition, t. IX, p. 153).

(1) Dans l'Église Catholique, le dogme ne fut définitivement fixé que par le Concile de Trente et a reçu de nouveaux développements depuis.

Les Processions

L'usage des processions remonte à la première religion théogonique.

On en faisait en l'honneur d'Isis, que l'on représentait comme une *Mater dolorosa* ou comme une Mère allaitant son fils.

Clément d'Alexandrie nous en a conservé une peinture précise. Il dit :

« Dans ces processions, le chantre marche en avant avec le symbole de la Musique et deux livres contenant, l'un les hymnes qu'il chante en l'honneur de la Divinité, l'autre des règles de morale.

« Il est suivi par l'horoscope, avec l'horloge et la branche de palmier, symbole de l'Astrologie. Celui-ci doit toujours avoir devant lui les quatre livres relatifs aux astres.

« Vient ensuite le scribe sacré avec des plumes sur la tête, un livre et une règle à la main, ainsi que l'encre et le roseau pour écrire. Il doit savoir l'art du Soleil, de la Lune et des cinq Planètes, la chronologie de l'Égypte et du Nil, l'appareil des cérémonies, la nature et le caractère de tout ce qui sert aux sacrifices (unions).

« Après lui s'avance le porte-étole, la coudée de Justice en main et portant la coupe des libations (symbole du sexe féminin, vase sacré, calice, ciboire) ; il est instruit de ce qui concerne l'éducation.

« Le prophète s'avance le dernier, portant dans les plis de sa robe l'*urne sacrée* exposée aux regards de tous (ostensoir). Derrière lui suivent ceux qui portent les pains consacrés (la pâte mystique des Mystères). »

C'est parce que les processions avaient ce caractère nettement sexuel, destiné à glorifier la Femme dans son sexe, que les masculinistes, dans les religions qu'ils instituèrent, en firent une cérémonie phallique. Au lieu de promener le vase sacré, on promenait le phallus, — et, si les Catholiques ont supprimé ce symbole parce qu'il était trop obscène, ils l'ont cependant remplacé par une baguette portée par le bedeau à la procession.

Les néo-chrétiens, qui prenaient tout aux religions antiques, prirent bientôt les processions. Théodoret mentionne une procession célèbre qui se fit l'an 362, lorsque les reliques du martyr

saint Babylas furent transportées du faubourg de Daphné dans l'église d'Antioche. Saint Ambroise fait mention des processions comme d'une cérémonie ordinaire de son temps. L'Église du moyen âge y introduisit des abus scandaleux et des spectacles fort peu propres à exciter la dévotion, mais peu à peu les Conciles et les évêques sont parvenus à supprimer ces abus.

Les Processions Mariales

La Confrérie de l'Association de Notre-Dame, la plus ancienne de ce genre à Paris, fut établie en 1168. On la nommait la grande Confrérie de Notre-Dame, des seigneurs prestres et bourgeois de Paris.

Le roi, la reine et l'évêque de Paris en étaient, et dans les trois ordres de cette Confrérie on ne recevait que les personnes les plus qualifiées (Le Maire, *Traité de la police*, t. I, p. 372, et t. VI, p. 79).

Cette Confrérie était une imitation des Fraternités johannites, un exotérisme de leur ésotérisme, car elles se cachaient, une rivalité, une surenchère. Trois ordres correspondent aux trois grades, les enquêtes et difficultés d'admission sont les mêmes, les titres qu'ils se donnent : *Frères* et *Sœurs*, le sont aussi. Cette Confrérie donnait des fêtes, dans lesquelles on organisait des processions de 300.000 personnes, d'après l'auteur précité.

La tête de ces processions était à Saint-Denis quand les derniers rangs se pressaient encore sur le parvis Notre-Dame.

Dans ces manifestations, la bannière d'or de Marie était portée.

Les rois, les reines, les évêques, les prud'hommes de la haute bourgeoisie, qui portaient les chaperons brodés d'or des princes, étaient confondus avec ceux qui portaient les chaperons rouges et bleus de la bourgeoisie parisienne. Et n'est-ce pas de ces trois couleurs que l'on fit plus tard le drapeau français, — avec une modification, l'or féministe étant remplacé par le blanc masculiniste ?

***

Les cultes obscènes de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome réapparurent dans le Catholicisme du moyen âge. On vit des processions de gens nus succédant aux *nudipedalia*. Ce furent

d'abord des pénitents en chemise qui exécutaient de *pieuses* sarabandes, des sauteurs, des pirouetteurs, qui se faisaient de dévotes flagellations en plein air.

Un chroniqueur français de la fin du XIII^e^ siècle, Guillaume Guiart, dans une histoire de France qui va de la naissance de Philippe-Auguste à l'an 1306, raconte que, en 1224, tandis que Louis VIII assiégeait la Rochelle, la reine Blanche de Castille, sa femme, la reine Bérengère, sœur de celle-ci (fille aînée d'Alphonse III, roi de Castille), et la reine Ingeburge, veuve de Philippe-Auguste, suivirent à Paris une procession votive où figurèrent des gens tout nus ; les trois reines étaient elles-mêmes en chemise (1).

Les cultes phalliques s'étaient, du reste, continués dans l'Église. On voit encore sur le portail et sur les stalles de certaines cathédrales des sculptures d'une obscénité révoltante. Un vase sacré, un ciboire de la sacristie de Saint-Ouen de Rouen, montre des médailles antiques qui représentent des *priapées*.

Le Saint-Sacrement, qui oppose l'*hostie*, symbole mâle, à l'*urne sacrée* des anciens Mystères, fut inventé en 1264 (à peu près) par le pape Urbain IV.

Institution de la Fête-Dieu par Urbain IV

Ce fut d'abord une fête locale, — la fête de Liège. Voici à quelle occasion le pape Urbain IV (Jacques-Pantaléon Court-Palais) l'institua dans toute la Chrétienté :

Une fille de Mons, religieuse dont l'Église a fait une sainte, Julienne, hospitalière au Mont-Cornillon, près Liège (Belgique), dormait. Dormant, elle rêva. Rêvant, elle vit une pleine lune. Cette pleine lune avait un trou.

C'était alors de quoi émouvoir tout un peuple, à plus forte raison une fille troublée par les idées chrétiennes. Elle chercha

(1) Blanche de Castille (morte en 1252) passe dans l'Église pour une sainte. Mais, du vivant même de Louis VIII son mari, elle fut la maîtresse du légat du pape, le cardinal Romain, et de Thibaut, comte de Champagne, qui furent soupçonnés d'avoir hâté par jalousie la mort du roi. Le cardinal et le comte se disputèrent longtemps ses faveurs et provoquèrent plusieurs guerres civiles. C'est elle qui poussa saint Louis, son fils, à la Croisade, afin d'avoir, en son absence, l'administration du royaume.

la signification de ce rêve. Ce fut un ange qui la lui donna. Ce trou à la lune, lui dit-il, veut dire qu'une fête manque à l'Église. Tout saint a sa fête ; l'Éternel seul n'a pas encore la sienne. Il en appelle de cet oubli par la vision miraculeuse envoyée à sa servante. Ainsi parla l'ange à cette bienheureuse.

Informé de la réclamation du Tout-Puissant, l'évêque de Liège, Robert de Torote, s'empressa, pour y faire droit, d'instituer dans son diocèse la fête du Saint-Sacrement. Or cet évêque avait pour archidiacre Jacques-Pantaléon Court-Palais, qui, devenu pape, donna le caractère universel à la fête inventée par son ancien évêque, l'an 1261.

Les mœurs du temps

Jacques de Vitry, évêque de Tusculum, légat en France et en Allemagne, raconte que, au commencement du XIII^e^ siècle, la *sodomie* était fort cultivée parmi les clercs de Paris, à ce point que, lorsqu'un d'entre eux s'avisait de repousser, dans la rue, les provocations de quelque fille publique, celle-ci ne manquait pas de l'appeler *sodomite*.

Il ajoute que ceux qui, au contraire, se rendaient à l'invitation ou entretenaient des concubines, passaient pour des gens vertueux (Jacobi de Vitriaco, *Historia Occident.*, c. VII, p. 278). A Cologne, la ville sainte, dit Gustave Roskoff, on fut obligé de prendre des mesures sévères contre les entremetteuses qui procuraient des jeunes filles aux prêtres et facilitaient la débauche des religieuses (*Geschichte des Teufels*, t. II, p. 80).

Tout est commun entre amis, même les femmes, disaient les fameuses décrétales. A la même époque, on présenta au pape Sixte IV une requête qui réclamait l'autorisation de commettre l'amoureux larcin pendant les mois caniculaires, et, selon l'abbé Velly, Sixte écrivit au bas de la demande : « Soit fait ainsi qu'il est requis. »

Les Femmes médeciennes au Moyen Age

Pendant une grande partie du Moyen Age, les femmes furent beaucoup plus instruites que les hommes. Les Germains estimaient que l'instruction efféminе les guerriers et qu'il faut laisser cela aux femmes.

Il était si bien dans les mœurs que les femmes seules devaient étudier et non les hommes, que, quand Amalaswinthe, fille du roi ostrogoth Théodoric, donna trois maîtres à son fils, le peuple s'indigna : « Théodoric, disait-il, n'envoyait jamais d'enfant goth à l'école, l'instruction faisant de l'homme une femme et le rendant timide. Le sabre et la lance doivent lui suffire. » Amalaswinthe fut forcée de céder.

Pendant ce temps-là, on comptait nombre de femmes très intelligentes et très éclairées ; dans les couvents, des femmes remarquables étudiaient toutes les sciences. Et c'étaient les princesses et les dames de la noblesse qui protégeaient le savoir, qui cultivaient la poésie et encourageaient les poètes.

A l'époque de la féodalité, il était d'usage de faire entrer dans l'éducation des jeunes filles de qualité des notions de médecine et de chirurgie. On leur enseignait surtout à guérir les plaies ; — et cela se comprend, puisque les hommes passaient leur temps à se battre ; ils étaient bien heureux de trouver, au retour des combats, une douce main de femme pour guérir le mal qu'ils s'étaient fait. Les romans du Moyen Age ont toujours montré la Femme au chevet des malades, ou cueillant des simples pour ranimer le chevalier blessé.

Christian de Troyes, dans son roman d'*Éric et Énide*, nous montre le chevalier Éric rapporté sanglant et soigné par sa femme et les deux sœurs du comte de Guivres. Ces habiles guérisseuses « qui moult en savaient » enlevèrent premièrement la « morte car » (chair morte), puis lavèrent soigneusement les plaies.

Et remettant emplastre sus
Cascun jor une fois ou plus ;
Le faisant manger et boire,
Si le gardant d'aulx et de poivre.

Dans le roman de *Fierabras*, la belle Sarrasine Florine panse Olivier avec la mandragore, plante mystérieuse aujourd'hui perdue. Après l'avoir délivré de la prison où l'Émir Balan l'avait jeté, elle lui demande s'il n'a pas « le cors plaïé ni navré ». Voilà la vraie médecine, celle qui soigne en même temps le corps et l'âme, qui apporte elle-même les médicaments et ne demande pour tout cela qu'un peu de reconnaissance !

Dans le poème de *Tristan* écrit par Godefroy de Strasbourg,

on voit Tristan, avant de donner le coup de grâce à Monold, le railler... ô charité masculine ! et voici ce qu'il lui dit :

Tes affaires me paraissent être bien mal,
Des bonnes racines te seraient nécessaires,
Ce que ta sœur Dame Isot
De médicaments a recueilli,
Il te faudrait pour te guérir.

Après son combat avec le dragon, Tristan tombe épuisé. Isolde, accompagnée de sa mère et de sa cousine, arrive à l'endroit où la lutte a eu lieu, et le trouvant inanimé :

Doucement toutes les trois lui ôtent l'armure,
Et comme elles ne voient à son corps
Ni coups ni blessures,
Elles s'en réjouissent fortement.
De la thériaque fit alors la sage Reine
Et lui versa dans la bouche
Tant qu'il commença à transpirer :
Il guérira, dit-elle, cet homme.

Dans l'*Éric* du grand poète allemand médiéval Hartmann, Éric, blessé dans plusieurs combats, se trouve par hasard près du camp du roi Arthus. Celui-ci l'invite chez lui. Au camp, Éric est reçu avec une grande bienveillance, et la Reine guérit ses plaies :

Tout de suite vint la Reine
Accompagnée de toutes ses dames.
Un emplâtre fut apporté en même temps
Dont je vous dirai
Combien il était bon pour les plaies :
Maint blessé en fut guéri
A qui il fut mis sur les plaies.
De cet emplâtre pansa
La main de la Reine
Les plaies du chevalier.

En France, les femmes-médecins portent le nom de mestresses (*mistress* en anglais), ou de médeciennes.

Gauthier de Conti parle ainsi d'une d'elles :

Tout le monde fait esmerveiller,
En Salerne n'a Monspellier
N'a si bonne fisicienne,
Tant soit bonne médecienne,
Tous ceux saves (guéris) cui tu atouches.

Avant la fondation des écoles de médecine, on apprenait l'art de guérir en prenant des leçons d'une *Maîtresse* chez qui on entrait en apprentissage, et on s'exerçait avec elle presque sans livres. Après quelques années d'exercice, on était reconnu Maîtresse-médecienne ou Maître-médecin (ou chirurgien). Les maîtres formés par les médeciennes arrivèrent, eux aussi, à prendre des élèves. Ambroise Paré n'étudia pas autrement. Un document qui se trouve aux archives nationales de Marseille (collection Montreuil) — cité par le Dr Barthélemy — nous montre que ce ne sont pas les femmes qui étudient chez les Maîtres-médecins, mais les hommes qui étudient chez les femmes médeciennes. On les appelle des Sages. Sarah de Saint-Gilles, femme d'Abraham de Saint-Gilles, prend le 28 août 1326 pour élève son coreligionnaire Salvet. Elle se charge de le loger, de le nourrir et de lui apprendre « la médecine et la physique dans sept mois, à la condition que ce dernier lui abandonnera pendant tout le temps de ses études le bénéfice qu'il pourra faire en aidant ou en remplaçant sa maîtresse ».

La célèbre Tortula, sage-femme de Salerne au XIIIe siècle, avait écrit un grand nombre d'ouvrages, entre autres un traité des maladies des femmes (1). Un poète du temps, Rutebeuf, la mentionne ; il l'appelle Mme Trottes de Salerne et dit d'elle : « Et sachiez que c'est la plus sage Dame qui soit en quatre parties du monde. Ostiez vos chaperons, tendiez les oreilles, regardiez mes herbes que ma Dame envoie en cest païs et en cest terres. Et por ce qu'ele vuet (veut) que li povres i puist aussi bien avenir comme li riches, elle me dist que j'en feisse danrée ; car teiz (tel) a un denier en sa bourse qui n'y a pas cinq livres. »

En 1292, il y avait à Paris des femmes exerçant la médecine et appelées des Mirgesses.

Voici une liste de huit Mirgesses trouvées dans un recensement fait à l'occasion d'une taille (contribution) demandée par Philippe le Bel en 1292 (*Collection des chroniques nationales françaises*, t. IX, imprimé par J.A. Buchon, où il est parlé de la taille de 1313 ; voir aussi *Paris sous Philippe le Bel*, par H. Géraud) :

Isabeau — Mirgesse en la paroisse Sainte-Opportune ;

(1) Voir Ch. Daremberg, *Histoire des sciences médicales*, t. I, p. 265, et Malgaigne, *Œuvres d'Ambroise Paré*, t. I, Introduction, p. XIII.

Heloys — en la ville Saint-Lorenz ;
Brichent — au cymetière Saint-Jehan ;
Isabel — rue Frépillon ;
Dame Heloys — rue des Gardins (rue des Jardins Saint-Paul) ;
Philippe — rue Gervèse-Lohareux (devenue rue Gervais-Lorent, puis supprimée lors de la construction du Tribunal de commerce) ;
Dame Marie — rue de Sourcines ;
Sarre (une juive) — à l'Attacherie (rue de la Tacherie).

Il existe un document qui parle d'un diplôme donné l'année 1250 à une femme qui fut médecin de Louis IX pendant la Croisade.

Les femmes du moyen âge, s'enfermant dans les châteaux, s'occupaient de la médecine pratique, et Paracelse lui-même, n'admettant pas les traités de médecine des anciens, ni la médecine des Arabes, déclarait partout qu'il ne connaissait pas de meilleurs professeurs que les femmes avec leur médecine pratique.

Ingigerd, fille du roi Ingiar, fonda un petit hôpital où les malades étaient confiés aux soins des femmes. Ce fait est relaté dans la *Sturlang Saga*. Les parents mettaient leurs enfants en apprentissage chez les Sagas (en allemand *Weise Frauen*).

Les hommes médecins

De même que nous avons vu la magie des Femmes imitée par les hommes, et à côté de la magie blanche apparaître la magie noire qui se prolonge jusqu'au moyen âge et se fond dans la sorcellerie (c'était l'empirisme du temps, fondé jadis par Sextus Empiricus), nous voyons à côté de la Mirgesse (l'antique Magicienne) apparaître le Mire (qu'on appelait Mestre le Mire). Les Mires s'appliquaient à imiter les Mirgesses et à usurper leur crédit, mais on n'avait pas confiance en eux, et nous voyons que les vieilles chroniques mentionnaient surtout les « chirurgiennes » et les « médeciennes ».

« Gérard de Nevers, ayant été blessé, fut mené dans un chastel. Alors une pucelle de céans le prit en cure ; s'y en pensa tellement que en peu d'espace commença fort à amender. Tant le fist assoulagier que assez compétamment le fit mangier et

boire, et avant que le moys fût passé, il fut remis sus et du tout guéry. »

Dans le fabliau « Aucassin et Nicolette » se trouve ce passage : « Nicolette alarmée l'interrogea sur la cause de ses douleurs ; elle lui tâta l'épaule pour s'assurer si elle était déboîtée et fit si bien qu'elle la lui remit en place. Sa main ensuite appliqua sur le mal certaines fleurs et plantes salutaires dont la vertu lui était connue. »

Dans le « Lai de Guigemar » de Marie de France, le chevalier Guigemar, atteint à la cuisse par sa propre flèche, est soigné par une dame et sa mère avec des soins touchants.

Elles le couchent sur le lit de la jeune fille, puis :

En basins d'or l'ève (l'eau) apportèrent,
Sa plaie et sa quisse lavèrent,
A un bel drap de cheisil blanc
Liostèrent d'entrer le sanc,
Puis l'unt estreitement bandé,
De sa plaie nul mal ne sent.

Dans le roman de Perceval, on voit apparaître un Mire (médecin-homme) qui a des élèves femmes. L'illustre chevalier a cassé le bras du sénéchal de la cour du roi Arthus ; celui-ci envoie chercher pour le guérir un Mire et trois jeunes filles ses élèves.

Un mire moult sage
Et trois pucèles de l'escole
Qui le renoent la canole,
Et puis li ont son bras lué
Et rasoldé l'os esmicié (broyé).

Ici, nous voyons l'ancien usage renversé : c'est l'homme qui est devenu le Maître, ce sont des femmes qui sont ses élèves. Nous avons là le commencement de l'enseignement masculin ; cela est utile à noter, car tant de personnes veulent croire que les usages actuels ont toujours existé, qu'il est de la plus grande utilité de leur montrer comment les institutions ont évolué. C'est ainsi que l'on comprendra que la médecine, qui était liée à la religion dans l'antiquité et pratiquée dans les temples par les Prêtresses (plus tard par les Matrones), a fini, après une lente évolution, par devenir le privilège du sexe mas-

culin. Il est impossible de séparer cette question de l'histoire morale de l'humanité, car elle est un chapitre trop important de la mentalité des peuples.

Ce sont toujours des femmes qui ont fondé des Universités. Au XIIIe siècle, une reine, Jeanne de France, fonda le Collège de Navarre.

— L'Université d'Oxford fut fondée par la reine Philippe de Hainaut en 1324.

— Le Collège de France fut fondé par Marguerite de Valois.

— La bru de Philippe le Bel, Jeanne, femme de Philippe le Long, fonda le Collège de Bourgogne.

L'Enseignement officiel

Au XIIIe siècle, l'instruction devint officielle grâce à une reine, Jeanne de France, qui fonda le Collège de Navarre, d'où sortirent d'Ailly, Gerson et Bossuet.

Malgré le système des hommes qui consiste à ne pas glorifier les femmes, des historiens ont accordé à cette reine quelques éloges. « Elle était d'une beauté remarquable et d'une grande éloquence, dit Mézeray, elle eut surtout le don de tenir tout le monde enchaîné par les yeux, par les oreilles et par le cœur. »

Elle repoussa les Aragonnais et les Castillans qui désolaient la Navarre, et elle força le téméraire comte de Bar-le-Duc à se reconnaître son vassal.

Jeanne de France est représentée dans le portail central de la cathédrale de Meaux, qu'elle fit sans doute décorer et entretenir à ses frais. La reine de France, tenant sa cathédrale à la main, se présente aux portes du Paradis. Saint Pierre les lui ouvre à deux battants. Derrière la reine se tient le beau roi Philippe avec un air de pauvre honteux. La reine, fort spirituellement sculptée et atournée, désigne le pauvre roi d'un regard de côté et semble prier saint Pierre de le laisser entrer.

Mais il arriva alors ce qui arrivait toujours. L'instruction, fondée par une femme, passa aux mains des hommes.

L'idée était lancée, — les hommes allaient suivre l'exemple des femmes et fonder aussi des Collèges et des Facultés. Non pas qu'il n'y en eût avant cette époque, mais on les affermit en les annexant à l'autorité, et en leur donnant un caractère masculin.

Vers 1213, on fonda à Paris trois Facultés embryonnaires : celle de Théologie, celle de Décret (c'est-à-dire de Droit), celle des Arts qui comprenait la médecine, et qui fut installée rue du Fouarre, aux environs de la place Maubert.

En 1207, l'évêque Eudes parle d'une « communauté d'étudiants » qui, l'année suivante, prit le titre ambitieux d' « Université ». Cela rappelle les Paulinistes se donnant le titre de « Catholiques » (universels) alors qu'ils n'étaient qu'une poignée de révoltés.

Mais l'ambition réussit toujours, En 1208, Innocent III parle de ce groupe d'étudiants en l'appelant « *l'Université* ».

Ce n'est qu'en 1253 que Robert de Sorbon (1201-1274), chapelain de saint Louis, fonda le Collège qu'on appela la « Sorbonne ».

L'enseignement médical de l'Université

A la fin du XIII^e^ siècle, le pouvoir civil demande au pape une bulle qui autorise la création de l'Université et qui désigne le dignitaire *ecclésiastique* chargé de conférer la licence d'enseigner. La papauté et l'Université marchaient ensemble. Le prêtre qui avait excommunié le mage lui donnait maintenant la main, et ils allaient ensemble partager les privilèges. Le premier fut de dispenser tous ceux qui dépendaient de l'Université de payer des impôts, non seulement les professeurs, les médecins et les avocats, mais aussi les étudiants.

Sous le décanat de Jean de Roset, en 1274, la Faculté se fit faire un sceau. Ce premier sceau représentait une Femme assise sur un siège élevé ; elle tenait dans la main droite un livre, dans la gauche un bouquet de plantes médicinales ; quatre étudiants étaient assis plus bas et semblaient l'écouter avec attention.

Ainsi donc, c'est par une Femme que fut représentée la médecine au moment où l'on fondait une Faculté d'où on allait l'exclure. Ce sceau était gardé dans un coffre que l'on ne pouvait ouvrir qu'en présence de quatre Maîtres. En 1762, ce coffre existait encore.

Il n'y avait à Paris en 1272 que six médecins diplômés par la Faculté. En 1274, il y en a huit (voir Chomel, *Essai historique sur la médecine en France*, p. 115). Or la population de Paris était, sous Philippe le Bel, de 215.861 habitants (d'après

Géraud) ; il est bien certain que la médecine continuait à être exercée par des médecins et des médeciennes libres, la Faculté ne comptant pas encore.

Les savants libres

La vraie science restait libre, et les plus illustres savants ne passèrent jamais par l'Université.

Ambroise Paré dut subir toutes les taquineries de la Faculté, qui le traitait d'ignorant et proscrivait ses livres parce qu'ils étaient écrits suivant l'ancienne méthode, — celle qui guérissait, et que le fameux corps savant rejetait, voulant faire autrement, sans doute pour ne pas avoir l'air d'imiter les femmes.

La Faculté n'était pas un corps savant, mais une corporation professionnelle, fondée plutôt pour défendre des intérêts matériels, et c'est ce qu'elle est toujours restée.

Aussi elle craignait surtout la concurrence. La médecine continuait d'être exercée par des médeciennes et leurs élèves et par les médecins libres. La Faculté n'avait alors aucune autorité ni aucun prestige. Du reste, le public n'avait aucune confiance dans la médecine des hommes.

L'exercice de la médecine défendu aux femmes

Le premier usage que les hommes firent de ce nouveau droit qu'ils se donnaient d'enseigner la médecine, fut d'interdire aux femmes l'exercice d'une profession qui avait été spécialement réservée à leur sexe jusque là. Ils veulent faire de la médecine un privilège et partent en guerre contre tous ceux qui s'occupent à un titre quelconque de la santé du corps.

Ils font dans la médecine ce que le prêtre avait fait dans la religion, ils en chassent celles qui en sont les légitimes représentantes et prennent violemment leur place.

Vers 1220, la Faculté promulgua un édit (de quel droit ?) par lequel elle faisait défense à ceux qui n'appartenaient pas à ladite Faculté d'exercer la médecine. Cet édit visait surtout les femmes, qui n'étaient pas admises comme élèves dans cette École qui se déclarait officielle.

Pendant longtemps, cet édit resta lettre morte. Le droit exorbitant que prenait une poignée d'hommes de disposer de

la santé publique ne fut pas sanctionné par l'opinion, qui n'en tint pas compte, et la Faculté n'était pas assez puissante pour imposer ses décrets. Les documents du XIII^e^ siècle nous parlent fréquemment des femmes médeciennes qui exerçaient leur profession malgré les prohibitions de l'École (1).

En 1281, le doyen de la Faculté, Jean de Cherolles, déclara que les herbiers et autres guérisseurs libres « font grand tort aux habitants de Paris, ils déshonorent la médecine et les médecins ». Ce qui n'empêche que la population les préférait aux médecins de l'École.

La science avait été libre jusque là, elle était sanctionnée par l'opinion publique, qui se méfiait de la nouvelle organisation qu'on voulait lui substituer.

Mais la Faculté entendait rester maîtresse de la médecine comme le prêtre était resté maître de la religion, et elle entreprit contre la science une lutte violente et tenace qui fut le pendant de celle que soutenait l'Église contre la pensée libre.

Du reste, la papauté encouragea la fondation des Universités, ce qui prouve bien qu'ils agissaient dans le même esprit. Les Facultés devaient avoir comme premier règlement :

L'interdiction des femmes ;

La défense faite aux hommes qui enseignaient de se marier. Ainsi, on était sûr de proscrire de cet enseignement l'Esprit féminin ; et l'homme, dès lors, put se livrer sans contrôle gênant à un enseignement incohérent et bizarre, issu de l'ancienne science des mages, et qui était aussi loin de la Vérité que la théologie (2). Tout individu sachant lire et écrire était appelé *clerc*, et le célibat était imposé aux *clercs*, — ils étaient rattachés à l'état ecclésiastique.

Donc, dès qu'il avait une teinte de culture, il devait s'éloigner de la Femme, la craindre. Dès lors, une lutte acharnée fut entreprise par les médecins contre la médecine des Femmes. De toutes les façons, ils cherchèrent à la discréditer, à ce point que le beau nom de *Saga* qu'elles avaient porté jusque là

(1) Il y eut des femmes médecins et professeurs de médecine jusqu'à la Révolution française ; — c'est à Napoléon qu'on doit la masculinisation définitive de l'enseignement universitaire.

(2) Pendant 150 ans, en France, il fut interdit aux médecins de se marier ; cette règle fut abrogée en 1452, quand on réforma l'Université.

devint synonyme d'ignorance et d'incapacité, quand il ne fut pas pris en mauvaise part.

C'étaient les femmes qui exerçaient la chirurgie, elles qui saignaient, — avec le concours des barbiers.

Le Juif et la Femme ont toujours partagé le même sort. Quand on condamne la Femme, on le condamne aussi (le Juif). Les privilèges masculins que se donnent les Catholiques ne sont pas pour lui. Du reste, il inspire, comme elle, une envie ; — il se permet d'être plus savant que les médiocres du monde officiel, ce qui n'était pas difficile, — au XIII^e^ siècle, les Juifs brillaient dans la médecine, — aussi « le Concile de Béziers déclare excommuniés les Chrétiens qui se laissent soigner par des Juifs ».

Les médecins en Angleterre au moyen âge

Dans le recueil des lois ecclésiastiques d'Edgar, roi d'Angleterre, on lit :

« *Possunt et vir et femina medici esse.* »

L'homme et la femme peuvent être médecins.

Je vois dans ce décret une sanction donnée à la médecine de l'homme ainsi autorisée à côté de celle de la femme, — même avant celle de la femme, puisque, à ce moment, on met le masculin avant le féminin.

Il ne faudrait pas croire que ce soit au contraire une faveur accordée à la femme, un précédent créé pour elle ; jusque là, c'est elle qui a exercé l'art médical, c'est l'homme qui n'a pas eu la confiance du public, et c'est pour lui donner le crédit qu'il n'a pas eu jusque là qu'on fait des décrets en sa faveur.

Les Prêtres médecins

Si nous consultons les plus anciens documents concernant la médecine des hommes qui ont été publiés dans le cartulaire de l'Université de Paris, nous trouvons que la première pièce — la plus ancienne — est un interdit défendant à quiconque aurait prononcé des vœux de religion de se livrer à l'exercice de la médecine.

Ceci prouve que les prêtres se faisaient médecins. Nous pouvons en citer plusieurs : Obizon, médecin de Louis le Gros, était chanoine à Paris. Le roi qu'il soignait mourut à 28 ans.

« Il lui avait fait avaler, dit Suger, des potions repoussantes et des poudres si amères qu'il fallait pour se soumettre à ce régime un courage surhumain » (*Opera*, édit. Lecoy de la Marche, p. 142). Ce qui n'empêcha que ce savant moine fut qualifié de « *summus medicus* ».

On comprend que le public aimait mieux les Mirgesses.

Un chanoine de Chartres, Pierre Lombard, fut médecin de Louis le Jeune.

Philippe-Auguste avait trois médecins moines : Rigord, qui fit une biographie du roi (*Vita Philippi Augusti*, dans le Recueil des historiens, t. XVII), et qui finit moine à Saint-Denis ; Jean de Saint-Abans, Dominicain ; et Gilles de Corbeil, chanoine de Paris.

Le roi mourut à 58 ans, d'une fièvre quarte que ces savants docteurs ne surent pas guérir.

Le médecin de Louis VIII, voulant donner un nom à la maladie qui emporta le roi, nous dit qu' « il mourut d'une maladie mortelle » (*Recueil des historiens*, t. XVII, p. 422). Saint Louis était soigné par Roger de Provins, chanoine de Paris. Mais cette science était suspecte, à bon droit, et nous voyons les Dominicains, dans leurs Statuts (en 1243), s'interdire de lire aucun livre de médecine et d'écrire sur les curiosités de la nature.

L'Alchimie

Al-Chimie, l'art sacré des anciens temples théogoniques, était tombé aux mains des mages empiriques, qui, ne pouvant plus s'élever jusqu'aux idées abstraites, avaient fait de cette science un art, en la faisant descendre des hauteurs du génie féminin jusqu'aux bas-fonds des mentalités les plus troublées.

Alors, tout devient confus et intéressé. On ne cherche plus pour *savoir*, mais pour *jouir*, pour se procurer l'or qui donne le pouvoir. Mêlant les anciens symboles qui avaient caché les qualités psychiques des êtres sous des formes matérielles, on prit la représentation symbolique pour la réalité, l'or pur, emblème de la *spiritualité supérieure*, pour un corps simple, et, partant de là, on fit une chimie bizarre où les idées les plus hétéroclites se heurtaient.

Si nous demandons des définitions, voici ce que dit Roger

Bacon : « L'Alchimie est la science qui enseigne à préparer une certaine médecine ou Élixir, lequel, étant projeté sur les métaux imparfaits, leur communique la perfection, dans le moment même de la projection. »

Paracelse dira aussi de l'Alchimie : « C'est une science qui apprend à changer les métaux d'une espèce dans une autre. »

Partie d'un dualisme représenté par l'or et l'argent, représentant les deux sexes, elle arrive à un androgyne représenté par un corps à deux têtes, et enfin à l'unité, suivant la même évolution qu'avait suivie l'idée divine : 1° les Déesses ; 2° les Dieux ; 3° le Dieu unique.

Dans cette conception, l'ancien principe du mal étant devenu « le Dieu », on en conclut qu'il s'est *transmué*, — l'argent qui le représentait est devenu de l'or. Et comment s'est fait le miracle ?

Pour l'expliquer, on reprend la thèse enseignée par les anciennes Prêtresses : « l'amour féminin élève l'esprit, purifie le sexe » (symboliquement, le feu purifie tout). Mais, comme c'est un homme qui va parler, suivant sa psychologie masculine, il va mêler son amour impur à tout cela, — sans même se douter de la confusion, — et il dira que *l'élixir projeté sur les métaux imparfaits les ennoblit.*

Le mage a t-il conscience de ce qu'il dit ? Comprend-il cette traduction dans la langue ou plutôt dans l'esprit d'un sexe de ce qui a une signification différente dans la langue de l'autre sexe ? Probablement non, car cette confusion a toujours été faite. L'homme — tous les hommes — nie la loi des sexes et prétend imputer à la Femme ce qui est masculin et s'approprier ce qui est féminin.

Toute l'alchimie est née de cette confusion introduite dans la signification du symbolisme antique.

La théorie de l'unité de la matière, qui en est l'ultime conséquence, est une expression de ce que l'on appelle *l'égalité des sexes*, une folie. Et, là-dessus, on a créé toute une science, laquelle est venue aboutir aux erreurs modernes.

Si l'on consulte les vieilles gravures du temps où l'alchimie était triomphante, on voit partout l'or et l'argent représentés par l'Homme et la Femme, unis dans l'hermaphrodisme par l'homme. C'est un être à deux têtes, mâle et femelle. C'est ainsi qu'il est figuré dans le *Crede Mihi* de Norton.

Toutes les anciennes idées religieuses vont être traduites en faits chimiques. Ainsi, la Trinité n'est plus l'Homme, la Femme, l'Enfant ; c'est le Soufre (esprit volatil féminin), le Mercure (principe liquide masculin), le Sel, composé des deux principes (l'enfant). Et, poussant l'allusion jusqu'au bout, on dira : « Les deux principes, séparés dans le sein de la Terre, sont attirés sans cesse l'un vers l'autre, mais, suivant la pureté de la cuisson, son degré, sa longueur, il se forme des métaux plus ou moins parfaits. »

Albert le Grand, très versé dans cet art, dit aussi : « La différence seule de la cuisson et de la digestion du soufre et du mercure produit la variété des espèces métalliques. » Il faut lire tout ceci entre les lignes.

L'alchimie a sept métaux, parce que les religions avaient sept vertus opposées à sept péchés capitaux.

L'art spagyrique, — le grand œuvre, qui consiste à chercher la pierre philosophale, repose essentiellement sur la *fermentation*, ce qui veut dire qu'il faut *communiquer la vie* aux métaux.

Or la fermentation est ici une image de l'amour. On doit réveiller les deux principes, provoquer leur activité par une sorte de résurrection, parce que c'est ainsi que procède la nature dans l'homme.

M. Jollivet-Castelot, un alchimiste moderne, dit dans *Les Sciences maudites* : « Disons, une fois pour toutes, que soleil et lune, or et argent des philosophes, mâle et femelle, roi et reine, soufre et mercure, sont synonymes. »

Puis il nous dit que les alchimistes enveloppent d'obscurité, pour les non-initiés, ce chapitre mystérieux de la science.

Voici, du reste, un exemple de ce style aussi symbolique qu'étrange : « C'est au moyen du dissolvant du menstrue de l'azoth, extrait de la magnésie, que l'on tire le soufre et le mercure de l'or et de l'argent.

« La matière étant préparée : 1° Conjonction ou coït, union du soufre et du mercure dans l'œuf ; — on chauffe, apparition de la couleur noire. On est arrivé alors au 2e stade. 2° La purification. 3° L'ablution. La couleur blanche apparaît, la pierre se lave de ses impuretés (langage symbolique des anciens initiés). 4° La purification. La couleur rouge apparaît, l'œuvre est parfaite (les menstrues de Vishnu dans les Mystères hindous). 5° Fermentation (Amour). Son but est d'accroître la puissance

de la pierre, de la parfaire ; elle transmue mille fois son poids de métal. C'est ce qu'on nomme la multiplication de la pierre. Les métaux vils sont changés en or et argent. C'est la 6e opération ou projection. »

Tout cela est accompagné de figures dans lesquelles tous les anciens symboles de la lutte des sexes réapparaissent, mais en donnant à l'homme des symboles féminins (la colombe, la couronne royale, etc.) et à la femme les anciens symboles masculins (la lune, le serpent, etc.).

Concluons : 1° La pierre philosophale réalise la transmutation des métaux vils en métaux nobles. La pierre brute, c'est l'homme grossier ; la pierre philosophale, c'est l'homme qui pense ; la pensée transforme l'être. 2° Elle guérit les maladies (parce que la science donne la connaissance). Elle est l'élixir de longue vie, — cela est spécial au sexe féminin, cet élixir est le symbole de sa fonction sacrée (c'est cela qui est le *grand œuvre*), — la *panacée*, — la fontaine de Jouvence qui donne l'éternelle jeunesse, — d'où le mot jouvencelle. 3° Elle constitue le *Spiritus Mundi* et permet à l'adepte de communiquer avec les êtres extra-terrestres (disons extra-masculins) ; ces êtres sont les anncienes Déesses.

Si la *pierre philosophale* est le *Spiritus Mundi*, c'est qu'elle est la source de l'Esprit, — qui brille en la Femme *qui sait*.

On ajoute qu'elle permet de composer le fameux *homunculus* de la Palingénésie, que l'on croit être l'œuvre de la génération — à tort — ; il s'agit de l'homme primitif, non de l'enfant qui le reproduit. *La pierre philosophale en donne la connaissance* (1).

Les modernes alchimistes qui prétendent obtenir de l'*or philosophal* par synthèse nous disent « que leur procédé restera secret, que les seuls adeptes fidèles y seront initiés après avoir prêté serment de garder le silence ».

Cependant, ces hommes, possesseurs d'un pareil secret, sont plutôt pauvres et auraient bien besoin d'un peu d'or pour

(1) A propos de l'Homunculus, Stanislas de Guaita dit (dans *Le Temple de Satan*, publié en 1891) : « Une vieille tradition veut que l'homme ait apparu primitivement sur la Terre sous des formes de mandragores monstrueuses, animées d'une vie instinctive, et que le souffle d'en haut évertua, transmua, dégrossit, enfin déracina pour en faire des êtres doués de pensée et de mouvement propre. »

faciliter leur propagande. Comment se fait-il qu'ils n'en fabriquent pas par la synthèse dont ils ont la formule ?

Il est une autre façon d'interpréter la chimie primitive; c'est celle qui consiste à considérer les quatre états comme quatre éléments, quatre corps simples.

(On y ajoutait souvent un cinquième appelé *Quintessence*, comparé à l'éther; des qualités occultes essentielles lui appartenaient.)

On explique que le feu agit sur l'eau par le moyen de l'air, que l'air est la nourriture du feu, l'eau l'aliment de la terre, que, ensemble, ils servent à la production totale de l'Univers.

Dans cette interprétation, les éléments se transforment les uns dans les autres. Tout cela est basé sur une mauvaise interprétation, une erreur de mots ; et c'est cette erreur qui a engendré le système absurde de l'unité de la substance.

Il est curieux de constater que l'alchimie qui régnait au moyen âge chez les peuples occidentaux ressemblait tout à fait à celle qui régnait à la même époque chez les Orientaux.

Partout la pensée évoluait suivant le même rythme, le cerveau de l'homme se déformait de la même manière, sous l'empire des mêmes passions, et arrivait aux mêmes erreurs.

Nous en trouvons la preuve dans de nombreux passages d'une ancienne encyclopédie sinico-japonaise, le *Wa han san sai dzou ye* ou *Traité des trois règnes*, qui est formé de l'union de mémoires japonais et d'un traité chinois, le *Pou ts'ao kang mou*, cité par M. F. de Mély.

D'après ce dernier ouvrage, publié en 1590 par Li chi tchin, sous la dynastie des Ming, nous avons, en effet, la preuve que les hermétistes chinois du temps croyaient fermement à l'origine commune du cuivre, de l'or et de l'argent, et aux transmutations successives des métaux. Les quelques lignes suivantes, empruntées au *Wa han san sai dzou ye*, sont particulièrement précises à cet égard : « Il est dit, dans l'ouvrage *Sin chou* de Ho hiang, que le cuivre, l'or, l'argent ont une origine commune. Les vapeurs du yang rouge, — yang, soleil, principe mâle, — en se concentrant, donnent naissance à des filaments qui, après deux cents ans, se transforment en pierre ; au milieu de cette pierre se forme le cuivre. » — « Mais, ajoute aussitôt l'encyclopédie, il y en a qui disent que le tan cha (mercure sulfuré), par l'absorption des vapeurs du yang vert, donne naissance à un

minerai, le kong che, qui, au bout de deux cents ans, devient du cinabre natif ; dès lors, la femme est enceinte (ce qui veut dire que ce cinabre est l'embryon de tous les métaux) ; au bout de trois cents ans, ce cinabre se transforme en argent, et ensuite, au bout de deux cents ans, après avoir subi l'action du ki du Ta ho (grande concorde), devient de l'or » (1).

Nos alchimistes occidentaux, à quelques mots près, ne parlaient pas différemment.

Les hermétistes chinois cherchaient une relation entre la composition minéralogique du sol et la végétation qui le recouvre.

Dans le *Wa han san sai dzou ye*, il est dit : « Lorsqu'on trouve, dans une montagne, la plante niua, au-dessous on trouve l'or.

« Dans les montagnes, si on rencontre la plante ts'ong, au-dessous on trouve l'argent.

« Si la tige de l'herbe à cuivre est d'un beau jaune, au-dessous il y a une substance cuivreuse, partie essentielle des éléments du cuivre qui se rapporte à l'adolescent.

« Dans les montagnes, quand l'herbe est verte, que sa tige est rousse, au-dessous il y a beaucoup de plomb. L'espèce du plomb est de l'espèce vieille femme. »

C'est l'homme vieux, c'est le dégénéré que le métal lourd et noir personnifiait ; c'est de lui que le poète pouvait dire : « *Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé* ? »

Les Couvents au XIII^e^ *siècle*

Depuis que le Catholicisme régnait, c'est-à-dire depuis mille ans, la Femme était traquée dans sa sexualité.

Étrange persécution d'un sexe contre l'autre ! L'homme veut la femme, il la prend même de force, et cependant, quand elle se donne à lui, elle devient un objet de mépris, de raillerie, d'infamie.

Nous l'avons déjà dit, au moyen âge, les femmes pauvres n'avaient que deux ressources : le couvent ou la prostitution. Elles y faisaient la même chose, et cependant le prêtre béatifiait les unes et damnait les autres.

(1) F. de Mély, *Les Lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*, t. I^er^, les Lapidaires chinois, introduction, texte et traduction, avec la collaboration de M. H. Cousel, 1 vol. in-4°, Paris, 1896, chez Ernest Leroux, p. XXV.

D'après Llorente, il y avait dans chaque couvent de femmes une fosse commune où l'on jetait les cadavres des enfants étranglés en naissant. Ce n'était même pas une mauvaise action ; on les baptisait avant de les tuer, et c'étaient autant de petits anges que l'on envoyait au Ciel pour y célébrer les louanges de Dieu.

Llorente parle d'un procès intenté à la sœur Agueda et au frère Jean, accusés, devant le tribunal de l'Inquisition, d'infanticide. « La religieuse avoua qu'effectivement elle avait été mère plusieurs fois, tantôt se faisant avorter, tantôt étranglant ses enfants qu'avec l'aide du frère Jean elle enterrait dans un lieu du couvent qu'elle indiqua ; des fouilles en cet endroit découvrirent une quantité d'ossements de petits enfants. Tout le monde fut saisi d'horreur, mais l'Inquisition étouffa l'affaire en imputant au diable les crimes de la sœur Agueda et du frère Jean » (*Histoire de l'Inquisition*, t. IV, art. 2, Secte de Molinos).

Pendant que la Justice ecclésiastique montrait cette indulgence pour les crimes commis dans les couvents, la femme laïque qui commettait un infanticide était enterrée vive, ou bien noyée, bras et jambes liés.

Sous ce titre : « Les supplices des femmes », M. Paul d'Estrée a publié, dans la *Revue des Revues*, une collection de documents qui nous montrent à quelles atrocités les hommes soumettaient les femmes, se faisant justiciers eux-mêmes, depuis qu'ils s'étaient faits les maîtres. Il montre comment, dans ces temps épouvantables, la femme était battue, honnie, tournée en dérision, jetée dans les ordures, dans l'eau, dans le feu souvent, à propos des choses les plus futiles. Et cela par des hommes qui étaient de vrais criminels, qui, eux, méritaient les châtiments les plus sévères.

Les évêques vendaient aux curés le droit d'avoir des concubines ! (Réthoré, *Science et Religion*, p. 322.)

Mais, si une femme se vendait elle-même, elle était la dernière des misérables. Déjà alors, *ces indépendantes étaient réglementées*.

Saint Louis avait parqué « les filles folieuses de leur corps » dans des bourdeaux ou clapiers qui ne s'ouvraient qu'au point du jour et ne se fermaient qu'au coucher du soleil, après le couvre-feu, « à peine de prison et amende de vingt sols ».

Dans un de ces lieux, appelé *Cour Robert*, on trouve, en 1272, Ameline la Grasse, Agnès la Bourgoingne, Perronèle Grosante.

Par une ironie des choses, cette *cour d'amour* devint la boutique d'un cordonnier qui prit pour enseigne un renard botté et éperonné qui prêchait dans une haute chaire. Et sa boutique, qui s'appela « au renard qui prêche », donna ce nom à la rue. Cette allusion à la ruse des prêcheurs de l'époque, dans un endroit où les femmes avaient subi le dernier avilissement, est une satire plus profonde qu'on ne pense.

Dans un des clapiers de Ribauderie, les plus renommés de Paris, les rues portaient des noms qui ont beaucoup intrigué les historiens de Paris. Il y avait la rue *Baille-hoë* (aujourd'hui Brise-Miche), la rue *Taille-pain*, la rue *Gratte-cœur*.

Dans un journal de Paris, je lis :

« Le bon peuple de Paris, goguenardier et paillard, ne prononçait pas les mots de Baille-hoë et de Taille-pain sans ajouter une grimace malséante.

« Un curieux procès intervint entre le curé de Saint-Merri et les propriétaires des maisons louées à ces hospitalières et accortes damoiselles. Le curé avait obtenu l'expulsion de ces filles du prévôt, lequel avait fait murer les fenêtres où, derrière leurs treillages en fil d'archal, elles amorçaient d'une œillade assassine le passant attardé.

« Les bourgeois lésés allèrent au Parlement, invoquant les ordonnances « du saint Roy Louis IX qui avait voulu qu'il y eût bourdiau au Baille-hoë », et soutenant « qu'il est expédient que ces femmes soient auprès des églises à cause de leur salut, ainsi que la Madeleine au pied de la Croix ».

« Le procès dura cent ans, selon l'antique usage ; ce ne fut qu'Henri IV, diable devenu ermite, qui donna raison au curé pudibond, lequel infligea aux rues avoisinant son église des dénominations un peu plus niaises, mais beaucoup plus chastes. »

Saint Louis fonda la maison des Filles-Dieu, colossal couvent, pour y recevoir les pécheresses qui, pendant leur vie, avaient abusé de leurs corps.

Elles allaient, vaguant dans la Cité, en criant : « *Du pain pour notre Sire Jésus* ».

Une autre maison, fondée par Étienne de Garlande, la chapelle Saint-Aignan, était appelée *Val d'Amour*, pour recevoir *les Dames au corps gent, folles de leur corps.*

Elles devaient habiter certains clapiers déterminés. C'était en général *au chevet des cathédrales.*

Des tasses d'argent pendaient à leur ceinture, et elles proposaient aux passants de venir boire avec elles. Les dimanches et jours de fête, elles lisaient, assises sur la borne, en attendant les galants, dans un livre de prières à fermoir de cuivre doré. Ce mélange de pratiques religieuses et de prostitution ordurière est un trait caractéristique du règne de saint Louis.

On sait que ce monarque faisait suivre sa cour, en voyage, d'une compagnie de ribaudes inscrites sur le rôle tenu par la dame des Amours publics.

Il ne faut pas s'étonner si, dans ces conditions, l'expédition de saint Louis fut désastreuse, quoique ce saint roi ne manquât jamais de dire tous les jours l'office de la Sainte Vierge.

Heureusement pour lui, il avait une femme, Marguerite de Provence, qui, elle, était la véritable sainte ; du reste, il ne faisait rien sans la consulter.

Seule, cette princesse sut trouver la rançon royale exigée pour le retour de son époux en France. Veuve, elle vainquit Charles d'Anjou qui, en son absence, s'était saisi de son duché de Provence, qu'il fut forcé de lui rendre et qu'elle gouverna à merveille.

Le couvent des Haudriettes

C'est l'ancien couvent des Dames de l'Assomption, des Haudriettes, comme les appelait le bon peuple de Paris, du nom d'Haudry, secrétaire de saint Louis, qui était parti à la Croisade avec le roi. Il resta longtemps sans donner signe de vie ; son épouse, qui se désolait sous l'orme conjugal, fit vœu de chasteté.

Soudain apparaît Haudry, qui veut faire fête à la bourgeoise. Le vœu s'y oppose ; il fallait faire desnouer l'aiguillette par notre Très Saint Père, qui imposa la fondation d'une communauté de douze femmes, dont le vœu de chasteté serait le rachat de benoiste dame Haudry.

La Justice rendue aux femmes

Les femmes empoisonneuses étaient jetées au feu, et les parricides jetées dans le feu par le moyen d'une échelle qu'on dres-

sait et qu'on laissait ensuite retomber en avant « dans un bûcher bien chaud ».

Donc, les supplices qu'employa l'Inquisition existaient déjà, mais n'étaient appliqués qu'aux femmes exclusivement.

Au XIIIe siècle, en Normandie, comme en Augoumois, les femmes médisantes étaient immergées par trois fois dans la Seine ou dans la Charente.

Une charte de 1287, découverte par Ducange dans les archives champenoises, édictait un châtiment exemplaire contre la femme ou la fille qui accusait sa compagne de mœurs dissolues, sans appuyer de preuves cette grave accusation. La coupable payait cinq louis d'amende, et le dimanche, à l'issue de la messe, tenant entre ses mains une pierre dite *pierre de scandale*, elle suivait en chemise la procession autour de l'église, pendant que l'insultée marchait derrière elle, armée d'une longue aiguille dont elle lui piquait la chute des reins.

Cette pierre de scandale a joué un grand rôle dans l'histoire de la femme au moyen âge. Primitivement, médisantes ou hargneuses étaient condamnées à faire trois fois le tour de la maison commune avec un chien crevé ou une roue de charrue attachée au cou. Elles étaient précédées d'un bourreau, qui sonnait de la trompette pour annoncer leur passage.

Plus tard, la justice substitua au chien crevé la pierre de scandale, qui représentait, de façon assez grossière, une tête de femme tirant la langue, une tête de bouledogue ou de chat, ou bien encore un flacon informe qu'on appelait la bouteille du bourreau.

La pierre de scandale se retrouve dans une petite cause célèbre, qui date de 1320. Une femme de Crépy-en-Valois avait appelé Capperel un habitant de la ville. Capperel était le nom d'un prévôt de Paris qui avait été pendu pour avoir condamné à mort un pauvre diable innocent à la place d'un riche coupable. Le juge considéra cette dénomination comme une injure grave, et la femme dut faire trois fois le tour de la grande place de Crépy avec un tablier chargé de pierres pour qu'elle ne pût courir et qu'elle restât ainsi plus longtemps exposée aux quolibets de ses concitoyens.

Donc, ce qui est surtout défendu à la femme, c'est d'exprimer son opinion, c'est de faire la critique de ce qu'elle voit. On ne lui laisse qu'un rôle : se taire.

Pendant que les femmes étaient ainsi punies, que faisaient donc les hommes ? Michelet nous le dit (*La Sorcière*, p. 63) :

« Les moines vivaient de la grande vie féodale, armés, ivres, duellistes, chasseurs furieux à travers toute culture, les religieuses avec eux, dans un mélange indistinct, partout enceintes de leurs œuvres.

« L'austère Rigault, confesseur de Louis IX, visitait un jour le prieuré de Villarceau ; il y trouva 33 religieuses professes et trois converses. La prieure s'enivrait chaque soir, les sœurs se battaient, neuf d'entre elles, qu'il désigna par leurs noms, quittaient le cloître de temps à autre pour aller vivre avec des hommes, des clercs le plus souvent, dont elles avaient des enfants. »

Et ce sont ces femmes-là qui deviennent des « Saintes ». Elles ne sont canonisées que lorsqu'elles ont eu des bontés pour les prêtres.

Comme pendant à cette vie des moines, nous voyons saint Dominique qui se donne 100.000 coups de discipline « jusqu'à ce qu'il voie la lumière du Thabor ».

On nous dit que des moines broutaient et se transformaient en bêtes.

Bellarmin entretenait de la vermine sur son corps.

La violation du droit des gens est si bien, pour certains hommes, un but à atteindre, qu'au xv^e^ siècle plusieurs margraves comptaient parmi leurs droits celui de rançonner les voyageurs et d'altérer les monnaies.

Qu'on nous parle encore de la Justice des hommes ! Thémis est Femme, c'est elle qui crée l'ordre.

Le droit masculin n'a jamais été que le désordre.

Fin des Croisades

En 1206, Gengis-Khan, le Grand Roi, étendit la puissance des Tartares, et la Chrétienté fut repoussée de toutes parts ; — ce fut la fin des Croisades, qui n'eurent plus par la suite que des insuccès, tandis que ceux qu'on appelle les infidèles marchèrent de succès en succès.

Les Templiers rapportèrent d'Orient la *Doctrine secrète* des Ismaéliens, qui s'était propagée en Égypte et en Syrie. Ce sont eux qui, d'après les Catholiques, pervertirent les Templiers, c'est à-dire leur firent connaître la vérité cachée.

Aladin, un des chefs connus sous le nom de *Vieux de la Montagne*, régnait sur les Ismaéliens au XIII^e^ siècle. L'Église les combattit à outrance. On les appelait *Assassins*.

Cet Ordre secret avait été fondé par Hassan ben Sabah, et quelques-uns croient que c'est ce nom mal prononcé qui est devenu le mot *Assassin*.

Mackensie assure qu'ils professaient l'ésotérisme de l'Islam (1) et qu'ils ont produit de bons travaux en philosophie et en mathématiques.

Le chef de l'Ordre s'appelait Sheikh el-Jebel (le Vieux de la Montagne) et possédait la droit de vie et de mort.

Ceci nous explique que c'est sous l'influence des Croisades que la réflexion s'éveilla.

Après l'expédition désastreuse de saint Louis (1226-1270), ce coin de terre, que l'on regardait comme le berceau du vrai Christianisme, est défendu pied à pied par les braves Chevaliers du Temple. Ces impétueux guerriers s'indignent à la vue des Saints Lieux profanés par les Sarrasins, mais ils s'emportent également contre le *Dieu des Catholiques* qu'on y a fait naître. Ces deux haines mêlées nous sont révélées par un *servant* d'un Templier, qui, traitant le Dieu masculin comme un allié infidèle, lui demande avec amertume *s'il veut absolument que le Turc fasse une mosquée de l'église de Sainte-Marie* (Millat, *Hist. des Troubadours*, t. I^er^, p. 467).

La Galilée devint musulmane. Alors les Catholiques inventèrent encore un miracle. Ils racontèrent que la *maison de Marie* fut transportée par des anges en Esclavonie et, de là, dans la Marche d'Ancône, au milieu d'un bois appartenant à une noble dame nommée Lauretta. On y éleva l'église de Loreto, une des plus belles de l'Italie.

Les Croisades répandirent, sur cette époque, une influence mystique, grâce à la sagesse des doctrines arabes et israélites, qui reparurent, et aussi à l'interprétation de l'Ancien Testament.

(1) Le Koran connaît l'histoire réelle de Miryam, la Déesse égyptienne. Les Arabes l'avaient mise solennellement au nombre des 360 divinités des trois Arabies.

Les Arabes gardaient la science de Miryam. Un grand Arabe appelé *Jaaronat* était vénéré par les Koraïshites.

Sous cette influence, les Cordeliers, au XIII^e^ siècle, composèrent un *Évangile éternel* suivant lequel le règne du Saint-Esprit devait être substitué à celui de Jésus.

Origine des Francs-Maçons constructeurs

L'idée qui s'attachait au mot Temple avait fermenté ; on voulait retrouver un Temple, et avec le Temple une doctrine. Vite, il fallait lui opposer d'autres monuments et une autre doctrine, et ce fut l'œuvre de faux frères qui vont s'appeler Francs-Maçons. Ils imiteront les initiés des anciens Mystères et introduiront dans leur architecture un symbolisme masculiniste, en y mêlant les anciens symboles des Temples johannites, que, du reste, ils ne comprenaient pas, et dans lequel ils ne purent s'empêcher d'introduire des obscénités qui les dénonçaient.

Les hommes des classes diverses courbaient la tête docilement devant les moines, — qui, du reste, parlaient *au nom de la Vierge*, — et s'enrôlaient pour l'exécution des grands travaux. On les rencontrait par milliers, bannière déployée, sous la conduite d'un prêtre, traînant ensemble quelque pesante machine, ou transportant à de grandes distances le blé, le vin, la pierre, la chaux pour les ouvriers. Rien ne les arrêtait, ni monts, ni vallées, ni rivières. Ils marchaient sans désordre et sans bruit, ne rompant guère le silence que pour crier merci à Dieu ou chanter les louanges de Marie.

Arrivés au terme du voyage, ils environnaient l'église en construction et se tenaient autour de leurs charrettes, à la façon des soldats dans les camps. A la nuit tombante, on allumait des cierges, on entonnait des psaumes, on récitait solennellement des prières, on portait en procession une offrande devant le moustier de la Vierge.

Puis clercs et peuple s'en retournaient dans le même ordre édifiant à l'endroit choisi pour se reposer. (Abbé Magnard, *La Sainte Vierge.*)

Tout ceci prouve bien qu'à cette époque c'est l'influence de la Femme qu'on se dispute et que chacun revendique à sa manière.

Ces constructeurs s'appellent des *Compagnons*. C'est le Compagnonnage qui va chercher à remplacer les Mystères des Rose-

Croix, qui, du reste, continuèrent à exister dans les Loges de saint Jean.

Cette nouvelle société masculine a d'ailleurs de bons principes. On y enseigne un métier au jeune initié, et on le fait monter en grade suivant les progrès qu'il fait dans son art.

Le but des Compagnons est éminemment masculiniste, quoiqu'ils copient l'organisation des anciens Mystères ; mais ils comprennent cependant la nécessité d'avoir près d'eux, au-dessus d'eux, une Femme, et c'est celle-là qu'on appellera *la Mère des Compagnons*. Ils ont aussi des sœurs qu'ils appellent des cirières. Celles-là sont chargées de fabriquer des cierges.

Lutte violente pour le sexe divin

Si l'on s'en tient au premier coup d'œil, il semble que les Croisades accrurent le pouvoir temporel des papes, en même temps que leur puissance spirituelle ; mais c'est une erreur.

L'époque des Croisades fut le commencement de la décadence du pouvoir temporel de l'Église. Rome, devenue un lieu de passage pour une grande partie des croisés, fut visitée par presque toute l'Europe. On assista au spectacle de ses mœurs et de sa politique ; on reconnut souvent l'intérêt personnel dans les débats religieux, et ces considérations, jointes au développement intellectuel des peuples, à l'extension, à l'accroissement des lumières, inspirèrent à des hommes audacieux des sentiments de liberté et une hardiesse jusqu'alors inconnus. Aussi voit-on, depuis les Croisades, diminuer sensiblement l'effet de ces excommunications terribles qui faisaient trembler les rois et courber la tête aux peuples, et les papes eux-mêmes, reconnaissant l'état des esprits, furent moins prodigues de leurs anathèmes.

Mais ils voulurent reprendre le pouvoir temporel qui leur échappait, et, pour y arriver, donnèrent à leur Divinité masculine une nouvelle autorité et un nouveau prestige, pour empêcher l'extension que prenait la doctrine des Cathares qui affirmait le principe divin féminin.

C'est alors qu'on introduisit dans le Catholicisme l'adoration du Dieu Père, qui ne date que du XII^e^ siècle (voir Didron, *Iconographie chrétienne*).

Mais les peuples n'étaient pas préparés à ce changement, et

plusieurs nations étaient encore féministes. Un fait à constater à ce sujet, c'est ce qui se passa à la bataille de Bouvines, livrée le 27 juillet 1214.

Jean sans Terre et le comte de Flandre avaient armé contre Philippe-Auguste l'empereur d'Allemagne Othon IV, le duc de Brabant, les comtes de Bar, de Boulogne, de Namur, et autres seigneurs dépendants de la couronne de France.

La rencontre eut lieu à Bouvines, entre Lille et Tournay. Les Celtes (Belges et Allemands) chargèrent aux cris de *Kyrie Eleison* (Divinité féminine). Quant à Philippe-Auguste, il fit chanter le psaume *Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus.*

***

Dans d'autres nations, des faits du même genre se produisent.

« Les Waïdelotes étaient les bardes et les prêtres des Polonais et des Lithuaniens ; leurs chants respiraient l'ardeur des combats.

« Marie passait pour inspirer les poètes dont les chants étaient purs ; elle était, disait-on alors, *bonorum poetarum magistram.*

« Le célèbre cantique à Marie de Boga Rodziça de Saint-Adalbert succéda, en Pologne, au chant sauvage des Waïdelotes.

« En Pologne, Marie était solennellement invoquée sous le titre de *Reine de Pologne* ; chaque fois que l'armée polonaise s'ébranlait pour marcher contre les Tartares, c'était la bannière de Marie qui guidait ses phalanges belliqueuses ; un cantique à la Vierge était l'hymne de combat. » (Orsini, *Histoire de la Vierge Marie*, t. II, p. 334.)

Quant aux Cathares, nous ne pouvons pas savoir ce qu'ils mettaient dans leurs livres, puisqu'on les brûlait.

Au Concile de Paris, une sentence fut prononcée contre un livre dont l'auteur, David de Dinant, mort quelques années auparavant, avait ainsi échappé à la fureur de l'Église. Ce livre, intitulé *Quaternuli*, fut condamné au feu, et tout étudiant chez qui on le trouvait était déclaré hérétique.

Ce que nous savons, c'est que les Vaudois et les Albigeois répandus dans le Midi de la France opposaient au clergé le témoignage des Écritures ; alors un Concile se réunit à Toulouse en 1229, qui décréta l'interdiction aux laïques d'avoir les Livres Saints (voir plus haut).

Les Loges de saint Jean protestent

A partir de ce moment, une lutte nouvelle va surgir entre les masculinistes et les féministes.

Les Mystères johannites ont été envahis par leurs ennemis, ceux-ci ont complètement transformé l'Ordre secret. On y a introduit la Kabbale juive, parodie de l'ancienne tradition, qui supprime les noms des femmes et met tout au masculin.

Le secret des anciens Mystères va donc être recouvert du secret maçonnique, qui va tout compliquer et tout obscurcir.

Pour protester, on fonde un nouveau degré dans les Mystères johannites, le 24e. Il est intitulé « Prince du Tabernacle ». Deux appartements contigus représentent les deux régimes.

Le régime masculin, nouveau alors, est un vestibule dans lequel se trouvent tous les attributs de la nouvelle Franc-Maçonnerie qui vient d'être créée par des hommes.

Le second appartement représente l'antique tradition avec son symbolisme. Il est circulaire, pour rappeler la forme des anciens Temples qui représentaient la Terre qui est ronde, symbole que l'on opposait à la science des hommes, qui avaient fait la Terre plane. On y voit ensuite le dallage blanc et noir, qui représente les deux sexes ayant des instincts opposés, — blancs et noirs.

Au milieu du Temple est un candélabre à sept branches, qui symbolise la science qui explique les forces multiples de l'univers, les Elohim.

Une tapisserie représente une colonnade qui s'enfonce dans une perspective lointaine et qui figure le temps pendant lequel le régime primitif a existé. Ce temps s'appelle Hiérarchie sacrée et ancienne.

Les 9 lumières sont disposées autour de la salle pour représenter les grandes Déesses, qui ont brillé pendant cette longue période de temps.

Le Président s'appelle *Tout-Puissant*, parce qu'il représente le régime qui s'appuie sur la puissance de la Vérité.

Il y a trois surveillants, nommés aussi *Puissants*.

Un petit dialogue, qui nous a été conservé, va nous éclairer sur l'esprit de ce degré. Le Président dit au récipiendaire : Combien de temps avez-vous travaillé au *Temple* d'Hevah ?

Il faut répondre : 2185 jours à obéir, autant à imiter, autant à perfectionner.

Cela fait 6555, les six mille ans de la chronologie mazdéenne.

On se souvient que, d'après les anciens Iraniens, la Terre sera habitée par les hommes pendant 12.000 ans, ainsi divisés :

La Théogonie, régime matriarcal : 6.000 ans.

Le régime mixte (hermaphrodite) : 3.000 ans.

Et le régime androcratique (l'homme seul) : 3.000 ans.

Le système des deux principes de la Divinité mâle et femelle, depuis que l'homme s'est déclaré Dieu, est représenté par une image appelée le grand symbole de Salomon.

On y voit les deux hommes de la Kabbale, le Dieu de lumière et le Dieu de reflet, le miséricordieux et le cruel, le Jehovah blanc et le Jehovah noir.

C'est ainsi que les expliquent les masculinistes. Dans cette figure, ils sont placés tête-bêche ; le blanc, tête en haut, est vu jusqu'à mi-corps ; le noir, tête en bas, est aussi vu jusqu'à mi-corps. Ils se rejoignent au milieu de la lame du Tarot. Chacun porte son triangle. Celui du Dieu bon est blanc, celui du Dieu méchant est noir.

Inutile de faire remarquer que, dans les *Loges* de saint Jean, le Dieu bon, c'est la Déesse, c'est Lucifer porte-lumière, celle qui *sait* et qui explique la science de l'Univers et la science de l'homme.

Dans le régime masculin, le Dieu mâle n'explique aucune science, mais se déclare l'auteur de tout ce qui existe... sans qu'on sache comment cela a pu se faire.

Le mot *Tabernacle*, titre du grade, rappelle le premier culte théogonique. Loti dit, à propos du culte copte en Égypte (p. 130) :

« Le primitif Christianisme fut tout oriental. L'église tient de la basilique byzantine ; en entrant, on a l'impression d'être initié d'une façon soudaine à l'enfance naïve du Christianisme, de le surprendre, si l'on peut dire, à son berceau.

« Dans cette nef, que soutiennent des colonnes de marbre, il y a, comme dans toutes les anciennes et antiques églises coptes, de hautes boiseries transversales, la divisant en trois sections : la première, par où l'on arrive, est celle où doivent s'asseoir les femmes ; la seconde est pour le baptistère ; la troisième, plus au fond, appartient aux hommes.

« Ce compartiment est limité au fond par l'*iconostase* (un mur millénaire que décorent des marqueteries de cèdre). C'est derrière ce mur, percé de portes, que se dit la messe. On entend vaguement chanter dans l'ultime sanctuaire, qui est là, fermé au peuple. De temps en temps, un prêtre, en soulevant une portière de soie, fait mine d'en sortir et esquisse un geste bénisseur. Il a une robe d'or et une couronne d'or ; mais d'humbles fidèles lui parlent librement et touchent même ses beaux atours de roi mage ; il sourit, et puis, laissant retomber la draperie qui masque l'entrée du tabernacle, il redisparaît dans son innocent mystère. »

Pour comprendre la signification profonde de ce symbolisme, rappelez-vous les cérémonies des Ismaéliens, enfermés sous terre pour rendre un culte au Divin féminin ; et alors vous comprendrez que le mot *Tabernacle* désigne l'endroit où cette cérémonie sacrée se passe.

Ce culte de la Déesse, resté au fond d'un mysticisme passionné, fait faire à Loti ces réflexions : « En tout cas, le Christianisme s'implanta si fortement dans cette Égypte que des siècles de persécution n'arrivèrent pas à le détruire.

« Dans les villages coptes, les Égyptiens, de père en fils, ont gardé la foi chrétienne depuis les temps nébuleux des premiers martyrs. »

***

Quant au Dieu mâle, c'est l'image du grand Inquisiteur ; il torture l'humanité, il la persécute, il la brûle... *Libera nos, Satan.*

Pour protester contre l'ancien culte divin, il était défendu de prier à genoux le dimanche, et depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. On devait prier debout, d'où le terme *station*. C'est une forme de la réaction contre ceux qui adorent la Femme.

Ce qui prouve l'existence des Loges de saint Jean avant la Franc-Maçonnerie, c'est le petit dialogue qui s'établit entre le Vénérable d'une Loge masculine et le visiteur d'une Loge de saint Jean, quand il vient assister à une de ses séances. Le voici :

LE VÉNÉRABLE. — Mon Frère, d'où venez-vous ?
LE VISITEUR. — De la Loge de saint Jean, Vénérable.
LE VÉNÉRABLE. — Qu'en apportez-vous ?

Le Visiteur. — Soumission à vous, Vénérable ; joie, santé et prospérité à tous les Frères.

Le Vénérable. — N'en apportez-vous rien de plus ?

Le Visiteur. — Le Maître de ma Loge vous salue par trois fois.

Le Vénérable. — Que fait-on à la Loge de Saint-Jean ?

Le Visiteur. — On y élève des temples à la Vertu et l'on y creuse des cachots pour le vice.

Le Vénérable. — Que venez-vous faire ici ?

Le Visiteur. — Vaincre mes passions, soumettre mes volontés et accomplir de nouveaux progrès dans la Franc-Maçonnerie.

Le Vénérable. — Occupez-vous quelque fonction dans votre atelier ?

Le Visiteur. — Oui (ou non), Vénérable.

Le Vénérable. — Que demandez-vous, mon Frère ?

Le Visiteur. — Une place parmi vous.

Le Vénérable. — Elle vous est acquise ; allez donc occuper celle qui vous est destinée.

Mosaïque

Le Blanc et le Noir

La jalousie sexuelle des prêtres se manifestait dans tout ce qu'ils faisaient, leur religion n'était qu'une perpétuelle réaction contre les Mystères.

C'est ainsi que, pour renverser la signification attachée aux deux triangles qui étaient, l'un blanc (féminin), l'autre noir (masculin), ils donnèrent la couleur noire à tout ce qui était féminin et la couleur blanche à l'homme, et l'on vit apparaître, dans la secte jésuiste, des Vierges dont le visage était peint en noir.

La Grèce en fabriqua beaucoup, on les a retrouvées ; chez les Gaulois, on trouve la *Vierge noire qui doit enfanter*. C'est celle de Notre-Dame du Puy-en-Velay (1). Les Catholiques y ont attaché une légende miraculeuse. Voici ce qu'ils ont imaginé :

Pendant l'occupation de la Gaule par les Romains, une dame gauloise se trouva malade et fut avertie qu'elle recouvrerait la santé sur la cime du mont *Anicium*. Là, elle s'endormit et vit

(1) On appelle puy une haute montagne, du mot italien poggio.

en songe une femme céleste, dont les éblouissantes draperies flottaient comme une blanche vapeur et dont une couronne de pierres précieuses ceignait la tête ; cette femme, d'une ravissante beauté, était entourée d'un cortège d'esprits angéliques. « Quelle est cette Reine si gracieuse ? », demanda la fille des Gaules à un des esprits célestes. « C'est Marie, lui répondit-on, et elle te prie de prévenir son secrétaire saint Georges (dont on fait un évêque du Puy) » (1).

Or la petite statue de Marie, qui s'y trouve encore, date d'une époque antérieure au Catholicisme. Elle a deux pieds de haut ; son attitude est celle d'une personne assise sur un siège, à la manière des Divinités égyptiennes ; elle tient un enfant sur ses genoux. Elle est enveloppée des pieds à la tête d'une toile assez fine, collée très soigneusement et très solidement sur le bois, comme cela se pratiquait chez les Égyptiens pour les momies. C'est du bois de cèdre.

Saint Georges, son champion, est chargé de la venger.

Les Mystères profanes

Les anciens Mystères avaient représenté, dans des actions dramatiques jouées dans les Temples, la lutte du prêtre contre la Femme pour lui prendre sa direction morale. Mais de multiples trahisons s'étaient produites.

Au x^e^ siècle, les Mystères se jouent encore dans les églises.

Au xii^e^, des confréries masculines vont les jouer à la porte des temples, qui prennent le nom d'églises (2).

Au xiv^e^ et au xv^e^ siècle, la transformation sera définitive. Nous verrons les derniers Mystères sacrés et les Mystères profanes décidément acceptés.

Le Roman de la Rose est un roman allégorique qui ressemble beaucoup aux Mystères joués dans les Temples.

C'est, au fond, une vérité profonde qui se fait accepter parce qu'elle est dite de façon à ne blesser personne. On y voit la réhabilitation de l'amour féminin, représenté par une rose ; le

(1) Saint Georges, soldat cappadocien, qui lutta, dit-on, contre un dragon en Lybie et souffrit le martyre sous Dioclétien, est devenu le patron de l'Angleterre. On sait que, dans le symbolisme, le *dragon*, c'est l'antiféminisme.

(2) Ecclésiastique vient d'Ecclesia. Quelques-uns croient qu'*église* vient de *quercus*, chêne, — d'autres disent de Kirsch, qui veut dire cerise.

chevalier qui veut la cueillir est attaqué, combattu par tous les mauvais instincts de la nature humaine.

Ce poème est l'œuvre importante du XIIIe siècle. Il fut considéré pendant deux cents ans comme le plus grand effort de l'esprit humain. C'est l'œuvre de deux auteurs.

Commencé au XIIIe siècle par Guillaume de Lorris, il fut achevé 60 ans plus tard par Jean de Meung, surnommé Clopinel.

La partie écrite par Jean de Meung est une longue satire contre le clergé.

Parmi les personnages qui attaquent le poète, il s'en trouve un qui est appelé *Faux-Semblant*, et qui est l'aïeul de la confrérie des hypocrites.

***

Nous ne savons rien de précis sur la personnalité des auteurs de ce poème. Étant donnée l'habitude de cacher les noms de femmes, nous ne savons pas de quel sexe ils étaient.

Quelques femmes ont cependant laissé un nom dans la littérature.

Ainsi, Dodane, duchesse de Septimanie, morte en 842, avait composé, peu de temps avant sa mort, un *Manuel de conduite*, qui était un recueil d'avis d'une Mère à son fils, ouvrage écrit en latin, langue en usage à cette époque.

Marie de France, au XIIIe siècle, a laissé 14 lais et 103 fables. Les lais sont des contes héroïques empruntés aux souvenirs populaires de la Bretagne. On croit que ce genre est d'origine germanique.

Littérature anonyme

Quand les femmes ne peuvent plus dire ouvertement ce qu'elles pensent, elles écrivent des fables, des récits, des poèmes allégoriques. Ce sont des œuvres anonymes.

En voici une bien connue : le *Roman du Renard*, qui semble destiné à révéler les ruses employées alors par les fourbes de l'époque. Il fut évidemment un roman à clef, de son temps ; mais nous ne pouvons y reconnaître des personnages de trop peu de valeur pour avoir laissé une trace dans l'histoire.

Renard était le surnom du Goupil. Dans ce poème allégorique figurent Lion Noble, Ours Brun, Cerf Brichemer, Ane Bernard, Chat Tibert, Mouton Belin, Corbeau Tiercelin, Coq Chanteclair, Poule dame Pinte, Guenon Raqueneau, Blaireau Grimbert, Limaçon Tardif, etc.

***

A propos des auteurs inconnus, M. Ossip-Lourié, dans sa *Graphomanie*, nous dit (p. 60) :

« Ah ! les admirables artistes du Moyen Age, qui n'ont jamais signé leurs œuvres (ou qu'on a effacés) !

« La plupart des auteurs de nos chansons de geste (XI^e^ et XII^e^ siècles) nous sont encore inconnus.

« A qui faut-il attribuer la *Chanson de Roland* et le Cycle de la *Table Ronde* ? Qui est l'auteur du *Roman du Renard* ? On ne le saura jamais, comme on ignorera toujours qui a créé les légendes et les récits d'aventures qui constituent la matière de la Mythologie. »

Fabliaux moraux

C'est l'époque où la morale se tranforme.

Un conte philosophique nous montre un ermite qui croit connaître les desseins de Dieu ; un jeune homme l'invite à se promener dans le monde ; ils entrent chez un homme qui leur donne l'hospitalité ; le jeune homme prend une coupe au solitaire, ce qui indigne l'ermite, mais le jeune homme n'y prend garde. Il pleut ; on leur refuse l'hospitalité partout, même chez un avare. Le lendemain, le jeune homme donne à l'avare la coupe volée. Ils sont bien reçus dans une abbaye, que le jeune homme incendie. Le jeune homme, là, tue un jeune garçon qui leur servait de guide en le noyant. Il explique que tout le mal qu'il fait est du bien et dit que ce sont les jugements secrets du Ciel, c'est un ange qui lui parle. L'ermite reprend une vie pure et perd son orgueil.

Ce poème veut être une leçon de morale.

Les horreurs de l'époque

Un certain Ezzelino IV de Romano fut, au XIII^e^ siècle, dans le Nord de l'Italie, un objet d'épouvante. Il était possesseur d'un fief, attaché au château de Romano près de Padoue.

De 1236 à 1259, cet abominable scélérat ne cessa d'exercer dans le Milanais une tyrannie épouvantable, fauchant les vies humaines à son gré, et faisant de tout le pays un horrible charnier, variant les supplices et les tortures, en inventant de nouveaux jusque là inconnus.

Le pape Innocent IV déplorait cela, mais laissait faire cependant, jusqu'au moment où le bandit s'attaqua à l'Église. Alors le pape se réveilla de sa torpeur, en voyant traiter le clergé comme le peuple, les religieux comme les séculiers. Quand il vit séquestrer les biens des évêchés, des abbayes, et massacrer les prêtres et les moines qui ne se laissaient pas dépouiller, il le cita à comparaître, et, comme il ne se présenta pas, il fut excommunié le 9 avril 1254.

Dans la sentence prononcée contre lui, il était qualifié de bête féroce sous apparence humaine.

Tel fut cet homme qui protestait de la parfaite pureté de sa foi catholique ; voilà donc où elle mène, ce qui n'empêche que, comme tous ceux que l'Église condamnait, il retourna sa foi et la donna franchement au diable, ou plutôt donna son vrai nom à la divinité chrétienne et renonça à l'hypocrisie, portant un défi sauvage à une religion qu'il démasquait. Acceptant bravement le rôle de damné, il y plia sa vie et y conforma sa conduite.

Il avait aussi ses devins, ses astrologues, ses sorciers, — sa *science* en un mot, — qui le suivaient partout.

Les Vêpres Siciliennes (1282)

Vers 1019, quelques chevaliers normands, ayant débarqué en Italie, y formèrent des établissements qui donnèrent naissance aux royaumes de Sicile et de Naples. Les souverains de ces pays eurent de longs démêlés avec les papes, qui prétendaient y avoir des droits. Au lieu de sentir le grand avantage qu'il y aurait eu à se reconnaître leurs vassaux, pour avoir occasion de les protéger, ils les persécutèrent, au contraire, leur firent la guerre avec acharnement, et les traitèrent souvent avec la dernière indignité ; aussi leurs États furent-ils en proie aux plus grandes calamités. Il n'y a point de contrée en Europe dont l'histoire offre une suite de crimes plus odieux, de révolutions plus rapides, plus nombreuses et plus cruelles. On sait assez comment tous les Français qui se trouvaient en Sicile y furent massacrés en

1282. Le nom de Vêpres Siciliennes donné à ce massacre en indique le moment et peint la profonde impiété des assassins.

Ajoutez à cela l'Inquisition, les crimes, l'effroyable misère, la guerre perpétuelle, les violences farouches des moines organisés pour le combat, la division des clans féodaux, l'immoralité du clergé, le fanatisme brutal des masses, l'effroyable machiavélisme des papes, que Dante appelle « les premiers des Démons » (1). Dites-nous si c'est là le résultat d'une religion qui sauve, ou celui d'une folie qui perd.

Les malheurs du temps

Ni la religion des hommes, ni leur médecine, ne surent donner à l'humanité un esprit sain dans un corps sain. Le *mens sana in corpore sano* resta un idéal lointain.

Voici le bilan du XIII^e^ siècle :

En 1224. — La peste.

En 1225. — Une épidémie de lèpre ; on organise en France 2.000 léproseries.

En 1226. — Grande mortalité parmi les hommes.

En 1239. — Famine inouïe en Hongrie.

En 1243. — Nouvelle famine.

En 1252. — Famine en Autriche.

En 1253. — Stérilité et misère.

En 1259. — Grande famine en France.

En 1263. — Grande famine en Autriche.

En 1270. — Peste en Autriche et en Hongrie.

En 1282. — Grande mortalité en Bohême et en Moravie.

(1) Pape satan, pape satan aleppe (*Inferno*, Canto VII).

CHAPITRE XII

QUATORZIÈME SIÈCLE

C'est l'époque où les Valois règnent en France ; époque fertile en guerres étrangères, en invasions, en désastres de toutes sortes.

C'est aussi l'époque mémorable où se termine le séjour des papes à Avignon, où ils ont résidé 70 ans.

C'est encore le moment de la lutte entre l'Université et les Dominicains. L'Université condamne ces derniers à cause de la hardiesse de leurs opinions et de la tendance qu'ils ont à accueillir toutes les innovations, si hardies soient-elles.

C'est surtout le temps du grand schisme : Urbain VI et Clément VII se disputent la tiare et, finalement, s'excommunient réciproquement.

Les Papes

On appelait *rabbia papale* la rage avec laquelle on se disputait la tiare.

Les principaux pontifes du siècle furent : Benoît XI, un pape ami de la paix et résolu à faire dans l'Église les réformes nécessaires. Des cardinaux mécontents l'assassinèrent en lui faisant manger des figues empoisonnées. Il régna de 1303 à 1304.

Après lui, Clément V (de 1305 à 1314), pontife lâche et libertin, qui, d'après les lettres de Pétrarque, transportant en France les mœurs de l'Italie, présidait, dans sa cour d'Avignon, à des orgies et à des débauches qui dépassaient ce qu'on avait vu dans les palais des Césars les plus corrompus.

Jean XXII régna de 1316 à 1334. Soupçonné d'avoir fomenté la rébellion contre Othon, il éprouva le sort le plus cruel. L'empereur lui fit couper les mains et les oreilles et arracher les yeux ; il se justifia en l'appelant antipape. Jean XXII, dans une bulle appuyée sur une citation d'Isaïe (1), autorisa l'Église à rechercher le délit de sorcellerie, et, pour qualifier le pacte des sorciers avec le diable, il emploie les termes mêmes d'Isaïe : « *Cum morte fœdus ineunt et pactum faciunt cum inferno.* »

En 1378, Urbain VI fut élu pape. Il voulut impitoyablement réprimer le faste et les débauches des prêtres. Quelques cardinaux prétendirent alors que son élection, faite au milieu des clameurs populaires, avait été nulle, et ils lui opposèrent un autre pape, Clément VII. Ce fut la cause du grand schisme d'Occident. Urbain VI maintint ses droits. Les cardinaux organisèrent contre lui une conspiration et voulurent le faire juger pour hérésie ou pour démence. Il les fit arrêter, puis jeter dans des fosses infectes, à Gênes. Les bourreaux les en retirèrent pour les mettre sur les chevalets et les battre de verges. L'un d'eux fut attaché à un tronc d'arbre, la tête en bas, et écorché vif. Un autre fut cloué en croix, et ses blessures furent envenimées par du sel et du vinaigre. Un autre fut pendu avec des poids énormes aux pieds, pour que les articulations fussent brisées, et tenaillé avec des pinces rougies au feu. Un autre fut criblé d'alènes qu'on lui enfonça sous les ongles des mains et des pieds, dans le crâne et dans les parties. Un autre encore eut la langue, le nez, les yeux arrachés. Deux furent cousus dans des outres de cuir avec des serpents et des chats, puis jetés à la mer. Un dernier, le cardinal Donato, fut enterré dans de la chaux qu'on fit fondre, et on lui laissa la tête hors de ce tombeau d'enfer pour qu'il éprouvât toute la férocité d'un tel supplice (1385).

Les Templiers

Nous avons montré comment l'Ordre des Templiers fut fondé et comment, dès son origine, il se soumit à la souveraineté du

(1) Isaïe, parlant de la débauche des puissants de la terre, leur fait dire : « Nous avons fait un pacte avec la mort, nous avons scellé *par le sacrifice* (la débauche) une alliance avec l'enfer (Sheol, fosse pour inhumation). »

Saint-Siège. Nous devons penser que cette soumission ne fut qu'une mesure de prudence, nécessaire dans un temps où l'on n'avait de sécurité qu'en s'abritant sous l'autorité de l'Église. Mais nous voyons que l'Ordre des Templiers, aussitôt qu'il devient puissant, au lieu de suivre le dogme catholique, fait un retour complet vers l'ancienne religion théogonique et se constitue en société secrète.

A quoi faut-il attribuer cette conversion ? Est-ce l'austérité du régime, qui fait faire le serment de chasteté à des jeunes gens d'élite, qui par là les ramène à la saine raison ? Est-ce une influence étrangère ? On prétendit que ce changement était dû à l'influence des Ismaélites, qui avaient reparu en Orient et s'étaient reconstitués en société. En Syrie, on trouvait leur secte florissante en 1326. Ils ne disparurent jamais complètement, du reste, et l'on trouve encore, à notre époque, quelques sectes dont ils sont l'origine.

Des relations intimes unirent les Ismaélites et les Templiers. Ils avaient la même organisation, la même hiérarchie de grades, le même costume blanc et rouge. Ils professaient la même doctrine et vouaient la même haine à l'erreur que le Catholicisme et l'Islamisme représentaient : l'adoration d'un Dieu unique, mâle ; et, pour protester contre ce dogme, les Templiers avaient une Divinité féminine représentant l'ancienne Déesse porte-lumière, la Vénus-Lucifer.

Ils enseignaient que c'est Lucifer, « l'Esprit », qui est l'organisateur de l'Univers, le Grand Architecte qui met toutes choses à leur place et crée l'ordre. C'est le mauvais principe, — son contraire, — représenté par l'homme fourbe, qui crée le désordre en se déclarant Dieu et en se faisant adorer et obéir (1).

Ils avaient pour emblème un aigle double, blanc et noir, représentant les deux Principes — bon et mauvais — qui règnent dans le monde.

Vénus-Lucifer (la Femme) est l'Être par excellence, c'est

(1) Les ennemis des Templiers ont ridiculisé la Femme-Esprit, qu'ils ont appelée le *Baphomet*, caricature qui la représentait sous la forme d'une femme à tête de bouc. Ils lui mettent un flambeau entre les cornes, puisqu'elle est *porte-lumière*, et sur la poitrine le caducée, les deux serpents enlacés qui représentent les deux pouvoirs qui ont écrasé la Femme, la couronne et la tiare. Quelquefois, on lui met sur la poitrine une croix avec une rose au centre, l'emblème des Rose-Croix.

Elle que l'homme doit adorer ; toute adoration du principe mâle conduit l'homme à la sodomie morale et physique, considérée comme le plus honteux des crimes.

Toutes les vertus naissent de l'obéissance au bon Principe, tous les vices naissent de l'obéissance au mauvais Principe.

Le retour à la Femme est toujours un retour à la Sagesse ; mais il excite toujours la rage envieuse des hommes pervertis, qui veulent faire régner le mal.

L'éternelle Sagesse, la Raison universelle, la lumière de l'Esprit est en même temps la loi du cœur ; elle rend l'amour sacré, elle en fait un culte en l'épurant. C'est dans ce culte seulement que l'homme trouve la Vérité absolue, qui est le souffle divin de l'Esprit féminin, qui le purifie quand il en reçoit l'effluve. Sans cette Sagesse, tout est chancelant. Elle élève l'homme et le rend digne d'adresser son hommage à la Divinité.

La devise des Templiers était : « Valeur et charité ». Ils juraient de punir le crime et de protéger l'innocence,

La croix qu'ils portaient était celle des anciens preux de Germanie, dite croix de Saint-André, non celle des Catholiques.

Maintenant que nous connaissons les doctrines des Templiers, nous comprenons que le but de leur voyage en Palestine était, non d'affranchir le Saint-Sépulcre de la domination musulmane, mais de relever le *Temple de David*, d'édifier la « Jérusalem nouvelle », et cette idée, qui inspira les Chevaliers du Temple, restera dans le monde comme une aspiration sourde, secrète, lointaine...

On n'admettait, dans l'Ordre du Temple, que des hommes d'élite, d'une réputation intacte, d'une probité sûre, ceux que leur fidélité, leur zèle, leur fermeté, mettaient au-dessus du vulgaire, ceux, enfin, qui, dégagés de tous préjugés, de toute crainte, s'élevaient au-dessus des erreurs du temps, au-dessus de l'opinion des masses, au-dessus de la fausse science des *empiriques* qui attendent tout des sens. Ils étaient *spiritualistes* dans le sens le plus élevé et le plus vrai du mot, c'est-à-dire qu'ils attendaient tout de la pensée abstraite, qui seule peut atteindre à la connaissance des vrais principes et percer le voile sombre qui dérobe aux hommes les secrets de la Nature.

Les Chevaliers du Temple remplissaient le même rôle que les *Époptes* des anciennes sociétés, qui étaient placés à côté des Prêtresses dans les « Mystères » pour les protéger et les venger.

C'est ce rôle de vengeurs qui excita la haine contre les Templiers ; c'est de cela surtout qu'ils furent accusés par les Catholiques, car les outrageurs du Bon Principe, les ennemis de la Vèrité, ce sont eux. C'est leur religion qui a jeté le blasphème dans le monde en montrant la Vénus-Lucifer, l'Astarté, l'Aphrodite, comme des symboles d'ignominie, alors que c'étaient des symboles de lumière.

Aussi les Templiers, qui savaient toute la haine dont les imposteurs sont capables, exhortaient leurs néophytes au courage, ils en faisaient des apôtres ardents, résolus, d'une volonté ferme dans le Bien, capables d'obéir aux ordres reçus sans hésitation ; c'était la condition rigoureuse de leur admission, et c'est cette admirable discipline qui fit la grande prospérité et la grande richesse de l'Ordre.

Le poignard des chevàliers ne devait jamais servir que pour des causes justes et légitimes ; ils étaient les chevaliers servants du Bon Principe, les champions de *l'Éternel Indomptable*, qui a préservé et préservera toujours le monde de la destruction à laquelle travaille incessamment le génie du mal. Ils devaient combattre le mensonge, le fanatisme et la superstition, détruire l'erreur, combattre les passions anti-naturelles, qui désolent l'humanité et que les fourbes représentent comme *la vraie morale*. Leurs armes étaient la science, la Vérité. Pour y arriver, ils devaient prendre la vertu pour point d'appui. C'était donc un retour à la vie de l'Esprit. Les Templiers travaillaient à l'émancipation des peuples par la Religion du Bien, triomphant du Catholicisme, religion du mal, et de la royauté. Ils voulaient établir une République universelle et combattaient à la fois la Couronne et la Tiare, ces deux pouvoirs néfastes. Ils cherchaient à éclairer leurs victimes : la Femme, qui vit au milieu de ses bourreaux, toujours dupe ; le peuple, qui laisse vivre ses tyrans et ses despotes.

Le Procès des Templiers

Cet Ordre était devenu puissant : les Templiers possédaient dans toute la Chrétienté plus de 10.000 châteaux-forts ; les chevaliers étaient au nombre de 15.000, sans compter les frères servants et les affiliés.

On disait que les Templiers et leurs hommes-liges étaient les agents occultes de l'Orient.

Le roi Philippe le Bel, connu pour sa sordide avarice, enviait leurs biens, en même temps qu'il craignait leur puissance. Là est la cause des accusations portées contre eux. Philippe, pour se justifier, prétendit avoir reçu d'étranges révélations d'un Templier apostat appelé Noffodei. On cherchait à provoquer des témoignages contre eux, et ces actes de lâche complaisance se produisent à toutes les époques. Le 14 octobre 1307, le roi ordonna l'arrestation des chevaliers du Temple pour les déférer au tribunal du grand inquisiteur de France. Le Grand-Maître, Jacques de Molay, vieux et brave gentilhomme de Franche-Comté, était venu sans défiance d'outre-mer avec ses amis et les trésors de son Ordre.

Frappé de stupeur, le pape Clément V hésite et veut attendre la convocation d'un Concile.

Philippe se lasse des tergiversations du pape et envoie le 14 septembre, à tous les sénéchaux et baillis du royaume, l'avis de se tenir prêts en armes pour le 12 octobre suivant, avec des lettres closes qu'ils ne doivent ouvrir, sous peine de mort, que dans la nuit du 12 au 13 du même mois. Le 12 octobre, il invite même Jacques de Molay à tenir le poële aux funérailles de sa belle-sœur et feint de lui témoigner quelque affection. Mais, le lendemain, le Temple est envahi par une troupe conduite par Nogaret, et le vénérable Jacques de Molay est arrêté avec cent quarante chevaliers.

Paris s'émeut à la nouvelle de cette arrestation, mais la France est bientôt saisie de stupéfaction et d'horreur en apprenant les infamies dont le roi accuse les Templiers.

Arrêtés et dégradés, ces chevaliers furent interrogés et répondirent avec une certaine fermeté. Mais on voulait les trouver coupables ; pour cela, on fit déposer contre eux un jeune homme dont la raison était chancelante et dont la faiblesse d'esprit se prêtait à toutes les dénonciations. La déposition qu'il fit contre les Templiers lui fut-elle dictée, ou devons-nous y voir un fond de vérité mal comprise par une mentalité inférieure ? Ce jeune homme, qui s'appelait Jacques de Troyes, n'était entré dans l'Ordre que depuis trois ans et demi ; cependant, il avait obtenu la dignité de sénéchal de la maison de Villiers, près Troyes. Il était âgé de 24 ans quand il comparut, le 9 mai 1310, à Sainte-Geneviève dans la chapelle de Saint-Éloi. Il se présenta pauvrement vêtu, la tête et la barbe rasées, et raconta quand et

comment il avait été reçu dans l'Ordre. Mais, au lieu de voir dans cette institution les grands principes qui en étaient la base, il n'avait remarqué qu'un détail de la cérémonie d'initiation, détail qui, peut-être, avait été pris dans son imagination. Voici ce qu'il raconta :

« Conduit par mon père, par ma mère et par beaucoup d'amis, qui restèrent à la porte, je fus introduit dans une chambre où se trouvaient Raoul de Gisy, Ponsard son neveu, un Bourguignon nommé Milon, Simon de Provins, prêtre, et quelques-autres, dont je ne me rappelle plus les noms.

« A peine entré, le frère Raoul me déclare qu'il me faut renier le Christ, dont l'image était suspendue devant moi sur une croix. » Ceci est invraisemblable ; la cérémonie d'initiation était longue et compliquée ; ce point du rituel, s'il existait, ne pouvait pas être le début de l'initiation. Il continue ainsi : « A cet ordre, surpris et indigné, je refusai ; mais, à la vue d'une épée nue qui brillait à mes côtés, je fus saisis de crainte et reniai trois fois, de bouche et non de cœur, me disant : Je renie nostre Sire, puisque vous le voulez (1).

« Non content de ces paroles, le Maître m'ordonna alors de fouler aux pieds une croix d'argent et de la couvrir de crachats. Je marchai donc sur cette croix, mais seulement sur les pieds du Christ, et crachai à quelque distance. Recevant alors le manteau de l'Ordre, le Maître me fit asseoir à terre en face de lui et me fit jurer de ne rien révéler et d'observer les trois vertus de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, de ne jamais tenir d'enfants sur les fonts et de ne rien offrir à la messe. Mais, séduit par une femme, je suis sorti de l'Ordre un an avant l'arrestation, renvoyant l'habit et n'observant presque aucune des prescriptions. »

Il ajoute que cette laide scène se renouvela à la réception de Jean Petitpars, dans la maison de Paysans (Payns), par Raoul et Ponsard de Gisy et Milon le Bourguignon. « Je n'ai pas assisté aux chapitres, continue-t-il, mais, lorsqu'ils se tenaient à Paris, j'ai entendu dire que vers minuit apparaissait une tête qu'ils vénéraient, et que Raoul de Gisy possédait un démon par le conseil duquel il avait acquis prudence et richesse. N'osant rien

(1) Dixit ei quod nostre sire qui pependit in cruce et ipse respuit hoc facere, sed postmodum timens quod interficerent eum, quia habebant ibi unum magnum evaginatum ensem, abnegavit. (*Procès des Templiers*, t. I, p. 259.)

révéler, lorsque ma mère me consulta pour faire entrer mon frère Pierre dans l'Ordre, je l'en dissuadai en lui disant que j'aurais préféré mourir d'une belle mort le jour de ma réception que de commettre ce que je vous ai avoué. » Quoique faisant vœu de pauvreté, il reconnaît que les Templiers amassaient par toutes sortes de moyens et ne se confessaient qu'aux prêtres de l'Ordre, afin qu'aucun fait ne fût révélé. Les pratiques superstitieuses reprochées à ces chevaliers lui paraissent venir d'un Templier qui avait longtemps séjourné parmi les infidèles et qui, probablement, les avait empruntées aux Musulmans. Il avoue qu'il est sorti de l'Ordre, non point séduit par une femme, mais à cause des ignominies imposées à tout chevalier (1).

Il paraît que Floriamont Dondedé et les notaires remarquèrent, ainsi que les commissaires, beaucoup d'hésitations et de loquacité dans ce jeune homme, car celui qui écrivit sa déposition ne put s'empêcher de le constater : *valde facilis et procax ad loquendum et in pluribus dictis suis non stabilis, sed quasi varians et vacillans* (2).

Eudes de Dampierre, interrogé le 22 décembre, avoue qu'il fut reçu dans la chapelle de la maison du Temple de Mesnil-Saint-Loup, *in capella domus Templi de Maynilio Sancti Lupi Trecensis*. Quoique prêtre, il reconnaît avoir obéi aux prescriptions honteuses de la réception. Mais, affligé de tels forfaits, il n'osait sortir de l'Ordre de peur d'être massacré. Cependant, il raconte que l'évêque de Troyes, Jean de Nanteuil, visitant un jour la maison, il s'empressa de se confesser à ce prélat dans une chambre retirée. Mais, stupéfait, l'évêque ne voulut point l'absoudre et le pria de le suivre à Troyes, pour le dérober, sans doute, aux poursuites de ses frères.

On faisait confirmer ce fait par la déclaration de Garnier, du diocèse de Sens, qui s'enfuit un jour pour venir se confesser dans l'église des Frères Mineurs de Troyes, par celle de Pierre Picardi de Langres, qui serait venu également à Troyes se confesser, et par celle d'Humbert de Germillé, qui aurait avoué au curé de Bar-sur-Seine toutes les turpitudes des Templiers. Tels sont les témoignages que l'on invoque. Par malheur pour les accusa-

(1) Respondit se exivisse dictum ordinem plus propter feditatem ipsius ordinis quam amore mulieris cujus occasione dixit supra se dictum ordinem exivisse. (Id., p. 259.)

(2) *Procès des Templiers*, t. I, p. 259.

teurs, Ponsard de Gisy, commandeur de Payns, qui était le neveu de Raoul de Gisy, osa revenir sur les aveux faits en 1307 et nia tous les faits imputés aux Templiers ; il prétendit que ses frères et parents ne les avaient avoués que torturés par Florian de Biteri, prieur de Montfaucon, et par le Dominicain Guillaume Robert, ennemis acharnés des Templiers. Il rappela même que plusieurs chevaliers avaient déjà péri dans les tortures les plus affreuses, ajoutant que, quant à lui, s'il était torturé, il dirait tout ce qu'on voudrait (*Procès des Templiers*, t. I).

Philippe le Bel avait fait commencer les informations par le grand inquisiteur Guillaume de Paris, son confesseur et l'un de ses plus intimes confidents, et, dans toutes les provinces, les baillis et les sénéchaux eurent l'ordre d'entamer l'instruction avec l'assistance des évêques et des délégués du grand inquisiteur, qui se multipliait avec une effrayante activité.

Le Saint-Siège protesta d'abord, mais Philippe le Bel résista, se contentant de promettre d'abandonner les accusés aux délégués du pape et de consacrer les biens de l'Ordre au secours de la Terre Sainte. Mais, une fois possesseur de nombreux témoignages et d'aveux, il provoqua contre les Templiers une démonstration nationale et convoqua un parlement général des trois ordres à Tours, après la Pentecôte de 1308 (1).

La plupart des seigneurs et des prélats n'y siégèrent pourtant que par procureur, et les villes, peu sensibles à l'honneur de prendre part aux affaires du pays, ne payèrent qu'à regret les frais de voyage des députés qu'on les avait obligées d'expédier à Tours. La ville de Troyes paraît s'être exemptée de jouer un rôle odieux dans cette session, quoique des villes moins importantes y comptassent des députés, telles que Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Vendeuvre, Beaufort, Bray près Troyes, Chaource, Troy, Isle-Aumont, Rumilly-les-Vaudes, Soulaines et Villemaur.

Trop faible, Clément V finit par céder et laisser conduire à Paris le Grand-Maître et les grands dignitaires, se contentant d'instituer une commission extraordinaire composée de l'archevêque de Narbonne, des évêques de Bayeux, de Limoges et de Mende, et de quatre autres ecclésiastiques. Poursuivant tout à coup la mémoire de Boniface VIII, Philippe finit d'oublier les

(1) Voir Pièces curieuses, nº 1.

Templiers ; mais, dès 1309, il les fait comparaître devant la commission et les entasse au Temple, à Saint-Martin des Champs, à l'hôtel du comte de Savoie et dans bien d'autres maisons. Quelques-uns d'entre eux osent accabler leurs accusateurs et dévoiler les tortures qu'ils ont subies. Le roi se hâte de faire convoquer un concile provincial à Paris par l'archevêque de Sens, Philippe de Marigny. Celui-ci ne craint pas d'assimiler les Templiers qui rétractent leurs aveux à des relaps et les livre à Philippe le Bel, qui se charge de les faire périr dans les flammes, n'épargnant que ceux qui reconnaissent les crimes qui leur sont imputés.

Guillaume de Paris, grand inquisiteur de France, lut devant une assemblée de l'Université l'acte d'accusation par lui dressé et où étaient relevés les délits d'apostasie, d'hérésie, de magie, etc.

Cinquante-quatre Templiers furent brûlés vifs sur une première condamnation prononcée hâtivement pour satisfaire le roi, le mardi 12 mars 1310. On les attacha à des poteaux et on leur mit le feu aux pieds, aux jambes, au bas-ventre, avec des torches qui les consumèrent lentement.

Mais le peuple cependant murmurait et menaçait. Philippe le Bel attendit le Concile de Vienne, qui s'ouvrit le 16 octobre 1311. Clément V n'osait désapprouver la conduite du roi ; pour couper court aux discussions interminables que soulevait cette affaire, il prononça, dans un consistoire secret, l'abolition de l'Ordre militaire des Templiers « *par voie de provision plutôt que de condamnation* », se réservant les chefs et abandonnant les autres aux conseils provinciaux.

Dans une bulle du 6 mai 1312, le pape annonça au monde chrétien cette grande mesure.

Philippe, devenu plus audacieux, fit brûler le Grand-Maître Jacques de Molay et le Maître de Normandie à la nuit tombante, dans une petite île de la Seine, le 11 mars 1314.

Les historiens impartiaux se défient des accusations contenues dans le procès. Ils savent que Philippe le Bel convoitait les trésors des Templiers et que, en même temps qu'il était besogneux, il était trop politique pour laisser debout, à la porte de son palais, une puissance aussi formidable que celle de ces infortunés chevaliers.

Quoi qu'il en soit, le roi faux-monnayeur ne jouit pas longtemps du fruit de ses rapines et de ses sanguinaires exécu-

tions, car il mourut le 29 novembre 1314, à l'âge de quarante-six ans.

Les biens des chevaliers du Temple furent donnés à un Ordre de Chevalerie moins dangereux pour le pouvoir, les chevaliers de Malte.

Phrases relevées dans l'acte d'accusation contre les Templiers :

« Qu'ils ne croyaient pas fermement en Dieu ; qu'ils le reniaient même, adorant en sa place une fausse idole, en qui ils mettaient leur très vile foy et créance ; que, à la réception d'un nouveau frère, on le faisait aller et passer par-dessus la croix et cracher en la douce figure du Christ ; qu'ils renonçaient à la Vierge, à tous les saints et saintes, et blasphémaient *Jhesus*, disant qu'il n'était pas Dieu, mais avait été faux prophète et crucifié, non pour la rédemption du genre humain, mais pour ses propres crimes ; qu'ils étaient infectés du péché d'hérésie et habitaient l'un à l'autre charnellement ; que si nul Templier en son idolâtrie bien affermi mourait dans la malice, on le faisait ardoir et de la poudre de lui donnait-on à manger aux autres ; qu'encore faisaient-ils pis, car un enfant nouvel engendré d'un Templier en une pucelle était cuit et rôti au feu, et toute la graisse ostée, de laquelle estait sacrée et ointe leur idole ; finalement qu'ils adoraient le Diable, qui leur apparaissait en leurs réunions sous la forme d'un chat. »

« Lorsqu'ils recevaient des suers (sœurs) en bas-âge, les Maîtres en faisaient leurs volontez et en avaient enfants, dont ils faisaient frères de religion. »

Michelet veut expliquer les chefs de l'acte d'accusation en disant que c'était une pantomime empruntée aux Mystères du paganisme et aux rites mêmes de l'Église primitive.

D'autres disent que les Templiers étaient des Gnostiques.

Un Templier, dans sa déposition, dit de « la statue à double face » qu'on lui avait fait croire que cette tête barbue et d'aspect terrible était la tête d'une des onze mille Vierges de l'Évangile.

Quant au chat qui apparaît dans le procès, des témoins affirment l'avoir vu. Les uns disent que le Diable apparaît sous la forme d'un chat, d'autres disent sous celle d'une femme, ce qui ne leur paraissait pas contradictoire, la femme et son animal favori se mêlant dans leur imagination.

Quand les chevaliers du Temple subirent la persécution,

quelques échappés vinrent se réfugier en Écosse, dans le petit village de Kilwinning, dans les États de Robert Bruce, qui les accueillit favorablement. Ils fondèrent une Loge, dans laquelle ils conservèrent secrètement les mystères des Templiers, — le dépôt sacré des vieilles traditions —. Ce sont ces Templiers qui devinrent les fondateurs du Rite écossais.

Le plus ancien Rite, celui d'Hérodom, possède à son siège central une charte octroyée par le roi Robert Bruce à la Loge de Kilwinning, la première du Rite écossais, la Loge-Mère.

La défaite des Templiers

Au XIVe siècle, on fit emprisonner le même jour tous les banquiers du royaume. Cette mesure fut exécutée avec une ponctualité surprenante par tous les baillis, auxquels Philippe le Bel fit parvenir des plis cachetés que chacun d'eux devait ouvrir le 13 octobre 1307, le jour de la fête de saint Édouard, patron du roi d'Angleterre.

(Quatre ans plus tard, à la même date, eut lieu la suppression canonique de l'Ordre du Temple.)

On a voulu voir, dans le procès des Templiers, une question économique et sociale, laissant au second plan la question d'hérésie.

Mais je crois que le vrai motif fut justement celui auquel on donnait le moins d'importance, et c'est cette diplomatie qui donna à ce procès un caractère mystérieux.

Les Templiers cherchaient à asseoir leur domination sur l'administration de la fortune des grands. C'était très adroit ; ainsi seulement ils auraient pu prendre la direction du monde.

Le pouvoir des Templiers contrebalançait celui de Rome, ils avaient avec eux des rois et des puissants.

Les Templiers cherchaient à centraliser, dans le Temple de Londres, les annales (taxe ou redevance que devaient payer au pape les titulaires de bénéfices conférés en consistoire, lorsqu'ils recevaient leurs bulles). Ils auraient aussi centralisé les encaisses métalliques qui constituaient la richesse mobilière de la France ; s'ils avaient atteint ce but, la puissance de Rome aurait été remplacée par celle de Londres, et le Catholicisme aurait sombré devant le *Johannisme*. Ce furent les hauts barons anglais qui firent échouer ce projet.

L'origine des barons d'Angleterre doit être rappelée. Quand, en 1066, Guillaume le Conquérant amena avec lui du continent des aventuriers et des mercenaires, il y eut, parmi ses compagnons, des gens pratiques et rusés qui, pour spolier les biens des Saxons d'une façon qui semblait leur donner un caractère d'honnêteté, demandèrent simplement à épouser une Saxonne ; — ainsi ils prenaient possession *de la femme et des châteaux.*

C'est l'escroquerie au mariage ; leurs enfants *légitimes* par ces mariages se virent possesseurs du sol, — et dès lors ces nouveaux *barons* rendirent inaliénable, dans leurs familles, la propriété de ces biens fonciers.

L'origine de ces *barons* nous les montre donc comme des gens peu scrupuleux, — ne voyant dans la femme qu'un *moyen* d'arriver à leurs fins, — instituant des privilèges monstrueux,— c'est-à-dire des gens qui étaient en tout l'opposé des Templiers,qui gardaient le principes de la Justice, de l'honnêteté et du *respect de la Femme.*

Il devait donc y avoir lutte entre eux. Ces barons, qui étaient des aventuriers dans leur pays, établirent en Angleterre le régime masculiniste, c'est-à-dire l'asservissement de la femme par le mariage, qui laissait à l'homme l'administration de ses biens et tous ses droits.

Les Templiers fournirent de l'argent à Jean sans Terre pour lutter contre *ses barons.* Le pape Innocent III dépendait des chevaliers du Temple qui étaient ses banquiers et ses administrateurs. Les Templiers conseillèrent à Jean sans Terre de réclamer l'assistance du pape contre les barons masculinistes.

Les Templiers avaient eu cette grande adresse de chercher à gagner les rois et même les papes pour faire triompher leurs idées, — car le Christianisme, depuis sa fondation, avait toujours flotté entre ses deux formes primitives, — celle de Pierre (le Johannisme) et celle de Paul (le Jésuisme).

Le pape Innocent III soutenait la cause des Templiers et défendait envers et contre tous le fidèle Jean Plantagenet. Il lança l'anathème de l'Église contre les barons masculinistes révoltés. Et alors ces hommes, qui n'avaient rien de divin, donnèrent à leur armée le nom de *milice de Dieu* (leur Dieu).

Les barons cherchaient les moyens de supprimer les Templiers, — à cause de leurs idées et à cause de leur intervention comme banquiers.

Ce sont eux qui, pour créer un pouvoir en face des chevaliers tout-puissants, firent discuter par des légistes les prérogatives de la couronne, en affirmant les *droits des Parlements* que la monarchie britannique devait désormais subir.

Ils mettaient dans ces Parlements masculins leur espoir de voir se consolider définitivement le pouvoir de l'homme.

En France, ce fut autre chose, le Parlement était créé par le monarque contre les seigneurs.

Les rois de France suivaient la même politique masculiniste que les barons anglais. Ils poursuivaient le même but : établir le droit de l'homme sur la ruine de l'ancien régime celtique basé sur le droit de la Femme.

Des alliances occultes se faisaient autour de ces deux partis qui agissaient sourdement, sournoisement. C'est ainsi que les Templiers soutenaient secrètement les Flamands.

Les monnaies frappées par Jean sans Terre dans son comté de Poitou portent comme estampille *une faucille suspendue, comme couperet, au-dessus de la fleur de lys.*

C'était significatif : la fleur de lys, — le pouvoir celtique féminin, — menacé par le couperet masculiniste.

Cependant, ce sont eux qui devaient triompher le jour de la défaite des Templiers.

Les Templiers furent supprimés brusquement de l'échiquier politique au moment où ils s'y attendaient le moins. Un coup de foudre les frappa en 1307, en plein triomphe. L'Ordre religieux fut détruit grâce à la décision du Concile de Vienne. Ce fut ce que, dans le langage moderne, on appelle un krach formidable ; — leurs maisons de banque s'effondrèrent en France ; mais le Temple de Londres capitalisa ses richesses et se prépara silencieusement à une nouvelle lutte : à partir du jour où la trahison obligea les Templiers à agir dans l'ombre, ils jetèrent les immenses capitaux qui leur restaient dans l'*industrie*. Et ce fut en Flandre, à Bruges et à Gand, qu'ils établirent leur centre d'opération, donnant au pays une impulsion vers l'industrie en employant leurs capitaux à la fondation d'usines ; et ce furent les ouvriers flamands qui apprirent aux hommes d'Outre-Manche les arts et les métiers qui florissaient alors dans la Flandre. Si ces hommes ne portaient pas le costume des Templiers, ils propageaient leurs principes.

Après la suppression officielle de l'Ordre, les chevaliers du

Temple qui créèrent l'industrie furent appelés *chevaliers d'industrie*, — et leurs ennemis prirent bientôt ce titre en mauvaise part.

Cependant, ils jouissent de privilèges conférés par le roi d'Angleterre, — en vertu desquels ils sont créés chevaliers bannerets, acquièrent le droit de sceau, prennent place au Parlement et nomment 12 membres sur 24 dans le grand Conseil du monarque. Ils composent une oligarchie financière en lutte avec les hauts barons catholiques, qui créent une aristocratie territoriale.

Cette lutte de caste, dont nous voyons ici les commencements, dure encore ; — c'est l'hostilité des Whigs et des Tories, des libéraux et des conservateurs, des masculinistes et des féministes, — qui se perpétua à travers la guerre des *Deux Roses*.

Les Whigs représentent toujours la noblesse des chevaliers du Temple.

L'Ordre des Templiers s'est depuis fondu dans la Franc-Maçonnerie.

Les Luciférіens à Cologne

Une secte s'était formée à Cologne pour rétablir le culte de Lucifer (Divinité porte-Lumière). On sait que c'est l'ancienne Déesse qui était ainsi désignée. Leurs réunions étaient secrètes. Ils avaient des temples cachés, où, sur un autel, se dressait l'image de l'ange de Lumière — Lucifer —, chassé du Ciel contre toute justice, disaient-ils, mais qui reprendra un jour son rang et expulsera à son tour le Dieu des Chrétiens.

Les Luciférіens existaient encore en 1450.

Les Catholiques répandaient toutes sortes d'accusations contre eux. Ils prétendaient qu'ils transperçaient à coups de poignard une hostie, qu'ils lavaient la tête de ceux de leurs adhérents qui avaient reçu le baptême, afin de leur ôter le caractère du Christianisme.

C'est peut-être vrai, car il n'y aurait là qu'une protestation très justifiée contre l'obscénité du symbole contenu dans l'hostie, — et contre le baptême par l'eau, qui ne fut au début qu'une ironie.

Les Fraticelles en Italie

En Italie, les Luciférіens prirent le nom de *Fraticelles* ou « Frérots ». Ils étaient pauvres. Le pape Jean XXII les excom-

munia, puis les fit emprisonner, massacrer, brûler par les princes, qui donnaient ces exécutions en spectacle à la foule.

On les accusait de vol, de mendicité, de pillage, de sodomie et de viols.

Ils envoyèrent de nombreux missionnaires en Allemagne, principalement en Bohême. Ce sont les descendants de ces sectaires qui se groupèrent sous la conduite de Jean Ziska, — qui poursuivit l'idée de la réforme religieuse et sociale, et créa des sociétés secrètes dans lesquelles on osait proclamer l'antique Vérité et remettre l'Esprit (Lucifer) au-dessus du Dieu des Chrétiens. On commençait les réunions par cette salutation : « Que celui à qui on a fait tort vous salue ! »

Wicleff et Jean Huss

Un siècle et demi après le massacre des Albigeois, nous voyons se produire le second grand soulèvement de la pensée contre le joug de l'Église.

Les papes, qui se considéraient bien plus comme les rois de la terre que comme les représentants du royaume du Ciel, voulurent envahir tout à fait le domaine temporel.

Mais une réaction terrible éclata lorsque Philippe le Bel, personnification de l'émancipation du pouvoir civil, triompha de Boniface VIII, le plus fier et le plus hautain des pontifes, et transporta à Avignon le siège papal.

Nous voyons alors la résistance du peuple devenir de plus en plus violente, la clarté se faire et la foi se diviser.

C'est alors que la voix de Jean Wicleff se fait entendre, jette l'hésitation dans les consciences en Angleterre et convertit toute la Bohême. La crise que l'Église eut à traverser à ce moment fut violente ; attaquée à la fois en Angleterre et en Allemagne, elle se trouva dans une situation des plus périlleuses. C'est alors que parut Jean Huss, cet autre libre-penseur, disciple de Wicleff, qui répandit sa doctrine dans toute l'Allemagne.

Cette doctrine peut se résumer en trois grands principes :

1° Séparation du pouvoir civil et du pouvoir religieux ; 2° liberté absolue de la conscience ; 3° indépendance complète de la raison.

Le Concile de Constance le condamna au feu. Et c'est là qu'on vit le fanatisme des foules, porté à son comble, inspirer à cette

légendaire vieille femme l'idée diabolique d'apporter son fagot au bûcher du martyr.

Les os de Jean Wicleff, mort depuis 28 ans, furent déterrés et jetés à la voirie.

L'Allemagne vit alors les bûchers s'élever de toutes parts et éclater la guerre des Hussites qui lui coûta tant de sang et laissa tant de ruines, sans pour cela étouffer la pensée qui l'avait fait naître.

Une femme de haute vertu et de grande éloquence, Jeanne Daubenton, fut brûlée en 1372. Elle s'était faite prédicante d'une secte nouvelle qui apparut sous le règne de Charles V et qu'on nommait les *Turlupins*. Ces sectaires, qui reprenaient quelques-unes des doctrines des Vaudois, se répandirent en France, surtout en Dauphiné. Le pape Grégoire IX écrivit au roi de France : « Nous vous enjoignons de marcher à la tête de vos armées pour exciter le zèle de vos soldats et ranimer le courage des inquisiteurs. » Les prisons de l'Inquisition se remplirent partout de 20.000 de ces malheureux. Enfin, on les jeta en masse aux bûchers.

Et ce ne fut pas assez du supplice, on les voua au ridicule. Quand une femme osait parler de revenir à la vraie morale, on l'appelait *une Turlupine.*

Les Libres-Penseurs du Moyen Age

On ne brûlait pas que des femmes, — que des sorcières ; on brûlait aussi des sorciers, quoiqu'ils fussent moins nombreux. « Pour un sorcier, dit Michelet, il y avait dix mille sorcières. »

Le sorcier, c'est le savant qui s'unit à la savante pour combattre la folie lubrique qui veut s'emparer du monde ; il partage son sort, il est, comme elle, légendé à rebours.

C'est le féministe qui la défend contre les attaques ignobles dont elle est l'objet. Ce beau type d'homme a toujours existé. C'est l'apôtre qui se révolte, qui a honte de son sexe en voyant ce qu'il est dans les monstres humains.

C'est le dernier prêtre des Déesses antiques ; il partage leur sort, subit comme elles l'infamie de l'outrage, mais il reste fidèle à sa foi, à sa *religion*, la vraie, la seule, l'immuable, comme la Nature qui est sa base.

Pauvres grands hommes ! Quel triste sort fut le leur, sans

gloire, comme la Femme géniale, sans fortune, quelquefois sans pain ! Mais ils restaient sur la brèche pour défendre, même au péril de leur vie, l'antique vérité renversée et niée.

Ce furent les intellectuels de tous les temps, les poètes, les savants méconnus, jamais glorifiés ; des âmes pures, des esprits droits, presque toujours des résignés.

Mais, souvent aussi, il y eut des colères, des révoltes ; alors, gare !... le bûcher était là qui les guettait et qui les faisait taire, s'ils parlaient. Il en résultait une résignation muette, mais pleine de fureurs concentrées. On se cachait, mais on maudissait, et c'est ce que le prêtre redoutait ; aussi, contre le sorcier comme contre la Femme, il employait l'arme des lâches ; il le déshonorait, ne pouvant pas toujours tuer !

Le sorcier, c'est le libre-penseur. Forcé de fuir le monde qui le rejette, il se fait solitaire, tout en raillant la bêtise humaine qui gouverne. Il est de la caste des révoltés. Paria des sociétés infâmes, il garde sa fierté.

Il est traité de fou, d'ignorant, de sacrilège, par les vrais fous, les vrais ignorants, les vrais sacrilèges.

Quelques-uns, plus faibles d'esprit que les autres, se laissent impressionner, se tâtent, s'examinent, se demandent si réellement il y a en eux quelque chose d'anormal. C'est une suggestion qu'ils subissent ; et, quand on leur demande s'ils sont sorciers, ne comprenant pas, ils disent qu'ils ne savent pas.

On accuse le sorcier de violences contre l'Église. C'est vrai qu'il ne s'en prive pas. Il a pour elle une haine instinctive. L'ombre noire du prêtre est son cauchemar. De père en fils, le martyre dure, car il y a des familles prédestinées ; cela crée un atavisme de méfiance, de souffrance.

Traqué par tous les inquisiteurs, la misère est son partage ; aussi on se méfie du pauvre, et cette méfiance existe encore.

Le sorcier, comme la sorcière, est accusé de maléfices ; s'il regarde un enfant, on dit qu'il veut le faire mourir ; s'il regarde une plante, elle va se dessécher ; si c'est une maison, soyez sûr qu'elle va tomber en ruines. On lui donne la puissance du mal physique, parce que celui qui le redoute a, lui-même, la puissance du mal moral.

On en fait un monstre surhumain ; il est celui dont le contact souille, dont l'aspect épouvante, dont le regard terrifie, et on raille son inflexibilité, son impassibilité ; c'est un stoïcien, il se

fait silencieux pour ne pas maudire. Il en prend son parti, accepte son rôle de réprouvé. Que voulez-vous qu'il fasse, puisque l'opinion suit toujours l'erreur ? Il repousse avec fierté les aumônes humiliantes ; lui, le dépouillé, il veut sa vie libre, son esprit indépendant, et ne se plie pas à des lois idiotes, à des dogmes infâmes. C'est le libéral, le libertaire du Moyen Age ; il a avec lui tous les écœurés, tous les affolés, tous les désespérés, qui sentent bien que tous leurs maux viennent du régime catholique, et qui aspirent vers un retour à la Nature, un retour à la Justice.

La peur de l'envoûtement

La peur dominait les rois, les papes, et les grands qui leur servaient de complices. Tous ceux qui avaient la conscience troublée par les crimes commis étaient hantés par l'idée que leurs victimes cherchaient à attenter à leur vie.

Le pape Jean XXII écrivait à Charles, comte de la Marche, frère du roi de France, le 27 juillet 1318 : « Des traîtres ont conspiré contre nous et quelques-uns de nos frères les cardinaux ; ils ont préparé des potions et des *images* pour nous faire périr, n'attendant que l'occasion ; mais Dieu nous a préservé. »

Et il ordonna des poursuites contre ceux qu'il *supposa* être ses ennemis.

Dans le bref qu'il adressa à cette occasion, il disait : « Ils ont fabriqué des images de cire sous notre nom, pour attenter à notre vie, en piquant ces images avec incantations magiques et évocations des démons ; mais Dieu nous a préservé et a fait tomber entre nos mains trois de ces images. »

C'était l'envoûtement.

La terreur alla plus loin.

Le 27 février 1319, un nouveau bref disait : « Nous avons appris que Jean de Limoges, Jacques dit Brabançon, Jean d'Amant, médecin, et quelques autres, par une damnable curiosité, s'adonnent à la nécromancie et autres arts magiques, dont ils ont des livres ; qu'ils ont souvent fait usage de miroirs et de figures consacrées à leur façon ; se plaçant dans des cercles, ils ont invoqué les malins esprits, pour faire périr les gens au moyen d'enchantements ou leur envoyer des maladies qui abrègent les jours. Il leur est arrivé quelquefois d'enfermer des

démons dans des miroirs, des cercles ou des anneaux, pour les interroger, non seulement sur le passé, mais sur l'avenir, et faire des prédictions. Ils ne craignent pas d'assurer, d'après leurs expériences, disent-ils, qu'ils peuvent, non seulement au moyen de certains breuvages ou viandes, mais avec de simples paroles, abréger ou prolonger la vie, l'ôter même entièrement et guérir toutes sortes de maladies. »

L'évêque de Cahors, un mauvais drôle, du reste, fut accusé, non pas des véritables méfaits, débauches, exactions, etc., qu'il avait commis, mais d'avoir voulu, par *incantations* magiques (envoûtements), attenter (de loin) à la vie du pape. Il subit d'abord l'affreux supplice de l'excision du dos par le scalpel, puis fut brûlé.

On croyait à la science du diable.

« Les démons, dit l'abbé Soyer, connaissent toutes les choses de l'ordre naturel, toutes leurs conséquences pratiques ; sur le monde matériel et ses lois, sur les éléments et leurs combinaisons, en astronomie, en physique, en géométrie, en histoire, en médecine, ils ne peuvent se tromper. Pour eux, il n'y a d'erreur possible que dans les choses de l'*ordre surnaturel.* »

Le savant Père Delaporte, tout en reconnaissant la science médicale du diable, lui conteste le dévouement et ne veut pas qu'il ait en vue autre chose que son intérêt dans les guérisons qu'il opère, la note des honoraires à payer, d'après cet auteur, suivant le traitement.

La mort de Benoît XI, qui régna de 1303 à 1304, fut l'occasion de grands miracles ou plutôt de merveilleuses cures démoniaques.

Voici l'histoire :

Benoît mourut après avoir mangé des fruits « apportés par un imposteur ».

On sait que le poison jouait un grand rôle dans les mœurs de l'époque.

Aussitôt que le saint homme se fut éteint, un spectacle admirable s'offrit aux regards de tous. « Tous les malades étaient transportés hors de leurs maisons, dans les bras de leurs proches. On fendait avec peine la foule du peuple pour les faire arriver jusqu'au lit de parade où reposait le Bienheureux. Tous les possédés, tous les infirmes, tous les affligés étaient en marche vers le palais pontifical. »

« On déposa au pied du lit funèbre une malheureuse possédée. » Ce qui prouvait qu'elle était possédée, c'est qu'elle parlait la langue de l'Église catholique et romaine. Dans la bouche de cette dame, « le démon parlait un latin d'une rare élégance ». Ce démon avait de l'esprit et du goût.

On amène la dame, un prêtre l'exorcise, il adjure le démon « au nom de Dieu et de son serviteur Benoît de sortir du corps de cette femme, qui est une créature de Dieu ». Mais le démon ne veut pas sortir. Il fait même cette réponse cynique : « François d'Assise n'a rien pu contre moi, votre Benoît ne pourra pas davantage. »

Alors on commença de lire « sur la possédée » l'Évangile selon saint Jean. Cela ennuya le démon.

Voilà un diable bien humain. Combien les hommes lui ressemblent !

Il est curieux de voir combien la médecine a toujours été mêlée à la diablerie. On employait pour chasser les démons un moyen qui a bien la même valeur que les recettes de la thérapeutique des empiriques. Le Révérend Père Menghi recommande, dans ses *Fasti dæmonum*, les onctions sur le ventre, l'estomac, le cœur, suivant le siège du mal, avec un pommade composée de rue, de sauge, d'aneth, de cendres d'olives, d'ellébore, de sucre et d'encens en poudre, le tout mis en décoction dans de l'eau bénite ou du vin blanc.

Le Père Sinistrari, dans son livre *Démonialité*, parle d'un théologien de grande érudition qui, pour chasser un démon incube, n'avait qu'à faire des fumigations dans la chambre hantée, avec un mélange de poivre, de cubèbe, de racine d'aristoloche, de cardamome, de gingembre, de poivre long, de caryophylle, de cinnamone, de cannelle, de maïs, de noix muscade, de storax, de calamite, de benjoin, de bois d'aloès et de trisanthès.

Cette recette n'a d'effet que contre les démons aqueux ; pour les autres, on emploie le nénuphar, l'hépatique, l'euphorbe, la mandragore, la joubarbe, la jusquiame et autres herbes.

Les Impôts de l'Église

L'Église inventa l'art de prélever les impôts. Elle en institua sur les processions, les flagellations, les abstinences, sur la prostitution, sur les serments prêtés, sur les jeûnes et sur les dispenses. Tout cela sans compter les dons et les testaments.

Cette façon de tarifer les péchés et d'acheter la permission de les commettre, commencée en 1080 au Concile de Lillebonne, fut perfectionnée par le pape Gélase II au commencement du XIIe siècle, et complétée par Clément V vers l'an 1309, enfin publiée par Jean XXII vers 1320, en attendant que vienne Léon X, qui devait encore perfectionner le système en y ajoutant les indulgences en 1518.

Voici les taxes du tarif de Jean XXII :

— « L'absolution pour celui qui aura connu une femme dans une église et commis d'autres méfaits ; — 6 gros.

— « L'absolution pour un clerc concubinaire avec la dispense de l'irrégularité, et cela malgré les constitutions provinciales et synodales ; — 7 gros.

— « L'absolution pour celui qui aura commis un inceste avec sa mère, sa sœur, avec une femme qui soit sa parente par le sang ou par l'alliance, ou bien avec sa commère ; — 5 gros.

— « L'absolution d'un parjure ; — 6 gros.

— « L'absolution pour celui qui aura tué son père, sa mère, son frère, sa sœur ou un parent laïque ; pour chaque meurtre — 5 à 7 gros.

— « L'absolution pour un mari qui aura battu sa femme en la faisant avorter avant terme ; — 6 gros.

— « L'absolution pour la femme qui, à l'aide d'un breuvage ou de quelque autre manœuvre, aura tué l'enfant qu'elle portait dans son sein ; — 5 gros.

— « L'absolution de pillages, incendies, viols, et meurtres de laïques, avec dispenses ; — 8 gros. » (*Taxe de chancellerie et pénitenciaire*, Toussaint Denis, Paris, 1520. Ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque Nationale.)

Le pape qui institua ces impôts, Jean XXII, qui était fils d'un cordonnier de Cahors, arriva à avoir 22 millions de rente. Et on parle de l'or des Juifs !

La Littérature catholique

L'état mental d'une époque nous est révélé par ce que les hommes écrivent.

Le XIVe siècle voit poindre l'aurore de l'art dramatique.

Quelles pièces joue-t-on ? En voici les titres :

— « *L'Assomption de la Glorieuse Vierge Marie* », mystère à 38 personnages.

— « *Le Mystère de la Sainte Hostie* », à 26 personnages.

— « *Le Mystère de Monseigneur saint Pierre et saint Paul* », à 100 personnages.

— « *Le Mystère de la Conception, de la Passion, de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ* ».

(Voir l'*Histoire du Théâtre français*, par Fontenelle.)

Passons à un autre genre littéraire. Voici le *Stabat Mater dolorosa*, attribué à un religieux de l'Ordre des Franciscains, Jacopone de Todi, mort en 1396.

En voici les premières strophes :

Mère, source d'amour,
Laisse-moi savourer la violence de la douleur,
Fais que je pleure avec toi,
Enfonce les plaies du crucifix
Fortement dans mon cœur,
De ton enfant meurtri
Partage avec moi les souffrances,
Que ses plaies deviennent les miennes,
Laisse-moi m'enivrer de cette croix.

C'est une pauvre littérature, comme on voit.

Après les vers, voici la prose : un Dominicain inquisiteur, Nicolas Eymeric, de Gérona, en Catalogne, publia un livre devenu fameux, *Directorium Inquisitorum*, qui est resté le guide théorique et pratique suivi par les tribunaux d'inquisition.

On y distingue trois classes de sorciers et de sorcières :

— La première comprend ceux qui rendent au démon un culte de latrie, en sacrifiant, en se prosternant, en chantant des prières, en allumant des cierges, en brûlant de l'encens (en un mot, tout le culte catholique).

— La seconde, ceux qui se bornent à rendre au diable un culte de dulie ou d'hyperdulie, en mêlant des noms de diables au nom des saints dans les litanies, en priant les démons d'être leurs médiateurs auprès de Dieu, etc. (Voir les litanies catholiques et le calendrier, ils sont pleins de noms de démons.)

— La troisième, ceux qui invoquent les mêmes démons en traçant des figures magiques, en plaçant un enfant au milieu d'un cercle, en se servant d'une épée, d'un miroir, etc.

En général, on peut reconnaître facilement ceux qui invoquent les démons, à leur regard farouche et à un air terrible que leur donnent les rapports fréquents qu'ils ont avec les diables (le regard et l'air des victimes de l'Inquisition).

Tous ceux qui invoquent les démons d'une de ces trois manières sont sujets à la juridiction du Saint-Office comme hérétiques. Et cependant on ne demandait au Diable que des choses qui sont de son métier, comme de tenter une femme du péché de luxure ; pourvu qu'on n'emploie pas les termes d'*adoration* et de *prière*, mais ceux de *commandement*, il y a des auteurs qui pensent qu'en ce cas on ne se rend pas coupable d'hérésie.

(Voilà le bout de l'oreille qui perce, la seule chose permise, c'est de tenter une femme.)

« Parmi ceux qui invoquent les démons, on peut compter les astrologues et les alchimistes, qui, lorsqu'ils ne peuvent pas parvenir aux découvertes qu'ils cherchent, ne manquent pas de recourir au diable. »

Donc, la Femme et la Science sont condamnées ensemble.

Les Palimpsestes

Les moines des premiers siècles grattaient les manuscrits pour employer le parchemin à faire des missels. D'autres laissaient les livres pourrir dans les bibliothèques.

Boccace, auteur du *Décaméron* (1313-1375), ayant entendu vanter la richesse de la bibliothèque du monastère du Mont Cassin, demanda la permission de la visiter. « Montez, lui dit un moine, elle est ouverte. » Le local était sans porte, l'herbe poussait aux fenêtres, les tables, les bancs, les livres, tout était couvert d'une poussière épaisse. Boccace ouvrit quelques livres. On avait coupé les images. D'autres étaient incomplets, presque tous mutilés de différentes façons. Surpris de ce vandalisme, il en demanda la cause ; on lui répondit que les cahiers et les images enlevés avaient servi à faire de petits psautiers qu'on vendait aux enfants pour quatre ou cinq sous.

Les Couvents au XIV^e^ *siècle*

Nicolas Clémengis, qui fut recteur de l'Académie de Paris, sur la fin du XIV^e^ siècle, assure que, de son temps, les couvents de femmes n'étaient pas des sanctuaires de la Divinité, mais des temples de Vénus (non la Vénus-esprit, mais la Vénus-sexe, ainsi que les hommes inférieurs la comprennent), des lieux de prostitution, des lupanars où la jeunesse lascive trouvait

à satisfaire ses impurs désirs : *quicquid aliud sunt hoc tempore puellarum monasteria, nisi quædam, non dicam Dei sanctuaria, sed Veneris exercenda prostibula, lascivorum et impudicorum juvenum ad libidines explendas receptacula* ?

Clémengis dit encore ailleurs : « Le peuple croit si peu à la charité des prêtres qu'ils ne sont reçus qu'à la condition d'amener leurs concubines ; ceux qui n'ont pas de femmes, disait-on, sont à surveiller, car ils s'adressent communément à celles des autres » (Velly, *Histoire de France*).

Et Clémengis dit encore que « faire prendre le voile à une vierge, c'était la vouer publiquement à la prostitution » (Réthoré, *Science et Religion*, p. 322).

L'illustre Gerson juge de même les mœurs de son temps ; il dit : « Les cloîtres habités par des chanoines réguliers sont devenus des marchés publics et des champs de foire ; les couvents de religieuses des façons de lupanars, *prostibula meretricium.* »

Dans l'*Hodoporicon* du vénérable Ambroise, général de l'Ordre des Camaldules, — toujours au XIV^e^ siècle, — on trouve des révélations instructives sur les mœurs du temps. Chargé par le pape Eugène IV de visiter et réformer les couvents des deux sexes appartenant à son Ordre, Ambroise dit que « les couvents de femmes étaient, pour la plupart, de vraies maisons de prostitution ».

Celui de Sainte-Catherine de Bologne, entre autres, était mis en communication, au moyen de voies secrètes, avec une caserne de soldats.

Au couvent de la Chênaie, il vit, dit-il, de telles infamies « que la plume se refuse à les décrire ».

Quant aux monastères d'hommes, il les trouva dans un état pire encore ; c'étaient, dit-il, des repaires de débauche crapuleuse, recélant toutes les variétés de vices. Il y en eut où il fut attaqué et faillit perdre la vie.

Encore le Sabbat

Il est bien certain que les hommes qui avaient abusé des femmes de tant de façons, devaient chercher des prétextes pour les empêcher de se plaindre. C'est pour cela qu'on invente les cachots, les supplices, les bûchers.

Mais il faut des prétextes pour brûler les gêneurs ; l'Église sait les inventer, c'est là son œuvre ténébreuse, et cela dit sans métaphore, car c'est la nuit, dans l'ombre, qu'elle place les infamies qu'elle attribue à ses ennemis, infamies dont l'imagination populaire s'empare, qu'elle amplifie et qu'elle entasse sur la tête de ceux et de celles qui commettent le grand crime, qui osent penser, qui osent parler. Tel est le rêve affreux, tel est le cauchemar appelé *Sabbat*. Invention infernale, sortie de l'esprit malsain des coupables affolés à l'idée des révélations que de pauvres femmes pouvaient faire de leurs forfaits. Pour les empêcher de parler, on les accuse, — et de quoi ? — de choses irréalisables ! On nous représente un essaim de sorcières qui volent à travers l'espace, vers le sommet de la *Rhune*, ou qui vont exciter la tempête sur la mer de Terre-Neuve. Les femmes, dit Delancre, s'y montrent nues et échevelées, arrivent ou partent perchées sur un bouc ou sur un autre animal, portant un enfant ou deux en croupe, et ayant le Diable « ores au devant pour guide, ores en arrière et en queue, comme un rude fouetteur. Lorsque Ashavan les veut transporter en l'air, il les essore ou élance comme fusées bruyantes. »

Par des temps orageux où les vents et les nuages poussaient loin et impétueusement les *pouldres* mortifères, les initiés, le corps frotté de graisse ou d'un onguent magique, se rendaient au Sabbat. « C'est une grande foire où les sorciers, transportés par des diables, arrivent de tous côtés. Les uns sont réels, les autres illusoires et prestigieux ; les hommes, abrutis ou transformés en bêtes, y perdent l'usage de la parole. Les bêtes, au contraire, y parlent et semblent avoir plus de raison que les personnes. Cent mille sujets s'y trouvent quelquefois réunis. L'on y entend des sons d'instruments, consistant plus en bruit qui étourdit et qui étonne, qu'en harmonies qui plaisent et réjouissent. »

Au milieu se tient Ashavan ou Satan, sous la forme d'un oiseau noir ou d'un grand bœuf d'airain, couché à terre. Quelquefois, il adopte d'autres configurations : c'est tantôt un tronc d'arbre obscur, sans bras et sans pieds, « ayant quelque forme de visage d'homme grand et affreux » ; tantôt, il est assis dans une chaire noire avec une couronne noire, deux cornes au cou, une autre au front avec laquelle il éclaire l'assemblée, des che-

veux hérissés, « le visage pasle et trouble, les yeux grands, ronds, fort ouverts, enflammés et hideux ». A son menton pend une barbe de chèvre. Le corps tient à la fois de l'homme et du bouc. Les mains, recourbées comme une patte d'oie, présentent des doigts égaux et aigus, appointés, aux ongles durs ; il porte une longue queue comme celle d'un âne. Enfin, ajoute Delancre, « il a la voix effroyable et sans ton, tient une grande gravité et superbe, avec une contenance d'une personne mélancolique et ennuyée ».

Voilà donc l'hôte redoutable autour duquel la troupe convoquée commence à s'ébattre, et tout initié vient lui appliquer un baiser sur chaque partie du corps. Ce baiser est l'expression figurée par laquelle celui qui acceptait Satan pour maître « s'inféodait » à lui par un acte charnel. Après le baiser commence le cérémonial de l'offrande ; les invités apportent un œuf de serpent, une dent de loup, des tronçons de vipère, une branche de buis, et reçoivent après cela les stigmates infernaux avec la pointe brûlante de la corne et du sceptre de Baal-Zebub. Ces stigmates affectent la forme d'un lièvre, d'une patte de crapaud, de chien ou de chat. Les hommes portent ces marques tour à tour sur les lèvres, sur une de leurs épaules ou sur les paupières. Les femmes les reçoivent sous les aisselles ou en d'autres endroits du corps, destinés à être voilés.

Le festin ne présente pas une chère aussi succulente que celle des assemblées synodales. Ce ne sont que cadavres exhumés des cimetières et charognes dont les vers se sont gorgés.

Dans ces fastes infernaux, l'on n'a garde d'oublier de bénir la table, autour de laquelle s'exécute une marche processionnelle.

Enfin s'ouvrent les danses, où chaque saltatrice, ayant à l'épaule un crapaud volant, invente une gesticulation particulière. Aux sauts prodigieux des démons se mêlent les culbutes des nymphes, et c'est tantôt une ronde, tantôt un branle accompli par soixante sorcières, les unes nues et dos à dos, les autres traînant un chat noir attaché à la queue de leur chemise. La mort, sous la figure d'un squelette, tient l'orchestre, et l'on mêle aux accords de la sinistre violonneuse les cris de har ! har ! Sabbat, Sabbat !

Pendant que les danses s'exécutent, les initiés s'abandonnent aux embrassements des incubes ; hommes et femmes reçoivent

à leur tour les caresses d'un souverain hermaphrodite. Mais bientôt les premières lueurs du jour dispersent les hideuses cohortes. Les chaudières cessent de faire bouillir des mets canidiques, et la sorcière regagne son antre.

Il est utile d'enregistrer ces documents curieux, pour que les générations à venir sachent comment les hommes ont calomnié les femmes.

Mentalité des femmes faibles

Il se trouve toujours des femmes faibles pour soutenir les erreurs des hommes et quelquefois les amplifier.

Nous avons eu des saintes (ne faudrait-il pas dire plutôt des folles ?) qui nous ont donné des descriptions de l'enfer, telles, entre autres, la bienheureuse Catherine de Ricci, sainte Thérèse, la bienheureuse Osanne de Mantoue.

Une de ces femmes faibles, Françoise Romaine, l'esprit frappé par l'Enfer de Dante, écrit un siècle avant elle, prétend avoir vu en réalité ce que le poète avait imaginé. Voici la description qu'elle fait du Diable : « Au centre trône Satan, dont la tête s'élève jusqu'au sommet de l'abîme et les pieds touchent le fond ; il a les bras superbement étendus ; son front est couronné d'une énorme ramure de cerf, dont les nombreuses branches sont comme autant de flambeaux. Mais, tout roi qu'il est, des chaînes ardentes le tiennent lié à son trône d'ignominie. »

Nous trouvons dans ceci l'exagération des caractères physiques et symboliques de l'homme : la grande taille, — comparée à celle de la Femme (on avait fait d'abord des hommes des géants, des Titans) ; le front couronné, soit de cornes, soit d'une ramure de cerf, — emblème de la vie animale. Il est roi, puisqu'il est le *dominateur*, mais roi des ténèbres, assis sur un trône d'ignominie. Tout roi qu'il est, il est lié par la chaîne des passions, — qui le rendent impuissant ! En lisant ceci, on est surpris du degré de crédulité des femmes qui écrivent ces choses — sans les comprendre —, et épouvanté du rôle que peut jouer la fausse dévote, complice du mauvais prêtre.

Que l'homme ne croie pas à la réalité et la mette en dehors de la Nature, cela s'explique, son incrédulité est le sceau de sa dépravation. Mais Elle !... pourquoi le suit-Elle ?

Après cela, faut-il s'étonner du degré de crédulité des femmes

qui donnent leur argent pour des motifs aussi baroques que ceux inventés par les prêtres qui font métier de vendre l'au-delà ?

La situation politique des Femmes

Époque bizarre, où la Femme des classes élevées jouit encore de quelques-uns de ses anciens privilèges, tandis que celle des classes inférieures tombe dans un état d'asservissement épouvantable.

Le service de justice, comme le service de guerre, pouvait être rempli par la femme vassale ou suzeraine ; elle avait le droit de venir en personne siéger à la cour féodale et rendre la justice elle-même. En sa qualité de vassale, elle avait droit à toutes les dignités de la cour.

Mahaut, comtesse d'Artois, assista comme *pairesse* au jugement du Parlement qui débouta son neveu Robert III de ses réclamations en 1309. En 1315, elle siégea avec les pairs et onze autres grands seigneurs.

Elle fit, en 1316, office de pairesse au sacre de Philippe V, son gendre, soutenant comme les autres pairs du royaume la couronne sur la tête du roi.

Jeanne de Montfort disputait la Bretagne à Jeanne de Blois et commandait en personne ses vassaux. « Si n'y avait oncques d'homme plus ferme à cheval et qui frappait de si grands coups », disent les chroniques.

Voici un document qui trouve sa place ici. M. Paul Violet, de l'Institut, consulté au sujet du vote des femmes, a répondu ceci :

« Non, certes, je ne suis pas un admirateur du code civil. Je lui adresse même, en qualité d'historien, un reproche que je n'entends pas souvent formuler : il a, dans plusieurs de nos provinces, amoindri très gravement la situation de la femme mariée, en sorte que restaurer le droit inscrit dans quelques vieilles coutumes serait, en l'an de grâce 1910, un progrès considérable.

« Le suffrage des femmes nous ramènerait tout simplement à des usages très anciens, usages qui, certes, ne furent point universellement adoptés, mais qui furent en vigueur dans divers pays, et qui ont trouvé, dès le XIII^e^ siècle, un théoricien

considérable. Ses contemporains l'avaient surnommé le « Père du Droit » ; c'était même le « Père des Fidèles » ; il s'appelait Innocent IV.

« Dans les premiers siècles du moyen âge, les femmes des plus hauts personnages, empereurs, rois ou grands feudataires, ont souvent joué un rôle politique ou administratif, partagé les travaux de leur mari, suppléé ce mari. Qui ne connaît l'histoire de Mathilde de Toscane au temps de Grégoire VII et d'Urbain II ?

« Reines, duchesses ou comtesses ne sont point les seules femmes qui se mêlent, en ces temps-là, aux affaires publiques. Si j'étudie, par exemple, les origines des *Trêves de Dieu*, je constate que, dans une des grandes assemblées populaires, sorte de conciles mi-civils, mi-ecclésiastiques, qui organisaient ces *Paix* ou *Trêves*, figurent non seulement des laïques, mais aussi des femmes. A la même époque, nous rencontrons, dans les sphères supérieures, des dames de haut rang qui président des cours de justice ; dans les sphères inférieures, des femmes qui sont investies des droits de basse justice ; elles sont « mairesses ».

« Innocent III, en 1202, se préoccupe de ces coutumes contraires au droit romain ; il en reconnaît l'existence régulièrement établie chez nous, et même il confirme une sentence prononcée par la Reine de France, laquelle avait été prise pour arbitre entre deux couvents. Cette Reine était Ingeburge de Danemark, épouse de Philippe-Auguste.

« Le rôle politique des femmes devient plus rare au XVe siècle et dans les siècles suivants ; mais ces usages ne disparaissent pas subitement. En 1315, Mahaut, comtesse d'Artois, pairesse de France, siégea avec les pairs et onze autres grands seigneurs.

« En 1378, deux pairesses croyaient encore nécessaire de s'excuser de n'avoir pu assister à la séance du Parlement du 9 décembre.

« Aux États provinciaux du Limousin, réunis en 1486, figure, dans les rangs des nobles, une femme, « Mademoiselle Dorval ».

« En un temps où certaines femmes d'un rang élevé font pareille figure, il n'est pas surprenant que, dans d'humbles villages, les femmes du peuple aient contribué parfois à s'occuper des affaires publiques.

« En 1306, par exemple, lors des élections générales de Tours, les femmes de Ferrières, près Beaulieu, en Touraine, se réunirent aux hommes pour la désignation du député. En d'autres petites

localités, les femmes ont pris part à des assemblées générales d'habitants, tenues à l'occasion d'affaires très diverses (assemblée à Ébikon, canton de Lucerne, en 1259 ; assemblée dans la vallée de Saint-Savin, aux Pyrénées, en 1346).

« Dans les assemblées communales réunies pour les élections aux États généraux de 1560 et de 1576, on voit figurer quelquefois des veuves ou des filles.

« Je ne crois pas que la présence des femmes dans les assemblées électorales, au moyen âge, ait été un droit général. Je ne la constate qu'exceptionnellement. Mais que d'habitudes, que d'usages locaux doivent nécessairement m'échapper ! Je suis porté à croire qu'au XIII^e^ siècle, Innocent IV avait vécu dans des milieux où les femmes étaient couramment électrices, car ce n'est point en manière de réformateur, de novateur, qu'il proclame le droit des femmes. Il l'impose en quelques lignes, très simplement, sans aucun commentaire. Ce texte très important figure dans un gros ouvrage qui a joui et jouit encore, parmi les canonistes, d'une très grande autorité.

« Le pape parlait, bien entendu, comme docteur privé, enseignant que les droits électoraux appartiennent à toutes les femmes, filles, femmes mariées ou veuves.

« Mais ni vous ni moi ne suivrons Innocent IV jusqu'au bout, car il admet, pour les hommes comme pour les femmes, une majorité politique bien précoce, à 14 ans.

« Quant aux mineurs, les tuteurs voteront pour eux.

« J'ai donné une référence avec soin dans mon *Histoire des Institutions*.

« Le moyen âge, qui nous semble une époque de ténèbres épaisses, d'ignorance complète, avait cependant encore des usages dérivés de l'antiquité, qui en faisaient une époque plus lumineuse que l'on ne croit ; si l'idée catholique n'était venue l'assombrir, elle aurait eu même une certaine grandeur ; qu'on en juge par ce projet de réforme de l'enseignement proposé par Philippe du Bois sous Philippe le Bel, projet inspiré par l'idée qu'il fallait envoyer en Terre Sainte des femmes pour convertir les hérétiques.

« Voici ce qu'on propose de leur faire apprendre dès l'âge de 4 à 5 ans, pour se préparer à cette sainte mission : « Assez de latin pour pouvoir le comprendre, assez de grec, d'hébreu, d'arabe pour pouvoir converser avec les populations orientales,

assez de sciences naturelles, de médecine et de chirurgie pour pouvoir pratiquer l'art de guérir. Ainsi instruites, elles ne manqueraient pas de gagner la confiance des peuples par leur science et par leur habileté. »

« Qui donc oserait, dans nos temps modernes, proposer d'enseigner tout cela à nos jeunes filles ?

« Du reste, en 1380, on comptait à Paris 20 écoles pour les filles ; il est vrai qu'il y en avait déjà 40 pour les garçons, mais l'inégalité est moins grande alors qu'elle le sera plus tard (1).

« Enfin, rappelons-nous que le XIVe siècle vit paraître Clémence Isaure, cette dame de Toulouse qui institua les jeux floraux et que quelques misogynes modernes cherchent déjà à supprimer de l'histoire. Ces négateurs de la Femme sont terribles. C'est M. Dieulafoy, le même qui trouva que les prophètes étaient des hystériques, qui veut nous prouver que cette femme remarquable, dont la mémoire a été si longtemps vénérée dans le Midi, au nom de laquelle l'Académie toulousaine a décerné tant de récompenses, n'a jamais existé. Cela nous montre comment les historiens ont procédé dans l'antiquité. Cette négation de la Femme, portée dans les temps modernes et continuant la négation antique, est un symptôme ; il faut le connaître, parce qu'il reparaît continuellement. Nos descendants verront nier Georges Sand, à moins qu'elle ne reste comme un romancier masculin. C'est ainsi que les montagnes d'œuvres féminines

(1) « Les petites écoles de Paris qui existent au XIVe siècle sont des entreprises privées fonctionnant sous la surveillance du chantre de Notre-Dame. Il y avait des écoles de garçons et des écoles de filles, il y avait aussi quelques écoles mixtes. Un règlement qui date de 1337 fit défense absolue aux maîtres de recevoir les filles avec les garçons et aux maîtresses de recevoir les garçons avec les filles. C'est la première indication précise de la règle scolaire qui a ensuite prévalu, et qui voulait que chaque enfant fût enseigné par des maîtres de son sexe.

« L'enseignement donné dans les petites écoles était des plus rudimentaires ; il se bornait à quelques notions très élémentaires de grammaire, au catéchisme et à la lecture des offices en latin.

« Le système de la coéducation des sexes est vaincu. A peine se maintiendra-t-il encore dans les campagnes, dans les lointains villages, sous la forme un peu primitive des écoles mixtes confiées à quelques vieilles filles, à quelques béguines, et dont quelques-unes ont subsisté jusqu'à ce siècle. L'année 1337 sonne le glas de l'instruction féminine. Beaucoup d'écoles disparaissent, surtout celles des filles. Le continuateur de la chronique de Guillaume de Nangis nous révèle qu'après la peste de 1348, il était à peu près impossible de trouver des maîtres et des maîtresses d'écoles. »

ont disparu, que tous les documents qui pouvaient relater son histoire ont été détruits, que nous sommes condamnés à ignorer les livres qui ont été l'origine de la grande civilisation des temps antiques. C'est ainsi que perpétuellement disparaît l'effort de la pensée, sans cesse anéantie par la folie. »

La Femme exclue de la Couronne de France

Les premiers États généraux eurent lieu en 1304, sous Philippe le Bel.

Philippe de Valois succéda à son cousin Charles IV, en 1328, parce que les États généraux avaient décidé que les femmes ne pouvaient pas hériter de la couronne de France. Sans cela, l'héritière de la couronne aurait été Isabelle, fille de Philippe le Bel, et après elle son fils Édouard III, qui était roi d'Angleterre.

Édouard III prétendait que les États généraux n'avaient pas le droit de faire ce qu'ils avaient fait et que c'était lui qui était roi de France.

Philippe de Valois causa le malheur de la France.

La guerre de Cent ans contient en germe les principes de la guerre des Deux Roses.

La Rose rouge est féministe, la Rose blanche masculiniste.

Trois malheureuses reines furent mêlées aux événements qui résultèrent de cette loi injuste qui exclut les femmes du trône de France : Éléonore de Guyenne, femme de Louis le Jeune, Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, et Isabeau de Bavière, épouse de l'insensé Charles VI.

Éléonore de Guyenne, répudiée, se remarie avec Henri d'Anjou, roi d'Angleterre, et lui porte en dot les plus fertiles provinces de France.

Le roi d'Angleterre se trouva, à la faveur de ce second mariage, réunir les duchés de Normandie et d'Aquitaine, les comtés d'Anjou, de Poitou et du Maine, et devint ainsi un des plus redoutables vassaux de la couronne de France.

Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, épousa Édouard II et vécut mal avec lui. Elle profita des troubles du royaume pour armer contre lui et lui faire la guerre.

Ayant convoqué un Parlement, elle le fit déposer juridiquement, et, peu après, il mourut.

Édouard III, son fils, qui lui succéda, fit enfermer la reine pour le reste de ses jours.

Mais cela n'empêcha pas qu'il se prévalût des droits qu'elle lui donnait au trône de France pour allumer contre Philippe de Valois la guerre violente qui mit la France à deux doigts de sa perte.

La troisième, Isabeau de Bavière, avait consenti à l'exhérédation de son fils, pour appeler au trône son gendre Henri V. Ce fils indigne lui volait son argent.

Charles VI, dans un moment de prétendue lucidité, surprit un galant avec la reine, dit-on, le fit coudre dans un sac et jeter dans la Seine. Puis il fit enfermer sa femme dans un château-fort. Mais elle trouva le moyen d'appeler le duc de Bourgogne à son secours et de l'intéresser à sa délivrance. Il la délivra, en effet, et conclut avec elle une ligue où entra le roi d'Angleterre.

Telles étaient les victimes de ce prétendu droit qui consacra toutes les irrégularités et donna lieu à toutes sortes d'intrigues.

Ces malheureuses femmes sont torturées, couvertes de boue, accusées de meurtres, de débauches, d'ambition, etc., etc.

Ce sont elles qui ont commis tous les crimes de leurs maris !... Et cela parce qu'on leur a volé le droit de régner.

Charles VII, ce fils indigne, avait vu le duc de Bourgogne abattu à ses pieds par un de ses serviteurs. Accusé de ce meurtre, il avait été cité par le Parlement de Paris, condamné par contumace et déclaré incapable de régner. On avait donné sa sœur Catherine pour épouse au roi d'Angleterre, et, sans s'occuper des prétendues lois du royaume qui excluent les femmes du trône, on lui avait décerné la couronne.

Mais, quand la femme n'est pas une rivale, elle a toutes les qualités.

Ainsi, voici Jeanne de France, la femme de Philippe le Bel, qui lui laissa administrer ses États héréditaires. Ce fut elle qui remporta la victoire qui rendit la Navarre au roi.

Belle, généreuse, tolérante, lettrée, éloquente, elle récompensa magnifiquement les savants de son époque.

Les Communes

Les vilains et les serfs vont faire des *Communes* contre les seigneurs. Ils demandèrent une charte (carte) par laquelle le

seigneur leur donnait la liberté. Quand ils l'eurent obtenue, ils devinrent des hommes libres appelés *bourgeois*. Les bourgeois émancipés devinrent des citoyens.

La Charte des Communes n'était qu'une ligue entre les rois et les villes pour se soustraire au pouvoir des hauts barons.

Le roi confirmait la Charte et protégeait les Communes contre les seigneurs, ses ennemis.

L'organisation des Communes, idée pour laquelle on s'est battu en France en 1870, est très mal connue.

La Commune est gouvernée par un maire et des échevins nommés par les bourgeois. Tous étaient soldats et formaient la garde civique, la milice communale. La ville était entourée de murailles comme le château des seigneurs. Sur la place, le beffroi où des sentinelles veillaient et sonnaient le tocsin en cas de danger.

Cette organisation de la Commune est le système qui a prévalu en Belgique ; — seulement, celui qu'en France on appelle le *maire* a continué à s'appeler le *bourgmestre*.

Les comtés, les duchés et les domaines des seigneurs s'étaient appelés *fiefs* ou *féods*, d'où féodalité (régime matriarcal). Nous voyons ici ce qu'ils en ont fait, un régime de désordre.

Quant aux anciennes tribus maternelles, elles sont devenues nomades, elles n'ont plus de territoire, plus de *Matrie*, plus de propriété nulle part, plus aucune autorité pour les protéger, et on les poursuit encore par un reste d'habitude. Ce sont ceux qu'on appelle des Bohémiens, des Romanichels, des Israélites, des Féministes !...

Pétrarque à l'aurore de la Renaissance
(1304-1374)

Au milieu de cet âge de fer, de confusion intellectuelle et de perturbation morale, une délicieuse légende courut toute l'Italie renaissante. Elle disait qu'on avait trouvé, dans un des tombeaux antiques qui jalonnaient si mélancoliquement les premiers milles de la voie Appienne, le corps d'une jeune fille miraculeusement conservé et d'une beauté indicible. Le teint avait une fraîcheur virginale, les yeux étaient mi-clos et leur regard vivant ; la bouche entr'ouverte semblait prête à parler. Pour soustraire la merveilleuse momie aux regards des profanes,

ou par suite d'une idolâtrie naissante, le pape l'aurait fait porter au Capitole, d'où elle aurait un jour mystérieusement disparu.

La légende avait raison. La vierge romaine n'était qu'endormie, et ses yeux s'entr'ouvraient aux lueurs de la Renaissance ; et, dans ce même Capitole où elle était prisonnière, Pétrarque, le jour où il y monta, la vit, et, sous le souffle ardent du chantre désespéré de Laure, elle s'éveilla et le consola, l'ayant pris pour premier amant. Et il lui fut fidèle jusqu'à la mort, qui le surprit penché sur ses manuscrits où palpitait l'âme de son amante. Alors la beauté pure se leva sur le monde en travail du moyen âge, et dans la cave scolastique un rayon filtra, et le pédantisme s'inquiéta du goût, et le chaos aspira à l'harmonie.

C'est donc le retour à la Femme, dont Pétrarque est le premier chantre, qui est l'aurore de la Renaissance. Ce n'est pas la vierge ressuscitée de la légende qui l'inspira, c'est la Déesse vivante, c'est Laure de Noves (ou de Sade). C'était par une belle journée d'avril, elle était venue à l'église des religieuses de Sainte-Claire. Là, lui aussi était venu ; il était alors un jeune ecclésiastique de belle mine, aux cheveux frisés au petit fer, finement chaussé et fort attentif à sauver la blancheur de ses vêtements du piétinement des haquenées. Il était entré dans cette église avec tous ses vieux préjugés ; il y reçut l'étincelle d'amour qui en fit un homme nouveau, étincelle qui alluma en lui un incendie qui dura vingt ans. Ce fut la cause première de sa gloire ; il comprit dès sa jeunesse ce qu'était *l'amour sacré*, et, quoiqu'il traversât les orages des passions, une lueur continua à briller en lui. La flamme adoucie luit comme en une lampe fidèle au-dessus de l'autel ; dans son amour spiritualisé, il confond Laure et la Vierge, — la réalité et le rêve.

Boccace

Jeanne de Naples, la vaillante (1327-1380) qui passa son existence dans les pires conflits avec le pape Clément VI, qui finalement dut consentir à tout ce que voulait la Reine, Jeanne était extrêmement instruite ; sa cour se composait surtout de savants, d'artistes, de lettrés, entre autres Boccace, connu grâce à elle ; mais qui connaît celle à qui il doit sa popularité ?

Le Saint Suaire de Jésus

Le succès obtenu par la légende de Véronique et de l'image de Jésus, qui, depuis plus d'un siècle, était devenue populaire et avait passé par la crédulité publique pour une vérité acquise, eut un résultat qui était à prévoir ; il suscita des imitateurs, et, comme toujours, les derniers venus allèrent plus loin que leurs devanciers. Ce ne fut plus seulement la face de Jésus qu'on prétendit avoir dans une empreinte ; on imagina de représenter son corps tout entier, imprimé sur un linceul, et on créa le Saint Suaire du Sauveur.

On se préoccupait peu à ce moment de la vérité historique ; on n'avait même pas l'idée de consulter les Évangiles, et l'idée qu'on pouvait se mettre en opposition avec les textes ne pénétrait même pas dans les esprits.

En effet, l'Évangile de saint Jean dit ceci :

« Simon Pierre entra dans le sépulcre et vit les linceuls posés à terre et le suaire qui avait couvert la tête, séparé des linceuls et plié à part. »

Si le suaire couvrait seulement la tête, comment porterait-il l'image du corps ?

Mais les faussaires ne pensent pas à tout. Voici l'histoire de cette relique :

Le 20 juin 1353, Geoffroy Ier de Charny, chevalier, seigneur de Savoisy et de Lirey, fonde et dote la collégiale de Lirey (Aube) et offre à l'église des présents où, parmi des vases précieux et autres reliques, se trouve une image ou représentation du suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1), dont l'ostension attire bientôt de tous côtés les pèlerins et les aumônes.

Quelque temps après, nous voyons l'évêque de Troyes s'émouvoir de l'état de choses, qui commence à donner lieu à la légende. Et ici nous assistons à une lutte fort curieuse des chanoines de Lirey, en guerre contre leurs évêques, qui successivement interdisent l'exhibition pompeuse destinée à tromper la population sur la nature de l'image. Les théologiens réunis en conseil reconnaissent une peinture habile et font en outre cette observation : si le Sauveur avait réellement imprimé sa

(1) Quamdam figuram sive representationem sudarii D. N. J. C. (Bulla Clementis VII in Chronico Cornelis Bautferet ad an. 1449).

face et son corps sur le linge qui l'enveloppait, comment les évangélistes auraient-ils omis de mentionner un tel événement ?

Cependant, le chapitre de Lirey ne se tient pas pour battu ; un messager envoyé à la cour d'Avignon rapporte l'autorisation donnée par Clément VII d'exposer publiquement le Saint Suaire malgré la défense de l'évêque.

Pierre d'Arcis écrit alors au roi de France. Et bientôt le bailli de Troyes, au nom du Parlement de Paris, commande au doyen et à ses chanoines de livrer le drap. Ils refusent et font appel au pape. L'évêque en fait autant dans un mémoire très curieux où il établit la vérité. Tout ceci se passe en l'an 1389.

Le pape répond par quatre bulles, dont la première est décisive, puisqu'elle ordonne à quiconque exposera le Suaire de proclamer à haute et intelligible voix que cette image ou représentation n'est pas le vrai suaire de N.-S. J.-C., mais seulement une peinture, un tableau qui le figure ou représente.

Si la conviction de Clément VII n'était pas faite avant, il est certain que le mémoire de l'évêque suffit à l'éclairer. Ce mémoire atteste un fait très important : l'aveu du peintre lui-même. Dans la minute originale qui existe dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale (collection de Champagne), se trouve cette phrase :

« Et enfin, à la suite d'un examen attentif et d'une enquête diligente, il a découvert la fraude et reconnu par quel procédé l'étoffe avait été peinte. L'aveu même de l'artiste, auteur de la peinture, confirma qu'elle avait été exécutée de main d'homme et non par l'effet d'un miracle (1). »

Ce qui est certain, du reste, c'est que les chanoines de Lirey n'ont jamais, en aucune occasion, invoqué l'authenticité du suaire et de l'image. Ce qu'ils veulent, c'est le droit de la représentation solennelle ; et, pour le reste, ils se contentent de *laisser croire* le peuple.

Après la bulle de Clément VII, l'éclat de la relique pâlit et s'éteint. Vingt-huit années se passent. Des bandes de pillards désolent alors le pays. Effrayés, les chanoines confient au comte Humbert, petit-fils du donateur, le trésor de leur église. Ils

(1) Et tandem, solerti diligentia procedente et informatione super hoc facta, finaliter reperit fraudem et quomodo pannus ille artificialiter depictus fuerat, et probatum fuit etiam per artificem qui illum depinxerat, ipsum humano ope factum, non miraculose confectum vel concessum.

le réclament vingt-cinq ans plus tard par la voie légale, parce que, le comte étant mort dans l'intervalle, sa veuve Marguerite allègue que le reçu de son mari ne la concerne pas et refuse de le leur rendre. Elle est assignée devant le Parlement de Dôle. Pour éviter les frais, on transige : Marguerite rend les objets, sauf le suaire qu'on lui permet de garder trois ans en échange d'une rente annuelle de douze francs. Après trois ans, nouveau refus. Nouveau procès. Ils se multiplièrent du reste dans la vie de cette singulière et audacieuse Marguerite de Charny. Les procès se suivent. Chaque fois, c'est une demande nouvelle de sursis avec des promesses qu'elle ne tient pas. Avant l'expiration du dernier délai, nous la voyons promener sa relique en Hainaut et en tirer de belles sommes d'argent. C'est même à ce moment que deux professeurs en théologie envoyés par Jean de Heinsberg, évêque de Liège, ému du bruit causé par le linceul, obligent Marguerite de Charny à leur montrer les trois bulles de Clément VII qu'elle porte sur elle avec un indult de Pierre de Luna, témoignant que le suaire n'est qu'une représentation. Le terme d'octobre 1449 est écoulé. Marguerite ne revient pas, — naturellement. L'affaire vient devant le prévôt de Troyes, et, cette fois, la dame de Lirey trouve le moyen d'obtenir un dernier sursis en faisant verser une somme annuelle aux chanoines par son frère. Puis nous la retrouvons en Savoie, où elle cède au duc Louis Ier et à sa femme Anne de Lusignan le suaire des chanoines. Disons tout de suite que, menacée et condamnée enfin par l'official de Besançon, Marguerite de Charny meurt sans se soumettre.

Cent trente années s'écoulent. En 1578, saint Charles Borromée quitte Milan pour se rendre à pied jusqu'à Chambéry, devant l'image qui se trouve dans la Sainte Chapelle. Mais le duc et la duchesse (Emmanuel-Philibert et Marguerite de France), pour lui éviter la moitié du voyage, obtiennent de l'évêque de Maurienne, doyen de la Chapelle, d'envoyer à Turin, pour peu de temps, la relique ; ce qui a lieu. C'est en vain que le doyen la réclama ensuite ; jamais le duc ne voulut la faire reprendre, assurant qu'elle « ne serait pas en sûreté à Chambéry ». Et c'est ainsi que le suaire demeura à Turin jusqu'à nos jours.

Le suaire apparaît pour la première fois en 1353. Et ceci déjà est significatif. Personne, jusqu'à présent, n'a pu en trou-

ver trace avant cette date, pour le motif plausible qu'il fut fabriqué à cette époque. Il est difficile, en effet, à notre raison de comprendre comment, au moyen âge, un objet sacré d'une telle valeur pouvait avoir passé inaperçu, quand, au IVe siècle, nous trouvons un si grand nombre de « vraies » croix, et que sainte Hélène n'élève pas moins de trois chapelles pour célébrer celle qu'on découvrit *pour elle* à son arrivée à Jérusalem.

Grâce aux intéressants travaux de deux savants chanoines, l'abbé Lanore et l'abbé Ulysse Chevalier — ce dernier, correspondant de l'Institut, ne consacra pas moins de trois ouvrages, lumineusement précis et documentés, à l'étude des dossiers du suaire de Turin —, nous pouvons suivre les aventures de la relique depuis son apparition jusqu'à ce jour, et cela, chose rare, sans arrêt ni lacune.

Charles VI

Le règne de ce roi fou symbolise bien cette époque. La folie masculine, résultat de la débauche, était partout répandue, mais on n'en reconnaissait pas la cause réelle. On attribua la folie du roi aux enchantements du duc d'Orléans, lequel était, dit-on, l'amant de la reine Isabeau — rien de plus humain, aussi nous voulons bien le croire —. On accusait ce prince d'avoir voulu faire mourir le roi *par enchantement.*

Dans ses violences, Charles laissait entrevoir ses soupçons contre son frère ; en fallait-il davantage pour que celui-ci eût à subir la vengeance de ceux qu'il accusait et qu'il gênait ? Toutes ces horribles mœurs sont le résultat du mariage. Si on ne donnait pas à un homme des *droits* sur une femme, si chacun restait libre de sa personne, comme le veut la Nature, les crimes commis pour se libérer d'un joug insupportable ne se seraient pas commis, — pas plus que ceux contre les personnes gênantes, ni ceux qui naissent d'un emportement auquel on donne libre cours parce qu'on le croit légitime, et qu'on saurait très bien réfréner si les mœurs le condamnaient au lieu de l'encourager.

Voici comment Charles VI devint fou :

Au mois d'août de l'an 1392, comme il traversait une forêt du Maine, se rendant en Bretagne, un homme de mauvaise mine, vêtu d'une cotte blanche, s'avance soudain d'un taillis, saisit le cheval du roi par la bride et s'écrie d'une voix formi-

dable : « Arrête, noble roi ; ne chevauche pas plus loin, tu es trahi ! » C'était probablement un autre fou. On accourt. L'homme lâche prise, mais il continue de suivre Charles en poussant toujours son cri : « Tu es trahi ! Tu es trahi ! »

Au sortir de la forêt, on se trouve dans une plaine sablonneuse, brûlée en ce moment par un torride soleil d'été. La cavalcade était morne et silencieuse. Tout à coup, le roi entend derrière lui un bruit d'acier entrechoqué. C'était un chevalier qui dormait et qui venait de laisser tomber sa lance sur le casque d'un autre. Charles tressaille, se retourne et tire son épée ; il court sus à son frère en s'écriant : « Aux traîtres, ils veulent me livrer ! » Le duc réussit à se mettre à couvert, mais, avant qu'on eût pu désarmer le roi, quatre hommes avaient péri (joli roi, fou et assassin !).

Quelques temps après, dans un moment de demi-lucidité, il donnait une fête à son hôtel Saint-Paul à Paris. On lui avait mis dans la tête de se déguiser en satyre — cela devait en effet bien lui aller — ; cinq jeunes gens de la cour prirent le même costume. Pour leur faire une peau poilue, on colla sur eux une toile enduite de poix-résine sur laquelle on appliqua une toison d'étoupe. Le roi, ainsi déguisé, menait en laisse les cinq chevaliers, attachés l'un à la file de l'autre. Pendant qu'on dansait, quelque malin, pour faire peur aux dames, mit le feu aux étoupes. En un clin d'œil, les jeunes gens furent entourés de flammes. On ne sauva que le roi, grâce à la présence d'esprit d'une femme, la duchesse de Berry, qui le couvrit prestement de sa robe. Cette frayeur fut pour le roi le dernier coup porté à sa raison. Il attribuait tout ce qui lui arrivait à son frère. Il se croyait *envoulté*, et tout le monde à la cour le croyait avec lui ; personne ne voyait que cet *envoultement*, c'était lui-même qui se le donnait, puisque c'était le résultat de ses propres actes.

Il se voyait, dans ses armes, sous la forme d'un lion percé d'un glaive : « Ah ! s'écriait-il dans ses heures de crises, si quelqu'un de la société cause mes souffrances, je le conjure au nom de J.-C. de ne pas me torturer davantage. Qu'il ne me fasse pas tant languir ; qu'il me tue tout de suite ! » Puis, s'adressant au duc d'Orléans, il implorait sa pitié, le suppliait de retirer l'épée dont il avait, disait-il, le cœur transpercé. On appela de Guyenne un magicien, qui s'était vanté de guérir au moyen

de formules tirées d'un grimoire qu'il disait lui venir directement d'Adam et qu'il appelait *Simagorad*. Dieu l'avait lui-même mis entre les mains du premier homme pour le consoler de la perte d'Abel. C'est à ce fou qu'on confiait la guérison d'un autre fou ! On le renvoya et on le remplaça par deux moines. Mais un astrologue d'Angers, du nom de Jacques, ayant lu dans les astres que ces moines cherchaient plutôt à faire mourir le roi qu'à le guérir, on leur coupa la tête. Telle était la science et la justice de ces hommes.

C'est à Charles VI que nous devons les plus douloureux souvenirs de nos annales : le gaspillage financier, la révolution en permanence, la guerre civile compliquant la guerre étrangère, l'invasion, Azincourt, la démoralisation du peuple et la dissociation de la patrie, Maillotins et Cabochiens, Armagnacs et Bourguignons, les Écorcheurs et les Anglais.

Charles VI, pendant ses années de lucidité, avait institué un Ordre de chevalerie en l'honneur de la Sainte Vierge, l'Ordre de l'Espérance, et voulut qu'une étoile en fût le symbole. Notre-Dame de l'Espérance et ses chevaliers sont le pendant ou la copie, ou la parodie des Chevaliers du Temple qui guerroyaient pour la vérité.

La Sorbonne contre la Magie

La Sorbonne contre la magie, c'est la théologie des hommes contre la science des hommes.

Le 19 septembre 1398, on délibéra à la Faculté de Théologie de Paris, pour couper court à certaines superstitions nouvelles, puis on prit une décision portant, entre autres choses, ce qui suit :

« C'est une erreur de croire qu'il soit licite d'user de pratiques magiques ou de toutes autres superstitions défendues de Dieu et proscrites par l'Église en vue d'une bonne fin quelconque, parce que, suivant l'Apôtre, il ne faut pas faire le mal pour en tirer un bien. (Ces pratiques n'étaient autres que l'empirisme, qui a changé de nom.)

« C'est une erreur de croire qu'il soit licite ou même permis de repousser les maléfices par des maléfices.

« C'est une erreur de croire qu'user de pareils moyens ne soit pas sacrifier aux démons et, conséquemment, faire acte damnable d'idolâtrie.

« C'est une erreur de croire que des paroles sacrées, certaines prières dévotes, des jeûnes, des immersions, la continence et autres œuvres de l'espèce des bonnes, qui accompagnent de semblables pratiques, leur enlèvent leur caractère mauvais plutôt qu'elles ne l'empirent ; car, par là, les choses saintes, Dieu lui-même en l'Eucharistie, peuvent être sacrifiés aux démons, et le diable y pousse, soit pour être en cela honoré à l'égal du Très-Haut, soit pour cacher ses ruses, soit pour prendre dans ses filets et perdre plus facilement et plus sûrement les simples.

« C'est une erreur de croire que lesdites pratiques soient bonnes et agréables à Dieu et qu'il est licite de les employer, parce que par elles, quelquefois ou souvent, il arrive selon ce que demandent ou recherchent par là ceux qui y ont recouru, et parce qu'il en est quelquefois résulté du bien.

« C'est une erreur de croire qu'il y ait de bons démons, qu'il y en ait qui sachent tout, d'autres qui ne soient ni damnés, ni sauvés. »

Ce document nous fait savoir qu'il y avait encore des mages exerçant la magie. C'étaient tout simplement des indépendants, faisant commerce de leur fausse science sans se soucier de la Faculté, dont la science, du reste, ne valait pas mieux.

Plusieurs de ces charlatans ont laissé une trace dans l'histoire.

Il y en avait un à Tours qui se vantait d'avoir un commerce épistolaire avec saint Pierre et saint Paul, se donnait comme guérissant les aveugles et les estropiés.

Il ne paraissait en public que vêtu d'un cilice, se macérait et jeûnait aux yeux de tous ; il avait une grande renommée de sainteté. Mais on finit par s'apercevoir que, lorsqu'il était seul, il mangeait et buvait comme tout le monde, — souvent même mieux ; — et alors on s'aperçut que ses guérisons miraculeuses n'existaient pas. Cependant, pour le vulgaire, c'était un saint guérisseur.

Le rôle du sorcier ou du mage a toujours tenté les hommes ; à toutes les époques, on a vu des savants de pacotille prétendre étonner, éblouir les naïfs, ou bien des fous mystiques se dire inspirés par une puissance supérieure, se faisant ermites parce que personne ne veut de leur société, vivant solitaires en croyant par là se rendre plus mystérieux, donnant des consulta-

tions en même temps que des prédications, prodiguant les remèdes et les idées saugrenues.

***

L'Université fut consultée par Philippe IV, lors du procès des Templiers. Fidèles à leurs idées étroites, les théologiens approuvèrent la confiscation des biens des Templiers, en s'appuyant sur cet argument que ces biens ne leur ont pas été donnés en toute propriété comme à des maîtres, mais comme à des administrateurs pour la défense de la foi.

Les Écrouelles

Ce ne sont pas seulement les prêtres, ce sont aussi les rois qui font des miracles ; c'est-à-dire que le fait d'être au pouvoir donne à l'homme le droit d'être absurde, parce que personne n'a le droit de le lui dire.

Charles V disait : « Tant que *Sapience* sera honorée en ce royaume, il continuera à prospérer, et quand déboutée sera, décherra. » Donc, c'est la lutte contre la science. Quelle science ?

Raoul de Presles disait à Charles V : « Vos devanciers et vous avez telle puissance, qui vous est donnée et attribuée de Dieu, que vous faites miracles en votre vie, teles si grandes et apertes que vous garissez d'une très horrible maladie, qui s'appelle les escroelles, de laquelle nul autre prince terrien ne peut garir, ors vous » (1).

Cette dernière phrase était une flatterie. A cette époque, d'autres que les rois de France faisaient des miracles ; c'était la folie du temps ; les rois de Hongrie guérissaient la jaunisse, les rois de Castille les démoniaques, et les rois d'Angleterre les épileptiques ; ils prétendaient même guérir aussi les écrouelles, rivalisant ainsi de puissance miraculeuse avec les rois de France.

Du reste, il n'y avait pas que les rois qui avaient le don de guérir. On soutenait alors que tout enfant qui venait au monde une main en avant et avait aussitôt touché un cochon de lait, avait le même pouvoir que le roi de guérir les écrouelles. On se demande si, en prévision du cas possible d'un enfant mal

(1) Traduction de la *Cité de Dieu*, dédicace au roi, 1386 (p. 2).

placé, on avait toujours, près du lit d'une accouchée, un pe cochon de lait...

Le fils aîné du baron d'Aumont, comte de Châteauroux, g rissait aussi cette maladie.

On disait encore que ce même pouvoir était donné au se tième enfant mâle né d'un même père, sans que la naissan d'une fille soit venue interrompre la série des garçons.

Les bonnes gens croyaient sincèrement que cet affreux m « dont le germe est une cacochimie, l'apparence d'un ulcè hideux à voir, dangereux au toucher et incurable, était tenu disparaître sans autre formalité que l'attouchement de nos ro et par la seule parole, sans annéaux, sans simples et sans autr ingrédients et préceptes particuliers, ainsi vraiment par racle ».

Hélas ! le miracle n'était qu'un effet d'imagination ; mais q aurait osé se plaindre d'avoir été trompé par le roi ?

C'était après le sacre des souverains, la veille des fêtes, Pâques, à la Pentecôte, à la Toussaint, à Noël, que cette com die se jouait.

Le prévôt de Paris faisait publier le jour et l'endroit de cérémonie ; les malades s'y rendaient de bon matin.

Le premier médecin et les médecins ordinaires les visitaie et ne gardaient que ceux qui étaient sérieusement atteints. rangeait les malades sur plusieurs lignes, à genoux, les mai jointes. Le roi arrivait avec une suite nombreuse de princes, prélats et de gardes du corps. Il s'approchait de chaque malad lui traçait sur le visage le signe de la croix avec la main droit puis répétait à chacun : « *Le Roi te touche, Dieu te guérit.* »

Et les rois se soumettaient tous à cette répugnante cérém nie, à cette folie malpropre.

La pudeur des gens d'Église

Après avoir établi le mariage, on s'occupe maintenant de l supprimer, c'est-à-dire de libérer ceux qui n'en veulent plu

En 526, Justinien ayant ajouté la stérilité aux causes q annulent le mariage, le droit canon substitua la nullité a divorce ; les papes Grégoire le Grand et Alexandre III décl rèrent que le mariage n'avait pas existé si la stérilité ava

précédé le mariage ; et ils admirent le délai de trois ans pour faire la preuve (Justinien avait fixé 2 ans).

Les tribunaux qui s'occupaient de cela étaient les officialités, dont l'origine remonte au XII^e siècle ; ces tribunaux se composaient d'un médecin, un chirurgien, un prêtre, une matrone, un greffier.

Une visite médicale de la femme était effectuée.

Au XIV^e siècle, on ne se contenta plus d'effectuer l'examen de la conformation des organes, on voulut encore examiner de quelle façon s'effectuait la fonction. C'est alors que s'établit en France un congrès, qui demeura en vigueur jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Verdier nous assure que pareil congrès existait également à Venise.

Ce congrès se divisait en deux parties. Dans l'une se trouvait une matrone, qui avait pour mission d'assister pendant plusieurs nuits au coucher des époux. Cette matrone assermentée devait constater s'il y avait réellement exercice de la fonction. L'épreuve publique était précédée de l'examen des parties génitales. Puis trois médecins et trois chirurgiens devaient assister à l'acte conjugal et déterminer si celui-ci s'accomplissait dans sa plénitude. Deux heures étaient accordées pour cette épreuve. Ce temps écoulé, les experts faisaient leur rapport, et le magistrat, qui attendait dans une pièce voisine, statuait aussitôt sur leur procès-verbal.

C'est en 1667 qu'à la suite du procès du marquis de Langey, le congrès fut aboli par un arrêt du Parlement de Paris.

La Médecine au XIV^e siècle

L'enseignement médical donné de 1300 à 1400 était basé sur des traductions d'Hippocrate et de Galien, sur les préceptes de l'école de Salerne, les vers de Gilles de Corbeil (sur les urines et sur le pouls), l'anatomie de Théophile, et quelques traités arabes d'Avicenne, d'Abulcasis, de Rhasès, d'Averroès et d'Isaac. Ce furent les seuls ouvrages classiques jusqu'à Fernal (mort en 1558), qui, dit Hauzou, « eut le rare honneur de voir ses livres enseignés de son vivant ».

Dès que l'homme usurpa les fonctions médicales de la femme, il se créa, pour justifier cette usurpation, un passé médical,

comme les prêtres s'étaient créé un passé religieux ; les médecins se sont inventé des ancêtres, tel Esculape, dont le nom est une parodie des Asclépiades, nom des femmes-médecins en Grèce ; puis Hippocrate, sur lequel on n'a jamais rien pu savoir. Et enfin on a donné à Galien la paternité de tous les livres de médecine écrits par des femmes avant son époque.

Les maîtres et les élèves vivaient en camarades. Les étudiants étaient presque tous pauvres. Les professeurs — ces hommes non mariés — devaient être fort malpropres, car, en 1350, les statuts les obligent à se vêtir convenablement d'une robe violette de bon drap, présentable et qui leur appartient.

Hugues Le Sage fut le premier doyen de la Faculté de Médecine en 1338. Ses fonctions étaient surtout de sévir contre les « charlatans », c'est-à-dire les « indépendants », et contre les empiriques, les « expérimentateurs » (1).

Les *Commentaires* (recueil de comptes rendus de la Faculté) nous apprennent qu'en 1395 il existait 32 médecins diplômés. Ils portaient de riches habits et le bonnet doctoral.

Arnaud de Villeneuve, maître de médecine, donnait à ses élèves le conseil de ne témoigner, en aucune occasion, ni surprise ni étonnement.

« La septième précaution, leur disait-il, est d'une application générale. Supposons que vous ne puissiez rien comprendre au cas de votre malade ; dites-lui avec assurance qu'il a une obstruction du foie. S'il répond que c'est de la tête ou de toute autre partie qu'il souffre, affirmez hardiment que cette douleur provient du foie. Ayez bien soin d'employer le terme d'*obstruction*, parce que les malades ignorent ce qu'il signifie, et il importe qu'ils l'ignorent » (2).

Cette façon de pratiquer la médecine n'était pas faite pour inspirer une grande confiance au public ; aussi, lorsque les rois ou les grands personnages s'adressaient aux médecins libres, ils faisaient contrôler l'avis des uns par les autres et, au lieu d'un médecin, en prenaient un nombre plus ou moins grand, pensant sans doute que l'ignorance multipliée devient la science.

Philippe le Bel avait douze médecins, entre autres un cer-

(1) La plupart des documents mentionnés dans cet article sont pris dans le livre du Dr Marcel Baudouin sur « Les Femmes-Médecins ».

(2) Arnoldi de Villanova, *Opera*, édité en 1505, fo 250.

tain Hermingard, qui possédait l'art de deviner les maladies à la simple vue et sans tâter le pouls (*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 96).

Guillaume de Nangis raconte ainsi la mort de ce roi si bien soigné : « Le roi mourut d'une longue maladie, dont la cause, inconnue aux médecins, fut pour eux et pour beaucoup d'autres le sujet d'une grande surprise et stupeur. »

Philippe le Long, deuxième fils de Philippe le Bel, eut pour médecins Pierre de Caspicanie, Geoffroy de Courvot, etc. Il mourut à 28 ans. Et Guillaume de Nangis explique ainsi sa maladie : « Les malédictions du pape le rendirent malade ».

En fait de soins, on lui apporta à baiser un morceau de la vraie croix et un clou venant de la crucifixion du Christ. Cela ne le guérit pas. Il mourut.

Charles IV, son frère, vécut jusqu'à 34 ans. Son médecin était Guillaume Aymar, curé de Sainte-Marie du Mont. Charles IV eut au moins 22 médecins.

Dans un moment d'impatience, à la fin de 1393, on les chassa tous de Paris, mais ils revinrent.

En 1395, on appela de la Guyenne un sorcier nommé Armand Guillaume, qui s'était vanté de pouvoir guérir le roi par un seul mot (solo sermone). Il ne guérit pas et eut la bonne chance de ne pas en être puni.

En 1397, deux moines augustins, qui se disaient magiciens, offrirent aussi de guérir le roi ; ils lui firent prendre des perles réduites en poudre, ce qui n'eut pas l'effet qu'ils en attendaient, mais un autre qu'ils n'attendaient pas : ils furent décapités en place de Grève. A cette époque, c'est ainsi que les rois payaient leurs médecins.

Pendant que les hommes faisaient ainsi leur médecine, les femmes continuaient à soigner plus sérieusement les malades.

Mais cette concurrence déplaisait aux hommes. Une ordonnance de 1352 interdit aux femmes d'administrer aucune ancienne médecine, altérante ou laxative, des pilules ou des clystères.

Déjà, un édit du 11 novembre 1311 avait fait défense aux femmes d'exercer la chirurgie à Paris sans avoir été examinées par un jury compétent.

A partir du XIV^e^ siècle, le cartulaire de l'Université de Paris

abonde en documents relatifs à la lutte contre la Femme-médecin.

En 1312, le prieur de Sainte-Geneviève excommunie Clarisse de Rotomago pour exercice de la médecine.

Entre 1322 et 1327, Jeanne Converse, Cambrière Clarisse, Laurence Gaillon, subirent la même peine.

En 1331, une Clarisse est excommuniée de nouveau. Une dame noble eut à soutenir un procès retentissant, dame Jacobe Félicie ; elle avait étudié la médecine et la pratiquait. C'est cela que l'accusation lui reprochait quand elle disait : « *falcem in messem mittere alienam* », c'est-à-dire « mettre une faucille dans la moisson d'autrui est un crime ».

La Faculté lui intenta un procès, puisqu'elle s'était réservé « la moisson ». Cependant, dame Félicie ne soignait pas les malades pour gagner de l'argent, elle ne se faisait pas payer. Sept témoins furent appelés ; ils déclarèrent tous qu'elle ne leur avait jamais parlé d'honoraires. Dans presque tous les cas, les malades qui s'étaient adressés à elle étaient abandonnés par les médecins de la Faculté. *Dominus Odo de Carnessiaco, frater Domus Dieu Parisiensis*, « avait été traité sans succès par Maître Jean de Tours, par Maître Martin, par Hermann et plures alii ». Jeanne Bilant fut abandonnée par le même Hermann, par Mainfroi et autres ; Jeanne de Monciac s'adressa à dame Félicie après avoir subi le traitement des médecins Hermann, Mainfroi, Guilbert et Thomas. Et il en fut de même pour beaucoup d'autres, ce qui prouve que cette femme avait une science supérieure à celle des docteurs de la Faculté ; et, si quelqu'un devait être légitimement entravé dans l'exercice de la médecine, ce devait être eux et non elle. Tous ses malades parlaient d'elle avec reconnaissance, tous vantaient son dévouement, et, malgré la brillante défense qu'elle fit de son droit, elle fut condamnée par la Faculté, qui s'appuyait sur l'édit qui défendait aux femmes d'exercer la médecine.

Son procès est relaté dans le cartulaire.

Les statuts de l'Université de Paris nous fournissent la preuve que les femmes exerçaient la chirurgie, puisque, vers la fin du XIII^e^ siècle, un de leurs articles dit :

« Tout chirurgien ou chirurgienne, apothicaire ou apothicaresse, herbier ou herbière, ne passeront pas les bornes de leur métier. »

C'était alors spécialement un métier de femme que celui « d'étancher les plaies, de les entourer de bandelettes, de réduire les fractures ».

Il y avait des femmes *ventouseuses* et d'autres chargées de faire les saignées, de composer les élixirs et les potions, d'oindre les parties malades avec le suc de bonnes herbes et de les désenfiévrer.

C'étaient les femmes de cette catégorie que l'on désignait à Bruxelles, en 1360, par le nom de « *Cloet latersen* ».

Les luttes de la Faculté contre la science libre n'étaient pas toujours suivies de succès ; la population se mettait toujours du côté de ses anciens médecins ; on se méfiait des nouveaux docteurs de l'École.

Les statuts de la Faculté, en 1281, et le Concile d'Avignon, en 1337, s'étaient élevés contre l'ingérence des *apothicaires* et des *herbiers* (*apothecarii vel herbarii*) dans l'art médical.

Mais le public tient peu de compte de ces prohibitions, et, en 1319, la comtesse Mahaut d'Artois fait venir de Paris à Conflans l'herbière Perronnelle pour une consultation (1), ce qui dut bien déplaire aux médecins, puisque le nom de cette dame devint tout de suite un terme de mépris, — c'est-à-dire de jalousie, — et qu'il est resté dans la langue pour désigner une personne qui se permet d'avoir du mérite et d'être préférée aux hommes, — donc jalousée et méprisée.

A cette même époque (vers 1364) vivait une savante d'un grand renom, Christine de Pisan, dont le père, Thomas de Pisan, était médecin de Charles V.

Les femmes occupaient encore une grande place dans la science, et la prohibition qu'on leur faisait d'exercer leur art était un fait nouveau dans le monde, qui dut soulever bien des récriminations — que l'histoire ne nous a pas transmises.

Dans tous les États d'Europe, nous voyons les mêmes faits se produire.

En Pologne, nous trouvons des documents qui signalent en 1278 une *medica* appelée Johanna à Posen. En 1371, on en rencontre une autre à Cracovie, sans compter toutes celles qui ne laissent pas de traces dans les documents historiques.

Dans les actes de la ville de Cracovie, on lit ceci : « En 1371,

(1) J. M. Richard, *Mahaut, Comtesse d'Artois*, 1889, in-8°, p. 155.

l'échanson de Catherine la médecienne (pincerna Catherinæ medicæ) fut chassée de la ville pour coups et blessures. »

Le docteur Swiczawski, dans son travail sur les médecins en Pologne au temps de Casimir le Grand, dit, à propos de ce nom : « si ce n'est pas une erreur du *copiste*, supposant qu'on a mis medicæ au lieu de Medicæ avec une majuscule, ce qui serait un nom propre ». Il faut vraiment avoir un esprit bien étroit pour refuser ainsi de croire au rôle joué par la femme dans l'histoire, alors que partout à la fois les mêmes faits sont constatés.

La sœur du roi Casimir le Grand, Élisabeth, femme de Charles Ier, roi de Hongrie, étudia aussi la médecine, sans l'exercer cependant, à cause sans doute de sa haute situation. Cela prouve que c'était un art réservé aux femmes du grand monde. C'est elle qui est l'auteur d'un élixir contre les rhumatismes, appelé « eau de la reine de Hongrie », que les charlatans officiels imitèrent si grossièrement.

« Un jour, raconte la tradition, comme elle souffrait cruellement d'un rhumatisme aigu que personne ne pouvait guérir, elle fit infuser du romarin dans de l'esprit de vin rectifié et s'en frotta les membres plusieurs fois, à la suite de quoi elle guérit radicalement et, quoique déjà septuagénaire, vécut encore dix ans. »

C'eût été cependant bien nécessaire alors d'avoir de bons médecins, car la mortalité faisait de terribles ravages.

En 1348, il y eut « une grande mort », une peste noire importée d'Orient. Philippe VI demanda à la Faculté une consultation sur les moyens de combattre le fléau. La Faculté répondit que le fléau remontait à 1348, parce que cette année-là, le 20 mars, il y avait une conjonction des trois planètes supérieures dans le signe du Verseau. Et, au dire d'Aristote (un autre grand docteur), la conjonction de Saturne et de Jupiter suffit déjà pour produire la dépopulation des États.

Du reste, Albert le Grand pensait de même.

Ces arguments ne convainquirent pas le peuple, dont la conscience troublée voulait voir, dans tous ces malheurs, une vengeance divine.

Pendant ce temps-là, les malades mouraient, et les femmes étaient exclues des Facultés où on discutait de tout cela sérieusement.

On empoisonnait les fontaines, disait-on, puis on accusait les Juifs de ce méfait et on les massacrait.

La Faculté se perdait en minuties ; préoccupée de persécuter les femmes, elle oubliait tout le reste, et sa haine — ou sa crainte — de l'autre sexe était si forte qu'en 1393 on refusa d'admettre à l'examen de licence le bachelier Jean Despois parce qu'il était marié. Devenu veuf, il put continuer ses études, et fut même doyen de la Faculté en 1410 et 1411.

L'extraordinaire violation des lois de la Nature que le Catholicisme avait engendrée, eut comme conséquence l'apparition de maladies nouvelles que l'antiquité n'avait pas connues.

Une des plus bizarres est cette affection qu'on appelle la danse de Saint-Guy.

La danse de Saint-Guy se manifesta pour la première fois en 1374, peu après l'année de la *grande mort*.

On voyait se répandre dans les rues des hommes et des femmes, courant effarés, sans direction, sans but ; à un moment donné, ils se réunissaient, formaient des cercles, ou se tenaient par la main et dansaient, sautaient, se contorsionnaient de façon hideuse, jusqu'à ce qu'ils tombassent épuisés, haletants, l'écume à la bouche. Ils se plaignaient de vives angoisses et suppliaient qu'on leur serrât fortement le ventre avec des linges et qu'on leur donnât, sur l'abdomen, des coups de poing. Tant que durait l'attaque, ils ne voyaient rien, n'entendaient rien de ce qui se passait autour d'eux. La plupart étaient en proie à des hallucinations extatiques. Les uns voyaient des démons, d'autres le ciel ouvert ; il y en avait qui se croyaient noyés dans des mares de sang, d'où ils cherchaient à sortir en faisant des bonds de carpe. La couleur rouge, une musique bruyante, un visage triste, avaient la propriété de les exaspérer. Dans la province de Liége, on en rencontrait des bandes de plusieurs mille courant les villes et les villages. Ils envahissaient les églises et y exécutaient les danses les plus bizarres ; ils déclamaient contre les prêtres et les nobles, dont *Satan ne devait pas tarder à briser la puissance*. On les tint pour possédés et on les exorcisa. La maladie était contagieuse ; beaucoup de ceux que la curiosité attirait autour des danseurs, cédant à une attraction irrésistible, s'élançaient tout à coup au milieu d'eux, et se joignaient à la ronde.

C'était la première forme de l'hystérie de la femme, due à

l'abstinence sexuelle et communiquée à l'homme par suggestion.

L'épidémie prit naissance sur les bords du Rhin et, de là, gagna tous les pays avoisinants.

Les malheurs du temps

Ce ne sont plus seulement les calamités publiques que nous avons à enregistrer, ce sont encore les horreurs produites par les tribunaux de l'Inquisition.

De 1320 à 1350, on jugea à Carcassonne plus de 400 sorciers et sorcières, dont les deux tiers furent envoyés au bûcher. A Toulouse, on en jugea 600 ; quatre cents furent condamnés. En 1357, il y en eut 31 à Carcassonne.

Voilà des chiffres effrayants, surtout quand on pense que qui dit « sorcier ou sorcière » dit « intellectuel », les meilleurs, l'élite des populations.

Voici maintenant le bilan des autres fléaux.

En 1315, il y eut une pluie de soufre, une disette et une famine en France et dans le Nord. A cette occasion, une procession eut lieu à Paris, sous le règne de Louis le Hutin. Les guerres et les pluies continuelles avaient détruit les récoltes, tout le pays souffrait de la faim. On promena en grande pompe dans les rues de la ville tout ce qu'il y avait de reliques dans les églises ; le peuple suivait, tandis que les chœurs chantaient les psaumes ; la plupart de ces gens, les hommes comme les femmes, étaient complètement nus, croyant par là attendrir davantage le *Dieu des Chrétiens*, car c'est à sa colère qu'on attribuait les fléaux dont on souffrait.

En 1338, on vit une nuée de sauterelles s'abattre sur la Hongrie, la Pologne, la Moravie, l'Autriche et la Styrie, et cela au temps de la moisson ; tout fut dévoré.

En 1348, on vit apparaître la peste noire ; « plusieurs, dit l'abbé Fleury, ayant vu leurs héritiers mourir avant eux, donnèrent leurs biens aux églises et aux religieux ». Ceci nous fait rêver. Cette peste qui vient si bien à point pour remplir les coffres de l'Église n'aurait-elle pas été appelée ? Qui sait ?

L'Œuvre du siècle. Les deux voies

Nous avons vu que, depuis le commencement du millénaire, l'humanité suivait deux voies : l'une ascendante, qui la menait

à la Renaissance ; l'autre descendante, qui la menait à la dégénérescence.

Dans chaque siècle, le progrès se fait par en haut et par en bas ; car le mot progrès a deux significations, on progresse aussi bien dans le Mal que dans le Bien.

— Le progrès ascendant nous montre la libre pensée grandissant et préparant l'œuvre de la Réforme.

— La Chevalerie faisant des mœurs plus élégantes, restituant le respect de la femme.

— Les jeux floraux encourageant la littérature et les arts.

— La fondation de la Bibliothèque Nationale de Paris date du XIVe siècle. En tête de la plaque qui y est apposée, on lit : « Charles V, fondateur de la Bibliothèque, réunit plus de 900 volumes dans une tour du Louvre. »

— Dans le Nord, nous voyons une femme remarquable, la Reine Marguerite, réunir sous son hégémonie la Suède, la Norvège et le Danemark.

***

Mais le progrès dans le Mal marche aussi, dans la mauvaise voie, avec l'Université d'abord, qui, loin de remplir sa mission civilisatrice, s'occupe de persécuter la science libre, de mettre une barrière à la pensée, de créer des entraves et d'établir des privilèges. Aussi nous la voyons déjà — à peine née — subir un déclin. Elle avait eu son point culminant au XIIIe siècle, elle déclina au commencement du XIVe siècle. Le plus grand désordre y régnait.

De nombreux documents nous révèlent que quelques étudiants, bien appuyés en cour d'Avignon, obtenaient des dispenses d'âge ou d'études et se faisaient conférer par le pape une licence de faveur. Cet abus semble même devenir une règle sous Jean XXII. Des grades sont bientôt conférés à prix d'argent, et l'audace des candidats devient telle qu'ils demandent à être promus dans des villes où il n'existe pas d'Université. Cette prétention arrache ce cri à la curie romaine : *Cur non in stabula porcorum ?* (1) (1316-1354).

(1) Voir les documents, volume du Cartulaire de l'Université.

— La persécution contre les Juifs est un autre élément de recul dans la voie du progrès.

Rentrés en France depuis cinq ans, les Juifs étaient assez puissants pour se soustraire aux règlements imposés. Ils ne portaient plus la marque destinée à les faire reconnaître, et, affranchis de cette distinction incommode, ils ne craignaient point de se mêler aux réunions des Chrétiens, hors de leur quartier, dans les maisons et même dans les églises, où, à leur arrivée, les personnes et les prêtres eux-mêmes se levaient souvent par respect, les prenant, par leur faste et à leur cortège, pour de hauts et puissants personnages.

Leurs ennemis, qui ne leur pardonnaient pas leur richesse et leur supériorité intellectuelle, — car c'est parmi eux qu'il y avait le plus de savants et de savantes, — les accusaient d'insolence ; tout ce qu'ils faisaient était mal pris, tourné contre eux, considéré comme délictueux.

On les accusait d'*irriter* les Chrétiens, alors que ce sont les Chrétiens qui ne cessaient de les taquiner.

C'est ainsi qu'on les accuse « d'oser irriter les Chrétiens, par les cris lamentables qu'ils poussaient dans leurs synagogues. Leurs hurlements se mêlant au chant des offices célébrés par les Cordeliers, leurs proches voisins, troublaient l'attention des assistants. Une telle conduite excita le mécontentement des Chrétiens. Philippe le Long enjoignit au bailli de Troyes, par son mandement du 26 février 1320, de les contraindre de reprendre leur marque distinctive et de les punir sévèrement s'ils persistaient à commettre des excès pareils à ceux qui lui avaient été dénoncés. »

— Dans un autre ordre d'idées, ce siècle a fait œuvre néfaste par trois inventions qui vont jeter dans le monde des germes de mal :

1° L'alcool est fabriqué pour la première fois par Arnaud de Villeneuve, médecin de Montpellier, en 1360.

2° Les cartes à jouer sont mises en usage sous Charles VI, pour amuser le roi, dit-on ; mais elles devaient aussi amuser, ruiner, désespérer les autres.

Le tarot égyptien était en usage en Espagne et y est resté. Au lieu d'avoir trois figures représentées par 1° le Roi, 2° la Reine, 3° le Valet, ce jeu a 1° la Sota (la Reine), 2° el Caballo (le Cheval), 3° el Rey (le Roi).

Dans cet ancien jeu, la Sota, la femme, est la première, comme la Dame est la plus puissante au jeu des échecs ; le roi est le dernier.

Les symboles sexuels (coupe et bâton) y remplacent le cœur et le pique (1).

Les cartes étaient connues en Chine onze siècles avant l'ère actuelle.

3° La troisième invention néfaste du siècle, c'est la poudre à canon, trouvée par un moine de Fribourg, Barthold Schwartz, qui découvrit sa composition en mêlant du soufre, du salpêtre et du mercure, pour arriver à trouver la poudre aurifère d'Hermès. Il fut accusé de sorcellerie et mis en prison.

La poudre fut employée au siège de Niebla, en Espagne. Les Arabes et les Chinois la connaissaient depuis longtemps.

En Asie, les religions sont stationnaires, elles n'offrent plus d'intérêt ; — leur forme dernière conduit les peuples à la dégénérescence morale, au fétichisme, à la folie.

En Perse, à la fin du XIVe siècle, on rédigea le « Zerdousht-Nameh » ou « Livre de Zoroastre ».

Les Perses de l'Inde ayant perdu le manuscrit du Vendidad qu'ils avaient emporté (perdu ou détruit), un destour du nom d'Ardeshir leur apporta un manuscrit nouveau ; c'est de ce livre récent que procèdent tous ceux qui se trouvent aujourd'hui dans l'Inde.

En 1325, on fit une copie du *Yaçna*, le plus ancien manuscrit zend. Elle est conservée à Copenhague.

(1) Rappelons que nous avons expliqué la transformation des cartes après l'institution de la Table Ronde.

CHAPITRE XIII

QUINZIÈME SIÈCLE

[*Madame Céline Renooz, l'éminent auteur de* L'Ère de Vérité, *mourut avant d'avoir terminé ce sixième et dernier volume de la série. Jusqu'à la fin du chapitre XII, le manuscrit avait été soigneusement préparé et les pages numérotées. Mais, à partir de là, les notes sont quelques peu fragmentaires et incomplètes ; il s'y trouve même des espaces vides qu'elle se proposait manifestement de remplir par la suite ; en aucun cas, cependant, elle n'a laissé une phrase inachevée. Elle n'avait pas fait le commencement du XIX*e *siècle, bien qu'elle eût écrit une « conclusion ».*

La Bibliographie que j'ai établie ne représente aucunement la totalité de ses lectures sur les sujets qu'elle traite, car je n'ai eu d'autres indications pour me guider que celles des ouvrages dont il lui arrive de faire des citations.

Lorsque j'eus le grand privilège de rencontrer Madame Renooz, il y a plusieurs années, je lui promis, sans avoir lu ses manuscrits, d'éditer les volumes non publiés de L'Ère de Vérité*; il m'a été possible d'accomplir cette promesse grâce à la générosité d'un membre de ma Ligue. J'ai toujours éprouvé une grande satisfaction d'avoir aidé à mettre ces ouvrages au jour, quoique je ne partage pas toutes les opinions exprimées par l'auteur, car elle se plaçait très en dehors des objets actuels du Féminisme, que je définirais comme une restitution aux femmes de tout ce qu'elles doivent* AVOIR, *de tout ce qu'elles doivent* SAVOIR *et de tout ce qu'elles doivent* ÊTRE. *Sur tout ce qui rentre strictement dans le domaine du Féminisme, nous étions en complet et cordial accord.*

Fière de ce brillant génie féminin, je dépose à ses pieds mon hommage d'affectueuse gratitude, et je la remercie au nom de toutes les femmes pour sa contribution sans égale à la cause de la Vérité Féministe.]

ALICE ABADAM,
Présidente de la « Feminist League ».

La morale chrétienne

La morale chrétienne était devenue un absurde enchevêtrement de folies. Elle était *surnaturelle* comme le dogme. Ainsi, nous voyons une bulle du pape Innocent III, du 9 décembre 1484, dans laquelle il est dit : « Il est parvenu à notre connaissance qu'un certain nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, s'écartant de la foi catholique, se livrent aux démons incubes et succubes. » Accuser les gens de se livrer au démon, alors que le démon a été mis *hors du monde*, c'est un acte de folie. Pourquoi ne pas reconnaître franchement alors que le démon est *terrestre* et *humain* ?

La morale chrétienne était au XV^e^ siècle celle que Machiavel (1469-1527) a résumée dans son livre « Le Prince ». Dans ce manuel, il maudit la politique immorale de son temps, et, dans son discours sur Tite-Live, il dit que si les Italiens de son temps étaient excessivement méchants, on le devait imputer à la religion et aux prêtres (1).

En effet, quand le pouvoir est immoral, toute la société est immorale. On considérait la cour pontificale comme un « mauvais lieu », le Saint-Siège ayant été pendant plus de 10 siècles le centre de tous les vices et de tous les crimes. Rome, « *patria diabolorum* », disaient les premiers qui s'appelèrent *protestants*.

Gustave Roskoff dit : « Une grossière sensualité était la base de la société de cette époque, et les jouissances matérielles étaient tout aussi générales parmi les laïques que parmi les clercs. On doit supposer, néanmoins, que l'exemple du clergé ne contribua pas peu à exagérer les jouissances chez les premiers. »

Tout le moyen âge fut caractérisé par un excès de plaisirs grossiers allant jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût, ce qui donnait des réactions extrêmes dans un autre sens, dans l'ascétisme.

(1) La monarchie absolue de l'homme, c'est le despotisme, le triomphe de l'instinct cruel du mâle personnifié en un seul.

Machiavel conseille au Prince despote la cruauté. Dans une République, l'instinct est personnifié par les masses et les intérêts divers s'équilibrent. Cependant, les inférieurs, étant plus nombreux que les supérieurs, doivent être sacrifiés dans tout gouvernement qui n'est pas basé sur la Justice. Tarquin, en promenant sa canne sur les blés, disait qu'il fallait ainsi faucher les têtes qui s'élevaient au-dessus des masses.

Le dérèglement moral de cette époque amena l'état mental qui en est la conséquence, la folie masculine avec son caractère habituel : « la réflexion sexuelle », cette manifestation psychique de l'interversion de l'esprit de l'homme qui lui fait attribuer à la Femme ce qu'il fait lui-même.

Et, pendant cette longue période — plus de 10 siècles —, on vit l'humanité vivre sans aucune discipline sociale, sans aucune « loi morale » telle que l'antiquité l'avait instituée et l'avait fait régner si fortement, que même aux époques de décadence elle maintenait les masses. C'était une discipline qui avait une base rationnelle, des principes solides, — et qui était imposée par toutes les femmes. Les écarts, dans ces conditions, étaient exceptionnels, individuels, c'étaient des cas isolés, des monstruosités contre lesquels l'opinion s'élevait. Dans le régime chrétien, tout changea, — l'exception, la révolte isolée devint la règle, les monstruosités s'appuyèrent sur le « droit » ; non seulement elles furent tolérées, mais elles furent sanctionnées par le pouvoir dit légitime. N'avons-nous pas vu l'Église *vendre* le droit d'assassiner une femme ? L'absolution coûte 6 sous.

Tout fut renversé, — retourné, dans ce carnaval moral qui *impose* le mal, condamne le bien.

Tel fut le résultat de la liberté sexuelle donnée à l'homme. Ce résultat, cette folie suit aussi nécessairement la luxure masculine que la mort suit nécessairement la destruction de certains organes.

Pendant que ces excès de folie discréditaient le pouvoir ecclésiastique, les gens sensés commençaient à s'émanciper, les esprits à se relever, un commencement de rénovation se produisait. Ce mouvement fut favorisé par les événements. La prise de Constantinople transporta en Occident les arts, la littérature, la philosophie qui sortaient de la Grèce ancienne. Cela changea les idées, épura le goût, fit naître un art rénové, — retrouvant la beauté pure, la forme classique qui va remplacer l'art naïf ou grotesque des Chrétiens du Moyen Age.

L'Occident se trouva, par cet événement, mis en possession de l'héritage scientifique ; les anciens ouvrages, expliqués dans les chaires dues à la munificence des Médicis, frappèrent les Italiens et leur donnèrent de l'émulation, cela réveilla l'esprit humain engourdi. Ce fut une résurrection, la pensée ensevelie

jaillit en un violent effort — et produisit la Renaissance — en attendant la Réforme.

L'Église alors, inquiète, redoubla de violence et fit tous ses efforts pour étouffer ce germe d'émancipation de l'Esprit dans lequel elle voyait un suprême danger.

L'Inquisition en Espagne

C'est pendant ce XV^e^ siècle que l'influence de l'Église amena l'expulsion des Maures, qui avaient jeté sur l'Espagne un si vif éclat.

Une fois débarrassé de ces ennemis gênants, le gouvernement entreprit de rendre l'autorité royale absolue, et l'Inquisition lui parut un moyen éminemment propre à détruire toutes les résistances. Le Saint-Office continua donc de connaître des matières religieuses, mais il servit aussi à abattre, sous prétexte de religion, l'aristocratie féodale, et les défenseurs des libertés municipales. C'est à cette circonstance, ainsi qu'au caractère propre d'une nation qui pousse tout à l'extrême, que l'Inquisition espagnole a dû sa détestable renommée.

La *Nouvelle Inquisition*, comme les historiens nationaux appellent le Saint-Office ainsi modifié, fut d'abord établie à Séville, en 1477, par le cardinal Mendoza, archevêque de cette ville. Elle fut ensuite peu à peu étendue à toutes les provinces de la monarchie, malgré l'opposition, plus d'une fois sanglante, des comtes, de la noblesse et de la population. Elle s'intitula la *General Inquisicion Suprema*, et par abréviation « la Suprema ». A sa tête se trouvait un inquisiteur général nommé par le roi. Le grand inquisiteur appartenait toujours à l'ordre des Dominicains. Le premier grand inquisiteur général, Thomas de Torquemada, fit un tel abus de ses immenses pouvoirs qu'il est impossible de calculer exactement le nombre de ses victimes. Quelques historiens affirment qu'il fit brûler ou condamner à des peines infamantes plus de deux cent mille personnes. On évalue à cent quatorze mille quatre cents le nombre des familles plongées dans l'opprobre et la désolation pendant les 18 années que dura le ministère inquisitorial de Torquemada.

Son successeur, le cardinal Diego Deza, dont le règne fut plus court, n'eut le temps d'en faire brûler que 2.592. Il en condamna

829 à être brûlées en effigie et 32.952 à l'emprisonnement et aux galères avec confiscation de leurs biens.

Le cardinal Cisneros (Ximénès) fit brûler plus de 800.000 volumes en Espagne, pendant les guerres contre les Maures. Les savants étaient exposés à la mort, à la prison ou à l'exil.

Le Concile de Constance
(15 juin 1414-1418)

Ce Concile fut convoqué pour condamner Jean Huss et Jérôme de Prague et mettre fin au schisme d'Occident. On y décréta que la communion ne doit être administrée aux laïques que sous la forme du *pain*, le vin devant être réservé seulement au prêtre. Le vin, dit-on, représente l'Esprit. Dans l'ancien symbolisme, il représentait l'*élément féminin*, et le pain, le corps, représentait l'élément mâle.

Avant ce Concile, la communion s'administrait sous ses deux formes, rappelant son institution primitive dans les festins des premiers Chrétiens.

Pendant les premiers siècles du Catholicisme, les hommes recevaient l'Eucharistie sur la main nue, mais il était défendu aux femmes de la recevoir autrement que sur un linge.

Ce Concile de Constance est resté fameux dans l'histoire à cause des désordres qui s'y produisirent. De toutes les parties de la Chrétienté, un nombre infini de filles publiques y arrivèrent, amenées par les prélats, *incredibilis multitudo meretricum*. On justifia cette invasion en disant que c'étaient des *démons déguisés* ; le « *Marteau des Sorcières* » de Sprenger l'affirme, ainsi que le « *Fornicarius* » de Nider. Mais on ne les inquiéta point. Ce saint Concile était bien assez occupé de faire brûler Jean Huss et Jérôme de Prague.

Ces évêques représentaient la folie lubrique condamnant la raison.

Le Concile de Bâle
(1435 ou 1437)

Au Concile œcuménique de Bâle, on s'occupa des scandales des prêtres et on édicta ce qui suit :

« Tout prêtre, à quelque degré ecclésiastique qu'il appar-

tienne, même pontifical, qui, deux mois après la publication de ce décret, sera trouvé vivant à l'état de concubinage *public*, devra être privé, pour trois mois, de ses bénéfices. Si, au terme de cette suspension, il n'a pas encore renvoyé sa concubine, il sera déclaré incapable de jouir d'aucun bénéfice quelconque jusqu'à ce qu'il ait effectué ce renvoi et se soit amendé. »

Donc il était permis d'avoir une femme clandestinement, — il était défendu d'en avoir une *publiquement*, — ce qui est encore un outrage déguisé au sexe féminin.

Le Concile de Bâle signifiait au pape Eugène IV d'avoir à comparaître devant la Sainte Assemblée pour s'y justifier de son « infidélité », sous peine, en cas de refus, de voir procéder contre lui selon toute la rigueur des canons. En réponse, le pape, dans un décret du 4 septembre 1459 en date de Florence, traite leur assemblée de « brigandage où se sont donné rendez-vous tous les démons de l'Univers pour mettre le comble à l'iniquité et jeter l'abomination et la désolation dans l'Église de Dieu ».

Ce même pape écrivit à tous les inquisiteurs pour stimuler leur zèle contre la sorcellerie ; il les autorise à procéder contre les sorciers « sommairement, simplement et sans bruit, ni forme de jugement ».

Évolution du dogme de l'Immaculée Conception

Au XIVe siècle, Franciscains et Dominicains se combattirent violemment dans les livres et du haut de la chaire au sujet de l'Immaculée Conception. L'Université de Paris, sans imposer la doctrine scotiste, lui était plutôt favorable qu'hostile. Le culte de Marie grandissant toujours la favorisait dans les rangs populaires. Jean Gerson lui-même (1363-1429) se déclara en sa faveur et la proclama une vérité. Le Concile de Bâle en fit un dogme (17 sept. 1439), mais à ce moment ce Concile était déjà tenu à Rome pour schismatique, et son décret ne fut pas revêtu de la sanction pontificale. A Avignon, en 1457, on confirma ce qui s'était fait à Bâle et l'on défendit sous peine d'excommunication de prêcher le contraire. Sixte IV, Franciscain lui-même, favorisa la messe en l'honneur de la Conception (1476), mais tel était encore le partage des esprits en 1483 qu'il menaça d'excommunier les deux partis s'ils continuaient à dénoncer l'une ou

l'autre opinion comme hérétique. Cela n'empêcha pas la Sorbonne en 1496, et bientôt après la Faculté de Cologne, d'imposer comme condition d'entrée à leurs membres la profession du dogme contesté. Les Dominicains exaspérés ne craignirent pas de recourir à une fraude pieuse et firent apparaître Marie à un pauvre tailleur, Jetsen de Zurzach, qui reçut d'elle la déclaration que, malgré tout ce qu'on en disait, elle avait pourtant été conçue dans le péché.

Au Concile de Trente, les Franciscains, appuyés par les Jésuites Lainez et Salmeron, insistèrent pour que Marie fût momentanément exceptée du décret qui stipulait l'universalité du péché originel. Mais les Dominicains résistèrent énergiquement. Les légats étaient dans le plus grand embarras. On en vint enfin à déclarer que le Concile n'entendait pas comprendre Marie elle-même dans le décret sur le péché originel, mais qu'on devait s'en tenir à l'idée de la bulle de neutralité promulguée par Sixte IV en 1485. L'opinion dominicaine, contraire à l'Immaculée Conception, conservait ainsi droit de cité dans l'Église.

L'Inquisition codifiée en Allemagne (1487)

Innocent VIII, un des plus débauchés et des plus dévergondés des papes, se faisant moraliste comme tous ses pareils, trouvait que le zèle des inquisiteurs se ralentissait. Pour le rallumer, il publia une bulle dite *Summis desiderantes*, datée du 9 décembre 1484.

Munis de cette bulle, deux inquisiteurs à qui elle était adressée, Sprenger et Justitor, se mirent à l'œuvre dans leur odieuse chasse à la sorcellerie, c'est-à-dire leur chasse à la femme et à l'homme qui pense.

Dans l'espace de quelques mois, le seul comté de Wormserbad vit périr sur le bûcher 41 personnes.

Ils opéraient dans le diocèse de Constance, et dans la petite ville de Ravensburg ils firent brûler 48 sorcières, accusées de s'être livrées à des démons incubes (on sait que ce sont les femmes violées par les prêtres qui étaient visées dans cette accusation).

Cela alla si loin que la Diète tyrolienne réunie à Hall, dans la vallée de l'Inn, en août 1487, se plaignit hautement que « beaucoup de personnes eussent été emprisonnées, torturées et trai-

tées de manière outrageuse ». L'évêque jugea prudent d'inviter l'inquisiteur à se retirer dans son couvent.

Les deux moines, croyant que leur insuccès venait de ce que leur système manquait de base juridique, voulurent le codifier, lui donner une forme de loi afin de le faire respecter ou redouter. Pour réaliser cette pensée, Sprenger rédigea le *Malleus Maleficarum* (Marteau des Sorcières) (1), livre inepte que M. Baissac compare à un rituel des sacrifices humains. C'était la folie et la sauvagerie codifiées. Il parut en 1487 et devint le guide officiel de la procédure contre la sorcellerie.

Ce livre, d'une méchanceté grotesque, fut sanctionné par le pape Innocent VIII, qui ne trouvait rien d'assez cruel pour satisfaire ses instincts de brute.

L'empereur Maximilien, qui protégeait les inquisiteurs, approuva gracieusement ce livre monstrueux.

Enfin, l'illustre Faculté de Théologie de Cologne lui donna sa pleine et entière approbation le 19 mai 1487.

Les inquisiteurs purent désormais opérer en paix, leurs sentences appuyées sur des considérants réguliers s'imposèrent comme l'exécution d'une loi sanctionnée et constituant un droit *positif*.

Roskoff rend ce livre responsable de la fureur sauvage qui, durant trois siècles, sévit impitoyablement, dans toute la Chrétienté, contre des millions de malheureux. (*Geschichte des Teufels*, t. III, p. 225.)

***

Le *Malleus Maleficarum* (Marteau des Sorcières), du moine inquisiteur Sprenger, est divisé en trois parties.

I. — Dans la première partie, on s'applique à démontrer que la sorcellerie n'est point une superstition, mais un fait réel, qu'il est hérétique de la nier comme telle. La thèse est appuyée de citations de Pères et docteurs de l'Église, entre autres de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin.

Cette première partie comprend dix-huit *questions*, dont voici le résumé :

(1) Le marteau des sorcières, c'est le maillet du rituel maçonnique, on l'appelle la *Tabula*.

1° Il *est catholique* de croire à des sorcières qui, avec le secours du Diable et en conséquence d'un pacte conclu avec lui, opèrent magiquement.

2° Il *est catholique* de croire que le Diable, par lui-même, et les sorcières conjointement avec le Diable, exercent des maléfices.

3° Il *est catholique* de croire qu'il y a des démons incubes et succubes qui peuvent engendrer et concevoir. Le fait est prouvé par l'Écriture Sainte, où l'on voit, au chapitre VI de la Genèse, les Géants, qui n'étaient que des démons, s'unir aux filles des hommes et avoir d'elles des enfants ; par la tradition, et par saint Thomas d'Aquin.

4° Il *est catholique* de croire que, parmi les démons, il y a une hiérarchie, ce que démontre l'Évangile, où Belzébuth, Lucifer et Satan sont qualifiés de princes.

5° Il *est catholique* de croire que l'origine et la multiplication des maléfices sont dues à l'influence des corps célestes ou à la méchanceté des hommes. D'après saint Augustin, cité à l'appui, le magicien est dépravé par le péché, de sorte que l'origine du mal doit être attribuée à la volonté perverse de l'homme lui-même ; le Diable ne coopère avec lui que suivant ses dispositions.

6° Pourquoi y a-t-il plus de sorcières que de sorciers ? Réponse : Parce que la femme est plus volage que l'homme, plus facile à suborner, d'une inconsistance de complexion (*flexibilitas complexionis*) qui donne plus aisément prise au Diable sur elle ; parce qu'elle a la langue plus mobile, ne sait rien garder et s'épand plus immodérément que l'homme en indiscrétions et sottises de toutes sortes. C'est la femme qui, la première, dans le Paradis Terrestre, perdit la foi, de sorte que, sans la femme, le monde serait encore un Paradis. L'étymologie de son nom prouve bien, du reste, ce qu'elle est : « *Dicitur enim femina* a FE et MINUS, *quia semper minorem habet et servat fidem.* » Cela veut dire : « On l'appelle femme de *fe* et *minus*, qui signifie de *foi moindre* ou de *moins de foi.* » Et elle a le sens de travers, parce qu'elle a été formée d'une côte d'Adam qui était tordue.

7° Il *est catholique* de croire que le Diable et, par lui, les sorcières, peuvent faire naître dans le cœur des hommes la haine ou l'amour.

8° Il *est catholique* de croire que les sorcières, comme il est dit

en la bulle (la fameuse bulle d'Innocent VIII), peuvent étouffer et détruire le fruit dans le sein des femmes, la ventrée des animaux, les produits de la terre, les hommes, le bétail, tout ce qui, en un mot, respire ou croît d'une manière quelconque.

(Le *Malleus* mentionne cinq manières de procéder du Diable pour empêcher ou stériliser les unions : il interpose son propre corps ou sa personne ; il échauffe outre mesure ou refroidit la semence masculine au moyen de substances dont la vertu spéciale lui est connue ; il agit sur l'imagination de l'homme de manière à lui faire prendre la femme en dégoût ; il endort le membre viril, et autres obscénités théologiques.)

9° Il *est catholique* de croire que, par art magique, les sorcières peuvent réellement ou illusoirement ensorceler le membre mâle.

10° Il *est catholique* de croire que, par enchantement, les sorcières peuvent se métamorphoser et changer les autres en animaux, par exemple en loups-garous. Dieu seul, il est vrai, créateur de toutes choses, a la puissance de les transformer réellement ; mais le Diable peut pervertir le sens de l'imagination au point de nous faire voir, toucher et sentir ces mêmes choses autrement qu'elles ne sont en réalité. (Telle fut la foi de saint Thomas ; telle est la doctrine du *Malleus* et celle de nos docteurs catholiques contemporains, entre autres du P. de Bonniot dans son livre : *Le miracle et les sciences médicales.*)

11° Il *est catholique* de croire qu'il y a des sorcières sages-femmes, qui détruisent le fruit dans le sein de la mère de différentes manières ou procurent des avortements ; que, tout au moins, quand elles n'y réussissent pas, elles vouent les nouveau-nés au Diable. Il y en a même qui dévorent les enfants.

12° Il *est catholique* de croire que, quoique Dieu ne veuille pas le mal, il le permet pour l'épurement de sa créature. La liberté, dans l'homme, exige, du reste, qu'il puisse pécher.

13° La preuve de cette permission de Dieu, le *Malleus*, en cette treizième question, la déduit de la chute des anges rebelles et du péché de nos premiers parents, d'où il infère qu'elle peut tout aussi bien être donnée aux magiciens et à leurs maléfices. On reconnaît assez aisément les sorcières à leurs yeux verts, quoique beaucoup les aient d'autre couleur. Les yeux rouges sont aussi fort suspects ; il convient de s'en méfier.

14° Le crime de sorcellerie surpasse tous les autres. C'est le

plus grand mal que Dieu ait permis sur la terre. Par la sorcellerie, en effet, l'homme déchoit de l'état où l'avait élevé le baptême, devient apostat et hérétique, et sa vie tout entière est péché. A ce crime, le plus grand de tous, doit être appliquée une peine plus grande que celle qui est réservée à n'importe quel autre crime, même à l'hérésie simple. La mort seule peut l'expier en ce monde. Il est écrit : *Maleficos non patieris vivere*, tu ne laisseras pas vivre les sorciers (Exode, XXII, 18).

15° Il *est catholique* de croire que des personnes innocentes peuvent être ensorcelées, soit pour leurs propres péchés, soit à cause des péchés des sorcières.

16° Il y a quatorze espèces d'arts magiques de moindre importance quant à leurs effets, comme, par exemple, la nécromancie, la géomancie, l'hydromancie, l'aéromancie, le pyromancie et tous les genres de divination. Comme, dans ces opérations secondaires, quoiqu'elles aient lieu avec l'assistance voulue ou implicite du Diable, il ne s'agit que de consulter les sorts sur l'avenir, le péché de ceux qui s'y livrent n'est pas à comparer avec la sorcellerie propre, ce qui ne veut pas dire, néanmoins, qu'on ne doive le punir.

17° Il *est catholique* de croire que le péché de sorcellerie dépasse en énormité celui des mauvais anges dans le ciel, et qu'il ne saurait y avoir, par conséquent, ici-bas, de peine assez grande pour le châtier. Le Diable, en effet, avait été créé dans l'état de nature et n'est déchu que d'un état inférieur, tandis que les sorciers, élevés par le baptême à l'état de grâce, sont déchus d'infiniment plus haut. De plus, le Diable n'a péché que contre le Créateur ; les sorciers pèchent et contre le Créateur et contre le Sauveur.

18° Il y a des gens, laïques et prêtres, qui nient la sorcellerie, prétendant qu'il n'en existe pas. Ils en donnent pour raison : 1° que Dieu peut punir le péché de l'homme par l'épée, la famine, l'infinie variété des maladies et la mort, sous une de ses mille formes naturelles quelconque, sans avoir besoin d'ajouter à cela d'autres peines d'une justice équivoque ; 2° que, s'il était vrai que le Diable peut empêcher la génération et la conception, provoquer l'avortement ou tuer le nouveau-né, il détruirait le monde entier, et son action serait plus grande que celle de l'œuvre divine du mariage ; 3° que, en admettant que Dieu permette ces choses, les pouvant empêcher, on doit

supposer qu'il les veut, puisque c'est vouloir que laisser faire ce qu'on peut aisément prévenir, d'où il faudrait conclure que Dieu ne permet pas seulement le mal, mais qu'il le veut ; 4° que les prédicateurs et les juges qui s'élèvent ou procèdent contre la sorcellerie devraient craindre du ressentiment des sorciers d'être ensorcelés les premiers, ce qui n'a pas lieu, etc. La réponse à ces objections est dans tous les manuels de théologie où il est traité du libre arbitre, de la grâce et de la prédestination.

***

II. — La deuxième partie du *Marteau des Sorcières* comprend deux questions :

1° A qui le magicien peut-il nuire ?

2° Comment la sorcellerie peut-elle être combattue et ses effets détruits ?

Le premier titre se subdivise en 16 chapitres, le second en huit. L'auteur expose, dans les 16 chapitres du premier, les différentes opérations de la magie et les pratiques du sabbat : le voyage à travers les airs, l'hommage au Diable, le pacte, les copulations démoniaques, la transformation en bête, la production de la grêle, des orages, des maladies, l'ensorcellement, en un mot, sous toutes ses formes. Au sujet du transport à travers les airs sur manche à balai, socs de charrue ou bâtons quelconques frottés de l'onguent que l'on sait, le *Malleus* n'hésite pas a déclarer hérétique l'opinion de ceux qui en nient la réalité et ne veulent y voir qu'une illusion du Diable. Cette opinion, dit-il, est contraire à la Sainte Écriture, et peut causer à l'Église les plus graves dommages ; c'est elle qui, pendant si longtemps, à empêché que les sorciers ne fussent livrés au bras séculier, et qui a favorisé leur accroissement au point que, aujourd'hui, leur extirpation ne semble plus possible. Comment ose-t-on soutenir que les sorcières ne peuvent être transportées corporellement, par le Diable, d'un lieu à l'autre ? Est-ce que Notre-Seigneur ne l'a pas été en son corps, sur la montagne d'où lui furent montrés les royaumes de la terre, puis sur le pinacle du temple ? Quant à l'onguent, c'est avec de la chair d'enfant mort sans baptême qu'on le prépare. Le Diable, néanmoins, peut, à défaut de cette préparation, se substituer lui-même, sous une forme animale quelconque, au bâton ou au manche à balai

oint de ladite graisse. Le *Malleus* ne nie pas que les sorcières puissent aussi être transportées au sabbat en imagination, mais elles n'en sont pas moins criminelles pour cela. Que ce soit donc corporellement ou en esprit qu'elles aillent aux assemblées du Diable, comme il n'y a pas moyen, pour atteindre l'esprit, de l'isoler du corps, qu'en brûlant ce dernier, le bûcher, dans l'un et l'autre cas, est la seule peine à appliquer. Quand les sorcières veulent être portées en imagination au sabbat, elles se couchent sur le côté gauche et ne s'endorment qu'après avoir invoqué le nom de l'ennemi d'enfer. A peine sont-elles assoupies qu'une vapeur jaunâtre leur sort de la bouche : c'est leur esprit qui s'en va courir les champs.

***

III. — Dans sa troisième partie, cet infect livre donne les remèdes à opposer à tous les genres de maléfices et de sorcellerie, la procédure à suivre contre les sorcières. C'est le code pénal des délits de *pensée*. Il a fait loi pendant trois siècles, a reçu les hautes approbations du pape, de l'empereur d'Allemagne et de l'Université ; il faut donc le connaître afin de bien comprendre ce que veulent les papes, les empereurs et les Universités.

Dans cette troisième partie, le *Malleus* pose 35 questions dont nous allons donner le résumé.

1° De la façon d'introduire l'affaire.

Cette introduction peut avoir lieu de trois manières : *a*) sur l'accusation d'un simple particulier, avec engagement de faire la preuve sous peine de dommages et intérêts ; *b*) sur dénonciation sans preuves, mais que l'on peut supposer faite par zèle religieux ou crainte de l'excommunication ou de la peine temporelle dont est passible celui qui ne dénonce pas un hérétique connu de lui ; *c*) d'office par le juge lui-même, d'après la rumeur publique. Le premier mode d'introduction ne doit pas être facilement admis par le tribunal. Dans les questions de foi, en effet, — et la sorcellerie est une de celles-là, — il n'est pas d'usage de laisser aux particuliers l'initiative de l'appréciation. D'autre part, il y a là une peine du talion qui rend ce mode dangereux.

Le procès à introduire est précédé d'une citation affichée à la porte de l'église paroissiale, invitant quiconque sait ou a appris que quelqu'un est suspect d'hérésie ou de sorcellerie à en faire

la déclaration dans les quinze jours, sous peine d'excommunication. La citation doit porter que, bien que le déclarant ne puisse prouver sa dénonciation, il ne sera point punissable, attendu qu'il n'est pas plaignant. Le troisième mode d'introduction était le plus usité.

2° Du nombre des témoins.

Il doit y en avoir au moins deux ; mais nous savons que, dans la pratique, on se contenta souvent d'un seul, qui pouvait n'être même qu'un enfant.

3° Le juge peut-il contraindre les témoins à prêter serment de dire la vérité ? Réponse : Il le peut et le doit même, surtout si c'est un juge ecclésiastique. Quiconque refuse de jurer doit être tenu pour hérétique et traité comme tel.

4e De la qualité des témoins.

On peut, en matière de foi, admettre à témoigner les excommuniés, les complices, les hommes notés d'infamie, les esclaves contre leur maître, l'hérétique contre l'hérétique, la sorcière contre la sorcière, ces derniers, néanmoins, à défaut d'autres, et comme témoins à charge. On doit encore admettre le témoignage des enfants contre leurs parents, de la femme contre le mari, du mari contre la femme, de l'ami contre son ami, quand ce témoignage peut charger l'inculpé. Il n'y a pas jusqu'aux parjures que le *Malleus* ne tienne pour témoins aptes et capables en la circonstance.

5° Doit-on admettre à témoigner les ennemis reconnus de l'accusé ? S'il est prouvé que quelqu'un ait attenté à la vie de l'inculpé ou lui ait occasionné un grave dommage, son témoignage ne peut être admis contre lui ; mais, s'il ne s'agit que d'injures, de paroles, de rancunes de femme et autres choses semblables, ce ne doit pas être considéré comme obstacle à déposition contre un ennemi.

6° Le procès étant affaire de foi, on devra l'instruire sommairement, *simpliciter et de plano* ; en conséquence, toutes exceptions, demandes de renvoi et interjections d'appel devront être écartées. Le jugement, d'ailleurs, est définitif.

Voici maintenant la forme à donner à l'interrogation tant des témoins que de l'accusé.

7° Si l'inculpé nie tout, le juge, sans s'arrêter à la dénégation, doit baser son jugement sur la mauvaise réputation du sujet, l'évidence du fait et les dépositions concordantes ou non

des témoins. Néanmoins, le concours de ces trois éléments de conviction n'est pas indispensable, ce qui veut dire que la mauvaise réputation de l'accusé peut suffire, à défaut d'autres preuves, pour le faire condamner. Une simple menace de sa part, quand elle a été suivie d'un effet quelconque, de maladie par exemple, est tenue pour évidence. Une fois convaincu d'une de ces trois manières, l'inculpé avoue son crime ou persiste à nier. S'il le confesse et qu'il ne se convertisse pas, il doit être livré au bras séculier, qui, seul, peut l'envoyer au bûcher ; s'il ne se reconnaît point coupable, il n'en doit pas moins être livré au même bras comme impénitent.

8° Une personne simplement suspecte et qui nie doit-elle être arrêtée et emprisonnée, ou peut-on la laisser libre sur parole après lui avoir fait promettre de comparaître à toute sommation ? La décision à prendre en la circonstance est abandonnée à la sagesse du juge. Dans tous les cas, on devra surveiller attentivement les allées et venues de ladite personne, et si l'on se décide à l'arrêter, on aura soin, en pénétrant chez elle, — ce qui se fera toujours à l'improviste, — qu'elle ne puisse avoir le temps de passer de la pièce où on l'aura trouvée dans une autre, de peur qu'elle n'aille s'y approvisionner de préparations magiques pour se rendre invisible. Il est encore prudent, une fois la sorcière prise au collet, de la soulever de terre et de l'emporter dans un panier, pour qu'elle ne touche plus le sol ; beaucoup de sorcières qu'on a brûlées ont avoué que, si elles eussent pu toucher la terre du pied, elles auraient été sauvées immédiatement.

9° Après l'arrestation, le juge décide s'il y a lieu ou non d'autoriser une défense. La sorcière est ensuite conduite dans la chambre de torture, et on l'interroge, mais sans la torturer encore. Si la prisonnière, se disant innocente, demande à connaître ceux qui l'accusent, comme il n'y a pas ici accusation, mais simple dénonciation, le juge n'est pas tenu de faire droit à sa requête. Quelques papes, notamment Boniface VIII, ont décidé que, en aucun cas, il ne devait être permis de nommer les dénonciateurs, sous peine d'excommunication.

10° Si l'inculpé demande à être défendu, le juge choisit lui-même l'avocat, à qui, d'ailleurs, il impose des conditions de nature à rendre la défense à peu près illusoire. L'avocat, en effet, doit ignorer le nom des témoins, et, si la cause est condam-

née, il perd tout droit à ses honoraires, quand il ne court pas le risque d'être, lui-même, arrêté comme suspect d'hérésie.

11° L'avocat, mis en communication avec l'inculpé, doit, d'abord, l'exhorter à patience, puis le faire parler. Si l'inculpé se plaint d'être victime des poursuites d'un ennemi, l'avocat en fera part au juge. Toutefois, comme les sorcières sont généralement détestées, celui-ci ne doit admettre l'exception de vengeance que difficilement. Si la sorcière avoue et qu'elle se repente, elle n'est point livrée au bras séculier, mais condamnée par le tribunal ecclésiastique à la prison perpétuelle, quoique, même dans le cas d'aveu et de repentir, elle puisse être brûlée, ce qui a toujours lieu quand le sortilège a été suivi de dommage au prochain. Pour ce qui est des maladies survenues à la suite de menaces, s'il est prouvé par quelque témoignage de médecin que le mal n'a pas été naturel, ou si d'autres sorcières y reconnaissent l'effet d'un ensorcellement, nul doute que l'inculpée n'en soit l'auteur ; en conséquence, elle sera brûlée.

12° Cette question a pour objet de déterminer la conduite à tenir par le juge pour découvrir si, réellement, la dénonciation ou la déposition qui charge l'inculpé est ou non d'un ennemi.

13° Aucune condamnation à mort ne pouvant être prononcée sans qu'il y ait eu aveu de l'accusé, quoique la preuve du crime résulte des autres éléments de conviction, il devra être recouru à la torture, au besoin, pour obtenir cet aveu. Il importe, néanmoins, de procéder ici avec mesure et de n'employer ce suprême moyen qu'avec circonspection, car il arrive souvent que le Diable rend la sorcière insensible à la souffrance et que, loin de disposer le cœur aux bonnes inspirations, la torture l'endurcit. On ne doit pas non plus perdre de vue que toutes les sorcières ne le sont point à un même degré, et que, parfois, le Diable, sans y être contraint par un bon ange, permet à certains de ses fidèles une franche confession, pour inspirer sans doute plus de confiance dans les déclarations mensongères de ceux qui résistent et qui sont naturellement ses préférés. On a remarqué, en effet, que les sorcières les plus avérées sont celles qui montrent le plus d'obstination et avouent le moins facilement, quand la torture finit par leur arracher un aveu.

14° Une fois que le juge a prononcé qu'il y a lieu de procéder

à la torture, l'inquisitorié est reconduit en prison, où ses parents et amis peuvent alors le visiter, pour le presser encore une fois d'avouer. S'il persiste dans ses dénégations, on fait retirer tous les étrangers, puis on conduit le malheureux dans la chambre des questions. Il est, d'abord, déshabillé par le bourreau, si c'est un homme, ou par des femmes honorables, si c'est une femme ; il pourrait se faire que dans les coutures du vêtement eussent été enfilés des charmes, et il importe d'en prévenir l'effet. Les instruments de torture sont ensuite étalés et, devant cet appareil, le juge adresse une dernière exhortation à l'accusé, lui promettant la vie sauve s'il avoue. Cette promesse, néanmoins, doit être faite en termes tels qu'elle n'engage la justice que conditionnellement et laisse toute liberté de procéder ensuite comme bon il semblera. C'est une espérance qu'on laisse entrevoir plutôt qu'une promesse réelle qu'on fait. Il convient pourtant que la chose soit présentée de façon que l'inquisitorié y voie une promesse. La torture peut être reprise le lendemain et le surlendemain ; mais, dans l'intervalle, on ne quitte pas l'accusé, sur lequel on doit veiller attentivement pour écarter de lui les suggestions du Diable ou prévenir un suicide.

15° Pour savoir si l'obstination de la sorcière qui, dans les tourments, refuse de rien avouer, est ou non le résultat d'un charme diabolique, le juge n'a qu'à bien examiner ses yeux. S'il n'y voit pas de larmes, c'est une preuve qu'elle est coupable, car l'expérience a parfaitement établi qu'une sorcière ne peut pleurer. Pour en avoir le cœur net, le juge pourra lui mettre la main sur la tête et prononcer la formule de conjuration suivante : « Par les larmes les plus amères que Jésus-Christ, notre Sauveur et Seigneur, ait versées sur la Croix, je te conjure de pleurer, au cas où tu serais innocente. » Les larmes sont la marque du repentir et le Diable met tout en œuvre pour les étouffer.

Il faut que le juge prenne garde à ne pas se laisser toucher ou frôler par la sorcière. Il y a même du danger à ce qu'elle le voie la première. Aussi est-il prudent de l'amener devant lui à reculons. On a vu des juges perdre toute assurance, ne sachant ce qu'ils faisaient, sous la fascination du regard de ces femmes. L'œil du sorcier n'a pas la même puissance. Il est bon aussi de couper les cheveux aux sorcières : la cheve-

lure, comme les habits, loge souvent des charmes secrets qui pourraient gêner l'action du tribunal.

16° C'est un jour férié, dimanche ou fête chômée, qu'il convient de reprendre l'enquête. A la grand'messe qui la précède et à laquelle assiste le tribunal, les fidèles sont invités à implorer le secours de Dieu et des saints contre les attaques du Diable. Puis on prend du sel bénit et autres objets consacrés, qu'on met dans un sachet portant en forme d'étiquette l'inscription du crucifix, et on passe tout cela autour du cou de la sorcière. L'expérience á appris que ces choses et les reliques des saints sont d'une très grande efficacité contre les charmes diaboliques. Cela fait, on offre à la sorcière de l'eau bénite à boire, puis on conduit la malheureuse dans la chambre de la torture, et l'on procède de nouveau à la question.

17° Les ordalies, comme jugement de Dieu, doivent être écartées. On sait, du reste, que, avec le secours du Diable, les sorcières demeurent insensibles à l'épreuve du feu, soit que le Diable, qui connaît les vertus des plantes, leur ait administré déjà quelque infusion préservatrice, ou que, au moment de l'épreuve, il glisse adroitement quelque chose entre le fer chaud et la main de sa fidèle. Toute demande d'ordalie de ce genre de la part de l'inculpée doit donc rester tenue pour suspecte.

18° Le crime de sorcellerie n'étant pas seulement d'ordre ecclésiastique, il n'est pas défendu aux tribunaux séculiers de le juger et de le punir, mais le concours de l'Église est indispensable. En ces sortes d'affaires, où il s'agit, entre autres, du délit d'hérésie, il doit être procédé sommairement, sans aucune des formalités en usage dans les autres cas. Ni libelle du ministère public, ni acte d'accusation selon les formes, ni contestation en cause : tout cela ne ferait qu'entraver la procédure. Le jugement est rendu de vive voix et n'a pas besoin d'être écrit. Quoique, en matière criminelle, l'arrêt, ici sans appel, soit exécutable immédiatement, il y a des cas où cette exécution peut être différée, comme, par exemple, quand la condamnée est enceinte.

19° Il y a quatre sortes de moyens de conviction : *a*) les moyens de droit, c'est-à-dire les dépositions de témoins et la torture ; *b*) l'évidence du fait ; *c*) l'interprétation juridique ; *d*) le violent soupçon. Ainsi, une simple suspicion, pourvu toute-

fois qu'elle soit suffisamment forte, autorise le juge à condamner un inculpé. Or il y a forte suspicion quand, en matière d'hérésie, l'accusé est convaincu d'avoir entretenu des relations amicales avec quelque hérétique, et, en matière de sorcellerie, quand il a fait à quelqu'un des menaces que l'effet a suivies d'une manière quelconque.

20° Le jugement qui renvoie un accusé des fins de la plainte n'est jamais définitif. La personne absoute peut être reprise, si d'autres motifs de suspicion viennent ultérieurement s'ajouter à ceux qui l'avaient fait arrêter une première fois. Aussi le juge, en son arrêt, doit-il se garder de laisser entendre que l'accusé qu'il absout est innocent. Tout ce qu'il peut dire, c'est que, pour le moment, on n'a pas trouvé contre lui de preuves suffisantes.

21° Cette question traite de la purgation canonique ou, en d'autres termes, de la manière dont une personne légèrement suspecte est tenue de se justifier.

22° Notre code reconnaît ici que des personnes faibles peuvent, dans la torture, confesser des choses qui ne sont pas, tandis que d'autres plus fortes, ou avec le secours du Diable, ne confessent rien de ce qui est véritablement. C'est pourquoi l'on doit recourir avec prudence à ce moyen suprême. Il n'en est pas moins recommandé de renouveler la torture, si, une première fois, on n'a point obtenu d'aveu ; mais, pour que cette reprise n'ait pas l'air d'être en contradiction avec la loi criminelle, on la qualifie de simple continuation de l'épreuve.

23° Des moyens permis et de ceux qui ne le sont pas, pour se délivrer d'un charme.

Les moyens permis se distinguent de ceux qui ne le sont pas en ce que, d'habitude, les derniers ne s'emploient qu'en secret. Il importe, du reste, avant de faire usage d'un contre-charme quelconque, de s'enquérir avec soin si la personne qui se charge du désensorcellement est ou non une sorcière. Si elle sait des choses cachées qui ne peuvent avoir été révélées que par de mauvais esprits, on est sûr d'avoir affaire à une magicienne. C'est encore une sorcière si elle délivre de certains maux et ne peut rien contre d'autres, car il arrive souvent que, les démons se faisant la guerre entre eux, l'un résiste à ce que l'autre voudrait.

Les sages-femmes magiciennes l'emportent en méchanceté sur toutes les sorcières, et le nombre de ces sages-femmes est si grand que, d'après leur témoignage, il n'y a pas une localité où

l'on n'en trouverait. On ne saurait trop surveiller les accouchements.

Les Borgia. Alexandre VI (1492-1503)

La série des monstres humains recommence avec les Borgia. Alexandre VI semble être le plus épouvantable de tous ; il va jusqu'à la dernière limite possible du mal. Son nom seul fait horreur, il symbolise la tyrannie, le sacrilège, l'inceste, le meurtre accompli avec des raffinements démoniaques. Les horreurs de sa conduite et le scandale de ses amours lui ont donné une célébrité qui restera dans l'histoire. On le considère comme le grand type du satanisme, le plus méchant des hommes. Stendhal dit de cet *infâme*, comme il l'appelle, que « ç'a été, sur la terre, la moins imparfaite des incarnations du diable » (*Promenade dans Rome*).

On l'accusait publiquement de partager avec son fils la couche de sa fille Lucrèce, qu'il enleva successivement à trois maris. Il fit assassiner le troisième pour la lui reprendre, — puis il la donna à un quatrième, et les noces qui furent célébrées au Vatican à cette occasion se terminèrent par un grand festin, pendant lequel cinquante courtisanes nues dansèrent devant cette incestueuse famille. On donna des prix à celles qui surent le mieux, par leurs poses lascives, exciter les lubricités émoussées du pape empoisonneur et incestueux.

Cette Lucrèce Borgia eut une triste légende. On la fit complice et responsable des crimes commis par les hommes de sa famille dont elle était surtout la victime. M. Blaze de Bury l'a réhabilitée, en la montrant telle qu'elle est sur les médailles de Filippino Lippi, faites à l'occasion de son mariage avec Alphonse d'Este ; son visage, dit-il, est « tout juste gracieux », donc plutôt laid, et elle n'eut rien d'une héroïne, elle ne fut qu'une créature médiocre, se laissant entraîner par son redoutable père qui devait la terroriser, mais non pas lui inspirer la passion que l'on a cru.

Ces hommes abominables faisaient servir la science de leur temps, l'alchimie, à la confection de poisons redoutables ; ils maniaient sans scrupules des philtres terribles pour servir le déchaînement furieux de leurs ambitions et de leurs passions farouches qui ne reconnaissaient nul frein, nulle entrave. On

s'est demandé quel était ce poison des Borgia dont quelques gouttes supprimaient un ennemi, sans laisser de traces, à l'heure juste où on le voulait, selon le nombre de gouttes absorbées. Les chimistes modernes ont émis bien des hypothèses sur sa composition infernale, qui se graduait suivant les circonstances, tuant subitement si l'impunité était assurée au meurtrier, rongeant, dévorant lentement la victime, avec toutes les apparences d'une maladie naturelle, si certains ménagements étaient nécessaires.

Une goutte, deux gouttes, six au plus, de la fameuse *cantarella*, et c'en était fait d'un homme ! Il succombait brusquement, ou il traînait désormais une existence misérable, usé, flétri, hébété, jusqu'à ce que la vie se retirât de lui, au moment précis que l'on avait indiqué...

Ce pape athée avait perfectionné l'art de tuer, la mort était à ses ordres, il se jouait de la vie humaine et de la destinée des races ; la science n'avait pour lui qu'un but : lui donner le moyen d'accomplir de grandioses horreurs. Paul de Saint-Victor (dans *Hommes et Dieux*, César Borgia) dit de lui qu'il ressemble à un carnaval diabolique du vieil empire païen ressuscité sous les costumes et les figures du Catholicisme. « Alexandre VI, c'est Tibère, avec les immondes orgies de Caprée ; c'est Néron, avec son cortège de sanglantes fureurs, la hache, le lacet, les poisons de Locuste remplacés par la *cantarella* ; c'est Héliogabale avec ses extravagantes débauches ; c'est Domitien avec sa cruauté froide et hypocrite ; c'est, en un mot, l'ensemble, groupé et déguisé en pape, des scélérats de la Rome impériale. »

Donc, si le pouvoir civil donné aux hommes les avait corrompus, si l'empire avait produit des monstres, le pouvoir religieux donné à d'autres hommes devait produire des démons pires encore que les empereurs. Et ce type infernal fut représenté par les papes. Une religion qui produit un tel résultat est jugée. Et qu'on ne l'accuse pas d'avoir été une exception, un homme irréligieux. Son orthodoxie était irréprochable. Alexandre VI, quoique athée, était fort assidu aux offices, où il aimait à étaler les grâces de sa personne ; dévot à la Sainte Vierge, c'est à lui qu'on doit la sonnerie de l'*Angelus*.

Ce qui prouve bien qu'il réalise le type antireligieux du Catholicisme, c'est que les Jésuites ont trouvé le moyen de l'absoudre

de ses crimes (voir l'ouvrage du Père Ollivier : *Le Pape Alexandre VI et les Borgia*). Sa sévérité pour les autres était aussi grande qu'était grande sa licence pour lui-même. Il lança une bulle recommandant la plus grande sévérité aux inquisiteurs, pendant qu'il livrait le Nouveau Monde au fanatisme et à la rapacité des bandits espagnols et portugais.

Cet homme effrayant eut une fin digne de sa vie. Il mourut empoisonné lui-même par un breuvage qu'il avait préparé pour des cardinaux dont il convoitait l'héritage et qu'il but par mégarde. C'est ainsi qu'il succomba lui-même au poison qu'il avait si souvent versé.

Une légende rapporte que sept diables se tenaient à son lit de mort, pendant qu'il agonisait, pour s'assurer du règlement du pacte conclu avec Satan, en vertu duquel il avait vendu son âme en échange de ses douze années de pontificat !

L'Église démasquée par Édelin

Les Chrétiens se défendaient de l'accusation portée contre eux d'avoir inventé le sabbat diabolique, avec toutes ses criminelles orgies, pour en flétrir leurs ennemis. Il n'est pas sans intérêt de montrer comment l'Église, qui avait inventé toute cette science diabolique, l'expliquait. Elle enseignait déjà le phénomène de la double personnalité en l'attribuant au Diable.

Voici comment s'exprime un auteur du temps, Alphonse Spina, dans un livre intitulé *Fortalitium fidei*, au sujet du transport des sorcières dans les airs, à cheval sur un balai, tout en trouvant que la chose est illusoire, — mais une illusion produite par le Diable et aussi criminelle que si c'était réel — :

« La vérité est, dit-il, que les méchantes personnes veulent se procurer d'aussi abominables fictions ; elles se consacrent au Diable au moyen d'onctions et de paroles magiques ; aussitôt le Diable les endort et les conduit fantastiquement partout où elles ont désiré d'aller, leur corps demeurant cependant en place, mais sans aucune sensibilité, et le Diable les couvre de son ombre. Quoiqu'elles n'aient jamais bougé corporellement du même endroit, elles n'en ont donc pas moins coopéré à tous les actes diaboliques auxquels s'est prêtée leur imagination. »

Plus loin, le même Spina dit à propos du prétendu sabbat, — nié par Édelin et les autres gens sensés : « Il y a beaucoup de femmes perverses, en Dauphiné et en Gascogne, qui affirment avoir des réunions de nuit dans une certaine lande déserte. »

Or, en 1453, il se trouva un docteur, le savant Guillaume Édelin, prêtre éclairé celui-là, prieur de Saint-Germain-en-Laye, qui prêcha que tout ce qu'on disait sur le sabbat et les sorcières n'était que fable et pure imagination et qu'il ne fallait pas y croire.

Il fut arrêté et traduit devant la cour inquisitoriale ; soumis à la torture, il se reconnut coupable de tout ce qu'on voulut. On l'obligea à confesser qu' « il s'était donné à l'ennemy d'enfer pour accomplir ses délices mondaines et par espécial pour faire son plaisir d'une Dame chevaleresse et s'être mis en telle servitude de l'ennemy qu'il lui convenait être en certain lieu toutes les fois qu'il y était invité, auquel lieu ils avaient accoutumé de faire leur consistoire ; et ne lui fallait que monter sur un balai pour être prestement transporté là où ledit consistoire se faisait. Et confesse le dit maistre Guillaume, *de sa bonne volonté* (c'est-à-dire dans la torture), avoir fait hommage à l'ennemy étant en espèce et semblance d'un mouton en le baisant au fondement. »

Grâce à cette confession, on lui épargna le bûcher et on se contenta de le jeter dans une basse-fosse, pour y pourrir le reste de ses jours, nourri au pain et à l'eau. Il y mourut au bout de quelques semaines.

Donc, on accuse la Femme d'aller au sabbat la nuit (même quand elle n'a pas quitté son lit) et d'y commettre toutes les horreurs inventées par des hommes ; on l'accuse des débauches masculines, des mensonges du prêtre, de sa perversion. Et quand quelqu'un de sensé montre que ce genre d'accusation *renversée* est l'indice de la folie, puisque les actes reprochés sont impossibles, l'Inquisition est là pour faire taire l'audacieux.

Un certain Nicolas Saquier écrivit un livre intitulé *Flagellum hæreticorum fascinoriorum*, dont la préface est consacrée à justifier l'Église de cette accusation. Ce livre fut publié peu après la condamnation d'Édelin. Beaucoup d'autres personnes, laïques et même prêtres, commençaient à s'élever contre les horribles mensonges de l'Église ; elle se défendait en les accusant, eux, de mentir. « Le Diable est bien le père du mensonge »,

dit Saquier, parlant de ceux qui, comme Édelin, démasquent les infamies de l'Inquisition contre les femmes. Dans ce même livre, il est fait mention d'un *signe indélébile* imprimé par le Diable sur telle ou telle partie du corps, *signum diabolicum*; cette marque certaine, que seuls les inquisiteurs voyaient, constituait une preuve devant laquelle il fallait s'incliner.

Psellus, dans un livre intitulé *De operatione Dæmonum*, raconte que les partisans du *culte du Diable* goûtaient, au commencement de leurs cérémonies, les deux excréments et qu'ils mêlaient de la semence humaine à leurs hosties. Ces prêtres ont la hantise des choses malpropres. Il ajoutait qu' « ils égorgeaient des enfants, mélangeaient leur sang à de la cendre, et cette pâte délayée dans un breuvage constituait le vin eucharistique ».

Tout cela est une vengeance contre ceux qui avaient eu le courage de démasquer les horribles pratiques des premiers Chrétiens. Cette façon de se justifier en accusant les autres, façon très humaine et toujours employée, resta pendant tout le moyen âge dans la tradition chrétienne; ce sont les femmes qui ont dû accuser, car ce sont elles maintenant que l'on accable d'accusations. On leur a fait faire des choses infâmes, dont elles ont été les complices révoltées. Une fois calmés, les hommes coupables deviennent des juges; — c'est le Diable qui a tout fait, mais c'est la Femme qui est coupable et punie; — c'est ainsi que de vieilles peintures représentent l'adoration du sanglier (symbole de l'homme bestial), et les vieux documents disent : « Là, sur un roc, trône un sanglier, vulgairement appelé *el boch de Biterne*, et que l'on adore, le baisant au derrière. Les inquisiteurs de la foi ont pris beaucoup de ces femmes, qu'ils ont fait brûler. »

Passons en Angleterre, et nous verrons que là aussi la folie règne.

Henri IV, encore un dément, voyait partout la main du Diable. Il fit empoisonner comme sorcière la reine Jeanne de Navarre, sa femme.

Le duc de Gloucester, oncle d'Henri IV, fit tout ce qu'il put pour s'opposer au mariage du roi avec Marguerite d'Anjou. Celle-ci, une fois sur le trône, l'écarta des conseils du roi, qui alla même jusqu'à dénoncer son oncle au Parlement comme

coupable d'une foule de crimes. Son mémoire contenait vingt chefs d'accusation. Le Parlement le repoussa.

Pour servir la haine du roi, le cardinal de Winchester, servile courtisan et terrible prince de l'Église, accusa la femme du duc, qui était sa nièce, d'avoir voulu attenter à la vie du roi par *envoultement* ; il savait qu'une accusation de ce genre, portée contre une femme, serait toujours entendue. La duchesse de Gloucester aurait exposé à un feu lent une effigie du roi Henri IV, et, à mesure que la cire fondait, les forces du prince devaient diminuer et sa mort devait arriver à la fin de l'opération. Le roi, cependant, ne mourut pas, mais il était en proie à une faiblesse d'esprit qu'il était heureux d'attribuer à quelqu'un. Jusqu'à la fin de ses jours, il resta dans un état voisin de l'imbécillité. Donc, pour se venger du duc de Gloucester, on mit la main sur sa femme, puisque ce sont toujours les femmes qui sont coupables de ce que font les hommes.

Traduite devant la cour, elle fut déclarée coupable et condamnée à être traînée trois jours de suite dans les rues de Londres, un cierge à la main, la tête et les pieds nus ; puis on l'enferma dans une prison où elle resta juqu'à la fin de ses jours.

On lui trouva des complices : Roger Bolingbroke, suspect de nécromancie et qu'on cherchait à prendre, et une sorcière, Marie Soudan, — qu'on mêla au prétendu crime de la duchesse pour s'en débarrasser. Roger fut pendu, Marie Soudan brûlée vive. Après cela, le cardinal de Winchester, revenant au mari, qu'il pouvait atteindre plus librement maintenant que sa femme avait disparu, l'accusa de haute trahison et de complicité dans les sortilèges de sa femme. Il fut condamné à un emprisonnement perpétuel dans un cachot obscur. Il y mourut au bout de quelques jours, étranglé ou étouffé.

***

La folie régnante créait partout le surnaturel. On suivait l'exemple donné d'en haut. Après les Dieux et les diables, les saints, les anges et les esprits, on créa des spectres, qui alimentaient la terreur publique.

« Alexandre d'Alexandre, fameux jurisconsulte napolitain, qui vivoit au XV^e^ siècle, dit que tout le monde sait qu'à Rome il y a des maisons, où il a demeuré, qui sont tellement décriées

pour les spectres qui y apparoissent presbue toutes les nuits, que personne n'ose y habiter. Il cite pour témoin Nicolas Tuba son ami, homme très connu par sa bonne foi et sa probité, qui étant une fois venu avec quelques compagnons, pour éprouver si tout ce que l'on disoit de ces maisons étoit véritable, voulut y passer la nuit avec Alexandre, et comme ils étoient ensemble et bien éveillés, avec de la clarté bien allumée, ils virent paroître un spectre horrible, qui les effraya tellement par sa voix terrible et par le bruit qu'il faisoit, qu'ils ne savoient ni ce qu'ils faisoient, ni ce qu'ils disoient, et à mesure que nous approchions, dit-il, avec de la lumière, le phantôme s'éloignoit, et enfin, après avoir jeté le trouble dans toute la maison, il disparut entièrement.

« Mais ce qui est plus remarquable que tout cela, c'est qu'Alexandre d'Alexandre étant un jour couché dans son lit fort éveillé, et ayant bien fermé la porte de sa chambre, son domestique et son client nommé Marc virent tout d'un coup entrer le spectre par les fentes de la porte, et commencèrent à crier de toutes leurs forces ; Alexandre, qui ne l'avoit pas vu, avoit peine à le croire, lorsque tout à coup il vit ce phantôme qui s'étoit glissé sous son lit, étendit ses bras et éteignit la lumière qui étoit sur la table, après quoi il renversa et brouilla tous les papiers qui y étoient. Au bruit que nous fîmes, nos compagnons accoururent avec de la clarté, et aussitôt le phantôme ouvrit la porte et s'enfuit avant qu'ils fussent entrés et sans même qu'ils le pussent voir. Pour nous qui étions dans la chambre, nous le vîmes distinctement sous la forme d'un homme très noir. » (Dom Calmet, *Dissertations sur les apparitions des anges*, etc.)

Gilles de Rais

A la fin du xv^e^ siècle, le Satanisme prit des proportions effrayantes. Gilles de Rais en fut l'incarnation la plus complète. C'est le personnage qui a servi de modèle à Charles Perrault pour écrire son horrible histoire de « Barbe-Bleue ».

Cet homme était un monstre, mais, comme il vivait parmi des monstres, cela n'épouvantait pas autant alors que cela épouvanterait maintenant. Il résumait en lui tous les excès : impiété, immonde luxure et ascétisme, prodigalité d'un côté,

cupidité de l'autre, férocité fauve, lubricité attendrie. Il résume le Moyen Age.

Dévot au Dieu chrétien — ouvertement —, mais rejetant le masque hypocrite en secret, et, alors, rendant à sa divinité sa forme réelle : le Diable. Il lui consacre une chapelle ; il a un chapitre de 25 à 30 clercs, des chapelains et des enfants de chœur, une musique religieuse, et journellement il se donne le spectacle de cérémonies antireligieuses.

Il naquit vers 1404, sur les confins de la Bretagne et de l'Anjou, dans le château de Machecoul. Son père mourut en 1415, et sa mère se remaria avec le sieur d'Estouville. On dit qu'elle donna ses deux fils en tutelle à son père Jean de Craon, seigneur de Champtocé et de la Suze, ce qui fait supposer qu'ils ne valaient pas cher, déjà, puisqu'elle était obligée de les éloigner d'elle. Le grand-père, pour se débarrasser à son tour de Gilles, le maria à Catherine de Thouars, le 30 novembre 1420 ; il avait 16 ans.

Cinq ans après, à 21 ans, on constate sa présence à la cour du Dauphin. Ses contemporains le représentent comme nerveux et robuste, d'une beauté capiteuse, d'une élégance rare. Il était le plus riche des barons de France.

Quand il arriva à la cour de Charles VII, le plus pauvre des rois, celui-ci était aux abois, sans argent, sans prestige et sans autorité ; c'est à peine si les villes qui longent la Loire lui obéissaient. La France était exténuée par les massacres, après avoir été dévastée par la peste. L'Angleterre occupait tout le Nord, la Bretagne, la Normandie, une partie de la Picardie, l'Ile-de-France et le Centre jusqu'à Orléans. Elle ravageait les campagnes et tarissait les villes. Charles VII réclamait en vain des subsides, inventait sans succès des exactions, demandait, sans les obtenir, des impôts. Personne ne répondait à ce roi dont la légitimité n'était pas reconnue ; sa mendicité humiliante restait sans réponse.

Sa petite cour était à Chinon. Là, les intrigues, les débauches honteuses, les crimes font oublier les désastres, et l'on a des moments de gaîté lorsque des razzias apportent quelques sous à cette royauté carnavalesque. Le vin et les filles, voilà sur quoi il règne, et pour en avoir il demande de l'argent. C'est tout ce qu'on pouvait attendre de ce roi somnolent, fils d'un fou. Son portrait a été peint par Foucquet; on peut le voir au

Louvre. Voici ce qu'en dit Huysmans : « Une honteuse gueule avec un groin de goret, des yeux d'usurier de campagne, des lèvres dolentes et papelardes dans un teint de chantre. Un mauvais prêtre enrhumé et qui a le vin triste » (*Là-Bas*, p. 62). Voilà l'homme qui fit assassiner Jean-sans-Peur et qui abandonna Jeanne d'Arc, l'homme de qui devait naître Louis XI, plus prudemment cruel, plus opiniâtre et plus rusé. Jolie hérédité que celle de ces fils de rois !

Gilles de Rais (Barbe-Bleue) avait levé des troupes à ses frais ; puis il eut le désir de combattre, et, comme il était riche, les chroniqueurs l'appellent « bon et hardy capitaine », ce qui n'empêche qu'ils disent aussi qu'il s'enfuit devant les Anglais. On suppose que c'était lui qui « payait » dans cette cour de gueux et que pour cela on devait lui ouvrir les bras ; il dut aider le roi de son or, en partageant ses débauches.

C'est à ce moment que le roi songeait à se reculer prudemment vers le Midi, et c'est à ce moment aussi que parut Jeanne d'Arc.

Ce fut à ce Gilles de Rais que Charles VII confia la garde de la Pucelle. Ce fut lui qui la suivit partout dans les batailles, sous les murs de Paris, à Reims, où, le jour du sacre, le roi le nomma maréchal de France. Il avait 25 ans.

Vallet de Viriville accusa Gilles de trahison envers Jeanne d'Arc. Cela devait être, cela ne pouvait pas manquer de se produire. Un homme qui est « brave capitaine » et « bon chrétien » a en lui l'étoffe d'un traître.

Après la mort de Jeanne d'Arc, nous le retrouvons enfermé dans le château de Tiffauges. Il a 26 ans. Ses méfaits vont commencer : c'est l'âge.

Mais il se fait d'abord lettré et artiste. C'est aussi l'âge. Il va commettre ses crimes avec cette fausse religiosité qu'on appelle mysticisme ; il va se faire un délicat, un savant du crime, il va mettre du raffinement dans le mal, alors que de son temps on était franchement brute.

Il compose un traité sur l'art d'évoquer les démons ; il aime la musique d'église, les objets rares ; il est érudit (à la façon du temps), latiniste, il possède une bibliothèque extraordinaire pour le temps. Il a parmi ses manuscrits Suétone, Valère Maxime, Ovide. Mais est-ce pour les lire ou pour faire parade de sa richesse ?

Cependant, on dit qu'il aimait ses livres, qu'il les emportait en voyage. Il les faisait enluminer par un certain Thomas. Il aimait les repas épicés, les vins ardents, les bijoux, les pierreries. Il avait une garde de plus de 200 hommes, chevaliers, capitaines, écuyers, pages, qui avaient eux-mêmes des serviteurs magnifiques. Le luxe de sa chapelle était inouï, celui de sa collégiale était fou. Dans ce château de Tiffauges où se tenait toute cette cour bizarre résidait aussi son clergé, composé de doyens, vicaires, trésoriers, chanoines, clercs, diacres, écolâtres et enfants de chœur. Il s'entoure aussi de magiciens et de sorciers, il fait un pacte avec le diable par l'entremise d'un prêtre de Florence, le fameux Francesco Prelati, il immole près de 200 enfants en holocauste aux puissances infernales

Et cet homme ne fut pas une exception, il fit école.

Sa table était ouverte à tout convive. De tous les coins de la France, des caravanes s'acheminaient vers son château, où tous trouvaient une hospitalité princière. Il se ruina à ce jeu en moins de 8 ans.

Sa femme se plaignit à Charles VII, qui lança contre lui des lettres patentes, l'empêchant de vendre et d'acheter ; c'était l'interdiction du temps.

Alors il se jeta dans l'alchimie, la science à la mode, espérant y trouver le moyen de faire de l'or.

Il appelle près de lui des sorciers, « les plus exquis scélérats », des alchimistes, — les savants du temps, — qui ne sont, disent les manuscrits, que de vulgaires parasites, de bas filous ; ils entourent Gilles et leur science déteint sur lui.

C'est par cette voie qu'il tombe dans le crime. Il égorge les enfants, les viole ; il dépasse en faste et en débauche tout ce qui avait été fait jusque-là ; sa vie est faite d'opulence et de meurtre. Il aimait la potence et faisait « brancher » tous les Français relaps qu'il trouvait dans les camps anglais.

Avec cela, doué d'un orgueil formidable. Il dit au cours de son procès : « Je suis né sous une telle étoile que nul au monde n'a jamais fait et ne pourra jamais faire ce que j'ai fait. » Il fut, en effet, le plus beau type du mal.

La médecine au XVe siècle

Nous sommes bien obligés de mêler l'histoire de la médecine à l'histoire de l'Église, puisque les prêtres se mêlaient de tout, et il est curieux de voir la science des hommes condamnée par les hommes.

En 1404, au synode de Langres, on proscrit « les remèdes et cures magiques » comme contraires à la foi chrétienne. En 1406, à Toulouse, treize personnes convaincues de pratiques de ce genre furent condamnées à des amendes en argent, au jeûne et à d'autres « bonnes œuvres ».

Mais cette douceur dans les peines ne dura pas, elle ne venait que de ce que la cour employait la magie ; quand elle y renonça, la sévérité devint terrible contre les médecins-mages.

Cependant, la médecine de la Faculté donnait de tristes résultats. Voici le tableau des épidémies du siècle :

En 1415. — Peste en Espagne qui dure 15 ans.

En 1423. — Peste à Bologne.

En 1428. — Peste à Rome.

En 1436. — Peste en Portugal, où elle emporte le roi Édouard.

De 1456 à 1500. — Dix épidémies en Europe, surtout en Italie.

L'enseignement médical

De 1452 à 1457, la moyenne des étudiants inscrits à la Faculté de Médecine fut de 16 par an, et l'on recevait environ 5 bacheliers chaque année.

La licence, qui donnait le droit d'exercer la médecine, n'était conférée que tous les deux ans, l'année dite du Jubilé. On commença à conférer la licence de 1461 à 1499. Le nombre des licenciés était en moyenne de 5 par Jubilé. Cela faisait deux médecins et demi par an. C'était peu pour une ville comme Paris.

Ils étaient « Maîtres en Médecine ». On n'employait pas encore le mot docteur, qui n'apparut qu'au XVe siècle. Une quinzaine de volumes composaient la bibliothèque de l'École.

Charles de Mauregard, doyen de la Faculté en 1443, fut déchu de tous ses droits et privilèges parce qu'il s'était marié.

Son cas était d'autant plus grave qu'il avait épousé une veuve, ce qui, aux yeux de l'Église, constituait une sorte de bigamie pour la femme.

En 1448, Rome autorisa le mariage des professeurs de Faculté, mais non celui des élèves.

Avant de les admettre à la licence, on leur faisait jurer qu'ils étaient célibataires (Chomel, *Essai historique sur la Médecine en France*).

La santé des rois

Charles VII avait dix médecins, sans compter les astrologues. On croit qu'il mourut empoisonné par son fils Louis XI. D'autres disent qu'il fut emporté par un cancer à la joue. Un de ses médecins, Adam Fumet, fut arrêté et enfermé à la tour du Louvre.

Louis XI le protégea ; — à la mort du roi, il le fit sortir et le prit pour son premier médecin. Plus tard, il en fit son garde des sceaux ; tout cela fait croire qu'en effet il avait empoisonné Charles VII.

Louis XI avait aussi pour médecin Jacques Coictier, qui lui inspirait une peur terrible en même temps qu'une crédulité enfantine. Il est vrai que ce médecin le rudoyait de la belle façon : « luy étoit si très-rude que l'on ne diroit point à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il lui disoit, et si le craignoit tant ledit Seigneur qu'il ne l'eust osé renvoyer d'avec luy et si s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit. »

Suivant Commynes, ami intime de Coictier, ce dernier avait su persuader au roi que leurs deux existences étaient liées et qu'il ne survivrait pas huit jours à son médecin.

Louis XI fut le roi le plus lâche et le plus peureux qu'il y eût. Il combla de présents les églises, ne cessa d'implorer la Vierge Marie qu'il appelait sa bonne Maîtresse et dont il portait l'image à son bonnet (1) ; il ordonna des prières publiques

(1) Prière de Louis XI après avoir fait assassiner son frère le duc de Guyenne à N.-D. de Cléry :

« Ah ! ma bonne dame, ma petite maîtresse, ma grande amie, en qui j'ai toujours eu mon réconfort ! Je te prie de supplier Dieu qu'il me pardonne la mort de mon frère que j'ai fait empoisonner par ce méchant abbé de Saint-Jean » (Brantôme, *Éloge de Charles VIII*).

pour demander à Dieu sa guérison, après une attaque d'épilepsie ou d'apoplexie. Il acheta partout des reliques ; le pape lui en envoya tant qu'on s'en inquiéta à Rome, on trouvait qu'il allait vider les reliquaires. Ce roi dévot et criminel avait un juron familier : « Par la Pâque-Dieu ». Il consultait tous les charlatans de l'époque et alla jusqu'à boire du sang humain « de quelques enfants », dit Gaguin. La sainte ampoule fut le dernier remède qu'il demanda. Le pape autorisa sa translation au Plessis, où elle fut apportée en même temps que *la verge de Moïse* et celle d'Aaron, conservées à la chapelle du Palais.

Tout cela ne guérit pas le roi, qui mourut à 60 ans, en 1483.

Charles VIII mourut à 28 ans, en 1498. Il avait une vingtaine de médecins, entre autres François Miron, Jean Lenglet, chanoine de Saint-Quentin, Richard Hélain, qui fut doyen de la Faculté. Et cependant « leur royal client mourut, dit Brantôme, pour avoir trop aimé les dames et s'y être trop adonné en sa débile complexion et faible habitude ».

Charles le Téméraire avait six médecins. « Le duc, écrit Olivier de la Marche, a 6 docteurs, et servent iceux à visiter la personne et l'estat de la santé du prince. Et quand le duc est à table, deux médecins sont derrière le banc, et voyant de quoy et de quels mets et viandes l'on sert le prince et luy conseillent à leur avis lesquelles viandes luy sont le plus profitables » (*L'estat du duc Charles le Hardy*, 1616, p. 660).

Pour un homme qu'on surnommait « le téméraire », c'était peu glorieux.

Les Femmes-médeciennes

Jetons un coup d'œil sur l'Allemagne au Moyen Age.

Quand Rivoalin, un des héros de « Tristan », est blessé dans une bataille, Blanchefleur, qui l'aime, vient le voir vêtu en « Arzâtinne » (médecienne).

Dans les « *Urkunden zur heiligen Archäologie* » de Bauer, il est parlé d'une medica habitant Mayence en 1288.

Dans la même ville vivait en 1407 une Demud medica (Beedbuch von Maria Greden, p. 28).

« A voir la façon dont on les traitait à Mayence et à Francfort, dit Kreigk, on comprend qu'il ne s'agissait pas là de

sages-femmes s'occupant seulement des maladies des femmes et des enfants, mais de vraies femmes-médecins. »

Francfort est la ville classique des arzâtinnes (médeciennes) en Allemagne. Durant tout le XIVe et le XVe siècle, on y rencontre des doctoresses. De 1389 à 1417, les archives en mentionnent 15, dont trois oculistes.

Plusieurs sont juives. Quelques-unes obtiennent des magistrats de Francfort une diminution d'impôts. On leur demande en échange de devenir « citoyenne de Francfort ».

Si elles sont juives, on leur demande l'impôt juif.

Une seule fois on défend d'exercer à une medica.

En général, elles sont traitées avec grands honneurs.

Kreigk dresse ainsi la liste des femmes qui ont exercé la médecine à Francfort-sur-le-Mein :

1394. — La fille du feu médecin Hans der Wolff, chirurgien de la ville (de 1381 à 1393). Elle avait reçu deux fois des honoraires pour la guérison de soldats blessés dans le service de la ville.

1397. — Hebel, médecienne (*Livre des Saints* de 1397, p. 30).

1423 et 1427. — Une medica et une oculiste anonymes.

1428. — La juive Serlin, oculiste.

1431. — Une oculiste juive à laquelle on défend les prêts sur intérêt.

1433. — Une medica juive dont le nom est perdu.

1435. — Une autre juive dans le même cas.

1436. — Une oculiste juive qui doit quitter la ville (d'après Beedbuch, p. 17).

1439. — Une medica juive.

1446. — Une medica juive. Elle doit être dispensée de l'impôt Beheim.

1457. — Une medica juive. On trouve cette note : « Ne pas permettre à la medica juive de rester sans payer l'impôt de nuit » (nachtgelt).

De 1492 à 1499. — On trouve la trace d'une autre doctoresse juive étrangère, mais favorisée par les autorités, puisqu'on lui diminue l'impôt de nuit (somme payée par les Juifs d'une autre ville pour chaque jour passé à Francfort). En même temps, on rejeta la demande qu'elle présenta pour vivre hors de la rue des Juifs (Judengasse).

En 1494. — On défend à une femme-médecin juive de traiter les malades, et quand elle demande la permission de soigner « les femmes honnêtes », on le lui défend aussi. (Dans les *Beedbücher* de 1495, pp. 6 et 9, on cite la « médecienne de la rue des Juifs ».)

On a compris que celles qu'on appelle les femmes honnêtes, ce sont les femmes catholiques. Ce sont celles-là qu'on éloigne des Israélites qui ont conservé les principes de la gynécocratie et les appliquent, puisque ce sont elles surtout — et presque exclusivement — qui s'émancipent et gardent le droit de manifester leur indépendance. Elles ne s'avilissent pas sous la loi de l'homme comme le font les Chrétiennes.

Weiner signale, au commencement du XVe siècle, une medica à Wurzbourg.

Le 2 mai 1419, l'évêque de Wurzbourg, Jean II, donna à la medica juive Sara la permission d'exercer dans l'évêché de Wurzbourg à la condition de payer un impôt annuel de 10 florins.

L'impôt que tous les Juifs allemands payaient à la Noël (appelé goldener opferpfennig) fut réduit pour elle à deux florins.

Vingt jours après, le nom de la medica se rencontre encore dans les *Actes*. Le chanoine de Wurzbourg Dom Reinhart von Masspach lui donne la permission d'entrer en possession des biens de Frédéric von Riedern achetés par elle.

***

Dans un autre ordre de faits, nous trouvons quelques femmes d'action.

Marguerite d'Anjou (10 ans après Jeanne d'Arc) commence la guerre des *Deux Roses*, pendant laquelle elle replace par deux fois, sur la tête d'un roi incapable, la couronne qu'il ne sait pas défendre.

Dans le même siècle, nous voyons apparaître Jeanne Hachette qui, en 1472, défendit Beauvais assiégée par Charles le Téméraire.

La ville de Beauvais célèbre tous les ans une fête pour perpétuer la mémoire de cet événement. Ce jour-là, une salve d'artillerie est tirée par des jeunes filles pour commémorer la valeur de l'héroïne.

La vie des femmes dans les couvents

Les femmes, tout en admettant la religion des hommes, ont toujours obéi aux impulsions de leur nature, qu'elles considèrent, au fond, comme bien supérieures aux prescriptions humaines.

Les religieuses qui avaient succédé à Héloïse au Paraclet savaient organiser leur existence de manière à la rendre supportable.

Mais cela déplaisait aux prélats qui prétendaient les diriger.

En 1499, sous l'abbesse Catherine de Courcelles, l'évêque Régnier se mêla de ce qui se passait parmi elles, et proscrivit certain divertissement qu'il jugeait dangereux. Son intervention fut, du reste, sans succès. Ce divertissement consistait à aller processionnellement jusqu'à la « Croix du *Maître* », c'est-à-dire l'endroit de la plaine où Abélard avait enseigné. Là on entonnait des chants en langue vulgaire, et, comme les religieuses étaient jeunes, cette petite fête commémorative se terminait par des danses.

Mais, quand les prêtres ne se servaient pas des religieuses pour leurs satisfactions personnelles, ils ne trouvaient jamais leur vie assez austère. C'est ainsi que, dans les couvents même, on vit *les deux voies* se produire, celle du relâchement des mœurs et celle de l'austérité extrême.

En 1509, ce même Régnier réforma le Paraclet, trouvant que la clôture des murs et des grilles laissait à désirer.

Les habitantes de ce monastère y avaient maintenu la tradition des hautes études instituées par Héloïse. Aussi les prêtres ignorants les représentaient-ils comme des *précieuses* (c'est le mot du temps). On se les représente volontiers quittant leurs livres pour s'ébattre, mais conservant un dictionnaire latin à leur chevet. C'est de ces couvents, où étaient élevées les jeunes filles de la plus haute société, que le genre *précieux* et raffiné se répandit dans le monde.

Quand les monastères de femmes étaient dirigés en dehors de l'influence des prêtres, ils gardaient les traditions des anciens collèges de Prêtresses — ou de Druidesses.

Un ancien titre du diocèse fait mention de Notre-Dame-aux-Nonnains, dont l'abbesse était considérée comme ayant perçu,

dans le principe, les droits d'un collège de vestales élevé à l'endroit où siégeait le monastère au temps du paganisme.

Mais, quand les prêtres s'en mêlaient, les choses allaient autrement ; on abandonnait les hautes études et l'on s'occupait du « Doux Jésus », l'époux divin, et de ses saints ministres.

En général, les congrégations de femmes étaient placées près d'un monastère d'hommes et servaient d'hôtelleries aux prélats. Le personnel d'un cardinal du XVIe siècle ne se composait pas de moins de cent personnes, qu'il traînait à sa suite en voyage. Celui d'un évêque était de cinquante à soixante à peu près, et chaque maison religieuse soumise à leur juridiction était pour eux un véritable Parc aux Cerfs. Rien n'était plus ordinaire.

Au XIVe siècle, sous le règne de la douzième abbesse, Hélisandre des Barres, Henry de Poitiers, évêque batailleur, réussit à séduire Jeanne de Chevry, religieuse, et en a trois filles et un garçon, Henry, bâtard de Poitiers. Ses enfants sont légitimés sous l'approbation du sceau royal, en 1370.

En 1628, Mgr René de Breslay, profitant de l'enlèvement d'une grille à réparer, s'introduit dans le couvent à huit heures du matin, et trouve moyen de n'en ressortir qu'à dix heures du soir, après avoir entretenu chaque religieuse seule à seule dans sa cellule, sous le prétexte de s'informer par lui-même des bruits calomnieux répandus sur leur compte.

Jeanne de Chevry et son aventure nous rappellent une autre religieuse, de Montmartre, Marie de Beauvilliers, qui avait eu un tendre commerce avec le Béarnais, pendant le blocus de Paris, en 1590. Longtemps, elle voyagea avec Henri de ville en ville, sans quitter pour cela le costume monastique. Lorsque son caprice fut passé, le roi de Navarre la reconduisit à son couvent dont il la fit nommer abbesse. Cela ne l'empêcha point de continuer à la voir, ainsi que le raconte le journal de l'Estoile. « Le roi, dit-on, se trouva si bien avec l'abbesse, qu'autant de fois qu'il parloit de ce couvent, il l'appeloit son monastère et disoit qu'il y avoit esté religieux. »

Copernic (1473-1543)

Copernic, savant polonais né à Thorn, avait été frappé de l'opinion émise par les Pythagoriciennes sur le mouvement que la terre devait accomplir autour du soleil, au lieu d'être, selon

la croyance commune, l'immobile centre du monde. Il voulut vérifier cette assertion par des calculs ; la vérité lui en fut démontrée, et il édifia un système qui prit son nom.

Copernic avait montré, dans son ouvrage sur les révolutions, le mouvement de la terre et le vrai système du monde, mais il avait gardé entre ses mains le livre dangereux, et il était sur son lit de mort quand on le lui apporta imprimé.

La science des hommes

L'ancienne religion théogonique avait eu pour base les lois de la Nature. Depuis, les religions — tout en les rejetant — en conservaient cependant le symbolisme mal compris et tellement dénaturé qu'il était devenu tout à fait impossible d'en retrouver la signification première.

C'est ainsi que les deux moitiés du corps, qui avaient été symbolisées de mille manières pour représenter l'Esprit en haut, la matière en bas (dans la femme), — le Ciel en haut, l'enfer en bas, — le blanc en haut, le noir en bas, viennent se résumer dans des théories cosmologiques partageant l'univers en deux parties : le haut et le bas ; le Ciel et la Terre.

Pour les anciens prêtres hermétiques, la Terre formait la base inébranlable de l'Univers, base non pas sphérique et isolée, mais plane, infinie en profondeur et immobile.

A une certaine profondeur on plaçait l'enfer, éternel séjour des réprouvés et des démons ; au-dessus, la sphère des éléments, où le feu succédait à l'air ; puis les sphères de Mercure, de Vénus, du Soleil, de Mars, de Jupiter et enfin de Saturne, septième et dernière planète, qui jouissait d'une assez mauvaise réputation. Plus haut, on avait installé le firmament *solide*, où étaient attachées les étoiles fixes, puis le merveilleux neuvième ciel, puis le *premier mobile* ou cristallin, et enfin l'*Empyrée*, séjour des bienheureux.

Cet ingénieux système est enseigné explicitement dans la *Somme Théologique* de saint Thomas et a servi de base aux décisions de plusieurs Conciles. Aux yeux des plus fameux docteurs, le Soleil n'était qu'un flambeau placé dans quelque coin de l'espace, pour éclairer notre petit monde, en se promenant tout autour. On comprenait dès lors facilement que Josué l'eût arrêté quelques heures pour achever le massacre des Gabaonites. La

Terre était censée reposer sur quelque fondement fixe, et ne pouvait être habitée qu'à la surface supérieure. L'hémisphère inférieur était inconnu, et, si quelque esprit téméraire s'avisait de soupçonner les antipodes, on lui demandait, en haussant les épaules, comment des hommes pourraient vivre la tête en bas.

Un planisphère, renfermé dans un poème géographique manuscrit, exécuté vers la fin du XV^e^ siècle, représente la Terre au centre de l'Univers, entourée d'un système de cercles portant l'inscription suivante :

« Ciel immobile, selon la théologie sacrée et véritable, où est la demeure des bienheureux, à laquelle plaise à Dieu que nous parvenions dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il ! Où resplendit une piété pleine de douceur... et qui est nommé aussi Ciel empyrée... C'est le tabernacle où est le trône de la Divinité, au-dessus de tout ce qui existe. Aucun être créé ne peut entrer ni voir dans ce tabernacle. La Sainte Trinité seule y habite dans une lumière inaccessible. Au-dessous sont les demeures des Anges : d'abord les Séraphins, Chérubins et Trônes, perpétuellement occupés à glorifier Dieu ; ensuite les Dominations, les Vertus et les Puissances, qui forment les hiérarchies moyennes ; puis les Principautés, les Archanges et les Anges, qui forment les dernières hiérarchies ; les six ordres ont des places et des degrés de gloire différents, de même que les hommes, tous d'une même nature, sont de divers rangs, que l'un est roi, tandis que l'autre est prince, chef de ville, et ainsi de suite. Les cieux fixes et sans mouvement sont leur demeure. Ensuite est une ceinture aqueuse qui est toujours en mouvement et qui est nommée *premier mobile*. Après cela, on rencontre les cieux du firmament, où une grande quantité d'astres se meuvent circulairement. Ensuite est la zone des sept planètes, placées l'une au-dessous de l'autre ; puis les quatre éléments qui s'enveloppent les uns les autres sphériquement : la sphère du Feu, ensuite l'Air, puis l'Eau, et enfin la Terre, qui est le dernier des quatre et qui est au milieu de tous les autres. »

Les cartographes du Moyen Age, par une incroyable ignorance, mettaient les villes de la terre à peu près n'importe où. Cela leur est égal ! Ils agissaient de même pour les constellations des planisphères célestes.

On lit, par exemple, dans le planétaire de Lambertus Cano-

nicus (XII^e siècle), dans les cercles de Jupiter et Saturne : Séraphins, Dominations, Puissances, Archanges, Vertus, Principautés, Trônes, Chérubins ! indications empruntées aux théories sacrées. On n'a jamais vu un pareil mélange. Les anges habitent avec les héros de la mythologie, les vierges immortelles s'accordent avec Vénus et Andromède, et les saints avec la Grande Ourse, l'Hydre et le Scorpion !!...

Mais Cosmas Indicopleustès a poussé l'audace plus loin encore en faisant le monde carré. Dans son manuscrit, sur les quatre côtés extérieurs de la terre, on voit s'élever des murs perpendiculaires, qui la ceignent et vont ensuite se rejoindre en voûte ; le ciel forme la coupole de cet édifice.

C'est un grand coffre oblong divisé en deux parties. La première, séjour des hommes, s'étend depuis la terre jusqu'au firmament, au-dessus duquel les astres font leurs révolutions ; là séjournent les anges, qui ne s'élèvent jamais plus haut. La seconde s'étend depuis le firmament jusqu'à la voûte supérieure qui couronne et termine le monde. Sur le firmament reposent *les eaux du ciel* ; au delà de ces eaux se trouve le royaume des cieux, « où Jésus-Christ a été admis le premier, frayant la route de vie à tous les Chrétiens ».

Plus tard, Dante a résumé les croyances du Moyen Age dans son « Enfer », fantastique apparition d'un surnaturel ténébreux et lugubre.

Dans sa théologie, les purs esprits composent les neuf chœurs de la hiérarchie céleste. Comme autant de cercles concentriques, ils sont rangés autour de Dieu immobile, dans un ordre que détermine leur perfection relative ; les Séraphins d'abord, puis les Chérubins et les autres jusqu'aux simples anges. Ceux du premier cercle reçoivent directement la lumière et la vertu, qu'ils communiquent à ceux du second, et ainsi de cercle en cercle, comme des miroirs se renvoient l'un à l'autre les rayons affaiblis d'un point lumineux. Les neuf chœurs, emportés par l'Amour, tournent sans cesse autour de leur centre en des cercles de plus en plus larges, à mesure qu'ils s'en éloignent davantage, et c'est par eux que le mouvement et l'influx divin sont transmis à la création matérielle.

Puis vient le ciel des étoiles fixes, puis, en continuant de descendre, les cieux de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Vénus, de Mercure, de la Lune, et enfin, au point le plus bas,

la Terre, dont le noyau compact et solide est entouré des sphères de l'eau, de l'air et du feu.

Comme les chœurs angéliques tournent autour du Créateur, les neuf cercles matériels tournent autour de la Terre, dont voici la géographie intérieure.

Au-dedans de la Terre s'ouvre un vaste cône dont les affreuses spirales, demeures des réprouvés, viennent aboutir au centre où la divine Justice retient, enfoncé jusqu'à la poitrine dans la glace, le chef des anges rebelles, l'empereur du royaume douloureux. Tel est l'enfer que Dante décrit suivant une donnée généralement admise au Moyen Age.

La forme de cet enfer ressemble assez à celle d'un entonnoir ou d'un cône renversé. Tous les cercles en sont concentriques et vont toujours en diminuant ; ils sont au nombre de neuf principaux. Virgile aussi admet neuf divisions : trois fois trois, nombre sacré par excellence. On en a donné, non seulement la géographie, mais encore l'étendue. Ce n'était pas difficile, du moment où l'on supposait l'enfer contenu dans l'intérieur de la terre. Il ne pouvait excéder trois mille lieues de large au maximum. Dexelius a calculé que le nombre des damnés sera de cent millions ; ce ne serait pas énorme ; Cyrano de Bergerac assurait de son côté que c'étaient ces damnés qui faisaient tourner la terre en s'accrochant à leur plafond comme des écureuils qui veulent s'échapper.

Les papes avaient près d'eux leurs astrologues, — comme les Césars, — pour les mettre au courant de la science du temps.

De l'astronomie, passons à la biologie.

Van Helmont, médecin-chimiste, expérimentateur et philosophe, est une des lumières du Moyen Age. Voici les rêveries fantastiques que nous lui devons :

Ne voulant pas admettre dans les phénomènes de la vie l'action directe d'un agent immatériel tel que l'âme sur la matière inerte, sur le corps, il combla l'abîme qui les séparait en créant toute une hiérarchie de principes immatériels auxquels étaient dévolus le rôle de médiateurs et d'agents d'exécution. Au sommet de cette hiérarchie était placée l'âme pensante et immortelle ; au-dessous, l'âme sensitive et mortelle, ayant pour ministre l'*archée principal*, l'*aura vitalis*, sorte d'agent incorporel que l'on peut assimiler au principe vital et qui siégeait à l'orifice de l'estomac ; au-dessous, enfin, des agents subalternes, les

blas ou *vulcains*, placés dans chaque organe et en dirigeant le mécanisme avec intelligence, à la façon d'un ouvrier habile.

Le siècle, pour finir d'une façon lugubre, vit paraître en 1490 *La Danse macabre* de G. de Marnef, un in-folio avec dessins, qui ne devait pas beaucoup réjouir le monde, — surtout à une époque où l'on semblait si préoccupé de la mort.

C'est en 1459 que l'Église inventa le Purgatoire.

Si nous jetons un coup d'œil sur les pays éloignés, nous voyons que la Chine — devançant la France de trois siècles — fait rédiger une vaste Encyclopédie, le « Yung-Lo-Ta-Tien », dont il n'existait qu'un seul exemplaire. Cet ouvrage, composé au XV^e^ siècle par quatre mille lettrés, ne comptait pas moins de onze mille volumes, d'un pouce d'épaisseur chacun (1).

Aux Indes, on fait une traduction en sanscrit de plusieurs parties de la version pehlvi de l'Avesta, notamment du *Yaçna*, par le Mobed Nériosengh.

Les événements du siècle

Les deux grands événements du XV^e^ siècle sont :

L'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique.

Les premiers actes relatifs à l'imprimerie datent de 1488.

Invention de l'imprimerie

C'est en 1473 qu'a été fondée, par Gœring et ses compagnons Martin Krantz et Michel Friburger, la première imprimerie à Paris, à l'endroit le plus escarpé de cette murmurante, montueuse et tortueuse rue Saint-Jacques qui a pris part à tous les événements de l'histoire de Paris, qui, pendant tout le moyen âge et jusqu'à nos jours, fut la voie principale du Quartier Latin et retentit des joyeuses bacchanales des étudiants *bousingots*.

Il y avait là, dès les premiers temps, au penchant du coteau,

(1) D'après le professeur Giles, qui écrit dans le *Nineteenth Century and after*, un grand nombre de livres précieux ont été brûlés lors des derniers événements de Pékin. Le professeur en dresse un long catalogue et cite la disparition surtout fâcheuse de cette Encyclopédie.

des vignobles au milieu desquels s'élevait un autel à Bacchus, le *deus loci*. Le paganisme abattu, le Catholicisme triomphant, mais ne pouvant déraciner les traditions et le culte ancien, s'empara de la chapelle et fit du brave Bacchus un nouveau saint, saint Bache, dont on célèbre la fête le 7 octobre. Plus tard, on changea le nom du patron de cette chapelle à la dénomination trop païenne, on la dédia à saint Benoît. On reconstruisit l'église, qui est aujourd'hui démolie et qui était attenante au numéro 112 de la rue Saint-Jacques qui a été démoli ; mais on la reconstruisit dans de mauvaises conditions liturgiques ; son chevet était tourné à l'occident, tandis qu'il aurait dû être tourné au levant, d'où le surnom de *bestourné* (mal tourné) :

Sainct Benois le bestornez,
Aidiez à tot mal atornez.

Découverte de l'Amérique

Avant que Colomb eût découvert le Nouveau Monde, on ne croyait pas à la possibilité de sa découverte ; on niait ce monde nouveau et on alla jusqu'à anathématiser ceux qui y croiraient.

L'incrédulité est la première impulsion de l'esprit des hommes.

Leur second mouvement, c'est l'injustice. Quand il fallut bien croire, on ne voulut pas rendre justice à celui qui avait le premier mis le pied sur le sol du monde nouveau. Christophe Colomb ne donna pas son nom au continent qu'il découvrit. Bien plus, il fut persécuté par un certain Bovadilla. Renvoyé d'Haïti comme criminel, il arriva en Espagne chargé de chaînes. Le roi Ferdinand le fit mettre en liberté, mais sans lui rendre justice, ce qui irrita tellement Colomb qu'il en mourut de chagrin (le 12 octobre 1492), et ordonna qu'on ensevelît avec lui les fers dont il avait été chargé.

Mais, comme il est convenu que les rois ne doivent jamais se tromper, on cherche aujourd'hui à nous prouver que Christophe Colomb n'a rien trouvé, qu'un vieux pilote lui a indiqué la route, et que de plus c'est un faussaire qui a fabriqué de sa main la lettre de Toscanelli.

Si Colomb eut à se plaindre des hommes de son temps, il fut lui-même cruel pour les autres.

Les Espagnols massacrèrent les habitants de l'Amérique, et ils ajoutèrent la perfidie à la brutalité.

Le pays qu'ils trouvèrent était encore gynécocratique. Une Reine, l'infortunée Anacoana, qui régnait sur la partie occidentale d'Haïti, fut saisie au milieu d'une fête que son aveugle bonté avait préparée pour ces tigres, et conduite à la ville de Saint-Domingue pour y être pendue.

C'est un nommé Ovando qui fut chargé de cette lâcheté.

Le premier soin des Catholiques en Amérique fut de détruire les archives du pays conquis, afin qu'à l'avenir on ne pût plus se reporter dans le passé pour comparer le nouveau régime à l'ancien.

Ce fut un nommé Juan de Zumaraga, moine franciscain, premier évêque de Mexico, qui ordonna que toutes les archives des Mexicains, consistant en livres hiéroglyphiques, fussent livrées aux flammes.

La ville de Mexico avait été fondée vers le XIII^e^ siècle ; elle était grande et bien peuplée.

CHAPITRE XIV

SEIZIÈME SIÈCLE

Léon X et les Indulgences

Le trône pontifical, déshonoré par Alexandre Borgia, était devenu sous Jules II un trône purement monarchique. Ce pape n'avait été qu'un audacieux guerrier, un politique habile. Léon X, qui lui succéda, fut un monarque splendide, un roi généreux, protecteur des lettres et des arts ; mais ce ne fut point un Souverain Pontife. Il n'avait aucune foi dans les dogmes de sa religion.

Du reste, les papes regardaient tous la religion comme un frein pour maintenir les peuples sous leur puissance, un instrument politique dont ils étaient les dépositaires. Toute la rigueur que la plupart d'entre eux déployaient contre les hérétiques et les novateurs, ne prenait sa source que dans la nécessité de conserver les formes d'un culte utile à leur ambition, dont ils ne jugeaient pas le fond susceptible d'examen. Dans les affaires ecclésiastiques, toutes les maximes étaient fixes et invariables, parce qu'elles n'avaient pour but que de conserver ce qui était, sans nullement chercher à l'approfondir, et à cet égard chaque pontife nouveau adoptait le plan de son prédécesseur en ce qui touchait les choses *spirituelles*, mais il modifiait les choses *temporelles* suivant les événements, parce que celles-là seules l'intéressaient. Aussi la cour des Papes fut-elle, en même temps qu'un centre d'athéisme, un lieu d'astuce et de ruse politique.

Cardinaux enfants

De la *Revue*, ancienne *Revue des Revues* (extrait d'un article sur l'élection pontificale) :

« En dépit du soin que certains papes ont mis à orner le Sacré Collège des plus éclatantes personnalités, le manque de contrôle a permis à certains autres papes de ravaler la dignité cardinalice en la confiant à des titulaires indignes, voire même à des enfants.

« Sixte V avait prévu ce dernier abus et avait prescrit qu'on ne pouvait être revêtu de la dignité de la pourpre qu'à l'âge de trente ans au moins, mais de nombreuses infractions ont été commises par la suite à cette règle salutaire. Un des prédécesseurs de ce dernier pape, Sixte IV, avait déjà donné le mauvais exemple en créant cardinal Jean d'Aragon, à peine âgé de dix-huit ans ; vint ensuite Innocent VIII, qui conféra le chapeau à Jean de Médicis, âgé de quatorze ans, et ce même Jean de Médicis, qui fut plus tard Léon X, donna la pourpre à Guillaume de Croy, qui n'avait que dix-neuf ans et qui était déjà archevêque de Cambrai. Nous aurions des centaines d'exemples à citer. Nous nous bornerons à rappeler encore les deux plus choquants que nous connaissions : celui de Ferdinand d'Autriche, fils de Philippe III, créé cardinal par Paul VI à l'âge de dix ans, et celui de Jean-Baptiste Pamphili, inscrit parmi les membres du Sacré Collège alors qu'il n'avait encore que six ans. »

Léon X devait perfectionner le système d'impôt commencé par ses prédécesseurs ; il inventa la vente des indulgences.

En 1518, ce prêtre libre-penseur, qui ne croyait pas aux miracles de Jésus, envoya dans toute l'Europe des commis-voyageurs en indulgences pour les péchés commis et pour ceux à commettre.

Tetzel, leur chef, disait : « Quiconque achète des lettres d'indulgence peut avoir l'âme en repos sur son salut. Aussitôt que l'argent sonne dans les coffres, les âmes du purgatoire s'échappent du lieu de tourment et montent vers le ciel. »

L'efficacité des indulgences, disaient ces imposteurs, était si grande qu'elle pouvait effacer les crimes les plus énormes,

même le viol de la Sainte Vierge, s'il était possible (Chemnitz, *Hist. litt. Reform.*, part. IV, *Examen Concilii Tridentini*).

C'était vraiment dépasser toutes les bornes de la prudence, et l'Église paya cher cet attentat à la conscience publique et à l'éternelle justice, puisque c'est cette invention diabolique qui fit éclater la révolte qui couvait depuis longtemps contre les machinations papales. Ce fut le signal de l'ardente prédication de ceux qui protestèrent contre de tels abus et qui, pour cela, prirent le nom de *Protestants*.

Martin Luther (1483-1546)

Dès l'année 1516, et avant la publication des Indulgences en Allemagne, Luther avait énoncé ses opinions, qui étaient celles de Jean Huss. La publication des Indulgences lui servit de prétexte pour donner plus d'éclat à sa propagande. Il causa une forte émotion, parce que les esprits étaient préparés, et il fut étonné lui-même de l'effet qu'il produisit. Cependant, Léon X restait indifférent aux attaques de ce moine obscur, qu'il regardait comme un fanatique ignorant et peu dangereux ; il méprisa ses prédications et continua sa campagne ; il détournait également les yeux du scandale trop manifeste que causait le corps sacerdotal par le luxe qu'il étalait et la mollesse dans laquelle il était tombé. Il n'y avait qu'une révolution violente qui pût lui rendre quelque énergie. Luther provoqua cette révolution. Appuyé de la protection de Frédéric, électeur de Saxe, il va en avant, il fait retomber sur les prodigalités et les plaisirs de Léon de Médicis les crimes d'Alexandre Borgia et les emportements de Jules de la Rovère. Le Pape le condamne, il en appelle au futur Concile ; le Pape le frappe d'anathème en 1510, il fait brûler publiquement la bulle d'excommunication à Wittenberg. Dès lors, Luther devient un homme puissant et redoutable ; ses maximes se répandent. Zwingle, curé de Zurich, les adopte et en déduit de nouvelles conséquences. Il change entièrement la forme du culte, abolit le sacrifice de la messe, ne voit plus dans le sacrement de l'Eucharistie qu'une cérémonie commémorative. Le Sénat de Zurich s'assemble et se prononce pour la réforme ; celui de Berne en fait autant. Bientôt la plus grande partie de la Suisse

est entraînée, ainsi que la Saxe, le Wurtemberg et d'autres parties de l'Allemagne.

L'empereur Charles-Quint somme Luther de venir rendre compte de sa conduite, en sa présence, à la Diète impériale de Weimar. Luther ose s'exposer au sort de Jean Huss ; il obéit, muni d'un sauf-conduit, mais plus valable, parce que Charles-Quint n'avait pas la pusillanimité de Sigismond et que, d'ailleurs, la Diète n'était pas un Concile, elle ne pouvait juger l'hérésiarque que sous les rapports purement politiques. Luther, condamné sous ces rapports, n'en continue pas moins son mouvement. Il adhère aux idées de Zwingle sur l'inutilité de la messe, l'abolit ainsi que l'exorcisme, nie l'existence du purgatoire, inventé un siècle avant lui, et nie aussi la nécessité de la confession, de l'absolution et des indulgences ; il fait ouvrir les cloîtres, délie les religieux et les religieuses de leurs vœux, et lui-même donne l'exemple du mariage des prêtres en épousant une religieuse, Catherine de Bora (1). Sur ces entrefaites, le pape mourut.

Luther approuva le divorce d'Henri VIII, roi d'Angleterre, avec Catherine d'Aragon, et permit la polygamie au Landgrave de Hesse, qui prit deux femmes. C'était briser hardiment ce que le dogme chrétien avait institué de plus criminel sous les apparences de l'austérité : la règlementation de la vie sexuelle sans avoir la vraie morale comme base.

Le pape Clément VII s'opposait au divorce d'Henri VIII qui était une mesure de haute moralité, car ce roi était un tyran farouche qui assassinait ses femmes quand elles le gênaient, Anne de Boleyn et les autres, qui étaient sans reproche. Il les punissait d'une manière atroce quand elles étaient coupables de quelques fautes envers lui.

« Luther était un homme passionné, ardent dans les luttes, sans dignité, parlant par entraînement, écrivant sans méthode et sans talent. Tout ce qu'il retenait de ces luttes, dit Fabre d'Olivet, était des fatigues mentales très grandes qu'il attribuait alors à l'esprit infernal. » Donc il n'était pas dégagé de toute superstition. Mais il ne faut pas trop

(1) Le 29 janvier 1901, il y a eu 400 ans qu'est née Catherine de Bora, la femme de Martin Luther. La ville de Torgau, en commémoration de cette date, a donné le nom de Catherine de Bora à l'école des filles de sa commune.

demander à un seul homme. Dans la grande forêt d'erreurs qui régnaient alors, il a fait une large brèche qui a permis à ses successeurs d'abattre le reste.

Dans la discussion des dogmes, Luther disait « que la substance du pain et du vin demeure après la consécration et que le corps de Jésus n'est dans cette substance consacrée que comme le feu dans le fer enflammé, l'un et l'autre subsistant ensemble sans aucune transsubstantiation ».

Luther, en prêchant sa doctrine, ne disait rien de nouveau. En attaquant l'autorité des papes, les formes du culte, les vœux monastiques, l'intégrité des dogmes, il ne faisait que redire ce que bien d'autres avaient dit avant lui, mais il le disait dans des circonstances bien différentes. Ce n'était pas lui qui créait le mouvement de réforme, c'était le mouvement qui le créait. Dans ces circonstances, un homme très ordinaire peut réussir, alors que des hommes supérieurs ont échoué quand ils ont parlé dans des milieux mal préparés.

Luther mourut en 1546. En moins de 90 ans, il avait entraîné la moitié de l'Europe dans son mouvement de réforme.

La confession d'Augsbourg, rédigée par Melanchton, disciple de Luther, fut donnée aux princes confédérés à la Diète d'Augsbourg convoquée par Charles-Quint. Elle contient les principaux points de leur doctrine. Dans cette *confession*, il est dit que *qui s'arme n'est pas chrétien*. Rome répond par la bouche de son légat : « ni discussion, ni concile, la *force* », et le légat réclame à grands cris le fer et le feu.

Le mot *Huguenot* vient d'*Eingenossen* (réunis). *Protestant* vient de ce qu'ils protestèrent contre les décisions des diverses Diètes.

La Ligue

Les Protestants formèrent à Smalkalde cette fameuse *ligue* qui consolida le schisme et fit un corps politique des différents membres qui le composaient. Ce ne fut que depuis cette ligue que les Puissances du Nord commencèrent à compter.

Dans tous les États qui embrassèrent la Réforme, les souverains temporels s'en déclarèrent les chefs et, sans aucune mission apostolique, sans aucun droit au pontificat, agirent en souverains pontifes, ce qui prouve une fois de plus qu'on n'a que l'autorité qu'on prend.

L'Europe vit avec étonnement les Femmes-Reines exercer les droits de la papauté, surtout en Angleterre, et s'arroger une influence sur le sacerdoce.

C'est ce fait qui releva la Femme dans les pays protestants, ce qui prouve, une fois de plus, que l'autorité morale est la seule qui compte, — qu'elle est tout.

Les Anabaptistes

Deux hommes nommés Stork et Muncer, enthousiastes ignorants et fanatiques, s'étaient élevés sur les traces de Luther et, renchérissant sur les idées de ce réformateur, s'étaient prétendus inspirés pour achever ce qu'il n'avait fait qu'ébaucher. Il fallait, d'après eux, renouveler l'édifice du Christianisme jusque dans ses fondements et rebaptiser les enfants. Sous le nom d'Anabaptistes, ils commettaient d'affreux ravages, ils jetaient dans les esprits une sorte d'ivresse religieuse qui les exaltait jusqu'au délire. Chacun de leurs sectateurs se croyait inspiré du Saint-Esprit et commettait des crimes inspirés par le fanatisme. Celui-ci reçoit l'ordre de tuer son frère, il part du fond de l'Allemagne et vient froidement le massacrer à Paris ou à Rome. Cet autre entend l'Esprit lui dire de se pendre, et il se pend. L'amant tue sa maîtresse, l'ami immole son ami. On reçoit les histoires allégoriques comme des faits réels, avérés ; on ne parle que d'imiter Abraham qui sacrifie son fils, Jephté qui sacrifie sa fille, Judith qui tue Holopherne. On cherche le meurtre dans la religion, parce qu'il est dans l'instinct de l'homme et que tous les prétextes l'y ramènent. L'Allemagne tombe dans une effroyable confusion. On est obligé de combattre ces forcenés. On les cerne comme des bêtes fauves. Ils se renferment dans Münster, où l'un des plus audacieux, Jean de Leyde, se fait reconnaître pour roi. Le sang coule à torrents, on les extermine partout où on les trouve.

Muncer périt sur un échafaud à Mulhouse avec son disciple Pfeiffer. Jean de Leyde, saisi à Münster, est déchiré avec des tenailles ardentes. On lui rend fureur pour fureur.

La Réforme

L'Église avait mis quatorze siècles à se répandre dans l'Occident, à force de tyrannie, de bûchers, de supplices. Luther

paraît, et en quelques années il conquiert la moitié du domaine catholique.

La Réforme fut le troisième et le plus mémorable effort fait en faveur de l'indépendance de l'esprit.

Les prédications de Luther contre les indulgences provoquèrent une lutte immense, qui ne se termina que 130 ans après par le traité de Westphalie.

La victoire du Protestantisme fut rapide et complète dans les régions septentrionales de l'Europe. Une multitude de circonstances la favorisa. Les abus qui discréditaient l'Église au XVIe siècle ont accéléré la révolution, mais la cause en était plus profonde, elle était dans la revendication, devenue nécessaire, de la personnalité humaine. Michelet apprécie en ces termes cette mémorable révolution religieuse : « Ce travail si pénible de la Renaissance aurait échoué si, du sein de l'Allemagne, n'avait surgi un principe nouveau : la Réforme, qui vint en aide à la Renaissance impuissante en proclamant le libre examen et rétablissant l'homme dans sa personnalité, va renouveler le monde. La tolérance sort de ce principe nouveau, c'est-à-dire qu'une sympathie universelle se communique aux hommes pénétrés de cet esprit ; un rapprochement s'opère entre les peuples divisés ; dès ce jour, l'idée d'humanité devient plus qu'un mot.

« Le premier cri de la Réforme est : « Instruction gratuite pour tous, création d'écoles primaires. » Aussi la résurrection religieuse gagne de proche en proche ; tout ce qu'il y a dans chaque pays de cœurs généreux, d'esprits élevés, s'unit ; la conviction les anime d'une énergie indomptable, ils seront forts et hardis dans leur lutte contre les représentants des temps écoulés. Quoi qu'on fasse, l'idée est semée. Voyez ses conséquences : du monde intellectuel, du monde religieux, elle se traduira dans le monde des faits, elle pénétrera l'ordre politique, et, comme toute idée féconde et juste, elle est appelée à triompher ; elle aura à subir bien des résistances obstinées, il est vrai ; elle aura à repousser bien des envahissements, et parfois elle semblera même près de succomber ; mais elle tient désormais au cœur et à l'esprit des hommes : qui pourrait l'y chercher pour l'y tuer ?

« La papauté organise en vain l'Inquisition ; en vain l'ordre des Jésuites s'établit pour répandre un enseignement faux et

étroit ; malgré Charles-Quint, malgré la défection de François Ier, malgré la triple pression d'Henri II, caractère de fanatique espagnol, de l'italienne Catherine de Médicis et des Guises catholiques, cette grande révolution est assurée ; l'Angleterre l'adopte ; les Pays-Bas suivent cet exemple ; l'Allemagne se partage ; les Vaudois renaissent en France. Qu'importe que la France permette qu'on noie dans le sang les idées nouvelles ? Qu'importe le renouvellement des persécutions religieuses ? Un homme est là, Calvin ; et une ville, Genève. Calvin va répondre à la violence par la violence, il se fera tyran et bourreau pour le salut de sa cause. Et maintenant, qu'éclatent plus vives et se multiplient les guerres de religion, la victoire restera à l'idée féconde de la Réforme. »

Après tant de persécutions partielles du génie sous toutes ses formes, nous allons assister à cette sanglante et tenace persécution de la raison qui s'éveille et qui se personnifie alors dans le Protestantisme naissant. Nous allons voir le plus pur du sang français répandu par les fanatiques qui avaient peur de Rome, qui avaient peur de l'Espagne alors toute-puissante. Tous les rois de France, depuis François Ier jusqu'à la Révolution, se firent complices de cette barbare condamnation de la liberté de conscience, tous, même Henri IV, le roi protestant qui sait si bien capituler avec sa conscience quand ses intérêts sont en jeu.

Les trois quarts du XVIe siècle et tout le XVIIe ne sont qu'une longue, cruelle et infâme persécution contre les Protestants.

Sous François Ier, ce protecteur de la littérature et des arts, ce roi qui inaugure et personnifie la Renaissance, on pouvait, au moins, espérer la tolérance ; c'est cependant sous son règne qu'a lieu l'affreux massacre des Vaudois et que l'on voit couler le sang des premiers martyrs du Protestantisme : Jean Leclerc, cardeur de laine, qui se fait apôtre, réalisant ainsi cette parole de Luther : « tout chrétien est prêtre », et le docteur en théologie Jean Chatelain, tous deux brûlés vifs à Metz en 1594 ; Jacques Pavanne, brûlé en place de Grève le 28 août 1525 ; puis, avec un raffinement de cruauté, on voit brûler à petit feu, avec beaucoup de solennité, au parvis Notre-Dame, un pauvre ermite de la forêt de Livry ou de Bondy ; le bourdon de Notre-Dame convoqua le peuple et le clergé à venir voir mourir ce malheureux ; puis un gentilhomme appelé Latour, brûlé

le 26 octobre ; puis le licencié ès-lois Hubert, le 17 février 1526 ; puis, à Lyon, du Blet et Moulin. Le poète Marot fut emprisonné, Érasme dénoncé, un autodafé fut élevé à Toulouse, une femme brûlée pour avoir fait gras le vendredi.

Mais l'affaire qui fit le plus de bruit alors fut la condamnation de l'éminent docteur Louis de Berquin, accusé d'incliner à la Réforme et brûlé vif le 17 avril 1529, malgré tous les efforts de la reine Marguerite pour le sauver, et en dépit même du roi qui ne voulait pas sa perte.

Il y eut encore une infinité d'autres victimes qu'il serait impossible d'énumérer. Les 32 années du règne de François Ier furent 32 années de persécution.

Ce qui fut admirable dans la propagande des Protestants, ce fut cette hardiesse, cet enthousiasme et je dirai presque cette candeur, à professer tout haut sa conviction, sachant cependant que cette confession conduisait au martyre. Comment ne pas admirer l'intrépidité avec laquelle tous les apôtres prêchaient dans les rues, sur les places, sans aucune précaution, sans aucune prudence ?

C'est cette témérité qui valut à Alexandre Camus d'avoir la langue coupée en 1523.

Aux hommes qui commettaient le crime de s'assembler pour prier, pour chanter, pour lire ensemble la Bible, on infligeait la peine du bûcher. Les femmes, par pudeur, étaient enterrées vives. La pudeur de l'Église se manifeste en cette circonstance, alors qu'elle avait autorisé les processions de gens nus, immersions totales sous prétexte de baptêmes, et autres manifestations aussi hypocrites qu'impudiques.

Dans Louvain, une visite domiciliaire donna comme résultat 28 victimes ; deux femmes furent enterrées vives. Plus tard, à Douai, à Tournai, à Mons, on en condamna encore quatre au même supplice, une entre autres, la dame Vauldrue Carlyer, pour n'avoir pas dénoncé son fils qui lisait la Bible.

Les bourreaux ne savaient quel supplice inventer pour torturer les victimes.

Henri II, entouré de fanatiques qui exerçaient sur lui leur influence, continua le même système que son père. Il fit jeter à la Bastille Four et Anne du Bourg, puis Four du Bourg fut condamné à être pendu et étranglé en place de Grève, son corps fut jeté au feu.

Sous François II, le peuple fanatique avait imaginé de placer des statues de la Vierge et des saints au coin des rues et de les entourer de cierges avec un tronc pour recevoir les offrandes. Ces chapelles improvisées étaient gardées par des individus sortis de la lie du peuple, qui chantaient des cantiques, parodiaient les cérémonies de l'Église et obligeaient les passants à payer, à saluer et à chanter, sous peine d'être déclarés protestants, maltraités de toutes façons, roués de coups, jetés en prison et quelquefois assassinés.

Le fanatisme avait poussé si loin la violence et tellement répandu la terreur qu'un nombre considérable de familles, effrayées par ce débordement, quittaient précipitamment la France, abandonnant leurs affaires et leurs biens.

« La Loire, dit de Thou, était couverte de cadavres, le sang ruisselait dans les rues, les places étaient remplies de corps attachés à des potences. »

La Réforme, à cette époque, représentait la Justice et le Droit ; toutes les grandes âmes, tous les cœurs généreux, tous les esprits élevés passaient dans son camp. Ses ennemis sont des ambitieux et des aventuriers : les Guises ; des courtisanes : Diane de Poitiers ; des intrigantes, des parvenues : Catherine de Médicis ; et, par-dessus tout, le prince des tyrans : Philippe II, suivi d'une clientèle de Jésuites, d'inquisiteurs, de bourreaux, d'hommes de massacres.

Les Protestants purent respirer un peu plus librement sous Henri IV. L'Édit de Nantes, signé le 13 avril 1598, leur assura au moins la liberté de conscience et les droits de citoyen, mais ils ne devaient pas jouir longtemps de cette justice tardive.

Réaction catholique

En proie à une violente réaction qui répondit au Protestantisme, Paul IV ne voyait de salut pour l'Église que dans une sorte de terreur catholique : « Il eût voulu, nous dit l'abbé Fleury, que l'on n'employât d'autre remède que celui de l'Inquisition, qui, ainsi qu'il le disait à tout propos, était l'unique antidote, et il voulait faire croire que le Concile de Trente ne servirait qu'à augmenter le mal, comme il avait fait, selon lui, les années précédentes. Aussi s'appliqua-t-il entièrement aux fonctions de ce redoutable tribunal, qu'il fit exercer sévèrement contre tout

le monde. » Accablé de travaux et d'infirmités, l'indomptable vieillard, près de rendre l'âme, à quatre-vingt-trois ans, « recommanda fort aux cardinaux le saint office de l'Inquisition, comme l'unique moyen qui fût capable de maintenir l'autorité du Saint-Siège ». Il ajouta « qu'il avait si bien réglé sa vie qu'il était prêt à paraître devant Dieu, quand il lui plairait de l'appeler ; qu'il se consolait dans cette confiance qu'il laissait un défenseur de la foi catholique (voulant parler de Philippe II, roi d'Espagne) dont il connaissait les intentions, et qu'il ne doutait point que, sous un tel prince, la religion ne reprît bientôt son éclat, et qu'il ne la vengeât de ses ennemis ». Enfin ce pontife, tout à la fois pieux et cruel, expira en prononçant les paroles du psaume : « Je me suis réjoui de ce que l'on m'a dit : Nous irons dans la maison du Seigneur. »

Aussitôt qu'il fut mort, le peuple en fureur brûla la prison de l'Inquisition, et menaça d'en faire autant au couvent des Dominicains de la Minerve, en haine de l'Inquisition, dont ces religieux étaient chargés. Il rompit la statue du pape ; on en emporta la tête qu'on roula pendant trois jours dans les rues de la ville et qu'ensuite on jeta dans le Tibre. Le cadavre du vieux pontife fut porté sans pompe dans l'église du Vatican, et l'on établit, contre la coutume, des archers pour le garder, parce que l'on craignait que le peuple ne vînt encore exercer sur lui sa fureur.

C'est à cette Inquisition haïe du peuple romain lui-même, c'est à la papauté intolérante de Pie IV et de Pie V, c'est à la monarchie catholique de Philippe II, que les démagogues du XVI^e^ siècle, les membres de la Sainte Ligue voulaient livrer la France. Henri IV et le cardinal de Richelieu la sauvèrent, en faisant triompher la vraie politique nationale, que l'ancien régime devait léguer à la Révolution. Henri IV promulgua l'Édit de Nantes, dont il voulait étendre les bienfaits à l'Europe entière. Le cardinal de Richelieu ne craignit pas de s'allier aux Protestants du Nord pour briser la puissance de la maison d'Autriche. L'un des écrivains les plus célèbres de la réaction catholique en notre siècle, l'Allemand Frédéric Schlegel, a taxé d' « athée » la politique du grand ministre de Louis XIII. Elle fut en réalité habile et généreuse, française et européenne à la fois.

Jean Calvin (1509-1564)

[Né à Noyon.]

Calvin, d'un caractère dur et personnel, ne voulait reconnaître aucun des réformateurs qui l'avaient précédé, quoique ce soient les premiers succès de Luther qui éveillèrent son zèle.

Il prétendait se tracer une route nouvelle, blâmait les idées larges de Luther en matière sexuelle et revenait à l'austérité hypocrite de l'Église. Il blâma aussi la condescendance de Luther pour les souverains, blâma la liberté d'action des Anabaptistes, — qui ne voulaient pas de Maître, — et annonça ouvertement son intention d'attacher la doctrine évangélique aux formes républicaines. Sa Réforme avait plutôt un caractère politique ; il pensait servir ainsi les passions de son temps autant que les idées religieuses.

Genève, qui, d'abord, avait dédaigné ses propositions, finit par l'accueillir et le nomma son législateur.

Calvin écrivait mieux que Luther, mais parlait avec moins de facilité.

Sa morale était mesquine, rigoriste, dure, et, cependant, ses lois paraissaient justes et fermes. Son austérité, sans élégance, bannissait les beaux-arts, proscrivait les jeux, la musique, les spectacles. Il regardait la science comme corruptrice et faisait de chaque maison un couvent austère, ne laissant de place que pour le mercantilisme et l'argutie religieuse qui allait remplir les Universités. Il écrit l'*Institution chrétienne*, dans laquelle il explique que « l'âme de l'homme, dont toutes les facultés sont infectées de péché, n'a point de force pour résister à la tentation qui l'entraîne vers le mal. La liberté, dont il s'enorgueillit, est une chimère, il confond le *libre* avec le *volontaire* et croit qu'il choisit librement parce qu'il n'est pas contraint et qu'il veut faire le mal qu'il fait (*Institution*, L. II, ch. 1 et 2). Car, dit-il, si l'homme eût été libre et s'il eût pu se sauver lui-même, il n'aurait pas eu besoin que Dieu livrât son propre fils en sacrifice. »

Dès que Calvin eut établi son pouvoir à Genève, il l'exerça avec une rigueur implacable. Il fit torturer et brûler son ami Michel Servet, qu'il accusait d'hérésie, d'après des lettres confidentielles que celui-ci lui avait écrites, et dans les-

quelles il lui disait qu'il ne partageait pas ses opinions sur la Trinité et sur la prédestination. Pendant les 24 ans que dura la domination de Calvin à Genève (qui ne comptait alors guère plus de 10.000 habitants), il fit bannir 1.500 personnes, emprisonner 400 et brûler ou décapiter 300, pour crime d'hérésie ou de sorcellerie, — car il croyait à la sorcellerie autant que les Catholiques.

En Angleterre, à l'époque d'Élisabeth, il prenait tantôt la forme d'un ministre protestant, tantôt celle d'un prêtre catholique, selon les circonstances. Les théologiens papistes l'accusaient de prêcher sous la forme d'un pasteur protestant, et les théologiens huguenots le voyaient sous l'habit de capucin.

La Réforme ne fut qu'une simple modification dans la forme de la pensée religieuse traditionnelle. Elle ne changea rien au fond, et, en épurant les principes de la déduction, loin d'en affaiblir l'activité, elle ne fit qu'en accroître la force.

Le Protestantisme, il est vrai, se débarrassa de la papauté, de la confession et du célibat des prêtres, mais il garda le Diable, il conserva la folie régnante et lui donna une forme plus séduisante, il ennoblit le principe du mal qui est au fond du Christianisme, personnifié par l'ancien Dieu de la guerre Hésus, devenu peu à peu « le doux Jésus ». Le Protestantisme alla plus loin, il en fit un être idéal, séduisant toutes les femmes avides de vertu ; mais, par un mystérieux atavisme lointain, en même temps qu'il lui donne tant de vertus, il dédouble le Dieu androgyne, abandonne de plus en plus Jésus pour ne plus garder que « Christ », la partie féminine du Dieu double. Au fond, le mensonge chrétien subsiste, — puisque « Christ » reste un homme, — mais la tricherie est dissimulée sous une forme plus élevée, elle est présentée sous une robe d'innocence, qui épure l'ancienne livrée de débauche du Dieu-Diable du Catholicisme. En définitive, la Réforme ne touche pas aux principes, elle ne fait que modifier la forme du culte.

Les martyrs de la Libre Pensée

Le martyrologe du Protestantisme nous a laissé des noms qui ne seront jamais oubliés. Un de ceux-là est celui de Giordano Bruno.

Cet intrépide représentant de la libre recherche entra de bonne heure dans un couvent de Dominicains. Un jour, il

s'éveilla animé d'un esprit d'examen qui lui rendit la règle de son ordre insupportable ; — il s'enfuit, et se mit à étudier à Paris et à Wurzbourg. Puis, d'élève qu'il était, il devint maître — et sema sur sa route une foule d'idées ingénieuses.

Le désir de revoir l'Italie le ramena à Venise ; là, il fut livré à l'Inquisition, conduit à Rome, jugé, condamné et brûlé.

Quel était son crime ? Fut-il accusé d'avoir rompu les liens qui l'attachaient à son Ordre ? Mais une telle faute ne semblait pas attirer une telle peine, et c'eût été d'ailleurs aux Dominicains à le juger. Ou bien fut-il recherché comme protestant et pour avoir, dans un petit écrit intitulé *La Bestia trionfante*, semblé attaquer la papauté elle-même, ou bien, sous le nom d'hérésies — mot banal —, entendait-on des opinions quelconques ? C'est, en effet, ce qui fit condamner Bruno.

Il y avait alors à Rome un Allemand, profondément dévoué au Saint-Siège, qui se fit une fête d'assister au procès et au supplice de Bruno, et qui raconte ce qu'il a vu à un protestant de ses compatriotes, dans une lettre latine, plus tard retrouvée et publiée. Comme cette lettre est peu connue, nous en donnons ici quelques fragments. Elle prouve que Giordano Bruno a été mis à mort, non comme protestant, mais comme impie ; non pour tel ou tel acte de sa vie, mais pour la doctrine philosophique qu'il enseignait et répandait par ses ouvrages et par ses discours.

Gaspard Schoppe à son ami Conrad Ritterhausen :

« Ce jour me fournit un nouveau motif de vous écrire : Giordano Bruno, pour cause d'hérésie, vient d'être brûlé vif, en public, dans le champ de Flore, devant le théâtre de Pompée... Si vous étiez à Rome, en ce moment, la plupart des Italiens vous diraient qu'on a brûlé un luthérien, et cela vous confirmerait, sans doute, dans l'idée que vous vous êtes formée de notre cruauté. Mais il faut bien que vous le sachiez, mon cher Ritterhausen, nos Italiens n'ont pas appris à distinguer entre les hérétiques de toutes les nuances : quiconque est hérétique, ils l'appellent luthérien, et je prie Dieu de les maintenir en cette simplicité, qu'ils ignorent toujours en quoi une hérésie diffère d'une autre. J'aurais peut-être cru moi-même, d'après le bruit général, que ce Bruno était brûlé pour cause de luthérianisme, si je n'avais été présent à la séance de l'Inquisition où sa sentence fut prononcée, et si je n'avais ainsi appris de quelle hérésie il était coupable... (suit le récit de la vie et des voyages de

Bruno et des doctrines qu'on l'accusait d'enseigner). Il serait impossible de faire une revue complète de toutes les monstruosités qu'il a avancées, soit dans ses livres, soit dans ses discours. Pour tout dire en un mot, il n'est pas une erreur des philosophes païens et de nos hérétiques anciens ou modernes qu'il n'ait soutenue... A Venise enfin, il tomba entre les mains de l'Inquisition ; après y être demeuré assez longtemps, il fut envoyé à Rome, interrogé à plusieurs reprises par le Saint-Office et convaincu par les premiers théologiens. On lui donna d'abord quarante jours pour réfléchir ; il promit d'abjurer, puis il recommença à défendre ses folies, puis il demanda encore un délai de quarante jours ; enfin, il ne cherchait qu'à se jouer du pape et de l'Inquisition. En conséquence, environ deux ans après son arrestation, le 9 février dernier, dans le palais du grand inquisiteur, en présence des très illustres cardinaux du Saint-Office, qui sont les premiers par l'âge, par la pratique des affaires et la connaissance du droit et de la théologie, en présence des théologiens consultants et du magistrat séculier, le gouverneur de la ville, Bruno fut introduit dans la salle de l'Inquisition, et là, il entendit à genoux la lecture de la sentence portée contre lui. On y racontait sa vie, ses études, ses opinions, le zèle que les inquisiteurs avaient déployé pour le convertir, leurs avertissements fraternels et l'impiété obstinée dont il avait fait preuve. Ensuite, il fut dégradé, excommunié et livré au magistrat séculier, avec prière, toutefois, qu'on le punît avec clémence et sans effusion de sang. A tout cela, Bruno ne répondit que ces paroles de menace : « La sentence que vous portez vous trouble peut-être plus que moi. » Les gardes du gouverneur le menèrent alors en prison ; là, on s'efforça encore de lui faire abjurer ses erreurs. Ce fut en vain. Aujourd'hui donc, on l'a conduit au bûcher. Comme on lui présentait l'image du Sauveur crucifié, il l'a repoussée avec dédain et d'un air farouche. Le malheureux est mort au milieu des flammes, et je pense qu'il sera allé raconter dans les autres mondes qu'il avait imaginés (allusion aux mondes innombrables et à l'Univers infini de Bruno) comment les Romains ont coutume de traiter les impies et les blasphémateurs. Voilà, mon cher ami, de quelle manière on procède chez nous contre les hommes, ou plutôt contre les monstres de cette espèce. — Rome, 17 février 1600 (1). »

(1) M. Bartholomes, *Giordano Bruno*, 2 vol., 1846.

Aucune des pièces de cette triste affaire n'a été publiée. On ne sait pas si elles ont été détruites ou si elles reposent dans les archives du Saint-Office — ou ailleurs — avec les actes du procès de Galilée.

Nous sommes frappés, dans ce récit, de cette répugnance à baiser le crucifix, l'image de ce fondateur religieux qui n'a jamais existé. Giordano Bruno le savait-il, ou simplement le croyait-il un homme ? C'est ce qu'on ignore, mais la répugnance à baiser ce simulacre, qu'on prend pour une manifestation blasphématoire, est, au contraire, une preuve de la raison lucide de ces hérétiques qui comprenaient qu'il y avait, derrière le mystère chrétien, une infâme supercherie. Rendons-leur l'hommage que mérite leur belle conduite.

* * *

En 1545 eut lieu le supplice d'Étienne Dolet.

Étienne Dolet naquit à Orléans en 1509.

Des amis, que son intelligence précoce avaient frappés, lui firent donner une instruction complète.

A seize ans, il traduisit plusieurs ouvrages des anciens, ce qui lui valut les premières haines des hommes d'Église ; — à cette époque, en effet, l'Église taxait d'hérésie tout livre, grec ou latin, qui n'avait pas reçu son apostille.

Pour gagner sa vie, il se fit typographe. A 20 ans, il se servit de sa plume pour faire une guerre violente au puissant Parlement de Toulouse qui commettait mille cruautés ; — à une époque où l'Inquisition était souveraine, il osa s'indigner contre ce Parlement qui venait de condamner au bûcher un malheureux pour cause de religion. Pendant qu'il se livrait à une aussi dangereuse critique, il écrivait les *Commentaires de la Langue latine*, œuvre prodigieuse de patience et d'érudition. Le succès de cette œuvre le détermina à solliciter un privilège d'imprimeur qu'il obtint. Il s'établit alors à Lyon. Dans cette ville, il édita les œuvres de ses amis Cottereau, Rabelais et Clément Marot, ainsi que les siennes propres.

Le succès d'Étienne Dolet excita au paroxysme la haine de ses ennemis les prêtres. Ils le dénoncèrent comme hérétique au tribunal de l'Inquisition. Ce tribunal le déclara schismatique, hérétique et ennemi de l'Église, et comme tel l'abandonna au

bras séculier. Le bras séculier, c'était la mort. Cependant, grâce à la protection d'amis puissants, le roi François Ier intervint, et il eut la vie sauve pour cette fois.

Mais l'infâme et hideuse prêtraille ne lâche pas ainsi ceux qui la démasquent. Pour le perdre, les prêtres firent adresser à Paris un ballot renfermant des livres de Dolet ainsi que d'autres livres qui étaient défendus. Le tout portait le nom de Dolet, de façon à montrer qu'il en était l'expéditeur.

Il fut arrêté et incarcéré.

Cette fois, il ne devait point échapper à l'immonde cabale.

Son procès dura deux ans. Il se termina le 2 août 1545. Il fut condamné, comme hérétique et insulteur de notre douce mère l'Église, à être brûlé vif.

Son supplice eut lieu le lendemain 3 août sur la place Maubert. Il n'était âgé que de trente-sept ans.

Ramus

Parmi les martyrs du Protestantisme se trouve Ramus, de son vrai nom Pierre La Ramée.

Né en 1515 en Picardie, d'une famille très pauvre, il était venu de bonne heure à Paris et avait commencé ses études à l'Université d'une façon qui ne semblait pas le destiner à un très haut rang. Il fut d'abord maître d'études, ou plutôt domestique dans un collège. Il finit par devenir professeur au Collège de France, à force de travail et de volonté ; enfin, il devint principal du Collège de Presle. La barbarie de la scolastique le révolta, comme tout son siècle. Le premier, il mêla dans son enseignement les mathématiques et la littérature à la philosophie. Il se prononça contre Aristote pour Platon et particulièrement pour Socrate qu'il se proposa pour modèle. Ce n'était peut-être pas un choix bien heureux, mais, après la barbarie chrétienne, tous les hommes de l'antiquité semblaient des géants. Ses leçons antipéripatéticiennes lui firent de nombreux ennemis qui l'accusèrent auprès de François Ier, fondateur et protecteur du Collège de France. Il y eut en 1543 une sentence royale contre Ramus ; ses deux écrits : *Institutiones dialecticæ* et *Animadversiones Aristotelicæ*, furent supprimés, et il fut condamné à ne jamais les publier, même à n'en pas laisser prendre la copie et à s'abstenir de toute leçon sur la philosophie et la logique. On

afficha cette sentence dans toutes les rues de Paris, et on fit des pièces de théâtre où le pauvre professeur platonicien était ridiculisé.

Ramus connut de meilleurs jours sous Henri II, mais plus tard les persécutions recommencèrent. Il aurait pu quitter la France ; de toutes parts on l'invitait, l'Italie et l'Allemagne lui offraient l'hospitalité ; il préféra rester en France où il continua à souffrir, tour à tour privé de sa chaire, rétabli, dépouillé de nouveau, forcé malgré tout de quitter la France, mais y revenant toujours, car il était à Paris sur la foi des traités et des paroles royales pendant les terribles journées de la Saint-Barthélemy.

Sans doute il était suspect, et avec raison, de protestantisme, mais, s'il fut recherché comme secrètement huguenot, il ne le fut pas moins comme ouvertement platonicien.

Parmi les confrères de Ramus était Jacques Charpentier, péripatéticien fanatique, catholiuqe inquisiteur, royaliste se piquant de l'être plus que le roi, et mêlé à toutes les factions et intrigues du temps. Outre cela, il avait depuis longtemps de particuliers ressentiments contre Ramus. Il satisfit d'un seul coup toutes ses passions publiques et privées. Ramus demeurait au Collège de Presle, sur la pente de la Montagne Sainte-Geneviève, à côté du grand couvent des Carmes, aujourd'hui transformé en marché, celui de la place Maubert. Le 26 août 1572, Charpentier envoie au Collège de Presle une bande d'assassins qui pillent et dévastent la maison, pénètrent dans la chambre où s'était réfugié Ramus, l'y égorgent, le jettent par la fenêtre dans la cour où des étudiants féroces l'achèvent, lui arrachent les entrailles et trâînent par les pieds le cadavre jusqu'à la Seine (Cousin, *Histoire de la Philosophie*).

Mercier

Un autre professeur subit à peu près le même sort : c'est Mercier, qui fut pris à neuf heures du soir dans sa maison près de Saint-André-des-Arts, à Paris, par un potier d'étain, nommé Poccard, et Pierre de la Rue, tailleur, poignardé par eux et jeté à l'eau sans autre forme ni figure de procès.

Le prétexte de ces deux ligueurs était l'hérésie, et pourtant Mercier avait fait ses pâques deux jours avant dans l'église de

Saint-André, en présence de la présidente Séguier. Mme Séguier, en apprenant l'assassinat, fut remontrer au curé qu'il avait admis Mercier à la communion deux jours avant. Il lui répondit qu'il se souvenait fort bien qu'il l'avait lui-même administré et qu'il était tout auprès d'elle à la table, mais qu'il n'en était pas moins huguenot et qu'il avait fait ses pâques comme hypocrite et non comme catholique. Elle n'en put tirer d'autres raisons, ni tous ceux qui s'en mêlèrent, même sa propre femme. Quand elle voulut s'adresser à la justice, on ne lui fit d'autre réponse sinon que son mari était un chien de ministre, et que, si elle en parlait davantage, on la jetterait à l'eau dans un sac.

Hooper

En 1555, nous assistons au supplice de Hooper, un évêque protestant, condamné au feu, mais avec un raffinement de cruauté. Pour que le patient souffrît plus longtemps, on le mit sur un petit feu de bois vert et on le brûla en trois fois. Il y eut, d'abord, trop peu de bois ; on en rapporta, mais trop vert encore, et comme le vent détournait la flamme, la fumée ne l'étouffait pas ; on l'entendait, à demi-brûlé, crier : « Du bois, bonnes gens, du bois, augmentez le feu ! » Le gras des jambes était grillé, la face était toute noire et la langue enflée sortait. La graisse et le sang découlaient ; la peau du ventre était détruite, les entrailles s'échappaient. Cependant, il vivait encore et se frappait la poitrine. Un sanglot universel s'éleva de toute la place, la foule pleurait comme un seul homme (Michelet, *Guerres de Religion*).

Un moine, du haut de la chaire des Saints-Innocents, menaça de mort non seulement les luthériens, mais encore les juges qui les épargnaient et les grands qui les protégeaient ; et la populace, fanatisée par de pareilles leçons, alla jusqu'à hurler que, si on ne lui livrait pas un protestant, qui s'était réfugié dans un presbytère, elle tuerait le roi lui-même.

***

En 1589, sous Henri III, mourut dans les cachots de la Bastille un des hommes les plus glorieux pour la France et pour les

arts : Bernard Palissy, dont le nom doit être ajouté à la liste si longue des martyrs de la pensée.

La Saint-Barthélemy
(24 août 1572)

Le règne de Charles IX reste, dans l'histoire, marqué par cette tache de boue et de sang : la Saint-Barthélemy ; une trahison et un massacre, une tuerie en bloc, comme si cela n'allait pas assez vite de les tuer en détail.

Ce forfait causa la joie des Catholiques. Le pape Grégoire XIII (1566-1572) ordonna un *Te Deum* pour remercier Dieu du massacre des Huguenots.

La reine Catherine de Médicis dit au roi son fils : « C'est bien taillé. Il faut recoudre. »

Comment nier que l'esprit de l'Église est criminel, quand, quelques années plus tard, dans un consistoire tenu le 11 septembre 1589, le pape Sixte-Quint (1572-1585) fit l'éloge de Jacques Clément, le prêtre assassin d'Henri III ? On voulut le canoniser.

En retraçant ces horribles forfaits, on a hâte d'avancer dans l'histoire, de tourner les pages afin de trouver autre chose que du sang et de la boue, on frémit en pensant que cela a si longtemps duré, que la conscience publique a supporté cela, a vu ces attentats, et que tant d'hommes y ont participé, que les fourbes ont si longtemps triomphé, faisant régner sur la terre l'enfer dont ils menaçaient leurs ennemis et qui serait un juste châtiment, s'il existait, pour tant de crimes commis au nom sacré de la Religion.

Les affaires religieuses en Angleterre

Henri VIII, roi d'Angleterre, dûment marié à Catherine d'Aragon et père de famille, s'éprit d'Anne de Boleyn.

Anne ne consentit pas à ses caprices sans la garantie du mariage. Henri veut satisfaire sa passion, — il divorcera. Mais comment y arriver ? Voici ce qu'il pense :

« Catherine avait épousé en premières noces le prince Artus, frère aîné d'Henri. Le mariage ne fut pas consommé, ce qui

put se prouver et permit de donner au second frère, héritier présomptif de la couronne, la veuve vierge et pucelle de l'aîné. La dispense romainement pontificale calma les consciences sur l'horreur de l'inceste. »

Sous l'influence de l'amour, la dispense ne tranquillise plus la conscience d'Henri VIII. Il demande le divorce. Le pape refuse. Le roi d'Angleterre passe outre, donne congé à Catherine et prend Anne. Grand scandale à Rome. On excommunie Henri. Henri se déclare alors chef de l'Église du royaume anglais.

« Le corps représentatif, ajoute l'historien, confirme tout ce qu'il a fait; et de plus le Parlement le déclare chef de l'Église. »

Il est curieux de penser que c'est pour des raisons personnelles aussi que Constantin s'était fait le protecteur du Christianisme à ses débuts.

Thomas Morus

Henri VIII veut l'acquiescement de Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre. Thomas Morus déclare qu'il ne reconnaîtra jamais le roi comme pape. Il est, pour ce fait, mis en prison et, quelques mois plus tard, cité devant un tribunal qui le condamne au dernier des supplices. En 1535, il tombe sous la hache du bourreau.

Cet homme avait rêvé au XVI^e^ siècle une rénovation sociale ressemblant beaucoup à celle que nous cherchons à réaliser aujourd'hui. Son rêve est resté stérile ; les années, les siècles ont passé, et l'humanité ne fait que s'enfoncer davantage dans la misère, dans la lâcheté, dans l'abêtissement que cause l'assujettissement des masses à la volonté capricieuse d'un homme — ou de quelques hommes. C'est Thomas Morus qui a créé l'île d'Utopie, cette terre bienheureuse où régneraient la Vérité et la Justice. Voici quelques extraits des idées émises alors, on verra combien elles sont encore d'actualité :

« On ne voit point, en Utopie, un petit nombre de gens s'enrichir, amasser des trésors, et cela pendant une sanglante et ruineuse guerre qui fait gémir toute une grande nation. Nos insulaires ayant toujours un trésor de réserve, et uniquement destiné aux frais des armes, soit qu'ils attaquent, soit qu'ils se défendent, ce qu'ils ne font jamais que dans une nécessité iné-

vitable ; sans être sujets à taxe, à subside, à capitation, ils partagent également le fardeau ; et quand même ils ont le dessous, ils n'en sont ni moins riches, ni moins puissants.

« On ne voit point, en Utopie, de commerçants qui, vendant chèrement ce qu'ils ont eu à bas prix, ne laissent pas néanmoins de protester, sur l'honneur et sur la conscience, qu'ils n'y gagnent rien. Les Utopiens ne négociant qu'au profit de la République, ne commerçant que pour l'utilité commune, ils sont bien éloignés de tromper et de mentir.

« On ne voit point, en Utopie, cette fortune injuste qui donne tout aux uns, et n'accorde rien aux autres ; cette fortune aveugle qui accable de bienfaits ceux qui le méritent le moins ; cette fortune inconstante, capricieuse, bizarre, qui prend plaisir à précipiter ses mignons et à mettre ses favoris aussi bas qu'elle les avait élevés.

« Enfin, on ne voit point, en Utopie, cette quantité prodigieuse d'infortunés, qui, bien loin de goûter les douceurs de la vie, trouvent à peine de quoi ne pas mourir. Triste effet de la dureté, de l'inhumanité, de la barbarie des riches, qui non seulement ne veulent rien prendre sur un nécessaire abondant, pour secourir leurs semblables, mais qui même seraient fort fâchés de toucher à un gros superflu, le trouvant toujours trop petit, et ne cherchant qu'à l'augmenter.

« Nos insulaires, n'étant pas moins en communauté de travail que de biens, ne dépendent proprement que de la Nature ; le Sort, le Hasard, la Fortune font mal leurs affaires chez eux. »

Ignace de Loyola

C'était au plus beau temps de la chevalerie espagnole. Le jeune Ignace, cherchant l'idéal féminin, crut le trouver dans la Vierge Marie, la seule Déesse permise.

Il cherchait la Femme, il crut la voir. Il disait qu'elle lui était apparue et qu'elle avait accepté ses services. A partir de ce jour, il se déclara *Chevalier de la Vierge*.

Ce retour à la Femme — par un chemin détourné — est un symptôme ; l'homme revient à des sentiments naturels, mais il les masque encore en leur donnant un prétexte surnaturel. Quoi qu'il en soit, mieux vaut le culte de la Femme que le culte

de l'homme. Aussi on se demande pourquoi Ignace fonda une Société de Jésus et non une Société de Marie.

Soldat espagnol sorti des corps de garde, sa vie fut accidentée à ce point que sa famille voulut le faire enfermer, — mais il s'enfuit.

Entré au Collège de Barcelone, sachant à peine lire, il s'en fit chasser. Il courut le pays avec des pèlerins de saint Jacques, prêchant de ville en ville. A Alcala, on l'enferma dans la prison de l'Inquisition ; il s'en échappa, alla à Salamanque où on l'enferma encore. Alors il quitta l'Espagne et vint à Paris à pied. Il entra au Collège Sainte-Barbe pour étudier la philosophie, à l'âge de 33 ans, — il se soumit d'abord comme un enfant, fit ses classes, prit ses grades, mais il dut le quitter parce qu'on voulut le fouetter en grande cérémonie. Cependant, il fut enfin reçu maître ès-arts à l'Université de Paris, en 1533.

Enfin, le jour de l'Assomption, en 1534, après avoir entendu la messe dans l'église de Montmartre, il fit avec François-Xavier et cinq autres compagnons, étudiants comme lui, le serment à haute voix de se vouer à Dieu et d'aller à Rome offrir leur dévouement au pape.

Paul III, d'abord, se méfia d'eux, et c'est avec peine qu'il approuva la constitution de la *Société de Jésus*.

Cependant, on dit qu'il en fut frappé et, posant la main dessus, s'écria : *Spiritus Domini est hic* (ici est l'esprit de Dieu).

Ce n'est qu'en 1540 qu'il promulgua la bulle de leur institution, avec la condition expresse qu'ils feraient vœu d'obéissance au pape. Ignace ajouta donc un 4e vœu à ceux qui étaient déjà en usage, celui d'obéissance au pape ; il renonça, par la règle qu'il établit, à toutes les dignités ecclésiastiques.

Paul III, se méfiant de l'influence qu'ils pouvaient prendre, mit aussi pour condition que leur nombre ne s'élèverait jamais au-dessus de soixante, ce qui n'empêche qu'Ignace, avant sa mort, avait plus de mille Jésuites sous sa direction.

Ignace de Loyola était de bonne foi, et son grand succès vint surtout de son féminisme mystique à une époque où la jeunesse était avide d'idéal. Il ne se doutait pas que son Ordre deviendrait politique et serait l'arme des ambitieux. Ce sont ses successeurs qui corrompirent son œuvre ; Lainez et d'Aquaviva y introduisirent tous les mauvais sentiments, tous les principes d'orgueil

et d'ambition qui devaient en faire une société funeste. Ce sont eux qui en firent une société d'hypocrisie et de duplicité.

L'Ordre des Jésuites eut le temps de prendre des forces avant que la Réforme se fût affirmée. Les Protestants et les Jésuites se contrebalançaient, donnant chacun leur élan dans une direction opposée, — comme deux câbles tirant en sens inverse.

Les Jésuites devinrent bientôt aussi puissants que les papes, plus puissants même, et ceux-ci tremblaient, à bon droit, car, lorsqu'ils voulurent restreindre la puissance des Jésuites, ils moururent empoisonnés; tel fut le sort de Sixte V, d'Urbain VII, d'Innocent XIII, de Clément XII et de Clément XIV. Le général des Jésuites fut le vrai pape.

Leur morale est celle des restrictions mentales, c'est-à-dire du mensonge, et leur nom restera attaché au système, quoiqu'il soit pratiqué par bien des hommes qui ne sont pas Jésuites.

Leurs *Instructions secrètes* furent trouvées dans les papiers du Père Brothier (*Monita secreta*). Un exemplaire manuscrit de ce curieux ouvrage existe dans les archives du Palais de Justice de Bruxelles. Les Jésuites cherchaient deux choses: s'enrichir, s'emparer de l'éducation.

L'Inquisition en Italie

L'Inquisition devint, au XVI^e^ siècle, une institution exclusivement politique à Venise. En 1554, trois membres du pouvoir, choisis les deux premiers dans le conseil des Dix et le troisième parmi les conseillers du doge, furent chargés, sous le nom d'*inquisiteurs d'État*, de veiller au maintien de la constitution. Ces magistrats avaient droit de vie et de mort sur tous les citoyens sans exception, et c'est à la terreur qu'ils inspiraient et à la cruauté inexorable avec laquelle ils traitaient la moindre attaque contre le gouvernement que l'oligarchie vénitienne dut de pouvoir conserver sa prédominance. Ils ne disparurent qu'en 1797, lorsque l'armée française détruisit la prétendue République de Venise.

A Rome, l'Inquisition était tombée en désuétude, quand, au XVI^e^ siècle, le pape Paul III la releva pour opposer une digue à la propagation des doctrines de Luther. Ce même pape institua une congrégation dite du *Dogme*, ou du *Saint-Office*,

chargée de nommer et de diriger les inquisiteurs et de juger souverainement toutes les affaires relatives à l'hérésie ou considérées comme telles. Cette congrégation subsiste encore aujourd'hui et se compose du pape, qui en est le chef et le président, de 12 cardinaux qui remplissent les fonctions de juges, d'un certain nombre de théologiens appelés *consulteurs*, et d'avocats qui sont chargés d'examiner les livres ainsi que les actes et les paroles des personnes suspectes (*Encyclopédie*).

L'Inquisition en France

Le caractère français était si hostile à l'Inquisition qu'au XVI^e^ siècle les Guises firent de vains efforts pour la remettre en vigueur. L'édit de Romorantin, œuvre de l'illustre chancelier Michel de l'Hôpital (1560), empêcha le rétablissement de l'Inquisition, en attribuant exclusivement aux évêques le soin de constater l'hérésie et aux Parlements celui de la punir. Néanmoins, il y eut toujours à Toulouse, jusqu'à la Révolution de 1789, un frère de l'Ordre de Saint-Dominique qualifié du titre d'*inquisiteur* ; mais ce titre n'impliquait en réalité aucune fonction.

L'Inquisition en Espagne, d'après Llorente

C'est l'inquisiteur Ximénès Cisneros qui inaugure le règne de Charles-Quint. Durant les onze années qu'il exerça son ministère, il fit brûler 3.564 individus et 1.232 en effigie, en condamna à la prison ou aux galères 48.059, toujours avec confiscation des biens.

Vint ensuite Adrien de Florencio qui établit un second tribunal du Saint-Office en Amérique et étendit sa juridiction sur les Indes et sur l'Océan. Cet inquisiteur fit brûler 24.025 individus. Tant de zèle lui valut l'honneur d'être élu pape après la mort de Léon X. En quittant l'Espagne, il confia le ministère inquisitorial à Alphonse Manrique, qui fut plus doux que ses prédécesseurs. Mais il arriva au pouvoir dans un moment où l'Inquisition se crut obligée de redoubler de vigilance. Luther, Calvin, Zwingle, Melanchton, Muncer remplissaient l'Europe de leurs doctrines, et l'Inquisition générale, voulant à toute force

empêcher la voix de la Réforme de pénétrer en Espagne, ou du moins d'y faire de nouveaux progrès, ajouta quelques articles aux anciens règlements de l'Inquisition qui ordonnaient à tout Chrétien catholique de déclarer, sous peine de péché mortel et d'excommunication majeure, s'il connaissait quelqu'un qui ait dit, soutenu ou pensé que la secte de Luther est dans la bonne voie ; s'il approuvait quelques-unes de ses propositions condamnées, comme par exemple « qu'il suffit de se confesser devant Dieu, sans l'intervention d'un prêtre, parce que ni le pape ni le prêtre n'ont le pouvoir de remettre les péchés » ; « que le corps de Jésus-Christ ne peut être présent dans l'hostie consacrée » ; « qu'il n'y a point de purgatoire » ; « qu'il est inutile de prier pour les morts » ; « que le pape n'a pas le pouvoir réel d'accorder des indulgences ni des pardons » ; « que les prêtres peuvent licitement se marier » ; « que les religieux, les religieuses et les monastères sont inutiles » ; « qu'il ne doit y avoir d'autre fête que le dimanche » ; « que ce n'est pas péché que de manger de la viande le vendredi et les autres jours d'abstinence », etc.

L'histoire de l'Espagne nous offre plusieurs victimes illustres tombées sous les coups de l'Inquisition à cette époque, sur le simple soupçon d'avoir embrassé la doctrine de Luther. L'un d'eux fut le vénérable Jean d'Avila, surnommé l'apôtre de l'Andalousie à cause de sa vie exemplaire et de ses grandes œuvres de charité. Comme il prêchait l'Évangile avec simplicité et ne faisait entrer dans ses discours aucune de ces questions qui agitaient alors si honteusement les théologiens des écoles, les moines envieux se réunirent pour tramer sa perte et le livrèrent à l'Inquisition. Cette année fut fatale aussi à deux hommes célèbres dans l'histoire de l'Espagne : Jean de Vergara et Bernardin de Tabar, son frère, qui avaient embrassé le luthérianisme. Tous leurs malheurs leur vinrent de ce que Jean de Vergara, qui avait une connaissance profonde des langues hébraïque et grecque, fit remarquer des fautes de traduction dans la Vulgate et, par là, s'attira la haine des moines ignorants et envieux.

Alphonse Manrique exerça son ministère pendant 15 ans, et, comparativement à ses prédécesseurs, on peut le considérer comme tolérant, puisque, malgré l'invasion de la doctrine de Luther, il ne fit brûler vives que 20.250 personnes, 11.025 en

effigie, et n'en condamna aux galères à perpétuité que 11.252.

Jusque-là, les inquisiteurs d'Espagne avaient eu la suprématie ; mais le successeur de Manrique, Juan Pardo de Tabera, vit la congrégation du Saint-Office s'établir à Rome. Cette concurrence aurait pu leur porter ombrage s'ils n'avaient pas été forts, comme ils l'étaient, de l'appui de Charles-Quint. Aussi les inquisiteurs espagnols refusaient sans scrupules d'exécuter les brefs apostoliques, ce qui fut cause des démêlés continuels qui divisaient la cour de Rome et celle de Madrid. On voit combien *la Religion* était étrangère à ces luttes politiques dont les peuples étaient toujours victimes.

Le nombre des personnes condamnées à cette époque par les divers inquisiteurs, tant en Espagne que dans l'île de Sicile, qui était sous sa juridiction, en Amérique et aux Indes, fut si considérable que Charles-Quint, pour empêcher ce nombre effrayant d'augmenter encore, fut obligé de défendre la mise en jugement des Indiens, qui y auraient tous passé.

Le huitième grand inquisiteur que le Ciel dans sa colère déchaîna sur l'Espagne, Ferdinand Valdès, vieillard rempli d'orgueil et de fiel, voulut rivaliser de cruauté avec le trop fameux Torquemada. Il fit couler des torrents de sang et porta la terreur dans tout le royaume. C'est lui surtout qui fit triompher le système d'ignorance que soutenait depuis longtemps l'Inquisition. Plusieurs des savants théologiens qui avaient assisté au Concile de Trente furent poursuivis parce qu'ils savaient les langues orientales. Valdès, secondé par Charles-Quint, s'occupa avec beaucoup d'activité de la prohibition des livres. Plusieurs index, établis par l'Université de Louvain et par une commission espagnole, furent publiés par ordre de l'empereur, et les perquisitions les plus minutieuses eurent lieu dans tout l'empire pour découvrir tous les livres suspects de répandre la doctrine de Luther et de ses commentateurs protestants.

Parmi les savants qui furent persécutés par Valdès, on remarque Barthélemy Corranza, archevêque de Tolède ; saint Jean de Dieu, fondateur d'un Ordre hospitalier consacré aux soins et à l'assistance des pauvres malades, accusé de magie et de nécromancie ; un prédicateur aragonais, Egidius, arrêté à cause de ses grandes connaissances en tout genre. L'empereur lui fit cependant obtenir son pardon à cause de la grande pureté

de sa conduite et de ses mœurs. Rodriguez de Valero, qui consacrait ses jours et ses nuits à la lecture et à la méditation des Écritures Saintes et reprochait à tout prêtre qu'il rencontrait de s'être éloigné de la pure doctrine de l'Évangile. Marie de Bourgogne, âgée de 85 ans, qui fut dénoncée par un valet qui prétendait lui avoir entendu dire : « *Les Chrétiens n'ont ni foi ni loi* ». On l'arrêta aussitôt comme suspecte de judaïsme et on la garda en prison pendant cinq ans, après quoi elle fut soumise à la question à l'âge de 90 ans. Elle supporta avec un admirable courage les plus cruelles épreuves, mais finit par en mourir. L'Inquisition, voyant qu'elle lui échappait, voua ses enfants et ses descendants à l'infamie. Jeanne Bohorques, qui avait été arrêtée par le Saint-Office pour n'avoir pas combattu les sentiments luthériens de sa sœur, ce qui la fit soupçonner de les partager. Les inquisiteurs poussèrent la férocité à un excès inouï ; sans attendre que cette malheureuse femme, qui était enceinte, fût délivrée, ils l'enfermèrent dans leurs cachots infects. Dès qu'elle fut accouchée, on lui enleva son enfant, et, avant qu'elle fût rétablie, les inquisiteurs lui appliquèrent *la question*, et cela d'une façon si violente que ses membres, encore faibles, furent coupés jusqu'aux os par les cordes, et que, plusieurs vaisseaux s'étant rompus pendant qu'on lui faisait souffrir la question de l'eau, elle vomit des flots de sang. On la reporta dans son cachot où elle mourut quelques jours après. Comme elle avait toujours nié, même au milieu de ses souffrances, les monstres qui l'avaient assassinée crurent faire assez pour réparer leur crime en déclarant innocente cette victime de leur barbarie. Elle fut réhabilitée dans une cérémonie qui précéda le fameux *Auto-da-fé* de Valladolid, en 1559, sous les yeux de Don Carlos et de la princesse Jeanne.

Parmi les autres victimes de l'inquisiteur Valdès, il faut encore citer le fils de l'empereur du Maroc ; le vertueux Barthélemy de Las Casas, évêque de Chiapas en Amérique ; et les trois premiers généraux de la Compagnie de Jésus, Ignace de Loyola, Lainez et François Borgia ; Ignace fut mis en prison et ses deux successeurs furent persécutés comme fanatiques illuminés. On pourrait encore citer un grand nombre de savants qui ne voulaient pas se soumettre aux opinions erronées de la scolastique. Enfin, le nombre total de ses victimes est de 19.600.

Charles-Quint, pendant les 40 années de son règne, ne cessa de soutenir et d'exciter l'Inquisition. Il ne voulut admettre aucun plan de réforme et mourut en recommandant à son fils d'imiter sa conduite et de travailler avec zèle à l'extirpation et au châtiment des hérésies. Tant de zèle pour le Saint-Office et une si opiniâtre persévérance lui ont valu le surnom de *Don Quichotte de la foi*. Il porta si loin sa sollicitude pour le salut de ses sujets qu'il ne resta, dans les deux hémisphères, aucune province soumise à la monarchie espagnole où on n'eût établi ou tenté d'établir le Saint-Office avec ses codes barbares.

Le tribunal de Louvain célébra à lui seul plusieurs auto-da-fé en l'année 1527.

Philippe II, qu'on peut regarder comme le fléau de l'humanité, beaucoup plus intolérant et plus superstitieux que son père, au lieu de protéger son peuple contre l'Inquisition et de profiter des dissensions avec Rome pour secouer le joug des papes, voulut, au contraire, étendre l'autorité du Saint-Office et en faire supporter le joug même à ceux de ses sujets qui avaient fui hors de son royaume. Il rendit plusieurs ordonnances pour encourager la délation, et condamna les vendeurs, acheteurs ou lecteurs des livres défendus, dont le catalogue était considérable.

On se figure aisément quels durent être les résultats de ses funestes ordonnances chez un peuple corrompu qui regardait les auto-da-fé comme un divertissement et croyait faire acte méritoire devant Dieu en dénonçant les hommes qui cherchaient à s'éclairer. On ne doit pas s'étonner non plus de l'ignorance profonde qui enveloppa si longtemps la péninsule et a eu tant de peine à se dissiper.

Philippe II s'occupa beaucoup aussi de soutenir l'Inquisition d'Amérique. Il fixa à trois le nombre des tribunaux de cette partie de la monarchie espagnole et en gratifia les villes de Lima, Mexico et Carthagène.

Le premier auto-da-fé célébré à Mexico eut lieu l'année même où mourut Fernand Cortès, le conquérant de ce vaste empire. On y brûla, entre autres victimes, un Français et un Anglais. L'acharnement de Philippe II à faire le salut de son peuple lui suggéra l'idée d'établir un tribunal ambulant chargé de découvrir et de poursuivre les hérétiques sur les navires. Ce tribunal fut organisé sous le nom d'*Inquisition des galères* d'abord, et

ensuite sous celui d'*Inquisition des flottes et des armées*. Il y eut aussi l'*Inquisition des douanes*, chargée d'empêcher l'introduction des livres défendus.

Ainsi la religion servait de prétexte à toutes sortes d'intrigues et ne faisait que servir les passions des ambitieux et des despotes. Un fait curieux de cette époque fut le procès intenté au pape Sixte-Quint comme fauteur d'hérésie. Ce pontife avait fait publier une traduction de la Bible en italien et en avait recommandé la lecture comme devant produire le plus grand avantage pour les fidèles. L'Inquisition d'Espagne fit inutilement tout ce qu'elle put pour empêcher la publication de cette traduction et, après la mort de ce pontife, condamna la *Bible Sixtine* et, par conséquent, le pape, oracle infaillible de la foi.

Le règne de Philippe II fut l'époque la plus terrible de l'Inquisition en Espagne. Elle y commit les plus grandes cruautés. Il est vrai qu'en France Charles IX les surpassait toutes en une seule journée en ordonnant la Saint-Barthélemy.

Le tribunal de la foi n'était qu'un instrument entre les mains de ceux qui conduisaient les intrigues de la cour. Les inquisiteurs n'avaient aucun scrupule de falsifier et de changer les pièces authentiques, lorsque cette mesure convenait à leurs vues.

Le peuple, imbu d'erreurs dès l'enfance, habitué aux idées fausses, n'avait ni assez de courage pour combattre, ni assez d'autorité pour contester ; il craignait, du reste, trop les persécutions qui en auraient résulté ; si bien que cette abominable institution, tout impolitique qu'elle était, n'en continua pas moins l'exercice de ses forfaits avec la plus grande impunité. Les rois, s'ils n'étaient ses partisans, étaient trop faibles pour oser entreprendre aucune réforme. Ils n'osaient pas même soumettre ses jugements aux formes ordinaires de la procédure, afin de détruire le grand abus du secret.

Point de recours pour l'homme ou la femme soupçonnés d'une pensée un peu hostile à l'Église, ou d'une dévotion un peu tiède.

Malheur à celui qui ne se courbait pas avec respect devant toutes les superstitions, toutes les absurdités inventées par ces infâmes qui faisaient métier de violenter la conscience.

Les nudités pieuses

Sous la Ligue, les paroisses de Paris donnèrent une série de processions *avec nudité*, pour l'édification des fidèles. Le 14 février, à la procession de Saint-Nicolas-des-Champs, il y eut « plus de mille personnes tant fils que filles, hommes que femmes, tout nuds ; les prêtres de ladite église de Saint-Nicolas, aussi pieds nuds, et quelques-uns tout nuds, comme était le curé nommé François Pigenat, homme estimé en cette dite ville pour prêcher mieux que pas un autre », dit le *Journal de Paris*. Pierre de l'Estoile nous dit encore que « le peuple de Paris, à cette époque, était fort dévot et de légère croyance ».

Henri III avait trouvé moyen de déplaire aux prêtres, tout bon dévot qu'il fût, tout assidu qu'il se montrât à ce qui se pratiquait « dans les couvents de nonnains et autres lieux de plaisir ». Mais il avait fait la paix avec les Protestants et leur avait permis de se réunir, pour les exercices de leur culte, en certains endroits ; cela souleva un concert de mépris et de haine contre lui, et le clergé organisa, dans la capitale, des processions nocturnes qui eurent lieu toutes les nuits, pendant plusieurs mois. Si on les prolongea, c'est qu'on ne s'y ennuyait pas ; elles étaient « de plus en plus belles et dévotieuses » ; les hommes n'avaient qu'un linge blanc passé entre les jambes, comme des Christ en croix, et les femmes étaient vêtues d'une toile fine et transparente « au travers de laquelle, dit Mézeray, leur nudité sollicitait les désirs les moins sensibles et les mains les plus retenues ». On donnait à ce costume le nom de « sac de pénitence ».

Ces processions commencèrent au Carnaval de 1589, et l'Estoile dit : « Tout y fut de carême prenant, c'est-à-dire qu'on en vit les fruits. »

Le chevalier d'Aumale s'y trouvait d'ordinaire, et, même dans les grandes rues et dans les églises, il lançait avec une sarbacane des dragées musquées aux demoiselles qu'il connaissait, il leur donnait ensuite des collations. Une dame, qu'on appelait la *sainte veuve*, couverte aussi d'une fine toile coupée à la gorge, se laissa mener par-dessous le bras au travers de l'église Saint-Jean, et muguetter et attoucher, au scandale de plusieurs qui allaient de bonne foi à ces processions (Journal d'Henri III, février 1589).

Sorcellerie religieuse

De 1500 à 1600, la Magie s'était rapprochée de l'Église.

Les paroisses, ouvertement, s'occupaient des maléfices. A l'église du Saint-Esprit, place de Grève, on disait des messes pour demander la mort de ceux qu'on détestait, pour favoriser les voleurs, etc. Les grands seigneurs libertins ou ambitieux demandaient à Dieu les choses les plus coupables par l'intermédiaire du prêtre, — qui se prêtait à tout pourvu que le prix y fût, — et c'est par de niaises pratiques qu'on leur promet toutes les réussites qu'ils désirent. Les prêtres sont de vrais courtiers d'amour et pratiquent à l'ombre de leur métier un ignoble chantage. La cafardise règne, on compte sur elle.

Quand on voulait enlever une fille, on lui envoyait « le Diable ». C'est ainsi que, en 1590, à Arona, village de Lombardie, un chenapan quelconque prit la forme de sainte Ursule et apparut, entouré d'une foule de vierges resplendissantes, à une fille dévote et pie « qui servait Dieu en chasteté dans la maison de son frère ». Il lui persuada de le suivre, disant qu'il était envoyé de Dieu pour la conduire en un monastère où elle pourrait librement vaquer aux méditations de la vie contemplative. La pauvre fille eut le bon esprit de demander à en référer à son confesseur. Ceci est raconté par le Père Serclier dans l'*Anti-démon historial*.

Nous trouvons encore une preuve de la sorcellerie des prêtres dans un sermon du Père Valladier, confesseur de la reine Marie de Médicis : « Ainsi que nous venons de le dire, Satan pouvant emprunter d'ailleurs l'étoffe requise à la conception, l'influant à une femme par force d'illusion nocturne, elle en concevra. Il pourra, par son agilité émerveillante et sans rien rompre, porter la même matière en la vierge, où, par la vertu formative, elle sera retenue et fomentée sans même qu'elle s'en soit aperçue. »

Et cela était dit devant une assemblée de femmes et de jeunes filles qui savaient mieux que ce *Père* à quoi s'en tenir sur les *illusions nocturnes*.

Ceci est extrait du sermon prêché par le Père Valladier le lundi après le 3e dimanche de l'Avent, dans la *Sainte Philosophie de l'Ame*, où ce sermon porte le titre suivant : *Des charmes*

et sortilèges, ligatures, philtres d'amour, extases diaboliques, horribles et extraordinaires tentations de Satan.

Dans une déclaration sententielle de 1583, à propos de la sorcellerie, nous allons voir l'Église accuser les libres-penseurs de ses folies. Elle dit : « On appelle sorciers et sorcières les hommes et les femmes qui, après avoir renié Dieu et la religion, se sont donnés au Diable par un pacte formel, afin d'obtenir de lui la puissance d'opérer toutes sortes de choses merveilleuses qui seraient impossibles dans l'ordre de la nature. »

Avec ce joli prétexte, ce pacte — qui pouvait être implicite d'après saint Thomas d'Aquin —, on envoyait qui on voulait au bûcher.

— Une vieille « *sorcière* » du nom de Françoise Secrétain ayant, le 4 juin 1598, donné et fait manger « une crouste de pain » à une petite fille de huit ans, Louise Maillat, cette enfant fut aussitôt possédée de cinq démons (H. Boguet, *Discours exécrables des sorciers*, chap. I).

— Perrenette Pinay se trouva possédée de six démons après avoir mangé une pomme et un morceau de bœuf à la sollicitation d'un sorcier.

— Catherine Boyraisonne donna certain nombre de démons à une Magdeleine âgée de 22 ans, et une autre vieille nommée la Gohonne en bailla aussi un à une Marie. Les démons étaient dedans des noix.

Une des formes du pacte avec le Diable, c'est l'alliance avec le libre-penseur. Rien n'effrayait plus l'Église que ces associations instituées pour la combattre. Vendre son âme au Diable, c'était alors retourner à la Nature, à la science, s'enfuir de cette Église de superstitions et de mascarades.

C'est sous le pape Justinien Ier que Théophilus fit la première alliance que l'Église appela démoniaque.

On faisait signer une renonciation au Catholicisme.

Cela causait une exaspération si grande que toute la bave de ces fourbes inondait ceux qui renonçaient ainsi à leur domination. Cela donna une forme nouvelle à l'histoire des Démons. Les libres-penseurs devinrent les apôtres du mal, au pied fourchu, hantant les alentours des églises, les profanant, etc.

L'alliance de cet homme damné avec la sorcière, c'est l'alliance de la femme avec l'homme intellectuel, celui qui, comme elle,

se révolte contre les infamies chrétiennes, celui que la femme aime ; aussi sur lui s'abattent toutes les jalousies. Mais le prêtre se venge de lui en lui faisant une légende dans laquelle il met à son avoir tout le mal qu'on a dit de lui en le centuplant, en le poussant jusqu'au surnaturel, jusqu'au grotesque. Il fait de son ennemi l'être abject, à face d'âne, au corps velu, avec une queue de bête et de grotesques oreilles, il lui donne ses mœurs infâmes.

Le portrait qu'il en fait représente autant l'homme intellectuel que la sorcière vieille, laide, difforme, représente la femme spirituelle, jeune et belle, en qui rayonne le flambeau divin de la raison.

Dans un petit livre grec bien connu : *Sur l'action des démons*, et où on reconnaît l'*esprit chrétien* (traduit en latin vers 1577), on trouve la doctrine des Manichéens présentée d'une manière qui nous prouve qu'elle fut jugée avec jalousie et *calomnie réflexe* ; on y lit ceci : « Ces impies appellent *Théopsies* ou « *Visions de Dieu* » des choses infâmes et exécrables (l'ovulation certainement), car tout ce que nous considérons comme enseignement légitime (l'abstinence de la femme), comme chose à faire, ils le condamnent et le proscrivent, rejetant jusqu'aux lois naturelles (c'est l'accouplement qu'ils appellent ainsi). Il n'y a peut-être qu'un seul homme, l'impur et obscène Archiloque, qui eût consenti à raconter de semblables abominations. Encore estimé-je que, s'il était présent, il hésiterait à perpétuer la mémoire de ces orgies, car il ne s'en est vu nulle part, pas plus chez les Barbares que chez les Grecs, d'aussi horribles et détestables. En effet, où, quand et de qui a-t-on appris qu'en aucun temps l'excrément frais ou sec ait été une nourriture pour l'homme, cet animal respectable et sacré ? (ceci est de la vengeance réflexe, ce sont les Chrétiens qui font ce dont ils accusent les autres, en ingurgitant le produit que l'hostie représente).

« Le soir, dans le temps où nous célébrons la passion du Sauveur (un mensonge), des jeunes filles, qu'ils ont initiées à leurs mystères sacrilèges, ayant été réunies dans une maison désignée à cet effet, tous les flambeaux éteints, afin de ne pas rendre la lumière témoin de l'épouvantable crime qu'ils préparent, ils se jettent avec frénésie sur elles, chacun prenant la première qu'il rencontre, fût-elle sa sœur, fût-elle même sa fille. Ils

pensent faire chose agréable au démon en transgressant les lois divines qui répugnent à ces unions avec son propre sang. Cela fait, elles sont renvoyées chez elles. Au bout de neuf mois, le moment étant arrivé où d'infâmes produits (pourquoi infâmes ?) doivent naître d'une semence infâme, elles reviennent au même endroit, et, quatre jours après qu'elles ont accouché, on retire les malheureux enfants à leurs mères, on leur taille et coupe les chairs avec un rasoir, recevant dans des vases le sang qui en coule. Quant aux enfants eux-mêmes, on les brûle, respirant encore, entassés en un bûcher. Puis on mélange leurs cendres avec le sang recueilli dans les vases, et on en compose un horrible pharmaque dont ils relèvent leur nourriture et leur boisson. »

A travers ces expressions de rage, ceci nous révèle la haute morale des Manichéens, qui étaient du reste considérés comme des gens d'une grande sainteté.

Toutes ces exagérations hideuses donnent la mesure de la rage qu'éprouvent les hommes inférieurs et pervers en face de ceux qui les dominent par leur grandeur morale.

A toutes les époques, il y a eu dans le monde deux camps nettement tranchés : les simples d'esprit qui acceptent aveuglément la parole de l'homme fourbe — qui les trompe — sans même la discuter, et ceux qui pensent, qui savent, qui connaissent la psychologie du mal et ne se laissent pas tromper par ces apôtres de mensonge. Ceux-là ont toujours été un parti d'opposition, ceux qu'on craint et qu'on hait parce qu'ils sont les censeurs, étant les mécontents, de ce qui existe. Ce sont eux aussi qui sont les initiateurs des troubles qui dérangent l'ordre établi, puisqu'ils en nient hardiment la légalité.

La sorcellerie chez les religieuses

La folie des hommes devait se propager dans le monde des femmes. C'est autour de Jésus, « l'Époux Divin », que nous allons la voir se débattre. Non seulement les femmes chrétiennes acceptent l'outrage fait à leur sexe par le prêtre qui les couvre de péchés, mais elles se font comédiennes pour lui plaire, elles entrent dans le rôle qu'il leur dicte, dociles, soumises, résignées à tous les sacrifices, elles réalisent le type de l'abjection.

Jésus l'Époux Divin

Lorsque Abélard confessait que la statue de la Vierge lui semblait emprunter quelquefois les traits de son ancienne maîtresse, Héloïse aurait pu lui répondre à son tour que ce pâle crucifié qui s'offrait tout nu à ses lèvres lui rappelait aussi la figure du prêtre qu'elle aimait.

En cela, elle n'aurait que devancé et confirmé les sensations qu'éprouvaient auprès de ce muet supplicié, hôte de chaque cellule, les religieuses des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Cet homme, aux plaies saignantes, dont les bras étendus semblaient devoir se refermer sur elles, les attirait, les fascinait. Plus d'une recluse dans son délire le vit descendre de la croix, entrer dans sa couche, et ne la quitter qu'après lui avoir imprimé les marques de sa présence.

Sainte Gertrude, une de ses amantes effrénées, raconte qu'elle retirait à Jésus les clous qu'on lui avait mis à chacun de ses membres, et qu'en récompense il la baisait et lui passait la main sur le cou.

Quelquefois, elle se plaint avec une certaine coquetterie qu'il l'abandonne, et lui témoigne sa joie lorsqu'il revient : « Étant, dit-elle, au milieu du dortoir, je levai la tête, et je vous vis, mon très doux amour, beau par-dessus tous les enfants des hommes, en forme d'un chaste et aimable adolescent ; les yeux de mon âme et de mon corps en furent fort satisfaits.

« Aussitôt que vous eûtes appliqué votre beau et très aimable visage au mien, vos yeux divins à mes yeux, je ressentis une lumière douce et savoureuse qui pénétra dans les parties les plus intimes de mon corps ; ma chair sembla anéantie, et je me sentis vider moi-même jusqu'à la moelle des os...

« Récitant mes prières, il m'est arrivé que, pendant un seul psaume, vous avez baisé mon âme très amoureusement jusqu'à dix fois, baiser qui surpasse en douceur tous les parfums et le nectar le plus délicieux... Vous avez aussi jeté sur moi vos divins regards et vos amoureuses œillades, et j'ai ressenti en mon âme vos chastes et étroits embrassements. »

Cette folie avait pris naissance en Grèce, lorsque Apollon était le père universel, l'époux de toutes les femmes. C'est cette antique conception qui passa dans le Christianisme, où elle fut poussée plus loin encore que dans l'antiquité.

Les théories masculines sur l'amour, à l'usage des femmes, n'ont jamais cessé, du reste, d'être absurdes, depuis que Caïn tua Abel à cause de *son sacrifice*, c'est-à-dire que l'homme, ne voulant pas permettre à la femme d'être femme comme la Nature le veut, lui imposa toutes sortes de chimères pour remplacer la simple vérité, la simple morale.

Heureusement que les animaux ne parlent pas, ils en auraient peut-être fait autant. Que dirions-nous si nous voyions le coq défendre à la poule de pondre des œufs quand il n'est pas dans la basse-cour ?...

Le Père Girard enseignait à la Cadière « le mépris du corps et l'indifférence de la chair ». Ne dirait-on pas une femme qui parle ? Voilà bien les rôles renversés. C'est la femme qui méprise le corps, c'est l'homme qui l'aime et le désire, et c'est pour cacher ce désir qu'il affecte de le mépriser.

Mais voici mieux : le Père David apprenait à Madeleine Brévent que le corps ne peut souiller l'âme. Cela, c'est tout à fait de la psychologie féminine ! Mais il ne comprend pas ce qu'il dit, car il ajoute « que le péché guérit l'orgueil et qu'il faut aspirer aux joies de l'innocence reconquise » (V. Le Fouet des Paillards).

Comment la femme pourrait-elle reconquérir l'innocence, puisqu'elle ne la perd pas ?

Sainte Thérèse (1515-1582)

Sainte Thérèse, dame espagnole célèbre par ses extases et ses visions, écrivit plusieurs ouvrages : *Le Chemin de la Perfection*, *Le Château de l'Ame*, etc.

L'Enfer de Dante la troubla ; elle aussi fut hantée par la vie démoniaque, en même temps que, dans un Ciel imaginaire, elle cherche l'amour que la Terre lui refuse. Elle dit du Diable : « Le malheureux, il ne peut plus aimer. » Cette parole est plus profonde qu'on ne croit. Le Diable, c'est l'homme dégénéré qui n'a plus que de mauvais sentiments, qui nourrit la haine, l'envie, qui passe sa vie en machinations ténébreuses contre les autres, *qui ne peut plus aimer*...

Thérèse, enfermée en un couvent d'Avila, eut une vision de l'Enfer. Elle fit une description de ce cauchemar des âmes chré-

tiennes, qui nous montre comment elle comprenait les tourments d'outre-tombe.

« L'entrée de l'enfer, écrit-elle, me parut comme une de ces petites rues longues et très étroites qui sont fermées par un bout, et telle que serait celle d'un four très bas, fort serré et fort obscur.

« Le terrain me semblait être comme de la boue très sale et pleine d'un grand nombre de reptiles venimeux. Au bout de cette rue était un très grand trou fait dans la muraille en forme de niche, où je me vis logée très à l'étroit, et, bien que tout ce que je viens de dire soit encore de beaucoup plus affreux que je ne le présente, il pouvait passer pour agréable en comparaison de ce que je souffris lorsque j'étais dans cette espèce de niche.

« Ce tourment était si terrible, que tout ce qu'on peut dire n'en saurait représenter la moindre partie. Je sentis mon âme brûler dans un si horrible feu, qu'à grand'peine pourrais-je le décrire tel qu'il était.

« Dans un lieu si épouvantable, il ne reste pas la moindre espérance de recevoir quelque consolation, et il n'y a pas seulement assez de place pour s'asseoir et pour se coucher. J'y étais comme dans un trou fait dans la muraille, et ces horribles murailles, contre l'ordre de la nature, serrent et pressent tout ce qu'elles enferment. »

Cette description semble être celle d'un rêve, inspiré par la vie monastique qui livre la Femme au mensonge des prêtres, représenté par les reptiles et la boue ; elle est acculée contre un mur, c'est-à-dire privée de liberté. Cet enfer-là, c'est celui de la vie religieuse des femmes !

On a accusé sainte Thérèse de folie, d'hystérie. Elle n'était ni plus ni moins folle que les autres Chrétiennes de son temps. La folie était générale (1). Elle était plus en vue, voilà tout.

(1) Les prêtres, après avoir troublé la mentalité des femmes, les accusent maintenant de folie.

Un Jésuite, professeur de physiologie au collège de Louvain, consacrait ses loisirs à l'étude des maladies nerveuses. Or, en compulsant les livres des spécialistes, il lui advint de faire cette réflexion :

— C'est extraordinaire, mais il me semble que j'ai déjà lu ça quelque part. Où donc ai-je déjà trouvé cette description si précise des phénomènes hystériques ?... J'y suis ! C'est dans les œuvres de sainte Thérèse...

Le président Jambeville ne se gênait guère pour dire au président Séguier : « Nous avons, vous et moi, fait fouetter cinquante femmes à Paris qui le méritaient moins que cette mère Thérèse dont on parle tant. »

Les Jésuites et la Confession

Le développement de l'Ordre des Jésuites, dans la seconde partie du XVIe siècle, fut un danger pour tous les États. C'est surtout par la confession des femmes qu'ils parvinrent, en Italie, à exercer une action ténébreuse. Au lieu de recevoir les pénitentes de distinction dans les confessionnaux, ils prirent l'habitude de les confesser en forme de causerie et avec plus

Là-dessus — après beaucoup d'autres, mais il n'en eut pas moins un mérite incontestable, — l'honnête Jésuite fit cette découverte que sainte Thérèse devait être hystérique.

Le bon Père en recula d'horreur. Pourtant, le professeur de physiologie n'eut pas le cœur de renoncer à son hypothèse. En sorte que dans l'esprit incertain du Révérend la Science et la Foi transigèrent et tombèrent d'accord pour admettre ce compromis, d'un jésuitisme ingénu :

Parmi les visions de la sainte, il convient de distinguer les apparitions divines et les apparitions diaboliques. Pour les premières, il n'y a pas de doute possible, Dieu seul fut capable de les inspirer. Quant aux secondes, n'est-il pas permis de les expliquer par le tempérament hystérique de la sainte ? N'est-ce pas enlever à Satan l'honneur d'avoir troublé ses rêves ?

Ayant ainsi rassuré les scrupules de son orthodoxie, le Père Hahn écrivit un mémoire qu'il ne craignit pas d'intituler *Les Phénomènes hystériques et les révélations de sainte Thérèse*. Justement, l'évêque de Salamanque venait d'ouvrir un concours entre les biographes de la sainte. Avec une naïve intrépidité, le brave Jésuite envoya son manuscrit à l'évêque.

Le jury de Salamanque, on ne sait trop pourquoi, décerna au Père Hahn une médaille d'or pour son étude,... et le monde savant, tout en félicitant le Père Hahn, ne put s'empêcher de triompher un peu ironiquement.

Après s'être indignée de nos indiscrétions sacrilèges, l'Église reconnaît enfin, par la bouche du Père Hahn et des éminents prélats qui récompensèrent son mémoire, la justesse de notre diagnostic. Oui, comme saint François, saint Pierre d'Alcantara, saint Paul de la Croix et le bienheureux Jean Colombini, comme sœur Jeanne des Anges, la vénérable mère Agnès et la bienheureuse Marie Alacoque, Thérèse d'Avila ne fut qu'une névrosée, une pauvre malade atteinte de cardialgie hystérique. Cette fois, ce n'est pas un mécréant qui l'affirme, ce n'est plus le sectaire Gilles de la Tourette, docteur de la Salpêtrière, c'est proprement un docteur de l'Église. *Habemus confitentes* !

L'Église ne pouvait rester coite sous ces éloges moqueurs. Aussi ordonna-t-elle au Père Touroude de réfuter l'œuvre du Père Hahn. Celui-ci, après maintes objections, s'en tira plutôt mal que bien, tout en faisant cette déclaration : « On nous objectera peut-être que nous parlons ici de choses que nous ne connaissons pas par nous-même. C'est vrai. »

d'abandon, dans leurs cellules ou des parloirs secrets. Cette innovation leur attira une clientèle innombrable. A Venise, ce fut un scandale, toutes les jeunes femmes s'étant engouées de quelque Jésuite. Le Conseil Suprême des Dix dut s'en émouvoir. Le doge (1571) apprit que sa propre femme avait été trois fois à confesse dans la même journée ; il fit aussitôt expulser les Jésuites de tout le territoire de la République.

Ce qui attirait aussi les femmes auprès des confesseurs de la Compagnie de Jésus, c'est qu'ils se montraient beaucoup plus accommodants que les autres prêtres pour tous les péchés de luxure. Leur indulgence, d'ailleurs, était calculée, et ils ne manquaient pas d'en tirer avantage. Après avoir facilité les fautes charnelles, ils en donnaient aisément l'absolution, mais à la condition que les riches dames fissent le rachat de leurs débauches par quelques dons et offrandes à la Compagnie. Faute de quoi « nous parcourons de nuit, dit le Jésuite Orlandin, toutes les rues de la ville en criant d'une voix lugubre : « L'enfer, l'enfer, pour les hommes et pour les femmes qui commettent les péchés de luxure dans ce moment ! » En Sicile, ils organisaient la procession de la Mort pour terrifier les pécheresses et les amener à faire des donations. Un grand Christ sur un cercueil, avec une escorte de jeunes filles et d'adolescents, entièrement nus, de cavaliers maigres, décharnés, blafards, et qu'on attachait sans selle ni bride à des haridelles ne tenant plus sur leurs jambes, était promené à travers les villes. Derrière venait la Mort, énorme squelette dressé sur un char aux draperies funèbres ; le doyen des Jésuites, une faux à la main, figurait le Temps et conduisait le char ; il criait : « Belles, la Mort vous guette ; pensez à racheter vos péchés ! »

Donc, la confession n'est qu'un prétexte pour donner à l'homme ce qu'il aime : la femme et l'argent.

C'est dans le mystère du confessionnal que se déroule le roman d'amour (l'ancien culte devenu caché, hypocrite et plein de mensonge, mais qui est inséparable de toute religion). C'est là que le jeune prêtre subit toutes les tentations, écoute avec avidité les confidences. Comment nier que cette nudité de l'âme n'amène la plus vive sympathie entre cette femme qui épanche son âme et cet homme qui en reçoit le don ?

Comment livrer les secrets de son cœur à un homme jeune, passionné, sans se livrer soi-même ? La plupart des femmes

jeunes ont dans l'esprit des tendances romanesques qui ne demandent qu'une occasion pour se développer ; beaucoup ont souffert des malheurs domestiques dont elles viennent chercher la consolation au confessionnal ; et comment un homme jeune peut-il impunément recueillir ces plaintes, ces soupirs, ces larmes ? « La plus simple, dans ses épanchements, dit Michelet, dit souvent à son insu telle chose qui brûle au cœur. Devant ce fer rouge qu'une main si douce applique sans le savoir, il recule, il s'efforce de faire de son trouble un pieux courroux, mais la nature est plus forte que la volonté de l'homme, et s'il en est un qui puisse résister à une si violente tentation, c'est un héros, un saint, un martyr, un homme au-dessus de l'humanité. Un prêtre vertueux doit fuir la confession, car les plus purs sont presque toujours les plus tendres. »

Évolution ascendante de la Femme

Deux voies sont ouvertes : l'une par laquelle la Femme va monter, l'autre par laquelle elle continue à descendre.

Toutes les institutions masculines sont contraires au progrès de l'esprit et nuisibles à la Femme, parce que toutes ont à leur base le mauvais principe — la force — qui tôt ou tard détruit la Justice et nie la Vérité.

C'est ainsi que la Féodalité, régime de force et d'iniquité, fut une occasion de chute pour la Femme qui vit, à la fin de ce régime, décroître sa capacité sociale et péricliter ses droits.

La Chevalerie elle-même dégénéra pendant les Croisades, et le *preux* chevalier fit de sa compagne, non la femme régénérée, mais la *Prude* à qui il veut encore imposer la violation de sa nature (*Prude* est le féminin de *Preux*), mettant du côté de la femme le devoir de chasteté que la Chevalerie avait imposé à l'homme.

Cervantès ridiculise la Chevalerie (1547-1616).

***

M. Henri Bouchot a publié, en une superbe édition, une étude sur *Les Femmes de Brantôme*. On a dit que, dans *Les Dames galantes*, Brantôme avait publié un livre sans frein, sans pudeur et sans vergogne ; cependant, cet ouvrage forme un des monuments les plus précieux de notre vieille littérature, par la vérité

avec laquelle y sont peintes nos mœurs telles que l'Italie nous les avait accommodées, avec cette dissolution, seule conquête que nous eussions faite sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, dans le royaume de Naples et dans le Milanais. Cette corruption avait développé le goût des anecdotes scandaleuses et l'usage de mots graveleux, qui déjà, longtemps auparavant, s'étaient montrés dans les livres les plus sérieux, et pour lesquels Pic de la Mirandole ne faisait guère de façon en ses écrits. Du temps que Brantôme et la reine de Navarre écrivaient, les gravelures étaient à la mode et étroitement liées à tous les propos ; les gens de la cour et les bourgeois ne s'en faisaient faute, et on les rencontrait jusque dans les harangues des magistrats et les sermons des ecclésiastiques. Brantôme n'a donc fait que recueillir et rapporter ce qui était le sujet de tous les entretiens et le texte de tous les discours de son temps, et son mérite, c'est qu'il le fait sans songer à mal, tout naïvement, avec une indiscrétion ingénue et un abandon plein de charme et d'originalité.

Tout le monde parle des belles et honnêtes dames de Brantôme, mais on les connaît bien mal. Le livre de M. H. Bouchot nous les montre à la fois dans leurs portraitures et dans leurs mœurs vraies. Écrit tout entier sur documents intimes, il nous analyse à la fois le célèbre conteur et ses charmants modèles. La mission particulière de ces femmes nous est révélée, les causes multiples de leurs exagérations vicieuses nous sont expliquées. Nous les voyons ce qu'elles furent. C'est l'histoire psychologique d'une société, déduite librement et prouvée sans scrupules. Ce livre n'est point destiné aux enfants ; il parle cruellement à la façon des philosophes, tout en faisant bon marché des menteries et des gasconnades de Brantôme.

C'est toujours par cette égalité des sexes dans la morale que la vérité se perd, que l'injustice pénètre.

Mais, à côté des institutions masculines, la société se développe, la Nature reprend ses droits, et, comme elle est toujours la plus forte, partout, dans tous les royaumes, on vit poindre les premières lueurs de l'émancipation féminine.

La Renaissance rendit à la Femme une grande place dans le monde. Mais c'est encore par des termes flétrissants que les auteurs du temps — et ceux qui plus tard les copient — parlent d'Elle. Les idées chrétiennes sont encore trop ancrées pour qu'on puisse, d'un coup, lui enlever le manteau d'infamie qui

l'enveloppe. Un terme nouveau est introduit dans la langue : les hommes de cour, ceux que dans les temps modernes nous appellerions des *arrivistes*, sont appelés des *courtisans* ; les Femmes vont être appelées des *courtisanes*. (C'est sous François Ier que le mot courtisans se mit au féminin pour désigner les Dames de la cour.)

Dans le monde romain, une pléiade de Dames remarquables s'élève alors. On cite Tullia d'Aragona, Imperia, Isabelle de Luna, Camilla di Siena, Béatrice de Ferrare, qui étaient de fort nobles Dames, très affinées de mœurs et de langage, instruites, lettrées, et qui exerçaient une influence considérable sur le grand mouvement littéraire de cette époque. Grégorovius, le grand historien de la Rome médiévale, les appelle « les Muses des belles-lettres ». On les entourait, on les honorait, quoique, ouvertement, elles se missent en dehors de la morale chrétienne, au-dessus de l'opinion des sots, s'affirmant sans crainte, telles les anciennes Déesses. Naturellement, la critique tombait sur **Elles**, mais c'est fatal ; c'est ainsi que les mauvaises langues du temps, se jouant de l'honneur des femmes, et cherchant partout ce qui abaisse au lieu de voir ce qui élève, déclaraient que la Lorenzina favorisait les gentilshommes, la Béatrix, les prélats, la Laurona, les marchands, l'Ortega, les avocats et les procureurs, la Nicolasa, les Espagnols, la Madrena, les ducs, les marquis, les ambassadeurs, la Tullia, les jeunes...

Mais ce sont là les ombres jetées sur la grande lumière qui jaillit de l'esprit de ces Femmes qui furent les véritables inspiratrices du grand mouvement de la Renaissance en Italie (1).

Marie Fouré

Tous les genres de gloire étaient réservés aux femmes du XVIe siècle. Une héroïne peu connue, Marie Fouré (qui en réalité s'appelait Catherine de Poix), fut une Jeanne Hachette, une Jeanne d'Arc, qui par sa bravoure défendit et sauva la ville de Péronne.

Voici l'histoire :

Péronne avait été investie le 10 août 1536 ; pendant près d'un mois, les canons et les bombardes du comte de Nassau lan-

(1) V. E. Rodocanachi, *Courtisanes et Bouffons.*

cèrent chaque jour 1.800 projectiles sur la ville, que défendaient le maréchal de Fleuranges, le comte de Dampmartin et le Napolitain Francesco Chiaramonte.

Le 25 août, les assiégeants donnèrent l'assaut de tous les côtés à la fois.

« Dans le temps que l'on étoit dans la plus grande chaleur du combat, — écrit le Père Fénier, religieux minime, — il courut un bruit dans la ville que les Bourguignons étoient déjà sur les murailles où l'on venoit de voir leurs étendars paroistre sur la porte de Paris. Une nouvelle si surprenante fit tant d'impression sur les esprits que chacun, s'oubliant soy-mesme, se mit à courir du côté où l'on disoit que les ennemis paroissoient. Les femmes qui, ayant naturellement plus de crainte que les hommes, ont aussi beaucoup plus d'ardeur à entreprendre quelque coup d'importance quand il s'agit de tout perdre ou de tout gagner, firent des merveilles en cette rencontre.

« On dit qu'une d'entre les autres, se trouvant en un endroit où les ennemis faisoient irruption par une petite brèche que les soldats de la ville ne défendoient pas parce qu'ils étoient aux mains avec les ennemis qui avançoient en foule de tous côtez, et qu'il falloit repousser à mesure qu'ils s'efforçoient d'entrer, cette femme donc, animée d'un esprit martial, ayant apperçu parmi ceux qui montoient pour gagner cette petite brèche un porte-enseigne qui alloit arborer son étendart sur la muraille, fust droit à luy comme pour le soulager, et luy dit qu'il n'avoit qu'à donner son enseigne et qu'il monteroit avec plus de facilité ; mais, l'ayant reçue de ses mains par le bout d'en haut, elle le repoussa vigoureusement de l'autre bout, et le renversa dans le fossé après luy avoir cassé la teste... »

Un auteur du temps attribue à l'héroïne de Péronne le fait suivant : la ville n'avait plus qu'une faible quantité de farine ; comme on tenait à ce que l'ennemi l'ignorât, Marie Fouré engage les défenseurs à jeter plusieurs sacs de farine dans les tranchées ennemies afin de laisser croire aux assiégeants que l'abondance régnait dans la place.

De tels faits ne nous enthousiasment pas, mais, comme c'est ce genre d'héroïsme qui fait glorifier les hommes, lorsqu'ils se trouvent dans la vie d'une femme, il faut bien les mentionner. D'autant plus que cette femme, remarquable malgré tout, a eu l'honneur d'être statufiée, — un monument lui a été élevé à

Péronne, dû au sculpteur Fossé. L'artiste s'est inspiré d'une vieille bannière du musée de Péronne, représentant l'héroïne tenant dans ses mains l'étendard de l'ennemi qu'elle vient de conquérir. Cette bannière était portée autrefois dans la procession solennelle du 16 septembre.

Catherine de Poix, l'héroïne péronnaise, a été par la suite des temps gratifiée, on ne sait pourquoi, du surnom de Marie Fouré. C'est donc à Marie Fouré que la ville de Péronne a élevé une statue.

Philippe de Convers, dans ses *Mémoires*, cite parmi les plus vaillantes la femme Lesleu de Poix ; mais Brantôme — qui n'aimait pas les femmes —, lorsqu'il vient à parler du siège de Péronne par les Impériaux que commandait le comte de Nassau et de la conduite des femmes de la ville, ne nomme pas Marie Fouré ; et Mézeray se contente de dire : « La seule ville de Péronne arrêta tous les desseins de l'empereur. »

Commencement de réhabilitation de la Femme par Cornélius Agrippa

Cornélius Agrippa publia un livre intitulé « Discours sur la noblesse et l'excellence du sexe féminin ; de sa prééminence sur l'autre sexe ».

L'ouvrage était dédié à « l'Auguste Princesse très clémente des Bourguignons-Autrichiens, la divine Marguerite ».

« Princesse incomparable, s'écrie l'auteur, je voue et consacre à Votre Altesse Sérénissime ce beau petit enfant de notre cervelle ; et voici pourquoi je vous en fais présent. Comme, par l'éclat de votre vie et mœurs, vous êtes montée à un comble de mérites qui vous élève au-dessus du bien qu'on peut dire du sexe féminin ; quand on verra que vous êtes un exemple actuellement vivant de ce qu'il contient, par là, l'honneur et la gloire de ce même sexe en reluiront plus clairement. »

Agrippa, comme il le dit dans sa préface, n'écrivit point ce livre dans le seul but, courtisan aimable, d'obtenir les bonnes grâces d'une princesse, comme certains critiques l'ont prétendu, il défendait une cause qui déjà occupait les esprits.

Ce discours, prononcé puis écrit en latin, a été traduit plusieurs fois en français (1578, par Louis Vivant ; 1715, par Arnaudin ;

1715, 2e édition ; 1802, par Peyrard ; 1803, par Ratig, pseudonyme de Peyrard).

Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim était un philosophe médecin qui naquit à Cologne en 1486 et cultiva avec succès toutes les sciences connues de son temps et même les sciences occultes. Il habita à Londres, à Cologne, à Paris, à Turin, à Metz, à Fribourg. En 1524, il alla se fixer à Lyon, pour y exercer la médecine, et devint médecin de Louise de Savoie, mère de François Ier.

Cette princesse l'ayant chassé de France parce qu'il l'avait bravée dans un libelle, il se réfugia aux Pays-Bas, et fut bien accueilli par la princesse Marguerite d'Autriche. Rentré en France, il fut mis en prison, et, peu de temps après avoir recouvré sa liberté, il mourut à l'hôpital de Grenoble en 1535.

Ses principaux ouvrages sont : *De l'Incertitude et de la Vanité des sciences*, *De la Science occulte*, *Discours sur la Noblesse*, *Excellence du sexe féminin*. Voici la préface de ce dernier ouvrage :

« Cesse, franc babillard, grand diseur de riens, cesse de louer les hommes plus qu'il ne faut, de peur d'accumuler inutilement les louanges. Cesse, si tu es sage, de lancer sur les femmes les traits d'une satire dépourvue de sens et de raison ; si tu veux bien peser à ta balance les mérites des deux sexes, il n'y aura pas, dans notre espèce, de mâle qui ne doive céder à sa femelle. Si tu en doutes, et si la chose te paraît rude et incroyable, je t'amène une caution, je te produis un témoin qui n'a point encore paru, et qu'aucun mortel ne fit jamais. C'est un petit livre, fruit des veilles d'Agrippa, et dans lequel il loue la femme et la place fort haut, au-dessus de l'homme. »

L'auteur entre ensuite en matière : « Dieu très bon, très grand, souverainement fécond de tous les biens convenables aux deux sexes, faisant l'homme à son image et à sa ressemblance, le créa mâle et femelle. Ces deux sexes ne sont distingués que par une construction différente, nécessaire à l'usage de la génération ! Quant à l'âme, le Créateur la donna de la même forme, de la même nature, à l'homme et à la femme. Et les deux sexes ne diffèrent nullement par cet endroit-là. Car la femelle humaine a reçu et partagé avec son mâle le même esprit, la même raison, dont l'un et l'autre font ordinairement un fort mauvais usage.

« Enfin, l'un et l'autre marchent ensemble, tant mal que bien, dans le chemin du Paradis. Or, dans le royaume des Cieux, la

diversité de sexe sera pleinement abolie ; les ressuscitants retrouveront chacun le leur, mais cette différence sera très inutile. Eh ! puisqu'on nous promet que nous ne serons pas plus amoureux que les anges ! Il n'y a aucune différence essentielle entre l'âme de l'homme et celle de la femme, l'une n'a aucune prééminence sur l'autre. Tous deux reçoivent en naissant la même dignité, par cette substance spirituelle et libre qui anime la machine organique.

« Mais, outre ce qui reste dans l'homme de la divine essence de l'âme, la fameuse et célèbre tige des femmes l'emporte presque infiniment sur le genre dur et grossier de nous autres hommes. C'est ce qui paraîtra indubitable quand j'aurai mis la chose dans une évidence démonstrative, non par des discours faux et fardés, mais par des témoignages et sous la protection des meilleurs auteurs, par des histoires bien vérifiées, des raisons incontestables, par l'autorité des lettres sacrées, enfin par des ordonnances de l'un et l'autre droit.

« Premièrement donc, et pour entrer en matière, Femme est un nom incomparablement plus élevé que le nom d'Homme. En voici une preuve décisive : le mot *Adam* signifie *Terre*, et *Ève* est un terme qui signifie la *Vie*. Sur cette révélation scientifiquement étymologique, je bâtis ce puissant raisonnement : la Vie est d'un tout autre prix que la Terre, *ergo*, la femme excelle autant par-dessus l'homme ; elle lui est autant préférable que la vie est plus précieuse que la terre. Cette seule botte suffirait pour atterrer le plus fier ennemi du beau sexe.

« C'est là pourtant, direz-vous, tirer en l'air ; l'enthymème ne vaut rien, car du nom à la chose la conséquence est nulle. Et moi je réponds que vous allez voir.

« Nous savons que l'Artisan suprême a connu les êtres et les choses avant de les nommer, et comme il est plus infaillible que qui que ce soit, lorsqu'il a fait les noms, il les a faits propres à exprimer la nature et les usages de la chose. Ce n'est pas une petite force que celle qui se trouve dans les significations des termes et les pointilleries du Droit. Saint Cyprien, interprétant le nom d'Adam, nous dit qu'il a reçu son nom des quatre parties du monde, et que ce nom signifie qu'en la personne de ce premier mortel la terre est devenue chair. Cette explication diffère de la tradition, à cause que, chez les Hébreux, Adam s'écrit, non avec quatre lettres, mais avec trois. Il ne faut pas blâmer cette

interprétation de saint Cyprien, par la raison qu'il ne savait pas l'hébreu. Beaucoup de saints qui se sont mêlés d'interpréter l'Écriture ont ignoré cette langue, sans qu'on leur en ait fait un grand crime.

« Mais laissons là le nom, et cherchons l'excellence de la Femme dans ses fonctions et ses belles qualités. Fouillons dans les Écritures, en remontant jusqu'à la fondation de l'Univers, voyons par quel avantage la femelle humaine fut distinguée de son mâle, dès le premier arrangement des êtres. Nous savons que, parmi les ouvrages de Dieu très grand, les uns sont inaltérables, au lieu que les autres sont sujets à la corruption.

« Premièrement, il créa donc les anges incorruptibles et les âmes. Et saint Augustin soutient que l'âme du premier père fut produite longtemps avant la pétrissure de son corps.

« Les êtres matériels qui sont durables et permanents sont : les cieux, les étoiles et les éléments. De ces corps élémentaires, il forma les êtres corruptibles, allant des choses les plus viles vers les plus nobles, avançant, montant toujours, pour la perfection de l'Univers.

« Sur ce pied-là, les minéraux furent les premiers qui sortirent du néant. Ensuite, les végétables, les plantes, les arbres. Et après cela, les bêtes, par ordre de rang, savoir : les reptiles, les animaux nageants, les volatiles, les quadrupèdes. Enfin l'Artisan suprême, voulant avoir un portrait vivant qui lui ressemblât, fit l'homme à deux reprises, et en deux morceaux : premièrement le mâle et ensuite la femelle. Et dans ce dernier ouvrage à deux pièces rapportantes, le Créateur mit la dernière main à la fabrique des cieux, de la terre et de tous les ornements. Si bien qu'après la façon de notre espèce, Dieu, trouvant qu'il ne manquait rien à la Nature, rentra dans son repos éternel. Du moins, d'auteur de la Nature, il en devint le simple conducteur.

« Revenons à la femme. Ce fut donc par ce chef-d'œuvre que le Tout-Puissant termina son travail de six jours. Oui, dès que l'Artisan de cet immense Univers eut contemplé la belle Ève, notre première aïeule, il s'arrêta ; il se reposa en elle, *quievit in illa*. Et la raison, à notre avis, c'est qu'il ne pouvait jamais rien faire de meilleur ni de plus respectable. Dieu s'était comme épuisé en faisant la Femme. Toute la sagesse, toute la puissance du Créateur s'étaient si bien renfermées, tellement consommées dans cette créature toute charmante, que, après elle, il ne se

trouva plus rien à créer. Et, effectivement, il n'est rien de semblable à notre femme, et l'on ne peut pas même rien concevoir de plus accompli.

« Tirons maintenant le suc, la moelle, la crème de cette preuve-là ; et montrons-en toute la force. Qui serait assez déraisonnable de douter que la Femme, comme ayant été créée la dernière, fut la fin et le complément très parfait de tous les ouvrages du Tout-Puissant, la perfection de l'Univers ? Qui aura le front de nier que la Femme est la plus noble, la plus digne des créatures, et qu'elle excelle sur toutes les autres ? Dieu a fait l'Univers avec tout le soin, toute l'application, toute la régularité possibles. Avec tout cela, si Dieu n'avait point fait la Femme, le monde eût été imparfait, il eût manqué quelque chose à l'Univers.

« Franchissons le pas. Si Dieu n'avait pas fait son Image femelle, c'eût été comme s'il n'eût rien fait.

« Concluons donc hardiment que la Femme, nonobstant tous ces défauts de corps et d'esprit que ses ennemis lui attribuent, vaut à elle seule tout l'Univers ensemble. Il est absurde et tout à fait ridicule de s'imaginer que Dieu ait voulu finir, achever, perfectionner par quelque chose d'imparfait et de défectueux un ouvrage aussi parfait, aussi accompli que le monde. Dieu, ayant créé l'Univers comme un cercle très entier, d'une régularité achevée, pour fermer ce cercle, il a fallu que le dernier point fût uni avec le premier par le lien le plus étroit qu'on puisse concevoir. Ainsi, dans l'histoire très croyable, mais absolument inconcevable de la création, le Souverain *Faiseur en néant* réservait la Femme pour son dernier coup de maître. N'est-ce pas une marque infaillible que Dieu, la destinant pour fermer le cercle, l'avait, la première, dans l'idée de son plan et de son dessein, la gardant pour la dignité, pour l'excellence, comme ce qu'il y avait de meilleur dans son ouvrage, enfin, comme celle, parmi toutes les créatures, qui méritait le mieux de fermer, de perfectionner le cercle ?

« C'est cette vérité, si glorieuse pour le beau sexe, persécuté injustement par les hommes, c'est, dis-je, cette vérité que le Saint-Esprit a révélée par un de ses prophètes : « Dieu a choisi et préélu la Femme avant la création des Cieux. »

« On voit par ces paroles combien les philosophes sont éclairés lorsqu'ils disent dans leur docte jargon : « Chez tout agent, la

fin est toujours la première dans l'intention, et la dernière dans l'exécution. » Ainsi, Dieu en faisant le Monde eût eu en vue le mérite singulier de la Femme. En effet, c'est ici le meilleur ! Je suis sûr que vous ne vous y attendiez guère. Dieu a gardé la Femme pour la bonne bouche. Il l'a faite la dernière parce qu'elle devait être la Reine de l'Univers ; si bien qu'avant de la créer, il lui a bâti un palais.

« Dieu a donc introduit la Femme dans le monde, comme dans la cour qu'il lui destinait et qu'il avait parée, embellie avec une magnificence digne d'une telle Monarque.

« Oui ! Quand la femelle humaine a fait son entrée dans l'Univers, le Monde l'attendait... Elle trouva dans sa cour, bâtie et meublée par la main du Tout-Puissant, tout ce qui pouvait contribuer à sa grandeur et à son plaisir.

« C'est donc avec justice que toutes les créatures aiment la Femme, qu'elles la vénèrent, qu'elles la servent, qu'elles lui marquent de l'attachement. C'est une obligation indispensable, puisqu'elle est la Reine, la fin, la gloire achevée de tous les êtres créés. Aussi le Sage, parlant d'Elle, dit « que le Seigneur de toutes choses a eu de la tendresse pour Elle ».

« D'ailleurs, l'endroit où la Femme a été créée lui donne une noblesse beaucoup supérieure à celle de l'homme. Suivant le témoignage de l'Écriture, elle fut formée avec les Anges dans le Paradis terrestre, jardin très noble et très agréable, puisque Dieu l'avait planté de sa propre main. Adam, au contraire, fut créé en dehors de ce délicieux séjour, en pleine campagne, dans un champ inculte, *in agro rurali*, enfin, au même endroit où Dieu avait créé les bêtes.

« Il est vrai que, quand le premier homme fut pétri *du limon*, il eut ordre de passer dans le Jardin enchanté. Mais ce n'était pas par considération pour son mérite. On ne le transplantait si agréablement qu'à cause de la Femme devant être fabriquée dans le Paradis terrestre ; on avait besoin de l'homme, ou du moins d'une de ses côtes, pour faire cet ouvrage *éminentissime*.

« Cette raison du lieu, disons-le chemin faisant, a procuré à la Femme un beau et merveilleux privilège ! Comme une faveur singulière de la Nature, par l'élévation du lieu de sa naissance, elle fut accoutumée à regarder de fort haut ! Aussi, de quelque hauteur qu'elle regarde, sa vue ne se brouille point ; sa forte cervelle ne tourne point. Il faut l'avouer à la honte de notre

sexe, qui est sujet à l'inconvénient de ces vertiges des grandeurs.

« La Femme l'emporte sur l'homme par la matière de la création. Ce mâle qui fait tant le fier, et qui maîtrise si fort la femelle, de quoi a-t-il été formé ? D'un peu de boue vile et inanimée ! Mais la Femme ! Oh ! que c'est bien une autre origine ! Son Artisan l'a faite d'une matière purifiée, vivifiée, animée ! Et comme notre âme est un écoulement de l'essence divine, la Femme peut se vanter d'être presque sortie de la Divinité.

« L'homme, moyennant Dieu et par le concours du Ciel, fut fait de la terre, qui, de sa propre nature, produit toutes les espèces d'animaux. Mais, pour la Femme, Dieu seul a travaillé à sa façon. Le Ciel, la Nature, aucune puissance n'y ont eu de part. Et ce merveilleux ouvrage ne pouvait sortir que de la main du Tout-Puissant. En effet, la Femme est une production plus fine, plus achevée que l'homme ; car, enfin, celui-ci n'a pas toutes ses côtes. Dieu, comme vous savez, voulant former la Femme d'une partie de l'homme, envoya un sommeil à Adam, mais un sommeil si profond qu'il ne sentit point l'opération par laquelle on lui arrachait une côte, et ce fut de cette côte enlevée que l'Artisan composa notre mère Ève.

« Ainsi, Dieu ôta un morceau de l'homme pour le donner à la Femme. Donc, l'homme n'est, à proprement parler, que le plus bel ouvrage de la nature. Aussi, ordinairement, la Femme est plus capable que l'homme de la splendeur divine. Souvent même, elle en est toute pleine, toute rejaillissante. Même dans cette *Beauté*, qui n'est autre chose que la splendeur divine imprimée dans les êtres matériels, nous devons tirer la conséquence que Dieu a choisi la Femme pour demeurer chez elle et pour la remplir très abondamment. De là, ces charmes presque invincibles de la Femme. »

Émancipation de la Femme en Espagne

Au XVI^e^ siècle, au milieu des fureurs de l'Inquisition, une femme éminente s'élève en Espagne et arrive à conquérir une grande renommée. Doña Oliva Sabuco de Nautes fut une savante qui a laissé des ouvrages remarquables qui ont servi de modèle depuis à nombre de savants masculins. En 1587, elle publia *Dialogo de la vera medicina*. Dans ce livre, elle établit

(avant Bichat qui devait reprendre son idée), la différence entre la vie organique et la vie de relation, et chercha l'unité physio, logique dans le système cérébro-spinal (voir Menendez Pelayo-*La Sciencia Española*, t. III, p. 434, p. 188). Elle publia aussi un ouvrage intitulé *Nueva filosofia de la naturaleza del hombre*, dans lequel elle affirma l'origine végétale des animaux. On s'étonne qu'un livre pareil ait pu être publié à une époque de terreur où les dogmes ne pouvaient pas être discutés. C'est par un stratagème habile qu'elle arriva à mettre en lumière son ouvrage : elle le dédia au Roi Philippe II, qui, flatté de cette dédicace, lui accorda sa protection. Du reste, les inquisiteurs étaient gens trop illettrés pour comprendre la profondeur et les conséquences de pareils ouvrages.

Doña Oliva vint en éclaireur frayer la route que devaient suivre plus tard les Encyclopédistes. L'Espagne était alors à la tête de la civilisation et du progrès : Gomez Pereira avait formulé une méthode qui servit de base à celle de Descartes ; beaucoup des théories qu'on admire dans Leibnitz et même dans Pascal avaient été émises avant eux par Fray José de Seguenza ; Pujasol commença les études de craniologie, bien avant qu'existât Gall et sa phrénologie, ni Conti, ni Frossati ; Fray Juan de los Angeles fut le précurseur de Fichte, et Caramuel, quoique restant dans les idées chrétiennes, exposa dans ses écrits beaucoup de la philosophie de Schopenhauer.

Doña Isabelle de Berretas

Dans un autre ordre de faits, nous trouvons une femme remarquable, une exploratrice qui découvrit les îles *Ladrones* ou Marianes. Son mari, Mendana, célèbre navigateur espagnol, venait de terminer son premier voyage de circonvolution, dans lequel il avait découvert les îles Salomon, situées dans l'Océan Pacifique. Il obtint le commandement d'une nouvelle expédition en 1595. Sa femme, Doña Isabelle, voulut l'accompagner ; elle ne craignit pas d'affronter les fatigues et les privations d'un long voyage sur les mauvais bateaux de l'époque. Elle visita les îles Marquises, l'archipel de Santa-Cruz, Vanikoro, où devait naufrager avec tout son équipage, en 1792, l'infortuné Lapeyrouse. Les Espagnols se signalèrent par leur cruauté à l'égard des malheureuses populations qu'ils avaient la prétention d'ini-

tier à la vïe civilisée. Mendana s'efforçait en vain de lutter contre leurs procédés inhumains. Doña Isabelle appuyait de sa charité et de sa bonté féminine les exhortations de son mari. Mendana devint malade, et, sachant qu'il ne pouvait avoir aucun successeur présentant plus d'aptitude pour mener le voyage à bonne fin que sa femme, il la désigna par son testament comme gouvernante de la flotte. A sa mort, elle prit le commandement des navires, ranima le courage des hommes abattus par la mort de Mendana, et ramena l'expédition à Manille après avoir découvert les îles *Ladrones* ou Mariannes. Elle mourut à Manille.

Une autre Dame, Doña Béatrix, faisait aussi partie de l'expédition. L'on suppose qu'elle était la femme de Lope de Vega, qui commandait le deuxième navire sous les ordres de Mendana, puis de Doña Isabelle.

La Royauté des Femmes

Pendant que la France rejetait les Reines, l'Angleterre, plus avisée, les couronnait.

Marie Tudor, la première Reine régnante de l'histoire d'Angleterre, fut couronnée le 25 septembre.

Elle se rendit à Westminster, précédée de cinq cents cavaliers et suivie d'une brillante cavalcade de seigneurs. C'étaient les messagers officiels de la Reine, les huissiers, les chapelains, les gardes du corps, les officiers de la Couronne, les chevaliers du Bain avec leurs robes violettes, les deux rois d'armes, les ambassadeurs, etc. La Reine était assise sur un chariot en forme de litière traîné par six chevaux recouverts de draps d'or. Elle portait une robe « à la française » et, sur la tête, un cercle d'or pur formant une coiffure tellement massive que d'instant en instant elle se trouvait forcée d'appuyer sa tête sur ses mains.

La reine Élisabeth fut couronnée avec un cérémonial aussi pompeux.

Élisabeth d'Angleterre fut cruelle et vindicative ; mais elle possédait au plus haut point l'art de régner, et c'est de son règne que date la grandeur anglaise.

En Espagne aussi, nous voyons les Femmes régner. Mais ce pays perverti par la richesse, le luxe, les intrigues de cour et le

Catholicisme, donna à l'Europe le triste spectacle d'une Reine martyrisée.

Jeanne de Castille, fille de Ferdinand *le Catholique*, femme de Philippe le Beau et mère de Charles-Quint, fut déclarée folle par son père, ce père si *catholique*, qui la fit enfermer et torturer pour s'emparer du gouvernement de ses États, à la mort de son mari. Charles-Quint, son fils, au lieu de délivrer et de réhabiliter sa mère, persista dans le même mensonge pour continuer à régner à sa place.

Les mauvais traitements infligés à Jeanne, d'après les ordres donnés à ses geôliers par son père et par son fils, la jetèrent dans un état de faiblesse et de terreur qu'on présenta comme une maladie mentale pour justifier son incarcération. Elle mourut en 1555.

Ces deux monarques étaient donc deux monstres, le fils surtout. Cette tache dans l'histoire a tourmenté les hommes, qui, depuis, ont voulu justifier leur sexe en affirmant la folie de Jeanne.

Un érudit prussien, M. Bergenroth, a essayé de prouver que la démence de la reine Jeanne de Castille ne s'était manifestée que longtemps après la mort de son mari, et qu'en 1521, cette princesse était encore en possession de ses facultés.

Un Français plus mysogyne, M. Aloïs Heiss, a réfuté la thèse soutenue par M. Bergenroth dans un mémoire communiqué à l'Académie des Inscriptions. Voici les faits qu'il a voulu établir et qui peuvent servir de conclusion à son travail :

1° La reine Jeanne de Castille donna des symptômes non équivoques de sa démence dès 1503 ; l'année suivante, cette folie était déclarée officiellement dans le testament de la reine Isabelle, sa mère ;

2° Les violences que les gouverneurs de sa maison exercèrent sur elle ont été singulièrement exagérées. Leur unique but était d'ailleurs de l'empêcher de mourir de faim en l'obligeant à prendre une nourriture que, dans sa folie, elle refusait obstinément ;

3° Si Charles-Quint a continué de séparer sa mère du monde, c'est parce que cette infortunée princesse était sujette à des crises nerveuses pendant lesquelles elle perdait complètement conscience de son rang et de sa dignité.

Les Femmes torturées

On ne torturait pas que les Reines. L'Inquisition avait donné l'exemple de la cruauté, le peuple s'en mêlait. Une lâcheté générale régnait dans le monde masculin. C'était, comme toujours, la vie sexuelle de la femme qui était punie, — quelquefois avec des complications infamantes, des cérémonies outrageantes destinées à la ridiculiser.

Supplice du vol et de l'assassinat.

Vers 1536, dit Aimé Guitton dans *Lyon tel qu'il était*, les filles de la seconde ville de France étaient sévèrement enrégimentées : « Reléguées dans le faubourg de Vaise, elles y restaient sous la surveillance du Roi des Ribauds. S'il les surprenait hors de leur quartier et sans le nœud de ruban qu'elles étaient contraintes à porter (c'était encore la coutume d'Avignon), il les enveloppait dans un filet, et les promenait ainsi, exposées aux risées du peuple, jusque dans le cloître Saint-Jean. »

Quand les édiles se décidaient à sévir contre elles, le châtiment infligé à ces malheureuses leur semblait d'autant plus pénible qu'il se doublait d'une mise en scène destinée à égayer les populations. C'était dans le Midi surtout que ce spectacle s'était acclimaté : on lui donnait le nom d'*accabussade* (*acca*

bussada, eau bue, ou *la cabussa*, la secousse). Ainsi, à Toulouse, le jour d'une de ces exécutions, toute la ville était sur pied.

Le bourreau conduisait la patiente au Capitole.

Là, il lui liait les mains, la coiffait d'un bonnet pointu, terminé par une touffe de plumes, lui attachait sur la poitrine et sur le dos un écriteau signalant la nature du délit, et la conduisait, au milieu des insultes de la foule, jusqu'au vieux pont qui traversait alors la Garonne. Un batelier, réquisitionné à cet effet, passait la malheureuse avec l'exécuteur et ses aides, jusqu'à la pointe d'un rocher situé au milieu de la rivière.

Supplice des filles perdues.

Puis les justiciers déshabillaient la victime, l'obligeaient à se glisser « à quatre pattes » dans une cage de fer destinée à cet usage et la plongeaient par trois fois dans la Garonne. Cette cérémonie terminée pour la plus grande joie de la population toulousaine, la patiente était transportée presque sans connaissance à l'hôpital, où elle devait passer dans la pénitence le reste de ses jours.

Cette tragi-comédie demandait de la part des exécuteurs une rare dextérité ; sinon, entre les mains d'opérateurs maladroits, la femme courait risque de mourir asphyxiée.

L'*accabussade* fut pratiquée, dans le courant des XV^e^ et

XVI^e^ siècles, à Bordeaux, Marseille, Agen. Quelquefois, dans cette dernière ville, la condamnée était conduite jusqu'au lieu du supplice sur le « banal » de la ville, c'est-à-dire sur un tombereau chargé d'immondices ; heureuse encore si les magistrats se contentaient, pour la punir, de la laisser exposée dans la cage, sans ordonner son immersion !

Les filles d'Abbeville que la police trouvait en contravention étaient condamnées au *chevalet* ou *cheval de bois*. Cet instrument de supplice consistait en un assemblage de planches qui rappelait de très loin « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite ».

La coupable, préalablement fustigée par le bourreau, était placée à califourchon sur l'arête tranchante du *chevalet*. Cette position, pour peu qu'elle se prolongeât une heure ou deux, devenait intolérable ; et les grimaces que la douleur creusait sur le masque épuisé de la patiente avaient le privilège de provoquer l'hilarité des spectateurs.

Dans un *Registre* de Saint-Valéry, qui embrasse la première moitié du XVI^e^ siècle, on trouve une curieuse ordonnance relative au « péché d'adultère », datée de 1533. Il faut d'abord rappeler que Saint-Valéry était alors un port de cabotage très important, que la ville était très riche, qu'un grand luxe y régnait.

Les dames portèrent des étoffes et des fourrures venant des Indes ou de l'Amérique, des soies, des laines magnifiques. Ainsi parées, on les trouva plus jolies. On les aima beaucoup ; elles se laissèrent aimer. Aussi les mœurs devinrent très relâchées dans cette ville aujourd'hui simple, rude et modeste.

C'est pourquoi la municipalité rendit en 1533 l'ordonnance suivante, dont le lecteur entendra sans trop de peine, je crois, le vieux français, encore qu'un peu picard :

« Considérant la justice tant ecclésiastique que temporelle, que Nostre Seigneur Jesucrist est journellement offensé en ceste paroisse de plusieurs crimes et énormes vices qui se y perpètrent et principallement au péché d'adultère par plusieurs personnes hommes et femmes mariés qui sont tous publicques et manifestes. Pour lesquelz crimes et villains péchés sommes appertement menachés de l'ire de Dieu, a esté advisé et conclud tant de monseigneur l'official que par les bailly et maieur de ceste ville qu'il sera faicte générale deffense tant en l'église que es lieux publicquez que nulz hommes ne femmes mariés

ne aient plus à commettre adultère à paine de estre mis en une brincqueballe qui sera faicte et mise sur ung des flos de ceste ville et illec tombez et plongés testes et corps. Assavoir pour la première fois que il sera trouvé et sceu que ilz auront adultéré ou pourront estre trouvez en lieu suspect de tel vice par trois fois dedens ledit flos et de soixante sols parisis d'amende pour estre donnée pour Dieu aux povres et aux dénuntiateurs et accusateurs de telz crimez. Et pour la seconde fois de estre fustiguez par les carfours de ceste ville par la main du bourreau et banys de ladicte ville et paroisse à leurs biens confisqués, espérant que moiennant telles pugnitions l'ire de Dieu Notre Seigneur sera apaisée. »

Il est peut-être utile de dire ce que c'est que cette *brincqueballe* sur laquelle on mettait les victimes des passions de l'amour. Une brinqueballe est, en langage picard, le levier qui sert, sur les navires, à faire jouer le piston de la pompe. Quant aux « flots » de la ville, ce sont de grandes citernes. Les magistrats valéricains punissaient par l'eau ces mêmes fautes que Dante vit châtiées dans l'enfer par le souffle du vent. Le flot dans lequel on trempait les coupables se voit encore proche la porte Guillaume. Il vient d'être mis à sec. La municipalité a décidé que ce flot serait conservé comme monument historique.

Dans le même siècle, la Dame châtelaine Giraude, sœur d'Amaury, fut précipitée vivante dans un puits que l'on combla de pierres.

Les coureuses d'armées
(1540-1614)

Les femmes devaient être bien misérables alors, car nous les voyons réduites à suivre les armées pour se procurer une précaire existence.

M. Paul d'Estrée donne de curieux détails sur les coureuses d'armées, qui formaient une arrière-garde gênante, mais inévitable, aux armées d'autrefois. Ces femmes encombrantes, criant et batifolant autour des camps, étaient doublées souvent d'espionnes. Brantôme raconte que le maréchal Strozzi purgea un jour son armée de ces coureuses d'une façon expéditive. Il en fit empoigner huit cents et les noya dans la Loire, aux Ponts-de-Cé.

Parfois, les malheureuses étaient condamnées à passer par les baguettes.

Nues des épaules à la ceinture, elles devaient marcher entre une double haie de soldats ; et ceux-là mêmes qui ne leur étaient point étrangers les frappaient alternativement d'une mince et souple badine qui laissait sur leur dos meurtri des traces sanglantes.

Les coureuses d'armées s'exposaient encore à subir le supplice du *chevalet* ; mais le *cheval de bois*, destiné aux soldats indisciplinés, était plus savamment construit que celui de la municipalité d'Abbeville. Il se composait de deux planches se croisant à angle droit et reposant par leurs extrémités sur deux tréteaux. La femme, assise sur le chevalet, portait, attaché à chacune de ses chevilles, un boulet de canon, dont le poids augmentait encore l'incommodité d'une telle posture. Puis la soldatesque, riant et chantant, venait danser une ronde autour de la malheureuse qui s'évanouissait plusieurs fois pendant la durée de cet humiliant et douloureux supplice.

Pendant la guerre de Sept Ans, le maréchal de Broglie, pour se débarrasser de cette vermine, eut le premier l'idée de faire saisir les coureuses et de leur faire barbouiller le visage de noir. La correspondance de Napoléon nous apprend, ajoute la *Revue des Revues*, que cette mesure fut prise à l'occasion par le général Bonaparte.

Les mœurs des hommes

Quand la femme tombe socialement, c'est que l'homme tombe moralement.

Pour que l'on trouve des femmes dans un état si misérable, il faut que les mœurs soient complètement dépravées.

C'est bien cela, du reste, que nous révèlent les auteurs du temps. Et ce que nous constatons surtout, c'est que le mauvais exemple vient d'en haut, des potentats de l'Église. L'impunité des agents du Saint-Office était connue ; ils volaient, ils tuaient impunément, et outrageaient sans honte les filles et les femmes qui avaient le malheur de tomber sous leurs mains (Gallois, *L'Inquisition*, p. 150).

Un historien exact, Amelot de la Houssaye, raconte de Léon X et de François Ier, dans ses *Mémoires Historiques*, une

piquante et misérable aventure. Le pape et le roi de France s'étaient donné rendez-vous à Bologne (1516) pour une entrevue, ayant à discuter de l'abolition de la Pragmatique Sanction. Le roi avait amené avec lui quelques-unes de ses maîtresses. L'une d'elles, Marie Gaudin, émut grandement le pape par sa merveilleuse beauté. Si bien que François Ier, très royalement, la lui offrit pour une nuit de plaisir. Léon X donna à la prostituée, en paiement de son zèle, une bague qui revint, par la suite, à la famille de Sourdis, et fut conservée avec un culte pieux.

A l'occasion du mariage de Catherine de Médicis, sa nièce, avec Henri, dauphin de France, le pape Clément VII vint à Marseille et y rencontra François Ier (1533). Brantôme raconte cette anecdote qui donne une idée des mœurs de ce pontife : « Les dames de Châteaubriant, de Châtillon, et la baillive de Caen, présentèrent une requête au duc d'Albanie, grand dignitaire de la cour apostolique, pour obtenir la permission de ne point se priver de *chair* pendant le carême. Ce seigneur feignit de ne pas avoir bien compris leur demande, et les introduisit immédiatement auprès du Saint-Père, en disant : « Très Saint-Père, je vous présente trois jeunes dames qui désirent avoir la fréquentation des hommes pendant le carême. » Clément VII les releva aussitôt, baisa leurs belles joues, et leur dit en souriant : « Ce que vous me demandez n'est pas très édifiant ; cependant, je vous autorise à en user trois fois la semaine ; c'est assez pour le péché de luxure. »

François Ier et le pape Paul III, au cours de leurs démêlés sans nombre, eurent une entrevue à Nice (1538). Encore une anecdote de Brantôme : Mme d'Uzès était jalouse de ce que plusieurs autres dames de la suite du roi avaient été reçues secrètement par le pape. Une nuit, elle se fit introduire, par un domestique acheté, dans la chambre pontificale, et elle se précipita mi-nue aux pieds du pape, lui « demandant pardon de ce que, étant fille d'honneur de la reine lors du voyage du pape à Marseille, elle avait couvert l'oreiller de Sa Sainteté d'une fine serviette qui avait servi à sa toilette secrète pour que le contact de cet objet lui inspirât de l'amour ». Paul III ne fut pas indigné, mais doucement attendri.

Les papes se servirent toujours des femmes et de leurs vices pour l'intrigue politique. C'est ainsi que Paul IV, ayant besoin de l'appui d'Henri II contre l'Espagne (1556), envoya à la cour

de Fontainebleau son neveu, le cardinal Caraffa. Les espions jésuites l'avaient averti de l'influence souveraine de la maîtresse, Diane de Poitiers, sur le roi, et de l'influence plus importante encore de la reine Catherine de Médicis sur les courtisans. « Couche avec les deux ! », dit le pape au cardinal. Ainsi fut fait. Au bout de deux mois, le cardinal Caraffa se trouva être l'amant de la reine et de la maîtresse royale. Il annonça glorieusement cette nouvelle à son oncle, et il fut le premier à rire du roi quand Catherine de Médicis accoucha de deux jumeaux dont on le fit parrain.

Pie IV (1559-1565) était à la fois luxurieux et avare. Pour les orgies du Vatican, il faisait enlever des lupanars, et même des familles de Rome, les plus belles prostituées et les plus beaux adolescents. « Sache, disait-il à chaque victime de ses ignobles débauches, que tu es chez le pape ! » Et il distribuait les riches présents en abondance. Mais, dès que sa passion était satisfaite, il faisait appliquer la torture aux femmes et aux garçons, et les forçait à rendre tout ce qui leur avait été donné.

La dépravation du clergé romain, au XVI^e^ siècle, fut telle que, Pie V ayant voulu chasser de Rome les filles publiques sous le prétexte que des femmes huguenotes se mêlaient à leurs rangs pour se dérober aux poursuites des inquisiteurs, une commission de cardinaux protesta avec violence. Il fallait des prostituées aux prêtres, qui sans cela pratiqueraient le vice de Sodome comme au temps de saint Paul. Et d'autre part le revenu des lupanars était nécessaire aux cardinaux et au trésor apostolique. Pie V fut frappé de ces raisons ; il maintint la prostitution à Rome, ainsi que toutes les redevances qu'en tiraient les cardinaux de la Curie.

La vie dans les couvents de femmes qui dépendaient des hommes était toujours aussi scandaleuse.

Le pape Jules II, le batailleur, fondait des maisons de prostitution sous le nom d'Abbayes.

Pendant la Fronde, une troupe de jeunes gentilshommes, parés et masqués, donna l'assaut au couvent des Filles-Dieu, sans bruit ni fracas ; ils avaient des intelligences dans la place. Après avoir dit matines avec les jolies nonnes du lieu, qui s'offrirent en holocauste, ils se retirèrent au matin, emportant leurs échelles. L'archevêque de Paris se plaignit au roi ; on fit une enquête qui, comme toutes les enquêtes, ne découvrit rien.

Au couvent des Haudriettes (fondé par saint Louis à la suite d'un vœu de chasteté fait par la Dame Haudry), le cardinal de la Rochefoucauld, pour mieux contenir ces pécheresses, les installa dans son hôtel particulier, à portée de sa houlette épiscopale. Il y eut alors, à cause de cette continence forcée, des accès d'hystérie ; quelque diable intime les poussant, les saintes filles qui brûlaient de mille feux se livrèrent à des scènes analogues à celles de Loudun. Cela fit fureur ; de tous les coins de Paris, on vint voir messire Satanas et entendre ses propos plus que grivois. L'exploitation du diable, de ses pompes et de ses œuvres, enrichit la communauté, qui fit bâtir sur l'emplacement de l'hôtel Desnoyers l'église que nous voyons encore aujourd'hui.

Quant au respect de ces hommes pour les femmes, en voici quelques exemples :

Le R. P. Achille de Barbantane dit : « La femme, voilà le grand empire qui tyrannise la nature », et le P. Joly, capucin : « Avec la femme, le plus sage devient fou. »

Voilà qui est bien galant, n'est-ce pas ?

Pierre d'Ailly, dans son *Traité sur la Réformation de l'Église*, dit des ecclésiastiques : « Ils n'ont pas de honte d'avoir des concubines et de les avouer publiquement. » Il traite les couvents de religieuses de « lieux de débauche, d'assemblage de prostituées » (voir aussi Gerson, *In declarat. defect. vir. eccles.*, p. 65).

Même au commencement du XVII^e^ siècle, le carnaval était confiné à Noël et au premier jour de l'an. Cependant, le *52^e^ arrêt d'amour* de Gilles d'Aurigny, ajouté au recueil de Martial d'Auvergne (1528) contenant les *Ordonnances sur le faict des masques*, nous apprend que des gens déguisés parcouraient les rues depuis la veille de la Saint-Martin d'hiver jusqu'à la semaine sainte. On ne pouvait, il est vrai, se masquer et se déguiser que la nuit. Des masques, accompagnés de porteurs de torches, de ménétriers, se présentaient dans les maisons et avaient le droit d'y danser une heure avec les dames et les demoiselles. On trouve cet usage noté par La Bruyère (*Des esprits forts*). Les seigneurs aimaient beaucoup ce genre de divertissements. Et les rois eux-mêmes ne dédaignaient pas d'y prendre part.

Henri III battit le pavé de Paris toute la nuit, avec ses mignons, en 1583. En 1586, il recommença. A cheval et masqué, suivi de sa bande de favoris, il bâtonna tous ceux qu'il rencon-

trait masqués, parce qu'il voulait se réserver à lui seul et à ses amis le droit d'aller sous le masque ce jour-là, comme avaient déjà tenté de le faire, par des ordonnances, François Ier en 1539, Charles IX en 1561.

En 1595, le carnaval, un instant interrompu par le siège de Paris, reprit avec une ardeur bruyante. Charles de Lorraine, rallié à Henri IV, courut les rues en compagnie de Vitry, avec « dix mille insolences », disent les chroniques.

L'origine de cette coutume paraît remonter à la fin du XVIe siècle, à l'époque où l'année cessa de commencer en avril pour commencer le 1er janvier (Ordonnance de Charles IX de 1564).

Par suite de ce changement, les étrennes ne se donnèrent plus que le 1er janvier, et au 1er avril on ne fit plus que des félicitations et des plaisanteries aux personnes qui s'accommodaient avec regret du nouveau régime.

On fit plus, on s'amusa à les mystifier par des cadeaux simulés ou par de faux messages (poisson d'avril).

Les Ordres Religieux

Famille bénédictine : Les Cisterciens — Les Trappistes

Saint Benoît de Nursie avait établi ses monastères sur les lieux hauts. Sa règle, qui, jusqu'à saint François d'Assise, s'imposa à tous les monastères d'Occident, assimilait la vie ascétique à la vie angélique : prier, chanter, étudier, telles étaient les occupations du Bénédictin.

Au XIIe siècle, une branche se détacha de la souche plantée par saint Benoît ; elle tomba à terre, pour la féconder.

En ce temps-là, les environs de Dijon étaient un désert. Un moine de Molesme, dom Robert, s'y retira pour vivre suivant la règle primitive du saint de Nursie. En 1113, un jeune homme appelé Bernard vint prendre place parmi les compagnons de Robert. Par ses vertus, son éloquence, il attira les foules vers le monastère de Cîteaux. Bientôt lui-même fonda à Clairvaux une abbaye, fille de celle de Cîteaux. L'Ordre des Cisterciens était créé. Il appliquait en toute rigueur la règle de saint Benoît ; mais, de plus, il astreignait les moines aux travaux utiles aux autres hommes, à la culture de la terre.

Par les Cisterciens, les côtes de la Saône devinrent la Côte

d'Or. Sous leurs mains, les crus de Vougeot et de Romanée s'épanouirent et mûrirent.

Au XVIe siècle, l'Ordre comptait 1.800 maisons. Il avait donné quatre papes à l'Église. Son fondateur, saint Bernard, avait gouverné le Saint-Siège et appelé les chevaliers aux Croisades.

Mais, comme il arrive toujours dans l'histoire des Ordres, le succès avait relâché la discipline, et, des Cisterciens, sortirent deux Ordres réformés : d'abord les Feuillants, fondés en 1577 par Jean de la Barrière, près de Toulouse, où l'ascétisme était poussé à l'excès. Depuis la Révolution, il n'y a plus de Feuillants en France.

L'abbé de Rancé

Puis vint la réforme de l'abbé de Rancé, d'où sortirent les Trappistes. L'abbé de Rancé, filleul du cardinal de Richelieu, n'avait pas manifesté, en sa jeunesse, une éclatante vocation. A quatorze ans, il avait publié une édition d'Anacréon. Il s'était jeté, à corps perdu, dans la vie de plaisirs, et il aima passionnément Mme de Montbazon. Une trahison de la belle infidèle brisa son cœur ; il se réfugia dans l'abbaye de la Trappe, près Mortagne, dont il avait le bénéfice.

Il expia ses frivolités de jeunesse par des mortifications infinies. Il se consacra tout entier à la fondation d'un Ordre, issu de saint Benoît et de saint Bernard, qui dépassât tous les autres en rigidité.

Les Trappes se multiplièrent en France et dans le monde entier.

On connaît la règle des Trappistes : silence absolu, contemplation perpétuelle de la mort, obligation de la coulpe quotidienne ou confession publique des infractions à la règle, etc.

Les couvents de Trappistes, voués surtout à l'agriculture, sont établis dans les vallées. Le costume des moines est entièrement de laine blanche.

Il y en a de très importants en France, notamment l'abbaye des Sept-Fonts, près Moulins, et celle de la Trappe, la maison-mère de toutes les Trappes.

L'exécution des décrets de 1881 obligea nombre de Trappistes français à émigrer. Beaucoup ont trouvé refuge à l'abbaye des Trois-Fontaines, près Rome, où ils ont contribué à fonder, pour

le compte du gouvernement italien, une immense et prospère exploitation agricole, dans une campagne fiévreuse et jusque-là désolée.

La spécialité des Trappistes, c'est précisément le défrichement des terres incultes et inhabitables. Aux Trois-Fontaines, ils meurent, la bêche à la main. Mais d'autres combattants silencieux se présentent pour soutenir cette lutte contre la nature, dont l'ascétisme finira par triompher.

Depuis quelques années, toutes les Trappes sont réunies sous un supérieur général établi à Rome. C'est actuellement dom Sébastien, ancien abbé des Sept-Fonts, aujourd'hui abbé des Trois-Fontaines.

Les Trappistes, comme les Cisterciens, ont répudié tout luxe, même dans le culte. Leurs abbés portent la mitre de toile blanche, la croix et la crosse de bois.

Expulsion des Jésuites

En France, l'action de la Compagnie de Jésus fut une perpétuelle conspiration politique. Les Pères prétendaient ne pouvoir tenir pour sincère l'abjuration d'Henri IV (1593). Ils le déclarèrent fourbe et hérétique, et, selon leurs doctrines, ils cherchèrent un assassin pour délivrer l'Église d'un tel roi. D'abord (1594), ils trouvèrent un pauvre fou, nommé Barrière, qui fut arrêté à Melun. Peu de temps après, ils décidèrent encore un de leurs élèves, âgé de 19 ans, Jean Châtel, à tenter l'affaire. Celui-ci parvint à se glisser dans le Louvre, jusqu'à la chambre de Gabrielle d'Estrées. Quand le roi y pénétra avec quelques seigneurs, Jean Châtel voulut lui porter un coup de couteau à la gorge, mais il le manqua et n'atteignit que la lèvre supérieure et les dents. « C'est un élève des Jésuites », dit le comte de Soissons, en lui arrachant son couteau. Le roi, qui n'était pas fort blessé, donna l'ordre que, vu son âge, on « laissât aller » ce garçon. On n'obéit pas au roi. Crillon dit tout haut que, cette fois, il fallait jeter la Ligue à la Seine. On arrêta les Jésuites. Le Père Guéret, régent de Jean Châtel, fut mis à la question et *torturé tout doucement* ; on ne voulait pas qu'il parlât. Le roi recommanda qu'on fît le procès à huis-clos pour ménager l'honneur des religieux. Le Parlement n'en fit pas moins pendre deux Jésuites, Guéret et Guignard, qui ne manquèrent pas, en Grève,

de se proclamer innocents. L'autorisation que leur donne Loyola d'obéir *jusqu'au péché mortel, inclusivement*, les mettra toujours à même de mentir tranquillement *in articulo mortis* (Michelet).

Interrogé par le président de Thou sur les mobiles de son crime, Jean Châtel répondit qu'il avait contracté chez les Pères de la Compagnie, au collège de Clermont, des habitudes honteuses de sodomie, et que, pour expier ses péchés auxquels il n'avait pas la force de renoncer, il avait voulu faire l'action que son régent, le Père Guéret, lui avait présentée comme la plus agréable à Dieu : tuer le roi.

Le Parlement chassa tous les Jésuites du royaume (1595) par cette sentence : « Nous ordonnons que les prêtres et les écoliers de la Société de Jésus, perturbateurs du repos public, ennemis de l'État, corrupteurs de la jeunesse, sortent du royaume dans le délai de quinze jours, sous peine d'être traités comme criminels de lèse-majesté. Leurs biens seront saisis et confisqués au profit du roi. »

C'est en ce même temps que, non contents de mettre l'Europe à feu et à sang par les guerres civiles, les Jésuites portèrent jusqu'en Amérique leurs sanguinaires dévastations. Dans le courageux discours qu'Arnaud, avocat de l'Université, prononça devant le Parlement pour obtenir leur expulsion, il disait : « Sachez que ces exécrables suppôts du pape veulent faire de la France ce qu'ils ont fait de l'Amérique, où vingt millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été pollués, brûlés ou égorgés sous prétexte de religion. Apprenez que leur amour de l'or est aussi insatiable que leur soif de sang, et qu'ils ont dépeuplé des îles entières pour assouvir leur cupidité, en forçant les hommes à s'ensevelir tout vivants dans les ruines, et en contraignant les femmes à labourer la terre rougie du sang de leurs enfants. Sachez donc qu'ils sont les inventeurs de ces nouvelles tortures, appelées les gênes publiques, qu'ils font subir à 4.000 hommes à la fois, qui restent exposés pendant des mois entiers à toutes les intempéries des saisons, attachés les uns aux autres par des chaînes de fer, entièrement nus et frappés trois fois par jour jusqu'à ce qu'ils aient indiqué l'endroit où se trouvent cachés de prétendus trésors ; et comme ces infortunés n'ont rien à découvrir, ils s'acharnent sur eux et les font mourir sous les coups de bâton. Si bien que les malheureux Indiens, pour échapper à la

barbarie des Jésuites, fuient dans les montagnes ou dans leur désespoir se pendent eux-mêmes aux arbres des forêts avec leurs femmes et leurs petits enfants. Apprenez que ces exécrables disciples d'Ignace de Loyola poussent la barbarie jusqu'à donner la chasse aux fugitifs, ainsi qu'on fait ici aux cerfs et aux sangliers, et qu'ils les font manger par leurs dogues. »

La médecine au XVI^e^ *siècle*

C'est le beau temps de l'astrologie.

Corneille Agrippa, le célèbre médecin de Louise de Savoie, mère de François I^er^, avait inventé un système médical basé sur l'astrologie. Chaque astre présidait à un organe du corps : le Soleil au cerveau et au cœur, aux cuisses, aux oreilles, aux moelles et à l'œil droit ; Mercure présidait à la langue, aux mains, aux jambes et aux nerfs ; Saturne présidait au sang, aux veines, aux narines et au dos ; Vénus présidait à la bouche, aux reins et aux organes génitaux ; la Lune s'attribuait tout le corps, mais plus particulièrement le cerveau, l'estomac et les poumons.

Un autre médecin, Marsile Ficin, rattachait les organes du corps aux signes du zodiaque. Et ce sont ces aberrations qui constituaient *la science officielle*. Déjà Louis XI avait ordonné aux barbiers, médecins et chirurgiens d'avoir toujours chez eux un calendrier de l'année afin de ne se livrer à une opération que sous le signe astronomique favorable.

Michel de Notre-Dame (Nostradamus), savant médecin de Montpellier, médecin de Catherine de Médicis, faisait des horoscopes.

Rien de curieux comme les visites de médecin de ce temps. « Vous avez une affection de poitrine, bon, mais je ne peux rien vous ordonner, la Lune est dans le signe du Cancer. » Autre cas : « Vous avez un catarre, il faudrait une tisane, mais les simples ne peuvent être cueillis que pendant la pleine lune, il faudra attendre ce moment pour prendre votre infusion. » Ou bien encore on entendait ceci : « Vous avez été mordu par une vipère, vite une infusion d'*echium vulgare* », plante appelée *vipérine* parce que ses feuilles étaient tachetées comme la peau de la vipère. On ordonnait aussi la *pulmonaire* dans les affec-

tions du poumon, et le suc jaune de la grande chélidoine contre les maladies du foie, *parce qu'elle était jaune*.

On appelait cela la doctrine des signatures !...

Et c'est pour faire de pareilles ordonnances que les médecins s'en allaient voir leurs malades gravement assis sur un âne, sur une mule ou quelquefois sur un cheval. Les statuts de l'École leur recommandaient la gravité ; c'est ce qui les rendait ridicules, car jouer gravement au rôle burlesque, c'est être deux fois drôles. Du reste, le costume qu'ils portaient achevait de les rendre carnavalesques : c'était une robe rouge avec un bonnet carré, une épitoge et un rabat. Les bacheliers portaient la robe noire.

Voici un curieux extrait des statuts de la Faculté :

— « Tous les médecins vivront en bonne intelligence. »

— « Nul ne fréquentera les charlatans. »

(Ce sont les savants libres qu'on désigne ainsi ; ils inquiètent grandement la Faculté, parce que la science libre guérit, alors que la médecine officielle ne guérit pas.)

— « Dans les consultations, le plus jeune donnera son avis le premier, puis chacun suivant son ancienneté. »

(Ceci est profond, c'est un aveu de dégénérescence qui prouve combien les vieux se méfient de leur jugement, puisqu'ils font parler d'abord les jeunes qui y voient plus clair qu'eux.)

— « Les docteurs appelés en consultation prendront l'heure du plus ancien et auront soin d'être exacts ».

(Donc, si les vieux sont les plus incapables, ils sont cependant les plus dignes d'égards ! O paradoxe !)

— « Dans les assemblées de la Faculté, les docteurs se conduiront avec décence et dignité. Ils opineront suivront leur rang d'ancienneté, tranquillement, paisiblement et l'un après l'autre. »

Parmi les remèdes curieux, nous trouvons, contre les écrouelles : « On conseille d'avaler un serpent » (Alfred Franklin, *Les Médecins*, p. 267).

On était également sûr de son affaire si l'on obtenait qu'une jeune fille vierge et nue consentît à toucher les scrofules en prononçant ces mots : « Negat Apollo pestem posse crescere quam nuda virgo restringat » (P. de Lancre, p. 163).

Gœurot, premier médecin de François Ier, conseillait de les

bassiner avec décoction de poireau, à laquelle sera ajouté du pyrètre pulvérisé et du vert-de-gris.

Un manuel de santé publié en 1539 estime que l'on obtient le meilleur résultat en y appliquant des cloportes bouillis.

Les rois avaient si peu de confiance dans la science des docteurs de la Faculté que, généralement, ce n'était pas à eux qu'ils confiaient leur santé.

Marie de Médicis se faisait soigner par Louise Bourgeois, sage-femme, auteur d'un ouvrage intitulé *Observations sur la stérilité*.

Mais la Faculté, si sévère pour les indépendants, devenait cependant indulgente pour ceux que le souverain choisissait, et elle poussait la bienveillance jusqu'à leur conférer le titre de docteur, les dispensant de tous grades universitaires, quand c'étaient des hommes.

Ainsi, l'article 74 des statuts de la Faculté permet expressément l'exercice de l'art médical aux licenciés, aux docteurs et *aux gens attachés comme médecins à la maison du Roï ou à celle de la famille royale*.

La médecine officielle ne guérissait guère les malades, d'autant plus que l'Église défendait au médecin de faire plus de trois visites à un malade qui ne se serait pas confessé depuis le commencement de ses souffrances. La bulle est du 8 mars 1566.

C'était l'époque où une terrible peste ravageait l'Allemagne et l'Italie (1564 à 1577).

De 1580 à 1599, une autre peste régna dans toute l'Europe et fut dite *la grande Peste*.

Mais la maladie qui faisait le plus de ravage était la syphilis.

François Ier mourut en 1547, au château de Rambouillet, de cette maladie qu'il avait transmise à la Reine. Brantôme l'affirme (t. VIII, p. 107) : « Il eut une triste vieillesse, dit-il, les excès de la jeunesse et de la volupté l'affligeaient de langueurs incurables, et il disait souvent que Dieu le punissait par où il avait péché. »

Henri III fut aussi syphilitique. De Mayer dit de lui : « C'était la main des plaisirs qui avait défiguré Henri III. Il avait trouvé à côté de la beauté des poisons cachés ; un venin corrupteur circulait dans ses veines. »

On lit dans les *Mémoires* de Tavanne :

« La vie des papes, des roys n'est de longue durée... Les

voluptez les accablent, il leur semble être immortels, que rien ne leur sauroit nuire. Aveuglez de leur bonne fortune, les viandes non communes, les femmes, les artifices irritent les appétits au préjudice de leur santé... Il ne se peut mieux conseiller aux roys, pour leur santé, de ne penser commander aux maladies comme ils font aux personnes. »

Les grands charlatans du XVI^e^ *siècle*
Paracelse (1493-1541)

Le plus célèbre fut Paracelse. Cet homme, fougueux et vénal, vécut dans l'ivrognerie et la débauche ; empoisonneur et charlatan, il ornait de son style emphatique les idées éparses à son époque. Grand découvreur de tout ce qu'on voulait, de tout ce qui était à la mode, avide de gloire, telle une personnalité moderne.

Paracelse naquit à Einsiedeln, près Bâle, vers 1492. A 16 ans, son père, qui était médecin, l'envoya à l'Université de Bâle, où il apprit l'alchimie sous l'abbé Trithème. Il étudia toutes les sciences connues de son temps, prit le bonnet de docteur ; et pour compléter son instruction, qu'il trouvait insuffisante, il parcourut l'Espagne, l'Angleterre, la France, la Pologne, l'Égypte, la Turquie, etc. Sur son passage, il interrogeait tout le monde, mais de préférence ceux qui guérissaient les malades. Il demandait aux barbiers leurs formules et leurs recettes ; aux devins, magiciens, sorciers, astrologues, leurs secrets. Il questionnait même les baigneurs et les bonnes femmes, et, dit-il, jusqu'au bourreau, pour apprendre d'eux tout ce qu'un médecin doit savoir.

C'est-à-dire qu'il faisait sa science avec les idées de tout le monde. Il parle des savantes, des *sagas*, de qui il tient ses meilleures recettes.

En 1562, après dix ans de vie errante, il revint en Suisse et fut nommé professeur à l'Université de Bâle l'année suivante. Mais son arrogance souleva contre lui la haine de ses confrères, et il fut bientôt obligé d'abandonner sa chaire. Il reprit alors sa vie nomade, parcourut l'Alsace, la Bavière, le Tyrol, l'Autriche, etc., guérissant les malades sur son chemin et dormant où il pouvait.

Il connaissait les sciences magiques et se disait magicien. Des *Esprits* de Galien il fit les « esprits olympiques » qui pré-

sident au fonctionnement des organes, foie, cœur, cerveau ; mais il les voit aussi dans tous les corps de la Nature. Et cependant ses doctrines n'inquiètent pas l'Église, il n'est pas considéré par elle comme un ennemi. Est-ce parce que ses vices

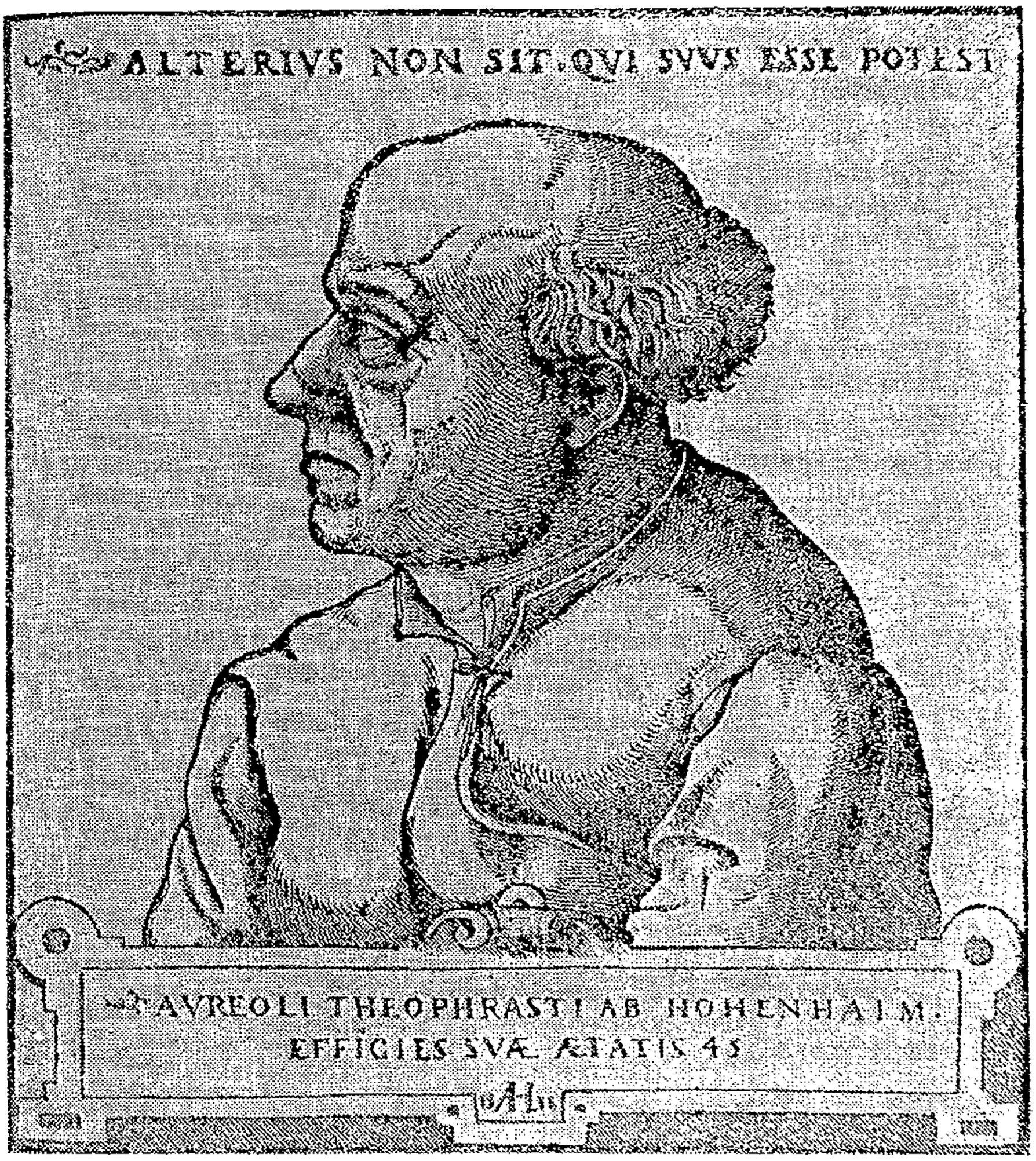

Portrait de Paracelse.

lui sont une garantie d'avilissement ? Sans doute, car c'est l'abus qu'il fit de la vie qui le fit mourir jeune, ses forces furent épuisées avant l'âge, et il mourut à Salzbourg, le 24 septembre 1541, dans un état voisin de la misère.

Paracelse appliqua le magnétisme humain, l'aimant, les

métaux et les principes de l'homœopathie à la guérison des maladies. On lui doit les premières observations relatives à la théorie actuelle de la lumière, l'art de préparer les médicaments par la chimie, la connaissance des propriétés de l'opium et du mercure, et un grand nombre d'observations qui le font encore considérer comme l'un des plus grands médecins du XVIe siècle. C'est avec lui que la théorie du fluide universel prit toute sa consistance, et que le mot *Magnétisme* commença à être employé avec la signification que nous lui donnons aujourd'hui. Grand magnétiseur, il fut considéré comme le *Père du Magnétisme.*

Paracelse a beaucoup écrit, mais son style est diffus, énigmatique ; on le devine plus qu'on ne le comprend. Ses œuvres ont été plusieurs fois rééditées ; la meilleure édition est celle de Genève, 1658, 3 volumes in-folio, avec figures.

Un autre « Mage » de l'époque, Nostradamus (pourquoi ce nom qui signifie Notre-Dame ?), fut un célèbre astrologue. Il mourut en 1566.

Les docteurs contre les sages-femmes

Les sages-femmes avaient toute la confiance du public ; ce qui le prouve, c'est que la Reine se faisait assister par la Boursier, qui, dans ses Mémoires, nous laisse entrevoir l'incapacité des docteurs de son temps (1). Cependant, les membres de la Faculté ne manquaient pas une occasion de dénigrer ces femmes.

(1) Extrait d'un mémoire intitulé « Quelques détails piquants sur la naissance de Louis XIII » :

« Sur les quatre heures du matin, une grande colique se mêla parmi le travail de la Reine, et lui causa d'extrêmes douleurs sans produire d'autre effet. Sur quoi le Roi fit appeler les médecins, auxquels je rendis compte, en les assurant que cette colique la travaillait plus que le mal d'enfant, et *même l'empêchait.*

« Ils me dirent alors : *Si c'était une femme où il n'y eût que vous pour la gouverner, que lui feriez-vous ?*

« Sur quoi je leur proposai les remèdes que je croyais convenables à la circonstance et qu'à l'instant même ils firent ordonner à l'apothicaire...

« Le Roi notifia à l'assemblée qu'il voulait qu'on ne suivît d'autres avis que ceux des médecins selon le rapport que je leur aurais fait, et qui auraient été convenus entre eux et moi. Tellement, que je puis dire qu'en aucun lieu du monde je n'eus telle tranquillité d'esprit, *pour le bon ordre que le Roi y avait apporté, et l'assurance que m'avait donnée la Reine.* »

Pour le prouver, nous relevons quelques passages des recommandations adressées par un docteur Poictevin, en l'an 1587, aux princesses, dames et demoiselles de la cour d'Henri III (de la *Revue des Accoucheurs de France*, publiée à Lyon, juin 1896).

A cette époque, les docteurs n'osaient pas encore s'intituler « accoucheurs », mais déjà ils faisaient une guerre acharnée aux sages-femmes.

Dans l'épître de ce docteur (contenue dans le livre de Witkowski sur les sages-femmes célèbres, p. 296), nous trouvons les conseils qu'il donne aux femmes en vue de les empêcher de se faire assister par les accoucheuses. Il dit : « Qu'étant donné que ni les vaches ni les brebis, juments et autres animaux n'appellent à leur accouchement ni sages-vaches, ni sages-brebis, etc., les femmes doivent suivre leur exemple, d'autant plus que Dieu leur a ordonné de souffrir pour le péché contre lui commis par leur grand'mère Ève.

« Interrogez, Mesdames, les petits vachers et bergers des champs, ils vous diront que la nature a donné au sac renfermant l'enfant, la vertu apéritive et expulsive des choses qui sont dedans, et qu'il n'est pas besoin, comme le font les sages-femmes, de le renverser le cul en haut ; il en est ainsi fait à tous les animaux de la terre.

« La femme doit, en cela, ressembler aux autres animaux de la terre et avoir, au moment de l'accouchement, le corps couché tout à plat et de son long, pour faciliter les *eaux alimentales* à sortir du ventre ; ensuite l'enfant demeure là-dedans au large, en sa chambre que la nature lui a préparée, il pourra s'y tourner et s'y virer tout à son aise, sans danger de tomber dans quelque détroit, et il pourra prendre tout droit la porte de sa chambre (passant par sa galerie) et sortir gaiement et heureusement sans destourbier, ainsi que font ordinairement tous les animaux de la terre.

« Le moment de l'enfantement approchant, la femme doit promptement mettre ordre à préparer le lieu où elle veut enfanter, soit en son lit ordinaire, ou en quelque couchette auprès du feu, et là, comme font toutes les autres femelles, se coucher tout à plat et tout de son long, partie sur le côté droit, partie sur le dos, comme elle sentira très bien que sa mère gouvernante nature le veut et demande.

« La femme en travail doit recevoir avec patience et modestie

les angoisses que Dieu le Créateur, par son bon plaisir, lui a préparées pour le péché contre lui commis par la première femme Ève ; pour sa compagnie elle mandera quelques-unes de ses voisines, qui recevront l'enfant, alors que sa mère gouvernante nature l'aura poussé hors du ventre.

« Ah ! femmes enceintes, qui travaillez et retravaillez à votre enfantement, donnez-vous bien garde de prendre les femmes que l'on appelle sages-femmes ou belles-mères. Tant seulement, je vous supplierai d'une chose, c'est de vous recommander à Dieu de tout votre cœur et de toute votre pensée, à la benoiste glorieuse Vierge Marie, à tous les saints Anges et Archanges de Dieu, à tous les saints Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à M. saint Jean-Baptiste, à tous les saints Martyrs et Confesseurs, à Mme sainte Anne, à Mme sainte Marguerite, à Mme sainte Catherine, et généralement à toute la cour céleste du bon Dieu. »

Plus loin, ce *praticien de haute valeur* décrit la question pratique pour le moment de l'accouchement :

« Si c'est la tête qui se présente, et que la personne soit une nouvellement mariée, la nature, quoique longue, fera toute seule, par conséquent la mère doit continuer à prendre patience.

« Si l'enfant présente les deux pieds, c'est la façon de sortir la plus douce, tant pour la mère que pour l'enfant.

« L'enfant présentant un pied, il faut laisser venir ainsi, surtout si le genou se présente serré contre l'autre, encore que cela soit cause de quelques retardements, il faut le laisser venir, car il viendra bien ainsi sans danger. Mais s'il s'offre de sortir le pied seul, et que l'autre demeure écarquillé dedans le passage, il ne peut venir ainsi sans corruption et sans danger, et de lui et de sa mère. La sage-femme (car il est certain que la théorie ou science en esprit est entendement de toutes choses) pourra dans ce cas être de quelque utilité. Mais voici la conduite qu'elle aura à tenir : aidée d'une voisine ou autre personne présente, elles prendront la mère par-dessous les flancs ou fesses avec chacune une main, et, de l'autre main, lui prendront et lèveront les jambes et le corps en amont tout doucement, à seule fin que l'enfant se rejette, par sa pesanteur, de sa galerie en sa chambre, car il y a comme une galerie à passer depuis la chambre jusqu'au passage, et la tiendront ainsi comme l'espace d'un *Pater noster* et d'un *Ave Maria*. De cette façon l'enfant sera remis dans son

premier domicile, et il se retournera comme il faut, en présentant l'un ou l'autre des deux bouts, la tête ou les deux pieds, comme nous l'avons très bien expérimenté plusieurs fois. Et voici le seul moyen, tel cas advenant, pour conserver sains et saufs la mère et l'enfant.

« Or, voilà tous les accidents qui peuvent arriver à nature au point de vue de l'enfantement ; l'enfant ne présentera jamais au passage ni le cul ni le ventre en double, comme l'ont dit ces meurtrières sages-femmes. Il est certain que si la femme se tient levée, le corps en amont, tellement que les pauvres enfants au lieu de se tourner et virer tout à leur aise, en leur domicile, et s'en venir gaîment et sans destourbier au passage comme nature l'a ordonné, ils tombent dedans la couronne de leur mère, comme dedans une écuelle fort creuse, et comme ils tombent là-dedans par leur pesanteur, ils y demeurent enfermés et empressés et n'ont plus ni force ni moyen de s'en tirer. Tout cela était de la faute de la maudite et misérable pratique des sages-femmes. Si les juments, les vaches, brebis et autres animaux femelles de la terre eussent été aussi misérables qu'ont été les femmes, elles seraient tombées en inconvénients comme elles. Les femmes qui devaient être les plus sages femelles de la terre, par leur invention et philosophie barbare, se sont rendues les plus folles et insensées, et les putains et les paillardes l'ont gagné sur elles, d'autant qu'elles ont fait leur enfant en cachette, et sans appeler les sages-femmes. »

Donc, pas de Sages-Femmes, la Vierge Marie suffit !...

Les docteurs contre les chirurgiens

Ces savants docteurs devaient, du reste, persécuter la science sous toutes ses formes. Leur lutte contre la chirurgie est restée célèbre.

Vers le XIII^e^ siècle, on voit se former la corporation des chirurgiens.

La première pièce authentique de leur corporation date du novembre 1311.

Ils constituent dans la corporation des barbiers une classe à part.

Dès 1268, la corporation des barbiers fut divisée en deux classes, celle des simples barbiers ou barbiers laïques, dits

plus tard *barbiers-chirurgiens* et *chirurgiens de robe courte*, puis celle des barbiers clercs, appelés aussi *chirurgiens-barbiers de saint Côme* et *chirurgiens de robe longue*. Ils aspirent à se rapprocher des mires, et plus tard des médecins.

« La chirurgie française a été créée par les barbiers, dit A. Franklin, ceci est hors de doute. Nos chirurgiens actuels descendent d'eux en droite ligne, et non de ce petit corps de chirurgiens-jurés dont toute l'ambition était d'imiter les médecins, de savoir comme eux le latin, et qui croyaient compromettre leur dignité en touchant un scalpel. Les barbiers ne parlaient que le français, c'est vrai, mais ils ne rougissaient pas de leur métier et ne craignaient pas de se salir les mains en disséquant un cadavre ou en opérant un malade. Dans les rangs des premiers, on ne rencontre pas un homme de réelle valeur. Tous les chirurgiens dont la science a conservé le souvenir appartenaient à l'humble corporation des barbiers : descendre d'elle, c'est descendre aussi du bon et grand Ambroise Paré, le fondateur de la chirurgie moderne. » (*Les Chirurgiens*, p. 3, par Alfred Franklin.)

François Bacon (1560-1626)

La science de l'époque avait besoin d'une réforme. C'est un Anglais, François Bacon, qui la fit.

Pour comprendre comment on raisonnait, mêlant les dogmes chrétiens à tout, il nous suffit de citer cette opinion d'un théologien qui était convaincu que le feu central de la terre, c'est l'enfer, allumé exprès pour consumer les méchants ; il prétendait que ce sont eux qui entretiennent ce feu central en brûlant. Un autre, un médecin protestant, Gaspard Peucer, le disciple et le gendre de Melanchton, assurait que du cratère de l'Hécla s'échappaient les gémissements des damnés.

Au XVI^e^ siècle, de quoi se préoccupaient les peuples ? de ces grandes découvertes et de ces audacieuses philosophies qui allaient changer la face de l'humanité et préparer l'avènement de la science et de la liberté ? Nullement. On se passionnait pour des questions de controverses. *Les théologiens étaient les maîtres de l'attention publique*. Eux seuls étaient intéressants, eux seuls semblaient mériter qu'on les écoutât. Qu'en est-il resté cependant, de tout ce monceau de dissertations, de disputations, de points, d'arguments, de cas et d'apologétiques soutenus en

Sorbonne et ailleurs ? Un tas de cendres où nulle étincelle ne peut être retrouvée, où l'âme de la France, si elle venait à menacer de s'éteindre, ne pourrait se rallumer. Sous la régence de Marie de Médicis, le Parlement, ridicule instrument des plus ridicules opinions, défendit sous peine de mort de rien enseigner de contraire à la doctrine d'Aristote.

Cette science, on le voit, avait besoin d'être revisée. François Bacon était chancelier d'Angleterre, sous Jacques Ier. Il s'occupait de réformer les méthodes ; il accordait à l'astronomie de présenter l'extérieur des phénomènes célestes, c'est-à-dire le nombre, la situation, le mouvement et les périodes des astres ; mais il l'accusait de manquer de connaissances dans les raisons physiques de ces phénomènes. « Au lieu d'observer les raisons des phénomènes célestes, disait-il, on ne s'occupe que d'observations et de démonstrations mathématiques ; or ces observations et ces démonstrations peuvent bien fournir quelques hypothèses ingénieuses pour arranger tout cela dans sa tête et se faire une idée de cet assemblage, mais non pour savoir au juste comment et pourquoi cela est réellement dans la Nature ; elles indiquent tout au plus les mouvements apparents, l'assemblage artificiel, la combinaison arbitraire de tous ces phénomènes, mais non les causes véritables et la réalité des choses. » Cet auteur parle absolument comme nous parlons, nous, aujourd'hui, et la réforme qu'il demandait au XVIe siècle est celle que nous demandons encore au XXe : faire la science avec des raisonnements et non avec des choses vues, trouver par la force de l'esprit les causes que l'observation concrète n'indique jamais.

Le *Novum Organum* de Bacon fut si peu compris qu'il passe pour le fondement de la méthode expérimentale (la méthode concrète des empiriques), alors que c'est la méthode abstraite qu'il voulait : « L'expérience, invoquée par tous les partis, a pris toutes les couleurs, et ses jugements opposés se sont détruits eux-mêmes. » Fabre d'Olivet, qui cite ces mots, ajoute : « Ils ont confondu le principe des sciences avec leurs développements » (*Vers Dorés*, p. 267).

Les principes, en effet, sont immuables, inaccessibles aux sens, ils se prouvent à la raison ; les développements sont indéfinis, ils affectent les sens et se développent par l'expérience.

C'est le fait de l'homme inférieur de développer la pensée des autres, de la perfectionner ou de la dépraver. Mais il ne crée

pas, parce que ce n'est pas son esprit qui agit, mais ses sens qui se manifestent. Et c'est pour cela qu'il est inférieur.

Gabriel Fallope (mort en 1562)

Un anatomiste italien, Fallope, fit faire un pas à la science naissante par ses études sur l'appareil génital de la Femme, et la découverte de l'organe qui porte son nom (les trompes de Fallope). C'était un premier pas fait dans une voie nouvelle qui allait remettre l'étude de la vie sexuelle féminine sur le terrain de la réalité. Mais les préjugés religieux étaient encore si ancrés, qu'on découvrit bien les organes, mais on n'en comprit pas encore les fonctions, et il faudra des siècles pour faire avancer la question.

C'est aussi l'époque où André Vésale commence à disséquer le corps humain (1540).

Inventions nuisibles

Mais, à côté des progrès utiles, nous voyons apparaître les inventions dangereuses qui vont favoriser la guerre.

Le prince Malatesta inventa la bombe en 1547. Dix ans plus tard, en 1558, nous voyons le militarisme prendre sa forme moderne ; cette date est celle de l'année où fut créé le premier régiment de France.

Les armées furent d'abord composées de simples bandes de pillards de profession, ou de vilains qui devaient, dès que le ban était battu, comparaître en armes pour « la terre garder ».

Le premier, Charles VII prit en mains le commandement suprême des compagnies de guerre et imagina la création d'une armée nationale.

Dès lors, il y eut dans chaque village un archer qui, en échange d'une solde de 4 francs par mois, devait être continuellement armé. Et dès lors apparurent dans les usages militaires les revues, ou pour mieux dire les « montres », — car c'est ainsi qu'on appelait alors ces sortes de cérémonies.

Les archers disparurent peu après, mais les « montres » subsistèrent.

En principe, elles devaient avoir lieu tous les mois. Mais, comme c'était à cette occasion qu'on payait les hommes, la plupart du temps, on fixait le mois à quarante-cinq jours.

C'était un moyen comme un autre de se tirer d'embarras quand le Trésor était trop obéré.

Sous François Ier, en dehors des « montres » ordinaires, il y eut quatre grandes revues chaque année.

Deux d'entre elles étaient passées en « armes », c'est-à-dire avec armure, et deux autres en « robes », c'est-à-dire avec pourpoint et manteau.

Ces habitudes varièrent peu sous les règnes qui suivirent, et, comme par le passé, les troupes furent fort irrégulièrement convoquées à parader devant leurs chefs, faute d'argent pour les payer.

C'est ce qui explique un jeu de mots de ce soldat d'Henri IV, à qui le roi vert-galant demandait un jour l'heure qu'il était :

« Je n'en sais rien, dit-il, il y a plus de trois mois que je n'ai vu de montre. »

A partir de Louis XIV, tout fut changé.

Les hommes reçurent leur solde régulièrement, et la « revue » se substitua à la « montre ».

La plus brillante de ces revues eut lieu à Coudun, aux environs de Compiègne, en 1698, en l'honneur du jeune duc de Bourgogne qu'on initiait à l'art militaire.

Soixante mille hommes de toutes armes prirent part à cette fête militaire, sans précédent dans l'histoire.

Les troupes étaient disposées sur deux rangs, dans leur ordre de bataille. Près du centre se trouvaient, en arrière, l'artillerie et le quartier du roi. Tout autour du village, des installations de petits marchands. La prise simulée de Compiègne devait précéder la revue générale des troupes. Ce siège fut établi selon les règles de la stratégie militaire du temps. La place, défendue par M. de Crénan, fut entourée de lignes de tranchées, de batteries, de sapes.

Après le combat, la revue commença.

Tous les soldats étaient habillés de neuf.

Le roi, penché sur sa chaise à porteurs, examinait avec beaucoup d'attention le défilé des troupes.

Mme de Maintenon était à ses côtés, et écoutait avec attention les explications que le roi lui donnait de temps en temps sur la marche et le mouvement des troupes.

Après la revue, Louis XIV, enchanté, fit distribuer des grati-

fications à tous les officiers. Pour sa part, le maréchal de Boufflers reçut cent mille livres.

Dès que les hommes reçurent une solde régulière, ils furent appelés « soldats ».

On les appelait aussi « soudards », parce qu'ils étaient « soudoyés » ; c'était un métier méprisé, et, en effet, quoi de plus méprisable que de recevoir de l'argent pour tuer des hommes ?

C'est pour réagir contre le mépris que les souverains, qui avaient besoin de troupes pour les défendre, mirent l'idée d'honneur à la place de l'idée de mépris.

C'est depuis que le militarisme fut organisé que l'on vit des monarques aller jusqu'aux derniers excès dans le mal. Tel Christian II, roi de Danemark, qui monta sur le trône en 1513 et fut appelé le Néron du Nord ; tel aussi Ivan le Terrible, qui régna en Russie à partir de 1533 et soumit Kazan et Astrakan.

Voilà les deux pouvoirs constitués : le sacerdoce et le militarisme.

L'autorité morale

Singulier pouvoir de l'atavisme moral, qui attache à l'*autorité* une vénération qui ne fut méritée qu'au début des sociétés humaines !

Quand les papes arrivaient au pouvoir après toutes sortes de crimes commis pour acheter la tiare, tout le monde s'inclinait devant ces monstres, ils devenaient des *Saints-Pères* ; on vénérait en eux le *pouvoir moral* sans se soucier de l'homme qui l'exerçait et qui était caché par la robe sacerdotale, la sainte robe de la Femme volée par le prêtre ! Et c'est toujours la Robe qui continua à représenter symboliquement la puissance du Bien, c'est la Robe qu'on vénère. Mais comme ils la portaient mal et devaient y être mal à l'aise, ces hommes qui ne pensaient qu'à guerroyer, eux qui portaient les armes sous la soutane et qui, pour donner un *saint* prétexte à leurs instincts de guerre, inventèrent les Croisades... qui dépeuplèrent l'Europe, qui firent les guerres *de religion* — deux mots qui hurlent de se voir accouplés —, qui provoquèrent les massacres de Mérindol, de Cabrières, de la Saint-Barthélemy, d'Irlande, ceux des Vaudois et des Albigeois, des Cévennes, et enfin les horreurs de l'Inquisition !

Pendant ce temps-là, que devenait la *vraie religion*, le lien qui

unit *l'homme à la femme*, — et la pensée qui élève l'esprit dans la vie intellectuelle ?

Elle était persécutée et condamnée dans Abélard, dans Arnaud de Brescia, dans Ramus, dans Vanini, dans Galilée, dans Érasme, dans Étienne Dolet, dans Robert Estienne, etc., etc., ou bien elle était obligée à l'émigration, comme cela arriva après la révocation de l'Édit de Nantes.

Le prêtre a su s'entourer du respect dû à la femme, — sa robe, sa face rasée, toute sa personne empreinte d'une féminité factice ont trompé les hommes, qui avaient au fond de l'esprit l'atavisme du respect pour le sacerdoce parce que d'abord il fut féminin.

Le droit de punir

Combien nous voilà loin de la suprême justice que l'antiquité avait conçue et placée dans la Divinité, quand la Divinité était une Femme, ou des femmes : les Euménides, les bonnes Déesses ! L'idée de la fatalité ou justice fatale des anciens, c'est l'idée de la justice inflexible de la Femme.

« Dans tout le cours de l'antiquité, dit M. Maury, l'idée de justice divine est distincte de la justice humaine. Celle-ci est un jugement réfléchi, calculé et en quelque sorte contradictoire, tandis que la justice divine a je ne sais quoi de fatal et d'irrévocable. Thémis est la fille de Zeus, et Dithé est celle de Pluton. Thémis est le produit de l'Esprit libre qui vit dans l'homme, et Dithé, celui de la force fatale qui gouverne le monde. Dans l'Univers, une responsabilité terrible est attachée aux actes mauvais. Le châtiment les suit. »

Donc, si nous demandons qui a le droit de punir, la réponse sera précise : c'est la Divinité, c'est la Femme. Or, qu'est-ce que punir ? Punir, en latin *pœna* ou *punio*, de la racine *pu*, signifie nettoyer, rendre plus digne ; c'est ainsi que la femme punit.

Mais, quand c'est l'homme qui prétend punir suivant la justice humaine, il calcule son châtiment, il cherche un intérêt ou la satisfaction d'une haine, et alors l'homme qui punit, c'est l'homme qui torture, qui frappe, qui menace la vie d'autrui. Ce n'est pas celui qui rend « plus digne » pour mieux vivre, c'est celui qui « supprime » pour régner.

La *punition* appliquée par la Femme élève, donne une intensité de vie, celle que l'homme applique mène à la mort.

La femme punit l'homme en le « nettoyant », comme elle nettoie l'enfant en le lavant, pour qu'il soit plus pur après le nettoyage. Il ne peut donc pas y avoir de punitions corporelles, la punition ne peut être que morale.

Le mot châtiment (castigamentum) vient de *castus* (pur). La faute, c'est l'impureté que, selon la loi romaine, le prêtre avait à faire expier par un *supplicium* (une supplication), un acte d'adoration, adressé aux dieux. C'était un châtiment *naturel* : une faute envers les Déesses se rachetait par un acte d'adoration qui fait tout pardonner. Mais le mot *supplicium* changea de signification quand l'homme se fit justicier, — il devint l'expression d'une torture. L'expiation doit être la réparation du mal que nous avons fait aux autres et de celui que nous nous sommes faits à nous-mêmes en nous dégradant moralement.

Les pénitences, les expiations inventées par les hommes s'éloignèrent de l'idée de justice, devinrent arbitraires, réglées par leurs caprices, sans rapport avec les actes qui les provoquaient, souvent ridicules, quelquefois barbares.

L'idée de *laver l'âme* avec de l'eau est une de ces expiations ridicules, c'est le mélange d'une idée abstraite avec une idée concrète. Aucune femme n'aurait inventé cela.

La punition infligée par l'homme est presque toujours un acte de jalousie, quelquefois de vengeance.

Quand, dans l'antiquité, l'homme fit des Euménides, « les bonnes Déesses », des Furies, il se vengea de ce que ces Déesses avaient critiqué sa conduite. Et, depuis, toutes les *Euménides* toutes les « bonnes Femmes » qui se sont plaintes d'un homme, qui ont signalé ses défauts, constaté ses vices, ont été aussi appelées des *Furies*, des sorcières, des folles, des hystériques. Les mots changent, l'idée reste. L'homme a toujours eu peur de la Justice de la Femme.

L'art chrétien

Les artistes et les littérateurs mettent toujours leur talent au service des idées régnantes, ils suivent les autres, eux-mêmes ne fouillent pas l'idée.

C'est ainsi qu'on vit l'art, prenant à l'époque de la Renaissance un nouvel essor, donné à la folie régnante grâce au concours que lui prêtent les artistes catholiques, les Michel-Ange,

les Raphaël, les Léonard de Vinci, les Corrège, les Titien et tant d'autres qui illustrent d'immortels chefs-d'œuvre les mensonges chrétiens, et les perpétuent par l'image, comme pour nous laisser un éternel témoignage de ce que fut l'erreur et la perversion de l'homme. Ces grands artistes se font les collaborateurs des inquisiteurs. Le *Jugement dernier* de Michel-Ange est une profession de foi catholique, un acte de « terreur » comme les jugements du Saint-Office, et plus dangereux, — il terrorise par le pinceau et cela reste.

Les peintres mettent le gracieux, le suave, le délicat, le fin, le fort, l'énergique, le beau qu'il faut pour peindre la vérité, la Femme et son œuvre ; ils emploient tout cela pour représenter le mensonge, l'immoralité, la laideur, l'infamie, l'hypocrisie triomphante. Ils mettent l'idéal dans le mal.

Combien grand eût été leur art, si, au lieu du hideux modèle qu'ils prennent, ils avaient fait servir leur talent à la glorification de la vraie beauté morale, de la vraie grandeur, de la vraie vertu !

Du reste, c'est quand ils s'en rapprochent, quand ils peignent la « Femme », qu'ils sont vraiment inspirés.

A côté de l'art chrétien, on voit apparaître la littérature chrétienne : l'Arioste, l'Arétin, Machiavel, Guichardin, le Tasse, furent les grands propagateurs des erreurs régnantes. Il en résulta une recrudescence de folie, une sanction donnée à la cause du Dieu mâle désormais immortel dans sa nouvelle forme idéalisée.

L'Arioste (1474-1533) : *Roland Furieux*

Je veux chanter les Dames, les guerriers,
L'amour, l'honneur, et les jeux et les armes.

Le Tasse (1545-1595) : *Jérusalem Délivrée*

Divine Muse ! O toi dont le front radieux
Ne ceint point sur le Pinde un laurier périssable,
Mais qui, parmi les chœurs des habitants du Ciel,
Chantes, le front orné d'étoiles immortelles,
Viens, inspire à mon sein tes célestes ardeurs ;
Fais briller dans mes vers tes clartés, et pardonne
Si, parant quelquefois l'austère vérité,
Je mêle à tes attraits des grâces étrangères.

CHAPITRE XV

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Les victimes de l'Église

La persécution continue dans le XVII^e^ siècle.

Voici, d'abord, un échafaud dressé à Toulouse pour Lucilio Vanini, le 9 février 1619. Né près de Naples, comme Giordano Bruno, comme lui il avait beaucoup couru le monde, faisant toutes sortes de métiers. Sa mauvaise étoile le conduisit à Toulouse où régnait l'Inquisition. Il avait écrit plusieurs ouvrages de philosophie qui le rendirent suspect, et, après un long procès, des confrontations de témoins et des débats contradictoires, il fut déclaré atteint et convaincu d'athéisme.

C'est en défendant son système sur la nature de Dieu devant le Parlement de Toulouse que, pour démontrer sa croyance, il ramassa une paille et partit de là pour établir l'invincible nécessité de la Providence. Toute son éloquence ne put le sauver. On le traîna sur la place du Salin ; on l'enchaîna au bûcher, on lui ordonna de tirer la langue et on lui entra le forceps jusqu'à la gorge pour l'extraire jusqu'à la racine, après quoi il fut livré au feu et ses cendres dispersées au vent.

Quelques années après, en 1633, Galilée (1564-1642) dut prononcer à genoux la rétractation suivante : « Moi, Galilée, âgé de 69 ans, ayant devant les yeux les saints Évangiles, que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déclare l'erreur et l'hérésie du mouvement de la Terre. »

Et c'est en se relevant pour retourner dans sa prison, qu'il dit : « *E pur si muove* » (Et pourtant elle tourne).

Descartes (1596-1650), malgré sa soumission au *sacré tribunal*

de l'intellect, vit ses *Méditations* mises à l'Index et condamnées par les Facultés de l'Université et ensuite par la Sorbonne elle-même ; il fut obligé de s'exiler en Hollande.

Le vrai législateur de la pensée moderne est un génie essentiellement français, René Descartes. On peut, sous bien des rapports, corriger ses enseignements, les compléter sous d'autres ; mais on devra retourner à ce qui en fait la substance et l'esprit : « Je pense, donc je suis. » Ce qui revient à affirmer que la vérité se fait reconnaître à sa propre clarté et que la pensée doit être libre pour être souveraine, souveraine d'elle-même et du monde !

Newton (1642-1717), qui était très dévot et lisait constamment la Bible, est le seul savant qui ne fut pas persécuté. Est-ce parce que toutes ses théories sont fausses et qu'un intérêt secret crée une solidarité entre les esprits faux ?... Cependant, en Espagne, jusqu'en 1771, l'Université de Salamanque refusa de laisser enseigner les théories newtoniennes.

Au XVII^e^ siècle, l'accusation de sorcellerie était encore très fréquente. Pour se débarrasser des gêneurs, l'Église avait des moyens qui révèlent sa douceur, sa bonté évangélique ; les moyens employés pour convaincre un accusé du crime de sorcellerie étaient le séjour prolongé dans des cachots sombres et humides, la torture, la double question. Il y avait aussi des indices révélateurs. Si un inculpé supportait sans brûlure le contact d'un fer chaud dans le creux de sa main, si le barbier ou le chirurgien attitré, après lui avoir rasé la tête, y enfonçait une pointe sans qu'il la sentît, c'était une preuve irréfutable. C'était là le stigmate du maudit ! Avoir la main calleuse ou le cuir chevelu insensible suffisait ! En 1577, le Parlement de Toulouse avait envoyé au bûcher *quatre cents femmes* sur lesquelles on avait relevé le stigmate, c'est-à-dire une place insensible sur un point quelconque du corps. En 1611, Louis Gaufridi fut brûlé vif pour la même raison. En 1616, un paysan berrichon, Barthélemy Mainguet, sa femme et une de leurs amies furent pendus et étranglés pour le même motif, non sans avoir été admonestés par des religieux. Les exemples pullulent. Il est bon, de temps à autre, de les remettre sous les yeux du peuple.

Les sorcières d'Herbipolis

Le Père Frédéric Spée était un des rares ecclésiastiques chez qui la conscience se révoltait contre les horribles crimes de l'Église, et qui essaya — mais sans succès — de les empêcher. Son cas est intéressant.

Il était évêque d'Herbipolis ou Wurzbourg, où, avec une fréquence déplorable, se présentaient les causes criminelles concernant les sorcières, causes toujours suivies de supplices. Cet évêque était très renommé pour ses études théologiques et sa grande piété. C'est lui qui était chargé d'exhorter les hérétiques à la pénitence, de les confesser et de les accompagner au lieu du supplice, où sa mission l'obligeait encore à leur offrir de pieuses exhortations, jusqu'au moment où ces misérables victimes rendaient le dernier soupir.

On savait que ce savant évêque était plus jeune qu'il ne paraissait ; ses cheveux blanchis prématurément lui donnaient un air vénérable qui trompait sur son âge réel. Un jour, un chanoine de son diocèse, le Père Jean-Philippe Schœnborn, lui demanda la cause de cette anomalie. L'évêque répondit que ce qui l'avait fait blanchir ainsi, c'était le supplice des sorcières qu'il avait dû assister. Ces malheureuses, condamnées pour crime de magie, étaient toutes innocentes du délit qu'on leur imputait, mais, cédant à la force des tourments, elles confessaient le crime dont elles étaient faussement accusées, et persistaient dans l'aveu pour ne pas être renvoyées à la torture. Mais dans le secret de la confession — qui leur assurait la sécurité des aveux —, leur terreur tombait et elles disaient leur innocence ; toutes mouraient en accusant l'ignorance et la malice de leurs juges, en gémissant douloureusement dans les supplices et en appelant la Justice Divine, — celle qui ne se trompe pas. L'évêque ajouta que la vue de ces malheureuses, qui mouraient ignominieusement, lui causait une profonde tristesse, et que c'est ce terrible spectacle, si souvent répété, qui l'avait blanchi avant l'âge. (Ce récit est extrait d'une lettre de Leibnitz.)

Toutes les expéditions des hommes, toutes leurs entreprises sont des occasions de meurtres.

L'Amérique est découverte ; on en tue les habitants.

Luther, Calvin, veulent réformer la religion ; on se tue à cette occasion.

De Thou disait : « On peut par extraordinaire sortir absous du Saint Tribunal, mais on en sort toujours ruiné. »

L'Inquisition arracha par la terreur plus de 3 milliards de valeurs, qui valent plus de 6 milliards de la monnaie d'aujourd'hui.

Joachim Piéron, qui vivait au xv^e^ siècle, calcula que, dans le cours de la croisade contre les Cathares, un million d'êtres humains fut tué, toute l'élite intellectuelle.

Le supplice des enfants
Les enfants brûlés par les Pères de l'Église

Les Archives de Wurzbourg nous ont conservé un curieux état nominatif des personnes brûlées dans cette ville comme sorciers ou sorcières, en vertu de jugements du tribunal ecclésiastique, sous le pontificat de l'évêque Philippe-Adolphe d'Ehrenberg, en 1627 et 1628. Dans cet état, qui est incomplet et ne comprend que 29 exécutions collectives, sur 42 qui eurent lieu, figurent : parmi les victimes de la septième de ces exécutions, une jeune fille de douze ans ; parmi celles de la treizième, une jeune fille de neuf ans et sa petite sœur, plus jeune encore, enfants l'une et l'autre d'une femme qui fut brûlée plus tard (elle aurait pu parler) ; dans la quinzième exécution, un garçon de douze ans ; dans la seizième, un autre garçon de dix ans ; dans la dix-septième, un garçon de onze ans ; dans la dix-huitième, deux garçons de 12 ans et une jeune fille de quinze ; dans la dix-neuvième, un garçon de dix ans et un autre de douze ; dans la vingtième, la plus jolie fille de Wurzbourg, Gœbel Babeline, un étudiant de cinquième, et deux garçons de douze ans ; dans la vingt-et-unième, un garçon de 14 ans et deux élèves de collège ; dans la vingt-troisième, un garçon de 12 ans, fils de David Kroten, et deux enfants du cuisinier du prince, l'un de 14 ans, l'autre de 10 ; dans la vingt-sixième, le « tout petit garçon » de Balkenberger, et la « toute petite fille » du Raths-Vogt ; dans la vingt-huitième, une jeune fille aveugle.

Tous accusés de commerce avec les démons ou les sorcières ; — les démons, oui, puisque ces infâmes pervertisseurs d'enfants étaient de vrais diables ; — quant à l'accusation de commerce

avec les sorcières, cela nous fait comprendre que ce que ces hommes craignaient surtout, c'était l'intervention des femmes auprès des esprits faibles, des femmes fortes qui démasquaient les prêtres et condamnaient l'Église.

En Poméranie, d'après le *Theatrum Europeum* (X, p. 400), on fit périr dans les flammes du bûcher une ravissante petite fille de 10 ans à qui on avait fait avouer dans les tourments de la question qu'elle avait déjà eu deux enfants avec le diable et qu'elle était enceinte d'un troisième !...

Les Auto-da-fé en Espagne
(d'après Llorente)

Lorsque Charles II d'Espagne épousa Marie-Louise de Bourbon, en 1680, le goût de la nation était si dépravé et la cruauté se trouvait tellement à l'ordre du jour que la cour et les inquisiteurs s'imaginèrent flatter la nouvelle Reine, et lui rendre un hommage digne d'elle, en ajoutant aux réjouissances de son mariage le spectacle d'un auto-da-fé composé de 118 victimes.

Voici la description d'une de ces barbares exécutions que nous fait Llorente dans son *Histoire de l'Inquisition*.

Le Saint-Office était dans l'habitude de célébrer deux sortes d'auto-da-fé : les auto-da-fé particuliers et les auto-da-fé généraux.

Les auto-da-fé particuliers avaient lieu plusieurs fois par année, et à des époques fixes, telles que l'avant-dernier vendredi du carême et autres jours déterminés par les inquisiteurs.

Le nombre des victimes qui figuraient dans ces exécutions partielles était toujours moindre que celui des malheureux qu'on destinait pour les exécutions générales.

Ces exécutions générales avaient lieu plus rarement ; on réservait ce spectacle pour les grandes occasions, comme, par exemple, l'avènement au trône d'un souverain, son mariage, la naissance de quelque infant et les anniversaires des jours mémorables. C'était avec des auto-da-fé généraux que l'Inquisition fêtait les rois « très catholiques ».

Tous les condamnés, dont plusieurs gémissaient dans les prisons depuis de longues années, en étaient tirés alors morts ou vifs, pour figurer dans cette barbare cérémonie.

Un mois avant le jour fixé pour l'auto-da-fé général, les membres de l'Inquisition, précédés de leur bannière, se rendaient en cavalcade du palais du Saint-Office à la grande place, pour y annoncer aux habitants qu'à un mois de là, à pareil jour, il y aurait une exécution générale des personnes condamnées par l'Inquisition.

Cette cavalcade faisait ensuite le tour de la ville au son des trompettes et des cymbales. Dès cet instant, on s'occupait des préparatifs nécessaires pour rendre la cérémonie aussi solennelle que magnifique ; à cet effet, on dressait sur la grande place un théâtre de 50 pieds de long, élevé jusqu'à la hauteur du balcon du roi, lorsque la ville où devait avoir lieu l'auto-da-fé était la résidence royale. A l'extrémité et sur toute la longueur de ce théâtre, s'élevait à la droite du balcon du roi un amphithéâtre de vingt-cinq à trente degrés, destiné pour le conseil de la *Suprême* et pour les autres conseils d'Espagne. Au-dessus de ces degrés, l'on voyait, sous un dais, le fauteuil du Grand Inquisiteur, qui se trouvait beaucoup plus élevé que le balcon du roi. A la gauche du théâtre et du balcon, on dressait un second amphithéâtre où les condamnés devaient être placés. Au milieu du grand théâtre, il y en avait un autre fort petit qui soutenait deux espèces de cages en bois, ouvertes par en haut, dans lesquelles on plaçait les condamnés pendant la lecture de leur sentence. En face de ces cages se trouvaient deux chaires, une pour le relateur ou lecteur des jugements, l'autre pour le prédicateur, et enfin on dressait un autel auprès de la place des conseillers. Le roi, la famille royale, ainsi que toutes les dames de la cour, occupaient le balcon royal. D'autres balcons étaient également préparés pour les ambassadeurs et les grands de la couronne, et des échafauds pour le peuple. Un mois après la publication de l'auto-da-fé, la cérémonie commençait par une procession composée de charbonniers, de Dominicains et de Familiers, qui partait de l'église et se rendait sur la grande place ; elle s'en retournait après avoir planté près de l'autel une croix verte, entourée d'un crêpe noir, et l'étendard de l'Inquisition. Les Dominicains, seuls, restaient sur le théâtre et passaient une partie de la nuit à psalmodier et à célébrer des messes.

A sept heures du matin, le Roi, la Reine et toute la cour paraissaient sur le balcon.

A huit heures, la procession sortait du Palais de l'Inquisition et se rendait sur la place dans l'ordre suivant :

1° Cent charbonniers armés de piquets et de mousquets. Ils avaient le droit de faire partie de la procession parce qu'ils fournissaient le bois destiné à brûler les hérétiques (1).

2° Les Dominicains précédés d'une croix blanche.

3° L'étendard de l'Inquisition, porté par le duc de Medina-Celi, suivant le privilège de sa famille. Cet étendard était de damas rouge, sur lequel on avait brodé d'un côté les armes d'Espagne, de l'autre une épée nue entourée d'une couronne de lauriers.

4° Les grands d'Espagne et les *Familiers* de l'Inquisition.

5° Toutes les victimes sans distinction de sexe, placées suivant les peines plus ou moins sévères auxquelles elles étaient condamnées.

Celles qui étaient condamnées à de légères pénitences marchaient les premières, la tête et les pieds nus, revêtues d'un *San-Benito* de toile, avec une grande croix de Saint-André jaune sur la poitrine et une autre sur le dos. Après cette classe marchait celle des condamnés au fouet, aux galères et à l'emprisonnement.

Venaient ensuite ceux qui, ayant évité le feu en avouant après leur jugement, devaient être étranglés seulement. Ils portaient un *San-Benito* sur lequel étaient peints des Diables et des flammes ; un bonnet de carton de trois pieds de haut, appelé *Caroza*, peint comme le *San-Benito*, était placé sur leur tête.

Les obstinés, les relaps et tous ceux qui devaient être brûlés vifs, marchaient les derniers, vêtus comme les précédents, avec la différence que les flammes peintes sur le *San-Benito* étaient ascendantes. Parmi ces malheureux, il y en avait souvent qui

(1) Et puis on s'étonne que la Castille soit déboisée ! Tous ceux qui ont eu occasion de voir la sécheresse et l'aridité de la campagne qui entoure Madrid, se sont demandé par quel cataclysme atmosphérique le pays avait pu changer si complètement d'aspect, car on sait que Philippe II choisit cet endroit pour y établir la capitale du royaume à cause des délicieux ombrages qu'il y trouva et qui rendaient sa température si agréable. Personne ne répond à cette question, parce que l'on ne sait pas — on l'on ne se rappelle pas — que tout le bois de la Castille était à peine suffisant pour alimenter les bûchers de l'inquisition. On dirait que le feu a passé dans les provinces où a régné le Saint-Office et que la Nature en deuil refuse maintenant ses bienfaits aux descendants de ceux qui l'ont si violemment outragée.

marchaient bâillonnés. Tous ceux qui devaient mourir étaient accompagnés de deux familiers et de deux religieux. Chaque condamné, à quelque classe qu'il appartînt, tenait à la main un cierge de cire jaune.

Après les victimes vivantes, on portait les statues en carton des condamnés au feu morts avant l'auto-da-fé ; leurs os étaient aussi portés dans des coffres.

Une grande cavalcade, composée des conseillers de la *Suprême*, des inquisiteurs et du clergé, fermait la marche. Le Grand Inquisiteur était le dernier, vêtu d'un habit violet ; il se faisait escorter par ses *Gardes du Corps*.

Dès que la procession était arrivée sur la place et que chacun s'était assis, un prêtre commençait la messe jusqu'à l'Évangile. Le Grand Inquisiteur descendait alors de son fauteuil ; et, après s'être fait revêtir d'une chape et d'une mitre, il s'approchait du balcon où était le Roi pour lui faire prononcer le serment par lequel les rois d'Espagne s'obligeaient à protéger la foi catholique, à extirper les hérésies et à appuyer de toute leur autorité les procédures de l'Inquisition. Sa Majesté Très Catholique, debout et la tête nue, jurait de l'observer. Le même serment était prêté par toute l'assemblée. Un Dominicain montait alors dans la chaire et faisait un sermon contre les hérésies, rempli des louanges de l'Inquisition. Dès que le sermon était fini, le relateur du Saint-Office commençait à lire les sentences, chaque condamné entendant la sienne à genoux dans la cage et retournant ensuite à sa place.

A la fin de cette lecture, le Grand Inquisiteur quittait son siège et prononçait l'absolution de ceux qui étaient réconciliés ; quant aux malheureux condamnés à perdre la vie, ils étaient livrés au bras séculier, placés sur des ânes et conduits au *Quemadero* pour y recevoir la mort. Là se trouvaient autant de bûchers qu'il y avait de victimes. On commençait par les statues et les os des morts que l'on brûlait après les statues ; on attachait successivement tous les condamnés aux poteaux élevés au milieu de chaque bûcher, et l'on y mettait le feu. La seule grâce que l'on faisait à ces malheureux, c'était de leur demander s'ils voulaient mourir en bons chrétiens ; dans ce cas, le bourreau les étranglait avant de mettre le feu au bûcher. Les réconciliés, condamnés à la prison perpétuelle, aux galères et au fouet, étaient ramenés dans les prisons du Saint-Office, d'où

ils sortaient pour subir les pénitences qui leur étaient imposées et pour être conduits à leur destination.

Telles étaient les formalités et les cérémonies employées dans ces barbares exécutions que l'on a osé appeler *auto-da-fé* (acte de foi), auxquelles le Roi et la cour assistaient comme à une grande fête. L'Espagne leur doit la perte de la moitié de sa population et la honte de les avoir froidement supportées pendant plusieurs siècles.

Les Couvents

Les Jacobins continuaient à s'agrandir.

Suivant la tradition monastique, une aimable licence régnait dans la maison de saint Dominique ; des gens mal intentionnés voulaient y porter remède ; les Jacobins résistèrent à tout, même aux ordres royaux. La force matérielle dut être employée.

Comme toujours, ces moines paillards étaient tout frémissants de fanatisme ; le vieux levain des cruautés albigeoises reparut en eux lors de la Ligue, qui eut là sa place forte et son sanctuaire.

Les Jacobins élevèrent, en plein air, au milieu de leur cloître, un hurloir d'où, le poignard en main, l'écume aux lèvres, aboyaient leurs prédicants. C'est dans cette fournaise que fut exalté le fanatisme de Jacques Clément.

En France, diverses réformes donnèrent naissance à des congrégations spéciales, telles que celle du Saint-Sacrement, fondée à Avignon en 1636, et celle des Jacobins de Paris, installée en cette maison dont la façade existe encore dans une rue voisine du marché Saint-Honoré, et où tint séance le fameux club, pendant la Révolution.

Les couvents d'hommes étaient des lieux où régnait le plus grand désordre, où les disputes, les rivalités amenaient des scènes de violence ; on y jouait du couteau et il s'y commettait des horreurs. Saint Romuald, saint Benoît d'Amiens, saint Bernard d'Abbeville furent obligés de s'enfuir pour ne pas être assommés par les moines. Saint Jean de la Conception fut enchaîné et emprisonné par les *Trinitaires*. Saint Berchaire fut tué d'un coup de couteau, Saint Erminod fut assommé à coups de bûches ; saint Agan, abbé de Lérins, eut la langue coupée et les yeux crevés, etc., etc.

Dans la procession-bouffe, où moines troussés, salade en tête, pertuisane au dos, paradaient à côté de demoiselles dévotes, ayant mis bas par humilité robes et jupes, « s'embrassant en pleine rue et se léchant le morveau », les Jacobins jouèrent le principal rôle.

Pendant la Fronde, la populace se rua dans l'école de théologie du couvent pour y frapper de trois coups de poignard le portrait de Mazarin.

Les moines avaient fondé la confrérie du Rosaire, que protégea si fort Louis XIII, pour amener à leur moulin à prières la pluie d'or des faveurs royales.

***

Les couvents de femmes étaient établis près des couvents d'hommes.

A Genève, après l'abolition des couvents, on trouva des chemins souterrains qui permettaient aux Cordeliers de se rendre, sans être vus, dans des couvents de femmes. De même à Lausanne.

Dans la confession générale et testamentaire de Madeleine Bavent, il est raconté que « le couvent de Saint-Louis de Louviers était un abîme inouï de dépravation. Les religieuses qui passaient pour les plus saintes, les plus parfaites, les plus vertueuses, se dépouillaient toutes nues, dansaient en cet état, y paraissaient au chœur et allaient au jardin. Ce n'est pas tout, on nous accoutumait à nous tomber les unes les autres impudiquement et, ce que je n'ose dire, à commettre les plus horribles péchés contre nature. » Le directeur, Pierre David, leur disait qu'il fallait détruire le péché par le péché, et, pour imiter l'innocence de nos premiers parents, rester nus comme eux. Les religieuses se présentaient à la confession nues jusqu'à la ceinture.

Le successeur de Pierre David, Mathurin Picard, poussa le libertinage encore plus loin. L'autel servit de siège à la débauche, et l'hostie consacrée, collée sur un morceau de parchemin découpé au centre..... Le reste ne pourrait être raconté, même en latin (1).

(1) Dans le tome V de la *Mystique* de Görres, on lit : « Ces prêtres vont quelquefois, dans leur scélératesse, jusqu'à célébrer la messe avec de grandes

Le Parlement de Rouen, par arrêt du 21 août 1647, condamna le curé Picard à être brûlé vif.

La morale de ceci, c'est que la communion — qui est le symbole de l'union des sexes — a toujours servi de prétexte à des obscénités depuis que, voulant supprimer de la Nature la vraie communion, — c'est-à-dire l'union naturelle de l'homme et de la Femme, — on a prohibé les fonctions normales, ne permettant plus que le simulacre incompris.

Les couvents jouent un grand rôle dans les aventures de cette époque, — puisque ce sont, en réalité, des prisons de femmes, de ces femmes que les laïques appellent des *courtisanes* et les prêtres des *repenties*, manière de désigner les femmes qui restent dans la nature féminine, — en dépit de l'Église qui a créé un type de femme hors nature qu'elle impose comme modèle à imiter, et que suivent les sottes ou les craintives, croyant ainsi être plus méritantes, sans comprendre que ce qu'elles méritent par leur abjecte soumission, c'est le mépris des esprits sains. Du reste, cette soumission n'est en réalité qu'une affreuse hypocrisie livrant la Femme au prêtre.

Mais l'hypocrisie est un voile percé ; à travers les trous, on aperçoit toujours ce qu'on a voulu cacher ; du reste, le *naturel* de l'homme est là qui reprend toujours le dessus. C'est pour cela que le prêtre, après avoir attribué ses sabbats à ses ennemis, les recommence dans ses couvents, dans ses églises, là où ils ne peuvent pénétrer, et, cette fois, nous le prenons en flagrant délit, il a oublié d'ôter sa soutane, il lui sera impossible de mentir ; c'est lui qui célèbre la *Fête des Fous*, lui qui officie à la *Messe Noire*. Il aime les profanations. Il suffit qu'une chose soit déclarée sainte pour qu'il cherche à la profaner. Le mot *profane*, du reste, s'applique à l'homme, il est l'antithèse du mot *sacré* qui s'applique à la Femme.

***

Si nous voulons savoir comment on s'amuse dans les couvents, nous n'avons qu'à lire une lettre de Neuré à Gassendi, de 1645,

hosties qu'ils coupent ensuite au milieu, après quoi ils les collent sur un parchemin arrangé de la même manière, et ils s'en servent ensuite d'une façon abominable pour satisfaire leurs passions. » (Voir *Là-Bas* de Huysmans, p. 99, La sodomie divine.)

au sujet d'une *Fête des Fous* que célébraient les Cordeliers d'Antibes, le jour des Innocents : « Ni les religieux prêtres, ni les gardiens ne vont au chœur ce jour-là. Les frères lais, les frères coupechoux qui vont à la quête, ceux qui travaillent à la cuisine, les marmitons, les jardiniers occupent leur place dans l'église. Ils se revêtent d'ornements sacerdotaux, mais tout déchirés, s'ils en trouvent, et tournés à l'envers. Ils tiennent dans leurs mains des livres renversés et à rebours, où ils font semblant de lire avec des lunettes dont ils ont ôté les verres et où ils ont engencé des écorces d'oranges, ce qui les rend si difformes et si épouvantables qu'il faut l'avoir vu pour le croire, surtout après qu'avoir soufflé dans leurs encensoirs, qu'ils remuent par dérision, ils se sont fait voler de la cendre au visage et s'en sont couvert la tête les uns des autres. Ils ne chantent ni psaumes ni cantiques, mais ils poussent des cris semblables à ceux des pourceaux, de sorte que les bêtes brutes feraient aussi bien qu'eux l'office de ce jour. »

A la *Fête des Fous* se chantait ordinairement la fameuse prose de l'âne.

Le couvent de « Bon Secours »

En 1652, Anne d'Autriche posa la première pierre d'une maison destinée à loger des Bénédictines que les troubles de la Fronde avaient forcées de se réfugier à Paris. C'était une de ces maisons dans lesquelles on enfermait les jeunes filles et les femmes que la morale catholique ne trouvait jamais assez pures.

La révérende abbesse, Dame Claude de Boucherane, était chargée de l'exécution des décrets masculins concernant la vertu des femmes. Mais toutes n'admettaient pas la contrainte forcée, la séquestration monastique, s'il faut en croire certaines chroniques.

Les murs étaient hauts, mais l'on voit dans les mémoires de d'Argenson qu'elles savaient utiliser les cordes des réverbères que le lieutenant de police venait de faire installer, pour aller cueillir dans cette terre promise les plus beaux fruits de la liberté.

Et la chronique qui ne respecte rien ajoute même que, probablement pour mieux surveiller leurs ouailles, certaines religieuses prenaient avec elles la clef des champs profanes.

Si cela est vrai, cela prouve une fois de plus que la Femme a l'amour de la liberté et l'horreur de l'esclavage, ce qui est sa plus belle gloire, car les facultés humaines ne se développent que dans la pleine indépendance.

Les Feuillantines

Un autre couvent, les *Feuillantines*, fut aussi fondé par Anne d'Autriche, qui décidément semblait aimer fort les moines et les nonnes. Elle fit venir son personnel de Toulouse et l'installa dans la maison de noble homme Buxant de Cumont.

Sous Louis XIV, ce couvent servait de Bastille aux femmes mariées dont les maris voulaient se défaire. Pour cela, point besoin de procès, on les accusait d'adultère, cela suffisait toujours.

Vers 1680, le *Tout-Paris* d'alors fredonna une chanson destinée à ridiculiser la Présidente de l'Escaloppier, que l'on disait avoir été surprise en flagrant délit avec le marquis de Vassy, lieutenant aux gardes, par le Président son mari, qui la fit enfermer aux Feuillantines :

C'est monsieur de l'Escaloppier,
Chèvrepied,
Qui n'a pas de corne au pied ;
Mais il en a à la tête,
Comme en ont, comme en ont certaines bêtes (*bis*).
Voyant venir son époux
En courroux,
Elle se jette à ses genoux :
— Je ne serai plus mâtine,
Sauvez-moi, sauvez-moi des Feuillantines (*bis*).
Vrai Dieu, pour le passe-temps
D'un moment,
Faut-il que je souffre tant ?
Pour avoir été coquette,
Faut-il que je sois nonnette ? (*bis*)
Encore si je l'avais fait
Tout à fait,
J'en aurais moins de regrets.
Pour en avoir fait la...
On me fourre aux Feuillantines (*bis*).

Inutile d'ajouter que l'amant (si réellement il y en eut un) resta en liberté. La morale catholique ne punit jamais que les femmes. Ce n'est cependant pas dans les couvents de cette époque que régnait une morale bien sévère.

Les chroniques du XVII^e^ siècle nous disent que, à l'époque de la Ligue, les religieuses de Longchamps désertèrent le moutier pour s'abandonner aux soldats du Béarnais. Le journal de Pierre de l'Estoile fait mention de ces héroïnes du cloître qui, leurs cheveux ayant repoussé, avaient délaissé la noire étamine et décolleté leurs guimpes pour se montrer en public « *en vrais habits de courtizanes, estant fardées, musquées et pouldrées* ».

Elles ont aussi, au XVII^e^ siècle, « des rubans couleur pourpre, des gants parfumés, des montres d'or, des bijoux ciselés qui font le désespoir de M. Vincent de Paul ».

La Visitation et Marie Alacoque

Ce qui rendit ce couvent célèbre, c'est qu'il eut la gloire de posséder Marie Alacoque (1647-1690), religieuse fameuse qui composa un ouvrage intitulé *Dévotion au Cœur de Jésus*. C'est ce livre qui fit instituer la fête du Sacré-Cœur, prônée par les Jésuites.

A 24 ans, elle était entrée au couvent des Visitandines dirigé par les Jésuites. Là, elle eut des extases pendant lesquelles elle voyait Jésus lui prodiguer des caresses qui la mettaient hors d'elle-même. Qu'y a-t-il de réel en ceci ? Est-ce vraiment un effet de l'imagination d'une femme ardente, ou bien ce Jésus n'était-il pas quelque Jésuite caché sous la figure divine ? Qui sait ? Dans ce monde-là, tout est possible, le surnaturel seul n'existe pas.

La Messe noire

Le moyen âge a eu une grande préoccupation : la messe. Au moyen âge, les paysans se rassemblaient la nuit dans le *Champ du bouc* pour célébrer la *messe noire* et pour maudire Dieu et le Christ.

Selon Vintras, la « messe noire » serait le sacrifice du *bouc du Mal* sur *l'Agneau du Bien*, afin que par le sacrifice la puissance soit au méchant.

« Conception pas très nouvelle de la messe noire, mais, poussée à l'idée fixe, elle devient magique et solennelle, arc-boutée aux anciennes immolations des cultes passés. Hydre qui renaît, bête de l'Apocalypse dont la gueule s'ouvre pour dévorer les

anciens justes, glaive de Dieu » (Jules Bois, *Satanisme*, p. 232, extraits des archives de Vintras).

Les Chrétiens, ayant appelé « messe blanche » leur messe chrétienne, appelèrent « messe noire » la parodie qu'ils faisaient de l'ancien sacrifice célébré dans les Mystères antiques.

L'antique sacrifice, que les Chrétiens condamnaient avec horreur, parce qu'il était la glorification de la Femme, se perpétua longtemps dans les sociétés secrètes, malgré les persécutions du temps, malgré les dangers dont toute tentative de retour vers la vérité était entourée.

Les anciens Albigeois avaient conservé en partie l'ancienne forme rituélique de la religion théosophique et n'acceptaient pas la forme nouvelle.

La messe albigeoise était un compromis entre l'ancien et le nouveau culte, — entre la sanctification de la femme et celle de l'homme, — c'était une égalité de sexe représentée par l'égalité des Dieux. Principe dangereux qui mène à l'erreur puisqu'il viole une loi de nature, première étape du renversement de la loi des sexes.

La *messe*, ce simulacre qui représente la parodie du *Sacrifice antique*, a toujours laissé dans l'esprit du prêtre une arrière-pensée, un désir secret de retourner aux anciennes cérémonies des religions primitives, qu'il ignore, mais qu'il cherche à deviner.

On dirait que son atavisme maternel — qui lui rend des idées féminines — lui dit qu'il y eut là quelque chose de sacré — jadis — dans l'éloignement des temps anciens, et que la parodie chrétienne n'est qu'un voile destiné à empêcher de voir ce qu'il y avait ; et, alors, des désirs secrets le hantent, il veut refaire l'antique rite, mais il y mêle ses passions impures, confond ce qui est saint et ce qui est immonde, et va jusqu'au crime.

Et les femmes, indécises aussi, ne sachant plus où est le Bien et où est le Mal, depuis que le Christianisme a tout embrouillé, viennent à son appel, se font complices de ces cérémonies où la sanctification antique de la Femme se mêle aux horreurs des cultes mâles.

Le prêtre vêtu du surplis et de l'étole simulait le *Sacrificateur* antique, il mettait la Femme sur l'autel — nue —, aspergeait son corps d'eau bénite, disait des choses étranges, mêlées de vérité et de blasphèmes, telle cette phrase : « L'opération du

sacrilège te fera Déesse. » Puis il dit la messe sur son corps. Or la messe telle que le prêtre la connaissait, c'était la représentation des deux éléments de vie donnés pour l' « œuvre de chair », l'hostie élément masculin, le sang élément féminin. Cette idée reste dans le cerveau du prêtre, aussi c'est le sang qui joue le grand rôle dans ces cérémonies ; mais, comme la Femme antique a été masculinisée dans le Christ, le prêtre, qui confond les sexes, va dire que c'est le *sang de Jésus* qui va descendre en elle. Alors on met le calice entre ses cuisses et on y verse le sang d'un enfant égorgé. L'idée antique du *sacrifice sanglant* de la Femme (cette fonction naturelle) est devenue une idée criminelle chez l'homme, c'est le sang d'une victime qu'il veut, parce que cela lui donne le plaisir de tuer, une volupté de plus pour ces prêtres sadiques. Avec le sang on versait dans le calice du vin et des os pilés, puis le prêtre buvait le mélange et en faisait boire à la Femme, tout cela accompagné de prières. Et cela se terminait par la prise de possession de ce corps de femme par l'homme qui assouvissait sur elle ses ignobles instincts.

On cite parmi les prêtres connus pour s'adonner à ces pratiques : Guibourg, Gilles, Lefranc, un évêque Davot, Mariette, et tant d'autres, — des multitudes, paraît-il. L'un d'eux, Lesage, faisait en famille une autre parodie de la messe. Vêtu en femme, avec un jupon noir par-dessus une chemise blanche, il officiait, simulant les anciennes prêtresses. C'est une forme de l'aberration sexuelle chez l'homme.

C'était rue Beauregard, au fond d'un jardin, dans un pavillon solitaire, que ces horribles cérémonies se passaient. La chambre était tendue d'étoffes noires. Les grandes dames y venaient. On cite Mme d'Argenson, Mme de Saint-Pont, Mme de Bouillon, Mme de Luxembourg, Mme de Vendôme. Quelques-unes y venaient masquées. Les plus timides n'osaient se livrer nues et se contentaient d'une demi-nudité, elles s'étendaient sur un matelas, la tête sur un oreiller, soutenu par une chaise renversée.

Mais il nous est permis de douter de la véracité de ces récits, et de supposer que cette prétendue complicité des grandes dames de l'époque a été exagérée (peut-être inventée) pour faire partager à des femmes puissantes la responsabilité des infamies du prêtre. La vérité n'a pas été faite sur cette affaire. Huysmans, qui accepte les faits sans les discuter, ne recule pas devant les descriptions scabreuses ; il dit (*Là-Bas*, pp. 88-89) : « Un certain

abbé Guibourg s'était fait une spécialité de ces ordures ; sur une table servant d'autel, une femme s'étendait, nue ou retroussée jusqu'au menton, et, de ses bras allongés, elle tenait des cierges allumés pendant toute la durée de l'office. Guibourg a ainsi célébré des messes sur le ventre de Mme de Montespan, de Mme d'Argenson, de Mme de Saint-Pont ; ses messes étaient très fréquentées. Le rituel de ces cérémonies était atroce. Généralement on avait enlevé un enfant qu'on brûlait, à la campagne, dans un four, puis de sa poudre, que l'on gardait, l'on préparait, avec le sang d'un autre enfant qu'on égorgeait, une pâte ressemblant à celle des Manichéens. L'abbé Guibourg officiait, consacrait l'hostie, la coupait en petits morceaux et la mêlait à ce sang obscurci de cendres ; c'est là la matière du sacrement.

« Cet abbé célébrait aussi un autre genre de messe qui s'appelait *la messe du sperme*. Guibourg, revêtu de l'aube, de l'étole, du manipule, célébrait cette messe à seule fin de fabriquer des pâtes conjuratoires. »

Le XVIIe siècle fut fécond en scandales de ce genre.

Le prêtre Bénédictus, qui cohabitait avec la démone Armellina, consacrait les hosties en les tenant la tête en bas.

Au sommet de la butte Montmartre était l'*Abbaye de Montmartre*, où, le vendredi, les prêtres de Sainte-Ursule allaient en pèlerinage.

Là se trouvait un tableau représentant Jésus et Madeleine. Cette Madeleine, type de femme esclave et repentie, donne à Jésus le nom de *Rabboni* (Maître).

Cela représentait bien l'idéal chrétien : l'homme « maître », la femme « esclave ».

Devant ce symbole de la domination du mâle, les hommes s'inclinent, apportent leurs hommages, et il se trouve des femmes assez sottes pour prendre part à ce culte et pour aller demander à ce Jésus — maître de la Femme — de calmer les tourments que la domination de leur mari leur occasionne. C'est devant ce symbole de leur humiliation qu'elles demandent l'apaisement de leurs souffrances !... Elles prient saint Rabboni, faisant de l'adjectif un homme...

L'abbé Beccarelli, suivi de douze apôtres et de douze apostolines, distribuait, au lieu d'hosties, des pastilles qui avaient la propriété de donner l'illusion de la *transposition des sexes*.

Voilà bien le fond de toutes ces aberrations : faire de l'homme une femme, et de la femme un homme !

Les gloires du Christianisme

Ne faut-il pas conclure de tout ceci que le Christianisme menait à la folie ? ... Nous allons en voir la preuve dans les titres de gloire donnés aux saints que l'Église canonise.

La volumineuse collection des Jésuites belges, connus sous le nom de Bollandistes, est restée bien longtemps ignorée des artistes. Qui donc aurait eu la pensée d'aller chercher, dans ces quarante ou cinquante grands in-folio, écrits en latin, un sujet archaïque, légendaire, mystique, une inspiration laborieuse, une idée de pure érudition ?

Les Bollandistes s'occupent, depuis 1630, à collectionner la vie des saints (il y a déjà 63 volumes parus). Voici quelques noms extraits de ce recueil avec les mérites qui y sont attachés :

— Saint François d'Assise, fondateur de l'Ordre des Franciscains ou Frères mineurs qui comprend les Récollets, les Cordeliers, les Capucins, les Minimes, les Célestins, etc.

Ses titres de sainteté : Il se couvrit de haillons et alla mendier à la porte de Saint-Pierre à Rome. Il vola son père pour faire l'aumône et restaurer une église. Il faisait des miracles, parlait aux bêtes qui lui répondaient ; les éléments lui obéissaient.

(Toujours l'imitation de la puissance surnaturelle attribuée à la Déesse.)

Il se roulait tout nu à travers les ronces. Il embrassait des statues de neige pour calmer ses ardeurs.

— Saint Marcel. Il lia avec son étole un serpent ailé qui ravageait les environs de Paris (parodie de la femme qui écrase la tête du serpent).

— Sainte Marthe : étrangla, avec sa jarretière, la Tarasque de Tarascon.

— Saint Georges : occit en Phénicie un dragon qui allait dévorer la fille du roi.

— Saint Romain : enchaîna avec son étole la gargouille de Rouen.

— Saint Roch : dès le berceau, refusait de téter les mercredis et les vendredis.

— Sainte Grâce de Valence : s'abstint pendant sept ans de toute boisson pour se punir d'avoir bu un peu d'eau fraîche avec trop de plaisir.

— Sainte Rose de Lima : arrosait ses aliments avec du fiel de mouton.

— Origène, docteur de l'Église, se fit eunuque pour se soustraire à la tentation.

— Saint Robert d'Arbrissel, bravait le démon de la concupiscence en passant les nuits couché entre deux jeunes nonnes.

— Saint Jérôme, se roulait nu dans la neige et en façonnait une statue qu'il pressait entre ses bras.

— Saint Louis de Gonzague, à l'âge de neuf ans fit vœu de chasteté, et fuyait la société des femmes au point d'éviter de se trouver seul avec sa mère (aimable enfant !) ; il s'était fait une ceinture de molettes d'éperons avec laquelle il couchait.

— Saint Siméon Stylite, ne faisait qu'un seul repas par semaine et ne prenait rien pendant le carême. Pour mieux s'isoler, il vécut pendant 36 ans sur une haute colonne, d'où il haranguait les fidèles.

— Labre, le pouilleux, canonisé par Pie IX en 1859 pour s'être laissé dévorer par la vermine pendant toute sa vie ; il ne se lava jamais, les morceaux de sa paillasse servent de reliques.

Les Jésuites

Les Jésuites étaient devenus puissants.

En 1679, on imprima à Rome le catalogue de leur Ordre. On y trouve 35 provinces, deux vice-provinces, 33 maisons professes, 579 collèges, 48 maisons de probation, 88 séminaires, 160 résidences et 106 missions, le tout contenant 17.655 Jésuites.

Si nous voulons savoir comment en un siècle ils sont arrivés à une si grande fortune, consultons leurs *Instructions secrètes*, et nous y trouverons le secret de la méthode employée : c'est l'exploitation des femmes, tout comme les Chrétiens primitifs ; l'esprit chrétien n'a pas changé.

Ces Instructions secrètes, *Monita secreta*, furent longtemps manuscrites dans la Société. C'est en 1661 qu'elles furent imprimées pour la première fois à Paris.

Le manuscrit le plus célèbre est celui du P. Brothier, dernier bibliothécaire des Jésuites avant la Révolution.

Diverses éditions en ont été données, notamment en 1824 et en 1845.

On lit dans l'édition de 1824 :

« Dans les guerres religieuses dont l'Allemagne fut le théâtre, plusieurs collèges de Jésuites furent pris et pillés par les Réformés. On trouva dans leurs archives des exemplaires manuscrits des *Monita secreta*, et deux éditions presque contemporaines de celle de Paris eurent lieu à la fois : la première, sous la rubrique de Prague, la seconde, sous celle de Padoue. Cette dernière est imprimée sur parchemin et fait suite aux *Constitutions de la Société de Jésus.* »

En voici quelques extraits :

I. *Comment les Pères de la Société pourront acquérir et conserver la familiarité des princes, des grands et des personnes les plus considérables.* — 1° Pour s'emparer de l'esprit des princes, les nôtres feront bien de s'insinuer adroitement, par tierces personnes faisant pour eux des ambassades d'honneur favorables, chez les autres princes et rois, mais surtout auprès du pape et des plus grands monarques. De la sorte, ils pourront se recommander, eux-mêmes et la Société. C'est pourquoi l'on ne doit destiner à cela que des personnes fort zélées et très au courant de ce qui se tient à nôtre Institut.

2° On gagnera facilement les princesses par leurs femmes de chambre. Or, dans ce but, il faut entretenir leur amitié, car, avec elles, on aura partout l'entrée, et jusque dans les choses les plus secrètes des familles.

II. *Sur les biens.* — Que les nôtres, au début, se gardent bien d'acheter des fonds ; mais, s'ils en ont acheté quelques-uns bien situés, que ce soit sous les noms empruntés d'amis fidèles gardant le secret, pour que notre pauvreté paraisse davantage, et que les biens-fonds, voisins des lieux où nous avons des collèges, soient assignés à des collèges éloignés. De cette façon, les princes et les magistrats ne pourront jamais savoir au juste à quoi se montent les revenus de la Société.

III. *De la façon de gagner les veuves riches.* — 1° Que l'on choisisse, à cet effet, des Pères avancés en âge, d'une complexion vive et d'agréable conversation. Qu'ils visitent ces veuves, et, dès qu'ils leur verront de l'affection pour la Société, qu'on leur

en offre alors les œuvres et les mérites. Si ces veuves les acceptent et commencent à visiter nos églises, qu'on leur donne un confesseur par lequel elles soient bien dirigées, de manière à ce qu'elles persévèrent dans l'état de viduité, dont il louera les avantages et le bonheur, leur promettant et les assurant que, de la sorte, elles auront un mérite éternel, outre un moyen certain d'éviter le purgatoire.

2° Que le même confesseur les amène à vouloir embellir un oratoire ou chapelle en leur maison, pour y vaquer à la méditation, à des exercices spirituels, afin d'éviter la conversation et les visites de ceux qui pourraient les rechercher. Bien qu'elles aient un chapelain, que les nôtres ne laissent pas d'y aller célébrer la messe, et leur faire à propos des exhortations ; puis, qu'ils tâchent de tenir le chapelain sous eux.

3° Il faut, avec prudence, et, pour ainsi dire, insensiblement, changer ce qui touche à la direction de la maison, de façon que l'on ait égard à la personne, à ses affections, à sa dévotion, puis au lieu même.

4° Il faut surtout éloigner les domestiques (mais peu à peu) qui n'ont point de commerce avec la Société. S'il en faut substituer d'autres, l'on doit recommander alors des gens qui dépendent ou veulent dépendre à l'avenir des nôtres ; car, de la sorte, on nous fera volontiers part de tout ce qui se passe au sein de la famille.

5° Que le but du confesseur soit d'amener tout doucement la veuve à dépendre absolument en tout de ses conseils, à n'en jamais chercher d'autres, et, à l'occasion, qu'il lui fasse bien comprendre et sentir vivement qu'en cela gît l'unique ou seul vrai fondement de son progrès spirituel.

6° On lui fera des remontrances relatives aux avantages de l'état de veuve, aux incommodités du mariage, alors surtout qu'on le réitère, ainsi que les dangers auxquels l'on s'expose, et ce qui la concerne en particulier.

7° Il faut aussi provoquer avec adresse, et de temps en temps, des partis pour lesquels on sait bien que la veuve a de la répugnance ; et, si l'on croit que certains lui plaisent, qu'on lui représente leurs mauvaises mœurs, afin de lui susciter du dégoût, en général, pour les secondes noces.

8° Il faut, sous prétexte de l'unir plus étroitement à Dieu, l'empêcher de fréquenter les hommes, et de se divertir même

avec ses parents et alliés. Quant aux ecclésiastiques par lesquels la veuve sera visitée, ou qu'elle ira voir, si l'on ne peut les exclure, au moins qu'ils soient de ceux recommandés par les nôtres ou dépendent d'eux.

9° Quand on en sera venu là, l'on devra porter insensiblement la veuve à des bonnes œuvres, surtout aux aumônes, qu'elle ne fera néanmoins que sous la direction de son père spirituel ; car il est important de mettre à profit, avec discrétion, le talent spirituel, montrant que les aumônes mal employées sont souvent la cause ou l'entretien de divers péchés (1).

Qu'on ne s'étonne pas qu'avec de pareils principes la jeunesse élevée par les Jésuites soit tombée dans une si grande dépravation.

Un des leurs, le cardinal Robert Bellarmin, savant théologien de l'Ordre des Jésuites, neveu du pape Marcel II, et bibliothécaire du Vatican en 1605, a dit : « Il n'y eut plus ni sévérité dans les tribunaux ecclésiastiques, *ni discipline dans les mœurs du clergé*, ni connaissance des choses sacrées, *ni respect des choses divines* ; il ne resta enfin *presque plus de religion.* »

Les Jansénistes

Jansénius, théologien hollandais (1585-1638), évêque d'Ypres, émit une doctrine sur la grâce qui prit son nom.

L'impuissance de la raison masculine à concilier dans une formule intelligible le libre arbitre de l'homme et la toute-puissance divine tourmentait les philosophes, comme toutes les questions devenues *surnaturelles* par suite du changement de sexe de la Divinité.

Un double courant d'opinion s'était manifesté comme en toutes les discussions de ce genre, l'un en faveur de l'omnipotence divine, l'autre en faveur de la liberté de l'homme. La question de la grâce est le point de contact et de rencontre des deux théories, en apparence inconciliables.

Cette question a été, à toutes les époques, le champ clos des plus ardentes disputes théologiques.

Comment comprendre la *grâce divine* conférée à l'homme, si la Divinité n'est plus la Déesse, si cette grâce, qui élève et

(1) Extrait fait d'après l'édition que fit paraître en 1845 M. Ducoux

sanctifie l'homme, n'est plus octroyée par la Femme aimée, divine ?

Les théologiens, qui avaient supprimé la Femme de la religion, discutaient gravement sur un de ses attributs sans rien comprendre eux-mêmes de ce qu'ils disaient, la question devenant incompréhensible.

Le Jansénisme ajoutait à sa doctrine un régime de vie, une discipline morale et, ajoutons à sa louange, une protestation contre les mœurs de la cour et de certains membres du haut clergé, et non des moins influents.

Cette discipline émanait d'une femme, la Mère Angélique, qui, comme tant d'autres de ses devancières, apporta sa contribution à la moralisation du Christianisme. Elle imposa une règle laborieuse et sévère qui était en opposition avec la licence scandaleuse de beaucoup de couvents d'alors. Autour d'elle se groupa à Port-Royal des Champs une phalange d'élite, parmi laquelle se trouvaient Pascal, Arnauld, Lemaistre, Nicole, M^me^ de Longueville. C'est là que fut élevé Racine.

Le Jansénisme, condamné en 1659 par Innocent X, n'a survécu aux persécutions que parce qu'il avait des racines profondes dans l'âme humaine. En effet, dans ces deux mots : *la grâce* et la *predestination*, on retrouve tout le dogme antique.

L'homme reçoit la grâce féminine (divine), mais tous les hommes n'en sont pas favorisés ; il y en a parmi eux qui y sont *prédestinés*, c'est-à-dire qui possèdent en eux les qualités morales et intellectuelles qui les font aimer.

Cette doctrine se rapprochait trop des sentiments de la Nature pour ne pas être empreinte d'une extrême prudence, d'une défiante réserve, car ce que l'homme craint le plus, c'est la Vérité absolue, la Nature dévoilée.

Cependant, les familles qui adoptèrent la doctrine janséniste comme un lambeau de la vérité antique, la transmirent des pères aux enfants, tel un patrimoine inaliénable et sacré, d'autant plus sacré même que les ancêtres avaient souffert pour elle ; elle créait des habitudes de vie, une éducation supérieure qui procédaient de scrupules de conscience et de règles de conduite que la Vérité fait renaître, et qui, une fois acquises, ne s'altèrent pas facilement, se fortifient plutôt dans les âmes repliées sur elles-mêmes dans les temps de persécution.

Pour comprendre la façon dont les Jansénistes étaient con-

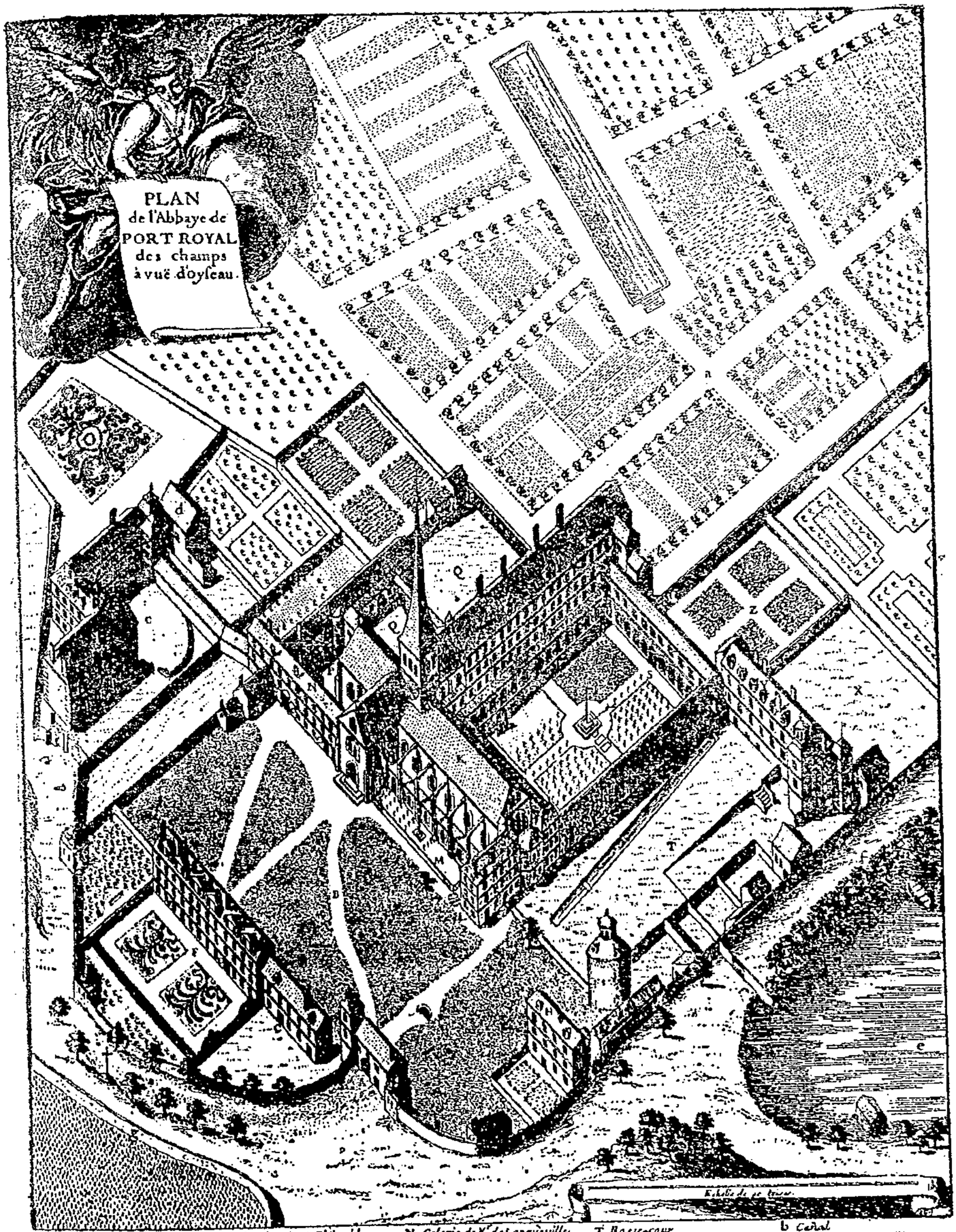

A Entrée de l'Abbaye
B Grande cour du dehors
C Ecuries, Forge, Menuiserie.
D Logement des Messieurs
E Logement des Dames
F Jardin des Messieurs
G Chambre de S. Thibault
H Maison de M. de S. Marthe
I Grange
K Eglise
L Parloirs
M Cimetiere du dehors
N Galerie de Mr de Longueville
O Salles des hostes
P Tour, parloir de l'Abbesse
Q Cours du dedans de l'Abbaye
R Dortoir des Religieuses
S Cloitre et cimetiere
T Basse cour
V Infirmerie
X Cour de l'Infirmerie
Y Moulin
Z Jardin des simples
a Grand jardin
b Canal
c Hostel de Longueville
d Bâtiment de Mr de Vertus
e Etang
f Chanvrie.
g Enclos des Granges.

PORT-ROYAL DES CHAMPS EN 1700.

sidérés. il suffit de comprendre ce mot dit en 1752 par les Jésuites de Trévoux : « *Janséniste*, se dit de ceux qui affectent une grande sévérité dans leur manière de vivre et une grande austérité dans leurs mœurs et dans leur doctrine. » Et les Pères de Trévoux ajoutaient : « Se dit encore d'un homme opposé aux Jésuites. Dans ces deux sens, le mot de Janséniste n'est point un terme propre ni sérieux. »

C'est parce qu'ils étaient ainsi considérés que Messieurs de Port-Royal imposaient « le silence respectueux » à leurs religieuses. Toujours la Vérité se tait en face du mensonge qui tonne, et c'est ainsi que triomphe le Mal.

Cependant, l'illustre pléiade de Port-Royal fit naître un courant de sympathie intellectuelle et morale, qui dura longtemps, qui dure encore parmi leurs descendants et leurs continuateurs, qui cependant ont fait dévier l'idée primitive de la doctrine au point de ne plus même la connaître.

La Réforme en Amérique

L'idée de transporter la Réforme en Amérique fut conçue par l'amiral de Coligny qui, sous le règne d'Henri II, avait fait une tentative sur le Brésil. Un chevalier de Villegagnon y fut envoyé. Calvin lui-même s'intéressa à l'entreprise, mais les pasteurs qu'il y fit passer l'empêchèrent de réussir. Ils divisèrent, par leurs controverses, la colonie naissante, qui fut détruite par les Portugais.

Une autre colonie envoyée par Coligny fut détruite par les Espagnols, en 1564.

Ce sont les Luthériens qui réussirent à propager la Réforme dans le Nouveau Monde, et les Anabaptistes qui changèrent tout à coup d'attitude, devenant aussi doux qu'ils avaient été furieux, et, cédant à un nouvel esprit, devinrent les plus pacifiques des hommes.

Les hommes passent toujours d'un extrême à l'autre, parce que, leur conduite amenant des critiques et des reproches, ils se jettent dans l'opposé de ce qui les a fait critiquer. C'est ainsi que leur conduite ultime — et définitive — n'est souvent qu'une réaction contre des accusations méritées ; c'est avec ces réactions qu'on fait marcher le monde.

Des Anabaptistes sont sortis les *Hernutes* ou Frères Moraves

et les *Quakers* ou Frères unis, établis surtout en Angleterre, mais qui s'en allèrent par essaims en Amérique.

La Réforme sous Charles Ier

Les Anabaptistes transformés reparurent sous le nom de *Puritains*. On les trouve en Irlande ; mais les Catholiques s'arment ouvertement contre eux et les massacrent ; ils en assassinent 40.000. Ce forfait souleva l'Angleterre. On accusa le roi Charles Ier d'avoir provoqué ces meurtres, le peuple aveugle et furieux se souleva contre lui. Le Parlement força le roi à sortir de Londres. Cromwell alors se montre, s'empare de l'opinion et de l'armée et les dirige. Les troupes du roi sont battues ou paralysées. Il fait au roi un procès inique, et ce malheureux monte sur l'échafaud. C'est une première tentative d'oppression démocratique : la royauté immolée à la souveraineté du peuple. Ce n'est plus un roi qui gouverne, c'est une multitude inconsciente et irresponsable, comme toutes les multitudes.

Lorsque Cromwell fit massacrer à Drogheda des femmes et des enfants sans défense, il était tout aussi dangereux, quel que soit le motif de son fanatisme, que le monarque le plus despote.

Mais Cromwell, qui se disait le protecteur des trois royaumes, vit s'élever contre lui un autre homme, plus bas que lui. Quand on escalade les échelons de l'échelle sociale, on ne sait jamais où cela s'arrêtera. Georges Fox, un cordonnier sans aucune instruction, se mit à prêcher des doctrines qui semblaient subversives ; il enseignait au peuple la liberté et l'égalité de tous les hommes, en montrant qu'ils doivent être chacun leur propre pontife et leur propre magistrat. *Ni Pasteur, ni Maître*, disait-il. Ce n'est pas encore la Divinité qu'on attaque, mais les ministres. Ces doctrines ébranlent l'Angleterre ; Cromwell fit arrêter Fox et défendit à ses sectateurs de tenir aucune assemblée. Cependant, au nombre de ses disciples se trouvait un homme distingué et méditatif, William Penn, qui résolut d'établir ces idées démocratiques et égalitaires. Il voyagea avec Fox en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, pour faire des prosélytes. Quand il en eut suffisamment, il obtint de Charles II une province de l'Amérique du Nord, qu'on

appela Pennsylvanie, de son nom Penn et des forêts qui l'environnaient.

Au moment où le bateau qui portait les premiers émigrants accostait la terre d'Amérique, Penn dit à une jeune fille qui était parmi eux : « Descendez la première, afin que ce soit le pied d'une femme qui le premier se pose sur la terre nouvelle, cela lui portera bonheur. »

Les idées de liberté et d'indépendance qu'apportaient avec eux les émigrants furent le germe de la grande prospérité matérielle du nouveau pays.

Il y envoya plusieurs colonies de Quakers et y fonda la ville de Philadelphie, à laquelle il donna ses lois vers 1680.

Vingt ans après, en 1699, plus de 30.000 familles allemandes s'y installèrent. Et ce fut le germe de la grande prospérité matérielle de ce pays : la liberté et l'indépendance.

L'établissement des Jésuites au Paraguay, qui eut lieu à la même époque, est le résultat de l'instinct d'imitation qui règne chez les pauvres d'esprit. Voyant les Réformés gagner l'Amérique, les Jésuites voulurent en faire autant. Ils établirent parmi les peuplades de l'Amérique du Sud des missions qui portaient dans ce pays des idées et des lois qui étaient l'opposé de celles que Fox et Penn avaient portées dans le Nord de l'Amérique. Les deux esprits opposés se trouvèrent là représentés, et l'avenir nous a montré quels sont les fruits que chacun peut produire.

La Royauté contre le Protestantisme

Lorsque François Ier et les rois ses successeurs persécutaient les Protestants, ils ne les poursuivaient pas tant comme sectateurs de Luther et de Calvin que comme sujets rebelles à leurs lois. Ces lois avaient été promulguées contre eux, et ils s'exposaient, en les enfreignant, aux peines qu'elles infligeaient. Ces monarques agissaient ainsi dans leurs attributions, et ne sortaient pas des droits de leur couronne. Mais, lorsqu'une guerre civile eut éclaté, que les deux partis se furent légalement reconnus, d'abord en se combattant à armes égales et ensuite en stipulant des conditions de paix, ces conditions, librement acceptées de part et d'autre, lièrent autant les rois que les sujets, et il ne fut plus permis à aucun d'eux de les

rompre sans commettre un parjure. Voilà la raison, assez peu connue, qui met une grande différence entre des actions qui paraissent les mêmes. C'est pour ne l'avoir pas observée que des écrivains, d'ailleurs estimables, n'ont pas conçu pour le massacre de la Saint-Barthélemy toute l'horreur que ce massacre doit inspirer. Ils l'ont vu du même œil que ceux dont François Ier fut coupable ; mais la position n'était pas la même. François n'avait rien promis ; au contraire, il avait menacé ; tandis que Charles IX, ayant reconnu le parti protestant en signant avec lui un traité de paix, devenait un parjure en le violant comme il fit. Le massacre de la Saint-Barthélemy ne fut donc pas un acte royal purement criminel, un coup d'État; ce fut un exécrable assassinat.

Les guerres de la Fronde

La Fronde, guerre civile, sous la minorité de Louis XIV et le gouvernement de Mazarin, se termina par le triomphe de la royauté (1648-1653), juste deux siècles avant la révolution de 1848.

La cour fit arrêter, le 25 août 1648, le conseiller Broussel, qui avait poussé le Parlement à « déchirer le voile qui couvre le mystère de l'État » et à refuser les nouveaux impôts. C'est là que commença l'émeute qui ébranla le trône du jeune Louis XIV. L'insurrection éclate, les barricades hérissent les rues ; la cour, prise de peur, cède ; Broussel revient, « porté jusqu'à son domicile sur la tête du peuple avec des acclamations incroyables, aux cris de : Vive la République et la Réunion du Parlement ! »

On sait comme le mouvement populaire de la Fronde, si grave dans son origine, où les Parisiens avaient montré tant d'ardeur et de dévouement, dégénéra, grâce à l'immixtion de la noblesse cupide et ambitieuse, en une mutinerie dérisoire, où il n'y eut de sérieux que les placards « qui ne parlaient pas moins que de se défendre du roi et d'établir une république comme celle d'Angleterre ».

Révocation de l'Édit de Nantes
(22 octobre 1685)

L'Édit de Nantes était la conséquence d'un traité de paix conclu en 1575 ; il avait été renouvelé en 1598. Louis XIV s'arrogea le pouvoir de le révoquer, alors que cette révocation ne dépendait pas de lui. C'était déclarer la guerre à ses sujets, et par conséquent autoriser leur rébellion.

Ce fut. dit-on, la dévote Mme de Maintenon qui suggéra au roi l'idée de cette révocation. Les femmes, en effet, étaient tout acquises à l'Église depuis que les agissements jésuitiques dont nous avons parlé s'étaient infiltrés dans la haute société. La reine Anne d'Autriche, du reste, se distinguait entre toutes pour son dévouement au Catholicisme (1).

Quoi d'étonnant que Louis XIV, vivant dans ce milieu, en subît l'influence ? C'est pour apaiser sa conscience catholique, dit-on, qu'il employa au commencement de son règne un système de persécution qui n'allait pas, il est vrai, jusqu'à la violence, mais qui cependant avait pour but de mortifier les Protestants de mille manières. Cependant, cette modération apparente se changea peu à peu en une véritable persécution, qui finit par devenir aussi cruelle que l'avaient été celles des siècles précédents, et qui aboutit finalement à cette révocation de l'Édit de tolérance, signée à Fontainebleau le 22 octobre 1685. Cet acte était aussi criminel que la Saint-Barthélemy. Il eut des suites analogues. La Saint-Barthélemy anéantit la maison de Valois, la révocation de l'Édit de Nantes obscurcit la gloire de Louis XIV et eut une influence considérable sur la prospérité de sa famille, qui à partir de ce moment déclina.

Les hérétiques persécutés quittèrent la France, et presque tous s'en allèrent en Suisse. C'était une élite intellectuelle ; ils portaient avec eux, dans le pays qu'ils allaient rénover, leur amour pour le travail, leur respect pour le pouvoir civil, leurs

(1) A l'occasion de la Fête-Dieu, le 12 juin 1648, Anne d'Autriche fit construire un reposoir dans la première cour du palais royal. Il fut paré des tapisseries du roi et des plus riches ornements. La reine avait fait de ses propres mains une couronne fermée tout éclatante de pierreries et qui fut mise sur l'autel à la place du Saint-Sacrement. Elle conduisit à pied, avec le jeune roi et Monsieur, la procession à Saint-Eustache.

habitudes d'ordre et d'économie, leur esprit d'initiative commerciale et industrielle, et — il faut bien le dire aussi — un détachement résigné de leur patrie tant aimée qui les préparait à devenir bien vite citoyens de celle qui les accueillait.

C'est là, en effet, une chose digne de remarque : en Suisse, ces nobles hôtes français, si facilement acceptés, devinrent, comme l'a dit un de leurs historiens, « os de nos os, chair de notre chair » ; dans la Suisse française, la communauté de langue devait rendre cette fusion plus rapide, et, tandis que, aujourd'hui encore, il existe en Allemagne des *colonies* françaises, fort germanisées, il est vrai, à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel, les réfugiés furent en très peu de temps complètement assimilés aux indigènes, si bien qu'on ne les distingua bientôt plus des autres et qu'ils formèrent une même famille.

Au moment de la révocation, Genève comptait environ 16.000 habitants ; elle reçut et logea 4.000 fugitifs. « Comme des naufragés, dit l'éloquent Michelet, ou comme l'enfant qui vient de naître, ils abordaient nus à Genève, n'apportant que leur corps mal vêtu, affamé, souvent martyrisé... C'était un torrent de fantômes... » Dans les années de la grande émigration, le nombre des réfugiés en Suisse s'éleva jusqu'à 60.000 ! Lausanne en vit arriver 2.000 en une seule semaine ; à la fin de cette terrible année 1685, il y avait 1.500 familles françaises réfugiées à Berne, 500 à Zurich ; Neuchâtel en reçut en deux ans près de 300.

Les théories de Jacob Bœhme

Quelles sont les théories de Jacob Bœhme, le célèbre théosophe du commencement du XVII^e^ siècle ?

A. L.

Résumer en quelques lignes une doctrine philosophique aussi complexe, aussi vaste que celle du célèbre théosophe, est chose impossible. L'étude de M. Boutroux est, je crois, le livre que l'on peut le plus efficacement consulter à ce sujet. Le passage suivant, tiré du *Philosophe Inconnu*, Claude de Saint-Martin, traducteur de Bœhme, donne une idée d'ensemble sur cette doctrine :

« La nature physique et élémentaire actuelle n'est qu'un

résidu et une altération d'une nature antérieure ; cette nature actuelle formait autrefois dans toute sa circonscription l'empire et le trône d'un des princes angéliques, nommé Lucifer ; ce prince, ne voulant régner que par le pouvoir du fer et de la colère et mettre de côté le règne de l'amour et de la lumière qui aurait dû être son seul flambeau, enflamma toute la circonscription de son empire ; la sagesse divine opposa à cet incendie une puissance tempérante et réfrigérante qui contient cet incendie sans l'éteindre, ce qui fait le mélange du bien et du mal que l'on remarque aujourd'hui dans la nature : l'homme, formé à la fois du principe du feu, du principe de la lumière et du principe quintessentiel de la nature physique ou élémentaire, fut placé dans ce monde pour contenir le roi coupable et détrôné ; cet homme, quoiqu'il eût en soi le principe quintessentiel de la nature élémentaire, devait le tenir absorbé dans l'élément pur qui composait alors sa force corporelle, mais, se laissant plus attirer par le principe temporel de la nature que par les autres principes, il en a été dominé au point de tomber dans le sommeil ; et se trouvant bientôt surmonté par la région matérielle de ce monde, il a laissé au contraire son élément pur s'engloutir et s'absorber dans la forme grossière qui nous enveloppe aujourd'hui : par là il est devenu le sujet et la victime de son ennemi. Mais l'amour divin, qui se contemple éternellement dans le miroir de la sagesse ou la vierge *Sophie*, a aperçu dans ce miroir, dans qui toutes les formes sont renfermées, le modèle et la forme spirituelle de l'homme ; il s'est revêtu de cette forme spirituelle et ensuite de la forme élémentaire elle-même afin de représenter à l'homme l'image de ce qu'il était devenu et de ce qu'il aurait dû être.

« Ainsi, l'objet actuel de l'homme sur la terre est de recouvrer au physique et au moral sa ressemblance avec son modèle primitif.

« Nous sommes libres par nos efforts de rendre à notre être spirituel notre première image divine comme de lui laisser prendre des images inférieures désordonnées, irrégulières, et ce sont ces diverses images qui feront notre manière d'être, c'est-à-dire notre gloire ou notre honte dans l'avenir.

« Si tu vois une étoile, dit Bœhme, un animal, une plante ou toute autre créature, garde-toi de penser que le créateur de ces choses habite loin d'elles. Il est dans la créature même. Quand

tu regardes les étoiles, la terre, alors tu vois ton Dieu, et toi-même tu as en lui l'être et la vie. »

Toute chose dans la création est de nature septénaire, car la création ou nature visible naturée est une émanation, une image de la nature créatrice ou naturante qui contient elle-même sept essences, aspects divers de l'Essence divine.

Telles sont, en quelques mots, dans leurs grandes lignes, quelques-unes des théories de Jacob Bœhme.

Celui-ci, naquit en 1575, dans le village d'Alt-Seidenberg, près de Gorlitz, où il mourut en 1625.

Cordonnier de son état, il s'éleva, par un génie particulier, aux plus hautes conceptions théosophiques. Ses opinions exercèrent en Europe leur empire sur un grand nombre de disciples qui, sans former une secte réunie en corps, sont disséminés parmi les autres. Il avait le goût des choses religieuses, et se crut de bonne heure appelé à une mission extraordinaire. Il entendit un jour, pendant qu'il était en apprentissage, une voix mystérieuse l'appeler par son nom et lui adresser des paroles d'encouragement. Dans son enthousiasme ardent, il prit ces paroles pour un avertissement d'en haut, pour un signe certain de sa vocation, et redoubla de ferveur dans ses prières. Quelque temps après, il commença son tour de compagnonnage, et, malgré l'agitation vulgaire de cette vie errante et vagabonde, au milieu des influences malsaines qui l'assiégeaient, il resta toujours recueilli et pieux.

De retour dans sa patrie, Jacob Bœhme se maria et s'établit à Gorlitz, mais, absorbé dans ses idées mystiques, il n'en continua pas moins à méditer les problèmes jusqu'ici insolubles de la nature et de l'homme. En même temps, il cherchait les formules qui pourraient expliquer les idées étranges qui agitaient son cerveau.

Un matin que, plus appliqué qu'à l'ordinaire, il fixait son regard sur un vase en étain poli, qui resplendissait vivement à la lumière du soleil, il se sentit tout d'un coup comme transporté hors de lui, convaincu qu'il avait trouvé dans ce symbole visible la solution du problème qui le préoccupait. Malgré sa conviction, il passa encore plus de dix ans avant d'essayer de formuler en paroles les idées qui remplissaient son âme et de donner une consistance réelle aux spéculations métaphysiques de son imagination enchantée.

Ce ne fut qu'en 1612 qu'il commença à rédiger ses vues sur Dieu et le monde, dans un écrit qu'il nomma *L'Aurore naissante*. En 1618, il donna ses *Lettres théosophiques* ; l'année suivante, il composa son *Traité des trois Principes*, et, dès lors, ses écrits se succédèrent rapidement. Ses vues sur l'Univers sont surtout consignées dans les ouvrages intitulés *Traité de l'origine et de la signification de toutes choses*, *Table des trois principes de la Révélation divine*, *Clef des points essentiels*, dans lesquels se trouvent développées ses intuitions sur le monde mystérieux, insaisissable et sans bornes vers lequel le poussait la tendance innée de son esprit. Le point de départ de toute sa doctrine est l'idée qu'il se forme de la substance et de l'action de Dieu.

Ce théosophe éminent distingue en Dieu l'esprit, dont la propriété est de vouloir, et la nature, dont le sens est le désir. L'éternelle nature se manifeste en sept périodes subordonnées les unes aux autres, et qu'il nomme les formes, les qualités ou les esprits primordiaux de la nature, et ce développement lui-même dépend d'un triple principe, savoir : le *feu* qui correspond directement à la nature, la *lumière* qui correspond à l'esprit, et la *vie* qui procède des deux premiers.

Dieu le Père est latent dans le principe du feu, le Fils se manifeste dans le principe de la lumière, et le Saint-Esprit se révèle dans le principe de vie. La volonté arrive par le désir à la vie et acquiert ainsi conscience d'elle-même ; la conscience est le désir éveillé et non satisfait ; c'est la première forme de la nature, symboliquement nommée aussi le *sel*. Le désir détermine un mouvement d'où naît la multiplicité, et, en elle et par elle, la seconde forme de la nature, le *vif argent*, le *mercure*. Mais l'esprit aspire à revenir à l'unité, et de cette contradiction du désir, créant la multiplicité et voulant rentrer dans l'unité, naît la troisième forme de la nature, l'*angoisse* ou le *soufre*. Alors seulement apparaît l'objet du désir et naît la quatrième forme de la nature, le feu de l'éclair, produit par la combustion des trois premières, puis la cinquième forme, l'amour ou l'esprit limpide de l'eau. Les forces divines, unies dans la cinquième forme, se divisent et se font entendre, et alors éclate la sixième forme de la nature, la vie intelligible ; l'*air* et ses vibrations sont enfin la septième forme, le *sel de l'esprit* divin, qui rend toutes les autres perfectibles.

Bœhme admet comme Manès deux principes : dans sa lutte contre le principe du mal, Dieu n'a pas détruit son adversaire parce que, dit-il, Dieu combattait alors contre Dieu ; c'était une lutte d'une portion de la Divinité contre l'autre. Il conclut de là que le diable ne peut pas voir le soleil, c'est-à-dire la lumière, le vrai, le beau et le bien. Il ne peut voir que dans les ténèbres, c'est-à-dire qu'il ne peut opérer que le mal, la destruction et la mort.

Cette théorie théosophique est peut-être vraie ; dans tous les cas, elle pourrait expliquer pourquoi dans ce monde le mal a presque toujours le triomphe assuré sur le bien. Les idées profondes du Juif platonisant et allégorisant, Philon, les travaux des savants allemands Van Helmont, Kircher, du Suisse Paracelse, devinrent la source de la théosophie qui atteignit son apogée avec J. Bœhme, chez lequel on retrouve les trois Sephiroth supérieures et les sept Sephiroth inférieures, comme la triple manifestation de la volonté du principe primordial et les sept qualités et les sept esprits originaires de la nature éternelle de Dieu. Dans ces derniers temps, les savants allemands ont fait remarquer l'étonnante analogie des principales doctrines de Bœhme et des idées de la Kabbale. Schelling et Hegel ont admis les théories et les spéculations abstraites de J. Bœhme. Novalis et Frédéric Schlegel donnent la préférence à Bœhme sur Platon.

Les grandes épopées
Milton et le Paradis Perdu (1608-1674)

On sait que le *Paradise Lost*, cette composition sublime dont le pendant est la grande œuvre de Dante Alighieri, la *Divina Commedia*, a pour sujet la chute de l'homme et pour théâtre l'Éden, le ciel et les enfers. Les félicités primitives y sont peintes avec une fraîcheur que les idylles et les églogues n'ont point égalée ; les merveilles de la création, la puissance du Créateur y sont chantées avec un enthousiasme qui ne faiblit jamais. Enfin, l'orgueil indomptable de Satan et la superbe révolte des anges déchus y sont retracés sous des couleurs d'une sauvage énergie.

A la suite de ses troubles religieux et civils, a dit Lamennais, après une révolution qui conduisit un de ses rois à l'échafaud, l'Angleterre enfanta une épopée analogue au génie du Protes-

tantisme et à la sombre exaltation du fanatisme puritain. De son côté, l'un des critiques modernes les plus éminents, M. Villemain, a résumé en quelques lignes son jugement sur la grande épopée anglaise : « Le sujet du *Paradis Perdu* est le plus grand que l'imagination ait jamais eu à choisir ; il s'agit, non d'une famille ou d'un peuple, comme dans l'*Iliade* et l'*Énéide*, mais de l'humanité tout entière. Tandis que les autres poèmes sont fondés sur le mélange du merveilleux et de l'historique, celui de Milton ne sort pas un moment des vastes limites du merveilleux chrétien ; la marche du poète, au milieu de ce monde idéal, ressemble au vol fantastique de Satan à travers les espaces du vide. »

Le chantre de l'homme tombé était lui-même un génie déchu... déchu de ce privilège que Dieu a libéralement accordé à tous les êtres animés. Frappé de cécité dans toute la force de l'âge, il regrettait la lumière, cet Éden de l'œil humain, aussi vivement qu'Adam soupirait après ce Paradis, dont il avait jadis contemplé les splendeurs. Son Paradis perdu, à lui, c'était tout ce monde extérieur à jamais fermé, que son regard éteint ne pouvait point embrasser, et qui ne se représentait à sa pensée que dans l'ombre de ses souvenirs et dans l'amertume de ses regrets. Rien de plus touchant, dans la bouche de ce génie aveugle, que l'invocation à la lumière, par laquelle s'ouvre le troisième chant du poème :

« Salut, ô lumière sacrée, née la première du rayon coéternel à Dieu ! Puisque Dieu est lumière, il habita donc en toi, brillante effusion d'une essence incréée. Qui dira ta source ? Avant le soleil, avant les cieux, tu étais, et, à la voix de Dieu, tu couvris, comme d'un manteau, le monde s'élevant des eaux ténébreuses et profondes et sortant du vide infini. Je sens ta lampe vitale et ton feu vivifiant ; mais, hélas ! tu ne reviens point visiter mes yeux qui roulent en vain dans leur orbite pour rencontrer ton rayon, et qui ne trouvent plus d'aurore, parce qu'une goutte sereine les a éteints ou qu'un sombre tissu les a voilés.

« J'erre, par la pensée, le long des claires fontaines, à travers les bocages ombreux, sur les flancs des coteaux dorés par le soleil ; dans ma nuit, je vois tes ruisseaux sacrés et tes torrents bénis, ô Sion ! Je songe au chantre aveugle de l'*Iliade*, et je chante moi-même, comme l'oiseau qui, caché dans l'obscurité,

soupire sous le plus épais ombrage ses nocturnes complaintes. Avec l'année reviennent les saisons ; mais le jour ne revient pas pour moi ; je ne vois ni les douces approches du matin et du soir, ni la violette du printemps, ni la rose de l'été, ni les gais troupeaux, ni la face divine de l'homme. Environné d'éternelles ténèbres, retranché du reste des humains, je ne puis lire au grand livre de la science, dont toutes les pages sont rayées et effacées pour moi. Brille donc intérieurement, ô céleste lumière, puisqu'il n'en est plus d'autre pour mon regard. Que toutes les puissances de mon âme soient pénétrées de tes rayons ! Mets des yeux à mon intelligence ; disperse loin d'elle tous les brouillards, dissipe tous les nuages, afin que je puisse voir et dire des choses invisibles à l'œil mortel. »

C'est dans cet admirable passage que se révèle la grande douleur de Milton. Qui dira jamais combien a souffert ce génie incompris, presque dédaigné, isolé de tout et ne vivant que dans sa pensée ? Peut-être n'a-t-il si bien vu et si bien décrit ce monde invisible que parce que ses yeux étaient fermés au monde extérieur. L'idéal, le merveilleux, l'infini avaient remplacé, pour lui, le réel, le positif, le créé ; il a été sublime parce qu'il était aveugle !

Il est cruel sans doute de s'arrêter à cette hypothèse, et l'égoïsme du lecteur n'ira jamais jusqu'à bénir cette horrible cécité à laquelle nous devons peut-être un chef-d'œuvre. Un artiste hongrois, que son talent a depuis longtemps naturalisé en France, M. Munkaczy, proteste, dans une page émouvante, contre cette pensée égoïste. Le poète, qu'il nous montre avec ses yeux éteints comme ceux d'Homère, dicte à ses filles cette sublime et navrante invocation que nous venons de traduire. Sa noble physionomie porte l'empreinte d'une souffrance intime, tempérée par les ardeurs de l'inspiration. Absorbé dans ses visions célestes, Milton oublie qu'il est aveugle, qu'il est pauvre, qu'il peut être proscrit, comme fidèle à la cause des Stuarts ; il ne songe pas que son chef-d'œuvre aura peine à trouver un imprimeur ; il souffre, mais il voit au-dedans de lui-même et il chante, tandis que les filles du moderne Œdipe, aussi dévouées que le furent jadis Antigone et Ismène, recueillent les paroles qui tombent de cette bouche harmonieuse.

M. Munkaczy a fait plus qu'une belle peinture ; son tableau est une bonne action.

D'après Milton, Raphaël répond à Adam : « La raison discursive ou intuitive est l'essence de l'âme ; la raison discursive vous appartient le plus souvent, l'intuitive appartient surtout à nous ; ne différant qu'en degrés, en espèce elles sont les mêmes. »

L'homme, placé sur la terre, voit le monde autrement que l'ange qui regarderait du zénith.

La *raison intuitive* dont parle Milton est la vue *d'en haut*, comme pour celui qui occuperait le sommet d'un triangle.

La *raison discursive* est la vue de ceux qui occupent un des plans médians.

***

Milton énonce ainsi les trois puissances célestes :

1° Le Père ou l'essence éthérée, au haut du ciel empyrée, au-dessus de toute hauteur ;

2e Le Fils unique, assis à la droite du Père : son Verbe, sa sagesse et effectuelle puissance ;

3° L'Esprit substantifié avec l'éternel rayon.

Milton invoque d'abord celui-ci en ces termes : « O Esprit, qui préfères à tous les temples un cœur droit et pur, instruis-moi. » Puis il le définit : « *Salut*, *lumière sacrée*, *fille du ciel*, née la première de l'éternel rayon coéternel ! Ne puis-je donc pas te nommer ainsi, puisque Dieu est lumière et que, de toute éternité, il n'habita jamais que dans une lumière inaccessible ? Il habita donc en toi, brillante effusion d'une brillante essence éthérée. Ou préfères-tu t'entendre appeler ruisseau du pur Éther ? Qui dira ta source ? Avant le soleil, avant les cieux tu étais, et, à la voix de Dieu, tu couvris comme un manteau le monde s'élevant des eaux ténébreuses et profondes : conquête faite sur l'infini vide et sans forme... Maintenant je sens ta lampe vitale et souveraine. Brille donc d'autant plus intérieurement, ô céleste lumière ! »

Voici ce que Satan dit de lui-même : « Faire le bien ne sera jamais notre tâche ; faire le mal toujours notre seul délice, comme étant le contraire de la haute volonté de celui auquel nous résistons. »

Satan n'accepte pas la vice-royauté du Fils, c'est pourquoi il est rejeté de la vision béatifique et tombe profondément abîmé

dans les ténèbres extérieures, sa place ordonnée, sans rémission et sans fin.

Satan est l'ennemi du Très-Haut. Il est l'antagoniste du Christ dont il détruit les œuvres ; c'est l'esprit désapprouvé et maudit, contrastant avec l'Esprit *saint*, c'est-à-dire *sanctionné* par le Père.

Satan représente la défectuosité en quoi que ce soit. Il personnifie l'envie de nuire, la ruse, le mensonge, l'imposture, la négation, l'inactivité de l'esprit, avec la monomanie de l'orgueil, et, dans le monde extérieur, les divers degrés de la mort, qui sont les ténèbres, le silence, l'inertie.

Le poète nous fait assister à la naissance du monde, à l'un des retours de la grande année, qui a lieu tous les 760.000 ans, lorsque les planètes reviennent occuper les mêmes positions.

Dans cet état chaotique, il y a seulement des atomes se groupant ensemble pendant quelques instants autour d'un point principal comme centre d'attraction. Il n'y a pas encore de soleil, ni d'astres, mais seulement deux lumières : *l'une rayonnante, l'autre magnétique. A mesure qu'elles se spécialisent en fonctions*, Milton se sert de plusieurs canevas. Tantôt il place la première dans l'hémisphère boréal et la seconde dans l'hémisphère austral, tantôt sur la seule ligne du zodiaque (*voie de la vie*). En dernier lieu, il considère le soleil et les deux planètes Mercure et Vénus qui font leurs révolutions apparentes dans le même temps, et enfin il distingue les deux positions de celle-ci avant et après le soleil : le matin, c'est l'étoile du Berger ; le soir, c'est Lucifer qui amène les lueurs de la nuit.

Satan veut enlever la toute-puissance au Très-Haut ; entouré des esprits déchus, « formes d'anges fanées » (ainsi sont désignés les esprits dégénérés de leurs qualités premières), il livre au Très-Haut la première bataille, indécise pendant trois jours, puis enfin il est repoussé par le Fils.

Après avoir perdu la première bataille sur le plan cosmogonique, Satan entreprend la seconde lutte sur le plan humain en séduisant Ève. La feuille du figuier, par sa forme phallique, désigne l'arbre de la connaissance du bien et du mal, à cause de l'état d'éréthisme nerveux qu'elle suppose pour l'acquisition de cette science. Le genre humain est perdu jusqu'à la venue

du Rédempteur, qui nous délivre du péché originel en fortifiant le cœur et en réprimant l'excès de la sensibilité nerveuse.

Les influences des deux planètes circumsolaires ont été remarquées de tout temps. Nous les trouvons exprimées dans l'astronomie de Manilius. Mercure inspire la science, et Vénus l'amour. Mercure et Vénus mal placés donnent l'orgueil, provenant du faux savoir, la pratique des sciences maudites, la luxure et tous les vices à sa suite, l'envie...

Retour à la Femme

L'ascension de la Femme continue... lentement ; par l'action laïque surtout, c'est-à-dire en dehors de la religion — et malgré elle, ce qui veut dire en se mettant en opposition avec ses dogmes, avec sa morale surtout... Après la Renaissance, on vit les femmes se jeter avec ardeur dans l'étude des lettres et se montrer plus savantes *clercs* que les chevaliers qui s'honoraient de ne savoir pas écrire — par privilège de noblesse. Les sciences n'ont pas alors de plus fervents adeptes ; les Clotilde de Surville, les Marguerite d'Angoulême, les Scudéry et les Sévigné polissent et fixent la langue française.

Celles que les historiens nous représentent comme les plus élégantes, les plus influentes, les plus *galantes*, sont en même temps les plus lettrées.

C'est avec un grand étonnement que nous avons appris, par l'énumération des livres que possédait M^me^ de Pompadour, combien cette femme — que l'on croyait une élégante courtisane — s'occupait de choses intellectuelles. Le catalogue de sa Bibliothèque, que possède le Musée Carnavalet, comprend 266 ouvrages de théologie, 76 de droit, et 511 traitant de sujets scientifiques et artistiques ; les romans et les vers sont représentés par 3.434 titres ; mais le fonds principal est celui des livres d'histoire : 4.892 ouvrages.

Du reste, la *divine* marquise est représentée par La Tour au milieu des livres et des attributs des arts.

Parmi les Déesses modernes, il ne faut pas oublier de citer Ninon de Lenclos.

Mais, si Ninon était si belle qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer, à tous ses charmes physiques elle en ajoutait d'autres plus irrésistibles : les charmes de son esprit, d'un esprit charmant

et vif par nature, et, de plus, développé par une éducation raffinée.

Ninon possédait les talents de société les plus goûtés de l'époque. Son père lui apprit à jouer du luth ; elle y devint fort habile, s'accompagnant pour chanter avec une grâce et un goût exquis ; on dit qu'elle dansait à ravir et parlait couramment plusieurs langues. Mais l'imagination primesautière de son esprit, la vivacité de sa conversation l'emportaient sur ces talents acquis ; et tous convenaient que chez elle l'esprit dépassait la beauté.

On devine les passions que dut inspirer la femme, si délicieusement femme, que fut Ninon. L'amante la plus tendre, la maîtresse la plus ardente et la plus passionnée qu'elle était, ne le cédait en rien, en distinction et en finesse, aux femmes les mieux cotées dans la haute société de l'époque ; aussi Ninon fut-elle aimée, choyée et adorée. Son salon réunit l'élite de la société parisienne ; même on y menait les jeunes gens des plus grandes familles françaises pour qu'ils y prissent le bon ton et les belles manières que Ninon y déployait à l'envi. Ce n'était pas Ninon de Lenclos la courtisane, mais Ninon de Lenclos « femme célèbre par son intelligence et sa beauté. »

Son salon rivalisait du reste avec l'hôtel de Rambouillet.

Ninon de Lenclos ! Que de charme et d'attrait, que de beauté, de grâce et de séduction ce nom caressant éveille !

Jean de Tinan dit : « Ninon ne fut pas une fille galante, ni ce qu'on appelle aujourd'hui une demi-mondaine. Ninon fut une amoureuse. Ninon eut des faiblesses. »

Ninon fut l'enfant gâtée de l'amour, qui ne lui ménagea ni les succès ni les triomphes.

Si Ninon reçut beaucoup, elle ne donna pas moins, consacrant toute sa vie à l'amour, et mettant à son service toutes ses qualités naturelles et acquises. Depuis l'âge de dix-sept ans, jusqu'à l'âge de quatre-vingts, Ninon, toujours belle et toujours jeune, — « l'amour s'était retiré jusque dans les rides de son front », disait l'abbé de Châteauneuf, — traîna tous les cœurs après elle, les charmant et les captivant, les façonnant à son gré et plaisir avec ses petites mains blanches, qui étaient, paraît-il, les plus belles mains du monde. Sa vie, sa longue vie folle et rieuse, ne fut qu'une suite de plaisirs ininterrompus, de désirs et de caprices toujours nouveaux et toujours satisfaits.

« Ninon était parfaitement belle et elle le fut toujours. Une taille élégante, un teint d'une blancheur éblouissante, de grands yeux noirs qui faisaient pattes de velours, des dents admirables, la bouche frémissante, le sourire délicieux ; sa physionomie était ouverte, tendre et nonchalante ; ses bras étaient beaux et ses mains plus belles, le son de sa voix était intéressant. Rien ne peut exprimer la souplesse gracieuse de tous ses mouvements ; l'ovale parfait du visage entouré de boucles de cheveux, retenues par un réseau d'or ; aux oreilles, des parures longues en brillants ; au cou, un collier de perles, soutenant quelque bijou d'émeraude ; la robe simple et serrée à la taille par des torsades et des fermoirs en rubis. »

***

Passons l'Atlantique.

C'est une femme qui révéla la poésie nationale aux Anglo-Américains des États-Unis : Anne Bradshef fut, au milieu du XVII^e^ siècle, leur premier poète.

***

Dans le genre philosophique, une femme fut célèbre au XVII^e^ siècle : M^me^ Guyon (1648-1717), qui prêcha une doctrine mystique, dite *Quiétisme*, qui fut défendue par Fénelon et combattue par Bossuet.

Les Catholiques suivaient donc le mouvement féministe du siècle, mais la plupart d'entre eux résumaient dans le symbole de la Vierge Marie tout ce qui était féminin. C'est ainsi que Louis XIII voua son royaume à la Vierge, et non à Jésus, le Dieu mâle, qui reste adoré des femmes, — non des hommes. La Déesse remonte, le Dieu descend, à ce point que Louis XIII institua la fête de l'*Assomption*.

Aucun texte authentique n'en fixait le jour, aucun document des premiers siècles ne parlait de cette légende, bien postérieure, de l'enlèvement de la Vierge au Ciel, pas plus du reste que de son « Immaculée Conception », qui, la supposant affranchie dès le sein de sa mère de la tache du péché originel, avait pour but d'expliquer que cette créature exceptionnelle avait bien pu aussi concevoir d'une façon toute spéciale par l'opération du Saint-Esprit.

Au fond de tout cela, c'est la Vérité scientifique qui recommence à luire : l'amour immaculé de la femme, de toute femme.

Depuis saint Bernard, la question se discutait ; les Dominicains y étaient revenus et y avaient mis leur ignorance, condamnant ce dogme sur lequel le Concile de Trente avait refusé de se prononcer. Et, chose étrange, ce sont les Jésuites, ces pères de la ruse et du mensonge, qui sauvent l'idée de l'Immaculée Conception, et la ravivent même, si bien que c'est à eux que nous devons d'avoir vu ce grand dogme, qui remplit toute l'antiquité, arriver jusqu'à nous.

Le dogme de l'Immaculée Conception, c'est la parthénogénèse glorifiée. C'est pour cela qu'il est personnifié par une femme *vierge* et *mère*.

Plusieurs Jésuites soutinrent que Marie était le *centre caché* de toute l'Écriture, et même qu'Elle avait eu plus de part encore que le Saint-Esprit à l'inspiration du Nouveau Testament.

Cependant, au XVIe siècle, le Jésuite Maldonnat avait combattu avec vivacité la doctrine de l'Immaculée Conception, qui est la base scientifique de la *Divinité féminine*. Mais les prêtres sont bien loin de comprendre cela. Un d'eux, un chanoine régulier de Saint-Victor, nommé Gautier, auteur célèbre de plusieurs ouvrages, s'éleva avec violence contre Pierre Lombard, qui avait posé la question : *Dieu, en s'incarnant, aurait-pu prendre le sexe féminin ?*

« Il faudrait, répond-il, broyer à ces gens-là de mille marteaux la bouche infecte dont ils blasphèment Dieu en faisant de lui une femme, s'il n'y avait trop de honte même à les entendre » (*Contra quatuor Franciæ labyrinthos*).

Clément VI, Eugène IV et plusieurs autres papes avaient déclaré que la mère de Jésus avait été tachée du péché originel.

Comme on le voit, l'orgueil mâle battait son plein dans le monde clérical. C'est l'homme seul qui est Dieu, non pas seulement l'homme qu'ils ont mis dans le Ciel, mais l'homme sur la Terre. Dans la déclaration des évêques réunis au Ve Concile de Latran, il est dit « qu'ils déposent humblement les droits des Conciles aux pieds du Pape, *prince du Monde entier, et l'autre Dieu sur la Terre* » (Lable, *Conciles*, XIX, p. 109).

Et Bossuet, dans la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, dit :

« Le trône royal n'est pas le trône d'un homme, mais le trône

de *Dieu même*... Les Princes sont des Dieux et participent en quelque façon à l'indépendance divine. »

Ceci prouve que les prêtres n'avaient aucune notion scientifique touchant l'essence du Principe Féminin que l'antiquité avait déifié, que pour eux ce Principe est descendu aux proportions morales d'un homme ; c'est l'apothéose de la puissance du mâle, — que ce mâle soit une brute criminelle comme les empereurs romains, un empoisonneur comme les Borgia, ou un incapable comme la plupart des rois.

L'intuition de Pascal

C'est au milieu de cet athéisme général qu'une intuition extraordinaire vint secouer le cerveau de Pascal et lui rendre la connaissance antique de l'essence divine. Voici dans quelles circonstances :

Un jour qu'il se promenait à Neuilly, ses chevaux s'emportèrent et l'entraînèrent vers la Seine où ils se précipitèrent, et ils l'y auraient fait tomber lui-même si, heureusement, le timon de sa voiture ne se fût brisé contre le pont. Pascal échappa à la mort, mais la secousse qu'il reçut mit en activité la région intuitive de son cerveau ; une grande vérité lui apparut et, à partir de ce jour, une vie nouvelle commença pour lui. Il renonça aux études profanes, au monde, et ne s'occupa plus que de la pensée. Pendant toute sa vie, il garda le plus grand secret sur la nature de la Vérité qui lui fut révélée à la suite de l'accident qui secoua son cerveau, mais, à sa mort, sa famille trouva cousu à la doublure de son pourpoint un papier énigmatique, enveloppé dans un parchemin, qui, d'après sa date, devait être là depuis huit ans. Ce papier porte les lignes suivantes, séparées d'une façon tout à fait arbitraire :

« L'an de grâce 1654.

« Lundi 23 novembre, jour de saint Clément, pape et martyr.

« Depuis environ 10 heures et demie du soir, jusqu'à environ minuit et demi — Feu.

« Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob — nom des philosophes et des savants — certitude, certitude, sentiment, joie, paix — oubli du monde et de tout hormis Dieu.

« Joie, joie, joie, pleurs de joie — renonciation totale et douce. »

Dès ce moment, Pascal rompit totalement ses relations avec la société, il se retira à Port-Royal des Champs et craignit tellement tout contact avec l'humanité ignorante qu'il alla jusqu'à malmener sa sœur, Mme Périer, qui l'obsédait de soins maternels.

Pourquoi Pascal garda-t-il un si grand secret au sujet de ce qui lui fut révélé avec certitude dans cette nuit mémorable ?

Parce que le sexe de la Divinité des anciens Israélites — qu'il comprit subitement — était le grand mystère qui avait été caché dans l'antiquité par les Juifs — qui ne prononçaient plus son nom. Cette Divinité — Hévah — était tout à fait dissimulée sous le nom de Jéhovah que les modernes exégètes venaient de lui donner. Pascal, en arrivant spontanément à la découverte que la première Divinité des Hébreux était une Déesse, fut épouvanté de la distance que cette certitude allait créer entre lui et les autres hommes; il se condamna au silence plutôt que de livrer au scepticisme, aux sarcasmes une aussi grande vérité. Il sentait l'impossibilité de faire comprendre à ses contemporains l'origine théogonique des religions, sentant que, s'il parlait, toutes les foudres de l'Église allaient tomber sur lui.

Quant aux noms des philosophes et des savants, c'était, pour lui, une révélation du même genre que celle qui lui faisait connaître le nom de la Divinité. Il comprit que les Homère, les Pythagore, les Isaïe, les Jérémie, etc., sont les grandes femmes de l'antiquité qui ont été masculinisées.

C'est toute la *Vérité historique* qui fut révélée à Pascal par *intuition*. Et cela lui donna un tel éloignement pour le monde de mensonge dans lequel il avait vécu jusque-là, qu'il voulut vivre désormais dans la solitude et dans le silence, afin de ne pas altérer la grande joie intérieure que donne la possession d'une certitude. Quant à cette phrase: « renonciation totale et douce », elle s'explique facilement. C'est à l'orgueil mâle qui crée l'erreur qu'il renonça.

Il publia les *Provinciales* en 1656-1657 ; ses *Pensées* ne furent publiées qu'après sa mort.

L'éducation des hommes

Le Catholicisme avait tellement avili les femmes que les hommes ne savaient plus comment ils devaient se comporter vis-à-vis d'elles. En voici un exemple :

Vers la fin du XVII^e^ siècle, le duc et la duchesse de Norfolk devant comparaître, en 1692, devant les Lords pour plaider leur instance en divorce, il fut examiné si le lord-chancelier, siégeant comme président, manquerait à sa dignité en saluant la duchesse et en lui parlant le chapeau à la main.

Cette question occupa la noble assemblée pendant plusieurs jours, les uns invoquant les règles de politesse qui obligent tout homme bien élevé à se découvrir devant une dame, les autres faisant valoir la supériorité du juge sur le justiciable. La discussion fut orageuse et donna lieu à quelques duels.

Finalement, il fut arrêté que le lord-chancelier recevrait d'abord les saluts et révérences du duc et de la duchesse et qu'il retirerait son tricorne pour y répondre ; que le président et les plaideurs échangeraient quatre saluts par audience ; qu'enfin, pendant toute la durée du procès, les ducs resteraient couverts, tandis que les marquis, comtes, vicomtes et barons garderaient leur chapeau à la main.

La médecine de 1600 à 1700

« A la cour comme à la ville, l'astrologie n'avait rien perdu de son crédit, et la Faculté continuait à la regarder comme un des plus précieux appuis de l'art médical. Les traditions du moyen âge sur ce point avaient été pieusement conservées par l'école de Paris. Ainsi, on se rappelle que le chancelier, avant de conférer la licence au candidat porté le premier sur la liste, lui posait une question destinée à faire briller la science du jeune médecin. En 1586, Simon Piètre avait obtenu « le premier lieu », et le chancelier lui désigna comme thèse d'argumentation le sujet suivant : *An per incantationes fit curatio ?* Les deux maladies les plus redoutées alors, la syphilis et la peste, n'avaient pas d'autre origine que l'inopportune conjonction de certains astres. La conjonction de Mars, de Jupiter et de Saturne,

« qui apparut l'an 1482 », fut « le présage et l'avant-coureur de la syphilis » (1).

Quant à la peste, en 1606 et en 1607, elle avait recommencé ses ravages, et les médecins ne savaient toujours quels remèdes lui opposer. Quelques-uns conseillèrent d'observer surtout les règles de l'hygiène, de nettoyer les rues, de curer les égouts, etc. Mais le représentant de la Faculté, le doyen François Duport, regardait toutes ces précautions comme inutiles. La peste, écrivait-il, « ne vient d'intempéries, ni de pourriture aucune, ains est incognuë, inexplicable, née de causes supérieures et plus hautes que l'air, à sçavoir de la permission et volonté divine, ou du mélange et malin aspect des astres. » Le savant Nicolas Ellain, doyen de la Faculté en 1597 et réélu en 1621, partage ces idées : l'astrologie doit servir de base à tout traitement raisonné et efficace ; « la parfaite connaissance de cette science secrète est excellente pour la précaution et la guarison de la peste » (2).

En 1619, nouvelle invasion du fléau. Le médecin Jean de Lampérière a fini par découvrir ses causes premières : ce sont « les comètes, les feux follets, le tremblement des étoiles, les mauvais aspects des planètes et les tremblements de terre (3). Fr. Monginot, médecin du prince de Condé, a très bien vu aussi que la peste a pour cause « la conjonction maligne des astres et certaines éclypses du soleil et de la lune » (4).

Comme on le voit, ils étaient tous d'accord. Chacun répétait les sottises des autres, cela constituait « les idées régnantes alors ».

On pourrait citer encore Guy de la Brosse, ce célèbre médecin de Louis XIII qui fut le créateur du Jardin des Plantes. Admirez sa science profonde, la citation est longue, mais elle vaut la peine d'être donnée en entier : « Les causes de la peste se prennent des mouvements universels ou particuliers des choses naturelles, et se nomment pronostics. Les premières sont tirées du Ciel, selon les diverses positions et rencontre des estoiles et de quelques météores. Les autres des événements sous-lunaires.

« Les astrologues disent que les éclipses, soit de soleil ou de lune, qui se font en la triplicité airée ou aqueuse, principalement

(1) Darval de la Rivière, *Le Trésor de la médecine*, 1722, t. II, p. 94.
(2) *Advis sur la peste*, Paris, 1606, in-8°, p. 13.
(3) *Traité de la peste*, Paris, 1606, in-8°, p. 13.
(4) *Secrets contre la peste*, 1623, in-12, p. 4.

au Scorpion et en queue du dragon lunaire, regardées des mauvais aspects de Mars et de Saturne, signifient volontiers de grandes et générales pestes ; comme aussi les conjonctions des supérieures planètes, les estoiles nouvelles et les comètes. Ils observent encore les révolutions annuelles du soleil, son entrée ès équinoxes et solstices, selon qu'elles sont bien ou mal disposées, et en tirent leurs pronostics, les rapportent à tels zéniths et à tels horizons. Et si l'air est menacé de peste, ils diront de quelle matrice sortira le venin, de l'eau ou de la terre, sur lesquelles personnes, masles ou femelles, jeunes ou vieux, petits enfants ou adolescents.

« Cette année 1623, le soleil faisoit son entrée au premier poinct du Mouton de la neufiesme sphère, le Lion montoit sur l'horizon de Paris, et la fin du Mouton occupoit le zénith. Mercure, Seigneur de la Vigne, que les astrologues disent estre l'astérisme influent pour Paris, estoit lors au neufiesme espace du ciel, au quarré aspect de Jupiter, logé en la douzième partition du ciel, conjoinct à Saturne rétrograde, et la Lune, qui signifie le peuple, estoit aussi lors en la cinquiesme maison, pareillement joincte au cœur du Scorpion, estoile de la première grandeur, de très maligne et venimeuse nature. Non loing d'eux estoit le malicieux Mars qui seigneurioit en partie la sixiesme maison dédiée aux maladies. Ces rencontres, au jugement des plus subtils astrologues, menacent Paris de maladies venimeuses et contagieuses, telles que sont les pestes, les pleurésies et dyssenteries. Ce que confirme la teste de Méduse rencontrée très proche du zénith, et la seconde conjonction en nostre siècle de Jupiter et de Saturne en la triplicité ignée de la grande sphère, qui s'est faite le dix-neufiesme jour de ce mois de juillet 1623 environ les sept heures du matin, au sixiesme degré quarante et trois minutes du Lion, etc. »

Les astres exerçaient une influence directe sur l'humanité.

Saturne dominait la tête, l'estomac, la vessie, les nerfs et les os. Il engendrait la lèpre, les chancres, les fièvres quartes, l'hydropisie, la sciatique et les ventosités.

Jupiter dominait les poumons, le foie et les artères. Il engendrait les fièvres en général, les pleurésies, les convulsions, les apoplexies et « toutes les maladies qui sont dans le sang ».

Mars dominait le foie, les narines et le fiel. Il engendrait la migraine, le charbon, la dyssenterie, etc.

Vénus dominait les reins, le ventre, le nombril et les organes génitaux. Elle engendrait la faiblesse d'estomac et les maladies vénériennes.

Mercure dominait les mains, les pieds, les bras, la bouche, la langue, les dents. Il engendrait le vertige, les écorchures, etc.

La *Lune* dominait le ventre, les mamelles, les yeux, le cerveau, etc.

Comme on le voit, cette science était basée sur des mots. Un nom donné à un astre quelconque, sans préméditation de la part des hommes qui baptisèrent les planètes, donna en même temps à ces astres les vertus attribuées à la personnification mythologique qui servit à les désigner.

O profondeur de la bêtise humaine !

Mais c'est la Lune qui jouait le plus grand rôle dans la médecine des hommes.

En 1594, Guillemeau, premier chirurgien du roi, le meilleur élève de Paré, écrivait : « Nous estimerons les playes plus humides, pourrissantes et phagédémiques celles qui se font en pleine lune ; celles-là plus sèches et par conséquent plus proches de santé qui sont faites en lune décroissante » (1).

François Thévenin, chirurgien ordinaire du roi, professait, en 1658, que la saignée est contre-indiquée « au premier et au dernier quartier de la lune, pour ce que les humeurs en ce temps sont retirées au centre du corps », et il ajoute, admirez combien c'est profond : « Faut encore que le ventre ait vuidé ses superfluitez, à cause que la nature abhorrant le vuide, les veines succeroient et se rempliroient des excrémens retenus » (*Œuvres*, 1658, p. 30).

A cette époque, les médecins croyaient que les eaux minérales n'étaient efficaces qu'au printemps et en automne et que dans les autres saisons elles étaient mortelles.

Dionis déclare que l'opération de la cataracte ne saurait être faite sûrement qu'au déclin de la lune (*Cours d'opérations chirurgicales*, 1714, p. 157).

Les écrouelles

Le petit Louis XIII, à peine âgé de 10 ans, dut toucher 108 scrofuleux. Il eut un moment de dégoût. Son médecin Héroard

(1) *Œuvres*, 1649, in-folio, p. 808.

raconte qu' « il blémissait un peu, mais il ne le voulait jamais faire paraître et ne voulut pas prendre de l'écorce de citron » (*Journal*, 21 octobre 1610, t. II, p. 32). L'année suivante (1611), il en toucha 660 au mois d'avril, 1.100 au mois de mai et 450 au mois de septembre. « Il se trouva faible, il faisoit une chaleur extrême; lavé de vin pur et senti du vin, il revint à lui. »

Le 7 mai 1613, il toucha 1.070 malades ; le 22 juillet 1616, il en toucha 1.066 (*Journal* d'Héroard, t. II, pp. 120 et 198).

Le Vendredi saint, Louis XIV touchait en une seule séance jusqu'à 1.800 scrofuleux.

Louis XV, après la cérémonie du sacre, en toucha 2.000.

Louis XVI en toucha 2.400, — dont cinq furent guéris !... Il est vrai que ce sont les sœurs du couvent de Saint-Marcoul qui signèrent le procès-verbal de ces guérisons, le 8 octobre suivant. On avait laissé aux malades le temps de guérir, si tant est qu'ils étaient vraiment malades.

Du reste, Louis XVI était moins affirmatif que ses prédécesseurs, il ne disait plus « *Le roi te touche, Dieu te guérit* », il disait : « *Dieu te guérira, le roi te touche* ».

Charles X, le lendemain de son sacre, ne trouva que 120 malades à toucher ; la foi s'en allait avec le prestige de la royauté, le peuple commençait à penser. Et ce furent les docteurs Alibert et Dupuytren qui présentèrent au roi ces derniers crédules.

Les saints guérisseurs

Les rapports intimes de la Faculté — très chrétienne — et de l'Église eurent comme résultat l'intervention des saints dans la guérison des maladies. C'était dans l'ordre logique, étant donné l'esprit du temps.

Guillaume Duval, professeur de philosophie au Collège de France, médecin ordinaire du roi et doyen de la Faculté de médecine en 1646, récitait tous les samedis les litanies des saints et saintes qui ont exercé la médecine et de ceux qui sont invoqués contre les maladies. Il en a publié la liste dans l'ouvrage suivant : *Historia monogramma sive pictura linearis sanctorum medicorum*, 1643.

Les grands saints étaient reconnus capables de guérir cer-

taines maladies, — c'étaient les spécialistes du temps ; — ainsi, saint Eutrope guérissait l'hydropisie ;

Saint Fiacre, les hémorroïdes et le fic ;
Saint Marcel, la gangrène ;
Saint Antoine, l'érysipèle et la gangrène ;
Saint Quentin, la toux et l'hydropisie ;
Saint Gilles, le cancer ;
Saint Maur et saint Genou, la goutte ;
Saint Martin, l'ivresse ;
Saint Main et sainte Reine, la gale ;
Saint Mathurin et saint Gildas, la folie ;
Saint Éloi et saint Job, la lèpre ;
Saint Jean, saint Aventin et saint Leu, l'épilepsie ;
Saint Barthélemy, les convulsions ;
Saint Laurent, les boutons à la figure ;
Saint Guy, saint Marcoul, saint Guérin, les écrouelles (1).

Mais les saints ne guérissaient que ceux qui les invoquaient avec *la foi*. Du reste, de nos jours encore, l'Église soutient la même doctrine, et on peut consulter comme curiosité un ouvrage intitulé *Les saints patrons des corporations et protecteurs spécialement invoqués dans les maladies et dans les circonstances critiques de la vie*, par L. Du Broc de Segange, membre correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, et L. F. Morel, chanoine archidiacre de la cathédrale de Moulins (2).

Nous apprenons par la lecture de ce livre qu'il y a au Paradis catholique 18 saints qui guérissent la colique, 10 qui guérissent les convulsions, 70 qui peuvent être invoqués contre les dangers de l'accouchement, 20 qui s'occupent des maux de dents, 15 qui guérissent les écrouelles, 85 pour les maladies des enfants, 37 pour l'épilepsie, 123 pour les fièvres, 12 pour les flux de sang, 24 pour la folie, 14 pour la gale, 23 pour la goutte, 20 pour la gravelle et la pierre, 19 pour les hernies, 11 pour l'hydropisie, 12 pour la lèpre, 16 pour la paralysie ; 53 s'occupent de la peste, 17 de la rage (sans compter saint Pasteur), 15 des rhumatismes, 27 de la stérilité conjugale, 49 du mal de

(1) Sans préjudice des guérisons faites par les rois de France, qui ont toujours eu le privilège de guérir les écrouelles en touchant les malades.
(2) Paris, chez Bloud et Barral, 1888, 2 vol. in-8°.

tête, 47 des maux d'yeux, etc. Je ne citerai pas les noms de ces saints, il faudrait copier le calendrier.

Sainte Marguerite présidait aux accouchements, et un grand nombre de femmes se faisaient apporter la ceinture de cette sainte dans leur chambre, au moment des douleurs. Lors de l'accouchement de Marie de Médicis, « les reliques de Mme Sainte Marguerite estoient sur une table de la chambre ». On faisait venir ces reliques de Saint-Germain-des-Prés où elles étaient conservées (1).

Contre les maux de dents, on appliquait sur la gencive une dent du bienheureux saint Dalmace; on pouvait aussi frotter les dents avec de la poussière grattée sur le sépulcre de saint Rigobert. Un troisième moyen consistait à toucher la dent malade avec une baguette arrachée à la charmille qui entoure le tombeau de saint Médard.

Contre le mal de dos, on invoquait saint Dodon, parce que son nom commence par Do. Pour une raison analogue, saint Marcoul guérit les maladies du cou (2).

On se guérit de la dyssenterie en buvant de l'eau qui a séjourné dans le crâne de sainte Eulalie conservé à Caen.

Quand les enfants tardent à marcher, on doit les plonger dans une fontaine dont l'eau a été bénite par sainte Avoye. Un autre moyen, pour le même cas, c'est de faire trois fois le tour d'une fontaine qui jaillit jadis sous les pieds de sainte Aldegonde.

On invoque saint Érasme contre les maux d'entrailles, parce que, lors de son martyre, ses intestins furent tirés par l'ouverture du nombril et enroulés sur un treuil que deux hommes faisaient mouvoir.

Saint Roch était le patron de la corporation des paveurs, saint Sébastien des aiguilletiers, et sainte Barbe des brossiers.

Les Rois-Mages sont invoqués en cas d'épilepsie. Si quelqu'un pendant l'accès pose sa bouche sur l'oreille du patient et qu'il prononce trois fois ces mots : « Gaspard porte la myrrhe, Mel-

(1) Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, pp. 256-257.

(2) « A quelques saincts on a assigné les offices selon leurs noms, comme quant aux saincts médecins on a avisé que tel sainct guérissoit de la maladie qui avoit un nom approchant du sien » (H. Estienne, p. 311 de l'ouvrage indiqué).

chior l'encens, Balthasar l'or », il est certain qu'il se lève aussitôt.

Saint Hildebert guérit aussi l'épilepsie, parce que Hildevertus se rapproche de *vertigo*.

Saint Cloud guérissait les furoncles, parce qu'on les appelait vulgairement des clous.

Saint Eutrope guérit l'hydropisie. « Quand on a fait saint Eutrope médecin des hydropiques, je croye bien qu'on a confondu avec Hydrope » (H. Estienne, t. II, p. 312).

Contre les maux de jambe, saint Pérégrinus, ce fameux apôtre qui marche tant.

C'est une femme, sainte Catherine, qui guérissait les maladies de la langue, parce que pendant sa vie elle avait été douée d'une grande éloquence.

Saint Hubert guérissait la rage. Ses descendants directs avaient hérité de ce pouvoir, et Louis XIV accorda au chevalier de Saint-Hubert le droit de toucher les personnes mordues par des chiens enragés.

M^me^ de la Guette, se trouvant dans ce cas, s'empressa de recourir à lui : « Je pris, écrit-elle, la résolution de m'en aller le lendemain à Paris, pour trouver le chevalier de Saint-Hubert et le prier de me toucher ; il a la vertu d'empêcher la rage et tous ceux qui sont touchez de luy se tiennent heureux » (voir M^me^ de la Guette, *Mémoires*, 1681, pp. 200 et 282).

Contre la stérilité des femmes, on invoque saint Greluchon. « Saint Greluchon se vante d'engrosser bravement autant de femmes qui le viennent aborder, pourvu qu'elles fassent leur devoir, c'est-dire que pendant le temps de leur neuvaine ne faillent point, chaque jour, de s'estendre sur luy tout de leur long ; aussi ne faillent point de boire chaque jour un certain breuvage parmi lequel il y a de la poudre qu'on racle des génitoires d'iceluy, desquelles il est horriblement bien fourni » (Henri Estienne, t. II, p. 322).

Et je termine cette énumération enfantine par sainte Brigitte qui révélait à chaque Chrétien le jour et l'heure de sa mort.

Ne reste-t-on pas confondu à l'idée que des hommes qui pensent et écrivent ces choses ont été investis d'un pouvoir universitaire ou sacerdotal (ils le sont encore) et que c'est à eux qu'on confie la direction des esprits et des consciences ? Ne semble-t-il pas que la place de ces hommes serait plutôt dans une maison

d'aliénés que dans une chaire ou dans un tribunal de la pénitence, écoutant les naïves auto-accusations de femmes dont la plus sotte a mille fois plus d'esprit qu'eux ?...

La chimie au XVII^e siècle

L'école chimique était combattue à outrance par la Faculté. Les chimistes étaient des médecins spagyristes. Louis XIV en avait un dans son personnel médical.

Vers 1600, on fabriquait un médicament appelé la *Thériaque*, dite tyriacle ou triacle ; ceux qui l'appliquaient s'appelaient thériacleurs (Rabelais, *Gargantua*, L. I, chap. xxv).

C'était une panacée universelle, — il y entrait une multitude de substances hétérogènes (Nicolas, *Traité de la Thériaque*, 1573, in-12, p. 16). Hanel en énumère 64. Dans *l'eau thériacale*, spécifique contre la syphilis, il entrait 31 substances.

Pierre Pomet y mettait 61 substances (*Histoire des drogues*, 1694, 2^e partie, p. 65) ; Moïse Charras, 62 (*Pharmacopée royale*, 1691, p. 195).

Voici un aperçu des substances employées : des pilules de vipères, des rognons de castors, de l'opoponax, du bitume de Judée, de la myrrhe, de l'encens, de la réglisse, du safran, de la térébenthine, de la terre sigillée, etc., etc. Suivant Ambroise Paré, elle ne devient efficace que 4 ans après sa composition et cesse de l'être au bout de 12 ans.

Foucher de Chartres, écrivain français mort en 1127, mentionne la Thériaque.

En 1606, on la fit en public à Montpellier. L'apothicaire Laurens Catelan la fit en plusieurs journées « en assemblée honorable de Messieurs de la Justice et professeurs en l'Université de cette ville » (*Discours et démonstration des ingrédiens de la thériaque*, 1614, in-8°, p. 3).

En 1682, le doyen de la Faculté, docteur Dieuxivoye, « présida à la thériaque qui se fit avec une grande solennité ».

On comprend que le public préférait la médecine des femmes, qui, elles, ne fabriquaient pas de *Thériaque*. Ce médicament servait à tout. Suivant le médecin Jacques Fontaine (*Traité de la Thériaque*, 1601, in-18, p. 183), son emploi rendait « le corps inexpugnable contre les venins, sans corrompre le naturel du corps ».

Hugues Metel, vers 1150, écrivait à saint Thierry que ce médicament était dangereux et fort susceptible de sa nature, car une fois introduit dans l'organisme, s'il n'y trouvait pas de poisons à chasser, il ne voulait pas avoir été dérangé pour rien et tuait le malade (*Epistola* 18, dans C. L. Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. II, p. 351).

L'Orviétan est un autre médicament mis à la mode par un Italien, Cristoforo Contugi, natif d'Orviéto, qui se vit d'abord appeler Lorviétano, puis Lorviétan, ou l'Orviétan.

L'apothicaire Pierre Pomet écrivait en 1694 dans son *Histoire des Drogues* (2e partie, p. 67) : « L'Orviétan était connu à Rome depuis longtemps, et c'est de là que le faisaient venir les épiciers avant que le sieur Contugi eût obtenu du Roi la permission de le débiter publiquement. »

L'Orviétan se composait de 27 substances, dont les plus utiles paraissaient être la thériaque vieillie et « des vipères sèches garnies de leur cœur et de leur foie. »

Molière a immortalisé l'Orviétan en le faisant connaître dans *L'Amour médecin*, acte II, sc. 7 :

SGANARELLE

— Monsieur , je vous prie de me donner une boîte de votre orviétan, que je m'en vais vous payer.

L'OPÉRATEUR

L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan
Peut-il jamais payer ce secret d'importance ?
Mon remède guérit par sa rare excellence
Plus de maux qu'on n'en peut nombrer en tout un an !

La gale,
La rogne,
La teigne,
La fièvre,
La peste,
La goutte,
Vérole,
Descente,
Rougeole,
O grande puissance
de l'Orviétan !

En 1647, ce magnifique remède fut approuvé par la Faculté et obtint la signature de douze docteurs. Mais cela n'alla pas sans

difficulté. Le doyen, appelé Jean Piétre, crétin qui laissa son nom à tous les médecins mauvais, se fâcha, et chassa de la compagnie les 12 docteurs qui avaient agi sans son ordre. Plus tard, ils furent rappelés. Dans tout cela, il n'y avait qu'une question d'argent et une jalousie de ceux qui n'avaient pas su tirer un assez bon parti du charlatanisme de l'Italien.

Le docteur Thomas Sonnet, sieur de Courval, publia en 1610 un volume intitulé *Satyre contre les charlatans et pseudo-médecins empyriques*, « en laquelle sont amplement découvertes les ruses et tromperies de tous thériacleurs, alchimistes, chimistes, paracelsistes, distillateurs, extracteurs de quintessence, fondeurs d'or potable, maistres de l'élixir et telle pernicieuse engeance d'imposteurs ».

Ce médecin dénonçait lui-même ses confrères. Cet auteur nous cite un certain « Signor Hieronimo », une grosse chaîne d'or au cour, installé sur un superbe théâtre et y trônant au milieu de quatre joueurs de violon. Je cite : « Et pour expérimenter les vertus divines et admirables d'un ungant qu'il se vantoit avoir pour les bruslures, il se brusloit publiquement les mains avec un flambeau allumé, jusques à se les rendre toutes ampoulées ; puis se faisoit appliquer son ungant qui les guérissoit en deux heures. Chose qui sembloit miraculeuse aux assistans, qui n'avoient sondé et découvert l'artifice et la ruze dont il se servoit. Car avant de monter sur son théâtre, il se lavoit secrètement les mains de certaine eauë artificielle, laquelle étoit douée de cette vertu particulière que le feu ne peut brusler la partie qui en est fraîchement lavée, de façon que l'on endure superficiellement la flamme sans sentir de douleur, etc. Laquelle ruze et tromperie j'avois veu pratiquer lorsque j'étois en Languedoc à un brave et expert charlatan. Artifice qui n'est pas de difficile créance, si on considère seulement la qualité et propriété de l'eau-de-vie, laquelle se brusle et consomme sur un mouchoir qui en aura été lavé, sans que le feu le puisse endommager. »

Le mot charlatan vient du nom que l'on donnait à un Italien : *Ciarlatano* (de *ciarlare*, babiller, charlan en espagnol), ou Scarlatano à cause de son habit écarlate : il se nommait en réalité Desiderio des Combes.

Dancourt consacra une comédie à un autre personnage de l'époque non moins célèbre : *l'opérateur Barry*. Dans le prologue Barry se présente lui-même au spectateur et dit :

« Je suis, Messieurs et Mesdames, ce fameux Melchissédec Barry. Comme il n'y a qu'un soleil dans le ciel, il n'y a aussi qu'un Barry sur la terre.

« Il y a 93 ans que je faisais un bruit du diable à Paris. N'y a-t-il personne ici qui se souvienne de m'y avoir vu ? En quel lieu de l'Univers n'ai-je pas été depuis ? Quelles cures n'ai-je point faites ? Informez-vous de moi à Siam, on vous dira que j'ai guéri l'éléphant blanc d'une colique néfritique. Que l'on écrive en Italie, on saura que j'ai délivré la République de Raguse d'un cancer qu'elle avait à la mamelle gauche. Que l'on demande au grand Mogol qui l'a sauvé de sa dernière petite vérole ? c'est Barry. Qui est-ce qui a arraché onze dents machelières et quinze cors aux pieds à l'infante Atabalipa ? Quel autre pourrait-ce être que le fameux Barry ?

« Je porte avec moi un baume du Japon qui noircit les cheveux gris et dément les extraits baptistaires ; une pommade du Pérou qui rend le teint uni comme un miroir et rétrécit les trous de la petite vérole ; une quintessence de la Chine qui agrandit les yeux et rapproche les coins de la bouche, fait sortir le nez à celles qui n'en ont guère, et le fait rentrer à celles qui en ont trop ; enfin, un élixir spécifique que je puisse appeler le supplément de la beauté des visages et l'abrégé universel de toutes les chances qui ont été refusées par la Nature. »

(Prologue, pièce représentée pour la première fois le 11 octobre 1702.)

En 1697, le frère de l'abbé Rousseau publia un volume intitulé *Secrets et remèdes éprouvez dont les préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du Roy*, par défunt l'abbé Rousseau, cy-devant capucin et médecin de Sa Majesté.

Voici l'une de ces merveilleuses recettes : *Essence de Vipère.*

« Les faire sécher à un feu très doux ou au soleil, jusqu'à ce qu'elles puissent se mettre en poudre facile à passer par le tamis. Mêler la poudre avec trois fois son poids de miel et faire bouillir. Les vipères employées devaient avoir été nourries exclusivement de miel et de rosée. »

Il y avait aussi une *Véritable eau de la reine de Hongrie*, dans le même genre.

Sur la fin de sa vie, le Père Rousseau méditait la préparation d'un élixir merveilleux, mélangé de miel et de manne, dans lequel on mêlait des coraux et des perles pilées. La manne devait être

récoltée en Arabie. Il mourut sans avoir eu le temps d'assister au succès de son miraculeux remède.

Moralité des médecins

La Faculté, à défaut de science, donnait à ses membres des occasions de plaisir. Hazon nous dit : « Frère Cureau de la Chambre, ayant obtenu à la licence *le premier lieu*, régala splendidement toute la Faculté. »

Le 23 mars 1660, à la suite des examens subis par dix bacheliers, on fit encore un festin aux écoles. « Je n'ai jamais vu, dit Patin, telles réjouissances de part et d'autre ; on n'y a parlé que de rire et de bonne chère. »

Puis Guy Patin raconte le banquet donné chez lui à ses confrères de la Faculté, après son élection en 1560. « Je ne vis jamais tant rire et tant boire. C'était du meilleur vin de vieux Bourgogne que j'avais destiné pour ce festin. »

C'est encore Guy Patin qui nous dit que le célèbre Guénault disait tout haut « qu'un grain de fortune vaut mieux que dix onces de vertu » (*Lettre du 24 décembre 1658*, t. II, p. 445).

Nicolas Brayer, une des lumières de la science du XVII^e^ siècle, avait amassé 30 mille écus de rente (ce qui alors était énorme).

Béda, Rainssaint, Renaudot et bien d'autres, étaient « gens à faire ce que l'on veut à qui plus donne » (*Lettre du 21 août 1667*, t. II, p. 336).

Quant à l'intégrité des examinateurs, voici ce qu'elle valait : Ramus raconte que « le premier lieu (le premier n°) de la licence était en quelque sorte mis aux enchères et accordé à celui des candidats qui semait le plus d'argent autour de lui ». Il reproche à l'Université de rançonner les écoliers et dévoile les innombrables redevances iniques et ridicules auxquelles étaient astreints les étudiants.

Guy Patin écrit de Charles Delorme, médecin du Roi Louis XIII : « Il n'était pas seulement ignorant, mais grand charlatan et effronté courtisan. »

Le Roi avait, parmi ses autres médecins, Charles Bouvard, qui, en un an, lui fit administrer 215 purgations, 212 lavements et 47 saignées (Amelot de la Houssaye, *Mémoires historiques*, t. I, p. 518).

Louis XIII mourut des soins de son médecin à l'âge de 42 ans.

« A l'autopsie, écrit Guy Patin, on lui trouva le foie tout desséché, un abcès crevé dans le mésentère de la largeur d'un fond de chapeau avec quantité de sang étendu dans le cæcum, colon et rectum, qui en étaient tout gangrénés ; on trouva un grand nombre de vers dans son ventricule (c'est l'estomac qu'il appelle ainsi). Il avait aussi les deux poumons altérés, adhérents aux côtes, et un abcès dans le côté gauche avec beaucoup de sérosité dans la poitrine. »

Voilà ce que ses médecins en avaient fait.

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715 d'une gangrène sénile. Il avait 5 médecins, entre autres Jacques Cousinot (de 1643 à 1646), qui, pour un rhumatisme, le saigna 64 fois ; François Voultier (de 1646 à 1652), qui se piquait de trois choses, de savoir de la chimie, de l'astrologie et de la pierre philosophale (G. Patin, *Lettre du 6 décembre 1644*, t. I, p. 347) ; Antoine Vallot (de 1652 à 1671), surnommé Gargantua « depuis qu'il tua Gargant, intendant des Finances, avec son antimoine » (G. Patin, *Lettre du 2 juin 1657*, t. III, p. 77). Guy Patin raconte une discussion engagée au sujet de Mazarin agonisant : « Guénault, Valot, Brayer et Béda des Fougerais alterquaient ensemble et ne s'accordaient pas de l'espèce de maladie dont le malade mourait. Brayer dit que la rate est gâtée ; Guénault dit que c'est le foie ; Valot dit que c'est le poumon et qu'il y a de l'eau dans la poitrine ; des Fougerais dit que c'est un abcès du mésentère et qu'il y a vidé du pus, qu'il en a vu dans les selles : et en ces cas-là il a vu ce que pas un des autres n'a vu. Ne voilà pas d'habiles gens ! Ce sont les fourberies ordinaires des empiriques et des médecins de cour. »

La Faculté de Médecine de Paris, qui exigeait le célibat de ses enfants, voulut leur tenir lieu de Femme, imitant en cela l'Église qui était devenue *la Mère* des fidèles. Quand un candidat était reçu, on invitait toutes les autorités du temps à se rendre dans une des salles de l'École pour y entendre de la bouche du *Paranymphe* (1) les noms, les mérites et le nombre des médecins que la Faculté allait donner à Paris, et par conséquent à tout l'Univers.

(1) En Grèce, on appelait *Paranymphe* l'ami du fiancé qui, dans la cérémonie du mariage, était chargé de conduire la jeune épousée au domicile conjugal.

Le nouveau licencié *épousait la Faculté*, comme le prêtre épousait l'Église.

C'est pour cela sans doute qu'à côté des Écoles il y avait toujours des maisons de prostitution. Cette épouse-là ne suffisait pas aux jeunes gens.

Dans ces sortes de cérémonies, quand le médecin du Roi *n'était pas docteur de la Faculté*, s'il daignait l'honorer de sa présence, le doyen précédé des bedeaux allait le recevoir à la porte (Trabouillet, *État de la France pour* 1712, t. I, p. 214).

Il y avait donc des hommes plus savants et plus honorés que les docteurs de la Faculté ? Où avaient-ils donc étudié ?

Vers la fin du XVII^e^ siècle, les médecins portaient la monumentale perruque de l'époque et une longue barbe ; sur la tête, un haut bonnet pointu en forme d'éteignoir, mode qui avait commencé à la fin du XV^e^ siècle et dura jusqu'au milieu du XVII^e^ ; ils portaient à la main une canne à pomme d'or, et affectaient une démarche solennelle, pleine de dignité. Au XVIII^e^ siècle, les jeunes médecins s'habillaient comme tout le monde.

La grande préoccupation de la Faculté était de combattre les indépendants qui pratiquaient la médecine, les femmes surtout. On faisait jurer au licencié qui obtenait son doctorat ceci : « Vous lutterez de toutes vos forces contre les gens qui pratiquent illégalement la médecine, vous n'en épargnerez aucun, de quelque ordre ou de quelque condition qu'il soit. »

C'est qu'ils avaient la faveur du public, les femmes surtout ; le roi lui-même les consultait.

A propos de la concurrence des femmes, le médecin anglais Lister, qui visita Paris en 1698, insiste sur le tort matériel que causent aux médecins les charlatans, les *femmes* et les moines (*Voyages*, p. 213).

Aussi, intentionnellement, l'instruction des sages-femmes était très négligée. Leurs examens, auxquels on attachait fort peu d'importance, avaient lieu dans la maison de Saint-Côme, qui appartenait à l'École de Chirurgie (1). C'est seulement sous Louis XIV qu'eut lieu le premier exemple d'accouchement

(1) Le vieil amphithéâtre avait été élevé *ad pompam et ostentationem* de la noble Faculté de Médecine et pour humilier la confrérie des *chirurgiens-barbants* qui, comme le faisait chaque corporation pour affirmer sa puissance,

opéré par un homme. La pratique de cet art était exclusivement dévolue à des femmes jusqu'alors.

avait édifié à grands frais, dans le pourpris de l'église Saint-Côme, une salle de conférences surmontée d'un dôme ambitieux.

Les médecins de Molière

C'est au commencement du XVIII^e^ siècle que les *Medici parisienses ære suo sertituerunt* (comme le dit l'inscription visible encore) le monument qui existe intact au fond d'une petite cour étroite, encombrée de constructions parasites.

Un large perron de pierre a remplacé les deux vénérables montoirs qui servaient aux docteurs, coiffés du chapeau pointu de Diafoirus et vêtus de la souquenille de Sganarelle, à enfourcher leurs mules pour aller *medicare, saignare et occidere impune per totam terram.*

Huit colonnes d'ordre dorique soutiennent la rotonde terminée en coupole où se voient encore les cigognes, emblème de la prudence et de la santé, tenant en leur bec la branche symbolique d'origan.

Dans le cadre de l'œil-de-bœuf qui termine cette façade sont enlacés des serpents pharmaceutiques qui se mordent la queue, et des branches d'olivier autour desquelles se déroule l'ambitieuse devise de la Faculté :

URBI ET ORBI SALUS

Il y manque l'inscription : *concilio manuque.* Elle se retrouve sur l'enseigne du Figaro de Beaumarchais.

Les assemblées de la Faculté se tenaient dans une salle du premier étage que décoraient, solennels et graves, les portraits des doyens en robes multicolores, aux perruques à marteau et aux besicles d'or. Une galerie conduisait de plain-pied à une chapelle où, tous les samedis, la docte Faculté entendait la messe et priait le Très-Haut de bénir ses *opérations.*

C'est là aussi que l'on procédait à toutes les élections, qu'on reconnaissait les professeurs, et qu'à l'issue du service religieux du samedi les examens se passaient en un latin des plus médicinaux.

Là, comme dans le troisième intermède du *Malade imaginaire* :

Savantissimi doctores,
Medicinæ professores,

apprenaient

Clysterium donare,
Postea saignare,
Ensuita purgare,

et décernaient avec

Artem et puissantiam
Medicandi,
.....bonetum
Venerabilem et doctum.

Guy Patin et Renaudot

Guy Patin eut en 1624 son diplôme de docteur en médecine à la Faculté de Paris ; il devint bientôt professeur de chirurgie et, vers 1650, doyen.

Les mémoires du temps affirment qu'il eut plus d'esprit que de valeur scientifique et que ses bons mots, souvent, lui valaient à ses cours des succès considérables.

Il fut l'ennemi des nouvelles méthodes médicales, se prononça énergiquement contre le quinquina et l'antimoine, qu'il accusait dans un réquisitoire retentissant, le *Martyrologe de l'antimoine*, de tuer tous les malades *tuto et celeriter*.

Patin avait, dans la pratique, deux seules méthodes : il saignait et purgeait sans cesse.

Ce fut un libre penseur de la famille de Rabelais, et il jouit d'une extrême popularité en un temps où les querelles entre Facultés passionnaient encore le public. Il laissa quelques volumes assez curieux, notamment des *Lettres* qui valent par l'entrain et la vivacité du récit.

Renaudot a été, pour son temps, un rêveur, un utopiste, une sorte d'agité intellectuel qui soutenait des théories parfaitement anarchistes, comme la circulation du sang, par exemple, et qui troublait à chaque instant par ses nouveautés la digestion de la bourgeoisie conservatrice. Mais tout ce qu'il a créé est encore debout aujourd'hui. Il n'a pas seulement fondé la *Gazette*, avec des collaborateurs de marque comme Richelieu et Louis XIII. Il en a prévu et prédit dans cette image superbe toute la force explosive : « Le journal tient de la nature du torrent qui grossit par la résistance. » Il a fondé les consultations gratuites pour les pauvres, en leur assurant en même temps la gratuité des médicaments. En cette époque d'épouvantable misère qui a suscité le dévouement d'un Vincent de Paul, il a obtenu et mérité le beau titre de « commissaire général des pauvres tant valides qu'invalides du royaume ». Son arrière-boutique de la rue Calandre a été notre premier laboratoire de chimie. Son établissement de prêts sur gages, c'est le Mont-de-Piété, son « bureau de rencontres », nos bureaux de placement, et son « bureau d'adresses », le très moderne Bottin. Tout cela a été contesté, bafoué, condamné par toutes les autorités constituées du temps, par la Faculté et par le Parlement, par la coa-

lition des robes rouges et des robes noires, des mortiers et des bonnets carrés. Et pourtant tout cela vit !

Guy Patin, lui, a connu vivant toutes les joies du triomphe, toutes les ivresses de la vengeance ! Il a combattu sans merci son adversaire, il l'a terrassé et ruiné. Il avait les grades, les titres, les fonctions, les honneurs. Doyen de la Faculté de Médecine, il était le Brouardel de son temps. A l'influence que lui donnaient son rang et sa situation officielle, il joignait les ressources d'un esprit caustique, d'une verve impitoyable, et aussi l'appui qu'il trouvait dans la classe bourgeoise dont il partageait les préjugés et les rancunes. Et pourtant tout ce qu'il a défendu est mort.

En médecine, il aurait été un des premiers à signer l'arrêt burlesque de Boileau pour « défendre au sang de circuler ». Il a criblé d'épigrammes les adeptes et les propagateurs de cette « innovation dangereuse ». Il les appelait « circulateurs », ce qui ne nous semble pas aujourd'hui une bien grave injure. Mais l'épigramme s'est émoussée avec le temps et avec la décadence du latin. Pour les contemporains qui savaient que « circulator » veut dire aussi charlatan, elle était assurément plus sanglante.

Guy Patin détestait les apothicaires et l'antimoine presque autant que les circulateurs. *Saignare*, *purgare*, *clysterizare*, il ne sortait pas de cette trilogie et traitait assez volontiers les fabricants de remèdes d'alchimistes et d'empoisonneurs. Il saignait, comme dit Molière, *copiosa manu*. Il raconte avec quelque fierté que, pour une fièvre continue, il a saigné jusqu'à trente-deux fois Jacques Mentel, un de ses plus illustres confrères. Et le malade n'a pas seulement triomphé de la fièvre, mais aussi de la saignée et du médecin !

« En 1633, M. Cousinot, premier médecin du roi, fut attaqué d'un violent rhumatisme, pour lequel il fut saigné *soixante-quatre fois* en huit mois, par ordonnance de M. son père. J'ai autrefois traité en cette ville un jeune gentilhomme âgé de sept ans, qui tomba dans une grande pleurésie pour s'être trop échauffé à jouer à la paume. Il fut saigné treize fois et fut guéri en quinze jours, comme par miracle. » Miracle en effet, le mot n'est pas trop fort, miracle du tempérament, triomphant des tentatives d'assassinat des Purgon et des Sangrados.

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné.

C'est par le séné, en effet, que Guy Patin achevait ceux q survivaient aux coups de sa lancette. Ses ennemis intimes, l apothicaires, l'avaient surnommé « le docteur aux trois S » p allusion à ses trois remèdes favoris: Saignée, Son, Séné. C'e ce qui explique l'épigramme qui eut les honneurs de l'inserti dans la Gazette de Renaudot :

> Les docteurs de la Faculté,
> Aux malades parfois s'ils rendent la santé,
> Ont besoin de l'apothicaire.
> Mais Patin, plus adroit, de par la charité,
> Avec trois S les enterre.

Il y avait un cas pourtant où Guy Patin ne recourait ni séné ni à la saignée, c'est quand il s'agissait de traiter les m heureux atteints de la rage : « Il faut, nous dit-il, les estouff dans leur lit à force de couvertures... ou bien leur faire aval une pilule de six grains d'opium tout pur afin qu'au bout deux jours il n'en soit plus parlé, car au bout de trois heures i sont morts et il ne reste plus qu'à les enterrer. » Remède radic èt infaillible assurément.

Au sortir du procès où il venait de faire condamner Renaudo il se moquait fort du nez camus de son adversaire : « Vous po vez vous consoler, lui disait-il, car vous avez gagné en perdan — Comment donc ? répliqua Renaudot. — C'est que vous éti camus en entrant ici et que vous en sortez avec un pied nez. » Guy Patin, qui avait un nez à la Cyrano, a toujours e lui, la vue beaucoup plus courte que son nez. Figé dans l anciens, tout confit en Aristote et en Hippocrate, il n'a rien v rien prévu de ce qui dépassait le pauvre horizon de ses préjug et de ses antipathies.

Il a fulminé contre la « Gazette » et il a cru la tuer en tua en Renaudot, le premier gazetier de France. Mais la presse résisté à cette saignée préventive.

Que de sarcasmes, d'injures et de calomnies a dû subir médecin anglais Harvey avant de faire reconnaître la circul tion du sang (en 1628) !

L'aurore de la science moderne en Russie

Le roi Gustave-Adolphe de Suède ordonna, en 1632, l'ouve ture d'une Université à Dorpat ; elle exista 24 ans, et fut fe mée lorsque la ville fut conquise par les Russes.

Charles XI créa en 1690 une nouvelle Université, qui passa, en 1699, à Pernau. La Livonie ayant été conquise par les Russes en 1710, l'Université cessa d'exister. C'est en 1798 que la noblesse des provinces baltiques reçut de l'empereur Paul Ier l'autorisation de créer une Université. Le projet de loi concernant la création d'une Université protestante à Dorpat fut approuvé le 4 mai 1799. Une commission de la noblesse se réunit le 12 juillet 1800 à Dorpat, et l'on se proposait déjà d'ouvrir les cours universitaires pour le 15 janvier 1801, lorsque l'empereur Paul Ier ordonna de transférer l'Université à Milan. L'empereur Alexandre Ier, par un oukase en date du 12 avril 1801, rétablit le projet primitif, et l'Université de Dorpat fut solennellement ouverte le 21 avril 1802.

Le bonheur par la science ou la science du bonheur

Leibnitz, le grand philosophe, l'illustre mathématicien qui, simultanément avec Newton, a créé le calcul infinitésimal, le grand Leibnitz n'était pas un vrai Allemand. Il était d'origine slave. Sa famille s'appelait autrefois Lubenietz et était venue de Pologne s'établir en Saxe.

A la bibliothèque de Hanovre, il est de curieux manuscrits de Leibnitz qui n'ont pas encore été publiés.

Dans l'un d'eux, le grand philosophe explique que le seul moyen de rendre les hommes plus heureux et meilleurs, c'est de travailler au progrès des sciences.

Le bonheur, d'après lui, en effet, consiste en trois choses : la perfection de l'âme, la santé du corps et les commodités de la vie. Or la perfection de l'âme s'obtient par la science, qui nous enseigne ce que nous sommes et ce que nous devons faire ; la santé du corps s'obtient aussi par la science, puisque la médecine, est basée sur la connaissance de la nature ; enfin, les commodités de la vie sont encore fournies par la science, qui perfectionne tous les arts et métiers et rend l'homme presque maître de la nature.

Inutile d'ajouter que cette étude de la science fut le mobile constant de l'activité de Leibnitz.

On remarquera qu'il n'est pas ici question du bonheur dans l'autre monde.

Leibnitz parlait sérieusement (1646-1716).

***

Képler lui-même dotait d'une vie animale tous les corps de la Nature. Le globe terrestre était pour lui un gros animal sensible aux configurations astrales, effrayé de l'approche des autres planètes et manifestant sa terreur par les tempêtes, les ouragans et les tremblements de terre ; le flux et reflux de l'océan était sa respiration. La Terre avait son sang, sa transpiration, ses excrétions ; elle avait aussi ses aliments, parmi lesquels l'eau marine qu'elle absorbait par de nombreux canaux.

Képler s'est rétracté à la fin de sa vie.

***

Montesquieu (1689-1755) fut menacé d'être exclu de l'Académie française pour son *Esprit des Lois*. Les Jansénistes le déclarèrent athée, déiste, séditieux ; enfin la Sorbonne, par un jugement solennel, condamna 18 propositions (reconnues vraies aujourd'hui) que le Père Rouot se vanta de lui avoir fait rétracter à son lit de mort.

CHAPITRE XVI

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

C'est pendant les trois derniers siècles du millénaire actuel qu'on a commencé à étudier les conditions sociales des peuples dégénérés. L'antiquité ne connut pas cet état.

Un intérêt capital s'attache à l'étude des lois qui régissent l'évolution des sociétés humaines. Il faut donc nous y arrêter et, au moment où nous allons aborder l'étude des temps actuels, jeter un regard sur le passé, chercher d'abord comment les caractères physiques de l'homme se sont modifiés en franchissant les étapes de son évolution, comment sa vie mentale et morale s'est modifiée d'un âge à l'autre, et ce qu'il est devenu dans les diverses régions du globe.

Bayle (1647-1706)

Bayle, le plus savant et le plus redoutable des sceptiques modernes, auteur du *Dictionnaire historique et critique*, dit : « Le mal existe, l'homme est méchant et malheureux, tout prouve cette triste vérité. L'histoire n'est, à proprement parler, qu'un recueil des crimes et des infortunes du genre humain. Cependant, on voit briller par intervalles des exemples de vertu et de bonheur. Il y a donc un mélange de maux et de biens moraux et physiques... Or, si l'homme est l'ouvrage d'un seul principe souverainement bon, souverainement sain, souverainement puissant, comment est-il exposé aux maladies, au chaud, à la faim, à la soif, à la douleur, au chagrin ? Comment a-t-il tant de mauvaises inclinations ? Comment commet-il tant de crimes ? La souveraine sainteté peut-elle produire une créature criminelle ? La souveraine bonté peut-elle produire une créature malheureuse ?

Origène prétend que le mal est venu du mauvais usage du franc arbitre. Et pourquoi Dieu a-t-il laissé à l'homme un franc arbitre aussi pernicieux ? Parce qu'une créature intelligente qui n'eût pas joui de franc arbitre, répond Origène, aurait été immuable et immortelle comme Dieu. Quelle pitoyable raison ! Est-ce que les âmes glorifiées, les saints sont semblables à Dieu pour être déterminés au bien et privés de ce qu'on appelle le franc arbitre, lequel, selon saint Augustin, n'est que la possibilité du mal lorsque la grâce divine n'incline pas l'homme vers le bien ? »

La décadence indienne

Les Hindous actuels sont arrivés à l'impuissance morale ; c'est une masse inerte et, dans la majeure partie des populations de l'Inde, sans initiative et sans énergie. Le peuple est devenu superstitieux, adonné aux pèlerinages et demandant à des Dieux imaginaires le bonheur et la prospérité que les primitives Dêvas lui donnaient. Comme ses Dieux ne lui répondent pas et que le malaise social s'accentue, ils ont recours au suicide qu'ils considèrent comme l'acte suprême de la religion.

Les femmes sont tristes et découragées.

Diderot, dans ses *Mélanges*, nous a fait connaître la plainte d'une femme indienne à un missionnaire jésuite. Elle dit (*Mélanges de Littérature*, p. 644) :

« Plût à Dieu qu'au moment où ma mère me mit au monde, elle eût eu assez d'amour et de compassion pour épargner à son enfant tout ce que j'ai enduré et tout ce que j'endurerai jusqu'à la fin de mes jours ! Si ma mère m'eût étouffée en naissant, je serais morte ; mais je n'aurais pas senti la mort, et j'aurais échappé à la plus malheureuse des conditions. Combien j'ai souffert ! Et qui sait ce qui me reste à souffrir jusqu'à ce que je meure ?

« Représente-toi bien, Père, les peines qui sont réservées à une Indienne parmi ces Indiens. Ils nous accompagnent dans les champs, avec leur arc et leurs flèches. Nous y allons, nous, chargées d'un enfant qui pend à nos mamelles, et d'un autre que nous portons dans une corbeille. Ils vont tuer un oiseau ou un poisson. Nous bêchons la terre, nous ; et, après avoir supporté toute

la fatigue de la culture, nous supportons toute celle de la moisson. Ils reviennent le soir, sans aucun fardeau ; nous, nous leur apportons des racines pour leur nourriture, et du maïs pour leur boisson. De retour chez eux, ils vont s'entretenir avec leurs amis ; nous, nous allons chercher du bois et de l'eau pour préparer leur souper. Ont-ils mangé, ils s'endorment ; nous, nous passons toute la nuit à moudre le maïs et à leur faire la chicha, et quelle est la récompense de nos veilles ? Ils boivent leur chicha, ils s'enivrent ; et quand ils sont ivres, ils nous traînent par les cheveux, et nous foulent aux pieds. Ah ! Père, plût à Dieu que ma mère m'eût étouffée en naissant ! Tu sais toi-même si nos plaintes sont justes. Ce que je te dis, tu le vois tous les jours. Mais notre plus grand malheur, tu ne saurais le connaître. Il est triste pour la pauvre Indienne de servir son mari comme une esclave, aux champs accablée de sueurs, et au logis privée de repos ; mais il est affreux de le voir, au bout de vingt ans, prendre une autre femme, plus jeune, qui n'a point de jugement. Il s'attache à elle. Elle nous frappe, elle frappe nos enfants, elle nous commande, elle nous traite comme ses servantes ; et au moindre murmure qui nous échapperait, une branche d'arbre levée !... Ah ! Père, comment veux-tu que nous supportions cet état ? Qu'a de mieux à faire une Indienne, que de soustraire son enfant à une servitude mille fois pire que la mort ? Plût à Dieu, Père, je te le répète, que ma mère m'eût assez aimée pour m'enterrer lorsque je naquis ! Mon cœur n'aurait pas tant à souffrir, ni mes yeux à pleurer ! »

Il ne faut pas croire que, dans un pays où la Femme souffre tant, l'homme est heureux, loin de là.

Les prêtres ont, du reste, érigé la douleur en dogme, ils enseignent que la souffrance est méritoire parce que c'est le contraire du plaisir et que, pour l'homme, le plaisir est attaché au péché, qui mène à la mort de l'âme.

On sait jusqu'où va la folie des Bouddhistes qui croient à la sainteté de la douleur.

« Pour s'épargner les souffrances d'une autre vie, dit Fabre d'Olivet (*L'État social*, p. 331), les Bouddhistes résolus à ne plus revivre sur la terre ont outré les préceptes moraux de leur Prophète et, par un esprit de pénitence, porté l'abnégation de soi à un excès presque incroyable. Il n'est pas rare, aujourd'hui même, de voir des fanatiques de ce culte devenir leurs propres

bourreaux et se dévouer à une mort plus ou moins douloureuse ou violente ; les uns se précipitent dans l'eau une pierre au cou ; les autres s'ensevelissent vivants ; ceux-ci vont se sacrifier à la bouche des volcans ; ceux-là s'exposent à une mort plus lente sur des rochers arides et brûlés par le soleil ; les moins fervents se condamnent à recevoir au cœur de l'hiver, sur leur corps entièrement nu, cent cruches d'eau glacée ; ils se prosternent contre terre mille fois par jour, en frappant chaque fois le pavé de leur front ; ils entreprennent, nu-pieds, des voyages périlleux sur des cailloux aigus parmi des ronces, dans des routes semées de précipices ; ils se font suspendre dans des balances sur des abîmes affreux, ils se font écraser sous les roues d'un chariot ou sous les pieds des chevaux... »

Mais les Femmes — quoi qu'on ait dit — ne comprennent pas ces théories qui n'ont de réalité que pour le sexe masculin, et Elles cherchent à réagir, provoquant dans les idées un mouvement inverse qui mène à une autre erreur.

Quand la Femme affirme la légitimité du bonheur, l'homme, appliquant à sa nature ce qu'Elle dit de la sienne, se jette dans toutes les joies malsaines qui le dégradent.

Nul doute, tout le désordre moral de l'Inde moderne est le résultat de sa religion, de cette inversion qui fit — durant tant de siècles — mettre le Dieu mâle à la place de l'antique Déesse, la Matière-force à la place de l'Esprit.

Quand le Bouddhisme, chassé de l'Inde, se répandit en Chine, et que Fo-hi vint de l'Occident apporter sa religion, sa science, ses arts, les Chinois le représentèrent sous la forme du serpent à tête humaine (l'esprit du mal) ; d'autres placèrent sur son front les deux cornes de Ram ; du reste, la doctrine masculiniste de Fo-hi n'avait été qu'une sorte de corollaire de celle de Ram avec laquelle elle s'était amalgamée. C'est ainsi que presque tous les anciens *lamas* étaient devenus bouddhistes.

Fo-hi voulait dire « Père vivant » ; il venait remplacer la « Mère vivante » qu'on opposait toujours aux Dieux sans vie des prêtres. Ce réformateur s'était fait appeler Bouddha, qui veut dire « Sagesse éternelle », alors qu'il n'avait apporté au monde qu'une des formes de la folie ; on l'appelait aussi *Çakya*, « l'être toujours existant », cachant dans ces expressions, devenues incompréhensibles, les anciennes croyances relatives aux Dêvas, ces anciennes Déesses, douées d'une vie sans déchéance.

Toutes les anciennes vérités, couvertes de mille légendes, sont restées le fond symbolique des croyances ; les récits greffés sur ces faits se multiplièrent à l'infini et sont arrivés jusqu'à nous sous des formes multiples qui n'ont qu'un caractère commun ; c'est qu'elles donnent toutes le sexe masculin aux anciennes Déesses, la Femme ayant été supprimée du monde intellectuel par l'homme pervers qui a pris sa place.

Décadence de la Perse

Dans ce pays qui vit fleurir l'Avesta, qui eut une longue et splendide prospérité aux époques lointaines antérieures à la réforme de Zoroastre, combien la décadence de la race est profonde aujourd'hui !

C'est depuis la défaite des Ismaéliens — cette secte dont nous avons parlé — que la Perse perdit peu à peu son antique splendeur.

La Perse, après mille vicissitudes, qu'il serait trop long de narrer, tomba au XIV^e^ siècle dans un état d'anarchie abominable. Une horde de Tartares, commandés par Timour-Leng, envahit le pays, qui ne put lui opposer qu'une vaine et inutile résistance. Du moment où la force triomphe, elle doit triompher jusqu'au bout, et mettre au sommet le plus fort qui est le moins respectueux des droits d'autrui.

Les horreurs dont Timour se rendit coupable dépassent l'imagination. Il suffit, pour en donner une idée, de rappeler qu'ayant résolu de se venger des habitants d'Ispahan, en 1387, il ordonna à ses soldats de lui apporter un tribut de têtes humaines, et que, soixante-dix mille crânes sanglants ayant été ainsi déposés à ses pieds, il les fit entasser en pyramide comme un trophée de guerre.

Les Sophis

Un siècle s'écoula encore pendant lequel la Perse resta sous la domination des descendants du farouche conquérant mongol. Puis, en 1502, une race nouvelle, la race des Sophis, qui se disait héritière des anciens Ismaéliens, réussit enfin, avec son chef Ismaël, à reconstituer le vieil empire de Darius sous une dynastie nationale.

C'est à partir de ce moment, ou, pour mieux dire, c'est à partir

du règne d'Abbas-Shah, le plus célèbre des princes de cette dynastie, que l'Europe occidentale commença à entrer en relations avec la Perse.

Abbas-Shah — qui occupa le trône de 1585 à 1628 — eut, en effet, l'idée de charger deux gentilshommes anglais, sir Antony et sir Robert Sherley, de réorganiser son armée et de nouer en son nom des alliances avec la Chrétienté. Tous deux réussirent dans leur tâche, et peu après les Français, les Hollandais et les Anglais vinrent en assez grand nombre fonder des comptoirs à Gombroom.

Mais, un peu plus tard, le roi, craignant que les Portugais, qui étaient établis depuis longtemps déjà à Ormuz, ne devinssent pour lui des rivaux redoutables, résolut de les chasser de l'île, et, grâce à la complicité de la Compagnie britannique des Indes orientales, à qui il promit la moitié du butin et l'exonération de tout droit de douane pour ses importations, il put obtenir des vaisseaux et des canons en assez grande quantité pour mener à bien ses projets.

Malheureusement, sa conquête lui fut peu profitable, et Ormuz, auparavant si florissante, ne tarda pas à être désertée par le commerce.

Bref, après des événements plus ou moins malheureux, la Perse, qui avait retrouvé un moment son ancienne splendeur, fut encore une fois envahie par des hordes étrangères venant de l'Afghanistan et dont elle ne fut délivrée que vers 1730 par un aventurier de talent, Nadir-Kouli, qui, proclamé roi, porta ses armes victorieuses jusque dans l'Inde, où il s'empara de Delhi et des immenses trésors qu'il renfermait.

Mais les Persans n'étaient pas au bout de leurs peines, et, Nadir-Kouli ayant été assassiné en 1747, plusieurs années de sombre anarchie s'écoulèrent encore pour eux.

La dynastie Khajar

Enfin, en 1794, un chef de la tribu des Khajars, d'origine turque, Agha-Mohammed-Khan, réussit à s'emparer de la couronne et à fonder la dynastie qui règne encore à l'heure actuelle.

Son neveu Futhet-Ali-Shah lui succéda en 1797, et, malgré des revers assez considérables qui permirent aux Russes d'incorporer à l'empire moscovite plusieurs provinces de son royaume, à

commencer par la Géorgie, il conserva le sceptre jusqu'à sa mort, en 1836, sans qu'aucun trouble intérieur se produisît.

Revenons en Occident et voyons comment les deux Principes du Bien et du Mal, de la Vérité et de l'Erreur, vont continuer à se disputer le monde.

Le Christ moderne

Nous avons vu, en suivant les phases de l'évolution religieuse, que la Déesse disparaît peu à peu, que la haine qu'inspire la Femme supérieure à l'homme déchu va en augmentant pendant sa dégénérescence.

D'autre part, l'altruisme de la Femme, son admiration naïve pour l'homme, sa crédulité robuste, lui font admettre tout ce qu'on veut lui enseigner.

Or, voici ce qui se produisit sous l'impulsion de ces divers facteurs.

Le Dieu du Catholicisme, Jésus, avait été jusque-là, dans le couple divin « Jésus et Christ », la personnification mâle, l'antique Hésus, Dieu de la guerre, l'Homme qui avait triomphé de la Déesse, mais à qui cependant on avait appliqué toute l'histoire de la Femme « souffrant pour les iniquités des hommes », de la Femme vaincue et jetée dans une vie de douleurs, ce qu'on représentait par la descente aux enfers, c'est-à-dire la vie dans un état d'esclavage infernal, mais arrivant à la résurrection, ce qui voulait dire qu'elle devait revenir à la vie sociale dans un avenir lointain.

On avait doté ce Dieu-homme de toutes les perfections morales de la Femme, faisant de lui la copie grossière de l'antique Déesse.

Les Protestants, entraînés par leur esprit de réforme, mirent Jésus au second plan et remirent à la première place « Christ », l'ancien Christos, qui dans le couple divin représentait l'entité féminine, mais qui devint masculine pour eux ; ils lui laissèrent le sexe de l'homme, mais lui rendirent tous les attributs de la Femme.

Le Protestantisme, qui est la dernière forme religieuse apparue, est donc la plus éloignée de l'ancienne Religion naturelle, qui est le culte de la Femme-Déesse ; non seulement il a masculinisé « Christ », mais il a supprimé Marie, la dernière lueur de poésie du Catholicisme.

C'est le travail de la mentalité féminine qui arriva à ce résultat. La forme nouvelle de la Divinité reflétait la conception de l'esprit de certaines femmes ; pour le comprendre, il faut savoir que le sentiment qui règne, en général, chez la Femme repose sur le désir d'admirer, d'exalter, les facultés supérieures de l'homme, qu'Elle veut aimer et, pour cela, qu'Elle veut élever jusqu'au niveau de son admiration subjective.

Ce sentiment est la cause réelle de la facilité avec laquelle Elle a toujours adopté les formes masculines données à la Divinité. La Femme met, dans le symbole qu'on lui offre, le reflet de ce qu'Elle est elle-même, son élévation de pensée, sa profondeur de sentiment. Elle habille l'idole de son propre idéal, puis, ainsi parée, lui rend un culte, croyant adorer une réalité, quand la Vérité est que ce qu'Elle adore n'est que l'image de sa propre pensée.

Nulle légende religieuse n'a causé plus d'adorations féminines que la légende chrétienne. La Femme, qui a une admiration exaltée pour les grandes qualités humaines, a voulu voir dans « Christ » l'idéal de toutes les perfections qu'elle rêve. Que la réalité réponde ou ne réponde pas à son aspiration, peu lui importe. Elle veut adorer l'homme idéal, l'homme qui n'existe pas, mais que son imagination crée. Malheur à celui qui viendra lui montrer brutalement que la réalité ne répond pas à sa conception poétique !

Les Protestants donnent donc une forme nouvelle au type divin, qui, du reste, fut toujours le type du système qu'on voulait faire prévaloir. D'abord thaumaturge avec les magiciens, il fut rationaliste avec les philosophes et devint socialiste avec les démocrates au XIX^e^ siècle.

Le Protestantisme, en donnant à « Christ » une forme nouvelle, consolida la légende, lui redonna de la vie et créa un nouveau fanatisme. C'est sous l'influence de ces idées nouvelles que nous voyons la littérature religieuse se modifier et mettre dans la vie de « Christ » des choses qui n'ont jamais existé dans l'Évangile.

Rousseau, entraîné par ce courant d'idées, glorifie le Christ imaginaire de son époque et dit de lui : « Quelle douceur, quelle pureté dans sès mœurs ! Quelle grâce touchante dans ses instructions ! Quelle élévation dans ses maximes ! Quelle profonde sagesse, quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses discours ! Quel empire

sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir comme lui, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Où Jésus avait-il pris, chez les siens, cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fait entendre. »

Cette confusion dans les idées venait de ce que l'Église avait affirmé que l'Évangile était venu sauver le monde de la barbarie du Paganisme, et, comme la réalité montrait un monde corrompu et non sauvé, on en concluait que la vraie doctrine évangélique était perdue, que la parole de Jésus était oubliée, alors que c'est justement parce qu'elle était mise en action par les prêtres que cette doctrine avait perdu le monde.

Mais les espérances qui s'attachent à l'idée d'un Rédempteur sont tenaces. On voulait, quand même, les mettre en « Christ », sans penser que tout le mal venait de Jésus ; on s'imagina que « Christ » avait prêché la grande Religion naturelle, alors que c'est Jésus qui l'avait fait sombrer dans le surnaturel ; qu'il parlait au nom de la raison, alors que l'Évangile nous montre Jésus parlant au nom de la folie ; qu'il s'élevait contre les sectes mensongères, alors qu'il venait lui-même en fonder une. Et, comme l'œuvre chrétienne ne ressemble en rien à l'idéal religieux qu'on cherchait, on affirmait que Jésus était mort sans avoir soupçonné le parti qu'on allait tirer de son enseignement. Et alors on expliquait qu'en étudiant les origines du Christianisme et en suivant son développement et ses progrès, on voyait comment une œuvre excellente au début avait fini par devenir détestable, et comment, au lieu d'apporter la paix, elle avait apporté la guerre. On faisait du Christianisme primitif une œuvre d'amour, de charité, de bonté, répétant les lieux communs de tous les prêtres, sans les examiner ; on croyait que l'Évangile se basait sur une morale d'une pureté indiscutable qui avait dû pénétrer tous les cœurs. On croyait sincèrement que les premiers Chrétiens étaient dégoûtés de leur ancienne religion, qui, tombée dans la décadence, ne pouvait plus satisfaire le moindre sentiment idéal, et que c'est pour cela qu'on s'était tourné vers *l'admirable figure* de Jésus, si pleine de douceur et de bonté qu'on ne pouvait le voir et l'entendre sans l'adorer. Dans ce Jésus-là, on ne voulait rien voir des imposteurs qui abusent de la bonne foi des peuples ignorants et s'arrogent une supériorité

qu'ils n'ont pas ; on lui donnait toutes les vertus ; aussi, disait-on, ses contemporains n'étaient pas en état de comprendre la sublimité de sa nature, leur éducation étant à faire.

Telles sont les idées nouvelles — et fausses — que le Protestantisme va jeter dans le monde et qui vont restaurer la croyance dans le Christianisme, si discrédité à l'aurore de la Réforme que, sans ce renouveau, il aurait sombré deux ou trois siècles plus tôt.

Si le grand mouvement de la Réforme donna à l'Église un coup mortel, semant la ruine dans le camp de ses défenseurs, il créa une nouvelle religion qui devait, comme celle qu'il venait ravager, sombrer dans le fanatisme.

Mais il avait fait naître l'esprit d'examen, les femmes surent en profiter pour marcher vers leur idéal de liberté. Elles firent du Protestantisme le premier échelon de leur émancipation.

***

La secte des Quakers se montra toujours très favorable au féminisme. Ils s'attachaient à donner aux jeunes filles la meilleure et la plus complète éducation.

Bien avant que l'enseignement public féminin fût organisé, les écoles des Quakers étaient de véritables modèles dans toutes les branches de la pédagogie ; aussi les femmes Quakers ont-elles encore une proverbiale réputation de distinction, de dignité, de grâce, en même temps que « d'activité régénératrice dans tous les ressorts de la vie sociale ».

Le rôle de ces femmes dans le mouvement féministe anglais fut considérable. C'est à l'une d'elles, Mrs. Fry, que doit être attribué le mérite d'avoir ouvert aux femmes la profession médicale. Elles allèrent plus loin et obtinrent de hautes fonctions dans l'État ; c'est ainsi qu'elles furent souvent *gouverneurs* de l'île de Wight.

(Actuellement, c'est la princesse Henri de Battemberg, nommée par la reine Victoria, qui occupe cette haute situation.)

Les Protestants français au XVIII^e siècle

Louis XV, au milieu d'une cour incrédule et dépravée, rendit un édit sévère contre les Protestants et dirigea contre eux de

nouvelles persécutions. L'Europe étonnée se demandait en vain la raison de ces excès de zèle.

La Suède et la Prusse, profitant de cette faute, attirèrent chez elles les meilleurs manufacturiers français.

La plupart des Protestants étaient obligés de s'enfuir, de se cacher, pour échapper aux supplices.

« Nous ne pouvons pas, disaient-ils, nous livrer aux plus innocentes affections de la nature sans craindre l'infamie et les supplices. Contraints, pour servir l'Être suprême, de fuir les lieux qu'habitent nos semblables, d'errer dans les déserts, de nous exposer aux chaleurs brûlantes de l'été, aux froids rigoureux de l'hiver, notre obéissance aux lois de Dieu est une désobéissance à celles du souverain. »

Vers la fin du XVIII^e^ siècle, un débat s'éleva entre Bossuet et plusieurs autres évêques, pour savoir s'il fallait forcer les nouveaux convertis, de par les dragonnades, à assister à la messe. Bossuet soutenait la négative « par respect pour la messe », non pour les droits de la conscience auxquels il ne songeait guère ; les autres prélats étaient d'un avis opposé. L'évêque de Montauban fit remarquer que c'est toujours par les persécutions qu'on a ramené les hérétiques, et il cita l'exemple des dragonnades.

Enfin, à l'Assemblée constituante, le 21 août 1789, on proclama, dans la déclaration des « Droits de l'homme », que « tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits », et deux jours après, le 23 août, que « nul ne doit être poursuivi pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble point l'ordre public établi par la loi » (article 8).

Durant tout le XVIII^e^ siècle, l'influence de l'Église romaine fut de plus en plus en déclin ; l'incrédulité gagnait tous les esprits et arriva dans certaines villes à prendre une influence prépondérante. Alors la papauté descendit si bas qu'elle devint la dérision des incrédules, en même temps que l'objet de la pitié des Protestants trop bienveillants pour aller jusqu'à la haine.

L'Inquisition en Espagne au XVIII^e^ siècle

Si le Saint-Office se relâcha un peu de son ancienne rigueur au XVIII^e^ siècle, c'est qu'il ne restait presque plus de Juifs ni de

Musulmans à inquiéter (1), c'est qu'aussi le progrès des lumières qui se faisait partout commençait à émanciper les esprits et à donner aux hommes l'idée du Droit. On commença à publier des feuilles hebdomadaires, on fonda des académies, partout la pensée se libérait, et, grâce à la discussion qui en résultait, on admettait déjà comme raisonnables un grand nombre d'idées que l'ignorance et la superstition avaient autrefois persécutées comme des hérésies. Ainsi, la grande publicité donnée à l'idée de Galilée l'avait fait connaître de tout le monde, et, comme cette idée était juste, les cerveaux droits l'avaient admise ; c'est à cela que servait la persécution, elle avait du bon, elle remplaçait la réclame moderne ; le mouvement d'opinion qui s'était fait autour de cette idée était tel qu'à Rome même on la soutenait, sans crainte d'aucune condamnation religieuse.

Mais le grand événement du siècle, la Révolution française, qui aurait dû définitivement affranchir tous les peuples, produisit un effet tout contraire en Espagne. Charles IV, monarque absolu, fut alarmé par les idées révolutionnaires qu'on émettait à ses frontières, et, voulant conserver le pouvoir despotique, il s'appliqua à faire reculer l'esprit humain, au lieu de favoriser sa marche en avant.

L'Inquisition fut chargée d'ordonner la saisie de tous les livres et journaux français et ordonna la suppression des chaires d'enseignement du Droit naturel et du Droit des gens dans toutes les Universités. Le nombre des dénonciations fut incalculable. Presque tous les étudiants des Universités d'Espagne se trouvèrent dénoncés, mais ces mesures n'eurent pour effet que d'imprimer une force nouvelle aux idées libérales qu'on voulait interdire.

(1) Non seulement l'Inquisition décimait la population par ses auto-da-fé, mais encore elle la réduisait considérablement en provoquant des guerres civiles et des émeutes, et surtout en expulsant les Juifs et les Maures. Plus de cinq millions d'habitants ont disparu du sol de l'Espagne pendant que le Saint-Office y a exercé son ministère. Voilà pourquoi la Péninsule espagnole, dont le territoire est à peu près égal à celui de la France, ne renferme, à l'heure qu'il est, que la moitié de la population de ce dernier pays. Ajoutons que Las Casas nous dit que les Chrétiens ont immolé cinq millions d'habitants dans l'Amérique du Sud, qui en comprenait douze millions avant leur arrivée.

Les mœurs des prêtres au XVIII^e siècle

Sous le pontificat de Pie VI, l'évêque de Pistoïa, Scipion Bicci, voulant mettre un terme aux scandaleuses relations des religieuses de son diocèse, et notamment des Dominicaines, avec leurs confesseurs, constata que, à chaque promotion d'un provincial, le nouvel élu se rendait dans leur couvent, faisait ranger sur deux files toutes les nonnes, complètement dépouillées de leurs vêtements, et, après les avoir bien examinées, mettait son chapeau sur la tête de celle qui lui plaisait le plus, pour indiquer qu'il en faisait sa maîtresse favorite.

Leur folie

Au XVIII^e siècle, un chanoine Duret s'occupait spécialement de magie noire. Il pratiquait la nécromancie, évoquait le diable; il finit par être exécuté comme sorcier en 1718.

Un abbé Beccarelli institua dans la Lombardie 12 apôtres et 12 apostolines chargés de prêcher son culte. Cet abbé abusait des deux sexes et disait la messe « sans s'être confessé de ses luxures ».

Il distribuait aux assistants de ses offices des pastilles aphrodisiaques qui avaient, disait-on, cette particularité bizarre, qu'après les avoir avalées les hommes se croyaient changés en femmes et les femmes en hommes.

Cet abbé, poursuivi pour ses abominations, fut condamné en 1708 à ramer sur les galères pendant sept ans.

Leur érudition

— En 1755, les Récollets d'Anvers donnèrent à leur jardinier 1.500 volumes, pour se débarrasser de tout ce fatras. Les manuscrits qui étaient mêlés à tous ces livres furent vendus 24.000 francs à un Anglais érudit. Ils ne savaient même pas ce qu'ils avaient.

— Dom Martin, visitant en 1708 la Bibliothèque de la Sainte-Chapelle de Bourges, la trouva dans un état pitoyable, la clef ayant été confiée au receveur du chapitre qui en avait fait un poulailler. Les poules avaient couvert d'ordures les livres ouverts sur les pupitres.

— En 1784, à la mort du président Bouhier, de Dijon, l'abbé

de Clairvaux (un Bénédictin) avait acheté sa collection de manuscrits pour la somme de 135.000 francs.

En 1799, lorsque la Bibliothèque de Clairvaux fut saisie par les commissaires du gouvernement, on trouva cette collection dans les mêmes caisses qui avaient servi à la transporter de Dijon à Clairvaux, et comme on les avait déposés dans un lieu humide, les plus beaux manuscrits étaient entièrement gâtés.

— Les Oratoriens de Troyes, ayant hérité d'une partie des manuscrits du célèbre Pithou et voulant les faire relier économiquement, en réunirent ensemble le plus grand nombre possible, sans même chercher l'égalité du format, puis les firent rogner de manière à donner à toutes les parties de ces volumes hétérogènes une dimension uniforme.

Ces manuscrits de Pithou étaient, pour la plupart, des *palimpsestes*, c'est-à-dire des parchemins ayant primitivement servi pour des ouvrages d'auteurs anciens et que les moines avaient grattés pour y substituer des vies de saints ou autres produits de leur littérature spéciale.

Tel est le mérite littéraire des Bénédictins et des Oratoriens, tant renommés pour leurs savants travaux !

On se demande, en face de ces preuves de leur peu d'intellectualité, si ce sont eux qui ont écrit les ouvrages qu'on leur attribue, tels que les *Acta Sanctorum* et la *Gallia Christiana*, ou si ce ne seraient pas plutôt les femmes enfermées dans les couvents et qui, elles, avaient toujours l'activité intellectuelle du cerveau féminin, puisque la sexualité féminine est exempte de déchéance.

Evidemment, ces femmes ont dû produire quelque chose dans les longues heures de repos et de solitude que le couvent leur donnait, elles ont dû travailler pour les moines, c'est dans l'ordre des choses, c'est dans les lois psychologiques, donc cela a dû être, et il est aussi dans la nature de l'homme de s'approprier le travail de la femme et de le donner comme sien.

Les moines étaient trop avides de plaisirs pour avoir rien pu produire.

Leurs grands hommes

L'Église, cependant, à travers tant de passions, de fièvres et de fiel, avait encore assez de lucidité pour comprendre que sa faiblesse venait de son infériorité intellectuelle. C'est pour cela

qu'elle surveillait avec tant de soins tous les efforts tentés pour élever les esprits, pour éclairer les consciences, attentive au moindre bruit pour l'étouffer, surveillant les idées qu'elle voyait germer, étouffant toute voix qui voulait s'élever, bannissant toute liberté, hors la sienne, enfin, employant avec une habileté incroyable le système de lâcheté qui consiste à opprimer les faibles.

Les souverains demi-barbares se soumettaient aux prêtres, parce qu'ils savaient au besoin se faire soutenir par eux.

Le peuple, bêtement docile, se laissait mener sans même songer à protester. Incapable de penser par lui-même, il abdiquait en faveur de ses tyrans toutes ses facultés intellectuelles; paresseux, indolent et lâche, il supporta la tyrannie pendant des siècles, courbant la tête et baisant la main qui le souffletait, et ne se releva que quand on lui montra ses oppresseurs vaincus eux-mêmes par une puissance supérieure qui venait de naître. Alors le peuple, libéré des entraves du devoir, se jeta dans une révolution sans savoir à quels principes il obéissait. La réforme religieuse avait préparé la réforme politique.

SUJETS DÉTACHÉS

Le Moïse de Michel-Ange

Voici une autre tradition et un autre Moïse. C'est celui que fit Michel-Ange pour le tombeau du pape Jules II, mort en 1513.

Celui-ci n'a rien d'un prophète inspiré. On lui donne le physique du vieillard de la Kabbale, avec une barbe en fleuve, symbole de sexualité masculine, décrit dans le Zohar.

La tradition dont Michel-Ange semble s'être inspiré est un mélange de celle qui glorifie le principe mâle et de celle des premiers Chrétiens, les Nazaréens et les Manichéens, qui n'admettent pas la légende de Moïse et la représentent comme une manœuvre du mauvais esprit. C'est pour cela qu'il représente le prétendu législateur des Hébreux comme personnifiant l'esprit masculin qui dispute à la Femme sa gloire. Il lui mit des cornes sur la tête.

Depuis deux siècles, les Templiers avaient rapporté d'Orient la science cachée, et Michel-Ange devait connaître les controverses que cela avait fait surgir.

Il a, en même temps, la forte musculature du mâle, et l'artiste lui a donné une expression ironique, un peu narquoise, qui est celle de l'imposture triomphante. Il était, sans doute, sous l'influence des idées de son temps : le triomphe de la masculinité sur l'Esprit féminin, qui donne à l'homme une expression satanique.

* *

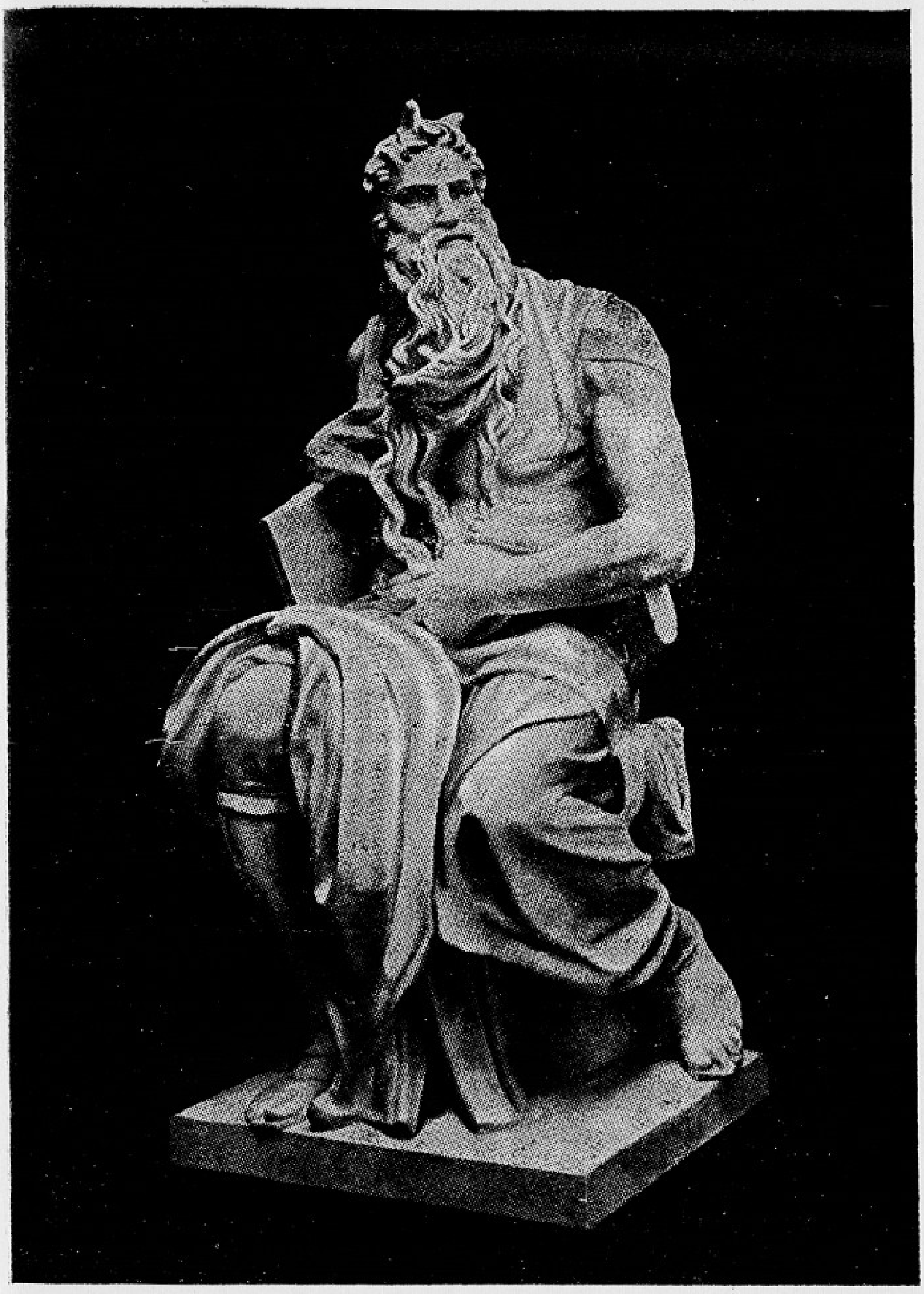

Le Moïse de Michel-Ange

Le Buisson ardent et la vision de Moïse

Un tryptique de Nicolas Froment intitulé *Le Buisson ardent* a été déterré par M. Blanquart et exposé à Paris.

Nous apprenons à ce sujet, par un article d'Henri Maret publié dans le *Journal* du 8 mars 1905, qu'on attribuait ce chef-d'œuvre au roi René, qui protégeait les lettres et les arts de son époque (1). Ce tryptique a été gravé par Burney en 1896.

Le *buisson ardent*, qu'on a appelé pyracanthe, est une altération de l'ancien Lotus dans lequel la Déesse était assise. Ce symbolisme, très ancien, se trouvait chez tous les peuples.

En voici deux exemples, l'un pris chez les Hindous, l'autre au Japon.

(1) Nous ne savons pas de quel roi René il s'agit. René d'Anjou, 2e fils de Louis II d'Anjou (1409-1480), devint duc d'Anjou et de Provence à la mort de son frère Louis III d'Anjou (1434), puis roi de Naples par le testament de Jeanne II (1438). Mais, dépossédé du trône par Alphonse d'Aragon (1442), il se retira à Aix-en-Provence, où il vécut cultivant les lettres et les arts

2

दुर्गा

Dans le tryptique de Nicolas Froment, le Lotus est remplacé par des branches d'arbres enchevêtrées, mais disposées aussi en nid sur lequel Marie est assise. Elle tient l'enfant qui représente le Livre qu'elle a enfanté, le Sépher.

Moïse reçoit les tables de la Loi.

Moïse, à ses pieds, regarde, ébloui, cette Divinité. A la mode orientale, il ôte son soulier comme on le faisait pour entrer dans le temple de la Déesse.

A ce sujet, rappelons que, dans les *Septante*, les vieillards qui accompagnent Moïse sur le Sinaï ne voient pas Dieu, mais « *le lieu où il est* ».

On sait que sur le Sinaï se trouvait le temple de la Déesse Hathor.

Donc, à l'époque du roi René, on connaissait encore la tradition qui concernait Myriam-Hathor.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le Moïse des Catholiques modernes

D'après les Catholiques modernes, ce n'est plus Moïse qui possède la barbe en fleuve qui représente la sexualité masculine, c'est Dieu lui-même. Sa tête semble imiter le rayonnement du *Buisson ardent*, c'est-à-dire du Lotus, symbole du sexe féminin !...

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Voltaire (1694-1778)

Lettre de Voltaire au pape Benoît XIV, pour le remercier d'avoir agréé la dédicace de la tragédie de *Mahomet*.

Très Saint-Père,

Les traits de Votre Sainteté ne sont pas mieux exprimés dans les médailles dont Elle m'a gratifié, par une bonté toute particulière, que ceux de son esprit et de son caractère dans la lettre dont Elle a daigné m'honorer.

Je mets à ses pieds mes très humbles et très vives actions des grâces.

Je suis forcé de reconnaître son infaillibilité dans les décisions littéraires comme dans les autres choses plus respectables.

C'est avec les sentiments de la plus profonde vénération et de la plus vive gratitude que je baise vos pieds sacrés.

Voltaire.

Voltaire, bel esprit, universel, sceptique, décidé, homme du monde et courtisan adroit, remplaçant par l'étendue et l'éclat des superficies la profondeur qui lui manquait, Voltaire renverse l'autel, dénie aux Pontifes leur autorité sacerdotale, et ne veut pour toute religion qu'un fantôme divin assis sur la liberté illimitée des consciences (Fabre d'Olivet).

La philosophie de Voltaire et de Rousseau remplit le monde ; — quoiqu'ils ne voulussent ni prêtres ni rois, les rois suivaient, les prêtres les lisaient, — Frédéric était avec eux, Catherine également, et l'empereur Joseph II, et, ce qui est plus étonnant encore, Clément XIV se fit aussi philosophe. Tout fut philosophe d'un bout à l'autre de l'Europe (Fabre d'Olivet).

Voltaire fut chassé de son pays, — couvert de calomnies et de mensonges, appelé athée, lui si déiste, — lui si croyant ; Voltairien fut synonyme d'impie.

« On se mit à table avec Paquette et le Théatin ; le repas fut assez amusant, et sur la fin on se parla avec quelque confiance.

« — Mon père, dit Candide au moine, vous me paraissez jouir d'une destinée que tout le monde doit envier ; la fleur de la santé brille sur votre visage ; votre physionomie annonce le bonheur ; vous avez une très jolie fille pour votre récréation, et vous paraissez content de votre état de Théatin.

« — Ma foi, Monsieur, dit frère Giroflée, je voudrais que tous les Théatins fussent au fond de la mer. J'ai été tenté cent fois de mettre le feu au couvent et d'aller me faire turc. Mes parents me forcèrent, à l'âge de quinze ans, d'endosser cette détestable robe, pour laisser plus de fortune à un maudit frère aîné, que Dieu confonde !

« La jalousie, la discorde, la rage habitent dans le couvent. Il est vrai que j'ai prêché quelques mauvais sermons qui m'ont valu un peu d'argent dont le prieur me vole la moitié ; le reste me sert à entretenir des filles ; mais, quand je rentre le soir dans le monastère, je suis prêt à me casser la tête contre les murs du dortoir, et tous mes confrères sont dans le même cas. »

(Voltaire, *Candide*, chap. XXIV).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Rousseau (1712-1778)

Rousseau, poursuivi par le clergé catholique et par les Protestants de Genève, se vit interdire la terre et l'eau ; décrété de prise de corps, errant et fugitif, il promena partout sa misère.

Rousseau, raisonneur profond, brillant écrivain, doué d'un génie aussi vigoureux qu'indépendant, Rousseau ébranle le trône, refuse aux rois la puissance législative, et proclame hau-

tement la souveraineté du peuple sur laquelle il établit tout l'édifice social.

J.-J. Rousseau dit :

« Le principe fondamental de toute morale sur lequel j'ai raisonné dans mes écrits est que l'homme est un être naturellement bon, aimant et la justice et l'ordre... La nature a fait l'homme heureux et bon, la société le déprave et le rend misérable. »

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La Révolution française

A peine les États Généraux se sont-ils réunis à Versailles au commencement de mai 1789, que, dès le mois de juin, les députés des communes, alors appelés *Tiers-État*, y ont pris la domination sur la noblesse et le clergé. L'autorité royale, qui a voulu s'y opposer, n'a fait que donner au torrent plus d'impétuosité, et précipiter la fameuse déclaration des Droits de l'homme qui, à l'imitation de celle des États-Unis d'Amérique, consacre l'insurrection. Au mois de juillet, l'insurrection éclate. Paris se soulève ; le château de la Bastille est enlevé en un moment et son gouverneur égorgé. On massacre plusieurs magistrats du peuple qui voulaient s'opposer au tumulte. La France imite Paris. A la voix de Mirabeau, elle se hérisse de gardes nationales. On s'arme de toutes parts. Trois millions de soldats paraissent sortir de terre ; au mois d'août, la faible barrière qui enveloppait encore le trône est renversée. La noblesse déchire elle-même ses titres et les foule aux pieds. Vainement, au mois de septembre, l'Assemblée nationale, effrayée du précipice où elle se sent jetée, veut revenir sur ses pas en décrétant l'inviolabilité de la personne du roi. Cette inviolabilité illusoire est violée le 6 octobre. Une multitude de femmes furieuses inonde le palais de Versailles. Quelques brigands qui les suivent en égorgent les gardes et portent leurs mains teintes de sang sur le monarque et sur sa famille. On l'entraîne à Paris.

En 1789, les femmes de Paris jettent enfin un cri de révolte ; elles s'éveillent de leur torpeur, demandent du pain et marchent sur Versailles (le 5 octobre 1789). Ce cri retentit jusqu'aux confins du monde civilisé.

« L'année 1790 s'ouvre par la persécution des prêtres qui refusent de prêter serment à une constitution nouvelle et que le Pape ne reconnaît pas, et par l'institution du fameux club des Jacobins.

« Le 14 juillet, plus de cent mille Français, réunis à Paris de tous les points de la France, se lient des mêmes serments. Ce jour était grand dans son inconcevable nullité ! Si la Providence (la Femme) y eût été présente, je ne crois pas que rien dans l'Univers en eût égalé la magnificence.

« En 1791, les persécutions contre les prêtres réfractaires acquièrent plus d'intensité ; la noblesse émigre ; les puissances étrangères commencent à jeter les yeux sur la France, et paraissent s'inquiéter des suites de la lutte qu'elles y voient établir. Ces suites n'étaient plus douteuses. L'Assemblée nationale, toute-puissante dans l'opinion, déclare qu'à elle seule appartient le droit de se renouveler et que le roi n'a pas celui de la dissoudre.

« Le roi, auquel cet acte arrache la Couronne, essaie, mais trop tard, de la conserver en fuyant ; on l'arrête avant sa sortie du royaume, on le ramène en triomphe à Paris où il se voit contraint d'accepter l'ombre de puissance qu'on veut bien lui laisser, dans une Constitution que ses fondateurs croyaient immortelle et qui ne vécut que dix mois. Le trône s'écroule le 10 août 1792 sous les coups d'une poignée de factieux » (*État social*, p. 324).

« D'abord, la Convention, partagée entre la Gironde et la Montagne, se heurte et se brise. La Gironde est sacrifiée, et ses partisans meurent sur l'échafaud. Alors commence, au 31 mai 1793, l'époque formidable qu'on appelle le règne de la Terreur. Robespierre en est le chef. Le sang coule par torrents dans l'intérieur, la famine la plus affreuse y dévore les habitants, et cependant la Victoire pousse en avant le colosse républicain. La guerre est générale. L'Europe est ravagée par les armées les plus nombreuses qu'elle ait encore rassemblées. Celle de la France seule dépasse 800.000 hommes. Tout cède à leurs efforts, la France se couvre d'une gloire immense, qui malheureusement, privée de principes, ne doit amener aucun résultat. La Convention, déjà divisée, se divise encore. La faction de la Montagne, triomphante depuis 15 mois, se renverse sur elle-même en 1794.

« Une nouvelle division amène l'abolition du club des Jacobins et la suppression du Tribunal révolutionnaire. La violence du mouvement diminue sensiblement ; plusieurs traités de paix

sont conclus. Le gouvernement français, jusqu'à ce moment sans force, en prend une. Les législateurs populaires, encore divisés entre eux, divisent le peuple. Paris prend parti contre eux. Les 48 sections de cette capitale s'insurgent et lancent contre la Convention plus de 50.000 hommes déterminés à la détruire. Alors paraît sur la scène du monde un homme fatidique (fatal), *Napoléon Bonaparte*, qui sauve la Convention perdue sans lui » (*État social*, p. 328).

***

Le 3 Ventôse an III (1795), sur la proposition de Boissy d'Anglas, les hommes de la Révolution résolurent équitablement la question des rapports des Églises et de l'État en supprimant le budget des cultes.

A ce moment, il n'est point question de compensations ni d'obligations nationales envers le clergé. Les religions durent vivre de leurs propres ressources, sans obstacles et sans faveur d'aucune influence administrative.

Aucune secte n'était protégée au détriment des autres. Tous ceux qui voulaient établir un culte pouvaient s'intituler prophètes et même dieux. Les libres-penseurs n'avaient pas le droit de se prétendre opprimés ou lésés comme aujourd'hui, puisqu'ils n'entretenaient pas de leurs deniers la religion des croyants. Cette ère de justice devait finir le 18 Brumaire. Elle avait duré cinq années.

***

Convention : assemblée qui siégea du 27 septembre 1792 au 4 brumaire an IV (26 octobre 1795).

Girondins : républicains.

Jacobins : démocrates exaltés.

Montagnards : révolutionnaires outrés.

Les Encyclopédistes et les savants

On fit une guerre acharnée aux Encyclopédistes, surtout à Diderot et d'Alembert.

Le *Bélisaire* de Marmontel excita une tempête.

On reprocha à Buffon d'avoir émis sur la formation de la terre et son ancienneté une opinion contraire à la Bible. La Sorbonne allait lancer ses foudres à propos de 4 propositions recon-

nues *coupables* quand elle fut distraite par les Encyclopédistes, bien plus redoutables.

Mais Diderot, ce penseur génial, méconnu de ses contemporains, fut l'esprit le plus hardi de son temps. Il substitua à la Bible chrétienne la Bible nouvelle, l'Encyclopédie ; au livre divin, le livre humain, résumé des vérités découvertes par l'effort de la pensée humaine ; c'est l'œuvre d'une pensée qui ne s'arrête pas.

Diderot éducateur fut le dépositaire de l'idée laïque, opposant la cité terrestre à la cité céleste. L'Église, en effet, a trouvé une solution simpliste de la question sociale : heureux ceux qui pleurent, dit-elle, heureux ceux qui souffrent, le paradis est à eux. Mais pourquoi donc les riches ne se dépossèdent-ils pas de leurs biens terrestres pour acquérir ce bien céleste ? Le Paradis appartiendra aux pauvres le jour où les riches seront dégoûtés de ces biens de la terre.

Diderot a dit :

« Avez-vous oublié tous les maux que les moines ont faits à notre nation : les horreurs de la Ligue, que leurs cris fanatiques ont excitées, le massacre de la Saint-Barthélemy, dont ils ont été les instigateurs, et tous les torrents de sang qu'ils ont fait répandre en France pendant deux cents ans de guerre de religion ?

« Ils en feraient répandre encore, si les mêmes circonstances revenaient ; ils n'ont pas changé d'esprit ; ils gémissent de voir le siècle éclairé. Que les temps d'ignorance reparaissent, vous les verrez sortir encore des ténèbres pour gouverner et bouleverser les États. »

Kant (1724-1804)

Kant eut un bon mot : « Traiter les autres comme une fin, non comme un moyen. »

« On a vu la raison la plus extraordinaire dans Kant manquer son but faute d'intelligence ; on avait vu l'intelligence la plus exaltée dans Bœhme s'écrouler faute de raison. Il y a eu dans tous les temps et parmi toutes les nations des hommes semblables à Kant et à Bœhme ; ces hommes ont erré faute de se connaître » (Fabre d'Olivet, *Vers dorés*, 341).

« Je m'enthousiasme pour ces savantes, patientes, extraordinaires, abracadabrantes folies, ces raisonnements, ces déductions si serrées, si savantes... Il n'y a qu'une chose qui me désole, c'est

que je sens que c'est faux et que je n'ai pas le temps ni la volonté de trouver pourquoi » (Marie Basohkirtseff, *Mémoires*, t. II, p. 84, à propos de Kant).

***

Cependant, on n'en avait pas fini encore avec le monstre aux cent bras. Son dogme était jeté par terre, ses biens confisqués, cela lui donna le prestige de la persécution et la lutte s'engagea. De 1792 à 1793, on discuta très âprement sur la question de la liberté des cultes et la séparation de l'Église et de l'État. Cette discussion divisa les hommes en deux fractions. Dans l'une, les Girondins et Cambon, — continuateurs de l'esprit de l'Encyclopédie. Dans l'autre, Robespierre et Danton, qui restent croyants, malgré tout. Voici comment parlaient les premiers :

Lorsque, le 23 avril 1792, le ministre de l'Intérieur vint annoncer à la Convention les troubles provoqués par les prêtres réfractaires, Vergniaud s'écria : « Il faut examiner si, lorsque la nation emploie toutes ses ressources pour combattre ses ennemis extérieurs, *elle doit entretenir à sa solde ceux qui, à l'intérieur, conspirent contre elle.* »

Les Girondins veulent une République exempte de toute confession religieuse et basée sur la science.

Lorsque, en 1792, Cambon, député de Montpellier, vint, au nom du comité des finances, présenter un projet de loi tendant à laisser à chaque secte religieuse le soin de payer les ministres de son culte, Robespierre indigné déclara « *qu'attaquer le Catholicisme, c'était attenter à la moralité du peuple* ». Il avait découvert « *que la religion nous présente une morale analogue aux principes de la Révolution* ». Si la déclaration des Droits était déchirée, il assurait qu'on la trouverait encore dans l'Évangile.

Cette idée absurde devait faire son chemin, et, depuis la Révolution, il est une foule de gens qui trouvent tous ses principes dans l'Évangile ; — évidemment, ils y mettent de la bonne volonté, car alors comment ces principes auraient-ils produit tout le contraire de ce que promet la Révolution ?

Et Robespierre concluait : « Qu'y a-t-il de plus funeste à la tranquillité publique que de *réaliser la théorie du culte individuel* ? » Il faut donc une religion reconnue et patentée ; et il en persuada si bien la Convention que, en juin 1793, elle décréta « *que le traitement ecclésiastique faisait partie de la Dette*

publique ». Les prêtres ne sont même pas des salariés ou des fonctionnaires ; ils sont bien plus : *ce sont des créanciers de l'État*. Proposer de ne plus les payer, c'est proposer quelque chose comme une banqueroute.

L'Église romaine eut alors à subir un quatrième choc, mais bien plus formidable que les précédents. Jusque là, on n'avait attaqué qu'une partie de sa doctrine ; la nouvelle école philosophique qui s'élevait la rejeta tout entière. Elle fut symbolisée par une négation libératrice.

Malgré les efforts des oppresseurs pour étouffer ce cri de liberté. les nouvelles idées se répandirent rapidement dans toute l'Europe. L'esprit public était partout préparé à les recevoir, et les accepta sans hésitation ; les gouvernements, même les plus arbitraires, les accueillirent avec sympathie. Les souverains de la Prusse, de la Russie, de l'Autriche, comptèrent parmi les partisans des idées libérales. Partout, la conscience et la dignité humaine, rendues à elles-mêmes, réclamaient leurs droits, quelquefois avec modération, souvent avec violence. La conscience fut secouée, le réveil fut terrible. L'Église de Rome était encore ostensiblement aussi splendide et aussi solide, mais ses fondements étaient minés ; depuis que tout le monde pensait, lisait, écrivait, le niveau intellectuel des nations avait sensiblement monté, et, comme les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, partout on annonçait par la révolte qu'on ne voulait plus être gouverné par la stupidité, l'ignorance, la folie.

La premier événement qui signala cette situation fut la chute de la Société de Jésus, qui avait pris un tel accroissement que, en 1710, elle comptait 20.000 maisons d'éducation (d'après le Père Jouvency).

Sur ses ruines, le mouvement philosophique déborda avec une effrayante rapidité, et enfin, quand la Révolution éclata, la vieille Église de France tomba avec sa pompe et ses richesses.

Ayant à écrire au Pape au sujet de quelques persécutions qu'avaient éprouvées à Rome les artistes français, le gouvernement de la République ne lui donna que le titre d'*Évêque de Rome* (en 1792).

Révolution

Au moment où les premiers symptômes de la Révolution se manifestaient en Amérique, les Jésuites n'étaient plus. Cette

institution formidable, rongée par le mouvement du siècle, s'était écroulée presque sans résistance. Ceci est un des plus grands phénomènes qui se soient montrés sur l'horizon religieux et politique. Qui l'eût cru ? Le Parlement de Paris se déclara contre eux. La France, l'Espagne, le Portugal, le Pape ! le Pape lui-même les proscrivit.

Le clergé disposait d'immenses ressources qui le rendaient propriétaire d'une partie considérable du sol.

Il les tenait de la piété des fidèles, souvent aussi des terreurs tardives du lit de mort. Les rois de France avaient largement disposé de leurs domaines en sa faveur, et, s'il fallait évaluer le nombre et l'importance de leurs péchés par celui de leurs donations, la liste de leurs méfaits serait effrayante. Le clergé avait à sa tête 11 archevêques, 116 évêques, 11 chapitres de chanoines nobles, 520 collèges ou petits chapitres, 715 abbayes, 3 ou 4.000 Ordres de religieux et religieuses. Le revenu du clergé était de plus de 250 millions, sans compter les dîmes prélevées sur les récoltes des particuliers, le casuel. La loi de l'aliénation des biens du clergé fut votée le 2 novembre 1789.

Le 12 décembre 1792, Jacob Dupont tente à la Convention la glorification de la Science, et il la voit déjà remplacer la religion : « En vain, dit-il, Danton nous dit que le peuple a besoin d'un prêtre pour rendre le dernier soupir. Je lui montrerai Condorcet fermant les yeux à d'Alembert. »

Robespierre ne pardonna jamais aux Girondins leurs doutes sur l'immortalité de l'âme.

La même année, Guadet, parlant après Robespierre, lui répond:

« J'ai entendu souvent, en cette enceinte, répéter le mot de Providence. *Je crois même que la Providence nous a sauvés malgré nous.* J'avoue que, ne voyant aucun sens à ces idées, je n'aurais jamais pensé qu'un homme qui a travaillé avec tant de courage pendant trois ans, pour tirer le peuple de l'esclavage, pût concourir à le remettre ensuite sous l'esclavage de la superstition. »

« — Gardons-nous des abstractions métaphysiques, réplique à son tour Vergniaud, le 2 novembre 1792 ; la nature a donné aux hommes des passions : c'est *par les passions qu'il faut les gouverner*, et *les rendre heureux.* »

« Je ne sais pas si nous devons être très reconnaissant à l'Incorruptible de cette conception, et si les « partisans du bloc » estiment que nous devons l'accepter dans cet *héritage* de la Révo-

lution, qu'ils veulent nous imposer, sans bénéfice d'inventaire !

« Quant aux Girondins, le crime d'avoir contristé l'âme sensible de Robespierre et les *mânes* de Jean-Jacques, par leur audacieuse négation de Dieu et de l'immortalité de l'âme, ne fut pas la moins grave des accusations qu'ils expièrent sur l'échafaud. Le même crime, quelque temps après, valut la même peine aux Hébertistes et à Danton lui-même. Décidément, les opinions métaphysiques relevaient du Comité de salut public. Le tribunal du Saint-Office était, au nom de la Révolution, restauré contre les hérétiques qui refusaient de se soumettre à l'orthodoxie jacobine.

« Les Girondins ont eu, en cette question, incontestablement la vraie conception de la société civile selon l'esprit de la Révolution. Ce qui ne veut pas dire qu'à nos yeux ils renfermaient toute la Révolution. Il faut les compléter par Danton quelquefois et par les Hébertistes. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces derniers ont continué l'œuvre philosophique des Girondins, en l'étendant et en la popularisant.

« Les Girondins avaient rêvé de *déclericaliser* la France, de la *laïciser* par en haut, c'est-à-dire par la loi. Les Hébertistes, juste au moment où les Girondins montent à la guillotine, rêvent de la *déchristianiser* à fond, et ils tentent de le faire par en bas, par l'initiative surexcitée du peuple.

« Et ils tâchent d'instaurer le culte de la déesse Raison.

« Cette tentative païenne a été jugée avec différentes passions ! Elle a paru — naturellement — aux Catholiques et même à certains formalistes du déisme et de la théophilanthropie — une abominable mascarade. D'autres, et parmi eux Edgard Quinet, y ont deviné un mouvement réellement populaire qui eût complété et affermi, par une radicale révolution religieuse, la révolution civile et politique.

« L'ardeur des iconoclastes, écrit Quinet, fut peut-être le seul mouvement où le peuple ait pris l'initiative. » C'est aussi celui qui fut le mieux écrasé par l'autorité jacobine, à laquelle on ne s'est jamais vainement adressé » (Xavier de Ricard, *Journal du Peuple*, 13 mai 1899).

Et c'est cette réaction catholique de Robespierre et de ceux qui, comme lui, ne pouvaient pas s'élever jusqu'à une conception nouvelle de la vie sociale, qui arrêta le magnifique essor de la Révolution.

Edgard Quinet le constate quand il dit :

« Il n'est pas sans utilité de remarquer combien, dans ses discussions les plus extrêmes, en matières religieuses, la Révolution française a été timide en comparaison des empereurs catholiques, Constantin, Théodose, Arcadius, Honorius, Valentinien, etc., qui ont fait passer l'âme de Rome impériale dans le génie de l'Église. Ces empereurs ont osé proclamer la chute de l'ancienne religion, et finir par là l'ère ancienne, ce que n'a jamais osé la Révolution française, et je ne doute guère que ce manque d'audace d'esprit n'ait été pour quelque chose dans sa défaite, car, tandis qu'elle se donnait toute l'apparence de la persécution religieuse, et qu'elle déchaînait contre elle tout le passé, elle n'osait pourtant frapper le passé religieux et y mettre légalement un terme.

« En sorte qu'elle n'ôtait pas à ses ennemis l'espoir de renaître, quoiqu'elle fît tout pour se les rendre irréconciliables. Situation qui est la pire de toutes et qui contenait infailliblement ces retours, ces revers que nous avons vus et *que nous voyons encore.* Les temps qui ont suivi ont enseigné ceci : il fallait, ou laisser de côté la religion ancienne (chose, il est vrai, qui me semble impossible), ou, si la nécessité obligeait de déchaîner cette religion contre soi, il fallait en finir. »

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La Bible latine de saint Jérôme

Saint Jérôme écrivit au Saint-Père :

« D'un ancien ouvrage vous m'obligez à faire un nouveau. Vous voulez que je me place, en quelque sorte, comme arbitre entre les exemplaires des *Écritures* qui sont dispersés dans tout le monde, et, comme ils diffèrent entre eux, que je distingue ceux qui sont d'accord avec la Vérité grecque. C'est là un pieux labeur, mais c'est aussi une périlleuse hardiesse de la part de celui qui doit être jugé par tous, de juger lui-même les autres, de vouloir changer la langue d'un vieillard et de ramener à l'enfance le monde déjà vieux.

« Quel est, en effet, le savant ou même l'ignorant qui, lorsqu'il aura en main un exemplaire nouveau, après l'avoir parcouru seulement une fois, voyant qu'il est en désaccord avec celui qu'il est habitué à lire, ne se mettra aussitôt à pousser des cris,

prétendant que je suis un sacrilège, un faussaire, parce que j'aurai osé ajouter, changer, corriger quelque chose dans les livres anciens ?

« Un double motif me console de cette accusation. Le premier, c'est que vous, qui êtes le Souverain Pontife, m'ordonnez de le faire ; le second, c'est que la Vérité ne saurait exister dans les choses qui diffèrent, alors qu'elles auraient pour elles l'approbation des méchants.

« Cette courte préface s'applique seulement aux quatre Évangiles, dont l'ordre est le suivant : Matthieu, Marc, Luc et Jean. Après avoir comparé un certain nombre d'exemplaires grecs, mais des anciens, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la version italique, nous les avons combinés de telle manière que, corrigeant seulement ce qui nous paraissait en altérer le sens, nous avons maintenu le reste tel qu'il était. »

Ceci fut écrit en l'an 386 de notre ère.

Ce n'est vraiment qu'après la Bible latine de saint Jérôme que l'histoire de Jésus se répandit dans le monde ; jusque là, on ne connaissait que ceux qu'on appelle « les Chrétiens de saint Jean », et il ne fut pas facile de faire cette substitution, car tout le monde connaissait le premier Christianisme, et personne ne connaissait le Catholicisme de Jésus qu'on y introduisit comme un intrus ; aussi fallut-il multiplier, au moyen âge, les représentations populaires, appelées *Mystères*, pour expliquer au peuple la vie et la mort de Jésus.

***

Le Livre IV de *L'Ère de Vérité* est consacré à l'histoire du Nouveau Testament. Il y a donc forcément des lacunes dans cette Histoire de la Bible à partir du Christianisme, surtout en ce qui concerne la version faite par saint Jérôme, puisque la lutte soutenue pendant trois siècles autour d'une nouvelle erreur — la légende de Jésus — était venue compliquer la question. On défendait la lecture de la Bible parce que la version de saint Jérôme était en contradiction avec le *Livre* qu'on avait lu avant lui et qui était celui des premiers Chrétiens qu'on avait condamnés, le déclarant apocryphe, alors que c'était le seul authentique.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La Bible Sixtine

Sixte-Quint fit une nouvelle revision de la Bible en 1590, et son successeur Clément VIII, trouvant celle-ci incomplète, en fit faire encore une autre.

Après le Concile de Trente, une revision et une correction du texte latin de saint Jérôme furent entreprises, par ordre des Papes, par une commission de théologiens et de linguistes très versés dans les langues grecque et hébraïque ; tout en avouant qu'elle laissait de nombreux passages — plusieurs milliers — sans correction, pour ne pas blesser les lecteurs accoutumés à lire de telle façon ces mêmes passages, et enfin parce qu'il fallait bien terminer ce labeur difficile entre tous et avoir un texte authentique, je veux dire par là qui pût être accepté par les Catholiques dans leurs écoles et séminaires. C'est l'édition actuelle dite *de Clément* (9 nov. 1622).

La Bible imprimée

L'invention de l'imprimerie devait avoir une influence considérable dans la lutte des idées.

La première grande installation typographique, la maison Plantin à Anvers, fondée en 1480, commença ses travaux en imprimant la Bible. Et on est surpris de voir avec quel soin cette impression fut faite (1).

Ainsi donc, ce livre si longtemps ignoré, puisqu'il était dangereux de le lire, allait être mis en pleine lumière. On allait le connaître, l'analyser, l'étudier. En 1516, elle était imprimée et répandue partout, pendant que le Vatican continuait ses *revisions* en remaniant la Vulgate. Cette traduction, commencée par Jérôme en 390 et finie en 405, ne fut définitivement fixée que sous Clément VIII, en 1592.

Mais il était trop tard pour *fixer* des livres, le temps était venu de les examiner. Ce qui n'alla pas sans inquiéter le pouvoir ; le 11 septembre 1563, Charles IX signa une ordonnance faisant défense aux imprimeurs d'imprimer aucun écrit sans une per-

(1) La maison Plantin a été conservée religieusement. On peut la visiter à Anvers, elle est restée telle qu'elle était au XVI^e^ siècle. Les cuves sont celles dont on se sert encore. Les gravures sur cuivre sont remarquables. La première Bible imprimée y est exposée.

mission spéciale du Parlement, et cela sous peine *d'estre pendus et estranglez.*

La même ordonnance défendait également aux libraires d'exposer aucun livre en vente avant d'avoir été examiné et visité. Le recteur de l'Université devait apposer son paraphe s'il y avait lieu d'en approuver la vente.

Un prêtre français, Richard Simon, commença à étudier les Écritures, et c'est cette science nouvelle qu'on appela l'*Exégèse.* Il eut bientôt des imitateurs. Mais cette étude fut faite d'après la mauvaise traduction grecque, la *Version des Septante*, cette profanation du Sépher qui avait tant scandalisé les honnêtes gens lorsqu'elle fut faite.

Au XVII^e^ siècle, on ne connaissait pas l'histoire, on se contenta de cette version, et, bien plus, dans cette étude des *Écritures* on ajouta les idées catholiques que 10 siècles avaient jetées dans les esprits et dont les Protestants étaient imbus, — telle la divinité de Jésus.

M. Leblois fait remarquer dans son livre *Les Bibles* (t. VII, p. 20) que, depuis la Réforme, les Églises séparées de Rome consultent un texte fautif et des traductions fautives. Il dit : « Le texte qui depuis 1633 est appelé le « texte reçu », d'après la préface de la 2^e^ édition du Nouveau Testament par les Elzévirs, où les imprimeurs disaient audacieusement : « Vous avez maintenant le texte reçu par tous », est constitué d'après des manuscrits relativement récents et inexacts. »

Les traductions faites d'après ce texte sont quelquefois plus fautives encore. Et M. Leblois ajoute (en note p. 216) : « On peut reprocher à la version d'Osterwald, par exemple, d'avoir quelquefois renchéri sur les altérations dogmatiques déjà signalées dans les plus anciens manuscrits. Lorsqué dans le « texte reçu » l'expression « huios tou Théou » (fils de Dieu) s'applique à Jésus-Christ, elle est exactement traduite ; mais, toutes les fois qu'elle désigne les autres hommes, elle est rendue par *les enfants de Dieu.* Par exemple : *Matthieu*, 5, 9, 45 ; *Luc*, 6-12, 6-8. Les deux seuls passages où Osterwald a traduit exactement par « fils » sont : *Corinthiens*, 6-18, et *Apocalypse*, 21-7.

« Par une altération en sens contraire, lorsque Jésus est appelé « païs tou Théou » (serviteur de Dieu), le mot serviteur est changé en fils ; par exemple : *Actes*, 3-13, 26 ; 4-27 ; 29-30. »

Les Écritures étaient discréditées en Orient avant d'être

connues en Occident, parce que dans ces pays l'exagération habituelle de l'esprit des hommes est connue et ne trompe personne ; on sait que les livres de tous les prêtres sont des rêves chimériques, et on les prend pour des œuvres d'imagination, non pour l'expression de l'histoire vraie.

Mais les candides Européens les acceptèrent comme des vérités ; du reste, plus les gens sont naïfs, c'est-à-dire éloignés eux-mêmes de l'imagination qui invente, plus ils croient que les autres ont écrit avec le même esprit de naïveté, c'est-à-dire de vérité simple.

Actuellement, ce sont les Anglo-Saxons qui croient le plus à la Bible, les femmes surtout.

Le progrès des idées

Peu à peu, une renaissance de la pensée antique allait se manifester. Par des voies détournées, les hommes y reviennent, mais l'expriment en un langage symbolique qui est une convention moderne, inconsciente du reste, en vertu de laquelle tout ce que l'antiquité avait attribué à la Femme — *l'Éternelle* Déesse— reste attribué à une entité vague appelée *Dieu*. Un Juif d'un grand esprit, Baruch Spinosa (1632-1677), fit paraître en 1670 son *Traité Théologico-Politique*, dans lequel on lit ceci :

« Tout homme qui réfléchit, même superficiellement, est obligé de reconnaître que, pour arriver à la véritable intelligence de la foi, il faut avant tout savoir *que les Écritures portent le cachet, non seulement de la conception des Prophètes*, mais encore de celle de la masse versatile et inconstante des Juifs. »

En effet, sur l'esprit féminin des Prophètes s'est greffé l'esprit versatile des prêtres. Si l'on ne sait pas cela, on ne peut rien comprendre à la Bible.

Il faut savoir aussi que les prêtres ont toujours exploité à leur profit le prestige qui s'attache à tout ce qui vient de l'*Esprit féminin* — le Logos —, qui a laissé une si profonde empreinte dans la science de l'antiquité, dans la vie universelle dont la Femme est le symbole.

Si la Bible est un livre qui a gardé un grand prestige, c'est que, à travers l'esprit mesquin du prêtre, on retrouve la parole de Vérité de la Déesse. On le sentait si bien que, aussitôt qu'elle fut lue, plusieurs Jésuites soutinrent que Marie était le *centre*

caché de toute l'Écriture et même qu'Elle avait eu plus de part encore que le Saint-Esprit à l'inspiration du Nouveau Testament.

Ce fut Luther qui transcrivit la Bible en allemand.

D'après lui, on ne devait reconnaître que les Saintes Écritures comme règle de la foi, — chacun, la Bible en main, pouvait dogmatiser à sa fantaisie, — cela supprimait la hiérarchie ecclésiastique. Pourquoi des chefs investis d'un pouvoir spirituel, si tous ont le même droit d'examen et les mêmes lumières ?

La plus grande Bible du monde est celle du Vatican. Le livre pèse 320 livres et son histoire y est attachée. Des Juifs italiens obtinrent la faveur de voir le précieux volume, et en parlèrent à leurs coreligionnaires de Venise. La conséquence fut qu'un syndicat de Juifs vénitiens s'efforça de l'acquérir, offrant au pape, comme prix, le poids du livre en or. Le pape Jules II cependant refusa l'offre.

La Bible Samaritaine

Un grand intérêt s'attache à l'histoire de la Bible samaritaine, puisque c'est celle-là qui contient le texte primitif. Son histoire est peu connue.

Dans le livre : *Que penser de la Bible ?* (p. 217), on nous dit :

« On ne sait pas si le livre des Samaritains est venu de ce que quelques gens d'Israël le conservèrent (III Rois, XIX, 18), ou s'il fut introduit à Samarie par les Juifs de Jérusalem qui repoussèrent l'autorité d'Esdras et passèrent avec le prêtre Manassé mécontent à Samarie, ou si, dans les rares temps d'union entre les deux royaumes, il y eut communication doctrinale » (1).

La livre samaritain est resté inconnu du VI^e^ siècle au XVII^e^, où un érudit, Ussérius, le tira de bibliothèques orientales où l'on peut légitimement supposer qu'il ne subit pas d'altération.

(1) Hottinger, Van Dale, Richard Simon et le D^r^ Prideux ont soutenu que le Pentateuque samaritain était une copie faite sur l'exemplaire d'Esdras et portée chez les Samaritains lorsque Manassé, frère du Grand-Prêtre Jaddus, se retira auprès de Sanaballat son beau-père, gouverneur de Samarie.

Cet exemplaire d'Esdras serait alors celui qui avait été trouvé dans le temple de Jérusalem du temps de Josias. Cet exemplaire n'était pas un Peutateuque, il ne contenait que le Lévitique de Miryam, attribué à Moïse.

C'est quand les Israélites furent vaincus que leurs ennemis écrivirent leur histoire en la faussant.

On ne peut donc connaître la réalité historique qu'en la cherchant dans les livres antérieurs à la défaite d'Israël.

La *Semaine religieuse* de Cambrai avoue que tout l'Ancien Testament, sous sa forme présente, est une compilation *postérieure* à la ruine du royaume d'Israël.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le Chevalier du Serpent d'Airain
(25e degré de la Franc-Maçonnerie)

Pendant les Croisades, on avait retrouvé la tradition sacrée, l'histoire réelle du Sinaï, le Buisson ardent et la personnalité de Hévah. Le 25e degré des Mystères fut créé par des chevaliers qui, étant en Palestine, avaient trouvé des Israélites captifs des Musulmans et les avaient délivrés. Ceux-ci, en reconnaissance leur firent connaître la tradition du *Serpent d'airain*, qui s'était perpétuée en Judée, et alors ces croisés, émerveillés de cette lumière apportée à leur esprit, abandonnèrent leurs anciens préjugés et se dévouèrent à l'étude des sciences antiques et au culte de la vraie Divinité HÉVAH, en même temps qu'à la délivrance des captifs. Ce fut l'origine de la fondation de l'Ordre des Templiers.

Le *Serpent d'airain* représente la tyrannie, l'intolérance et la superstition ; il entoure le T, symbole de la Divinité féminine ; c'est la persécution sous toutes ses formes, il est l'ennemi de l'Ange de lumière Hévah-Lucifer.

Mais la vertu triomphera fatalement du vice, les persécutions prendront fin, et la vérité sera connue.

Dans ce grade, on rappelle l'éternité du Cosmos et on précise l'œuvre du grand Architecte : la Déesse-Mère, qui crée l'enfant et organise le monde.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Bossuet défend Moïse

Lorsque Bossuet écrivit son *Histoire universelle* pour défendre l'Église Catholique, de violentes discussions se produisaient sur tout ce qui se rapportait à la Bible, puisque les Protestants avaient établi le libre examen des Écritures. Et la première chose qu'avaient faite les initiés des Mystères (*les Chevaliers du Serpent d'Airain*) avait été de nier l'existence de Moïse. C'est pour cela que Bossuet se donne tant de mal pour prouver son existence.

Il écrit (*Discours sur l'Histoire universelle*, partie II, chap. XXIX, publié en 1681) :

« Enfin, puisque nous en sommes à David et à Salomon, leur ouvrage le plus mémorable, celui dont le souvenir ne s'était jamais effacé dans la nation, c'était le *Temple*. Mais qu'ont fait, après tout, ces deux grands rois, lorsqu'ils ont préparé et construit cet édifice incomparable ? Qu'ont-ils fait que d'exécuter la loi de Moïse, qui ordonnait de choisir un lieu où l'on célébrât le service de toute la nation (1), où s'offrissent les sacrifices que Moïse avait prescrits, où l'on retirât l'arche qu'il avait construite dans le désert, dans lequel, enfin, on mît en grand le tabernacle que Moïse avait fait bâtir pour être le modèle du *Temple* futur ? De sorte qu'il n'y a pas un seul moment où Moïse et sa loi n'aient été vivants ; et *la tradition de ce célèbre législateur remonte de règne en règne, et presque d'année en année, jusqu'à lui-même.*

« Avouons que la tradition de Moïse est trop manifeste et trop suivie pour donner le moindre soupçon de fausseté, et que les temps dont est composée cette succession se touchent de trop près pour laisser la moindre jointure et le moindre vide *où la supposition pût être placée.*

« Mais pourquoi nommer ici la supposition ? Il n'y faudrait pas seulement penser, pour peu qu'on eût de bon sens. Tout est rempli, tout est gouverné, tout est, pour ainsi dire, éclairé de la Loi et des livres de Moïse.On ne peut les avoir oubliés un seul moment ; et il n'y aurait rien de moins soutenable que de vouloir s'imaginer que l'exemplaire qui en fut trouvé dans le Temple

(1) *Deutéronome*, XII, 5, XIV, 23, XV, 20, XVI, 2, etc.

par Helcias, souverain pontife à la 18e année de Josias, et apporté à ce prince, fût le seul qui restât alors. Car qui aurait détruit les autres ? Que seraient devenues les Bibles d'Osée, d'Isaïe, d'Amos, de Michée et des autres qui écrivaient immédiatement devant ce temps (non, après), et de tous ceux qui les avaient suivis dans la pratique de la piété ? Où est-ce que Jérémie aurait pris l'Écriture Sainte, lui qui commença à prophétiser avant cette découverte et dès la 13e année de Josias ? Les Prophètes se sont bien plaints que l'on transgressait la Loi de Moïse (non, de Hévah), mais non pas qu'on eût perdu jusqu'aux livres. On ne lit point, ni qu'Achaz, ni que Manassé, ni qu'Amon, ni qu'aucun de ces rois impies qui ont précédé Josias, aient tâché de les supprimer. Il y aurait eu autant de folie et d'impossibilité que d'impiété dans cette entreprise, et la mémoire d'un tel attentat ne se serait jamais effacée, et, quand ils auraient tenté la suppression de ce divin livre dans le royaume de Juda, leur pouvoir ne s'étendait pas sur les terres du royaume d'Israël, où il s'est trouvé conservé.

« On voit donc bien que ce livre, que le souverain pontife fit apporter à Josias, ne peut avoir été autre chose qu'un exemplaire plus correct et plus authentique, fait sous les rois précédents et déposé dans le Temple, ou plutôt, sans hésiter, l'original de Moïse, que ce sage législateur avait ordonné qu'on mît à côté de l'arche en témoignage contre tout le peuple (*Deut.*, XXII, 26). C'est ce qu'insinuent ces paroles de l'Histoire sainte : «Le pontife Helcias trouva dans le temple le livre de la Loi de Dieu par la main de Moïse » (II *Paral.*, XXXIV, 14). Et, de quelque sorte qu'on entende ces paroles, il est bien certain que rien n'était plus capable de réveiller le peuple endormi, et de ranimer son zèle à la lecture de la Loi, peut-être alors trop négligée, qu'un original de cette importance laissé dans le sanctuaire par les soins et par l'ordre de Moïse, en témoignage contre les révoltes et les transgressions du peuple, sans qu'il soit besoin de se figurer la chose du monde la plus impossible, c'est-à-dire la Loi de Dieu oubliée et réduite à un seul exemplaire. Au contraire, on voit clairement que la découverte de ce livre n'apprend rien de nouveau au peuple, et ne fait que l'exciter à prêter une oreille plus attentive à une voix qui lui était déjà connue. C'est ce qui fait dire au roi : « Allez et priez le Seigneur pour moi et pour les restes d'Israël et de Juda, afin que la colère de Dieu

ne s'élève point contre nous au sujet des paroles écrties dans ce livre, puisqu'il est arrivé de si grands maux à nous et à nos pères pour ne les avoir point observées. »

« Après cela, il ne faut plus se donner la peine d'examiner en particulier tout ce qu'ont imaginé les incrédules, les faux savants, les faux critiques, sur la composition des livres de Moïse. Les *mêmes impossibilités qu'on y trouvera*, en quelque temps que ce soit, par exemple dans celui d'Esdras, *règnent partout*. On trouvera toujours également dans le peuple une répugnance invincible à regarder comme ancien ce dont il n'aura jamais entendu parler, et comme venu de Moïse et déjà connu et établi ce qui viendra de lui être mis tout nouvellement entre les mains.

« Il faut encore se souvenir de ce qu'on ne peut jamais assez remarquer, des dix tribus séparées. C'est la date la plus remarquable dans l'histoire de la nation, puisque c'est lorsqu'il se forma un nouveau royaume, et que celui de David et de Salomon fut divisé en deux. Mais, puisque les livres de Moïse sont demeurés dans les deux partis ennemis comme un héritage commun, ils venaient, par conséquent, des pères communs avant la séparation ; par conséquent aussi, ils venaient de Salomon, de David, de Samuel qui l'avait sacré ; d'Héli, sous qui Samuel, encore enfant, avait appris le culte de Dieu et l'observance de la Loi, de cette Loi que David célébrait dans ses Psaumes chantés de tout le monde, et Salomon dans ses sentences que tout le peuple avait entre les mains. De cette sorte, si haut qu'on remonte, on trouve toujours la Loi de Moïse établie, célèbre, universellement reconnue, *et on ne peut se reposer qu'en Moïse* même, comme, dans les archives chrétiennes, on ne peut se reposer que dans les temps de Jésus-Christ et des Apôtres. Mais là, que trouverons-nous ? Que trouverons-nous dans les deux points fixes de Moïse et de Jésus-Christ, sinon *des miracles visibles* et incontestables, en témoignage de la mission de l'un et de l'autre ? D'un côté, les plaies de l'Égypte, le passage de la mer Rouge, la Loi donnée sur le mont Sinaï, la terre entr'ouverte, et toutes les autres merveilles dont on disait à tout le peuple qu'il avait été lui-même le témoin ; et de l'autre, des guérisons sans nombre, des résurrections de morts, et celle de J.-C. même attestée par ceux qui l'avaient vue, et soutenue jusqu'à la mort, c'est-à-dire tout ce qu'on pouvait souhaiter

pour assurer la vérité d'un fait ; puisque Dieu même, je ne craindrai pas de le dire, ne pouvait rien faire de plus clair pour établir la certitude du fait, que de le réduire au témoignage des sens, ni une épreuve plus forte pour établir la sincérité des témoins que celle d'une cruelle mort.

« Mais, après qu'en remontant des deux côtés, je veux dire du côté des Juifs et de celui des Chrétiens, on a trouvé une origine si certainement miraculeuse et divine, il restait encore, pour achever l'ouvrage, de faire voir la liaison de deux institutions si manifestement venues de Dieu. Car il faut qu'il y ait un rapport entre ses œuvres, que tout soit d'un même dessein, et que la loi chrétienne, qui se trouve la dernière, se trouve attachée à l'autre. C'est aussi ce qui ne peut être nié. On ne doute pas que les Juifs n'aient attendu et n'attendent encore un Christ ; et les prédictions dont ils sont les porteurs ne permettent pas de douter que ce Christ promis aux Juifs ne soit celui que nous croyons. »

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Origine du Féminisme en Europe

Nous venons d'étudier le mouvement qui descend, voyons maintenant le mouvement qui monte.

C'est par les Femmes que l'œuvre de rénovation sociale s'accomplit au XVIII^e^ siècle ; cette œuvre prit un élan extraordinaire et se manifesta dans tous les pays à la fois.

— En Angleterre, Mary Hartelle, qui mourut en 1731, fut le véritable pionnier du mouvement féministe anglais. Elle publia un livre intitulé *Sérieuses propositions dédiées aux femmes pour l'avancement de leurs vrais et plus grands intérêts.*

Elle réclamait des *droits égaux* à ceux des hommes, comme toutes les Anglaises.

— En Suède, M^me^ Anna-Charlotte Loffler fut un des écrivains les plus en vue de l'école réaliste suédoise ; elle dit que pour elle « la féministe est une révoltée, comme, du reste, tous les êtres bons, généreux et nobles, hommes ou femmes, sont des révoltés. Ils poursuivent le développement intégral de leur individualité, ils veulent être eux-mêmes, et non des personnages conventionnels, façonnés d'après des formules. Elle développa cette

thèse dans des comédies : *Vraies femmes*, *Bonheur de famille*, *Tante Malvina* ; dans toutes le même sujet revient : le combat des révoltés contre la convention et le mensonge du monde, contre la corruption des soutiens de la vieille société.

— En France, une femme extraordinaire, Marie-Pauline de Lezardière, publia un livre qui ouvrit une voie nouvelle aux études historiques. Pour nous expliquer qui elle fut, je laisse la parole à Mme Marie de Sédière, qui, dans *La Chevauchée* (Revue mensuelle, 15 décembre 1902, p. 637), dit ceci :

« Les érudits, les fouilleurs d'archives et de grimoires, découvrent à chaque pas des œuvres émanées d'une plume de femme et dont la signature d'homme a rapporté l'honneur à leur sexe. Je cite au hasard cette amie de Malesherbes et de Necker, Marie-Pauline de Lezardière, née au château de Verrie en pays vendéen. Son œuvre considérable, intitulée *Législation politique de la Monarchie française*, devait compléter l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, y remplir cette lacune déplorée par les lettrés, chercheurs des traditions historiques. C'est-à-dire que cet ouvrage avait pour but de découvrir la véritable loi de la Monarchie française succédant aux périodes gauloise et romaine.

« Les bouleversements révolutionnaires anéantirent la première édition de cette œuvre anonyme ; en 1844, elle reparut dans les les lettres françaises sous le titre de *Théorie des lois politiques de la Monarchie française*. L'honneur en revint à MM. Guizot et Villemain, sous les auspices desquels cette publication en fut faite. Ouvrage profondément pensé, s'appuyant sur des textes originaux, fragments latins accompagnés de versions françaises, de preuves puisées aux meilleures sources législatives. Travail considérable qui ne rapporta aucune gloire à cette femme érudite, qui l'avait conçu et exécuté. Pour accomplir cette œuvre, la jeune Vendéenne dut surmonter l'opposition violente de toute sa famille. Celle-ci ne voyait qu'une bizarrerie presque déshonorante dans ce goût anormal d'études législatives. Pour ménager ces inconcevables susceptibilités, la jeune fille dut abandonner toute revendication de son œuvre. Sous une signature anonyme, elle publia un des plus importants ouvrages historiques qui aient été imprimés. »

Résurrection de la Femme

La Révolution est due à la résurrection de la Femme. C'est son esprit émancipé qui jeta dans le monde les grandes idées de Liberté et de Justice. C'est elle qui fit un retour vers la Nature, inspira à l'homme l'idée d'en étudier les lois et l'aida dans cette étude. C'est elle qui jeta la première le cri de liberté, l'amour de la liberté étant le plus fort de tous ses instincts : pour elle il renferme tout, il signifie : Bonheur, Justice, Progrès, Lumière, Amour. Dès que les Femmes s'aperçurent qu'une issue était possible pour sortir de leur servitude, elles travaillèrent avec ardeur à conquérir ce bienfait immense. Il y eut des héroïnes et des martyrs.

C'est alors que Condorcet, dans son admirable aperçu des *Progrès de l'Esprit humain*, déclara nettement l'égalité des deux sexes et affirma que de la reconnaissance de cette égalité dépend le perfectionnement social.

Donc, les femmes entraînaient les hommes. Chaque pas que l'on faisait pour sortir de la domination de l'Église était un pas fait vers l'avènement de la Femme.

Les prêtres eux-mêmes élevaient la Femme symbolique parmi eux, et Clément XI, en 1708, fit de la fête de l'Immaculée Conception une fête obligatoire. Saint Alphonse de Liguori, dans son livre *Les Gloires de Marie*, chanta la Femme et contribua beaucoup à gagner des partisans à la doctrine de l'Immaculée Conception, doctrine qui semble absurde dans la forme d'exception que lui donnent les Catholiques, et qui a cependant un sens profond caché sous le symbole, et s'appliquant à toutes les femmes.

La Nature reprenait ses droits, et saint François de Sales apprenait à M^me^ de Chantal que par des amourettes même on peut s'élever jusqu'à la vie dévote. Donc ce prêtre, qui condamnait l'amour, y revenait cependant sans savoir pourquoi et en faisait le fond même de la religion. Le besoin d'adorer le Principe féminin est si fort chez l'homme que les révolutionnaires qui voulaient renverser la Religion n'ont trouvé à lui substituer que la *Raison* représentée par une Femme. Ce fut M^lle^ Maillard qui joua ce rôle, dans lequel on ne sut pas mettre toute la grandeur que cette idée comportait.

Le mouvement féminin du XVIII^e^ siècle fut représenté sur les trônes, dans les salons, dans la bourgeoisie, dans le peuple.

La Femme s'éveilla partout à la fois.

Depuis la Renaissance, ne voyons-nous pas la grande Élisabeth d'Angleterre, de qui date la prospérité de l'Angleterre ?

— En Espagne, la Reine Isabelle, qui protégea Christophe Colomb.

— En Autriche, Marie-Thérèse, qui savait entraîner les Margraves de Hongrie.

— L'empire de Russie doit sa civilisation à quatre femmes qui y règnent avec éclat.

La France ne voulut pas de Reine. Elle paya cette impiété par la Révolution qui, elle, ne voulut plus de rois.

Descendant des trônes, le mouvement se propagea dans la haute société, et c'est dans les salons que vont naître les idées d'indépendance et de progrès. Les femmes de cette époque brillent dans les sciences ; à côté des étoiles de première grandeur auxquelles il faut consacrer des pages spéciales, que de satellites oubliés !

C'est la marquise de Fonseca, une naturaliste qui travaillait avec Spallanzani, et qui fut pendue à 30 ans à Naples en 1799. Elle était du parti français à la suite de la République parthénopéenne, et fut condamnée à mort malgré un traité formel.

C'est Lady Montague, femme d'un ambassadeur anglais, qui vécut longtemps sur les rives du Bosphore et profita de sa situation privilégiée de femme de diplomate pour étudier les mœurs et nous les décrire dans une relation traduite en 1805.

C'est elle qui rapporta en France le vaccin, dont les hommes firent gloire à Jenner qui sut exploiter à son profit l'idée d'une femme.

En même temps, un mouvement populaire se produisit. Le 5 octobre 1789, les femmes se massèrent sur la place Louis XV ; elles ne réclamaient ni émancipation, ni droits politiques, elles demandaient du pain. Théroigne de Méricourt, l'illustre Liégeoise, les entraînait, Maillard les conduisait.

Le 25 octobre, les femmes de Paris adressèrent à l'Assemblée Nationale une motion dans laquelle elles demandaient l'égalité des deux sexes, l'accès aux places et emplois qui sont à leur portée.

— Une autre, Marie Woolstonecraft, publia, en 1791, un ouvrage intitulé *Revendication des droits de la femme*.

C'était une réfutation des doctrines de Rousseau, un livre à tendances religieuses, comme le sont souvent les œuvres fémi-

nines, c'est-à-dire qu'elle envisageait la question des devoirs et des responsabilités de la vie familiale. Ce n'est pas sur l'homme que l'auteur conseille aux femmes de prendre du pouvoir, c'est sur elles-mêmes ; elle veut qu'elles soient « un pouvoir bienfaisant ». Bravo, Madame, voilà la vraie formule du rôle de la femme.

Dans un autre de ses livres, intitulé : *Le Legs du Docteur Gregory à ses filles et le Sermon du docteur James F...*, elle donne aux femmes des conseils qui semblent bizarres ; elle dit que la dissimulation est la plus indispensable des vertus féminines. « Si les femmes possèdent quelque intelligence, qu'elles se gardent de la faire paraître, surtout aux yeux des hommes, qui, généralement, n'ont que des regards malveillants et jaloux pour toute femme bien douée et d'esprit cultivé. » Elle dit encore :

« Un esprit cultivé et un cœur sensible pourront toujours se passer des règles empesées du décorum... Ayez le cœur pur, donnez de la pâture au cerveau, et je me permets d'affirmer qu'il n'y aura rien à reprendre dans votre conduite. » — « Un droit comprend toujours un devoir », telle est sa devise. Elle réclame pour les femmes une plus grande liberté, une plus complète éducation de leurs facultés, afin qu'elles puissent mieux accomplir leurs fonctions naturelles. Elle demande aussi pour les femmes l'exercice de la profession médicale.

Cette dame prit part aux mêmes luttes que M^me^ Roland, Théroigne de Méricourt, Olympe de Gouges, Rose Lacombe, la comtesse de Lamotte-Valois, M^lle^ d'Orbe, Sophie Lapierre, la marquise de Fontenoy et la Hollandaise Palm-Aelder, pendant les premières manifestations de la tourmente révolutionnaire.

Le mouvement en Italie

Marie Agnesi (1718-1799)

C'est à Milan, d'une famille noble, que naquit Marie-Gaétane Agnesi. Son père aimait les sciences, il était riche et intelligent. Il se maria trois fois et eut 23 enfants, parmi lesquels deux filles qui s'illustrèrent ; la sœur de celle dont nous allons parler, Marie-Thérèse Agnesi, fut une musicienne qui composa trois opéras.

Marie Agnesi commença par étudier les langues, elle apprit le latin, l'hébreu, l'allemand, l'espagnol, le grec, le français ; c'est ce qui lui valut d'être appelée *l'oracle des sept langues*.

Elle récitait tous les soirs l'office de la Vierge en grec, et, à l'âge de cinq ans, un Français lui fit ce compliment : « Une nymphe ne parle pas sur les bords de la Seine d'une manière plus douce. »

J'emprunte ces détails à M. Rebière (1).

A dix-neuf ans, Marie Agnesi avait soutenu dans son salon 191 thèses philosophiques. Le recueil en a été imprimé à Milan chez Malatesta et réimprimé à Padoue.

Un misogyne du temps, le comte Robbio de Saint-Raphaël, publia sous le couvert de l'anonyme un pamphlet contre les femmes intitulé *Disgrâce d'Uranie*. Mais, faisant exception pour Marie Agnesi, il lui adresse un magnifique éloge.

De Brosses, dans ses *Lettres d'Italie*, parle aussi d'elle et nous donne des détails sur son salon. Il dit : « Je veux vous faire part, mon cher Président, d'une espèce de phénomène littéraire dont je viens d'être témoin et qui m'a paru *una cosa più stupenda* que le dôme de Milan, et en même temps j'ai manqué d'être pris sans vert. Je reviens de chez la Signora Agnesi, où je vous avais dit hier que je devais aller. On m'a fait entrer dans un grand et bel appartement où j'ai trouvé trente personnes de toutes les nations de l'Europe, rangées en cercle, et M^lle^ Agnesi assise seule avec sa petite sœur, sur un canapé. C'est une fille de 18 à 20 ans, ni laide ni jolie, qui a l'air fort simple et fort doux. On a d'abord apporté force eau glacée, ce qui m'a paru de bon augure. Je m'attendais, allant là, que ce n'était que pour converser tout ordinairement avec cette demoiselle ; au lieu de cela, le comte Belloni, qui m'y amenait, a voulu faire une espèce d'action publique ; il a débuté par adresser à cette jeune fille une belle harangue en latin, pour être compris par tout le monde. Elle lui a répondu fort bien ; après quoi, ils se sont mis à disputer dans la même langue sur l'origine des fontaines et sur les causes du flux et reflux que quelques-unes ont comme la mer. Elle a parlé comme un ange sur cette matière ; je n'ai rien ouï là-dessus qui m'ait plus satisfait. Cela fait, le comte Belloni m'a prié de disserter de même avec elle sur quelque sujet qui me plairait, pourvu que ce fût sur un sujet philosophique ou mathématique. J'ai été fort stupéfait de voir qu'il me fallait

(1) *Les Femmes dans la science.*

haranguer impromptu et parler dans une langue dont j'ai si peu l'usage. Cependant, vaille que vaille, je lui ai fait un beau compliment ; puis nous avons d'abord disputé sur la manière dont l'âme peut être frappée des objets corporels et les communiquer aux organes du cerveau ; et ensuite sur l'émanation de la lumière et sur les couleurs primitives. Loppin a disserté avec elle sur la transparence des corps et sur les propriétés de certaines courbes géométriques, où je n'ai rien entendu... »

Voilà donc une jeune fille qui reprend le rôle de la Femme primitive, le rôle divin, et dont la parole vivifiante étonne et charme les hommes comme le *Logos* antique, cette parole de la Femme primitive, que rien alors n'entravait dans sa libre expression.

Voilà le commencement de la résurrection du *Logos*.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Mme Roland

(1754-8 novembre 1793)

C'est cette grande femme qui a joué dans la Révolution le rôle le plus important.

Mme Roland (Marie-Jeanne Phlipon) était sortie du peuple. Fille d'un graveur, elle vécut d'abord dans un milieu pauvre et étroit, mais où, cependant, sa nature franche et ouverte trouva à se manifester.

Éprise de liberté et de justice, elle s'émancipa avant l'heure, devançant son époque comme tous les grands esprits. Nourrie des livres de Voltaire, de Rousseau, des Encyclopédistes, surtout de Plutarque, elle se passionna pour les idées nouvelles et leur donna elle-même une grande impulsion ; donnant libre carrière à sa raison droite, à ses sentiments élevés, elle fut une *vraie femme*, et osa le montrer, un esprit juste qui s'affirme, un caractère qui ne subit aucune oppression, n'admet aucune tutelle.

Cependant, elle resta femme, elle resta bonne et n'eut rien de viril, quoi qu'en aient dit ses biographes ; elle fut inspirée et inspiratrice, c'est pourquoi, dès les premiers jours de trouble, elle fut l'âme de la Révolution.

En juin 1793, arrestation de Mme Roland, l'émotion est grande, elle est enfermée à l'abbaye. Le *Père Duchêne* raconte « comment a été découverte la grande conspiration des Brissotins, Girondins, Buzotins, Pétionistes mitonnant la contre-révolution, d'accord avec les brigands de la Vendée et surtout avec le Quibus d'Angleterre ».

Dès l'âge de 18 ans, nous la voyons s'affirmer. Elle écrit des lettres à ses amies d'Amiens, les demoiselles Cannet, dans lesquelles on trouve une science étonnante, des études profondes, en même temps que des saillies les plus spirituelles. Elle a la gaîté robuste d'un esprit droit, d'une belle nature, ce qui ne l'empêche pas d'aimer les hommes, c'est-à-dire de se laisser entraîner (sans dangers et sans suites, bien entendu) par des sympathies, et c'est là ce qui la complète. La femme la plus élevée par l'esprit est toujours la plus aimante. Mais elle rêvait dans l'homme les grands sentiments et les grandes idées qui l'animaient. Elle crut les trouver dans M. Roland de la Platière, que ses amies d'Amiens lui firent connaître. Cependant, il avait 20 ans de plus qu'elle et un caractère despotique ; elle l'accepta quand même ; après des vicissitudes de famille, elle l'épousa et vécut d'abord avec lui à Amiens, puis à Lyon et dans un petit domaine près de Lyon. Là, elle devient mère et s'occupe de sa maison comme le font toutes les femmes intelligentes, qui savent allier les soins de la vie matérielle au travail de l'esprit. En même temps, elle étudiait avec son mari toutes les questions sociales. Cependant, cette solitude lui pèse, elle se sent née pour les grandes missions, et une sorte de langueur l'avertit qu'elle n'est pas dans le milieu pour lequel elle a été créée.

Dans cette solitude, elle se livrait à une charité active ; adorée des paysans, elle se fit leur Providence. Elle appliquait au soulagement de leur misère le peu de superflu qu'elle avait. Elle avait étudié la médecine et se servait de ses connaissances pour soulager les malades. On venait la chercher de trois et quatre lieues, ayant plus de confiance en elle que dans les médecins. Le dimanche, les marches du perron de sa cour étaient couvertes d'infirmes qui venaient lui demander de les soulager. Elle était heureuse au milieu de ces gens qui l'adoraient.

En 1789, nous la trouvons dans l'action. On vient de prendre la Bastille ; elle est, dès ce moment, dans la plénitude de son rôle d'héroïne. Le 20 février 1791, elle vint habiter, avec son mari,

un petit appartement de la rue de la Harpe. Brissot les mit en rapport avec Pétion, Buzot et Robespierre, qui bientôt amenèrent leurs amis, et ce fut chez Mme Roland qu'ils se donnèrent rendez-vous. Quatre fois par semaine, ils venaient, le soir.

Roland entra au ministère en 1792. C'était un homme estimable, mais médiocre, qui n'était quelqu'un que par sa femme. C'est elle qui rédigea les circulaires de son mari et la fameuse *Lettre au Roi* ; c'est elle qui est le vrai ministre ; c'est chez elle que se décident les affaires de la France ; elle donne des dîners à ceux qu'elle groupe autour d'elle, surtout *les Girondins*. Elle sait se faire écouter et se faire aimer, et appelle ses habitués « les amis », nom que les Girondins continueront à se donner entre eux. Elle est la Déesse d'une nouvelle religion dont la *Gironde* est l'expression.

Ce petit cortège qui l'entourait était composé de grandes âmes, élevées au foyer rayonnant de son esprit, de beaux caractères qu'elle sut stimuler, de grands talents qu'elle encouragea. Tous furent, à son contact, animés d'une sincère ardeur républicaine qui aurait dû triompher si les grandes causes n'étaient pas toujours dénaturées et dévoyées par des esprits médiocres, par des agitateurs ambitieux qui se jettent à la traverse des grandes idées pour les dévier à leur profit. C'est ce que Mme Roland vit se produire autour d'elle. A côté des hommes de valeur qui l'entouraient et qu'on appelait des rêveurs parce qu'ils voulaient réaliser le rêve idéal de la France, l'homme parfait, le peuple soulevé étalait toutes les brutalités, demandait des chefs qui le comprissent, c'est-à-dire qui le suivent dans le déchaînement révolutionnaire qui veut des actes violents, non des idées. Les Girondins étaient des hommes de raison ; l'instinct populaire demandait des hommes d'instinct, des impulsifs, — il s'en présenta, — et le premier fut Danton, cet homme rude et brutal qui réalisait le type du forban révolutionnaire. Mais, sentant sa médiocrité, il voulut s'appuyer sur les Girondins pour monter par eux, puis *sur eux*, ce qui arrive toujours. Il offrit son concours à Mme Roland, que son instinct de femme avertit de ce qu'était Danton ; elle refusa. Dès lors, il devint son ennemi.

Lamartine a publié un « Portrait » de Mme Roland. Je lui emprunte ces lignes :

« Depuis la retraite de son mari, Mme Roland désespérait de la liberté. Les froides théories de Robespierre glaçaient son

cœur. Les haillons de Marat offensaient ses yeux. Renfermée dans la solitude, elle se demandait déjà si l'idéal de la Révolution qu'elle avait rêvé n'était pas un de ces mirages de l'âme qui trompent par des perspectives séduisantes les imaginations altérées de bien, et qui se convertissent en aridité et en soif quand on en approche. Il lui eût été doux de mourir avant son désenchantement. L'ardeur de la lutte et la grandeur de son courage avaient soutenu son âme pendant que son mari était au pouvoir. Maintenant, l'activité de sa pensée se retournait contre elle-même et la dévorait. L'ingratitude du peuple venait avant la gloire. De toutes les promesses de la République, Mme Roland n'avait vu se réaliser que des ruines et des crimes. La calomnie, qui s'acharnait sur elle et sur son mari, l'effrayait plus que l'échafaud. Elle avait conservé ses amis Barbaroux, Pétion, Louvet, Brissot, Buzot. Elle se préparait à quitter Paris et à se retirer avec son mari et son enfant dans sa maison du Beaujolais.

« Mais l'agitation du moment, les comptes que Roland avait à rendre de sa gestion, les dangers toujours croissants suspendaient ce départ de semaine en semaine ; elle subissait à la fois les angoisses de l'épouse, de la mère et du chef de parti. Elle connaissait à son tour l'amertume de la haine du peuple, les poisons de la calomnie, la froideur du foyer conjugal, les alarmes nocturnes sur la vie d'un époux et d'un enfant et toutes ces angoisses qu'elle n'avait pas su plaindre dans la Reine.

« Le 31 mai 1793, pendant la séance qui décida la défaite des Girondins, le comité révolutionnaire de la commune envoya des hommes armés arrêter Roland dans sa maison.

« C'est alors que son admirable femme fait tout ce qu'il est possible de faire pour éloigner de lui le danger. Elle rédige une lettre à la Convention, elle écrit un billet au Président, court aux Tuileries, se fait ouvrir la salle des pétitionnaires ; là, elle entend le sourd retentissement des bruits de la salle et le tumulte des tribunes ; après mille angoisses, elle rentre chez elle et apprend que son mari a pu prendre la fuite. Elle retourne chercher des nouvelles et apprend que son parti est condamné. Elle se sent perdue et rentre chez elle embrasser sa fille, attendant qu'on vienne elle aussi l'arrêter ; cela ne tarda pas ; elle fut réveillée en sursaut au milieu de la nuit, les membres de la section avaient forcé sa demeure et l'attendaient dans son salon. On l'emmena au lever du jour, on la jeta dans une voiture

entourée de gendarmes. Le peuple et les femmes de la rue ameutés depuis le matin la suivirent en criant : « A la guillotine ! » Elle ne voulut pas qu'on ferme les glaces de la voiture, disant que l'innocence ne doit pas prendre l'attitude du crime et de la honte. « Je ne crains pas les regards des hommes de bien et je brave ceux de mes ennemis. »

« — Vous avez plus de courage que beaucoup d'hommes, lui dit le commissaire, vous attendez paisiblement la justice. »

« — Justice ! répondit-elle ; s'il y en avait, je ne serais pas ici ! J'irai à l'échafaud comme je me rends à la prison. Je méprise la vie. »

« C'est dans sa captivité qu'elle écrivit ses Mémoires.

« On la transporta à la Conciergerie. Là, elle trouva encore le moyen de se faire apôtre, de prêcher aux autres détenus, qui l'écoutaient à travers une grille, les grands principes pour lesquels elle allait mourir. On l'écoutait des heures entières et on se séparait aux cris de « Vive la République ! ». On l'adorait jusque dans les cachots. Elle ignorait le supplice de ses amis, les Girondins, tombés déjà sous le couteau de la guillotine. Vergniaud Brissot étaient déjà exécutés. C'était pour elle une angoisse terrible de penser à eux.

« Son procès fut illusoire, elle était condamnée d'avance ; ses juges purent l'accuser, mais ses réponses furent étouffées sous la clameur publique. Le peuple était soulevé contre elle, toutes les jalousies s'étaient accumulées sur son génie.

« Cependant, elle put dire cette phrase à ses juges : « Je vous remercie de m'avoir trouvée digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés. »

« Dans la charrette qui la conduisit à l'échafaud, elle eut l'attitude d'une héroïne, heureuse de marcher à la mort, de quitter un monde qui ne la comprenait pas, des hommes qui la trahissaient. Sa physionomie rayonnait de gloire pendant que la foule l'insultait, lui lançant des injures grossières : « A la guillotine ! à la guillotine ! », lui criaient les femmes. « J'y vais, leur dit-elle. J'y serai dans un moment, mais ceux qui m'y envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront souillés de sang ; et vous qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors ! »

« Une statue colossale de la Liberté s'élevait au milieu de la place, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Obélisque. Arrivée

sur l'échafaud, s'adressant à cette image ironique, elle dit : « O Liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Et sa noble tête roula dans le panier. »

***

Quand son mari apprit le supplice de sa femme, il quitta la maison où il recevait l'hospitalité depuis six mois, erra pendant un jour et, dans une forêt, se perça le cœur d'un coup de poignard. Un papier attaché à son habit portait ces mots : « Qui que tu sois, respecte ces restes, ce sont ceux d'un homme vertueux. En apprenant la mort de ma femme, je n'ai pas voulu rester un jour de plus sur une terre souillée de crimes. »

Buzot, qu'elle avait aimé secrètement sans le lui avoir jamais laissé voir, était exilé, errant, caché dans les grottes de Saint-Émilion. En apprenant sa mort, il tomba comme frappé de la foudre, et resta plusieurs jours en démence.

***

Cette femme fut une véritable rédemptrice, elle venait sauver le genre humain, — qui ne l'a pas comprise.

Combien le drame réel de sa mort est sublime, comparé à la légende grotesque du crucifié de Judée ! — Et cependant, c'est lui qui est adoré dans des temples, elle n'est rien dans le souvenir de la postérité qu'une héroïne entre d'autres. Et cependant, combien ses grandes idées de Liberté et de Justice sont supérieures aux récits miraculeux du *Nouveau Testament* ! Sa grande conception de la « République » fut reprise et réalisée après elle, mais combien rapetissée par les hommes qui la réduisirent au niveau de leur médiocrité !

Les hommes de la Révolution

Danton

Voyons ce qu'était cet homme que le peuple a glorifié. M. Taine a fait son portrait. Voici ce qu'il en dit :

« Sans naissance, sans protection, sans fortune, trouvant les places prises et le barreau de Paris inabordable, reçu avocat après des efforts, il a longtemps vagué et attendu sur le pavé ou dans

les cafés, comme aujourd'hui ses pareils dans les brasseries. Au café de l'École, le patron, bonhomme en petite perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras, circulait autour des tables avec un sourire, et sa fille siégeait au fond, comme demoiselle de comptoir. Danton a causé avec elle et l'a demandée en mariage ; pour l'obtenir, il a dû se ranger, acheter une charge d'avocat au Conseil du roi, trouver dans sa petite ville natale des répondants et des bailleurs de fonds. Une fois marié, logé dans le triste passage du Commerce, chargé de dettes plus que de causes, confiné dans une profession sédentaire où l'assiduité, la correction, le ton modéré, le style décent et la tenue irréprochable étaient de rigueur, confiné dans un ménage étroit qui, sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier, n'aurait pu joindre les deux bouts, ses goûts larges, ses besoins alternatifs de fougue et d'indolence, ses appétits de jouissance et de domination, ses rudes et violents instincts d'expansion, d'initiative et d'action se sont révoltés ; il est impropre à la routine paisible de nos carrières civiles ; ce qui lui convient, ce n'est pas la discipline régulière d'une vieille société qui dure, mais la brutalité tumultueuse d'une société qui se défait ou d'une société qui se fait...

«... Avec de telles dispositions pour jouer un rôle, on est bien tenté de jouer sitôt que le théâtre s'ouvre, quel que soit le théâtre, interlope ou fangeux, quels que soient les acteurs, polissons, chenapans et filles perdues, quel que soit le rôle, ignoble, meurtrier et finalement mortel pour celui qui le prendra. Pour résister à la tentation, il faudrait les répugnances que la culture fine ou profonde développe dans les sens ou dans l'âme ; et, chez Danton, ces répugnances manquent. Ni au physique, ni au moral, il n'a de dégoûts...

« Supprimez la Révolution, et il y avait des chances pour que Danton devînt un flibustier du barreau, malandrin ou bravo dans quelque affaire interlope, finalement égorgé et peut-être pendu. »

Cependant, Danton a trouvé des défenseurs et des admirateurs qui lui ont fait une biographie *embellie*, qui ont arrangé les faits de manière à les montrer sous un autre jour ; ils en font un avocat ayant reçu une forte éducation classique (à Troyes), font de son beau-père un contrôleur des fermes, quoiqu'ils soient bien obligés de le laisser tenancier d'un café,

présentent sa femme comme une fille apportant une dot de 20.000 livres, et le montrent comme un avocat gagnant de 20 à 25.000 livres par an ; enfin, s'il est dans la misère, c'est parce que c'est un excellent cœur qui donne tout ce qu'il a.

Cette façon d'écrire l'histoire est connue et a toujours été pratiquée par ceux qui, de parti pris, veulent glorifier les mauvais instincts de la nature humaine. Et, malheureusement, c'est presque toujours le mensonge qui reste.

Danton avait tous les défauts des politiciens. C'était un agité, un *arriviste*, se jetant dans toutes les aventures pour faire parler de lui, faisant de beaux discours avec les idées des autres, donnant au peuple de belles phrases et de belles promesses, attaquant ceux qui étaient tombés, flattant la force, fomentant la plus terrible des révolutions tout en disant dans un fameux discours en latin : *Malheur à ceux qui provoquent les révolutions, malheur à ceux qui les font.* C'étaient des mots entendus et répétés, et qui étaient en complet désaccord avec ses actes. Il n'avait du reste aucun courage réel, car, lorsque éclata la Révolution, il se montra modéré par prudence, s'absenta lors de la pétition au Champ de Mars pour ne pas la signer, et ne se manifesta que quand il crut pouvoir le faire avec sécurité, prêchant la défense nationale, poussant les autres, préparant les luttes, les laissant réaliser aux autres. Les hommes de ce genre arrivent toujours à gagner une grande popularité. Ce sont des acteurs jouant les héros, et les naïfs s'y laissent prendre.

Danton était un homme sans idées, ne comprenant pas le grand mouvement de la pensée qui se faisait, mais cherchant cependant à s'en attribuer la gloire. Il ne comprenait pas le grand souffle de liberté qui animait les Girondins ; d'un caractère despotique, comme tous les inférieurs arrivés à des positions supérieures, il flattait les passions du peuple plutôt qu'il ne les dirigeait. C'était un vrai *politique*, tout le contraire d'un *philosophe* ; sa liberté, c'est la révolte d'en bas, non l'émancipation de l'Esprit ; c'est pour cela qu'il l'aime à sa manière et se trouve en contradiction avec les Girondins qui la veulent autrement.

Il n'est pas étonnant, après cela, que M^me^ Roland ait refusé le concours de cet homme. Elle repoussa la main qu'il lui tendait, disant : « Cette main est tachée des massacres de Septembre... », ces massacres *qu'il n'a pas inspirés*, dit-on pour

le défendre, mais qu'il n'a pas empêchés, alors qu'il pouvait le faire, étant ministre.

Garat écrivait en 1794 : « Danton a été accusé de participation aux massacres de Septembre. *J'ignore* s'il a fermé les yeux et ceux de la justice quand on égorgeait ; *on m'a assuré* qu'il avait approuvé, comme ministre, ce qu'il détestait sûrement comme homme ; mais je sais que, tandis que les hommes de sang auxquels il se trouvait associé par cette victoire de la liberté exterminaient leurs ennemis, Danton, couvrant sa pitié sous des rugissements, dérobait à droite et à gauche autant de victimes qu'il lui était possible, et que ces actes ont été relatés comme des crimes envers la Révolution dans l'acte d'accusation qui l'a conduit à la mort. »

Mme Roland avait une antipathie instinctive pour cet homme « d'une laideur repoussante » et dont tout le physique annonce une âme basse et un caractère despotique ; du reste, elle avait été la victime de ses calomnies, car il était, comme tous les médiocres, un envieux, et c'est toujours en avilissant les autres que les inférieurs se vengent de leur infériorité ; il avait, faisant allusion, à la tribune, à l'influence de Mme Roland, insinué qu'elle la devait à son sexe, non à son esprit. Calomnie grossière qui peint l'homme dégénéré.

Mme Roland ne pardonna pas l'outrage, elle préféra la ruine de son parti au sacrifice de sa dignité. Du reste, les *Girondins* étaient destinés à être vaincus dans la lutte des partis à cause même de cette aristocratie de l'Esprit qu'ils représentaient. Ils avaient, comme tous les supérieurs, une grande répugnance pour les rudesses de la rue, pour les violences populaires, pour les intempérances de langage, « la nausée de la rue », a-t-on dit, alors que Danton en était l'âme. C'était un parti animé de l'*Esprit féminin*.

La *Gironde* et la liberté furent perdues parce que l'homme brutal qui voulait s'en faire un marchepied fut repoussé. Hypocritement, il disait : « Vingt fois, je leur ai offert la paix : ils refusaient de me croire, pour conserver le droit de me perdre. » A l'entrevue de Sceaux, nous le voyons adresser un sanglant reproche à l'imprudent Guadet, qui se montra intransigeant : « Guadet, Guadet, tu ne sais pas faire le sacrifice de ton opinion à ta patrie, tu ne sais pas pardonner ; tu seras victime de ton opiniâtreté. »

Garat, qui défendait Danton, a voulu lui prêter de beaux sentiments quand les Girondins furent mis en accusation. Il dit :

« J'allai chez Danton, il était malade ; je ne fus pas deux minutes avec lui sans voir que sa maladie était surtout une profonde douleur et une grande consternation de tout ce qui se préparait ; *je ne pourrai pas les sauver*, furent les premiers mots qui sortirent de sa bouche, et, en les prononçant, toutes les forces de cet homme, qu'on a comparé à un athlète, étaient abattues ; de grosses larmes tombaient le long de son visage dont les formes auraient pu servir à représenter celui d'un Tartare ; il lui restait pourtant encore quelque espérance pour Vergniaud et Ducos... »

Donc, Danton *ne sauva pas les Girondins*..., et avec eux c'en fut fait de la République et de la liberté. Les Girondins, suivant le grand exemple de Mme Roland, eurent jusqu'à leur dernière heure une fermeté admirable et un courage héroïque. Précurseurs des grandes idées que nous cherchons à réaliser, ils en furent les premiers martyrs. Danton assista à leur mort. Eut-il le pressentiment que son tour allait venir ?

En relisant cette terrible histoire, on est frappé de deux choses :

L'erreur des masses qui glorifient le *traître*, car Danton trahit l'idée révolutionnaire.

L'ingratitude des hommes pour la grande femme qui *fit* la Révolution.

Les hommes du XIXe siècle tombés dans la décadence morale et intellectuelle ont statufié Danton, ont perpétué l'horrible masque de l'homme pervers, et ont élevé son image près de l'Abbaye où Mme Roland fut enfermée, alors qu'elle, la grande citoyenne, la plus belle figure de notre histoire moderne, n'a pas sa statue sur cette place où elle souffrit pour la liberté. C'est là une des ironies de l'esprit masculin.

Donc, ce sont toujours les *monstres* qui *renversent une idée* qui sont glorifiés pour l'idée qu'*ils ont massacrée*. Danton est debout, les générations nouvelles le regardent comme un héros. Mme Roland n'est pas représentée, elle qui fut le plus beau caractère de la Révolution.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Robespierre

Présenté à Mme Roland par Brissot, — longtemps il fréquenta son salon, — s'inspirant de ses grandes idées, mais avec la pensée secrète d'en faire sa gloire personnelle, un marche-pied pour arriver au pouvoir, — et nul pressentiment ne semble avertir Mme Roland qu'elle recueille un traître, qu'elle réchauffe un ennemi dans son sein, — un homme qui, après avoir conspiré avec elle, conspirera contre elle, — renversera la puissance de son parti et prendra sa place, et l'enverra elle-même à l'échafaud. Le contraste est frappant entre la bonté de la femme et la perfidie de l'homme.

Le 10 août, Mme Roland se livra à un mouvement de générosité pour sauver Robespierre.

Après la journée du Champ de Mars, il fut accusé d'avoir conspiré avec les rédacteurs de la pétition de déchéance, et, menacé comme factieux de la vengeance de la garde nationale, il fut obligé de se cacher. Mme Roland, accompagnée de son mari, se fit conduire à onze heures du soir dans sa retraite pour lui offrir un asile plus sûr, dans sa propre maison ; il avait déjà fui ce domicile ; elle supplia Buzot d'aller aux Feuillants disculper Robespierre, pour elle, pour la liberté qu'ils défendaient ensemble ; il y alla, après avoir hésité un moment.

Ces trois amis dévoués devaient tomber victimes de l'homme qu'ils s'efforçaient de sauver.

***

Quand Mme Roland fut arrêtée et enfermée à Sainte-Pélagie, elle eut l'idée d'écrire à Robespierre, se rappelant l'ancienne amitié qui avait existé entre elle et lui ; elle était malade à l'infirmerie de la prison, pensait à sa fille, à son mari, eut un moment de faiblesse ; un médecin qui se disait ami de Robespierre était venu la voir, il lui parla de lui, peut-être pour lui rapporter les propos qu'il entendrait. Elle lui répondit : « Robespierre, je l'ai beaucoup connu et beaucoup estimé. Je l'ai cru un sincère et ardent ami de la liberté. Je crains aujourd'hui qu'il n'aime la domination et peut-être la vengeance.

Je le crois susceptible de prévention, facile à passionner, lent à revenir de ses jugements, jugeant trop vite coupables ceux qui ne partagent pas ses opinions. Je l'ai vu beaucoup : demandez-lui de mettre sa main sur sa conscience et de vous dire s'il pense mal de moi. »

Et cette noble femme, qui ignorait la nature perverse de l'homme, faisait appel à des bons sentiments qu'il n'avait pas, à une conscience droite comme la sienne...

Elle eut jusqu'à la naïveté de lui écrire, mais elle déchira sa lettre et ne l'envoya pas, mais elle en garda les morceaux ; sa dignité de femme l'avertit à temps qu'on n'implore pas un traître.

« Robespierre, homme de volonté, sans lumière, ayant toute sa force dans l'instinct, doit être regardé comme l'expression d'une tyrannie populaire dont l'action se réfléchissait dans les moindres comités révolutionnaires ; il n'existait pas d'opinion publique hors de lui, ceux qui avaient le malheur de s'y confier étaient perdus. Tyran subalterne... » (*État social*, p. 334).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Charlotte Corday
(1768-17 juillet 1793)

Charlotte Corday d'Armont, petite-fille du grand tragique Pierre Corneille, naquit au village de Lignerie près d'Argenton, d'une famille noble, mais ruinée. Son père, gentilhomme de province, vivait dans un petit domaine qui était toute sa fortune et qu'il cultivait lui-même avec cinq enfants. Il avait des goûts littéraires, et partageait l'inquiétude politique de l'époque. Il pressentait une révolution prochaine et la désirait. Il avait écrit des ouvrages contre le despotisme et le droit d'aînesse. Sa seconde fille, Charlotte, était donc à bonne école pour être impressionnée, dès l'enfance, par les grandes injustices sociales.

A 13 ans, le manque de ressources de sa famille l'obligea à entrer dans un monastère de Caen où les filles nobles étaient recueillies. Là, cette enfant de la Nature essaya de devenir religieuse, elle goûta la vie calme du cloître, embellie par

les illusions de la jeunesse, mais les dogmes religieux la captivèrent moins que les dogmes nouveaux de la philosophie qui pénétraient partout et franchissaient les murs des cloîtres ; elle voyait dans les idées nouvelles le triomphe de la raison, et la liberté reconquise. La vie, du reste, n'était pas austère dans cette abbaye de femmes nobles, qui recevaient leurs amis comme les femmes du monde.

Au moment de la suppression des monastères, Charlotte avait 19 ans. Elle fut recueillie alors par une vieille tante, Mme de Bretteville, qui habitait un vieux manoir à Caen. Cette tante, quoique appartenant à l'ancienne aristocratie, laissait à sa nièce toute liberté de donner à son esprit telle direction qu'elle voulait. Séduite elle-même par les idées nouvelles, elle les aurait plutôt partagées que combattues. Charlotte vécut près d'elle, dans cette solitude de la vie de province où les distractions sont rares. Sa gaîté douce rayonnait sur la vieille maison de sa tante qu'elle animait de son exubérante vie. La nature de son esprit la portait vers les choses sérieuses, elle connaissait les opinions, les journaux, les livres de son temps, elle dévorait les ouvrages de philosophie, les livres d'histoire. Jean-Jacques Rousseau l'avait passionnée, et, comme Mme Roland, elle lisait Plutarque. Les idées de liberté et de justice qui remplissaient son esprit n'y laissaient pas de place pour le roman.

C'était le temps où les Girondins luttaient avec un courage et une éloquence que toutes les femmes sérieuses admiraient.

Ces députés proscrits et fugitifs vinrent se réfugier à Caen, y faisant une active propagande contre les crimes de Marat, qu'ils vouaient à l'exécration, et dont le nom faisait horreur. La province, qui n'a pas les engouements de Paris, s'indignait de voir cet homme, la lie et la lèpre du peuple, triompher des lois par la sédition, jouir de l'impunité, et, porté par les faubourgs à la tribune, prendre la dictature de l'anarchie, de la spoliation, de l'assassinat, menaçant la propriété, la liberté, la vie de tous pour satisfaire ses instincts de cruelle et abjecte tyrannie.

C'est la haine et la terreur qu'inspirait Marat, qui causait l'enthousiasme que l'on manifestait aux Girondins et l'espérance que l'on nourrissait de les voir triompher.

Charlotte Corday partagea cet enthousiasme, et crut qu'avec

eux périrait la liberté en France ; elle fut effrayée de l'avenir qui se préparait si les crimes projetés par Marat se consommaient, Marat, l'homme dont l'ardeur vindicative et sanguinaire était la clef de voûte du drame infâme qui souillait la Révolution.

Elle fut hantée par l'idée de jouer un rôle actif dans ce drame, de hâter les dénouements, de sauver la France que les démagogues allaient perdre. Mais cette idée, d'abord vague, ne se dessina que peu à peu dans son esprit ; son désir était immense, les moyens de le satisfaire semblaient irréalisables. Elle attendit. Dans les assemblées tenues par les Girondins, elle avait vu Pétion, Buzot, Louvet, Barbaroux ; ces orateurs qui avaient renversé la monarchie, soulevé le peuple de Paris, rempli la tribune et la nation de leur voix, étaient l'objet de l'enthousiasme et de la curiosité publique. Ces apôtres, presque tous jeunes et beaux, l'avaient intéressée au plus haut degré ; elle épousait leur cause, mais allait plus loin qu'eux dans le dévouement.

Le dimanche 7 juillet, Charlotte assista du haut de son balcon au départ des volontaires. L'enthousiasme des jeunes gens qui partaient sous la conduite du général Wimpfen, pour rétablir l'intégrité de la représentation nationale, l'électrisa. Elle eût voulu comme eux partir, aller à Paris, et délivrer avant eux la France du monstre qui répandait la terreur sur le pays. L'échafaud était dressé à Paris, on parlait de le promener bientôt dans toute la république. La puissance de la Montagne et de Marat, si elle triomphait, allait faire tomber des milliers de têtes. Cet homme sanguinaire avait déjà, disait-on, dressé la liste de ses futures victimes : 2.500 étaient désignées à Lyon, 3.000 à Marseille, 28.000 à Paris, 300.000 dans la Bretagne et dans le Calvados. C'était pis que l'Inquisition. Le nom de Marat faisait frisonner d'horreur. En 1789, il avait demandé 800 échafauds pour les 800 députés.

Charlotte voulut savoir ce qu'était l'état de Paris avant d'agir. Elle eut l'idée de s'adresser aux Girondins sans leur révéler ses projets. Elle vit Buzot, Pétion, Louvet, elle s'entretint deux fois avec Barbaroux, ce qui étonna un peu : pourquoi cette belle jeune fille allait-elle au palais de l'Intendance s'entretenir avec les jeunes orateurs ? Il y eut des sourires, peut-être des calomnies ; elle n'y prit pas garde et suivit son dessein. Pétion

la railla un jour en passant près d'elle dans la salle commune de l'Intendance où elle attendait Barbaroux : « Voilà donc, lui dit-il, la belle aristocrate qui vient voir les républicains. »

« Citoyen Pétion, répondit-elle, vous me jugez aujourd'hui sans me connaître ; un jour vous saurez qui je suis. »

Dix jours plus tard, elle devait monter sur l'échafaud.

Elle partit pour Paris le 8 juillet, trompant sa famille sur le motif de son départ, — et, dans la voiture, sa grande beauté troubla un jeune voyageur, — qui, avant la fin du voyage, la demanda en mariage. Les autres voyageurs étaient des Montagnards exaltés qui se répandaient en imprécations contre les Girondins et en adoration pour Marat.

Elle entra dans Paris le 11 juillet. Là, seule, sans personne pour exalter son courage, pour la soutenir dans son projet, elle se réveilla le lendemain dans une chambre d'hôtel, retrouvant sa pensée audacieuse présente devant son esprit, sans trouble, sans hésitation, sans avoir la pensée d'échapper au supplice qu'elle se préparait volontairement.

Elle fit une visite chez Lauze de Perret, acheta au Palais-Royal un couteau-poignard de trois francs, puis chercha le moyen de voir Marat. Mais ce n'était pas facile, cet homme terrible avait peur des vengeances, — il se faisait garder. Elle dut recourir à la ruse, et confesse combien ce moyen lui répugnait ; elle lui écrivit : « J'arrive de Caen, votre amour pour la patrie me fait présumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événements de cette partie de la République. Je me présenterai chez vous vers une heure, ayez la bonté de me recevoir et de m'accorder un moment d'entretien. »

Son billet resta sans réponse. Elle en écrivit un second, et, cette fois, sans attendre la réponse, elle se rendit au domicile de Marat, qui vivait, rue des Cordeliers, 18 (aujourd'hui rue de l'École de Médecine). On a souvent décrit sa toilette, son attitude, sa beauté. Mais on ne pénétrait pas facilement chez Marat. Sans cesse occupé d'envoyer les autres à l'échafaud, il vivait dans la crainte perpétuelle d'être assassiné lui-même. Elle eut une altercation avec la maîtresse de ce monstre (il en avait une !...), et Marat, entendant ces bruits de voix et se doutant que c'était la personne qui lui avait écrit deux lettres, ordonna qu'on la laissât pénétrer. Elle entra dans la petite chambre où elle le trouva dans sa baignoire, occupé à écrire sur une mauvaise planche placée

au travers, — il était hideux et dégoûtant dans son drap sale et taché d'encre, — les cheveux gras entourés d'un mouchoir sale, la bouche immense et ricaneuse, le front fuyant, la peau livide, — un déséquilibré. Il lui demanda les noms des députés réfugiés à Caen. Elle les lui dicta : « C'est bien, dit-il, avant huit jours, ils iront à la guillotine. »

Ces mots tombèrent sur l'âme de Charlotte comme un nouveau forfait. Cela l'exalta, et en une minute elle tira son couteau et le lui plongea dans le cœur. Il mourut sur le coup. Il s'ensuivit un tumulte indescriptible, l'arrivée de la maîtresse, des employés de son journal, du public, car les nouvelles se répandent en une minute. Charlotte fut jetée par terre, piétinée, insultée, ses bras furent liés en croix ; menacée par la foule, les soldats durent la protéger ; un fanatique fit un discours sur le cadavre de Marat, avec des gestes vengeurs ; le peuple gémissait sur la perte de son idole. « Pauvres gens, osa-t-elle dire, vous voulez ma mort et vous me devriez un autel pour vous avoir délivré d'un monstre. » Cela souleva de plus furieuses imprécations et des gestes plus menaçants. Après un premier interrogatoire, Charlotte fut conduite à l'Abbaye. Mais tout Paris connaissait déjà l'événement. De toutes parts on venait voir la femme qui avait eu cette audace. Les députés Maure, Chabot, Drouet et Legendre vinrent sur le lieu du crime. Ils furent stupéfaits de l'audace et de la beauté de cette femme, autant que de son calme et de la fermeté avec laquelle elle répondait au commissaire. Jamais le crime ne s'était présenté à l'esprit des hommes sous cet aspect, ils y voyaient une sorte de justice divine et s'attendrissaient sur l'assassin au lieu de plaindre la victime.

Cependant, les vociférations de la foule, les hurlements qu'elle entendait, l'excès de rage dont elle était l'objet lui firent croire que ses membres allaient être déchirés, et elle s'évanouit.

Dans sa prison, elle subit un second interrogatoire, et là encore fut un objet de curiosité et d'étonnement. Les hommes qui l'interrogeaient ne voulaient pas croire qu'une femme jeune, jolie, avait pu arriver seule à cette exaltation sublime contre le mal, et ils lui cherchaient des complices en même temps qu'ils la dévoraient du regard. Profondément impressionnés de cette inspiration et de cette intrépidité dans un être si frêle, ils étaient des admirateurs plutôt que des juges, et, quand Charlotte demanda en suppliant qu'on lui laissât mettre des gants pour que

les cordes qui attachaient ses bras ne meurtrissent pas tant ses mains, Hamond ému ne put retenir ses larmes et s'éloigna pour les cacher.

Charlotte, dans sa prison, avait une grande sérénité, une grande joie de ce qu'elle avait fait ; racontant dans une longue lettre qu'elle écrivit à Barbaroux ses impressions, elle dit : « Qui sauve la patrie ne s'aperçoit pas de ce qu'il en coûte. Il n'est pas de dévouement dont on ne tire plus de jouissance que ce qu'il en coûte à se décider. Je prie ceux qui me regrettent de le considérer et de se réjouir. Chez les modernes, il y a peu de patriotes qui sachent s'immoler pour leur pays. Presque tout est égoïsme. Quel triste peuple pour former une République ! » Charlotte dès lors était déjà entrée, par la pensée, dans l'immortalité ; elle ne pensait plus à sa personne, mais à son acte, elle pressentait l'apothéose.

Dans sa lettre d'adieu à son père, elle cite ce vers du grand Corneille son ancêtre :

« Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud. »

L'heure du jugement était connue dans Paris, depuis la veille ; une foule immense voulut y assister.

Je laisse la parole à Lamartine, qui a décrit cette heure solennelle dans l'histoire : « Quand l'accusée approcha, un bruit sourd s'éleva comme une malédiction sur son nom, du sein de cette multitude. Mais à peine eut-elle fendu la foule et fait rayonner sa beauté surnaturelle dans tous les regards, que ce murmure de colère se changea en un frémissement d'intérêt et d'admiration. Toutes les physionomies passèrent de l'horreur à l'attendrissement ; ses traits exaltés par la solennité du moment, colorés par l'émotion, troublés par la confusion de la jeune fille sous tant de regards, raffermis et ennoblis par la grandeur même du crime qu'elle portait dans l'âme et sur le front comme une vertu, enfin, la fierté et la modestie rassemblées et confondues dans son attitude, donnaient à sa figure un charme mêlé d'effroi qui troublait toutes les âmes et tous les yeux ; ses juges mêmes paraissaient des accusés devant elle : on croyait voir la justice divine ou la Némésis antique, substituant la conscience aux lois, et venant demander à la justice humaine, non de l'absoudre, mais de la reconnaître et de trembler ! » (1).

(1) Lamartine, *Portraits et Biographies*, p. 336.

Elle fut défendue par le jeune Chauveau-Lagarde, homme d'un grand courage.

Quand le président lui demanda : « Qui vous a inspiré tant de haine pour Marat ? » elle répondit : « Je n'avais pas besoin de la haine des autres, j'avais assez de la mienne.

— Que haïssiez-vous en lui ?

— Ses crimes.

— En lui donnant la mort, qu'espériez-vous ?

— Rendre la paix à mon pays.

— Croyez-vous donc avoir assassiné tous les Marat ?

— Celui-là mort, les autres trembleront peut-être. J'ai tué un homme pour en sauver cent mille. J'étais républicaine avant la Révolution. »

Voici la défense de Chauveau-Lagarde :

« L'accusée avoue son crime ; elle avoue la longue préméditation ; elle en avoue les circonstances les plus accablantes. Citoyens, voilà sa défense tout entière : ce calme imperturbable et cette complète abnégation de soi-même, qui ne révèle aucun remords en présence de la mort ; ce calme et cette abnégation, sublimes sous un aspect, ne sont pas dans la nature ; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main. C'est à vous de juger de quel poids un fanatisme si inébranlable doit peser dans la balance de la justice. Je m'en rapporte à vos consciences. »

Les jurés prononcèrent, à l'unanimité, la peine de mort. Leur conscience était absente ce jour-là.

Elle entendit l'arrêt sans pâlir.

Pendant qu'on l'interrogeait, un peintre, dans l'auditoire, faisait son portrait. Derrière lui, un jeune homme blond tenait les yeux attachés sur elle, ses réponses le faisaient frissonner, il semblait s'associer par les yeux, par le geste, par l'attitude, aux sentiments de l'accusée, et avait de la peine à contenir son émotion. Il eut un mouvement d'horreur quand il entendit prononcer la peine de mort, et Charlotte le vit, il fut récompensé d'un regard d'elle. Il s'appelait Adam Lux et était Allemand.

Elle rentra à la Conciergerie, où le jeune peintre la suivit et continua son œuvre. Mais l'arrivée du bourreau vint l'interrompre. Son portrait commencé resta inachevé ; le peintre qui le faisait s'appelait Hauer, sa famille le possède encore.

Au moment où elle monta sur la charrette pour aller à la mort, un orage éclata sur Paris. Malgré la pluie, une foule immense encombrait la place. Des hordes de femmes la poursuivaient de leurs malédictions, elle promenait un regard rayonnant de sérénité et de pitié sur tout ce peuple. Sa chemise rouge donnait à son visage une splendeur dont tous les yeux étaient éblouis. « Le soleil couchant éclairait son front de rayons semblables à une auréole, dit Lamartine. On ne savait si c'était l'apothéose ou le supplice de la beauté que suivait ce tumultueux cortège. Robespierre, Danton, Camille Desmoulins s'étaient placés sur son passage pour l'apercevoir. Elle ressemblait à la vengeance céleste satisfaite et transfigurée. Adam Lux attendait la charrette à l'entrée de la rue Saint-Honoré ; il suivit pieusement les roues jusqu'à l'échafaud. « Il gravait dans son cœur, dit-il lui-même, cette inaltérable douceur au milieu des hurlements barbares de la foule, ce regard si doux et si pénétrant, ces étincelles vives qui s'échappaient comme des pensées enflammées de ses beaux yeux dans lesquels parlait une âme aussi intrépide que tendre : yeux charmants qui auraient dû émouvoir un rocher ! s'écrie-t-il. Souvenirs uniques et immortels qui brisèrent mon cœur et le remplirent d'émotions jusqu'alors inconnues ! Émotions dont la douceur égale l'amertume et qui ne mourront qu'avec moi. Qu'on sanctifie le lieu de son supplice et qu'on y élève sa statue avec ces mots : *Plus grande que Brutus !* Mourir pour elle, être soufflété comme elle par la main du bourreau ; sentir en mourant le froid du même couteau qui trancha la tête angélique de Charlotte ; être uni à elle, dans l'héroïsme, dans la liberté, dans l'amour, dans la mort, voilà désormais mes seuls vœux. Je n'atteindrai jamais cette vertu sublime ; mais n'est-il pas juste que l'objet soit au-dessus de l'adorateur ? »

La charrette s'arrêta. Charlotte monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud et mit elle-même sa belle tête sous le couteau. Sa tête roula et rebondit. Un des valets du bourreau, nommé Legros, prit d'une main la tête et de l'autre la souffleta, croyant flatter le peuple dans sa haine. Il se trompait, il y eut un murmure d'indignation et d'horreur.

Tel est le résumé de l'acte héroïque de cette apôtre de l'idée moderne. Quel homme eut un pareil courage, une pareille volonté, une pareille abnégation ? Elle donna sa vie pour sauver celle des autres, — qui étaient pour elle des inconnus. Et sa

statue n'est pas encore élevée à la place où elle subit le martyre.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le mouvement en Russie

Catherine II (morte en 1796)

La Russie était tombée dans un état lamentable quand apparut la grande Catherine II, qui fut pour son pays une sorte de Providence vivante, une rénovatrice de la vie intellectuelle, morale, matérielle.

A ce moment, le pays était livré à l'ignorance, au luxe, à la grossièreté. Cela faisait une société où le désordre allait de pair avec le pouvoir.

Il fallut une femme pour arranger tout cela.

Catherine fut d'abord une femme malheureuse ; c'est cela qui la grandit et lui donna la connaissance de la nature humaine. « Mes deux maîtres, disait-elle, furent l'isolement et l'adversité. » Pendant 18 ans, elle vécut ainsi, isolée et désolée. Abandonnée de son époux Pierre III, qui passait ses journées à jouer avec des poupées et des soldats, et ses nuits dans des orgies immondes, Catherine fut à bonne école pour étudier l'homme. N'étant encore que fiancé, ce prince absurde et cynique se plaisait à entretenir la jeune fille qui allait devenir sa femme, de ses maîtresses et de ses intrigues amoureuses.

C'est pendant que son mari *s'amusait*, que Catherine employait son temps à étudier la Russie, cette nouvelle patrie sur laquelle elle, princesse allemande, allait régner. Elle lisait, étudiait, cherchait, se rendait compte de toutes choses ; c'était le temps des idées nouvelles, elle connaissait les œuvres de Montesquieu, de Bayle, de Voltaire, de Rousseau, et s'assimilait l'esprit du siècle, qui du reste était le sien. Elle s'appliqua très sérieusement à devenir une grande souveraine, et ses efforts furent couronnés par l'attachement profond que le peuple russe lui témoigna pendant les 34 années de son règne. La Russie tout entière l'appelait sa « Mère ». Ce fut une véritable restauration du régime féminin.

Dans des notes qu'elle laissa et qu'elle écrivait dans sa solitude, on trouve ces phrases :

« Dieu m'est témoin que je ne souhaite que le bien du pays où sa volonté m'a appelée à régner. La gloire de la Russie est ma gloire. C'est mon principe. Je veux ce but général ; rendre tout le monde heureux.

« La liberté est l'âme de tout ; sans elle, tout est mort. La liberté politique anime tout.

« Pour un souverain qui veut être aimé et veut régner avec gloire, un pouvoir dépouillé de la confiance de son peuple ne signifie rien. Cette confiance est facilement atteinte par le vouloir du bien public et par la justice.

« La paix est indispensable pour un grand empire comme la Russie. Nous avons besoin d'accroître la population, non pas de la diminuer. Ceci pour la politique intérieure ; pour l'extérieur, la paix nous assure plus de grandeur que les hasards d'une guerre toujours ruineuse.

« Réunir la mer Caspienne à la mer Noire et la mer Baltique à la mer du Nord, et diriger par là tout le commerce indo-chinois, aurait pour résultat d'élever la Russie à un degré de puissance supérieur à celui des autres puissances.

« Qu'est-ce qui pourrait s'opposer au pouvoir sans limite d'un souverain gouvernant un peuple de guerriers ? » (Bilfacoff, *Catherine II*, p. 246).

Catherine II estimait que le gouvernement des peuples est soumis comme celui des individus à des règles fixes, et c'est l'évolution sociale qu'elle s'efforçait d'étudier, cherchant à réaliser dans les limites de son pouvoir les rêves de justice et de progrès des philosophes de son temps, qui sont ceux des socialistes modernes.

C'est dans le but de faire des réformes qu'elle convoqua à Moscou, en 1767, des députés de toutes les parties de la Russie ; ils furent 545, à qui elle proposa l'examen d'un projet grandiose de réformes sociales. Elle se faisait l'illusion de croire que tous ces hommes allaient d'emblée comprendre ses idées généreuses.

C'est dans son célèbre *Nakaze*, qu'elle leur présenta, que l'esprit de Catherine II se révéla surtout.

Ce travail comprenait 655 paragraphes, entièrement composés par l'Impératrice qui y mit toute sa sagesse, toute la force de sa pensée, se faisant législatrice sans consulter aucun

homme, ne voulant même pas connaître leur opinion pendant qu'elle travaillait, de peur d'en être impressionnée. Elle disait : « Il s'agit de passer un seul fil et de s'y tenir fermement. »

Naturellement, son entourage la critiquait, les députés devant elle furent confus et indécis, — mais elle eut le courage de persévérer dans sa grande entreprise, elle ordonna aux députés d'examiner ce *Nakaze* et leur demanda de lui faire connaître les besoins du peuple dans chaque province qu'ils représentaient.

Le *Nakaze* fut appelé « le Grand Édit ». Leurs exposés furent appelés « Petit Édit ».

Les travaux commencèrent par la lecture du « Grand Édit ». Les députés furent littéralement transportés d'enthousiasme par le clair bon sens de l'Impératrice. Habitués à l'assujettissement servile, attachés eux-mêmes à l'ancien ordre de choses, ils recevaient du pouvoir suprême un exemple unique dans l'histoire de la Russie. Contrairement à tous les anciens usages, on les appelait « citoyens ». On les engageait à rendre compte de toutes choses cachées sous des apparences trompeuses et mensongères. Ainsi, le pouvoir suprême proposait à l'examen la conception d'un principe souverain de justice ordonnatrice ! Cette conception, offerte à des hommes ignorants, demeura obscure dans la plupart des esprits, qui ne comprirent pas les principes du *Nakaze*, tels que ceux-ci :

« L'égalité de droit est dans l'égalité de lois pour tous les citoyens indistinctement.

« Faites que les gens craignent les lois et ne craignent personne, excepté elles.

« La liberté consiste dans la possibilité pour chacun d'agir selon ses facultés, sans se voir obligé à faire ce qui leur est contraire.

« Nul ne doit porter condamnation pour ses paroles. Les paroles ne sont pas des actes qui souffrent châtiment. Parfois le silence exprime plus que la parole.

« La défense ou la poursuite de certain culte est un mal pour la paix et le repos des citoyens.

« C'est un grand malheur de ne pouvoir dire librement son opinion sous certains gouvernements. »

Ces idées nouvelles étaient trop élevées pour être appréciées de l'esprit public qui régnait alors en Russie — et qui in-

stinctivement les repoussait. Cependant, les députés furent vivement impressionnés en entendant les dernières phrases du *Nakàze* :

« Tout cela n'est pas fait pour plaire aux flatteurs qui, possesseurs des biens terrestres, croient que le peuple est fait pour eux, alors que nous croyons et mettons notre gloire à croire que c'est nous qui sommes faits pour notre peuple ; en raison de quoi nous sommes obligés de dire les choses comme elles *devraient* être. Que Dieu nous préserve, après les travaux de ce Code, qu'il y ait un peuple plus équitable, et par conséquent plus heureux : l'intention de nos lois ne serait pas accomplie. Je souhaite de ne pas voir ce malheur. »

Ces idées réformatrices étaient l'expression de la pensée féminine, enfin libre de se manifester ; c'était une brillante résurrection de la Justice et du Droit planant par-dessus les institutions existantes, reniant implicitement le despotisme des mœurs de la Russie moscovite, reniant les édits tyranniqués de Pierre le Grand, et entrant d'emblée dans une période humanitaire jusque là inconnue dans les États masculins.

Catherine, en femme supérieure, comprenait la raison d'être du Pouvoir, et le représentait comme une autorité morale exerçant une action providentielle pour le bien de tous.

« Où est la raison du gouvernement autocratique ? Non celle d'ôter aux hommes leur liberté naturelle, mais celle de diriger leurs actes vers la plus grande part du bien. Par conséquent, le meilleur des gouvernements est celui qui est le plus en rapport avec la raison qu'on doit supposer aux êtres pensants pour la fin que tout gouvernement doit poursuivre sans relâche. La raison et la fin de l'autocratie, c'est la gloire des citoyens, du pays et du souverain. De cette gloire découlent pour les peuples l'unité de pouvoir, la liberté raisonnable pouvant produire pour les peuples, par le gouvernement autocratique, autant de bien que la liberté. »

Elle comprenait le rôle des souverains autrement que les hommes. « Si chacun remplissait son devoir, disait-elle, on n'aurait eu besoin ni de souverain, ni de gouvernants. »

Ces idées sont celles des théoriciens modernes de l'anarchie ; son *Nakaze*, écrit depuis plus de 130 ans, ne serait pas renié par eux ; — ses principes, appelés les *Lois de la Justice*, sont de tous les temps, parce qu'ils ont toujours été l'expression de la pensée

féminine, mais il fallait qu'une Femme, par sa haute situation, fût à même de les proclamer et de les faire écouter. Catherine II eut cette gloire ; elle ne fut pas un souverain ordinaire, occupant un trône, — elle *gouverna* réellement la Russie. Et ce gouvernement *supérieur* sembla aux hommes politiques de ce temps un événement presque miraculeux. Le comte Minich, un des personnages les plus considérables du XVIII^e^ siècle, disait en 1765 : « Le gouvernement russe a cette supériorité sur tous les autres, il est régi *par Dieu lui-même* ; autrement, on ne saurait s'expliquer comment il se soutient. »

Voilà la puissance féminine rendue à sa première forme : la Divinité, — la Dêva régnant sur les hommes.

Le prince Souvaroff, admirant ce résultat, disait à ce propos : « De la chance une fois, deux fois, à la fin il faut du savoir. »

La Russie n'eut jamais de jours plus glorieux que ceux pendant lesquels elle fut régie par une femme. Et, si ses grands projets n'aboutirent pas à une réforme complète dans la forme du gouvernement, c'est parce que les hommes qui l'entouraient, sur lesquels forcément elle devait s'appuyer, avaient des opinions contradictoires qui entravaient ses vues ; les 545 députés réunis à Moscou apportèrent à cette mémorable réunion leur scepticisme autant que leur bon vouloir. Elle les appelait pour fonder le « Bien » de l'Empire, elle leur disait : « Instruisez-moi de vos nécessités. Communiquez-moi vos sujets de plainte. Quels sont vos maux ? Je n'ai nul système préconçu, je ne veux que le bien général, qui est du même coup le mien propre. Travaillez, réunissez les matériaux, édictez des lois, sachez ce que vous voulez. » Et, successivement, les opinions se manifestaient, chacun exposant ses idées, ses méthodes, ses principes. De tout cela sortirent, cependant, des réformes importantes. Les députés ouvrirent le débat sur les conséquences du *Nakase*. Leurs vues étaient étroites, alors que l'idéal politique de l'Édit était d'une ampleur qui dépassait leur portée et se rapprochait des principes de la Convention. La théorie de l'équilibre économique de l'Impératrice se rapprochait de celle des socialistes au point de vue du sacrifice de l'individu à l'État.

Les réformes proposées furent diversement acceptées par les députés, et, si quelques-unes n'aboutirent pas, c'est à eux qu'il faut s'en prendre et non à elle.

Cependant, le Comité législatif des députés s'occupa de ré-

diger de nouvelles ordonnances (*Oulogénie*, prolongement du *Nakase*), en vertu de cette tendance qu'ont les hommes d'imiter ce que font les femmes après les avoir critiquées — et de prétendre faire mieux. Ils y travaillèrent pendant deux ans sans aboutir, et furent interrompus, du reste, par ce cri jeté sur les frontières de la Turquie : « La Patrie est en danger ». On était eu 1768 et la guerre se faisait menaçante. Les députés, presque tous militaires, se rangèrent sous les drapeaux, et le Comité fut provisoirement dissous. Une sous-commission continua ses travaux et prépara la mise en œuvre de quelques-unes des mesures juridiques et administratives de l'Impératrice, — celles par exemple qui concernaient l'administration des gouvernements (des provinces), le *faire-part* à toutes les villes de Russie, les lois sur le sel, sur la navigation, la transformation de l'usine d'armement de Toula, l'amélioration des voies de communication, etc., etc.

Catherine II fut une novatrice qui voulait équilibrer ses réformes et les mettre en rapport avec les nécessités du pays. Son décret fut appelé la « Bulle d'or » de la Russie. C'est que l'esprit du *Nakaze* était la justice raisonnée pour résoudre le problème social d'une manière directe. Quel but immense ! Et quelle résolution, quelle audace ! Seule des souverains russes, elle arriva au pouvoir avec un programme précis qui représentait la pensée des plus grands esprits du siècle. La valeur de cet acte apparaît comme un trait de génie à ses contemporains — comme à la postérité. Il ne dépendit pas d'elle de réaliser les idées émises dans le décret, mais des représentants des classes privilégiées, peu préparés à comprendre les idées d'égalité et de justice.

L'Impératrice adapta son *outillage* gouvernemental aux conditions de son siècle. Sa pensée exerça une influence immense sur une génération qui produisit des grands hommes faits à son image. En faisant appel à la raison, à la solidarité des forces sociales, elle lia sa politique au progrès, aux intérêts de tous, tout en affirmant le principe d'autorité qu'elle représentait, le pouvoir absolu — qu'elle incarnait et qui n'avait de limite que dans l'action entravante de ses auxiliaires —, elle reconnut un pouvoir propre à une assemblée de délégués, et sut ainsi imposer le respect pour l'opinion des autres.

C'est pour respecter elle-même l'opinion des autres qu'elle

sacrifia ses idées sur l'émancipation des serfs et l'abolition de l'esclavage.

Dans la première rédaction du *Nakaze* se trouvait un paragraphe « sur la nécessité de libérer les serfs ». L'opinion générale y fut si défavorable que l'Impératrice se vit forcée de le supprimer de la rédaction définitive de son décret, sacrifiant son opinion personnelle qu'elle avait soutenue déjà n'étant encore que Grande-Duchesse.

Voici comment elle avait d'abord formulé ce paragraphe : « Il aurait fallu établir, disait-elle, que dorénavant, après l'achat d'une propriété par un nouveau possesseur, tous les serfs soient libérés à partir de ce moment. Comme, dans le courant d'une centaine d'années, les terres changent de propriétaire, cent ans suffiraient pour la libération de tous les paysans. » Plus tard, quand l'expérience lui fit constater ce que les formes d'État renferment de survivances, de *rétrogradation*, elle se préoccupa surtout des relations de justice entre le maître et le serf. Ayant ainsi appris que le Sénat avait ordonné l'extermination de tout un village pour cause de meurtre d'un propriétaire, l'Impératrice écrivit au gouverneur général : « Une mesure comme le massacre de tout un village pour venger la mort d'un propriétaire, prophétise des désordres plus grands encore. La situation des serfs est critique, des mesures de paix et d'humanité peuvent seules assurer le repos. »

Le *Nakaze* fut, selon ses propres paroles, changé, transformé, dans le but d'unifier les lois avec les faits dus à l'expérience. L'Impératrice avait écrit son *Décret* dans le but de le faire lire au plus grand nombre possible de personnes. Le Sénat en jugea autrement ; ces hommes eurent peur des idées libérales de leur souveraine, ils limitèrent le nombre d'exemplaires à expédier dans toute la Russie à 57, envoyés aux établissements les plus importants, pour être consultés à titre de renseignements, mais avec défense absolue de les donner en main aux fonctionnaires, non seulement pour être copiés, mais même pour être lus. Et voilà comment l'action bienfaisante de la Femme est toujours entravée par la volonté réactionnaire de l'homme, même quand cette femme est une souveraine. Quelle leçon !

Malgré tout, le *Nakaze* eut un résultat considérable, et, si le règne de Catherine sembla finir moins libéralement qu'il n'avait commencé, c'est qu'elle se vit forcée de sacrifier ses impulsions

féminines au courant du despotisme masculin qui régnait malgré elle par la force de l'habitude et des traditions. C'est pour cela que les évolutions sont lentes ; chaque effort de la Femme est suivi d'une réaction de l'homme, et c'est toujours à recommencer.

Cependant, elle accomplit de grandes choses. En voici un exemple :

En 1778, quand les États-Unis s'armaient contre la métropole, sous prétexte de guerre, les bateaux marchands d'Arkangelsk étaient poursuivis par les croiseurs américains et anglais. L'Impératrice s'en plaignit vertement à l'ambassadeur d'Angleterre, qui essayait de la tranquilliser : « Vous paralysez notre commerce, vous arrêtez notre navigation ; je donne à cela une grande importance. Le commerce est né de mes soins, et vous ne comprenez pas que je me fâche ! » D'autre part, l'Impératrice écrivait : « Savez-vous le mal que me font ces croiseurs ? Ils se saisissent des bateaux de commerce partant d'Arkangelsk. Ils se livrent à ce beau métier en juillet et en août, mais, ma parole, le premier qui touchera au commerce d'Arkangelsk aura à s'en repentir cruellement. Je ne suis pas Georges III, et on ne peut pas me mener par le nez comme on l'entend » (1).

Tout ceci se passait en 1779, et, le 28 février 1780, la célèbre « Déclaration des lois de neutralité pour le commerce » était signée.

Le Danemark, la Suède, l'Autriche, la Prusse, le Portugal, le royaume des Deux-Siciles, approuvèrent ce traité de Justice supérieure imposé à l'Europe par la conscience droite d'une Femme, et l'Angleterre dut céder et retirer les instructions secrètes par lesquelles elle soutenait le brigandage des mers.

Cette « Déclaration de la neutralité du commerce », ce « miracle », selon l'expression de Frédéric II, est entièrement l'œuvre de la grande Catherine. Elle représente le « régime du Droit », fondé sur la Justice, qui émane spontanément de l'esprit féminin, et qui est le secret du bonheur social. Ce principe de droit est en opposition absolue avec le régime injuste basé sur l'arbitraire de l'homme.

L'esprit de reconnaissance qui anima le peuple russe prouve

(1) Bilfacoff.

combien les victimes du despotisme avaient fondé d'espoir sur le gouvernement d'une Femme, et, s'ils ne furent pas entièrement soulagés par elle, c'est que cela ne fut pas en son pouvoir. Elle voulut plus de bien pour la Russie qu'elle ne put lui en faire. Catherine mettait les réformes intérieures au-dessus des succès extérieurs.

Ce tableau, fait en 1781 par le célèbre Bezky, le prouve.

Dans le cours de ces derniers dix-neuf ans :

23 gouvernements organisés d'après les nouvelles ordonnances.

144 villes fondées et réorganisées.

30 conventions et armistices.

78 lois et édits publiés.

88 lois et mesures prises pour l'allègement du peuple.

Cela fait un total de 384 affaires intérieures.

On ne compte dans le même temps que 108 affaires extérieures.

Les conclusions à tirer de ce glorieux règne d'une femme, c'est que, quand la femme peut exercer son autorité, elle le fait dans l'intérêt des autres, dans l'intérêt général, c'est qu'elle cherche à faire régner la Justice, à faire respecter le droit, à augmenter le bien-être, à supprimer les charges. Avec les grandes femmes modernes, nous voyons renaître la Justice féminine qui régna dans les premiers temps de l'histoire — et fut la base du matriarcat ; c'est l'impulsion donnée par ces grandes femmes d'État qui créa le courant nouveau des idées que des hommes modernes arrivent enfin à comprendre et à accepter, — se croyant une avant-garde quand ils ne font que suivre une pensée féminine émise depuis un siècle. Mais peu importe si l'idée fait son chemin, — puisque du reste la femme ne peut rien sans le concours de l'homme. Mais combien il est lent dans l'œuvre du progrès !...

Catherine II mourut en 1796. C'est elle qui démembra la Pologne trois fois, qui acheta la Crimée, développa la civilisation en Russie, — et introduisit dans le code russe des lois libérales pour les femmes.

Catherine II continua les desseins de Pierre le Grand, possédant aussi bien que cet empereur le sens des intérêts slaves

imposant ses propres vues à tous ses ministres, joûtant avec une aisance incomparable contre les plus rusés diplomates de l'Angleterre, justifiant enfin ce mot de Frédéric II : « La Russie, avant la fin du siècle, fera trembler l'Europe. »

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Femmes de la Révolution

La Révolution française fut l'œuvre des revendications féminines. C'est dans les salons philosophiques que commença le mouvement, qui ne fut, en somme, que l'écho des idées émises par les Femmes. Elles jettent le grand cri de liberté, voulant la libération de leur sexe, asservi depuis le Christianisme ; les hommes répètent *leurs mots*, *leurs phrases*, *leurs formules*, sans en comprendre le sens profond ; elles réclament leurs droits, les hommes alors les réclament aussi, et, chose étrange, dans cette société où l'homme est tout et la Femme rien, nous voyons des révolutionnaires, appliquant à leur sexe les aspirations féminines, demander « les Droits de l'homme », parce qu'ils ont entendu dans les salons des dames demander les droits de la Femme !

Les hommes demandent leurs droits alors qu'ils les ont tous, alors que, pendant tout le Moyen Age et même la Renaissance, ils ont vécu en despotes, dépassant de beaucoup leurs « droits ».

Les Femmes initiatrices de l'idée furent : la princesse d'Hénin, la maréchale de Luxembourg, M^me^ de Bouillon, M^me^ Geoffrin, M^me^ Helvétius, la marquise de Condorcet, M^me^ Necker, M^me^ Roland, M^me^ Tallien, M^me^ Simon, M^me^ Candeilh, M^me^ de Tencin, M^me^ d'Houdetot, M^me^ d'Épinay, M^me^ du Châtelet, M^lle^ de Lespinasse, Théroigne de Méricourt, et tant d'autres qui furent les amies des philosophes, véritables hétaïres modernes, qui continuèrent l'œuvre des « sorcières » et jetèrent dans le cerveau des hommes toutes les idées qui firent éclore la Révolution.

Les unes étaient érudites et lisaient le grec à livre ouvert, d'autres furent des savantes qui élargissaient le champ des connaissances humaines, il y eut des philosophes et des psycho-

logues, des physiciennes et des naturalistes, toutes étaient charmantes et, par le charme de leur conversation, stimulaient l'esprit masculin.

*M*me *du Châtelet*

Celle-ci fut l'amie de Voltaire.

Elle naquit en 1706 et s'appelait Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil ; elle était fille d'un introducteur des ambassadeurs. Sa première instruction fut soignée ; elle apprit le latin, l'anglais, l'italien et toutes les sciences connues à son époque, dont les premières leçons lui furent données par son grand-père, M. de Mézières.

On raconte qu'étant enfant, on lui donna un grand compas de bois à grosse tête qu'on habilla comme une poupée ; elle l'examina, le dégarnit des chiffons qui l'entouraient, et, s'en faisant un jeu, elle en comprit l'usage et d'instinct traça un cercle.

On sait qu'elle étudia passionnément la géométrie depuis, ce qui peut faire supposer que l'histoire du compas a été trouvée pour agrémenter ses biographies. A 19 ans, elle épousa le marquis du Châtelet-Laumont. Elle habitait le château de Cirey, près Chaumont en Champagne. C'est là qu'elle offrit l'hospitalité à Voltaire.

Ses principaux travaux sont :

1° Un *Mémoire sur le feu* fait pour un concours proposé par l'Académie. Mme du Châtelet y soutient que la chaleur et la lumière ont la même cause. Elle eut pour concurrent Euler à qui on donna le prix ; mais on dit d'elle, dans le rapport : « Le nº 6 est d'une Dame du plus haut rang, il est rempli de vues et de faits. » Arago disait de ce mémoire : « Le travail d'Émilie n'est pas seulement un élégant tableau de toutes les propriétés connues alors des physiciens, on y remarquait encore divers projets d'expériences, une entre autres qu'Herschell a fécondée. »

Le mémoire de Mme du Châtelet a été imprimé dans les Collections de l'Académie.

Son second ouvrage est intitulé *Institution de Physique*. Elle dédia ce livre à son fils. Voici cette dédicace :

« J'ai toujours pensé que le devoir le plus sacré des hommes

était de donner à leurs enfants une éducation qui les empêchât dans un âge plus avancé de regretter leur jeunesse, qui est le seul temps où l'on puisse véritablement s'instruire ; vous êtes, mon cher fils, dans cet âge heureux où l'esprit commence à percer et dans lequel le cœur n'a pas encore des passions assez vives pour le troubler. »

Dans ce livre, la marquise dissertait sur le temps, l'espace, la force. Une grande discussion divisait les esprits sur ces questions, on se demandait s'il faut mesurer la force par le produit de la masse par la vitesse ou par le carré de la vitesse ; d'un côté se trouvaient Descartes, Newton et Voltaire ; de l'autre, Leibnitz et Mme du Châtelet, à qui l'avenir devait donner raison en prouvant que, dans le monde physique, la quantité de matière et la quantité de force sont permanentes et ne font que se transformer.

Le troisième grand ouvrage de Mme du Châtelet est sa traduction du latin du célèbre ouvrage de Newton : *Principes de la philosophie naturelle*, que pour abréger on appelle les *Principes*. C'est dans ce livre que Newton expose sa grande erreur : l'attraction universelle, qui devait, pendant deux siècles, entraver les progrès des sciences physiques. Cette traduction n'a paru qu'en 1759, après la mort de la marquise du Châtelet. Elle y a joint un commentaire intitulé *Solution analytique des principaux problèmes du monde.*

Cette œuvre, que nous trouvons malsaine parce qu'elle servit à propager une erreur, n'était pas acceptée sans contestation quand elle parut. Mlle Delaunoy, aussi savante que Mme du Châtelet, la raillait spirituellement sur ce chapitre ; elle dit d'elle dans ses Mémoires : « Elle fait actuellement la revue de ses *Principes* : c'est un exercice qu'elle réitère chaque année, sans quoi ils pourraient s'échapper et même s'en aller si loin qu'elle n'en retrouverait pas un seul. Je crois bien que sa tête est pour eux une maison de force et non pas le lieu de leur naissance. »

Mme du Châtelet a laissé aussi un *Traité du bonheur*, dans lequel nous lisons ceci à propos des femmes : « Quand par hasard il s'en trouve quelqu'une née avec une âme assez élevée, il ne lui reste que l'étude pour la consoler de toutes les exclusions et de toutes les dépendances auxquelles elle se trouve condamnée par état. »

Émilie du Châtelet, dans son *Traité du bonheur*, dit : « Nous n'avons rien à faire en ce monde, qu'à nous procurer des sensa-

tions agréables. » Sensualiste et épicurienne, disent les hommes qui ne comprennent pas que c'est l'expression la plus haute du vrai spiritualisme.

Nous avons aussi d'elle des *Lettres* dans lesquelles nous la voyons en relations avec tous les savants de son époque.

Ses manuscrits sont presque tous à la Bibliothèque Nationale.

Mme du Châtelet a été différemment jugée.

Voltaire dit d'elle : « Une femme qui a traduit et éclairé Newton, en un mot un très grand homme. » Voilà bien l'orgueil masculin qui, pour glorifier une femme, la compare à un homme. Ampère dit d'elle : « Mme du Châtelet est un génie en géométrie. »

Quant aux gens superficiels, leur opinion est résumée dans ces deux vers :

De l'esprit, des appas,
L'éventail et le compas,

Mme du Châtelet mourut en 1749 au Palais de Lunéville, en donnant naissance à une fille.

Il y a aux Estampes de la Bibliothèque Nationale une vingtaine de gravures et de dessins représentant Mme du Châtelet. Ils sont faits pour la plupart d'après un pastel de Latour ou le portrait peint par Marianne Loir.

Mme Louise Colet nous la dépeint : « Mme du Châtelet était grande, svelte et brune. Nous avons vu un fort beau portrait qui la représente à vingt ans. Le jour où l'artiste a tracé pour la postérité cette vivante image, la marquise portait une agaçante robe bleue, pomponnée de blanc ; des cheveux légèrement poudrés faisaient paraître plus éclatant encore son grand œil noir qui rayonnait sous un épais sourcil ; sa bouche expressive souriait ; sa taille souple et fine s'épanouissait dans un corsage de soie. Sa beauté consistait surtout dans une vive physionomie, mélangée de force et de grâce. »

M. Rebière, un de ses biographes, dit d'elle : « Au moral, Mme du Châtelet était pleine de naturel, de simplicité et de franchise, son caractère était résolu et logique. Elle aimait la vérité et la justice. Elle refusa de lire un libelle publié contre elle et ne voulut pas qu'on punît le coupable. »

Nul doute que cette femme de génie a exercé sur les hommes

de son époque une grande influence. Elle avait une cour de savants qu'elle appelait les *Émiliens*, et elle se proposait d'écrire ses mémoires qu'elle aurait intitulés *Emiliana*.

Le Prince royal de Prusse lui envoya un encrier d'ambre, en l'adressant à *Vénus-Newton*, et lui promettant d'étudier la physique. L'Italien Algarotti — un des habitués du château de la marquise — écrivit un livre intitulé *Newtonisme pour les Dames*.

Maupertuis et Clairaut, mathématiciens de valeur, travaillaient avec elle, et s'inspiraient de son génie. Il faut citer aussi parmi ses fidèles Jean Bernoulli, Kœnig et le Père Jacquier.

Mais c'est Voltaire qui subit, sans conteste, le plus profondément l'inspiration de la « Divine Émilie ». Au château de Cirey, il vivait près d'elle dans l'intimité de la famille. La pièce principale de l'appartement était une longue galerie servant de laboratoire de physique. L'abbé de Moussinot y recevait et y rangeait les ballots d'instruments ; on avait déjà des machines pneumatiques et des télescopes. Un jeune homme appelé Cousin faisait à Paris des expériences pour le compte de la marquise. C'est dans cette galerie que travaillait la marquise pendant que Voltaire écrivait, ce qui fait dire à Hénault : « L'un fait des vers, et l'autre des triangles. »

Le soir était consacré à la conversation, — et Voltaire, immortalisant le souvenir de ces jours heureux, nous dit :

Mais je vois venir le soir,
Du plus haut de son aphélie,
Notre astronomique Émilie
Avec un vieux tablier noir,
Et la main d'encre encore salie ;
Elle a laissé là son compas
Et ses calculs et sa lunette...

Combien cette vie d'un homme d'esprit et d'une femme de génie devait être douce et heureuse ! Quel charme pour l'existence d'un homme que la présence d'une femme qui élève son esprit et réjouit son cœur ! Et nous sommes prise de pitié en pensant que ce plaisir si noble et si légitime est sacrifié par les hommes envieux qui éloignent d'eux la Femme par basse jalousie, au lieu de venir près d'elle se réchauffer au foyer de son génie !...

Avec les grandes Femmes du XVIII^e^ siècle revenait la *Religion*

naturelle, c'est-à-dire le lien moral qui unit l'homme à la Femme. C'est pour cela que nous insistons sur le rôle joué par elles dans l'évolution de la pensée humaine ; elles furent les véritables auteurs du mouvement d'indépendance de l'esprit et du retour à la vie normale.

Émilie du Châtelet était déiste. Elle écrivit un petit mémoire sur les *Preuves de l'existence de Dieu*. C'est par reflet de sa pensée que Voltaire écrivit :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Mme Helvétius

Cette femme, dont on a peu parlé, tient cependant une grande place dans le mouvement révolutionnaire. Son salon était de ceux où se faisait une sourde fermentation des esprits. Là se réunissaient des femmes d'élite et des hommes d'action ; Mme Cabanis, la marquise de Condorcet, Chénier, Volney, Mirabeau, Condorcet, Ginguené, et tant d'autres qui venaient échanger leurs idées, et s'exciter mutuellement à l'action.

Helvétius y jouait un rôle effacé, sa femme l'éclipsait ; c'est peut-être pour cela qu'il a si bien peint l'intelligence féminine dans son livre *De l'Esprit*, dont Diderot disait : « Il y a dans cet ouvrage des vérités qui contristent l'homme, annoncées trop crûment. Les femmes y paraissent partout comme les idoles de l'auteur. C'est le plaidoyer *des subordonnés contre leurs supérieurs*. »

Mme Helvétius, née de Graffigny, resta veuve à l'âge où la femme est dans la plénitude de son esprit. Elle maria ses filles et acheta une propriété à Auteuil où elle tint salon ouvert. Là, elle recevait Franklin, un peu amoureux d'elle, Chamfort, l'abbé Morellet, l'ennemi de Voltaire, et surtout Cabanis qui venait près d'elle oublier les déboires d'une jeunesse agitée.

En 1789, les idées avancées prennent tout à fait corps dans le cénacle d'Auteuil ; Cabanis entre dans le mouvement, accepte une fonction, préside aux fêtes naïves et attendrissantes que l'on célébrait chaque jour, souscrit pour les guerres de la Vendée et assiste Mirabeau à son lit de mort.

Ce sont les fidèles du salon de Mme Helvétius que nous retrouvons dans l'action après la tourmente révolutionnaire. Ces

hommes nourris d'idées féminines essayent de gouverner la société par la réflexion et l'analyse, par la raison substituée à la force, à l'égoïsme, à la routine, — idée généreuse chez l'homme, mais imparfaitement conduite quand elle passe du cerveau féminin au cerveau masculin ; c'est pour cela qu'elle avorta. Ces hommes furent les précurseurs des socialistes. Ils voulaient donner à l'individu tous les moyens d'expansion et ne laisser à l'État que le strict pouvoir indispensable. Ils ne furent pas compris de leurs contemporains ; on les appelait des poètes et des rêveurs, parce qu'ils voulaient la Vérité et la Justice et ne se pliaient pas aux petites roueries de la politique, aux honteuses compromissions de la diplomatie. Ils furent considérés comme des *idéologues*, et le mot resta dans la langue pour désigner les grands illuminés qui croient au bien et au progrès. Mais, s'ils ne surent pas gouverner, ils firent un immense mouvement littéraire qui modifia toutes les idées alors régnantes, qui ouvrit un horizon nouveau sur la Nature et sur l'homme. Le livre d'Helvétius en fut un des premiers jalons, l'*Homme* dont un de ses amis disait :

Des sages d'Athènes et de Rome
Il eut les mœurs et la candeur ;
Il peignit l'*homme* d'après l'homme,
Et la vertu d'après son cœur.

M. Guillois a écrit *Le salon de M^me^ Helvétius* et nous a restitué cette personnalité féminine dont l'influence a dû être très grande sur les hommes de son entourage.

M^lle^ de Lespinasse

Délicieuse figure de femme du XVIII^e^ siècle, l'amie des philosophes, elle écrivit son histoire dans des lettres d'un intérêt profond. C'était un esprit d'élite. Son salon fut un rendez-vous charmant d'esprits élevés.

Cette femme, vraiment femme, se débarrassa de toutes les hypocrisies ; elle osa penser, elle osa aimer. Et c'est pour cela que les hommes d'esprit lui vouèrent un culte. Elle fut assez grande pour « haïr la prudence », comme elle disait, c'est-à-dire l'hypocrisie que tant de femmes — sinon toutes — acceptent comme le seul moyen de vivre en paix parmi les hommes.

Elle était incapable d'artifices et de restrictions, et, par là, elle subissait pleinement le supplice de ses scrupules. « Si vous saviez dans quel trouble, dans quelles alarmes, je consume ma vie... Mon âme ne peut pas suffire à ce qu'elle sent, et à ce qu'elle souffre. »

L'amour en son temps était un jeu d'esprit. Elle le prit au sérieux, voulut le réhabiliter en le proclamant bien haut ; sans connaître le malentendu que ces sortes d'aveux font naître dans l'esprit des hommes toujours prêts à s'attribuer les privilèges de l'amour féminin, elle dit sans détours : « Je ne fais qu'aimer, je ne sais qu'aimer... je n'ai qu'un besoin, qu'une volonté, c'est d'aimer ! » Mais les hommes ne savent pas que cette tendresse infinie est la conséquence d'un esprit supérieur. Elle fut une âme ardente, sensible, vibrante, en même temps qu'une claire lucidité d'esprit. Elle est la femme dans son essence même et ne craint pas de l'exprimer, et ce qui semble prodigieux aux gens médiocres, c'est que c'est justement cette audace qui enthousiasme les hommes.

Ses lettres à M. de Guibert sont remarquables.

Tout être qui aime retrouve dans ce bréviaire merveilleux d'amour ses propres sensations, avec tous les emportements, tous les troubles, toutes les faiblesses, toutes les contradictions de la passion. Dans ce domaine mystérieux de l'amour, M^lle^ de Lespinasse n'a rien laissé d'inexploré. Elle fut coupable et touchante, effrayée des anomalies sentimentales dont elle subissait la torture, bouleversée de remords, tout en se livrant aux véhémences de sa nature, dont elle sentait les abîmes avec des fièvres et des sanglots, tantôt exaltée de joie, tantôt se pouvant comparer à une naufragée. Elle ignora toujours les tempéraments, quelquefois épouvantée de ses courts instants de bonheur, plus souvent écrasée d'un dégoût immense de la vie.

Pour la comprendre, il faut se débarrasser de la morale conventionnelle et remonter à la Nature, à la vraie morale. C'est parce qu'elle voulut affirmer par sa conduite la *Vérité morale* qu'elle eut tant à souffrir ; « elle eut des souffrances *quasi-divines* », dit M. Ginisty dans un article qu'il lui consacra.

Donc, la souffrance *divine*, c'est celle qui résulte de la violation de la nature féminine et de la lutte qu'il faut soutenir contre les hommes pour oser être *soi*, être vraie, pour oser s'élever par l'amour.

Ce que les hommes ne lui pardonnent pas, c'est qu'elle eut plusieurs amours : le marquis de Mora, un jeune et chevaleresque Espagnol, qu'elle adora, — mais qui cependant ne l'empêcha pas d'aimer le comte de Guibert.

Enfin, elle fut pendant seize ans l'amie de d'Alembert, l'ami « que lui tolérait le monde », et qui ne semblait pas connaître les amours que sa correspondance révèle.

Dans la dernière lettre écrite le matin de sa mort à d'Alembert, lettre émouvante dans laquelle elle dit adieu à ce compagnon de son existence, elle lui révèle ses liaisons qu'il ignorait, — et le charge de suprêmes missions qu'elle ne voulait confier qu'à lui. — L'amour de la Vérité, le besoin de la dire, l'empêcha d'apercevoir l'effet qu'elle produisit sur le cœur d'un homme qui s'était cru aimé et aimé seul. Tout en obéissant à son dernier désir, d'Alembert fut stupéfait de ses révélations ; il ne pouvait s'empêcher de s'écrier : « Le plus grand malheur n'est pas de pleurer ce qu'on aimait, mais de pleurer ce qui ne nous aimait plus. »

Mlle de Lespinasse a aussi laissé des lettres écrites à Condorcet, des lettres d'amitié dans lesquelles elle le grondait doucement de ses mauvaises habitudes, le priant de ne plus ronger ses ongles ou lui recommandant de ne pas poudrer ses oreilles et de ne pas se tenir le corps courbé en deux. Mlle de Lespinasse avait été une amie incomparable pour lui.

Ces lettres restées inédites se trouvaient entre les mains de Mme Laugier, la nièce d'Arago. Elle les offrit à l'Académie des Sciences.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

FRAGMENTS

Atavisme de cette Époque (6e)

Cette Époque a laissé dans l'humanité sa trace atavique, l'héritage des fautes ancestrales et de leurs conséquences.

L'homme repasse dans sa jeunesse par cette période historique des premières brutalités masculines, il ressent encore la morsure de la jalousie sexuelle, il éprouve encore le dépit éprouvé par ses ancêtres en face des conditions qui font grandir la femme, et il continue la tradition, il raille la grandeur morale de l'autre sexe, cherche à l'humilier, à l'avilir, parce que cette grandeur le blesse.

L'atavisme, cette suggestion qui nous vient du dehors, c'est-à-dire de ce qui est hors de notre conscience actuelle, et qui nous suggère des actions que notre raisonnement n'a pas prévues et pesées, fait de nous au moral des automates, agissant en dehors du domaine de notre vie consciente actuelle.

Les convictions acquises par nos aïeux dans le cours de leur évolution, qu'elles soient vraies ou fausses, nous dominent à notre insu, sollicitent notre adhésion, créent en nous une suggestion que notre moi conscient discute quelquefois, rejette même, comme un facteur trompeur.

La substance nerveuse possède la propriété de garder presque indéfiniment les traces de tout ce qui l'impressionne une fois, c'est ce qui explique la mémoire. La moindre de nos actions s'enregistre dans notre substance médullaire et, pour peu qu'elle se répète, s'y grave ; c'est pour cela que ce qui est difficile au début devient facile, puis spontané, puis involontaire ; cela contient toute l'histoire de la mentalité humaine, et explique la persistance des habitudes ancestrales.

En étudiant les Livres sacrés écrits, nous voyons que les primitives institutions morales et sociales ne sont pas, comme on

l'a tant dit, édifiées sur un assemblage de fictions créées par le génie poétique des peuples, mais qu'au milieu des croyances que les mythologies nous ont conservées on peut découvrir l'origine de toutes les lois de la Nature que la science moderne retrouve lentement.

L'histoire des luttes de l'homme contre la femme, que nous venons de retracer, est un chapitre du livre de la vie que tout jeune homme se fait dans son existence actuelle. Il ne peut plus mettre dans ses passions la même violence, se laisser aller aux mêmes brutalités que ses aînés, parce que les lois et les mœurs actuelles s'y opposent, mais un instinct secret le pousse à approuver les actions des héros qui bravaient les droits sacrés de la femme et lui imposaient leur amour et leur volonté, sa raison ne lui dit pas que le triomphe est une chute, il n'en prévoit pas les conséquences, il marche en aveugle dans la mauvaise voie, sans savoir que les conséquences funestes de ces actes retombent sur toute la descendance.

Il ne faut pas le nier : le mal que les hommes font leur survit, il se grave dans les anfractuosités de leur cervelle pour être transmis, comme un germe mauvais, à toute leur descendance. Tous, en repassant par cet âge phylogénique, seront sollicités à refaire ce que leurs ancêtres, dans chaque âge, ont fait avant eux. C'est fatal, « le procédé une fois ancré dans la mémoire de la Nature ne demande plus ni tâtonnements, ni retour en arrière ».

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La grenouille dans la lune, emblème de son caractère générateur, était fréquente.

Les oiseaux et les animaux que la Bible appelle *impurs* étaient primitivement des symboles mal *vus*. Un masque d'impureté leur était imposé : le serpent d'airain (verge en érection), le cygne, l'oie.

Voici les termes employés dans le Zohar pour définir l'érection (du clitoris ?) :

« Le point indivisible, qui n'a pas de limites et qui ne peut être compris à cause de sa pureté et de son éclat, se dilata

extérieurement, donnant naissance à une splendeur qui servit de voile au point indivisible ; cependant ce point, indivisible lui aussi, ne pouvant être contemplé à cause de son éclat infini. se dilata extérieurement, et cette expansion forma son vêtement. Ainsi, par une succession de *soulèvements* (mouvements), le monde finit par prendre naissance. » (*Zohar*, partie I, fol. 20.)

Ironie pour se moquer de la résurrection des Mystères

La grenouille ou le crapaud ont une nature amphibie, ils sortent des eaux, émergent, c'est pour cela qu'on les donne comme symbole à la Déesse *qui émerge de l'onde amère*. C'est aussi à cause de la résurrection apparente de ces animaux, après de longues périodes de vie solitaire, enfouis dans de vieux murs, dans des rochers, etc., qui est analogue à celle de la femme, qui aussi se cacha longtemps...

Les prêtres égyptiens adoraient la grenouille dans leurs temples.

Une grenouille ou un crapaud enfoui dans une fleur de lotus était la forme choisie pour les lampes d'églises sur lesquelles étaient gravés les mots : « Je suis la résurrection. »

Les déesses grenouilles se retrouvent aussi sur toutes les momies.

(On peut voir ces déesses grenouilles à Boulaq, dans le Musée du Caire.)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le savant Maïmonide écrivait que « ceux de sa nation avaient perdu la connaissance d'une infinité de choses sans lesquelles il était presque impossible d'entendre la loi », ce qui prouve que l'ignorance et la mauvaise foi, qui altéraient les textes, altéraient également la tradition orale.

Après la mort de Miryam, ceux auxquels elle avait confié *son dépôt sacré*, la vérité écrite, demeurèrent encore quelque temps dans le désert. Petit peuple isolé au milieu des nations, petit groupe fidèle à la gynécocratie, au milieu d'un monde où

commençait à régner la domination masculine, leur esprit impatient de faire connaître la vérité les poussait à l'action, mais c'est cela, justement, qui alarmait les peuples voisins. Les mœurs pures qu'ils conservaient, continuant à observer les lois de la vraie morale, leurs sages institutions, leur dignité hautaine que l'on prenait pour de l'orgueil, tout cela irritait les peuples voisins.

Les Israélites furent sans cesse en butte aux attaques de ceux-ci ; en moins de quatre siècles, ils subirent jusqu'à six fois l'esclavage, et six fois ce peuple vaillant émergea.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Vierges vestales de la Rome antique portaient le swastika suspendu à un collier ; c'était le symbole du sexe vierge, quoique actif.

L'auteur de l'A-Vesta, appelée *Mère de la race*, est, bien réellement, la fondatrice de la civilisation âryenne.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Une doctoresse à Athènes dans l'antiquité

A propos des femmes doctoresses en médecine, la *Frauen Rundschau* (1913) fait remarquer que ce n'est pas là une nouveauté et que la Grèce antique a connu ces exemples.

A Athènes, une loi interdisait aux femmes d'exercer la médecine. Un jour, se présenta au fameux médecin Hiérophyte un beau jeune homme, qui le pria de l'accepter au nombre des élèves auxquels il enseignait la science d'Esculape.

Ce jeune homme avait tout ce qu'il fallait pour être médecin : naissance légitime, célibat et sexe masculin. Il fut accepté et montra un zèle incomparable, si bien que le vieux médecin était satisfait de son élève.

On remarqua toutefois qu'il ne soignait que des femmes. Il eut bientôt une telle clientèle féminine, que les autres médecins constatèrent avec ennui la diminution de leurs profits. Ils com-

plotèrent contre le jeune concurrent et l'accusèrent de séduire les femmes.

Devant les juges, l'accusé sourit et déclara que cela n'était pas possible, parce qu'il était femme.

L'accusation tomba, mais l'affaire n'en pouvait rester là. Pour avoir, en tant que femme, exercé la médecine, il encourait, d'après la loi athénienne, la peine de mort. Cependant, les femmes d'Athènes se liguèrent pour le sauver, et elles obtinrent effectivement sa mise en liberté. Même la loi fut abolie.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Théosophes ne faisaient pas un dogme public de l'*unité de Dieu*, précisément à cause de l'explication qu'il aurait fallu donner de l'origine du Bien et du Mal ; sans cette explication, le dogme, en lui-même, aurait été incompréhensible. Ceci nous prouve qu'il est impossible de comprendre la signification des dogmes religieux qui existent encore actuellement, si l'on ne connaît pas leurs origines mystérieuses. Pour faire cesser les malentendus que l'ignorance antique a créés et que l'ignorance moderne perpétue, il faut expliquer la signification des mots *divin*, *esprit*, *immortalité*, *âme*, etc.

Il y a donc un grand chapitre à faire pour éclairer l'histoire des religions : il y a à faire *l'histoire du Mystère*.

Honni soit qui mal y pense.

L'idée de rétablir le rôle de la femme dans les Écritures sacrées nous a été inspirée par l'étude de l'évolution humaine. En suivant l'évolution anatomique, physiologique, morale et sociale de l'homme et de la femme, nous avons compris qu'il avait dû exister dans le passé de l'humanité toute une période de lumière et de paix d'abord, puis de lutte ensuite, et enfin d'assujettissement de la femme. Et tout cela devait avoir été relaté par l'histoire primitive, chantée par les premiers poètes, inscrite même sur la pierre, si bien que nous pouvons reconstituer de deux manières cette histoire : par l'étude du passé, par l'étude de notre évolution ontogénique.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Autres revisions de la Bible

Saint Victor, évêque de Tumonès (Afrique), nous rapporte qu'au commencement du VI^e^ siècle, l'empereur grec Anastase se vit forcé de faire examiner, critiquer, expurger et amender à nouveau les Saintes Écritures, qui semblaient avoir « été composées et rédigées par des évangélistes idiots » (*Sancta Evangelia tanquam ab idiotis evangelistis composita, reprehendantur et emendantur*).

Charlemagne, avant de mourir, conçut la même idée et, de concert avec des savants grecs et syriens, fit corriger les quatre Évangiles du Christ qui portent les noms de Matthieu, Marc, Luc et Jean.

Sixte-Quint trouva également nécessaire de faire des modifications aux Saintes Écritures. Plusieurs milliers de corrections furent faites ; après quoi le pape menaça de terribles anathèmes quiconque à l'avenir oserait modifier les textes ; puis il en fit lui-même faire encore une revision qui eut pour résultat le minime changement d'environ deux milliers de passages.

Vous supposez que cette Sainte Écriture était peut-être parfaite alors ?

Hélas! non, car Clément VIII, trouvant l'œuvre de son prédécesseur incomplète, en fit faire aussi une nouvelle revision qui fut, heureusement, la dernière. L'imprimerie était inventée.

***

La confession a été instituée surtout pour avoir un moyen de surveiller la vie sexuelle de la femme, afin d'en arrêter le développement. Déjà, dans les religions antérieures, nous avions vu cette inquisition se produire ; — c'est Argus en Grèce, — Argus aux cent yeux, voyant tout.

C'est particulièrement la femme qui est l'objet de la jalousie de l'homme. L'évolution qu'elle accomplit en sens inverse, et qui la fait monter pendant que l'homme descend, est un sujet de dépit pour l'homme. C'est là qu'est la cause de l'assujettissement de la femme dès les premiers âges de l'humanité.

Chez les Hébreux, ce sont des êtres fantastiques, — des Chérubins (*Genèse*, chap. III, verset 24) : « Et il chassa l'homme et plaça des Chérubins devant le jardin de volupté avec un glaive

de feu qui se tournait de côté et d'autre pour garder le chemin de l'arbre de vie. »

Il est à penser que c'est par imitation de ce qui existait à Babylone, qu'on plaçait à l'entrée des temples de Chaldée et d'Égypte des statues d'êtres fabuleux ayant une tête de bœuf et un corps humain, des espèces de minotaures. Ces êtres portant un glaive sont des hommes à tête de bœuf (c'est ainsi qu'on les représentait pendant le millénaire antérieur à notre ère) qui font la police — qui surveillent ! Qui ? Les femmes.

Les voilà également décrits dans Ézéchiel (*Ézéchiel*, chap. I, versets 5 à 18 ; chap. IX, versets 7 à 19) :

« Il y avait 4 animaux ; chacun avait 4 faces et 4 ailes ; la plante de leurs pieds était comme la plante du pied d'un veau ; des mains d'homme sortaient de dessous leurs ailes aux quatre côtés ; ils avaient tous quatre chacun 4 faces : d'homme, de lion, de bœuf et d'aigle.

« Ils étaient comme des charbons de feu ardents ; ils couraient et revenaient comme des éclairs.

« Et quatre roues parurent devant les quatre faces des animaux ; elles étaient en chrysolithe et comme si une roue eût été dans une autre roue ; elles étaient si hautes qu'elles faisaient peur, et les jantes des roues étaient pleines d'yeux tout autour.

« Ce sont là les *animaux* que j'avais vus sous le Dieu d'Israël (des bœufs, donc des hommes). »

Le Christianisme, qui renverse tout, fit de ces *bœufs* des intermédiaires entre Dieu et l'homme, tels que les Trônes et les Puissances, occupés toute l'éternité à chanter de toutes leurs forces et sans fin les louanges du Seigneur, du Dieu mâle.

La barbe (le signe de Caïn)

Sous Charles le Chauve, au moment où les laïques renonçaient à la barbe, le clergé l'adopta. Dans les disputes qui s'élevèrent entre les Grecs et les Latins, cette innovation fut considérée comme assez importante pour devenir un prétexte d'anathème. Les prêtres rasés de l'Église grecque furent scandalisés des barbes de leurs frères d'Occident, et l'excommunication lancée en 858 contre le pape Nicolas par le patriarche de Constantinople, Photius, est en partie fondée sur ce que les prêtres latins omettaient de se raser.

Nonobstant les foudres de Photius, la barbe reprit faveur en France et devint encore d'un usage général au commencement du xe siècle. Sous François Ier, la longue barbe redevint à la mode ; toutefois, les magistrats et le clergé lui furent contraire, plusieurs chapitres refusèrent leur évêque par la raison que le prélat possédait un menton barbu ; un décret de la Sorbonne de 1561 décida que *la barbe était contraire à la modestie*, qui doit être la principale vertu d'un docteur. (D'après le *Magasin Pittoresque*, 1883.)

Confrérie de la Paix ou des Chaperons blancs

Sous Philippe-Auguste, une confrérie dite de *la Paix*, ou des Chaperons blancs, se forma au Puy-en-Velay, dans un des anciens sanctuaires celtiques de l'antique Vierge noire honorée du temps des Druides. Chaque année, en souvenir des anciens bardes, de grands concours poétiques avaient lieu le 15 août entre les ménestrels (troubadours ou trouvères) à tous les *Puys Notre-Dame*, — ce qui prouve bien qu'alors le culte de la Déesse était encore florissant en France, puisque, à date fixe, on lui rendait hommage, dans tous les sanctuaires du Royaume qui se trouvaient bâtis sur des collines dédiées à Marie, la Vierge antique des temps passés. Naturellement, on y mêla le surnaturel.

Les membres de cette confrérie portaient cousue sur leur chaperon blanc une image de Notre-Dame. Ils se vouèrent à la vertu, jurèrent de ne plus jouer aux dés, de garder la paix, d'éviter l'intempérance, de chasser les ribaudes de leur camp, de ne plus jurer, d'éviter toutes les imprécations et de *bouter hors de France* les étrangers. Ceci n'est pas libéral.

La *Confrérie de la Paix* était animée du souffle qui avait soulevé les communes. Le roi et les prélats en eurent peur, parce que ces hommes se mirent à parcourir les campagnes, prêchant l'égalité entre les hommes (sous l'égide de la Femme), et défendant aux seigneurs de lever des taxes sans l'autorisation de la Confrérie.

On chercha à dissoudre l'association de ces audacieux qui attaquaient les puissants seigneurs féodaux et les puissants prélats, — et on y arriva en lançant contre eux une tourbe de routiers soudoyés pour les combattre.

Ces gens simples, qui croyaient à la Justice, qui se mettaient sous l'égide de la Femme, furent vaincus — momentanément,

mais non définitivement. La Confrérie ressuscitera plus tard, — organisée par les prêtres qui s'en serviront pour leur cause.

Sous le règne de François Ier, un incrédule ayant eu l'idée d'abattre, au milieu même de Paris, la tête d'une image de Notre-Dame, le roi chevalier fit solennellement amende honorable à Marie, pieds nus, tête nue, et avec un cierge à la main. Les seigneurs de la cour et tous les membres du Parlement suivaient processionnellement le monarque, qui replaça de ses propres mains, sur l'autel où avait eu lieu la mutilation, une magnifique statue de la Vierge Marie.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Louis XI, en 1475, institua l'*Angelus* tel qu'il est maintenant.

Avant lui, on ne récitait l'*Ave Maria* que le soir ; il rendit une ordonnance ainsi conçue : « Il est ordonné à tous Français, chevaliers, hommes d'armes et manants, de se mettre *à deux genoux* au coup de midi, et de faire une prière à Notre-Dame pour obtenir bonne paix. »

L'ordonnance fut exécutée avec exactitude. Personne n'avait l'idée de se révolter contre le culte de la Femme. Mais ceci prouve qu'il faut qu'il soit imposé par le bras séculier, c'est-à-dire le bras de l'homme *qui ordonne.*

Dans le xve siècle, il n'y avait pas au coup de l'*Angelus*, dans les maisons, dans les rues, dans les champs et sur les chemins, un Français qui ne se prosternât pour *saluer Marie.*

On connaît la dévotion de Louis XI. En 1478, il détacha de l'Artois le comté de Boulogne et le transporta à Marie qu'il déclara comtesse du Boulonnais. A titre de redevance féodale, il déposa sur son autel un cœur d'or du poids de 13 marcs, et promit que ses successeurs au trône seraient astreints à renouveler l'hommage et l'offrande à la Vierge *suzeraine.*

On sait que ce prince cruel ne portait d'autres ornements dans ses audiences solennelles qu'une petite Notre-Dame en plomb à son feutre royal. Il avait coutume de dire qu'il faisait plus de cas de ce petit morceau de plomb que de tout l'or de son royaume.

Il mourut un samedi, comme il l'avait désiré, agenouillé

devant sa petite Vierge, et voulut être enterré à Notre-Dame de Cléry.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Il existe une ancienne représentation à corps de femme, ayant sur la tête une lampe qui brûle, de grandes ailes, et sur la poitrine une croix avec une rose au centre, le serpent à ses pieds enroulé sur le globe du monde.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Lucrèce Borgia

Un savant historien a fait une curieuse découverte. Dans la Bibliothèque Nationale de Florence, il a trouvé un document qui donne des détails sur la fin de Lucrèce Borgia, la célèbre fille du pape Alexandre VI.

Elle a pris le voile et est entrée dans la Congrégation des frères et des sœurs de la « Pénitence », plus connue sous le nom de « Tertiaires de l'Ordre de Saint-François ».

Madonna Lucrezia, duchesse de Ferrara, ainsi peut-on lire dans le Codex *Palatino* de 1552, a reçu le voile du frère Ludovico de la Torre, vicaire général. Elle s'est éteinte en l'an 1510 et a été enterrée revêtue de ses vêtements de religieuse.

En outre, Giovanni Gonzaga écrit à son oncle que, pendant les derniers dix ans de sa vie, Lucrèce portait la chemise de pénitente.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Louis XIV (règne de Mme de Maintenon)

Ce roi n'avait ni but, ni plan, ni connaissances étendues. Pas non plus un ministre capable de le seconder. Il faisait la guerre par goût et ses conquêtes par vanité. Il avait des ministres adulateurs ou faibles de conceptions: Louvois, Colbert, qu'on cite, étaient des médiocres, — « ils auraient pu, tout au plus, servir de secrétaires à un premier ministre ».

Mme de Maintenon domina son âme, fit naître une atmosphère

de moralité, et des formes élégantes dans une cour voluptueuse. Le roi suivait ses inspirations parce qu'il les savait solides et prudentes.

Sa vie fut partagée en deux parties : l'une ténébreuse et misérable pendant laquelle il fait des sottises — telle la révocation de l'Édit de Nantes —, l'autre choisie et brillante, celle pendant laquelle il écoute les conseils de la raison froide d'une femme intelligente.

Après la mort de M^me^ de Maintenon, qui pendant sa vie avait comprimé les abus, empêché les excès, forcé la cour et la ville à s'envelopper d'une haute moralité, tout cela s'évanouit et le monde fut envahi par une licence audacieuse qui bientôt ne connut plus de bornes. Le duc d'Orléans, régent de France, pressé par des besoins de finance, adopta le système de Law sur le papier-monnaie ; les billets de banque se multiplièrent au delà de toute imagination, ce fut un bouleversement financier et des ruines formidables.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La Renaissance

La Chevalerie est vaincue par une réaction masculine, — et où prend-on les éléments de cette réaction ?

Dans les écrits des Grecs, que l'on n'avait jamais perdus, mais dont on ne s'occupait pas.

Vers le XIV^e^ siècle, dans la poussière des vieux cloîtres étaient entassés des rouleaux latins et grecs transcrits d'âge en âge. On se précipita sur cette pâture, on raviva ce germe qui aurait péri dans l'oubli et d'où sortit la renaissance du masculinisme qui fit sombrer la Chevalerie.

On retira ce que le temps et les rongeurs en avaient épargné. Depuis 1.500 ans, la nation celtique avait entre les mains ces œuvres, elle les copiait et les recopiait sans se douter qu'elle maniait des trésors capables de faire une *renaissance* ; on ne saurait donc dire que ce soient ces livres qui ont produit une nouvelle vie intellectuelle.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le Père Hardouin

Le Père Hardouin, savant Jésuite, soutint que la plupart des ouvrages de l'antiquité étaient l'œuvre des moines du moyen âge (1646-1729).

Puis c'est Vico, savant philosophe italien qui, l'un des premiers, nia au commencement du XVIII^e^ siècle la réalité historique de certains personnages aux noms populaires, tels qu'Homère, Romulus, et qui fut le véritable créateur de la philosophie de l'histoire.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La perversité des hommes
La littérature licencieuse au XVIII^e^ siècle
Les mœurs du temps

A défaut d'œuvres vraiment littéraires, le marquis de Sade, né en 1740 et mort fou, à Charenton, le 2 décembre 1814, a laissé dans la langue française deux mots qu'avant cinquante ans, c'est-à-dire bien avant l'achèvement de son dictionnaire, l'Académie aura définitivement adoptés : les mots *sadisme* et *sadique*.

Le *sadique* est l'individu dont les plaisirs sensuels sont provoqués par la vue ou plus généralement par la perception de certaines souffrances qu'il occasionne à autrui.

D'après les Mémoires de M^me^ du Deffand, le marquis de Sade, enfermé à la Bastille pour « débauches outrées », avait ainsi commencé ses exploits : « Un soir, il emmena une fille dans le grenier de sa maison. Arrivé là, il s'enferma avec elle, lui ordonna, le pistolet sur la gorge, de se mettre toute nue, lui lia les mains et la fustigea cruellement. Quand elle fut tout en sang, il tira un pot d'onguent de sa poche, pansa les plaies et la laissa ainsi attachée. » Après cet *apéritif*, le marquis, tout guilleret, rejoignit des amies qui l'attendaient et acheva la nuit dans l'orgie.

Le marquis de Sade, au cours de sa longue existence, ne se borna pas à agir : il écrivit. Il écrivit des romans, des nouvelles, des pièces de théâtre, qui constituent en quelque sorte l'exposé de ses théories. Ces œuvres, a-t-on dit un peu pompeusement,

mais justement toutefois, sont le vice et le crime réunis en un corps de doctrine. Ce sont les folies humaines dans ce qu'elles ont de plus monstrueux.

« Voulez-vous, écrit Jules Janin, que je vous fasse l'analyse d'un livre du marquis de Sade ? Ce ne sont que cadavres sanglants, enfants arrachés aux bras de leurs mères, jeunes femmes qu'on égorge à la fin d'une orgie, coupes remplies de sang et de vin, tortures inouïes. On allume des réchauds, on dresse des chevalets, on brise des crânes, on dépouille des hommes de leur peau fumante, on crie, on jure, on blasphème, on se mord, on s'arrache le cœur de la poitrine, et cela à chaque page, à chaque ligne, toujours... »

Mis à Charenton en 1798, le marquis conserva dans cet asile, jusqu'à sa mort, ses goûts et ses habitudes ignobles. « Se promenait-il dans la cour, il traçait sur le sable des figures obscènes. Venait-on le visiter, sa première parole était une ordure, et cela avec une voix très douce, avec des cheveux blancs très beaux, avec l'air le plus aimable, avec une admirable politesse. C'était un vieillard robuste et sans infirmité. »

Les nécromants du XVIII^e siècle

Des pratiques immondes, criminelles, sacrilèges, tout pour de l'or et de la luxure.

« La perversité est naturelle à l'homme comme la pourriture aux étangs » (J. B., p. 38).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Femmes philosophes

C'est, de tout temps, l'esprit de la femme qui a guidé le monde. Quand la femme pense et agit, le monde marche ; quand elle tombe dans l'apathie intellectuelle, quand elle se laisse réduire en esclavage et abdique son pouvoir, le monde tombe dans l'obscurité.

Tous les grands mouvements de l'esprit sont dus à l'initiative féminine. La femme donne l'impulsion, l'homme la suit.

Le grand mouvement philosophique qui au XVIII^e siècle a remis tous les problèmes de la Nature en discussion a été, tout entier, fait par des femmes.

La marquise de Lambert, Mme de Tencin, Mme Geoffrin, inspirent Fontenelle et son école. La marquise du Deffand, la baronne de Staal, surtout la marquise du Châtelet, influencent l'esprit de Voltaire. Mlle de Lespinasse fait d'Alembert. Mme d'Épinay, la comtesse d'Houdetot font Rousseau. Mme d'Épinay, cette petite femme que Voltaire appelait « un aigle dans une cage de gaze », fait aussi Grimm.

C'est ce grand réveil de la pensée féminine, se dégageant subitement des entraves du Christianisme, qui prépare la Révolution. Mais cette première révolte de l'esprit de la femme en face des erreurs du vieux monde n'est pas bien comprise par l'homme, elle est défigurée, mal interprétée, mal rendue, elle est traduite en idées masculines.

La femme esclave demandait son affranchissement : l'homme traduit ce cri de révolte par la demande des *droits de l'homme*. La femme veut l'affranchissement des entraves mises à la liberté des fonctions de son sexe : l'homme traduit cette aspiration par un nouveau déchaînement dans ses vices à lui et ne continue pas moins à opprimer la femme dans sa sexualité ; ce déchaînement de l'homme amène même une recrudescence de jalousie sexuelle.

Tout ce que la femme demande pour elle, l'homme, dans la traduction qu'il fait des idées de la femme, le demande pour lui.

C'est ainsi que la Révolution préparée par la femme pour être l'avènement de la justice ne fut que l'avènement d'un système bâtard qui vint détruire l'ancien régime, mais ne le remplaça pas par ce que la femme avait rêvé.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Pascal

La conduite de Dieu qui dirige toutes choses avec douceur est de mettre la religion dans les esprits par les raisons, et dans le cœur par la grâce. Mais de la vouloir mettre dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur.

Le mérite d'une doctrine, comme de toute œuvre en général, est de triompher sans violence, par l'évidence de la vérité dont

elle veut être l'expression. Moins un culte est raisonnable, plus il faut de luttes pour l'établir.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Humanistes (de 1400 à 1500)

L'Église triomphe par l'Inquisition. Il faut maintenant qu'elle se débarrasse de l'influence féministe.

C'est dans ce but que, remontant à ses origines réelles (Socrate, Platon), elle a l'idée diabolique de restituer leur littérature, depuis longtemps oubliée.

M. Étienne Lamy, un auteur naïf, dit (*La Femme de Demain*, p. 99) :

« Le legs le plus précieux de l'antiquité, les œuvres des grands penseurs, n'avaient jamais été perdues, leur beauté n'a été admirée par personne plus que par les docteurs de l'Église. Mais il est vrai qu'ils se défiaient d'elles. Ils sentaient qu'entre le sens païen et la conception chrétienne de la vie, il y avait antinomie fondamentale. A quoi servirait que la familiarité de ces dangereux modèles apprît le beau si elle écartait du vrai ? Et pour ne pas compromettre, pour une joie superflue de l'intelligence, les convictions essentielles de la vie, *l'Église avait fait l'ombre sur les auteurs anciens* ».

Voilà un aveu. L'Église a supprimé tous les souvenirs de l'antiquité parce que la conception de la vie de cette époque (encore féministe) était en opposition avec la conception catholique (antiféministe). Mais les circonstances allaient faire comprendre aux prêtres qu'on ne pouvait plus cacher l'antiquité. Les Croisés en avaient rapporté la lumière, les Templiers avaient reconstitué l'ancien dogme : c'était un retour aux lois de la Nature et à l'Esprit féminin, donc un danger suprême pour l'Église.

C'est pour le conjurer que, résolument, elle se met à la tête du mouvement de la *Renaissance* qui se fait, mais en ayant soin de ne laisser circuler que les livres des masculinistes grecs et latins qui avaient combattu la Théogonie et achevé de renverser la gynécocratie.

Et, craignant encore que quelque Vérité ne brillât dans cette littérature, ils s'appliquèrent à la corriger, pour lui donner le sens qui leur convenait, et c'est ainsi que M. Étienne Lamy nous dit naïvement :

« *Rechercher dans les bibliothèques les livres perdus des auteurs qu'on connaissait, restituer leur texte*, DANS SON EXACTITUDE, CONTRE LES ININTELLIGENCES DES COPISTES, aller à la découverte des auteurs inconnus encore, devint la carrière des lettrés qui se nommèrent les *humanistes*. »

Ceci est clair. On rectifie les ouvrages des auteurs anciens sous prétexte d'*erreurs des copistes* et on y introduit les idées masculinistes du prêtre catholique, et ce sont les ouvrages ainsi revisés et maquillés qui vont constituer le fond de l'enseignement donné au jeune homme, ce que l'on appela, et ce que l'on appelle encore « LES HUMANITÉS ».

Pendant ce temps-là, la femme était tenue dans une profonde ignorance, elle ne devait rien savoir de ce qu'on faisait contre elle. Et c'est ainsi que, en 5 siècles, on parvint à empoisonner la mentalité masculine et à créer des mœurs abominables qui allaient précipiter l'humanité dans la dégénérescence.

Ces 5 siècles furent une période de débauche immonde : plus de morale nulle part, plus de frein pour retenir l'homme sur la pente glissante des passions, la licence, le libertinage partout, et la fausse morale couvrant tout cela et justifiant l'homme.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Renaissance. — Platon

Le système de l'homme : imposer à la femme par suggestion et affirmation les sentiments qu'on veut lui donner, — les mensonges qu'on veut lui faire accepter.

« Comme il fallait qu'à ce moment même les sentiments nouveaux, pour trouver crédit, eussent la marque de l'antiquité, c'est à Platon qu'on fit, 1.800 ans après sa mort, honneur de cet amour qui porte son nom. Le choix du philosophe qui avait poussé à sa plus haute puissance *la raison* était d'ailleurs un symbole de cette tentative pour humaniser la morale. Jusque là, c'est au Christ que la femme avait demandé les règles de la sagesse. Le platonisme était la première infidélité de la femme à sa confiance absolue dans l'Église, le premier effort que la femme allait poursuivre sans l'alliée de quatorze siècles. L'Église, au

lieu de concours, donna des avertissements. Elle montra dans cette prétention à une tendresse immatérielle, le triomphe sournois et d'autant plus dangereux de la matière, puisque la femme en venait à disposer, comme de choses sans importance, de ses pensées et de son cœur, et, à la condition de garder son corps, se croyait tout entière intacte. Dans cette liberté, soi-disant inoffensive, d'accorder à un autre toutes les sollicitudes et toutes les affections, toutes les caresses de l'âme, et de ne rien voler à l'époux, pourvu qu'on respectât sa couche et que ses enfants fussent de lui, l'Église condamna la ruine du mariage chrétien, la mortelle injure faite au mari, la soustraction frauduleuse faite à la société conjugale, et elle prédit que le vagabondage de l'amour hors du foyer, où était sa place et son droit, jetterait le désordre dans la société tout entière. » (Étienne Lamy, p. 106.)

« Leur érudition, qui étonne par son étendue, était un souvenir ordonné de tout ce qui les charma, une familiarité de leur mémoire avec tout ce qui méritait de survivre. » (*Id.*, p. 108.)

Donc, ce sont elles qui font la *Renaissance*, non pas du masculinisme de la Grèce, mais du féminisme de l'Orient.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

« Les humanistes n'étaient pas seulement épris de manuscrits, mais des édifices, des statues, des pierres gravées. »

C'est-à-dire qu'on détruisit tout ce qui rappelait la gloire de la femme et qu'on remplaça l'art antique par un art moderne, exclusivement *masculiniste*. On mit des Christs partout, des Pènes de l'Église, des saints... Quant à la femme, elle n'est plus représentée que par des Vierges dolentes, pleurant *la mort d'un homme* (qui n'a jamais existé, donc n'a jamais été tué), alors que c'est elle, c'est son propre sexe qui était la grande victime de cette époque de mensonge et de malheur.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Condorcet et Sieyès réclamèrent les droits politiques des femmes.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

En Italie, il y avait plus de femmes-médecins qu'ailleurs. Quand le collège de Salerne fut à son apogée de gloire, une femme y faisait ses cours, une foule énorme accourait pour l'écouter.

Rossi, le célèbre économiste, dit qu'il étudiait le droit, la médecine et le grec à l'Université en même temps que plusieurs dames.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les humanités (masculinités)

Les Croisés rapportent l'ancienne tradition. Les Templiers l'enseignent, d'où *Renaissance féministe.*

Marguerite de Valois, sœur de François Ier, écrit l'*Heptaméron* (7 lumières).

Sous l'autre Marguerite, on écrit la *Vie des Dames galantes*.

Auteurs licencieux : Boccace, Brantôme ; — le culte immatériel de la femme dans Pétrarque.

Les *humanistes* font réaction contre le bel Esprit des femmes et ne s'occupent pas de l'enseignement populaire ; mouvement égoïste des lettrés masculinistes, décadence rapide du XVIe siècle sous ce mouvement.

Cinq siècles de ténèbres et de dégénérescence masculiniste.

Les *humanistes* voulurent détruire la gloire de la Femme, et mettre partout des *Christs masculins*, *hommes divinisés*.

« Les auteurs licencieux trouvent le plus de lecteurs. Dès lors, la renommée des humanistes a les mêmes intérêts que leurs vices. Ils composent eux-mêmes, d'après les modèles qu'ils aiment, ils les dépassent : les vers et la prose qu'ils prodiguent sont un appel brutal aux sens, souvent un cours de débauche. Par eux, le latin, la langue universelle des lettrés, répand partout la renaissance de l'immoralité. Cette classe corrompue et corruptrice, qui commence par l'élégance discrète de Pétrarque, atteint vite sa perfection de bassesse morale et d'habileté perverse avec l'Arétin. Et, comme il faut au peuple aussi sa part de plaisir sensuel, le latin ne suffit plus à braver l'honnêteté. Déjà est venu Boccace, qui parle la langue populaire et la

fixe par un ouvrage. » (Étienne Lamy, *La Femme de Demain*, p. 114.)

Ce livre d'Étienne Lamy est un aveu d'impuissance de l'Église qui, après avoir avili et torturé la femme de toutes les manières, avoue maintenant qu'elle n'attend son salut que d'elle.

La Renaissance masculiniste, les humanités sont une opposition à la Renaissance féministe rapportée d'Orient par les Croisades et propagée par les Sociétés secrètes, les Templiers et les Rose-Croix, les Fraternités.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

« Tant sous le règne de Louis XIV que sous ceux de Louis XV et de Louis XVI, il n'y eut pas moins de 15 dames qui furent reçues à l'Académie des Beaux-Arts, 15 *demoiselles* pour mieux dire, car on ne donnait pas le nom de dame aux roturières.

« Les deux dernières académiciennes furent Mme Labille-Guiard et Mme Vigée-Lebrun ; elles furent nommées en dépit d'un parti antiféministe, à la tête duquel était le peintre Pierre.

« L'Académie fut supprimée en 1793, sur la motion de David, comme contraire à l'*égalité*. On la rouvrit deux ans plus tard, mais les femmes n'y reparurent pas. L'*égalité*, paraît-il, n'était faite que pour les hommes ». (André Saglio, *Grande Revue*, sept. 1908.)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Sociétés bibliques

C'est une humble femme, une domestique dans le pays de Galles qui a été l'inspiratrice de la création de l'œuvre. Il y a près de cent ans, cette femme, Mary Jones, fit vingt-cinq kilomètres à pied, portant avec elle tout l'argent qu'elle avait pu mettre de côté pendant six ans de dur labeur et de gages minimes. Elle allait trouver un pasteur, celui qui habitait le plus près de son petit village, et lui demandait de lui donner une Bible en échange de son argent. Le pasteur n'avait qu'un exemplaire du livre, et encore l'avait-il promis. Mais il fit venir à ses

frais une Bible qu'il donna à Mary Jones. Mais la pensée de la marche pénible, de la longue route parcourue poursuivaient à tout instant l'esprit du pasteur, M. Charles. Il écrivit à Wilberforce, à Macaulay, à d'autres encore, et c'est par une entente entre tous ces hommes que la « British and Foreign Bible Society » fut créée.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

« Pendant la Révolution de 1793, et comme les Français venaient de s'emparer du royaume de Naples, le bruit courut qu'ils allaient fermer les églises et *abolir le culte de la Sainte Vierge*.

« A cette nouvelle, les paysans de la Calabre se saisirent de leurs longs fusils ; toutes les cloches de cette région montagneuse sonnèrent le tocsin, et les bandits eux-mêmes, portant l'image de la Madone suspendue à un ruban *rouge* (couleur des féministes), s'enrôlèrent dans les troupes régulières et se battirent comme des lions. Ces bandes calabraises furent les dernières à poser les armes » (Orsini, t. II, p. 307).

Le fameux Fra Diavolo, qui était au nombre de ces bandits, s'éleva au rang d'officier supérieur dans cette guerre. Cet homme qui faisait trembler toute l'Italie portait toujours sur lui une image de la Madone en l'honneur de laquelle il fit plus d'un acte d'humanité.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Orgueil masculin

« Il est à remarquer que les deux chefs des sectes protestantes, tout en déclamant contre les tableaux catholiques, posaient complaisamment pour leurs partisans et multipliaient autant qu'ils le pouvaient leur propre image. *Luther*, dit un auteur anglican, *fut toujours très flatté de multiplier son portrait et celui de sa laide moitié*. » (Mémoire sur la vie et le siècle de Salvator Rosa, t. I, p. 10.)

Sa statue, érigée à Wittenberg, est exposée à la vénération des Luthériens d'Allemagne, et M. L'Herminier lui-même compare cette vénération à celle que l'on portait à Notre-Dame de Lorette (substitution de sexe).

Calvin possède la même étrange manie, attirant aux huguenots de France cette question judicieuse de Saconay : « Pourquoi voulez-vous tant de mal aux figures et aux peintures ? Votre Calvin ne prend-il pas plaisir à se faire voir en son portrait, taillé dans Genève, avec tant bonne industrie qu'il représente vivement sa face et ses yeux enfoncés, *et tout ainsi qu'il est mauvais*, le démontre ? » (Arch. curieuses).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Weishaupt veut réaliser l'âge d'or, il crée la doctrine de l'*Illuminisme* — qui se mêle aux F.·. M.·.

Son utopie : tout homme est son propre souverain et son propre Pontife.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les Protestants considèrent la Vierge Marie comme une femme semblable aux autres ; ils n'aperçoivent pas dans son histoire l'antique symbolisme de Miryam. Ils suppriment le surnaturel grotesque que les prêtres ont mis dans son histoire, — c'est fort bien. Mais alors, pourquoi ne suppriment-ils pas aussi le surnaturel grotesque de l'histoire de Jésus ? Chacun des articles du dogme de Jésus est une absurdité. Pourquoi les Protestants n'ont-ils pas été jusqu'à saper Jésus comme ils avaient sapé Marie et les saints ? Au contraire, ils en ont fait le *roc* sur lequel s'appuie leur foi.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

En 1636, en Angleterre, il est ordonné que tous les tableaux de la galerie royale qui représentent la Vierge Marie ou la *seconde personne de la Trinité* seront publiquement brûlés (Journal de la Chambre des Communes).

Les Anabaptistes brisèrent tous les tableaux qu'ils trouvèrent dans la ville de Leyde et effacèrent même les peintures des murailles et des fenêtres (Delvie de Nok., p. 64).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le peintre, comme le poète, cherche le vrai pour créer le beau, il aime le grandiose et l'antique dans la foi, l'imposant dans les rites et dans les cultes ; c'est la religion antique qui a protégé le berceau des arts avec une magnificence inouïe.

Les peintres qui, comme Corrège, Michel-Ange, le Titien, Raphaël, ont représenté des Marie sur les nues, dans un ciel figuré, entourées d'Anges, douées d'attitudes célestes, les yeux au ciel, s'inspiraient de la Femme antique qui élevait son esprit, — la femme dans sa gloire, — non de la femme catholique qui n'était qu'une *Mère humiliée* : le type est bien différent, il est contradictoire. Salvator Rosa, qui faisait des pèlerinages à Notre-Dame de Lorette, y cherchait l'Esprit divin féminin et non la mère d'un enfant, la conception surhumaine, surmasculine, le profond sentiment de sainteté qui ennoblit la Femme.

Ils continuaient l'art grec, la peinture sacrée de la Déesse, qu'ils accomplissaient comme une œuvre sainte.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le nouveau scepticisme, naïf dans Montaigne, dogmatique dans Hobbes, déguisé dans Locke, savant dans Bayle, paradoxal, mais séduisant dans la plupart des écrivains du dernier siècle, caché maintenant sous l'écorce qu'on appelle la Philosophie expérimentale, entraîne les esprits vers une sorte de routine empirique et, dénigrant sans cesse le passé, décourageant l'avenir, vise par toutes sortes de moyens à retarder la marche de l'esprit humain. Ce n'est plus même le caractère du vrai, et la preuve de la preuve de ce caractère que les sceptiques modernes demandent jusqu'à l'infini ; c'est la démonstration de la possibilité même de connaître ce caractère et de le prouver : subtilité nouvelle qu'ils ont déduite des efforts infructueux que quelques savants ont faits depuis peu en Allemagne pour donner à la possibilité de la connaissance de soi-même une base qu'ils n'ont pas donnée.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Il a fallu la longue occupation romaine, puis l'invasion du Franc et l'introduction par lui de la loi salique, il a fallu 20 siècles d'oppression et de servitude sous la monarchie mascu-

line pour nous faire oublier les traditions glorieuses de nos aïeux celtes.

Une nouvelle race doit se former qui donnera au pays un nouveau renom en lui rendant son antique splendeur. Cette race verra se rétablir le règne de l'antique Vérité, — de l'éternel amour, — éclairée par la grande lumière de l'Esprit ressuscité. L'ancienne Celtique va devenir la nation *une* suprême en réta-blissant la solidarité universelle des supérieurs et des meilleurs.

La science féconde va instaurer d'une manière grandiose et définitive la doctrine des Druidesses et former une puissante synthèse philosophique qui unira les *frères* et les *sœurs* épars sur toute la surface terrestre ; ce sera un cycle nouveau qui dépassera la démocratie et la remplacera par une aristocratie de l'Esprit.

Les grandes Déesses qui ont plané au-dessus des sociétés humaines et les ont guidées à travers les vicissitudes et les orages vers la Vérité ont toujours été le mystérieux levain qui de temps en temps soulevait l'âme gauloise.

Nous avons restauré sur un plan élargi les croyances de nos aïeules et en avons fait un nouvel esprit religieux que la nouvelle Gaule va instaurer quand elle sera réveillée du cauchemar.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Montfaucon, qui parcourait l'Italie vers l'an 1698, ayant visité, à Pavie, la bibliothèque du cavalier Beleridus, renommé pour sa piété, fut fort surpris de voir que cette immense collection de livres ne se composait que de traités écrits par des Franciscains, en défense de l'Immaculée Conception. Une gravure placée en tête d'un de ces livres, écrit par *fra* Alvor, représentait la Sainte Vierge assise sur des nuages ; au-dessus d'elle était une enceinte flanquée de tours, et dans chaque tour un Franciscain qui combattait contre les adversaires de la conception immaculée (Orsini, p. 317).

En Espagne. — En entrant : *Ave Maria purissima.*

Réponse : *Sine peccato concepta sanctissima.*

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La Révolution française de 1789 supprima la tradition antique en même temps qu'elle supprima la religion moderne.

Comment aurait-elle pu faire autrement ? Elles étaient tellement enchevêtrées qu'il n'était plus possible de les séparer.

Mais où elle s'est trompée, c'est en voulant faire représenter la *raison* féminine par une femme vulgaire qui, en fait de *raison*, n'avait que la beauté ; ce fut là un véritable outrage à l'Esprit féminin, une profanation dont les hommes ne se rendaient pas compte.

On supprima les niches des petites Madones rustiques des champs et des bois ; on aurait pu les garder comme souvenirs archéologiques en expliquant l'évolution de l'Idée qu'elles représentaient, mais les hommes de la Révolution n'étaient pas instruits, et faisaient confusion entre la tradition et le Catholicisme.

« Je ferai abattre vos clochers, disait Jean Bon-Saint-André au maire d'un village, afin que vous n'ayez plus d'objets qui vous rappellent vos superstitions d'autrefois. »

« Vous serez toujours obligé de nous laisser les étoiles, lui répondit le paysan, et on les voit de plus loin que notre clocher » (Orsini, t. II, p. 120).

Les statuettes des Vierges dans les maisons perpétuent l'ancien culte des Déesses dans les *pénates* des anciens Romains.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

L'idolâtrie

Les hommes de mauvaise foi accusent d'idolâtrie ceux qui adorent la Femme et lui rendent un culte en honorant ses statues ; aussi les Protestants ont-ils accusé les Catholiques d'idolâtrie à propos du culte de Marie, et les Catholiques se sont défendus en disant *qu'ils ne l'adoraient pas*, que pour eux l'adoration n'appartient qu'à Dieu. Eh bien ! c'est cette adoration-là qui est de l'idolâtrie, et, bien plus, de la folie, parce qu'on ne peut pas adorer ce qui n'existe pas, — dans tous les cas, ce qu'on ne connaît pas ; — d'autre part, l'adoration de l'homme ne s'adresse pas à un autre homme, ce sentiment ne peut exister chez l'homme que pour la Femme. La casuistique des prêtres nous dit qu'il existe une différence infinie, un abîme incommensurable entre le culte de latrie qui s'adresse à l'Être incréé, et le culte d'hyperdulie que l'on rend à la plus glorieuse et à la plus sainte des créatures.

« Nous sacrifions à Dieu seul, et cela est si vrai que, lorsque les Collyridiens voulurent offrir à Marie de simples oblations de gâteaux, ils furent rangés *parmi les hérétiques* et sévèrement censurés par saint Épiphane, tout dévot à la Vierge qu'il était. » Ceci est de l'obscénité.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le Protestantisme décolore et pulvérise tout ce qu'il touche. En supprimant la tradition féministe, il supprima la religion ; le Dieu qu'il adore, le Dieu qui est partout, n'est nulle part.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Charles II disait à l'oreille de ses confidents que le Calvinisme n'était pas la *religion d'un homme comme il faut*, d'un *gentleman*.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Marie, dans la religion catholique, n'est plus qu'une intermédiaire entre les pécheurs et Dieu, et le Dieu, c'est l'expression de l'orgueil de l'homme.

Les Protestants vont plus loin que les Catholiques dans cette folie orgueilleuse de l'homme, puisqu'ils trouvent que l'on donne encore à la femme une trop grande place et que c'est l'homme qui est tout. Il est le créateur, elle est la créature.

Mais où donc ont-ils vu des créatures naître sans une créatrice ?

Quant au créateur cosmique, nous savons qu'il n'a jamais été que l'expression de l'orgueil de l'homme dont il donne la mesure.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Vintras (1820) rend à la femme le droit d'officier, la proclame prêtresse de Marie comme elle le fut dans la secte des Collyridiens.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

En Angleterre, avant la Réforme, on avait ;
Notre-Dame de Radecliff ;
Notre-Dame de Worcester ;
Notre-Dame de Walsingham, fort célèbre sous le règne d'Édouard Ier.

Melrose et *Sedburgh* : 2 abbayes dédiées à Marie. La Vierge de Melrose, en Écosse, un des 4 pèlerinages du royaume, immense basilique où sont les tombes nobles et illustres.

Ce fut sous le règne d'Édouard VI que Somerset abolit l'ancienne liturgie et fit enlever de leurs antiques sanctuaires les images de Marie.

Cela causa un grand mécontentement.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

La Réforme

Mouvement masculin inconscient contre le culte féminin incompris. En supprimant le culte des saints, — ce qui se comprenait, — on supprima celui de Marie, dont on ne comprenait pas le symbolisme, — et, chose curieuse, on garda du Christianisme ce qu'il avait de faux : Jésus, qui dès lors prit complètement la place de la femme et devint *Christ* ; ce fut l'achèvement de l'usurpation du sexe mâle mettant à sa gloire le dernier titre féminin qui avait survécu et supprimant définitivement tout ce qui restait du culte féminin.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Le jeûne en faveur de Marie, la veille de sa fête qui est le samedi, l'ancien sabbat des Israélites, est devenu le maigre du vendredi des Catholiques. Vers la fin du XVIe siècle, on jeûnait encore la veille des fêtes de la Sainte Vierge, et nul ne s'exemptait de cette pratique religieuse.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Dans l'île d'Iona, le berceau du Christianisme en Écosse, le lieu de la sépulture des rois, le foyer des lumières religieuses du royaume, les Protestants renversèrent les abbayes et les églises.

Mais les insulaires gardaient leurs traditions, ils détachaient de petits fragments de marbre des anciens autels et les portaient suspendus à leur cou comme des amulettes. (Johnson, *Voyage aux Hébrides.*)

C'est dans cette Écosse que se reforma le rite secret de la Maçonnerie moderne (rite écossais).

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Notre-Dame de Melrose en Écosse

Les prédicants calvinistes renversèrent Melrose et Sedburgh, et tous les autres sanctuaires moins connus qui avaient été dédiés à Marie.

Dans les premiers temps, les habitants venaient encore, sur les débris du sanctuaire de Melrose, célébrer un reste de culte clandestin à Marie au bord de la Tweed. Puis, inquiétés par les Protestants qui les persécutaient, ils y renoncèrent.

Cependant, on enterrait encore les morts dans les cimetières dévastés des vieilles abbayes. Mais on n'enterra longtemps que des femmes dans les enceintes funéraires qui avaient été consacrées à Marie.

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Avenir de Marie dans la Religion

« On dit qu'une ancienne prédiction, consignée dans les archives du Parlement d'Écosse, annonce que ce pays reviendra un jour à la foi. C'est notre ferme conviction que la prophétie doit s'accomplir un jour, non seulement pour la terre de Bruce, mais pour tout le monde occidental. Le salut des peuples n'est que là.

« En littérature, en philosophie, dans les sciences, dans les arts comme en morale, c'est l'unique religion du progrès.

« Sans doute, il ne nous sera pas donné de voir de nos yeux ce triomphe de Marie ; plus d'une génération s'écoulera peut-être avant cette révolution glorieuse ; mais nous en saluons de loin l'espérance, comme les patriarches des anciens jours saluaient l'avènement futur du Messie. En attendant que notre espoir

se réalise, et que nos frères égarés reviennent à nous dans un esprit d'union et de paix, nous continuerons de vénérer celle que les prophètes ont annoncée, que les saints ont servie, que les anges honorent, et nous remplirons un devoir religieux en agissant ainsi, car TOUT EST DU A MARIE, HORS L'ADORATION. » (Orsini, t. II, p. 220 ; écrit en 1838.)

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Renaissance

Nous arrêtons ici l'histoire du passé, cette histoire dont le résumé nous a été donné par les représentations symboliques des Mystères, qui ont eu 25 degrés dans la tradition biblique, depuis les Mystères de Jérusalem.

Ici s'arrête le passé des Mystères. Mais des esprits intuitifs ont aperçu les conséquences inéluctables de cette évolution vers la déchéance des races et ont compris que cela devait amener une réaction et un retour à la vérité.

Ils ont même précisé les étapes de cette réaction qu'ils ont résumée en cinq grands événements :

1° Luther et la Réforme ;

2° William Penn et la fondation des États-Unis ;

3° La Révolution française ;

4° L'émancipation des femmes turques, la fin de l'Islamisme et la reprise de Constantinople ;

5° La synthèse des connaissances humaines restituée.

Nous avons donc, pour compléter notre œuvre historique, à faire l'histoire de cette Renaissance dont les 4 premières étapes sont déjà accomplies.

La dernière seule reste à réaliser. Elle est attendue, et c'est son auteur qui sera le Vrai Messie des temps nouveaux, le *nouvel instructeur* de l'humanité.

Il est désigné d'avance par ces mots : *Pastor angelica.*

* * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Dernière époque
Avenir de 45 à 60 ans

Plus de phénomène d'atavisme, tout est apport nouveau dans la vie.

L'homme apporte le résultat de son instinct qui achève la destruction, la femme, le sien qui refait le monde.

Dernières luttes : triomphe de la femme, reconstitution d'une religion, reconstitution de la famille.

Temps annoncés : paix, calme, bonheur.

Ralentissement des fonctions sexuelles.

Les formes à venir de l'humanité : l'homme animal, la femme divine.

BIBLIOGRAPHIE

ZIMMER. — *Altindisches Leben.*
Cardinal BARONIUS. — *Annales.*
MURAT. — *Antiquités.*
DOTTIN. — *Antiquité Celtique.*
DENYS D'HALICARNASSE. — *Antiquités Romaines.*
JUSTIN MARTYR. — *Apologie.*
XÉNOPHON. — *Apologie.*
MONCEAU. — *Apulée.*
GABUT. — *Archéologie préhistorique.*
IHM. — *Ausfürliches Lexikon.*

PLATON. — *Banquet.*
REIVIUS. — *Belga Græcitans.*
LE GRAND. — *Bible de la Sainte Vierge.*
VIRGILE. — *Bucoliques.*

VOLTAIRE. — *Candide*, etc.
N. et F. DELITZSCH. — *Chaldaische Genesis.*
Chanson de Roland.
ROSELLY DE LORGUES. — *Christ devant le siècle.*
LIZERAY. — *Christ primitif.*
WEILL. — *Cinq livres mosaïques.*
Codex Theodosianus.
CÉSAR. — *Commentaires.*
BURNOUF. — *Commentaire sur le Yaçna.*
Abbé d'AUBIGNAC. — *Conjectures académiques.*
JOSÈPHE. — *Contre Appion.*
ORIGÈNE. — *Contre Celse.*
DISRAELI. — *Curiosities of Literature.*

BACHOFEN. — *Das Mutterrecht.*
KAYSER. — *Das Vorexilische Buch.*
CÉSAR. — *De Bello Gallico.*
PLUTARQUE. — *De la peur des Dieux.*
CICÉRON. — *De natura deorum.*
LUCRÈCE. — *De natura rerum.*
PASCH. — *De Partu Virginis.*
PHILON. — *De Vita Mosis.*
BOCCACE. — *Décaméron.*
QUINTILIEN. — *Déclamation.*
SINISTRARI. — *Démonialité.*

E. DEUTSCH. — *Der Talmud.*
LICHTENBERG. — *Dictionnaire des Sciences religieuses.*
VOLTAIRE. — *Dictionnaire Philosophique.*
Directorium Inquisitorum.
E. SCHRADER. — *Die Höllenfast des Istar.*
BOSSUET. — *Discours sur l'Histoire universelle.*
OHRWALDER. — *Dix ans de captivité chez le Mahdi.*
Mme BLAVATSKY. — *Doctrine Secrète.*

CHOMEL. — *Essai historique sur la médecine.*
J. DARMESTETER. — *Essais Orientaux.*
FABRE D'OLIVET. — *État social de l'homme.*
HÉRODOTE. — *Euterpe.*

ÉSOPE. — *Fables.*
LA FONTAINE. — *Fables.*
PHÈDRE. — *Fables.*
ALLARD. — *Faits et gestes de Charlemagne.*

NIETZSCHE. — *Gaie Science.*
STRABON. — *Géographie.*
TACITE. — *Germanie.*
VURM. — *Geschichte der indischen Religion.*
G. ROSKOFF. — *Geschichte des Teufels.*
Geschichte des Volkes Israël.
OSSIP-LOURIÉ. — *Graphomanie.*

BREMER. — *Hertha.*
RHYS. — *Hibbert Lectures.*
HÉRODOTE. — *Histoire.*
JUSTIN. — *Histoire.*
KLEIN. — *Histoire.*
MOMMSEN. — *Histoire.*
MONTESQUIEU. — *Histoire.*
PLUTARQUE. — *Histoire.*
POLYBE. — *Histoire.*
TABARI. — *Histoire.*
TITE-LIVE. — *Histoire.*
Richard SIMON. — *Histoire critique du Vieux Testament.*
LAMPRIDE. — *Histoire d'Auguste.*
DIDRON. — *Histoire de Dieu.*
ÉVAGRE. — *Histoire de l'Église.*
VINCENT. — *Histoire de France.*
VELLY. — *Histoire de France.*
Histoire de la Gaule.
LEA. — *Histoire de l'Inquisition.*
LABORDE. — *Histoire de la musique.*
GEVAERT. — *Histoire de la musique dans l'antiquité.*
GERMAIN. — *Histoire de N.-D. de Soissons.*
Abbé LECANU. — *Histoire de Satan.*
DAREMBERG. — *Histoire des Sciences médicales.*
AMÉLINEAU. — *Histoire de la sépulture en Égypte.*
ORSINI. — *Histoire de la Vierge Marie.*

LECLER. — *Histoire littéraire de la France.*
DAUBAN. — *Histoire romaine.*
PLANCHER. — *Histoire des Bourguignons.*
MICHAUD. — *Histoire des Croisades.*
STRABON. — *Histoire des Goths.*
GARCILES. — *Histoire des Incas.*
VIOLET. — *Histoire des Institutions.*
BASNAGE. — *Histoire des Juifs.*
MILLAT. — *Histoire des Troubadours.*
FONTENELLE. — *Histoire du Théâtre français.*
PLINE. — *Histoire naturelle.*
J. DE VITRIACO. — *Historia Occidentis.*

DIDRON. — *Iconographie chrétienne.*
SALVADOR. — *Institutions de Moïse.*

Eugène GARZON. — *Jean Orth.*

Koran.
T. PAINE. — *Krishna et sa doctrine.*

PLUTARQUE. — *L'Amour fraternel.*
APULÉE. — *L'Âne d'or.*
SIONNET. — *La Bible.*
MICHELET. — *La Bible de l'humanité.*
HAVET. — *Le Christianisme et ses origines.*
FRANCK. — *La condition politique des femmes.*
GASQUET. — *Le culte de Mithra.*
VIRGILE. — *L'Énéide.*
DESCHAMPS. — *La femme et la civilisation.*
BRIDAL. — *La femme et le droit.*
RÉVILLOUD. — *La femme dans l'ancienne Égypte.*
DE POQUEVILLE. — *La Grèce.*
MAÏMONIDE. — *Le Guide des égarés.*
ZIMMERMANN. — *L'Homme.*
LEBON. — *L'Homme fossile.*
LUBBOCK. — *L'Homme préhistorique.*
GAYET. — *L'île de Philæ.*
GRUYÈRE. — *L'île de Sène.*
OPPERT. — *L'immortalité chez les Chaldéens.*
DE LANCRE. — *L'incrédulité et mescreance du sortilège.*
FONTAINE. — *L'Inde védique.*
Mme DE BOVET. — *L'Islande.*
CAILLEUX. — *La Judée en Europe.*
LENORMANT. — *La magie chez les Chaldéens.*
GEVAERT. — *La mélopée antique.*
COURT DE GÉBELIN. — *Le Monde primitif.*
LOTI. — *La mort de Philæ.*
SAMUEL BUTLER. — *L'Odyssée.*
RENAN. — *Le Peuple d'Israël.*
CHARMA. — *La Perse.*
BUNSEN. — *La place de l'Égypte dans l'histoire.*

MICHELET. — *Le prêtre, la femme et la famille.*
REUSS. — *Le Psautier.*
CONSTANT. — *La Religion.*
SABATIER. — *La Religion de l'autorité.*
IZOULET. — *La rentrée de Dieu.*
Abbé MAGNARD. — *La Sainte Vierge.*
TOLSTOÏ. — *La Sonate à Kreutzer.*
MICHELET. — *La Sorcière.*
GÉBIROL. — *La Source de vie.*
BURNOUF. — *Le Vase sacré.*
S. REINACH. — *Les Bacchanales.*
GRIMARD. — *Les Bibles.*
LEBLOIS. — *Les Bibles.*
DE GRAVE. — *Les Champs-Élysées.*
DE VILLIERS. — *Les Chevaliers de la Table Ronde.*
DRAPER. — *Les Conflits de la science et de la religion.*
DONALDSON. — *Les Femmes dans l'antiquité.*
BAUDOUIN. — *Les Femmes médecins.*
BOSC. — *Les Gaulois.*
DE MÉLY. — *Les Lapidaires.*
JONES. — *Les Lois de Manou.*
CHATEAUBRIAND. — *Les Martyrs.*
JAMBLIQUE. — *Les Mystères des Égyptiens.*
Mme DE BOVET. — *Les Religions de la Gaule.*
BARTH. — *Les Religions de l'Inde.*
JULES BOIS. — *Le Satanisme et la Magie.*
VOLTAIRE. — *Lettre de Thrasibule à Leucippe.*
BAILLY. — *Lettres sur l'Atlantide de Platon.*
ANASTASE. — *Liber Pontificalis.*

FRIEDERICHS. — *Matronarum monumenta.*
OVIDE. — *Médée, Héroïdes*, etc.
XÉNOPHON. — *Mémoires sur Socrate.*
OVIDE. — *Métamorphoses.*
GOUGENOT DES MOUSSEAUX. — *Mœurs et pratiques des démons.*
WEIL. — *Mohammed der Prophet.*
BIDAULT. — *Monde ancien et monde moderne.*
Abbé BAMIER. — *Mythologie.*
PIERRET. — *Mythologie égyptienne.*
GŒRRES. — *Mystique diabolique.*
DAANSON. — *Mythes et Légendes.*

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Noms gaulois chez César.*

CAILLEUX. — *Origine celtique de la civilisation.*
LUBBOCK. — *Origine de la civilisation.*
LENORMAND. — *Origine de l'histoire.*
LA TOUR D'AUVERGNE. — *Origines gauloises.*
HAVET. — *Origine du Christianisme*, etc.
S. REINACH. — *Orpheus.*

DE ROUGEMONT. — *Peuples primitifs.*
CHARMA. — *Philosophie Orientale.*
SÉNÈQUE. — *Præf. ad Quaest. nat.*, etc.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Premiers habitants de l'Europe.*
FINOT. — *Problème et préjugé des sexes.*
Procès des Templiers.
WOLF. — *Prolegomena ad Homerum.*

BOSSUET. — *Religion romaine.*
RÉVILLE. — *Religion sous Sévère.*
VALENTIA. — *Revue celtique.*
RHYS. — *Revue celtique.*
GASSIES. — *Revue des Études anciennes.*
Rig-Véda.
RAGON. — *Rituel du grade de Maître.*
FURLONG. — *Rivers of Life.*
Roman d'Éric et Énide.
Roman de Renard.
ALLARD. — *Rome souterraine.*

JUVÉNAL. — *Satires.*
PÉTRONE. — *Satyricon.*
BURNOUF. — *Science des religions.*
RÉTHORÉ. — *Science et Religion.*
TERQUEM. — *Science romaine.*
JOLLIVET-CASTELOT. — *Sciences maudites.*
DUNLAP. — *Spirit History of man.*
CLÉMENT d'ALEXANDRIE. — *Stromata.*
LANGDON. — *Sumerian Spics.*
SAINT THOMAS D'AQUIN. — *Summa Theologica.*
PLUTARQUE. — *Symposiaques.*

D'AUNOYE. — *Tableau historique de la cour de Rome.*
St. DE GUAITA. — *Temple de Satan.*
HÉSIODE. — *Théogonie.*
PLATON. — *Timée.*
PAUTHIER. — *Traduction du Ta-hio.*
LE MAIRE. — *Traité de la police.*
SYLVAIN LÉVI. — *Transformation des études sanscrites.*
Tristan.

FABRE D'OLIVET. — *Vers dorés.*
A. JOOS. — *Vestelsels van de Vlaamsche Volk.*
SUÉTONE. — *Vie de César.*
BURKHARDT. — *Voyage en Arabie.*
LEGUAT. — *Voyages et Aventures.*

ROTH. — *Zeitschrift.*

INDEX GÉNÉRAL

A

Ab, III, 351.
Abigaïl, III, 158.
Abraham, III, 7.
Absalon, III, 166.
Absolu féminin, I, 4.
Acacia, emblème féminin, II, 285 ; III, 121, 195 ; V, 348.
Achille, femme masculinisée, I, 403 ; IV, 136.
Activité cérébrale de l'humanité primitive non sexuelle, I.
Adima, II, 283.
Adonaï, V, 73.
Adonis, III, 95.
Agapes, V, 354.
Age de décadence, II, 366.
Age de discorde, II, 289.
Age de fer, II, 259 ; IV, 162.
Age d'or, I, 161 ; II, 232, 265, 297 ; III, 2, 83 ; IV, 196 ; V, 9, 18.
Age d'or, ne dure que pendant la chasteté, II, 292.
Age Kali, II, 19, 290.
Age noir, II, 224.
Agnesi (Marie), VI, 672.
Agni, V, 382.
Agrippa (Cornélius), VI, 523.
Agrippine, V, 8.
Ahriman, mauvais génie, II, 137.
Ahura-Mazda, I, 75, 340 ; II, 120, 137, 171, 180, 201, 212 ; III, 83.
Aigle, V, 194.
Alchimie, VI, 356.
Alcibiade, un scandale public, II, 467.
Alexandre, II, 188.
Alexandre, aliéné destructeur, II, 192.
Alexandre contre Candace, II, 195.
Alexandrie, ville de Juifs hellénistes, III, 369.
Alma, I, 61.
Almah, Vierge, III, 117.
Amazone, II, 230.
Amazones, I, 306, 307, 315, 316, 317, 320 ; II, 118, 141, 143, 196, 197, 412 ; IV, 155 ; V, 15.
Ambroise, V, 41.
Ambroisie, II, 411 ; III, 72.
Amor, Roma, V, 43.
Amour et Chaos, III, 5.
Amten, Régente, II, 60.
Ana ou Ciel, V, 27.
Anahita, II, 202.
Anarchie générale, II, 487.
Ancien régime féministe, II, 310, 370.
Ancienne ou Première Mère, I, 100.
Anciennes ou Matrones, III, 122 ; V, 62.
Androcratie, II, 11 ; V, 237.
Androgyne, V, 281.
Andromaque, I, 152.
Ane d'or d'Apulée, IV, 411.
Ange gardien, II, 380.
Anne, I, 368.
Annibal, IV, 298.
Antagonie, II, 1.
Antéchrist, V, 65.
Antiope, Amazone, I, 307.
Anthropogonie, II, 29.
Anthropogonie, étape de transition, V, 66.
Aphrodite, III, 27.
Apocalypse, V, 32, 101, 194.
Apocalypse, livre rituélique des Mystères, V, 195.
Apollon, II, 386 ; III, 95 ; IV, 235 ; V, 288.
Apostolat féminin, I, 124.
Apôtre Jacques féministe, V, 182.
Apôtre Pierre, V, 186.
Arc de Triomphe, I, 266.
Arche, III, 177.
Argonautes, IV, 129.
Ariadne, II, 117.
Arlequin, III, 104 ; IV, 200, 203.
Armée de singes, I, 386.

Arthémis, I, 316, 362 ; II, 117, 426 ; IV, 71.
As, IV, 97.
Ascétisme, II, 319.
Asie, IV, 98, 254.
Asie, Terre des Déesses, II, 121.
Aspasie, II, 459, 461, 466 ; IV, 253.
Assourbanipal, I, 246.
Astarté, I, 361 ; III, 53 ; V, 288.
Astronomie en Chaldée, I, 237.
Atala, IV, 12.
Atavisme, héritage des fautes, VI, 711.
Atlantes, IV, 11, 52.
Atomes, I, 364.
Atomes du Soleil, II, 129.
Auguste, V, 10.
Aurélien, III, 43.
Autorité brâhmanique, II, 243.
Autorité despotique, II, 364.
Autorité maternelle, II, 365.
Autorité morale, II, 399.
Avatars ou Incarnations de Vishnou, II, 295.
Aveh-Miryam, III, 36.

B

Baal, V, 288.
Baal-Melek, III, 203.
Baal-Tammouz, II, 21.
Babel, I, 186 ; II, 19 ; III, 79.
Babylone, I, 236.
Balance, signe du Zodiaque, signe d'opposition, III, 406.
Balder, V, 279.
Balkis, reine de Saba, III, 179.
Ban-drui, IV, 43.
Barbe, marque sur Caïn, III, 74.
Barbe-Bleue, VI, 461.
Bacon, II, 457 ; VI, 554.
Bellérophon l'odieux, IV, 155.
Bélisama, Saga, IV, 109.
Bernard (Sophie), V, 22.
Bérose, écrivain fantastique, I, 367.
Bhagavad-Gîtâ et Déesse Krishna, I, 380 ; III, 6.
Bibliothèque du Bruchium, V, 404.
Binah, II, 444.
Bleu, III, 9.
Bœhme, VI, 591.
Bohême, royaume féminin, I, 317.
Bona Dea, IV, 200.
Bona Mater, V, 238.
Bonne Déesse, V, 238.
Bouddha et les traits chrétiens, V, 276.
Bouddhisme, II, 309.
Borgia, VI, 455.
Borgia (Lucrèce), VI, 720.
Brahmâ, II, 275, 292 ; V, 279.
Brahma neutre, II, 226.
Brâhmane, I, 351 ; II, 238, 244.
Brâhmanes usurpateurs, II, 260.
Brâhmines, II, 244.
Brémer et le pouvoir de la Femme seule, II, 124.
Brigands appelés Héros, II, 391.
Buisson ardent, VI, 644.
Butler (Samuel), IV, 139.

C

Caïn, nom générique des mâles, I, 194 ; III, 5.
Caïnides usurpateurs, III, 71.
Calvin et saint Pierre, V, 328.
Calypso et l'Apocalypse, IV, 141.
Candace, II, 51, 58, 495 ; III, 401.
Canon, III, 356 ; V, 284.
Canon hébreu fixé A. D. 118, V, 289.
Caricature de la Déesse, IV, 239.
Carmel, I, 362.
Carnac, IV, 435.
Carthage, IV, 178, 297.
Caste aristocratique féminine, II, 241.
Caste sacerdotale substituée, II, 141, 243, 259.
Catabase et Anabase, II, 206.
Catherine d'Alexandrie, III, 32 ; VI, 169.
Catherine II de Russie, VI, 693.
Caton, IV, 299.
Cécrops, II, 98.
Cérès, II, 53 ; III, 191 ; IV, 116 ; V, 44.
Cérès Législatrice, II, 398.
Cérès, Proserpine et Pluton aux Mystères, II, 394.
Cerbère, IV, 61.
Cercle, III, 86.
César, III, 71 ; IV, 318.
César et Nicomède, IV, 325.
Chaldée, III, 7.
Changement de mot, IV, 212.
Changement de sexe, IV, 266, 272, 292.
Chant de Gudrun, IV, 27.
Chaos, principe masculin, III, 5.
Chapelet de Vie de la Déesse, II, 299.
Chartres, IV, 433.
Chevaliers d'Occident, V, 213.
Chine, II, 347.
Chi-Ro, V, 376.
Christ, V, 18.

Christ sous forme de femme, V, 196.
Christine de Pisan, VI, 431.
Chronologie matriarcale des Perses, II, 111.
Chute, III, 78.
Circuit d'évolution, III, 103.
Çiva, II, 292 ; III, 73 ; V, 231, 279.
Çiva et ses rites obscènes, II, 299.
Civilisation chaldéenne, IV, 20.
Clément d'Alexandrie, II, 43, 73, 155 ; V, 179, 329.
Cléopâtre, V, 7.
Code d'Hammourabi, II, 57.
Codex Alexandrinus et Thécla, V, 97.
Coéducation, VI, 89.
Cohen, III, 71.
Collèges de Druidesses, I, 371 ; II, 15 ; IV, 42, 64, 430.
Collège d'Hétaïres, III, 138.
Collège d'Hétaïres vilifié, II, 460.
Collège féministe de Lesbos, II, 459.
Colombe, I, 236 ; V, 41.
Colombe génératrice, III, 84.
Colombine, IV, 203.
Collier, insigne des initiés, III, 34.
Colonnes d'Atlas, III, 193.
Combat moral, II, 196.
Commandements, III, 95.
Commandement adressé à l'homme, III, 99.
Communion du pain et de l'eau, V, 49.
Communisme, V, 58.
Comtesse d'Artois, droits de pairesse, VI, 409.
Conception d'idée féminine, II, 246.
Concile de femmes, VI, 193.
Concile de Nicée, V, 365.
Concile de Rome et le Canon, V, 369.
Confusion sexuelle, II, 318.
Confucius, I, 354, 358 ; II, 364, 365.
Confucius masculinise les vieux Livres, II, 353.
Confucius réduit la femme à une ombre et un écho, II, 367.
Constantin, II, 204 ; V, 180, 361, 365.
Contes de Fées, II, 250.
Copier les Déesses, IV, 294.
Cordon ombilical, I, 387.
Corday (Charlotte), VI, 685.
Coridwen, IV, 29.
Cornélie, V, 8.
Cosmogonie, II, 400 ; III, 55.
Couvent de Sainte-Catherine, Mont Sinaï, VI, 123.
Créatrice, III, 54.
Créatrice du monde, I, 239.
Credo secret, V, 372.
Çri, V, 19, 21.
Culte d'Isis, V, 244.
Culte des arbres, IV, 119.
Culte des taureaux, III, 73.
Culte de Vesta, II, 122.
Culte féminin, II, 434.
Culte mâle, II, 204, 314.
Culte nouveau, II, 425.
Cybèle, I, 97 ; III, 194 ; IV, 117.
Cyclopes, IV, 152, 272.

D

Daksha, III, 73.
Danaïdes, III, 42.
Danaïdes, donnent le sacre aux femmes, II, 478.
Daniel, III, 319.
Daniel, Essénien, V, 24.
Darwin, III, 85.
Date du sacerdoce masculin, II, 23.
Daud, III, 148 ; V, 84, 179.
David, III, 148 ; V, 84.
Débauche matrimoniale, V, 342.
Déborah, III, 8, 122.
Décadence, II, 292.
Déesse, III, 2, 73 ; IV, 62, 75, 346, 348.
Déesse-Christ, V, 196.
Déesses crucifiées, V, 21.
Déesse des sept Étoiles, IV, 29.
Déesse-Destin, V, 245.
Déesse-Nature, V, 245.
Déesse Sophia, V, 267.
Déesse supprimée, IV, 352.
Déité change de sexe, V, 65.
Dégradation des hommes, IV, 234.
Delphes, IV, 49.
Déluge, I, 200 ; III, 38.
Déluge de Pyrrha, IV, 141.
Démagogie, II, 142.
Démèter, I, 95 ; II, 221 ; IV, 155.
Démèter et Perséphone, II, 477.
Démiurge, V, 266.
Dendérah, II, 35 ; III, 34.
Dercéto, I, 236.
Destruction des traces du régime féminin, III, 298.
Deutéronome, V, 194, 310.
Deux boucs, IV, 291.
Deux gravures féministes au Musée Guimet, II, 388.
Deux Principes, I, 257.
D-Eva, III, 2.
Dêvâ, III, 53.
Dêvâ changée en démon, II, 152.
Dêvâ représentée par une sphère, II, 224.

Diaconesse, V, 38.
Diable, VI, 86.
Diane, II, 407 ; III, 53 ; IV, 69 ; V, 288.
Diane des Éphésiens, V, 145.
Didon, I, 149 ; III, 182 ; IV, 178.
Dieu, III, 53.
Dieu fait à l'image du mâle, II, 16.
Dieu mâle, II, 202.
Dieux mâles introduits, II, 25.
Dieux mâles postérieurs à Hésiode, II, 435.
Diev, III, 4, 53.
Dikè, IV, 257.
Dioclétien, V, 361.
Diodore, II, 55 ; III, 43.
Dionysos, II, 95, 195 ; IV, 222.
Diotime, II, 476.
Discorde, III, 92.
Disque solaire, III, 29.
Divan, V, 33.
Dives, I, 59.
Disque du sexe féminin, IV, 46.
Divinité suprême masculinisée, II, 151.
Divorce et le Droit romain, II, 89.
Docétisme, V, 263.
Doctrines féminines, II, 485.
Documents masculins antidatés, I, 234.
Dod, la mamelle, III, 182.
Dodone, III, 388.
Dogme mithriaque, II, 206.
Droit maternel, II, 365 ; V, 237.
Droit naturel, I, 2.
Droit paternel, V, 11.
Droit romain, II, 11 ; III, 19, 41 ; V, 237.
Druide, II, 15.
Druides, III, 183 ; IV, 51 ; V, 18, 44.
Druidesses d'Anglesey, IV, 257.
Drupada, III, 7 ; V, 276.
Dryades, I, 67 ; IV, 51.
Dualité des sexes fusionnés, II, 426.
Dualité masculine, II, 442.
Dynastie lunaire, II, 307.
Dynastie solaire, II, 307.

E

Ébionites, V, 256.
Échecs, II, 38.
Échelle de Jacob, III, 193.
École d'Alexandrie, V, 275, 329.
Edda, I, 371 ; IV, 63.
Eden, III, 83.
Edom, V, 73, 194.
Effacement des noms de femmes, III, 112.
Effacement et substitution de nom, II, 86.
Égalité des Dieux, II, 433.
Égalité des morales, IV, 365.
Égalité des sexes, II, 140, 150.
Égérie, IV, 193.
Égypte, I, 231.
Égyptiens, III, 7.
Éleusis, IV, 115, 236.
Élisabeth, V, 41.
Elissa, III, 186.
Eloha, III, 85.
Elohim, II, 401 ; III, 10, 85.
Émanation, V, 280.
Empereur, V, 10.
Emperière, V, 10.
Encyclopédie japonaise, III, 25.
Enfants brûlés devant le Dieu mâle, II, 13.
Enfer des Japonais, II, 389.
Enfer du monde masculin, III, 75.
Engaddi, V, 15.
Éons, V, 265.
Éphèse, V, 46.
Épicure, V, 272.
Épitaphes de reines martelées, II, 92.
Episcopoi, V, 38.
Épître aux Hébreux, V, 290.
Épopée, II, 391.
Épopée masculine, II, 391.
Époque, II, 252.
Époque du Matriarcat, II, 352.
Époque d'orgueil, IV, 45.
Époque romaine, II, 258.
Ère de luttes, II, 311.
Ère de mensonge, II, 259.
Esa, III, 73.
Ésaü, III, 8, 73 ; V, 71.
Ésaü et Jacob, l'homme et la femme, V, 194.
Esclavage, II, 10.
Esclavage de la femme, I, 308.
Esclaves, V, 9.
Esdras, II, 359 ; III, 19, 39, 109, 349 ; V, 12, 234.
Ésope, IV, 266.
Esprit à figure de femme, V, 281.
Esprit de l'homme, II, 296.
Esprit de lutte, III, 131.
Esprit féminin, V, 344.
Esprit féminin, union spirituelle, III, 83.
Esprit, en hébreu, du genre féminin, V, 281.
Esprit masculin, II, 455.
Esséniens, III, 38, 315 ; V, 13, 59, 281.
Éternel, III, 54.

État amazonique, I, 305.
État féministe, V, 64.
Étienne, V, 56.
Éthiopie, III, 183.
Éthiopiens, II, 50 ; III, 35.
Ethos, III, 183.
Être en soi, III, 88.
Être divin signifie Être sur-masculin, II, 223.
Étrusques, III, 7 ; IV, 296.
Eucratites, V, 256.
Eumonia, III, 83.
Eusèbe, V, 363.
Évangile d'Ève, V, 180, 256.
Ève biblique dénaturée, III, 384.
Évolution renversée, II, 265.
Ézéchiel, III, 318.

F

Faculté féminine, II, 256.
Faculté intuitive, II, 202.
Falsification des Écritures, III, 41 ; V, 361.
Falsification des Écritures primitives, I, 105.
Falsification du Sépher, III, 356.
Famille matriarcale, II, 384.
Famille utérine, I, 105.
Faune, IV, 59.
Fausse barbe pour dénaturer la reine Hatshepsou, II, 91.
Fausse morale, II, 467.
Faux Messies, V, 66.
Féminisme en Europe, VI, 668.
Féministes calomniées, II, 417.
Femme, V, 18.
Femmes Apôtres, VI, 412.
Femmes crucifiées sur le Tau, V, 387.
Femme de Putiphar, III, 396.
Femme effacée de l'Histoire, III, 386.
Femme Esprit, III, 72.
Femme Être infini, III, 72.
Femme Principe du Bien, II, 175.
Femme Celte, IV, 22.
Femme donne le sang, II, 463.
Femme exclue de la couronne de France, VI, 413.
Femme et homme, bien et mal, II, 293.
Femme faible, complice des hommes, IV, 371.
Femme, le Christos, V, 18.
Femme, le Shilo de Jacob, V, 18.
Femmes Médeciennes, VI, 467.
Femme-Messie, V, 18, 194.
Femme ne peut témoigner, VI, 184.
Femme punie pour les péchés de l'homme, VI, 83.
Femme révélatrice, II, 218.
Femmes seules aux Mystères, II, 398.
Femmes seules peuvent créer, I, 58.
Femmes Touareg, I, 180.
Fil d'Ariane, IV, 72.
Filiation changée de mère à père, III, 351.
Fils de l'homme, V, 236.
Fils de la mère, III, 132 ; V, 280.
Fonction sacerdotale, II, 85.
Fondatrices des Mystères de Jérusalem, III, 179, 186.
Force cosmique, II, 256.
Force légale, II, 260.
Forces cosmiques masculinisées, II, 275.
Formes à venir de l'humanité, VI, 739.
Franc-Maçonnerie, V, 87.
François d'Assise, VI, 329.
François Ier, III, 53.
Fresques de Pompéi, V, 246.
Freya, IV, 83.
Frigga, V, 279.

G

Gador, IV, 436.
Galilée, V, 16.
Gange, III, 4.
Gautama, V, 278.
Gédéon, III, 132.
Généalogie par les mâles, III, 369.
Générateur logé au Ciel, II, 225
Génies, I, 67.
Génie du mal, III, 71.
Génération nouvelle, IV, 351.
Geneviève, VI, 33.
Giborim, III, 84.
Glastonbury, IV, 113.
Gnosticisme, V, 254.
Gnostiques, V, 45, 140, 180.
Gog et Magog, II, 142.
Goliath, III, 152.
Goths, V, 405.
Gott, III, 53.
Gouvernement maternel, IV, 33.
Graal, III, 193.
Grand Architecte de l'Univers, V, 213.
Grand schisme, III, 6.
Grande persécution des femmes, I, 197.
Grenouilles, lampes d'églises, VI, 713.
Guerre, I, 240.
Gunè, III, 193.

H

Habel, I, 194 ; III, 5, 71.
Hadès, V, 274.
Hamadryades, II, 409.
Hammourabi, I, 243.
Hathor, II, 34 ; III, 28.
Hathor des Émeraudes, III, 32.
Hathorah, III, 94.
Hauts Lieux, IV, 112.
Hava, III, 3.
Hébé, I, 100 ; III, 2.
Héber, III, 4.
Hébreux, III, 4.
Hélène, II, 409, 426.
Hélène, mère de Constantin, V, 381.
Héli, III, 224.
Helkya, III, 223.
Héliogabale, IV, 420.
Héliopolis, III, 35.
Héloïse et Abélard, VI, 286.
Hémœra, I, 400 ; IV, 133 ; V, 47.
Hénoch, III, 77.
Hercule, I, 310 ; II, 143.
Hermès, I, 300 ; II, 23 ; IV, 97.
Hermès cache la vérité, II, 28.
Hermès voile Isis, II, 63.
Hermaphrodisme, V, 42.
Hermaphrodite, V, 66, 281.
Hérode, V, 194.
Hérodote, II, 42.
Hestia, II, 408.
Hespérides, IV, 39.
Hésus, V, 72.
Hétaïres, des Intellectuelles, II, 461.
Hétaïres, Prêtresses lettrées, II, 459.
Hétaïrisme, I, 319 ; II, 458.
Heva, III, 2.
Hévah, I, 98 ; V, 14, 17, 31, 62, 65, 137.
Hillel, V, 57.
Hippolyte, I, 307 ; II, 143.
Hiram, III, 36, 179, 196 ; V, 178, 348.
Histoires fabuleuses, II, 258.
Historiens, IV, 238.
Historiens masculins, II, 439.
Hokmah, II, 444.
Homme déifié, IV, 354.
Homme déplaçant la femme, VI, 165.
Hortensia, IV, 370.
Horus, III, 28 ; V, 247.
Houri, IV, 380.
Hu, I, 377.
Hulda, III, 223, 259.
Hygie, I, 68.
Hyksos, III, 9, 73.
Hypathie, VI, 59.
Hypocrisie des imitateurs, II, 238.
Hypostases changées en Personnes, V, 275.

I

Iakin, III, 192.
Icâf, III, 10.
Icare, II, 246, 356 ; V, 265.
Ichsos, III, 9.
Içwara, III, 5.
Idéal perdu, II, 360.
Idées masculines, II, 304.
Idées primitives, II, 153.
Ihaveh, III, 4 ; V, 17, 142.
Iheva, III, 2.
Ile d'Achille, IV, 143.
Ile de Sein, IV, 434, 436, 438.
Iliade, IV, 136.
Immaculée Conception, VI, 603.
Immortelle ou sans péché mortel, III, 54.
Impératrices chinoises, II, 384.
Influence féminine, II, 312, 368.
Indra, I, 72 ; II, 223, 230, 246.
Inexistence de Moïse, III, 39.
Initiations druidiques, IV, 130.
Initiés, III, 182.
Inspiration, V, 283.
Intellectuelles, II, 461.
Intelligences divines, II, 446.
Introduction des Dieux, II, 421.
Intuition féminine, V, 283.
Invasion des hommes, II, 224.
Io, II, 387.
Iod, III, 53 ; IV, 401 ; V, 27.
Iod hébraïque devient « y », II 387.
Iona, V, 27 ; VI, 1.
Ioniens, III, 7 ; V, 46.
Iraniens, III, 71.
Irénée et l'Éon parfait, V, 266.
Irshou, III, 7.
Is, IV, 116.
Isa, III, 6.
Isaac, III, 8.
Isha, III, 6.
Isis, I, 62 ; II, 64, 79 ; III, 9, 83 ; V, 72, 231, 288.
Isra, III, 6.
Israël, III, 5.
Israélites féministes, V, 52.
Istar, I, 25, 361 ; II, 404 ; III, 197.
Ivah, Mère Créatrice, III, 87.

J

Jacob, III, 8, 73 ; V, 194.
Jalousie de l'homme, I, 193.
Jalousie féroce des Druides, IV, 219.

Jalousie posthume de l'homme, II, 301.
Jamblique, V, 9.
Jansénistes, VI, 583.
Janus, IV, 201.
Jardins d'Académus, II, 484.
Jason et Médée, I, 305.
Jeanne la Papesse, VI, 205.
Jéhévah, V, 72.
Jéhovah, III, 4 ; V, 72.
Jérémie, III, 263.
Jérôme, V, 308.
Jérusalem, III, 15 ; V, 191.
Jérusalem céleste, V, 196.
Jésuites, II, 347 ; VI, 580.
Jézabel, V, 194.
Job, III, 273.
Joël, V, 87.
Johanna, V, 26, 27, 290.
Jonas, I, 279 ; III, 251 ; V, 420.
Jonathan, III, 154.
Joseph en Égypte, III, 9.
Juda, histoire masculinisée, III, 111, 186.
Jude, apôtre, V, 184.
Jude ou Judith, V, 28.
Juges, III, 111.
Julien, V, 388.
Juno Moneta, I, 68.
Junon, III, 191 ; V, 288.
Jupiter, II, 22 ; IV, 155 ; V, 288.
Jupiter Prædator, voleur, IV, 326.
Justin Martyr, V, 268.
Justinien et Théodora, VI, 122.
Juvénal, V, 246.

K

Kaabah, III, 10, 397.
Kabbale, II, 167 ; V, 344.
Kabbalistes, III, 89.
Kaïn de l'Inde, III, 73.
Kaïn, génie du mal, III, 71.
Kaiser, III, 71.
Kakaou, III, 73.
Kalki, cheval blanc de Vishnou, II, 31.
Kali-Yuga, III, 1.
Kali-Yuga, âge de discorde, II, 289.
Kali-Yuga, commence 3.000 ans avant le Christ, II, 288.
Kalpa, III, 54.
Kanyabâna, virginité éternelle, I, 77.
Karnac, II, 34.
Kêpha ou rocher, V, 190.
Kétas (Keltes), II, 37.
Kether, II, 443.
Khan, III, 71.
King, III, 71.
Koran, III, 11.
Korè, vierge, I, 288.
Kosmos, II, 446.
Krishna, II, 258, 340 ; III, 6 ; V, 276.
Krishna crucifiée, I, 385.
Krishna, fille de Drupada, I, 380.
Krita-Yuga, III, 83.
Kronos dévore ses fils, II, 427.
Kwan-Shi-Yin, V, 27.
Kwan-Yin, la Déesse de Miséricorde, II, 386.
Kyria, V, 21.

L

Lamech, III, 75.
Langue-mère unique, I, 125.
Lao-tseu, I, 360 ; II, 374.
Légende calomnieuse des Lesbiennes, I, 318.
Légende de Moïse, III, 377.
Légende pompeuse d'Orphée, II, 431.
Lesbos, II, 459 ; IV, 149.
Linga, III, 53.
Littérature juridique, II, 260.
Livre d'Esther, III, 392.
Livre des Morts, I, 290 ; III, 197.
Livre rituélique des Mystères, V, 195.
Livres Sibyllins, I, 5 ; III, 194 ; IV, 372.
Logos féminin, V, 344.
Loi barbare, II, 300.
Loi de famille étendue à la tribu, IV, 171.
Loi éternelle, II, 217.
Loi matriarcale dans la tribu, IV, 171.
Loi morale, II, 464 ; V, 55.
Loi naturelle, II, 261.
Loi obligeant toute femme à se prostituer, II, 185.
Loi orale, III, 104.
Loi sacrée, IV, 296.
Loi salique, VI, 52.
Loki, IV, 386.
Longévité des Sibylles, IV, 366.
Lotus, I, 83 ; II, 281 ; V, 382.
Loyola, VI, 500.
Lucien, II, 417.
Lucrèce, IV, 278, 367 ; V, 8.
Luther, VI, 481.
Lutte contre la Femme-médecin, VI, 429.
Lutte de sexes, II, 1, 239 ; III, 10, 72, 113 ; V, 79.
Lutte des Dieux, II, 262.
Lutte du prêtre contre la Femme, II, 240.
Lutte en Perse, I, 258.

Lutte pour l'enfant, III, 205.
Luttes religieuses, II, 437.

M

Ma, I, 62.
Madura, V, 277.
Mages, II, 161 ; III, 183.
Magog, IV, 92.
Mahâ, I, 62.
Maïa, III, 36.
Main gauche, IV, 307.
Mair, I, 175.
Maîtresse, III, 6.
Mal, survit à l'homme, VI, 712.
Malachie, III, 361.
Maléak de la Déesse, III, 203.
Maléak de Ihaveh, III, 128.
Mâle, demande une proie, I, 45.
Malum habere, IV, 40.
Malum, pomme et mal, III, 92.
Mamelle, III, 149.
Mandéens, V, 48.
Manéthon, I, 219 ; III, 15, 17.
Manéthon masculinisa l'histoire, II, 86.
Manichéisme, V, 337.
Manie de tuer, III, 98.
Mar, IV, 85.
Marcion, V, 258.
Mariage, II, 55 ; III, 128.
Mariage, une débauche, V, 256.
Mariage primitif, un rapt, I, 282.
Maria-Hiram, V, 238.
Marie, V, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 178.
Marie, son avenir, VI, 737.
Marie, centre caché de la Bible, VI, 662.
Marie et les Protestants, VI, 731.
Marie l'Égyptienne, III, 20, 28.
Marozia, V, 8.
Matérialisme, II, 304.
Maternité détrônée, IV, 301.
Matriarcat, I, 102 ; III, 2 ; V, 7.
Matriarcat encore existant, II, 96.
Matriarches, V, 279.
Matrie, III, 98 ; IV, 187.
Matronalia, III, 122.
Mâyâ, Femme Mage, II, 162, 269.
Mâyâ, la Mère, III, 28.
Mâyâ, ou la Nature, II, 29, 269.
Mazda, II, 175.
Mécène au nom de sa mère, V, 236.
Médecine défendue aux femmes, VI, 353.
Médée en fureur, I, 305.
Mediomatrici, IV, 54.
Melchissédec, V, 290.
Melchi-Tsedek, Apôtres féministes, III, 194.
Melek, III, 202.
Mélies, Nymphes, I, 67.
Memrah, III, 28.
Ména ou Ménès, mère, I, 232.
Ména, Reine gynécocratique, III, 18.
Ménès, I, 126, 232 ; II, 85 ; III, 18.
Mensonges classiques, IV, 258.
Mensonge historique, IV, 257.
Mer d'Amertume, III, 27.
Mer Rouge, III, 24.
Mère-Abeille, inventrice primitive, IV, 80.
Mère dans les Triades, V, 281.
Mère de toutes choses, I, 360.
Mère des Mères, I, 94.
Mère divine, II, 410.
Mère en fille, III, 105.
Mère en Israël, III, 122.
Mère Enseignante, IV, 43.
Mère-Sœur-Fille, Trinité féminine, V, 279.
Meriem-Ptah, III, 35.
Merlin ou Maër-lin, VI, 107.
Messaline, IV, 365, 406.
Messie, IV, 89.
Messie femme, VI, 264.
Messie masculin, V, 71.
Métèques féministes, IV, 194.
Métis, sagesse divine, III, 28.
Meurtre d'enfants, IV, 366.
Meurtre des filles, III, 207.
Michée, III, 205.
Midas, II, 14.
Mikaël, V, 243.
Milca, II, 15.
Milytta, I, 323 ; II, 185.
Mimosa, III, 36.
Milton, VI, 595.
Minerve ou Mentor, II, 483 ; III, 28.
Minerve, maîtresse d'école, IV, 41, 42.
Minos, IV, 56, 114.
Miryam, II, 34, 451 ; III, 20, 26, 27, 40, 83, 94, 197, 282, 397 ; IV, 85 ; V, 13, 26, 40, 41, 62, 178, 190, 243.
Miryam, sortie d'une mer d'amertume, III, 27.
Miryam-Hathor, II, 72 ; III, 147 ; V, 348.
Misraïm en Égypte, III, 27.
Mithra, II, 199, 210, 211.
Mithra hermaphrodite avant de devenir Dieu mâle, II, 202.
Mithra, passage de la Déesse au Dieu, II, 200.
Mitre des Prêtresses, V, 249.
Moïse, III, 19 ; IV, 114.

Moïse de Michel-Ange, VI, 642.
Momies des reines cachées, III, 19.
Moloch, ogre, III, 202.
Monarchie masculine, II, 240.
Monde nouveau, II, 314.
Monophysites, V, 257.
Mont, III, 28.
Mont Carmel, III, 182 ; V, 40.
Montanisme, V, 250.
Morale rènversée, II, 362.
Morale violée, II, 261.
Moria, V, 13.
Mosès, III, 30.
Mound, IV, 111.
Morus (Thomas), VI, 499.
Muse, I, 66, 329 ; II, 29.
Mystères égyptiens, II, 42, 87 ; V, 196.
Mystères d'Éleusis, II, 394 ; III, 30.
Mystères de Gadès, III, 182.
Mystères johannites, V, 195.
Mystères de Mithra, II, 200, 209, 211, 212.
Mystères maçonniques, V, 179.

N

Naasséniens, V, 66.
Nabonassar, destructeur, III, 298.
Nabuchodonosor, III, 305.
Naïades, I, 67.
Napées, I, 67.
Napoléon masculinise l'Université, VI, 354.
Narî, I, 76.
Nathan, III, 178.
Nation sacrée, IV, 39.
Naucratis, II, 461.
Nausikaa, IV, 139.
Nazaréens, V, 190, 191.
Nectar, II, 413 ; III, 72.
Nehal-Ennia, I, 362 ; IV, 79.
Néhémie, III, 350.
Neith, I, 93.
Neith à Saïs, II, 109.
Némésis, I, 309 ; IV, 123.
Nemrod, III, 222.
Néoménies, III, 154.
Nephtys, II, 79.
Néréides, I, 67.
Neuf révélatrices auteurs, III, 272.
Nicæa, IV, 223.
Nicolaïtes, V, 175.
Nietzsche, I, 256.
Nila, III, 9.
Nimbe circulaire, signe féminin, V, 387.
Ninive, I, 238.
Nippour, I, 234.
Nitocris, I, 149, 232, 239 ; II, 101 ; III, 304, 305.
Noé, III, 77.
Nom de femme supprimé, IV, 167.
Nom de femme masculinisé, II, 83.
Nom de Mère, I, 106 ; V, 63.
Noms hermaphrodites, IV, 72.
Noms retournés, II, 18.
Nornes, IV, 43, 97.
Notre-Dame de la Colombe, V, 44.
Notre-Dame du Commencement, V, 43.
Notre-Dame des Douleurs, V, 179.
Notre-Dame le Saint-Esprit, V, 282 ; VI, 59.
Notre-Dame Miryam du Mont-Carmel, III, 400.
Nuit-Mère, I, 373.
Numa Pompilius, IV, 191.
Nuter, I, 61.

O

Oannès, I, 236, 361.
Obélisques, I, 266.
Océanides, I, 67.
Odin, IV, 378 ; V, 279.
Œuvre de falsification, II, 373.
Ogham, IV, 81.
Olympia, II, 188.
Olympiade, III, 108.
Om, I, 72.
Ondines, IV, 376.
Onomaris, IV, 282.
Ophitisme, V, 259.
Or du Rhin, IV, 376.
Or sacré, IV, 376.
Ordre social, II, 366.
Orgueil des Druides, IV, 214.
Orgueil masculin, II, 341.
Origine du mot Dieu, II, 219.
Origine du sacerdoce mâle, II, 14.
Orphée, II, 430.
Orythie, I, 317.
Osiris, II, 32, 75 ; V, 231, 288.
Osiris Dieu-Lunus, II, 83.
Osiris-Isis-Horus, V, 279.
Ouvrages des femmes, II, 333.
Ovide décrit l'âge d'or, I, 37.
Ovide, exilé, V, 2, 9, 246.

P

Pallas, V, 44.
Pan, II, 66.
Pandore, II, 86.
Panodore, historien véridique, I, 219 ; II, 86.
Paracelse, VI, 548.
Paradis de Mahomet, I, 283.

Parenté utérine, IV, 321.
Pascal, VI, 604.
Parisis, V, 72.
Pasht, IV, 314.
Pasteur d'Hermas, V, 295.
Pasteurs sédentaires, III, 7.
Pâte mystique, III, 326.
Pater, copié de la Mater, V, 238.
Patesi, I, 240.
Pathmos, lieu des Mystères, V, 196.
Patriarche introduit A.D. 200, III, 9.
Patriarche au premier siècle seulement, I, 102 ; III, 2, 15.
Paul, V, 79.
Pausanias, II, 425.
Péché contre le Saint-Esprit, V, 282.
Péché originel de l'homme, III, 79.
Pécunia, I, 68.
Pélican, V, 348.
Pénélope, I, 152.
Pentateuque, III, 39.
Pepuzza copié dans l'Apocalypse, V, 196, 251.
Penthésilée, reine des Amazones, I, 403.
Père, II, 364.
Père divinisé, V, 343.
Période juive, III, 355.
Péris, II, 140.
Perse, II, 111.
Persée, II, 129.
Phallicisme, II, 29 ; V, 19.
Phallus à la croix, V, 282.
Pharaons, I, 232 ; III, 9.
Pharisiens, V, 11.
Phébé, Diaconesse, V, 131.
Phèdre, IV, 408.
Phénicie, IV, 177.
Phéniciens, III, 7.
Phénix, I, 370 ; II, 148 ; IV, 165.
Phéramète, II, 472.
Philæ, VI, 64.
Philon d'Alexandrie, III, 39, 41 ; V, 218, 280.
Philopator, décret sur la paternité, I, 222 ; II, 95.
Phinéis, III, 147.
Phrygie, V, 196.
Phrygiens, III, 7.
Phryné, II, 467.
Pierre, V, 28, 328.
Pierre l'Hermite, VI, 278.
Pierrot, IV, 203.
Piété filiale, II, 364.
Pithèques, IV, 193.
Pitié, sentiment féminin, IV, 362.
Platon, II, 479.
Plérôme, V, 265.
Pline, III, 183.
Plotin, II, 162.
Plutarque, V, 2.
Points-voyelles, III, 353.
Polichinelle, IV, 203.
Polycarpe, V, 328.
Pomme de sexe, III, 91.
Porcie, V, 8.
Porphyre, V, 280.
Porte du démon de Tertullien, V, 336.
Pouvoir féministe renversé, III, 186.
Pralaya, III, 90.
Première Mère, IV, 29.
Presbyteroi, V, 38.
Presbytres, IV, 254.
Prêtre, son commencement, III, 318.
Prêtre, crée le Dieu mâle, II, 25.
Prêtre, imite la Prêtresse, II, 242.
Prêtre et la manie de tuer, III, 98.
Prêtres portent le costume de femme, VI, 7.
Prêtresses de Naucratis, II, 461.
Prêtresses, rendent la justice, III, 2, 41.
Prière à la Mère Éternelle, V, 238.
Prière au mari au lieu de Dieu, II, 160.
Prière des Israélites, V, 239.
Principe principiant, III, 86.
Priscilla, V, 196.
Priscilliens, V, 365.
Privilège de la fille, V, 280.
Profanation, II, 17.
Prométhée, II, 141 ; V, 265.
Prophétesse Moseilama, III, 29.
Prophétesses, V, 14, 16, 196.
Prophétie d'Hénoch, V.
Proserpine, III, 197.
Protestantisme, VI, 735.
Prostagma de Philopator, II, 95.
Psaumes, III, 170.
Ptolémée Philomêtor, II, 99.
Ptolémée Philopator, paternité instituée 300 av. J.-C., III, 7, 40, 98.
Puissance féminine, II, 165.
Puissance souveraine, II, 400.
Pulchérie, V, 15.
Pythagore, II, 437.
Pythagore et Théano, II, 457.
Pythagoriciens, V, 59.

Q

Quintilla, V, 196.

R

Râ, I, 62, 292 ; II, 85 ; III, 6.
Râ en colère, II, 85.
Rabbin contrarié, III, 149.
Radiation, II, 401.

Ram, II, 307.
Ram, le grand Perturbateur, IV, 81.
Ramsès, II, 32 ; III, 18.
Rapt, III, 75.
Rapt des femmes, I, 281.
Réaction contre la femme, II, 300.
Régente Amten, II, 59.
Régime androcratique, II, 482.
Régime féministe, II, 337.
Régime masculin, IV, 185.
Réincarnation en homme,serait pour une femme descendre, II, 336.
Reine Apou-it, III, 18.
Reine Élissa, surnommée Didon, III, 186.
Reine Hatshepsou, III, 18.
Reine Hentmara, III, 18.
Reine Nitocris, III, 18.
Reine des Rois, V, 343.
Reine de Saba, III, 183.
Reine de Tyr, III, 180.
Religions masculines, II, 337.
Religion phallique, I, 241 ; V, 330.
Religion primitive, II, 368.
Rémus, IV, 184.
Renversement des castes, II, 242.
Reproduction par nouveau moyen, I, 87.
Resh, III, 86.
Résurrection de la femme, V, 5.
Révélatrices, I, 334 ; III, 272.
Révolution religieuse, II, 428, 432 ; IV, 195.
Rhadamante, IV, 56.
Rhéa, I, 62, 201 ; II, 77.
Roland (Mme), VI, 674.
Rome, III, 98 ; IV, 185, 275, 277, 279, 280.
Romulus, IV, 184.
Rose, V, 382.
Rose-Croix, IV, 425 ; V, 345.
Rose de Jessé, III, 147.
Royauté masculine commence, I, 241.
Rousseau, VI, 649.
Ruah, III, 138.

S

Sabbat, III, 97.
Sabéens, V, 26.
Sabéisme, II, 124.
Sabins, IV, 296.
Sacerdoce, II, 243, 429.
Sacerdoce féminin, II, 41, 267.
Sacerdoce masculin, II, 184 ; III, 103.
Sacerdotes-femmes, III, 123.
Sadducéens, V, 10.
Sadisme, IV, 96, 226.
Safeth, III, 111.
Sagas, IV, 26.
Sagesse antique, II, 391.
Sagesse féminine, II, 483.
Saint Augustin, V, 401.
Saint Bernard, VI, 301.
Sainte Catherine de Sienne, VI, 331.
Saint Denis, VI, 67.
Saint Dominique, VI, 331.
Saint-Esprit, V, 39.
Saint-Esprit féminin, III, 24 ; V, 240.
Saint-Esprit Mère, IV, 293.
Saint Graal, V, 356 ; VI, 101.
Saint Jérôme, V, 396 ; VI, 658.
Saint Martin, VI, 69.
Sainte Mère au Thibet, IV, 77.
Saint Vîraf, II, 199.
Salomon, III, 177 ; V, 310.
Samarie, III, 189 ; V, 16.
Samaritains féministes, III, 112 ; V, 11.
Samothrace, IV, 115.
Samuel, III, 138.
Sanctuaire d'Istar, I, 366.
Sanhédrin, III, 123 ; V, 16.
Sanitas, I, 68.
Sapience, V, 310.
Sapiens Virgo, IV, 32.
Sapho, II, 459.
Sarah, III, 7.
Saraswatî, I, 346 ; II, 218 ; III, 8 ; V, 278.
Saraswatî invente le sanscrit, I, 352.
Sardanapale, I, 245.
Satan, IV, 61.
Satan de Job, III, 274.
Satan, l'accusateur, III, 130.
Saturnales, IV, 289.
Saturne, IV, 196, 289, 425.
Satyre, IV, 59.
Saül, III, 142.
Scandale public, II, 468.
Schisme de Juda, III, 41.
Science des Égyptiens, III, 47.
Science féminine, II, 405.
Scimbi, V, 85.
Secrets du Temple surpris par trahison du Lévite, III, 225.
Sel, V, 281.
Sémiramis, I, 149, 236.
Sénat de femmes, IV, 253.
Sénèque, IV, 364.
Sépher, I, 392 ; III, 41, 45 ; V, 10, 178.
Séphorah, III, 113.
Sérapéum, II, 100 ; V. 404.
Sérapis, l'homme-taureau, V, 247.
Serpent glorifié, II, 84.
Sésostris, I, 224 ; II, 35.

Séti, II, 32.
Sexe de la Divinité changé, III, 291 ; IV, 292.
She, III, 59.
Shibboleth, III, 194.
Sibylles, I, 406 ; II, 392 ; III, 139, 194 ; IV, 125, 209, 266.
Sibylle de Cumes, V, 18.
Sibylle de Delphes, IV, 71.
Signe de la vie, III, 148.
Signes idéographiques, III, 45.
Signes primordiaux, I, 131.
Simon le Magicien, V, 66, 79, 159.
Sinaï, temple de Miryam, VI, 648.
Singe de Dieu, VI, 86.
Sion, III, 150.
Sisara, III, 127.
Sociétés secrètes, III, 177 ; V, 343.
Socrate, V, 343.
Socrate invente le dieu mâle, II, 466.
Sodome et Gomorrhe, I, 318.
Sofet, Juge, III, 111.
Soleil masculinisé, II, 129.
Solidarité de sexe, II, 10.
Solidarité masculine, V, 419.
Solidarité sacerdotale, III, 352.
Sophia, V, 34.
Sophia des Gnostiques, V, 257.
Sophia, la Sagesse, II, 465.
Sota, la Dame ou Reine, III, 76 ; V, 346.
Sothis, II, 86.
Sothis, livre de Panodore, III, 76.
Soumise et révoltée, III, 25.
Source de la vie, IV, 33.
Soutane, I, 221.
Sparte, III, 98.
Sphinx, II, 61, 103 ; IV, 32 ; V, 39.
Stabat Mater, IV, 198.
Strabon, II, 438 ; III, 95.
Sub rosa, IV, 425.
Substitution de culte, IV, 86.
Substitution de noms, rend les anciens Livres inintelligibles, III, 396.
Substitution des sexes, III, 102.
Supplices sous la puissance mâle, II, 11.
Suprême sacerdoce de femmes, IV, 64.
Sumériens féministes, I, 234.
Sutures du crâne de la femme, III, 72.
Sutures du crâne de l'homme, III, 72.
Swastika, VI, 714.
Swastika, symbole de la Vierge active, IV, 75 ; V, 244.
Symboles féminins, II, 271.
Symboles des Pythagoriciens, II,441.
Symbolisme des nombres, II, 444.
Symbolisme obscène, IV, 260.
Système des prêtres, II, 254.
Système hypocrite de Zarathustra, II, 158.

T

Table Ronde, VI, 100.
Talmud, loi de l'homme, V, 310.
Tanit, III, 13.
Taoth, V, 39.
Targum, livre chaldaïque, III, 77.
Tarot, III, 76 ; VI, 112.
Tartare, IV, 57, 59 ; V, 274.
Taureau, III, 203.
Taurobole, baptême sanglant, II, 206.
Tellus, Déesse, IV, 200.
Temple d'Hathor à Dendérah, III, 403.
Tertullien, V, 329.
Téthys ou Thétis, I, 403, 404.
Tétragramme, III, 3.
Thaïs, II, 467.
Théano, II, 439.
Thébah, l'Arche, III, 51, 84.
Thèbes des morts, I, 300.
Thécla et la Bible, V, 97, 134.
Thémis, IV, 256.
Thémis, mère de la Loi et de la Paix, II, 399.
Théocratie, II, 54.
Théodora, VI, 122.
Théodose, V, 392.
Théogonie, III, 2.
Théophania, II, 452.
Thésée, I, 306.
Thétis, I, 66.
Thien, I, 63.
Thor, IV, 83.
Thorah, antique Loi, V, 40.
Thucydide, V, 7.
Thugs, II, 302.
Timothée, V, 89.
Titans, I, 214 ; III, 5, 73.
Titre changé du féminin au neutre, puis au masculin, II, 219.
Titus, V, 191.
Toath, II, 102.
Toison d'or, IV, 128.
Tortue ou chasteté, soutient le monde, II, 387.
Torture, IV, 255.
Torture des femmes, VI, 533.
Toujours vierges, IV, 41.
Tour de Bélus, I, 237.
Tradition orale de mère en fille, II, 250.
Trafiquant des femmes, IV, 327.

Trêta-Yuga, III, 84.
Trimûrti, V, 275.
Trinité, V, 280.
Trinité féminine, V, 279.
Tueries de l'âge de fer, II, 259.

U

Unité de femme, dualité d'homme, II, 442.
Unité individuelle féminine, V, 9.
Ur, III, 7.
Uranie, surnom de Vénus, IV, 118.
Uranus, IV, 289.
Usurpation des fonctions sacerdotales, III, 223.

V

Valentiniens, V, 265.
Vanozza, Reine, V, 8.
Vase d'élection, III, 149.
Véda, I, 346 ; II, 283 ; III, 8 ; V, 278.
Végétariens, V, 56, 252.
Vénus, II, 386 ; IV, 108 ; V, 43.
Vénus Aphrodite, I, 237 ; II, 7 ; III, 28 ; IV, 77 ; V, 324 ; VI, 5.
Vénus Arsinoé, II, 86.
Vénus Callipyge, II, 18 ; V, 180.
Vénus Lucifer, V, 281.
Vérité transmise de mère en fille, II, 397.
Véronique, V, 363 ; VI, 305.
Vertus féminines, V, 221.
Vesta, II, 118 ; IV, 74, 102 ; V, 281.
Vestales, II, 118, 167 ; IV, 74.
Véturie, V, 8.
Vico et la femme vaincue, V, 8.
Vierge Astrée, IV, 163.
Vierge Céleste, I, 345.
Vierge de Lumière, IV, 68.
Vierge divine, V, 18.
Vierge-Mère, I, 93 ; IV, 31 ; V, 246.
Vierge, une nouvelle création, V, 3.
Vierges noires, V, 246.
Villes des morts, III, 75.
Villes sacrées, IV, 97.
Virginie, IV, 278 ; V, 8.
Virgini parituræ, IV, 433 ; V, 41, 43.
Virginité, III, 72.
Virginité regardée comme une offense par Zoroastre, II, 158.
Vishnou, I, 353 ; II, 31 ; III, 83 ; V, 231, 277, 279.
Vishnou contient les espèces, formes et germes, II, 294.
Vishnou, l'esprit féminin, II, 31.
Vishnou masculinisé, II, 342.
Vishnou revient, II, 291.
Volumnie, V, 8.
Voltaire, VI, 648.
Voluspa, I, 370 ; IV, 62 ; V, 38.
Vulgate, V, 396.

W

Walkyries, IV, 210 ; V, 21, 28.

Y

Yaçna, II, 208.
Yao, I, 354 ; II, 348.
Yaqoub, III, 11.
Yggdrasil, I, 371.
Yod, I, 131 ; III, 3.
Yona, V, 420.
Yoni, V, 27, 267, 382.
Yonijas, Féministes, II, 150.

Z

Zarathustra, II, 152.
Zend-Avesta, I, 339 ; II, 114, 139.
Zénobie, IV, 369.
Zeus, II, 427.
Zodiaque, I, 237 ; III, 405 ; IV, 277.
Zoroastre, I, 283 ; II, 138 ; III, 352.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE VII

Le Monde Moderne

CHAPITRE PREMIER

Le premier Christianisme en Gaule 1
La Gaule romaine 3
Le culte de Marie en Gaule 4
Persécution 5
Organisation de l'Église Chrétienne Johannite 6
Prise de possession de la Religion par les Empereurs 7
Les derniers Païens 8

CHAPITRE II

L'État, image de la Famille 14
Le culte familial 15
L'égalité des enfants 15
Organisation du travail 16
Justice divine 20
Les Déesses-Mères 20
Les Francs 22
Origine du mot Congrégation 25
Les deux races 25
Trahison des Saliens 25
Les deux partis 27
Ce que disent les modernes 27

CHAPITRE III

CINQUIÈME SIÈCLE

Lutte du Nord contre le Sud. Alaric (401) 29
Quelques dates 31
Origine du mot Barbare 32
Les rois de France 32
Deuxième roi de France : Clodion 33
Geneviève et Attila 34

La légende catholique de sainte Geneviève..... 35
Mérovée assiège Paris..... 38
Clovis..... 41
La conversion de Clovis..... 44
La Fleur de Lys..... 46
Les écrouelles guéries par les rois de France..... 47
La vie morale chez les Francs..... 48
Gouvernement et institutions des Francs..... 51
La loi salique..... 52
La loi des Wisigoths..... 53
Le Wergeld..... 53
La justice sous Clovis..... 54
Les Francs Saliens continuateurs des Romains..... 55
La Gaule « Dame des Terres »..... 55
La Papauté. Léon le Grand (440-462)..... 56
Les Iconoclastes..... 57
Hypathie (375-415)..... 59
Les dernières grandes Femmes du paganisme. Agonie du génie féminin..... 62
Le culte des saints institué en 372..... 65
La légende de saint Denis..... 67
Saint Martin (316-396)..... 69
Saint Martin de Tours au commencement du ve siècle..... 70
Saint Paul avait fait école..... 71
L'intercession pour les pécheurs..... 71
Offrandes pour les morts..... 72

CHAPITRE IV

SIXIÈME SIÈCLE

Fin de la race mérovingienne..... 75
Les rois fainéants..... 76
La grande reine Brunehaut..... 77
Chilpéric..... 77
Sigebert..... 78
Les deux Reines..... 78
Mort de Brunehaut..... 79
Fin du régime féministe..... 80
État de l'esprit humain..... 81
Grégoire le Grand (560)..... 81
L'Ère chrétienne..... 84
La légende du Diable..... 84
Le Sabbat ridiculisé par les masculinistes..... 89
Parodie de la glorification de la Déesse..... 91
Le Temple de Satan (parodie des cérémonies des Rose-Croix).... 93
Religion profane. L'amour sexuel substitué à l'amour sacré..... 95
La Chevalerie..... 97
Les hommes libres..... 99
L'Ordre de la Table Ronde..... 100
Légende du Saint Graal..... 101
Le Prince du Liban, Royale-Hache..... 103
Acte second..... 104

Le jeu de cartes (Tarot)..... 112
Époque de transition..... 114
Médiomatrice 116
Transformation de la religion..... 116
Le dogme catholique..... 117
L'Empereur Justinien et l'Impératrice Théodora..... 122
La Transfiguration..... 124

CHAPITRE V

SEPTIÈME SIÈCLE

Le pouvoir des évêques substitué à l'ancienne Église..... 126
Origine de la Papauté..... 127
Le culte de Marie au Moyen Age..... 128
Les monastères 131
Les monastères d'hommes..... 133
La Vierge Marie des Catholiques et sa légende..... 138
Les sources de la légende..... 139
La fuite en Égypte..... 141
Les emblèmes..... 141
L'iconographie nouvelle 142
Origine de l'Immaculée Conception..... 144
L'Immaculée..... 146
Époque de la pénétration du Catholicisme dans le Nord de l'Europe. 147
L'Islamisme..... 147
Mohammed..... 148

CHAPITRE VI

LES FRANCS AU VIIIe SIÈCLE

Les Maires du Palais..... 153
Pépin le Bref, Maire du Palais, duc des Francs (741 ou 752 à 768).. 155
Le pouvoir temporel des Papes..... 156
Les Capitulaires..... 160
Les Écoles..... 163
Le Mage devient le Magister..... 165
Encore les Iconoclastes 167
Les portraits de Jésus..... 172
Portraits acheiropoiètes..... 172
Propagation religieuse en ce siècle..... 174
La Sorcière..... 175
L'Enfant 178
La magie et les magiciens..... 179
La télépathie magique..... 180
La magie se fond dans la sorcellerie..... 181
L'Italie ruinée..... 186
Le Johannisme aux Indes..... 186
La civilisation arabe..... 186
Les Ismaéliens 187
Les Femmes en Arabie après l'Islamisme..... 190
Rite secret : Chevalier Prussien..... 192

CHAPITRE VII

NEUVIÈME SIÈCLE

Un Concile de femmes au IXe siècle..... 193
Mœurs populaires. Fête de la Bonne Déesse à Ochsenbach. Tribunal de femmes. Carnaval..... 197
La Justice du temps..... 198
Les Possédés..... 198
L'ignorance du temps..... 201
Les Manichéens reparaissent..... 204
Suite de l'histoire de la Papauté..... 204
Jeanne la Papesse..... 205
Les Papes suivants..... 210
Le culte de Marie au IXe siècle..... 211
Féodalité masculine en 888..... 212
La propriété territoriale..... 213
Le château féodal..... 214
Le Seigneur usurpateur du droit de la Dame..... 215

CHAPITRE VIII

DIXIÈME SIÈCLE

Horrible histoire des Papes..... 216
Les mœurs des prêtres peintes par eux-mêmes..... 219
Le culte de la nouvelle Église..... 221
La symbolique des Mystères dans le Catholicisme..... 223
Infiltration du premier Christianisme dans le Catholicisme..... 224
Les Eaux vives. Origine lointaine du Baptême..... 224
La Confession..... 224
La Confession réformée vers 240..... 226
Transformation..... 226
Le Pardon..... 228
Origine de la confession auriculaire..... 230
Communion..... 233
Le Mariage..... 235
Le droit marital..... 238
La première Communion..... 239
L'Ordre..... 239
Les Mystères catholiques..... 241
Les hosties symboles profanes..... 242
La Fête des Fous..... 242
La Danse macabre..... 244
Gouvernement féodal..... 244
Les Communes (anciennes Matries)..... 245
La Justice maternelle ou divine..... 246
Droit féodal du vasselage..... 247
La Paix de Dieu..... 247
Les Femmes riches sous le régime féodal..... 248
La Cour d'une Dame..... 250
La misère des Femmes..... 250

La souffrance des Femmes interprétée par les Catholiques..... 251
Le Stabat..... 251
La vengeance divine..... 252
Attente de la fin du monde..... 253
Fin du millénaire..... 254

CHAPITRE IX

ONZIÈME SIÈCLE

Nouveau millénaire. L'An mille..... 255
Premières lueurs de renaissance morale..... 256
Littérature chevaleresque..... 258
Le Chevalier catholique..... 260
Les Cathares (les Purs)..... 261
Les Papes..... 264
Les mœurs du clergé..... 265
Les hérétiques..... 268
Le célibat ecclésiastique..... 269
Le culte de Marie..... 273
Origine des Croisades..... 277
Pierre l'Ermite..... 278
Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem..... 279

CHAPITRE X

DOUZIÈME SIÈCLE

Le temps de la Chevalerie..... 282
La Dame..... 285
Progrès de l'instruction publique..... 285
Héloïse et Abélard (1101-1164)-(1079-1141)..... 286
Abélard..... 287
Les couvents de femmes. Le Paraclet..... 289
L'abbaye d'Argenteuil..... 290
Les Hospitaliers de Saint-Jean et les Templiers..... 292
Notre-Dame de Liesse en Picardie..... 295
Encore l'Immaculée Conception..... 296
Origine du mystère de l'Immaculée Conception..... 298
Saint Bernard..... 301
La doctrine des Cathares..... 301
Les Vaudois au XII^e^ siècle..... 303
La Rose des Septante..... 303
Les reliques..... 304
Le portrait acheiropoiète de sainte Véronique..... 305
Le mal des ardents..... 307
Les Flagellants..... 307
Guillaume IX, duc d'Aquitaine..... 308
Les Juifs au Moyen Age..... 309
Maïmonide..... 311
Les Conciles se multiplient..... 312
Le Concordat de Worms en 1122..... 314
Origine des gens de robe..... 315

Les Mystères Johannites. Un nouveau grade..... 316
Les Ismaéliens au Moyen Age..... 318
Les Vieux de la Montagne..... 320
Avicébron et Averroès 324
Les malheurs du temps..... 325

CHAPITRE XI

TREIZIÈME SIÈCLE

L'influence de l'Orient 327
L'influence juive 328
Les Ordres religieux..... 328
Les Franciscains..... 329
Les Dominicains..... 330
Le chapelet..... 332
Controverse à propos de l'Immaculée Conception..... 334
Les Cathares au XIIIe siècle..... 334
L'Inquisition..... 336
Saint Thomas d'Aquin (1225-1274)..... 339
Frédéric II..... 340
Roger Bacon (1214-1294)..... 340
L'évolution du dogme..... 341
Prohibition des Livres..... 341
Les processions..... 342
Les processions mariales..... 343
Institution de la Fête-Dieu par Urbain IV..... 344
Les mœurs du temps..... 345
Les femmes médeciennes au Moyen Age..... 345
Les hommes médecins..... 349
L'enseignement officiel 351
L'enseignement médical de l'Université..... 352
Les savants libres..... 353
L'exercice de la médecine défendu aux femmes..... 353
Les médecins en Angleterre au Moyen Age..... 355
Les prêtres médecins..... 355
L'Alchimie..... 356
Les couvents au XIIIe siècle..... 361
Le couvent des Haudriettes..... 364
La justice rendue aux femmes..... 364
Fin des Croisades..... 366
Origine des Francs-Maçons constructeurs..... 368
Lutte violente pour le sexe divin..... 369
Les Loges de saint Jean protestent..... 371
Mosaïque. Le blanc et le noir..... 374
Les Mystères profanes..... 375
Littérature anonyme..... 376
Fabliaux moraux..... 377
Les horreurs de l'époque..... 377
Les Vêpres Siciliennes (1282)..... 378
Les malheurs du temps 379

CHAPITRE XII

QUATORZIÈME SIÈCLE

Les Papes 380
Les Templiers..... 381
Le procès des Templiers..... 384
La défaite des Templiers..... 391
Les Luciférians à Cologne..... 394
Les Fraticelles en Italie..... 394
Wicleff et Jean Huss..... 395
Les libres penseurs du Moyen Age..... 396
La peur de l'envoûtement..... 398
Les impôts de l'Église..... 466
La littérature catholique..... 401
Les palimpsestes 403
Les couvents au XIVe siècle..... 403
Encore le Sabbat..... 404
Mentalité des femmes faibles..... 407
La situation politique des Femmes..... 408
La Femme exclue de la Couronne de France..... 412
Les Communes..... 413
Pétrarque à l'aurore de la Renaissance (1304-1374)..... 414
Boccace 415
Le Saint Suaire de Jésus..... 416
Charles VI..... 419
La Sorbonne contre la Magie..... 421
Les écrouelles 423
La pudeur des gens d'Église..... 424
La médecine au XIVe siècle..... 425
Les malheurs du temps..... 432
L'œuvre du siècle. Les deux voies..... 432

CHAPITRE XIII

QUINZIÈME SIÈCLE

La morale chrétienne..... 437
L'Inquisition en Espagne..... 439
Le Concile de Constance (15 juin 1414-1418)..... 440
Le Concile de Bâle (1435 ou 1437)..... 440
Évolution du dogme de l'Immaculée Conception 441
L'Inquisition codifiée en Allemagne (1487)..... 442
Les Borgia. Alexandre VI (1492-1503)..... 455
L'Église démasquée par Édelin..... 457
Gilles de Rais 461
La médecine au XVe siècle..... 465
L'enseignement médical 465
La santé des rois..... 466
Les Femmes-médeciennes 467
La vie des femmes dans les couvents..... 470
Copernic (1473-1543)..... 471
La science des hommes..... 472

Les événements du siècle..... 476
Invention de l'imprimerie..... 476
Découverte de l'Amérique..... 477

CHAPITRE XIV

SEIZIÈME SIÈCLE

Léon X et les Indulgences..... 479
Cardinaux enfants..... 480
Martin Luther (1483-1546)..... 481
La Ligue..... 483
Les Anabaptistes..... 484
La Réforme..... 484
Réaction catholique..... 488
Jean Calvin (1509-1564)..... 490
Les martyrs de la Libre Pensée..... 491
Ramus..... 495
Mercier..... 496
Hooper..... 497
La Saint-Barthélemy (24 août 1572)..... 498
Les affaires religieuses en Angleterre..... 498
Thomas Morus..... 499
Ignace de Loyola..... 500
L'Inquisition en Italie..... 502
L'Inquisition en France..... 503
L'Inquisition en Espagne, d'après Llorente..... 503
Les nudités pieuses..... 509
Sorcellerie religieuse..... 510
La sorcellerie chez les religieuses..... 513
Jésus l'Époux divin..... 514
Sainte Thérèse (1515-1582)..... 515
Les Jésuites et la Confession..... 517
Évolution ascendante de la Femme..... 519
Marie Fouré..... 521
Commencement de réhabilitation de la Femme par Cornélius Agrippa..... 523
Émancipation de la Femme en Espagne..... 529
Doña Isabelle de Berretas..... 530
La Royauté des Femmes..... 531
Les Femmes torturées..... 533
Les coureuses d'armées (1540-1614)..... 536
Les mœurs des hommes..... 537
Les Ordres religieux. Famille bénédictine : les Cisterciens ; les Trappistes..... 541
L'abbé de Rancé..... 542
Expulsion des Jésuites..... 543
La médecine au XVIe siècle..... 545
Les grands charlatans du XVIe siècle. Paracelse (1493-1541)..... 548
Les docteurs contre les sages-femmes..... 550
Les docteurs contre les chirurgiens..... 553
François Bacon (1560-1626)..... 554
Gabriel Fallope (mort en 1562)..... 556

Inventions nuisibles..... 556
L'autorité morale..... 558
Le droit de punir..... 559
L'art chrétien..... 560

CHAPITRE XV

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Les victimes de l'Église..... 562
Les sorcières d'Herbipolis..... 564
Le supplice des enfants. Les enfants brûlés par les Pères de l'Église. 565
Les Auto-da-fé en Espagne (d'après Llorente)..... 566
Les Couvents..... 570
Le couvent de « Bon Secours »..... 573
Les Feuillantines..... 574
La Visitation et Marie Alacoque..... 575
La Messe noire..... 575
Les gloires du Christianisme..... 579
Les Jésuites..... 580
Les Jansénistes..... 583
La Réforme en Amérique..... 586
La Réforme sous Charles Ier..... 587
La Royauté contre le Protestantisme..... 588
Les guerres de la Fronde..... 589
Révocation de l'Édit de Nantes (22 octobre 1685)..... 590
Les théories de Jacob Bœhme..... 591
Les grandes épopées. Milton et le Paradis perdu (1608-1674)..... 595
Retour à la Femme..... 600
L'intuition de Pascal..... 604
L'éducation des hommes..... 606
La médecine de 1600 à 1700..... 606
Les écrouelles..... 609
Les saints guérisseurs..... 610
La chimie au XVIIe siècle..... 614
Moralité des médecins..... 618
Guy Patin et Renaudot..... 622
L'aurore de la science moderne en Russie..... 624
Le bonheur par la science ou la science du bonheur..... 625

CHAPITRE XVI

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Bayle (1647-1706)..... 627
La décadence indienne..... 628
Décadence de la Perse..... 631
Les Sophis..... 631
La dynastie Khajar..... 632
Le Christ moderne..... 633
Les Protestants français au XVIIIe siècle..... 636
L'Inquisition en Espagne au XVIIIe siècle..... 637

Les mœurs des prêtres au XVIIIe siècle..... 639
Leur folie..... 639
Leur érudition 639
Leurs grands hommes..... 640

SUJETS DÉTACHÉS

Le Moïse de Michel-Ange..... 642
Le Buisson ardent ou la vision de Moïse..... 644
Le Moïse des Catholiques modernes..... 648
Voltaire (1694-1778)..... 648
Rousseau (1712-1778) 649
La Révolution française..... 650
Les Encyclopédistes et les savants..... 652
Kant (1724-1804)..... 653
Révolution..... 655
La Bible latine de saint Jérôme..... 658
La Bible Sixtine..... 660
La Bible imprimée..... 660
Le progrès des idées..... 662
La Bible Samaritaine 663
Le Chevalier du Serpent d'Airain (25e degré de la Franc-Maçonnerie..... 664
Bossuet défend Moïse..... 665
Origine du Féminisme en Europe..... 668
Résurrection de la Femme..... 670
Le mouvement en Italie. Marie Agnesi (1718-1799)..... 672
Mme Roland (1754-8 novembre 1793)..... 674
Les hommes de la Révolution. Danton..... 679
Robespierre 684
Charlotte Corday (1768-17 juillet 1793)..... 685
Le mouvement en Russie. Catherine II (morte en 1796) 693
Les Femmes de la Révolution 702
Mme du Châtelet..... 703
Mme Helvétius 707
Melle de Lespinasse..... 708

FRAGMENTS

Atavisme de cette époque (6e)..... 711
Ironie pour se moquer de la résurrection des Mystères..... 713
Une doctoresse à Athènes dans l'antiquité..... 714
Autres revisions de la Bible..... 716
La barbe (le signe de Caïn). 717
Confrérie de la Paix ou des Chaperons blancs..... 718
Lucrèce Borgia 720
Louis XIV (règne de Mme de Maintenon)..... 720
La Renaissance..... 721
Le Père Hardouin 722
La perversité des hommes. La littérature licencieuse du XVIIIe siècle.
Les mœurs du temps..... 722
Les nécromants du XVIIIe siècle 723

Les Femmes philosophes 723
Pascal..... 724
Les Humanistes (de 1400 à 1500)..... 725
Renaissance. Platon..... 726
Les humanités (masculinités)..... 728
Les Sociétés bibliques 729
Orgueil masculin..... 730
L'idolâtrie 734
La Réforme..... 736
Notre-Dame de Melrose en Écosse..... 737
Avenir de Marie dans la Religion..... 737
Renaissance..... 738
Dernière époque. Avenir de 45 à 60 ans 739
BIBLIOGRAPHIE..... 741
INDEX 747

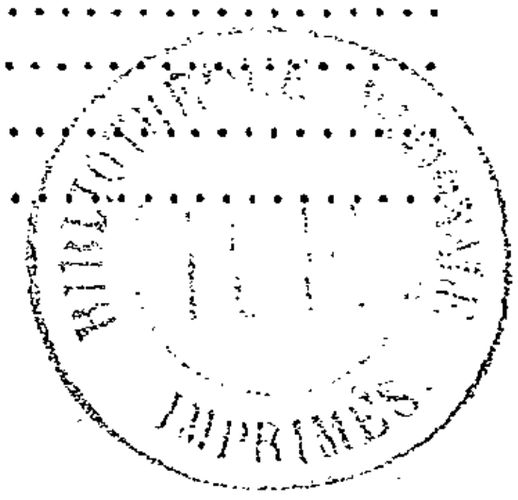

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie R. Bussière. — 17-4-1934

En vente chez Marcel GIARD, libraire-éditeur

16, rue Soufflot, et 12, rue Toullier, PARIS (5e)

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Œuvre de C. Renooz comprend deux séries : la série scientifique, synthèse des lois de la nature, divisée en six livres et portant le titre général de *La Nouvelle Science*, et la série historique.

LA NOUVELLE SCIENCE

LIVRE I : **Les Forces Cosmiques**

Origine et Evolution des Astres. Principes d'une nouvelle physique de l'univers. 3e *édition*, 1910..... **6** francs

La première édition, intitulée **La Force**, parue en 1890..... **4** francs

LIVRE II : **Les Facteurs de la Vie**

La Substance universelle. Pluralité des Forces. Pluralité des Vies. Conception nouvelle de la chimie organique. Evolution de la matière. Synthèse des métaux (1920) ..... **8** francs

Ouvrage publié en 1890 sous le titre de : **Le Principe générateur de la vie**..... **4** francs

LIVRE III : **L'Origine Végétale**

Les Familles naturelles. Les Evolutions phylogéniques. *Troisième édition de la* 1re *partie*, comprenant l'origine végétale des mammifères (1905).. **5** francs

La suite de l'ouvrage est inédite. Nombreuses planches et figures dans le texte.

Cet ouvrage a été publié pour la première fois en 1882, sous le titre de : **L'origine des Animaux**, 603 pages..... **25** francs

LIVRE IV : **Origine des Sexes**

Cause cosmique de la différenciation sexuelle. Polarité inverse des deux sexes. Le dualisme physiologique ..... *Inédit*

LIVRE V : **Psychologie comparée de l'Homme et de la Femme**

Base scientifique de la Morale. Explication des deux natures masculine et féminine pour faire cesser les luttes des sexes. 600 pages (1898)..... **12** francs

Résumé de cet ouvrage : **La Loi des sexes**, 20 pages ..... **1** franc

LIVRE VI : **Les Ages de la Terre**

Origine. Evolution, Avenir de la Terre. Succession des vies à sa surface. Le cataclysme cosmique qui nous menace..... *Inédit*

-:- *SÉRIE HISTORIQUE* -:-

La série historique, qui comprend six livres, montre que l'histoire du monde primitif a été systématiquement cachée, qu'elle ne contient que des légendes dont il faut chercher le sens, des symboles mystérieux, des absurdités résultant d'une revision incohérente des textes primitifs.

C'est cette histoire cachée qui est restituée dans ces livres ; ils expliquent l'évolution de la vie morale de l'humanité depuis ses origines jusqu'à nos jours. On y trouve la source lointaine des croyances, des traditions, des légendes, et l'histoire des diverses étapes du développement de la pensée humaine.

L'ÈRE DE VÉRITÉ

LIVRE I : **Le Monde Primitif**

Histoire de la Préhistoire

Origine de l'homme restituée. — Premiers stades de la vie humaine. — Enfance phylogénique. — Adolescence. — Eclosion du sentiment religieux. — Première forme de la Divinité. — Le culte primitif. — L'âge d'or.

Théogonie. — Gynécocratie. — Matriarcat. — Les premiers Livres sacrés. — Civilisation des temps anciens. — Origine des Mythologies, 420 pages (1921). **15** fr.

LIVRE II : **Le Monde Ancien**

Origine du mensonge religieux

Apparition du Prêtre destructeur de la Religion naturelle. — L'âge noir (Kali-Youga). — Polythéisme opposé à la Théogonie. — Révolution religieuse universelle. — La science primitive cachée par les Hermès. — Le Surnaturel opposé aux lois de la Nature. — L'autorité brutale usurpe le pouvoir de l'autorité morale. — Documents détruits ou altérés. Bibliothèques brûlées. — Renaissance Pythagoricienne. — Décadence des nations. — Fin de la civilisation antique, 495 pages. (1924)..... **15** fr.

LIVRE III : **Le Monde Israélite**

Les Origines secrètes de la Bible

Le Sépher, première forme de la Bible. — Ce qu'il était. — Pourquoi on a caché le nom de son auteur. — Les sociétés secrètes fondées pour conserver son souvenir. — La Divinité primitive des Hébreux. — L'Israélisme. — Ce que furent les *Sofetim* dont on a fait les juges. — Personnalité cachée et persécutée de Daud (dont on a fait David). — Pourquoi le grand cri de douleur jeté dans les Psaumes. — Les Mystères de Jérusalem, origine de la Franc-Maçonnerie. — Luttes de sexes. — Israël (ou les féministes) à Samarie ; Juda (ou les masculinistes) à Jérusalem. — Le *Livre* revisé par Esdras pour en dénaturer l'esprit. — La version des Septante en consacre les altérations. — L'exégèse moderne en recherche le sens caché. 418 pages (1925)..... **15** fr.

LIVRE IV : **Le Monde Celtique**

Celtes et Latins

Nous reprenons l'histoire des origines, chez les Celtes, pour montrer la grande civilisation partie du nord de l'Europe et répandue sur toute la terre.

Lutte morale en Gaule. — La vérité persécutée, la femme vaincue, le pouvoir brutal triomphant. — Les Mystères druidiques, les Chevaleries. — Transformation lente de l'ancien régime. 453 pages (1926)..... **15** fr.

LIVRE V : **Le Monde Chrétien**

Johanisme et Paulinisme

Le premier Christianisme. Tentative de restitution de la science antique et de l'ancien régime théogonique du peuple d'Israël. — Histoire de son fondateur caché qui est une femme, Johanah, dont l'Eglise a fait saint Jean.

Le second Christianisme fait par saint Paul en est l'antithèse. Il s'édifie sur la légende de Jésus et devient le Catholicisme.

LIVRE VI : **Le Monde Moderne**

La Terreur Religieuse

C'est par la terreur qu'on impose la doctrine nouvelle. — La Chevalerie, réaction contre le satanisme. — Les Vaudois et les Albigeois essaient une restauration féministe. — Les Templiers rapportent d'Orient les Mystères antiques. — L'Inquisition instaurée en France pour les combattre. — Réapparition de l'*Immaculée Conception*, souvenir altéré des anciens Mystères conservés dans l'ésotérisme. — La Réforme. — La Révolution. — Les temps modernes. — Triomphe final de la raison après 3.000 ans d'erreurs. — Renaissance morale.